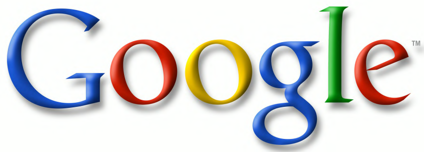




LE DEVENIR SOCIAL

REVUE INTERNATIONALE D'ÉCONOMIE, D'HISTOIRE
ET DE PHILOSOPHIE

« Le mode de production de la vie ma-
« terielle domine en général le développe-
« ment de la vie sociale, politique et
« intellectuelle.

« KARL MARX. » *Le Capital.*

ONT COLLABORÉ A CE VOLUME :

BERNARD LAZARE — FLORENT SERRURIER — G. SOREL
GABRIEL DEVILLE — ADOLFO ZERBOGLIO — J. DAVID — L. HÉRITIER
ALFREDO TORTORI — A. MÉTIN — PIERRE LAVROFF — PAUL LAFARGUE
EDWARD AVELING — G. PLATON — MAXIME KOVALEWSKY — FRÉDÉRIC
ENGELS — GIUSEPPE SALVIOLI — ED. FORTIN — ANTONIO LABRIOLA
L. MARCHAND — BENEDETTO CROCE, ETC., ETC.

DEUXIÈME ANNÉE

PARIS
V. GIARD & E. BRIÈRE
LIBRAIRES-ÉDITEURS
16, RUE SOUFFLOT, 16

1896

Le Devenir Social *paraît mensuellement par fascicules de 96 pages gr. in-8.*

Les abonnements partent du 1er Janvier de chaque année.

Abonnement annuel : France, 18 fr.; Union postale, 20 fr.

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. A. Bonnet, *secrétaire de la Rédaction, au Bureau de la Revue, 16, rue Soufflot.*

Les communications relatives à l'Administration à MM. V. Giard & E. Brière, *éditeurs, même adresse.*

Les manuscrits insérés dans le Devenir Social *deviennent sa propriété, et ne peuvent être reproduits sans autorisation.*

Tout ouvrage de philosophie, d'histoire ou d'économie dont il est envoyé deux exemplaires est signalé et analysé.

Dans les prochains Numéros seront publiés :

Aveling. — *L'évolution du darwinisme.*
Bernstein. — *Étude critique sur le Capital de Karl Marx.*
Bissolati. — *La vie agricole en Lombardie.*
Kautsky. — *Les conséquences économiques de la dictature du prolétariat.*
Paul Lafargue. — *La criminalité de 1828 à 1892. — Les missions des Jésuites au Paraguay.*
Antonio Labriola. — *La société future ou de la possibilité des prévisions historiques. — L'Université et la liberté de la Science.*
Bernard Lazare. — *La Sociologie de M. Novicow. — Le Prolétariat juif en Autriche et en Galicie.*
Platon. — *Observations critiques et historiques sur le métayage.*
Plekhanoff. — *Théorie de la population.*
Giuseppe Salvioli. — *L'abolition du féodalisme et l'abolition des droits sur la terre des paysans.*
Max Schippel. — *Essais de constitution d'une classe de petits propriétaires. — Le rôle de la production de l'alcool dans l'économie et la politique prussienne.*
Schœnlank. — *William Petty, fondateur de la statistique et précurseur de l'économie politique classique. — Place de Vauban et de Boisguilbert dans l'économie politique classique.*
Florent Serrurier. — *Étude sur l'industrie du drap au moyen-âge.*
G. Sorel. — *La division du travail.*
W. Steed. — *L'économie politique de Ruskin.*
E. Vandervelde. — *La loi belge du 15 juin 1896 sur les règlements d'atelier.*
F. Virgilii. — *La vie agricole en Italie : I. Emilie.*
Zerboglio. — *Les bases économiques de la santé.*

Les ouvrages annoncés et analysés dans le Devenir Social *et en général tous les autres ouvrages se trouvent chez* MM. V. Giard & E. Brière, *Libraires-Éditeurs, 16, rue Soufflot, à Paris.*

Beaugency. — Imp. Laffray.

LE DEVENIR SOCIAL

combat s'opposent directement aux principes du révolutionnaire. C'est à l'oubli du passé que le régressif attribue les maux du présent; le révolutionnaire en cherche le remède dans le futur. Comme entre ces deux termes opposés, entre ces deux représentants de tendances contradictoires, il existe de nombreux intermédiaires, il serait curieux de chercher en quoi furent régressifs quelques-uns de ceux qui doivent cependant être considérés comme des révolutionnaires. L'examen des doctrines des socialistes utopistes nous permettra de le faire au cours de cette histoire, et nous verrons quels matériaux empruntaient aux cités d'hier ceux qui voulaient construire tout d'une pièce la cité de demain; nous verrons quels liens les rattachaient aux types les plus parfaits des régressifs révolutionnaires, c'est-à-dire aux mystiques et aux révoltés religieux qui voulaient rebâtir le primitif paradis, renouveler les temps édeniques ou évangéliques.

Donc, nous appellerons doctrine révolutionnaire toute doctrine qui préconisera ou provoquera une transformation sociale, pourvu que cette transformation ne consiste pas dans une reconstruction historique ou mythique.

Mais il n'est pas une doctrine, il est des doctrines révolutionnaires. On peut les faire entrer dans deux grandes divisions et les partager grossièrement en doctrines utopiques et doctrines pratiques. Les doctrines utopiques sont celles qui se placent en dehors de tout empirisme; elles s'appuient non sur des faits, mais sur des principes *à priori*, elles nous offrent l'image d'un État à venir conçu en dehors de toute réalité présente. Les doctrines pratiques peuvent être particulières, par exemple la doctrine du maximum pendant la Révolution, ou générales, c'est-à-dire déterminant l'État futur; mais, dans ce cas, elles essayent de le déterminer en s'appuyant sur l'expérience, elles veulent être des doctrines scientifiques, elles s'inspirent des nécessités et des faits économiques; elles correspondent, non pas à des aspirations métaphysiques, comme les doctrines utopiques, mais à des aspirations matérielles et pratiques; elles se complètent, en outre, d'un mouvement révolutionnaire qui est inséparable de leurs théories. Bien souvent, elles ne font que traduire des tendances économiques, ou des désirs populaires; mais elles savent aussi systématiser ces désirs, et, après avoir été engendrées par l'évolution naturelle des formes sociales, elles influent à leur tour sur ces formes, elles les déterminent par leur idéologie.

Les doctrines utopiques peuvent être, au contraire, complètement indépendantes des milieux économiques dans lesquels elles se mani-

festent. La *République* de Platon, l'*Utopie* de Morus, la *Thélème* de Rabelais, la *Cité du Soleil* de Campanella, pourraient être du même siècle, d'identiques préoccupations les inspirent; elles traitent toutes du bonheur de l'homme abstrait et décrivent la bonne vie, la vie de justice et de bonté qui mènera l'homme de demain dans les sociétés que l'utopie lui aura bâties. Quand, comment se réaliseront ces rêves? Où se trouve situé le pays d'Eldorado, le monde des Sages, la terre des Sévarambes? dans quel Océan rencontrera-t-on les Iles flottantes? L'utopiste ne situe pas sa cité, il la rêve. Le jour où il cherche à la réaliser, il n'est plus un utopiste parfait. Il est influencé par des circonstances particulières et non plus seulement par des idées générales, des principes métaphysiques de justice et de liberté. Mais on n'a pu passer sans transition des doctrines utopiques aux doctrines pratiques. Peu à peu les rêves se précisèrent; on ne conçut plus la société idéale comme le but lointain de l'humanité, on pensa que cette société pouvait se constituer aujourd'hui même. C'est que les utopistes étaient devenus des économistes, des critiques; pour élaborer leurs systèmes, ils partaient de la critique des conditions sociales, ils avaient acquis la notion du développement et des transformations historiques. Les socialistes du début de ce siècle, Saint-Simon, Fourier, Owen, Cabet, représentèrent cette conciliation, ou plutôt cette juxtaposition. S'ils établirent des colonies à Ménilmontant, au Texas, à New Harmony, s'ils tentèrent de vivre en Icarie, ce n'est pas parce qu'ils étaient des utopistes, mais au contraire parce qu'ils étaient des socialistes pratiques. Pas assez cependant pour comprendre l'inutilité d'un effort qui tendait, non pas à une transformation générale, seule efficace, mais à la création d'états particuliers, privilégiés, vivant dans un tout en étant cependant placés dans des conditions radicalement opposées aux conditions d'existence de ce tout.

Au fur et à mesure que s'est formée la société capitaliste contemporaine, l'utopisme a reculé devant les doctrines pratiques. Ce courant positif existe d'ailleurs depuis la Révolution de 1789, mais il est faible et ne prendra toute sa force que de 1830 à 1848, avec Pecqueur et Vidal, avec Proudhon en France, avec Weitling en Suisse, avec Lassalle et Marx en Allemagne, avec les chartistes en Angleterre. Depuis ce moment, nous le voyons grandir chaque jour, avec l'Internationale, avec les fédérations Bakouniniennes, avec les unions ouvrières, avec les insurrections communalistes de France et d'Espagne. Sous nos yeux encore, il se développe, grandit, chaque jour ajoute à sa puissance, et la doctrine utopique est devenue la doctrine de la révo-

lution prolétarienne et universelle. Nous suivrons les étapes de cette transformation, non pas depuis ses origines lointaines, mais depuis 1789 seulement.

Ce sont donc les doctrines révolutionnaires contemporaines que nous étudierons, et ici il faut encore bien préciser cette étude, diviser et circonscrire notre sujet. Il sera triple, et, pour que notre histoire soit complète, il nous faudra examiner l'idéologie révolutionnaire, l'économie révolutionnaire et le mouvement révolutionnaire en tant qu'il est dirigé par cette économie et cette idéologie ou qu'il l'inspire. Telle théorie, d'ailleurs, n'est compréhensible pleinement que quand on connaît son action pratique. Qu'est le babouvinisme, par exemple, sans la conjuration de Babeuf? D'une façon générale, d'ailleurs, il est impossible d'isoler les théoriciens révolutionnaires des milieux révolutionnaires. Non que certaines parties des systèmes ne puissent être comprises en dehors des contingences, j'essayerai de montrer, au contraire, que l'idéologie révolutionnaire peut être indépendante, en une certaine mesure, des états sociaux dans lesquels elle se manifeste; mais pour comprendre nettement l'ensemble des doctrines dont l'idéologie et la systématisation absolue révolutionnaire ne sont que des parties, il faut, avant tout, montrer comment se sont constitués les milieux, comment surtout s'est formé l'état d'esprit révolutionnaire, cet état d'esprit vague, flottant, qui se rencontre avec les doctrines et leur insuffle la vie.

C'est pour cela que, tout d'abord, il m'a paru nécessaire de parler de l'action des classes populaires dans la Révolution de 1789, d'examiner leur situation, de connaître leurs aspirations et leurs revendications. Cette étude pourra nous permettre de constater que les principes de la Révolution ne furent pas un, comme on nous les présente, et que, si l'on veut se servir des principes de 1789 — devenus la formule d'un dogme — pour combattre les doctrines socialistes, il faut encore, et avant tout, déterminer de quels principes on veut parler, car si le socialisme veut se chercher des ancêtres, il pourra les trouver lui aussi dans le sein de la Convention et de la commune de Paris, et en tous cas, en face de ces principes de 1789, dont on a désormais consacré le sens par l'habitude, placer les principes de 1793. Ce qu'on appelle, en effet, communément les principes de la Révolution, ce sont les principes de la bourgeoisie révolutionnaire. Cette bourgeoisie élevée par les idéologues anarchistes du XVIIIe siècle fut athée et individualiste et 1789 fut, pour elle, moins la conquête que l'enregistrement de ses privilèges. « Quand on ouvre l'almanach royal de l'année

1788, dit l'auteur de l'*Histoire de la bourgeoisie française depuis la Révolution*, M. Bardoux, on est étonné de voir que les premiers rangs du tiers-état sont en possession de toutes les fonctions civiles en dehors des charges de cour, des gouvernements de province et des grades militaires. Offices de judicature et de finance, à tous les degrés, intendances, conseil d'État, bureaux des ministères leur appartiennent. En s'enrichissant par le négoce, les bourgeois ont créé les capitalistes et les financiers... Ils prennent, de jour en jour, dans les affaires de l'État une influence prépondérante ». Cette bourgeoisie qui détenait la fortune publique, voulait avoir le pouvoir et le droit de l'administrer, la facilité de l'augmenter et la puissance de la maintenir entre ses mains. Pour cela, il lui suffisait d'être mise sur un pied d'égalité avec la noblesse et d'avoir ainsi accès aux quelques fonctions qui lui restaient interdites, d'avoir la disposition de ses biens, d'être libre de s'imposer suivant les nécessités, mais non au-delà. Ajoutez à cela, une réorganisation de la justice, quelques lois industrielles et financières, la prise de possessions des biens du clergé et, pour la bourgeoisie, la Révolution était faite. Aussi, son exaspération contre ceux qui ne se montrèrent pas satisfaits d'avoir changé de maîtres, fut d'autant plus grande qu'elle fut obligée de céder, en partie du moins, aux exigences populaires. Des hommes comme Mounier, comme Malouet, de nos jours, un historien comme M. Taine, représentent exactement l'état d'esprit de cette bourgeoisie qui croit avoir accompli son œuvre, et qui, après avoir lutté pendant des siècles, se voit obligée de lutter encore pour conserver les prébendes qu'elle a acquises. Elle voulait que la Révolution fut simplement la reconnaissance officielle du pouvoir qu'elle détenait en fait. Égoïste, elle voulait uniquement faire proclamer sa puissance, sa capacité politique, elle voulait vaincre la noblesse et la monarchie absolue, mais elle ne voyait pas plus loin. Sa surprise, la surprise des Constituants, la surprise des Feuillants, celle des Girondins fut d'entendre le peuple réclamer, lui aussi, ses droits, se lever à son tour et frapper.

Cependant, les bourgeois de 1789 n'ignoraient ni la situation matérielle, ni les réclamations de ceux qui n'étaient pas appelés à faire entendre leurs doléances. Écoutons parler le pauvre peuple; entendons les paroles des manouvriers, journaliers, artisans et autres, dépourvus de toute propriété... Que disent-ils à la noblesse, au clergé, aux puissants bourgeois qui vont se réunir; ou plutôt que disent les écrivains et les pamphlétaires qui se sont fait leurs interprètes? Ils disent : « Pourquoi nous oublier, nous autres pauvres artisans? » « Éloignés

des assemblées de district, repoussés conséquemment des Assemblées générales, nous le serons encore des États Généraux? Quoi! nos griefs, nos réclamations ne pourront être ni entendus, ni discutés! A peine pouvons-nous distinguer parmi quatre cents électeurs, quatre ou cinq personnes qui, connaissant nos besoins, notre régime et nos malheurs puissent y prendre un raisonnable intérêt » (1). Et les *Cahiers du 4e Ordre*, celui de l'ordre sacré des infortunes est plus net, plus précis encore. « La nation, disent-ils, s'assemble pour discuter et fonder des droits généraux qui seront érigés en lois constitutionnelles et des droits particuliers ou privilégiés qui seront attaqués et défendus. Elle s'assemble pour régler les impôts et leur répartition. Les puissants et les riches paraissaient seuls intéressés à ces discussions qui, cependant, décident inévitablement du sort des faibles et des pauvres » (2).

Comment la bourgeoisie répondit-elle à ces réclamations? En se constituant politiquement et économiquement. En privant des droits de citoyens tous ceux, c'est-à-dire, la majorité qui ne pouvaient, pour être électeurs, payer une contribution égale à trois journées de travail, et pour être éligibles, payer le marc d'argent. Par ce décret du marc d'argent, contre lequel protestèrent Loustalot et Marat dans la presse, Danton et Desmoulins aux Cordeliers, l'abbé Grégoire et Robespierre à l'Assemblée Nationale (3), s'établit la nouvelle aristocatrie, l'aristocratie mercantile et financière qui triomphera définitivement sous le Directoire, après la défaite du peuple en germinal et en prairial, après l'écrasement des babouvistes.

Mais, à côté de ce décret, il faut placer une loi, la loi qui, économiquement parlant, est la loi capitale de la Constituante, je veux parler de la loi du 14 Juin 1791 qui interdit les coalitions ouvrières et refusa aux ouvriers la liberté de défendre leurs intérêts généraux. Le rapport de Chapelier qui précèda le vote de cette loi, contient toute la doctrine économique de la bourgeoisie industrielle, doctrine qui est restée invariable depuis cent ans à travers toutes les révolu-

(1) *Pétition des cent cinquante mille ouvriers et artisans de Paris adressée à M. Bailly, secrétaire du tiers état assemblé à l'Archevêché — du dimanche 3 mai 1789* (S. l. n. d. in-8°, 8 pages, Bibliothèque Nationale : Lb 39/1667).

(2) Dufourny de Villiers : *Cahiers du quatrième ordre, celui des pauvres journaliers, des infirmes, des indigents, etc.* (s. l. 25 avril 1789, — Bibl. Nat. Lb 39/1583).

(3) Buchez et Roux : *Histoire Parlementaire*, t. III.

tions politiques. « Il ne doit pas être permis aux citoyens de certaines professions, dit Chapelier, de s'assembler pour leurs prétendus intérêts communs. Il n'y a plus de corporations dans l'État, il n'y a plus que l'intérêt particulier de chaque individu et l'intérêt général. Il n'est permis à personne d'inspirer aux citoyens un intérêt intermédiaire ». « C'est aux conventions libres d'individu à individu à fixer la journée pour chaque ouvrier, c'est ensuite à l'ouvrier à maintenir la convention qu'il a faite avec celui qui l'occupe » (1).

L'abolition des maîtrises et des jurandes avait libéré la commune et l'industrie, l'interdiction des coalitions et des unions ouvrières armait le capital des armes nécessaires à établir sa toute-puissance : « Tout tend, avait déjà dit Loustalot, à substituer une aristocratie des riches à l'aristocratie des nobles », c'est-à-dire « à réaliser le despotisme bourgeois ». En 1791, il eût pu répéter, avec plus de force encore, ce qu'il écrivait au lendemain du décret du marc d'argent : « l'aristocratie par des riches est établie sans pudeur » (2), et il eut approuvé, en 1793, Chaumette disant à la barre de la Convention : « De nouveaux seigneurs, non moins cruels, non moins avides, non moins insolents que les anciens se sont élevés sur les ruines de la féodalité, ils ont affermé ou acheté les propriétés de leurs anciens maîtres et continuent à marcher dans les sentiers battus par le crime, à spéculer sur la misère publique, à tarir les sources de l'abondance et à tyranniser les destructeurs de la tyrannie » (3).

Quelle résistance le peuple et ceux qui le représentèrent opposèrent-ils à la marche de la bourgeoisie : c'est là l'histoire des années révolutionnaires. Sans doute, à l'aurore de la Révolution, cette bourgeoisie put croire que ces artisans, ces journaliers, ces pauvres, se borneraient à d'humbles doléances. Cependant le ton des revendications avant même l'ouverture des États Généraux était susceptible de faire réfléchir les seigneurs du Tiers. Laissons parler les pamphlétaires et les philantropes.

Que le salaire des travaux utiles et productifs, dit le *Cahier des pauvres*, « ne soit plus aussi froidement calculé d'après les maximes meurtrières d'un luxe effréné ou d'une cupidité insatiable. » « Que la conservation de l'homme laborieux et utile ne soit pas pour la constitu-

---

(1) Buchez et Roux : *Histoire Parlementaire*, t. X, p. 193.

(2) *Révolutions de Paris*, n° XVII et XVIII.

(3) *Moniteur*, Séance du 5 septembre 1793.

tion un objet moins sacré que la propriété du riche (1). » « C'est pour le faible, le pauvre et l'infirme que la société s'est formée », crie l'auteur du *Cahier du 4e Ordre*, Dufourny de Villiers, et il apostrophe le Tiers-État, le Clergé et la Noblesse : « Oui, frères aînés qui vendez Joseph, qui abandonnez Benjamin, impuisants égoïstes, renégats de l'humanité, c'est de cette prétendue canaille que je me ferai gloire d'être le défenseur. » Et toute l'âme tragique et sombre de 1793 passait dans ces terribles *Quatre cris d'un patriote à la nation* (2), ces cris prophétiques qui disaient : « La justice des nations arrive lentement, mais les explosions sont terribles », enchaînez les aristocrates « pour les dérober à la fureur d'une nation irritée qui, ayant commencé une scène de proscription ne s'arrêterait pas dans ses vengeances. » « De vingt-cinq millions d'hommes qui habitent ma patrie, dix-huit millions au moins meurent de faim. » « Assurez du pain à ces journaliers, à ces laboureurs, à ces artisans qui vous nourrissent, qui vous chauffent, qui vous habillent et qui manquent d'habits, de chaussures et d'aliments. » Prenez des mesures, autrement « il sera à craindre qu'après que les propriétaires ont suivi le joug des aristocrates, la multitude pauvre, proscrite par l'acide égoïsme des propriétaires ne foule aux pieds les titres inhumains de la propriété. » Non seulement les pamphlétaires parlaient, mais de doux philanthropes tel que ce Boncerf qui présenta au corps municipal de Paris un nouveau mémoire traitant *De la nécessité et des moyens d'occuper avantageusement tous les gros ouvriers* (3), dans lequel il écrivait : « La Révolution et les opérations actuelles laissent et laisseront beaucoup de citadins sans état et sans occupations, elles laissent encore plus de gros ouvriers sans ouvrage. Ceux-ci deviennent l'objet d'une inquiétude effrayante, leur nombre augmente tous les jours, parce que chaque jour les travaux de constructions se ralentissent ou se suspendent, et la multitude des manœuvres, des maçons, des tailleurs de pierre, des menuisiers, des charrons,

---

(1) Lambert : *Le Cahier des Pauvres*, (Paris 1789. in-8o. — Bibl. Nat. : Lb 3/1588) — Sur Lambert et ses projets, voir Sigismond Lacroix : *Actes de la commune de Paris*, t. III, p. 120, 209 et 486).

(2) *Les Quatre Cris d'un patriote à la Nation*. (Bibl. Nat. : Lb 39/7664).

(3) P. F. Boncerf : *De la nécessité et des moyens d'occuper avantageusement tous les gros ouvriers* (20 août 1789. — Bibl. Nat. : Lb 40/318). Sur Boncerf et ses projets, voir *Actes de la commune de Paris*, t. III, p. 120, 202, 209.

des maréchaux, des serruriers s'augmente et va grossir la troupe des hommes dangereux. » « Il faut employer cette quantité de bras », il faut « empêcher leur réunion, parce que, réunis, ils deviennent redoutables. »

En 1789, ce sont les pamphlets ou les philosophes qui parlent et qui prévoient, l'année ne sera pas écoulée que le peuple aura agi. Il nous reste à montrer de quels éléments se composait le personnel révolutionnaire, l'armée des journées héroïques de la Révolution, ces journées que la bourgeoisie a répudiées, et historiquement elle avait raison, contre les défenseurs du « bloc révolutionnaire », car ces journées ne sont pas son œuvre. Elles ne sont pas davantage l'œuvre d'une horde misérable de bandits et de brutes, comme des historiens ont voulu le dire, elles sont l'œuvre d'un peuple de misérables et d'affamés, qui voulait conquérir son pain et la liberté et qui a été vaincu; l'œuvre, en grande partie, des ouvriers des villes. « De ces ouvriers indisciplinés, comme les appelle Rétif de la Bretonne en observant que ce sont eux et non des brigands que l'on trouve dans les rassemblements populaires, de ces ouvriers indisciplinés qui voudraient taxer les travaux à tel degré de cherté qu'il serait impossible à personne de faire travailler » (1) ceux dont Soulavie dira : « 3,000 ouvriers ont fait la Révolution du 10 août contre la majorité de la capitale » (2).

Quelle était, en 1789, la situation de ces ouvriers. Pendant tout le XVIII[e] siècle, leur nombre avait augmenté hors de proportion et au-delà des besoins industriels. En même temps on avait fait des règlements pour les tenir dans la dépendance de leurs employeurs. Depuis 1749 il était défendu aux compagnons des manufactures de quitter leurs patrons sans congés réguliers. En 1776 et en 1781 on imposa la même obligation aux compagnons des arts et métiers. S'ils s'assemblaient, s'ils s'associaient, s'ils cabalaient entre eux, soit pour sortir de chez leurs maîtres, soit pour se placer chez un autre, soit pour empêcher leurs patrons de choisir eux-mêmes leurs ouvriers, ils étaient poursuivis. La Constituante compléta l'œuvre de l'ancien régime, ou, pour mieux dire, la bourgeoisie commerciale et industrielle acheva son œuvre en 1791.

(1) Retif de la Bretonne : *Bibliographie complète de ses œuvres* par Jacob.

(2) Soulavie : *Vie privée du Maréchal duc de Richelieu*, IX, p. 384, cité par Taine : *Origines de la France contemporaine*, t. II. Le chiffre de 3,000, dont se sert Taine, d'après Soulavie, ne repose sur aucune réalité.

Depuis la chute de Turgot et la réaction qui suivit, une grande agitation ouvrière se manifesta. Les salaires étaient avilis par le machinisme naissant, le nombre des ouvriers sans travail augmentait chaque jour, chaque jour augmentait le nombre des pauvres. Les mendiants pullulaient, la misère rongeait le peuple. Quand l'ouvrier travaillait, il gagnait 36 sols par jour et mangeait 22 sols et demi de pain, il lui restait 13 sols et demi pour se loger et se vêtir. S'il chômait par maladie, il était contraint de se réfugier dans l'abominable hôpital où l'on couchait les malades à six dans le même lit. Mais la maladie n'était pas la seule cause de chômage, et la première demande que l'on trouve dans les *Doléances du pauvre peuple aux États Généraux*, c'est « la permission de travailler le dimanche après le service divin et la suppression de toutes fêtes autres que les grandes fêtes solennelles. » « Cinquante-deux journées dans le cours de l'année, dit le réclamant, nous produiraient une subsistance de 26 jours dont la privation est pour nous de la plus grande importance. Joignez à ces 52 dimanches 25 ou 30 jours fériés qui sont encore conservés, malgré les réductions que plusieurs évêques humains et éclairés ont jugé à propos de faire valoir, à peu près 80 jours de privation de subsistances sur 365 jours, c'est-à-dire presque le quart d'une année » (1).

Quant aux réductions de salaires, pendant les dernières années de l'ancien régime, les ouvriers protestaient contre elles en se réunissant à Paris sur la place de Grève, et en « cabalant entre eux, » comme disent les nombreuses sentences prononcées contre les assemblées illicites d'ouvriers.

En 1789, la misère de la classe ouvrière augmenta encore la cherté du pain, diminua les salaires et obligea même l'ouvrier à des chômages. « Quand un ouvrier, dit une brochure, a sa journée fixée et qu'il est obligé d'attendre à la porte d'un boulanger pendant trois heures, quelquefois une matinée ou une après-midi, pour avoir un pain de quatre livres; à combien ce pain lui revient-il? » (2)

En 1790, la moyenne générale des salaires des manœuvres était environ de 20 sous, quant au taux des salaires à Paris il était compris

---

(1) *Doléances du pauvre peuple adressées aux États généraux* (25 Avril 1789, — Bibl. Nat. : Lb 39/1584).

(2) Lebois : *La chasse aux monopoleurs sur le pain* (1789. — Bibl. Nat. Lb 39/7868).

entre une livre 10 sous et trois livres, mais les garçons carreleurs par exemple, touchaient 18 sous. Quant aux femmes, leur salaire variait de 15 à 24 sous (1). Ils n'augmentèrent pas et dans son rapport préliminaire à la loi du 14 juin 1791, Chapelier reconnaissait que le salaire de la journée de travail devrait être un peu plus considérable qu'il ne l'était à présent, ce qui provoquait les murmures de la majorité de l'Assemblée Nationale.

Après la réunion des États Généraux, les ouvriers se coalisèrent avec plus de fréquence que jamais. En août 1789, ce sont 2,000 ouvriers tailleurs qui se réunissent sur la place de la Colonnade du Louvre et envoient une délégation à l'Hotel-de-Ville pour se plaindre de ne gagner que trente sous par jour. Les maîtres tailleurs qui, à ce moment, avaient 12,000 habits d'uniforme pour la garde nationale à confectionner, accordèrent 20 sous à leurs chambrelans. A la même époque, les garçons perruquiers se rassemblaient aux Champs-Elysées pour demander la suppression de leur buraliste placeur et les domestiques sans emploi s'attroupaient sur les gazons du Louvre.

En septembre, ce sont les garçons cordonniers qui s'assemblent, arrêtent entre eux le prix du travail et nomment un comité chargé de veiller à l'intérêt commun et de recueillir et distribuer une cotisation destinée seulement aux besoins de ceux d'entre eux qui se trouveraeint sans ouvrage.

En 1790 les mêmes faits se produisirent, mais c'est en 1791 surtout qu'ils se multiplièrent et s'aggravèrent. Le bruit courut, non sans raison, qu'à la suite de la suppression des droits d'entrée dans Paris qui devait être effectuée le 1er mai, les employeurs devaient abaiser les salaires. Des coalitions se formèrent, surtout parmi les imprimeurs et les charpentiers, pour taxer le prix de la journée et interdire de travailler au-dessous du prix fixé. Des ouvriers se répandirent dans les ateliers communiquant leur arrêté, entraînant avec eux par la persuasion et par la menace les compagnons qui n'avaient pas laissé leur travail. La municipalité fit une proclamation. Elle disait que les patrons ne proposeraient pas cette injustice de diminuer les salaires sous le prétexte que les droits d'entrée seraient supprimés, mais que les ouvriers ne devaient pas, sous le prétexte de cette suppression, demander une augmentation. Les charpentiers et autres compagnons demandèrent alors que les salaires soient portés à un prix uniforme et

(1) L. Biollay : *Les prix en 1790* (Paris, 1880).

qu'une loi fût promulguée taxant le prix du travail et forçant tous ceux du même état à se soumettre à cette taxation. Le corps municipal répondit par des remontrances et des menaces. Menaces et remontrances inutiles, les ateliers continuèrent à être visités par les ouvriers coalisés. Les Asssemblées d'art et métier, les unions ouvrières se propagèrent dans le royaume, elles prirent des arrêtés concernant les conditions du travail, et eurent entre elles une active correspondance. Les arrêtés furent proclamés nuls, inconstitutionnels et non obligatoires par la municipalité parisienne qui déclara que le prix du travail devait être traité de gré à gré (1).

Parmi ces ouvriers unis, ceux dont l'action fut la plus nette, furent les ouvriers charpentiers. Ils avaient formé l'« Union fraternelle des ouvriers en l'art de la charpente »; malgré les arrêtés municipaux, ils s'assemblaient à l'archevêché pour imposer leurs conditions à leurs patrons, et ils demandaient que la municipalité fût l'arbitre entre les maîtres et eux en cas de différends. Quant à l'état d'esprit de la classe travailleuse, une lettre des ouvriers maçons adressée à Marat et publiée en mai 1791, dans l'*Ami du Peuple*, nous permettra de le juger. Ils écrivent à Marat pour lui dénoncer les « turpitudes » de leurs maîtres maçons « repus et insatiables » qui veulent les réduire au désespoir. Tous ces parvenus n'ayant aucune connaissance dans l'art de bâtir, mais entendant si parfaitement celui des rapines qu'ils se font des rentes aux dépens de leurs ouvriers. Ainsi nantis, « ils cherchent encore à diminuer nos journées, et cependant nous sommes employés seulement six mois de l'année, ce qui met nos journées à 24 sous. Sur cette chétive paye, il faut que nous trouvions de quoi nous loger, nous vêtir, nous nourrir et entretenir nos familles lorsque nous avons femme et enfants; ainsi après avoir épuisé nos forces au service de l'État, maltraités par nos chefs, exténués par la faim, et rendus par la fatigue, il ne nous reste souvent d'autre ressource que d'aller finir nos jours à Bicêtre, tandis que nos vampires habitent des palais, boivent les vins les plus délicats, couchent sur le duvet, sont traînés dans des chars et qu'ils oublient, dans l'abondance et les plaisirs, nos malheurs, refusant souvent à la famille d'un ouvrier tué ou blessé à servir le salaire du commencement de la journée » (2).

---

(1) Sur tous ces faits, voir Buchez et Roux : *Histoire Parlementaire*, t. II et t. X.

(2) *L'Ami du Peuple* : n° CDLXXXVII. — Cette lettre est suivie d'une dénonciation contre certains maîtres maçons et entrepreneurs.

Tels étaient, en 1791, les sentiments d'une partie des travailleurs vis-à-vis de leurs employeurs. La loi du 14 juin 1791 en arrêtant le mouvement d'association, en sanctionnant la puissance du capital et en l'armant contre les salariés, ne put qu'exaspérer ces dispositions.

Ce fut donc parmi ces ouvriers que se recruta le noyau du parti révolutionnaire. Les sans-travail l'augmentèrent et le nombre de ces sans-travail s'accrut subitement à la même époque où fut promulguée la loi contre la coalition. On avait essayé de porter remède au mal du chômage en établissant, dès 1789, des ateliers de charité, mais, dès 1790, ces ateliers étaient insuffisants pour occuper tous ceux qui se présentaient. En 1791, dix-huit mille ouvriers étaient employés dans ces ateliers quand, en juin, ils furent fermés. Sur ces dix-huit mille, quatre mille ouvriers furent renvoyés avec une indemnité dans leurs provinces, le reste s'unit aux ouvriers mécontents.

A ces sans-travail, il faut ajouter les recrues faites, les cent mille indigents de Paris (1); ouvriers sans travail et indigents formant, en face de la bourgeoisie qui avait ses privilèges la classe redoutable de ceux qui ont faim. « Cette classe, nombreuse, jusqu'ici repoussée en apparence du sein de la société et qui, pourtant, en fait partie intégrante », disait en juillet 1791 M. de la Rochefoucault-Liancourt, en exposant la situation du peuple. Il ajoutait : « On a toujours pensé à faire la charité aux pauvres et jamais à faire valoir les droits de l'homme pauvre sur la société et ceux de la société sur lui. »

Ces droits, le peuple se chargea de les faire valoir. Comment? Ce sera le sujet de notre cours de cette année de le faire voir. Mais j'ai voulu tout d'abord montrer quels étaient ceux dont nous allons étudier de plus près les sentiments et les actes.

Nous constaterons ensemble que ni cette masse, ni ceux qui la représentèrent, les Jacques Roux, les Varlet, les Leclerc n'eurent de doctrines bien nettes. Ceux qu'on a appelés les agitateurs du peuple ne le guidaient pas, ils le suivaient et traduisaient littéralement ses aspirations. Quelles étaient ces aspirations? C'était le désir du mieux, le rêve de manger à sa faim, d'être débarrassé du terrible souci de fournir à sa subsistance. Ceux qu'on s'est plu à nous peindre comme

---

(1) Parmi les indigents la majorité était loin d'être révolutionnaire, car elle était la clientèle des riches, des couvents, des fondations charitables ; mais cependant, parmi les derniers venus, beaucoup se joignirent à l'armée de la révolution.

des brigands sanguinaires et farouches, traversèrent la Révolution en criant du pain et la liberté et, plus tard, du pain et la constitution de 1793. Ils crurent triompher un instant, quand on proclama le maximum et la nouvelle déclaration des droits de l'homme, mais leur triomphe fut court. C'est l'histoire des vaincus que nous allons faire et nous suivrons leurs descendants jusqu'à nos jours, car ce furent les fils du peuple de 1793 qui tombèrent en juin 1848, et leurs petits-fils qui périrent en mai 1871. En étudiant les aïeux, nous pourrons mieux connaître l'âme des enfants.

Bernard Lazare.



Études d'Économie rurale d'après M. Zolla [1]

M. D. Zolla, professeur à l'école de Grignon, a publié en 1894 et 1895, deux volumes d'économie rurale sous le titre : *Questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui;* il a repris, depuis lors, les problèmes les plus intéressants dans un nouveau livre, plein de renseignements statistiques, où il a cherché à résumer les connaissances actuelles en cette matière.

L'auteur débute par quelques réflexions pleines de sens : à l'heure actuelle, les agriculteurs se préoccupent bien moins de trouver des formules scientifiques nouvelles que d'obtenir des lois favorables à leurs intérêts. Dans la lutte engagée entre producteurs et consommateurs, les arguments ne sont pas toujours de bon aloi; M. Zolla est libre-échangiste; il suit les *maîtres* de l'école classique; mais il se montre beaucoup plus prudent dans ses conclusions qu'il ne l'est quand il écrit ses articles agronomiques des *Débats*. Il s'adresse ici à des agriculteurs, qui sont très chatouilleux sur la question de doctrine : et il nous dit, dans l'introduction, que personne ne pourra l'accuser « sans injustice d'avoir voulu soutenir une thèse préconçue ou d'avoir travesti les faits pour justifier » ses conclusions (p. x).

I

La question du blé occupe une large place dans ce volume; on peut dire que c'est vraiment la question fondamentale en économie rurale.

---

(1) D. Zolla, *Etudes d'économie rurale*, 1 vol. in-8 de x-436 pages, Masson, éditeur, Paris, 1896.

Un compte-rendu des *Questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui* (2e série) a paru dans le numéro d'octobre 1895.

Ce produit ne dépasse pas le cinquième de notre production agricole; mais cette matière a une importance très particulière dans les préoccupations des hommes politiques, et même de tous les hommes. Quand on a une opinion sur le blé, on est fixé sur l'économie en général; la plus grande partie de nos opinions sur l'industrie, le régime douanier, la constitution de la propriété, viennent, — sans que nous nous en doutions, — de nos opinions sur le blé. Il était donc tout à fait nécessaire d'entrer dans de longs développements sur le commerce des céréales; — malheureusement, le problème est encore fort obscur.

On n'a guère d'autres éléments pour traiter cette question que les statistiques de la douane, d'où l'on tire les conclusions les plus paradoxales. « Certaines personnes, constatant qu'à des prix élevés correspondent presque toujours des importations considérables, affirment... que les importations ne font pas baisser les prix. Cette théorie ne conduirait à rien moins qu'à considérer l'abondance comme une cause de cherté, et la rareté des produits comme la condition nécessaire du bon marché. Il nous paraît plus logique... d'admettre que les prix élevés ont provoqué les importations » (p. 267). D'autre part, les protectionnistes soutiennent que « l'augmentation des droits de douane n'a pas pour conséquence une augmentation des prix; elle encourage seulement la production intérieure en la protégeant contre les dangers de la concurrence étrangère » (p. 45). Il est certain que les droits protecteurs n'ont pas empêché les cours de s'avilir; mais, si les consommateurs « ne payent pas plus cher le quintal de blé qu'il y a dix ans, [s'ils] le payent même moins cher, ils pourraient, et c'est là le point essentiel, acheter du froment pour une somme bien moins élevée encore » (p. 320).

Les libre-échangistes ont une singulière manière de discuter les questions scientifiques : au lieu de chercher les cas où les causes agissent fortement et isolément, ils s'attachent surtout à faire ressortir les cas où il y a eu des compensations entre plusieurs causes; pour défendre l'*excellence* de la réforme économique de 1860, ils cherchent à prouver, par les statistiques, qu'elle n'a pas eu un grand effet. M. Zolla tombe aussi dans ce travers; mais il voit bien cependant ce qu'il y a d'absurde dans cette méthode. « Il serait parfaitement légitime d'affirmer, dit-il, que le régime restrictif [du gouvernement de juillet] n'a pas nui aux intérêts généraux, puisqu'il n'a pas entravé les importations. Mais s'il en est ainsi, qui ne voit que les mesures protectrices sont en réalité inefficaces? » (p. 302). Il aurait dû ajouter que la

méthode employée ne peut servir à rien prouver ni pour, ni contre, le libre-échange.

On attache une si grande importance à l'étude des statistiques douanières parce qu'on croit assez volontiers, en France, que les pays étrangers ne peuvent vivre qu'en vendant chez nous, d'où résulte que nos législateurs peuvent décréter les prix pour le monde entier. Il est certain que la rupture des relations commerciales avec l'Espagne et l'Italie a eu de très graves conséquences pour nos voisins, qui avaient établi leurs cultures de vignobles durant la crise phylloxérique, de manière à combler nos déficits : la suppression du marché en vue duquel une industrie est montée ne peut manquer de la mettre en une situation difficile. Mais c'est là une exception pour les produits agricoles. Le régime protecteur peut encore exercer une influence considérable sur les prix quand existe un aventureux système de production jetant des masses indéfinies de matières très vite sur un marché peu étendu : il ne semble pas démontré qu'il n'y ait pas quelque chose de cela pour le blé (1); nous n'avons pas besoin de grandes quantités en général, et un apport insolite (quoique peu important comme chiffres) cause une perturbation considérable. Si l'on suppose qu'il y ait en France une récolte mauvaise et une grande abondance de grains à Londres, le cultivateur français souffrira, doublement, du déficit de sa production et de l'avilissement du prix.

Ces observations montrent que l'on ne peut pas tirer des conclusions bien nettes de l'étude des statistiques douanières. Celles-ci prouvent seulement que l'importation n'est pas le facteur décisif; mais elles ne prouvent pas que le nivellement international n'existe point entre la France, où les blés sont produits dans des conditons onéreuses, et des pays étrangers, où ils sont produits plus économiquement. Sans qu'il entre beaucoup de céréales, le marché français peut être obligé de baisser ses cours.

Voici, d'ailleurs, quelques chiffres vraiment instructifs donnés par M. Zolla (p. 239, p. 243 et p. 244) :

Années	Prix par hect.	Importations en millions d'hect.
—	—	—
1820.	19,13	495
1822-1826 . . .	16,18	néant

(1) « Pour certaines denrées, comme le froment, il nous paraît certain que la concurrence étrangère a exercé une influence sur les cours, bien que cette action ait été exagérée » (p. 14).

Années	Prix par hect.	Importations en millions d'hect	
—	—	—	
1827.	18,21	44	
1828.	22,03	850	
1829.	22,59	1.207	
1831-1840. . .	19,03	962	
1841-1850. . .	19,74	2.222	
1851-1860 . . .	22,34	3.101	
1861-1870. . .	21,40	5.236	
1871-1875 . . .	23,70	8.431	
1876-1880 . . .	22,30	17.479	
1881-1885 . . .	19,40	14.091	En 1885, surtaxe de 3 fr. par quintal.
1886-1890 . . .	18,20	12.826	En 1887, — 5 —
1891-1893. . .	18,05	21.320	

Les effets des taxes n'ont pu être très marqués sur la consommation, parce que les prix sont restés bas ; et il ne semble point que nulle part on ait assisté à une rétrogradation dans l'alimentation, à un abandon des grains supérieurs pour les grains inférieurs. M. Zolla dit même : « Nous importons les mêmes quantités de blés étrangers que dans les années de récolte normale avant les surtaxes » (p. 320). Malheureusement, cette conclusion ne peut faire l'objet d'une véritable démonstration : les statistiques agricoles jointes aux statistiques douanières ne permettent pas de savoir quels sont les changements qui surviennent dans l'alimentation, à moins que ces changements ne soient très considérables.

La grande question, celle sur laquelle se porte la bataille dans les assemblées politiques, est celle du maintien de la culture. Est-il vrai que sans la protection les emblavures eussent diminué? Ce problème ne peut recevoir une réponse satisfaisante au moyen des statistiques où tout se trouve mêlé. On admet que la récolte va toujours en croissant ; voici une statistique dont la valeur ne doit pas être exagérée, d'ailleurs (p. 216 et p. 239) :

Années	Récolte en millions d'hect.	Prix
—	—	—
1831-1840. . . .	68	19,03
1841-1850. . . .	79,5	19,74
1851-1860. . . .	89,5	22,34
1861-1870. . . .	95,5	21,40
1871-1880. . . .	97	23
1881-1890. . . .	104,5	18,80

Mais il faut tenir compte que dans bien des cas cet accroissement de production tient à une cause externe, à un assolement dans lequel le blé passe au second plan et trouve son appui dans une récolte plus rémunératrice. Je crois donc que le problème devrait être abordé autrement : il faudrait abandonner les grandes et trompeuses moyennes, examiner ce qui se passe sur les régions limites, dans ce qu'on peut appeler les *marches du blé*, là où l'agriculture lutte contre la lande pour conquérir de nouveaux espaces à la civilisation. Il ne semble pas démontré que dans ces régions le blé eût pu être cultivé sans le régime protecteur. La question est ensuite de savoir s'il y a un intérêt suffisant à soutenir cette lutte contre la nature géologique. Bien des agronomes pensent que non, et le nombre des partisans de la sylviculture est considérable en France aujourd'hui : nous avons saccagé, depuis deux siècles, des surfaces énormes de forêts : est-il conforme à une saine appréciation scientifique des choses de continuer cette œuvre, jugée néfaste par beaucoup de savants? Non seulement il y a intérêt à rendre la montagne à la forêt; mais il semble aussi que dans bien des pays de plaine on trouverait un sérieux avantage, d'ordre général, à restaurer les bois sur les terrains que leur constitution géologique indique comme mal propres à la culture des céréales.

Quand on compare les prix sur les divers marchés, il faut toujours bien prendre garde aux variations qui dépendent des circonstances locales; on trouve rarement une différence constante, ce qui permet aux polémistes de prouver beaucoup de paradoxes. Voici, à titre d'exemple, un tableau donnant les prix du quintal de froment en France et les différences aux diverses places (p. 315). Les différences sont positives quand le prix français est le plus bas :

Années	Prix français	Bruxelles	Londres	Vienne	New-York
1871 . .	33,10	+4,30	—1,10	»	—3,10
1873 . .	33,40	+2,40	—0,20	—3,50	—1,80
1875 . .	23,90	+3,90	+2,30	—4,80	+0,40
1877 . .	30,00	+2,90	+1,50	—7,90	—1,00
1879 . .	28,20	—0,70	+0,60	—7,05	—5,00
1881 . .	28,80	+0,10	—1,60	—5,90	—3,30
1883 . .	24,80	—0,10	+0,30	—6,30	—2,20

Le marché des viandes n'est pas soumis à des mouvements aussi anormaux que celui des céréales, et permet de beaucoup mieux étudier la forme simple du commerce agricole, celle qui ne dépend pas com-

plétement d'énormes accidents météorologiques (1). C'est ce qui donne un grand intérêt aux recherches faites sur l'alimentation du marché de la Villette en moutons; on voit très clairement que le mouvement part des départements voisins de Paris; lorsqu'ils ne peuvent fournir assez, les prix s'élèvent, et alors on a recours à des régions de plus en plus éloignées pour combler le déficit (p. 271 et p. 273). Les blés et les vins ne se trouvent pas dans des conditions permettant un système aussi régulier : ce n'est donc pas sans raison que les agriculteurs soutiennent que la fameuse nature des choses (invoquée par les libre-échangistes) exige ici l'intervention d'une force régulatrice raisonnée et qu'on ne peut se fier uniquement à des compensations fortuites. Le commerce ne vient pas seulement combler les déficits ; il inonde souvent un marché déjà surchargé. Ne pouvons-nous rien contre les résultats aveugles des grandes variations météorologiques ?

M. Zolla compare les effets de la protection à un barrage qui aurait pour résultat de relever le niveau des eaux, mais qui n'empêcherait pas les variations de hauteur (p. 23). On peut justement faire observer aussi que sans barrages l'étiage peut tomber trop bas et rendre la navigation impossible. Il y aussi, dans la théorie du savant professeur, une vérité très importante et très négligée; pour comprendre le régime économique d'un pays, il ne suffit pas de savoir si les industries vendent à des prix assez hauts pour vivre ; il faut savoir aussi quelle est l'*orientation*, si l'esprit des entrepreneurs est progressif ou rétrograde, si les périodes sont caractérisées par un mouvement ascendant ou un mouvement descendant. Les libre-échangistes ont prouvé surabondamment que, dans un très grand nombre de cas, le régime protecteur a pour résultat d'engourdir le pays et d'y tuer l'esprit d'initiative; les prix peuvent être très hauts, les plaintes des consommateurs justifiées, l'industrie peu prospère parce qu'elle est routinière.

---

(1) M. Zolla a examiné un exemple très intéressant des variations de prix de 1881 à 1893. De 1881 à 1883, les prix du foin sont bas, les agriculteurs gardent facilement leurs animaux, se montrent exigeants : les prix de la viande montent. De 1883 à 1887, les prix s'abaissent, entraînés par le mouvement universel de dépression. De 1887 à 1890, sous l'influence des taxes de douane et de la baisse continue des fourrages, il y a une augmentation du bétail. De 1890 à 1893, les prix du foin augmentent rapidement; il y a, cette dernière année, une disette affreuse, le bétail se vend à vil prix. En général, « le prix de la viande augmente ou diminue selon que le cours des fourrages s'abaisse ou s'élève » p. (42).

Le régime protecteur ne peut assurer, en ce qui concerne les blés, le maintien de l'échelle ascendante des prix, qui avait motivé l'extraordinaire prospérité du régime impérial. C'est là un fait aujourd'hui parfaitement démontré; il est devenu impossible d'empêcher la dépréciation de continuer, même en établissant une échelle progressive des taxes. « A l'heure actuelle, dit M. Zolla, des droits égaux à la valeur même du froment ne ramèneraient pas les cours à 23 francs le quintal » (*Journal des Débats*, 9 décembre 1895).

Il est impossible de lutter contre les effets de la concurrence intérieure et de modifier les prix, par des taxes douanières, quand les prix sont avilis à la suite de belles récoltes. Dans ce cas, le droit ne produit pas son effet entier; c'est ce qui est arrivé en 1895 : malgré une protection de 7 francs par quintal, la différence entre Londres et Paris était de 3 francs seulement; c'est qu'en effet l'année 1894 avait donné plus que les prévisions et que l'année 1895 avait été bonne. « Jamais, dit M. Zolla dans l'article cité ci-dessus, les importations n'avaient été depuis quatre ans aussi faibles qu'en 1895, et cependant le prix de l'hectolitre de blé tombe à 13 francs. »

Il n'est donc pas toujours exact d'affirmer, comme le fait notre auteur, à deux reprises, dans son livre, qu'il existe une différence, entre les marchés, égale à la taxe (p. 24 et p. 245).

Déjà, en parlant du vin, dans les *Questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui*, M. Zolla avait signalé l'influence prépondérante de la récolte intérieure et montré que la mévente des produits du Midi était, mal à propos, expliquée uniquement par la concurrence étrangère.

De tout ceci résulte que le problème du blé n'est susceptible d'une solution satisfaisante ni par la liberté des échanges, ni par la protection. Je reviendrai plus loin sur la question et j'indiquerai la seule voie qui semble ouverte à la science.

II

M. Zolla se livre à une discussion assez confuse sur l'influence de la dépréciation de l'argent; il paraît qu'il existe des agronomes assez naïfs pour raisonner de la manière suivante : la roupie a perdu 25 pour cent de sa valeur depuis 1870; donc, avec 75 francs, on peut

acheter dans l'Inde 100 francs de blé et réaliser un énorme bénéfice en l'apportant en France (p. 249). Il donne des tableaux pour montrer que la puissance d'achat de la roupie n'a pas cessé de se réduire, en même temps que le change devenait plus mauvais. Cela est de toute évidence, et il faut bien que les marchandises aient des prix en rapport avec les cours du change : c'est là un fait bien observé, depuis longtemps, par les économistes.

Notre auteur a réuni un très grand nombre de chiffres pour démontrer l'influence prépondérante des causes formelles de l'échange sur les prix; à certaines époques, les métaux précieux deviennent relativement rares. Si on convertit les poids d'argent extraits en poids d'or d'après le rapport 15,5 de leurs valeurs officielles françaises, on forme le tableau suivant (1) pour les poids d'or jetés sur le marché (p. 254 et p. 255) :

1701-1720. . .	714 tonnes.	1821-1830. . .	439 tonnes.
1721-1740. . .	937 —	1831-1840. . .	586 —
1741-1760. . .	1.194 —	1841-1850. . .	1 056 —
1761-1780. . .	1.256 —	1851-1870. . .	5.204 —
1781-1800. . .	1.489 —	1871-1875. . .	1.504 —
1801-1820. . .	1.216 —		

En 1873, la réforme monétaire allemande est décrétée ; en 1876, la frappe libre de l'argent est supprimée en France. A partir de ce moment, le rapport des valeurs des deux métaux est tout bouleversé ; de 1851 à 1875, il avait varié de 15,39 à 15,84, mais il ne cesse plus de s'accroître. J'emprunte les chiffres qui vont suivre à un article fort remarquable, publié par M. de Launay, dans la *Revue générale des Sciences* du 30 avril 1895 (2).

---

(1) Ce n'est pas la production annuelle qui est donnée, mais le total de la période.

(2) M. de Launay estime que la rareté relative de l'or a beaucoup de chances pour augmenter, quand on aura épuisé les 7 à 8 milliards que paraît contenir le Witwatersland. Il en donne des raisons scientifiques déduites avec sa haute compétence de technicien, raisons qui semblent inattaquables. Comme la France est fortement créancière vis-à-vis des autres pays, il estime qu'elle a intérêt — en tant que région capitaliste — à ne pas accepter le bimétallisme.

PÉRIODES	PRODUCTION de l'or	PRODUCTION de l'argent	RAPPORTS DES PRIX Max.	Min.	Moy
1876-1880. .	860 tonnes	12.250 tonnes			17,36
1881-1885. .	770 —	14 209 —	19,67	18,11	18,76
1886-1890 .	850 —	17.437 —	21,89	19.79	21,09
1891-1893. .	651 —	14 035 —	26,59	20,75	23,67

M. de Launay fait observer que, de nos jours, une quantité énorme d'or échappe à la circulation monétaire; ainsi, pour l'année 1890, l'extraction a été de 186 tonnes dont l'emploi se décomposerait ainsi :

Bijouterie d'Europe et d'Amérique. . . .	90 tonnes.
Inde.	35 —
Circulation	61 —
Total	186 —

M. de Launay observe encore que, malgré les 27 milliards d'or sortis de terre depuis 1848, le stock monétaire d'or ne dépasse pas, à l'heure actuelle, 20 milliards. Il y a donc une très forte proportion de métaux précieux en dehors de la circulation.

L'appréciation de l'or et la dépréciation des marchandises ne sont guère contestées aujourd'hui. Les résultats obtenus par les divers statisticiens conduisent toujours à la même solution. M. Stanley Jevons a établi ses calculs sur les prix moyens de vingt-deux marchandises importantes (p. 313) :

Années :	1815-1850	1861	1871	1876	1881	1885	1888	1889
Chiffres proportionnels	100	123	117	123	108	95	101	99

M. Sœtber obtient, pour 114 articles, le tableau ci-après (p. 312) :

Années :	1817-1850	1871-1875	1881-1885	1887	1888
Chiffres proportionnels	100	133	117	102	101

Les *Index-Numbers* de M. Sauerbeck donnent (p. 253) :

Années :	1867-1877	1881	1885	1888	1889-1891	1892
Chiffres proportionnels	100	85	72	70	72	68

Le tableau de M. Sœtber offre un intérêt plus grand que celui des autres statisticiens, parce qu'il a établi une décomposition entre les diverses natures de marchandises. Ses chiffres sont relatifs à la place d'Hambourg, sauf pour le 8e groupe, comprenant les exportations an-anglaises ; les prix afférents sont ceux de la sortie des ports d'Angleterre :

	1847-1850	1871-1875	1881-1885	1887	1888
Produits agricoles . . .	100	144	130	96	98
Matières minérales. . .	100	154	150	130	129
Produits du Midi . . .	100	131	134	121	118
Produits coloniaux (non compris le coton). . .	100	130	119	116	115
Produits minéraux. . .	100	116	74	72	75
Matières textiles . . .	100	117	96	81	80
Divers.	100	114	91	77	74
Exportations anglaises. .	100	126	103	95	94

Il ressort de ce tableau que la crise des prix est loin d'être spéciale à l'agriculture ; « les produits agricoles, exposés directement à la concurrence des pays neufs, subissent cette loi comme les autres marchandises, mais pas plus que les autres. On ne saurait accuser les Etats-Unis ou les jeunes républiques de l'Amérique du Sud, d'avoir fait baisser les prix des 114 articles sur lesquels ont porté les calculs du docteur Sœtber » (p. 313). Il faut ajouter cependant que la crise est, presque partout, plus sensible aux agriculteurs qu'aux industriels; dans les campagnes, le relèvement des prix a été, d'ordinaire, plus fort que dans les villes, parce que les prix étaient restés fort bas, faute de moyens de communication; l'élévation temporaire ayant été énorme, la dépression actuelle est devenue intolérable, car durant la période d'appréciation, toutes les habitudes de la vie rurale ont été transformées.

M. Zolla a étudié les prix du blé pour une longue période; (il a relevé, pour le XVIIIe siècle, les mercuriales du marché de la Grenette de Bourg); il donne les chiffres suivants par hectolitre (p. 226 et p. 233) :

1741-1765	1766-1790	1791-1820	1821-1850	1851-1875	1876-1880	1881-1890
11,10	16,30	22,93	19,04	22,71	22,36	18,88

Il établit ainsi qu'il suit les relations entre les prix et les produc-

tions de métaux précieux : « l'affluence des métaux précieux précède d'assez longtemps la hausse des prix » (p. 254). C'est vers 1760 (1), alors que depuis dix ans la production a très sensiblement augmenté, que les prix commencent à se relever. La prospérité est arrêtée lorsque les métaux précieux deviennent beaucoup plus rares ; on soutient les cours par des droits protecteurs, et cependant le blé tombe à 15 fr. 59 en 1822 et à 15 fr. 74 en 1825. A partir de 1840, l'or devient plus abondant, et enfin arrivent les mines de Californie, qui enrichissent les agriculteurs.

Je crois que M. Zolla a une trop grande tendance à simplifier la question monétaire; sans contester l'influence des changements survenus dans les conditions formelles de l'échange, il faut observer qu'on ne peut avoir qu'une idée générale d'un mouvement, dont les divers modes sont très variables, alors même qu'il s'agit d'objets très analogues.

Déjà on voit, par le tableau de M. Sœtber, que certains produits sont encore plus chers qu'en 1847-1850 ; c'est le cas, par exemple, des matières minérales, des produits du Midi et des produits coloniaux. Pour ces deux derniers groupes, il s'agit, évidemment, des conséquences que le changement apporté dans la manière de vivre des populations septentrionales a eues sur le commerce et sur les prix. Nous voyons ainsi se manifester un des facteurs les plus intéressants de l'histoire des prix : quand une catégorie sociale a adopté un certain régime, elle peut se restreindre sur certaines dépenses, mais le régime

---

(1) Sur une même place, les coefficients ne sont pas les mêmes pour tous les produits agricoles d'un même pays. Les viandes de bœuf et de mouton (à Paris) ont renchéri plus vite de 1858 à 1875 (par rapport aux prix de 1840-1850) que le blé; tandis que la dégringolade des céréales est déjà visible de 1870 à 1880, celle de la viande commence seulement en 1883 (p. 15, p. 41, p. 233).

Sur les diverses places, les coefficients d'un même article peuvent être assez différents. Le tableau de la page 315, donne les rapports suivants pour le blé, en prenant pour unité le prix moyen de 1871-1875 :

	France	Bruxelles	Londres	New-York
	—	—	—	—
1881-1884	0,85	0,76	0,81	0,82

En général, les statistiques n'offrent de valeur qu'à la condition de pouvoir s'étendre sur des périodes assez notables dans le temps et à comprendre des manifestations très diverses d'une même cause. Les gens qui se servent des index-numbers ne semblent pas toujours se douter de ce principe.

n'est pas profondément modifié par les crises. La consommation ne s'adresse pas à un homme abstrait, toujours et partout identique à lui-même, mais à un homme dont les *normes alimentaires* se modifient progressivement, et qui manifeste une énorme force d'inertie quand il est question de *reculer*. D'autre part, les modifications des prix, quand elles ont un caractère un peu durable, provoquent de grandes transformations dans le mode d'emploi des capitaux ; ceux-ci ne vont pas, d'ordinaire, aux meilleures affaires, comme l'écrivent les économistes, mais bien plutôt aux affaires qui ont une apparence de prospérité exceptionnelle ; là où existent des majorations rapides, le capitaliste porte son argent. Les relations qui existent entre les industries et les vitesses d'appréciation ou de dépréciation sont, encore, à peine soupçonnées. C'est pourquoi le tableau de M. Sœtber offre de grandes difficultés d'interprétation.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur la durée possible de la présente période de dépréciation. M. Zolla dit : « Il est fort peu probable que les mines d'or exploitées aujourd'hui puissent produire une masse de métal assez considérable pour provoquer ce rehaussement qu'a provoqué, il y a quarante ans, l'exploitation des placers de Californie. Il faut donc s'accoutumer à cette idée que le cours des blés oscillera désormais de 12 à 16 ou 17 fr. le quintal » (*Journal des Débats*, 9 décembre 1895). S'il en est ainsi, il est d'autant plus nécessaire d'organiser les réserves de blé et le crédit sur dépôt de céréales, de telle sorte que le cours soit d'autant plus stable que les cours moyens seront plus faibles.

M. de Launay ne semble pas aussi pessimiste dans l'article que j'ai déja cité ; il estime que durant quelques années, au moins, la production de l'or ne pourra qu'aller en croissant, et que, d'autre part, les trésors, qui paraissent exister en Asie, peuvent rentrer dans la circulation. Il donne, d'ailleurs à entendre que l'on n'a pu utiliser les mines convenablement, parce que la science n'est pas encore parvenue à donner des procédés d'extraction pour certaines combinaisons ; il est donc très possible que dans quelques années on se trouve en présence d'une métallurgie de l'or, mieux outillée, capable de traiter les mines délaissées et les débris ; ce progrès scientifique équivaudrait à la découverte de nouveaux gisements.

III

Dans toutes les discussions relatives aux taxes de douane, on invoque les intérêts de la population des campagnes. Il est très important de savoir quelle influence les prix de vente et la prospérité des producteurs agricoles exerce sur le mode de vie des paysans.

Dans les *Questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui*, M. Zolla avait cherché à déterminer combien de personnes sont intéressées au relèvement du prix du blé, et il était arrivé à conclure qu'une très notable partie de la population agricole n'avait que fort peu à gagner à l'établissement du régime protecteur. Je rappelle tout d'abord les chiffres statistiques essentiels (en nombres ronds) (p. 397).

Propriétaires	Propriétaires cultivant exclusivement leurs terres.	2.150.000
	— — leurs terres et travaillant aussi pour autrui . . .	1.375.000
Employés et auxiliaires intéressés	Fermiers	468.000
	Métayers.	194.000
	Régisseurs	18.000
Salariés	Journaliers.	753.000
	Domestiques	1.954.000
		6.912.000

La statistique nous apprend que le territoire sérieusement agricole (labours, prés naturels, vergers, herbages, vignes, cultures arborescentes), se décompose ainsi :

Cultivé par propriétaires	19.380.000 hect.
— fermiers.	8.953.000 —
— métayers	4.540.000 —
	32.873.000 —

La culture par exploitations d'une étendue inférieure à 10 hectares, se décompose ainsi :

De 0 à 1 hectare.	1.083.000 hect.
De 1 à 5 —	5.597.000 —
De 5 à 10 —	5.768.000 —
	12.448.000 —

On a soutenu que les pièces de blé ayant moins de 10 hectares, représentent une surface de 1,500,000 hectares, produisant 18 millions de quintaux; il est bien possible que la production du blé des petites propriétés n'aille pas loin. Quand on ne sème qu'un seul hectare, il n'y a qu'une très faible quantité à porter au marché, après la consommation de la famille. M. Zolla admettait que sur 2,150,000 propriétaires-cultivateurs un million était désintéressé dans la question. Parmi les propriétaires travaillant pour autrui il n'y a d'intéressés que ceux qui sont en même temps fermiers ou métayers ; les autres produisent trop peu de blé pour qu'on tienne compte de leurs cultures. Les familles intéressées sont :

Propriétaires	1.150 000
Fermiers	968.000
Métayers	341.000
Régisseurs.	18.000
	2.477.000

A raison de 2,65 personnes par famille, cela fait 6,564,000 têtes. Le tableau ci-dessus donne (déduction faite des domestiques) 4,958,000 familles, représentant 13,139,000 âmes, et, ajoutant les domestiques, on a une population totale de 15,093,000. Il n'y aurait donc que 6/15 de la population intéressés à la surtaxe. M. Zolla, par un autre calcul plus compliqué, et encore moins sûr, trouve 7/18. Mais je ne crois pas que l'on puisse procéder par des méthodes aussi arbitraires, mêlant dans des moyennes générales, des phénomènes très divers et très complexes.

Aujourd'hui, M. Zolla semble avoir eu des doutes sur la valeur de ses raisonnements; car, non seulement il ne les reproduit pas, mais encore il ose à peine indiquer son opinion sur le régime protecteur. « Cette augmentation de prix est-elle un bien; est-elle un mal? Nous ne répondrons pas à cette question en une ligne. Pour nous, il s'agit d'intérêts complexes, de problèmes que la politique doit s'attacher à résoudre et sur lesquels la science économique ne fait que jeter de vives clartés, sans avoir la prétention d'en étudier toutes les faces » (p. 321). Cette prudence est une fort belle chose; mais encore faudrait-il ne pas nous priver des vives clartés que la science peut jeter sur cette question; je n'ai rien trouvé dans l'ouvrage que je discute.

Au fond, l'opinion de M. Zolla me semble se résumer à ceci : « la science agronomique fait des statistiques et compare des nombres;

les politiciens se servent de ses résultats au mieux de leurs propres intérêts et font la loi à leur profit; la science ne peut aller jusqu'à démontrer que le profit d'une classe est identique à la richesse nationale ».

Nous vivons sous un régime capitaliste; mais on n'a pas dit grand'-chose quand on a prononcé ce mot; le capitalisme français s'est développé sur une souche historique et sur des cadres législatifs qui lui ont donné une figure particulière. Toute notre société actuelle repose sur l'appui mutuel que se donnent les divers degrés de la propriété territoriale, sur le continuité que notre Code a voulu établir en les gros possesseurs et les petits paysans. Inutile d'insister sur ce point, puisque, dans toutes les discussions contre les socialistes, les économistes accumulent les statistiques pour démontrer que le sol est réparti d'une manière régulière et qu'il y a une certaine *harmonie très convenable* entre les divers degrés de propriété. D'autre part, tous les partis politiques ont accepté cette situation et s'efforcent d'attirer à eux la clientèle des propriétaires petits et moyens. Le jour où le groupe opportuniste eut acquis la claire conscience qu'il pouvait représenter les intérêts ruraux, tout aussi bien que prétendaient le faire les groupes monarchiques, l'établissement d'un régime protecteur devint imminent.

A la base de notre organisation foncière se trouve la petite propriété exploitée par le paysan aidé de sa famille, pour son propre compte : ce qu'il achète est peu de chose; il loue quelquefois des auxiliaires; mais l'organisme se suffit à peu près complètement à lui-même. C'est là ce que je propose d'appeler la *propriété immédiate*. Le paysan voit cependant ses besoins de numéraire croître tous les jours, parce que la division du travail pénétre dans les campagnes et surtout qu'on y voit se développer la *conscience de la loi de division* : on trouve, presque partout maintenant, ridicule de consacrer, de temps en temps, un bout de champ à faire du lin ou du chanvre, que l'on filera à la maison et que le tisserand d'un village voisin transformera en draps; les vieilles étoffes de laine teintes par le *bon teinturier* du canton sont fort délaissées; on avoue que les vieux usages avaient certains avantages, mais aussi tout cela était fort ennuyeux et on apprécie que l'utilité produite ne vaut plus la peine qu'on se donnait. Sans vouloir me prononcer d'une manière trop absolue, je crois pouvoir dire que, le plus souvent, le paysan a raison et qu'il a intérêt à ne pas rester dans l'état barbare des tribus sauvages, produisant tout ce dont elles ont besoin.

Il faut tenir grand compte de cette transformation pour apprécier les nouveaux besoins développés dans la classe des paysans. Il faut plus de numéraire qu'autrefois. D'autre part, le progrès de la vie

matérielle a mis l'homme des campagnes plus à même de comprendre les progrès à faire dans la production ; les ressources que l'on trouvait jadis suffisantes pour la fumure ne sont plus à la hauteur du besoin actuel : il faut acheter bien plus de matières que par le passé.

On dit souvent que la petite propriété n'a pas d'intérêts directs dans la question du blé, qu'elle en vend trop peu pour que les différences de prix influent sur son existence. Le paysan qui n'a à vendre que trente hectolitres ne perdra pas beaucoup à une diminution de 3 à 4 fr. par unité ; mais il faut aller plus loin qu'un simple calcul arithmétique et se préoccuper des conséquences internes et externes de la dépréciation (1).

Au point de vue interne, il y a d'abord une idée de misère et un profond découragement ; le paysan estime que toutes ses ressources sont menacées d'une diminution progressive, le jour où il voit la *marchandise maîtresse* entraînée dans un mouvement irrésistible de dépréciation. Vainement dira-t-on que c'est là une considération d'ordre moral introduite artificiellement par des gens à idées ; c'est la pensée la plus profonde du paysan, si mal connu par les économistes parisiens, qui n'ont pas vécu de la vie campagnarde.

Dans son découragement, le paysan aperçoit, plus ou moins vaguement, le véritable lien de solidarité qui existe entre les diverses branches des industries nationales. Il se rend compte que dans le régime actuel (et il ne peut porter ses regards plus loin), sa prospérité dépend de la bonne marche de toutes les affaires sur les marchés qu'il fréquente. Si le propriétaire plus riche ou le gros fermier ne prospèrent pas, il souffre, parce qu'il vend mal les *choses secondaires* au bourg qui est sa capitale. C'est dans l'économie des infiniment petits, c'est dans la production des choses secondaires, que la propriété immédiate excelle ; les auteurs anglais sont étonnés chaque fois qu'ils pénètrent dans nos maisons rurales et quand ils constatent l'extraor-

---

(1) L'examen de tous les tableaux statistiques du commerce extérieur prouve que les produits agricoles deviennent de jour en jour davantage *marchandises*. M. Zolla observe, avec raison, que la division géographique prend une importance continuellement croissante et qu'il est déraisonnable de vouloir (comme les protectionnistes et les anarchistes) vivre des produits du fonds (p. 330). Cette division amène des résultats qui semblent, d'abord, paradoxaux : nous achetons et vendons des marchandises rangées sous la même nomenclature douanière. Il y a des courants dans les deux sens « d'éléments semblables, bien qu'ils ne soient pas identiques » (p. 329).

dinaire habileté de nos ménagères (1) : à la campagne c'est la femme qui fait la fortune ou la ruine d'une maison. Dans une courte mais substantielle notice (2), M. de la Bouillerie observe que la propriété immédiate a un avantage immense sur la grande propriété; le paysan « élève des veaux, vend des porcs jeunes ou engraissés. Il récolte des fruits, des pommes en particulier. Il porte en ville des volailles, des œufs, du beurre. En un mot, *il tire parti de tout, il fait argent de tout* ».

Cela est parfaitement vu; mais encore faut-il qu'il existe à portée de ce paysan un marché capable d'absorber tous ces produits secondaires, qui lui produisent de l'argent. Ses acheteurs ne sont pas des gens de sa classe, ce sont des gens qui ne peuvent vivre que si l'agriculture marche bien et donne de l'argent. Cette solidarité des diverses catégories rurales a été mise cruellement en évidence dans le Languedoc alors que les vignes étaient détruites par le phylloxéra (3).

Il faut encore observer ici que beaucoup de petits propriétaires, ne vendant presque pas de blé, ajoutent aux produits de leur terre des salaires gagnés dans la ferme voisine. Dans certains pays la prospérité de la culture parcellaire repose sur un mélange de produits directs et de salaires industriels; mais dans un bien plus grand nombre de localités, les journées faites au dehors mettent le paysan à même d'améliorer ou d'agrandir son domaine. Dès que les produits se vendent mal, la grande propriété resserre sa demande de travail; et elle peut le faire facilement en se bornant aux dépenses les plus indispensables de la culture annuelle (4). Quand on est entré dans cette voie, on marche, d'un bon train, vers le régime du latifundium, et ce n'est pas un avenir brillant pour un pays. Au bout de quelques années, il faudrait

---

(1) En Angleterre, c'est tout autre chose et l'agriculture est en souffrance; tout le monde signale, là-bas, l'importance de cette admirable économie de nos femmes, qui tirent parti de tout; — en Angleterre, la femme n'entend rien aux choses de la cuisine, de la laiterie, de la lingerie. M. Gladstone, il y a quelques années, revenant de France, décrivit à ses compatriotes la savante économie de nos compagnes; mais on ne peut travailler sans déroger.

(2) *Etude sur la petite propriété rurale*, p. 35.

(3) Dans le Midi, les effets de la solidarité se sont manifestés parfois à de grandes distances, parce que l'agriculture viticole ne ressemble guère à celle des pays plus fermés. La région de la Garonne qui envoyait beaucoup de produits dans les départements de l'Aude et de l'Hérault a été atteinte dans ses intérêts dès que le fléau eut ravagé ces deux départements.

(4) Ces ralentissements du travail sont plus frappants peut-être encore dans les pays viticoles, quand les vins se vendent mal.

trop de frais pour remonter le domaine et on le laisse dépérir, à moins qu'il ne survienne une période d'extraordinaire prospérité, plus ou moins passagère. Ainsi, la dépréciation du blé produit une réduction accélérée dans l'étendue des marchés de louage d'ouvrage.

Enfin, il y a un troisième ordre de considérations à faire valoir pour apprécier l'extrême solidarité des intérêts ruraux; il faut qu'il existe, dans les campagnes, une certaine somme de capital toujours disponible pour aider le paysan, lui permettre d'acheter, de construire ou de faire face à des accidents. Ce fonds de *crédit agricole*, comme le *fonds des salaires* (1), se constitue avec les profits que font la grande et la moyenne culture; non seulement il diminue quand les produits se vendent mal, mais encore, il se resserre alors par des raisons d'ordre sentimental. Il n'y a pas de crédit plus craintif que celui-là; la moindre alarme le fait disparaître comme par enchantement. Comme il n'est pas organisé du tout, que ses ressources sont petites, une très faible diminution matérielle produit un resserrement énorme. Ce n'est certainement pas le cas d'appliquer la loi de Fechner, et l'impression décroît bien plus vite que le logarithme de l'excitation! Du prêteur on tombe entre les mains de l'usurier, et on sait ce qu'est l'usure à la campagne. Telles sont les trois principales conséquences externes de la dépréciation.

Voilà, d'une manière sommaire, les cadres sur lesquels il faudrait pouvoir disposer l'étude économique du régime protectionniste. Comme le dit M. Zolla, la science ne pourrait conclure en affirmant qu'il vaut mieux ou qu'il vaut moins, *in abstracto*, que le régime libre-échangiste; mais elle fournirait, au moins, tous les éléments scientifiques permettant de comprendre les rapports. Il est clair que la solution appartient, en dernière analyse, comme toujours à la politique. Le plus fort fait ensuite la loi.

La science agronomique ainsi dirigée peut aborder deux questions d'une haute importance. Il faut se demander, tout d'abord, à quelle catégorie de citoyens la protection profite surtout, et, ensuite, quelles mesures on pourrait adopter pour améliorer le régime des blés.

Sur le premier point, on sait fort peu de chose; il n'est pas du tout

---

(1) Il est inutile d'observer ici que ce terme n'est pas employé dans le sens de la théorie de Mac-Culloch; il s'agit d'une détermination empirique de la masse des salaires employés pour la culture, masse qui se divise en deux : fonds de salaires minima, fonds d'amélioration.

évident que la grande propriété soit la plus directement intéressée, en France, du moins; mais il faut bien définir les termes : j'entends que la grande propriété peut, aujourd'hui, dans bien des régions, se passer des revenus provenant de la protection, parce qu'elle n'est plus *localisée* et qu'elle a des ressources très multiples, tandis que la propriété moyenne est plus directement en cause. Celle-ci, en effet, ne dispose pas de moyens variés pour vivre; elle n'a pas de gros capitaux industriels; elle n'a pas une large part aux bonis de la Bourse; *elle végète et elle améliore;* c'est sur ce paradoxe que vit une grande partie de l'agriculture française, qui enfouit, dans des terres peu productives, le revenu liquide des plus productives. Le *fonds des améliorations* doit être pris en très sérieuse considération, dès qu'il s'agit d'un sol comme le nôtre, conquis pied à pied, par le défrichement. J'ai déjà signalé son importance au point de vue de la prospérité des paysans; ici je signale son instabilité et sa délicatesse, au point de vue du maintien des cultures.

Il y aurait lieu d'examiner encore si la protection ne donne point, proportionnellement au revenu, un chiffre plus fort en faveur de la moyenne propriété que de la grande; c'est ce qui paraît exister pour certains pays. On ne saurait commettre une plus grande erreur que de considérer la moyenne propriété comme occupant, dans tous les genres de rapports, une position intermédiaire entre la grande et la petite.

Je dirai seulement quelques mots de la dernière question, malgré son importance. Puisque la protection en peut produire les résultats que l'on cherchait, n'y a-t-il pas quelque solution nouvelle à adopter? Il y a bien longtemps déjà que les économistes étudient le moyen de régulariser les échanges : plus les prix deviendront faibles, plus il sera nécessaire d'obtenir une grande régularité. En 1856, Michel Chevalier écrivait : « Un procédé d'ensilage économique et certain dans ses effets serait la fondation d'un crédit agricole »; et Doyère (1) montrait qu'en effet, tout dépendait de la solution d'un problème scientifique, permettant d'emmagasiner les grains dans des docks, où ils fussent en parfait état de conservation, pour les faire sortir dans les années de disette. Les quantités à manipuler ne sont pas grandes et l'opération serait très pratiquable si la science pouvait répondre aux demandes de l'économie. En 1855, des expériences furent faites par

(1) *Conservation des grains par l'ensilage.*

Doyère aux frais d'une société, dont les frères Péreire étaient les principaux actionnaires; à cette époque, les fermentations et les antiseptiques n'étaient pas aussi bien connus qu'aujourd'hui; d'ailleurs, la prospérité agricole semblait fixée d'une manière définitive et peu de gens songeaient aux crises actuelles.

M. Jaurès a eu le mérite de reprendre la question; mais il ne semble pas que son idée ait été appréciée à sa juste valeur. Il a paru étrange qu'un professeur de philosophie pût raisonner sur les grains. On avait l'exemple de M. Burdeau, qui avait si mal raisonné sur la Banque de France, plaidé le pour et le contre, sans jamais parvenir à persuader ses lecteurs de la sincérité et de la valeur de ses opinions. Ce déplorable précédent a indisposé certainement beaucoup de techniciens. Cependant, c'est de ce côté qu'il faut diriger les recherches.

Il ressort parfaitement du livre de M. Zolla que le régime protecteur, en matière de blé, n'est qu'un expédient grossier, mal adapté aux circonstances pratiques. D'autre part, l'examen le plus superficiel des mouvements commerciaux montre que le retrait et l'apport de quantités assez minimes de grains pourraient dominer tout le marché. La thèse de M. Jaurès doit être étudiée avec le plus grand soin; mais je ne le ferai pas ici, parce que M. Zolla n'en a point parlé.

(*A suivre*). F.

Étude locale sur la forme primitive de la Corporation au Moyen-Age

(Suite et fin) (*).

IV

Le vieux régime des Métiers commença à se modifier, à Perpignan, au courant du xiv[e] siècle. Il ne disparut pas alors tué par des institutions opposées, venues de l'extérieur (1), ou créées de toutes pièces d'après un idéal préconçu; mais le système primitif, mal en harmonie avec les besoins des temps nouveaux, se trouva dans un milieu qui le transforma complètement. Les offices archaïques donnèrent naissance à d'autres groupes, les uns dirigeants et formés sur le modèle des *corps constitués*, les autres dirigés et tendant à se confondre avec le type classique de la *corporation d'arts et métiers;* et, en même temps, l'association professionnelle perdit le rôle fondamental qu'elle avait joué jusque-là dans l'administration de la commune. Tels sont les faits qui caractérisent l'évolution des Métiers qui était achevée en Rousillon vers la fin du xv[e] siècle. On peut lui assigner pour causes principales, d'abord les événements politiques, ensuite la lutte des classes amenée par les nécessités économiques.

Les derniers rois de Majorque vécurent en mauvaise intelligence avec leur bonne ville de Perpignan. Don Sanche se plaisait à la taqui-

---

(*) Voir le numéro de décembre 1895.

(1) Les institutions importées de l'étranger eurent une certaine influence sur le régime municipal de Perpignan. Le préambule des règlements de 1402 et de 1499 (*Arch. comm. de Perpignan,* AA. 2, f° 316 et AA. 3, f° 529) témoigne du désir d'imiter les constitutions communales de Barcelone, Gérone et autres villes de la Catalogne espagnole. Mais en matière d'organisation du travail je n'ai relevé aucune trace d'imitation étrangère.

ner par des règlements bureaucratiques, tracassiers, d'une minutie singulière (2), qu'il révoquait ensuite par testament (3). Son successeur, Jaume II, dut se faire reconnaître par la force en Roussillon; et dans ces révoltes locales contre le roi, les gens des offices mécaniques paraissent avoir continuellement formé le gros des émeutiers. Les conjurés de 1342, à la tête de la dernière de ces insurrections, étaient des chefs de *menestrals*, un épicier, un charpentier et un tanneur (4). Il est assez difficile de discerner les motifs de cette opposition. Les historiens du pays supposent que le peuple fut entraîné, sans y avoir aucun intérêt réel, à suivre le parti des seigneurs roussillonnais en rébellion contre le roi (5). Je n'ai pu vérifier cette assertion ; mais elle n'est pas invraisemblable; et ce rôle de dupe a été assez souvent joué par les travailleurs pour que l'hypothèse soit admissible.

En tout cas l'amoindrissement du caractère démocratique de la constitution municipale à Perpignan et la réforme des Métiers en vue de leur enlever l'influence politique furent, comme on le verra, une des idées dirigeantes de la politique royale.

Une autre série de faits, étrangers comme les précédents au mouvement économique, dérangea aussi le cours normal des anciennes institutions professionnelles. En Catalogne, parmi des populations très vindicatives, les questions de personnes ont toujours exercé une action

(2) Règlements sur la manière de porter le deuil, sur la toilette des femmes, les noces et festins, les mutations de biens, les funérailles, les apothicaires. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 2, f[os] 97 v°, 120 v°, 183).

(3) *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 2, f° 186 v°. Acte du 29 août 1324. — Notez encore que ce fut Sanche, qui par son mandement, du 5 mai 1315, remet en vigueur l'ordonnance de Jacques I[er] qui confiait au roi ou à son représentant en Roussillon la nomination des 12 conseillers de la ville de Perpignan. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 2, f° 100 v°).

(4) *Arch. dép. des Pyrénées-Orientales*, B. 97. — *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 4, f° 25 v°). Ordre d'élever une chapelle sur le *puig* de Malloles, en l'honneur, de Pierre Ribera, Pierre Arnau, apothicaires, et un autre Pierre Arnau, suppliciés en ce lieu par ordre du roi de Majorque.

(5) Gazanyola. *Histoire du Roussillon*, Perpignan 1857, 8° p. 207. Sur l'émeute de 1342, voyez un acte du 17 décembre de cette année (*Arch. comm.*, AA. 2, f° 175).

(6) *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 396 v°, acte du 13 mai 1418, parlant des prohoms et vieux bourgeois qui se trouvent dans chacune des deux factions qui divisent la ville.

considérable. Ces jalousies stupides et ces vanités froissées amenèrent au xv[e] siècle, à Perpignan, la formation de deux partis rivaux, recrutés indistinctement dans toutes les classes sociales, et où chacun entrait parce qu'il avait ses ennemis dans l'autre parti. Chaque coterie eut dès lors pour unique programme de nuire systématiquement à l'autre coterie et d'employer contre elle le pouvoir municipal. Dans ces conditions on en vient facilement à la mauvaise guerre; le manque de délicatesse morale des gens de cette époque aggrava les procédés. La calomnie et les plus méchantes manœuvres furent utilisées. On vit au moment des élections susciter à la légère des procès criminels contre les candidats dangereux; d'autres furent subitement poursuivis pour dettes au moment où ils se mettaient sur les rangs. Le bannissement, la prison, la mise à l'index servirent d'instruments à chaque parti; il y eut même des guet-apens organisés, des rixes provoquées par les bravi, ou *valedors* des deux factions; et l'assassinat du bourgeois Guillem Amarell, « mort per la deffensio de la vila », resté célèbre dans l'histoire du pays et que ses amis vengèrent atrocement, n'est qu'un épisode de ces haines électorales (7). Les offices se discréditèrent et préparèrent la ruine de leurs pouvoirs en prenant position dans ces conflits, au gré des passions de leurs chefs (8).

A ces causes accidentelles, dues à l'ambition du prince et aux caprices des factions, l'incessante transformation des intérêts ajouta d'autres éléments de désagrégation, moins apparents, mais plus actifs et intimement liés à l'ancien système de la corporation. Dans l'antique hiérarchie des habitants de Perpignan, basée sur la dignité de leur profession, les divisions sociales représentaient seulement la répartition des forces communes en vue d'un but commun. Aucun texte, aucune supposition ne permet d'y voir des partis en compétition. Alors, la lutte pour la vie n'opposait pas entre elles les trois Mains de la commune : elle se livrait ailleurs, limitée entre toute la popula-

---

(7) Sur ces mœurs politiques, voir principalement la pièce du 27 mars 1437. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 453 v°), qui fut provoquée par l'assassinat de Guillem Amarell. Elle ne laisse aucun doute sur les procédés mis en œuvre pour empêcher les élections et sur la connivence prêtée par la police à ces manœuvres.

(8) « Alguns caps de mesters, sots color de lurs privilegis se volen efforçar de interrompre e desviar la dita concordia », dit une lettre royale du 13 mai 1418 (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 396 v° et 402 v°).

tion urbaine d'une part et les seigneurs et gens d'église de l'autre. Propriétaires, marchands et travailleurs, depuis le plus gros bourgeois jusqu'au dernier des *menestrals*, tous avaient eu le même besoin, celui de s'affranchir des prélèvements opérés sur la richesse par la classe des nobles et celle des prêtres. Le préambule des chartes municipales n'exprimait pas une fiction administrative, en débutant invariablement par cette phrase : « Com la dita vila es poblada de tres condicions de personas, les quals fan universitat ». La commune, l'*universitat*, existait réellement. Tous les habitants s'étaient sentis solidaires, en achetant, aux premiers temps, du roi-seigneur les privilèges de la *ma armada* (9) et de la juridiction de l'*Horta* (10), en se débarrassant des péages ennemis du commerce (11), en se rédimant des droits barbares de *cugucia*, d'*exorquia*, d'*intestia* (12). Les pilleries de la *malagent* féodale, les leudes arbitraires des seigneurs de Canet, Vernet, de Tatxo, de Saint-Féliu avaient (13) gêné tous les citadins également. Tous aussi avaient trouvé leur avantage à exclure les nobles de leurs affaires (14), à ne plus payer les dîmes et prémices dues au clergé (15), à s'exonérer des prétentions de l'évêque à se faire une source de revenus des mariages et des enterrements et à s'approprier la dépouille des morts (16).

Mais, au xve siècle, la commune n'avait plus de franchises à obtenir. Elle ne pouvait plus rien demander au roi, à moins d'ambitionner

---

(9) Charte de Pierre II, d'Aragon, du 23 février 1197, citée plus haut.

(10) Confirmation de ce privilège par Pierre IV, d'Aragon, du 30 octobre 1344 (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 1, f° 25).

(11) Exception des leudes royales, en faveur des habitants de Perpignan à Collioure en 1315, à Majorque en 1317, et d'une façon générale en 1344. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 2, f°s 100, 108 v° et 193).

(12) *Les Coutumes de Perpignan, op. cit.*

(13) Rachat ou abolition de la leude de Canet, en 1260; de Saint-Feliu, en 1302; de Vernet, en 1305; de Tatxo, en 1310. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 2, f°s 29 v°, 168 v°, 95 et 97). Voyez aussi l'abolition de la banalité des jours qui appartenait à l'ordre du Temple. (*Ibid.*, f° 46.)

(14) Malgré cette exclusion les nobles devaient payer toutes les impositions communales, et cela dès 1274 (*Arch. comm.* AA. 2, f° 30).

(15) *Les Coutumes de Perpignan, op. cit.* Leurs dispositions sur ce point furent confirmées en 1323. (*Arch. comm.*, AA. 1, f° 132) et en 1448. (*Ibid.*, AA. 3, f° 467).

(16) Rachat de ces droits en 1267. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 2, f° 41).

les prérogatives mêmes du souverain et de tendre à devenir, comme Barcelone, une façon de république. Dans la direction de l'affranchissement, le cycle de son évolution était fermé. Le clergé, puissant sur les âmes seulement, vivait relégué dans les cérémonies du culte, sans influence politique et sociale. Les paroissiens administraient sans contrôle les fabriques et les hôpitaux. Les consuls faisaient sonner les cloches, ordonnaient les processions, réglementaient les pompes funèbres, et sans l'intervention de l'évêque nommaient les maîtres de grammaire, les instituteurs du temps (18). Ce n'étaient plus les bourgades voisines, ni les barons campagnards qui malmenaient les gens de la ville; au contraire, l'état d'infériorité des seigneurs haut-justiciers et des villages était sensible vis-à-vis des bourgeois de Perpignan. Un des plus gros seigneurs roussillonnais, Bérenger d'Oms, allié à toute la noblesse du pays, très bien d'ailleurs à la cour royale, était forcé d'avouer, en 1400, qu'il n'osait plus entrer à Perpignan (19). Même sur ses terres il ne pouvait se faire respecter, et pour sauver de la destruction son château de Montesquiu, une massive forteresse dont les restes semblent encore redoutables, il essaya en vain de le mettre sous la protection du roi d'Aragon, Alphonse V (20). En 1435, l'arrogance des Perpignanais envers les nobles devint telle que tous les chevaliers et gentilshommes de la province formèrent entre eux une ligue pour leur tenir tête. La ville ne s'en émut pas. Elle résista, bannit les ligueurs de son territoire, punit leurs partisans et obtint du roi d'intervenir en sa faveur (21).

---

(17) *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 2, f°s 45, 61 et 154 v° sur l'administration des hôpitaux; — BB. 7, sur l'administration des fabriques.

(18) *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 2, f° 316 v° : Réglement municipal du 23 août 1402 : il y est dit que le salaire des maîtres d'école et leur nomination concernent le conseil général de la ville.

(19) *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 387. Bérenger d'Oms finit par avoir complètement le dessous dans cette affaire, à la suite de la sentence arbitrale rendue par le Roi entre lui et la ville de Perpignan, en 1402. Auparavant, Arnaud d'Oms, père de Bérenger, avait fait assassiner en plein jour trois habitants de la ville et les Perpignanais avaient ravagé ses terres.

(20) Expédition de la *mà armada* contre le lieu et château de Montesquiu en 1414. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 371).

(21) *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 441 : privilège du 17 janvier 1436.

Ainsi avaient obtenu satisfaction tous les besoins en vue desquels la vieille commune s'était constituée et avait travaillé et combattu. Mais au prix de ces luttes et de ces travaux, des privilèges, des pouvoirs et des richesses s'étaient créés. Le moment ne tarda pas à arriver où il fut question pour les diverses classes urbaines de se faire entre elles la concurrence, et de répartir, ou plutôt d'accaparer à leur profit, ces privilèges, ces pouvoirs, ces richesses. La fortune ne s'était d'ailleurs pas accumulée sans se concentrer aux mains d'une espèce de gens. Certains métiers, comme ceux des tisserands, des teinturiers, des pareurs, avaient cessé d'être à la fois producteurs et vendeurs, comme le restaient les professions sans caractère industriel, tels que les épiciers, les charpentiers, les forgerons, les bouchers. La fabrication des draps se faisait en réalité par les marchands, ou *mercaders*, pour lesquels d'autres artisans travaillaient à la tâche ou à façon des matières premières, qui ne leur appartenaient pas. Le maître, *le seigneur* du drap, comme l'on disait, n'était plus celui qui l'avait fait, mais bien celui qui l'avait fait faire (22). Le système de production capitaliste s'organisait. Il y a un trait caractéristique de ce changement capital, opéré sous le voile des institutions officielles : c'est l'autorisation donnée en 1449 aux ouvriers en lainage de prendre pour chefs de leur corporation, au lieu de leurs camarades, des marchands de draps, c'est-à-dire leurs véritables patrons (23).

Ces tendances nouvelles apparurent au milieu du XIVe siècle. Pour la première fois, on vit en 1346, une partie des habitants prétendre se réserver le pouvoir politique et le droit exclusif de nommer les consuls et les conseillers de la ville. Jusque-là, dans les différends suscités par

---

(22) *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 398 : criées du 23 juin 1417. — *Ibid.*, BB. 7, f° 261 ; ordonnance des consuls sur la fabrication des praps, du 2 avril 1433, et BB. 7, f° 280 : autre ordonnance des mêmes, du 9 janvier 1439. On y voit que les pièćces d'étoffe devaient porter non la marque du tisserand, mais celle du *Seigneur du drap*, du marchand pour qui le tisserand travaillait.

(23) *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 469. Constitution communale de 1449, art. 23 : « Item si per lo consell del offici de perayres sera elegit algun, en la forma demont dita, en sobreposat del dit offici, dels mercaders descrits e continuats en lodit libre de matricules per consellers de la dita ma mitjana, aquell tal finit lo temps de son offici de sobreposat romangua e sia en la dita descripcio, etc. »

les élections en 1277 et encore en 1315, le désaccord avait seulement existé entre le roi et la communauté d'habitants (24). L'antagonisme s'était manifesté d'abord, pour l'autonomie administrative, entre le prince et la communauté d'habitants; quand il disparait, on le retrouve entre les diverses classes d'habitants, pour la prépondérance politique dans la commune. Il y eut d'un côté « les chefs de métier qui prétendaient représenter le peuple ou la commune » et de l'autre une aristocratie arrivée au pouvoir, qui cherchait en se fondant sur les faits accomplis à se perpétuer dans les fonctions consulaires (25). Les offices, déjà suspects au pouvoir royal, engagés dans des querelles de particuliers, trouvèrent là une cause nouvelle de désorganisation.

Sa prospérité et ses privilèges ont mis Perpignan bien au-dessus de tout le reste du Roussillon; ses habitants n'ont plus à se défendre contre leurs voisins de Collioure, Thuir ou Puycerda, ou contre la noblesse des campagnes; mais dans la ville même s'est créée une nouvelle noblesse, basée sur la fortune capitaliste, en opposition d'intérêts avec les offices mécaniques et contre qui la lutte sera d'autant plus difficile que l'élite des gens de métier cherchera continuellement, dans son progrès vers la richesse, à pénétrer dans la catégorie supérieure, à faire partie des mercarders, puis des bourgeois (26).

*
* *

La première atteinte à l'organisation des Métiers de Perpignan visa leur caractère démocratique. En 1315, le jour des ides de juillet, le

---

(24) L'ordonnance de 1277, mentionne seulement, d'une façon incidente, la nomination des consuls par le roi-seigneur. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 1, f° 58 v°) : « quandocumque contigerit dominum ville Perpinyani, vel in ejus absencia, bajolum dicte ville eligire quatuor consules... » Mais celle de 1315 insiste sur l'application de cette mesure qui n'avait pas été exécutée, paraît-il. (*Ibid.*, AA. 2, f° 100 v°).

(25) Constitution communale de 1346, passage cité plus haut.

(26) La tendance à chercher constamment à s'élever, à passer de la Main mineure dans la moyenne, puis de la Main moyenne dans la Main majeure est un fait frappant pour tous ceux qui ont étudié l'histoire locale de Perpignan. L'homme du Moyen-Age, sans ambition, vivant content dans l'humble place où le sort l'a fait naître, est pour ce pays de Roussillon une simple légende. Les intrigues et les querelles provoquées par l'inscription à la matricule en sont la preuve.

gouverneur, Guillaume de Canet, fit brutalement mander au bayle de Perpignan d'interdire les élections des chefs de Métiers, qu'on allait faire de la façon accoutumée. A la nomination par leurs camarades était substituée la désignation de ces chefs par leurs prédécesseurs, désignation soumise au contrôle et à l'agrément de l'autorité royale. Aucun chef ou *sobreposat* ne serait élu désormais; pour le reste, ils gardaient leurs pouvoirs, à condition de prêter serment au roi. Pour sanctionner ce coup de force, la décision du gouverneur fut enregistrée par ordre sur les livres municipaux, « ad eternam rey memoriam », mention tout à fait inusitée (27).

L'ordonnance fut éphémère cependant. A la fin du XIVe siècle, la plupart des offices « menestrals » élisaient encore leurs chefs, et tous les gens du métier, ou du moins la plupart, avaient l'habitude de prendre part au vote. On prétexta les désordres qui accompagnaient si facilement les manifestations du suffrage populaire pour abolir ce vieux droit en 1395. Cette année, le 2 juin, — c'est-à-dire à quelques jours avant les élections consulaires qui avaient lieu le 23 juin, — les consuls en exercice, pour assurer à leur faction la prépondérance aux assemblées générales de la commune, changèrent le mode d'organisation des Métiers. Chaque corporation continua à avoir deux chefs ou *sobreposats*, mais on plaça à côté d'eux un conseil composé de cinq, sept ou onze personnes, suivant l'importance du groupe corporatif. Les conseillers devaient être choisis, chaque année, par les *sobreposats* sortants de chaque métier; et ces *sobreposats* sortants, unis aux nouveaux

(27) « Idus julii, anno Domini M. CCC° quinto decimo, dominus Hugo de Tacione, miles, vicarius Rossilionis, dixit domino Petro de Mosseto, domicello, bajulo Perpiniani, quod nobilis vir dominus G. de Caneto, locumtenens illustris domini regis Majoricarum, vollebat et mandabat, ut locumtenens dicti domini regis, quod suprapositi cujuslibet ministerii ville Perpiniani, videlicet illi qui fuerint unius anni suprapositi, in fine dicti anni seu sui regiminis eligant, una cum proceribus sui Ministerii, alios homines sui Ministeii, qui sint suprapositi dicti sui Ministerii sequentis anni; et, facta electione, ducant predictos electos, qui debent esse suprapositi, ad presenciam bajuli Perpiniani, et in ejus posse jurent se fideliter habere in suo officio suprapositure per dictum annum. — Et ita voluit et mandavit dictus dominus locumtenens extunc servari et compleri in villa Perpiniani, et mandavit hic scribi ad eternam rey memoriam ». (*Arch. comm. de Perpignan*, BB. 7, f° 56). Il faut observer que cette restitution de la liberté des Métiers coïncide avec le renouvellement de l'ordre de faire nommer les consuls par le bayle.

conseillers, ainsi nommés par eux, élisaient de concert les *sobreposats* qui devaient les remplacer. Certaines corporations, pourvues de privilèges spéciaux, comme celle des pareurs, des notaires, des cordonniers, tanneurs et corroyeurs et des bouchers, conservèrent seules le droit d'élire leurs chefs; elles durent toutefois leur adjoindre un conseil. Dans quelques offices, les *sobreposats* refusèrent d'exécuter la nouvelle ordonnance, et les premiers conseillers du Métier furent nommés d'office par les consuls. Malgré ces tiraillements, la réforme s'introduisit définitivement, un peu amendée, en 1398, par un article additionnel, qui permit aux notables de chaque métier de se réunir pour délibérer sur leurs affaires les plus importantes (28).

Ces mesures, sanctionnées par une nouvelle ordonnance du 21 juin 1402 (29) — à la veille encore des élections municipales — atteignirent parfaitement leur but. Au bout de quelques années, dans certains Métiers, celui des jardiniers par exemple, personne, en dehors d'une coterie de dix-sept ou dix-huit personnes, parents ou amis et fortement ligués entre eux, ne put arriver à diriger la corporation ou à la représenter au conseil général de la ville (30). Des augmentations ou des

---

(28) « En temps passat, ço es dimecres, a dos de juny del any M. CCC° nonanta sinch, per cessar discensions e discordies qui s'seguien soving en la electio qui s'fahia cascun any de sobreposats dels officiso mesters de la vila de Perpenya, qui abans se fahia, per molts dels dits officis o mesters, per tots los singulars o la mes part de aquells, los honorables... consols haguessen ordonat, per poder à ells attribuit per special privilegi real, que tots los dits officis a mesters haguessen cert nombre de consellers, ab voler, accort e conseyl dels quals, fossen cascun any elegits los sobreposats del dits officis o mesters. (*Arch. comm. de Perpignan,* BB. 7, f° 252). La pièce du 2 juin 1395 a une telle importance pour l'histoire des Métiers que je crois bon de la publier en appendice *in-extenso.*

(29) *Arch. comm. de Perpignan,* BB. 7, f° 209 v° : « En aquell offici, lo qualt no ha cert privilegi sobre la dita electio dels sobreposats sia tinguda tots temps la forma seguent : ço es que quant se sdevendra los sobreposats d'aytal offici celebrar e fer la electio de alcun sobreposat de lur offici ab los lurs consellers o la major partida de aquells, los dits sobreposats o cascun de aquels hajen veu en la dita electio, axi com I cascu dels consellers d'aquell offici. »

(30) *Arch. comm. de Perpignan* AA. 4, f° 22 : « Com los consols sien informats que lo regiment del dit offici (*des jardiniers*) ab cauteles de alscuns sta del tot poder de XVII o XVIII persones del dit offici, lesquals se han en lo dit re-

réductions subites, dans le nombre des membres des conseils de métier, comme il s'en fit en 1404, 1421 (31) et 1424 (32) servaient encore, à l'occasion, à affermir la majorité du parti au pouvoir, et à lui donner l'influence dans les conseils corporatifs. Ainsi les jardiniers avaient quinze conseillers, on leur en donna trente, puis, se ravisant, on en ramena le nombre à quinze. Les peaussiers, faible corporation, semblaient pouvoir se contenter d'un conseil de cinq membres, deux nouveaux titulaires furent créés. Les consuls, qui les nommèrent, durent savoir choisir des partisans. Notez que le fait se passa encore à l'approche des élections, une fois le 17 juin, une autre fois le 20 de ce mois.

La date de la nomination des *sobreposats*, désignés par ces conseillers, avait varié jusqu'en 1419. Par une mesure générale, elle fut fixée alors à la fête de la Saint-Cyr, le 5 juin, de manière à précéder immédiatement l'élection des consuls qui avait lieu le 24 juin, jour de la Saint-Jean, patron de la ville. L'ordonnance, qui prescrivit cette réforme, porta de plus à deux ans la durée des pouvoirs des *sobreposats*, et ordonna leur renouvellement partiel; un seul des deux chefs de chaque métier fut désigné annuellement. On cherchait évidemment à donner plus de stabilité à la représentation des corporations (33).

Ce mode d'élection fut peut-être une des causes du mécontentement des gens de métier, que la sentence arbitrale de la reine Marie, rendue en 1449, prétendit apaiser. Le nouveau système était assez compliqué. Tous les individus de chaque office purent se faire inscrire annuellement, le 20 juin, sur un registre spécial, ou livre de la matricule, s'ils justifiaient devant une commission, composée des consuls en exercice et des anciens consuls premiers et seconds, d'une capacité suffisante.

---

giment per tal manera que james no hix de la ma de aquells o de alscuns pochs, a aquells adherents, ne los altres prohomens del dit offici poden cabar en lo regiment de aquell per esser conseller o cap del dit mester. »

(31) *Arch. comm. de Perpignan*, BB f° 245 v° : ordonnance du 20 juin 1421.

(32) *Arch. comm. de Perpignan*, BB. 7, f° 252 : ordonnance du 17 juin 1424.

(33) Constitution municipale du 30 octobre 1419. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 410 v°) : « E com los dits sobreposats hajen a esser d'açi avant consellers e sia rahonable que tots aquells, qui se han a mudar, se muden en un temps, sia ordinat que los dits sobreposats, qui cascun an yes mudaran en la ladita vila se hagen a mudar de la vespra de Sent Quirch inclusive tro a la vespra de Sent Johan de juny. »

Parmi les inscrits, le sort désignait, deux jours plus tard, le 22 juin, les conseillers élus. Ces conseillers choisissaient de suite, à leur gré, six personnes ayant au moins 30 ans, et le sort, consulté une seconde fois, indiquait parmi les six les deux *sobreposats* de la corporation (34).

Cette méthode, qui fut appliquée pendant longtemps, avait, comme celle qu'elle remplaçait, le défaut de ruiner l'esprit même d'association. Elle n'assurait plus, il est vrai, la direction des Métiers à des coteries fermées, mais elle désintéressait les ouvriers syndiqués de la marche de la collectivité. Les offices acquirent peut-être à ce régime un esprit de corps plus marqué, une discipline plus régulière ; ils y perdirent beaucoup de l'ancienne solidarité qui unissait leurs membres, désormais sans influence sur les affaires communes, sans action sur les chefs.

Cette situation, dans laquelle la masse des travailleurs ne pouvait plus prétendre à diriger ses destinées, fut encore aggravée par ce qu'on

---

(34) Constitution municipale du 18 août 1449 (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 469), *art.* 7 : « Item, en elegir o fer elections dels dits caps de mesters per intrar o per entrevenir, per consellers de ma menor en lo dit consell general e per sobreposats dels dits officis, e encara dels consellers de cascun d'aquells, sia servat en pertostemps l'orde seguent : ço es quels noms dels singulars de cascun dels officis de la vila, acostumats a entrevenir en dit consell, qui a parer dels dits consols e de tots los qui son stats e seran consols caps e segons e dels sobreposats e consellers d'aquell offici, si esser hi volran, ço es cascun per son offici tant solament, o de la major par d'aquells seran vists sufficients per esser nominats o elets en sobreposats e consellers dels dits officis. sien descrits, separadament per officis, en lo dit libre de les metricules ; e cascun any, lo XX dia del mes de juny sien regoneguts e augmentats a ordinacio dels demont dits o de la major part d'ells. E de tots los descrits e continuats sien trets per sort per los sobreposats d'aquell offici, de que s'fara eleccio, presents los dits consols e los qui seran stats consols caps e segons, si esser hi volran, tants en nombre com acostumen esser consellers en cascun dels dits officis : los quels sien consellers per hun dels dits officis. E prestat lo jurament prestar acostumat, ensemps ab los sobreposats, cascun any, lo dit XXII dia del mes de juny, tots ells, o la mes part concordes, fassen eleccio de sis dels descrits dits officis, de edat cascun de XXX anys o mes ; e feta la dita eleccio, de continent, los dits sobreposats e consellers aquells manifesten e nominen als consols en la casa del consolat. E aqui, en presencia dels dits consols, los dit sobreposats e consellers elegesquen ab sort dos dels sis ; e los dits dos, per ells elegits, sien sobreposats dels dits officis per l'any sdevenidor ».

pourrait appeler l'*amalgame des Métiers*. Pendant longtemps, ainsi qu'on l'a vu, il y avait eu autant d'offices que de genres de professions. Quelques ouvriers, exerçant des spécialités d'un débouché restreint, ou des industries récemment introduites dans le pays, étaient seuls annexés à d'autres corps d'état. En 1360, on résolut de grouper tous les métiers similaires, de façon à réduire considérablement le nombre des offices, et la mesure fut appliquée sans avoir soulevé de plaintes ni de difficultés.

L'origine de cet amalgame me paraît très difficile à établir. L'ordonnance qui le prescrivit (25 mars 1360) émane des consuls, c'est-à-dire de l'une des factions municipales, celle qui était au pouvoir à ce moment. Mais ces consuls déclarent agir sur l'ordre exprès du roi. D'autre part, le motif officiellement donné pour justifier leur décision est singulier. Le roi aurait été choqué du grand nombre de bannières que déployaient les gens de Perpignan aux jours de solennités, alors que chaque office avait la sienne; il aurait trouvé ridicule de voir tant de drapeaux et tant de chefs pour si peu d'artisans (35). J'ai peine à croire à la valeur de ces arguments. Les raisons de convenance amènent rarement des réformes de cette importance. De plus, en 1360, Perpignan était à l'apogée de sa prospérité, la population arrivait au plus grand chiffre qu'elle ait jamais atteint : il est curieux qu'on ait attendu ce moment pour remarquer qu'il y avait peu de gens dans chaque corporation. Ne craignit-on pas plutôt les masses populaires que pourraient enrégimenter cette foule d'étendards; ne crut-on pas, en réduisant les cadres, réduire les effectifs ?

Un autre mobile est facile à percevoir. Aux termes de la constitution municipale de 1346, encore en vigueur en 1360, toutes les corporations avaient le droit d'être représentées par leurs *sobreposats* à l'assemblée générale de la commune. En diminuant le nombre de ces corporations, on réduisait, dans la même proportion, l'influence de la *Main moyenne* et de la *Main mineure* dans les délibérations. Les manœuvres sourdes et le goût de la corruption étaient tellement à la mode à cette époque qu'il est légitime de supposer ici encore leur néfaste intervention.

En toute hypothèse, la tendance à amalgamer plusieurs Métiers était

---

(35) *Arh. comm. de Perpiguan,* AA 2. f° 227 : 25 mars 1360 : « Aliqui ex ipsis officiis sunt adeo numero pauciores quod defferre tot pendones vel senyerias et habere tot suprapositos cedit dicte ville magis ad dedecus quam.

antérieure à 1360. Bien auparavant certains offices s'étaient unis à d'autres. Ainsi les teinturiers formaient de longue date une union avec les pareurs ou apprêteurs de draps (36) ; et déjà en 1356 on trouve les offices primitifs répartis en 14 groupes, pour composer l'armée de la ville (37).

Ces groupes ou compagnies, créés en vue du service militaire, servirent de base à l'amalgame des Métiers. On forma, en partant des usages établis sur ce point, 15 Unions d'offices. En voici la liste à laquelle je joins la traduction des mots catalans (38).

1	*Parayres*	Pareurs ou apprêteurs de draps.
2	*Scrivans*	Notaires et greffiers.
3	*Sartres*	Tailleurs.
4	*Pellissers*	Peaussiers.
5	*Tixedors*	Tisserands.
6	*Speciayres*	Epiciers-apothicaires.
7	*Fusters*	Charpentiers-menuisiers.
8	*Sabaters*	Cordonniers.
9	*Fabres*	Ouvriers en fers, forgerons.
10	*Mercers*	Merciers.
11	*Aluders*	Maroquiniers.
12	*Tenders*	Revendeurs.
13	*Aventurers*	Charretiers.
14	*Masellers*	Bouchers.
15	*Ortolans*	Jardiniers.

Ces groupes sont placés dans l'ordre de préséance. Chacun d'eux prit dans l'usage le nom d'un des offices qui le composaient, de celui que l'opinion publique regardait comme le plus honorable. Aucune

---

(36) *Arch. comm. de Pepignan*, BB. 7, f° 125 v°.

(37) 15 novembre 1356. « Tota hora que la host de la vila de Perpenya exira.., vaja... per aquesta manera que s'segueix, escrit per orde : parayres, — sartres, — pelissers, — tixedors, — fusters, — fabres, — sabaters, — speciayres, — mercers, — aluders, — curaters, — aventurers, — maselers — ortolans ». (*Arch. comm. de Perpignan*, BB, 7, f° 114 v°.)

(38) *Arch. comm. de Perpignan*, BB. 7, 148 v° : 25 juin 1387. Il est dit dans cette pièce que cet ordre était celui dans lequel les surposés des Métiers prenaient rang aux assemblées générales de la commune. Il est a remarquer que c'est le même que celui qui est indiqué par la pièce du 2 juin 1395, publié plus haut, à l'exception des *teulers* et *payrers* qui furent unis aux *tenders*.

désignation officielle ne fut imposée; il semble qu'on n'était pas assez assuré de l'avenir des nouvelles formations ; et il arrivait souvent de distinguer un groupe tantôt par l'appellation d'un office, tantôt par celle d'un autre. Le sixième groupe était indifféremment celui des apothicaires ou celui des épiciers ; le onzième empruntait sa dénomination aussi bien aux tanneurs qu'aux maroquiniers ; le douzième, celui des charretiers, s'appelait également le groupe des hôteliers et des marchands de bêtes.

Cela vient du grand nombre d'anciens offices unis dans chaque groupe. On aura une idée de l'importance de l'amalgame opéré, par l'exemple suivant. Le dixième groupe était celui des merciers, profession bien restreinte et facile à préciser ; on ne sera pas sans étonnement en apprenant que ce groupe comprenait douze offices à savoir (40) :

1 *Mercers*	Merciers.
2 *Botiguers de canamasseria*	Marchands de chanvre.
3 *Pintors*	Peintres.
4 *Bonaters* ou *capellers*	Bonnetiers ou chapeliers.
5 *Brodadors*	Brodeurs.
6 *Cellers*	Selliers.
7 *Pentiners* » »	Fabricants de peignes pour la toilette comme pour le travail des laines.
8 *Corratgers*	Fabricants de cuirasses.
9 *Sinters*	Fabricants de ceintures.
10 *Ganters*	Gantiers.
11 *Soqners*	Galochiers.
12 *Nahipers*	Fabricants de cartes à jouer.

De même les pareurs étaient unis aux cardeurs et aux teinturiers, pour former le premier groupe ; les notaires aux huissiers et aux greffiers pour former le second ; les épiciers aux apothicaires, aux chandeliers, aux cordiers, aux ciriers, aux droguistes, aux poivriers, pour former le sixième, etc.

Une liste complète des offices entrant dans chaque groupe ne peut être établie pour le début du xve siècle ; il y aurait, d'ailleurs, peu de

(40) *Arch. comm. de Perpignan*, BB. 7, f° 369 v°.

conséquences à en tirer. Un point plus important, que les textes établissent sans obscurité, c'est que les groupes restèrent au nombre de quinze aussi longtemps que se maintint l'ancienne organisation des offices (41).

On remarquera que dans ces quinze groupes, les offices mécaniques sont presque seuls à figurer. Sauf le notariat et la pharmacie, aucun art honorable n'est représenté dans cette nomenclature. C'est qu'au moment même où les Métiers inférieurs se formaient en unions corporatives d'un nouveau genre, les gens des professions plus élevées abandonnaient également la vieille organisation de l'office, pour se réunir en associations d'un type tout différent, qui furent appelées les *Collèges à matricule*. C'étaient de vrais corps constitués, ayant un nombre de places limité, exigeant de ceux qu'ils admettaient dans leur sein les formalités de la réception et de l'approbation par tous les collègues. Le plus ancien de ces collèges paraît être celui des juristes ou gens de loi, qui fut sans doute une conséquence de la fondation de l'Université de Perpignan, créée en 1350 (42). Ils avaient un conseil de l'ordre, un chef appelé prieur (43), et prétendaient jouir des privilèges de la noblesse, en qualité de docteurs (44). Après eux, en 1388,

(41) Les modifications au nombre des *Unious* d'offices datent du XVIIe siècle seulement ; elles sont postérieures aux lettres de Philippe IV, du 14 mai 1622, qui bouleversa la part faite aux corporations dans le régime municipal. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 1, f° 355). De cette époque date la distinction officielle des gens de métiers en collèges d'*artistas* et en confréries *menestrals*. Au début du XVIIIe sivcle il y avait à Perpignan 10 collèges et 22 confréries, en tout 32 corporations.

(42) Par privilège du roi Pierre IV d'Aragon, du 20 mars 1450. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 2, f° 268).

(43) Constitution municipale du 18 août 1449. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 470.)

(44) Voyez les *Statuts de l'Université* à la Bibliothèque publique de Perpignan. Eu outre, ils étaient, au XVe siècle, absolument égalés aux bourgeois de Perpignan. Constitution municipale du 22 mai 1499 : « Los quals juristes, perque en la ciutat de Barcelona e en les altres ciutats de nostres regnes son collocats en lo stament de ciutadans e tenguts e reputats en totes coses per ciutadans, axi en la dita vila volem e ordenam que d'aqui avant sien haguts e reputas axi... per burgesos, sens altre abilitacio o matriculacio, ans *ipso facto*, volem sien haguts e reputats per burgesos ; e no res menys ordemam que los fills de juristes sieu haguts per fills de burgesos e tractats en totes coses com a fills de burgesos ». (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 529).

les marchands ou *mercaders* se constituèrent aussi en collège, et à leur tête furent placés les deux consuls de mer (45); les médecins adoptèrent le même régime avant la fin du XIVe siècle (46).

Au siècle suivant le mouvement se propagea : on vit apparaître les notaires collégiés ; les apothicaires collégiés, les merciers collégiés, firent leur apparition, ce fut au détriment des groupes d'offices. En même temps, ces groupes d'offices prenaient une nouvelle physionomie ; leur organisation se consolidait ; ils se transformaient en confréries d'arts et métiers. Le culte d'un saint patron commun, l'entretien de sa chapelle, le monopole de la fabrication de certains produits, la préséance sur les autres groupes dans les processions, les cérémonies publiques et les fêtes devenaient les principaux objectifs de l'activité de ces associations professionnelles, sur lesquelles avait reposé jadis toute la vie de la commune. De la sorte se trouvait constituée une forme nouvelle de l'organisation du travail, forme dans laquelle les classes riches étaient mises en dehors du régime corporatif, réservé exclusivement aux masses populaires. Aux Offices d'autrefois, qui avaient embrassé toute la communauté d'habitants, succédaient les Métiers où n'entraient plus que les ouvriers : ouvriers supérieurs et boutiquiers, associés en collèges à matricule, et ouvriers inférieurs groupés en confréries. Ce régime est celui de la corporation classique.

Le sujet de cet article ne comporte pas l'étude de ce type nouveau de la corporation. Il nous reste seulement à examiner comment les gens des métiers, les travailleurs des confréries, virent se transformer leur rôle politique à mesure que leur situation sociale se modifiait.

***

En 1346, au moment où la rivalité politique se manifeste pour la première fois entre l'aristocratie et les classes ouvrières de Perpignan, il est facile de préciser la part attribuée dans le gouvernement municipal à chacun de ces deux partis. Sur les douze conseillers jurés, huit devaient être pris parmi les gens de métiers, et chaque corporation avait le droit de fournir à tour de rôle un de ces huit conseillers;

---

(45) Constitution municipale du 18 août 1449 : « E. primer lo consol en cap de mar car es cap dels mercaders ». (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 472).

(46) *Arch. comm. de Perpignan*, BB. 7, f°s 152, 154, 155 : Ordonnances du 20 mai 1381, du 26 juin 1394 et du 13 août 1414.

les quatre autres étaient recrutés parmi les bourgeois et marchands. Ces bourgeois et marchands, qui composaient la Main majeure fournissaient aussi les deux premiers consuls; la Main moyenne, c'est-à-dire les offices ou arts honorables, avait le privilège de compter parmi ses membres les troisième, quatrième et cinquième consuls; la Main mineure, où se trouvaient les offices inférieurs, n'avait aucun représentant au consulat.

Ni la bourgeoisie, ni le reste de la population n'intervenaient directement dans la nomination des consuls et des conseillers. Les douze conseillers étaient renouvelés annuellement, huit jours avant la Saint-Jean, par un vote des consuls; et ces consuls appartenaient, comme on vient de le voir, à la Main majeure et à la Main mineure. Le petit peuple ne prenait donc aucune part à la création du conseil juré : les quatre ouvriers qui y entraient pouvaient être choisis contrairement aux vœux de leurs camarades.

Après avoir nommé les conseillers, le 23 juin, veille de la Saint-Jean, les consuls dont les pouvoirs expiraient le lendemain, désignaient leurs successeurs avec l'approbation du nouveau conseil et celle du roi. Ce mode d'élection écartait du consulat, comme il le faisait du conseil juré, les corporations ouvrières; mais il faut remarquer que les plus importantes d'entre elles, l'office des pareurs notamment faisaient partie de la Main moyenne et à ce titre avaient leur mot à dire dans la délégation des pouvoirs municipaux.

Les consuls et les conseillers jurés correspondaient à ce que nous appelons aujourd'hui la *municipalité*. Si les offices mécaniques en étaient presque exclus, ils prenaient leur revanche au conseil général ou assemblée de la commune, dont le rôle se rapproche de celui de nos conseils municipaux actuels, et sans lequel on ne pouvait résoudre aucune des grandes affaires locales. Tous les chefs de Métiers, en fonction au moment de la convocation faite par les hérauts du consulat, y avaient droit d'entrée et de suffrage. A la vérité ce droit leur était commun avec les *prohoms* ou notables de la classe des bourgeois et de celle des marchands; mais pour si nombreux que fussent ces *prohoms*, il est douteux qu'ils pussent l'emporter sur les *sobreposats* ou chefs des métiers avant que l'amalgame des offices eût été établi (47).

En réalité, ce régime de l'ordonnance du 16 novembre 1346 n'était pas favorable aux corporations d'ouvriers. Première trace des divi-

---

(47) Constitution communale du 16 novembre 1346, pièce citée.

sions sociales à Perpignan, il marque en même temps les progrès de l'aristocratie. Il avait été promulgué sur les instances de délégués appartenant aux classes supérieures : Bernat Oliba, docteur en droit, Joan de Alviarstz, bourgeois, et Pere Arbussol, marchand. Il était loin de donner satisfaction aux revendications populaires, et les chefs de Métiers qui venaient de soumettre la solution de leurs griefs en matière électorale à l'arbitrage des deux lieutenants du roi d'Aragon, Guillem de Pervis et Jaume de Faro, avaient sans doute espéré une issue plus favorable. Le maintien de l'ordre, le désir de la tranquillité publique semblent avoir guidé les arbitres, beaucoup plus que le souci des droits respectifs (48).

Tel qu'il était, ce règlement faisait encore belle la part des Métiers; il laissait encore reposer toute l'organisation vitale de la commune sur celle des corporations : il accentuait seulement l'infériorité des professions mécaniques. La sentence arbitrale ne fut d'ailleurs qu'une trêve, et la lutte reprit bientôt sur le terrain du conseil général.

J'ai déjà dit que l'amalgame des offices fut probablement imaginé pour restreindre l'influence des petites gens dans ces assemblées. Il est certain qu'elles étaient fort tumultueuses. Les motions qu'on y faisait entraînaient des querelles violentes, dont le dénouement avait lieu hors du consulat et amenait dans la rue des attroupements, des rixes et des meurtres. L'esprit discuteur et ombrageux des Catalans rendait difficile la tenue des conseils généraux. Les conseillers recouraient à la méthode de l'obstruction; ils arrêtaient l'examen des affaires mises en délibération par des propositions nouvelles, étrangères au débat; et l'assemblée, passionnée par ces sortes d'interpellations, se troublait, entrait dans la voie des personnalités, entamait des discussions particulières et laissait arriver le moment de sa dissolution, sans avoir fait aucun travail utile.

---

(48) *Ibid.* « Tandem interventu quarumdam bonarum personarum, bonum tranquillum et pacificum statum hujus ville zelancium, fuit ipsa questio seu contrastus ad examen seu consistorium domini gubernatoris, per viam amicabilis tractatus, deducta, et demum per honorabiles viros Guillermum de Pervis et Jacobum de Faro, ejusdem domini gubernatoris locumtenentes, habitis cum consilo dictio domini gubernatoris, venerabilibus consulibus et quibusdam capitibus Ministeriorum et probis hominibus ville prodicte diversis colloquiis et tractatibus... fuit firmatum quod circa electionem predictam sequens modus servaretur. »

C'était, dirent les consuls, la chose la plus ridicule et la plus pitoyable du monde. En se plaignant, ils surent exploiter ces abus et les exagérer. Par voie de règlement intérieur, le droit d'initiative en matière de propositions fut enlevé au conseil général : l'ordre du jour, *los punts de Concell*, comme on disait alors, fut uniquement déterminé par les consuls ; les conseillers n'eurent plus qu'à statuer. Ce fut une grave atteinte à l'influence politique des Métiers (49).

Le conflit n'en persista pas moins. Seulement il prit une forme nouvelle, extra-légale. Les *sobreposats* des Métiers durent renoncer à faire triompher leurs vues dans le corps municipal ; mais ils créèrent à côté de lui un autre pouvoir sans existence officielle, une sorte de comité des corporations qui s'agita et continua la lutte. Ces deux puissances rivales, le consulat et les chefs de Métiers, sont nettement aux prises au commencement du xve siècle. On les voit, en 1402, venir séparément demander au roi d'Aragon de réviser la constitution municipale. La commune légale délégua trois ambassadeurs, le docteur en droit Guillem Lobet et deux bourgeois, qui s'appelaient Pere Redon et Miquel Vola. Le parti démocratique était aussi représenté. Un apothicaire Jean Ferrer et un pareur de draps Guillem Vola parlèrent au roi en son nom ; Guillem de Vilanova, licencié en droit, les aidait de ses conseils.

Martin Ier essaya de résoudre la question en rapprochant la constitution de Perpignan de celle de Barcelone. L'économie de son projet fut de fondre ensemble le conseil juré et le conseil général, source de toute la querelle. La nouvelle assemblée recevait une organisation fixe et devait former un corps administratif régulier.

Ce corps était élu annuellement. Le 5 juin, jour de la Saint-Cyr, les deux premiers consuls convoquaient tous les membres de la Main majeure qu'ils jugeaient dignes de cet honneur ; avec leur concours, ils nommaient au suffrage absolu dix-huit bourgeois ou marchands comme conseillers de la Main majeure.

---

(49) « Com en los consells generals sia vist diverses vegades que per consellers, sots color de la publica utililat, eren proposats punts nous, ultra los punts que eren per los dits consols proposats », il en résultait « scandols e discordies grans per lesquals se seguien ramors e bregues e males voluntats entre los consellés del dit consell e altres fora del dit consell ;... e aixi era disolt lo consell sens conclusio alguna, que era cosa molt ridiculosa e no utill ans molt dampnosa a la cosa publica ». (*Arch. comm. de Perpignan*, BB. 7, f° 359).

De leur côté, les trois derniers consuls réunissaient les *sobreposats* ou chefs de Métiers, au nombre de trente, depuis la création des quinze groupes d'offices; et tous ensemble choisissaient, comme conseillers, à la majorité des voix, sept personnes de la Main moyenne.

Ainsi, la Main majeure faisait entrer au conseil dix-huit *prohoms*, et la Main moyenne sept autres. Les cinq consuls et les trente *sobreposats* se joignaient à eux et portaient à soixante le nombre des conseillers. Dans l'assemblée formée de la sorte, chaque classe avait une représentation numérique égale. Voici, en effet, la décomposition de l'assemblée :

Main majeure.	2 consuls (bourgeois ou marchands).		20
	18 conseillers (id.)		
Main moyenne.	3 consuls.		20
	7 conseillers.		
	2 sobreposats des *parayres*.	10 sobreposats.	
	2 sobreposats des *scrivans*.		
	2 sobreposats des *sartres*.		
	2 sobreposats des *pellissers*.		
	2 sobreposats des *tixedors*.		
Main mineure.	2 sobreposats des *speciayres*.		20
	2 sobreposats des *fusters*.		
	2 sobreposats des *sabaters*.		
	2 sobreposats des *fabres*.		
	2 sobreposats des *mercers*.		
	2 sobreposats des *aluders*.		
	2 sobreposats des *tenders*.		
	2 sobreposats des *aventurers*.		
	2 sobreposats des *masellers*.		
	2 sobreposats des *ortolans*.		

Ce conseil nommait les consuls, mais par une voie indirecte. Le roi Martin introduisit, en effet, le système du tirage au sort. Il avait lieu le 24 juin. Le conseil choisissait d'abord trois bourgeois ou marchands. Leurs noms, ostensiblement écrits sur des bouts de parchemin, étaient ensuite enfermés dans des petites capsules de cire, analogues aux *olives* dont on se sert encore pour faire tirer au sort les conscrits, et ces petites boules de cire étaient jetées dans un bassin ou urne rempli d'eau. Un enfant, n'ayant pas l'âge de raison, en prenait une, l'extrayait (c'est le mot technique d'où ces sortes de ballottages prirent le nom d'*extractions*) et la passait au *scriba* ou secrétaire de la com-

mune. Le rouleau de papier qu'il retirait de la cire donnait le nom du premier consul. Deux autres bourgeois ou marchands subissaient ensuite la même épreuve. Puis on procédait par une méthode identique à la nomination des troisième, quatrième et cinquième consuls, qui devaient appartenir aux cinq Métiers de la Main moyenne.

Ces opérations amenaient, chaque année, la création du consulat et du conseil général. On les complétait par la nomination des douze *tractadors* ou membres du conseil secret, émanation du conseil général, nommés par lui, à raison de quatre membres dans chaque Main de ce conseil général (50).

Cette constitution, promulguée le 23 août 1402, a une importance capitale. D'une part, elle rompt complètement avec le passé; de l'autre, elle est la source directe de toutes les variations que subit, jusqu'à la Révolution, le régime municipal de Perpignan. Désormais, les Métiers ne sont plus, au point de vue communal, qu'un organe administratif. Sans doute, ils ont la majorité numérique au conseil, puisque quarante places sur soixante leur appartiennent; mais le conseil forme une unité, où disparaît la personnalité des métiers et des classes. Les consuls ne sont plus les représentants d'aucune des Mains de la ville. Le hasard et un scrutin, qui mêle les votes des savetiers à ceux des bourgeois, ont décidé leur nomination. Arrivés au pouvoir, ils devaient gouverner d'après leurs instincts et leurs penchants d'origine, non d'après les vœux de leurs commettants, qu'ils ne connaissaient même pas. Dans ces conditions, la lutte entre l'aristocratie et le parti populaire pouvait continuer et empirer.

Elle sembla pourtant se calmer d'abord. Les réformes de 1402 furent confirmées en 1404 comme un gage durable de la prospérité publique (51). L'espérance fut vite déçue. Les chefs des Métiers inférieurs reprirent leur campagne. Perpétuant leur autorité occulte vis-à-vis de celle du consulat, ils tinrent de nouveau entre eux de petits conciliabules, et provoquèrent des réunions bruyantes des gens de leur état.

(50) Constitution municipale du 23 août 1402. (*Arch. comm. de Perpignan*, f° 316 v°).

(51) *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 2, f° 324, 26 mai 1404 : Le roi rappelle « quanta commoda et alia notorie directiva rey publice ville Perpiniani ex privilegio subscripto proveniunt ». — Par une autre lettre du 26 mars 1405, le roi confirma la constitution de 1346, en ce qui concernait la division de la population en trois *mains*. (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 2, f° 342).

Le pouvoir royal recourut à la répression; les *sobreposats* des jardiniers, plus brouillons que les autres, furent arrêtés et punis (52). Le droit de réunion fut supprimé, à moins d'une autorisation préalable; et pour la rendre plus difficile, le roi se réserva à lui seul de la donner (53). Comme il se passe à l'ordinaire, ces mesures d'ordre réussirent à exaspérer les esprits. En 1409, les gens de Métiers firent des manifestations publiques (54). En 1411, lors de l'interrègne causé par la mort de Martin I[er], le gouverneur du Roussillon eut à craindre des troubles sérieux. Il dut suspendre le mode régulier d'élections et remettre pour un an tous les pouvoirs municipaux entre les mains de la bourgeoisie (55).

Le parti aristocratique allait peut-être l'emporter. Les rivalités qui éclatèrent entre ses membres vinrent faire diversion. Deux partis s'étaient créés parmi les bourgeois et les marchands, suscités par des querelles personnelles, ne se rattachant à aucun mouvement politique ou social, et tels qu'il s'en forme encore de nos jours dans les villages de la Catalogne (56). Les pires désordres se produisirent. Alphonse V,

---

(52) *Arch, comm. de Perpignan,* AA. 4 f° 227 : 4 juillet 1404 : « Percepto expositione querula consulum dicte ville quod quidam consiliarii antiqui ac suprapositi ortolanorum... fecerunt et attentarunt illicite et inhoneste aliqua conventicula sive gnabelles ». Sur le caractère tumultueux de ces assemblées, voyez une pièce du 21 octobre 1429. (*Ibid.*, BB. 7, 257 v°).

(53) *Arch. comm. de Perpignan,* AA, 3, f° : Lettre de Martin, roi d'Aragon, du 6 septembre 1409 : « per quam salubre concilium assumatis quod impetrare volentes amodo similes licencias (autorisations de réunions publiques) pena debita per eorum officiales ordinarios ville castigari et comprimi faciatis, cum tales concedere licencias... ad nos tantum pertinere dinoscitur ».

(54) *Ibid.*

(55) *Arch. comm. de Perpignan,* AA. 2, f° 367. Le gouverneur Raymond de Çagarriga était d'avis que c'est seulement dans la Main majeure que l'on peut trouver des « persone prudentes, magni consilii, preheminencie et status, fidelis conversacionis, vite laudabilis et honestatis peroptime, timentes Deum pre omnibus et diligentes honorem domini regis ac minime cupidi substancie aliene seu bonorum et rerum populi prenarrati usurpatores et invidi ».

(56) Dans beaucoup de villages des Pyrénées Orientales, les partis politiques n'ont d'autres bases que ces rivalités personnelles. Les mots de républicains ou de conservateurs ne servent en général, qu'à déguiser des ini-

ne sachant comment y remédier et voulant à tout prix « arracher cette pernicieuse et inféconde racine de discorde », imagina de constituer un pouvoir municipal de concentration (57). Il décida d'accorder à chaque parti la moitié des places de la ville. Sur 60 conseillers généraux, trente appartiendraient à une fraction, et trente à l'autre. Sur cinq consuls, elles en auraient alternativement deux et trois. Les douze conseillers du conseil secret devraient de même être six contre six (58).

Beaucoup de Métiers se plièrent mal à cette exigence. Leurs conseillers, dévoués à une faction, voulaient choisir les *sobreposats* parmi leurs amis. Ils prétextaient une lettre royale du 29 mai 1417 (59) pour nommer les *caps de mesters* sans tenir compte de la concentration. Les tisserands se signalèrent dans cette résistance, et leur rébellion trouva des imitateurs (60); mais la force intervint, et, le 19 mai 1418, le

---

mitiés locales, provoquées, en général, par des froissements de vanité. Les fêtes et surtout les danses publiques ont coutume d'allumer et d'entretenir ces sortes de querelles. Une petite commune de l'arrondissement de Perpignan, Sainte-Marie-la-Mer, a ainsi sa population partagée en deux camps hostiles; je la cite entre beaucoup d'autres parce que les adversaires, en présence, ont eu le bon esprit de ne pas s'affubler de noms politiques, et y portent de simples sobriquets, empruntés à l'origine de la dispute : *Galdricayres* et *Cadirayres*. En temps de troubles publics, ces divisions amènent de lâches vengeances. Lors du coup d'État de 1852, beaucoup de déportations n'eurent pas d'autres motifs que les rancunes des maires, et leur contrecoup se fit sentir en 1870, à la proclamation de la République. Il est curieux de noter que cet état d'esprit des populations catalanes n'a pas varié depuis le XIV[e] siècle. Il existe encore à ce sujet (*Arch. dép. des Pyr. Orientales*, B. 170) une enquête fort intéressante sur les troubles survenus à Argelès (arr. de Céret), au sujet des danses publiques, en 1398.

(57) *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 376 : 24 novembre 1417; « cordi gerimus quod infructuosa et perniciosa radix divisionis, subsituta per quosdam in regimine ville Perpiniani, totaliter abscidatur ».

(58) *Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 403 : 18 février 1418. Mandement d'Alphonse V, au gouverneur, et la pièce ci-dessus du 24 novembre 1417.

(59) *Arch. comm, de Perpignan*, AA. 3, f° 376. Mandement d'Alphonse V aux consuls.

(60) Mandement, cité, du 24 novembre 1417 : « Aliqui regiminis dicte ville, pocius avidi (discordie) quam quietis allegarunt quod per litteram preinsertam capitibus officiorum dicte ville plena erat et libera atributa facultas

« peuple de Perpignan » dut faire sa soumission au roi et adhérer aux termes d'un compromis passé quelques jours aupatavant entre les deux factions de la bourgeoisie. Cet acte confirmait le partage des pouvoirs municipaux entre les factions rivales (61).

La corporation, de ce fait, perdait encore de son rôle dans le jeu véritable de l'administration communale. Le choix des *sobreposats* était singulièrement restreint, puisqu'il se subordonnait à leurs opinions personnelles. La politique, dans le plus mauvais sens du mot, achevait de ruiner l'ancien système des offices.

Au milieu de ces désordres, trois réformes successives furent apportées au régime municipal, le 16 octobre 1417 (62), le 30 octobre 1419 (63), et le 12 juin 1431 (64). Elles ne modifièrent que des points de détail. Un seul est à retenir : c'est l'article de l'ordonnance de 1419, qui prescrit que les sept conseillers élus par les trente *sobreposats* et les trois derniers consuls, ou consuls mineurs, seront choisis, à l'avenir, non plus dans les cinq offices de la Main moyenne, mais dans tous les offices, à tour de rôle.

Ces longues luttes prirent fin en 1449. La sentence arbitrale que la reine Marie prononça le 18 août de cette année compléta l'œuvre commencée en 1402 (65) : elle donna à Perpignan la nouvelle organisation

---

eligendi... et officium textorum dicte ville, contra mentem et seriem nostrarum ordinacionum pretactarum... ad electionem minus devitam (*sic*)... processerunt ». Voyez aussi les lettres patententes d'Alphonse V, du 13 mai 1418 : « Alguns caps de mestors, sots colors de lurs privilegi se volen effor çar interrompre e desviar la dita concordia » (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 396 v°).

(61) Même pièce et Mandement d'Alphonse V, du 19 mai 1418 (*Arch. comm. de Perpignan*, AA, 3, f° 402, v°).

(62) Constitution municipale du 16 octobre 1417 (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 391). Cette pièce suspendit pour 10 ans, le tirage au sort des consuls.

(63) Constitution municipale, du 30 octobre 1419 (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 410 v°).

(64) Constitution municipale du 12 juin 1431 (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 435). On y retrouve le germe d'une partie des dispositions de la constitution de 1449.

(65) Constitution municipale du 18 août 1449 (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 469). Cette constition fut complétée au point de vue des détails de la création des membres du corps municipal, par la constitution du 22 mai 1499 (*Ibid.*, AA. 3, f° 529), mais sans que l'esprit en fût modifié.

qui régit la commune pendant la Renaissance et sous l'ancienne monarchie.

Des trois mains de l'époque des métiers, une seule, la Main mineure conservait trace du vieux régime corporatif. Les deux autres n'étaient plus que des corps privilégiés. La Main majeure ne comprenait plus que les bourgeois, la Main moyenne que les marchands. Les quinze groupes d'offices étaient rejetés dans la Main mineure. Tous les bourgeois étaient de droit conseillers de la ville; tous les marchands avaient aussi le privilège d'entrer au conseil, à concurrence du nombre des bourgeois. Tout le reste de la population n'avait pour représentants que les trente chefs de Métiers. Des cinq consuls, les deux premiers étaient bourgeois; le troisième et le quatrième, marchands; le cinquième, seul, pouvait être pris dans les rangs des offices.

Ces modifications enlevaient tout caractère démocratique aux institutions municipales de Perpignan. Le pouvoir passait bien effectivement aux mains d'une oligarchie : bourgeois et marchands allaient être seuls, pendant trois siècles, à régler les affaires de la commune. Mais une réforme plus considérable s'alliait à cette perte de la liberté politique que subissaient les classes inférieures. Elle consistait à éloigner en fait toute la population du gouvernement direct de ses intérêts, à la rendre étrangère à la nomination de tels ou tels chefs municipaux. Désormais, les conseils ne tenaient plus leurs pouvoirs de personne; ils les devaient au sort. Ce n'était pas seulement la liberté démocratique qui disparaissait; c'était toute la liberté qu'on sacrifiait pour satisfaire l'égalité (66).

Ce résultat — but de tous les efforts, puisqu'il ne s'agissait au fond que de mettre en paix des envieux — était pratiquement atteint grâce au nouveau système électoral qu'on adoptait. Il présentait une particularité singulière : le vote ne désignait plus les *élus*, il désignait les *éligibles*. Le suffrage des gens de chaque Main, marchands, bourgeois ou hommes de métiers, avait pour unique fin d'admettre ou de repousser les jeunes ou les parvenus qui se croyaient en droit de péné-

---

(66) La constitution municipale du 22 mai 1499 contient, sur ce sujet du pouvoir consulaire, une remarque qui montre bien que les consuls n'étaient plus les représentants de la population. Qu'est-ce, après tout, y dit-on, que ces fonctions de consuls, il n'y a pas lieu d'en être si fiers : on les obtenait autrefois par faveur, maintenant par le sort : « Aconsegnintse lo offici de consolat per *amistat o sort* » (article 14).

trer dans leurs rangs. C'était une *habilitation*, un *dignus es intrare*, une véritable réception dans les corps fermés de la ville. Une fois agrégés à ces corps, anciens et nouveaux venus, tous étaient égaux, sans aucun droit sur leurs pairs, sans le droit surtout de leur imposer des chefs, en vertu de la loi du nombre. Le hasard seul indiquait, parmi les admis, ceux qui jouiraient, pour un an, des prérogatives de l'autorité. On veillait soigneusement à empêcher les mêmes admis de reparaître trop souvent. Ces admis s'appelaient les *matriculés*.

Les élections avaient lieu à un degré pour les hautes classes, à deux degrés pour les basses classes. Par le vote au premier degré, on nommait les *matriculés* des bourgeois, des marchands, des juristes et de chacun des quinze groupes de Métiers de la ville. Le vote au second degré faisait connaître les *matriculés* de la Main mineure qui étaient habiles à devenir chefs des Métiers. Un tirage au sort assez compliqué désignait ensuite, dans la proportion que j'ai indiquée plus haut, les consuls, les conseillers et les chefs de Métiers. Des élections analogues, suivies d'une consultation du sort, donnaient les listes des admissibles à tous les emplois de la ville, trésorier, assesseur, ambassadeurs, clavaires, aumônier, hospitalier; jusqu'aux plus petites charges, le même système était appliqué.

C'est là une conception sociale qui ne manque pas d'originalité. Elle n'assurait ni le mérite des élus, ni la bonne administration; mais elle ruinait par leur base les ambitions politiques, et elle était de nature à avoir une grande influence sur les mœurs publiques. Sa mise en pratique séculaire contribua à donner à Perpignan et aux villes du Roussillon, qui se modelèrent sur leur capitale, un cachet particulier; elle entra pour beaucoup dans la formation de la catégorie curieuse des *bourgeois nobles* Perpignanais, classe sociale qui présente, avec des traits fort accusés, le type du *corps constitué*. Quoi qu'il en soit, cette constitution marquait le début d'une ère nouvelle, et sa mise en application suffit pour dater définitivement la disparition et du régime communal et des Métiers primitifs.

FLORENT SERRURIER.

APPENDICE

(voir note 28.)

Ordinatio en qual manera se deven eligir los sobrepausats dels mesters de la vila.

Dimecres, a II de juny de l'any M. CCC. XCV.

Com d'alcuns temps passats ança, quescun any, haja hom vist que en

elegir caps de mester e sobrepausats de molts dels mesters de la vila de Perpenya entrevenien discensions e discordies, en destrich de la cosa publica de la dita vila, perço, l'onrat En Miquel Vola, burges, balle de la dita vila, els honrats 'N Ermengau Grimau, En Johan Fabre, En Pere Andreu, En Jacme Isern e En Johan Tallant, consols l'any present de la dita vila, volens provehir e donar remey a les coses dessusdites, ordonen, per lo poder quen'han ab privilegi del senyor rey, e per ordinacio perpetua stablexen e volen que sia observat axi quant davall es contengut.

Primerament, quels sobrepausats e prohomens del master dels parayres de la dita vila, tots anys, elegeschen e fassen lurs sobrepausats del dit master en la manera e forma que han per privilegi del senyor rey, e han be acostumat.

E semblantment los rectors e prohomens del offici de notaris de la dita vila, tots anys, elegeschen e fassen lurs rectors del dit offici en la manera e forma que han per privilegi del senyor rey, e han be acostumat.

Mas quels sobrepausats del master de tixedors de la dita vila, com volran elegir e fer lurs sobrepausats del dit master per l'any venidor, elegeschen primerament e hajen ab si en la dita electio fahedora dels dits sobrepausats onze prohomens del dit lur mester en consellers, ab acord voler e consell dels ditz onze prohomens o de la major part de aquells, elegeschen e facen l'any present altres sobrepausats del dit master per l'any venidor.

Item, los sobrepausats del mester dels speciayres de la dita vila, com volran élegir e fer altres saubrepausats del dit lur master l'any vinent, elegeschen primerament pringuen e hajen ab si en la dita electio fahedora dels dits sobrepausats, cinch pro homens del dit master en consellers lurs, ab acord voler e consill etc...

Item, los sobrepausats del master dels sartres de la dit a vila, per semblant manera, pringuen e hajen ab si non prohomens del dit lur master, en consellers lurs, ab voler acord e consell etc...

Item, los sobrepausats del master dels pellicers de la dita vila pringuen e hajen ab si cinch prohomens del dit lur master, en consellers lurs, ab acord etc...

Item, los sobrepausats del master dels fusters pringuen e hajen ab si, per consellers lurs, onze prohomens del dit lur master, ab acord etc...

Item, los sobrepausats dels tenders pringuen e hajen ab si cinch prohomens del dit lur master, en consellers lurs, ab acord etc...

Item, los sobrepausats del master dels fabres fassen lurs caps de mester en la manera e forma que han per privilegi del senyor rey e han be acostumat.

Item, los sobrepausats dels masters de sabaters, de sahonadors e de blanquers fassen lurs sobrepausats en la manera e forma que han per sentencia donada per governador e consols, pero quels consellers lurs, qui seran elegits en I any, no puxen esser consellers l'any seguent.

Item, sobrepausats del mester dels aluders pringnen e hajen ab si cinch prohomens del dit lur mester, en consellers lurs, abacord etc...

Item los sobrepausats dels mercers pringuen e hajen ab si V prohomens per consellers lurs, ab acord etc...

Item, los sobrepausats dels masters hostalers e aventurers pringuen e hajen ab si, cinch prohomens dels lurs masters, en concellers, ab acord etc...

Item, los sobrepausats dels peyrers e teulers pringuen e hajen ab si, cinch consellers dels lurs masters en consellers, ab voler, acord etc...

Item, los quels sobrepausats del masters dels masellers pringuen e hajen ab si set prohomens del lur mester, en consellers, ab acord etc...

Item, quels sobrepausats del mester dels ortolans de la dita vila pringuen e hajen ab si XV prohomens del dit lur mester, sossaber VI de la parroquia de Sent-Jacme e quatre de la parroquia de la Rial e V de la parroqia de Sent-Matheu, ab acord etc....

Item, que en los altres anys venidors, ço es d'açi avant, quescun any los sobrepausats dels dits mesters, en la fi de lur temps o any, com hauran e volran elegir e fer altres sobrepausats e consellers de lurs mester per l'any adonchs venidor, quescun any pringuen e hajen ab si los dits prohomens de lur mester que aquell any hauran per consellers, ab acord voler e consell dels quals o de la major partida de aquells elegeschen e fassen altres consellers del dit lur mester, en lo nombre dessus contengut, e altres sobrepausats del dit lur mester, per l'any adonchs venidor. E axi per la manera e forma dessusdites, sia procesit en elegir sobrepausats e consellers, quescun any, en los dits mesters de la dita vila.

Item, quels dits prohomens, consellers dels dits mesters, com seran elegits e fets, juren en la cort del balle qne en fer les dites elections de sobrepausats e de consellers e en les altres causes de lurs mesters se hauran be e leyalment, tota favor odi e ranchor foragitats.

Item, quels dits sobrepausats, com seran elegits e fets de nou, en lo jurament, que costumen fer tots anys en la cort del balle, prometran e juraran e seran tenguts prometre e jurar que sobre les dites elections de sobrepausats e de consellers servaran la manera e forma dessus dites.

E es entes que sils dits consellers e sobrepausats no eren eligits e fets per la forma dessus dita, seran haüts per no fets e no seran admeses per lo dit balle, ne en los consells de la vila, ne en degunes altres causes, per vers sobrepausats.

E per tal car alscuns dels sobrepausats del dit mesters, qui ara son, durejen e irrehonablement recusen fer e elegir los dits consellers per l'any venidor del dit lur master, emperamor d'ayso, los dits balle e consols, affi que les dites ordinacions hojen bon acabament, en falta e deffalliment dels dits sobrepausats qui en açо han durejat e recusat, ordonen e elegexen al present, per l'any venidor, los prohomens davall contenguts, axi empero que d'açi avant los dits consellers, ara elegits, ab los sobrepausats qui seran

del any venidor, axi quant dessus es ja tocat, fassen e elegeschen consellers noells e sobrepausats del master per l'any adonchs venidor. E axi tots anys los qui seran sobrepausats e consellers dels dits mesters, en la fin de lur temps, fassen et elejeschen altres sobreqausats e consellers noells.

Pero no es intencio dels dits balle e consols que per les presents ordinacions sia fet préjudici ne derogacio als privilegis, libertats e ffranqueses dels dits masters, o alcun o alscuns d'aquells hajen; ans volen quels dits privilegis e ffranqueses romanguen en lur fermetat e valor.

Item, que en fer les dites eleccions de sobrepausats e de consellers los dits sobrepausats e consellers dels dits mesters se puxen ajustar totes veus quels plaura, no sperada licencia del balle, qui es o sera, de la dita vila, la qual lo dit balle, ara per ladonchs, per vigor de la present ordinacio los atorgna.

Item, volen e ordonen los dits batlle e consols que aquells qui seran consols noells de la dita vila, quescun any, com seran devallats del castell ne seran venguts de la sglesia de Sent-Johan, juren que les dites ordinacions no revocaran, ans aquelles tindran e servaran per lur poder.(*Arch. comm. de Perpignan*, BB, 7, f° 164 v°.)

Cette ordonance fut modifiée en ce qui concerne les notaires, le 30 décembre 1398, qui de plus autorisa, en cas de besoin, tous les notables de chaque métier à approuver ou rejeter les décisions des *sobreposats* : « quels sobrepausats de tots los officis e mesters de la dita vila... en les causes molt ardues del dit mester hi pugen haver e demanar, oltra los dit consellers aquells prohomens, quels parera, del offici o mester lur.» (*Arch. comm. de Perpiguan, BB.* 7 *f°* 168.) Il est a rem arquer que le système adopté en 1395 pour l'élection des *sobreposats*, le fut en 1429, pour l'élection des *obrers* ou fabriciens (Réglement du 21 octobre 1429, pour la fabrique de St-Jacques. *Ach. comm de Perpignan*. BB. 7, f° 257 v°.

REVUE CRITIQUE

Annales de l'Institut international de Sociologie. **Travaux du premier congrès tenu à Paris en octobre 1894. 1 vol. in 8° de xxx-388 pages. Giard et Brière, éditeurs. Paris, 1895.**

La première impression que j'ai éprouvée en ouvrant ce volume a été celle de l'étonnement; je ne puis comprendre encore quels services pourrait rendre un institut qui ne fait rien, qui ne publie pas de bulletin bibliographique, ne fournit à ses adhérents ni moyens de correspondance, ni indications sur les sources à consulter; — je ne trouve dans la liste des membres aucun auteur français ayant autorité en histoire. Enfin, l'organisation technique du congrès a été totalement manquée : et seul, M. Kovalewsky s'est rendu compte de la nature des questions à traiter dans une assemblée de ce genre. Les divers membres ont lu des mémoires sur des sujets très variés et M. Tarde a poussé l'absence de tact jusqu'à venir attaquer avec acrimonie les thèses de M. Durkheim; — il est vrai que tous les instituts possibles sont incompétents pour juger un homme de la valeur de l'éminent professeur de Bordeaux.

Les personnes habituées aux discussions scientifiques ont été fort étonnées de trouver un ministère public, comme dans les parlottes de stagiaires : le secrétaire général intervenait dans toutes les discussions pour conclure dans l'intérêt de la sociologie !

Ce volume doit être considéré comme une réunion d'articles et de mémoires, n'ayant pas beaucoup d'analogies entre eux; l'œuvre collective est à peu près insignifiante; heureusement que plusieurs travaux offrent un très réel intérêt.

Je ne parlerai pas de l'étonnant discours de M. J. Lubbock, qui a éprouvé le besoin de venir rééditer quelques-uns de ses paradoxes optimistes. On a beaucoup vanté ses qualités éminentes de moraliste et admiré son livre sur le *bonheur de vivre*, qui est, d'après M. Brunetière (1), capable de dégoûter tous les optimistes « de la vulgarité de

---

(1) *Éducation et instruction*, p. 18.

leurs doctrines ». Personne n'a, d'ailleurs, cru devoir parler de la grève des docks; M. Lubbock avait offert un si bon dîner à ses collègues !

J'ai dit que le mémoire de M. Kovalewsky me semblait le seul qui fût vraiment bien adapté au programme du congrès; le célèbre professeur *russe* (1) a résumé, d'une manière très claire, les études considérables entreprises par ses compatriotes sur la préhistoire. Il a donné d'intéressants détails sur les anciens tombeaux trouvés dans le midi de la Russie (p. 25), sur les inscriptions en caractères grecs du Caucase (p. 27), sur la dissolution de la propriété collective et sur des formes tout à fait barbares conservées dans la province d'Arkhangel (p. 31). Tous les socialistes ont été heureux de lire les quelques pages où l'illustre savant rend hommage aux grands et importants travaux de M. P. Lavroff, « l'ami et le disciple de Karl Marx » (p. 35).

Je ne sais pas si M. E. Ferri a été bien inspiré en soumettant à un institut de ce genre son essai sur le socialisme, considéré comme terme de la sociologie; il était impossible d'espérer qu'une discussion sérieuse pût se développer librement; il me semble que les membres, qui ont pris la parole, avaient une connaissance très imparfaite de la question. L'un des auditeurs a tenu à prouver qu'il n'avait pas même saisi le sens de la théorie des classes; M. Ferri avait cherché à expliquer que cette théorie ne doit pas être comprise « comme forme brutale de violence personnelle ou partiellement collective, [mais comme] clef positive et scientique de l'histoire humaine » (p. 166); — on lui a répondu que la lutte des classes est un mal ! M. Deschanel n'aurait pas mieux parlé.

J'ai été fort étonné de voir M. Tarde écrire dix pages (p. 229-p. 239) sur l'histoire du mariage primitif, discuter le matriarcat et les thèses de Morgan sans citer le nom de M. Flach, qui venait de consacrer son enseignement au Collège de France, durant l'année 1894, à parler de la famille et de la propriété chez les peuples d'Amérique. Les congrès ne peuvent être utiles que si les rapporteurs sont parfaitement au courant et peuvent renseigner leurs collègues. Il ne s'agit pas d'expliquer comment les formes barbares de l'union sexuelle peuvent se *justifier aux yeux des modernes*, mais de savoir comment elles dépendaient des conditions économiques et sociales de l'antiquité. Si M. Tarde pouvait démontrer la proposition suivante qu'il énonce : « Dès le principe, l'idée de nation, l'idée de patrie, l'idée de classe. l'idée d'Église, l'idée d'État coexistent et vont en se développant » (p. 240) — s'il peut la démontrer dans le *sens psychologique*, comme il l'affirme, — il aura fait une révolution qui mettra son nom bien au-dessus de ceux de Darwin et de

(1) J'insiste sur ce mot, car un des rédacteurs de la *Revue philosophique*, M. Richard, prétend que M. Kovalewsky n'étant pas slave, n'a qu'une compétence médiocre en matière d'histoire slave !

K. Marx; — mais... il ne tentera pas la *preuve pour des lecteurs ayant des connaissances historiques.*

Le mémoire de M. Douglas Galton sur « *les déviations physiques et mentales des enfants dans les écoles publiques* » n'a qu'un rapport lointain avec la sociologie, mais il est le meilleur du volume; tout le monde sait que les travaux de M. Galton sont, généralement, décisifs sur les questions qu'il aborde. Il serait bien à désirer que le ministère de l'instruction publique appelât l'attention sur les principaux *signes nerveux* qui servent de base à cette curieuse enquête ; il y en a un qui est d'une grande utilité et qui m'avait frappé depuis longtemps, c'est le plissement du front à la manière des singes. M. Galton (p. 68) énonce deux lois très importantes :

1° « Toute leçon pendant laquelle le plissement cesse tend, d'ordinaire, à améliorer le cerveau ».

2° Le plissement « est beaucoup plus fréquent parmi les enfants de la *monotone vie de l'école des pauvres* que dans l'externat élémentaire ».

Voici encore quelques observations dignes d'intérêt :

1° « Les *nerveux* peuvent être aussi intelligents que la moyenne; si on les mêle à des élèves ordinaires, ils leur communiquent leur rapidité d'allures; il a été remarqué que la spontanéité est le fondement de l'intelligence; cependant les efforts du maître d'école tendent souvent à la détruire, au lieu de la régulariser » (p. 70) ;

2° A [Londres] « plus de garçons que de filles sont mal développés; mais les filles sont plus portées à la faiblesse cérébrale » (p. 74);

3° « L'éducation soigneuse peut beaucoup pour prévenir le développement d'une nervosité permanente ou la chute dans la stupidité » (p. 74); avec une mauvaise éducation la déchéance marche vite;

4° Beaucoup d'enfants imitent les signes nerveux qu'ils voient chez leurs camarades et chez leurs professeurs (p. 74);

5° Souvent des enfants faibles, capables de se relever plus tard, sont rangés parmi les stupides; leur apparence de lassitude peut tenir à des causes accidentelles et externes (p. 70);

6° Il est d'une haute importance que les maîtres « soient spécialement exercés à soigner les enfants intellectuellement mal doués » (p. 74).

« *La psychiâtrie et la science des idées* » appartient aussi à la psychologie M. C. de Krauz fait, sous ce titre, une critique des livres de M. Max Nordau; il y a beaucoup de remarques ingénieuses dans ce mémoire; mais je veux seulement en retenir une, parce qu'elle montre de quelle utilité peut être le point de vue marxiste (1). M. de Krauz prend

(1) K. Marx était plusieurs fois cité dans cet article.

pour base de son étude la situation de classe de M. Nordau et il observe, avec finesse, que le « pseudo-objectivisme médical » du paradoxal écrivain allemand sert à dissimuler ce qu'il appelle les *stigmates de classe* (p. 295). « Il est conservateur-libéral et correspond à ce moment de l'évolution bourgeoise, où, en face de courants dissolvants, elle trahit fortement la tendance à s'unir et à se consolider pour la défense, mais de l'autre côté souligne, d'une façon d'autant plus absolue, le principe individuel, sans lequel tout son système s'écroulerait... Il apparaît le même quand on considère son adoration pour la science positive et son dédain pour la spéculation philosophique,... enfin les remèdes qu'il propose » (p. 296). Défense d'*irriter la majorité*, sous peine d'être classé parmi les malades !

Le bourgeoisisme de M. Nordau éclate, avec trop de franchise, dans ses conclusions, qui représentent le darwinisme le plus étroitement orthodoxe (p. 300). « Ceux qui sont incapables d'adaptation doivent forcément disparaître... et délivrer la littérature de leurs influences nuisibles » (p. 300) ; la poésie sera abandonnée aux femmes et aux enfants ; la société sera arrangée pour la plus commode vie « de l'homme d'affaires tout à fait sérieux ». M. Nordau « considère la forme sociale en vigueur comme la meilleure et la définitive, et ne voit le progrès que dans l'application de ses principes clairs et immuables à tous les domaines et manifestations de la vie humaine » (p. 302); — M. Nordau retrouve — par la psychologie physiologique — les vieilleries démodées de l'économie bourgeoise la plus arriérée.

Il n'est pas rare de voir des médecins distingués tomber dans l'erreur de M. Nordau et rééditer des formules que la philosophie considère depuis longtemps avec dédain. M. de Krauz observe que son adversaire présente, en effet, à un haut degré le *stigmate professionnel* et « n'attache presque aucune attention aux influences sociales dans le développement des esprits, ce dont résulte l'extrême étroitesse de son étiologie » (p. 298). Il n'a lu aucun écrivain socialiste et son critique l'engage à se livrer à ses *exercices psychiâtriques* sur le dialectisme de Marx; « il aura l'avantage de mériter des lauriers beaucoup plus insignes que ceux de premier critique objectif » (p. 297).

M. de Krauz voit dans « la lutte individuelle pour la vie, basée sur le régime des classes » la source principale de la névrose, « d'autant plus que les fabricants, inondés de nouveautés, ont un débit bien assuré chez les bourgeois laborieux et se sont déjà créé la spécialité de leur procurer » des amusements (p. 301).

C'est encore au domaine de la psychologie qu'appartient la curieuse note de M. Simmel sur « *l'influence du nombre des unités sociales sur le caractère des sociétés* ». En effet, ce ne sont pas de vraies sociétés qu'il examine, mais surtout des agglomérations ayant un très petit

nombre de membres, et l'auteur observe lui-même que certaines communautés sectaires, comme celles des Vaudois, des Memnonistes et des Frères Moraves se briseraient si on voulait trop les étendre (p. 376).

Un très grand nombre de dispositions juridiques se rapportent aux nombres; on a considéré comme délictueux les rassemblements de cinq, cinquante, vingt personnes (p. 383); le droit anglais exige sept associés pour former une corporation; on a toujours fixé un minimum pour la composition d'un tribunal (p. 384). Comment faut-il interpréter ces règles? M. Simmel dit qu'elles « contiennent toutes cette supposition qu'une certaine conscience commune, un certain accord, une certaine force, une certaine tendance se produisent toujours à l'intérieur d'un nombre déterminé de personnes et seulement à l'intérieur de ce nombre » (p. 384). Cette manière de raisonner est manifestement fausse; l'auteur aurait évité cette *fantaisie superstitieuse* s'il avait consulté l'histoire et la psychologie, seules sources d'information pour connaître les causes réelles de ces mesures.

Si on interdit certains groupements, c'est qu'on veut rendre les réunions de conspirateurs plus difficiles, sans gêner les habitudes sociales. Pour les décisions judiciaires, il y a une autre raison : dans l'ancien droit français il fallait, pour envoyer un accusé à la mort, un tribunal formé de sept juges et la minorité de faveur existe encore au conseil de guerre; quand les juges sont peu nombreux, on peut supposer que leur décision est davantage dominée par des considérations accidentelles; c'est là que se présente le véritable intérêt du problème numérique : on demande combien faut-il réunir de personnes pour que, dans un cas déterminé, leur vote puisse être tenu comme représentant l'opinion moyenne, avec une assez haute probabilité? C'est cette question que Laplace et Poisson ont discutée, mais sans données statistiques suffisantes. Il est clair que c'est une question de psychologie. Il est inutile de réunir mille jurés si avec douze on obtient le même vote moyen.

C'est sur un terrain mixte que se place le mémoire de M. Posada : *la sociologie et l'anarchisme*. Le savant professeur espagnol cherche à déterminer la part d'influence que peuvent avoir dans la genèse de l'anarchie les idées philosophiques sur le droit : je crois qu'il y aurait bien des réserves à faire et il me semble difficile de rejeter les témoignages concordants de tant d'anarchistes qui regardent Guyau comme un de leurs maîtres (p. 330); d'autre part, je doute fort que J.-J. Rousseau mérite les accusations portées contre lui par M. Desjardins (p. 335).

Ce qu'il y a de plus intéressant dans ce mémoire, c'est l'exposé des vues de l'auteur sur l'État. L'action répressive ne lui semble pas efficace; la seule qui soit efficace est celle qui vient spontanément de l'âme (p. 338). Il est urgent d'opérer une « transformation prompte et radicale » de la théorie politique qui réduit l'État à des fonctions répressives (p. 339).

« L'anarchisme apparaît, comme la réaction de tous les individualismes ; il recueille les cris d'angoisse de tous les malheureux qui, jusqu'ici, avaient éveillé le socialisme... L'anarchisme veut détruire les idées de gouvernement et de répression sans leur substituer d'idées pouvant sauver l'État et le droit. De là son caractère utopique et son inanité » (p. 340).

M. Posada reproche à M. Spencer d'avoir trop mis en évidence le caractère répressif; d'avoir trop insisté sur les luttes qui ont engendré l'État; d'avoir négligé « l'élément intérieur éthique de l'attraction née de la sympathie, qui constitue la base de l'existence de toute société » (p. 342) ; d'avoir cru que « les intérêts et les facultés humaines laissés à eux mêmes, sans répression extérieure, peuvent produire la paix »; d'avoir fondé sa sociologie « sans conception philosophique du droit et sans connaissance corrélative de la partie intime des relations juridiques » (p. 343). Il montre que M. Fouillée aspire aussi à la vie sociale sans sanction et estime que, pour beaucoup d'auteurs modernes, la conclusion de la sociologie est, en pratique, très voisine de l'anarchisme.

Aux yeux de M. Posada, « la perfection de l'État consiste en une vie d'une équité plus intense, où le principe romain *à chacun le sien* soit un fait accompli, où la paix règne dans les esprits, la tranquillité dans les consciences et où la justice atteigne le plus haut point de perfection qui soit donnée à la nature humaine » (p. 340). Mais comment tout cela peut-il se faire? Évidemment, toute transformation doit résulter de forces produites historiquement et le savant professeur espagnol néglige trop la question de savoir dans quelle mesure cette *perfection* est donnée scientifiquement.

La dernière partie de son mémoire me paraît bien peu satisfaisante ; il cherche l'explication des crimes anarchiques sans y trop réussir. A la suite de M. Tarde, il accuse « notre anarchie morale » et ce pauvre Jean-Jacques, que l'on charge de tous les malheurs des temps (comme à l'époque des *Missions !*). A la suite de M. Desjardins, il accuse les idées darwiniennes ! (p. 347). Tout cela n'est pas digne de la science de M. Posada.

Un autre professeur espagnol, M. P. Dorado, a examiné aussi les relations de la sociologie avec le droit philosophique; il pense qu'à bref délai il ne restera plus de partisans du droit naturel et que le droit sera absorbé par la sociologie (p. 314) ; il développe cette idée, en prenant pour exemple le droit criminel.

L'auteur se trompe quand il croit que le droit pénal *historique* dépend de la théorie *très récente* du libre-arbitre. Cette théorie, dans son conflit avec les données de l'observation, produit la crise actuelle ; si cette théorie disparaît, il est possible que nous nous retrouvions au point antérieur et que le droit pénal rajeuni redeviennne florissant.

Je ne sais pas où M. Dorado a pu trouver que, d'après les anciens principes, le juge devait « se borner à dégager le délit, à vérifier les circonstances dans lesquelles il s'était produit et à imposer à son auteur, *quel qu'il fût*, un châtiment... fixé à l'avance à un taux immuable, en conformité avec les préceptes de la raison innée et éternelle, en conformité avec l'ordre éternel du droit » (p. 318). J'ai lu pas mal de pages des criminalistes italiens de la Renaissance et des auteurs français qui ont servi de guides aux juges de nos Parlements, je n'ai vu rien de semblable.

Comme beaucoup de modernes, M. Dorado conclut en faveur de la peine arbitraire, laissée à l'appréciation du juge (p. 323), ce qui montre (à ce qu'il me semble) une très grande incompétence psychologique. Je me suis efforcé d'appeler l'attention des savants sur la corruption inéluctable qui s'empare du juge par suite de l'arbitraire trop grand que lui reconnaît la loi moderne (1); je ne reviens pas sur cette question.

Je ne crois pas que l'auteur ait bien analysé les trois éléments du droit historique, qui comprend : 1° le crime et la peine joints dans une opposition socialement considérée, exprimant d'une manière concrète et vivante le sens juridique d'une société; — 2° le crime considéré comme un trouble à la paix, contre lequel il faut prendre des sûretés en agissant sur le criminel *ne peccetur*; — 3° le crime considéré comme un dommage grave, pour lequel la loi exige une réparation plus solennelle et plus importante que celle qui résulterait d'un simple dommage civil ouvrant une contestation privée entre deux citoyens. Ce troisième élément a occupé une place très importante jadis; les lois modernes se sont beaucoup humanisées en ces matières. M. Garofalo a traité longuement la question du dédommagement; notre auteur n'est pas d'accord avec lui, ne voulant que « tutelle et protection » (p. 321). Le deuxième élément a été surtout examiné par les hommes d'État et par *leurs* sociologistes, chargés de leur fournir des armes au nom de la science. Le premier fait l'objet des études des philosophes. Il y a place pour diverses écoles de chercheurs. Ce qui me semble appelé à disparaître, c'est le point de vue *pénitentiaire*, mis en évidence par Platon, développé par les théologiens: je ne suis pas bien sûr que ce ne soit pas encore le point de vue des criminalistes *avancés*, — qui, après avoir beaucoup déclamé contre l'Église, se pareraient de ses dépouilles. Il me semble difficile de considérer la thérapeutique (réclamée par l'auteur, p. 325) comme différant beaucoup de la pénitence imposée aux clercs coupables (2). Tout cela est fort intéressant; mais est-ce bien de la sociologie?

---

(1) *La psychologie du juge. Archivio di psichiatria, Scienze penali ed anthropologia criminale*, vol. XV.

(2) Cette hypothèse me semble d'autant plus vraisemblable que les idées

Nous sommes, peut-être, encore plus éloignés de la sociologie avec la dissertation de M. Novicow sur « *la justice et le darwinisme* ». L'honorable membre de la Chambre de commerce d'Odessa entreprend d'apprendre aux métaphysiciens et aux juristes leur métier; les premiers en sont restés à Platon et à Aristote, les seconds à Gaïus et Papinien (p. 184); cette découverte fait honneur à la perspicacité de l'auteur, qui nous révèle que Darwin a donné une base inébranlable à la justice : « On ne peut pas contester que les plus aptes ne doivent être considérés comme les meilleurs... Sitôt qu'un animal a des avantages sur ses rivaux, la *nature*, par une loi inexorable, lui confère un surcroît de vie. Telle est la base naturelle de la justice ». Ce n'est pas plus difficile que cela!

M. Novicow abuse évidemment de la permission qu'ont les fidèles sujets du *tsar magnanime* de se moquer des Français; il est vraiment difficile d'accumuler plus d'hypothèses, de fantaisies, d'enfantillages et d'erreurs en moins de mots. M. Tarde a protesté au nom du bon sens et au nom du darwinisme; « le grand naturaliste, en effet, s'est bien gardé de dire que le résultat de la sélection fût toujours un progrès; il admet que parfois elle aboutit à une régression, ce qui est manifeste en biologie et ce qui, en sociologie, est plus évident encore ». Il a trouvé extraordinaire qu'on pût considérer « l'*alliance* pour la vie comme une des formes de la *lutte* pour la vie, sous prétexte qu'on donne le nom de conquête à l'amour heureux » (p. 206). M. Novicow a fait appel aux « dames de l'auditoire » pour soutenir sa théorie; — le procès-verbal ne dit pas ce que les dames ont répondu au galant négociant d'Odessa.

Ce mémoire ne mérite d'être lu que par ceux qui aiment à s'égayer aux dépens des *savants distingués*. La théorie de M. Novicow est, comme le dit M. Tarde, sans portée sérieuse; mais je l'ai trouvée amusante.

Je passe sur quelques notes peu importantes et je signale un mémoire intéressant de M. Fiamingo sur les *Sans-travail;* c'est une question surtout économique et politique; aucun pays n'échappe à la terrible nécessité de résoudre, partiellement au moins, le problème (p. 113). Je laisse de côté la critique superficielle adressée aux socialistes; ceux-ci n'accusent pas les capitalistes de créer la misère par méchanceté; mais ils disent qu'en fait ils fondent le plus clair de leurs profits sur l'exis-

---

pénitentiaires nous viennent surtout des pays de race saxonne et ont été surtout propagées par les sectes non-conformistes anglaises. Or, tout le monde sait que dans ce monde l'idée de la *Cité de Dieu* est toujours dominante. Un théologien catholique du Moyen-Age ressemble bien plus à un méthodiste ou à un baptiste contemporain qu'à un catholique français ou italien, tout pénétré par la culture de la Renaissance.

tence d'une armée de réserve, qui existait avant eux et que le progrès industriel a pour effet de maintenir, — presque partout, — à un niveau élevé.

M. Fiamingo conteste, en droit, l'emploi des sans-travail par les pouvoirs publics : il trouve que nous sommes déjà en régime socialiste et fait remonter la théorie à Montesquieu (p. 124).

L'auteur examine, d'une manière un peu trop rapide, les résultats obtenus par les travaux municipaux d'Angleterre et d'Italie : le travail effectué est très cher (p. 125), — par les *sociétés humanitaires* (p. 131), — par l'assurance (p. 132). Il tranche d'une manière sommaire et tout à fait insuffisante la question de la journée de huit heures (p. 133). Il conclut à l'excellence des principes de l'économie politique classique : telle est, dit-il, *son opinion;* mais ce n'est qu'une opinion.

Avec M. Gumplowicz, nous sommes en pleine sociologie et sur un terrain de discussion tout à fait positif. L'éminent professeur de Graz pose plusieurs principes féconds : « L'objet [de la sociologie] ne peut être autre chose qu'un processus naturel; car où il n'y a pas un tel processus, il n'y a pas de science... Ce sont les mouvements des groupes humains et les influences exercées par eux réciproquement qui constituent le processus naturel formant l'objet de la sociologie... Chaque groupe humain tend à s'assujettir d'autres groupes, afin d'améliorer, par les services de ceux-ci, son propre bien-être (p. 76)... L'État n'est que l'organisation forcée de la domination d'un ou de plusieurs groupes sociaux sur d'autres groupes (p. 77)... A l'intérieur de l'État la lutte des groupes ne cesse jamais. Cette lutte sociale, c'est la vie normale de l'État, chaque groupe cherchant à exploiter le plus possible les autres (p. 84)... Le droit n'est pas l'expression d'une volonté commune d'un peuple tout entier : c'est plutôt le résultat d'une lutte sociale, la résultante d'un combat.... un phénomène socio-physique se manifestant par suite du concours d'une pluralité de groupes, dont chacun agit dans son intérêt (p. 85)... Les mœurs et la morale se sont formées comme condensations d'une quantité infinie d'actions réflexes des hommes en lutte avec les conditions du milieu; elles sont les résultats d'un long processus d'accommodation...; elles ne sortent pas du génie individuel, mais l'embrassent et l'enveloppent, en le contraignant d'agir d'après les règles qui lui sont imposées par son milieu social. On pourrait dire que le milieu naturel contraint la société et que la société contraint l'individu » (p. 88).

Tout cela paraît avoir un peu dérouté les auditeurs de M. Gumplowicz, qui n'étaient pas préparés; un seul, M. de Krauz a dit ce qu'il fallait dire, parce qu'il est au courant du marxisme. Dans le monde moderne, c'est la lutte des classes qui domine toutes les questions, tandis que dans ses applications l'auteur pense toujours à une lutte de races : ce dernier point de vue était naturel chez un Autrichien, spectateur des com-

pétitions des diverses nationalités (p. 108). Ajoutons que l'essentiel, pour la théorie, était de signaler le principe de la lutte : les groupes anciens n'étaient pas semblables aux groupes modernes et K. Marx a souvent dit que la vraie lutte des classes ne se présente sur un terrain pur que dans les pays où les races, les ordres, les distinctions politiques se sont évanouies (1). Ce qui manque à M. Gumplowicz c'est l'étude méthodique des forces en lutte, en prenant pour point de départ, d'un côté les formations historiques, de l'autre les développements économiques.

Dans ce mémoire se trouvent beaucoup d'observations fort originales. « Étant admis qu'il y ait des dispositions criminelles, elles seules ne décident pas de l'accomplissement des crimes : ce sont toujours la position de l'individu dans la société, les influences sociales, les milieux sociaux qui en décident (p. 91).

« Les groupes, comme totalités, n'ont jamais d'autres motifs que des motifs égoïstes... Leur égoïsme est indépendant de la volonté et du caractère de l'individu (p. 93)... A l'intérieur des groupes .. il y a toujours des élans nobles, des actes de bienfaisance, une économie caritative. L'homme, dans l'intérieur de son groupe, n'est pas aussi égoïste que le prétendent les partisans d'A. Smith; mais ce sont les groupes et les classes qui mènent une lutte acharnée et sans merci » (p. 94).

« La division du travail n'est [pas], comme se l'imaginent les économistes, une action volontaire des hommes entreprise dans un certain but économique, pour mieux utiliser les forces humaines. Elle est plutôt un phénomène social, un impératif historique qui pèse sur l'humanité » (p. 98).

L'auteur considère les choses, en partie, à un point de vue idéaliste, car il écrit : « La domination organisée dans l'État est un produit des forces vives sociales agissant d'après les lois éternelles de la nature des sociétés : *cet ordre représente donc une raison supérieure se manifestant toujours et partout entre les sociétés* » (p. 100). Ici s'accuse nettement la séparation de M. Gumplowicz et de K. Marx : les socialistes ne protestent pas contre l'ordre existant en prétendant le changer *subjectivement;* ils pensent que cet ordre peut être changé suivant la loi de la *raison supérieure* (pour parler comme l'auteur), pourvu que les prolétaires sachent se servir des forces existantes. Le professeur de Graz place la raison supérieure dans la figure actuelle de la structure sociale, nous la plaçons dans la loi qui préside aux changements. Nous sommes bien plus fidèles que lui au principe qu'il a posé : *La science est la connaissance des processus.*

Les objections qu'il adresse à l'anarchisme paraissent mieux fondées;

---

(1) Cf. *18 Brumaire*, p. 20.

il observe quelle erreur a été celle des moralistes qui ont opposé l'ancien et le nouveau droit et propagé « l'idolâtrie de l'individualisme » (p. 101); on en est arrivé à croire que « le processus naturel dont [l'État moderne] est le produit devrait faire volte-face pour satisfaire aux aspirations de *Messieurs les philosophes*... L'anarchisme... confirme que l'État est un mal, mais conteste en même temps qu'il soit nécessaire et nous assure qu'il est déjà superflu à la fin du XIXe siècle » (p. 102).

M. Gumplowicz estime que la sociologie doit étudier de près les idées socialistes et anarchistes. « Loin d'être des inventions volontaires d'individus isolés, elles ont leur fondement dans la nature des sociétés humaines et apportent leur part à l'évolution sociale... [Ce sont] des courants d'idées historiquement autorisés, qui, comme tels, ont leur raison d'être, aussi bien que l'a, dans le domaine des faits, l'État lui-même » (p. 103). C'est grâce aux socialistes et aux anarchistes que les institutions ont fait l'objet d'une étude scientifique (1).

Bien souvent l'auteur compromet sa *méthode* par des théories fort contestables. Il cherche à déterminer la règle qui définit les figures de ce qu'il appelle « les chaînes du développement social », c'est-à-dire la règle qui déterminerait les résultats successifs des luttes. Une pareille entreprise est chimérique et ne peut que ramener des prénotions idéalistes dans un domaine défini déjà complètement par des causes scientifiques. Il croit reconnaître « une *unification* et une *agglomération* toujours plus compréhensive, embrassant un nombre toujours grandissant de groupes hétérogènes en des *amalgames* s'assimilant toujours davantage » (p. 79). C'est un peu vague.

Il soutient qu'il faut, de toute nécessité, prendre parti sur la question de l'origine de l'espèce humaine et que la sociologie ne peut exister si on n'admet pas l'hypothèse polygéniste (p. 80). C'est une conséquence de la loi précédente, qui ne permet pas de concevoir une ramification en tribus distinctes. Tant « que nous ne sommes pas d'accord sur la question préliminaire du premier commencement de la vie sociale sur la terre... nous ne pourrons jamais savoir dans quelle direction nous marchons, quel courant cosmique nous emporte » (p. 80). Aujourd'hui, cependant, la science ne se préoccupe plus de problèmes de ce genre : elle laisse de côté les hypothèses sur les origines et recule devant les hardies vues des prophètes.

---

(1) L'auteur a, sur les destinées du parti socialiste, une conception intéressante : « Au moment même où il commence à s'organiser pour se préparer au combat décisif, il tombe, — en vertu de la même loi naturelle qui a engendré l'État, — dans le péché originel de toute organisation, de tout ordre politique; il crée des chefs et des sous-chefs, des rédacteurs, des secrétaires et, au-dessous de tout cet état-major salarié, le *misera contribuens plebs* » (p. 100). L'anarchisme serait la protestation contre cette organisation.

Par contre, en religion, il soutient que le développement a lieu du monothéisme au polythéisme (p. 87) : ce qui n'a point paru très démontré à M. Kovalewsky.

Dans les langues, les diversités modernes proviennent des fusions ; « elles sont les miroirs dans lesquels se reflètent les divers éléments ethniques qui se sont unis pour former un État, puis une nation » (p. 86).

Si dans les sociétés humaines la diversité des types individuels s'accroît, cela « *ne peut pas provenir* d'une autre cause que de l'agglomération toujours grandissante de groupes et de races d'un caractère autrefois simple ou des amalgames d'un caractère toujours plus mixte » (p. 79).

En somme, ce qu'il y a de réellement fécond dans la thèse de M. Gumplowicz appartient à la philosophie de K. Marx; le reste est tellement bourré de vues subjectives, que le caractère scientifique en est bien contestable.

Il me reste à parler du mémoire de M. de Lilienfeld (1) sur « *la méthode organique appliquée à l'étude des phénomènes sociaux:* je ne m'y arrêterai pas longtemps; non que ce travail ne renferme des choses très curieuses, mais parce qu'il n'est pas possible de traiter ici une question de cette envergure : le secrétaire général a, d'ailleurs, annoncé qu'il allait publier tout un volume destiné à démontrer la thèse de la société-organisme (p. 60) ; j'espère pouvoir alors démontrer sa fausseté d'une manière tout à fait évidente.

M. de Lilienfeld propose plusieurs lois sociologiques qui n'ont pas un haut caractère de certitude.

« Chaque individu, depuis l'enfance jusqu'à l'âge mûr, parcourt en raccourci réellement toute l'histoire de l'humanité dès les temps primitifs jusqu'à nos jours » (p. 51). Grâce à cette loi, on peut chercher dans quelle direction marche le monde (p. 52). Ceci est déjà beaucoup moins exact que la formule, qui n'est pas, elle-même, très sûre.

L'évolution progressive a lieu suivant les trois lois suivantes :

« Pour la sphère économique : augmentation de la propriété marchant de pair avec l'exercice d'une plus grande liberté économique ;

« Pour la sphère juridique : délimitation plus spéciale et plus nette des droits individuels et communs, conjointement avec la facilité plus grande de les faire valoir;

« Pour la sphère politique : unité d'action plus intense, accompagnée de libertés politiques plus larges ;

---

(1) Il me semble impossible d'aborder ici les questions si délicates soulevées par le mémoire de M. R. Worms sur « *la science et l'art en matière sociale* ». L'auteur a pris, en effet, le problème à un point de vue très élevé et il a fait œuvre de métaphysicien subtil. On ne peut pas discuter des thèses pareilles au cours d'un compte-rendu.

« Pour les trois sphères simultanément : concentration d'action plus intense, avec une différentiation de forces plus spécialisée » (p. 54).

Il y a une part de vérité dans cette quadruple formule; mais point pour la raison donnée par l'auteur : « intégration progressive marchant de pair avec une différenciation plus spécialisée des énergies inorganiques et organiques ». Si le tableau de la civilisation moderne semble si régulier, c'est que partout des transformations industrielles analogues se sont produites depuis le Moyen-Age et ont pris le caractère capitaliste.

Il me semble qu'on peut tirer quelques conclusions générales de l'examen de ce congrès.

Les sociologistes continuent à s'orienter vers les régions abstraites et mortes de la morphologie; ils cherchent à découvrir des *grandes lois sans causes*, de grandes lignes de direction, à soumettre l'accident à la règle; en un mot, ils s'en tiennent aux méthodes qui dominaient l'histoire naturelle d'autrefois; c'est la *figure* qui les préoccupe et non les causes internes, profondes, vivantes de la *formation des causes* : ces causes ne peuvent être cherchées que dans l'homme réel, dans celui qui peine et gémit sous la loi du travail. Faute de diriger leurs recherches dans la voie ouverte par K. Marx, les sociologistes passent à côté des solutions scientifiques et se contentent de déterminations vagues, insuffisantes ou même fausses. Trop souvent, ils sont dupes de leurs propres hypothèses et ils se montrent d'une crédulité enfantine — comme ceux qui admettent la société-organisme.

Ma conclusion est donc celle de M. Ferri : si la sociologie ne peut pas absorber le socialisme scientifique, elle « ne pourra vaincre cet arrêt de développement qui menace d'en sécher les racines vitales » (p. 166). Mais j'ajouterai aussi que cette réforme ne serait pas facile, parce qu'il y a encore un large champ ouvert à l'essor des littérateurs qui vivent en démarquant les livres de K. Marx. La sociologie (telle qu'elle apparaît dans ce volume) n'a de vrai et de scientifique que ce qu'elle a pris au socialisme.

G. Sorel.

R. Schüler, *Les économistes classiques et leurs adversaires*. 1 vol. in-12 de XI-169 pages, Guillaumin, éditeur, Paris, 1895.

Beaucoup de personnes considèrent ce petit volume comme un ingénieux paradoxe; l'auteur prétend, en effet, prouver que toutes les doctrines de la nouvelle école allemande, ces doctrines que nous sommes habitués à voir dénoncées comme des hérésies ou des âneries par nos *savants* économistes, n'offrent rien de bien nouveau et sont en parfaite

conformité avec la manière de voir des vieux maîtres, Smith, Say, Ricardo, Malthus. De temps à autre, on voit des théologiens écrire des livres lourds et véhéments pour établir que la scolastique a donné les règles de la démocratie moderne; il y a quarante ans, leurs prédécesseurs démontraient, avec autant de pédantisme et de colère, que le catholicisme était inconciliable avec les constitutions libres. Serait-ce un paradoxe du même genre que vient présenter M. Schüler? Je ne le crois pas.

Il résulte pleinement de son livre, qu'à ses yeux l'économie classique, celle de MM. du Puynode, et Guyot, n'est plus digne d'être enseignée et constitue un gigantesque sophistique. Les idées historiques sont celles qui doivent dominer; mais, avec raison, l'auteur signale la pauvreté de la méthode adoptée par M. Brentano et ses disciples; il s'est produit, « dans tous les domaines de la science sociale, un ralentissement du mouvement intellectuel et scientifique » (p. X); l'école nouvelle s'est absorbée dans « des détails d'une statistique minutieuse et d'investigations purement historiques » (p. 5); on n'a pu arriver qu'à susciter « la politique d'expédients et dénuée de principes qui l'emporte aujourd'hui; elle pousse à la restriction du droit de coalition, à une politique agricole et industrielle rétrograde, à l'extension des impôts indirects et à des réformes sociales illusoires » (p. x et p. xi).

Je ne crois pas que les économistes contemporains aient beaucoup à gagner dans l'étude plus approfondie d'A. Smith; la science a besoin d'avoir des principes, c'est vrai; mais pourquoi ne va-t-elle pas nettement aux principes et ne veut-elle pas voir le grand travail produit déjà dans ce sens par l'école socialiste.

L'économie classique est donc, bel et bien, enterrée; si on parle de revenir aux maîtres, ce n'est pas pour restaurer ce que M. du Puynode appelle la *science économique*; mais pour secouer le joug des règles trop étroites posées par l'école de Munich, élargir le cadre des recherches et ne plus négliger systématiquement l'esprit *ricardien*.

M. Schüler aurait dû se demander plusieurs choses qui méritaient bien, au moins, un rapide examen : Pourquoi les économistes classiques ont-ils pu tirer des maîtres leur doctrine, en croyant développer la pensée d'A. Smith et autres protagonistes? pourquoi leur théorie a-t-elle pu passer pour une science parfaitement fondée? pourquoi voyons-nous aujourd'hui tout le monde abandonner les thèses qui étaient reçues comme parfaitement sûres? pourquoi, enfin, les deux systèmes contradictoires se trouvaient-ils déposés dans les premières œuvres dogmatiques de l'économie?

Je ne vois pas que M. Schüler se soit jamais posé les problèmes qui, non seulement, sont intéressant, mais dont la solution est indispensable pour bien comprendre la pensée des anciens économistes.

A l'époque où écrivaient A. Smith et ses successeurs, la lutte était engagée par la nouvelle industrie contre les formes de l'ancienne société ; c'est en suivant les phases de cette lutte, en y prenant une part active, en discutant les divers moments de la transformation, en faisant des propositions nouvelles, en réfutant les adversaires de l'ordre économique en voie de développement, que les économistes ont exercé une influence sur leurs contemporains et ont créé une science. Ils n'ont pas fait sortir des principes à priori de leur cervelle; ils ont suivi pas à pas le mouvement, cherché à l'expliquer et ils ont tenté d'éclairer l'avenir en passant de leurs *observations* à des *hypothèses*. Leur œuvre devait donc être très imparfaite, remplie d'inconséquences ; mais, en même temps, singulièrement concrète et vivante. Plus tard sont venus les ciseleurs de formules, les abstracteurs de quintessence, qui ont mis de l'ordre et créé un dogmatique.

Je trouve dans le *Capital* (trad. franç., p. 208, col. 1, note 4) un passage, que je crois utile de citer ici. « Pour juger combien la grande industrie, arrivée à un certain développement, est susceptible par le bouleversement qu'elle produit dans le matériel de la production et dans les rapports sociaux qui en découlent, de bouleverser également les têtes, il suffit de comparer le discours de N. W. Senior, en 1863, avec sa philippique contre l'acte de 1833, ou de mettre en face des opinions du congrès, que nous venons de citer (1), ce fait que, dans certaines parties de l'Angleterre, il est encore défendu à des parents pauvres de faire instruire leurs enfants sous peine d'être exposés à mourir de faim ».

C'est parce que les économistes restaient ainsi en contact immédiat avec l'industrie, parce qu'ils se reconnaissaient dépendants du mouvement productif et ne se souciaient pas beaucoup de la logique parfaite de leurs formules successives, qu'ils ont élevé une œuvre si considérable et qu'ils ont exercé une si grande influence.

Il est clair, toutefois, que les commentateurs, les professeurs, les créateurs de traités didactiques, ont interprété, d'une manière légitime, l'enseignement de leurs maîtres. Ils n'ont pas été seuls à lire A. Smith et Ricardo : ils ont rencontré des adversaires sur leur chemin, et ces adversaires ont été, généralement, d'accord avec eux sur la légitimité de leurs déductions. D'ailleurs, ce qui justifie surtout la manière de procéder des disciples, c'est qu'eux aussi se sont placés sous la direction du capitalisme moderne : ils sont venus quand le capitalisme était vainqueur, n'avait plus besoin de ménager beaucoup les situations anciennes, n'était plus obligé de prendre un masque pour pénétrer dans la place ennemie,

---

(1) Il s'agit d'un congrès sociologique d'Edimbourg où Senior démontre les avantages du partage de la journée entre l'école et l'atelier.

mais avait besoin de justifier sa victoire et son triomphe devant la raison. Aujourd'hui, en présence de la polémique socialiste, on éprouve le besoin d'être plus modeste; on n'ose plus guère faire parade de la doctrine brutalement utilitaire; on proteste quand les moralistes appellent l'économie un *dogmatique de l'égoïsme;* on revient aux anciennes hypocrisies de la philanthropie. Cela ne change rien au fond des choses.

L'école historique ne pouvait pas naître et se développer au commencement de ce siècle, par des raisons qu'Engels a parfaitement mises en lumière. L'économie classique dépend de la métaphysique du XVIIIe siècle; les nouvelles idées ont été formulées par des élèves de Hégel. Avant eux, on ne pouvait avoir qu'une idée confuse des véritables rapports sociaux; sans doute, on trouve chez les anciens économistes des vues partielles se rattachant à la doctrine future; mais ces vues sont isolées, sporadiques, elles sont une traduction imparfaite des phénomènes dans une langue qui n'est pas devenue encore scientifique.

C'est dans la *Misère de la philosophie* que l'on trouve, pour la première fois, une exposition satisfaisante des besoins et des aspirations de la philosophie historique de l'économie. Il est fâcheux que M. Schüler n'ait pas cru devoir mentionner cette œuvre, petite par le volume, mais singulièrement riche en idées neuves.

Jamais l'école de K. Marx n'a renié la tradition des anciens économistes; le maître a toujours rendu hommage aux auteurs qui ont tant contribué à diriger ses pas, à l'origine des recherches ; et il faudrait être aveugle pour ne pas voir le lien qui unit K. Marx à Ricardo; je suppose même que c'est pour cette raison que M. P. Leroy-Beaulieu renie Ricardo. Il est donc naturel qu'on puisse établir une filiation entre la vieille économie anglaise et la jeune économie allemande; puisque la première a fourni d'abondants matériaux pour les recherches philosophiques de K. Marx et que la seconde ne possède de vérité que les éléments qu'elle a puisés dans l'œuvre de notre maître.

C'est là ce qui fait l'intérêt profond de la thèse soutenue par M. Schüler; malheureusement, l'auteur s'est traîné à terre et n'a pas recherché à établir la véritable filiation qui est la suivante :

1° Recherches faites un peu au hasard par des auteurs n'ayant qu'un faible bagage philosophique, mais beaucoup de perspicacité, — analyses incomplètes, dominées pour la plus grande partie par les prénotions d'une métaphysique enfantine, — aperçus pleins de génie, dépassant de beaucoup l'horizon étroit de la pensée contemporaine, — vues partielles et mal comprises, dont une méditation ultérieure découvrira le vrai caractère et dont elle profitera comme de matériaux;

2° Formation d'un dogmatique, inspirée par la métaphysique qui dominait à l'époque des premiers économistes, — énoncé des premiers principes de la *nature humaine*, considérée au point de vue économique, —

détermination de lois ayant une forme scientifique en opposition avec les combinaisons arbitraires des juristes, — économie politique classique;

3° En même temps que ce travail se faisait, vulgarisation des idées hégéliennes, — application à l'économie des principes de la philosophie nouvelle, — *Misère de la philosophie*, *Manifeste des communistes*, *Critique de l'économie politique*, *Capital*;

4° Reflet des idées marxistes dans le corps universitaire allemand, — action permanente et souvent inconsciente des notions hégéliennes, — formation de l'école historique, — recherche minutieuse des observations confondues avec la recherche scientifique, — atrophie de la science économique, entravée par l'absence d'une méthode féconde et par le dédain pour toute métaphysique;

5° Protestations contre le bavardage, l'empirisme, la routine, la demi-science, — désir d'une résurrection philosophique et retour vers l'étude des anciens maîtres.

C'est à ce stade que s'arrête M. Schüler; qu'il veuille bien suivre l'évolution des idées et il reconnaîtra, avec moi, que l'économie ne peut vivre que par le développement des principes marxistes.

Souvent, en France, on rejette une idée par la seule raison qu'elle est émise par des socialistes. Les préjugés sont tellement tenaces sur ce point que M. du Puynode, dans le *Journal des économistes* du 15 décembre 1895, reproche à M. Garofalo de se montrer trop favorable aux solutions proposées par les socialistes (p. 446) ! Toute intervention de l'État est dénoncée comme une faiblesse ou même une trahison; il y a en Angleterre une société extravagante qui s'est donné pour mission de défendre les libertés et la propriété contre les envahissements du despotisme et qui ne laisse passer aucun empiètement sur le « domaine de l'individu », sans pousser des cris féroces.

M. Schüler a rendu un signalé service en montrant que les maîtres de l'économie classique, et notamment Ricardo, n'ont pas hésité à proposer des mesures singulièrement radicales contre les capitalistes. « Les taux des salaires déterminant, selon Ricardo, *the happiness of far the greatest part of every community*. Modifier la distribution du revenu national, de manière à en attribuer une part plus forte aux travailleurs, ce serait améliorer notablement l'état de la société; en effet, la classe à beaucoup près la plus importante de la société (*by far the most important of Society*), la classe ouvrière y gagnerait » (p. 124).

A la fin du livre, se trouve rapportée la proposition faite par Ricardo en 1819, au Parlement, pour rembourser la rente anglaise. « Je propose que des chèques sur le gouvernement soient remis à tout acheteur de rentes; ces chèques, demeurant distincts des autres instruments de la circulation, seraient, toutefois, acceptés par le gouvernement en paiement des impôts. La dette se liquiderait ainsi graduellement, tandis que le gou-

vernement recevrait au fur et à mesure des bons sur le capital, qui assureraient la marche de cette liquidation » (p. 169). L'auteur ajoute : « Quoiqu'on puisse penser du plan de remboursement de Ricardo, il n'était certainement pas inspiré par des égards excessifs pour les intérêts des capitalistes anglais. »

Il est clair que M. Schüler ne s'est pas amusé à rééditer ces fragments par simple amour du paradoxe; il a voulu montrer, par une leçon des choses, combien sont peu assurées les prétendues formules des diverses écoles. Les personnes qui liront son livre avec soin, auront des problèmes économiques, une idée plus large que celle qu'elles pourraient tirer des meilleurs ouvrages publiés en France sur l'économie politique. C'est pourquoi je considère l'œuvre de M. Schüler comme très intéressante.

X.

Office du travail. — *Statistique des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage survenus pendant l'année 1894.* — Un vol. in-8 de 304 pages. Berger-Levrault, éditeur, Paris, 1895.

Ce volume se compose de tableaux statistiques et de notes donnant l'historique des tentatives faites pour concilier ou arbitrer les conflits.

Les statistiques sont faites sur un plan artificiel; on ne cherche pas à tenir compte des rapports économiques dans lesquels se fait la production : les ouvriers en chambre (comme les gantiers) ne devraient pas être rapprochés des ouvriers des fabriques, ou des deux ou trois aides qui travaillent dans l'arrière-boutique d'un marchand. Il me paraît difficile d'appeler grève une discussion entre un boutiquier et ses deux ouvriers; de même, une difficulté entre quatorze petits propriétaires de Thor (Vaucluse) et les grands propriétaires qui les emploient à cultiver leurs vignes, ne mérite guère d'être mise à côté des graves et profonds conflits des bûcherons. Je me borne à ces quelques observations, parce qu'on n'a pas encore pu se mettre d'accord sur la manière d'étudier *scientifiquement* l'industrie.

Les notices sur la conciliation et l'arbitrage laissent beaucoup à désirer; elles sont faites avec les renseignements envoyés par les préfectures, c'est dire assez qu'elles sont basées sur des travaux sans valeur, exécutés par des expéditionnaires incapables de comprendre ce qui est utile. Si, par malheur, les employés supérieurs y mettent la main, c'est pour gâter cette besogne déjà médiocre et y ajouter la note politique, c'est-à-dire pour tomber sur les adversaires du candidat officiel. La note préfectorale se reconnaît beaucoup trop souvent dans les historiques des grandes grèves : en général, les préfectures ne sont pas hostiles aux revendications ouvrières, quand elles portent sur un intérêt immédiat

et grossièrement corporatif, — surtout quand le *patron vote mal.* Si les ouvriers consentaient à se liguer en petits groupes n'ayant pas de visées socialistes, n'ayant pour but que d'améliorer leur sort, s'ils étaient bien sages et s'ils reconnaissaient, par leur fidélité au candidat officiel, les services que l'administration peut leur rendre, tout irait bien. Mais dès que la conscience des intérêts de classe se révèle, dès que l'ouvrier ne pense pas uniquement à son groupe local et se sent membre du prolétariat militant, il n'est plus qu'un buveur de sang et un sale communard : les maîtres-tisseurs de Lyon, qui votent généralement bien, reçoivent une bonne note; les pauvres tisseurs de Roanne sont dépeints comme des êtres ivres de carnage.

Chaque fois que les députés socialistes interviennent, les rédacteurs préfectoraux sont heureux d'enregistrer, avec ironie, l'impuissance de leur action. Dans l'histoire de la grève de Trignac, après avoir donné un récit jour par jour du conflit, on reproduit le discours de M. Raynal, ministre de l'intérieur, qui raconte les faits tout autrement; pourquoi cette double narration? l'employé de la préfecture de Nantes n'a pas voulu, sans doute, montrer la mauvaise foi de son chef; mais, il a pensé que plus d'un lecteur ne ferait pas de comparaison et croirait que la grève a eu pour cause l'intervention du secrétaire de la fédération métallurgique et de M. Toussaint (p. 250).

Dans des documents de ce genre, on voudrait trouver des éléments permettant de dégager des principes juridiques; mais, les expéditionnaires des préfectures sont bien incapables de renseigner l'administration centrale sur les particularités qui permettraient d'asseoir une appréciation sérieuse. Il faudrait que les notices sur les tentatives de conciliation fussent rédigées par les chefs des parquets, c'est-à dire par des hommes ayant des connaissances en droit et possédant des moyens d'information complets. Les avis des magistrats seraient, en tout cas, fort intéressants, car ils permettraient de mesurer les difficultés qu'éprouvera une nouvelle législation sur le contrat de louage à s'introduire dans notre société. Ils offriraient certainement plus d'intérêt que les protocoles, les lettres, les affiches et les proclamations que l'on trouve à profusion dans ce volume. Il s'agit, en effet, de former un droit nouveau et non de faire du reportage.

Les renseignements économiques sont fort rares; on sait que les préfectures sont de mauvais laboratoires de statistique; mais, comment apprécier la plupart des conflits quand on ne sait pas quel est l'état de la place, quand on n'a pas de documents sur le chiffre des affaires? Si le ministère du commerce veut que ses travaux rendent des services, il faut qu'il trouve des fonds et s'organise pour faire de la besogne scientifique en dehors des préfectures.

Il y a une lacune bien regrettable dans l'historique de la grève des

tuiliers de Saint-Henri, près de Marseille; les ouvriers demandaient à ne plus faire que dix heures, comme les enfants; on transigea et on augmenta le tarif aux pièces de dix pour cent; le salaire journalier aurait été diminué si la production horaire était restée la même; en fait, il a augmenté. On se trouvait en présence d'une belle expérience sur l'effet de la réduction de la journée sur la production; il aurait été nécessaire de donner des chiffres exacts.

Quelques principes me semblent se dégager de l'étude minutieuse des conflits ayant donné lieu aux tentatives de conciliation.

D'une manière générale, les partrons s'efforcent de faire disparaître tout ce qui rappelle l'organisation de l'ancien régime, les privilèges des corps de métiers. Plus d'une fois le confit amène la destruction de ces survivances, qui semblent incompatibles avec les formes de l'industrie moderne. A Roanne, les pareurs étaient parvenus à former « une corporation fermée, [qui] avait imposé aux fabricants l'obligation de ne prendre aucun apprenti nouveau sans son consentement... L'exercice de la profession de pareur ne nécessite qu'un apprentissage de quelques semaines, pendant la durée duquel l'apprenti gagne 4 fr. 50 par jour » (p. 178). Au mois de juin 1894, les pareurs se mirent en grève pour obtenir une augmentation de 0 fr. 50 par jour; leur organisation fut brisée au bout de cinq jours. A Chazelles, les patrons chapeliers ne consentirent à rouvrir leurs ateliers qu'à la condition de pouvoir choisir leurs ouvriers sans l'intervention du syndicat (p. 151). D'ordinaire les maîtres de fabrique, résistent avec la dernière énergie, quand on prétend leur imposer le renvoi de surveillants ou qu'on veut le maintien d'ouvriers renvoyés disciplinairement : les tableaux des pages 82-91 montrent que les grèves réussissent rarement quand elles sont engagées sur des questions de ce genre.

Mais, il ne faut pas s'en tenir aux apparences; il ne s'agit pas de dénoncer l'exclusisme corporatif, la tyrannie syndicale, le retour aux pratiques de l'ancien régime, parce qu'il y a des analogies *formelles* avec un passé justement aboli. Les parties en conflit peuvent parler le langage d'autrefois, ne pas se rendre compte de la position des problèmes agités; il faut que l'homme de science perce l'enveloppe et aille au fond des choses.

Les gens étrangers à l'industrie se font des idées très fausses des conditions dans lesquelles s'opère le travail; ils ne voient qu'une seule relation, celle de la subordination de l'ouvrier à la directon intellectuelle donnée par le chef. L'idéal de l'atelier est pour eux le régiment; le bon commis est le sous-off; la discipline militaire est l'idéal de la discipline; mais tout cela est de pure fantaisie. Dans les industries perfectionnées, l'obéissance passive tend à devenir une exception; M. Kropotkine (1)

(1) *Conquête du pain*, p. 202 et p. 207.

observe que les meilleures usines anglaises ont peu de surveillants et que le travail deviendrait impossible le jour où les ouvriers mettraient une volonté systématique à mal faire; M. de Molinari soutient de son côté (1), que le progrès de l'industrie est impossible sans un progrès moral de l'ouvrier, acquérant un plus haut sentiment de sa responsabilité. Au fond, l'anarchiste et le doyen des économistes classiques sont du même avis.

On peut considérer comme acquise dans la science économique une notion du travail organisé, qui diffère complètement de la notion vulgaire. L'industrie moderne révèle la nécessité de l'action mutuelle des ouvriers, de leur coordination volontaire, des relations systématiques qui transforment l'agrégat accidentel en un corps où l'homme se révèle comme espèce. Ce n'est pas là une vieillerie extraite de la tradition du Moyen-Age; c'est un résultat scientifique tiré de l'analyse de la coopération.

Jadis, ce principe a revêtu des formes qui ne sont plus en rapport avec les conditions modernes; mais ces formes historiques peuvent disparaître, sans rien changer à ce qui est substantiel et éternellement vrai. On ne peut pas demander à des boutiquiers, étrangers à toute recherche intellectuelle, de savoir ces choses; mais on a le droit de s'étonner de les voir complètement ignorées des gens qui forment les conseils d'aministration des sociétés anonymes.

A Rive-de Gier, on avait embauché un ancien mineur dans la verrerie; il avait refusé d'entrer dans le syndicat, avait eu des querelles avec des camarades, en avait dénoncé dix et fait condamner un. Il ne semble point que cet ouvrier (chargé de ranger les bouteilles dans le four à recuire) possédât des qualités exceptionnelles; il était argué, d'autre part, que suivant l'usage établi, le syndicat intervenait dans le recrutement du personnel. Quelle raison sérieuse pouvait bien avoir la compagnie pour imposer à des ouvriers, travaillant en équipe, un ouvrier mineur n'ayant aucune aptitude spéciale et s'étant disputé avec ses coopérateurs?

La compagnie voyait dans l'action du syndicat une manœuvre émanant de l'esprit étroitement corporatif, et elle considérait comme impossible une conciliation sur ce terrain du vieux monopole des métiers (2).

---

(1) *Science et religion*, p. 54.

(2) *L'office du travail* parait, d'ailleurs, se placer au même point de vue, car il dit : « On sait que les verriers sont jaloux de conserver l'antique usage qui leur accorde certains droits concernant l'apprentissage du métier et le recrutement du personnel » (p. 236).

Dans l'espèce, il ne s'agissait pas d'un usage remontant aux temps des

Il eût été intéressant de savoir ce qui se passa dans les conférences du 13 otobre, entre le préfet, le maire, le député de l'arrondissement, le fondé de pouvoir des patrons et les délégués ouvriers; le rédacteur ne nous apprend rien de ce qui fut dit (p. 243). Je suppose que la compagnie prétendit qu'il s'agissait d'une question d'ordre et de discipline intérieure; mais, comme je l'ai dit, l'ordre et la discipline ont pour base la bonne entente entre les ouvriers. On ne voit aucune raison invocable dans l'espèce pour justifier l'introduction d'un élément de désordre.

La manière suivant laquelle se manifeste, aujourd'hui, le sentiment de la coopération est étroitement unie aux formes générales que tend à prendre tout ce qui touche à la grande industrie. L'ancien patronat met en présence des volontés entre lesquelles peuvent s'établir des relations sympathiques dues aux caractères des individus; mais, si un conflit survient, il est insoluble, car *entre deux volontés, il n'y point de lien objectif.* La fabrique exploitée par la société anonyme, ne connait pas de volontés, mais des fonctions réglées; les employés supérieurs sont des salariés dont l'œuvre doit être coordonnée avec l'œuvre des ouvriers. Il y a une administration possédant une certaine permanence; si l'opération est importante, on complète l'usine par des caisses de secours, des maisons à bon marché, des économats, etc.; enfin, les employés ne sont pas, dans la pratique, renvoyés quand ils ont cessé de plaire; ils sont considérés comme des fonctionnaires ayant un *état*. Presque partout, on a compris l'utilité des institutions qui attachent, d'une manière plus ou moins fixe, l'homme à l'usine; et lorsqu'il s'agit d'entreprises de très longue haleine, on a créé des caisses de retraite; mais, chose étrange, l'idée juridique de l'état des ouvriers permanents, a grand'peine à entrer dans l'esprit des administrateurs.

Lorsque les affaires vont mal, qu'on ne peut occuper tout le personnel, il y a une sélection à faire : les ouvriers croient, avec tout le monde, que les plus anciens doivent jouir d'un certain privilège et que les licenciements doivent porter sur les plus jeunes. Le principe de l'ancienneté est tellement conforme aux idées courantes, aux usages les plus répandus, qu'on a peine à comprendre qu'il ne s'impose pas dans les industries,

---

métiers, mais d'un accord verbal intervenu entre l'ancien patron et le syndicat: c'est tout autre chose.

Il me semble que c'est bien abaiser la question que de donner pour cause à la grève « le refus d'entrer en contact avec un individu qu'à *tort ou à raison* [ils] regardaient comme peu honorable » (p 215). La question est d'ordre plus élevé : il ne s'agit pas de sentiments, mais des conséquences de ces sentiments sur le travail en commun.

surtout dans celles qui ont un caractère très nettement administratif. On voit ce principe reconnu par les patrons bonnetiers de Troyes dans le procès-verbal du comité de conciliation (p. 215); il est d'autant plus étrange de le voir méconnu par la compagnie des mines de Graissessac : obligée de licencier un cinquième de son personnel, elle renvoyait les anciens. Ajoutons, toutefois, que l'État paraît suivre, aussi, ces déplorables pratiques lorsque les nécessités budgétaire obligent les arsenaux de la marine à réduire le nombre des ouvriers.

A Graissessac les ouvriers demandaient à la compagnie de faire chômer tout le monde deux jours par semaine, de manière à répartir le travail entre tous les intéressés, durant la crise. Il est évident qu'au point de vue social, il y a un réel intérêt à ce qu'un personnel ne se dissolve pas; on connaît bien des cas même où les usines travaillent sans bénéfice pour pouvoir conserver une agglomération coordonnée, qu'elles auraient de la peine à former plus tard. La compagnie refusa, sans qu'on trouve aucune raison à l'appui de son refus, sauf, comme toujours, la fameuse raison de l'ordre et de la dicipline intérieure! « Consentir à soumettre à un arbitre des réclamations de telle nature qu'on ne pourrait y accéder sans risque de cessation d'industrie, ce serait faire naître chez les ouvriers des illusions fâcheuses et contraires à l'esprit de la loi » (p. 255). Ce sont là des phrases fort bien agencées, mais dépourvues de sens; car on n'apporte aucun fait pour montrer que l'organisation projetée pourrait avoir pour résultat de gêner l'industrie. On aurait pu procéder à un essai, comme on l'a fait plusieurs fois dans les mines pour connaître l'effet des réductions de la journée de travail. Je ne pense pas que le conseil d'administration de Graissessac possède des lumières surnaturelles et que ses décisions soient du nombre de celles qui s'imposent. Il est probable que s'il avait eu de bonnes raisons à donner, j'entends des raisons scientifiques, il les aurait fournies; tout porte à croire qu'il s'entêtait par ignorance.

Mais ceci demande quelques explications supplémentaires, car il y a plusieurs sortes d'ignorance. Lorsqu'on parle aux hauts dignitaires des mines ou des chemins de fer d'apporter dans leur exploitation des perfectionnements, ils répondent, le plus souvent, par des lieux communs : ils ont l'expérience des choses; il y a loin de la théorie à la pratique; ils ont le sentiment de leur responsabilité et ils ne peuvent plus répondre de la sécurité si on diminue leur initiative, etc. Le lieu commun est un signe infaillible de bêtise; mais c'est aussi un argument tout-puissant auprès des gens dépourvus d'esprit scientifique : les hauts dignitaires du ministère des travaux publics s'inclinent devant la superbe jactance de leurs camarades, supposent que des gens bien rétribués dans l'industrie reçoivent du Saint-Esprit des révélations au prorata de leurs traitements et ils décident qu'il ne faut pas gêner des hommes que l'Europe nous envie,

Quelques années plus tard on voit quelques-unes de ces réformes s'introduire et on vante la grande initiative et la hardiesse des savantes personnes qui ont plus ou moins mal *copié* ce qui existe à l'étranger.

Cet esprit dénote une ignorance d'ordre supérieur, qu'il ne faut pas confondre avec l'ignorance du boutiquier. Celui-ci refuse d'examiner souvent une question, parce qu'il se reconnaît incapable de la comprendre. Si les ouvriers viennent lui proposer un projet, il se rebiffe et pense de suite qu'ils veulent gouverner chez lui, s'organiser en corporation faisant la loi au marchand et qu'il perdra, nécessairement, si ses travailleurs gagnent quelque chose à la réforme. C'est dans cet esprit que les chapeliers de Chazelles se trouvaient quand ils refusèrent de conserver le régime de l'*ardoise*, ou du partage du travail entre tous les ouvriers de l'atelier pendant la morte saison (p. 152) (1). Les patrons de cette catégorie ne pourront comprendre les choses autrement que le jour où un régime nouveau sera devenu courant et sera issu de la pratique des grandes compagnies.

Les administrateurs de celles-ci, habitués à voir les fonctionnaires techniques du ministère des travaux publics admirer leur génie et accepter pour argent comptant leurs lieux communs, ne peuvent pas comprendre que des ouvriers se montrent si difficiles.

Quelquefois les projets proposés pour répartir le travail peuvent donner lieu à des difficultés d'ordre scientifique; c'est ainsi que l'on conteste souvent la possibilité de remplacer (sans déficit) trois postes de huit heures par quatre postes de six; dans la grande grève de Rive-de-Gier, certains délégués ouvriers proposèrent cette répartition afin de pouvoir occuper tous les anciens travailleurs de l'usine de Richarme; cela ne fut pas accepté par la majorité (p. 243) (2).

Dans une question pareille on ne peut dans l'état actuel de nos connaissances, fournir aucune solution; bien des fois on a prétendu qu'il était impossible de réduire les longues journées et l'expérience a montré, depuis, qu'on s'était trompé. Il n'y a que l'observation directe qui puisse nous fournir des renseignements sur des problèmes de ce genre. Se refuser à observer, c'est faire preuve de l'ignorance au troisième degré.

---

(1) A Oullins un maître de verrerie refusa de faire travailler ses ouvriers à tour de rôle pendant une période de dépression (p. 132); il était en conflit avec son personnel à cause du renvoi du secrétaire du syndicat et il voulait, comme à Chazelles, s'émanciper de la force corporative.

(2) Le système des postes de 6 heures fut appliqué à la *Verrerie aux verriers*; il serait fort intéressant de savoir quels résultats il a donnés, tant au point de vue du travail effectué qu'au point de vue de la santé des ouvriers et de leur bien-être.

L'argument favori des chefs de grande industrie est que le travail ne peut fonctionner sans discipline : cela n'est vrai que dans la mesure où cette discipline est l'expression strictement nécessaire d'une force coercitive externe s'ajoutant aux forces internes encore insuffisantes pour maintenir organisé le corps des travailleurs (1). Cela est donc à la fois vrai et faux. L'expérience apprend que dans les usines il existe bien des cas où cette dicipline est détournée de son but coopératif et sert de prétexte au développement au maintien de *mauvais usages;* car, nul ne l'ignore, les mauvais usages ne sont pas le monopole de l'époque féodale; on les retrouve partout où l'autorité s'exerce pour la propre satisfaction de celui qui la détient. L'un des abus les plus scandaleux est celui des grosses amendes imposées pour les retards : ainsi à Chazelles les chapeliers étaient punis d'une mise à pied pour deux ou trois jours s'ils arrivaient cinq minutes après l'heure (p. 151) (2).

On peut considérer, aujourd'hui, que trois principes ressortent de la pratique des bonnes maisons :

1° Les amendes doivent être en rapport avec le dommage causé; c'est l'application d'un antique système sur les peines pécuniaires;

2° Les amendes ne doivent pas entrer dans la caisse du patron, mais être versées dans les caisses de secours des ouvriers; c'est la reconnaissance du principe de la discipline interne;

3° Il est de très grand intérêt pour le patron, que ses contre-maîtres n'abusent pas de leur autorité (3); on a le droit de penser qu'en cas de

---

(1) Cette discipline externe a atteint son maximum au XVIII[e] siècle, au moment où Arkwright commença à faire fonctionner les métiers à coton. Lorsque le corps des travailleurs s'est adapté aux nouvelles conditions de vie, la lutte pour l'adaptation n'existe plus : il y a seulement éducation successive des nouveaux par les anciens.

(2) Je crois devoir signaler une usine qui pourrait servir de base à une étude approfondie sur les *mauvais usages*, si l'*Office du travail* croyait devoir s'occuper de cette question. Chez M. Warnéry, filateur de soie à Tenay (Ain), les amendes exagérées constituent un moyen systématique employé pour accroître les revenus; une journée et une journée et demie sont amendes communes; si on manque l'entrée une fois dans le mois on est privé de la prime de fabrication (généralement 20 fr.); la grossièreté des commis et du directeur dépassent tout ce qu'on peut imaginer. Ce patron vraiment philanthrope ne paie à ses ouvriers que l'avant-dernier mois; il garde ainsi, en moyenne, le salaire de 45 jours, ce qui constitue un fonds de roulement assez sérieux.

(3) On trouve deux cas où des solutions satisfaisantes ont été prises par le patron : grève des tisseurs Basse-sur-Rupt (p. 143) et grève des chapelières d'Epernon (p. 165); dans cette dernière affaire, l'industriel paya une indemnité de 2.000 fr. à la contre-maîtresse pour s'en débarrasser.

contestations, les difficultés relatives à la surveillance sont de celles qu'il convient de soumettre à la décision d'un expert.

Je trouve dans l'historique de la grève des gantiers de Grenoble, un exemple qui me semble d'une haute importance pour l'application des nouveaux principes d'organisation du travail. Les ouvriers gantiers travaillent chez eux et ils avaient l'habitude de vendre les déchets des peaux qu'on leur remet. Les patrons contestèrent ce droit et une lutte très vive s'engagea : l'une des maisons les plus importantes adopta le système suivant : les déchets furent remis au fabricant qui les vendit au profit de la caisse des secours ; de cette manière, les ouvriers furent amenés à exercer les uns sur les autres, une surveillance pour éviter les abus (p. 262).

L'*Office du travail* signale « l'hésitation des patrons et des ouvriers à recourir à l'arbitrage proprement dit, c'est-à-dire à l'intervention des personnes non directement intéressées dans le conflit » (p. 226). Je crois que les difficultés sont encore plus grandes, et voici celles qui me semblent apparaître, en première ligne, dans ce volume.

La première de toutes les difficultés résulte, souvent, de ce que le corps des travailleurs n'a pas de véritable représentant légal, capable d'assurer l'exécution de la sentence et de porter les conséquences des infractions. A Grenoble, le président du syndicat des patrons gantiers refusa de traiter avec le syndicat ouvrier, sous prétexte que celui-ci ne représentait pas la majorité des travailleurs (p. 271). A Roanne, au moment où le conflit éclata, le syndicat des tisseurs comptait « 168 adhérents sur plus de 6,000 tisseurs et ouvriers similaires » (p. 287). Par contre, il semble que le succès des tuiliers de Saint-Henri tienne, en très grande partie, à la forte organisation du syndicat qui réunit 2,500 personnes (p. 235).

La loi devrait faire une situation spéciale aux syndicats qui renferment une grosse majorité d'ouvriers (1) et qui imposent à leurs adhérents un engagement de plusieurs années. De pareilles sociétés ont un caractère juridique très différent de celui des associations temporaires formées dans un moment de crise. On ferait disparaître, dans bien des cas, les objections des chefs d'industrie, si le syndicat acceptait une clause pénale destinée à assurer l'exécution des conventions (2).

Une autre difficulté résulte de l'embarras dans lequel on se trouve pour trouver des experts impartiaux. A Lisieux, une grève fut terminée

---

(1) Cf, sur cette question de la proportion existant entre le nombre des syndiqués et le nombre des travailleurs, les observations de M. Aveling (*Devenir Social*, oct. 1895, p. 621).

(2) La compagnie de Graissessac se plaignait de l'inexécution des conventions par les ouvriers (p. 256).

à la suite de l'intervention de deux anciens manufacturiers, qui avaient pleine compétence pour faire les assimilations entre les divers travaux et régler le tarif (p. 218). Parfois, les experts se considèrent comme des mandataires des parties (1); il serait essentiel qu'ils ne fussent jamais intéréssés dans le conflit.

En troisième lieu, il faut que tout le monde se pénètre de l'idée que l'arbitrage est une opération de justice civile et que les résultats ne peuvent plus être contestés après la décision. Il n'y aura jamais de progrès dans la voie de l'arbitrage tant que la sentence des arbitres sera subordonnée à l'acceptation des parties.

Enfin, il est nécessaire que le conflit prenne un aspect juridique, c'est-à-dire qu'il ne soit plus engagé entre deux volontés, mais qu'il porte sur des *choses soumises à des règles.*

Les comités de conciliation pourraient rendre de très grands services s'ils s'efforçaient, dans chaque affaire, de déterminer les principes suivant lesquels devra procéder l'arbitre. C'est par un procédé analogue que se constitue le droit international : dans les matières où l'on peut procéder d'après des règles (parfois établies pour la circonstance par la diplomatie), les conflits entre les États peuvent être tranchés par un tribunal arbitral. Il y a quelque chose d'analogue à constituer pour les luttes industrielles et les juges de paix pourraient, souvent, donner aux parties d'excellents conseils, au point de vue juridique.

Je crois que le conseil supérieur du travail pourrait rendre de grands services pour la création et le développement de la doctrine. Il faudrait que chaque grève importante donnât lieu à une enquête impartiale et approfondie, qu'elle fût étudiée par des gens compétents en droit et en économie, et que le conseil donnât enfin son avis sur les mesures qu'il aurait été utile de prendre pour amener la conciliation ou l'arbitrage. Ces avis publiés, avec la discussion et tous les éléments d'information, pèseraient d'un grand poids sur les solutions futures.

G.

---

(1) Cf, par exemple, la grève des mouleurs de Deville (p. 119).

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

The Labour Annual, *édité par Joseph Edwards. 7, Wesley-Street. Liverpool. 2e année 1896.* 1 vol. in-8° de 25 p. avec 40 portraits et dessins : 1 fr. 25. (En vente à la Librairie socialiste du Clarion Office, 72, Fleet Street, Londres, et chez les principaux libraires dAngleterre).

La deuxième année de cette intéressante et méthodique publication mérite les éloges que nous avions donnés à l'année 1895 (dans le numéro de juin 1895).

On y trouvera des notes très claires sur les mouvements socialistes en Pologne, en France, aux États-Unis, en Australie. Mais le grand intérêt du *Labour Annual* est dans l'exposé très complet et très impartial de toutes les agitations dont se compose le mouvement anglais, de toutes les organisations qui y prennent part depuis les partisans de la single tax, disciples d'Henry George jusqu'aux démocrates chrétiens de la Guilde de saint Mathieu, depuis les possibilistes jusqu'aux communistes. Dans ce répertoire, nulle trace d'esprit de parti. Si l'on donne au mot socialisme son sens le plus large, si l'on entend par là toute doctrine qui s'oppose au « laissez-faire » des manchestériens, et qui enseigne que la collectivité, sous n'importe quelle forme, doit intervenir dans la production et la répartition des richesses, on peut dire qu'aucune des manifestations du socialisme anglais n'est oubliée dans le *Labour Annual*. *La Land nationalisation Society*, formée des disciples d'Alfred Russel Wallace, avait été laissée de côté l'an dernier. Elle a, cette année, sa place dans l'*Annual*, et le portrait de A.-R. Wallace sert de frontispice à la publication. Nous ne connaissons, dans aucun autre pays, un recueil composé avec la même largeur, et nous doutons même qu'on puisse en faire un semblable ailleurs qu'en Angleterre.

L'impartialité vis-à-vis des personnes et des groupes n'exclut pas de l'*Annual* l'ardeur pour la propagande des doctrines. C'est ce que montrent bien la préface de M. Edwards, certains articles théoriques signés de noms connus et les citations très heureuses, presque toujours très neuves des principaux écrivains socialistes qui donnent une couleur dogmatique à plusieurs pages. L'éditeur est un convaincu qui a réussi à composer un manuel de renseignements très fidèle et sans lacunes.

L'ouvrage est divisé en plusieurs parties, sur le même plan que l'année dernière. La première partie et la plus volumineuse est formée par des notes rédigées par les secrétaires des différentes sociétés socialistes et

démocratiques; on y trouve les faits essentiels de l'action de ces sociétes en 1895. On y rencontrera, entre autres nouveautés, un article sur la *London School of economic and political science* qui vient de s'ouvrir sous la direction de possibilistes fabiens. — La deuxième partie comprend la liste et le compte-rendu sommaire, mais précis de tous les livres, de tous les pamphlets et brochures qui ont paru, en langue anglaise, sur la question sociale pendant l'année dernière. A la fin du volume est la liste de tous les périodiques en langue anglaise qui contribuent au mouvement social. Entre la liste des livres et celle des journaux, s'intercale un dictionnaire biographique des réformateurs sociaux. C'est un supplément à celui de l'année dernière. Tous les noms sont nouveaux. Nous relevons, dans cette partie, les noms de Martin Anderson, le caricaturiste démocrate plus connu sous le nom de *Cynicus*, des publicistes et littérateurs Belfort-Bax, J. Morrison-Davidson, A.-M. Thompson (du Clarion), James Tochatti (de Liberty), d'Alfred Russel Wallace, et, parmi les étrangers qui ont été mêlés au mouvement anglais, les noms d'Engels, de Stepniak, etc... L'*Annual* donne tous les renseignements pratiques désirables tels qu'adresses des personnes ou des groupes, prix des ouvrages, des abonnements.

L'exécution parfaite des gravures et des nombreux portraits qui illustrent ce recueil mérite d'être louée.

Le *Labour Annual* est un répertoire et un guide indispensable à tous ceux qui s'intéressent au mouvement social anglais.

A. M.

MARIA DERAISMES (Mlle). *Œuvres complètes*. Tome I. *France et Progrès. Conférence sur la noblesse*. 1 vol. in-12 de LV-350 pages. Alcan, éditeur, Paris, 1895.

Cette publication comprendra six à sept volumes; il eût mieux valu se borner et confier à des mains discrètes le soin de former un recueil de fragments choisis; car s'il y a des parties estimables, il y en a bien plus qui ne valent pas grand'chose et qui ont beaucoup vieilli. Les deux essais, qu'on nous donne aujourd'hui, datent de 1870 et 1876; ils sont écrits dans l'esprit de la bourgeoisie antérieure à 1848. Le second est franchement mauvais : appartenant à une famille enrichie dans le commerce parisien, recevant dans son château l'aristocratie opportuniste, Mlle Deraismes *enrage* d'être roturière et adresse à la vieille noblesse les plus singuliers reproches : l'histoire de la guerre de Cent-Ans est fortement mise à contribution et le petit couplet de Jeanne d'Arc vient à propos (p. 302); les seigneurs féodaux ont manqué souvent de patriotisme: « jamais cette noblesse n'a tiré l'épée pour la cause du progrès et de la civilisation » (p. 341). Je doute que les capitalistes se soient jamais

beaucoup occupés, non plus, du progrès et de la civilisation. L'auteur tenait beaucoup à la suprématie du talent, du génie, du dévouement; ce sont ces éléments qui ont fait prospérer l'industrie (p. 184). La supériorité de la bourgeoisie est, d'ailleurs, incontestable, puisqu'elle paie beaucoup plus cher que ne faisait la noblesse les gens de lettres et les peintres (p. 346).

Le premier essai est bien supérieur : mais il aurait gagné à être un peu raccourci ; les crimes de la papauté n'intéressent personne aujourd'hui (p. 88), et les argumentations théologiques tiennent trop de place dans une étude qui ne sera pas lue par des théologiens. Mlle Deraismes était une fervente déiste, fort ennemie des *impostures* cléricales; « puisque l'humanité a le sentiment intime de l'existence d'un être suprême et de l'immortalité de l'âme, c'est que Dieu est et que l'âme est immortelle » (p. 80); c'est peut-être un peu léger. Elle gourmande fort les radicaux qui croient « que *Dieu* et *roi* sont deux termes qui procèdent l'un de l'autre » et veulent « rayer Dieu du programme » (p. 240); au fond, ils ne sont pas dangereux, et si la séparation de l'Église et de l'État était décrétée, « nul doute que le radicalisme ne se réduisît des trois quarts ».

Si Mlle Deraismes avait fait une réédition de son œuvre, elle aurait, certainement, supprimé certains traits d'un chauvinisme trop naïf et elle eût surtout effacé cette phrase : « Ne sait-on pas que c'est parmi les Allemandes que les maisons de prostitution recrutent une partie de leur personnel? » Vous parlez bien à votre aise de la prostitution des pauvres!

Le socialisme est exécuté en un tour de main (p. 182-188). Il faudrait « détruire l'antagonisme des classes » (p. 187); malheureusement, les prolétaires contestent « l'origine des fortunes les plus recommandables » (p. 223). On trouve une fois le nom de Karl Marx, dans une note (tirée de M. Guéroult); ce qu'en sait l'auteur, c'est qu'il a été, « dit-on, secrétaire de M. de Bismarck » (p. 251)!

« La morale est l'heureux mélange de la sympathie et de l'intérêt bien entendu » (p. 53); les penseurs modernes, « aidés de la science », ont cherché la loi des sociétés, et « ils reconnurent que cette loi, qui comprend le monde physique, comme le monde moral, c'est la *solidarité* » (p. 176); c'est « une loi naturelle, immuable, universelle, régissant aussi bien le monde social que le monde sidéral, végétal et animal » (p. 177).

Si on s'était décidé à supprimer ce qui est visiblement trop faible, ce qui est bon aurait été lu avec plaisir. Mlle Deraismes a souvent d'excellentes idées, qu'elle exprime chaudement.

La préface est bien malheureuse; l'auteur force trop la note quand il parle de « la grande influence philosophique exercée sur l'évolution de

cette seconde moitié du siècle par Maria Deraismes » (p. v); car il me semble (d'après cette notice) qu'elle n'ait eu aucune relation avec les hommes vraiment marquants ; MM. Abel Peyrouton, Deschanel, Victor Poupin n'ont pas brillé d'un très vif éclat dans la science de notre époque. Il aurait pu se dispenser, surtout, de nous donner une longue consultation sur le néologisme *consœurs* employé par Mlle Deraismes (p. XL) et de dire des injures à M. A. Dumas (p. XXIII).

ZERBOGLIO. *Il socialismo et le obiezioni piu communi*, 1 vol. in-18° de 178 pages. Sandron, éditeur, Palerme, 1895.

M. Zerboglio, privat-docent de droit et procédure pénale à l'Université de Pise, est aussi l'un des rédacteurs de l'*Archivio de psichiatria, scienze enali pe anthropologia criminale;* ses opinions en matière sociologique ont donc une autorité incontestable. Le parti socialiste italien peut considérer comme une très bonne fortune de trouver en lui un adhérent zélé et un défenseur. La brochure, dont je parle ici, est fort bien faite; elle n'a pas la prétention de constituer un monument scientifique; mais elle est parfaitement appropriée au but visé et au milieu pour lequel M. Zerboglio l'a écrite.

L'auteur passe en revue toutes les *grandes* objections relatives à la nature humaine, l'égalité, l'activité intellectuelle, la liberté, le bonheur, la patrie, la famille, la *haine* des classes, la morale, l'évolution. Il oppose à ses adversaires une argumentation pressante et, portant l'offensive jusque dans leur propre camp, il montre que les objections doivent être opposées aux défenseurs de l'état actuel. C'est qu'en effet la société moderne a produit des idées juridiques, morales et scientifiques inconciliables avec elle-même; l'individualisme *théorique* suppose une constitution humaine radicalement différente de celle que l'on constate sous nos yeux; il n'existe pas d'utopie plus enfantine, plus opposée aux *lois reconnues dans la science* que l'utopie conservatrice.

On ne saurait trop recommander la lecture de cet excellent opuscule, qui répond si bien au lourd pamphlet de M. Garofalo. L'auteur est parfaitement renseigné sur la littérature sociologique contemporaine, ce qui n'est pas le cas pour l'auteur de la *Superstition socialiste.*

L. VARLEZ, *La crise économique, l'école libérale et l'école réaliste.* 1 vol. in-8 de 24 pages, Lamertin, éditeur, Bruxelles, 1895.

Cette brochure reproduit une conférence donnée à la société générale des étudiants de Gand; on y trouve d'excellents renseignements sur des questions mal connues en France.

Il y a bien des points de détail sur lesquels les thèses de l'auteur peuvent être contestées; ainsi, on a pu soutenir, avec raison, que la pure économie classique et rigoureusement *libérale* (au sens spécial donné à ce mot en cette matière) n'est pas dans les grands économistes. Cette doctrine avait pris ses allures absolues dans des livres de polémique anti-socialiste (*Harmonies* de Bastiat, par exemple) et dans les livres de classe (ceux de J. Garnier surtout). Quant aux causes qui ont amené la réaction actuelle, elles ne sont pas toutes bien exposées. Ainsi, M. Varlez pense que l'incrédulité croissante a exercé une influence dans ce sens (p. 8); cependant, les communautés chrétiennes ont toujours protesté contre l'économie classique et celle-ci n'a pas eu de plus fervents partisans que les matérialistes anglais. Si M. Y. Guyot s'acharne à défendre les vieux clichés et si son livre fondamental fait partie de la collection Reinwald, on trouve parmi les anti-économistes M. Gide, qui est très mêlé à la propagande religieuse actuelle.

On est étonné de ne pas voir placer parmi las causes de la transformation, le prestige croissant des études historiques; les *romans* des économistes n'ont pu tenir debout le jour où une jeunesse trés nombreuse et très ardente a été initiée aux résultats et surtout aux *méthodes de l'érudition* moderne. Les économistes, comme les sociologistes ethnographes, continuaient le XVIIIe siècle. Notre siècle veut de l'histoire scientifique.

Je suis étonné de voir M. Varlez parler avec enthousiasme de l'excellente administration des fonctionnaires (p. 11) et surtout ne signaler en France, comme industries de l'État, que les petites manufactures de Sèvres et des Gobelins.

Ces taches sont bien peu de chose dans une exposition faite avec beaucoup de talent d'une question prodigieusement complexe. Les idées fondamentales de l'école réaliste sont résumées d'une manière heureuse. L'État est conçu comme existant en dehors des motifs égoïstes des intérêts de classe pour donner des lois, administrer, protéger les faibles et élever la classe inférieure (manifeste d'Eisenach); « à chacun son rôle, à l'individu l'initiative, à l'association la propagande, à l'État la réalisation » (p. 21). Les lois immuables de l'économie classique sont abandonnées; chaque époque historique développe un principe et, par suite, il n'y a que des règles empiriques (p. 18).

En Allemagne, l'école réaliste a triomphé, à peu près complètement; les professeurs les plus éminents se rattachent à elle; les partis politiques s'inspirent tous de ses théories; il y a peu de temps, le vieux parti de M. Richter « proclamait la nécessité de la résistance au socialisme d'État et réclamait l'amélioration du bien-être populaire par la pleine valeur donnée aux lois de la concurrence et de l'individualisme » (p. 23); ce parti a dû abandonner ses anciens programmes.

En France, on en est encore à se demander si l'école réaliste alle-

mande est ou n'est pas une variété du socialisme! Mais nous ne sommes pas pour le progrès ici. Les adversaires de l'économie classique se sont plus occupés de multiplier les banalités sentimentales que de nous faire participer à un mouvement scientifique nouveau.

Livres déposés au Bureau de la Revue

C. Bouglé. — Les sciences sociales en Allemagne. (Les méthodes actuelles), in-18. Paris, Alcan, 1896.

J.-J. Rousseau. — Du contrat social (comprenant, avec le texte définitif, les versions primitives de l'ouvrage collationnées sur les manuscrits autographes de Genève et de Neufchâtel, une introduction et des notes par E. Dreyfus-Brissac), in-8. Paris, Alcan, 1896.

Alfred Bourgeois. — Les Métiers de Blois. (Introduction à un recueil de documents inédits), in-8. Epinal, imprimerie Vosgienne.

Benedetto Croce. — Intorno al comunismo di Tommaso Campanella (a proposito di recenti publicazioni). Naples, Fr. Giannini, 1895.

Almanach de la question sociale pour 1896, publié sour la direction de P. Argyriadès, in-8. Paris, Administration de la « Question sociale ».

P. Argyriadès. — Concentration capitaliste. Trusts et accaparements (extrait de l'Almanach de la question sociale), broch. de 16 pages. Paris, Administration de la « Question sociale ».

L. Perrin. — Une cause célèbre : affaire Souhain, avec plaidoirie *in extenso* de P. Argyriadès, broch. de 32 pages. Paris, Administration de la « Question sociale ».

Maurice Bourguin. — La mesure de la valeur et la monnaie, (extrait de la « Revue d'Économie Politique ») in-8. Paris, Larose, 1896.

K. Tarassof. — Alexandre III et Nicolas II (extrait de la « Société Nouvelle »), broch. in-8 de 52 pages, 1895.

Enrico Ferri. — Leçon d'ouverture du cours de sociologie criminelle donné à l'Institut des Hautes études (extrait de la « Revue Universitaire »), broch. in-8 de 15 pages. Bruxelles, H. Lamertin, 1895.

G. Rumelin. — Problèmes d'économie politique et de statistique (traduit par Ar. de Riedmatten), in-8. Paris, Guillaumin, 1896.

Schulze Gavernitz. — La grande industrie (traduit de l'allemand). Préface de G. Guéroult, in-8. Paris, Guillaumin, 1896.

René Lavollée. — Les classes ouvrières en Europe, t. III : Angleterre, in-8. Paris, Guillaumin, 1896.

Le Propriétaire-Gérant : E. BRIÈRE.

Beaugency. — Imp. J. Laffray.

2e Année. N° 2. Février 1896

LE DEVENIR SOCIAL

Le Socialisme contemporain.

I

Lorsque le très dévoué secrétaire de la rédaction du *Devenir social*, M. Alfred Bonnet, me demanda de rendre compte de l'étude de M. Villey sur le « Socialisme contemporain » (1), étude qui venait d'obtenir un prix de trois mille francs à l'Académie des sciences morales et politiques, j'acceptai avec plaisir. Comme M. Léon Say, j'avais encore des illusions sur la valeur de la plupart de nos adversaires.

Je supposais que l'ouvrage d'un professeur de droit, d'un doyen de Faculté, d'un correspondant et d'un lauréat de l'Institut, récemment décoré, en outre, pour la peine, devait au moins contenir certaines vues intéressantes. Or, les socialistes n'ont jamais esquivé la critique, ils savent qu'on ne discute que ce qui est vivant ; aussi, loin de les fuir, ont-ils, au contraire, toujours provoqué critique et discussion.

La critique, en effet, comme le remarquait ici même Charles Bonnier dans le numéro de décembre, donne de la précision aux idées et aux arguments, elle contribue à mettre en lumière toutes les faces d'une question dont certaines, sans elle, seraient peut-être restées dans l'ombre. Mais il y a critique et critique. Il y a, si mal intentionnée qu'elle soit, la critique originale connaissant et comprenant ce qu'elle critique et il y a celle qui se borne à rabâcher des arguments cent

(1) 1 vol. in-8, librairies Guillaumin, Larose et Pedrone. Paris, 1895.

fois réfutés et la plupart du temps portant à faux; celle-là ne nous sert à rien : c'est hélas! dans cette dernière catégorie que rentre le travail de M. Villey.

Si l'Académie a cru pouvoir décerner le prix entier à cet ouvrage, que devaient être les essais pour lesquels M. Léon Say s'est montré si sévère. Vrai, après nous avoir joué le mauvais tour de nous faire lire M. Villey, il aurait bien dû nous accorder une compensation et nous communiquer quelques-unes, au moins, des élucubrations jugées indignes — donc bien réjouissantes — de cette jeunesse qu'on excite à partir en campagne contre le socialisme et qui revient bredouille.

On raconte que je ne sais plus quel religieux en train de méditer dans sa chambre se vit, tout à coup, entouré de simples têtes munies d'une paire d'ailes. D'après ceux qui s'y connaissent, et il était du nombre, il n'y avait pas le moindre doute à avoir : c'étaient des anges qui l'honoraient de leur visite. Malgré une surprise fort naturelle, notre homme ne perdit pas le sentiment des convenances et, leur montrant poliment des sièges, il invita ses célestes visiteurs à s'asseoir.

— Nous voudrions bien, répondirent ceux-ci, mais nous n'avons pas de quoi.

De même les petits jeunes gens de M. Léon Say; ils voudraient bien pourfendre socialisme et socialistes, il n'y a qu'une difficulté : il n'ont pas de quoi, et M. Léon Say le déclare lui-même :

« Il faut l'avouer, a-t-il dit, nous ne sommes pas encore prêts. La jeunesse libérale est en retard; elle ne sait pas suffisamment l'histoire philosophique et morale des dernières années et elle n'a pas en mains toutes les armes dont elle devrait pouvoir disposer » (1).

Pour n'avoir pas été jugée « insuffisante » comme les autres, la compilation de M. Villey n'en vaut probablement pas mieux.

Ou notre auteur renvoie, en effet, « pour l'examen critique du socialisme » (p. 98) à M. Paul Leroy-Beaulieu dont les arguments l'éblouissent tant ils lui apparaissent reluisants; reluisants ils le sont peut-être, mais non parce qu'ils sont neufs, parce qu'ils ont, au contraire, trop servi.

Ou il se contente de déclarer que, s'il voulait faire « une réfutation en règle », il « n'aurait guère de peine » (p. 65); heureusement pour

(1) Séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques, discours de M. Léon Say, président. *Journal des Débats*, éd. rose, supplément, 3e col., 30 nov. 1895.

nous, grâce à son âme pitoyable, il s'est retenu, et voilà simplement pourquoi le socialisme est encore un tout petit peu vivant.

Ici, il traite Marx de « messie » (p. 65), là il parle de « l'acte de baptême » (p. 13) du socialisme, et partout il prône la religion (1). Avez-vous remarqué que ce sont précisément les défenseurs de la religion qui, lorsqu'ils veulent discréditer les doctrines adverses et, en particulier, le socialisme, ne jugent rien de plus désobligeant que les expressions religieuses et que, sous leur plume, les mots : *credo*, évangile, chapelle, église, pontife, etc., deviennent des termes de suprême dénigrement ?

Parfois, cependant, M. Villey se risque à argumenter. Pour établir que le défaut d'originalité de sa critique est constant, je relèverai deux points. Il a voulu s'attaquer aux bases fondamentales du socialisme contemporain, du marxisme, la théorie de la valeur et la théorie du surtravail. Rien que cela ! Il est clair que, s'il avait réussi à mordre sur ces théories, il aurait fait au socialisme une blessure sensible ; mais on va voir que sa mâchoire diffère, au moins sur un point essentiel, de celle que Samson manœuvrait si victorieusement, elle n'est nullement dangereuse.

Contre la théorie de la valeur, il invoque le « Château-Yquem » (p. 64); c'est à croire que le marquis de Lur-Saluces subventionne les économistes pour faire de la réclame à son cru : il n'est pas possible, en effet, aux marxistes de se lancer dans une discussion sur la valeur avec un économiste de n'importe quelle dimension, sans recevoir à la tête quelques bouteilles de Château-Yquem. Si encore elles nous étaient envoyées pleines ; mais hélas ! elles sont aussi vides que le raisonnement qu'elles prétendent soutenir. Et puis, il y a tout de même d'autres vins estimables ; pourquoi les économistes ne varieraient-ils pas de temps en temps leurs exemples ? Le Château-Yquem est un bon vin, c'est entendu ; mais l'argument que M. Villey voudrait en tirer, ne vaut rien.

En 1817, Ricardo répondait irréfutablement de la façon suivante à ce genre d'objection :

---

(1) « Les philosophes et les économistes bourgeois, à part quelques exceptions, s'appuient sur la providence, les aspirations idéales et la cosmogonie théologique. L'idée théiste est leur ancre de salut quand il s'agit de fournir des justifications théoriques au système social actuel et surtout quand il s'agit de descendre à la recherche pratique des baumes à appliquer sur les douleurs et les injustices qu'on ne peut ni nier, ni dissimuler ». (L. Bissolati, traduction française de M. Alfred Bonnet, *l'Ère Nouvelle*, juin 1894, p. 152.)

« Les choses, une fois qu'elles sont reconnues utiles par elles-mêmes, tirent leur valeur échangeable de deux sources, de leur rareté, et de la quantité de travail nécessaire pour les acquérir.

« Il y a des choses dont la valeur ne dépend que de leur rareté. Nul travail ne pouvant en augmenter la quantité, leur valeur ne peut baisser par suite d'une plus grande abondance. Tels sont les tableaux précieux, les statues, les livres et les médailles rares, les vins d'une qualité exquise, qu'on ne peut tirer que de certains terroirs très peu étendus, et dont il n'y a, par conséquent, qu'une quantité très bornée, enfin, une foule d'autres objets de même nature, dont la valeur est entièrement indépendante de la quantité de travail qui a été nécessaire à leur production première. Cette valeur dépend uniquement de la fortune, des goûts et du caprice de ceux qui ont envie de posséder de tels objets.

« Ils ne forment cependant qu'une très petite partie des marchandises qu'on échange journellement. Le plus grand nombre des objets que l'on désire posséder étant le fruit de l'industrie, on peut les multiplier, non seulement dans un pays, mais dans plusieurs, à un degré auquel il est presque impossible d'assigner des bornes, toutes les fois qu'on voudra y consacrer l'industrie nécessaire pour les créer.

« Quand donc nous parlons des marchandises, de leur valeur échangeable, et des principes qui règlent leurs prix relatifs, nous n'avons en vue que celles de ces marchandises dont la quantité peut s'accroître par l'industrie de l'homme, dont la production est encouragée par la concurrence, et n'est contrariée par aucune entrave » (1).

Contre la théorie du surtravail, M. Villey invoque, en faveur de la légitimité du profit, la rétribution du service rendu par le capitaliste à l'ouvrier en lui prêtant les moyens de travailler. Ce prêt vaut bien un dédommagement, et un capitaliste ne fait rien gratis.

« L'ouvrier, s'écrie M. Villey, n'a pas travaillé, j'imagine, seulement avec ses dix doigts; s'il a fait des filés, par exemple, il lui a fallu des métiers que le capitaliste a mis à sa disposition » (p. 66). C'est au capitaliste qu'il doit et la matière et les instruments sans lesquels le travail ne saurait s'effectuer ou resterait stérile, et le capitaliste ne se ferait rien donner en échange de ce service?

(1) *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, chap. I, sect. I, p. 6 et 7 des œuvres complètes de Ricardo, t. XIII de la collection des principaux économistes. Guillaumin, 1847.

Mais, est-ce que, précisément, l'échange ne consiste pas en ce que l'ouvrier lui rend le service de convertir ses matières premières en produits, en marchandises? Est-ce que, répliquerons-nous à l'avocat du capitaliste en lui retournant son argument, son client aurait la prétention de produire des marchandises sans travail? Le capitaliste a beau rabaisser le concours de l'ouvrier pour essayer d'augmenter l'importance du sien, ce qui importe ici, ce n'est pas positivement — quoiqu'il y ait à dire là-dessus — la grandeur du concours prêté, c'est encore moins l'appréciation du capitaliste sur cette grandeur, ce qui importe avant tout c'est le fait qu'il y a concours et que ce concours est indispensable.

En essayant de rabaisser la collaboration de l'ouvrier, les capitalistes et leurs défenseurs imitent cette jeune fille qui, ayant fait un enfant sans la permission de monsieur le maire, disait pour s'excuser : « Oh! il était si petit! » Petit ou non, il y était; de même pour les capitalistes : quel que soit le concours de l'ouvrier, ce concours leur est absolument nécessaire et ils l'ont. S'il est vrai que l'ouvrier ne pourrait rien faire sans leurs moyens de production, ils ne pourraient, eux, rien faire de leurs moyens de production sans l'ouvrier; donc, en recevant de lui des produits contenant et la valeur de leurs moyens de production et la valeur qu'ils lui donnent, ils seraient quittes, et, sur ce terrain, il n'y a rien qui puisse légitimer la plus-value.

Ce service rendu par l'ouvrier au capital n'est déjà pas si négligeable, de l'aveu même de M. Joseph Chailley-Bert, qui a écrit :

« Le capital veut être non pas seulement entretenu, mais reconstitué incessamment : si la classe patronale (tiens, il y a donc des classes !), découragée, laisse son capital improductif, ce ne sont pas ses revenus seuls qui diminueront, c'est le capital lui-même qui périra » (1).

Ceci dit, ce n'est pas le compte rendu du livre de M. Villey que je viens faire, et je laisserai de côté ses banalités pour examiner, à propos de son livre, certaine thèse qui s'y rencontre, comme elle se rencontre aujourd'hui chez tous nos adversaires et chez quelques-uns de ceux qui prétendent ne l'être pas.

II

En France, comme partout à cette heure, le socialisme qui s'impose, est le socialisme sorti de la critique économique de Marx. Qu'on

---

(1) *Journal des Débats*, éd. rose, 24 mai 1894.

le veuille ou non, tout ce qui est socialiste est aujourd'hui à la remorque de la théorie marxiste, même en la combattant; pour la critiquer, il faut s'en inspirer. C'est qu'elle ne part d'aucun principe abstrait; pour base, elle a la constatation des faits étudiés sans parti pris dans leur développement historique (1). Et une théorie qui n'a d'autre ambition que de se confondre le plus complètement possible avec la réalité, qui se confond avec cette réalité aussi complètement que la théorie marxiste, a incontestablement droit à se dire scientifique.

Ce qui fait la force de la doctrine scientifique de Marx, c'est que, dans ses applications comme dans ses affirmations, elle n'est que l'interprétation correcte de la vie sociale envisagée dans ses fondements matériels et dans la diversité de ses manifestations sans en négliger aucune. Et cette doctrine, d'un caractère scientifique si indéniable, est admirablement comprise par les masses auxquelles elle a pu et peut être exposée; elle est comprise et admise par elles, parce qu'elle est précisément l'expression de ce qu'elles ont directement constaté autour d'elles, parce qu'elle éclaire ce que d'elles-mêmes, obscurément, elles concevaient, et qu'elle décrit ce que confusément elles ressentent. Elle plonge ainsi ses racines, en même temps qu'au fond de la réalité, dans les perceptions mêmes et dans les tendances du cerveau populaire (2).

L'universalisation de la doctrine correspond à l'universalisation des faits sur lesquels elle repose; l'identité des conditions économiques subies entraîne l'identité de pensée.

En face de la merveilleuse grandeur de ce spectacle, une même doctrine (3) prenant de plus en plus possession des esprits prolétariens

---

(1) « L'on se décida à concevoir le monde réel — la nature et l'histoire — comme il se présente de lui-même à quiconque l'approche sans prévention idéaliste; l'on se décida à sacrifier sans pitié toute marotte idéaliste qui ne s'accorderait pas avec les faits conçus dans leur propre enchaînement et non plus dans un enchaînement fantastique. Et matérialisme ne veut pas dire autre chose » (Fr. Engels, étude sur « Ludwig Feuerbach », traduction française de Mme Laura Lafargue, *l'Ère Nouvelle*, mai 1894, p. 9.)

(2) « Plus la science procède sans crainte et sans arrière-pensée, plus elle se trouve être en accord avec les intérêts et les aspirations des travailleurs. » (*Idem*, p. 25.)

(3) « Je tiens la théorie de Marx pour la plus grande innovation introduite dans la philosophie depuis plusieurs siècles; elle marque le point de départ d'une transformation féconde dans le courant de nos spéculations. Toutes

dans tous les pays civilisés des deux mondes, un Villey et une escorte de nabots se rencontrent pour glapir que cette doctrine « est, par essence, le déchaînement de tous les appétits et la méconnaissance de toute loi morale ! » (p. 19).

Tel est le point que je veux examiner.

« Le philistin, a écrit Engels (1), par le mot matérialisme, entend la goinfrerie, l'ivrognerie, la paillardise, la soif de l'argent, la cupidité et la lésine, la fabrication du profit et la tricherie à la Bourse, bref, tous les vices crapuleux auxquels lui-même s'adonne en cachette ; par idéalisme, il entend la croyance à la vertu, à l'amour de l'humanité et à un meilleur monde en général, choses qu'il pose pour aimer devant le monde » (2). C'est cette façon stupide de concevoir les choses qui est utilisée contre le matérialisme historique de Marx (3) : pour avoir le droit de reprocher à la conception marxiste son étroitesse, on se charge soi-même de la rétrécir. Ainsi opèrent les braves gens, natures éthérées, qui entendent exploiter comme un fonds leur appartenant en propre, l'idéalisme, par eux défini le résumé de toutes les vertus supérieures, et ses dépendances (4). Ils montent une garde fa-

---

nos idées doivent, aujourd'hui, s'agréger autour des principes nouveaux posés par le socialisme scientifique. » (G. Sorel, *l'Ère Nouvelle*, mars 1894, p. 329.)

(1) Etude sur « Ludwig Feuerbach » déjà citée, *l'Ère Nouvelle*, avril 1894, p. 458.

(2) « Ceux qui maintenaient la primordialité de l'esprit... formèrent le camp de l'idéalisme. Les autres qui considéraient la matière, la nature, comme préexistantes, appartiennent aux différentes écoles du matérialisme. » (*Idem*, p. 451.) Si on prend les mots matérialisme et idéalisme en ce sens, il est parfaitement exact de dire que les marxistes sont matérialistes et non idéalistes.

Mais il n'en est pas de même si on donne au mot matérialisme le sens vulgaire dénoncé ci-dessus par Engels, et au mot idéalisme le sens de « poursuite de buts idéaux » :

« Les influences exercées par le monde extérieur sur l'homme s'impriment dans son cerveau, s'y réfléchissent en guise de sensations, pensées, impulsions, déterminations de la volonté, bref, en « courants idéaux », et sous cette forme deviennent des « puissances idéales ». Si la circonstance qu'un homme suit des « courants idéaux », et reconnaît l'influence qu'exercent sur lui les « puissances idéales », fait de cet homme un idéaliste, tout homme, développé tant soit peu normalement, est un idéaliste. » (*Idem*, p. 457.)

(3) Je tiens à constater que Jaurès a protesté pour son compte contre ces ineptes tentatives d'assimilation (*Revue Socialiste*, juin 1894, p. 653 et suiv.) et a pleinement rendu justice à Marx.

(4) Dans un article qui a été le début d'une campagne, M. Victor Barrucand a écrit (*La Revue Blanche*, 15 mai 1895, p. 445) :

rouche autour du domaine intellectuel et moral (1) et disent : ceci est à nous. La bonté, le libéralisme, la largeur d'esprit, la franchise d'allures, le désir sincère d'union et toutes les qualités qui constituent leur monopole, aidant, ils veulent bien, quand ils ont accaparé tout ce qui

---

« Uñe autre classe de prêcheurs et d'agitateurs se plaît à flatter le peuple et se fait fort de répondre à ses besoins par l'enrégimentation, la statistique et l'organisation du travail ; mais le remède proposé à des maux nombreux, qui ne sont point tous des maux d'estomac, n'est-il pas un peu grossier et vaut-il comme panacée ? »

Une fois ce coup de férule administré à ceux qui ont la grossièreté de songer aux besoins matériels, aux « maux d'estomac » de la masse, M. Barrucand dit pour son propre compte (p. 447) : « Il semble que l'impérieux problème soit d'abord celui de vivre », et sa « panacée » à cet homme qui nous reproche de trop penser à l'estomac, est « la gratuité du pain ».

Ils sont quelques-uns tellement aveuglés par le désir de nous combattre, qu'ils ne s'aperçoivent même pas d'aussi stupéfiantes contradictions.

(1) Je me suis expliqué, dès le début d'une de mes conférences, « Socialilme, révolution, internationalisme » — on pourra la trouver dans un volume qui sera mis en vente d'ici quelques jours, sous le titre *Principes socialistes*, V. Giard et E. Brière, éditeurs — sur le mépris qui nous est gratuitement prêté, de l'intelligence et de son action. En ce qui concerne notre soi-disant incapacité ou répugnance à concevoir une morale, je me bornerai à donner quelques extraits d'une remarquable étude de notre ami E. Belfort Bax, dont la traduction française a paru dans la *Revue Socialiste*, juin 1891.

« Pour arriver à une vue exacte du sujet, il faut nous débarrasser de cette notion préconçue que la société n'est, en dernier ressort, qu'une agrégation d'individus ; qu'entre la communauté et cet individu l'antagonisme — ouvert ou latent — est fatal ; que la catégorie individu, enfin, a un sens distinct et séparé de la catégorie communauté ou société. Reconnaître la fausseté de cette conception, c'est admettre en principe la dépendance de la morale, c'est poser en fait que le devoir dérive des conditions matérielles, économiques et sociales, car, dès que la société existe, le sentiment éthique doit exister aussi implicitemeut, sinon explicitement : le sentiment moral étant, dans la sphère des idées, le corrélatif du fait de l'existence sociale dans la sphère matérielle...

« A l'origine, c'est dans la tribu qu'est renfermé le devoir, et l'individu, *implicitement* conscient de son iusuffisance, s'absorbe dans la société parentale, n'a ni souci, ni existence en dehors d'elle. Au point de vue socialiste, c'est la plus haute morale qui ait eu cours dans le monde ; mais, avec la dissolution de la société patriarcale primitive sur sa base familiale, avec le développement de la société politique sur la base de la propriété, l'ancien but moral perdit peu à peu sa raison d'être. Devenu *explicitement* conscient de sa propre insuffisance, l'homme chercha à résoudre la contradiction et à satisfaire son sentiment intime, soit en tournant son attention sur lui-même, avec le but avoué de prendre son intérêt propre pour fin (cyniques, cyré-

est à leur convenance, laisser le reste aux autres. En la circonstance, ce reste est « le ventre » dont ils entendent faire, bon gré mal gré, l'apanage du marxisme.

Je les vois ici prendre des airs offusqués et dire : Quelle horreur ! oser suspecter nos intentions à nous, pauvres innocents, que tout le monde sait en proie à un altruisme chronique; mais nous ne faisons que répéter, un peu souvent peut-être, ce que Marx et les marxistes eux-mêmes ont dit, et, pour que nul n'en ignore, nous avons bien soin de mettre entre guillemets la fameuse phrase, « la question sociale est la question du ventre », chaque fois que, par pure sympathie pour les marxistes, nous la rééditons.

C'est là que je les attendais, les bons apôtres : cette phrase n'a jamais été écrite ni par Marx ni par aucun marxiste. Jamais ni Marx

---

naïques, premiers stoïciens et épicuriens), soit en cherchant un idéal extra-individuel, mais aussi extra-humain (derniers stoïciens, néo-platoniciens, gnostiques et chrétiens); ainsi, dans les deux cas, l'homme ne voyait plus son but dans la société, mais en lui même considéré au point de vue naturel ou au point de vue spirituel...

« L'éthique du monde patriarcal primitif était naïvement objective. Celle de la société individualiste est tout aussi naïvement subjective. Mais, à mesure de son déclin, cette subjectivité décroît et l'idée d'une autre perfection commence à poindre. Le spiritualiste s'en aperçoit bien lui-même, puisque — signe caractéristique — il se met sur la défensive en cherchant un sens social à la morale pourtant si personnelle de sa religion. Il sent instinctivement que l'antique sentiment éthique a fait son temps et glisse peu à peu dans le sens opposé quoique la forme ancienne semble inaltérée, il voit vaguement que le but moral n'est plus dans la renonciation ou l'apothéose personnelle, ni dans l'abstraction, mais dans l'identification de l'intérêt particulier avec l'intérêt social...

« Cette identification de l'individu avec la société ne peut être amenée que par l'identification des conditions matérielles du bien-être individuel avec celles du bien-être social...

« Et cela se conçoit facilement. Avec l'aube d'une nouvelle ère économique, l'ère de la production sociale pour l'usage social, nous verrons aussi poindre une éthique nouvelle, une éthique dont l'idéal n'est ni la sainteté personnelle, ni l'intérêt personnel, mais le bonheur social, et pour laquelle la perfection de l'individu sera toujours subordonnée à celle de la société ; la pierre de touche du caractère personnel sera alors non plus la renonciation dans l'abstrait, mais la possession des qualités sociales et le zèle pour un but social bien défini...

« L'homme nouveau reconnaîtra la voix du devoir soit pour agir, soit pour s'abstenir, uniquement dans les choses qui concerneront la société, toute action sans portée sociale directe lui étant moralement indifférente. »

ni aucun marxiste n'ont soutenu que l'évolution historique avait exclusivement, pour cause déterminante, « les soucis matériels ». L'origine de cette déformation systématique du marxisme est imputable à Malon qui a, le premier, abusé — je vais en fournir la preuve dans un instant — d'une expression de Guesde. La plupart de ceux qui ont emboîté le pas à Malon, seraient bien empêchés de dire d'où provient la phrase, l'unique phrase, qu'ils nous attribuent pour en faire le pivot de notre théorie.

Dans son numéro du 22 juillet 1881, le *Citoyen de Paris* publiait sous le titre : « Candidature ouvrière et candidature de classe », un article de Guesde en réponse à une lettre d'un ami de Malon, M. F. Didelot, qui soutenait la thèse manuéliste en matière électorale; c'est-à-dire que, d'après lui, devaient être seuls candidats les travailleurs manuels à l'exclusion des autres membres du parti.

Guesde, dans son article, reproduit textuellement tous les arguments de son adversaire et y répond successivement. Arrivé à celui-ci : « Nous n'aurions ainsi que des dévouements réels et les transfuges désintéressés de la bourgeoisie », Guesde écrit :

« Soit. Mais s'il ne nous faut dans nos rangs que des *désintéressements*, il ne nous reste qu'à licencier notre parti, qui ne repose que sur des intérêts à satisfaire, qui se vante d'être le *parti du ventre*, et ne fait appel qu'à l'intérêt des prolétaires pour les jeter à l'assaut de la propriété bourgeoise ! »

C'est tout. Il n'y a pas, dans l'article de Guesde, un mot de plus sur le « ventre », et il n'y a pas eu d'autre article où ce mot ait figuré en pareil cas. Malon le savait mieux que personne; car, lorsqu'on le poussait sur ce point dans ses derniers retranchements, c'était finalement cette citation qu'il sortait ou faisait sortir. Et voici comment je répondais à cette exhibition dans le *Socialiste* du 26 novembre 1887 :

« Cette phrase d'un article de polémique courante impliquerait tout au plus que le parti marxiste pousse les prolétaires à vouloir avant tout la satisfaction de leur ventre; mais, ni de près ni de loin, elle ne fait allusion à l'évolution humaine et à ses causes.

« Quand un général dresse un plan de campagne, il doit se préoccuper d'appliquer les résultats acquis de la science stratégique aux conditions dans lesquelles il se trouve; ses combinaisons tactiques une fois arrêtées, ce n'est pas en leur en exposant le bien fondé qu'il excitera ses troupes au combat, il parlera à ses soldats de ce qui peut, à son avis, les toucher directement (1), et, qu'il ait tort ou raison de faire

(1) Qu'on se rappelle, entre tant d'autres du même genre, la fameuse pro-

vibrer telle ou telle corde, cela est absolument distinct des principes théoriques qui ont motivé son plan et ne saurait en rien infirmer leur valeur.

« De même ici : par son étude scientifique du développement humain, le marxisme est arrivé à une conception sociale concordant avec le milieu existant; dès qu'il s'agit d'engager la masse ouvrière à réaliser cette conception, il se sert non des constatations par lui faites sur la marche de l'humanité, mais de ce qui lui paraît apte à intéresser cette masse. Pas plus dans ce cas que dans le précédent, il ne faut confondre les mobiles mis en jeu pour atteindre un but, avec l'argumentation scientifique qui a préalablement précisé le but à atteindre. Or il n'y a, dans la phrase reproduite plus haut, que l'indication du mobile jugé de nature à avoir action sur la masse à mouvoir. »

J'ajoutais enfin que cette phrase « aurait dû être, au pis aller, présentée comme l'opinion particulière d'un marxiste et non comme une thèse de marxisme ».

Malon n'en persista pas moins à faire, et surtout à faire faire, un usage abusif de l'expression de Guesde, à travestir et l'expression elle-même et l'idée de son auteur, ainsi que la chose est incontestable pour tous quand on a l'original sous les yeux.

C'est que Malon, dont la valeur et l'action ont été et sont encore absolument surfaites, a toujours voulu, dédaigneux du rôle qu'il aurait pu convenablement remplir, éternuer plus haut que le nez. Il pouvait être un bon vulgarisateur, il tint par dessus tout à être chef d'école; n'étant pas de taille à s'attaquer à la critique économique de Marx, il se rabattit sur ce qui prêtait à la phraséologie et donna une entorse au marxisme pour avoir l'occasion de le redresser : il fit un sort à tous les termes pédants, aux mots rébarbatifs qu'avec beaucoup de chance on rencontre normalement une fois tous les dix ans, découvrit plusieurs fois l'Amérique avec une satisfaction d'orgueil toujours nouvelle, et saupoudra le tout d'un extraordinaire latin. Le résultat a été la

---

clamation de celui qui n'était encore que le général Bonaparte, au début de la campagne d'Italie :

« Soldats, vous êtes mal nourris et presque nus. Le gouvernement vous doit beaucoup, il ne peut rien pour vous. Votre patience, votre courage vous honorent, mais ne vous procurent ni avantage ni gloire. Je vais vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde, vous y trouverez de grandes villes et de riches provinces, vous y trouverez honneur, gloire et richesses Soldats d'Italie, manqueriez-vous de courage ? »

confection d'un socialisme, bon tout au plus pour les francs-maçons et les spirites.

Je ne sais rien de plus burlesque que la prétention de Malon de « compléter » Marx. Le soi-disant complément apporté par lui à l'œuvre de Marx est aussi monstrueux que le bandage herniaire dont les bandagistes ont l'odieuse manie d'affubler telle ou telle réduction d'un chef-d'œuvre de la statuaire antique. Quant à moi, je récuse l'autorité de Malon en toute matière et, à qui nous oppose sa « philosophie », je crierais volontiers : « Seigneur, éloignez de moi ce calice ! »

Et puisque — en dehors de toute provocation de notre part — on n'hésite pas à retourner contre nous de vieilles citations, on admettra bien que j'use, à l'égard de Malon, du même procédé, bien que je me fusse refusé à en prendre l'initiative.

Qu'on ouvre son *Exposé des écoles socialistes françaises* (1), on verra un Malon conspuant ce sentiment qu'il a depuis tant adoré et on s'apercevra, par ce qu'on pourrait en tirer contre lui, de la loyauté de son procédé contre nous. Page v de l'avant-propos on peut lire :

« Une génération socialiste qui a tant travaillé à la propagande des idées sociales et à l'organisation des forces ouvrières, *qui a brisé avec le sentimentalisme, si cher aux souffrants, pour adopter la pensée scientifique de la seconde moitié du* XIXe *siècle*, qui a donné tant d'efforts et tant de sang pour la justice, cette génération, malgré ses défauts, malgré ses insuffisances, malgré sa défaite, peut se rendre le témoignage d'avoir rempli sa tâche, et les hommes justes ne le lui contesteront pas. Vive l'avenir ! »

Plus loin (p. 191), dans l'étude sur Proudhon, l'antisentimentaliste Malon se révèle encore une fois à nous :

« Grâce à lui, le socialisme empirique a été forcé de se dépouiller du *clinquant sentimentaliste*, d'observer les faits, de procéder par démonstrations, et de s'appuyer sur des réalités, en un mot, de devenir scientifique. »

J'espère que les amis de Malon, qui parlent très librement de Marx — ce dont je suis loin de leur contester le droit — qui, peut-être par simple confiance dans les affirmations de leur maître, persistent à se servir d'un mot dénaturé pour fausser la théorie marxiste, ne seront pas surpris que la patience ait fini par échapper à l'un des partisans

---

(1) 1 vol. in-18. Paris, 1872, Le Chevalier, éditeur.

de cette théorie. On n'a pas voulu comprendre notre long silence; sans nous en savoir le moindre gré, on en a plutôt abusé, mais il y a un terme à tout. Sous peine de paraître acquiescer à une campagne mal fondée et peu respectable, il était de notre devoir, à la fin, de dire une partie de la vérité sur Malon et sur son œuvre. C'est ce que je viens de faire ici.

GABRIEL DEVILLE.



La Science dans l'éducation.

Dans tous les pays, le problème des réformes à apporter dans les principes éducationnels est soulevé, depuis que les conditions d'existence ont été bouleversées par l'industrie. Aujourd'hui, bien peu nombreux sont les jeunes gens qui viennent chercher dans les collèges une préparation à la vie de salon; il ne s'agit plus de former des hommes parfaitement polis, ayant une large instruction littéraire, capables de faire belle figure dans le monde, de causer avec élégance et de discuter avec goût les productions de l'art ou de la littérature. Ce genre d'éducation ne peut guère être donné utilement qu'à des individus placés en dehors des luttes industrielles; et combien peu sont-ils! Les fils de familles nobles peuvent se permettre ce luxe, parce qu'ils trouveront sur leur chemin de riches héritières qui leur apporteront des millions en échange de leur gentilhommerie : leur industrie est d'être parfaits gentilhommes : leurs parents ont raison de les élever pour une profession qui doit être si lucrative, — de même qu'on a raison de préparer une jeune et jolie fille pauvre pour le flirtage, — un ténor pour le théâtre et un hercule pour le sport athlétique, etc.

Un passage célèbre de Rabelais (1) nous fait assister à l'éclosion de l'éducation moderne. Le vice-roi de Papeligosse présente à Grandgousier son page « Eudemon, tant bien testonné, tant bien tiré, tant bien épousseté, tant honnête en son maintien que trop mieulx ressemblant à quelque petit angelot qu'à un homme... Eudemon, le bonnet au poing, la face ouverte, la bouche vermeille, les yeulx asseurés et le regard assis sur Gargantua avec modestie juvénile, se tint sus ses pieds et commença le louer et magnifier, premièrement de sa vertu et bonnes mœurs, secondement de son sçavoir, tiercement de sa noblesse,

---

(1) *Gargantua*, chap. XV.

quartement de sa beauté corporelle. Et pour le quint, doulcement l'exhortait à révérer son père en toute observance, lequel tant s'estudiait à bien le faire instruire; enfin le priait qu'il le voulaist retenir pour le moindre de ses serviteurs. Car aultre don pour le présent ne requerait des cieulx, sinon qu'il lui fust fait grâce de lui complaire en quelque service agréable. » Gargantua émerveillé de ce beau latin, si bien déclamé, se met à « pleurer comme une vache »; Grandgousier veut tuer le précepteur qu'il avait donné à son fils et met celui-ci sous la direction de Ponocrates, qui avait si bien élevé Eudemon.

A plusieurs reprises, Rabelais développe ses idées sur l'éducation et toujours il nous montre l'extraordinaire et naïve admiration que ses contemporains éprouvaient pour la belle rhétorique. A ce phénomène nous pourrions opposer, d'une manière tout à fait rigoureuse, l'extraordinaire et naïve admiration de certaines gens pour la science; mais ce sont choses trop connues, pour qu'il vaille la peine d'y insister. Aujourd'hui nous regardons tout cela d'un œil singulièrement sceptique et nous avons quelque difficulté à comprendre de pareils enthousiasmes. Les inconvénients de l'humanisme ont été mille fois dénoncés; et nous voyons les études classiques s'évanouir rapidement dans nos collèges. Les inconvénients *du scientifisme* sont maintenant devenus l'objet de critiques au moins aussi vives (1).

Quel rôle joue et peut jouer la science dans l'éducation? — voilà un problème qui se pose avec une redoutable insistance, à la génération actuelle. Je ne prétends pas le résoudre; mais je voudrais présenter quelques observations qui me semblent nécessaires, pour comprendre, au moins, la position des difficultés. Un système éducationnel ne vaut qu'en raison de son harmonie avec une organisation donnée.

I

Il y a quelques années, on ne mettait pas en doute la puissance absolue de l'éducation sur la vie d'un peuple : former une génération en lui inculquant des principes bien arrêtés, c'était, pensaient nos

---

(1) J'aurai souvent à discuter ici les curieuses et parfois paradoxales propositions énoncées par M. Brunetière, dans sa brochure : *éducation et instruction*. Le directeur de la *Revue des deux-mondes* se prononce contre la large introduction de la science dans l'éducation, mais sans avoir toujours, je le crois du moins, examiné le problème avec un esprit assez dégagé de préjugés professionnels.

hommes d'État, fixer, d'une manière définitive, la marche des événements pour une longue période. Cette conception venait de l'antiquité, avait été conservée par l'Église, était devenue un dogme pour les libéraux comme pour les conservateurs : toute la politique française fut dominée, durant pas mal d'années, par la lutte pour l'école. Dans l'ardeur du combat engagé, peu de gens avaient l'esprit assez calme pour pouvoir aborder le problème philosophique avec une méthode sérieuse; on répétait les formules avec confiance et, pour beaucoup de personnes, la force déterminatrice de l'école était rendue indéniable par le fait que l'Église tenait tant à garder la haute main de l'éducation populaire. Mais je ne suppose pas qu'après avoir tant ridiculisé l'infaillibilité ecclésiastique en matière de dogme, on prétende nous l'imposer en matière sociologique? L'Église n'en sait pas sur cette question plus long que ses adversaires et il n'aurait pas été inutile de chercher quelle influence l'éducation donnée par elle avait exercée sur les générations antérieures.

Tout d'abord, il faudrait s'efforcer de délimiter un peu le problème; les termes qui expriment les relations sociales sont tous un peu vagues; chacun d'eux peut recevoir une extension aux dépens des autres, les frontières n'étant pas susceptibles de définitions scientifiques et étant seulement fixées par l'usage de la conversation. De plus, il n'existe pas un seul cas, peut-être, où l'on ne puisse trouver un mélange assez apparent de plusieurs de ces causes indéterminées, que la sociologie empirique met en évidence; il est donc très facile, — suivant le caprice de l'auteur ou ceux de la mode, — de mettre en vedette telle influence qu'on aura choisie arbitrairement : la coutume, l'éducation, l'instruction, l'imitation, les idées, etc. Enfin, on pourra encore tout mêler et faire de ces *mots* autant de fonctions d'un organisme mystérieux, d'un certain *bonhomme milieu* qui enlacera les hommes dans ses bras et qui fournira aux écrivains diserts des moyens de tout expliquer sans la moindre difficulté : mais ce qui tout explique, n'explique rien et n'est qu'un *deus ex machinâ*, bon pour les cinquièmes actes des opéras.

Dans un certain sens, l'éducation comprend toute la sociologie; car, à chaque instant, le milieu artificiel agit sur nous et provoque en nous des appréciations qui auront pour effet d'augmenter notre expérience et de modifier notre personne pour l'avenir. Pour beaucoup de professeurs, on ne devrait considérer que l'action exercée sur l'enfance et l'adolescence; d'autres, au contraire, pensent qu'il faut faire entrer dans le même genre les *moyens réguliers* d'influence sur l'âge mûr;

c'est à ce point de vue que se placent les positivistes, quand ils demandent une organisation de l'opinion publique; c'était aussi le point de vue des ultramontains du commencement de ce siècle et A. Comte, homme d'une faible imagination, a pillé les apologistes de la Papauté. Aujourd'hui, on est, à peu près, d'accord pour ne comprendre sous le mot d'éducation que l'ensemble des disciplines juvéniles.

Partisans et adversaires de l'Église ont dépensé beaucoup d'encre, — beaucoup plus d'encre que de science, — pour établir son rôle au Moyen-Age et pour tirer de leur polémique de prétendues lois sociologiques. Les historiens sérieux et impartiaux ont proposé une série de formules qui, toutes, se rattachent à la doctrine du matérialisme historique, — dans ce que cette doctrine renferme de négatif. Il ne peut venir à l'idée d'aucune personne instruite de nier l'importance de l'Église dans l'histoire; mais le problème est mal posé, quand on se contente de demander si elle a été pour quelque chose dans la genèse des institutions; autant vaudrait demander si elle a existé !

Le problème doit être posé d'après les principes de la métaphysique des relations, basée sur la connaissance des diverses natures de changements. On nous dit que l'Église est une grande éducatrice, parce-qu'elle possède des moyens propres pour diriger les hommes dans une voie prédéterminée, à laquelle a été adapté tout l'ensemble de ses institutions éducatives. On nous affirme que l'Église est par elle-même et pour elle-même ; qu'elle est un principe formateur autonome, qui réalise des fins propres, étrangères au monde des intérêts matériels, du droit civil et de la philosophie purement laïque.

Est-ce vrai? voilà la question; cette thèse a pu s'imposer, dans une certaine mesure, aux lecteurs de la *Revue des deux mondes* parce qu'on la leur a souvent rabâchée. Mais toutes les recherches de tous les historiens sont en contradiction avec cette théorie.

M. Boissier a longuement étudié la chute de l'Empire romain; il s'est demandé quel rôle avait joué l'Église; la majorité des auteurs accuse le christianisme d'avoir précipité la débâcle; le savant académicien plaide les circonstances atténuantes et sa conclusion est que la conversion de Constantin n'a pas changé la marche des choses d'une manière appréciable. Mais, chemin faisant, il est amené à reconnaître que l'Église a été obligée de transiger; qu'elle a dû abandonner les doctrines qui lui avaient été chères, celles qui avaient fait son originalité; qu'elle s'est fait romaine et *romaine de bonne compagnie*. Les mœurs de la société chrétienne sont devenues identiques aux mœurs de la société païenne : il y a eu, en plus de l'ancienne administration déjà bien

lourde, un nouveau rouage, celui de la hiérarchie épiscopale; il y a eu, en plus du despotisme impérial et civil, le despotisme des théologiens, qui persécutèrent ferme leurs adversaires; mais ces aggravations de servitude étaient dans le courant général, qui tendait, de plus en plus, à tout soumettre à l'autorité. Ce que l'Église a apporté de personnel est assez difficile à démêler dans ce complexus historique; mais ce qu'elle a emprunté à la société païenne saute aux yeux. Il semble qu'elle ait été transformée par le moule des institutions civiles et économiques de Rome et non qu'elle ait servi d'éducatrice au monde ancien. Les thèses de M. Boissier ont été contestées, mais contestées sans arguments probants.

Après les invasions barbares, l'Église devient germanique et elle reçoit des conquérants pas mal d'idées et de pratiques singulières, qui se perpétuent dans son sein. Elle apprend aux princes l'art de faire des vers latins, elle leur fournit des clercs pour leurs chancelleries; quelques-uns de ses chefs ont des démêlés bruyants avec des rois; mais tout cela ne change pas grand'chose dans le mouvement général; son action morale est purement accidentelle. Mais ce qui n'est pas accidentel, c'est l'esprit nouveau qui anime l'Église, qui bientôt va devenir féodale. Elle consacre par sa discipline les idées les plus saugrenues des peuples barbares; elle intervient dans les ordalies et prononce, à la place des sorciers, des formules chrétiennes (1); et, chose plus étrange encore, elle subit le système pénal des Germains : les fameuses taxes de pénitencerie ne sont, en effet, que des compositions barbares employées en remplacement des peines canomiques. Je ne crois pas qu'il soit possible de trouver un exemple plus frappant de l'adaptation de l'Église aux conditions de son milieu; car cette transformation porte ici sur ce qu'il y a de plus profond dans la vie chrétienne, sur l'expiation de la faute (*pœna*), complément de l'absolution donnée par le prêtre pour la coulpe.

Il est même assez singulier que l'Église catholique, dont les juristes

---

(1) Il me paraît difficile de contester le caractère magique des ordalies; il est d'ailleurs oiseux d'en chercher une interprétation philosophique fondée sur des idées civilisées, comme a prétendu le faire M. Tarde (*Philosophie pénale*, p. 425). Le prêtre chrétien bénissait le fer ou l'eau comme il a béni bien d'autres choses (les arbres de la liberté en 1848, par exemple), comme il a exorcisé les fléaux de la terre; les canonistes ont pu soutenir, avec raison, que ces pratiques ne venaient pas de l'Église, étaient en opposition avec ses principes.

ont eu une si grande influence sur le droit moderne et ont créé la procédure criminelle, ait conservé en Italie jusqu'à notre temps et sous la forme la plus grossière, ces survivances des compositions barbares, qui étaient entrées dans sa pratique vers le VIIIe siècle en Angleterre.

Si, d'autre part, on prend la question à un autre point de vue, si on cherche les transformations que les institutions ont subies à travers les âges, on voit que l'Église s'est accommodée de tous les systèmes juridiques : elle a vécu avec toutes les formes d'esclavage et de servage; elle s'est adaptée à toutes les relations politiques et sociales (1). Non seulement elle a subi ces influences externes, mais, encore, elle a enseigné qu'elles étaient ce qu'elles devaient être; elle les a justifiées par les efforts de sa casuistique. A l'heure actuelle, un des gros embarras de l'Église consiste dans le lourd fardeau que lui ont légué ses docteurs du XVIIe siècle (2). Les théologiens américains n'ont pas, comme les nôtres, une tradition absolutiste à mettre de côté; il peuvent soutenir que le catholicisme s'accommode très bien des mœurs américaines. Mais, en France, il est difficile de passer sous silence Bossuet et tous les écrivains qui ont, si doctement, prouvé que le trône et l'autel sont liés d'une manière indissoluble. L'Église a été royaliste sous les Bourbons; elle est en train de devenir républicaine; je suppose bien qu'on ne soutiendra pas des thèses pour établir que la démocratie française est sortie de l'enseignement donné par le clergé à notre génération et à celle qui l'a précédée! L'Église a appris des républicains ce qu'elle devait trouver dans ses livres, elle ne leur a rien donné.

Mais faut-il conclure de là que l'éducation n'est rien du tout? qu'elle serait bonne, tout au plus, pour nous fournir le moyen de sophistiquer la raison, en justifiant ce qui nous agrée?

En face de ces faits constatés de l'histoire, nous trouvons aussi une série ininterrompue de protestations contre ce qui existait, des négations audacieuses du droit constitué, des aspirations révolutionnaires vers un monde mieux gouverné. Les apologistes de l'Église n'ont pas manqué d'accumuler les exemples de ces protestations et ils ont cru pouvoir ainsi infirmer les dires des historiens, qui avaient constaté

---

(1) Cf. *Devenir social*, sept. 1895, p. 600.

(2) Le P. Curci (dont le tort fut de devancer la politique pontificale actuelle et de poser les questions sur un terrain délicat aux yeux du Vatican) dit que la *politique tirée de l'Écriture* est une tache pour le génie de Bossuet et il ajoute : « que ne pourrait-on tirer et que n'a-t-on, en effet, tiré de l'Écriture? » (*Le dissentiment moderne entre l'Église et l'Italie*; trad. franç. p. 29).

la subordination de l'Église aux conditions du milieu. Ils ont dit qu'elle avait dû supporter les malheurs des temps, que les circonstances n'avaient pas été favorables, que, malgré ses efforts, le clergé n'avait pu réaliser ses fins, et donner aux peuples le bonheur, etc.

Le rôle de l'Église n'a pas été celui qu'imaginent ses naïfs et débiles défenseurs. Elle a transmis aux générations successives deux choses : 1° des rudiments de la philosophie antique; 2° la prénotion de la supériorité intellectuelle incontestée du monde païen sur la société du temps. De ces deux choses, c'est la seconde qui est la plus importante; car toute la pensée moderne devait vivre sur cette prénotion (1). Nous n'apprenons pas le latin comme nous apprenons l'italien ou l'allemand; nous ne lisons pas Virgile avec la même indépendance d'esprit qu'un auteur moderne, fut-ce même Dante ou Gœthe; nos classiques romains ou grecs forment un ensemble *d'écritures sacrées* (2), que nous discutons avec émotion, avec respet et dont nous subissons l'ascendant.

L'Église apportait, au Moyen-Age, un élément essentiel de destruction et par suite de progrès, en donnant à un groupe, — d'abord peu nombreux, mais plus tard très étendu, — un ensemble de prénotions en absolue contradiction avec ce qui existait dans le monde. Les juges, qui avaient appris le droit dans les écoles ecclésiastiques, ne pouvaient penser les relations juridiques d'après les réalités féodales; ils travaillaient, inconsciemment, à dissoudre la société, qui les appelait pour lui donner la justice, c'est-à-dire pour assurer le maintien et le perfectionnement de ses coutumes historiques.

L'action révolutionnaire de l'éducation se manifeste d'une manière particulièrement forte à trois périodes : introduction du droit romain par les légistes royaux, Renaissance italienne et *siècle des lumières*. Il y a déjà bien longtemps qu'on a dénoncé l'influence exercée par l'enseignement donné à la jeunesse du XVIIIe siècle, qui se nourrissait d'idéal républicain au milieu de la décomposition de l'ancien régime. Les adversaires de la Renaissance ont fait beaucoup de bruit, il y a

---

(1) On peut se demander si la propriété privée jouirait d'un si grand prestige si elle n'avait pas eu le glorieux privilège d'être définie dans la langue mystérieuse et vénérée des juristes romains.

(2) Les classiques français, italiens, allemands, dépendent, dans une très large mesure, de la culture antique; ils sont moins intelligibles pour nous que les latins; nous nous sentons plus étroitement apparentés avec la Rome de Tacite qu'avec la France de Racine. C'est un point de fait qu'on néglige trop souvent, dans les discussions sur l'enseignement secondaire.

quelques années et ont dénoncé le caractère païen de cette période. Enfin, la mode est, aujourd'hui, parmi les auteurs catholiques, d'accuser les légistes et leurs écoles de droit romain; M. Jannsen s'est acquis beaucoup de réputation en montrant les maux produits par ces grands destructeurs de la société médiévale; c'est là une besogne facile et fort analogue à celle que tentent, parfois encore, quelques économistes qui s'apitoient sur le sort des industries ruinées par le capitalisme : ces maux n'empêchent pas le capitalisme d'avoir réalisé un progrès industriel.

Mais si, dans ces trois périodes, l'effet de cette puissance négative destructive est particulièrement frappant, il faut bien penser qu'il en a été toujours ainsi, avec plus ou moins de force, dans toutes les époques. On pourrait, même, aller plus loin et, se transportant à Rome, montrer comment l'éducation grecque et le prestige de la raison hellénique ont agi d'une manière analogue sur le monde latin, pour dissoudre les formes sociales qui provenaient de l'évolution propre du peuple romain.

II

Au premier abord, il semble que les conditions contemporaines n'aient qu'un rapport fort lointain avec celles du passé; on ne cesse de travailler, en effet, à s'affranchir de l'ancien régime éducatif fondé sur la supériorité de la culture romaine; depuis cinquante ans, au moins, les pouvoirs publics ont fait les plus grands efforts pour opposer l'enseignement scientifique à l'enseignement littéraire, légué par la Renaissance et conservé par la Révolution.

On reprochait bien des choses au vieux système : les jeunes gens sortaient des collèges sans avoir été assez armés pour les luttes de la vie; ils n'avaient que des connaissances générales ne les mettant pas à même de remplir un rôle dans l'industrie; ils devaient se contenter de petits emplois, de places inférieures, tandis que des hommes bien moins instruits, mais instruits des choses nécessaires pour la pratique, arrivaient rapidement à la fortune. On pensait que cette anomalie était la cause qui engendrait le mécontentement dans les classes cultivées et y développait un esprit révolutionnaire. Les conservateurs ne cessaient de dénoncer le danger social des bacheliers sans emploi. Les économistes disaient : « Donnez à ces capacités intellectuelles une éducation scientifique et l'industrie leur donnera des occupations lucra-

tives; une fois mêlés aux mouvements de la vie, ils cesseront de se laisser berner par les utopies sentimentales; ils verront ce qui est possible et ils mépriseront les rêveries sur les républiques grecques, sur les droits de l'homme, sur l'idéal de bonheur; devenus membres du grand organisme industriel, ils deviendront conservateurs par intérêt, par habitude, par le mépris qu'ils acquerront rapidement pour les chimères et — aurait-on pu ajouter — par l'hostilité qui ne manquera pas de se produire entre eux et les prolétaires. »

Tous les avantages que l'on trouvait à l'éducation scientifique, n'existent que tout autant que l'on considère cette éducation comme une préparation au classement des individus dans l'ordre capitaliste; on admettait que cet ordre est naturel et que, par suite, sa nécessité doit ressortir de l'étude scientifique des choses. Cette hypothèse était un peu extraordinaire et l'expérience n'a pas tardé à montrer qu'on avait fait fausse route; la génération élevée d'après les principes nouveaux est devenue aussi révolutionnaire que les précédentes; elle n'a pas suivi les mêmes voies; elle ne s'est pas proposée le même idéal; elle a été animée d'un esprit tout différent; mais elle a, plus énergiquement que ses aînées, répudié le respect de l'organisation sociale existante.

Malgré l'échec, on continue, cependant, le même système; toutes les institutions modernes sont, en effet, entraînées, d'un mouvement vertigineux, dans la voie capitaliste, sans que les législateurs soient en état, d'ordinaire, de bien comprendre ce qu'ils font et où ils vont. Partout le même phénomène se produit; les hommes politiques, par un singulier et curieux effet de la loi d'inertie, ne raisonnent pas sur les choses qui se passent sous leurs yeux, mais sur des situations qui ont existé; ils ne peuvent pas suivre le mouvement si rapide qui entraîne les processus sociaux sous l'influence des processus industriels, toujours en voie de transformation. Ils apportent des solutions qui sont toujours en retard et cherchent des remèdes à une situation qui n'existe plus. Il résulte de là qu'ils ne peuvent employer, d'une manière efficace (1), le pouvoir dont ils disposent en vue d'arrêter les rapides changements qui se produisent sous leurs yeux et dont ils ne comprennent le sens que d'une manière très imparfaite.

---

(1) On a observé aussi que les doctrines économiques *enseignées*, celles qui agissent sur les générations nouvelles en train de finir leurs études, sont presque toujours en notable retard sur l'état réel. C'est ce qui est devenu évident pour l'économie libérale.

La formation du prolétariat intellectuel, que les réformes apportées dans l'Université devaient entraver, n'a fait que devenir, tous les jours, plus menaçante pour l'ordre établi. Alors qu'il y a, sur le pavé de Paris, une quantité énorme de jeunes gens possédant des connaissances très étendues en physique et en chimie industrielles, obligés d'accepter des emplois minimes, n'ayant aucun avenir devant eux, — on ne cesse de réclamer la formation de nouvelles chaires, en vue d'accroître encore ce prolétariat. Les pouvoirs publics se croient encore à l'époque où il y avait disette de capacités dans l'industrie: les capitalistes ne sont pas fâchés de cette situation : plus il y a des candidats, plus il y a de variétés dans l'enseignement, plus il y a de maîtres capables, plus aussi ils ont chance de trouver, — à bon prix, — sur un marché encombré, les forces de travail intellectuel dont ils ont besoin (1).

Si pauvres que soient les candidats aux fonctions de l'usine, ils sont encore enviés par les prolétaires issus de l'enseignement classique. Ceux-ci se plaignent d'avoir été cruellement trompés dans leurs espérances ; ils accusent, avec véhémence, l'Université de les avoir mal préparés à la vie pratique et de leur avoir fait gaspiller leur jeunesse. M. Faguet a essayé de défendre le système d'enseignement actuel contre les critiques qu'on lui adresse (2) : « Sans doute, *une* des éducations qu'on donne dans l'Université, une seule, l'éducation littéraire, ne prépare pas à la vie pratique. Mais qui vous forçait à prendre celle-là ? Il y en a d'autres qui sont précisément dirigées tout entières du côté de cette vie pratique et moderne. C'est à celles-là qu'il fallait vous adresser. » Mais où conduisent ces disciplines variées ? Toutes aboutissent au même point, au développement du prolétariat scientifique.

Les économistes ont fait admettre que l'État ne doit pas intervenir dans la gestion des affaires industrielles, qu'il doit seulement donner aux entrepreneurs les moyens généraux d'action. L'Etat fait disparaître

---

(1) Il faut tenir compte, aussi, dans une certaine mesure, de l'influence de la bourgeoisie pauvre, qui s'adresse continuellement à l'État pour obtenir des places : depuis longtemps on ne crée plus de chaires pour l'instruction des élèves; on s'occupe de nourrir les professeurs. Les chaires remplacent les abbayes que les ministres de l'Ancien Régime donnaient aux gens de lettres sans ressources; mais les chaires nouvelles, attirant de nouveaux élèves, accroissent le prolétariat intellectuel.

(2) *Débats* du soir, 22 novembre 1895, à propos du *Débutant*, roman de M. Baudry de Saunier.

tout ce qui entravait leur liberté; il leur donne une législation douanière favorable; il construit pour eux des chemins de fer et des canaux; il conquiert des colonies et négocie des traités de commerce pour leur procurer des débouchés; — de même il distribue largement l'instruction, mais il ne se préoccupe pas de savoir ce que deviendront ceux qu'il a élevés dans ses collèges. Telle est la pure doctrine du *laisser-faire*; mais elle a produit d'assez médiocres résultats, devant lesquels les conservateurs éprouvent le besoin de prendre certaines précautions.

Je ne puis entrer ici dans l'étude du prolétariat intellectuel (1), mais je dois signaler, cependant, certains caractères d'un grand intérêt. Un des plus grands obstacles que rencontre le socialisme résulte de la séparation si absolue qui existe entre le travail manuel et le travail intellectuel. L'ensemble des victimes du capitalisme a grand'peine à s'unir dans une masse homogène, à cause de cette séparation historique; or, il n'y a rien de bon à faire tant que les prolétaires n'ont pas acquis, d'une manière suffisamment claire, la conscience qu'ils forment une seule classe, *indivisible*. M. Kautsky fait observer qu'il est difficile d'englober dans le prolétariat manuel des hommes qui conservent (2) « la conscience d'appartenir à une classe privilégiée..., alors même que les conditions matérielles ont, depuis longtemps, disparu » et qui ont peine à croire « que leur émancipation n'est pas dans la séparation nette d'avec le prolétariat, mais dans une réunion étroite avec lui. » Il se trouve, aujourd'hui, que pour une masse considérable de jeunes gens instruits, l'organisation capitaliste n'accorde qu'une place inférieure aux travailleurs manuels ayant fait un bon apprentissage. Souvent, en sortant des écoles techniques, on est heureux de trouver un poste qui permet de vivre moins bien que le menuisier ou le maréchal-ferrant. L'ouvrier d'état n'est pas, d'ordinaire, privé de tout espoir; il pourra s'établir, au moins quand il appartient à une corporation exploitant encore la petite industrie; mais l'établissement est, à peu près, impossible pour le prolétaire intellectuel. Sa situation tend, de plus en plus, à être inférieure à celle des travailleurs manuels, dont le travail est *qualifié*. C'est là une des raisons les plus fortes qui puissent combattre le préjugé qui l'éloigne de l'ouvrier.

---

(1) Lire sur cette question les lumineuses observations de M. Kautsky (*Le socialisme et les carrières libérales. Devenir social*, mai et juin 1895).

(2) Article cité, p. 118.

M. Kautsky examine, avec beaucoup de perspicacité, les forces qui agissent sur l'*intelligenz* et il fait les remarques suivantes (1) : « Elle constitue la couche sociale qui peut, le plus facilement, s'élever au-dessus de l'esprit borné des classes, au-dessus des intérêts du moment pour comprendre et représenter les intérêts de la société tout entière... L'*intelligenz* a donné naissance au socialisme de la chaire et à la réforme sociale, qui prend les formes les plus différentes, suivant les différentes conditions politiques et sociales... Le nombre des partisans de la réforme sociale devient de plus en plus grand. »

On peut encore dire que l'*intelligenz* arrive à se considérer comme une *caste sacerdotale*, appelée, par sa culture supérieure, à imposer un ordre nouveau au monde, en limitant les abus du capitalisme et débarrassant « la démocratie socialiste de la brutalité prolétarienne. » Jadis la bourgeoisie a cru, également, être au-dessus de la lutte des classes et avoir une mission historique à remplir; mais elle était bien moins qualifiée que l'*intelligenz* pour soutenir cette prétention.

La question doit donc être posée sous la forme socialiste; il s'agit de savoir quelles forces peuvent se développer, *en les appréciant en raison de leurs rapports avec le développement de la puissance croissante du prolétariat consciemment révolutionnaire*. C'est ce que M. Brunetière n'a fait que d'une manière très superficielle, faute de connaître les principes que le socialisme a posés depuis longtemps. L'insuffisance de son point de vue apparaît très nettement dans les reproches qu'il adresse à la culture scientifique : celle-ci lui semble cause de tout le désordre social existant, alors que celui-ci s'est développé uniquement en raison du développement industriel à forme capitaliste : c'est la forme capitaliste de la production qu'il aurait fallu critiquer. Il attaque, avec violence, l'individualisme (2); mais il faudrait nous expliquer comment, sous le régime de la concurrence sans frein, il est possible de ne pas être individualiste.

M. Brunetière se contente d'illusions (3) : « Si l'objet de l'éducation était de mettre parmi les hommes, en les obligeant à des concessions réciproques, *une apparence au moins de paix et de concorde*, qui ne voit que, telle qu'on la donne, l'instruction ne saurait aboutir qu'à favoriser un esprit de contention et de lutte? [on a] organisé l'instruction de telle

(1) Article cité, p. 267.
(2) *Op. cit.*, p. 24.
(3) *Op. cit.*, p. 25.

sorte que la vie même y soit présentée comme un perpétuel combat de chacun contre tous ». Et plus loin (1) : « Tout le monde sait que de dix-huit à vingt-cinq ans les jeunes Français ne travaillent qu'à s'éliminer les uns les autres du champ de la lutte pour la vie; on les y encourage, et tant pis pour les traînards ou les retardataires! »

Est-ce qu'en fait il n'en a pas été toujours ainsi? Est-ce que les élèves des collèges classiques du XVIIe siècle ne luttaient pas pour la vie? Est-ce que les pensionnats cléricaux (dont parle M. Brunetière avec admiration et qu'il connaît si mal) ne sont pas entièrement organisés en vue de produire une émulation savamment combinée et poussée jusqu'au grotesque? (2)

M. Brunetière suppose ici une thèse psychologique d'une importance capitale, qu'il se garde bien de démontrer et qu'il ne veut même pas mettre en forme pour ne pas être obligé de la justifier. Il prétend que l'éducation peut provoquer chez nous des caractères acquis, qui, une fois produits par l'impression d'un milieu éducatif, persisteront dans tout autre milieu. Cela peut être soutenu dans une certaine mesure, parce qu'il y a une force d'inertie considérable qui s'oppose aux changements et parce que les abstractions restent fortement attachées à nos souvenirs d'enfance. Mais il s'agit ici de tout autre chose; il s'agit d'empêcher les hommes de ressentir les effets moraux de la concurrence, alors qu'ils ne peuvent trouver leurs moyens d'existence qu'en prenant part activement à la concurrence universelle!

Ce que n'examine pas M. Brunetière, c'est l'influence qu'une pareille philosophie, — assez platement optimiste (3), — peut exercer dans la lutte des classes contemporaines. Est-ce que l'*intelligenz* va se trouver bien armée pour réformer l'ordre social et pour défendre sa position historique contre le prolétariat, si elle commence par ne pas vouloir regarder les horreurs du combat industriel? Une pareille éducation pourrait, peut-être, produire une action sur les individus qui appartiennent à l'aristocratie de l'*intelligenz*, sur ceux qui vivent un peu éloignés du théâtre de la lutte : ceux-là pourraient se réunir, de temps en

---

(1) *Op. cit.*, p. 35.

(2) Consulter l'article de M. Faguet déjà cité et son analyse de l'*Empreinte*, roman de M. Estaunié, où est décrit le collège des Jésuites : l'émulation des groupes luttant les uns contre les autres, la variété des dignités ridicules, sont les deux ressorts de cette éducation.

(3) M. Brunetière ne manque jamais l'occasion de se moquer des optimistes, dès qu'il lui en tombe un sous la main.

temps, pour admirer les harmonies économiques; mais, par cette tactique, ils rejetteraient, d'autant plus efficacement, les moins heureux dans le camp du prolétariat. Il ne sert à rien de jeter un voile sur la réalité, quand on veut diriger les hommes; or, c'est précisément ce que prétendent faire les classes aristocratiques.

De quelle portée peuvent être des manifestations ridicules comme celles de l'*Union libérale*? MM. Decauville, Reinach, Y. Guyot, Heurteaux et autres satisfaits, peuvent, après boire, se demander en quoi consiste la question sociale et applaudir une scandaleuse apologie de la corruption prononcée par l'avocat de M. de Lesseps! Je serais souverainement injuste si je classais M. Brunetière avec MM. Barboux et L. Say : une pareille confusion serait une injure pour le directeur de la *Revue des deux mondes*, qui est un vaillant et qui croit à l'honnêteté; il n'a que mépris pour la profonde immoralité qui règne dans ces groupes de sous-banquiers, et il le dit assez haut!

III

Les conservateurs éclairés ont, depuis longtemps déja, dépassé le point de vue de M. Brunetière; ils ne se désolent plus devant les difficultés présentes; ils les acceptent pleinement et franchement; ils s'efforçent de créer de nouvelles disciplines, compatibles avec la production capitaliste, capables d'exercer une influence considérable sur les classes ayant reçu une instruction libérale; ils n'accusent plus l'instruction scientifique; il sont parvenus à la canaliser, en quelque sorte, pour la faire servir à leurs fins. C'est là une question d'un très haut intérêt, qui exige d'assez longs développements.

Dans ces milieux, on a cessé de considérer la misère comme un accident dû simplement aux crises qui sont nécessaires pour préparer l'état nouveau; — c'était l'ancienne chanson des apologistes du capitalisme. On la considère comme une chose normale, comme la *douleur sociale;* il faut lutter contre elle, mais lutter d'une manière intelligente,

On ne veut plus atténuer le sentiment de la douleur; tout au contraire, on ne cesse de parler des souffrances des classes déshéritées; on engage la jeunesse à aller étudier, par elle-même, les foyers de la profonde misère dans les quartiers abandonnés. On soutient que c'est par une pareille préparation que l'on peut atteindre une vue juste de la société, une appréciation exacte des lois économiques et se préparer à l'action réformatrice.

On ne supprime plus la douleur, on en triomphe en la dépassant.

Des efforts énormes sont faits, en ce moment, pour propager cette *nouvelle sociologie morale* dans la jeunesse intelligente ; les écoles sont nombreuses et très variées de forme ; elles se proposent le *relèvement social*, la diffusion de l'idée de *devoir*, *l'organisation de la vraie liberté*, etc. ; elles ont été, assez longtemps, confinées dans les milieux protestants, mais, depuis quelques années, elles s'efforçent d'agir sur un terrain plus vaste.

On a beaucoup discuté sur la nature de ces nouvelles doctrines, sur l'importance que peuvent acquérir les groupements qui se sont constitués en vue de réformer la société ; on a été, assez généralement, d'accord pous reconnaître l'existence d'un lien très étroit entre les écoles de sociologie morale et la mystique. A mon avis, ce lien est tout à fait incontestable, malgré les énormes différences qui se présentent, au premier aspect, entre les propagateurs du devoir social et les anciens ascètes. Il est nécessaire de s'arrêter ici quelques instants, parce que la question est d'une trés haute importance pour l'appréciation des idées contemporaines sur l'éducation.

Ce qu'il y a de plus important dans la philosophie mystique (1), ce qui la caractérise le mieux, c'est la conception particulière qu'elle se fait de la douleur. Devançant les théories modernes sur les états affectifs, les mystiques ont, hautement, affirmé que toutes les souffrances sont de même nature, que la douleur est homogène, que la misère interne est une nécessité de notre constitution physiologique. Il ne s'agit donc plus pour eux de nier, purement et simplement, le mal ; de créer une discipline *épicurienne* (2) en vue de fuir tout ce qui est désagréable ou fatigant. Le mystique est en opposition absolue avec le point de vue de M. Brunetière, qui veut nous donner du monde une apparence de concorde, alors que, partout, la lutte existe féroce et sans repos.

---

(1) Depuis quelques années on parle beaucoup de mystique dans le monde littéraire, mais on ne lit guère que des auteurs incapables de donner une idée claire de la partie *expérimentale* (c'est l'expression technique des mystiques) ; presque toujours on a recours à des gens qui ont disserté sur la mystique, mais qui n'ont pas eu une connaissance personnelle des *états exceptionnels*. On ne saurait trop regretter que les Jésuites n'aient jamais voulu publier les œuvres complètes de P. Surin, qui fut un observateur si consciencieux et si naïf.

(2) Il me semble que la sagesse de M. Brunetière ressemble fort à celle d'Epicure qui cherchait à éviter tout trouble dans l'âme.

On connait, d'une manière très exacte, les divers moments de la *voie mystique;* les aspects décrits par les divers auteurs, sont assez variés, mais on trouve toujours deux grandes périodes; l'une est profondément troublée par des luttes, des obsessions, des tentations, parfois des possessions; l'autre est calme et heureuse. Ce passage n'est pas mieux expliqué que n'est expliquée la transformation du délire de la persécution en délire des grandeurs. Dans une thèse ingénieuse, M. Godfernaux (1) a soutenu que la transformation avait pour raison d'être un changement dans la nature des états affectifs; il n'a pas donné de preuves, ni même, très clairement, exposé sa pensée. Sans vouloir aller au-delà de ce qui résulte des témoignages des mystiques, on peut affirmer qu'il y a une profonde altération du tempérament, quelque chose d'analogue à ce qui a lieu quand la femme entre ou sort de la période critique (2). Il n'est pas donné à tout le monde, à moins de moyens artificiels très compliqués, de parcourir la voie mystique.

Si différentes que soient l'ancienne et la nouvelle mystique, la première plus interne et égotiste, la seconde plus extérieure et socialisée (en quelque sorte), on peut donc être bien certain que les nouvelles écoles ne parviendront pas à englober toute l'humanité, ni la très grande majorité; — elles sont donc exceptionnelles par leur principe fondamental, par les états affectifs qui existent sous leurs états intellectuels. Mais il faut reconnaître aussi que les promoteurs du devoir social ne prétendent pas, non plus, faire disparaître le caractère oligarchique de leur doctrine : ils s'adressent à l'*intelligenz* et à l'aristocratie ouvrière.

Une autre observation doit être faite à ce sujet : bien qu'il y ait une transformation profonde du tempérament chez les grands mystiques, ceux-ci ont, souvent, déclaré qu'ils ne peuvent se maintenir

---

(1) *Le sentiment et la pensée et leurs principaux aspects physiologiques*, p. 88. Je ne crois pas que M. Godfernaux ait observé le remarquable parallélisme qui existe entre la voie mystique et le délire chronique à évolution systématique. Ce livre offre un intérêt considérable parce que l'auteur s'est beaucoup servi des leçons inédites de M. Ribot, sur les états affectifs.

(2) On a beaucoup discuté, il y a quelques années, pour savoir si les états exceptionnels de la mystique sont pathologiques; c'est une question de mots, car on admet toujours implicitement que l'anormal est pathologique. Mais quant à rapprocher sainte Thérèse et Jeanne d'Arc des hystériques de la Salpêtrière, c'est autre chose; un tel rapprochement ne nous apprend rien pour expliquer le rôle des personnages historiques, il est complètement formel et vide.

dans l'état heureux qu'en se soumettant à de grandes mortifications. La douleur ne peut être vaincue que tout autant que l'homme suit une discipline pour la dépasser. Ainsi, doit nous paraître bien légère la prétention de M. Brunetière, qui s'imagne que nous garderons, durant notre vie, intacts les enseignements reçus à l'école (1). Beaucoup d'auteurs ont même soutenu, autrefois, qu'il était impossible de participer à la vie séculière, si on voulait suivre la voie mystique; cette opinion était fondée, en grande partie, parce que les *justifications* (comme dit M. Godfernaux) des états affectifs étaient choisies dans un ordre à peu près incompatible avec la vie de tout le monde. Le catholicisme commence à changer beaucoup sur ce point; il s'est mis à l'école des protestants et surtout des non-conformistes anglais; il a fini par comprendre que le mode de justification adopté par les hommes des cloîtres n'était pas essentiel (2).

Le principe de l'homogénéité de la douleur trouve ici son application; il n'est pas nécessaire, pour suivre toute voie mystique, de se subordonner aux pratiques, parfois si singulières, adoptées empiriquement par les anciens ascètes; il suffit de développer le sentiment de la douleur dans toute son étendue possible, de manière à pouvoir aller *au-delà* (3). Mais la vie normale ne nous met pas en état de

---

(1) Il n'y a qu'une observation superficielle qui puisse admettre l'existence d'une *statique* en sociologie ou en psychologie.

(2) M. Godfernaux dit : « L'essence du mysticisme, c'est qu'il ne suppose pas nécessairement un corps de doctrines et de représentations concrètes : il a son domaine dans la sensibilité bien plus que dans l'intelligence. L'état du mystique à quelque religion qu'il appartienne (fut-il même privé de toute religion définie) est sensiblement le même : c'est un état affectif » (*Op. cit.*, p. 103).

(3) Cet au-delà comportait jadis l'*amour divin*; aujourd'hui, il est remplacé par diverses formes de dévouement pour l'humaine souffrance. Une des grandes découvertes de la mystique a été l'homogénéité de l'érotisme; l'expérience montre que, dans tous temps, les mystiques s'expriment dans un langage très érotique et beaucoup d'entre eux passent par des états affectifs liés de la manière la plus intime à la sexualité; chez eux on trouve souvent l'équivalent de ce que les psychiâtres appellent les *perversions sexuelles*; beaucoup d'entre eux doivent être rapprochés des *fétichistes* et des *masochistes*. Contrairement à ce que l'on a cru jadis l'érotisme n'est pas essentiel à la mystique, bien qu'il soit singulièrement approprié à ce système d'états effectifs. L'évolution des institutions catholiques montre que le dévouement exalté peut lui être substitué, comme l'ont découvert les protestants.

remplir ce programme; il faut donc s'imposer une certaine manière particulière de sentir et un *entraînement* : c'est là le point essentiel.

Il résulte de là que les publications dues à ces écoles néo-mystiques présentent, au premier abord, un aspect un peu paradoxal : les auteurs ne sont pas des révolutionnaires, mais ils déclament, avec une véhémence extraordinaire, contre l'ordre de choses établi; ils font un bruit terrible autour des faits malheureux qui viennent à leur connaissance; ils ne se donnent pas la peine, le plus souvent, de faire des enquêtes sérieuses pour s'assurer de la réalité des scènes douloureuses qu'ils trouvent narrées dans les faits-divers; tout leur est bon pourvu qu'ils puissent produire une forte impression sur l'esprit de leurs lecteurs. Ils poursuivent, en effet, l'émotion et ils ne peuvent laisser échapper aucune occasion de susciter des états affectifs douloureux (destinés à remplacer les souffrances physiques, dont les anciens théologiens avaient célébré la puissante efficacité). Le but de ces prédications ardentes n'est pas de produire un changement direct dans l'ordre objectif, mais de développer des phénomènes subjectifs, qui auront, plus tard, une répercussion indirecte dans le monde.

Dès que ces écoles étendent leur champ d'action, elles perdent de leur vie intérieure et dépérissent. C'est un fait parfaitement constaté; il vaut mieux pour elles engendrer, continuellement, de nouveaux groupes. Pendant longtemps, les écrivains catholiques se sont moqués des divisions à l'infini qu'ils voyaient se produire dans les sectes protestantes; leur idéal était l'administration bureaucratique et hiérarchique des rois de France. Aujourd'hui, ils ont toujours les mêmes théories, mais la pratique s'est modelée sur l'expérience protestante : les grands ordres religieux sont loin d'avoir l'influence que possèdent les congrégations qui vont se multipliant tous les jours; et au-dessous des congrégations, on voit pulluler les œuvres locales, qui utilisent toute la sève mystique des fidèles.

Les auteurs catholiques ont bien reconnu que les anciennes formes de l'organisation religieuse ont eu, chacune, leur époque et ne sont plus adaptées aux temps modernes; mais ils se sont perdus dès qu'ils ont cherché la cause, faute de tenir assez compte de la *matière historique* et de l'économie. Ils ne peuvent se résoudre à admettre l'influence protestante sur leurs œuvres actuelles; on doit d'autant plus excuser leur erreur que nos meilleurs écrivains laïques ne cessent de vanter la puissance et l'intelligence organisatrices de l'Eglise! Il faut bien dire aussi que cette *imitation* du protestantisme n'est pas *formelle*; elle a pour condition la nouvelle économie, dont l'Angleterre nous a donné

le modèle. On pourrait trouver ici une belle illustration du matérialisme économique et des vues de K. Marx sur les développements.

Derrière ces groupes compacts et assez petits (1), marche la tourbe des imitateurs, des charlatans, des habiles marchands d'orviétan moral; ce n'est pas une quantité négligeable (2). Ces gens font profession de se pâmer devant les œuvres des mystiques (qu'ils n'ont pas lues), citent avec piété des phrases de l'*Imitation*, déclament avec onction contre la science qui n'a pas fait le bonheur de l'humanité et aggrave nos maux, demandent grâce pour les faibles et les humbles que des écrivains égoïstes viennent troubler dans leurs croyances primitives et qui deviennent alors malheureux (3). Ainsi se constitue une classe nombreuse de gens qui se considèrent comme appartenant à une aristocratie, qui apportent leur argent et leur activité pour aider les groupes vraiment mystiques dans leur œuvre. Il n'est pas douteux qu'en France, tout au moins, l'*intelligenz* se dirige, de plus en plus, de ce côté.

Ici se présente un phénomène qui semble, tout d'abord, paradoxal : on trouve, généralement, très naturel que l'on puisse recruter pour ces œuvres anti-révolutionnaires des jeunes gens ayant reçu une instruction purement littéraire; mais on aurait trouvé étrange, il y a cinquante ans, que des hommes de science pussent se lancer dans cette voie. Et cependant, c'est ce qui existe à l'heure actuelle et d'une manière tout à fait indéniable; il y a une difficulté qui a besoin d'être examinée de très près; M. Brunetière ne s'en est pas occupé, mais il a fait allusion, cependant, à l'état actuel des esprits dans un passage

---

(1) Dans le numéro du 1er novembre 1895, le *Relèvement social* se plaint de n'avoir pu grouper que 4,000 souscripteurs; le directeur se demande s'il a atteint le maximum de ce qu'il peut gagner d'adhérents. Ce journal est un curieux spécimen de la mystique et du fanatisme protestants.

(2) L'histoire de la mystique montre que l'hypocrisie et la lubricité marchent toujours de pair avec les effusions sentimentales sur l'amour éthéré, sur la souffrance, sur la pitié. On trouve, généralement tout profit à s'enrôler dans ces congrégations de saints : on ne doit pas trop s'y ennuyer; l'alternance de lectures pieuses et de lectures grivoises, le rapprochement de l'*Imitation* et des *Liaisons dangereuses* plaisent beaucoup aux admiratrices de M. Bourget.

(3) C'est là une des rengaines les plus fréquentes du spiritualisme des journaux bourgeois. Quelle triste idée ces gens-là ont-ils du cerveau de leurs lecteurs !

qui n'a pas été bien compris (1) : « Ni l'enfance, ni la jeunesse ne sont capables de porter l'ivresse dont la science étourdit ses néophytes, et c'est affaire à la maturité ». Il y a donc deux moments à distinguer : au premier contact avec la science, l'homme inexpérimenté croit posséder la vérité et s'enivre d'espérances; plus tard, on arrive à une plus exacte appréciation des choses; l'homme mûr et désillusionné ne demande plus à la science la solution des problèmes sociaux et il en tire un parti purement pratique; la science cesse de lui apparaître comme le grand levier de l'œuvre révolutionnaire.

La science n'est donc pas, comme on le dit souvent, un tout homogène; elle est entendue aujourd'hui autrement qu'elle n'était comprise autrefois; il nous faut savoir pourquoi elle peut produire des résultats si dissemblables dans l'éducation. Il ne s'agirait pas de se borner à dire que la bougeoisie se lance dans la mystique, la religion, par intérêt : nous reviendrions ainsi, bien en arrière, à une philosophie platement utilitaire, que personne n'ose plus avouer aujourd'hui, — en dehors des cénacles d'économistes.

IV

Les anciens cherchaient à comprendre la nature ; la science était pour eux inséparable de la philosophie; nous avons changé tout cela et ce sont les conséquences de ce changement qu'il faut examiner pour expliquer le paradoxe précédent.

Dans les connaissances on peut distinguer deux parties, l'une est formelle et abstraite, l'autre est vivante et concrète; le prestige que la géométrie et la logique ont possédé aux origines de la spéculation philosophique ont amené les penseurs à croire qu'une science était d'autant plus parfaite qu'elle renfermait plus d'abstractions et de syllogismes, d'autant plus noble qu'elle semblait moins tenir aux sources matérielles et à la nature (2). On supposait que la science était une connaissance purement spirituelle, placée au-dessus de la misérable sphère des applications, ayant une réalité surhumaine. Connaître scientifiquement, c'était sortir du monde phénoménal pour entrer en communication avec le pur monde des esprits.

(1) *Op. cit.*, p. 86.

(2) Cela est manifeste dans l'idéalisme transcendental de Kant, bien qu'il y ait aussi bien autre chose.

Ce préjugé est tellement répandu que la philosophie a encore beaucoup de peine à ne pas accorder une sorte de prééminence aux concepts les plus abstraits et à les considérer comme plus primitifs (1).

La langue s'est tellement imprégnée de ce système qu'elle a fini par confondre abstrait et scientifique. A une époque peu éloignée de nous, les romanciers étaient tous très forts sur la *science du cœur humain* et ils ne manquaient jamais l'occasion de convertir en formules savantes les lieux-communs, qui avaient suffi aux anciens aligneurs de phrases. Les œuvres de Taine ont dû une très grande partie de leur succès à la forme qu'il avait adoptée : il y a dans le livre de l'*Intelligence* beaucoup d'observations ingénieuses et de remarques pleines de perspicacité; mais l'auteur les a disséminées dans un exposé scolastique et d'une scolastique des plus rébarbatives; il s'est efforcé de donner une apparence rigoureuse à une théorie puérile des sensations, théorie qui n'aurait pu supporter la discussion si elle avait été présentée avec un art moins accompli. Grâce à la magie des abstractions et de la logique, Taine a pu faire lire, — sinon faire accepter, — une doctrine que ses contemporains jugeaient complètement épuisée.

M. Brunetière raille les positivistes, qui ont poussé, parfois, jusqu'aux limites de la niaiserie la superstition de la science abstraite (2). « Qui donc reprochait à Auguste Comte de n'avoir jamais connu ni seulement entrevu l'infinie variété de ce fond multiple, fuyant, capricieux et insaisissable qui est la nature humaine? C'est Ernest Renan. Il ajoutait encore : M. Comte croit bien qu'un jour la science donnera un symbole à l'humanité; mais la science qu'il a en vue est celle des Descartes, des Galilée, des Newton... L'évangile, la poésie n'auraient plus rien à faire. Il disait aussi : M. Comte croit que l'humanité se nourrit exclusivement de science, que dis-je? de *petits bouts de phrases comme les théorèmes de géométrie, de formules arides.* » On ne peut mieux mettre en évidence les vices du positivisme, tout préoccupé de formules, prétendant reconstruire le monde au moyen d'abstractions ramassées dans une étude sommaire de l'histoire.

Aucun homme ne pouvait être plus antipathique au positivisme que Renan, qui a passé toute sa vie à lutter contre les formules, qui n'a pas cessé un instant de travailler à son émancipation intellec-

---

(1) Cf. Stallo. *La matière et la physique moderne*, p. 103.
(2) *Op. cit.*, p. 75.

tuelle (1) et qui avait de la *raison* une conception très voisine de la conception hégélienne. M. Brunetière ajoute avec cette ironie brutale, qu'il manie d'une manière si dangereuse pour ses adversaires imprudents : « Je sais bien que Renan n'était pas un savant, ni même un esprit scientifique. Si je l'avais pu croire, ses meilleurs amis, ses plus sûrs confidents se seraient chargés de me détromper! Ainsi tombent nos illusions! Non, Renan n'était pas un savant et il n'avait pas le droit de parler au nom de la science... Ce qui n'empêche que lorsqu'il signalait ce premier danger d'une éducation purement scientifique, il avait raison, et, sur ce point au moins, je partage entièrement son avis. »

J'apporte aussi ma très petite et très modeste approbation; mais je fais une réserve : je ne veux pas aller plus loin que Renan n'a été Je demande si les méthodes plus ou moins inspirées des idées d'A. Comte sont des méthodes vraiment scientifiques. Si elles se sont tant développées, c'est qu'elles sont très commodes pour l'enseignement hâtif des sciences (2), (et aujourd'hui, nous sommes extrêmement pressés) et parce qu'on n'a pas cherché à constituer un mode d'enseigner inspiré pour les conditions de la nouvelle industrie.

Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, que ce système soit né de la culture scientifique seule; il est ancien et a été mis en honneur surtout dans les collèges des Jésuites. La Renaissance avait produit un superbe enthousiasme pour l'antiquité; on voulait vivre en contact direct avec une civilisation retrouvée (3); on avait horreur de ces horribles bouquins où l'esprit s'abrutissait sur des formules; Rabelais nous a donné une amusante énumération de ces étranges manuels que Gargantua savait si bien « qu'au coupelaud il les rendait par cœur à revers ». Bientôt on chercha à utiliser les résultats de l'humanisme,

(1) Comparer, par exemple, le cinquième volume de l'*Histoire d'Israël* avec les *Origines du christianisme*.

(2) Il est bon de se reporter ici au curieux essai de M. Ferrero, sur *les lois psychologiques du symbolisme*, dont il a été rendu compte dans le *Devenir social* (juin 1895). La loi de l'imitation formelle, d'après laquelle les symboles se propagent d'autant plus facilement qu'ils ont perdu davantage leur signification originelle est surtout à invoquer ici (numéro cité, p. 277).

(3) C'est à la Renaissance que nous devons l'érudition, l'amour passionné des détails antiques. Ils ne semble pas que l'érudition ait beaucoup préoccupé les anciens qui étaient curieux, mais se contentaient d'adaptations ou de résumés très subjectifs. On peut voir dans *Pantagruel* (liv. II, chap. VII) quelle importance Rabelais attache à la lecture des auteurs dans leur texte.

en le mettant en règles, en en faisant matière d'enseignement pour des gens qui ne devaient jamais aller plus loin que la culture de collège (1). Les Jésuites excellèrent dans l'art de fabriquer une fausse antiquité avec leurs livres expurgés, leurs recueils de morceaux moraux ou oratoires, leurs commentaires sur les classiques. Ils montrèrent beaucoup d'ingéniosité et leurs méthodes n'ont pas cessé de se perfectionner : bien que l'Université les imite, elle ne semble pas être toujours à la hauteur de ces maîtres ès-pédagogie formaliste.

Dans un article que j'ai déjà cité (2), M. Faguet décrit ainsi le mode d'enseignement adopté par les Jésuites : « Tout initiative [est] supprimée. Tout donné à la mémoire. *Tout, depuis l'histoire jusqu'à la philosophie, en passant par la critique, réduit en formules nettes, invariables et maniables*, qui se logent en une case du cerveau, s'y incrustent aisément et n'en bougent plus. Comme on réussit admirablement aux examens avec cela, il est clair que ni parents, ni enfants n'en demandent davantage ». M. Brunetière a donc tort quand il prétend que ce système éducationnel est spécial à l'enseignement scientifique et quand il écrit (3) : « Ce n'est pas la classe de rhétorique ou la classe de philosophie que l'on devrait attaquer, si l'on était logique, ce sont les classes de mathématiques spéciales. C'est, en effet, là qu'il n'est pas question d'apprendre, mais uniquement de savoir et qu'en dehors des matières du programme élèves et professeurs sont nécessairement amenés à ne se soucier de rien. »

Ce qu'il est, cependant, juste de reconnaître, c'est que l'École polytechnique a pousé plus loin qu'aucune autre institution la méthode des Jésuites (4). C'est là un point intéressant pour l'histoire des idées au XIXe siècle; il ne faut pas oublier, en effet, que la philosophie positiviste est liée, de la manière la plus étroite, aux méthodes d'enseignement de l'École polytechnique ; — et qu'A. Comte n'a jamais dissimulé son admiration et sa sympathie pour les enfants de Loyola (5).

---

(1) Dès que l'on veut ne plus s'occuper de petits groupes, il faut bien procéder de cette manière : l'érudition ne s'enseigne pas, le maître peut tout au plus diriger ses élèves dans leurs travaux individuels.

(2) *Débats* du soir, 22 novembre 1895.

(3) *Op. cit.*, p. 35, note.

(4) On peut noter ici que les collèges des Jésuites obtiennent des résulats extraordinaires dans les concours pour l'École polytechnique.

(5) Il avait écrit au général des Jésuites pour lui proposer un plan de travail en commun.

Il faut, enfin, ajouter que le système éducationnel de l'École polytechnique rompt complètement avec les systèmes anciens; il n'a point pour objet la préparation à une recherche philosophique des causes, mais la préparation aux problèmes de la mécaniqne industrielle; — ou, tout au moins, il fut la manifestation parfaitement claire et consciente d'une tendance qui existait déjà à l'état latent dans les esprits. Cette manière de comprendre les choses était fort naturelle chez les ingénieurs militaires, qui créèrent cette école; ils voulaient donner une forme définitive et tout à fait scientifique aux essais tentés depuis longtemps dans les écoles, où ils avaient été élevés. On ne partit pas de principes philosophiques; mais, comme toujours, on s'éleva de la pratique à la théorie; on chercha à généraliser, améliorer, rationaliser des méthodes dont on avait pu apprécier la valeur dans des manifestations de détail.

Pour les officiers du génie et de l'artillerie qui, au XVIIIe siècle, cultivaient la mécanique appliquée, toute la question était de trouver des règles pratiques et suffisamment exactes pour résoudre les difficultés journalières. Les habitudes du métier dominaient complètement la pensée. Le but n'était et ne pouvait être que l'application de la science formelle aux constructions et aux machines.

Le capitalisme se développait, dans le même temps, en Angleterre et posait, d'une manière plus instante encore qu'en France, des problèmes pratiques; tous les efforts de la science se portèrent du côté des solutions à trouver et on put formuler l'adage positiviste: « Savoir, c'est prévoir ».

Quand on se place au point de vue marchand, une thèse ne peut avoir de valeur qu'en raison de l'importance industrielle de ses applications. Ses relations avec le réel d'où elle sort n'ont qu'une importance fort médiocre; on ne tient qu'aux relations qu'elle possède avec les créations dans lesquelles on pourra l'utiliser. C'est, en quelque sorte, le renversement des théories antiques; *on tient fort peu à savoir, on veut produire beaucoup de valeurs.*

Pour l'industriel, les théories les plus exactes sont loin d'avoir, en général, la valeur des théories empiriques : il est fort rare qu'une doctrine complètement satisfaisante puisse donner des résultats applicables dans l'industrie; on se trouve, presque toujours, en présence de phénomènes prodigieusement complexes, qu'on ne peut analyser d'une manière complète et on doit, cependant, trouver une solution ! Grâce à des constructions ingénieuses, à des transformations qui mettent un état fictif à la place de l'état réel, à des coefficients de correction, on

peut, presque toujours, en utilisant un certain nombre d'observations choisies avec sagacité, donner des solutions satisfaisantes. C'est tout ce que demande le patron (1); mais quelle valeur ont ces solutions pour la science? Voilà ce dont se préoccupent peu de personnes.

L'ordre se trouve ainsi complètement transformé, et transformé à la mode capitaliste, puisque rien n'est plus considéré dans sa nature et dans ses relations propres, mais seulement apprécié en raison des conséquences produites d'une manière médiate sur la vie économique pour la production de ce que les capitalistes considèrent comme un bien. Il devient, dès lors, inutile de se casser la tête à chercher si on se trouve en présence d'une construction ou d'une fiction inventée pour l'application des mathématiques à la physique, — en présence d'une manière subjective de voir la nature, en l'animant d'un esprit artistique, en vue de se créer une méthode d'investigation (2), — en présence d'une simple approximation empirique dont l'importance disparaîtra le jour où l'on voudra une plus grande exactitude dans les résultats, — ou même en présence d'une organisation purement mathématique de Symboles sans aucune réalité physique (3). Toutes ces distinctions et celles que l'on pourrait faire encore avaient le plus haut intérêt jadis, quand on examinait les choses au point de vue de la philosophie de la nature; mais elles n'en ont plus aujourd'hui, puisque les théories ne sont classées qu'au point de vue de leurs résultats médiats : dans beaucoup de cas, une doctrine d'une importance scientifique capitale peut être dépréciée jusqu'au jour où un inventeur lui trouve une riche application industrielle : jusque là, elle sera souvent considérée comme une conception hasardeuse; on la mettra sur le

---

(1) Les industriels n'aiment guère les savants non plus, parce que les savants se trouvent trop embarrassés devant les problèmes dont la solution leur échappe. Croyant à la vérité, il leur semble extraordinaire de se prononcer sur des choses qu'ils ne savent pas; s'ils le font, c'est avec une extrême réserve, qui gêne beaucoup le capitaliste. Celui-ci veut qu'on lui donne des solutions nettes : le demi-savant n'a pas la modestie du savant-philosophe. Mais l'influence économique se fait de plus en plus sentir sur le caractère des hommes de science; M. G. Bonnier a pu ainsi dénoncer, avec sa belle franchise habituelle, des abus que tout le monde connaît (*La morale bourgeoise*, *Devenir social*, décembre 1895, p. 834).

(2) C'est ce qu'est la doctrine évolutive d'après M. Brunetière. Nul doute que Hœckel ne soit un grand artiste en même temps qu'un grand naturaliste.

(3) Comme c'est le cas pour le calcul des probabilités.

même pied que des systèmes bâtards sans aucune valeur scientifique.

Je ne prétends pas méconnaître ici l'importance énorme de l'application industrielle pour le développement de la science; une théorie qui n'est jamais sortie du cabinet de travail ou du laboratoire des savants, laisse toujours de grands doutes dans l'esprit; la science a besoin de l'appui constant de la pratique et du grand jour du milieu social. Mais ce que je veux signaler ici est tout autre chose : c'est l'appréciation de l'importance des doctrines par les rôles qu'elles remplissent dans le monde capitaliste, sans tenir compte de leurs caractères philosophiques. Le praticien peut préférer une formule empirique commode à une analyse scientifique compliquée des phénomènes et à une recherche personnelle des causes; mais cette préférence n'implique pas nécessairement une confusion dans son esprit entre deux manières tout à fait distinctes d'aborder les problèmes; une bonne éducation devrait le mettre à même de savoir ce qu'il fait et ne pas lui laisser croire qu'il fait de la science quand il suit la routine.

Cette distinction est absolument indifférente pour le capitaliste; il n'a aucune curiosité philosophique; il s'agit simplement de savoir assez pour pouvoir prévoir les phénomènes avec une certaine exactitude; et cette exactitude est, elle-même, sous la dépendance des besoins que lui révèle le cours des profits afférents aux divers modes de produire. Tant que le capitaliste n'est pas stimulé par une nécessité, il n'apprécie rien dans le progrès machinal et dans la rigueur des solutions proposées par les inventeurs. Ce n'est pas une prévision quelconque que demande le patron, c'est une *prévision en rapport avec les intérêts de son commerce*.

Ainsi, tous les moments de la pensée se trouvent confondus dans une même masse; on traite tous les procédés de solution comme homogènes; on ne leur attribue plus qu'une seule qualité, la facilité plus ou moins grande qu'ils présentent pour prévoir ce que le capitaliste désire savoir.

Dans un pareil ordre social, se trouve singulièrement généralisée la pensée que j'ai déjà signalée chez les ingénieurs militaires du XVIII[e] siècle; l'éducation a pour objet de donner aux jeunes gens des règles rapides et commodes pour résoudre *approximativement* les questions qui leur sont posées par l'industrie; c'est le point de vue abstrait et formel qui domine désormais toute l'instruction scientifique; c'est le point de vue marchand qui règle la société et qui rejette la philosophie de la nature au dernier plan, comme une vieillerie indigne d'une époque capitaliste.

V

Ce que je viens d'exposer a été bien des fois dit; mais je crois qu'on l'a dit, presque toujours, dans un esprit tout différent, parce qu'on n'a pas tenu compte de l'influence prépondérante de l'idée capitaliste. Dans la science, la partie formelle étant devenue la plus intéressante (au moins au point de vue éducationnel) et les résultats économiques étant devenus la mesure de toutes choses, on a cessé de poser comme donnée l'existence d'une connaissance du réel. De tout temps, il y avait eu des sceptiques, des gens qui proposaient des difficultés sur le principe de la connaissance ; mais c'est à une époque très voisine de nous que la philosophie a changé ses principes directeurs. La cause de cette révolution a été cherchée de divers côtés sans beaucoup de succès.

La science est devenue, suivant l'expression d'un philosophe très compétent en matière pédagogique, « un admirable système de *ruses* destinées à mesurer indirectement ce que nous ne pouvons mesurer directement. » Rien n'existe dans la connaissance scientifique de la nature qu'un *ensemble d'apparences* liées d'une manière habile pour permettre de résoudre les problèmes.

Dans cette doctrine on tient compte d'un fait très réel, à savoir que les relations scientifiques appartiennent au milieu artificiel et non au milieu cosmique, qu'elles sont œuvre humaine dans un certain sens et qu'elles ne préexistent pas formées de toute éternité dans un *lieu divin*, comme l'avait supposé la philosophie antique. Mais, d'autre part, on ne tient pas compte de l'identité rationnelle des deux milieux, identité qui forme le postulat de toute expérimentation : car si la loi cherchée ne pouvait être découverte que par l'observation des phénomènes cosmiques, on ne trouverait, généralement, que des formules empiriques; — et si le milieu artificiel déformait la suprême raison des choses, il serait absurde de faire reposer sur l'expérimentation toute recherche scientifique.

La doctrine contemporaine pose, tout d'abord, une hypothèse anthropocentrique; elle imagine que tout est fait pour notre satisfaction, — j'entends pour la satisfaction des capitalistes, — et elle prétend que la science est un des moyens de produire la jouissance de cette classe privilégiée.

Quelques *sages* auteurs disent que ce qui est par dessus tout humain c'est la morale; et on sait que la morale est l'ensemble des règles que

doivent suivre les hommes pour rendre l'exploitation capitaliste supportable; elle n'impose pas seulement des obligations aux exploités, ce serait trop naïf; elle en impose aussi aux seigneurs de l'atelier, dans la limite où ces obligations sont jugées nécessaires pour assurer la paix dans la société et la pacifique domination de la classe capitaliste.

A quoi bon la science et à qui peuvent servir les machines, si la société est livrée à une guerre incessante, menaçant la sécurité des récolteurs de plus-value et les organisateurs de l'industrie? La moindre expérience montre que l'intérêt de la classe capitaliste exige, tout d'abord, l'ordre; le reste viendra ensuite (1). Dans les époques troublées, la bourgeoisie n'hésite jamais; elle sacrifie ses intérêts politiques de classe aux besoins plus immédiats de l'ordre, base de toute exploitation capitaliste (2). Or, la morale n'est, — au point de vue bourgeois, — qu'une annexe de la police, de la gendarmerie, du bagne; c'est une manière supplémentaire de soumettre la masse des travailleurs à un régime régulier.

Le capitalisme a sa métaphysique, comme l'Église et la monarchie ont eu les leurs; il ne peut faire autrement que de placer les choses dans l'ordre qui correspond aux nécessités de son organisation de production marchande. Il place donc en tête de toute philosophie la morale (traduction philosophique de la police) et déclare que la science prendra la place qui restera libre et se développera dans les limites où les besoins et les intérêts du capitalisme l'enfermeront. C'est bien là ce que l'on enseigne à la Sorbonne; seulement, on a garde de mettre en évidence le point de vue capitaliste.

Quelques-uns ont cherché à raffiner sur les moralistes, et ils ont eu quelque honte à mettre trop en vue sur leurs drapeaux les tricornes de la gendarmerie; au lieu du bien, ils parlent du beau. C'est toujours la même chose : le beau est encore ce qui plaît à la catégorie qui gouverne; c'est un simple changement de vocabulaire; cela ne modifie point la place occupée par la science, qui reste toujours étrangère au vrai et cultivée pour certains résultats médiats.

Les épisodes de la transformation subie par la philosophie contem-

(1) A. Comte, le plus naïf théoricien du capitalisme, n'a pas manqué de donner la prééminence à l'ordre sur le progrès. Oh! grand métaphysicien de l'opportunisme et de la grande épicerie!

(2) *18 Brumaire*, p. 89.

poraine n'offrent qu'un intérêt assez médiocre, tant qu'on ne les rapproche pas du développement du capitalisme. Il est assez difficile, en effet, de trouver dans la pure histoire des idées les causes qui ont fait mourir les grands systèmes créés en Allemagne, et surtout de savoir pourquoi le kantisme a pris, depuis quelques années, un regain extraordinaire de vigueur dans presque toutes les écoles. Cette renaissance s'explique fort bien quand on réfléchit à l'aspect subjectiviste et purement moral donné au néo-kantisme. On a cru trouver, dans la *Critique de la raison pure*, des arguments contre la certitude objective de la science (1), et dans la *Critique de la raison pratique*, un système solide de morale hégémonique.

L'hégélianisme, avec son rigide idéalisme absolu, supposait une foi si puissante dans la réalité de la science, qu'il ne pouvait supporter le choc du capitalisme; il n'avait pu se produire et se développer en Allemagne que grâce à l'état de retard extraordinaire où se trouvait ce pays au point de vue industriel. Aujourd'hui, les hommes de progrès n'ont pas assez de moqueries pour le grand Hégel, qu'ils ne connaissent guère que par des extraits tendanciels et par ses œuvres les moins vivantes (2).

La lutte des nouvelles tendances contre les anciens systèmes philosophiques ne se montre nulle part plus complète, peut-être, que dans le milieu catholique. On sait que le Saint-Siège a recommandé, il y a quelques années, à ses partisans la philosophie thomiste. Cet acte était le couronnement d'une longue et curieuse polémique engagée depuis le commencement du siècle entre les traditionalistes et les théologiens romains. Les premiers trouvaient nécessaire d'attaquer la base scientifique sur laquelle avait été échafaudé l'édifice anti-chrétien du

---

(1) On a ainsi complètement déformé la pensée de Kant; pour quelle cause? Problème insoluble quand on ne tient pas compte de l'évolution capitaliste, qui a permis de rendre vraisemblables les contre-sens des néo-kantistes.

(2) Dans sa belle étude sur la philosophie de Hégel, M. Plekanow dit : « Les classes que l'on appelle instruites... trouveront rapidement [dans leurs luttes contre le socialisme] Hégel qui se montre un penseur des plus dangereux pour la tranquillité publique. Aussi peut-on prédire que les savants apologistes de l'ordre actuel vont se livrer avec un grand zèle à ce nouvel examen critique de la philosophie d'Hégel et que l'on obtiendra bientôt des bonnets de docteur et bien des récompenses en combattant les *exagérations* et les *fantaisies* du défunt professeur » (*Ère nouvelle*, octobre 1894, p. 139).

XVIII[e] siècle; ils ridiculisaient la raison humaine abandonnée aux ressources de la seule philosophie. A Rome, on prenait très mal ces doctrines, qui, en ébranlant la réalité de la science, ébranlaient aussi toute confiance dans le raisonnement philosophique et faisaient de la morale un simple complexus sentimental. Les décisions pontificales furent très nombreuses; le concile du Vatican proclama, d'une manière aussi complète que possible, l'obligation d'avoir recours à l'investigation philosophique de la nature; mais tous ces efforts étaient vains. Léon XIII crut qu'il couperait court à ces tendances en provoquant une renaissance du thomisme; l'expérience se poursuit depuis plusieurs années, et elle a donné des résultats peu encourageants pour ceux qui l'ont entreprise. Sur vingt auteurs catholiques, il n'y en a pas un qui sache de la scolastique autre chose que des formules abstraites et vides de tout sens; sur cent articles philosophiques publiés par les revues cléricales il n'y en a peut-être pas un qui soit inspiré par l'esprit thomiste.

La haine sauvage et imbécile des moralisateurs, néo-chrétiens, néo-mystiques, idéalistes, contre la *réalité*, a eu une belle occasion de se manifester lorsque M. Brunetière publia son fameux article sur la banqueroute de la science. Le directeur de la *Revue des deux mondes* entendait résumer le débat ouvert depuis longtemps et donner des conclusions nettes; il n'inventait rien; il voulait donner l'appui de son autorité personnelle de critique clairvoyant aux écoles qui se proposent les *réformes sociales* et il voulait justifier l'accord cherché par tant d'esprits contemporains entre la civilisation contemporaine et le catholicisme. Il a tout de suite pris position contre la philosophie de la nature et contesté ses prétentions à découvrir la vérité; ses observations ont été accueillies comme l'expression du nouvel esprit philosophique (1).

Les théologiens ont bien relevé dans les articles de M. Brunetière quelques vues hérétiques sur le péché originel; mais ils lui ont pardonné ces incorrections, parce qu'un laïque ne peut connaître toutes

(1) Je crois me rappeler que M. Boutroux avait déjà signalé la banqueroute de la philosophie scientifique de la nature, notamment à une réunion où M. Secrétan était venu soutenir ses thèses. L'éminent professeur de la Sorbonne accusa la science d'avoir menti à ses promesses, de ne pas avoir apporté le bonheur qu'elle nous promettait, etc. Cette séance, provoquée par M. P. Desjardins, eut lieu le 6 janrier 1893, sous la présidence de M. Ravaisson.

les finesses des *sciences sacrées*. On a salué en lui l'homme qui venait donner la formule synthétique cherchée vainement par tous les *bons catholiques*, — qui dénonçait les vices fondamentaux de la philosophie de la nature, — qui préparait ainsi les âmes à recevoir l'enseignement du dogme.

Mais les attaques de M. Brunetière ne portent pas plus sur le rationalisme des libre-penseurs que sur la philosophie que l'Église *prétend enseigner*. Ceux qui ont le plus applaudi les paroles du directeur de la *Revue des deux mondes* ne se préoccupaient guère de savoir quelle est la doctrine officielle de Rome. Ils savaient seulement que la croyance à la réalité scientifique constitue un sérieux obstacle à leurs entreprises; ils ont donc cru que M. Brunetière leur apportait la vraie doctrine. Cette contradiction entre des théories officielles et des principes pratiques est assez curieuse.

Il a beaucoup insisté sur ce fait que la science ne peut résoudre le problème des origines; mais encore faudrait-il savoir si la donnée de ce problème est fournie par l'observation et si la question peut être posée d'une manière scientifique; et il ne serait, peut-être, pas inutile d'opposer ici saint Thomas au paradoxal adversaire de la science. L'*Ange de l'école*, dont on parle tant aujourd'hui sans l'avoir lu, dit (1) : « Licet substantia cœli, per hoc quod caret potentia ad non esse, habeat necessitatem ad esse, hæc tamen necessitas non sequitur ejus substantiam. Unde substantia ejus jam in esse instituta, talis necessitas impotentialitatem non essendi inducit; non autem facit esse impossibile cœlum non esse, in consideratione qua agitur de productione substantiæ ipsius ».

La science ne traite que des changements et, par suite, elle ne peut se poser que des problèmes dans lesquels la puissance d'être d'une manière ou d'une autre est aussi posée; la scolastique reconnaît que dans la nature du ciel (nous dirions aujourd'hui dans la nature de la loi physique) manque la possibilité de ne pas être; il est donc impossible de se demander, scientifiquement, quand cette loi observée et trouvée a commencé à être; elle a toujours été. Saint Thomas sauve la foi à la création, en disant que la science ne prouve pas que le monde doit être; mais peu importe; l'essentiel est que tout se passe comme s'il n'y avait pas eu de création. Où donc M. Brunetière, qui sait ses auteurs, a-t-il pris le problème des origines? Ce problème existe comme une préoccupation ayant exercé parfois, à certaines

(1) *Contra gentiles*, liv. II, chap. XXXVI.

époques, une grande influence; personne ne le conteste; mais il faudrait savoir pourquoi il a été posé, d'où il vient et déterminer son histoire. En tout cas, il ne ressort point de la philosophie de la nature.

Il est encore assez piquant, à propos de cette question des origines, d'observer que, pour les langues, l'Église n'a point de solution à proposer. M. Brunetière paraît tenir pour l'hypothèse de M. de Bonald: mais cette hypothèse sent terriblement le fagot; je crois qu'elle ne saurait être sérieusement soutenue par un thomiste; l'opinion la plus probable pour les théologiens orthodoxes est que le langage s'est produit par le développement naturel.

Comment va-t-on expliquer ce singulier paradoxe : une Église qui est proclamée infaillible, qui est obéie sans la moindre hésitation, ne peut faire accepter sa philosophie par ses adhérents; et elle ne trouve de forces que dans la mesure où les milieux sont pénétrés d'une doctrine étrangère à la sienne! On ne peut pas expliquer un pareil phénomène par une évolution des théories, en raison de causes internes; il faut évidemment recourir à des causes externes et indirectes, agissant sur les manières générales de comprendre les choses, qui ont cours dans les milieux contemporains. C'est pourquoi il est nécessaire de mettre ici en évidence les conditions économiques qui caractérisent notre société; et l'évolution de l'industrie capitaliste constitue la cause principale du phénomène que j'examine.

Il ne faudrait pas, évidemment, s'imaginer que les capitalistes ont dressé un plan philosophique, empreint d'un mûr machiavélisme, en vue de tromper le peuple et de lui faire perdre confiance dans la science. Ce genre d'explication était le seul qui avait cours jadis, parce que pour expliquer une chose il fallait décrire le but que s'était proposé la volonté et le moyen imaginé par l'intelligence en vue de réaliser cette fin. Nous savons, aujourd'hui, que les choses ne se passent pas aussi simplement; on peut même douter que le but et le moyen, quand ils sont si bien adaptés l'un à l'autre, puissent être séparés; beaucoup de personnes croient que dans la *réalité* ils ne forment qu'une seule et même chose.

Le subjectivisme s'est développé parce que la science n'a plus été surtout considérée pour le *savoir* et parce que le développement excessif de la partie formelle a permis de la détacher de la réalité. On a ainsi fini par identifier la science et l'ensemble des règles de prévision, qu'elles fussent ou qu'elles ne fussent pas, vraiment scientifiques.

(*La suite au prochain numéro.*) G. Sorel.

La lutte de classe dans la législation pénale.

Les studieux en philosophie et en droit et, en général, tous les esprits cultivés, n'ignorent pas les disputes qu'il y a eu touchant le fondement du droit pénal et le but auquel il tend.

Ils savent que de nombreux ouvrages ont paru pour démontrer que la peine n'a d'autre but que celui de venger la société, d'amender le coupable, d'intimider les mal intentionnés ou bien de réintégrer le droit violé, de pourvoir à la tutelle juridique ou à la défense sociale, pour ne parler que des doctrines les moins abstraites.

Ils savent de même que, pour établir telle ou telle autre base, pour assigner aux lois pénales tel ou tel autre but, des discussions très vives ont été soulevées sur la morale et sur le droit, les uns soutenant leur nature absolue, une *ab initio* et pour toujours, aussi bien que corruptible et corrompue; les autres, leur nature relative au temps et à l'espace, se modelant d'après les conditions et les nécessités du milieu physique, économique, etc., etc.

Si l'on analyse et l'on résume toutes ces théories diffférentes, en commençant par la théorie la plus métaphysique jusqu'à celle des positivistes, on est singulièrement frappé de voir que l'on a toujours couru après une aspiration idéale sans tenir compte des faits réels; c'est ce qui a fait que l'on a donné aux lois pénales un fondement et qu'on leur a assigné un but en conformité aux vues scientifiques et sentimentales individuelles sans se soucier des causes qui, réelles, de tout temps, ont présidé à la formation de ces mêmes lois pénales. Les positivistes n'ont pas su éviter cette grave erreur bien qu'ils aient tâché, en partie, d'y remédier en indiquant le substratum biologique de la peine, qui, est passée de la réaction organique à la défense méditée et consciente (1).

---

(1) Voir : Ferri, *Sociologie criminelle*, édit. franç. 1893.

Ils ont délivré le droit pénal de l'embarras des spéculations abstraites et affirmé le rapport qui l'unit aux nécessités extérieures, ainsi que la dépendance dans laquelle il se trouve vis-à-vis de celles-ci; ce qui a permis au penseur de s'orienter au milieu des dispositions pénales contradictoires établies à des époques différentes et parmi des peuples différents.

Les positivistes n'ayant pas une culture historique et économique suffisante, n'ont pu résoudre le problème, comment dirais-je, sociologiquement ainsi qu'ils l'ont résolu biologiquement, et, comme fondement et but de la peine, ils lui ont donné cette défense sociale qui, tout en étant une belle aspiration en harmonie avec l'état social qui s'annonce et auquel tous nos désirs tendent, ne répond pas aux fonctions propres à la législation pénale actuelle.

Pour corriger, et en même temps pour compléter les inductions et déductions des positivistes et résoudre définitivement l'énigme qui nous cache la raison de la peine, il est nécessaire, en remontant le courant de l'existence humaine à la source première, et en s'attardant au moment actuel, de rechercher quelles ont été les conditions psychiques et sociales auxquelles ont correspondu et correspondent encore les institutions pénales, pour étudier comment de semblables institutions peuvent être utiles ou à tous les co-associés ou à un grand, ou petit nombre d'entre eux. De telles recherches exigent une analyse minutieuse et ne sauraient être épuisées dans un article.

Je me bornerai donc a des aperçus synthétiques qui, d'ailleurs, seront plus que suffisants pour la démonstration d'ensemble que je veux en donner.

Je ne tiendrai compte des conditions psychiques qu'en tant qu'elles se relient au sujet que je traite, sans en faire l'objet d'un examen spécial et je pense pouvoir arriver à indiquer le facteur de la lutte de classe comme le piédestal sur lequel s'est établie la législation pénale, dans le passé comme dans le présent.

M. Vaccaro, un des sociologues les plus profonds et les plus originaux de l'Italie, a contribué efficacement, par son livre, si justement apprécié : *La Genèse et les fonctions des lois pénales*, à établir le principe que je viens d'énoncer (1).

Après une habile et savante course à travers les tribus sauvages, les

---

(1) Rome, F. Bocca, 1889. — V. aussi : Colajanni : *Sociologia criminale*. Catane, Tropea, 1889. Vol. II, p. 647 et suiv.

peuples primitifs et les barbares, jusqu'à nos jours et après en avoir considéré les us et coutumes, M. Vaccaro affirme que « le but assigné aux lois pénales n'a pas été, jusqu'à présent, celui de défendre la *Société*, c'est-à-dire, *toutes les classes sociales qui la composent*, mais *particulièrement de protéger les intérêts de la classe, en faveur de laquelle le pouvoir politique est constitué.* » Une telle observation n'étonne guère le socialiste habitué à suivre pendant toute l'existence sociale la lutte des classes entre elles et d'en noter la résultante qui est celle de faire plier aux intérêts de la classe victorieuse toute forme, toute manifestation matérielle et morale de la vie.

Ceux qui peuvent s'en étonner, ce sont ceux qui ne sont pas encore arrivés à comprendre ce phénomène social, si triste en apparence, mais en réalité si consolant, qui, par suite du développement naturel, est destiné à nous conduire à la négation de toutes les classes et au triomphe de la société unifiée dans ses besoins ainsi que dans ses intérêts.

« L'histoire de la société telle qu'elle a existé jusqu'à présent, dit le Manifeste du parti communiste d'Engels et de Marx, c'est l'histoire de la lutte des classes.

« Hommes libres et esclaves, patriciens et plébéiens, barons et serfs, maîtres de jurandes et compagnons, en un mot oppresseurs et opprimés, ont mené une guerre ininterrompue, tantôt ouverte, tantôt dissimulée. »

C'est dans ce contraste journalier des groupes sociaux qu'a pris naissance le fait permanent des habitudes, des lois, des institutions réglées d'après les exigences de la classe dominante, lesquelles, ne s'accordent avec celles de la classe dominée qu'en tant que cet accord est nécessaire aux dominateurs ou bien qu'il coïncide avec leurs intérêts matériels et moraux (1).

Cette autre maxime « que tout homme qui se trouve à la tête du pouvoir politique s'en sert constamment à son propre bénéfice », écrit M. Vaccaro dans un autre de ses livres (2), « est imprimée en caractères de sang à chaque page de l'histoire et dans toutes les législations du monde ».

---

(1) Voir : Ignazio Scarabelli, *Il Socialismo e la lotta di classe*. Ferrare, 1894, *passim*. — Adolfo Zerboglio, *Il Socialismo e le obiezioni più comuni*. Palerme, Sandron, p. 115 et suiv.

(2) Michelangelo Vaccaro, *Le basi del diritto e dello Stato*. Bocca, 1892, Turin.

Le droit pénal a été assujetti à ces mêmes règles et, autrefois comme aujourd'hui, il est en grande partie un droit pénal de classe.

Il est assez difficile de retrouver au milieu des fables, des récits contradictoires des voyageurs et des contes populaires des anciens peuples, quelque chose de certain qui puisse servir de base à des inductions et des déductions sociologiques positives.

Mais si l'on s'en tient à ce qu'il y a de moins incertain et de moins discuté dans la vie des peuples, abstraction faite de tout ce qui n'est que le produit d'un état psychique inférieur, c'est-à-dire des craintes irraisonnées et de la superstition, il paraît évident que ce sont surtout les crimes contre les chefs de tribus, contre les castes dominantes ou contre les vainqueurs, qui étaient punis, et que tout cet ensemble de défenses, de pratiques, de coutumes qui correspondent à nos lois actuelles de droit et de procédure pénale, à été institué au bénéfice d'une masse d'oppresseurs au détriment d'une masse d'opprimés (1).

C'est ainsi que M. Lombroso dans son ouvrage : *L'homme criminel* (2) a pu dire à propos de certaines formes de morale et des peines infligées à ceux qui les avaient violées, que ces peines ne sont pas dérivées des exigences déterminées par l'utilité générale, mais bien mieux, qu'elles ont été crées par suite des actes criminels utiles aux chefs puissants des tribus.

La promiscuité de Vénus ainsi que l'adultère, affirme M. Lombroso s'appuyant sur une longue série de faits qui prouvent la vérité de son assertion, a été empêché grâce à l'inceste introduit par les dominateurs pour conserver pure la noblesse de leur race.

De même la peine contre le vol a paru lorsque les conquérants voulurent garder leurs conquêtes et non pas les partager avec les plus faibles.

Si, en partant des peuples sauvages, nous arrivons à ceux qui nous offrent des notions générales exactes, il nous sera facile de voir jusqu'à quel point la législation pénale s'est fondée sur les intérêts de classe.

Aux Indes, la peine ne protège pas également tous les citoyens, elle tend, au contraire, à maintenir la suprématie d'une classe sur les autres classes.

---

(1) Vaccaro, *Genesi*, etc., — Letourneau, *L'évolution juridique dans les diverses races humaines*, Paris. Lecrosnier et Babé, 1891, *passim*. — Lombroso, *L'Uomo delinquente*, 4° ediz. F. Bocca, Turin, 1889, p. 29.

(2) *Op. cit.*, p. 87,

On sait que les castes indiennes ont été constituées par les Brahmines, par les Ksaitrias, par les Vaicias, par les Indiens et que toute la vie indienne est soumise à l'autorité des Brahmines et assujettie à leur volonté. Les lois pénales, contenues dans le code de Manou, justifient la moindre violation que les autres castes commettent contre les Brahmines.

En Égypte, grâce à la croyance populaire qui leur attribue une origine divine, les rois disposent des lois selon leur bon plaisir. Ils reconnaissent coupables les actions qui ne sont pas à leur gré et punissent les auteurs selon leur caprice (1).

Cela seulement serait suffisant, en dépit de toutes les dispositions contenues dans les lois, à prouver que la peine est une fonction conservatrice du pouvoir constitué appliquée au détriment des sujets.

Les peines très graves instituées contre les attentats aux mœurs traditionnelles et à la religion, grâce auxquelles l'empire des castes dominantes a été consacré, nous montrent le fondement des lois primitives des Égyptiens et le but principal auquel elles tendaient.

Il n'en était pas autrement chez les Juifs. Leurs institutions pénales avaient surtout en vue la conservation de l'ordre politico-social et, par conséquent, l'intérêt de la classe dominante.

Dans l'antiquité classique en Grèce et à Rome, c'est le même phénomène qui se produit. Et tout le monde sait comment les Spartiates traitaient les Ilotes.

Il suffira pour ce que j'ai à dire de citer le passage suivant tiré de l'histoire du droit criminel des peuples anciens de M. du Boys (2) :

« Quant aux Ilotes, la loi, loin de les protéger, leur vouait une méfiance hostile et les considérait comme des ennemis placés en embuscade au cœur de l'État. S'il faut en croire les auteurs les plus graves de l'antiquité grecque, lorsque les éphores entraient en charge, ils proclamaient souvent la cryptie, c'est-à-dire la guerre contre les Ilotes. Alors de jeunes Spartiates se répandaient dans les campagnes, se cachaient le jour dans les bois et tuaient, la nuit, tous les malheureux habitants des champs qu'ils trouvaient sur leur passage. Barthélemy, toujours partial pour sa Grèce chérie, a voulu en vain jeter quelque doute sur un fait attesté par Héraclide de Pont, par Aristote et par Plutarque ; la faiblesse de ses preuves négatives est évidente ;

(1) Letourneau, *L'évolution juridique*, etc., p. 130.
(2) Paris, Joubert, éditeur, 1845, p, 119.

il n'ose même pas affirmer d'une manière absolue que le fait est controuvé. Ainsi, les horreurs de la cryptie restent acquises à l'histoire malgré les efforts de cet auteur, qui a voulu voiler de l'élégance de son style, ce qu'il y a de plus monstrueux dans la législation de Sparte. Or, vit-on jamais pousser plus loin le dédain légal pour la vie de l'homme déshérité des droits de citoyen?

« Ce n'est pas tout encore : la loi avait des punitions pour les Spartiates qui ne mutilaient pas ceux de leurs esclaves nés avec une constitution robuste; et dans une circonstance rapportée par le sage et et judicieux Thucydide, les Spartiates, qui avaient armé un grand nombre d'Ilotes, firent mettre à part, après le combat, ceux qui s'étaient le plus distingués par leur courage sous prétexte de les couronner de fleurs et de leur donner la liberté et, au moment où ces braves gens, au nombre de deux mille, croyaient recevoir le prix promis à leurs services, *ils furent tous massacrés et disparurent à jamais.*

« Telle était la justice des Spartiates à l'égard de leurs serfs. »

Bien qu'Athènes fut plus civilisée que la barbare Sparte, la peine y était appliquée suivant l'état social de la personne qui commettait le crime ou bien de celle sur laquelle ce crime était consommé.

L'ostracisme commun aux villes de Milet, de Megara et d'autres encore, n'était au fond qu'une mesure pénale typique de classe. A Rome, la division des citoyens en classes avec le privilège accordé à celle qui disposait du pouvoir politique, se reflète exactement dans les lois pénales si cruellement injustes pour la classe des esclaves (1).

Le droit germanique ainsi que le droit pénal de tout le Moyen-Age et de l'ancien régime, soit qu'il fût appliqué aux esclaves et aux serfs, pour leur infliger des peines, dont les dominateurs étaient exempts, soit qu'il tolérât chez ceux-ci les actes les plus criminels et surtout s'il punissait les crimes contre l'État, il est évident qu'il a toujours sanctionné et appliqué un droit pénal de classe.

Lorsqu'a disparu la division formelle des classes, le droit pénal comme d'autres droits, d'autres institutions et d'autres manifestations de la vie individuelle et collective, n'a jamais cessé d'être faite au bénéfice d'une petite minorité et de se développer au profit de cette même minorité, à moins que l'intérêt de celle-ci ne se soit trouvé d'accord avec l'intérêt du grand nombre.

Il est donc naturel que la sous-division essentielle de l'humanité en

(1) Letourneau, *loc. cit.*, p. 392.

classes, telle qu'elle existe encore aujourd'hui, produise des effets semblables.

M. Ellero, conseiller à la cour de cassation de Rome dit : « En somme, tout le code civil et le code pénal sont en faveur du riche et contre le pauvre. Ils favoriseut le bourgeois et laissent le prolétaire sans protection » (1).

Et c'est réellement ce dont les studieux doivent convenir après un examen calme et réfléchi des institutions pénales modernes et de l'application qu'on en fait.

Que dire de cette formule générale : « La loi est égale pour tous »? Cette maxime, en s'appuyant sur une inégalité de fait, conséquence du mécanisme capitaliste, se résoud en un principe injuste pour la classe pauvre qui se trouve être dans des conditions favorables à l'activité criminelle, ce dont on ne tient pas compte en appliquant la loi.

L'homme né et élevé dans le bien-être, auquel l'instruction a été facile, est soumis aux mêmes lois que l'homme qui a grandi au milieu de toutes sortes de privations et dans l'inactivité qui le pousse au vice et ensuite au crime. Il s'ensuit donc que la maxime « la loi est égale pour tous » est à l'avantage exclusif de la classe la plus favorisée et au détriment de celle qui, sans l'avoir mérité, est la plus malheureuse.

On pourrait peut-être remédier à cette injustice en recourant aux circonstances atténuantes, mais celles-ci laissées presque toujours à la décision arbitraire des juges et confiées furtivement aux codes, ne peuvent que bien peu corriger l'injustice du principe que je viens d'énoncer, principe si démocratique en apparence, mais qui l'est si peu en réalité.

La loi est égale pour tous, dit-on, mais est-ce une même chose de payer une amende ou de perdre des mois et des années de travail ? Est-il aussi difficile au propriétaire ou au capitaliste de payer une amende de 100, 200, 1,000 fr. qu'il l'est à l'artisan ou au prolétaire ?

Un homme qui vit de ses rentes souffre-t-il le même dommage que celui qui vit de son travail, s'il est condamné à quelques mois de prison ?

Et la famille du pauvre en ressent-elle les mêmes tristes conséquences que celle du riche, si son chef, son seul soutien, est enfermé dans une prison ?

Et en coûte-t-il autant à la famille du riche qu'à celle du pauvre de venir en aide à celui qui subit sa peine ?

(1) Colajanni, *op. cit.*, p. 658.

Un autre axiome juridique qui, par suite de l'application de la maxime : « la loi est égale pour tous », va au détriment complet de la classe pauvre, c'est que l'erreur de droit ne peut servir d'excuse et que personne ne peut invoquer à sa propre décharge l'ignorance de la loi pénale.

Si les codes n'avaient contenu que de grands crimes, jugés tels par la morale publique, cet axiome juridique n'aurait pas les conséquences que je viens de déplorer.

Mais si l'on considère que beaucoup de crimes ne sont rien moins que des créations conventionnelles absolues ou relatives à la gravité de ces mêmes crimes, on comprend qu'il est plus facile de rencontrer l'ignorance de la loi qui règle la peine chez les paysans, chez les ouvriers et chez les gens sans instruction et sans fortune, que chez les personnes qui, vivant dans un milieu cultivé, ont la facilité de prendre conseil des personnes compétentes et de savoir ainsi si un acte est punissable ou non.

Pour ce qui regarde cette inique présomption que chacun peut avoir connaissance de la loi pénale, je citerai ce que M. Menger écrit dans son bel ouvrage : *Le droit civil et le prolétariat* au sujet de l'ignorance de la loi civile (1).

Dès le temps des jurisconsultes romains qui, les premiers, établirent la maxime juridique suivante, « que l'ignorance du droit va au détriment de chaque individu » : l'équité d'une telle disposition, vu l'extension de la matière juridique a été, pour le moins, douteuse.

Aujourd'hui que les lois des nations civilisées occupent des bibliothèques entières, et que personne ne connait pas même superficiellement l'entier système juridique de son pays, la présomption que chaque citoyen puisse avoir connaissance de toutes ces lois est la plus ridicule des suppositions et le dommage qu'il en revient par suite de l'ignorance du législateur de ces mêmes lois, se résout en une injustice des plus évidentes.

Et cette injustice vient surtout frapper, comme il est facile de le prouver, les classes infimes de la société.

Dès le commencement, la connaissance du droit a été bien plus répandue parmi les classes aisées que parmi les classes pauvres, et cela est arrivée en partie à cause de leur culture intellectuelle plus élevée et, en partie, parce que, en qualité de propriétaires, ces classes étaient plus intéressées à connaître la vie juridique.

---

(1) Casa Editrice. F. Bocca, 1895, traduction italienne, p. 10 e 17.

Et s'il leur manque les connaissances nécessaires pour résoudre les cas douteux, leur fortune leur donne la possibilité de recourir à temps aux conseils d'un avocat et de les régler en conséquence.

Ces observations ont été faites, comme je l'ai dit, à propos de l'ignorance de la loi civile et si elles répondent à celle-ci d'une manière satisfaisante, il n'y a personne qui ne puisse voir que ces observations, dans leur concept fondamental, s'appliquent aussi à l'ignorance de la loi pénale.

C'est dans l'intérêt particulier de la classe dominante, comme il est logique, que de graves peines frappent ceux qui se proposent de réformer radicalement les institutions politiques actuelles.

Et puisque ces institutions, en même temps qu'elles assurent la prééminence politique d'une classe, sanctionnent la prééminence économique d'où elles dérivent, les dispositions pénales qui cherchent à les protéger ne peuvent être, essentiellement, que des dispositions pénales de classe.

Il en est de même pour les aggravations de peine établies dans les codes contre tous ceux qui s'attaquent à des officiers publics et à des personnes revêtues d'une autorité quelconque, car ces aggravations sont destinées surtout à maintenir solide la constitution politique comme aussi la constitution économique.

Les peines que l'on inflige à ceux qui ne travaillent pas et aux vagabonds, frappent exclusivement les pauvres, qui sont naturellement les seuls à en souffrir. Et qui est-ce donc, si ce n'est le riche, qui se trouve protégé par les peines dont les gens qui ne travaillent pas et les vagabonds sont menacés?

Il serait trop long, quoique facile, de démontrer par un examen minutieux des législations pénales de chaque peuple, combien l'esprit de classe domine dans cette branche de nos instituts juridiques.

On peut synthétiquement affirmer, — en nous rapportant aux lois des différentes nations pour le contrôle de la vérité de nos assertions, — que, ces mêmes lois, plus ou moins, d'une manière ou d'une autre, se préoccupent, avant tout, de la défense rigoureuse de la propriété, surtout lorsqu'il s'agit des attentats commis contre elle par les individus apppartenant à la classe la plus infime; que ces mêmes lois favorisent l'escroquerie, la fraude, le vol commis par les individus appartenant à la classe bourgeoise, soit en soumettant, selon les différentes législations, leur répression à la poursuite privée, soit en leur infligeant des peines proportionnellement peu sévères; quelles élèvent ou clairement ou avec l'ambiguité de l'expression, au rang de crimes,

les actes les plus efficaces (grèves, associations pour la résistance, etc., etc.), par lesquels la classe des travailleurs tend à sa propre émancipation; qu'elles soumettent à la condition de la poursuite privée des actions spéciales, comme les séductions, les violences charnelles, les outrages à la pudeur, protégeant ainsi la luxure, les caprices et les passions des riches sans se soucier ni de l'honneur ni de l'intérêt des pauvres.

La lutte de classe dans la justice pénale, s'explique par les privilèges accordés à ceux qui possèdent, en opposition à ceux qui ne possèdent pas, à cause de la facilité avec laquelle les premiers peuvent confier à des avocats illustres la défense de leurs intérêts, ce que les seconds, à cause de leur pauvreté, ne peuvent faire.

La lutte de classe se manifeste par les complications qui surgissent dans la procédure et qui créent des obstacles très difficiles à surmonter pour ceux qui n'ont pas de fortune. Elle se manifeste aussi par la sévérité avec laquelle les crimes contre la propriété, préférablement à ceux contre les personnes, sont punis; par la corruption assez fréquente des magistrats en faveur des accusés riches; par l'impunité accordée aux criminels authentiques mais asservis à la classe capitaliste, dans la politique, dans les administrations et dans les banques; par les lois exceptionnelles instituées tout exprès pour abattre les adversaires, d'une façon plus rapide et plus arbitraire, et enfin, par les polices chargées de s'enquérir des faits et gestes de ceux qui cherchent à renverser l'État, et de les poursuivre, créant quelquefois des coupables, des attentats, pour en justifier la persécution.

Les lois pénales sont souvent bonnes en elles-mêmes et conviennent à tout le monde, mais c'est lorsqu'elles se traduisent en action qu'elles se résolvent en faveur des uns et contre les autres.

Souvent les lois ne peuvent être que ce qu'elles sont. C'est à cause de la plateforme de la division économique des classes sur laquelle ces lois reposent, qu'elles revêtent, malgré la volonté consciente du législateur, le caractère de dispositions et de privilèges.

D'une manière générale, il est démontré qu'aussi, dans le temps présent, le fondement du droit pénal et le but qu'il poursuit, c'est la conservation et la défense de la classe qui a constitué ce même ordre juridique pour la sauvegarde de son pouvoir économique.

Pour que le fondement et le but du droit pénal aient pour but la défense sociale, il est nécessaire que l'on arrive à la disparition des classes.

Et si tel est, comme le processus de l'évolution économique nous

l'indique, le but vers lequel l'humanité marche, la défense sociale est un principe qui continuellement devient. Et si la constitution de la société sans classes représente, par rapport à l'idée de l'organisme social, le désidératum le plus élevé, qui équivaut, partant, au désidératum absolu, le principe de la défense sociale peut se définir le fondement naturel du droit de punir.

ADOLFO ZERBOGLIO.

Pise. Novembre 1895.

Etudes d'économie rurale d'après M. Zolla [1]

(SUITE ET FIN)

IV

Une partie importante de la science agronomique a pour objet l'étude des rémunérations des diverses classes de producteurs. On trouve, sur cette question, d'intéressantes études dans le livre de M. Zolla. Examinons d'abord la *loi des salaires*.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, il y a une augmentation générale sur les produits agricoles; quelles en furent les conséquences pour les classes rurales? « On voyait, en même temps, s'élever avec une prodigieuse rapidité le prix des fermages et jusqu'au loyer des maisons... *Seuls, les salaires ruraux et les gages n'avaient pas augmenté dans la même proportion*; cette étrange anomalie, dont la portée économique et sociale nous paraît remarquable, est un des traits caractéristiques de la première période de hausse, qui commence en 1765 pour finir en 1789. C'est après cette date que les salaires s'élèvent rapidement jusqu'au début de la Restauration » (p. 229-230).

La crise agricole, qui se manifeste d'une manière si intense, vers 1820, amène un abaisement des fermages; mais « les salaires restent stationnaires ou même continuent à s'élever légèrement » (p. 230).

Après 1850, les prix augmentent. « Aussitôt le revenu et la valeur des terres s'accroissent; suspendue à plusieurs reprises, de 1851 à 1860, l'échelle mobile disparaît en 1861; les droits sur le bétail ont été abaissés dès 1853; les importations s'accroissent... et pourtant les prix restent élevés. *Seuls, les salaires ruraux ne suivent pas la même marche.*

---

(1) Voir numéro de janvier.

Comme au XVIIIe siècle, ils restent assez longtemps stationnaires, ou s'élèvent lentement » (p. 233).

Mais on peut entrer davantage dans les détails de la loi des salaires et voici ce que M. Zolla nous apprend à la suite de M. Levasseur : dans les environs de Paris, les fermiers faisaient d'énormes bénéfices sur la culture; de 1848 à 1856, les salaires montèrent péniblement de 20 pour cent, mais le prix du pain s'était élevé de 50 à 66 pour cent; « en définitive, écrivait M. Levasseur, en 1858, la hausse des prix ne rendra pas à l'ouvrier des campagnes l'équivalent de ce qu'il recevait avant la cherté des vivres et, sans aucun doute, le changement lui a été jusqu'à présent peu favorable » (p. 235). Le salaire réel avait diminué au moment où la prospérité des fermiers était la plus grande. Dix ans seulement après la hausse des denrées, les salaires ont été portés à un taux plus raisonnable.

Le tableau ci-après établit une comparaison entre les prix des matières agricoles de M. Soetber et les salaires moyens français que M. Zolla emprunte à M. de Foville (p. 429) :

	Salaires		Prix
1851. . .	100	1847-1850. . .	100
1879. . .	141	1871 1875 . . .	144
1884. . .	156	1881-1885 . . .	137
1894. . .	156	1888.	98

Les chiffres de M. de Foville ne me semblent pas exacts (1); d'autre part, les coefficients de M. Sœtber ne conviennent pas exactement à la France; toutefois, il y a des rapprochements utiles à faire; ce qui est surtout remarquable, c'est la permanence des salaires relevés. Il y a une sorte de force d'inertie qui empêche le salaire de suivre les cours du marché.

Pour connaître le salaire effectif, il faudrait pouvoir rapprocher les prix des journées des prix de détail des marchandises; mais ce travail

(1) On trouve, dans le livre de M. Zolla (p. 430), les *gages* des quatre charretiers occupés dans une ferme de 135 hectares, voisine de Pithiviers; je donne les proportions décimales avec les proportions du prix du blé. Jusqu'en 1891, la ferme de Fresnes était soumise l'assolement triennal (froment, avoine, (jachères) :

Années :	1811-20	21-30	31-40	41-50	51-70	71-80	81-90
Gages. . . .	1	1,10	1,17	1,28	1,8	2,24	2,57
Prix du blé.	1	0,74	0,76	0,79	0,89	0,96	0,76

est fort difficile. Je ne crois pas que le problème soit susceptible d'être résolu par des moyennes générales.

A côté de la *loi des salaires* se place tout naturellement la *loi du loyer rural* sur laquelle M. Zolla fournit des résultats trés utiles. « Depuis le règne de Louis XIII jusque vers 1650 ou 1660, les loyers agricoles restent presque stationnaires. A partir de cette date, ils s'élèvent, au contraire, avec une extrême rapidité jusque vers 1680. On les voit ensuite s'abaisser aussi rapidement qu'ils s'étaient élevés et, à la fin du règne de Louis XIV, ils étaient retombés au niveau qu'ils avaient atteint sous Henri IV... Après 1715 et jusqu'en 1740 ou 1750, les revenus fonciers s'abaissèrent encore ou restèrent stationnaires (p. 415). Soudain, [la rente] augmente brusquement et monte d'un seul élan au-dessus même du niveau qu'elle avait atteint sous Louis XIV (1). Nous voici, maintenant, au XIX[e] siècle. Les progrès de la population, l'accroissement de la richesse générale, la paix, dont on peut apprécier les bienfaits sous la Restauration, vont-ils déterminer une hausse nouvelle?... Les fermages diminuent, au contaire; une véritable crise se déclare et, malgré le relèvement des tarifs douaniers, on voit s'abaisser, en même temps, le cours des produits et la valeur des biens-fonds. A partir de 1850, cette valeur augmente. Depuis 1851 jusqu'en 1879, le revenu des propriétés non bâties s'est accru en France, de 38 à 40 pour cent. Mais, c'est là une moyenne trompeuse. Cette hausse est considérable dans la moitié occidentale de la France..., elle atteint et dépasse même 100 pour cent dans certaines régions viticoles du Midi. Mais, en revanche, dans l'Est, on reste au-dessous de 15 ou 20 pour cent, lorsqu'il ne s'est pas produit une baisse comme dans la Haute-Marne, ou un véritable effondrement, comme dans le Comtat-Venaissin et le Vivarais » (p. 416).

Quelques chiffres de la page 421 permettent de compléter cet aperçu; dans l'Ille-et-Vilaine, la Seine-Inférieure, la Vendée, les Deux-Sèvres,

(1) Un graphique de la page 417 montre les variations des prix de fermage des hospices d'Angers, du Mans, de Rouen et de Bourg. Les chiffres relatifs au chapitre Saint-Pierre de Montpellier doivent être mis à part. On constate les minima aux dates suivantes :

Angers	Le Mans	Rouen	Bourg
1720-1730	1740-1750	1750-1760	1750-1760

Durant le dernier tiers du XVIII[e] siècle, les loyers doublent.

le Maine-et-Loire, la Mayenne, l'accroissement moyen a été de 73 pour cent; dans la Meuse, le Doubs, la Côte-d'Or et l'Yonne, seulement de 19 pour cent; dans le Jura de 2,2; dans la Haute-Marne, il y a une dépréciation de 5 pour cent. Tout le monde connaît les calamités qui ont amené les crises du Comtat et du Vivarais.

Les revenus des départements de l'Ouest ont surtout augmenté par suite de l'accroissement de consommation de la viande et par suite de la facilité des communications. Ce qui me semble se dégager de plus intéressant des comparaisons de revenus, c'est que le loyer n'a pas augmenté dans le rapport de l'augmentation des prix. Ainsi, s'explique la très grande prospérité des fermiers : c'est probablement à eux que revient la plus grande partie des bénéfices résultant des taxes destinées à relever les prix.

M. Zolla, s'appuyant sur les chiffres de M. de Foville, compare l'accroissement des salaires et l'accroissement de la valeur du sol depuis 1790; il donne les proportions suivantes (p. 429) :

Années	Valeur de la terre	Salaires
1790	100	100
1821	160	175
1851	255	231
1879	366	333
1884	357	370
1894	274	370

En France, on estime les loyers imposables à 2,645 millions pour les propriétés non bâties, et le produit de la terre a été évalué, en 1882, à 10 milliards et demi; le loyer serait de 24 pour cent du produit (p. 392). M. Zolla estime qu'il était, en 1789, de 40 pour cent. Tous ces chiffres ne m'inspirent qu'une confiance très médiocre.

A la page 427, on trouve des renseignements sur les changements survenus à la ferme de Fresnes, près de Pithiviers, depuis quarante ans; l'ancien loyer était de 65 fr., soit de 25 pour cent des travaux et fournitures par hectare; il est aujourd'hui de 84 fr., mais le rapport précédent est tombé à 12 pour cent environ.

Peut-on, comme le croit M. Zolla, conclure, de tous les rapprochements un peu artificiels, la loi suivante, qu'il oppose à celle de M. H. Georges : « A mesure que la richesse de la culture augmente, la part du produit brut réservée aux propriétaires diminue d'une façon relative. Loin de prélever sur les produits du travail de tous, une dîme plus abondante, le seigneur foncier de notre époque la voit diminuer

graduellement? » (p. 433). Il faudrait, tout au moins, préciser davantage et dire si la part proportionnelle du *seigneur foncier* diminue ou augmente par rapport à la part du *seigneur industriel*. Les parts ne doivent pas être considérés *in abstructo*, mais en relation avec les normes du complexus social.

A mon sens, aucune formule générale ne peut représenter la marche d'un phénomène aussi complexe; il faut former des divisions, les définir par leurs principaux caractères et énoncer, pour chacune d'elles (ou pour des groupes analogues) des lois purement historiques; enfin, la science doit pénétrer plus avant et chercher à découvrir (si possible) les *causes scientifiques* de ces grandes différenciations.

Il serait facile de montrer qu'il y a des périodes où la proportion du propriétaire va en croissant, au moins dans certains pays; cela est très apparent surtout quand il s'agit de métayage, puisque l'élément essentiel du contrat est la détermination de cette proportion. M. Einaudi (1) a constaté que, pour les vignes, depuis 1870, les métayers de la plaine du Pô ont vu leur part descendre de moitié au tiers, au moins pour les bons terrains.

D'ailleurs, il faut faire ici une distinction très importante; car il y a, d'une part, à considérer la proportion affectée au capitalisme (propriétaire et fermier ensemble), et, d'autre part, les répartitions entre ces deux catégories d'individus. M. Zolla ne tient pas compte de ce point de vue; dans beaucoup de cas, le propriétaire est comme un obligataire à revenu variable, n'ayant qu'une action médiate; entre lui et la production se trouve la régie (le fermier).

Lorsque l'agriculture est en voie dépressive, la classe intermédiaire se trouve, généralement, bien armée pour se défendre et elle impose au propriétaire de lourds sacrifices; à ce moment, les économistes découvrent toutes sortes de vices au bail à ferme et chantent les louanges d'un métayage (2) perfectionné, qui constitue une régie co-intéressée. Dans les *Questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui*, M. Zolla insiste beaucoup sur l'importance du nouveau métayage et il montre quels grands avantages peut en retirer le propriétaire intelligent. Dans une terre de 40 hectares du Limousin, dont il étudie la gestion, le métayer

---

(1) *Monografia economico-agraria del commune di Dogliani*, p. 9.

(2) Il me semble que la régie co-intéressée, sur laquelle insistent tant les agronomes contemporains, n'a de commun avec le métayage que le nom; tout est changé dans la marche de la production.

arrive à gagner le double du salaire d'un paysan en plus de son entretien; quant au propriétaire qui recevait autrefois un fermage de 1,600 francs, il obtient maintenant 800 francs de plus, pour rémunération d'une avance égale à 10,000 francs seulement. Ce sont des calculs de ce genre que les agronomes présentent pour prouver la nécessité *d'associer d'une manière plus intime le capital et le travail;* on pourrait peut-être dire, avec plus d'exactitude, pour donner au propriétaire une part plus grande dans le produit en se passant d'un intermédiaire.

Dans les époques prospères, les propriétaires sont heureux de n'avoir pas à se mêler au mouvement du commerce rural et ils se contentent d'un revenu en légère augmentation sur le passé; ils achètent leur tranquillité; la part du fermier augmente alors beaucoup et c'est lui qui fait fortune. Cela s'est vu sous l'Empire et le régime impérial était fort populaire dans les pays de gros fermiers.

Si maintenant nous reprenons l'exemple de la ferme de Fresnes, nous trouvons les chiffres suivants, par hectare :

	Ancienne culture	Nouvelle culture
Fermage et impôts. .	65	84
Bénéfice du fermier. .	38	128
Totaux. . .	103	212
Salaires.	78	192
Matières.	78	292
Frais généraux . . .	41	74
Totaux	197	558
Produits. . . .	300	770

La part capitaliste représente, dans l'ancienne culture, 34 pour cent, et, dans la nouvelle, 27,5 des produits obtenus; il y a eu réduction, mais pas dans une très grande proportion (1); ce qui est vraiment tout à fait remarquable, c'est l'énorme différence qui existe entre les avantages du propriétaire et du fermier.

A Fresnes, le fermier était dans des conditions particulièrement favorables, parce qu'il venait apporter une industrie nouvelle et chan-

(1) La part capitaliste (y compris l'impôt) a augmenté un peu plus vite que les gages moyens; mais la différence des deux proportions est assez faible. J'ai déjà donné la variation des gages en parlant de la loi des salaires.

ger, de fond en comble, un système ancien de culture. Mais il serait intéressant de suivre dans une région bien déterminée la marche comparative des loyers et des profits.

Quand on considère les choses dans l'ordre de la concurrence, on peut encore observer que les parties en présence sont, rarement, dans des conditions comparables : il y en a une qui fait le prix et une autre qui marchande, pour finir par accepter les conditions de la première; — suivant les époques ou les régions, le marché des loyers peut donner la place prééminente au propriétaire ou au fermier. A l'heure actuelle, on trouve assez difficilement de bons fermiers dans la plus grande partie de la France et les propriétaires sont obligés de subir la loi de leurs intermédiaires. Il existe, au contraire, des cas où la concurrence est telle entre les locataires que ceux-ci sont obligés de se réduire au plus strict mininum.

Il faut conclure de tout ceci qu'il n'y a pas de loi générale des loyers de la terre (1). Il faut toujours demander quels sont les rapports économiques dans lesquels se font la production et l'échange. Le rapport de propriétaire à locataire est complexe et indéfinissable, d'une manière complètement objective au moyen d'éléments agronomiques.

Il me semble que, reprenant un rapprochement établi plus haut entre le propriétaire et l'obligataire, on peut dire que notre période comporte un plus grand éloignement du rentier et de l'atelier de production, que cet éloignement doit avoir, pour effet d'amener une baisse relative dans les loyers; mais ce n'est là qu'un point de vue insuffisant. On sait que la dépréciation des revenus mobiliers n'a pas été encore parfaitement expliquée ; à plus forte raison on ne peut exiger l'explication complète, par une raison simple, de la dépréciation des immeubles.

V

Il faudrait examiner, maintenant, les charges de l'agriculture; mais

(1) Je reproduis, à titre de renseignement et sans y attacher une grande valeur, les chiffres suivants donnés par M. Zolla pour l'Amérique, dans les *Questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui* :

	Est	Centre	Sud	Ouest	Montagnes	Pacifique
	—	—	—	—	—	—
Loyer . . .	45	51	35	33	49	40
Autres frais .	215	182	105	106	155	139
Rapport. . .	20	28	33	31	32	28 pour cent.

cela est fort difficile. M. Zolla consacre un grand nombre de pages à calculer la partie du budget payée par la population agricole; mais il est obligé de faire tant d'hypothèses qu'on ne peut attacher une grande importance aux résultats.

Je me borne à quelques indications : en 1887, l'administration des contributions a évalué à 191 millions le revenu imposable des bâtiments ruraux; d'autre part, l'ensemble des propriétés bâties dans les communes ayant moins de 2,000 habitants, aurait un revenu de 450 millions; M. Zolla évalue à 350 millions le loyer des habitations et bâtiments ruraux affectés à l'usage de l'agriculture (p. 64). Il évalue pour l'impôt des portes et fenêtres la part de la propriété rurale au cinquième (par simple estimation). Il trouve ainsi que la charge annuelle est :

	Principal	Centimes additionnels	Total
	—	—	—
Propriété non bâtie .	103	141	244 millions
— bâtie . . .	11	14	25 —
Portes et fenêtres . .	8	9	17 —
			286 —

Les revenus correspondants sont évalués ainsi :

Revenus de la propriété non bâtie en 1879. . .	2.645 millions
A déduire 1/4 pour dépréciation ultérieure. . .	661 —
	1.984 —
Revenu de la propriété bâtie	350 —
	2.334 —

L'impôt serait donc de 12 pour cent; mais, quoi qu'en dise M. Zolla, tous ces chiffres ne méritent qu'une confiance extrêmement médiocre. Les personnes qui ont vu faire les travaux sur lesquels il s'appuie savent que les évaluations ont été établies par des procédés rapides de comparaison et en vue seulement de la perception de l'impôt proportionnel. Beaucoup d'employés croyaient faire une de ces statistiques qui vont se perdre dans les cartons ministériels et n'attachaient pas une grosse importance aux chiffres fournis. Prétendre tirer de tout cela, en y ajoutant encore d'autres hypothèses, des renseignements économiques, voilà ce que je ne saurais admettre. Enfin, et c'est un principe sur lequel il faut toujours revenir, les statistiques ne valent quelque chose que dans l'ordre des rapports en vue desquels on les

dresse; on ne peut en tirer que des résultats à peu près immédiats; utilisés comme des observations scientifiques d'une manière générale, elles ne donnent que des conclusions sans la moindre utilité.

M. Zolla ne semble pas, d'ailleurs, observer que les revenus imposables de l'administration des contributions directes ne représentent pas toujours à la campagne des revenus perçus en argent, de vrais revenus dans le sens vrai du mot. On se fait une idée très arbitraire de la vie des propriétaires fonciers, si l'on suppose qu'ils touchent par an — soit en argent, soit en matières — une somme de 2 milliards 334 millions. Il se peut que ce chiffre ne soit pas trop faux, mais alors il faut admettre qu'il résulte d'un heureux hasard; on voit assez souvent des coïncidences heureuses de ce genre se produire en statistique.

Notre auteur cherche ensuite à évaluer les charges qui pèsent sur la classe agricole en général; il y comprend les propriétaires, mais non plus à raison de leurs immeubles. Il établit une ventilation dans toutes les branches de l'impôt, d'après des appréciations, souvent ingénieuses, mais singulièrement arbitraires.

Les journaliers paient une partie de l'impôt foncier pour les maisons qui leur appartiennent, en dehors des exploitations rurales. M. Zolla leur attribue les 2/3 des sommes qu'il a affectées à la propriété bâtie; la même proportion s'applique à l'impôt des portes et fenêtres.

Il compte que la population agricole supporte un tiers de la mobilière et la moitié de la personnelle.

Pour les autres taxes, la répartition est encore plus douteuse; je la donne à titre de renseignement :

Voitures, chevaux, chiens	1/2
Droits de circulation des vins, de consommation des alcools.	1/5
Droit de détail des liquides	1/10
Droit sur les bières	1/3
Droit sur le sel	1/2
Droits sur le sucre	1/3
Allumettes, bougies, vinaigre	1/3
Huiles	1/4
Tabacs et poudre	1/4
Chemins de fer et voitures	1/3
Domaines	1/3
Licences	1/5
Transmissions gratuites entre vifs et mutations (les immeubles non compris)	1/4

Baux	1/2
Polices d'assurance	1/4
Jugements, droits de greffe, timbre non porportionnel. . .	1/3

La population agricole paierait ainsi 662 millions en plus des charges proprement dites de la propriété rurale.

Les revenus à placer en regard de ces taxes seraient les suivants :

1° Le revenu des propriétés évalué à 2 millions 334 et réduit de la somme de 286 millions d'impôts, ce qui le ramène à 2,048 millions;

2° Les bénéfices des entrepreneurs de culture évalués, dans l'enquête de 1882, à 1,155 millions, réduits de 25 pour cent à cause de la crise et ramenés à 867 millions;

3° Les gages et salaires évalués en 1882 à 4,150 millions, qui ont peu diminué et que M. Zolla porte à 4 milliards.

On a donc un total de 6,915 millions, ayant à acquitter 662 millions de taxes, soit 9,5 pour cent (p. 137).

Un doute reste pour le mode d'imputation des droits de transmission des immeubles ruraux; doivent-ils être placés comme une surcharge des impôts ruraux, ou bien être ajoutés aux charges de la propriété proprement dite? Les économistes ne savent trop que dire, — suivant leur habitude (p.60). M. Zolla estime que ces impôts « grèvent l'ensemble des revenus des propriétaires et de la population des campagnes » (p. 137); en conséquence, il propose de les ajouter aux chiffres précédents. Le montant des droits de transmission et de mutation s'élève, pour les immeubles, à 145 millions, dont les deux tiers se rapportent probablement aux propriétés non bâties, ce qui donne 163 millions pour l'agriculture; et les charges fiscales sont ainsi élevées à 825 millions, soit à 11,9 pour cent de l'ensemble des revenus.

Quand on parle de l'ancien régime, on ne manque jamais d'ajouter aux impôts les rentes féodales; il faut, de même, tenir compte ici des créances hypothécaires, mais la statistique fournit fort peu de renseignements sur cette question. Dans la deuxième série des *Questions agricoles d'hier et d'aujourdhui*; M. Zolla cherche à se rendre compte de cette charge. Au 1er janvier 1877, la dette hypothécaire était de 14 milliards et demi, *très probablement*; répartissant cette somme entre la propriété bâtie et la propriété non bâtie, au prorata de leurs valeurs, on trouve, pour l'hypothèque rurale, 9 milliards et demi; le capital des terrains non bâtis était estimé, en 1879, à 95 milliards, mais il faudrait le réduire d'un quart. Cette dette ne pèse pas uniformément sur toutes les espèces de propriétés; en Prusse, on a trouvé qu'elle est propor-

tionnellement plus forte sur les grands domaines; il semble probable qu'il en est de même dans beaucoup de départements français.

Il faut, enfin, tenir compte des frais de justice, dont la réforme est si difficile. L'État pourrait faire abandon de droits de timbre et d'enregistrement importants sans soulager beaucoup le paysan. L'organisation des offices ministériels dans les campagnes cause des maux bien plus graves. M. de la Bouillerie (1) croit qu'il y aurait beaucoup à faire au point de vue du notariat, qui « ronge la petite propriété » ; mais il se passera, sans doute, beaucoup de temps avant qu'on rachète ces offices. La charge qui résulte de ce chef sur la propriété est impossible à évaluer.

Aux yeux de M. Zolla, le principal de l'impôt foncier ne constitue pas une charge pour le propriétaire actuel, qui a tenu compte de cet impôt en achetant son domaine (p. 78). Cependant il trouve parfaitement juste de procéder à la péréquation de l'impôt foncier, sans qu'on puisse pénétrer exactement le motif de son avis.

Notre auteur se place à un point de vue qui me semble fort peu scientifique : il imagine, en effet, que la propriété rurale forme un tout homogène, dans lequel on peut, tout au plus, établir des classifications artificielles d'après l'étendue des domaines. Il existe, certainement, des domaines que l'on achète comme placement, que l'on traite comme une valeur de Bourse et pour lesquels il faut raisonner comme fait M. Zolla. Ce propriétaire est un simple prélibateur de rentes, qui a un intérêt très sérieux à ce que la terre donne des bénéfices, puisqu'il ne peut percevoir son fermage quand le fermier ne fait pas de bénéfices; mais il n'a pas un intérêt immédiat dans les productions. M. Zolla a raison quand il distingue les revenus et charges de la propriété-rentière des revenus et charges de la population agricole en général. Celui qui achète une terre fait comme celui qui achète des actions, il calcule le revenu net et on sait que les rentes françaises, exemptes d'impôt, ont un cours plus favorable à la Bourse que les obligations de chemins de fer.

Mais la question est de savoir si le législateur doit traiter toute la propriété en l'assimilant à ce type, ou bien s'il doit tenir compte des différences qui existent entre les divers modes de production. On se rappelle que M. Jaurès a fait une tentative dans ce sens pour obtenir le dégrèvement de l'impôt foncier en faveur des propriétaires qui cul-

(1) *Op. cit.*, p. 48.

tivent leur terre eux-mêmes. La discussion fut hâtive; personne n'était bien préparé : et des problèmes de ce genre ne peuvent être résolus par une Chambre, alors que le public n'en a pas compris toute la portée.

M. Jaurès n'est pas, d'ailleurs, agronome de son métier et il n'a pas, toujours, parlé le langage qui aurait pu agir sur les agriculteurs; il a montré, cependant, qu'il avait un sentiment très vif des souffrances des ruraux et il s'est fait l'interprète des doléances qu'ils émettent à chaque instant.

Les grands propriétaires ne sont pas favorables au dégrèvement; ils disent, comme M. de la Bouillerie (1), « le cultivateur trouvera plus de bénéfices dans les mesures qui ajouteront à l'hectare 20 francs de revenu que dans le dégrèvement qui enlèvera 2 francs d'impôt à cet hectare ». Mais on peut répondre que les droits de douane n'ont pu empêcher la baisse continue des prix et qu'il n'y a pas à faire un choix entre deux espèces de mesures. M. Jaurès eut le mérite de poser la question avec beaucoup de netteté et d'une manière nouvelle : il demanda que les 67 millions obtenus par la conversion fussent affectés à soulager une certaine espèce de propriété, celle qui est mise en valeur par la famille du propriétaire, celle que j'ai appelée *immédiate*. La surface qui aurait profité de cette mesure ne dépasse pas 8 millions d'hectares, et elle est répartie entre 3 millions de familles tout au plus. Si on avait limité la réforme aux petits cultivateurs de blé, on aurait obtenu une amélioration qui n'eût pas été, du tout, négligeable.

Les calculs de M. Zolla établissant que la taxe actuelle sur les blés étrangers revient à allouer une subvention de 351 millions, ce qui représente en moyenne plus de 50 fr. par hectare cultivé en blé; il établit, d'autre part, que la petite propriété ne profite presque pas (au moins d'une manière directe) de cette subvention. Pourquoi ne pas chercher dans la détaxe de l'impôt foncier un moyen de lui accorder un encouragement équivalent?

Il faut, d'ailleurs, observer que, dans une question de ce genre, il y a une très grande part à faire aux considérations morales. Un paysan, qui a beaucoup de peine à amasser, — en plus des provisions consommées par sa famille et des engrais, — une petite somme en numéraire

(1) *Op. cit.*, p. 54.

et qui l'amasse par l'addition de très faibles ventes, trouve l'impôt prodigieusement lourd et ne cesse de se plaindre (1). Tous les économistes ont fait observer que les impôts directs sont ceux qui excitent le plus de plaintes, parce qu'on peut en comparer le montant total aux acquisitions de numéraire faites dans l'année. Les impôts de consommation sont bien autrement commodes pour les hommes d'État, parce que le contribuable n'en aperçoit pas nettement l'importance.

Les hommes ne sont pas des appareils mécaniques, mais des êtres vivants, dont les états affectifs doivent être pris en considération. Les accroissements d'impôts sont des forces dépressives de la production agricole: c'est là un fait incontestable.

VI

M. Zolla est non seulement professeur à l'École de Grignon, il enseigne aussi à l'École libre des sciences politiques, où l'on élève en serre chaude les plus fines fleurs de l'administration. Là, on est moralement tenu de faire preuve d'anti-socialisme. Il a donc fallu consacrer un chapitre à l'éreintement des *mauvaises* doctrines. M. Zolla avait fait une conférence contre le socialisme; il l'a revue et corrigée; et il termine son volume par une prétendue réfutation des socialistes.

Ce chapitre serait fort intéressant si l'auteur, qui sait beaucoup et a beaucoup de jugement, avait étudié les théories socialistes; malheureusement, il ne connaît guère que le livre de M. H. Georges, — qui n'est pas socialiste. Il ne dit pas un mot de M. Loria et de sa conception agraire; il n'a pas entendu parler des luttes si vives suscitées en Allemagne par la discussion des idées émises par le parti français; il ne connaît pas la position prise par Engels contre les partisans allemands du programme de Nantes. Il cite le livre de M. de Laveleye sur la propriété et deux phrases empruntées à des brochures de MM. Lafargue et Guesde; mais comme il n'a qu'une idée très vague des thèses socialistes, il ne peut bien se rendre compte des distinctions qui sont familières à ses adversaires : quand ceux-ci parlent de petite propriété, ils n'entendent pas fonder la définition sur la surface ou la valeur ou la nature des cultures, comme il le croit; ils disent seule-

(1) M. de la Bouillerie (*op. cit.*, p. 32) signale l'importance des petites sommes réclamées au paysan.

ment que le parti ouvrier ne prétend pas troubler la famille du paysan qui vit du sol comme l'ouvrier, artisan urbain, vivait de son petit métier; — c'est, d'ailleurs, ce que M. Lafargue avait exprimé, très clairement, dans cette formule qui semble énigmatique à M. Zolla : « Le petit champ est l'outil du paysan, comme la varlope est celui du menuisier » (p. 385).

La grande question est, en effet, de savoir dans quelle espèce de rapports entrent les propriétés au point de vue de la production et de l'échange; l'étendue des terres, l'importance des richesses ne sont pas des signes immédiats permettant de définir d'une manière directe des rapports économiques. L'allotment anglais peut constituer une ressource utile à l'ouvrier, mais il ne fait pas de lui un individu comparable au fermier ou au propriétaire chef de culture : il correspond au rapport de *clientèle rurale*; l'ouvrier est attaché au sol, et les grands domaines voisins trouvent une main-d'œuvre d'autant meilleur marché que les travailleurs tirent de leur allotment une partie de ce qui est nécessaire pour leur existence. Tout le monde sait que c'est grâce à l'existence de ce régime de petite propriété cliente que l'industrie prospère souvent dans les montagnes. L'étendue de l'allotment peut être beaucoup plus grande qu'en Angleterre; il n'est pas obligé de rester aux environs d'une acre pour conserver le même caractère économique. Un peu plus haut dans l'échelle se trouve le domaine qui ne peut être exploité convenablement que grâce aux ressources en argent fournies à la famille par des travaux supplémentaires : ici. c'est le travail extérieur qui devient l'accessoire après avoir été le principal; l'industrie des campagnes a longtemps fourni cet appoint en numéraire; d'autres fois les enfants de la maison vont gagner plus ou moins loin l'argent dont l'agriculture ne peut pas se passer. A l'autre extrémité, se trouve le domaine exploité comme une usine, exigeant d'énormes capitaux, de grandes opérations d'achat et de vente, où tout est évalué comme marchandise ; la viticulture méridionale fournit d'excellents exemples, et là on constate une anomalie qui frappe beaucoup tous les agronomes du nord de la France : de vastes domaines sont exploités par des sociétés anonymes et donnent des dividendes.

M. Zolla n'étudie point la question à ce point de vue; les statistiques, dont il se sert, ne lui fourniraient, d'ailleurs, aucun élément utilisable. Pour lui, le problème est encore posé comme autrefois; il s'agit de démontrer que la petite propriété est en voie de croissance. Voici comment il apprécie la position nouvelle : « Armer l'une contre l'autre, la classe de ceux qui possèdent parce qu'ils ont travaillé, et la

foule qui travaille pour avoir le droit de posséder un jour, abolir la propriété, menacer l'homme qui épargne, flétrir, *au nom d'une prétendue justice sociale*, celui qui est plus riche que son semblable, toute cette œuvre de haine et d'envie a pour conséquence fatale d'arrêter ou de ralentir le développement de la production » (p. 391). Et plus loin, il ajoute : « Avant de niveler les conditions en bouleversant un régime basé sur la propriété privée, il serait nécessaire de savoir avec précision si l'œuvre qu'on prétend accomplir par la violence n'a pas été déjà en partie réalisée par d'autres moyens. Que cherche-t-on, en définitive, si ce n'est d'assurer au plus grand nombre l'indépendance et le bien-être?... Mais est-il vrai que les propriétaires ruraux soient une minorité ? Si leur nombre déjà considérable tend à grandir encore, si la propriété n'est pas le monopole de quelques-uns et devient un droit que la majorité possède et exerce, comment pourrait-on démontrer la nécessité d'une expropriation violente? » (p. 393).

On voit que M. Zolla n'a, des problèmes socialistes, que l'idée vague qu'il peut avoir acquise en causant avec les *sommités* de l'École libre des sciences politiques; c'est insuffisant. Je ne discuterai donc pas ses thèses (1); mais je trouve dans ce chapitre d'intéressants renseignements économiques, qu'il n'est pas inutile de mettre en relief. J'ai déjà utilisé les chiffres qu'il donne pour montrer l'inexactitude de la théorie de M. H. Georges.

Les statisticiens ne peuvent se mettre d'accord sur la répartition du sol français. M. de la Bouillerie observe, avec raison, que les statistiques décennales sont dressées d'une manière très peu satisfaisante (2). Il est donc à peu près impossible de comparer les chiffres donnés aux diverses époques. M. Zolla dit que, de 1862 à 1882, le nombre des propriétaires cultivant exclusivement leurs biens est passé de 1 million 811,573 à 2,150,696, augmentant ainsi de 338,123, tandis que le

---

(1) Je me permets seulement d'observer ici que le raisonnement de M. Zolla se ramène à ceci : on attaque la propriété capitaliste; que celle-ci fasse face à l'ennemi en appelant à elle tous les auxiliaires qu'elle peut rencontrer dans la nation ; les auxiliaires les plus précieux sont ceux qui *peuvent être amenés à croire* que leurs intérêts sont inséparables des siens; adressons-nous aux paysans qui ont un lopin de terre et tâchons de leur faire croire qu'ils sont propriétaires au même sens économique et social que nous. Mais si vraiment les paysans deviennent socialistes, comme le croit M. de la Bouillerie ? (*Op. cit.*, p. 22)

(2) *Op. cit.*, p. 9 et p. 11.

nombre des cultivateurs non propriétaires a diminué de 175,144 (p. 398).

La véritable méthode consisterait à faire des recherches dans les bureaux de l'enregistrement; ces études n'auraient pas besoin de porter sur toute la France; il suffirait de choisir les départements avec intelgence. En relevant les actes des notaires, on pourrait se rendre compte du mouvement de la propriété. M. de la Bouillerie dit (1) que, dans sa région, les acquisitions de la petite propriété contribuent à maintenir le prix de la terre; il a relevé, en 1893, chez un notaire de La Flèche, 37 ventes « faisant ressortir la valeur de l'hectare à 2,045 francs, valeur très considérable pour le pays. Lorsqu'il s'agit d'une closerie de 5 à 6 hectares en un seul bloc, les prix atteignent souvent 3,000 à 3,500 francs l'hectare ». Tant que la petite propriété joue ce rôle, renchérissant sur les prix, c'est qu'elle n'est pas dans la région en voie de décadence. D'ailleurs, M. de la Bouillerie nous apprend que, dans le canton de La Flèche, elle est en avance, au point de vue cultural, sur la grande, — qu'elle a les meilleures espèces de bétail, — qu'elle est moins atteinte par la crise agricole actuelle.

Il est clair que ce sont là des résultats locaux; mais c'est par des études locales qu'on peut arriver à comprendre quelque chose à l'agronomie; tout confondre dans une masse statistique, c'est se condamner à ignorer ce qui est vraiment vivant, c'est-à-dire les modes de production, pour ne conserver que le formel et le vide.

M. Zolla demande comment les capitalistes seraient assez fous pour « reconstituer de grands domaines sans se demander quel serait le résultat financier d'une pareille opération » (p. 398). Cependant, il est très visible que toutes les familles riches désirent la *grande terre*, alors même que cette terre donne un très faible revenu. Les capitalistes ne consacrent pas tout leur argent à des placements avantageux; il y a toujours une forte somme employée pour des satisfactions morales. Qu'il se soit constitué une *propriété somptuaire* en France, ce n'est guère douteux : il suffit de parcourir les départements voisins de Paris pour s'en rendre compte. On doit considérer comme un fait très remarquable l'intervention de M. de Ramel dans la discussion du projet de M. Jaurès sur le dégrèvement du foncier : le député royaliste demandait que l'on ne fît aucune réduction en faveur des forêts, parcs et propriétés d'agrément. C'était une protestation contre le nouvel état agri-

(1) *Op. cit.*, p, 37.

cole créé par le capitalisme; mais je crois qu'il faut entendre par propriété somptuaire non seulement les simples parcs et promenades, mais encore les fermes appartenant à de riches banquiers et ne produisant pas un revenu sérieux. La surface de ces domaines n'est pas négligeable dans certaines régions.

D'ailleurs, M. Zolla se trompe quand il considère la grande terre comme étant un mauvais placement; cela peut être pour la bourgeoisie moyenne (1) qui gagne à acheter des actions de chemins de fer; mais cela n'est pas exact pour les très riches capitalistes, qui ont tant de peine à trouver des placements sûrs pour leur argent. Jusqu'à la dernière crise agricole, on considérait la terre comme ne devant jamais perdre, sauf dans quelques régions exceptionnelles de la France.

La concentration n'est donc pas aussi impossible que le dit M. Zolla (2); mais elle a un caractère tout particulier, c'est qu'elle est généralement *externe*; elle est le fait de l'intervention d'un capitaliste étranger. D'autre part, tous les agronomes sont d'accord pour reconnaître que la grande propriété se trouve bien du voisinage de la petite et qu'elle a intérêt à la protéger. Rien de semblable n'existe dans l'industrie.

Il est essentiel de se rendre bien compte de trois principes qui dominent, à mon sens, toute cette question du lotissement rural :

1° Pour la très grande majorité des cultures, la petite propriété peut seule réaliser la complète utilisation des matières, *l'économie infinitésimale*, que la science s'efforce d'obtenir par le moyen des grandes machines dans l'industrie; — c'est là un fait qui a frappé tous les agronomes, qui ne se sont pas toujours rendu compte du pourquoi et qui ont peine à comprendre comment une pareille opposition formelle peut exister;

2° Pour la très grande majorité des cultures, le propriétaire est im-

---

(1) Dans le Midi, les gens ayant des titres de rente ont eu souvent bénéfice à acheter des terres pour avoir un grand domaine compact et à le planter en vignes.

(2) On peut observer ici que, pour des raisons analogues, probablement, le consolidé anglais s'est beaucoup concentré de 1855 à 1880; il y avait à la première date 19,956 personnes ayant 200 livres, ou au-dessus, de rente; le nombre est tombé à 15,633 en l'espace de 25 ans.

On néglige trop, dans toutes ces discussions, l'existence d'une forme spéciale de la propriété, de celle qu'on peut appeler la *propriété thésaurisée*, dont le revenu peut être très peu important. Cette propriété différente du simple trésor (complètement étranger aux rapports économiques) paraît jouer un très grand rôle dans la société moderne.

propre à venir directement sur le grand marché des échanges; il a besoin de former des solidarités pour l'achat des matières et pour le crédit; — l'expérience montre que la grande propriété a autant besoin des Syndicats agricoles que la petite ;

3° La petite propriété a un sentiment beaucoup plus net de la convenance de l'association pour les améliorations collectives que ne l'a la grande propriété.

Je ne m'arrête pas sur ces questions, parce que M. Zolla ne les a pas abordées et qu'elles exigent de longs développements (1).

VII

Je trouve dans ce chapitre une très singulière théorie empruntée à M. P. Leroy-Beaulieu, qui mérite d'être rapportée; voici comment raisonne le professeur du Collège de France: L'épargne française apporte tous les ans, à la Bourse, de 1,200 à 1,500 millions; on peut supposer que la propriété consacre 500 millions en travaux d'amélioration; de 1851 à 1874 le capital a donc augmenté de 11 milliards et demi ; en calculant à un taux de 5 pour cent, cela fait 475 millions; le revenu a augmenté de 850 millions, dont il faut déduire 100 pour les impôts nouveaux, 75 ou 100 pour le supplément d'entretien. « Il reste donc à grand'peine la représentation équitable des capitaux qui ont été engagés dans la terre. Les propriétaires, pris dans leur ensemble et comme classe, sont donc rentrés simplement dans l'intérêt de leurs avances et n'ont rien retiré de plus » (p. 420).

Ce raisonnement n'est pas nouveau (2) et les admirateurs de M. P.

---

(1) Pourquoi la petite propriété immédiate ne suit-elle pas, — à l'époque actuelle et en France, — les mêmes lois historiques que l'industrie? Il y a, certainement, des raisons historiques à invoquer; mais il y a aussi des raisons d'ordre matériel, des raisons déduites de la notion même des forces employées. Ce dernier point de vue n'a pas été, je crois, mis en lumière jusqu'ici, à ma connaissance. Il faut espérer que les recherches faites actuellement en Allemagne, conformément aux décisions du Congrès de Breslau, amélioreront la science agronomique sur ce point.

(2) Je crois que ce sont les statisticiens lombards qui ont, les premiers, fait des inventaires de ce genre; ils ont évalué la dépense d'établissement des canaux de leur pays, ce que peuvent représenter les travaux de nivellement, de plantations, de bâtiments ruraux; ils ont capitalisé les frais d'en-

Leroy-Beaulieu peuvent se rassurer; le grand économiste ne s'est pas beaucoup cassé la tête pour trouver ce chef-d'œuvre; les chiffres seuls sont de lui : M. Zolla les croit faux; je suis aussi de cet avis. Souvent on fait le compte de tout ce qui a été dépensé sur la terre depuis l'époque la plus reculée, où l'on puisse remonter, et l'on trouve que le revenu net représente un intérêt bien faible pour un si gros capital. On pourrait appliquer cette manière de raisonner à toutes les industries et voir, par exemple, quel rapport existe entre le dividende des industries sidérugiques et le capital enfoui depuis un siècle en outillage et essais de toute nature. Il est vrai qu'on a l'habitude d'amortir dans l'industrie et qu'on se figure que l'amortissement ne doit pas exister dans la comptabilité foncière; cependant il faut bien l'introduire aussi pour avoir le droit de raisonner sur la terre comme sur une usine!

L'industriel sait que ses machines ne dureront pas longtemps, qu'elles seront démodées avant d'être usées; l'agriculteur croit à la perpétuité du capital, parce qu'il voit sous ses yeux les objets avec leurs formes et parce qu'il les entretient; mais ce n'est pas l'objet qui entre directement dans un ordre économique, c'est la place que son fonctionnement occupe dans un ensemble de relations.

Les routes et les canaux n'ont pas cessé d'être utiles parce qu'on a construit des chemins de fer; d'une manière générale, ils sont même plus fréquentés qu'autrefois; il n'en est pas moins vrai qu'ils ont fait leur temps, c'est-à-dire qu'ils sont englobés dans un système de communications plus large et qu'ils rendent d'autres services qu'autrefois. Un drainage reste toujours utile, comme transformation du sol; mais il ne constitue pas le dernier terme des changements; il n'est qu'un moment, dont l'importance a paru capitale, mais qui peut sembler, plus tard, accessoire; on ne le considère plus qu'à titre auxiliaire d'une culture plus scientifique.

Dans l'usine, l'outillage ancien est éliminé; mais on peut soutenir, cependant, que l'outillage nouveau, obtenu par un perfectionnement scientifique, basé sur l'expérience des vieux appareils, contient ceux-ci d'une manière idéelle. Dans la terre, l'amélioration ancienne reste souvent visible (1); mais qu'importe que la permanence soit idéelle ou

---

tretien des ouvrages et ont trouvé à peu près la valeur vénale de la terre. Les calculs que j'ai sous les yeux sont antérieurs à la transformation contemporaine.

(1) Si on examine les choses de près, on ne tarde pas à voir que peu d'objets offrent même ce prétendu caractère de permanence matérielle; les

matérielle, les rapports économiques sont toujours les mêmes : on est toujours en présence de plusieurs moments dans le développement de l'outillage : chaque moment fournit pour la formation du suivant, d'une part le moyen d'expérimenter, d'autre part les ressources pour créer. C'est en mettant de côté une partie des produits réalisés à la suite d'une amélioration que l'on peut préparer celle qui va suivre.

Les améliorations apportées au sol ont la même importance que la transformation plus apparente et plus facile à calculer de l'outillage industriel. Elles doivent être continues et on peut formuler la loi de progression de la manière suivante : « l'agriculture doit soutenir, à tout instant, un rapport constant avec les systèmes divers de production du pays ». Tout retard est fatal et bien difficile à rattraper : cela n'est que trop visible pour les industries protégées, dont les chefs se sont endormis dans l'indolence. Lorsque la grande propriété a été négligée durant une génération, il devient, presque toujours, impossible de la remettre à niveau, parce que les dépenses à faire en argent seraient excessives et que les augmentations du produit net seraient longtemps sans pouvoir payer les intérêts. D'ordinaire, l'intervention de la petite propriété immédiate sauve la situation.

M. Zolla estime que M. P. Leroy-Beaulieu a beaucoup exagéré en évaluant à 500 millions l'apport de la propriété à la terre ; il ne donne aucun chiffre et c'est vraiment dommage, parce que c'est sur ce terrain que la discussion scientifique aurait pu porter avec fruit. Le propriétaire-capitaliste maintient-il la terre suivant la *loi de progression*? Notre auteur n'a pas de doutes. « Le propriétaire est l'auxiliaire, le banquier, le directeur du cultivateur ; il veille, avec toute l'attention que commande le souci de ses intérêts personnels, à la bonne culture du sol et à l'accroissement de sa valeur intimement liée à sa productivité » (p. 432). C'est là une vue théorique ; bien peu nombreux sont les propriétaires qui dirigent les paysans (1) ; il est certain que beau-

---

fossés de dessèchement, les canaux d'irrigation, les plantations, les digues, etc., ont été tant de fois soumis à des grosses réparations qu'ils ressemblent bien au couteau de Jeannot.

(1) Je pense que M. Zolla a emprunté ce cliché à M. P. Leroy-Beaulieu ; cet économiste dit, en effet, que la grande propriété instruit la petite et la porte à adopter des procédés perfectionnés. M. de la Bouillerie conteste absolument cette théorie, en ce qui concerne la région qu'il habite : « La grande propriété ne montre rien à la petite, les grandes propriétés vivent dans la routine » (*Op. cit.*, p. 38).

coup d'entre eux prêtent aux paysans; mais de tous côtés s'élèvent des plaintes contre leurs usures et on réclame à grands cris des institutions de crédit agricole.

M. de la Bouillerie est loin d'être aussi optimiste que M. Zolla; il est d'avis qu'il faut former des associations de paysans; il voudrait que ces associations fussent constituées sous le patronage du parti conservateur. Les idées politiques de l'auteur ne nous intéressent pas; nous devons seulement profiter des précieux enseignements qu'il a tirés de son expérience. Il nous apprend que les paysans propriétaires ont de fortes tendances au socialisme et qu'ils sont parfaitement en état de s'organiser en syndicats pour se défendre contre l'usure, les accidents, etc. Il est donc possible d'espérer que la propagande socialiste, fondée à la fois sur l'intérêt corporatif et la poursuite des fins politiques ouvrières, peut amener de grands résultats dans nos campagnes.

CONCLUSION

Les discussions précédentes, longues et souvent fastidieuses, ne conduisent point à des conclusions bien positives; fort rarement on peut se hasarder à formuler des lois empiriques, d'une portée assez restreinte; plus rarement encore on peut définir avec précision les limites dans lesquelles ces lois peuvent être appliquées. Mais le lecteur n'aura pas perdu son temps, s'il a acquis le pouvoir de douter.

En matière d'économie rurale, on ne possède guère que des doutes; on n'a pas de bons éléments d'observation; les statistiques ne peuvent guère conduire qu'à des conclusions trompeuses (1); les problèmes sont tellement complexes qu'on ne sait comment les poser correctement; les bases scientifiques de l'agronomie sont encore trébuchantes.

Je crois que le livre de M. Zolla aurait beaucoup gagné à être moins

(1) Les faits les plus intéressants ne dépassent pas, le plus souvent, en effet, sur les grandes statistiques l importance des erreurs très vraisemblables. Il est surtout peu scientifique de mêler dans un même calcul des résultats extraits de statistiques différentes : c'est cependant ce qu'on fait tous les jours et ce que M. Zolla a dû faire, lui aussi, plus d'une fois. Les dénombrements de la population, les relevés de l'administration des contributions directes, les enquêtes décennales de l'agriculture, les renseignements périodiques fournis par les préfectures doivent être employés toujours séparément. Il est même impossible de réunir les chiffres donnés par deux statisticiens quand ceux-ci ne suivent pas rigoureusement les mêmes méthodes, en vue de fins très voisines.

dogmatique. L'auteur, en examinant les questions de plus près, s'apercevra qu'il a émis bien des conclusions douteuses. Il est à désirer qu'il étudie les problèmes socialistes ailleurs que dans les cours de ses collègues de l'École des sciences politiques; peut-être sera-t-il amené à reconnaître que le socialisme jette certaines lumières sur les parties obscures de l'économie rurale.

F.

REVUE CRITIQUE

Enrico Ferri. *L'Omicidio nell'antropologia criminale (omicida nato e omicida pazzo) — avec un Atlas antropologico-statistique.* — Turin. Bocca, 1895.

Ainsi que le titre l'indique, le gros volume récemment publié par M. Enrico Ferri étudie le phénomène de l'homicide dans l'anthropologie criminelle en tant qu'il est la conséquence plus spéciale et plus directe de l'organisation physiologique de celui qui l'accomplit.

Le criminel né et le criminel fou, tels sont les types pathologiques que le savant de Mantoue examine à fond. L'introduction parle de l'évolution naturelle de l'homicide, c'est-à-dire du meurtre chez les animaux, chez les races primitives et chez les sauvages.

Pour quiconque sait qu'il n'existe pas de solution de continuité dans l'enchaînement des êtres doués de vie, cette partie de l'ouvrage est très intéressante.

On y voit analysé le vaste champ des motifs déterminant le meurtre, dans le règne animal : la nourriture, l'amour, la défense, la cupidité, l'antipathie, la colère, etc., etc., et dans la société humaine primitive : la superstition, la piété filiale, la gourmandise, etc., etc. Après ces recherches, M. Ferri arrive à des conclusions multiples.

Je ne m'arrêterai qu'à celle-ci, d'ordre général et synthétique

« — Le meurtre a des racines, non seulement dans l'organisation humaine, mais aussi dans l'organisation animale ; il est l'effet des causes physio-psychiques, physiques et sociales. »

Cette conclusion, écrit l'auteur, détruit complètement deux illusions anti-scientifiques : la première, que ce crime, comme tant d'autres, puisse être rapidement et complètement extirpé de l'humanité, soit au moyen de peines sévères, soit par des innovations sociales, au lieu d'attendre que l'évolution physio-psychique de l'humanité, aidée et hâtée par les changements successifs du milieu social et des mesures que l'étude positive de l'homicide chez les peuples civilisés pourra lui suggérer, en produisent la graduelle diminution ; la seconde, que ce crime, comme tout autre crime, ne soit que l'effet, le *fiat* de la volonté humaine

douée du libre arbitre ou de liberté morale dans le choix du bien et du mal, ainsi que le répètent tous les criminalistes de l'école classique, sans exception, avec la philosophie métaphysique et traditionnelle.

Mais cette conclusion nous porte à un résultat d'une importance scientifique et pratique bien plus grand, car elle nous oblige à rechercher l'autre condition des *causes naturelles de l'homicide,* jusqu'ici complètement négligées par nos criminalistes orthodoxes.

Nous voilà donc arrivés à la seconde partie, c'est-à-dire à l'homicide diagnostiqué comme un fait biologique.

De la page 96 jusqu'à 195, c'est une série savamment compilée de données sur l'indice céphalique, sur la capacité crânienne, sur le diamètre frontal, sur la largeur bizygomatique, qui défile devant nous et étudie une suite d'autres mesures crâniologiques sur 1,771 criminels fous et normaux.

Il est inutile de rapporter, dans cette *Revue,* toutes les conclusions auxquelles les recherches de M. Ferri ont abouti : il suffit de rappeler celles qui nous apprennent à distinguer les homicides par leur caractère anthropométrique d'infériorité anthropologique et qui ont entre eux une ressemblance spéciale de type, malgré la diversité de leur origine technique.

Depuis la page 206 jusqu'à 236, on a des observations et des données sur les anomalies crâniennes et sur la physionomie.

Pour ce qui est des anomalies, M. Ferri a accueilli l'opinion énoncée par MM. Amadei et Corre, c'est-à-dire « que dans la crâniologie des criminels on peut trouver des éléments précieux qui marquent la différence entre la forme du crâne des criminels et celle des honnêtes gens (pour nommer ainsi les autres) »; mais, d'un autre côté, elle classifie ces malheureux individus dans la nombreuse famille de ces infortunés mal constitués, qu'on a appelés depuis dégénérés.

Dans les études que je fais depuis quelque temps sur les caractères dégénératifs du crâne, j'ai été amené à croire que certaines particularités morphologiques habituelles chez les criminels coïncident justement avec celles des personnes frappées de dégénération psychique et surtout d'imbécillité et d'épylepsie. »

Quant à la physionomie, une fois expliquée, la différence saillante qu'il y a entre l'anthropologie criminelle et la phrénologie, il apparaît avec évidence pourquoi il est naturel que le visage reflète la psyché.

L'auteur a résumé dans un tableau les principaux caractères physionomiques, retrouvés chez les 1,711 personnes qu'il a examinées, se rapportant enfin à un groupe de photographies comprises dans l'Atlas qui accompagne le texte.

Et puisque je viens de citer cet Atlas, je ne puis m'empêcher d'en relever l'importance et le mérite, qui, j'ose le dire, sont supérieurs au livre

lui-même. Outre les 36 figures qui dévoilent à l'observateur impartial des expressions typiques d'une grande vérité, ce qui confirme la corrélation positive entre la structure physique et l'état psychique, il y a dans cet Atlas des tableaux et des prospectus précieux contenant des données anthropométriques sur les individus examinés.

A ces tableaux et à ces prospectus sont unies des tables biologiques compilées avec le plus grand soin et avec des notes relatives aux anomalies crâniennes et de la physionomie, au tatouage, aux précédents héréditaires et personnels, aux conditions sanitaires à l'époque de l'examen, etc., etc.

Ces tables psychologiques sont très instructives et pleines de réflexions capables de satisfaire aux réponses particulières, aux interrogations, aux tendances, aux habitudes, aux manières d'être propres à certains individus, et par lesquels sont expliqués la logique, le sentiment et les affections de ces dégénérés.

De nombreux cartogrammes nous donnent la distribution géographique de l'homicide, tant par rapport au nombre qu'aux moyens et aux indices, avec des parallèles établis entre la distribution de l'homicide et d'autres crimes.

Je reviens au livre :

Quoique, d'après moi, ce que M. Ferri dit à l'égard du tempérament, comme synthèse de la personnalité, en s'appuyant sur la doctrine des tempéraments, depuis longtemps abandonnée et à laquelle il a apporté des modifications, soit parfaitement exact, je trouve qu'il nous dit trop peu de chose au sujet de l'homicide.

Les communications qu'il nous fait au sujet de la race, l'influence de laquelle doit être reconnue, non seulement par la science, mais aussi par la pratique, sont admirables, d'autant plus que les conclusions auxquelles on peut arriver peuvent être toutes différentes, selon qu'on affirme ou non que la race est un élément étiologique principal ou du moins important.

Une fois terminée l'étude sur la constitution organique des homicides, on passe à l'étude de leur constitution psychique.

Tout en restant rigoureusement scientifique, cette seconde partie de l'ouvrage de M. Ferri est bien plus attrayante et elle peut être lue avec plaisir et profit, même par les personnes simplement curieuses de posséder des notions de psychologie et de sociologie. Elle commence par la psychologie de l'homicide né, qui, dans des centaines d'exemples recueillis avec la patience d'un moine et une intelligence tassinomique peu commune, se déroule dans ses formes caractéristiques essentielles d'insensibilité, de superfluité, de défaut d'intelligence, de sens moral, et dans la prépondérance des appétits grossiers et brutaux.

L'homicide n'a, en général, aucune pitié pour ses propres victimes ;

très souvent, il est d'une extrême férocité dans l'exécution de son crime, et quelquefois, par un retour d'atavisme très marqué, il touche au cannibalisme. Après le délit, il est aussi apathique que s'il avait commis une pochade quelconque et s'endort d'un sommeil pacifique.

Insensibles pour les autres, les homicides le sont aussi pour eux-mêmes, et les analgésies que l'on observe dans ces hommes sanguinaires sont étonnantes.

De même, ils ne se soucient aucunement de leurs complices, que très souvent ils dénoncent ou qu'ils tuent.

Pendant le procès et au moment de la condamnation, ils se montrent en général ou cyniques, ou indifférents, ou vantards; ou bien ils cherchent à se défendre en se prévalant d'excuses qui, n'étant pas proportionnées au crime, indiquent par cela même le défaut de sensibilité chez ceux qui les croient des raisons suffisantes pour les absoudre de leur délit.

La manière dont ils expient leur crime, l'aplomb avec lequel ils supportent leur peine, l'effronterie même de raconter la cause qui l'a déterminé, sont de nouvelles preuves de l'anesthésie morale dont on a si souvent parlé.

On trouve néanmoins, bien que très rarement, des traits de bonté au milieu de tant de dépravation; l'amour idéal, les affections de famille, l'amitié, la générosité, la charité, la loyauté, la justice quelquefois naissent et se développent dans des cœurs pervertis, comme quelquefois dans les consciences les plus pures naissent et se développent des germes vicieux. Le criminel né, par son imprévoyance, atteste l'infériorité de son intelligence, et par cela même il commet une quantité d'imprudences capables de le jeter entre les mains de la police.

A partir de la page 540 jusqu'à la fin du livre, l'auteur expose la psychologie du criminel fou. Chez les fous, la délibération du crime peut se produire, soit par l'invasion lente de l'idée homicide, soit par une impulsion subite momentanée.

Dans le premier cas, c'est le phénomène de l'obsession qui se produit et l'individu qui en est la victime est dominé par l'idée fixe de tuer, qui s'empare de lui, qui l'agite et que souvent il combat par des précautions préventives réelles jusqu'à ce que, à un moment donné, elle revêt la forme impulsive et éclate par l'action criminelle.

Dans le second cas, on observe le phénomène de la vraie impulsion sans motifs déterminants, ou bien ayant un motif criminel ou légitime ou par effet d'hallucination ou d'illusion, en à cause de suicide ou de sacrifice comme s'ils y étaient déterminés par l'idée de sacrifier la victime pour la soustraire au malheur, au danger, à la douleur et à la damnation ou bien s'en préserver eux-mêmes.

Le maintien des homicides fous, avant le crime est caractérisé bien

souvent par la préméditation qui, de cette manière, vient à être démontrée possible dans l'aliénation mentale ; ce dont la plupart de ceux qui ignorent les lois de la psycho-pathologie, c'est-à-dire les magistrats et les juristes classiques, ne veulent pas convenir.

Outre la préméditation, la caractéistique de ces homicides fous est de ne se soucier aucunement des témoins de leurs crimes; ils l'accomplissent imprudemment devant eux ; ils n'ont pas de complices et ne s'arrêtent ni devant la divulgation de leur crime ni devant les menaces.

Au moment de commettre le crime, l'homicide fou est très agité ou bien devient si féroce qu'il atteint presque au cannibalisme, souvent à cette férocité est uni le pervertissement sexuel et la nécrophilie.

Après le crime, l'homicide fou présente un type semblable à celui de l'homicide né ou bien il incarne en lui un type spécial.

Les précédents de ces homicides peuvent être héréditaires ou personnels, soit qu'ils leur aient été transmis par des parents fous ou dégénérés, épileptiques ou idiots, etc., soit qu'ils les aient acquis par des habitudes alcooliques, par la vie déréglée, par le vagabondage, par des occupations instables, ou même par des antécédents bons et réglés.

Une preuve importante pour classifier ces homicides fous c'est la récidive dans le crime pour lequel ils ont été accusés ou bien condamnés.

Telle est l'œuvre de M. Enrico Ferri que j'ai tâché de résumer à grands traits.

Elle nous fait désirer très vivement la seconde partie de l'ouvrage qui traite de l'homicide déterminé par le milieu social externe.

ADOLFO ZERBOGLIO.

G. RUMELIN. *Problèmes d'économie politique et de statistique* (traduit de l'allemand par Ar. de Riedmatten), 1 vol. in-8 de VIII-327 pages, Guillaumin, éditeur, Paris, 1895.

Ce volume est formé de dix essais choisis dans un recueil d'études et discours du professeur Rumelin, mort en 1889 : il avait occupé depuis 1867 la chaire de statistique et de psychologie à l'Université de Tubingne. Le traducteur dit qu'on y « trouvera, sans doute, plus d'une formule originale, plus d'une pensée neuve, des vues morales profondes..., bien rarement quelque thèse hasardée ou dangereuse » ; il fait cependant des réserves expresses sur l'essai relatif à la surpopulation et à l'apologie des pratiques malthusiennes.

Je crois que l'on aurait bien amélioré le volume en supprimant deux essais assez médiocres sur « *la politique et la morale* » et sur « *la culture morale et la culture intellectuelle* ». Dans le premier, on trouve une dissertation assez confuse pour montrer que l'État, n'étant pas un

individu vivant en société, n'est pas soumis aux règles qu'il impose aux citoyens (p. 61); qu'il « fait et dépasse » le droit concret, que par suite il lui incombe de changer le droit défectueux, tout en étant soumis à l'idée de droit (p. 64). L'auteur profite de l'occasion pour discuter l'œuvre classique de Machiavel (p. 69-p. 71), et cette discussion ne s'élève pas au-dessus des dissertations morales ordinaires (1). Rumelin ne voit pas que l'écrivain florentin a voulu donner la dogmatique du pouvoir poursuivant ses fins propres, comme plus tard l'économie politique classique donnera la dogmatique du capitalisme poursuivant son enrichissement; il écrivait à un moment où, en fait, le pouvoir de l'État politique était libéré des freins moraux et se libérait des résistances féodales, tout comme les économistes devaient écrire pour une société industrielle émancipée de la morale traditionnelle et occupée à ruiner les législations ou les usages gênants.

Vouloir raisonner sur Machiavel au point de vue moral, c'est méconnaître le caractère et l'originalité si puissante du grand écrivain. Il importe même assez peu de savoir s'il a eu en vue l'affranchissement de l'Italie; Rumelin ne voit, « dans ce chapitre vanté, qu'un ornement oratoire, bien plutôt que la conclusion sérieuse d'un livre aussi choquant ». La question est d'ordre bien plus élevé.

Dans le second de ces essais, l'auteur recherche quel est l'effet de la culture intellectuelle; il nous apprend que, dans une enquête agricole, on demanda s'il y avait progrès moral; plusieurs réponses déclarèrent qu'il y avait regrès; « aucune, cependant, n'avait constaté un recul de l'instruction accompagné d'une amélioration des mœurs » (p. 223). Les adversaires de la culture demandent d'expliquer pourquoi « la diminution des délits ne marche pas de pair avec l'amélioration et la propagation de l'instruction populaire...; [pourquoi] les classes cultivées fournissent actuellement un plus fort contingent aux maisons de correction qu'il y a trente ou quarante ans » (p. 249). Ces problèmes ne sont pas résolus. La pensée de l'auteur est résumée dans cette proposition : « la moralité n'est pas directement enseignable...; mais, entre les moyens indirects qui l'encouragent et l'assistent, la culture de l'esprit occupe, sans doute, le premier rang » (p. 247).

Les théories éthiques de Rumelin sont fort paradoxales quelquefois : il se demande si on ne devrait pas être indulgent pour un récidiviste parce que son crime aurait, « pour excuse, un précédent psychique fatal », en vertu des lois de l'habitude (p. 273). Il répond par la négative : « L'acte

(1) Je ne pense pas que l'auteur eût une érudition étendue, car il se trompe manifestement, quand il expose l'éthique de Socrate : « il ne s'agirait que de montrer [aux hommes] le vrai bien et l'on peut les y conduire par leurs propres principes » (p. 226).

moral... ne peut jamais devenir automatique à la manière des actes que notre intellect et nos muscles finissent par accomplir inconsciemment à force de les répéter. Il est, *toujours à nouveau, libre, conscient, personnel*... L'acte moral est toujours l'acte le plus intime de notre vie spirituelle auquel, par sa nature même, tout mécanisme répugne. Les organes dépendants et au service du moi peuvent seuls devenir automatiques, non le moi lui-même directeur et central » (p. 274).

Cette théorie est empruntée à un essai sur l'*habitude*, écrit en 1879, qui semble, aujourd'hui, bien vieilli dans certaines parties; l'auteur trouve en nous deux principes : « le désir d'agir et le plaisir de changer », qui servent à expliquer, par exemple, « l'antipathie de l'homme naturel pour tout travail ». Le travail nous force à nous contraindre pour continuer nos occupations malgré la fatigue et exige que « nous fermions la route de notre conscience à l'attrait des autres organes qui réclament leur tour d'agir et de se satisfaire » (p. 260)... « Nos inclinations... nous porteraient vraiment à toujours jouer, à changer constamment d'idée et d'occupation, de sorte qu'aussitôt détendue ou lassée, chaque inclination fît place à une autre » (p. 261). Ceci rappelle beaucoup de rêveries de Fourier sur la *papillonne*.

Les observations suivantes sont ingénieuses : « La répétition facilite, éclaire, corrobore la *représentation* et l'*action*; elle affaiblit le *sentiment*... La répétition d'une action ou d'une représentation engendre l'*exercice* et l'*habileté;* celle des impressions du sentiment produit l'*habitude*. Il est inexact de dire qu'on apprend par habitude... L'exercice est une répétition à laquelle le progrès se joint; l'habitude n'enseigne qu'une négation, la patience (p. 262).

« Le nouveau est mal venu en tant qu'il nous oblige à réapprendre .. Le moi... ne préfère pas le vieux pour le vieux, mais à cause des incommodités du nouveau. C'est là le principe du conservatisme qui agit sur le développement des peuples comme sur la vie des individus » (p. 268).

« A côté du principe logique de la permanence des notions..., se place la *loi morale* (1), également générale, d'agir de même dans un même cas et non tantôt d'une manière, tantôt d'une autre. Mais cette loi ne

---

(1) L'auteur se demande, dans un autre essai, comment le mot *loi* peut avoir des sens si différents, qu'on puisse l'appliquer au « devoir d'aimer ses parents » et au « parallélogramme des forces ». Il répond : « La raison n'est pas seulement dans le sentiment commun d'une vague antithèse à l'arbitraire et au désordre... La loi morale... n'est ni un vain fantôme, ni une pure idéalité... Ce qui y trouve son expression, ce sont nos plus nobles forces psychiques, ce désir indéfini de posséder, pour notre moi et la totalité de notre expérience, un centre suprême et dernier, de rattacher l'infime fragment de notre vie individuelle à l'ensemble harmonieux du monde » (p. 28).

touche que le côté formel de notre pensée et de notre vouloir et ne garantit aucunement la légitimité de ce qui est pensé et voulu » (p. 269).

De l'action réciproque des hommes les uns sur les autres et du « désir d'un ordre plus stable dans la série des mobiles », naît une certaine régularité dans la vie. « La puissance de la *coutume* montre bien le profond besoin qui est en nous de l'ordre, de l'égal traitement du semblable, jusque dans les choses où l'arbitraire et le changement à volonté ne semblent préjudicier à personne. Ajoutez à cela l'attrait du commode et du facile... et nous comprendrons cette pression intime, cette contrainte qui nous fait parler de l'invincible puissance de l'habitude » (p. 271).

« Un droit coutumier se crée alors que les organes de l'administration de la justice, sans entente préalable ni intention préconçue, appliquent constamment aux mêmes faits une même solution, comme si elle découlait de la nature des choses... Ce qui va de soi pour tous est aussi réputé juste pour tous et devient ainsi l'expression de la volonté sociale » (p. 272).

On se préoccupe beaucoup dans les milieux français (au moins dans ceux qui renferment des *hommes éminents*) de déterminer l'origine psychologique des phénomènes sociaux. Nous trouvons ici des observations d'autant plus dignes d'être relevées que l'auteur n'hésite jamais à rattacher les sciences sociales au groupe plus général des sciences psychiques; il dit notamment : « Une loi sociale devrait exprimer la forme fondamentale élémentaire de l'effet d'ensemble (massenwirkung) des forces psychiques (1). Mais comment parvenir aux lois sociales si, en dehors des principes logiques, nous ne possédons guère encore de principes psychiques? Comment expliquer une résultante sans connaître les facteurs dont elle est le produit?... Dans le monde psychique, *ce qu'il y a de plus complexe, de plus enchevêtré, c'est l'individu.* . Les sciences sociales ne dépendent donc point uniquement de la psychologie; mais elles réagissent sur elle, dans une même mesure lumineuse et féconde » (p. 10).

On pourrait même, je crois, aller plus loin que Rumelin et dire que les phénomènes psychologiques normaux ne sont susceptibles d'une observation vraiment scientifique que dans la mesure où ils manifestent leur action dans l'ordre sociologique.

Rumelin n'est pas moins net quand il se trouve en présence de la théo-

---

(1) Il dit dans le même essai sur *la notion d'une loi sociale* : « la loi c'est la définition des forces » (p. 6) et « une loi psychique devrait nous présenter des forces psychiques dans la forme fondamentale, simple et toujours la même, de leur activité » (p. 7). Cet essai doit être considéré comme l'introduction du suivant : « *de la notion de peuple* », le plus important du volume par sa portée philosophique.

rie fantastique de l'*organisme*. « Le peuple serait-il, au lieu d'un genre, un individu, un être supérieur, comme nous semblons journellement l'admettre en parlant du caractère, de l'esprit, voire de l'âme de tel peuple? » (p. 32.).... « Nous ne pouvons parler de l'esprit, du caractère, de l'âme d'un peuple qu'au sens où nous parlons de l'esprit d'une époque, du caractère d'une contrée. de l'âme d'un poème..... L'idée de placer une psychologie des peuples..... à côté de la psychologie traditionnelle pourra difficilement se maintenir..... Il n'y aura jamais qu'une seule psychologie. Une personne morale sans le centre unitaire de la conscience sera toujours une pure imagination pour ceux qui ne peuvent se représenter une volonté sans un être voulant, une pensée sans un être pensant » (p. 48 et p. 49).

Voici comment l'auteur entend la genèse de l'*esprit objectif*. Tout à la base se trouve la tendance à se grouper, « à entrer dans un certain cercle qui s'affirme comme fermé aux regards des autres..... L'objet et la forme les plus immédiats de l'humaine sociabilité, c'est d'élever le sentiment individuel de soi-même à celui du groupe, ... de nous fondre en lui..... C'est par le groupe que des sphères d'idées s'affirment vigoureuses et indépendantes sous des formes fixes et capables de résistance » (p. 37). — En second lieu, quand nous nous mettons d'accord avec une autre personne sur une idée, il y a plus qu'une simple addition de deux forces. « Nous éprouvons pour notre idée un regain d'intensité, de clarté, de sûreté..... La confiance en l'idée commune grandit avec le nombre des adhésions. Et, pour nous servir d'une comparaison, en admettant qu'à chacune de nos idées, ou groupes d'idées, corresponde dans notre cerveau une image...... nous dirions que les idées solitaires n'y produisent que des images légères et vite envolées, les idées partagées des images fortes et résistantes, et qu'enfin les idées générales ou dominantes autour de nous s'y créent comme un *plexus* fixe et permanent » (p. 40). Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette loi agit surtout dans les questions d'ordre supérieur; « la confiance en notre propre jugement nous suffit dans les questions d'avantages ou d'intérêts personnels (1)...... Il en est tout autrement pour les *biens spirituels* » (p. 41). Les idées générales et morales finissent par apparaître sans leur origine subjective, comme si elles n'avaient « pas leur réalité dans la tête des individus, mais [flottaient] au-dessus d'eux dans les régions d'un monde supérieur des esprits » (p. 42). C'est donc à tort que Hégel sépare « ces puissances spirituelles de toute activité subjective et, supprimant toute mé-

(1) C'est pourquoi l'individualisme sera toujours la base de toute pensée chez les *marchands* et de toute philosophie chez les gens qu'ils paient pour philosopher en leur honneur. Les marchands comprennent toutes choses sur le modèle des relations propres aux *biens matériels*.

médiation, nous les fait apparaître comme des degrés supérieurs de révélation dans l'auto-développement dialectique de l'esprit absolu et leur enlève par là toute attache avec la réalité » (p. 43). Il faut aussi tenir compte des « *assises naturelles de toute sociabitité* : l'habitation commune, le langage, l'échange des besoins et des produits, les influences géographiques et l'hérédité des qualités ».

Rumelin fait, très heureusement, observer que sa théorie anti-idéaliste de l'esprit objectif explique les conflits qui existent entre les diverses tendances morales (1); « les biens idéaux..... peuvent maintenir et développer leur indépendance réciproque; l'un peut devancer l'autre ou s'en trouver dépassé; ces conflits..., par le désaccord pénible qu'ils mettent dans nos âmes avides d'harmonie, maintiennent l'humanité dans une fermentation constante et appartiennent ainsi aux plus puissantes impulsions de son progrès » (p. 43).

Le point de vue historique n'est pas franchement accepté par Rumelin; il émet cependant quelques doutes sur la valeur des axiomes de l'économie politique (p. 26), et il se demande si toutes lois sociales ne seraient pas hypothétiques et « s'il n'y aurait qu'un seul genre de grandes lois absolues, celles du développement de l'humanité » (p. 27). Je ne crois pas que, sur ce point, il ait dépassé les doutes du sens commun.

Une partie considérable du livre est consacrée à la statistique; les opinions de l'auteur ont ici une valeur tout à fait particulière. Je ne m'arrête pas sur les critiques adressées à l'école de Quételet, qui annonçait une loi sociale dès qu'elle avait « groupé des chiffres constants autour d'un certain centre » (p. 17). Tout le monde est d'avis, aujourd'hui, que ces constatations ne peuvent être appelées lois; ainsi, à propos des naissances de filles et de garçons, Rumelin dit : « Est-ce à dire qu'il y ait là un ordonnancement divin, comme le pense le premier inventeur de la chose, ou même une loi naturelle, comme disent les statisticiens modernes?... Ce qui nous manque ici, c'est bien plutôt précisément la loi; et cette loi ne peut être qu'une loi de la génération, à découvrir par la physiologie » (p. 19).

Je ne saurais partager, complètement, l'opinion de Rumelin quand il discute contre Quételet sur les écarts accidentels dus à la liberté (p. 22). Quételet s'est trompé certainement quand il a cru (d'accord en cela avec presque tous ses contemporains) que le *hasard* n'a qu'une seule

(1) Dans les théories idéalistes, ces conflits sont inexplicables, à moins de faire intervenir subrepticement la matière; mais alors on abandonne le terrain du vrai idéalisme pour venir aux théories sur la forme et la matière. Cf. les remarques de M. Plekanow sur la *Philosophie de Hégel* (*Ere nouvelle*· nov. 1894, p. 260 - p. 264). Hégel est obligé de compléter ses thèses par des considérations matérialistes.

manière de se manifester : l'expérience seule peut nous apprendre dans quels cas la loi de probabilité est utilisable. On lui a beaucoup reproché d'avoir eu une idée étroite de la liberté (p. 23); il appelait liberté cette indétermination limitée qui se manifeste au moment de la réalisation d'un acte quelconque : cette indétermination paraît devoir se résoudre en plusieurs genres, tous *d'origine purement physiologique,* et donner lieu à des écarts conformes à la loi de Gauss. La vraie liberté est celle de *l'élection des motifs ;* mais M. Douglas-Galton a montré qu'elle n'agit pas aussi fréquemment qu'on pourrait le croire ; ses effets peuvent donc se trouver noyés dans une grande statistique ; et pratiquement Quételet a raison, dans presque tous les cas. Ce qui reste critiquable, c'est l'application de la notion de probabilité aux actes délibérés, aux jugements des tribunaux : l'expérience n'a pas prononcé sur ce point.

J'estime que Rumelin se trompe, gravement, dans son argumentation contre la *loi du grand nombre* (p. 15). Il lui semble étrange qu'il y ait les lois valables seulement dans les deux tiers ou les trois quarts des cas. Il s'agit évidemment de lois empiriques, c'est-à-dire de relations de coexistence ou de succession révélées par l'expérience. Il y a, à mon avis, dans sa thèse une confusion : je veux bien admettre que la formule trouvée sera « générale et sans exception » dans un certain sens, en tant qu'elle s'applique aux *fantômes mathématiques* imaginés par les statisticiens, pour tenir la place des réalités ; mais il faut bien ensuite comparer les résultats avec l'observation ; nous ne sommes pas maîtres de l'observation ; nous ne pouvons pas remplacer les mouvements réels par des mouvements expérimentaux enchaînés par un mécanisme ; les connexions qui existent échappent à notre puissance ; — heureusement il nous suffit d'avoir une certaine approximation, de savoir que dans un nombre considérable de cas l'écart ne dépassera pas un certain taux. C'est à cette condition, par exemple, qu'on peut utiliser les formules de mortalité pour calculer les primes d'assurance. Il n'est pas exact de dire que l'on traite « comme un être réel un groupe d'individus » (p. 16) ; nous marquons pour ce groupe une qualité et nous l'exprimons par un fantôme mathématique, capable d'entrer dans des calculs : c'est à l'observation qu'il appartient de dire dans quelles conditions les conséquences numériques obtenues sont utilisables.

Les deux dissertations de Rumelin sur l'*objet de la statistique* sont ingénieuses, mais elles n'abordent pas les grandes difficultés de méthode. Je dois, cependant, signaler le rapprochement que l'auteur établit entre la statistique et la météorologie (p. 106) ; cette observation est très importante et je crois pouvoir conseiller à tous ceux qui veulent s'occuper de statistique de s'y préparer par des études météorologiques approfondies : ils auront ainsi l'occasion de pratiquer des procédés de discussion qui leur seront d'un grand secours ; c'est ainsi qu'ils appren-

dront à comprendre que les périodes d'accroissement et de décroissance n'ont pas de causes déterminables dans le plus grand nombre des cas, — en dépit des préjugés populaires (1).

L'essai sur *la ville et la campagne* est l'un des meilleurs qu'on ait écrits sur ce sujet; Rumelin montre que la ville et la compagne ne constituent pas des genres placés en dehors des conditions économiques locales; la natalité et le nombre des mariages se distribuent suivant des lois très variables (p. 212). Il fait voir que les grandes statistiques brouillent tout; il faudrait, tout au moins, distinguer la ferme, le village, la petite et la grande ville (p. 218); mais rien ne vaut une bonne « monographie, qui éprouve tous les éléments »; elle est plus « instructive que tous les tableaux alignés qui partent de distinctions et de suppositions irréfléchies » (p. 213).

Trois mémoires sont consacrés à la population. L'un d'eux est très ingénieux; il a pour objet : « *la notion et la durée d'une génération* »; l'auteur considère cette durée comme « un des moyens les plus propres pour caractériser l'état social d'un peuple et le comparsr à un autre. Les peuples jeunes, grandissants, entraînés dans un progrès et une croissance rapides, ont, en principe, des générations courtes » (p. 167). Les deux autres sont fort intéressants par les préoccupations qui dominent l'esprit de Rumelin, surtout le second, écrit en 1881, et consacré à dénoncer le péril qui menace l'Allemagne par suite de sa « *surpopulation* ».

Dans l'essai sur les *théories de Malthus*, Rumelin disait d'une part que « tout peuple appelé à une haute culture développe plus rapidement ses revenus que sa population » (p. 178) et d'autre part que « la santé d'un peuple semble exiger un constant et notable excès des naissances sur les décès » (p. 191). Il engageait son pays à imiter la France (2) qu'il lui propose encore pour modèle dans son second essai; « les mariages y étaient, il y a cent ans, aussi féconds qu'ils peuvent l'être actuellement en Allemagne... Cette continence permet à la France de

(1) Peu de météorologistes cherchent aujourd'hui dans des phénomènes astronomiques les causes des périodes sèches, des chaleurs persistantes. Le nombre des gens qui rapportent tout à la lune va même en diminuant. Il n'est plus permis, aujourd'hui, de prétendre attribuer la figure d'un phénomène à une cause externe parce que cette figure n'est pas explicable par le calcul des probabilités. Le premier travail du statisticien consiste à étudier les types spéciaux propres au genre des phénomènes qu'il examine.

(2) Il y a un point sur lequel Rumelin a parfaitement raison; il estime qu'il est monstrueux qu'en Allemagne 30 p. cent des enfants meurent dans la première année, alors que la moyenne est de 20 p. cent dans l'Europe centrale (p. 198). Il voudrait aussi que le chiffre des décès pût être abaissé sur la population générale.

grandir son revenu national plus rapidement que sa population... C'est l'instinct intelligent qui fait des Français des malthusiens inconscients » (p. 317-p. 320). En Allemagne le revenu ne paraît pas augmenter aussi rapidement que la population (p. 284). Ce pays n'a pas, comme l'Angleterre, les ressources d'un énorme commerce colonial (p. 293, p. 300); il y a partout encombrement des carrières (p. 303); la grande industrie a bouleversé toutes les anciennes relations et amené la ruine des anciennes lois restrictives (p. 307). Ce qui rend le problème social insoluble c'est que le prolétariat ne cesse d'augmenter; il ne veut pas pratiquer la continence malthusienne, il menace de tout submerger; « ne serait-ce pas aboutir de gaieté de cœur à l'inverse de la solution darwinienne? » (p. 312).

Et quelle théorie propose le savant statisticien? « Il est impossible d'admettre que ce soit le droit de tout Allemand d'avoir, aux dépens de la société, autant d'enfants qu'il lui plaît » (p. 312). Il faudrait agir sur les masses en leur prêchant la continence française (p. 320), exiger des jeunes gens qui veulent contracter mariage avant trente ans des garanties de revenu assuré (p. 323), supprimer la recherche de la paternité (p. 324). Toutes ces ressources sont bien faibles et on vérifie ici, une fois de plus, cette vérité que les économistes ne peuvent aborder le problème de la population sans réduire à l'absurde tout le système social, qu'ils prétendent vouloir conserver et améliorer.

Ce volume est d'une lecture agréable, plein de renseignements utiles; si on n'y trouve pas des vues très originales, on y rencontre bien des réflexions intéressantes et des observations suggestives. Plus d'un lecteur impartial pourra se rendre compte que les *découvertes de la science sociologique française* ne sont pas de bien grandes inventions et que la genèse psychologique des phénomènes sociaux n'est plus à inventer, depuis trente ans au moins.

J. DAVID.

J. LOURBET. *La femme devant la science contemporaine*, 1 vol. in-18 de VIII-178 pages. F. Alcan, éditeur, Paris, 1895.

Ce petit volume a été critiqué d'une manière incisive par M. Faguet, dans les *Débats* du 12 décembre 1895. Le professeur de la Sorbonne fait observer que les philogynes contemporains veulent, tout comme les anciens amis des femmes, faire la cour au beau sexe; au lieu de leur adresser des sonnets et de vanter leurs grâces, ils célèbrent la science de leurs amies. Peut-être la nouvelle mode a-t-elle du bon, car il est plus difficile d'écrire un volume documenté sur la psychologie physiologique

que de rimer à la manière de Marino sur les beautés du corps de Marie de Médicis.

Le titre du livre devait être *Les femmes contre la science*; car, presque toujours, l'auteur plaide contre les déductions hâtives tirées par les savants d'expériences contradictoires ou insuffisantes. « Par la comparaison des activités visibles des germes chez les espèces inférieures avec les caractères de l'homme et de la femme dans la société actuelle, MM. Sabatier et Fouillée prétendent établir les bases d'une psychologie des sexes marquée au coin de la science : c'est abuser de l'anthropomorphisme » (p. 114).

Il est amené à argumenter souvent contre les psycho-physiciens, ce qui le conduit, insensiblement, à prendre parti dans les querelles des matérialistes et des spiritualistes; cela semble d'autant plus oiseux qu'il déclare que les deux écoles ne peuvent produire que des hypothèses (p. 64). Ses appréciations ne sont pas toujurs assez libres; ainsi, en y réfléchissant de plus près, il verrait que la thèse spiritualiste soutenue par M. A. Gautier, dans la *Revue scientifique* du 11 octobre 1886, ne mérite pas du tout l'épithète de remarquable (p. 17).

Il dit que « vouloir connaître exactement la valeur de la pensée au moyen de la psychophysique et de la psychométrie, c'est, du moins, en l'état présent de la science, une tentative absolument vaine » (p. 43); c'est vrai, mais que de considérations singulières données à l'appui de cette idée! L'auteur n'a qu'une notion très vague de la loi de Fechner (p. 40) et il n'a pas lu l'explication qu'en donne M. Mercier, le savant professeur de Louvain, à la suite de M. Wundt: « Ce que nous soumettons à la mesure, ce n'est pas la sensation comme telle, mais notre estimation de la sensation « *empfindungsschätzung* » (*Psychologie*, p. 147). Mais en France, il faut reconnaître que cette doctrine est restée à peu près inconnue.

Il est tout à fait regrettable de voir l'auteur faire appel à la télépathie et écrire que l'on a constaté des phénomènes d'après lesquels « les hommes peuvent communiquer entre eux sans l'intermédiaire sensorielle, telle que nous la concevons » (p. 43).

M. Lourbet semble, à tout instant, embarrassé quand il est en présence du moindre problème psychologique; il lui arrive même de présenter, à côté d'excellents arguments, des raisons un peu risquées : il fait une statistique des petits hommes (p. 25) pour prouver que le génie n'a pas besoin d'un corps très puissant et il vante, d'une manière un peu maladroite, les qualités mentales de certains eunuques célèbres (p. 126). M. Faguet s'est égayé de l'explication donnée de l'infériorité des femmes au point de vue de l'odorat; la femme se parfume « pour plaire à l'homme » et son sens olfactif devient moins subtil (p. 35). Mais pourquoi le parfum plait-il? et pourquoi choisit-on certains parfums? il eût

été intéressant de voir la question élucidée; M. Mantegazza a proposé, sur ce point, des hypothèses ingénieuses (*Physiologie de l'amour*, p. 150).

L'auteur combat vivement les gens qui veulent trop s'appuyer sur les « études contemporaines sur le cerveau » (p. 65). Il est étonnant qu'il n'ait pas fait mention de la théorie de M. Wallace, qui est si favorable à ses idées (*La sélection naturelle*, trad. franç., p. 352).

Il paraît difficile d'admettre la loi qu'il propose : « Plus l'être devient complexe, plus chacune de ses fonctions tend à se spécifier, à ne garder avec ses parentes que les liens de solidarité strictement nécessaires à l'harmonie de l'ensemble » (p. 134).

A signaler en terminant une lacune singulière dans la lecture de l'auteur : il ne connaît pas la *psychopathia sexualis* du professeur Krafft-Ebing, où se trouve le meilleur essai écrit jusqu'ici sur la psychologie de la femme.

M. Faguet dit que la question n'est pas d'ordre scientifique, mais d'ordre social; c'est bien aussi l'opinion de M. Lourbet. « Tout le problème se réduit à savoir s'il importe au progrès humain sous toutes ses formes que [la femme] soit une énergie spontanée et non un reflet. Les impatients se hâtent de décider; la philosophie scientifique ne conclut pas encore » (p. 170). Quant à lui, il est pour l'émancipation complète : « car la liberté est la mère de l'originalité, de la variété, de tout progrès, et d'ailleurs *tout individu a le droit d'être soi* » (p. 171).

Cette conclusion donne la clef de tout le livre; la question appartient à la métaphysique des mœurs et je ne puis m'empêcher de me reporter à une conférence de M. A. Desjardins sur les *ennemis des femmes*, publiée dans la *Revue féministe* des 5 et 20 décembre 1895. L'éloquent magistrat se place au même point de vue de M. Lourbet, mais d'une manière bien plus nette : il pose de suite, que le mouvement anti-féministe moderne est identique au mouvement anti-chrétien; Proudhon attaque Dieu et la femme. Il raisonne comme les apologistes et il s'efforce de montrer la faiblesse des arguments tirés de la science par M. Strindberg; la réfutation ainsi conduite, il reste maître de la place avec son hypothèse métaphysique, postulée dès le premier pas. M. Lourbet, n'ayant pas affirmé sa doctrine, se trouve désemparé quand il faut conclure : son œuvre est purement négative, tandis que M. Desjardins défend les droits de la femme tels qu'il les croit définis par le Christ, saint Paul, Tertullien et saint Jérôme (1).

---

(1) M. Desjardins dit qu'avec les amies de saint Jérôme commence le rôle théologique de la femme; il y aurait eu un intéressant chapitre à écrire sur l'influence des femmes dans le développement de la dogmatique, du culte et

Ne serait-il pas possible cependant de trouver dans l'investigation scientifique quelques indications positives? M. Lourbet n'a pas abordé franchement la question, parce qu'il était mal préparé pour étudier le rôle historique de la femme; le chapitre même qu'il a consacré aux rapports des actes et de l'intelligence est le plus faible du volume; il soupçonne à peine qu'il faut faire appel ici à des notions économiques. Ecrire l'histoire des rapports sexuels sans posséder en même temps l'histoire de la propriété, disait dernièrement un professeur du Collège de France, c'est une folie comparable à celle d'un architecte voulant construire d'abord le toit d'une maison. K. Marx nous a appris que c'est par le côté économique que ce problème doit être abordé : nous ne pouvons juger des réformes à faire dans le mariage que dans la limite où nous pouvons juger des changements à apporter dans l'économie.

D'après la bibliographie placée à la fin du livre, on voit que M. Lourbet n'a eu connaissance d'aucun ouvrage émanant de l'école socialiste, même du petit livre d'Engels sur *l'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, où les travaux de Morgan sont résumés et où se trouvent de si précieux aperçus sur la destinée de l'union sexuelle.

En résumé, le volume de M. Lourbet n'est pas aussi bien documenté que le dit M. Faguet, mais il est beaucoup plus intéressant qu'on n'aurait pu le croire d'après la mordante critique faite par le collaborateur des *Débats*.

X.

B. Croce, *Il concetto della Storia nelle sue relazioni col concetto dell'arte*, 1 vol. in-12 de 143 pages, E. Lœscher, éditeur, Rome, 1896.

La question discutée a paru bien subtile à beaucoup de personnes (p. 78); ne sommes-nous pas habitués à appeler *science* toute espèce de connaissance? Les positivistes ont mis la même confusion à la mode en Italie (p. 29); mais depuis que l'histoire est entrée pour une si grande part dans l'enseignement de la jeunesse, il est devenu nécessaire de savoir exactement ce qu'on enseigne et dans quel esprit il faut enseigner.

En plus de l'intérêt direct que présente la discussion, ce livre est curieux par l'état d'esprit qu'il nous révèle chez les penseurs italiens. C'est avec plaisir qu'on voit apprécier à leur juste valeur les puérilités spencé-

---

de la légende catholique. Il est malheureux que M. Lourbet n'ait pas examiné cette question, quand il a parlé des « femmes qui se sont illustrées dans la science, les lettres, les arts » (p. 85).

riennes, qui chez nous passent encore pour de profondes pensées : ce sont pour M. Croce « le symbole de la médiocrité philosophique de notre temps » (p. 19). Tout le monde approuvera également son appréciation de l'œuvre médiocre de Buckle (p. 35).

M. Croce a été considéré par quelques critiques comme hégélien (p. 94); il s'en défend, mais il est clair qu'il a une connaissance très étendue de Hégel et qu'il a beaucoup profité de cette lecture. Aujourd'hui la vraie manière d'être hégélien est de s'inspirer de l'œuvre du prodigieux maître ; on commence à reconnaître que la *philosophie de l'histoire* doit être sérieusement méditée pour pouvoir poser correctement les problèmes (p. 38). C'est, d'ailleurs, éclairé par un esprit hégélien que M. Croce a examiné l'esthétique (p. 94) et qu'il a pu soutenir que l'art est une connaissance (p. 132 et *passim*). Et à ce propos, je ne puis résister au plaisir de citer une belle formule de l'auteur ; il reproche aux hégéliens d'avoir méprisé le beau naturel : *non avvertivano abbastanza che nella contemplazione dello bello naturale avviene una specie di creazione artistica. Il bello di natura non è, come dicono essi, inanimato*; *ma è, anzi, animato dallo spirito del contemplatore, ch' è perciò creatore* (p. 27 note).

L'histoire ne doit pas être confondue sur la préparation critique des matériaux historiques: cette préparation est analogue aux études recueillies par l'artiste (p. 61). Elle est « la représentation du développement, la représentation des choses humaines, en tant qu'elles se développent dans le temps » (p. 41); elle s'occupe des faits intéressants réellement arrivés (p. 56). L'artiste choisit les conditions de la représentation et construit ce qui est subjectivement vrai; l'historien s'en tient à ce qui est objectivement vrai (p. 60 note) ; le premier s'en tient à la réalité possible, le second s'attache à la réalité arrivée (p. 112 et *passim*).

L'auteur connaît tous les travaux faits sur les questions qu'il traite. Plus d'une fois il s'appuie sur l'autorité de notre éminent ami, le professeur Labriola (de Rome). Le livre est facile à lire, malgré l'aridité du sujet et l'intérêt est toujours soutenu.

LIVRES DÉPOSÉS

AU BUREAU DE LA REVUE

Benedetto Croce. — Intorno alla storia della coltura (Extrait des *Atti* de l'« Accademia Pontaniana »), broch. de 18 pages, Naples, tipografia della regia università, 1895.

Benedetto Croce. — Il concetto della storia nelle sue relazioni col concetto dell' arte, 2e édit. in-8, Rome, Lœscher, 1896.

John Richardson. — How it can be done or Constructive Socialism, in-18, Londres, Swan Sonnenschein, 1895.

J. Morrisson Davidson. — The Gospel of the Poor, in-8. — The Old order and the New, in-8. — Scotia recidiva. Home Rule for Scotland, in-8 — 3 volumes de la collection « Bellamy Library », Londres, Williams Reeves.

Résumé du rapport annuel (pour 1894) du Comité d'instruction primaire, section de la Société impériale économique libre à Saint-Pétersbourg, broch. de 22 pages, St-Pétersbourg, 1895.

Max Nordau. — Paradoxes psychologiques (traduit de l'allemand par A. Dietrich, in-18, Paris, Alcan, 1896.

Leonida Bissolati. — Che cosa è il socialismo ?, broch. de 8 pages, 1896.

Ugo Bertossi. — Ribellione. Sonetti umani, con prefazione di Camillo Antona Traversi, broch. de 74 pages, Rocca S. Casciano, L. Cappelli, 1896.

A. Hamon. — On the definition of Crime, (extrait des Archives d'Anthropologie Criminelle, trad. anglaise), broch. de 16 pages, Londres, Tochatti.

A. Hamon. — Patrie et Internationalisme, broch. de 24 pages, Paris, bureau des « Temps Nouveaux », 1896.

Filippo Virgilii. — Il problema agricolo e l'avvenire sociale, in-2, Palerme, Remo Sandron, 1895.

Le Propriétaire-Gérant : E. BRIÈRE.

Beaugency. — Imp. Laffray.

2e Année. N° 3. Mars 1896

LE DEVENIR SOCIAL

Progrès et Développement.

On trouve, en général, assez ridicule l'idée qui a dirigé Bossuet dans la rédaction du *Discours sur l'histoire universelle*; mais il n'est pas du tout certain que les progressistes contemporains aient apporté beaucoup de perfectionnements à cette théorie un peu enfantine de la Providence. L'opinion qui semble la plus répandue parmi les auteurs modernes est que la société marche forcément vers la *perfection*, vers un état heureux où la vie bonne se réalisera sans difficulté, vers un état caractérisé par l'accomplissement fatal de préceptes moraux réputés supérieurs. La Justice, l'Altruisme, la Solidarité, ou toute autre qualité, seront alors aussi automatiques que les réflexes de la vie végétative peuvent l'être aujourd'hui. Quelques écrivains croient s'élever beaucoup au-dessus des aspirations vulgaires en ne poussant pas leurs théories jusqu'au bout : mais les différences ne sont jamais grandes pour le logicien (1).

La grande différence entre les progressistes et les providentialistes consiste en ce que, pour les premiers, le moteur n'est pas extérieur et n'agit pas pour une fin extérieure : le mouvement dépendrait de la

(1) Bien souvent on remplace l'automatisme physiologique par deux autres conceptions du même genre : tantôt c'est l'extrême plaisir qu'on éprouve à faire ce que l'auteur trouve bon, — tantôt c'est l'extraordinaire facilité que l'on trouve à suivre la voie morale, si bien que le mal ne peut plus être qu'une exception sans importance sociologique.

nature humaine et serait rapporté à une Idée immanente. Marx ne faisait pas grande différence entre ces deux doctrines ; il les traitait comme équivalentes, — au point de vue sociologique tout au moins. Dans sa critique des *Contradictions économiques* de Proudhon, il reproche à son adversaire de tout déduire de la volonté du génie social aspirant à réaliser l'égalité entre les hommes (1) : « Toute nouvelle catégorie est une invention du génie social, pour éliminer l'inégalité engendrée par l'hypothèse précédente. En résumé, l'égalité est l'intention primitive, la tendance mystique, le but *providentiel* que le *génie social* a constamment devant les yeux... Aussi la *Providence* est-elle la locomotive qui fait mieux marcher tout le bagage économique de M. Proudhon que sa raison pure et évaporée... Providence, but providentiel, voilà le grand mot dont on se sert aujourd'hui pour expliquer la marche de l'histoire. Dans le fait, ce mot n'explique rien. C'est tout au plus une forme déclamatoire, une manière comme une autre de paraphraser les faits » (2).

Dans l'avant-propos écrit par M. Palante en tête de sa traduction du livre classique de M. Ziegler (3), une partie de cette citation est reproduite, et le professeur français dit que l'évolution hégélienne, mystérieuse et fatale, peut satisfaire les Allemands et qu'elle constitue, pour l'école de Marx, « un moyen de se tirer d'embarras tout aussi commode que la Providence de Proudhon ». Je ne sais où M. Palante a vu que Marx croyait à une évolution fatale et prédéterminée.

Il ne me semble pas inutile de préciser un peu les idées qu'on peut se faire des vues de K. Marx sur les transformations, d'autant plus que le texte du *Capital* donne lieu à quelques difficultés d'interprétation.

Dans le sens exact du mot, il faut entendre *développement* comme synonyme de *formation épigénétique :* des choses nouvelles s'ajoutent aux anciennes, sortent de celles-ci et parfois les résorbent ensuite. On sait quelle peine l'embryologie a eue pour s'emparer de cette notion et la mettre en pleine lumière. Mais si la thèse un peu grossière de l'an-

---

(1) *Misère de la philosophie*, p. 111.

(2) Marx demande si « la transformation de la propriété en Écosse doit s'expliquer par la Providence, qui avait en vue de faire chasser les hommes par les moutons ». Dès qu'on entre dans le détail des choses, les théories du progrès deviennent incompréhensibles.

(3) *La question sociale est une question morale*, p. XIII.

cienne *involution* (1) n'a pu se maintenir en présence des observations de plus en plus précises des naturalistes, on ne peut pas en dire autant de celle plus subtile de l'information successive par une forme préexistante à ses manifestations sensibles. C'est ainsi que l'on a tant de peine à se faire une idée un peu scientifique (et matérialiste, au sens vrai de ce mot) de ce que peut être l'hérédité. Dans un article publié l'année dernière, M. Delage (2) faisait observer, à ce sujet, une anomalie assez curieuse : M. W. Roux a introduit, en embryologie, une notion très importante et d'une haute portée pour l'avenir, celle de la *mécanique du développement*, et cependant ce novateur « continue à croire à la prédestination des diverses parties de l'œuf » ; il semble cependant qu'il y ait là deux conceptions contradictoires dans toute la force des termes ; si, en effet, tout s'explique par les forces élémentaires des cellules qu'on appelle *tropismes* et *tactismes* (3), à quoi peut servir cette *entéléchie*, cet acte premier de chaque partie de l'œuf ? M. Delage pense que l'hérédité n'est plus désormais un *principe* capable de diriger le développement de l'embryon ; « c'est un *résultat* nécessaire et nullement mystérieux. Comment cette ressemblance pourrait-elle faire défaut quand le point de départ, l'œuf, est semblable et que les routes suivies sont semblables aussi ?... L'œuf est une structure extrêmement délicate qui est prise dans ce dilemme : rencontrer, à chaque instant, des conditions identiques à celles qu'a rencontrées l'œuf du parent à la phase correspondante et réagir à ces influences identiques par une modification identique et, par suite, suivre un développement identique, ou périr désorganisé. Si donc il a vécu, c'est qu'il a rencontré, à chaque moment voulu, ces conditions identiques, et il n'est pas étonnant que, identique, à l'origine, à l'œuf maternel et ayant suivi la même évolution, il soit arrivé au même but » (4).

---

(1) « Le rejeton existait tout formé, avec ses organes, ses appareils, sa forme, dans le germe, et la fécondation ne faisait que le déployer... Le germe était l'ébauche, la miniature de l'embryon. » (Cl. Bernard. *Leçons sur les phénomènes de la vie, etc.*, tome I, p. 316.)

(2) *Revue générale des sciences*, 30 mai 1895.

(3) Il y a *tropisme* quand il y a déplacement par flexion ou torsion (fleur se tournant vers le soleil), — *tactisme* quand il y a déplacement de lieu (cellules attirées ou repoussées par des excitants chimiques). Les personnes qui ont lu les livres de Sachs ont pu se rendre compte des efforts tentés depuis longtemps par la physiologie végétale pour fonder une mécanique de l'irritabilité cellulaire.

(4) Cf. une idée analogue dans Cl. Bernard (*Leçons sur les phénomènes de la vie, etc.*, tome I, p. 335).

Sans nous arrêter plus qu'il ne convient à ces théories biologiques, nous pouvons dire que la tendance de la science moderne est de considérer comme un résultat de causes matérielles ce que l'ancienne science considérait comme la manifestation d'un principe interne. Il n'est pas inutile d'observer, — pour l'instruction des auteurs qui cherchent à expliquer la société par la physiologie, — que la biologie est ici en retard très notable sur la sociologie. Car, en fin de compte, ces idées si neuves et encore si contestées présentent une analogie remarquable avec celles que Marx a appliquées à l'étude des transformations sociales. Les choses ne se meuvent point en raison d'un but à atteindre, — plus ou moins vaguement perçu — mais en raison des forces très réelles et très tangibles qui se manifestent dans la société comme des antagonismes intérieurs, n'ayant généralement aucune tendance consciente vers le résultat qu'elles produisent (1) et n'étant point la manifestation d'une idée.

La grande objection que l'on oppose à la conception purement matérialiste du développement est la même que celle que l'on retrouve aussi pour la question biologique de l'hérédité. Ce qu'il y a de plus frappant dans l'évolution vitale de l'être, c'est la ressemblance avec ses ascendants, et les naturalistes demandent qn'on pose d'abord comme loi fondamentale le principe de cette ressemblance. Tant qu'on reste dans le domaine empirique, il n'y a aucun inconvénient à tenir grand compte de ce phénomène, tout au contraire; mais l'empiriste ne se demande point si c'est un résultat ou un principe, laissant la question à traiter au physiologiste ou au philosophe; il ne tient compte du fait que dans la limite où ce fait l'intéresse pour ses recherches d'ordre tout pratique. D'ailleurs, l'empiriste sait parfaitement que cette ressemblance n'existe pas, au sens exact du mot; une partie de ses opérations d'élevage est justement fondée sur la dissemblance possible entre les parents et leur progéniture. Mais le philosophe idéaliste ne peut pas tenir compte de ces deux choses contradictoires : il faut qu'il opte pour la ressemblance ou pour la dissemblance : il choisit l'un ou l'autre de ces caractères, suivant les tendances générales de son système. Il emprunte des éléments à l'empirisme et les brouille.

---

(1) Dira-t-on, par exemple, que la royauté française était animée d'un esprit *démocratique* quand elle travaillait à ruiner le régime féodal et à développer l'administration hiérarchique?

En sociologie, la question se pose ainsi : « Comment les sociétés peuvent-elles évoluer à peu près de la même manière, en suivant des marches presque parallèles, si elles sont mues seulement par des causes prodigieusement variables? Les ressemblances de développement exigent la communauté d'un principe étranger aux conditions matérialistes. »

Mais cette uniformité existe-t-elle? On l'affirme plus qu'on ne la prouve; les hommes qui ont étudié avec soin et compétence les institutions des peuples barbares, comme M. Flach, ne cessent de nier ce plan unique de progrès; ils affirment, chaque fois que l'occasion s'en présente, la variété dans les ordres de succession des diverses formes sociales; ils ramènent, autant qu'ils le peuvent, toutes les explications à des études sur l'économie.

*
* *

Sur cette question, on a souvent cité une phrase de la préface du *Capital*, qui me semble avoir été généralement mal comprise. Marx explique à ses lecteurs *allemands* pourquoi il a pris pour thème l'histoire de l'Angleterre et non celle de l'Allemagne; c'est qu'il lui a semblé nécessaire de se placer sur le terrain où l'industrie capitaliste est arrivée au plus haut degré de perfectionnement, de même que le physicien cherche à réaliser la condition où les phénomènes (qu'il étudie) « se présentent sous la forme la plus accusée et la moins obscurcie par des influences perturbatrices ». Ce qu'il examine, ce n'est pas la situation de l'Angleterre, mais ce que produit la fabrique moderne, quand elle est en plein essor; il sait bien que cette méthode paraîtra paradoxale à bien de *bons esprits*, aussi ajoute-t-il : « Si le *lecteur allemand* se berçait de l'idée optimiste que les choses sont loin d'aller aussi mal en Allemagne, je serais obligé de lui crier : *De te fabula narratur*. Il ne s'agit point ici du développement plus ou moins complet des antagonismes sociaux qu'engendrent les lois naturelles de la production capitaliste, mais de ces *lois elles-mêmes*, des tendances qui se manifestent et se réalisent avec une nécessité de fer. Le pays le plus développé industriellement ne fait que montrer à ceux qui le suivent sur l'échelle industrielle l'image de leur propre avenir ».

La pensée de l'auteur semble assez facile à saisir; il ne s'agit pas d'énoncer ici une formule générale sur la philosophie de l'histoire, mais de constater un fait relatif à la société contemporaine. Dans le *Manifeste du parti communiste*, Marx avait montré, à larges traits, que a grande industrie avait pour effet de détruire les anciennes structures

sociales, pour ne laisser en présence qu'une classe de capitalistes producteurs et une classe toujours plus forte de prolétaires; il annonçait que de cette forme simplifiée de la question sociale sortirait une révolution totale affranchissant le monde des anciennes servitudes.

Cette manière de poser le problème caractérise la pensée de l'école marxiste; mais le maître jugea que la question n'était pas épuisée par les thèses qu'il avait indiquées en 1847; il fallait montrer, d'une manière scientifique, l'évolution de la société moderne sous l'influence du capitalisme : c'est le tableau qui se déroule dans le *Capital*. La progression du prolétariat n'est pas une loi propre à l'Angleterre, voilà ce que Marx dit aux Allemands, portés à croire que leur patrie a des lois historiques spéciales tenant à la force ou à la pureté de la race. A l'époque où il écrivait sa première édition, la chose était de nature à être contestée; et il fait observer que déjà les représentants anglais à l'étranger ont commencé à reconnaître, en France et en Allemagne, des transformations analogues à celles qui se sont produites en Angleterre.

La conception d'une prolétarisation croissante sous l'effort de la grande industrie est généralement acceptée aujourd'hui, comme une loi historique caractéristique de notre temps, loi analogue à beaucoup d'autres lois qui ont dominé, plus ou moins complètement, l'histoire de l'Europe au Moyen-Age. Peut-être ne connaît-on aucune période offrant autant d'uniformité que la nôtre.

Le capitalisme est plus internationaliste et niveleur que n'ont été les coutumes militaires de l'ancienne noblesse. Il résulte de là que des institutions très semblables peuvent se produire dans des pays ayant des traditions fort distinctes, que des transferts peuvent s'opérer de l'Angleterre en France ou en Allemagne. Mais encore faut-il faire ici une première réserve, dont l'importance saute aux yeux : il n'est pas une seule institution de quelque importance ayant réussi à passer une frontière sans subir de très profondes modifications; c'est ce qui est de toute évidence pour tout ce qui touche à la procédure criminelle et au gouvernement représentatif.

On ne saurait expliquer ces différences, d'une manière suffisante, en disant que les pays considérés ne sont pas également avancés dans la voie du capitalisme. La grande industrie, en France et en Allemagne, a fait de si fabuleux progrès, qu'elle diffère bien peu, aujourd'hui, de ce qu'elle est en Angleterre : on devrait donc penser que les institutions ont dû se rapprocher; il ne semble pas qu'il en soit ainsi, ou tout au moins ce rapprochement est bien peu apparent quand on

va au fond des choses. Ce sont les modes d'expression qui se rapprochent plutôt que les réalités.

Mais nous pouvons bien mieux encore nous rendre compte des dissemblances intimes et profondes en examinant l'histoire du prolétariat, non pas d'une manière abstraite (1), mais dans ce qu'elle a de plus vivant, — je veux dire dans l'organisation militante des partis ouvriers. Il n'est pas douteux que la pratique offre un moyen de recherche bien plus exact et bien plus sûr que l'observation la plus subtile. C'est par la pratique, dit Fr. Engels, que l'on réfute toutes les *marottes philosophiques* (2).

Les partis ouvriers ont été amenés à s'émanciper de règles trop étroites et trop communes. Le *Manifeste* de 1847 renfermait des mesures « pour le cas d'un succès révolutionnaire du prolétariat »; voici ce qu'en pense aujourd'hui M. Labriola (3) : « Ces indications et ces conseils... ne forment plus, désormais, pour nous un ensemble de vues pratiques, pour lesquelles ou contre lesquelles nous devons prendre parti, à tout événement. Les partis politiques qui se sont constitués dans les différents pays, au nom du prolétariat et en les prenant pour base, ont senti et sentent, à mesure qu'ils naissent et se développent, la nécessité impérieuse d'adapter et de conformer leur progamme et leur action aux circonstances, toujours différentes et multiformes » (4).

Il est assez difficile d'expliquer ces différences en disant que le capitalisme n'est pas également avancé dans ces pays. On ne voit pas très bien à quoi on pourrait reconnaître les différences précises du developpement : on explique ainsi une chose visible par une hypothèse invérifiable, ce qui n'est pas très scientifique certainement.

---

(1) On peut voir, dans plusieurs articles de M. Aveling, que les ouvriers anglais n'entendent pas toujours leurs revendications dans le sens que leur attribuent les socialistes du continent (*Ère nouvelle*, nov. 1894, et *Devenir Social*, oct. 1895).

(2) *Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie classique allemandé* (*Ère nouvelle*, avril 1894, p. 452).

(3) *En mémoire du manifeste du parti communiste* (*Devenir social*, juin 1895, p. 226).

(4) La préfaee mise par Fr. Engels en tête de la brochure de Marx sur « *la lutte des classes en France, 1848-1850* », renferme de très curieux et instructifs détails sur l'histoire des idées prolétariennes. On y voit, notamment, que la tactique suivie par les partis ouvriers ne dérive pas de règles posées d'une manière dogmatique, mais de circonstances historiques très particulières : nulle part, on ne pourrait saisir mieux que pour le parti socialiste allemand l'influence des conditions locales.

Marx dit aussi, — en comparant l'Allemagne à l'Angleterre, il y a de cela trente ans, — que son pays est affligé, « comme tout l'ouest de l'Europe continentale, et par le développement de la production capitaliste et aussi par le manque de ce développement ». Cette pensée est facile à comprendre, parce qu'en effet, à cette date, il y avait n core de ces différences dont personne ne s'avise de demander la définition précise : on en parle d'une manière un peu vague, mais tout le monde sous-entend les mêmes choses, en sorte qu'on se comprend. D'ailleurs, il ajoute : « Outre les maux de l'époque actuelle, nous avons à supporter une longue série de maux héréditaires... Nous avons à souffrir non seulement de la part des vivants, mais encore de la part des morts ». Voilà qui est très clair : la situation actuelle est non seulement conditionnée par le capitalisme, mais encore par les traditions historiques et les survivances juridiques. Il fait observer aussi qu'en Angleterre le développement de la grande industrie a amené l'établissement de lois nouvelles, faites en faveur de l'ouvrier, tandis que, sur le continent, de pareilles atténuations, — vraiment propres à la période capitaliste arrivée à sa maturité, — n'ont pas encore remplacé la vieille législation.

Je ne vois point qu'il soit possible de découvrir, dans tout cela, une théorie générale du développement suivant un plan. Marx emploie les expressions du langage courant, dans un sens facile à comprendre, mais il ne fait pas de théorie scientifique.

Encore moins serait-il possible de séparer du contexte et de prendre pour une formule métaphysique cette phrase : « lors même qu'une nation est arrivée à découvrir la piste de la loi naturelle qui préside à son mouvement, elle ne peut ni dépasser d'un saut, *ni abolir par des décrets* les phases de son développement naturel ; mais elle peut abréger la période de la gestation et adoucir les maux de leur enfantement ». De là faut-il conclure que nous suivons un plan prédéterminé ? Mais où est la preuve, ou même le commencement de preuve dans toute l'œuvre de Marx ? Le maître était beaucoup trop prudent pour affirmer de pareilles thèses sans démonstrations.

Si on se reporte à ce qui précède, on voit qu'il s'agit d'une question d'ordre pratique, comme dans le cas précédent, et non point d'une proposition générale de sa philosophie historique. Marx fait observer que les législateurs du continent, s'ils sont avisés, étudieront l'histoire d'Angleterre pour imiter sa législation sociale. Il n'est pas du tout indifférent pour les classes conservatrices que la lutte s'engage avec un prolétariat descendu à la barbarie ou un prolétariat élevé en

dignité morale, possédant une claire intelligence de son rôle. C'est pourquoi il donne « une place si importante à l'histoire, au contenu et aux résultats de la législation ouvrière sur les grandes fabriques » (1). Cette législation a eu pour résultat de commencer une éducation morale et intellectuelle de la classe ouvrière anglaise.

Marx, toujours prudent dans ses affirmations, ne reconnaît pas au législateur la possibilité de *résoudre la question sociale*, comme on dit parfois ; il maintient son point de vue de 1847 ; il faut que cette révolution soit l'œuvre du prolétariat arrivé à maturité ; le gouvernement ne peut pas décréter la transformation des hommes ; mais il peut rendre cette transformation plus facile (2) et moins brutale ; voilà tout ce qu'il dit ; c'est assez simple.

Il n'est pas inutile d'observer que cette *maturité* du prolétariat, ce développement complet du capitalisme (dont on parle souvent) ne peuvent être appréciés que par leurs résultats et n'ont, par suite, que la valeur d'expressions. Deux fois, on a pu croire que le moment était venu (3). Les expériences de 1848 et de 1871 ont montré que les militants s'étaient trompés ; et tout le monde reconnaît, aujourd'hui, la vérité générale d'un principe très nettement posé par M. Labriola (4) : « Il n'y a d'expériences historiques que celles que l'histoire fait elle-même ; on ne peut pas plus les prévoir qu'elles ne se font de propos délibéré et sur commande ».

L'écrivain italien fait observer encore qu'il ne faut pas prendre les conclusions du *Manifeste du parti communiste* dans un sens trop vulgaire (5) ; la société, arrivée à un point saillant de sa marche, « s'éclaire elle-même pour proclamer les lois de son mouvement. La prévision qu'indiquait le manifeste n'était pas *chronologique* ; ce n'était pas une prophétie ou une promesse ; mais c'était une *prévision morphologique* ». N'allons pas plus loin et ne cherchons pas à trop raisonner sur les temps futurs (6).

---

(1) Il faut noter ici que Marx reconnaît deux sortes de raisons pour développer cette législation, l'intérêt des classes riches et des *motifs plus élevés*.

(2) Il est assez remarquable qu'il demande surtout à la législation d'exercer une action indirecte, en écartant « tous les obstacles légaux qui peuvent gêner le développement de la classe ouvrière ».

(3) Cf. la préface de « *La lutte des classes en France*, 1848-1850 ».

(4) Art. cité, p. 226.

(5) Art. cité, p. 247.

(6) Les plus habiles se trompent ; et Marx n'a pas échappé à cette loi. N'avait-il pas annoncé que l'armée de Napoléon ne récolterait que des coups

***

Il est manifeste que les transformations modernes ont été conditionnées par le développement de la grande industrie; c'est dans cette relation même que le caractère du développement épigénétique apparaît de la manière la plus complète; les machines se succèdent et l'outillage se complique à peu près comme un organisme croissant.

On s'est demandé souvent si ces transformations sont susceptibles d'être définies empiriquement; ainsi les statisticiens ont voulu savoir comment on peut comparer, en chiffres, les puissances productrices des principaux pays du monde, — sans même examiner si le principe d'une pareille comparaison avait un sens bien précis au point de vue scientifique. Dans la pratique, on est habitué, en effet, à combiner les nombres sans souci des exigences d'une science rigoureuse; il faut, dans bien des cas, résoudre, d'une manière quelconque, des problèmes numériques à peine susceptibles d'être définis, comme sont les suivants : répartir une dépense au prorata des degrés d'intérêt de chacun, proportionner l'impôt aux capacités, diviser une subvention d'après les besoins des ayants-droit, répartir une commande entre les membres d'un syndicat d'après leurs forces de production et leurs présomptions de clientèle, etc. Les statisticiens ont cherché à comparer les flottes des divers pays en tenant compte de la jauge, de l'armement et de la vitesse des navires; — ils établissent des prix moyens pour suivre les variations de la valeur (*index-number* de M. Sauerbeck); — ils calculent le capital représenté par la vie d'un homme suivant son âge. Je pourrais multiplier beaucoup les exemples (1); il ne semblerait donc pas absurde de combiner les principaux éléments de l'industrie pour en tirer un *indicateur de développement*. Je ne crois pas que la chose ait été faite.

On trouve, dans le *Capital*, un passage qui, — interprété d'une manière incorrecte, à mon sens, — peut paraître faire allusion à l'établissement d'un calcul de ce genre.

Marx fait (2) deux observations capitales : l'homme ne peut pro-

---

de bâton en guise de lauriers? (*18 Brumaire*, p. 120). Cette armée a fait, cependant, les guerres de Crimée et d'Italie!

(1) On pourrait rapprocher encore de tout ceci, d'une part, la manière d'établir les classements des animaux d'après les coefficients donnés à chaque membre, et, d'autre part, les nombreuses formules proposées pour évaluer la qualité d'un acier d'après les quantités de métalloïdes qu'il renferme.

(2) *Capital*, trad. franç., p. 77.

duire d'une manière notable sans un outillage, — tout outillage sert à produire un système meilleur.

Ainsi se réalise un développement par voie d'épigenèse. Quelle est la valeur de cet ensemble technologique dans l'histoire philosophique? L'homme n'a pas un rapport immédiat avec la nature; « le moyen de travail est une chose ou un ensemble de choses que l'homme *interpose* entre lui et l'objet de son travail, comme conducteurs de son activité. Il se sert des propriétés mécaniques, physiques, chimiques de certaines choses pour les faire agir comme forces sur d'autres choses, conformément à son but ». Si on lit avec soin tous les développements que Marx donne sur le procès du travail, on comprend, assez facilement, que ce *terme moyen* occupe une place bien plus grande que la matière première ou la matière fabriquée : c'est ce terme moyen qui détermine (en quelque sorte) tout le conflit de l'homme et de la nature, conflit qui se termine par l'asservissement de la nature à nos fins; aussi trouve-t-on assez naturelle cette observation de Marx : « Ce qui distingue une époque économique d'une autre, c'est moins ce que l'on fabrique que la manière de fabriquer, les moyens de travail par lesquels on fabrique. »

La difficulté est tout autre quand on passe à la phrase suivante : « Les moyens de travail sont les gradimètres du développement du travailleur et les exposants des rapports sociaux dans lesquels il travaille ». Si on prend cette formule d'une manière abstraite, — comme on semble l'avoir fait souvent, — elle est très obscure et elle semble signifier que le progrès dans la civilisation est mesuré par l'ensemble des moyens de travail.

Cette interprétation est de nature à étonner les personnes qui connaissent l'extraordinaire prudence scientifique de Marx; on ne voit pas qu'il ait cru même dire une chose d'une si haute importance, car il ne donne pas de preuves; et on ne voit pas du tout comment cette observation si grave dérive de ce qui précède.

Il faut noter aussi que dans le texte édité par Fr. Engels, il n'est plus question du développement du travailleur, mais du développement de la force de travail, ce qui ne permet pas de croire que Marx ait jamais songé à donner un moyen de mesurer la civilisation d'une époque. — Que la force de travail éprouve un développement épigénétique comme les moyens de travail, c'est ce qui semble à peu près évident.

Le terme de *gradimètre* est cependant resté et il prête à une certaine confusion, que je vais essayer de dissiper.

Il ne s'agit évidemment pas de mesurer le développement industriel en unités C. G. S., — et encore moins de se représenter ce développement d'une manière mécanique, comme nos combinaisons de mouvements locaux (1). L'idée de mesure est plus générale. Si l'on considère deux ensembles A et B, tels que : 1° B forme un système dont toutes les relations sont définies sans l'intervention de A; — 2° à chaque état de A correspond d'une manière univoque un état de B; — on peut dire que B mesure A. Le thermomètre fournit un exemple très simple de cette conception : les qualités assez vagues de chaud et de froid ont été mesurées par les degrés thermométriques, c'est-à-dire par le système de la dilatation d'un corps bien déterminé.

Il est évident que les inventions industrielles ne forment pas un système : en se bornant même aux plus notables, on voit se succéder sans ordre les perfectionnements portant sur toutes les parties de la technologie : machines-outils, métiers à filer, machines à vapeur, gazogènes, procédés métallurgiques, méthodes de fabrication chimique, dynamos, etc., tout cela se mêle dans le plus beau désordre qu'on puisse inventer. On ne voit aucune raison dans la succession des choses; il est impossible de trouver aucune relation capable de relier une locomotive et un bain électrolytique, par exemple.

Mais la notion de mesure est plus généralisable pour les besoins de la statistique. Si, du moins, l'ensemble B est parfaitement déterminé dans le temps, il peut encore servir à déterminer chronologiquement les positions correspondantes de l'ensemble A. Si l'on avait le moyen de calculer les *valeurs technologiques* de chaque époque, elles pourraient sûrement fournir des indications assez précieuses sur le système industriel pour qu'on pût les considérer comme mensuratrices. Mais j'ai déjà dit qu'aucune tentative n'a été faite dans ce sens.

Il est manifeste que Marx n'a pensé à rien de tout cela; cependant des interprètes ont cru pouvoir parler de son gradimètre, comme d'un moyen très acceptable et facile de mesurer la civilisation. La commodité du procédé surtout me tourmente.

Si on se reporte au reste de la phrase du *Capital*, on voit qu'il s'agit d'un problème encore plus complexe que celui dont j'ai parlé jus-

---

(1) On croit assez volontiers dans le public que cette représentation est nécessaire à la physique mathématique; c'est une grosse erreur; la science traite de plus en plus les problèmes thermiques sans aucune hypothèse mécanique et cependant on fait beaucoup de mesures sur les phénomènes de chaleur.

qu'ici : les moyens de travail sont les exposants des rapports sociaux. Il est bien clair qu'il s'agit de tout autre chose que d'une mesure.

Lorsque l'industrie était conservatrice, les innovations étaient rares et chaque système de travail finissait par contracter des rapports très intimes avec toute l'organisation économique de la société. Dans la *Misère de la philosophie*, Marx avait dit (1) : « En acquérant de nouvelles forces productives, les hommes changent leur mode de production et en changeant le mode de production, la manière de gagner leur vie, ils changent tous les rapports sociaux. La moulin à bras vous donnera la société féodale avec le suzerain, le moulin à vapeur la société moderne avec le capitaliste industriel ». Il est clair qu'il ne faut procéder que par grandes périodes : il serait ridicule de se demander ce que donnent le moulin à eau, le moulin à vent, la turbine, la meule américaine, etc. !

Dans le *Capital*, il cherche à resserrer étroitement le problème technologique ; non seulement il utilise surtout l'Angletrre ; mais dans ce pays même il s'occupe surtout de l'industrie cotonnière. Durant la période qu'il examine, période qui comprend le passage de la manufacture à la grande fabrique et le triomphe incontesté de cette nouvelle forme, il est assez facile de trouver des périodes bien liées chacune à une innovation importante dans la mécanique. Le lien qui unit la technologie avec les rapports sociaux dans lesquels on travaille, sont d'autant plus apparents à ce moment que les principaux progrès apportés dans l'outillage furent motivés par les incidents des luttes engagées entre les patrons et les ouvriers (2).

Mais aujourd'hui, avec notre industrie si complexe et si changeante, il deviendrait beaucoup moins utile de noter les *moments technologiques* (3) marquant les époques de développement de la force de travail. Une pareille tentative serait à peu près impossible dans le plus grand nombre des cas.

Ainsi, on se rend compte de ce que Marx n'ait point donné d'explication détaillées sur sa formule : il ne lui attribuait qu'une valeur historique et ne prétendait pas l'imposer pour des recherches autres que celles qu'il faisait dans le *Capital*.

(1) *Misère de la philosophie*, p. 100.

(2) Chaque grève importante donne naissance à un nouveau progrès dans la voie de l'automotisme. Cf. notamment *Capital*, p. 188.

(3) C'est ce qui justifie l'expression même de gradimètre ou indicateur du développement par voie d'additions successives, par voie d'épigénèse.

Le texte paraît aussi faire allusion à des époques dont l'histoire *écrite* est incomplète : « Les débris des *anciens moyens* de travail ont, pour l'étude des formes économiques des *sociétés disparues* (1), la même importance que la structure des os fossiles pour la connaissance de l'organisation des races éteintes. Ce qui distingue, etc. »

Les civilisations anciennes nous ont laissé deux genres de débris : des objets fabriqués (dont on s'est surtout occupé jusqu'ici) et des outils. Marx dit que ce sont les *outils* qu'il faut surtout étudier, on pourrait les comparer aux *dents* qui ont joué un si grand rôle dans les étude Cuvier.

Il est fort remarquable de noter que le maître n'ait donné ici aucune application aux époques classiques, non plus qu'au Moyen-Age; on voit dans une note de la page 162 qu'il aurait vivement désiré avoir une étude critique de la technologie; il signale l'extrême importance de travaux dirigés dans ce sens, et il dit : « L'étude des organes productifs de l'homme social, base matérielle de toute organisation sociale, ne serait-elle pas digne de semblables recherches?... La technologie met à nu le mode d'action de l'homme, vis-à-vis de la nature, le procès de production de sa vie matérielle, et par conséquent l'origine des rapports sociaux et des idées ou conceptionss intellectuelles qui en découlent. »

Cette note nous apprend plusieurs choses intéressantes : elle nous fait connaître, surtout, que Marx manquait des matériaux nécessaires pour formuler, d'une manière générale, la loi qu'on lui attribue.

Il ne s'agirait donc pas ici d'une loi, mais plutôt d'une méthode d'analyse qui, pour certaines époques, peut être très fructueuse. Mais je ne vois plus aucun moyen de l'utiliser, d'une manière un peu générale, pour notre époque.

* * *

Dans une étude publiée dans cette revue, M. Ch. Bonnier considère les formules marxistes, comme ayant seulement une valeur temporaire (2) : « Marx a pensé et agi suivant son époque, lorsqu'à sa théorie et au monde extérieur il donnait pour base les phénomènes économiques ». Il dit plus loin (3) : « L'histoire ne peut montrer aucune période

---

(1) Dans la note il relève ce fait que les naturalistes ont été amenés à caractériser les époques préhistoriques par leur matériel d'armes et d'outils.

(2) *Devenir Social*, juillet 1895, p. 368.

(3) Art. cité, p. 370.

où les éléments économiques aient dominé si fortement les conditions sociales. Pour la *propagande socialiste*, la limitation de la conception matérialiste est sans danger : pour elle, il suffit que le temps, dans lequel nous vivons, réponde exactement à la caractéristique donnée par Marx : la machine de guerre est parfaite ». Enfin il ajoute, à la fin de son article : « Marx a renversé la théorie de Hégel ; de ce qui en formait la pointe, les phénomènes économiques, il en fait la base de sa conception historique. La négation de cette négation doit consister nécessairement en un autre renversement ».

Je ne vais pas aussi loin que M. Ch. Bonnier ; je demande, seulement, dans cette note, que l'on ne fasse pas dire à Marx des choses qu'il n'a pas dites, qu'on ne dissèque pas son texte en règles abstraites et qu'on ne donne pas à des formules d'une portée fort limitée les caractères de lois générales de l'histoire. Il me semble, surtout, nécessaire de rester fidèles à la pensée fondamentale du maître, en considérant que tout changement se fait en vertu de causes existant dans le milieu, par suite extraordinairement variables suivant les pays et les conditions de toute nature. On ne voit pas qu'il soit possible de considérer comme appartenant à Marx ni la théorie de l'unité du plan, ni la conception d'une mensuration possible du développement.

B.



La Science dans l'Éducation[1].

(Suite)

VI

J'ai appelé l'attention sur la distinction importante qu'il faut établir entre la partie formelle et la partie vivante de la science; nous devons discuter la question de plus près et voir si cette division suffit pour nos recherches.

Quand on examine d'une manière superficielle les formules communes, il semble qu'elles se divisent en deux catégories absolument distinctes : dans la première se trouvent certains préjugés qui ont le privilège de se manifester avec un ton de sentiment tout à fait indéniable; dans la seconde se classent des idées plus abstraites. Depuis longtemps on a cherché à justifier cette séparation en lui donnant une base physiologique et on a rapporté à la race, à l'hérédité, tous les jugements qui semblent s'imposer en vertu d'une action mystérieuse du tempérament. Les autres principes ont été considérés comme étant plutôt du domaine de l'intelligence et on les a opposés aux idées nationales comme des créations métaphysiques.

La discussion a porté principalement sur les principes de la Révolution; souvent on a prétendu qu'ils ne correspondaient pas aux aspirations de la France, qu'ils constituaient une création artificielle dont le succès était explicable par une sorte de mirage qui aurait trompé nos pères. Quelle était, du moins, la nature de ce mirage? on ne s'explique jamais très bien sur ce point : cependant, le problème a de l'importance, car la Révolution constitue un changement considé-

---

(1) Voir le numéro de février.

rable ! La solution à adopter nous importe beaucoup ici, car il est essentiel de savoir comment des abstractions, parfois très sèches, peuvent dominer assez l'esprit pour nous entraîner à lutter contre la réalité.

A l'époque où le libéralisme était incontesté, la difficulté n'existait pas, car on ne mettait pas, alors, en doute la puissance souveraine des idées, et l'œuvre de la Constituante était, par excellence, la réalisation du Vrai et du Bien dans le monde. Quelques esprits chagrins se demandaient s'il était nécessaire de s'arrêter exactement au texte sacré et s'il ne serait pas permis d'y faire subir quelques modifications pour éviter certains malentendus ou couper court aux exagérations des Jacobins; quelques-uns pensaient aussi qu'il serait nécessaire d'ajouter aux droits de l'homme une nomenclature de nos devoirs; on discutait même, gravement, sur la question de savoir qui des droits ou des devoirs possédaient, *en principe*, la priorité.

Malgré quelques réserves de détail, tout le public libéral était convaincu que les peuples civilisés avaient droit aux principes de 1789 et que toute mesure prise en violation est sans valeur obligatoire en conscience. On avait cru un moment même que tout être humain devait être traité sur le pied d'égalité; mais, les nécessités de la politique coloniale avaient amené nos démocrates à reconnaître (tout comme Montesquieu) que les races, dont le nez est écrasé ou le teint foncé, ne sont pas appelées au banquet des quatre-vingtistes.

Les écoles historiques et économiques ont, chacune de leur côté, attaqué la conception libérale et ont cherché à prouver que les principes de 1789 sont tout autre chose que ce qu'on pensait dans le monde vulgaire. Elles sont parvenues à montrer que la célèbre déclaration des droits ne doit pas être séparée de son contenu économique, sans lequel on s'expose à la comprendre à contre-sens. Sur ce point, la discussion n'est plus guère possible aujourd'hui; la Constituante a exprimé, sous forme de principes rigides et presque d'axiomes géométriques, ce qui lui a paru justifier les revendications historiques de la bourgeoisie : elle a dit en vertu de quelles règles elle entendait démolir l'édifice de l'ancien régime.

On a voulu aller plus loin dans cette voie et soutenir que les principes de la Révolution ne contenaient rien qu'une expression — pompeuse, métaphorique ou même symbolique, — de simples revendications économiques; si bien que la déclaration de 1789 ne représentait des droits que d'une manière fictive et ne traduisait que des intérêts sous une forme hypocrite. Ce qu'on avait considéré comme

exprimant un moment de la pensée, supérieure aux tendances nationales, aurait dû, au contraire, descendre à un rang tout à fait inférieur et être mis à côté des appétits du commerçant. De même que les conseils municipaux, désireux de faire marcher le commerce des spiritueux et d'augmenter les recettes de l'octroi, sont, parfois, pris d'une violente passion patriotique et d'un amour singulier pour le militaire; de même, la bourgeoisie de 1789 aurait, purement et simplement, fabriqué une utopie juridique, destinée à lui permettre d'acquérir des biens nouveaux et de s'adjuger la succession de la noblesse. Cette théorie a joui d'une grande faveur, parce qu'elle permettait de faire entrer, d'une manière très frappante, la matière historique dans un système qui semblait, jusque là, absolument vide. De là, on a été jusqu'à conclure que *chacune* des manifestations religieuses, politiques, juridiques, trouve *son explication* dans la situation économique d'une époque; c'est ce qu'on appelle, généralement, la théorie du *matérialisme économique* (1); elle ne différerait pas beaucoup, dans les applications, de la théorie du *matérialisme moral*, d'après laquelle les intérêts matériels gouvernent le monde (2).

A certaines époques, la liaison entre les diverses structures sociales est tellement intime, la pensée est tellement dominée par des préoccupations commerciales, qu'on a pu croire qu'un état d'esprit exceptionnel devait être *supposé* universel et servir à tout expliquer. Au fond, la question revient à ceci : « les intérêts économiques peuvent-ils seuls produire sur nous des émotions efficaces, capables d'entraîner nos déterminations ? » L'histoire de la Révolution française, celle du mazzi-

---

(1) Il faut distinguer le *matérialisme économique* de K. Marx et l'*interprétation économique de l'histoire*, comme l'a dit le professeur A. Labriola (de Rome) dans un article qui constitue l'une des plus sûres et des plus subtiles interprétations de la pensée du maître (*En mémoire du manifeste du parti communiste. Devenir social*, juillet 1895, p. 340). Il convient d'observer que Marx n'a donné nulle part une exposition dogmatique de sa doctrine : il ne la croyait sans doute pas assez mûrie, et son extraordinaire probité scientifique lui interdisait de formuler ce dont il n'était pas absolument sûr.

(2) Ceci constitue un deuxième degré, que l'on a souvent franchi dans les écoles socialistes, au grand détriment de l'efficacité de la propagande. Ici on met en évidence le pur égoïsme conscient, tandis que l'interprétation économique de l'histoire peut se concilier avec la croyance des individus à leur altruisme. Les groupes peuvent poursuivre d'une manière égoïste et féroce leurs intérêts sans que leurs membres se rendent bien compte de ce qui se passe. Cette observation a été mise à profit par M. Gumplowicz.

nisme, suffiraient pour montrer qu'il n'en est pas ainsi; on y voit qu'assez souvent les *idées* ont eu assez de force pour l'emporter sur les intérêts. K. Marx dit, notamment, à propos de la Révolution (1) : « Si la société bourgeoise est sans héroïsme, elle eut cependant besoin de l'héroïsme, du dévouement, de la terreur, de la guerre civile et des luttes de nation à nation pour s'établir dans le monde. Et ses gladiateurs avaient trouvé, dans les âpres traditions classiques de la République romaine, l'idéal, les formes artistiques, les illusions personnelles dont ils avaient besoin pour se cacher à eux-mêmes, la portée étroitement bourgeoise de leurs luttes et pour tenir leur pensée à la hauteur de la grande tragédie historique... La résurrection des morts servait à grandir les nouvelles luttes..., à exagérer dans l'imagination le problème donné... Les révolutions avaient besoin de réminiscences historiques pour s'étourdir sur leur propre portée. »

Dans ce passage, nous voyons, très bien, comment les idées de la Révolution ont pu acquérir un ton de sentiment assez fort, produire des émotions assez intenses pour agir, au point de dissimuler, aux acteurs du drame, les conséquences les plus immédiates et les plus frappantes de la lutte engagée. La platitude de la société nouvelle constraste fortement avec l'héroïsme déployé.

On pourrait en dire tout autant pour l'Italie moderne : Cavour recueillit les fruits de l'agitation mazzinienne.

Mais dans toutes ces révolutions, il y avait des structures sociales formées historiquement, dans lesquelles des luttes de classes s'étaient développées; les idées ne se présentaient pas à l'état isolé; elles avaient été brassées depuis longtemps avec tout l'ensemble des conditions d'existence et elles étaient *incorporées aux classes*. La question de l'activité propre des idées n'est pas résolue pour cela; les prétendus principes métaphysiques de la Révolution étaient soutenus par des états affectifs tout à fait identiques à ceux qu'on trouve joints aux idées de races. La différence ne réside guère que dans les moyens d'expression employés : les idées de race ne sont d'ordinaire que des traductions populaires, les autres s'élèvent jusqu'à la dignité des formules dogmatiques arrangées par les savants. Mais cette différence ne peut nous donner le change, car nous examinons ici les états affectifs qui se développent et qui font agir indépendamment des aspect intellectuels qui peuvent

(1) *18 brumaire*, trad. franç., p. 13. Il fait également observer que les souvenirs bibliques ont eu une très grande influence sur les révolutions d'Angleterre.

se présenter : ces aspects sont pour la psychologie moderne tout à fait secondaires.

Il faut aller plus loin, il faut s'efforcer de trouver ce qui se passe quand on est en présence d'idées plus détachées que les idées révolutionnaires de la souche économique, n'ayant (en apparence au moins) aucun lien avec les luttes de classes. Dans les exemples historiques, on trouve toujours un mélange de plusieurs espèces de principes; il faut s'efforcer de les séparer, aussi complètement que le permet l'observation. Je rappelle ici une opinion de M. Brunetière, que j'ai déjà citée (1) : « ni l'enfance, ni la jeunesse ne sont capables de porter *l'ivresse dont la science étourdit d'abord ses néophytes* ». Cette constatation me semble être d'une importance capitale; il existe donc, suivant le savant directeur de la *Revue des deux mondes*, un état affectif particulier et très puissant capable de se développer par suite de l'enseignement scientifique : il s'agit d'un phénomène très marqué, puisque M. Brunetière, — qui connaît si parfaitement la valeur des mots — emploie l'expression d'*ivresse*. L'ivresse est le type des émotions qui nous déterminent d'une manière opposée à celle que produirait l'intérêt à peu près raisonné. Cet exemple est important, car la science, dont parle M. Brunetière, celle qui est enseignée à la jeunesse, est prodigieusent abstraite. Il existerait donc un ensemble des sentiments, très exaltés, capables de se produire en nous à propos d'actes purement intellectuels et de nous entraîner d'une manière irrésistible.

Comment se fait-il que cet *enthousiasme intellectuel*, ait pu être nié par tant de philosophes? Et si on en reconnaît l'existence, faut-il dire avec M. Fouillée que les idées sont des forces? L'erreur des psychologistes tient à ce que les sentiments intellectuels (2) sont d'une observation beaucoup plus difficile que les autres états affectifs : ils appartiennent à un cycle plus concentré, par suite moins accessible à la vue que nous avons sur notre propre corps; on pourrait dire qu'ils forment un ordre subjectiviste supérieur, se rapportant à la formation la plus intime du *moi*. On peut leur trouver pour caractère commun l'exaltation extraordinaire de la personnalité pensante.

Ce caractère apparaît de la manière la moins dissimulée dans ce que M. Brunetière appelle si bien l'ivresse produite par la science chez les

---

(1) *Op. cit.*, p. 86.

(2) J'emploie cette expression très impropre parce qu'elle est reçue et qu'elle est brève.

néophytes : le jeune homme s'imagine posséder la raison dernière de toutes choses, quand il entre dans l'étude scientifique et abstraite de la nature. Si nous descendons de quelques échelons, si nous nous plaçons dans la région mixte beaucoup plus étendue, nous voyons, avec non moins de clarté, cet orgueil exalté chez les hommes de la Révolution : une des causes les plus sérieuses des grands succès des armées révolutionnaires provient de ce que nos soldats avaient un mépris profond pour des êtres qu'ils regardaient comme des imbéciles. Dans un certain sens, la légende des baïonnettes intelligentes est vraie et archi-vraie; il faut l'entendre dans le sens subjectif : les hommes d'Augereau n'étaient certes pas d'une intelligence bien cultivée; mais ils avaient une extravagante confiance dans leur supériorité intellectuelle. Une étude détaillée que j'ai faite de la formation de l'esprit militaire dans une des années de 1794 m'a conduit à ce résultat de la manière la plus certaine.

Mais nous pouvons encore faire appel ici au témoignage si important des mystiques, qui est, presque toujours, décisif dans toutes les questions obscures de la psychologie. Les mystiques (1) n'ont jamais mis en doute l'existence de deux systèmes de sentiments, opposés de la manière la plus absolue; ils ont employé toute leur habileté, toute leur finesse de *médecins des émotions*, à ruiner chez leurs disciples ce qu'ils appellent la *superbe*, l'orgueil qui résulte de la science, la confiance dans les études régulières. Ce n'est point par des arguments qu'ils ont combattu l'esprit philosophique; on a été souvent étonné de la puérilité de certaines pratiques suivies dans les ordres religieux; c'est qu'il n'ont mis en usage que des moyens propres à agir sur les émotions; ils ne pouvaient songer à attaquer la science par le raisonnement; ils ont ruiné les sentiments de subjectivisme supérieur qui se forment pendant l'éducation scientifique, en leur substituant d'autres actions sentimentales, dont l'efficacité sur la vie organique était réputée grande.

Cette opposition se traduit encore, au dehors, par les luttes que les mystiques ont eues, presque tous, à soutenir contre les théologiens, gens très fanatiques de logique, très entêtés dans leurs déductions syllogistiques. Les docteurs opposaient aux rêveries de doux fanati-

---

(1) J'entends ici le mot mystique dans le sens étroit et historique; il a aussi dans la langue un sens plus large, qui permettrait de faire entrer dans la mystique cette ivresse intellectuelle.

ques, aux hallucinations de pénitents exaltés, aux révélations de gens ignorants, les textes de saint Thomas, les principes d'Aristote, les arguments fondés sur la physique du temps (1) : ils raisonnaient exactement comme font les savants contemporains quand on leur parle des miracles de Lourdes; souvent ils traitaient leurs adversaires d'insensés et les faisaient soigner comme fous (c'est-à-dire à coups de bâton). Mais les mystiques, de leur côté, étaient pleins de pitié pour des hommes aveuglés par la superbe, rendus incrédules par la science, ayant perdu la *foi vivante* à force détudier les livres. Ils se rendaient bien compte qu'ils ne pouvaient convaincre des savants soumis à un système sentimental si opposé au leur et si fortement lié à l'exaltation du *moi*. Aussi leur but a toujours été de produire, chez leurs disciples, le profond mépris pour l'orgueil qui peut résulter des avantages de la science.

Cette exaltation de la personne produit des effets sur lesquels M. Brunetière s'est amusé, malicieusement, à appeler l'attention; mais il est singulier qu'il n'ait pas mieux analysé le phénomène. Il dénonce, avec beaucoup d'esprit (2), l'intolérance des savants, leur manque d'esprit critique, leur confiance en eux-mêmes et leur crédulité; mais cette « étroitresse d'esprit » n'est pas rapportée par lui aux sentiments que je viens d'indiquer. Il se trompe encore plus gravement quand il dit que cette intolérance provient de l'éducation scientifique; on la trouve dans tous les systèmes ayant acquis la rigidité dogmatique grâce au développement de la partie formelle. « Nous autres, beaux esprits ou rhéteurs, historiens ou littérateurs, quand nous avons une opinion sur l'évolution du droit romain ou sur les origines de la féodalité, sur la formation de la langue française ou sur les caractères du romantisme, nous sommes toujours prêts à la corriger ou à la changer, pourvu qu'on nous en donne de bonnes et valables raisons ». Tout le monde sait que les théories nouvelles sur le droit, l'histoire, la philosophie, ont autant de peine à se faire jour que les opinions nouvelles sur l'histoire naturelle. Et la brochure de M. Brunetière nous en fournit une preuve topique; Flourens a été grotesque, je le recon-

---

(1) Le P. Surin, par exemple, n'a jamais voulu accepter la théorie thomiste de la perception, et il a toujours soutenu que la transmission de la pensée à distance était un fait expérimental. Les théologiens de son temps le trouvaient absurde.

(2) *Op. cit.*, p. 81.

nais, dans le livre qu'il écrivit contre Darwin; mais lui-même, qui possède une érudition bien autrement vaste que celle de Flourens, lui dont l'intelligence est si largement ouverte à toutes les idées modernes, ne traite-t-il pas M. Ribot (1) de demi-savant? Et pourquoi cela, s'il vous plaît? est-ce que M. Brunetière connaîtrait, chez nous, quelque professeur de psychologie possédant une science plus complète que M. Ribot? Il se soucie fort peu de ce détail, de même que Flourens se souciait fort peu de la valeur des théories de Darwin. La question est de savoir si un auteur plaît ou ne plaît pas aux gens qui se sont donné pour mission de juger les hommes et dont l'esprit est supérieur par définition (2). Dans l'espèce, il se trouve que M. Ribot est considéré à l'Ecole normale comme un *irrégulier*; M. Ollé-Laprune, qui est chargé de fermer l'esprit des élèves de cette école à toute idée sérieuse en philosophie, trouve que le cours de psychologie du Collège de France le gêne. En voilà assez pour que son collègue, M. Brunetière, injurie M. Ribot.

Faut-il voir ici un exemple de fanatisme développé par une éducation trop scientifique? M. Brunetière fait profession de ne pas frayer avec les savants et jamais personne n'accusera M. Ollé-Laprune d'avoir un excès de connaissances scientifiques!

VII

Ces recherches nous montrent comment la partie formelle de l'enseignement peut acquérir une importance si grande et se dissocie

---

(1) *Op. cit.*, p. 85.

(2) Il n'est pires fanatiques que les gens dont la science est tout à fait incertaine (comme les médecins, les anthropologistes, les sociologistes, les moralistes). C'est qu'en effet avec ces *savants* la discusion n'a pas de caractère objectif; on ne met pas en présence des théories, des thèses, des choses extérieures; contester leur *croyance*, c'est contester la dignité de leur personne.

On a cru parfois que le subjectivisme contemporain serait moins intolérant que l'ancien dogmatisme, c'est tout le contraire; il doute de la science, mais il ne doute pas de ses idées propres. Dans toute question, le subjectiviste n'examine pas de quel côté est la preuve scientifique, mais quelles conséquences on peut tirer de la proposition présentée pour les questions qui l'intéressent.

d'une manière si absolue de la philosophie de la nature. Tout le mystère dépend de ce sentiment d'exaltation de la personne, du fanatisme intellectualiste, dont je viens de parler. Ce qui est abstrait et formé d'abstractions devient ainsi plus sacré que tout le reste, et participe au culte que nous rendons à notre propre génie.

Le phénomène se développe d'autant plus facilement qu'il est moins apparent.

Nous allons maintenant chercher comment se forment les utopies et il nous sera facile de comprendre comment ces œuvres si personnelles peuvent susciter une croyance si absolue.

Le vrai, tel qu'il nous apparaît dans l'enseignement, est un ensemble de propositions très claires, très distinctes, très bien liées par la logique, capables de s'appliquer avec une assez grande approximation aux phénomènes du monde, tels qu'ils sont relevés avec nos sens aidés de nos instruments. Le réel est remplacé par ce deuxième ensemble de relevés et il n'est susceptible d'aucune science exacte. Au point de vue d'une métaphysique plus profonde, ceci est tout à fait superficiel et devrait être remplacé par la seule distinction scientifique, celle du milieu cosmique et du milieu artificiel; — mais ce sont là des idées qui n'ont pas encore pénétré dans l'enseignement.

La science formelle ainsi séparée de la nature et associée, — sans que nous y fassions attention, — au culte de notre propre esprit, il est tout naturel que nous apercevions mille défauts dans le monde réel, qui ne présente que trouble et ne produit que des douleurs. L'homme qui n'a pas une éducation élevée, qui est plongé dans la matière, qui n'élève pas ses pensées bien au-dessus des intérêts économiques, poursuit la transformation des choses, à l'aide des forces qu'il a sous la main, sans y chercher la moindre philosophie. Cette transformation lui apparaît comme très limitée, parce qu'il n'a en vue que son profit ou celui d'un très petit groupe. Sa raison trouve une pleine satisfaction dans un effort très limité. Mais il en est tout autrement de celui qui a goûté à des connaissances d'un ordre plus abstrait.

Celui-ci est habitué à ne jamais poser de problèmes sur le monde réel, mais sur un monde purement subjectif plus parfait (1) et plus vrai (comme plus conforme aux lois de l'esprit). Ce monde, — qu'on a

---

(1) Il est inutile de donner ici des références aux livres des métaphysiciens anciens et modernes.

parfois appelé métaphysique (1), — est le seul qui se prête, d'une manière complète, aux mouvements de l'intelligence. Ici tout est logique et si on aperçoit une légère incorrection, on peut toujours espérer la corriger, en étudiant de plus près le problème.

L'expérience actuelle de la physique mathématique nous montre que les hommes de science s'attachent avec un véritable acharnement à des fantômes tout à fait trompeurs, — comme l'éther de Fresnel, par exemple (2). A plus forte raison, doit-on s'attacher à des œuvres qui doivent produire le bonheur de l'humanité.

M. Ferrero (3) pense que l'homme est entraîné vers les constructions logiques par la paresse même de son esprit, ou, si on aime mieux, par le désir de consacrer aux recherches le moindre effort. « La logique pure, dit-il, fut préférée, à l'origine, à l'observation et à l'expérience, parce que c'était un processus psychologique moins fatigant. » Il est certain que les constructions vides, mais parfaitement arrangées, ont toujours joui d'un singulier prestige dans le monde; mais je ne crois pas que l'explication de l'ingénieux philosophe italien soit suffisante; il faut tenir compte, dans une très large mesure, de ce sentiment de subjectivisme, qui nous fait aimer et vénérer les produits de notre esprit.

Il existe dans la nature une complexité si extraordinaire et si peu déchiffrable, que, de tout temps, on a cru devoir faire une place au hasard : mais rien ne répugne tant aux habitudes de l'homme de science abstraite que l'idée du hasard (4). Laplace, dans les premières pages de son *Essai philosophique sur les probabilités*, affirme que toutes les choses se produisent suivant le type connu en astronomie. « Une intelligence qui, pour un instant donné, connaîtrait toutes les forces dont la nature est animée et la situation respective des êtres qui la composent, si d'ailleurs elle était assez vaste pour sou-

---

(1) Cette expression est exacte étymologiquement; mais elle est très malheureuse, parce qu'elle dénature complètement l'idée de métaphysique.

(2) Il y a eu, à ce sujet, dernièrement, une discussion bien amusante entre M. Ostwald, professeur à Leipzig et M. Cornu, professeur à l'École polytechnique.

(3) *Lois psychologiques du symbolisme*, trad. franç., p. 162.

(4) C'est là une des raisons, je crois, du discrédit dans lequel est tombé le vieux matérialisme des atomes adynamiques, agissant uniquement par le choc. Toute réalité se trouve ainsi remplacée par le *hasard* d'une balistique intercorpusculaire. Le matérialisme des naturalistes a un autre caractère.

mettre ces données à l'analyse, embrasserait, *dans les mêmes formules*, les mouvements des plus grands corps de l'univers et ceux du plus léger atome : rien ne serait incertain pour elle... L'esprit humain offre, dans la perfection qu'il a su donner à l'astronomie, une faible esquisse de cette intelligence. »

Laplace admet, comme tous les savants de son temps, que nos investigations nous font participer par degrés quantitatifs à cette perfection de l'intelligence idéale; tous nos « efforts dans la recherche de la vérité tendent à [nous] rapprocher sans cesse de l'intelligence que nous venons de concevoir. » A chaque époque nous ajoutons quelque chose de définitif à ce qui était acquis déjà d'une manière définitive et nous nous élevons par des additions successives. Et l'illustre géomètre apprécie, comme je l'ai fait, le sentiment qui se développe dans l'homme durant ce travail : « Cette tendance, propre à l'espèce humaine, est ce qui la rend supérieure aux animaux; et ses progrès, en ce genre, distinguent les nations et les siècles et fondent *leur véritable gloire.* » On ne peut mieux proclamer la vénération pour les produits de la sience abstraite!

Tout ce qui ne tombe pas sous l'empire de la formule mathématique dépend de notre *ignorance*; c'est l'opinion que Laplace exprime sans la moindre hésitation; quand on ne savait comment expliquer (c'est-à-dire calculer) on a imaginé des causes finales ou le hasard, suivant que les phénomènes « arrivaient et se succédaient avec régularité, ou sans ordre apparent...; mais ces causes imaginaires... disparaissent entièrement devant la saine philosophie qui ne voit en elles que l'expression de l'*ignorance* où nous sommes de véritables causes (1). » On ne saurait donc avoir qu'un profond mépris pour les systèmes de connaissances qui échappent à l'exactitude rigoureuse des constructions logiques.

Quand il s'agit de la physique, on est bien obligé de subir, en maugréant, les ennuis de l'*ignorance* et de ne pas arriver à l'explication

---

(1) Dans ce texte il s'agit de causes qui permettent de calculer et de prévoir l'avenir, à la manière de ce qui se passe en astronomie. Il est clair que Laplace fait ici plus qu'une hypothèse hardie : il reconstruit le monde et fait une *utopie*, n'ayant d'autre raison que sa propre logique. Cette question a été reprise, il y a quelques années, lorsque M. du Bois-Reymond prononça son fameux discours sur *les limites de la connaissance de la nature* (Voir une discussion intéressante dans Lange, *Histoire du matérialisme*, trad. franç., tome II, p. 150-p. 172).

La théorie de ce qu'on appelle le *hasard* est encore à faire; on entend sous ce terme une masse de choses différentes les unes des autres.

totale. Mais quand il s'agit de phénomènes sociaux, la question n'est plus la même; nous ne sentons plus aussi fortement la résistance du monde extérieur et nous croyons qu'on peut éliminer cette partie troublée, qui, dans la physique, correspond à la région ignorée. De tout temps on a cru qu'il était plus facile de changer les hommes que de changer les choses : c'est même de ce préjugé que l'on part presque toujours, quand on raisonne sur l'éducation.

Les grandes découvertes des deux derniers siècles ont exercé une influence considérable sur le développement de l'esprit utopique : les inventions mécaniques possèdent le don d'exciter un enthousiasme parfois bien singulier, qui ressemble fort à celui que semblent avoir suscité les mystérieux métallurgistes dans la haute antiquité. On n'est pas loin d'admettre que si l'ignorance existe dans la philosophie de la nature, l'esprit est arrivé à réaliser d'une manière infaillible toutes les combinaisons dont il a sérieusement besoin (1).

C'est précisément cet état d'âme qui convient à la formation de l'utopie. La purgation complète des systèmes sociaux, l'élimination de tout ce qui est obscur, imparfait, inintelligible, telle est l'œuvre qui semble possible depuis deux siècles, depuis que l'homme ne cesse plus d'admirer les produits de son esprit et les victoires qu'il remporte sur la matière. On peut donc dire que l'éducation scientifique a exercé une grande influence pour le développement de l'utopie.

Tout le monde a été frappé, en lisant l'histoire du saint-simonisme et du fouriérisme, de voir ces doctrines si singulières être reçues avec un véritable enthousiasme par les élèves de l'École polytechnique. Je possède un volume de Fourier, provenant de la bibliothèque d'Abel Transon. On y trouve de curieuses réflexions manuscrites; ainsi, en tête, le disciple a reproduit une phrase de l'*Histoire de l'astronomie* de Bailly : « c'est donc en vain qu'on découvre des vérités; on parle à ses contemporains; ils n'écoutent pas ». Fourier est donc mis sur le même pied que Kepler! Et cependant ce volume (*Le nouveau monde industriel et sociétaire*) ne manque pas d'extravagances, ou du moins de propositions qui paraissent aujourd'hui bien extravagantes. Il semble même

(1) Je ne parle pas seulement ici des snobs dont se moque M. Brunetière, qui admirent si naïvement les joujoux d'Édison et les abattoirs de Chicago. Si on ouvre un ouvrage scientifique écrit il y a cent ans, on verra que l'auteur annonce, avec la plus grande confiance, qu'il va mettre ses lecteurs à même de résoudre des problèmes, dont la solution nous paraît d'autant plus éloignée que nous approfondissons davantage la matière.

que, dans leur premier enthousiasme pour d'aussi belles choses, les élèves de Fourier ne trouvèrent pas trop ridicules la transformation de la lune, le raffinement de l'atmosphère et toute cette physique cocasse. D'après les confidences de madame Coignet, Considérant n'aurait abandonné les rêveries de son maître qu'à un âge avancé.

Aujourd'hui, ont est devenu un peu moins ambitieux; on ne prétend plus commander, avec autant d'autorité, aux planètes; mais la réforme sociale paraît toujours dépendre de la liberté humaine et n'être limitée par rien de matériel. Il suffit de vouloir pour réaliser ce qui est construit par l'intelligence comme un modèle logique et parfait dans toutes ses positions. C'est en raison de ce caractère si hautement utopique que l'on voit les spiritualistes contemporains parler de Fourier avec beaucoup de respect : sa doctrine ne connaît aucun des obstacles que crée le matérialisme historique; elle nie même ceux qui résultent du matérialisme physique, prétendant soumettre le monde entier aux libres inventions des esprits ingénieux.

Il ne faut pas nous montrer trop exigeants, car si nous faisons un sérieux examen de conscience, nous trouvons qu'il y a, chez nous, toujours un utopiste qui sommeille. Nous avons beau savoir que le matérialisme historique oppose à nos efforts un obstacle aussi invincible que les plus rigides lois de la physique, nous ne pouvons avouer notre impuissance; — il nous semble que nous abaissons notre intelligence en reconnaissant la puissance des obstacles qui se trouvent devant nous.

L'utopie peut être conçue comme un double mouvement théorétique et pratique : dans le premier les choses sont remplacées par des symboles ayant perdu le lien qui les réunissait au réel et ayant acquis, — pour nous, — une véritable autonomie, parce que nous sommes habitués à les employer dans leur état de nudité complète; — et dans le second nous revenons au monde pour le juger et le refaire en conformité avec nos constructions subjectives. C'est une illusion que peuvent difficilement éviter les géomètres. On cite une assez belle collection de sophismes inspirés par cet esprit; on a plus d'une fois tiré des conclusions philosophiques des difficultés algébriques, comme si de simples symboles pouvaient nous apprendre quelque chose sur les lois du monde. Il y a eu des discussions célèbres sur la sommation des séries, sur l'infiniment petit, en vue de prouver la création *ex nihilo;* nous avons vu, de nos jours, M. Boussinesq prouver la liberté par des paradoxes mathématiques. Dans une ordre d'idées tout à fait analogue, les algébristes prétendent régenter la physique sous le prétexte fallacieux qu'ils

peuvent construire des équations qui ont (algébriquement) plus de généralité que celles de la géométrie analytique ordinaire : les trois dimensions du corps ne sont plus qu'un cas particulier d'une connaissance plus élevée, correspondant à des équations plus générales : le plus général dans l'organisation des symboles doit l'emporter sur ce qui est plus particulier, le renfermer et l'expliquer. C'est toujours le même principe, la même erreur structurale (comme dit M. Stallo) qui domine notre esprit : nous ne pouvons comprendre la réalité du réel qu'en la subordonnant à l'existence des caprices de notre imagination manipulant le formel.

Mais il ne faudrait pas considérer, comme beaucoup de philosophes modernes, cette erreur structurale comme inhérente à la *nature humaine* (1) et comme devant être prise pour base de la métaphysique : cette erreur est naturelle en ce sens qu'elle se présente avec beaucoup d'insistance, qu'elle dérive des causes profondes; mais il en est ainsi d'un grand nombre d'illusions. C'est ici que l'éducation peut intervenir pour empêcher nos sottises (2); malheureusement, c'est plutôt le contraire qui se produit, parce que l'enseignement est entièrement fondé sur le formel.

VIII

Quand on veut se rendre compte de l'influence de la science dans les utopies sociales, on se trouve en présence d'un ensemble si complexe qu'il semble impossible de s'y reconnaître. Cette difficulté tient à beaucoup de raisons et notamment à ce fait que les utopies ne peuvent pas être détachées du milieu dans lequel leurs auteurs ont vécu.

Pour peu qu'on étudie les idées sociales qui se sont produites en

---

(1) C'est un des procédés les plus chers à la métaphysique classique : au lieu de chercher la cause d'une illusion, on la déclare fondamentale et on construit dessus une philosophie. Cette méthode est parfaite quand on part de la *nature humaine* et de l'observation de l'*homme abstrait;* mais la vraie philosophie place l'homme dans le monde et le considère dans ses rapports pratiques avec la nature en général; elle cherche les causes des illusions et en formule les lois psychologiques. Le livre déjà cité de M. Ferrero est fort intéressant à ce point de vue.

(2) C'est ce que je tâcherai de faire voir dans la deuxième partie de cette étude.

France depuis le milieu du XVIIIe siècle, on est frappé des grands changements qui se manifestent dans la tournure d'esprit. Rousseau étai fort antipathique aux *philosophes*, mais pas tant par son caractère que par la nouveauté de son entreprise morale; son influence ne cesse de grandir à mesure qu'on avance vers la fin du siècle; et si elle subit une éclipse après le rétablissement du catholicisme, on peut dire que le principe moral du Génevois triomphe dans le nouveau catholicisme, qui vient prêcher la pitié, la charité, l'amour, et qui s'inspire tellement des harmonies de la nature. Voici une première période qui donne naissance à une série d'utopies très variées, mais toutes sœurs par le côté sentimental (et, comme on dit parfois, chrétien) (1).

Pendant les vingt premières années de notre siècle, on vit germer d'autres conceptions qui acquirent une grande popularité sous la Restauration : c'est alors que fourieristes et saint-simoniens viennent annoncer au monde comment on pourra sortir de la crise industrielle, ne plus être en proie à la misère en organisant le travail socialement et d'une manière intelligente. Il me semble difficile de ne pas être frappé de la différence énorme qui existe entre les points de vue des nouveaux réformateurs et ceux de leurs prédécesseurs. Les questions morales sont laissées de côté, d'une manière presque systématique, et les problèmes d'organisation des choses sont mis au premier rang. Ce sont bien encore des utopies, mais il est certain qu'elles ont certaines affinités avec les idées socialistes actuelles : c'est ce que tout le monde a observé, sans trop se rendre compte du pourquoi, peut-être. Des efforts considérables sont tentés pour comprendre les phénomènes économiques et pour se faire une idée des transformations qui peuvent se produire dans la société au moment où les conditions industrielles changent. Les circonstances étaient favorables pour faire des observations sur ce sujet : on a conservé de cette époque un certain nombre de formules plus ou moins heureuses, que l'on n'entend plus tout à fait dans le même sens que ceux qui les ont faites; elles ont le mérite d'exprimer d'une manière à peu près correcte, mais surtout très accessible et populaire, certains côtés formels de l'évolution (2).

---

(1) Dans sa thèse latine sur J.-J. Rousseau, M. Izoulet a bien mis en évidence l'évolution de l'auteur du *Contrat social*, qui part d'une idée gréco-romaine, engendrée par la lecture de Plutarque, et qui aboutit vers des formes pseudo-chrétiennes.

(2) Dans un mémoire du plus haut intérêt sur *l'anarchisme et le socialisme*,

Toute cette période me semble devoir être caractérisée comme étant surtout *scientifique*, par opposition à la précédente qui était *morale*. Sans doute, la division n'est pas susceptible d'être établie d'une manière parfaitement tranchée; les moments de l'esprit ne se séparent point dans le temps, comme le croyait A. Comte; mais l'essentiel est de savoir quel est le principe dominant.

Après l'échec de la révolution de 1848, se produit dans toute l'Europe une courte période de réaction, durant laquelle on ne cesse de parler d'odre moral, d'édification sentimentale; puis, après l'explosion de cette hypocrisie officielle, on voit se développer l'utopie libérale, qui domine tellement les esprits que l'Empire se croit obligé de donner, durant les dix dernières années de son existence, des gages au libéralisme. A ce moment on est tout aux Idées; le gouvernement est heureux de trouver un dérivatif aux préoccupations politiques des partis d'opposition; on ne discute pas son administration déplorable, l'insuffisance intellectuelle de ses ministres, l'incapacité professionnelle de ses fonctionnaires, le gaspillage des ressources nationales par la banque de bas étage qu'il protège; tout cela devient secondaire : on n'a qu'une seule préocupation, celle de savoir qui l'emportera du roi d'Italie ou du Pape. La question libérale transportée ainsi à l'extérieur permet à l'Empire de ne pas trop se trouver en conflit avec l'opinion.

La guerre de 1870 amène bientôt une autre période qui se caractérise plutôt par des préjugés scientifiques que par des utopies morales. Lorsque le parti républicain arrive au pouvoir, il se donne pour mission de répandre sur la France les bienfaits d'une instruction platement scientifique et Gambetta déclare qu'A. Comte a donné la philosophie de la République. C'est l'époque où l'opportunisme s'amuse énormément des vieilles barbes, des *guitares* libérales. Il fut décidé solennellement que les temps héroïques étaient clos et que le moment était venu de se lancer dans les opérations industrielles.

On pouvait se croire revenu aux beaux jours de l'Empire, puisque

M. Plekanow a bien fait voir ce qu'il y a de formel et, par suite, d'arbitraire et d'artificiel dans les idées de Saint-Simon; il ajoute que le comtisme est la caricature bourgeoise du saint-simonisme, ce qui me dispense de m'étendre sur cette utopie. Il a signalé très bien l'importance de certaines formules saint-simoniennes; mais peut-être n'a-t-il pas assez montré ce que Marx a ajouté de vie à ces formations. (La traduction de ce mémoire a paru dans la *Jeunesse socialiste*, nos 3 à 12.)

la même rage de spéculation sévissait parmi nos gouvernants; mais, quand on examine les choses de plus près, on voit que les différences étaient énormes. Contre le *fait impérial*, toute la partie intelligente de la nation protestait au nom d'une *idée de justice;* on opposait à la prospérité matérielle indéniable l'abaissement moral. Dès que le premier effroi de 1851 fut passé, la France se ressaisit et se trouva libérale : ce fut un assez singulier spectacle, dans certaines régions, que l'union de gens qui s'étaient combattus jadis avec le dernier acharnement et qui trouvaient, enfin, un terrain d'entente dans les utopies. Le régime opportuniste nous montre un genre d'union tout à fait contraire : les anciens partis s'aperçurent qu'ils avaient entre eux assez de points communs pour pouvoir s'unir; mais on ne se proposa plus un idéal moral; ils se lièrent sur le terrain des affaires et tous produisirent des sommités banqueroutières de même valeur. Depuis longtemps on n'avait eu un pareil culte des appétits insatiables, sans protestations sérieuses faites au nom du droit.

Ces diverses périodes se pénètrent, et surtout chacune d'elles est parfois préparée longtemps à l'avance. Ainsi l'utopie de Fourier est restée pendant bien des années dans l'ombre, avant d'exercer une influence sérieuse sur le monde; il ne serait peut-être pas injuste de diviser l'histoire du fouriérisme en deux périodes : celle qui précède et celle qui suit l'entrée de Considérant dans l'école sociétaire. D'autre part, chaque période a des survivances isolées : de l'avis de tout le monde, Taine vivait dans un temps qui n'était plus en communion d'idées avec lui; il avait cherché à donner une formule définitive de l'utopie libérale et il subordonnait toute la composition de ses livres à cette idée fixe; tous les faits historiques étaient appréciés, d'après leur analogie plus ou moins grande avec les formes qu'il construisait dans son esprit. Tout le développement *réel* de la France contemporaine était, pour Taine, opposé à un développement *possible;* c'est bien là un des caractères les plus nets de toutes les philosophies utopiques de l'histoire (1).

---

(1) Cf. ce que dit M. Labriola (de Rome) sur la manière dont l'histoire est exposée dans le *Manifeste du parti communiste:* « il n'avait aucun mot de louange et d'exaltation, d'invocation et de regret pour les deux déesses de la mythologie philosophique, la *justice* et *l'égalité*... L'histoire ne repose pas sur la distinction du vrai et du faux, du juste et de l'injuste, et moins encore sur l'antithèse plus abstraite du possible et du réel, comme si les choses étaient d'un côté et si elles avaient d'un autre leurs ombres et leurs reflets

La compénétration des périodes va plus loin; il est rare qu'un système soit tout à fait pur; presque toujours, il renferme des incohérences; ainsi, pour se borner à un seul exemple, il n'est point parfaitement sûr que Fourier fût aussi libertaire qu'on l'a dit souvent de nos jours; sans doute, il cherche à montrer aux riches capitalistes et aux souverains qu'ils auraient de grands avantages à adopter le système sociétaire; mais il n'est pas convaincu que le peuple sera attiré par les seules forces spontanées; il y a des passages qui ne laissent aucun doute sur la pensée autoritaire du bon utopiste, qui n'aurait pas répugné à ce qu'il appelait « une issue violentée ».

A l'heure actuelle, on fait grand bruit d'une renaissance de l'idéalisme; il est certain que, dans certains milieux, règne un esprit très peu scientifique, que l'on parle volontiers de morale; mais peut-être la transformation n'est-elle pas encore aussi complète que le pensent certaines personnes. De ce qu'on est dégoûté du naturalisme cela ne prouve pas grand'chose; M. Zola aime à se considérer comme un représentant de la science et il a raison, quand on appelle science un ensemble de formules prises sans critique à droite et à gauche et réunies de la manière la plus artificielle par un habile metteur en scène; il représente bien ce qu'il y a de vide, de formel dans la culture scientifique; mais il ne peut prétendre avoir le monopole des romans fructueux. J'ai déjà eu occasion de dire que deux périodes aussi dissemblables, en apparence, que la dernière moitié du XVIIIe siècle et les premières années du XIXe peuvent appartenir à un même groupe naturel.

Les formes artistiques que l'on prétendait fonder sur la science sont, aujourd'hui, jugées sévèrement et regardées comme de vastes exploitations de la sottise des gens qui n'ont reçu qu'une mauvaise culture. Mais il ne semble pas que la réaction ait beaucoup dépassé ce point. Tout en protestant, les prétendus idéalistes ne proposent rien pour amener un changement : leurs plaintes sont purement négatives.

Beaucoup de personnes croient que la période scientifique est finie parce que l'idée subjectiviste domine; mais c'est là une erreur qui tient à ce qu'on n'a pas examiné, d'une manière assez approfondie, le côté formel et abstrait de la science. Ce qu'il faudrait dire, c'est qu'à l'heure présente, certains résultats ridicules de l'enseignement in-

---

dans les idées ». (*En mémoire du manifeste du parti communiste. Devenir social*, juin 1895, p. 228.)

complet et formaliste se manifestent à tous les yeux. On proteste contre cette science étriquée et on appelle cela se lancer dans l'idéalisme : il y a toujours un sérieux inconvénient à employer les mots dans un sens si fort détourné de leur sens. Nous avons déjà vu que le néo-mysticisme se concilie parfaitement avec l'éducation scientifique et, cependant, on le considère comme une des manifestations les plus évidentes et les plus puissantes de l'idéalisme. Je ne veux pas entrer ici dans l'examen détaillé de la prétendue renaissance de l'idéalisme; je me borne à constater que cette renaissance ne s'est point manifestée encore par la constitution d'utopies sérieuses; c'est là un phénomène d'un intérêt tout particulier et dont la seule constatation suffirait à montrer que cette renaissance de l'idéalisme a été mal comprise par ceux qui la vantent.

L'étude approfondie de l'anarchisme contemporain pourrait donner lieu à de curieuses observations; que cette doctrine soit une vraie utopie, c'est ce dont personne ne s'avisera de douter. Tout le monde a été frappé du caractère étroit des thèses de MM. Kropotkine, Reclus, Grave, les *épigones* (1), comme les appelle M. Plekanow : son jugement est très sévère (2); ce « sont des abstracteurs de quintessence, qui ne savent que tirer, tant bien que mal, quelques pauvres conclusions de quelques principes momifiés... Ce sont des utopistes-décadents, frappés d'une anémie intellectuelle incurable. »

Ces auteurs construisent le monde avec des abstractions et se donnent beaucoup de mal pour dessécher et momifier les choses qu'ils étudient, pour n'en retenir que des formules sans vie. MM. Kropotkine et Reclus ont été, d'ailleurs, particulièrement préparés à cette œuvre, par la nature de leurs études; le premier est surtout un géologue, le second un géographe; il n'existe pas de systèmes de connaissances plus sèches que ces deux-là! Les anarchistes abusent de la statistique; ils ont un respect superstitieux pour les gros chiffres; ils aiment à manipuler les tableaux de production. La statistique banale est une excellente manière d'aborder les problèmes par le côté abstrait et formel : elle ne touche jamais le réel que par une voie indirecte et presque toujours métaphorique (3).

---

(1) Il est utile, je crois, de séparer très complètement ces épigones de Bakounine et de Proudhon, qui vivaient dans des milieux économiques fort différents du nôtre.

(2) *Jeunesse socialiste*, p. 144.

(3) C'est ainsi qu'on parle couramment en statistique de la tendance au crime, de la résistance à la mort.

L'idée même de composer un livre comme celui qui a fait condamner M. Grave est des plus étranges ; devant la cour d'assises l'avocat s'est efforcé de prouver que son client n'avait fait que reproduire des propositions paradoxales trouvées dans d'anciens auteurs. Construire une œuvre *sociale* sur l'état contemporain en se servant de formules coupées à droite et à gauche, ne pouvait amener qu'à faire un livre « énormément ridicule » (1), comme dit, avec raison, M. Plekanow.

Les gens de lettres qui s'extasient devant les *beaux gestes* et devant les glorifications du *moi* ne doivent pas être confondus avec les véritables anarchistes, qui sont des métaphysiciens faisant de la science sociale par de vieux procédés (2) ; si décharnées que soient leurs théories, elles sont scientifiques par la forme et c'est ce qui nous intéresse dans cette étude.

Il semble bien probable que, d'ici quelques années, on ne confondra plus du tout les diverses espèces d'anarchismes ; on voit dans l'article de M. Plekanow que déjà la séparation est bien tranchée entre les anarchistes individualistes et les anarchistes communistes ; les premiers sont traités de bourgeois par leurs frères ennemis (3). Quant aux gens de lettres admirateurs des *beaux gestes* anarchistes, ils n'ont jamais pu montrer une idée quelconque, produire une thèse personnelle ; et M. Hamon (4) rejette les esthètes qui, à l'imitation de MM. Tailhade ou Retté « se croient et se disent supérieurs à la masse humaine. »

M. Plekanow a, très exactement, montré l'origine de l'admiration de ces littérateurs pour l'anarchie (5) ; on cherche des fantaisies, des

---

(1) *Jeunesse socialiste*, p. 405.

(2) M. Plekanow considère des théories contemporaines sur l'anarchisme comme « une caricature du matérialisme métaphysique du XVIII[e] siècle, qui n'a rien de commun avec le mouvement scientifique de notre temps ». (*Loc. cit.*, p. 405.) Il ne faudrait pas prendre trop à la lettre ce que dit ici l'éminent écrivain socialiste, car il y a beaucoup de savants qui en sont restés à ce moment de la pensée ; mais tout le monde comprend qu'ici le mot *science* est employé dans le sens éminemment philosophique que l'école de Marx lui a toujours conservé.

N'oublions pas non plus de rappeler que le matérialisme métaphysique du XVIII[e] siècle, contre lequel M. Plekanow s'est souvent élevé, se lie avec une extraordinaire imagination et une passion violente de progagande. Ces deux caractères se retrouvent facilement chez les anarchistes contemporains.

(3) *Loc. cit.*, p. 403.

(4) *Psychologie de l'anarchiste professionnel*, p. 124.

(5) *Loc. cit.*, p. 452.

sensations nouvelles; « des écrivains et des artistes décadents se convertissent à l'anarchie et propagent la théorie dans des revues comme le *Mercure de France*, la *Plume*, etc... On devrait s'étonner si l'anarchisme n'avait pas trouvé d'adeptes dans la bourgeoisie française, la plus blasée de toutes les bourgeoisies. » On a vu des gens instruits admirer les « *déclarations de G. Etiévant* » bien que ce soit un factum parfaitement nul, (1) et déclarer (2) que Jean Grave est « une rare intelligence, et son livre piteux une œuvre profonde. »

Ce sont là des manœuvres surtout inspirées par le snobisme; il est de même de bon ton d'admirer Nietzche sans en avoir rien lu et se pamer devant les primitifs de Toscane, dont les incorrections sont réputées travail de génie.

J'ai déjà eu l'occasion d'appeler l'attention sur la formation d'un groupement considérable autour du noyau assez restreint des néo-mystiques; il s'agit d'un phénomène général que l'on retrouve partout : ce n'est pas la masse la plus nombreuse et la plus bruyante qui doit servir à déterminer la nature d'un mouvement social.

Enfin, pour caractériser la nature de l'anarchisme, on pourrait encore invoquer le témoignage des hommes qui ont figuré au premier rang, comme Vaillant et E. Henry : ils nous ont appris, par le menu, comment leur pensée s'était fixée, et ils croyaient bien représenter la science.

Il est donc très vraisemblable que la période scientifique n'est pas terminée, car il est certain que, s'il en était ainsi, on verrait cette transformation s'accuser très nettement dans l'anarchisme, tandis que les individualités marquantes semblent prendre à cœur de se donner des allures plus scientifiques de jour en jour.

IX

Il est très manifeste que les utopies ne peuvent pas se former au hasard; elles dépendent des conditions du milieu social qui les voit naître. Il faut, tout d'abord, mettre de côté les formes très personnelles de certaines rêveries isolées, dont l'interprétation est douteuse, parce

(1) *Loc. cit.*, p. 404.
(2) *Loc. cit.*, p. 452.

qu'elles n'ont pas eu de manifestations dans l'histoire. Il serait peut-être difficile de savoir quelle a été l'influence d'une fantaisie, comme celle de l'abbaye de *Thélème*. Les auteurs ne sont pas d'accord sur le sens qu'il faut attribuer aux livres composés à l'imitation de la *République* de Platon; on a encore soutenu, il n'y a pas longtemps, que le livre de Morus n'est qu'une sorte de pastorale. Je crois, pour ma part, que les interprètes de Platon se sont trompés gravement sur la portée de son œuvre, dans laquelle il y a bien plus de *fantaisie voulue* que de véritables vues sociologiques et qui doit être surtout jugée comme un conte (1). Il me semble qu'une critique faite au point de vue économique d'un conte moral ne peut qu'en diminuer l'intérêt; je ne vois rien de plus mesquin et de plus plat que les objections adressées par Fourier aux rêveries du Télémaque. Il me paraît, d'ailleurs, fort douteux que le livre de Fénelon ait eu sur la Révolution l'influence fâcheuse que lui attribue l'inventeur du phalanstère. Ce qu'on trouve généralement de plus curieux dans ces ouvrages, c'est l'expression de dégoût pour les formes de la morale capitaliste et les usages nouveaux introduits par le monde marchand (2).

---

(1) Il resterait, dans cette hypothèse, à expliquer pourquoi Aristote a discuté si longuement les thèses platoniciennes : cela tient, à mon sens, à ce que le Stagirite entend la politique dans le sens démocratique grec et qu'à son époque les gens cultivés, se détachant de cette tradition et ne poursuivant aucun but social positif, dirigeaient contre les principes de la vie grecque des critiques tirées de l'œuvre de Platon : ils démontraient l'impossibilité d'avoir une cité rationnelle en conservant les lois traditionelles. La *République* opposait à la réalité civile l'idéal ecclésiastique : j'avais eu l'occasion de signaler le caractère ecclésiastique de certaines idées socratiques (*Procès de Socrate*, p. 7); mais je l'avais fait d'une manière très insuffisante. M. Platon, dans un article d'une rare pénétration sur le *socialisme en Grèce*, me semble avoir jeté un jour tout nouveau sur ces questions difficiles en montrant que la *République* est fondée « sur le renoncement à la triple concupiscence de la cupidité, de la sensualité et de l'égoïsme familial » et en rapprochant les idées platoniciennes des idées chrétiennes. (*Devenir social*, oct. 1895, p. 644.)

La *République* acquiert ainsi une importance historique bien plus grande que lorsqu'on la place parmi les utopies sociales; elle constitue la première exposition régulière de la vie ecclésiastique : celle-ci est encore mêlée avec la vie militaire. Dans Philon nous la trouvons dégagée et prenant la forme monastique. Ainsi se constituent, dans la culture grecque, les deux grandes divisions de la vie séculière et de la vie régulière du monde ecclésiastique chrétien.

(2) C'est sur ce point que portent quelques-unes des plus curieuses critiques de Fourier contre Fénelon : celui-ci avait condamné tout mensonge;

Si nous laissons de côté ces productions individuelles et si nous nous bornons à examiner les véritables utopies ayant occupé une place dans l'histoire sociale, nous nous trouvons en présence d'un problème du plus haut intérêt parce qu'ici l'éducation et l'économie se trouvent, en quelque sorte, en conflit. On a donc un champ très vaste pour examiner, d'une manière critique et dans les conditions les plus variées, le *matérialisme économique*. Il est clair que plus on s'éloigne des transformations *permanentes* opérées dans la société, et plus on se trouve placé dans le domaine du subjectivisme; et celui-ci s'agrandit encore à mesure que l'on étudie des écoles utopiques plus restreintes; on a donc divers degrés qui permettent de comparer l'influence des conditions économiques sur les conceptions humaines.

K. Marx nous apprend bien à distinguer ce que le matérialisme vulgaire confond, la constitution économique et la constitution juridique : il compare le premier ensemble à une infrastructure (1) « sur laquelle s'élève *ensuite* l'édifice juridique et politique, de telle sorte que le mode de production de la vie matérielle domine, *en général*, le développement de la vie sociale, politique et intellectuelle ». Dans un très ingénieux commentaire de la théorie philosophique de Marx, M. Ch. Bonnier (2) fait observer que les liens qui existent entre ces deux formations ne sont pas toujours aussi serrés qu'ils se trouvent être, à l'heure actuelle, surtout en Angleterre, « où le mode capitaliste a presque atteint son apogée et où il domine tout, la religion comme la politique ». Il ajoute encore : « Les rapports économiques ont exercé, dans les temps précédents, aussi bien leur influence sur le développement et la formation de la société; mais ils n'étaient pas, comme à l'heure moderne, des facteurs déterminants. L'histoire ne peut montrer aucune période,

---

son adversaire répond : « Le beau galimatias qu'on verrait si les diplomates et les courtiers prenaient fantaisie de dire la vérité ».

(1) *Capital*, trad. franç., p. 32; col. 2, note. Cette citation donne lieu à plusieurs remarques : le texte allemand de la quatrième édition ne comprend pas le mot *ensuite;* je pense que Marx a fait ce changement parce qu'il a reconnu que le texte français pouvait être entendu dans le sens suivant : que la structure économique engendre la structure juridique. Il a reproduit, en conséquence, la phrase telle qu'elle était dans la *Critique*. Par contre, il a conservé *en général* qui ne se trouvait pas dans la *Critique*. Le mot *domine* correspond à l'allemand *bedinge*, littéralement, conditionne; dans une citation de ce passage dans la *Jeunesse socialiste* (p. 198), on a traduit *détermine ;* c'est un contre-sens.

(2) *Devenir social,* juillet 1895, p. 370.

où les éléments économiques aient dominé si fortement les conditions sociales ».

Si on devait aborder l'étude du matérialisme économique par la méthode abstraite, suivie par les sociologistes, on devrait chercher comment les diverses classes d'utopies se modèlent sur les diverses périodes de la production capitaliste. Les observations faites dans le paragraphe précédent permettraient de faire des rapprochements intéressants ; ainsi il est assez curieux que les utopies, que j'ai appelées morales, aient eu surtout du succès dans les périodes de grande appréciation des choses, alors que la prospérité semblait fixée comme une loi de développement ; — d'autre part les utopies, que j'ai nommées scientifiques, correspondent plutôt à des époques de crises ou de stagnation des affaires. On pourrait même observer qu'à l'heure actuelle les efforts des tenants du nouvel idéalisme restent sans grand effet, que des utopies morales nouvelles ne passionnent plus personne, parce que, sans doute, les conditions économiques ne sont pas favorables. Cette manière de voir appliquée à l'histoire de l'anarchisme permettrait de mieux séparer que ne l'a fait M. Plekanow (1) les épigones contemporains de l'école antérieure et les élèves de M. Kropotkine des anarchistes purement littéraires.

Mais on ne peut obtenir, ainsi, que des inductions très utiles et très intéressantes ; on ne voit pas la véritable nature des choses et c'est cette nature intime qu'il est essentiel de saisir ici. Il est clair que le succès d'une utopie tient à des affinités sentimentales, à la conformité des images dont elle se compose avec celles qui ont le don de nous émouvoir le plus profondément à une époque. Lorsqu'une classe est très peu préoccupée de ses moyens d'existence, lorsque l'avenir paraît en beau, lorsque la prospérité croissante donne tort aux avertissements des gens prudents et froidement raisonneurs, — alors les utopies morales ont un superbe succès. Mais, quand il faut continuellement penser au lendemain, quand on vit sous le coup de crises provoquées par les vices d'une production imparfaite en voie de changement, — alors on a moins confiance et on s'efforce de construire de grandes machines sociales capables d'assurer l'existence.

Comme toujours, on trouve au fond de ces mouvements de l'esprit un élément affectif. Ceci nous montre aussi pourquoi il y a tant d'in-

---

(1) M. Plekanow ne s'est guère occupé que de la filiation des idées : c'était déjà un travail d'une grande difficulté.

cohérences parfois dans les écoles d'utopistes (1) : c'est que, gouvernés à leur insu par des actions sentimentales, prenant les constructions de leur imagination excitée par le désir pour les bases objectives de toute logique sociale (2), — ils ne consentent pas facilement à sacrifier la moindre chose de ce qui plaît dans le milieu et ils ne voient pas toujours bien que ce qu'ils fabriquent est une déformation de la société où ils vivent.

Cela est très évident dans Fourier; on ne peut manquer d'être frappé des ressemblances singulières qui existent entre ses Harmoniens et les bourgeois du Directoire : ceux-ci sont idéalisés suivant leur idéal subjectif et transportés dans un pays de Cocagne où ils jouissent de tout ce qui faisait, à leurs yeux, la bonne vie. Beaucoup de fêtes, un luxe extravagant, une table offrant de grandes ressources aux gourmands (et Dieu sait si l'on était gourmand à cette époque !), de gros dividendes acquis en badinant, d'excellente musique au théâtre et à l'église (3), des bals magnifiques, un séristère d'amour offrant de larges ressources en filles faciles (4), etc.; tout cela est bien l'idéal assez grossier qui correspond aux sentiments de ce temps, où les officiers et les fournisseurs des armées, les nouveaux hauts dignitaires et les bourgeois enrichis par les spéculations sur les biens nationaux, n'avaient qu'un seul idéal, faire la noce autant et plus que les nobles d'autrefois.

Les utopistes qui prétendent faire œuvre de science surtout, puisent, dans le milieu; ils inventent très peu; ils s'illusionnent et croient in-

---

(1) Cette incohérence est très sensible parmi les anarchistes.

(2) C'est ainsi qu'ils s'imaginent découvrir les *aptitudes générales et courantes de la nature humaine* et juger l'histoire suivant leurs sympathies (Labriola, art. cité. *Devenir social*, juin 1895, p. 230). Cf. ce que dit M. Plekanow de la *nature humaine*, qui était pour les auteurs du XVIIIe siècle celle « d'un membre du Tiers-État plus ou moins idéalisé » (*Jeunesse socialiste*, p. 132).

(4) Dans le plan type il y a une église et un théâtre : le culte ne semble avoir d'autre but que de fournir des occasions de fêtes et des distractions; c'est bien de l'époque.

(3) Fourier n'a jamais complètement expliqué ses idées sur les rapports sexuels; je crois que le manuscrit des *Amours des saints* est resté inédit. Mais l'on peut juger à peu près ses inventions par les cours d'amour où se lient les sympathies d'amour occasionnel et le lever galant où se débrouillent toutes les intrigues de la nuit et où chacun s'empresse d'aller de grand matin pour étaler sa conquête souvent ignorée du public au moment du coucher, etc.

nover parce qu'ils s'efforcent de mettre leurs descriptions en opposition très saillante avec la réalité. Ils apportent beaucoup de soin à choisir des formules originales qui déroutent le lecteur. Fourier a dû une grande partie de ses succès à des artifices de langage; il était doué d'un talent très remarquable pour trouver des expressions imagées, symboliques; dans la masse de ses néologismes, il y en a d'étranges et beaucoup de médiocres; mais il y en a beaucoup qui sont restés avec raison, parce qu'ils rendent bien l'aspect de certains phénomènes très communs, vus avec le gros bon sens d'un brave bourgeois (1). *La forme l'a emporté sur le fond.* Mais n'en est-il pas ainsi dans beaucoup de circonstances? On a cru qu'on se trouvait en présence de nouveautés extraordinaires, parce qu'on lisait des mots nouveaux (2). C'est là une des conséquences du développement de la partie formelle dans l'éducation; les études scientifiques dirigées suivant la méthode ordinaire, ne peuvent manquer de développer cette illusion; on sait combien elle fut forte il y a une soixantaine d'années.

La dissolution des écoles des utopistes fournit encore d'utiles observations sur le matérialisme économique.

On peut poser en règle que si un processus est très difficile à connaître dans sa période de formation, s'il devient le plus souvent inintelligible considéré *in abstracto* dans sa période de plein épanouissement, il est bien plus accessible dans sa destruction. C'est ainsi que tant d'hommes distingués n'ont pu analyser le capitalisme d'une manière complète avant K. Marx, bien qu'ayant réuni la plus grande masse des matériaux que le maître devait mettre en œuvre. Il a fallu un effort du plus grand génie pour saisir la signification de ce développement.

Les utopies de Saint-Simon et de Fourier sont mortes, il y a déjà longtemps; les survivances formelles qu'on peut signaler nous inté-

(1) On peut aussi ajouter que Fourier avait l'esprit très mordant; beaucoup de ses formules doivent leur succès à la pensée sarcastique de leur ingénieux inventeur. Il est vrai que c'est de l'esprit souvent bien *épicier*.

(2) Les utopies peuvent être considérées comme des anamorphoses de la société: toutes les figures ont perdu leurs proportions; le grand est devenu petit, etc.; c'est comme si nous regardions le monde en le faisant réfléchir sur un miroir compliqué. Cette déformation peut avoir l'avantage de faire voir très nettement certains phénomènes qui restent ordinairement peu accessibles aux observateurs. Le néologisme de Fourier et quelques-unes de ses inventions extravagantes peuvent ainsi avoir été utiles à la science.

ressent peu pour notre sujet; ce qu'il est important de savoir, c'est comment les disciples se sont transformés de manière à faire disparaître les écoles. C'est le côté concret et vivant qu'il est important de bien voir dans cette évolution.

Les amis d'Enfantin se plaignaient de trouver la France si réfractaire aux grandes transformations industrielles; ils cherchaient de tous côtés des moyens capables d'entraîner leurs compatriotes; ils faisaient appel aux sentiments religieux pensant qu'une révolution, telle qu'ils la rêvaient, devait dépasser, en importance, celle que le christianisme avait produite (ou était censé avoir produite) dans le monde antique, changeant tous les rapports sociaux traditionnels et notamment créant une rénovation intérieure complète, à la manière des grandes religions ayant marqué dans l'histoire.

Lorsque les circonstances furent favorables, les disciples d'Enfantin s'aperçurent que le *nouveau christianisme* était une superfétation bien inutile et que les nouvelles conditions économiques leur permettaient de donner libre carrière à leur génie. Ils devinrent d'habiles administrateurs de grandes sociétés financières et ils se fondirent dans le monde capitaliste.

Le fouriérisme a eu une destinée analogue au fond, quoique moins brillante : les amis de Considérant s'occupèrent beaucoup de développer l'idée d'association; ils abandonnèrent les thèses trop subjectives de Fourier et subirent l'influence du milieu économique. Aujourd'hui il n'est pas rare d'entendre rapporter à cette école la propagation des banques populaires, des coopératives de production, de diverses combinaisons imaginées pour donner plus de garanties ou plus de bien-être aux travailleurs. Il y a là quelque chose de vrai, en tant que ces institutions dépendent des sentiments et des goûts de leurs associés; leur principe psychologique n'est pas la propriété des fouriéristes, mais ceux-ci ont, certainement, beaucoup travaillé à faire comprendre la haute importance de ces considérations.

Mais toutes ces sociétés — fort intéressantes, qui sont parfois, de véritables chefs-d'œuvre d'ingéniosité et dont les fondateurs sont des hommes dignes du plus grand respect, — sont-elles ou ne sont-elles pas des éléments parfaitement adaptés à la période capitaliste? C'est là que réside la véritable question pour le philosophe. Les fouriéristes ont pu se faire illusion sur la portée d'une œuvre, au succès de laquelle ils ont apporté beaucoup de dévouement. Les socialistes n'ont jamais été dupes de pareilles illusions et ils ont toujours refusé de

considérer le mouvement coopératif comme un mouvement prolétarien capable de rendre la révolution totale inutile (1).

Je crois qu'aujourd'hui tout le monde est d'accord sur ce point et qu'on peut considérer comme acquise la dissolution du fouriérisme dans la masse des modes de production capitaliste.

Ainsi, à mesure que les utopistes saint-simoniens et fouriéristes se sont trouvés en contact plus direct avec la situation économique de la société de leur temps, les différences formelles ont vite cédé la place aux profondes affinités et on a vu clairement que, sous des dehors très paradoxaux parfois, il n'existait que des variantes de l'ordre capitaliste. La pression de l'économie a triomphé de l'idée.

X

L'esprit scientifique (tel qu'il est formé par notre enseignement actuel) est rebelle aux vues véritablement philosophiques sur les évolutions sociales. Il est, au contraire, très favorable aux conceptions auxquelles M. Labriola (de Rome) donne le nom de *socialisme unilatéral.*

Dans les problèmes que l'on est habitué à traiter dans les laboratoires ou dans les usines, on cherche à connaître la marche des phénomènes, à relier les grandeurs physiques observées par des règles et, ainsi armé, on s'efforce d'améliorer les appareils existants. Les hommes de science appliquent les mêmes principes à la société ; ils présupposent ainsi, toujours, l'existence de l'ordre capitaliste ; ils veulent faire disparaître ce que la majorité des citoyens considère comme mauvais, — sans trop se demander en quoi cette prétendue anomalie est moins justifiée que ce qu'ils conservent.

---

(1) Considérant prétendait avoir « démontré la légitimité du droit de propriété et d'héritage ».

Il est curieux de consulter une brochure de M. Alhaiza (*Historique de l'école sociétaire*) ; l'auteur est un des adhérents du fouriérisme mitigé d'H. Destrem ; on y voit quel mépris provoquent chez les survivants de ces écoles pré-socialistes les doctrines du socialisme contemporain. Le *Capital* est une compilation faite par un esprit simpliste (p. 112). A. Karr a donné depuis longtemps la formule du marxisme, il faut mettre le panier sens dessus dessous (p. 115). M. Lafargue est un sans-patrie, ayant une « aberration du sens moral » (p. 116), etc.

M. Labriola (1) a mis très bien en évidence le caractère de ces utopies dont le rôle grandit sans cesse. « Ces demandes réduisent les *choses* tenaces et résistantes de la vie réelle en autant de *raisonnements* et elles ont pour objet de combattre le capitalisme comme si c'était une machine à laquelle on peut enlever ou ajouter des roues et des engrenages... Le système économique n'est pas un tissu de raisonnements, mais un ensemble et un complexus de faits qui engendrent un tissu complexe des rapports. C'est une chose folle de prétendre que ce système de faits que la classe dominante a constitué à grand'peine, à travers les siècles, s'avoue vaincu, se détruise lui-même, pour faire place aux revendications des pauvres et aux raisonnements de leurs avocats ».

Depuis 1848 un grand changement s'est fait dans les esprits; à cette époque le socialisme d'État se concentrait sur le droit au travail que M. Labriola appelle un abracadabra et une absurdité économique. Alors l'imagination religieuse jouait un grand rôle dans les conceptions des utopistes; on peut dire que le droit au travail était bien une formule mystérieuse et magique; mais il faut ajouter que cette formule appartient au gnosticisme *capitaliste*. Le droit au travail suppose, en effet, qu'il y a des entrepreneurs d'industrie ayant des occupations par dessus la tête, incapables de suffire aux commandes, à côté desquels des ateliers publics peuvent encore trouver place. Qu'il y ait de larges débouchés, que l'industrie soit garantie contre les crises, et on verra les patrons accorder à leurs ouvriers tous les desiderata des socialistes d'État.

Aujourd'hui on est devenu plus modeste; les utopistes n'ont plus autant d'imagination qu'en 1848; les connaissances industrielles se sont beaucoup vulgarisées et on veut réformer la société par fragments plus petits qu'autrefois. Si les illusions religieuses ont disparu, l'esprit des inventeurs n'est pas plus libre : les illusions scientifiques propres à l'éducation formelle sont beaucoup plus développées que

---

(1) Les anarchistes sont à peu près seuls à faire exception à cette règle; mais leur doctrine renferme une singulière contradiction mise en évidence par M. Plekanow; il résume ainsi leur théorie : « Il y aura tout, — nul ne sera chargé de penser à ce qu'il y ait quoi que ce soit » (*Jeunesse socialiste*, p. 411). Ne pourrait-on pas se demander si l'anarchie ne serait pas à rapprocher ici des utopies de certaines sectes, dont l'existence serait impossible en dehors d'une société organisée d'après les principes opposés aux leurs? Ces sectes de fantaisistes vivent en parasites et se plaignent toujours.

jadis et on a limité les changements de manière à ne pas dépasser les limites au-delà desquelles l'erreur serait trop apparente. M. Labriola appelle dédaigneusement les nouveaux réformateurs, les pharmaciens de la question sociale.

Ces utopies ont un caractère commun : elles sont toutes basées sur *l'identification de la société à une usine capitaliste*. Les faiseurs de projets se posent comme des inventeurs d'appareils nouveaux ; ils partent des faits d'expérience ; ils se demandent comment l'industrie progresse et ne peuvent arriver à comprendre que ce qui est *bon* dans les ateliers soit *mauvais* dans les rapports sociaux. A. Smith avait déjà dit que la division du travail social ne diffère que *subjectivement* de la division du travail entre les ouvriers ; K. Marx a fait ressortir ce qu'il y a d'inexact dans cette thèse (1). « L'anarchie dans la division sociale et le despotisme dans la division manufacturière caractérisent la société bourgeoise ». Nos utopistes entendent changer tout cela et conserver le régime capitaliste, tout en créant dans la société des rapports purement fantastiques identiques à ceux qui ont fait leurs preuves dans les usines : toute anarchie doit donc disparaître.

« La grande industrie mécanique, nous dit K. Marx (2), achève la séparation entre le travail manuel et les puissances intellectuelles qu'elle *transforme* en pouvoir du capital sur le travail. L'habileté de l'ouvrier apparaît chétive devant la science prodigieuse, les énormes forces naturelles, la grandeur du travail social incorporées en système mécanique, qui constituent la puissance du *Maître*. »

Dans la société la routine, les usages reçus, paraissent de même bien misérables aux gens qui n'ont qu'une science abstraite et sont incapables de démêler la raison d'être historique des choses. Ils sont pleins de mépris pour l'ignorance de leurs concitoyens, et ils voudraient être appelés à les conduire comme on conduit des ouvriers. Dans l'usine, chaque transformation partielle amène une surveillance plus exacte, une lutte nouvelle entre celui qui sait et ceux qui ne savent pas. Ure a célébré en termes enthousiastes le noble ouvrage d'Arkwright, l'entreprise digne d'Hercule, accomplie par cet ingénieux barbier, grand voleur des inventions d'autrui, qui amena une si grande révolution dans l'industrie, bien moins par son génie que par son despotisme.

---

(1) *Capital*, p. 154 et p. 155.
(2) *Capital*, p. 183, col. 1.

C'est sur ce modèle que les utopistes contemporains imaginent les réformes sociales inspirées par la *science abstraite*. Tous leurs projets se traduisent par un extraordinaire *développement de la police* : les économistes ne manquent jamais de mettre ces sottises au compte du socialisme; et c'est à nous à rejeter les pharmaciens qui nous apportent (1) « tous quelque spécifique particulier pour éliminer tel ou tel mal social ; nationalisation du sol, monopole des grains entre les mains de l'État, impôts démocratiques, grève générale, etc. »

Les savants dont je parle, n'ayant pas fait d'études sociologiques, ignorant la théorie de la lutte des clasees (ou même la niant (2) comme une invention indigne de la science), se trouvent manquer de toute idée *historique* sur le droit : ils ne pensent pas que les rapports sociaux se transforment par l'effet des efforts développés, d'une manière continue, dans les groupes en lutte sur un terrain juridique toujours provisoire. Cette manière de voir leur semble mesquine et routinière. Le droit, c'est, à leurs yeux, la volonté d'un préfet de police éclairé. Vainement essayerait-on de leur montrer que la législation ouvrière ne devient efficace que dans les pays où les classes populaires exercent une poussée assez forte pour obtenir protection légale et réelle. Vainement leur montre-t-on que là où il n'y a pas d'intérêts de classe, la police scientifique s'endort ou ne poursuit que les avantages personnels : l'histoire de l'exploitation des chemins fer est là pour fournir d'assez belles illustrations (3). Tout cela ne les émeut pas : ils ont réponse aux objections : la police n'était pas assez éclairée! Que répondre à des abstracteurs d'abstractions?

M. Labriola est dur pour ces fabricants de mesures policières (4) : « aux différentes formes d'utopisme idéologique et religieux, s'est joint, dit-il, une forme stupide : l'utopie bureaucratique et fiscale. »

Il y aurait vraiment un beau recueil de niaiseries à faire avec toutes les utopies policières de nos savants. L'une des dernières est due à un médecin de l'asile Sainte-Anne, qui voudrait que chaque citoyen eut un compte ouvert pour ses maladies, de manière à ce qu'il fût plus

---

(1) Labriola. Art. cité, p. 325.

(2) C'est le cas de M. J. Pioger, qui compare la sociologie de Marx à la physiologie des médecins de Molière (*La vie sociale, la morale et le progrès*, p. 121).

(3) De temps à autre, on parle en France de *renforcer* le contrôle des chemins de fer; plus on le renforce, moins il marche.

(4) Art. cité, p. 339.

facile de suivre la marche des dégénérescences. M. Pioger, dans un livre récent, propose une nouvelle organisation sanitaire, d'après laquelle des *médecins éclairés* seraient chargés d'apprécier toutes les responsabilités qui peuvent dériver des relations sociales; on ferait disparaître sûrement ainsi l'alcoolisme, car (1) « chaque débitant serait pécuniairement responsable des conséquences de la boisson qu'il débite. »

Dans tous ces projets, il faut reconnaître deux choses : d'une part l'illusion propre de l'utopiste ignorant de la sociologie et, d'autre part, l'influence (inconsciente souvent) des intérêts de l'*intelligenz* (2). Ces projets se traduiraient, en effet, par d'importantes améliorations dans le sort de bien des pauvres diables qui ont fait des études scientifiques.

Il me semble inutile d'entrer dans de plus longs développements; ce que j'ai dit suffit, je crois, pour permettre d'étudier, d'une manière complète les critiques adressées à l'éducation scientifique. On voit que ces critiques ne portent pas toujours bien directement sur le rôle propre de cette éducation. La science, comme toutes choses, dépend grandement des conditions créées par le capitalisme, elle doit être étudiée en la mettant dans son milieu économique.

Pour conclure et pour contrôler, en même temps, les thèses précédentes, il faut chercher, maintenant, si le développement de l'industrie capitaliste ne fournit pas des moyens de sortir de la situation actuelle, — non point par une plate correction des abus, — mais par un processus qui utiliserait tout ce qui a été acquis durant la période actuelle. Ce que je vais examiner dans la deuxième partie de cette étude.

G. Sorel.

(*La suite à un prochain numéro*).

---

(1) *La question sanitaire*, p. 235. D'ailleurs le médecin-juge (serait-ce un souvenir des *Morticoles?*) ne serait tenu par aucun texte, parce que les textes favorisent les chicaneurs (p. 234).

(2) Il semble que cette dernière cause n'est pas la moindre dans les discussions si passionnées relatives à la police des mœurs. Il est bon de consulter sur cette question les livres du dr Fiaux et le journal protestant, dont j'ai parlé, le *Relèvement social*. Dans ce journal on trouve relevés, comme ils le méritent, les mensonges des médecins partisans de la prostitution réglementée et de la traite des blanches, qui en est la conséquence.

La question du fédéralisme et le particularisme cantonal en Suisse.

Dans quelle brume de grandeur et de poésie sont enveloppés le temps et les endroits qui furent le berceau de la Confédération Suisse. Brume nuageuse, tantôt grondante d'orage, déchirée d'éclairs d'alarme, annonçant les grandes luttes de l'indépendance, tantôt auréolée d'une tranquille paix pastorale. Quel cadre pour une sublime tragédie dont le dernier acte est la conquête d'une indépendance qui va devenir séculaire ; ces trois petits endroits : Schwitz, Uri, Unterwald, que dominent de gigantesques et majestueux sommets, que couvrent de sombres forêts, presque impénétrables, dont l'ombre, aux lointaines portées, s'étend sur les lacs aux beautés changeantes.

C'est là, sur les bords d'un de ces lacs, dont la surface s'argente doucement sous la caresse des blafards rayons lunaires qui jetaient une hésitante lumière sur la nuit du 7 novembre 1307, que trois hommes, représentant les trois endroits, vinrent jurer de vivre libres dans un pays affranchi.

Puis, au milieu de tout cela, la figure, légendaire sans doute, mais symbolique de Guillaume Tell, rude image, taillée à coups de hache, pour personnifier un peuple fruste, personnifier son sauvage amour de son sol abrupt et de tout ce qui s'y rattache.

Ce que l'on voit surtout dans les moments de danger, où la vie ordinaire est comme suspendue dans les cœurs, ce sont des mains qui se cherchent et dans la pression desquelles il y a la promesse des résolutions suprêmes. Ce sont les circonstances qui poussent ces hommes de hameaux, de bourgs divers dans les bras les uns des autres, c'est la nécessité de survivre qui leur fait chercher dans l'*union* la force de briser le joug que l'on fait peser de plus en plus sur leurs rudes épaules. Ils étaient habitués à certaines franchises ces bourgs, en vertu de chartes impériales qu'ils s'étaient fait octroyer; là avait été leur première école d'indépendance, cela avait dû être la source aussi de leur

conception de vie politique particulière, d'États minuscules spéciaux. Mais les malheurs communs font les causes communes. Pour se délivrer on se cherche, on s'unit, comme l'on disait dans un des premiers pactes d'alliance, le *freiländerbrief, pour suspendre toutes les redevances et services dus aux seigneurs.*

L'alliance *perpétuelle* des trois endroits : Schwitz, Uri, Unterwald se fait en 1291. C'est la pierre d'assise de l'union fédérale.

C'est l'union solide, serrée qui peut être la seule force de salut pour ces petits pays qui se débattent si péniblement pour échapper à l'étreinte étouffante.

On pourrait croire qu'elle sera cimentée jusqu'à l'unification presque; il n'en sera malheureusement pas ainsi.

*
* *

La première grande victoire des jeunes alliés contre Léopold, dans les défilés de Morgarten (1315) amènera à l'union fédérale d'autres villes importantes comme Zurich, Berne, Lucerne. Ce n'est pas ce qui contribuera à resserrer les liens fédéraux. Ces villes étaient jalouses de tout ce qui étaient *elles* et, voulaient avant tout sauvegarder leur caractère spécial, leur allure particulière. Une clause de l'alliance avec Zurich (1351) en est vraiment l'expression.

« Et nous avons convenus de ce qui suit : soit que nous voulions tous ensemble ou qu'une des deux parties veuille s'allier séparément avec des seigneurs ou des villes, nous le pourrions faire... »

Ce sera, à peu de chose près, le type de toutes les alliances ou pactes fédéraux jusqu'en 1798. Et on cherchera tellement à le sauvegarder, ce caractère bien particulariste, étroit, que l'on déclarera que la majorité des alliés ne *pourra jamais rien changer à la nature des alliances*. Ces dispositions ne pouvaient guère être que des germes nuisibles qui ne cesseront d'enfanter des fruits malfaisants. Ne voyons-nous pas Zurich, dès 1355, séparer sa cause de celle des Confédérés et faire une paix séparée avec l'Autriche?

Ces dispositions ne changèrent pas, même après la grande bataille de Sempach (1386). Le principe fondamental de l'alliance des huit premiers cantons était celui-ci : devoir absolu d'assistance contre l'étranger; renonciation, dans le cas de différends entre Confédérés, à tous les moyens de contrainte auxquels recourent les États souverains; *en revanche, chaque État conserve pleinement le droit de faire la guerre et il peut demander aide aux autres*, mais non l'exiger.

Nous sommes même bien loin d'un État fédératif; ce n'est qu'une confédération d'États, qui va durer pendant des siècles.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter ce que ce système d'alliance de petits pays, qui n'étaient même pas toujours alliés avec tous les autres (ainsi Berne ne l'était pas avec Lucerne, Glaris avec Zoug, etc.), produit des divisions, des déchirements profonds, des discordes qui sont des troubles anarchiques. Ce sont les villes qui, au nom de leurs intérêts particuliers, écrasent les campagnes; ce sont les campagnes, des cantons forestiers, qui, au nom de ces mêmes intérêts, sont prêts à se ruer sur les villes. Il faut avoir recours à la *paix intérieure* pour y mettre fin, comme celle de Stanz (1481). Mais cela ne suffisait pas. Les huit premiers cantons étaient naturellement jaloux de leurs prérogatives, avantages gagnés, à ce point que ce n'était pas volontiers et surtout sans restrictions qu'ils admettaient d'autres villes et pays dans l'alliance. Ils les admettaient à titre d'alliés et non à titre de confédérés, leur faisant subir des conditions souvent dures, un véritable protectorat.

Tout cela n'était guère susceptible de former un sentiment national ayant une base bien profonde dans les esprits. Un simple courant d'indisposition, passant sur une partie des États d'une semblable agglomération, devait en déterminer la dissolution, au moins partielle.

C'est ce qui se produisit pendant les luttes religieuses de la Réformation. Divers partis de Confédérés s'allient avec l'étranger de la même confession. On lève des troupes de part et d'autre pour se précipiter les uns sur les autres. Cela finira parfois par des paix factices, comme à Cappel, en 1529. Ce sont de larges déchirures mal fermées et bientôt rouvertes.

Puis viendra une confédération catholique d'un côté, et une confédération protestante de l'autre.

La fédération des États helvétiques tombe alors dans un état d'affaiblissement tel qu'une secousse peut la disloquer à jamais.

Mais la réunion des *États* alliés avait un autre germe mortel et honteux dans les flancs : c'étaient les bailliages, pays conquis ou achetés par les Confédérés ou par un seul canton; les habitants de ces bailliages n'étaient pas citoyens, mais sujets, soumis à une tyrannie, à une exploitation sans bornes. Cela dans une démocratie telle que la Suisse? pourrait-on s'écrier. Mais oui, dès le commencement les mœurs sociales étaient très patriarcales, même pour les sujets; puis, peu à peu, dans les villes, la haute bourgeoisie et les vestiges de l'ancienne aristocratie forment des autocraties plus intraitables que les précédentes. Chose que nous pourrions expliquer facilement, si le cadre de cette étude

nous le permettait : ce fut surtout dans les cantons ralliés à la réforme, au protestantisme, que cette autocratie — *obrigkeit* — régna en maîtresse incontestée; la vieille démocratie n'exista plus guère que dans les petits cantons catholiques.

Et ces autocraties s'étaient tellement concentrées, dans les mains de quelques familles, que dans le plus important de nos cantons, Berne, elle était dans le pouvoir de 72 grandes maisons. C'est ce qui faisait chanter aux lansquenets allemands, ennemis des Confédérés :

. . . .

Sy werind selbs gern herren, und sind un vil zu Grob.

. . . .

Oui, ces bourgeoisies voulaient être seigneuriales, au point de ne pas permettre aux cantons alliés de les nommer autrement que *seigneurie*, et le pouvoir qu'elles faisaient peser sur les sujets ne laissait rien à envier au servage maintenu par les nobles. Cet écrasement des sujets atteint son apogée au XVIII[e] siècle, alors que certains pays se débarrassaient des derniers vestiges du féodalisme. Dès le commencement, les sujets avaient certaines franchises garanties par des chartes-lettres; peu à peu, les autocraties trouvent le moyen de les leur arracher. Les paysans suisses, qui ont des traditions de révolte, essayent de secouer les épaules pour se débarrasser du joug. Il y a un formidable mouvement : guerre des paysans, en 1663. Ce mouvement tente, à Sumiswald, de jeter les bases d'une nouvelle confédération populaire.

Elle fut dissoute dans le sang.

Dès lors, la réaction autocratique ne connut plus de bornes ; elle arracha les dernières lettres de franchise dans les supplices. Les autocraties cantonales arrivèrent à formuler, comme principe de droit public « que tous les pouvoirs cantonaux ne devaient pas hésiter — sans s'inquiéter s'ils avaient raison ou non — à se prêter main forte pour assurer la soumission des sujets ».

Quels germes de divisions mortelles cela devait déposer dans un organisme politique, qui avait à peine la prétention d'être national ! Ce n'était pas le pays, l'émanation du pays que les rudes travailleurs suisses devaient voir au-dessus d'eux, mais une ligue de pouvoirs autocratiques, faite pour les déchirer, dans sa pression meurtrière.

Cette situation devait également accentuer l'esprit particulariste des classes supérieures des cantons : elles avaient, grâce aux bailliages et à tant d'autres immunités spéciales, qui pouvaient parfois être communes avec d'autres confédérés, mais qui, enfin, créaient des privilèges bien particuliers. Pour les garder, il ne fallait pas augmenter le

nombre de ceux qui n'avaient aucun intérêt à les conserver. Les intérêts ne sont jamais mieux sauvegardés que par soi-même. Aussi voyons-nous constamment les classes privilégiées cantonales rester, désespérément, attachées au cantonalisme le plus étroit, à ce point que, déjà en 1499 (guerre de Souabe), les partis aristocratiques de Zurich et de Bâle étaient furieusement opposés à l'alliance fédérale.

C'est, sans doute, *une des raisons* pour lesquelles nous ne voyons pas en Suisse, jusqu'en 1798, apparaître même un véritable État fédéré. Il y a certains liens, comme le *Défensionnal*, sorte de constitution militaire, aussi souvent abandonnée que vraiment respectée par les alliés. Une sorte de droit coutumier fédéral, ciment bien friable pour résister à la morsure des divisions et des haines. Vis-à-vis de l'étranger, la Confédération n'a pas davantage l'allure d'un État compact. Ses frontières à peine définies, ses cantons toujours libres de conclure des traités avec des villes ou des souverains étrangers.

Dans cette situation, l'état de vie politique était, à peu de chose près si purement cantonale, que les Confédérés n'avaient pas senti le besoin de se donner une bannière commune, un signe de ralliement commun.

Notre devise nationale ne devait pas être : *un pour tous, tous pour un;* mais : *un par un et pour un.*

⁂

Ce n'est pas là un tableau bien susceptible de suggérer une impression admirative, enthousiaste.

Il est possible que certains de nos fanatiques de l'autonomisme à tout prix le trouvent admirable. L'État fédératif n'est déjà pas très rassurant à leurs yeux. L'idée qu'un certain nombre d'*États*, aussi minuscules qu'on peut les rêver, mais, d'après leur conception, devant être absolument souverains, abandonnent une parcelle de cette souveraineté, dans un but d'intérêt général, leur apparaît comme un danger qui frise la catastrophe.

C'est pourquoi la définition d'un des théoriciens de l'État fédéraliste, Jellinek : « L'État fédératif, en résumé, est un État dans lequel les pouvoir publics sont établis, de par la Constitution, en partage de ses fonctions entre lui et les États particuliers. Le pouvoir central s'en remet une quantité déterminée et remet le reste à ses membres, en les laissant libres de fixer les lois... et le mode de leur exécution. Cette liberté n'est soumise à aucun contrôle de la part de l'État, *qui l'a accordée*, pourvu que *les limites constitutionnelles soient respectées*. »

Ils préféreraient, sans doute, la définition de Tocqueville : « L'État fédéral n'agit que dans un cercle restreint; il repose sur le principe du fractionnement de la souveraineté... La compétence de l'État fédératif est l'exception, et celle des États confédérés doit être la règle. »

Et encore, pour nos cantonalistes déterminés, cette définition pourrait bien ne pas paraître assez radicale, dans le sens de l'autonomisme.

Ce ne sont pas les définitions qui doivent nous importer le plus. Nous n'avons pas à entrer dans toutes les théories touchant l'État fédératif et à nous arrêter sur les subtibilités de ses théoriciens : les Calhoun, Laband, Waitz, Gierk et autres. Du reste, toutes ces dissertations, plus ou moins byzantines, ne signifient pas toujours grand'chose. La meilleure théorie, scientifiquement démonstrative, est encore, dans ce domaine comme dans tant d'autres, l'enseignement des faits.

Or, en Suisse, les faits, comme nous venons de nous en apercevoir, n'ont guère confirmé que la compétence de l'État fédératif, en tant qu'expression de la volonté collective, doit être l'exception et celle des États particulics la règle. Ces faits ont si peu parlé en faveur du particularisme étroit, que je ne sais pas si on trouverait, en Suisse, des hommes éclairés, à l'esprit ouvert aux idées de leur temps, qui oseraient s'en faire les défenseurs. La conception purement de droit public du rôle de l'État fédératif se ressent elle-même de ces dispositions. Un des plus importants travaux publiés sur ce sujet chez nous et également connu à l'étranger est celui de M. E. Borel. Après avoir passé à travers son crible toute la littérature des théoriciens de la question qu'il dissèque, M. Borel en arrive à faire un plaidoyer éloquent en faveur du principe de l'indivisibilité de la souveraineté de l'État fédératif. Une des différences entre l'État unitaire pur et l'État fédératif, d'après M. Borel, c'est que ce dernier n'a pas besoin de se créer, comme est obligé de le faire l'État unitaire, des collectivités inférieures qui sont ses départements, districts ou autres subdivisions: l'état fédératif trouve les collectivités inférieures déjà créées, il leur accorde une certaine participation à l'exercice du pouvoir suprême mais il reste indivisible et ne se partage pas. Les collectivités de l'État fédératif inférieures ont une latitude législative que ne possèdent pas les municipalités d'un grand État unitaire. Partant de ce point de vue, M. Borel arrive à dire :

« Il n'y a pas entre l'État fédératif une différence de principes, mais une différence de *plus ou de moins*. »

Avec de pareils principes, on pourra, comme le fait l'auteur dont nous parlons, dissertèr pour démontrer qu'à côté d'eux le fédéralisme

est parfaitement possible, ils n'en sont pas moins la porte toute grande ouverte par où le centralisme va s'engouffrer. S'ils deviennent l'esprit d'une législation constitutionnelle l'État fédératif pourra subsister *de nom*, mais, dans le fond, ne sera qu'une *véritable fiction*.

C'est bien vers cette solution, que, malgré les pas timides en avant et les reculs momentanés, nous nous acheminons en Suisse.

Il y a plus d'un siècle que nous avons fait la première et énorme étape dans le sens du centralisme. Ce fut dans cette époque où les commotions de la Révolution française ébranlèrent, disloquèrent le sol sur lequel nos vieilles aristocraties étaient assises depuis des siècles, préparant ainsi un terrain conquis d'avance à l'armée révolutionnaire française, appelée par une foule de démocrates suisses pour faire sauter les dernières chaînes de servitude.

Avec ces vieilles bandes de la première République française, l'idée de la démocratie unitaire et égalitaire pénètre également.

Une Assemblée nationale est réunie à Arau au commencement de 1798 et à l'unanimité elle accepte une Constitution *nationale* qui déclare comme principes fondamentaux : « La République helvétique est une et indivisible. L'universalité des citoyens est le souverain. L'unité du pays et d'intérêt succède à une foule de liens qui attachaient au hasard des parties hétérogènes inégales, disproportionnées et asservies à des petites localités et des préjugés domestiques. »

Quoique saluée par le canon des troupes révolutionnaires, en marche dans une de leurs sublimes croisades pour la délivrance des peuples, le fait que cette Constitution de 1798, vers laquelle nous sommes déjà revenus et nous reviendrons davantage, fut acceptée sans opposition par l'Assemblée d'Arau, montre qu'elle n'avait pas que des adversaires dans notre pays. Mais aux yeux de beaucoup, aux yeux de ceux qui formaient le vieux tronc national, cette constitution avait le premier tort d'être écrite par les baïonnettes françaises dont la pointe était encore rouge du sang de nos vieux partis. Puis la transition d'un autonomisme complet à un centralisme absolu était trop brusque, ne tenait pas assez compte de certains vieux esprits locaux, que l'on ne déracine pas d'un seul coup. Tout cela détermina une série d'années de soubresauts, de convulsions qui motivèrent la médiation de Bonaparte, qui, en 1803, nous octroya, de concert avec les députés suisses, une Constitution qui consacrait de nouveau l'autonomie des cantons, tempérée par un pouvoir central dont les attributions étaient très limitées.

Mil huit cent treize. Le ciel impérial est bas et écrasant dans sa

noirceur; les légions qui sortirent des flancs de la fournaise révolutionnaire pour traîner l'incendie à travers l'Europe, les vieilles légions qui devinrent celles du Corse, sont rejetées sur le sol qui avait été le volcan d'où elles étaient sorties en lave irrésistible. Sourdement engluées dans les boues de la campagne de France, elles ont encore des spasmes terribles, après lesquelles et chaque fois, elles laissent la nuée des chasseurs qui les poursuivent, éventrés sur la terre défoncée. La Suisse que l'on avait proclamée sœur cadette de la première République et partie morale de l'Empire, fut rapidement inondée par l'invasion des coalisés, derrière lesquels nos vieilles autocraties relevèrent immédiatement la tête. Vint la Restauration, non pas la Restauration comme dans l'histoire européenne de notre siècle, mais notre Restauration à nous Suisses. « Cette triste époque d'impuissance et de stagnation politique » (Borel). Nous avons un pacte fédéral *octroyé à Vienne* et sans doute dicté par Metternich. Les aristocraties cantonales dominent, c'est-à-dire que le cantonalisme étroit est de nouveau en plein règne, à ce point que les cantons peuvent de nouveau conclure des capitulations militaires avec l'étranger monarchique.

La deuxième Révolution française de 1830 embrasera de nouveau la traînée de poudre que la première a laissée. Alors s'ouvre une période de crise violente, de convulsions politiques de 17 ans. Les révolutions partielles éclatent les unes après les autres, et les constitutions cantonales révisées dans un sens démocratique et d'égalité politique. Mais c'est le parti fédéral qui est lui-même visé, c'est le pacte que l'on veut plus *un*, plus démocratique et plus égalitaire. Dès 1832, des projets dans ce sens sont mis en évidence et s'imposent d'autant plus que l'on voit le pays de nouveau se fractionner, se scinder sous le souffle des discordes religieuses, on voit en 1845 le Sunderbund, la Confédération particulière des sept cantons catholiques montrer sa tête louche enveloppée d'une robe de jésuite.

Elle rentra sous terre sous le coup de la poigne démocratique. On ne s'était pas moins trouvé en face de deux nations dans la nation, deux nations profondément séparées. Cela donnait à réfléchir et faisait rêver d'unité.

On s'en approcha enfin de cette unité désirée si ardemment par tous les esprits pénétrés des idées modernes, des idées de démocratie avancée, on s'en approcha par la révision constitutionnelle de septembre 1848. Cette Constitution en passant par une tentative centraliste, faite en 1872, qui échoue, arrive, par une série de modifications, à la Constitution du 29 mai 1874, qui nous régit encore.

De par cette Constitution, la souveraineté absolue des cantons n'est plus guère qu'une fiction.

L'article 3 définit cette souveraineté de cette façon : « Les cantons sont souverains *autant que cette souveraineté n'est pas limitée par la Constitution fédérale* et, comme tels, ils exercent tous les droits, *qui n'ont pas été transportés au pouvoir fédéral* ».

Mais on sent que la préoccupation du *partage de la souveraineté* a présidé à l'élaboration de cette Constitution. Ainsi, toutes les affaires de déclaration de guerre, conclusion de paix, regardent exclusivement la Confédération, de même que le droit de disposer de l'armée, de l'organiser et de l'instruire.

La fourniture, l'habillement, les soins du matériel restent aux cantons, de même qu'une part dans la nomination des officiers.

Le pouvoir législatif fédéral est dans les mains d'un *Conseil national*, nommé proportionnellement au nombre des habitants de chaque canton; mais il a, comme contre-poids, le *Conseil des États* où les États (cantons) sont représentés, *quel que soit leur nombre d'habitants*, par deux députés.

Les décisions du *Conseil national* ne peuvent avoir force de loi si elles ne sont pas sanctionnées par le *Conseil des États*. C'est la garantie de l'esprit cantonaliste.

La Constitution déclare l'instruction publique gratuite et obligatoire pour la Suisse entière. *La Confédération pourra prendre des mesures contre les cantons qui ne se conforment pas à cette prescription.*

Mais, dans ces conditions, les cantons restent libres d'organiser l'instruction publique, dans leurs limites, comme ils l'entendent.

C'est la forme d'un partage de souveraineté, si ce n'est le fond.

*
* *

Dès lors, plusieurs révisions partielles sont intervenues, et, toujours on a fait des pas vers l'unification. Tel a été le monopole des alcools et l'assurance constitutionnelle fédérale contre les accidents et la maladie.

Et cette tendance se continue : nous venons d'assister à l'acceptation, par notre Assemblée fédérale, du principe de la Banque d'Etat, sans participation aucune du capital privé. Vient aussi la grande question de la loi contre les actionnaires de chemins de fer, qui nous conduit à la nationalisation de nos voies ferrées. Une grande commission extra-parlementaire n'est-elle pas instituée pour l'unification de notre code pénal; n'en sera-t-il pas de même pour notre loi fédérale

sur l'instruction publique, qui va prendre un caractère beaucoup plus centaliste par l'introduction des inspecteurs fédéraux?

Cette marche vers l'unification est d'autant plus sûre, d'autant plus inévitable qu'elle est la conséquence naturelle du progrès sur le terrain fédéral, le seul où il peut avoir de grandes et durables conséquences. Chaque réalisation progressiste nouvelle exige naturellement une nouvelle organisation fédérale et augmente les compétences fédérales.

C'est pourquoi les partis conservateurs tentent de dresser, pour arrêter la marche progressiste, une barrière infranchissable par l'entassement des préjugés cantonalistes particularistes, qu'en face de toute réalisation progressiste sur le point d'aboutir, ils excitent jusqu'au paroxisme.

Malgré cela, l'œuvre d'unification s'accomplit.

Certes, l'esprit d'autonomisme intransigeant ne cède pas le pied sans résistance. Il a une base de vieux préjugés dont il se fait des assises solides. Il a mieux que cela : il a sans doute une certaine justification, par des mœurs et des usages créés par la vie politique particulière de plusieurs siècles de tant de nos cantons, par la composition même de notre population, où trois races sont serrées les unes contre les autres et où il serait dangereux que l'une puisse se considérer comme écrasée par l'autre.

Une certaine somme d'autonomisme est, dans ce cas, une soupape de sûreté, presque indispensable à la vie de l'État.

Mais il devient dangereux et presque mortel à l'État, cet autonomisme, quand il engendre cet *esprit de clocher*, comme l'on dit en France, si dur, si égoïste envers tout ce qui n'est pas *soi*, cet esprit de particularisme, qui nous fait regarder, avec une instinctive défiance, non seulement tout ce qui est hors de certaines limites étroites, mais encore tout ce qui en vient. Ces dispositions sont dangereuses, car elles sont même antinationales. Elles sont dangereuses, car on en arrive, avec l'esprit particulariste étroit, à placer la conception nationale — comme cela a été tant de fois le cas chez nous — sur la surface restreinte d'un canton ou même d'une ville et de se tenir sur la défensive en face de tout le reste.

Quoi qu'on en dise, ces dispositions sont la conséquence presque naturelle de la conception et de la souveraineté absolue des parties confédérées d'un pays comme le nôtre. Uue fois qu'on la croit juste et nécessaire, cette souveraineté, qu'on la croit de droit, on veut la garder et ne la laisser entamer à aucun prix ; on ne veut pas la laisser se plier, même pour pouvoir accepter des liens de véritable solidarité

nationale, destinés à garantir en tous cas les intérêts du plus grand nombre. On veut rester *soi*, quitte à rester, par certains côtés, dans la tradition du Moyen-Age, comme certains de nos cantons arriérés qui ont fait de leurs frontières de véritables murailles dressées contre le progrès national et moderne.

C'est là le grand, l'immense danger de notre cantonalisme.

Que de mesures vraiment progressistes, humanitaires ont été repoussées par ce triste esprit, non pas parce qu'on pouvait les considérer comme mauvaises mais parce qu'elles venaient, comme l'on dit en un certain langage chez nous, de l'ours (de Berne). Et désignant Berne de cette façon, on entend bien désigner l'Assemblée Nationale. Ce fait se produit dans tant de cas, dans celui d'une tentative juste d'unification de notre système d'instruction publique et tout dernièrement encore, lorsque, à l'aide du monopole des allumettes, on voulait sauver une foule de malheureux et de malheureuses.

Mais si cette esprit néfaste est encore vivace, il est loin, comme je l'ai fait constater, d'être le maître absolu; On peut même dire, d'une façon générale, qu'il perd du terrain chaque jour. Du reste, les partis progressistes, logiques avec leur rôle, lui font une guerre acharnée; ils cherchent à répandre une saine éducation politique qui fait de plus en plus comprendre à notre peuple, que, s'il y a en bas le canton dont une certaine existence particulière se justifie, il y a en haut quelque chose de plus grand dans la solidarité et les intérêts de tous, c'est ce pays, la nation.

Cette conception vigoureuse triomphera, car elle a quelque chose de bien fort avec elle : ce sont les faits, les nécessités inéluctables.

Maintes fois les faits l'ont imposée et ce sont eux surtout qui finiront par nous entraîner sur la voie qui nous conduira à un organisme politique, de plus en plus logique et normal.

Les consciences éclairées, les esprits avancés, désireux de voir une large solidarité nationale se répandre sur notre pays, n'ont qu'à s'unir à eux.

LOUIS HÉRITIER.

Socialisme et droit privé [1]

1. — Depuis quelque temps déjà, en Italie comme à l'étranger, on parle d'une réforme intégrale de la législation privée actuelle, qui aurait pour objet de fondre dans un tout harmonique le droit civil et le droit commercial, et de promulguer un code unique de droit privé social.

La partie la plus considérable du premier volume de notre ouvrage est consacrée à la justification, positive et critique, de cette aspiration; nous pensons avoir démontré que le code de commerce et le code civil ne doivent plus être considérés comme deux codes séparés.

Dans ce court article, nous nous proposons d'indiquer les différents procédés de codification proposés par quelques auteurs, et nous montrerons que la réforme du droit privé doit s'inspirer de deux critères : critères individualistes et critères socialistes, le critère social devant avoir résolument le pas sur l'autre.

2. — Les tendances qui ont servi de base à la reconstitution législative, et qui ont, désormais, pris une large place dans la conscience scientifique des juristes sont au nombre de trois :

1° La tendance *scientifique* s'est fait jour la première. Elle se donne pour but la réforme du code civil, en prenant pour base la doctrine de l'*évolution* qui a triomphé des obstacles que lui opposaient les conservateurs du Code, les vieux juristes attachés à l'individualisme du code Napoléon, qui ne sut pas adapter à son époque les principes directeurs de la législation romaine. Cette tendance scientifique a aussi mené la lutte pour la réforme du code de commerce et elle a réclamé un code unique de droit privé.

---

(1) M. Alfredo Tortori vient de publier le premier volume d'un important ouvrage sous le titre : *Sociologia e diritto commerciale*, t. I, Torino, Bocca. Il a bien voulu résumer pour notre revue, dans l'article que nous publions, les principales conclusions auxquelles il est arrivé. N.D.L.R.

2° La tendance *économique*, qui rend toujours plus générale cette opinion que le phénomène économique est une partie substantielle d'un code, parce que celui-ci pourra fonctionner et se développer s'il est empreint d'esprit économique, il pourra être inutile ou dangereux si ses institutions ne sont pas conformes à l'esprit économique de la société dont il doit régler les rapports privés.

3° La tendance *sociale*, la dernière à apparaître, qui se propose sinon de faire disparaître, du moins d'apporter quelques adoucissements à la question sociale, qui est une question de justice et de rapport d'homme à homme, de la richesse à la population.

3. — Ces trois tendances nous montrent, sous des aspects différents, la nécessité de pénétration réciproque du droit privé, civil ou commercial, dans un *code unique de droit privé social*.

Il n'est plus possible de conserver un Code civil ou un Code de commerce, même si on les conserve tous deux, qui ne réponde pas aux exigences scientifiques et qui ne tienne aucun compte des nouveaux besoins économiques, soit en ce qui concerne la propriété, soit en ce qui concerne l'industrie et le crédit, et qui ne s'inspire pas des intérêts des classes ouvrières, pour protéger leur personne et leur capital-travail. Il ne peut et il ne doit pas y avoir, comme le dit M. Salvioli, un code civil fait uniquement pour la société bourgeoise, un code qui n'est que la législation d'une petite partie de la société, de celle qui a détenu dans ses mains la propriété foncière. Il ne peut et il ne doit y avoir, comme le dit M. Perrone, un code de commerce qui soit une législation de classe, qui offre en holocauste à certaines prétentions marchandes, les intérêts des consommateurs et qui arme contre le public ce capital commercial improductif qui opère de véritables spoliations, ou qui engendre des perturbations économiques, les crises et les faillites. Il nous faut, au contraire, un Code de droit privé qui veille aux intérêts de la classe qui ne possède ni propriété foncière ni capital, qui veille aux intérêts du producteur comme à ceux du consommateur, aux intérêts du capitaliste comme à ceux de l'ouvrier, aux intérêts du propriétaire foncier comme à ceux du paysan, aux intérêts de l'armateur comme à ceux du matelot, aux intérêts de ceux dont les appartements sont inondés de lumière et vivent une vie agréable, comme aussi aux intérêts de ceux qui souffrent et vivent dans des taudis humides et qui ont, cependant, le droit de protéger leur personne dans le contrat de travail, de protéger la formation des petits capitaux dans les maisons de crédit, de défendre la vie de leurs enfants employés dans l'industrie, d'être aidés dans la transformation

des capitaux et de la culture de la terre, en faisant des contrats de société, de métayage, de colonat partiaire à des conditions également profitables à l'économie individuelle et à l'économie nationale.

4. — La science du droit privé ne peut pas ne pas tenir compte de toutes ces tendances qu'elle s'efforce d'unifier dans une vaste synthèse, pour permettre plus facilement au législateur la solution de tous les problèmes, suivant les exigences scientifiques, économiques et sociales de la vie contemporaine.

Cette œuvre a été entreprise par tous ceux qui croient à la nécessité de la confection d'un *code privé social*, qui « ait pour objet la détermination des rapports de droit, qui développe l'activité individuelle intégrée dans toutes les sphères de l'activité sociale, à laquelle l'homme est lié par suite du développement de la civilisation » (1).

5. — Après avoir examiné les raisons scientifiques qui militent en faveur de la confection d'un code de droit privé social, essayons de rechercher les procédés de codification proposés par quelques écrivains. Les uns sont partisans de la *disjonction*, d'autres de la *bissection*, d'autres de l'*unification*, d'autres enfin de la *révision*.

6. — Le critérium de la *disjonction* caractérise les propositions faites par Ahrens et par M. Pisanelli.

Ahrens (2), et après lui M. Pepere (3), veulent enlever au droit privé l'organisation de la famille, sans le droit successoral, et proposent de faire un code spécial, auquel ils donnent précisément le nom de code privé social, du droit de propriété en soi et dans ses modifications, en y faisant rentrer toutefois le droit des obligations dans tous ses rapports avec la vie économique privée, avec le droit successoral, le droit industriel, le droit commercial et pour partie le droit maritime.

M. Pisanelli partage en partie cette opinion. Dans le discours qu'il a prononcé au Sénat italien dans la séance du 15 juillet 1863, il disait, en présentant le projet du livre Ier du Code civil :

« Je me suis demandé s'il n'aurait pas fallu mettre à part toutes les dispositions qui composent d'ordinaire le livre Ier. J'y étais amené par une vue scientifique qui m'est chère depuis longtemps. L'idée fondamentale du Code civil c'est l'idée de la propriété, et toutes ses dispo-

---

(1) Vadalà Papale. *Per un codice privato sociale*, § V.

(2) Ahrens, *Encyclopédie* de Holtzendorf, p. 58 et 57.

(3) Pepere, *Enciclopedia e metodologia del diritto*, Naples, 1878, p. 114 et 216.

sitions sont en relation étroite avec les biens. Le livre premier du Code, au contraire, se rapporte au droit de famille, et il m'a toujours semblé que ce livre premier forme un ensemble de lois spéciales et intermédiaires entre le Code civil et la loi constitutionnelle. Le Code civil concerne l'individu; le livre premier du Code, la société familiale; la loi constitutionnelle, la société politique. Toutefois, puisqu'il n'est pas niable que les dispositions qui concernent la famille sont en relation étroite avec le droit privé, et puisque jusqu'ici on a eu l'habitude de comprendre ces dispositions dans le Code, je n'ai pas voulu m'écarter du système généralement admis dans les autres Codes. »

De là il résulte que Ahrens comme M. Pisanelli demandent qu'on fasse une séparation nette entre le droit privé des personnes et le droit privé des choses : un Code qui s'occupe des individus en tant que membres de la société familiale, et un autre Code qui s'occupe des individus dans leurs relations avec les biens et qui règle l'activité industrielle des individus.

Cette *disjonction* du droit privé distinguerait nettement les institutions qui concernent les personnes et les institutions économiques, et faciliterait l'évolution du droit privé.

Partant de ce point de vue, quelques auteurs ont voulu détacher de ce livre premier les droits qui concernent l'état et la capacité des personnes, la jouissance des droits civils et en faire une loi spéciale (1); d'autres voudraient distinguer l'activité juridique patrimoniale et la répartir dans un Code rural, un Code industriel, un Code spécial de législation sociale, un Code forestier, etc. (2).

Les vues de tous ces écrivains sont très louables, mais nous ne pouvons les partager. Ayant admis que l'activité génésique et l'activité industrielle sont inséparables et doivent se coordonner organiquement afin d'avoir cet *æternus commensus*, cette *proportio* qui est la raison du droit, le droit privé ne peut admettre aucune subdivision; les systématisations partielles et spécifiques doivent être l'œuvre du juriste praticien et non pas du législateur.

7. — L'idée de la *bissection* domine les propositions des partisans

---

(1) Melucci. *Metodo e questioni di diritto civile*, Turin, 1884, p. 127.

(2) Albini. *Sulla necessità di un codice rurale*, Udine, 1883. — Gauwain. *Législation rurale*, Paris, 1890. — Rabbeno. *Corso di scienza dell' amministrazione sociale*. Florence, 1884. — Cottarelli. *Codici della proprietà industriale* : I. *Le privative industriali*. — Marescotti. *La legislazione sociale e le questioni economiche*, Milan, 1887.

du *Code unique des obligations*, et elle est principalement représentée par M. Vivante.

Pour eux le Code de commerce doit entrer, comme élément constitutif, dans l'organisme commun du droit privé. Celui-ci comprendrait à la fois un droit à l'état *statique* : la jouissance des droits civils, l'état et la capacité des personnes, la famille, la propriété et ses démembrements, et un droit à l'état *dynamique* : le droit contractuel (dans son sens le plus large) et le droit successoral.

C'est une opinion qui recueille beaucoup de suffrages et l'on évite ainsi le dualisme qui existe aujourd'hui entre la législation civile et la législation commerciale dans la réglementation des institutions et des matières les plus importantes du droit privé.

8. — L'idée de l'*unification* est celle de tous les partisans de la théorie organico-évolutive du droit; ses principaux représentants sont MM. Cimbali et Vadale Papale.

D'après eux le Code civil et le Code de commerce doivent se pénétrer réciproquement, et se compléter par l'adjonction de toutes les lois spéciales qui ont aujourd'hui leur raison d'existence parce qu'elles complètent le Code civil et le Code de commerce. Il faudra toutefois mettre en harmonie les principes juridiques généraux qui gouvernent le développement de ces deux activités humaines essentielles, de façon à enlever aux normes juridiques le caractère individualiste ou de classe dont elles sont revêtues aujourd'hui, et leur donner un caractère social, déterminé par l'évolution du concept de justice et du concept de morale. Puis, par l'abrogation des institutions juridiques atrophiées, et par la modification de celles qui, au lieu de faciliter l'équilibre social, y mettent obstacle et ne conduisent pas à cette *proportio hominis ad hominem*, si désirée, former un Code qui réponde mieux aux fins *sociales*.

C'est un système qui est accepté par tous les juristes qui ont une culture économique et qui savent comprendre la raison du mouvement socialiste, parce qu'ils pensent que, de cette façon seulement, l'état moderne pourra accomplir sa fin, et répondre à sa raison d'être.

9. — Le système de la *révision* groupe les timides, tous ceux qui craignent qu'une refonte complète des institutions civiles ne se fasse au désavantage de la société. Ce groupe comprend les romanistes qui ont su comprendre les nouvelles tendances sociales, MM. Delogu et Brugi par exemple, et les juristes du *falso vedere*.

D'après eux, les codes devraient être modifiés, tout en conservant les

bases romaines, dans ces partis qui exigent des réformes urgentes, reconnues d'*utilité évidente*.

M. Delogu s'exprime ainsi : « la réforme du Code civil ne pourra être que partielle... Et cependant, tout en conservant les bases fondamentales du Code actuel, il est de toute nécessité de le réformer partiellement là où les dispositions particulières ne correspondent plus aux besoins actuels du peuple ou se trouvent en désaccord avec le nouveau droit public » (1).

10. — Tels sont les éléments externes qui caractérisent les différents systèmes proposés pour la formation d'un Code privé social; l'élément interne répartit les jurisconsultes en deux classes : les *individualistes* et les *socialistes*.

Si nous nous demandons de quels critères doit s'inspirer la réforme du Code privé, nous ne pouvons sortir du dilemme, individualisme ou socialisme, et nous devons nécessairement répondre que ses critères seront *individualistes* ou *socialistes*.

11. — Quelques personnes pensent que le caractère du Code privé doit demeurer essentiellement individualiste et que les critères dont la réforme doit s'inspirer doivent être *individualistes*.

Delogu s'exprimait ainsi : « Je ne crois pas qu'il soit difficile de montrer que le social ne doit pas être prépondérant dans un Code civil, parce que cela nous ferait sortir, à mon avis, de la définition même du droit civil ou privé. Il est impossible de ne pas admettre la vérité et la clarté de la distinction présentée par Ulpien, entre le droit public et le droit privé : *Publicum jus quod ad statum rei romanæ spectat; privatum quod ad singulorum utilitatem; sunt emin quaedam publice utilia quaedam privatim*. Il résulte de là, d'une façon évidente, que le droit privé règle les rapports d'utilité privée, que cette utilité intéresse les personnes physiques et naturelles ou qu'elle intéresse les personnes collectives et sociales... Le droit public, au contraire, a pour objet direct le bien-être de l'organisme social et pourvoit à la conservation et au perfectionnement de la société elle-même. Cependant, tout ce qui concerne les rapports de l'État et des individus, l'équilibre entre les différentes classes sociales, la sécurité publique, la sauvegarde des institutions politiques, l'harmonie entre les différentes nations, la garantie du droit objectivement considéré, tout cela

---

(1) Delogu, *Codice privato e codice sociale* in *Antologia giuridica*. V[e] année, fasc. I, § XI, p. 17 et suivantes.

rentre dans le concept et dans les limites du droit public. Par conséquent, sans examiner d'une façon plus analytique et plus détaillée, la distinction entre le droit privé et le droit public, on peut affirmer avec certitude que le droit privé a pour caractéristique l'individualisme et que le droit public est caractérisé par l'idée d'utilité sociale. Cela ne fait pas que l'organisme social ne tire aucun profit d'un bon système de législation privée, et que le droit privé ne trouve sa meilleure sauvegarde dans le meilleur système des lois d'ordre public » (1).

Ce raisonnement n'est pas convaincant : la question est effleurée, mais elle n'est pas discutée, et la démonstration n'est pas faite. Même en admettant que le droit privé règle les rapports d'utilité privée, M. Delogu ne voit-il pas que c'est une raison *sociale* qui amène le législateur à imposer le concours pour les dépenses de réparation de la chose commune, pour la prescription de l'action en rescision du contrat de vente pour lésion grave? N'est-ce pas une raison *sociale* qui a conduit le législateur à distinger la parenté de l'alliance, les différents degrés de parenté, à obliger les parents les plus proches à accepter la tutellledu mineur, à régler l'imputation des biens? N'est-ce pas une raison *sociale* qui fait que le législateur a exigé que les vignes atteintes par le phylloxéra soient arrachées? etc.

Sans doute, il est vrai que ce qui caractérise le droit privé c'est l'individualisme. Cependant, du temps d'Ulpien à nos jours, cet individualisme a beaucoup perdu de sa rigueur.

Le droit romain considérait l'autorité comme la base de toutes les institutions, et chacun pouvait agir contre une autre personne pourvu qu'elle ivoquât un droit en sa faveur; de là la maxime : *nullus videtur dolo facere qui jure suo utitur*, qui trouvait, d'ailleurs, des restrictions dans l'édit du préteur et chez les jurisconsultes en ce qui concerne les rapports de voisinage.

Dans le droit moderne, l'individu est considéré dans ses rapports avec l'ensemble plutôt qu'en lui-même; le droit privé veut partout cimenter l'alliance de l'intérêt général et de l'intérêt particulier ; *il n'y a presque pas d'institution*, dit M. Brugi, *qui admette une affirmation trop nette de l'individu*. Partout apparaissent les droit des tiers, l'intérêt de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, du crédit, du transport, etc... L'égoïsme a fait de grands pas vers l'altruisme, l'individualisme vers le socialisme.

---

(1) Delogu, *op. cit.*, § 12.

On a dénié toute raison d'être au socialisme juridique, mais sans succès. Si M. Menger demande, par exemple, que le Code civil cesse de régler, par des normes juridiques unilatérales, les biens matrimoniaux, il le demande dans l'intérêt des classes inférieures, des prolétaires, pour lesquels le droit de la femme sur les biens du mari n'est pas garanti; si Secrétan demande que le Code civil laisse au testateur une liberté plus grande, c'est dans l'intérêt des classes non possédantes pour lesquelles la succession légitime est une cause permanente d'appauvrissement; si M. Salvioli demande que le Code civil règle, d'une façon plus complète, le contrat de travail, c'est dans l'intérêt de la classe ouvrière, qui souffre et qui est exploitée, parce qu'elle n'est pas protégée par la loi; si M. Gianturco demande une loi qui réprime l'usure, c'est dans l'intérêt social; si MM. Santangelo et Pandolfi demandent la constitution des biens de famille, c'est pour conserver à la société la famille agricole; nous pourrions citer encore un très grand nombre d'autres normes juridiques qui ont pour but de tempérer l'individualisme. Tous ces juristes veulent que l'altruisme prenne la place de l'égoïsme, parce qu'alors la morale individuelle cédera à la morale sociale et le Code pourra défendre l'*utilité sociale* en réalisant l'*utilité individuelle*.

12. — Le critère de la *socialité* doit être, d'après nous, la clef des réformes à introduire dans la législation de droit privé.

Nous avons démontré ailleurs que le droit a un fondement économique et une fonction sociale. Si ce fondement et cette fonction, pour le droit privé en particulier, se spécifient toujours davantage à mesure que l'homme progresse intellectuellement, moralement et socialement, on devra reconnaître avec nous que toutes les institutions de droit privé, ayant une base économique formée de matériaux et de ciments différents de ceux qui sont propres au système économique contemporain, qui repose essentiellement sur la grande industrie et le capitalisme, ou ayant une fonction sociale imparfaite ou contradictoire qui arrête le développement des organismes sociaux, particuliers et colcollectifs, ou en rend l'activité plus difficile — doivent être modifiées, afin de les modeler sur la nature économique contemporaine et les faire servir à de hautes finalités sociales.

13. — La famille et la propriété reposent, en droit romain, sur l'égoïsme le plus pur; le législateur de 1804, qui inaugure le système juridique bourgeois, a rendu la famille et la propriété plus oppressives encore — étant donné les antagonismes de classe que la Révolution française a développés. Le socialisme scientifique a démontré que ces

institutions juridiques ne sont pas organisées de telle sorte qu'elles assurent l'ordre social. N'est-ce pas folie pure de vouloir maintenir les normes juridiques qui les régissent?

Il ne nous semble pas qu'il soit bien difficile de réaliser, en ce qui concerne la famille, l'idéal des récents théoriciens du socialisme scientifique, qui soutiennent que la femme doit être élevée au même niveau que l'homme, moralement et économiquement, parce qu'une fois mise à ce niveau elle agira plus librement et avec une responsabilité plus grande de ses propres actes qu'elle ne le fait aujourd'hui. L'homme alors ne recherchera plus en elle que la compagne de sa vie, et non pas l'associé d'une entreprise lucrative, l'ancre de sauvetage après une vie orageuse. Le mariage prononcé par le maire et bénit par le prêtre ne sera plus le signe nécessaire de l'honnêteté (1).

Il ne nous semble pas qu'il soit difficile de réaliser les vœux de ceux qui pensent que le socialisme s'efforce de créer un type familial qui répondra mieux aux idées d'humanité, de justice économique et de progrès psychique (2), en s'appuyant sur cette hypothèse que la famille, comme toutes les autres institutions sociales est organisée de telle ou telle façon suivant les conditions de la société elle-même. La famille, disent-ils, aura un caractère individualiste moins prononcé, et au lien anthropologique du sang on substituera le lien sociologique de la solidarité. La famille conservera, sans doute, la forme inorganique parce que cette forme d'union sexuelle concilie le mieux les intérêts de l'espèce et ceux des parents, c'est la forme d'union sexuelle la plus parfaite sociologiquement.

Elle comprend en effet les éléments essentiels sur lesquelles se fonde le progrès de toute société humaine, l'attachement, le respect, la bonté. L'homme, organe de l'activité extérieure, possède le pouvoir temporel ; la femme chargée de l'activité intérieure, prend soin de la première éducation des enfants, et là où elle est seule reine, elle représente l'autorité spirituelle, le pouvoir modérateur. L'homme assure *l'ordre* par la *production* économique et par la *force*; la femme en assure la permanence par le bon usage de la production du mari et par l'amour. Les liens de famille aujourd'hui relâchés par suite du mercantilisme qui caractérise l'institution du mariage, en tant qu'institution

(1) Armelani, *Consolato operaio*, Scansano, 1893, chap. V.

(2) Corradino, *La famiglia nello stato socialista* (in *Critica sociale*, 1890, nº 12, p. 187). — Malon, *Le socialisme intégral*, Paris, 1892, 1re partie, ch. VII.

bourgeoise, comme aussi par la nécessité pour les conjoints et les membres de la famille de se séparer pour vivre, se renforceront sous l'influence de la même éducation intellectuelle et morale, des mêmes sentiments, des croyances et des aspirations communes (1).

Il ne nous semble pas qu'il soit difficile de réaliser les vœux de ceux qui demandent que dans la famille future, « les enfants se développent sous la dépendance exclusive du père et de la mère pendant toute la durée de leur éducation et de leur incapacité de travail producteur », de ceux qui espèrent qu'un jour « l'Etat n'interviendra plus dans les familles que pour demander aux parents et aux enfants les sacrifices indispensables à la communauté, en particulier, le service militaire tant qu'il restera nécessaire », de ceux qui espèrent que la dépendance des fils cessera au moment où ils quitteront le toit domestique pour fonder une nouvelle famille, et celle des filles au moment de leur mariage quand elles abandonnent l'habitation commune. Cet affranchissement matériel ne rompra pas, comme le prétendent les adversaires, les rapports d'affection, de déférence, de protection, de conseil, de secours qui doivent continuer à exister entre les membres de la famille, même s'ils vivent séparés (2).

Il ne nous semble pas difficile de satisfaire ceux qui proposent de limiter la légitime aux fils du *de cujus*, et qui demandent que le surplus de l'hérédité soit dévolu à la classe sociale la plus déshéritée, constituée en association ouvrière afin qu'elle s'en serve dans l'intérêt de l'humanité, ou à la commune ou à des institutions charitables qui en disposeront au profit des pauvres (3).

Nous ne pouvons pas ne pas admettre qu'une révision de la législation du droit privé s'impose, et nous ne pouvons pas ne pas admettre que « si le droit est un produit historique, s'il est un phénomène naturel qui jaillit des conditions historiques des peuples, de leur organisation économique et de la nécessité de protéger les intérêts de la classe dominante », et si le moment historique actuel a évolué moralement, intellectuellement et socialement au point de compor-

(1) Bresson. *Les trois évolutions intellectuelles, morale et sociale*, Paris, 1888, p. 458.

(2) Bresson. *Op. cit.*, p. 289-290.

(3) Armelani. *Consolato operario*, Scansano, 1893, p. 146. — Polacco, *Gli inabili al lavoro e l'obligazione alimentare fra congiunti* (in *Scienza del diritto privato*, 1894, fasc. 4.) — Tortori, *Limitazione del grado di parentela nelle successioni legittime* (in *Scienza del diritto privato*, 1893, fasc. 2-3).

ter des innovations, qui nous donnent un droit plus voisin et mieux adapté à sa base économique et à sa fonction sociale, il est logique de soumettre à l'examen le droit vieilli, de rechercher la nature économique et la fonction sociologique des institutions juridiques actuellement en vigueur, d'en faire la critique à la lumière des idées nouvelles, des besoins nouveaux et des nouvelles conditions sociales, et de rechercher ce qu'il faut *conserver*, ce qu'il faut *supprimer* et ce qu'il faut *modifier*.

Pour notre part, nous pensons que, *pour le moment*, étant donné l'évolution sociale actuelle, pour mettre plus d'harmonie entre les intérêts et les fonctions sociales des classes possédantes et ceux des classes non possédantes, pour amener la paix entre la phalange de la classe possédante et l'armée de la classe ouvrière, pour réaliser le mieux possible le sublime idéal du droit, la *proportio hominis ad hominem*, l'*æternus æquale commensus*, il faut *adapter* les institutions fondamentales du système juridique actuel aux vues du socialisme scientifique par une limitation sociale plus étroite de la *liberté* individuelle, par l'extension de la *responsabilité* individuelle, soit en ce qui concerne l'activité *génésique* soit en ce qui concerne le développement de l'activité *industrielle*. La théorie proposée par M. Santangelo (1), nous semble une théorie de transition, qui organisera juridiquement la société sur la forme actuelle la plus développée sociologiquement, c'est-à-dire sur cette forme dans laquelle les institutions juridiques sont basées non pas sur le *chacun pour soi* mais sur le plus complet *mutuellisme* (2); nous y voyons la théorie qui servira à réaliser la théorie de Marx.

14. — La codification du droit privé, faite par des juristes et des législateurs pénétrés de l'esprit sociologique, aura une utilité incalculable et sera certainement féconde.

Quand par exemple, une responsabilité plus grande fera supporter aux hommes tout le poids de leurs relations soit avec la femme qui est unie à eux par un lien juridique, soit avec une femme non mariée, quand l'égalité des droits des enfants nés hors mariage et celle des enfants nés dans le mariage, ou par l'action en recherche de la paternité, ou par une organisation plus parfaite de l'obligation alimentaire entre conjoints, ou par une nouvelle organisation de la tutelle qui corrige les

(1) Santangelo Spoto, *Individualisme et collectivisme*, in *Revue d'économie politique*, mai 1893.

(2) Malon, *Le socialisme intégral*, Paris, 1892, 1re partie, ch. VII et VIII.

mauvais effets de la puissance paternelle et de la tutelle, sera réaliser alors l'action des parents, possédants ou non possédants, sera plus avantageuse à l'éducation économique et morale des enfants; alors disparaîtra le dualisme qui distingue les enfants légimes des enfants illégitimes, dualisme qui frappe ceux-ci depuis leur naissance, et rend ceux-là d'autant plus orgueilleux et dédaigneux que leur situation sociale est économiquement plus forte; alors les cas de séduction seront plus rares et la prostitution cessera; et les mariages ne seront plus le résultat de calculs économiques, mais d'attractions sympathiques : à la sélection vicieuse et imparfaite sera substituée la sélection naturelle.

Lorsque, par l'institution des biens de famille, sera transformé le régime dotal, et sera garanti contre l'imprévoyance du chef de famille, le patrimoine nécessaire à la conservation du conjoint et des enfants, base nécessaire au développement de l'économie familiale; lorsque par des réformes économico-juridiques, comme la réduction du degré successoral, la suppression du principe du partage forcé en nature, etc., on aura fortifié l'économie et la fonction sociale de la famille, non pas comme une institution vague et indéterminée, mais comme une institution ayant une personnalité juridique propre, capable d'acquérir, de transmettre, de posséder concurremment avec ses membres pris individuellement; quand une responsabilité plus grande fera supporter aux propriétaires tout le poids de leur activité industrielle — quelle que soit sa nature — librement développée sur leurs biens ou sur ceux des autres, par la coordination sous un principe commun unique des différentes formes de propriété individuelle, oit de biens matériels, soit de biens immatériels, par l'adaptation convenable du principe juridique de la communauté de la propriété de la terre et de la socialisation par une forme socialement parfaite de collectivisme, par une coordination plus équitable des principes généraux des obligations, par une révision du système contractuel, et en particulier du contract de location d'ouvrage et de service en tenant plus de compte des besoins des classes ouvrières, par un développement plus harmonique du système de garantie, etc., la *lutte des classes* — cet épouvantail des gens à courte vue — deviendra petit à petit un souvenir d'école, et la *domination bourgeoise* un souvenir historique. Les hommes mettront dans leurs relations moins de considérations pécuniaires; alors cessera cette lutte qui est actuellement, dans toutes les branches de l'activité humaine, la loi sociologique suprême; à la concurrence sera substituée la coopération; le mercantilisme intéressé et égoïste sera remplacé par le mercantilisme désintéressé et altruiste.

15. — Il faut enfin reconnaître que la conception de l'homme isolé est une conception fausse, comme celle d'un droit privé qui régirait exclusivement les individus *uti privati et singuli*. On ne peut pas séparer l'individu de la collectivité, l'utilité de l'individu ne peut pas être séparée de l'utilité de l'ensemble; l'homme est un être éminemment social, il ne vit pas une vie exclusive, mais il vit de la vie des autres; tous ses rapport ont des liens de dépendance avec la forme et la vie de la société dans laquelle il vit et dont il fait partie; et par conséquent les normes de sa conduite sont caractérisées par le milieu social; le droit ne se soustrait pas à ce milieu. Le *droit privé* a un caractère social, et ce caractère tend à prédominer.

16. — Les doctrines du socialisme scientifique luttent maintenant pied à pied avec l'individualisme quiritaire et bourgeois; les théories darwiniennes et spencériennes ont donné au socialisme une nouvelle orientation. On a démontré qu'il n'y a aucune contradiction entre le socialisme et le darwinisme; on a démontré comment Marx complète Darwin et Spencer. La loi irréfutable du *sur-travail* découverte par Marx, la théorie marxiste que le phénomène économique forme la base et la condition de toutes les autres manifestations humaines et sociales, et que par conséquent la morale, le *droit*, la politique ne sont que des phénomènes dérivés du facteur économique, selon les conditions de chaque peuple, à chaque phase de l'histoire et à chaque bien de la terre, la loi historique de la lutte de classe qui veut que chaque groupe social et chaque individu agisse selon son intérêt économique, tout cela ne permet pas à l'individualisme de conserver ses positions, et il devra nécessairement se démocratiser, se socialiser.

La loi du sur-travail a expliqué d'une manière positive comment le capitaliste peut accumuler des richesses sans travailler. Cette loi est comme la clef qui a permis d'ouvrir la porte rouillée de la tour dans laquelle le libéralisme économique s'est enfermé depuis des siècles. Le dogme de la propriété privée a été détruit. On a vu que les normes juridiques qui règlent les rapports entre le capitaliste et les ouvriers doivent être modifiées; qu'il faut changer l'orientation de la société, qu'il faut par conséquent changer l'organisation de la propriété individuelle, non pas en opérant un *partage*, comme le croient quelquefois les adversaires, de bonne ou de mauvaiee foi, mais en la rendant collective. La terre, les moyens de production doivent être socialisés, non pas par un décret, mais successivement, en faisant reconnaître par la loi la fonction *sociale* de la terre et des moyens de production,

chaque jour, chaque heure à mesure que la propriété perd son caractère individuel pour acquérir un caractère social.

La théorie que le phénomène économique est la base et la condition de toutes les autres manifestations humaines et sociales a amené cette conviction que l'homme est le résultat des conditions innées et acquises de son organisme physiologique vivant dans un milieu donné; que, par conséquent, les rapports sociaux et les lois qui doivent les régler sont différents suivant les différentes sociétés. Comme l'organe varie avec la fonction, à mesure que le progrès social fait varier les fonctions de l'homme, en soi et dans le groupe, le droit, en tant qu'il est sa norme régulatrice, doit varier lui aussi.

La théorie de la lutte des classes conduit à cette conséquence que toutes les classes sociales sont poussées à faire des lois, à établir des institutions, à consacrer des coutumes et des croyances qui répondent à leur utilité directe ou indirecte. De là ce perpétuel mouvement qui pousse les hommes et les groupes à changer le droit existant et à l'adapter aux nouveaux intérêts sociaux.

Les gouvernants et les législateurs — conservateurs par nature, individualistes de naissance et par la force des lois et des coutumes — ont l'intuition des erreurs du système individualiste et socialisent petit à petit les institutions et le droit.

Les routes, les chemins de fer, les postes, les télégraphes, les téléphones, les musées, les galeries de tableaux, les bibliothèques sont autant de substitutions de propriétés et de fonctions sociales à des propriétés et à des lois autrefois individuelles; l'éclairage public, les jardins publics, l'eau potable distribuée par les fontaines publiques, l'instruction primaire et en partie aussi l'instruction secondaire, le service public des pompes à incendie, etc., sont autant d'exemples de socialisation des moyens de jouissance et de production.

Et d'autre part, petit à petit, une série toujours croissante de lois spéciales, dictées par l'impérieuse nécessité des temps augmentent la sphère du droit privé; la plus grande partie constituent autant de dérogations et d'exceptions aux règles purement individualistes de la législation actuelle du droit privé, qui sont le produit des conditions économiques, sociales, juridiques de la période actuelle. A côté de ces lois spéciales, afin de donner satisfaction aux nouveaux intérêts et aux nouveaux besoins sociaux, des lois récentes — auxquelles on donne le nom de *lois sociales* — créent des institutions nouvelles destinées à consacrer l'existence, le fonctionnement, les rapports et la protection des personnes et des biens.

C'est par ce processus que les idées nouvelles mises en avant par le socialisme scientifique s'infiltrent dans le droit en vigueur. Mais il est bien évident que ces conquêtes partielles, en devenant plus nombreuses, finiront par déposséder complètement les deux Codes du droit privé, soit parce qu'elles augmentent de jour en jour les antinomies entre la loi générale et la loi spéciale, soit parce qu'elles augmentent les contradictions entre le droit ancien et le droit nouveau. Il est donc indiscutable que le besoin de coordonner le droit ancien et le droit nouveau autour d'un principe scientifique unique imposera la nécessité de la codification du *droit privé social :* un Code qui règle tout le droit privé qui est né des nouvelles relations économiques et sociales : un droit qui régisse toutes les manifestations juridiques du milieu social contemporain : un droit qui, se débarrassant de toutes les normes qui consacrent les privilèges de la bourgeoisie recueille tout ce peut apporter le qui bien-être et la paix sociale.

En un mot, nous voulons que notre droit privé prenne un aspect moderne et qu'il ne soit plus la reproduction archaïque d'une série de rapports juridiques non adaptés à notre temps; nous voulons que notre droit privé revive dans le nouveau milieu, résumant en lui toute la complexité des aspects de la vie contemporaine; nous voulons que notre droit privé tienne compte de l'utilité de l'ensemble et de celle des individus, conformément aux données nouvelles de la science juridique positive.

Nous ne demandons pas la révolution du droit civil, ni celle du droit commercial. Nous demandons que l'un et l'autre soient réunis, et que la législation coordonne et organise les nécessités nouvelles qui se manifestent dans la vie sociale contemporaine et qu'ignoraient les âges antérieurs.

« Nous concluons avec M. Vadalà Papale que notre désir ne peut pas être considéré comme une utopie par tous ceux qui ne nient pas le progrès législatif. »

ALFREDO TORTORI.



REVUE CRITIQUE

André Lichtenberger, *Le Socialisme au* XVIII*e* *siècle, étude sur les idées socialistes dans les écrivains français du* XVIII*e* *siècle avant la Révolution.* Paris, Félix Alcan, 1895, in-8° de 468 pages avec table alphabétique.

Le Socialisme au XVIII*e* *siècle* est une thèse qui fut présentée l'année dernière à la Sorbonne. Le jury se composait moitié d'historiens, moitié de philosophes. Les historiens se déclarèrent satisfaits, mais les philosophes reprochèrent à M. Lichtenberger d'avoir laissé à chaque socialiste du XVIII*e* siècle son individualité, d'avoir mis en chapitres les hommes et non les idées. A quoi M. Lichtenberger répondit qu'il avait voulu faire œuvre d'historien et qu'il avait exposé les faits comme il les avait rencontrés : il avait donc groupé les doctrines quand elles étaient réellement issues les unes des autres : preuves, les chapitres V, VI et VII sur Rousseau et ses disciples, le chapitre XI sur les philanthropes, le chapitre XIV sur les critiques de la législation criminelle, etc... Si tous les autres chapitres ne dépendent pas étroitement les uns des autres, c'est qu'au XVIII*e* siècle les théoriciens sont presque toujours isolés; il fallait donc exposer les théories les unes après les autres au lieu de les confondre dans une synthèse artificielle. Par exemple, avec qui mettre le curé Meslier, dont le fameux *Testament* n'a été publié dans son intégrité avec ses cris de révolte vraiment anarchistes, qu'en 1864, car Voltaire, en 1762, n'en avait fait paraître que les parties antireligieuses, réimprimées par d'Holbach en 1772 et par Sylvain Maréchal en 1789? Sans doute c'est le cas d'isolement le plus extraordinaire. Mais si l'on reste au point de vue historique, il est bien difficile de mélanger les écrivains du XVIII*e* siècle dont les théories se rapprochent le plus au jugement d'un philosophe. Ainsi Morelly et Mably, communistes tous deux, ne sont pas contemporains et le deuxième en date ne paraît pas avoir été l'élève du premier. A côté d'eux, certains prophètes du communisme, comme dom Deschamps, ont été tout à fait isolés. Le mieux était donc de laisser à chacun de ces penseurs sa personnalité, et de s'appliquer à faire bien saisir les

doctrines en mettant en relief leurs traits caractéristiques; par ce procédé le lecteur était amené lui-même à comparer, à rapprocher, à opposer les théories, sans jamais oublier la séparation entre les théoriciens; ainsi l'ouvrage, sans déformer la vérité historique, prenait une véritable unité. Telles sont les qualités du livre de M. Lichtenberger.

Je vais essayer de les montrer non point dans sa thèse tout entière, mais dans les chapitres sur les précurseurs du communisme qui forment la partie la plus considérable et une des plus importantes de l'ouvrage.

Les deux précurseurs les plus importants sont Morelly, avec le *Naufrage des îles flottantes* ou *Basiliade du célèbre Pilpaï* (1753), surtout avec le *Code de la nature* (1755), et Mably avec les *Doutes proposés aux philosophes économistes sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* (1768) et le traité *De la législation ou Principe des lois* (1776).

Leurs principes sont les mêmes : l'homme, d'après eux, a droit au bonheur. « Vous êtes fait, écrit Mably, pour travailler à votre bonheur, vous devez le préférer à tout; c'est là votre règle, c'est là votre boussole! » Or, l'homme est naturellement bon et capable de faire à la fois son propre bonheur et celui de ses semblables. Pourquoi dans notre société ne voyons-nous que vices, que souffrances matérielles et morales? C'est qu'entre l'homme et son bonheur s'interposent comme un écran les lois qui établissent l'inégalité, source de la corruption des forts et de la haine des faibles. « Ces lois, dit Morelly, je ne cesse de le répéter et on ne saurait trop le redire, en établissant un partage monstrueux des productions de la terre et des éléments mêmes, en divisant ce qui devait rester dans son entier ou y être remis, si quelque accident l'avait divisé, ont aidé et favorisé la ruine de toute sociabilité. »

« Otez la propriété, dit encore Morelly, l'aveugle et impitoyable intérêt qui l'accompagne, faites tomber tous les préjugés, les erreurs qui les soutiennent, il n'y a plus de résistance offensive ou défensive chez les hommes, il n'y a plus de passions furieuses, plus d'actions féroces, plus de notions, plus d'idées du mal moral. » Mably juge de la même façon. « Plus j'y réfléchis, écrit-il, et plus je suis convaincu que l'inégalité des fortunes et des conditions décomposent pour ainsi dire l'homme et altèrent les sentiments naturels à son cœur. »

On voit que cette critique de la propriété privée est catégorique; on remarquera qu'elle est fondée uniquement sur *la morale* et non sur *les faits économiques*, qu'elle est une protestation d'un philosophe contre les vices en général et non une revendication des classes inférieures contre les souffrances que leur impose la constitution présente de la société.

Tous les théoriciens du XVIII[e] siècle qui peuvent être considérés comme précurseurs du socialisme resteront à ce point de vue dans leurs critiques du présent et dans leurs constructions pour l'avenir. Lorsque

Morelly présente un plan de société communiste dans son *Code de nature*, il a pour objet « de proposer et résoudre cet excellent problème : trouver une situation dans laquelle il soit presque impossible que l'homme soit dépravé ou méchant. » Et Mably écrit : « N'est-il pas certain que la politique doit nous faire aimer la vertu, et que c'est là le seul objet que doivent se proposer les législateurs, les lois, les magistrats. » Par conséquent Morelly, Mably et leurs disciples se proposent de faire régner la vertu par la suppression de l'inégalité et de la propriété. Voyons leurs projets.

Morelly a construit un plan de société future fondée sur la communauté des biens. C'est la quatrième partie du *Code de la nature*, celle qui a pour titre : « Modèle de législation conforme aux intérêts de la nature ». Voici les « Lois fondamentales et sacrées qui couperaient racine aux vices et à tous les maux d'une société ». Il y en a trois : « 1° Rien dans la société n'appartiendra singulièrement ni en propriété à personne que les choses dont il fera un usage actuel, soit pour ses possessions, ses plaisirs ou son travail journalier. — 2° Tout citoyen sera homme public, sustenté, entretenu aux dépens du public. — 3° Tout citoyen contribuera pour sa part à l'utilité publique, selon ses forces, ses talents et son âge; c'est sur cela que seront réglés ses devoirs, conformément aux lois distributives ». Ces lois distributives sont très nombreuses; elles sont renforcées de « lois édiles », de « lois de police », de « lois conjugales », de « lois pénales » et de beaucoup d'autres; je ne cite que les titres brefs. Il y aura des lois pour fixer les jours et les heures du travail; il y aura des lois somptuaires obligeant chacun à posséder un vêtement de travail et un autre de fête. D'autres prescriptions détermineront le nombre des personnes s'appliquant aux sciences et aux arts. On se soumettra aux « lois des études qui empêcheront les égarements de l'esprit humain et toute rêverie transcendante ». Enfin « toute la philosophie morale s'appuiera sur le système des lois et en montrera la bonté ».

Pour assurer l'observation de ces lois, on instituera un très grand nombre de magistrats, de chefs de famille, de tribu, de cités, de provinces. A la tête un Sénat de nation constitué par délégation des Sénats de chaque cité et un Conseil suprême, pouvoir exécutif, constitué par délégation des Conseils de cités. A la base, il y aura un « maître perpétuel » par dix ou vingt ouvriers de chaque corps. « La formule de tout commandement public sera : la raison veut, la loi ordonne ». Quiconque, sans exception « aurait tenté par cabale ou autrement d'abolir les lois sacrées pour introduire la détestable propriété » sera renfermé toute sa vie comme fou furieux et ennemi de l'humanité dans une prison.

Morelly espérait-il la réalisation de ce projet de société future? On ne le sait pas. Lui-même fait l'aveu suivant : « Il n'est malheureusement que trop vrai qu'il serait comme impossible de former de nos jours une

pareille république ». Nous n'avons pas assez de détails sur sa vie pour savoir quelle fut au juste sa pensée. Il vécut dans une obscurité telle que presque tous ses contemporains ignorèrent son nom et attribuèrent son *Code de la nature* à Diderot.

Mably, beaucoup plus connu, considéré comme un des premiers publicistes de son époque, fit une critique aussi hardie que celle de Morelly, mais ne proposa pas de solution à la manière de Platon ou de Morus. Sans doute, il considère l'inégalité et la propriété privée comme la source de tous les maux. « Établissez, écrit-il dans ses *Doutes aux Économistes*, la communauté des biens, et rien ensuite n'est plus aisé que d'établir l'égalité des conditions et d'affermir sur ce double fondement le bonheur des hommes. » Mais il considère le communisme comme un paradis perdu où l'humanité ne rentrera jamais. « Si le moindre rayon d'espérance frappait notre raison, ne devrions-nous pas aspirer à cette heureuse communauté de biens, tant louée, tant regrettée par les poètes, que Lycurgue avait établie à Lacédémone, que Platon voulait faire revivre dans sa République, et qui, grâce à la dépravation des mœurs, ne peut être qu'une chimère dans le monde? » Dans la pratique, Mably est fort timoré. Nous le voyons à l'œuvre lorsque les Polonais et les Corses, voulant être gouvernés conformément aux principes de la raison, s'adressent à Mably en même temps qu'à Rousseau pour avoir les principes d'une Constitution. Mably affirme alors qu' « aucune force humaine ne pourrait tenter aujourd'hui de rétablir l'égalité sans causer de plus grands désordres que ceux qu'on voudrait éviter. » Il déclare que la propriété une fois établie, il faut « la regarder comme le fondement de l'ordre, de la paix et de la sûreté publique ». Et il ajoute : « Toute loi sera sage aujourd'hui qui tendra à ôter à nos passions quelque moyen ou quelque prétexte de blesser les droits de la propriété, même la plus légère. » — « A Dieu ne plaise, Monseigneur, dit-il au duc de Parme, que, sous prétexte de produire le plus grand bien, c'est-à-dire de rendre les fortunes égales, je vous invite à porter une main sacrilège sur les biens de vos sujets. »

« Telles sont les doctrines sociales de Mably, dit M. Lichtemberger (p. 245). Il est peut-être l'exemple le plus frappant de la forme sous laquelle se présente le plus souvent le socialisme au XVIIIe siècle. C'est une doctrine morale, basée sur la philosophie du bonheur et la morale utilitaire et qui s'appuie sur l'antiquité mal comprise. Elle dédaigne d'étudier avec précision les maux de la quatrième classe et les remèdes; elle ne montre les premiers qu'en tant qu'arguments destinés à prouver la dégénérescence de l'homme, et les autres qu'en tant qu'ils peuvent ramener l'homme à sa destinée primitive. . . . .

. . . Mably, par un long système de législation, crut à la rigueur possible de ramener les hommes dans un état de civilisation analogue à

celui des républiques anciennes. Morelly seul, acceptant les bienfaits de la civilisation, les jugea peut-être conciliables avec une société communiste; et s'il pense la sienne impossible pour le présent, il en trace hardiment le plan et lui croit une chance d'existence dans l'avenir. C'est par là qu'il est infiniment supérieur aux deux autres (à Mably et à Rousseau) au point de vue de l'histoire du développement du socialisme. »

Comment le communisme a-t-il été transmis de Morelly et de Mably à Gracchus Babeuf? M. Lichtenberger l'a montré suffisamment, mais il n'a pas exposé la filiation d'une manière assez évidente. Tous les faits qui la caractérisent se trouvent dans son livre, mais séparés en plusieurs chapitres sous divers titres, « Rétif de la Bretonne » (p. 206-220), « Projets de communauté » (p. 336-344), « La théorie de la propriété » (p. 382-388), « Les illuminés » (p. 406-411), et enfin « Le socialisme prérévolutionnaire », qui forme la dernière division de l'ouvrage.

C'est peut-être ici le seul cas où le reproche adressé à M. Lichtenberger d'avoir tenu trop de compte des individualités dans ses divisions a quelque fondement. Il a bien réuni, en tête du chapitre XII, « le Socialisme et la Littérature », une foule de témoignages des dernières années du siècle, établissant que la littérature communiste vit et se développe. Il fallait réunir aussi les écrivains de cette littérature, ceux qui étudient et qui louent les communautés agricoles des paysans auvergnats ou des quakers de Pensylvanie, ceux qui édifient, sous le nom de peuplades sauvages ou de citoyens de l'antiquité, des systèmes plus ou moins analogues à ceux de Morelly, enfin les illuminés qui semblent pousser le sentiment de fraternité jusqu'à l'égalité anarchique. Au milieu de cette littérature, commence, vers 1787, l'éducation communiste de Babeuf, tracée par M. Lichtenberger avec une excellente précision (p. 442-446). Au milieu de cette littérature commence aussi l'éducation des socialistes mystiques de 1790-1791, Nicolas de Bonneville, l'abbé Fauchet, qu'il eût fallu peut-être rapprocher de François Boissel (p. 446-450). Au milieu de cette littérature, enfin, apparaît en 1787 un projet de nationalisation du sol, beaucoup plus socialiste que les lois agraires, alors à la mode, c'est celui de Gosselin. M. Lichtenberger l'a fort bien analysé (p. 433-440). C'est un plan qui ressemble d'une manière frappante, dans les principes généraux et jusque dans les détails d'application, à ceux que présentaient alors en Angleterre Thomas Spence et Ogilvie, précurseurs de Henry George et de Russell Wallace.

Parmi tous ces précurseurs du communisme, on s'étonnera sans doute de ne pas voir figurer J.-J. Rousseau. C'est que Rousseau n'est pas un communiste, c'est qu'il n'est même pas un critique catégorique de la propriété. C'est ce que M. Lichtenberger a établi, dans ses chapitres V et VI, avec une abondance de citations caractéristiques et de rapproche-

ments lumineux. Sans doute, Rousseau, dans le *Discours sur l'Inégalité*, paru en 1753 comme la *Basiliade,* se place au même point de vue que Morelly. Il critique l'inégalité et la propriété au nom de la morale. C'est le sens de la fameuse tirade : « Le premier qui ayant enclos un terrain, etc..... » Mais Rousseau, de sa critique, ne tire aucune application. Sollicité, en même temps que Mably, de donner les principes d'une constitution à la Pologne et à la Corse, il s'exprime ainsi :

« Il suffit de faire entendre ici ma pensée, qui n'est pas de détruire absolument la propriété particulière, parce que cela est impossible, mais à la renfermer dans de plus étroites bornes, de lui donner un frein qui la contienne, la dirige, qui la subjugue... Je veux, en un mot, que la propriété de l'État soit aussi grande, aussi forte, et celle des citoyens aussi petite, aussi faible qu'il est possible. » Rousseau explique qu'il parviendra à ce résultat au moyen d'impôts sur les revenus. M. Lichtenberger multiplie les citations qui prouvent que Rousseau n'était pas communiste. Voici la plus frappante, titrée du traité *De l'économie politique.* « Le droit de propriété est le plus sacré de tous les droits du citoyen. » Dans l'*Émile,* le précépteur explique à l'élève que le droit de propriété est fondé sur le travail; c'est la doctrine des économistes. L'idéal de Rousseau c'est une médiocrité de fortune générale qui, supprimant le luxe en haut, assurant le bien-être en bas, ferait partout fleurir les vertus; il s'imaginait que tel avait été le régime des cités antiques et surtout de « cette Sparte que je n'aurai jamais citée, écrivait-il à d'Alembert, pour l'exemple que nous devrions en tirer. »

Voilà où aboutit, dans les écrits de Rousseau, la doctrine de la propriété.

Or, c'est Rousseau qui a le mieux exprimé les tendances sociales de son époque : c'est lui qui a compté le plus de disciples. Les uns sont des écrivains hostiles au luxe, réclamant des lois somptuaires et des impôts sur les gros revenus et les grandes propriétés. La question du luxe est traitée à part dans le livre de M. Lichtenberger (p. 400-406). — La catégorie la plus nombreuse des disciples de Rousseau se compose de philanthropes de tout genre. L'un des chapitres les plus neufs et les plus définitifs de M. Lichtenberger est consacré à ceux de ces philanthropes qui ont traité la réforme de la législation criminelle. M. Lichtenberger montre que le célèbre ouvrage de Brissot, intitulé : *Recherches philosophiques sur le droit de propriété et sur le vol considérés dans la nature et dans la société,* est simplement un plaidoyer destiné à prouver que la société n'a pas le droit de pendre les voleurs, comme on le faisait sous l'ancien régime, et qu'elle ne peut réprimer le vol qu'après lui avoir enlevé toute excuse par une bonne organisation de l'assistance publique.

« Ayons donc des pauvres, s'écrie Brissot, et n'ayons jamais de mendiants ! Voilà le but où doit tendre une bonne administration ! »

Quand ces audacieux critiques de la propriété sortent de la morale métaphysique et passent sur le terrain de la pratique, ils ne sont que des réformateurs philanthropes et quelquefois démocrates.

En somme, le communisme du XVIII[e] siècle n'est que le point de vue de quelques moralistes, c'est une forme vide. La question sociale, les revendications prolétariennes commenceront à être encadrées dans cette forme par Babeuf, qui crée la tradition suivie par les socialistes de 1830. Avec eux la doctrine prend un contenu, mais elle reste encore mystique et se fonde sur la fraternité et l'amour du prochain.

Le socialisme positif, le socialisme « armé, comme disait Lassale, de toute la science de notre époque », le socialisme qui répond aux affirmations des économistes par des faits économiques est toutefois en germe dans ce XVIII[e] siècle, qui a commencé à ramener la pensée du ciel sur la terre et qui fait la transition entre la métaphysique des âges précédents et la science positive de notre temps. Déjà les économistes eux-mêmes voient que la liberté du commerce et de l'industrie, comme ils l'entendent, réduira l'ouvrier au salaire de famine. La loi d'airain des salaires est formulée par Quesnay en ces termes : « Le prix du salaire, et, par conséquent, les jouissances que les salariés peuvent se procurer, sont fixés et réduits au plus bas par la concurrence extrême qui est entre eux. » Turgot a répété cette loi sous diverses formes. Mais Quesnay, Turgot et les économistes voient là des conséquences inéluctables des « lois naturelles ».

Ils ont été attaqués sur ce terrain même par quelques-uns de leurs contemporains, notamment par Linguet et par Necker.

Les attaques de Linguet, commencées en 1767 par la *Théorie des lois civiles*, portent principalement sur le sort que fait à l'ouvrier le développement de la grande industrie. Dès que la féodalité eut été brisée, dit-il, « la société se trouva divisée en deux portions, l'une des riches, des propriétaires de l'argent qui, l'étant aussi par conséquent des denrées, s'arrogèrent le droit exclusif de taxer le salaire du travail qui les produisait, et l'autre des journaliers isolés... » Linguet a fort bien montré qu'il n'y a pas d'égalité dans la lutte entre le capitaliste armé de son argent et de ses machines, et le salarié qui a besoin de travailler chaque jour pour vivre. Le salarié, dit-il « n'a à vendre, en effet, que le loyer de ses bras, dont on peut se passer deux jours, trois jours; et on lui vend du pain dont il ne peut se passer vingt-quatre heures ».

Necker juge et parle de la même façon quand il soutient la nécessité de l'intervention de l'État dans son *Traité sur la législation et le commerce des grains* (1775). « Ce n'est pas l'impôt, dit-il, qui écrase le travailleur. Supposons qu'un homme gagne 20 sols par jour et en paye un

d'impôt. Si on supprimait cet impôt, la journée ne tarderait pas à être réduite à 19 sols par le propriétaire usant de sa puissance, et rien ne serait changé pour l'ouvrier. »

Tous deux, Linguet et Necker, ont vu et décrit en termes non équivoques la lutte de classes amenée par la division de plus en plus nette entre capitalistes et salariés; tous deux, ils ont remarqué l'accumulation des capitaux qui précipite cette division.

Mais l'un et l'autre concluent à la nécessité du despotisme éclairé. Ils comptent parmi les précurseurs du socialisme d'État, qui, dès le XVIII[e] siècle, apparaît en face de la doctrine économique du Laissez-faire.

Nous n'avons suivi qu'une partie des faits réunis dans le livre de M. Lichtenberger. Tout ce qu'on peut rattacher au socialisme dans les conceptions du XVIII[e] siècle a été traité par lui avec le même souci d'exactitude et la même clarté.

On voit quelle est sa méthode : une exposition tout à fait objective, où la personnalité de l'auteur ne s'affiche pas par des plaidoyers et des réquisitoires, mais se manifeste par des définitions très scrupuleuses et la concentration des détails autour du fait ou de la doctrine caractéristiques. Dans ce qui précède, on a pu juger que M. Lichtenberger a une conception très juste et très complète du socialisme positif contemporain et qu'il a très bien démêlé les traits généraux du communisme du XVIII[e] siècle en les compant à ceux du socialisme contemporain. Le livre donne exactement tout ce que promet son titre. Il est fait avec un soin qui se manifeste jusque dans les détails de la bibliographie. C'est un ouvrage historique essentiel et un excellent instrument de travail.

A. MÉTIN (1).

G. RENARD. *Critique de Combat*, 1 vol. in-12 de 390 pages, Giard et Brière, éditeurs, Paris, 1895.

Ce volume est formé par la réunion de quarante-trois articles parus dans divers journaux et revues, presque tous en 1894 : un seul est ancien (*la renaissance de l'idéalisme*); l'auteur a cru devoir le reproduire « parce qu'il peut aider à dater un des tournants du siècle » (p. 314);

---

(1) Dans le cours qu'il professe au *Collège libre des sciences sociales* sur l'histoire des doctrines révolutionnaires, notre collaborateur, M. A. Métin a pris cette année pour sujet : « les mouvements populaires et les théories sociales extrêmes, à Paris depuis la convocation des états généraux de 1789 jusqu'après la répression de la conspiration communiste de Babeuf ». Nous espérons pouvoir donner prochainement à nos lecteurs un résumé de ce cours. N.D.L.R.

il a d'ailleurs une importance considérable, comme on le verra plus bas et il avait été inséré dans le *Semeur* du mois de janvier 1888. Trente articles sont consacrés à la littérature.

M. G. Renard n'est pas un polémiste et on a peine à comprendre le choix du titre belliqueux mis sur ce livre : sa critique est, presque toujours, empreinte d'une grande bienveillance.

Il est fort difficile de se faire une idée exacte des conceptions sociologiques de l'auteur, qui semble se soucier médiocrement de soumettre les opinions à une sévère critique scientifique. A propos du livre de M. Weill sur Saint-Simon, il écrit : « Saint-Simon et la France ont vu nettement le côté moral ; Karl Marx et l'Allemagne ont vu surtout le côté économique. Ce sont deux vues partielles qu'il faut *compléter* l'une par l'autre » (p. 93). Ces appréciations sont déjà bien contestables ; il est vrai que le mot *moral* est si vague qu'il peut prêter à bien des équivoques ; — mais comment opérer cette fusion ? « Le socialisme de demain, qui ne doit être ni français ni allemand, saura se faire assez large pour réunir en lui ce que chacune de ces deux doctrines contient de juste et d'inattaquable » (p. 94). Il est d'ailleurs impossible de trouver dans l'article aucune indication sur ce que ces doctrines contiennent de juste et d'inattaquable.

M. Renard aurait eu, cependant, une excellente occasion pour donner un échantillon de son *latitudinarisme*, puisqu'il dit contre M. Weill : « je ne serais pas embarrassé pour lui montrer, non pas *la loi unique* qui résume l'évolution humaine, mais *des lois* aujourd'hui démontrées » (p. 92). Très malheureusement il ne cite aucune de ces lois démontrées, ce qui empêche de savoir ce qu'il peut entendre par le socialisme large.

On trouve aussi chez lui une conception du *socialisme libertaire* « qui veut des hommes plus libres dans une société plus solidarisée » (p. 169). Je crois que le socialisme libertaire est inclus dans le socialisme large ; mais tout le monde conviendra, avec moi, que cette formule ne brille point par la clarté ; elle ajoute plutôt de l'obscurité à de l'obscurité.

Il y aurait beaucoup à dire sur ces formules qui laissant de côté d'une manière systématique, la matière historique et posant les contradictions actuelles comme des entités éternellement mises en présence, prétendent se baser sur le *besoin du vrai* et défendre (1) « non pas les intérêts du prolétaire, mais les intérêts de l'être humain, de l'homme en général, de l'homme qui n'appartient à aucune classe ni à aucune réalité et qui n'existe que dans le ciel embrumé de la fantaisie philosophique. » Ceci nous ramène au *vrai socialisme* dont parle si ironiquement K. Marx

(1) *Manifeste du parti communiste*, III, C.

dans le *Manifeste du parti communiste*. Bien que niant l'histoire, ce socialisme évolue en raison des modifications qui se produisent dans la matière économique et aujourd'hui il prend des allures moins pompeuses qu'en 1847. M. Kautsky (1) signala les formes nouvelles qu'il revêt à l'heure actuelle en Allemagne : toute le monde veut la *réforme sociale*, c'est-à-dire que tout le monde cherche une formule latitudinaire rendant les antinomies économiques plus supportables. M. A. Labriola (de Rome), fait observer que l'orientation prolétarienne (2) « semble dure aux sentimentaux, parce qu'elle est trop vraie, trop vériste et trop réelle » et qu'il en résulte (3) « une floraison de pharmaciens de la *question sociale*, qui tous ont quelque spécifique particulier pour éliminer tel ou tel mal social. » En France, l'école de la *réforme morale* se propose le perfectionnement de ce qui existe et la correction des abus par la bienveillance, la charité, l'accomplissement du devoir social, les œuvres de prévoyance, les fondations inspirées par le sentiment de solidarité, l'amélioration des conditions matérielles de la vie du miséreux au moyen de sacrifices librement consentis par les riches. Tout cela rentre-t-il dans le socialisme large et libertaire? Si on veut traduire les actions des réformateurs moraux en formules on arrive, en effet, à des expressions à peine distinctes de celle que je trouve dans le livre de M. Renard (4).

La pensée personnelle de l'auteur se trouve peut-être d'une manière plus exacte dans l'article du *Semeur*, dont j'ai signalé l'intérêt exceptionnel. On y lit ceci : « Il y a seulement deux ou trois ans, quiconque invoquait parmi les socialistes le droit, le sentiment, la justice idéale, était sûr d'être honni et bafoué. Le bonheur de l'humanité, chimère, utopie! La fraternité, guitare! Il était convenu qu'il fallait s'occuper uniquement d'intérêts matériels; que *la question sociale était la question du ventre*, qu'on ne devait compter pour la résoudre que sur la force et la science » (p. 323).

Voilà déjà bien des difficultés accumulées dans ces quelques lignes; le mot *sentiment* est pris ici pour « l'ensemble des affections tendres qui

---

(1) *Le socialisme et les carrières libérales, Devenir social*, juin 1895, p. 268. Les *réformateurs* allemands veulent surtout *moraliser la lutte des classes* et *débarrasser la démocratie socialiste de la brutalité prolétarienne.*

(2) *En mémoire du manifeste du parti communiste. Devenir social*, juillet 1895, p. 333.

(3) Même article, p. 325.

(4) Beaucoup des personnes appartenant aux écoles réformatrices se déclarent, d'ailleurs, très indifférents sur les questions doctrinales : *ils n'ont pas peur des idées;* — c'est que la pratique leur a révélé le peu de danger offert par les formules latitudinaires.

sont dans le cœur de l'homme » (c'est le neuvième sens de ce mot dans Littré); — mais comment les affections tendres peuvent-elles se placer entre le droit et la justice idéale? Comment peuvent-elles constituer un ensemble ayant une existence propre? Ne sommes-nous pas ramenés aux chimères sentimentales et à la conscience de Rousseau?

M. Renard parle avec un superbe dégoût de la question de ventre; je ne crois pas que l'on puisse accepter une économie sociale fondée sur l'alimentation; cependant je comprends qu'on puisse tirer de cette hypothèse des conséquences intéressantes, comme on en a tiré de la dogmatique de l'égoïsme. Le philosophe doit montrer en quoi les hypothèses de ce genre sont faibles et dans quels cas elles conduisent à des solutions inacceptables.

Notre auteur ne se place pas à ce point de vue critique; il oppose à *l'économie intestinale* une formule fort peu intelligible. « Ecoutez maintenant l'un des chefs du socialisme actuel (1) : O sainte et trois fois sainte Pitié! s'écrie Malon. Vertu mère, vertu régénératrice et réparatrice, sois notre déesse, reçois notre culte! »

Si vraiment cette formule caractérise le mouvement latitudinaire et sentimental par opposition au mouvement économique et scientifique, il semble fort difficile de tracer une ligne de démarcation bien nette entre les partisans de la réforme morale et religieuse et les propagateurs du socialisme large. Si on devait aller au fond des choses, on serait peut-être amené à croire que les premiers ont l'esprit plus laïque, plus libre que les seconds, qu'ils ont, tout au moins, des tendances plus rationalistes.

Je n'exagère pas du tout le sens des paroles de Malon, car M. Renard nous en fournit lui-même le commentaire le plus indiscutable par ce qui suit immédiatement : « *Cet élan mystique*, dit-il, *est loin d'être isolé* » et il cite un extrait d'une lettre adressée par une demoiselle exaltée aux rédacteurs de la *Revue socialiste* réunis à un banquet : cette correspondante recommandait la méditation d'une pensée de M. Secrétan,

(1) M. Labriola (de Rome) dit : « Nous pouvons laisser la *quintessence* à l'illustre M. Schäffle, auquel nous laissons volontiers aussi la fameuse phrase : *la question sociale est une question de ventre*. Le *ventre* de M. Schäffle a fait de longues années assez belle figure dans le monde au grand avantage des dilettantes du socialisme et pour le bonheur des policiers. » (*En mémoire du manifeste du parti communiste. Devenir social*, juin 1895, p. 244). Il n'est pas probable cependant que cette incisive et tranchante critique soit inspirée par la lecture de Malon! Les personnes qui connaissent quelque peu l'esprit du savant professeur romain n'auront jamais idée de faire une pareille hypothèse : la révolution décrite par M. G. Renard a été localisée dans quelques cerveaux; elle n'a pas eu la généralité qu'il lui attribue.

qui n'est pas beaucoup plus claire que les fragments d'Héraclite : « L'amour sans la justice est un mensonge; mais la justice sans l'amour reste une abstraction irréalisable. » Pour qu'il ne reste aucun doute sur la pensée, M. Renard ajoute : « *C'est encore la théosophie donnant cette fois la main au socialisme.* »

Il est donc bien exact de dire que le nouveau socialisme *ailé* (comme dit la théosophe citée) est plus loin du socialisme prolétarien que de la *réforme morale*. Celle-ci s'efforce, en effet, de se fonder sur une appréciation bien *humaine* des choses; elle prétend s'en tenir à une philosophie spiritualiste, sans allures transcendantes.

L'alliance du socialisme et de la théosophie ne me semble pas très recommandable, non plus que celle qu'on a voulu lui faire contracter avec le spiritisme (1). Quand on publiera une bonne biographie de Malon, il y aura de curieux problèmes à se poser au sujet de l'influence qui a pu être exercée sur sa pensée par l'occultisme (2).

M. Renard est, presque toujours, sous le charme d'une préoccupation singulière, celle de découvrir partout des socialistes inconscients : le socialisme et beaucoup de doctrines indépendantes de lui, parfois même contradictoires avec lui, possédent pas mal de points de détail communs. Ainsi, les tendances de M. Pujo et de ses amis de l'*Art et la Vie* n'ont rien, absolument rien de socialiste : la société bourgeoise est soumise à une « critique impitoyable » (p. 172), mais par des artistes qui ne comprennent pas que l'émancipation doit sortir de l'évolution capitaliste et qui ont horreur de l'idée prolétarienne. Ce que ces jeunes auteurs appellent le travail, n'a rien de commun avec la production industrielle; — je me demande quel rôle pourraient jouer ces aimables littérateurs dans une société socialiste; — leur place est dans les rangs d'une anarchie éthérée ou dans ceux d'une aristocratie.

Mais voici une singulière inconséquence de la part de M. Renard : lui qui se montre si habile pour découvrir des traces microscopiques du socialisme, qui consacre un article à l'almanach de M. Argyriadès (pensant, avec raison, qu'il n'a point le droit de laisser de côté aucune manifestation de la pensée socialiste), — il n'a pas trouvé un mot à dire sur la tentative faite par M. Diamandy pour établir, à Paris, une revue marxiste. *L'Ere Nouvelle* a vécu du mois de juillet 1893 à la fin de 1894; les rédacteurs du *Devenir social*, qui avaient été déjà les collaborateurs

(1) Il existe une assez intéressante littérature sur cette question; consulter, par exemple, l'échange de vues qui a eu lieu au commencement de 1895 entre la *Revue socialiste* et la *Revue immortaliste*, et surtout l'article publié dans cette dernière par M. Chaigneau, mai 1895.

(2) Malon paraît avoir eu des relations très intimes avec des occultistes célèbres de Paris.

de M. Diamandy, auraient été bien aises de connaître l'opinion de M. Renard sur l'œuvre de leur ami.

Ce volume est fort intéressant, car l'auteur a été appelé à diriger la principale revue socialiste existant en France; il appartient aux premiers tenants de l'idéalisme; et s'il a reproduit l'article du *Semeur*, c'est qu'il voulait montrer qu'il avait été une des *cigognes de l'idéalisme* (pour parler comme M. de Voguë); — or, ce qu'on appelle idéalisme aujourd'hui n'est pas autre chose qu'une résurrection du bon vieux spiritualisme de la bonne vieille Sorbonne, de ces belles doctrines qui consolaient les nobles âmes vers 1830. N'est-il pas curieux de voir, à l'heure actuelle, un des hommes les plus en vue des groupes révolutionnaires français, se montrer si ardent dans la défense de thèses que l'on avait regardées, longtemps, comme appropriées aux seules lectrices du *Correspondant?* N'est-ce pas là un phénomène bien plus curieux encore que l'évolution pseudo-chrétienne de M. Brunetière ?

Le livre de M. G. Renard doit être médité par ceux qui s'intéressent à l'histoire des idées contemporaines : c'est un des meilleurs documents que l'on puisse consulter sur notre époque.

G. Sorel.

J. Pioger, *La question sanitaire, dans ses rapports avec les intérêts et les droits de l'individu et de la société.* — 1 vol. in-18 de 239 p. V. Giard et Brière, éditeurs, Paris, 1895.

On trouve dans ce volume des études d'hygiène et des dissertations sociologiques; celles-ci ne sont pas toutes fort intéressantes et ressemblent fort aux déclamations des anarchistes sur la *Vie*; « ce qui survit à l'universelle destruction, ce qui s'impose de plus en plus au milieu du désarroi général, c'est le besoin de vivre, c'est la conscience de soi » (p. 10). Si ce livre n'avait été signé par un ami de Malon, quelques personnes n'auraient pas manqué d'y voir une théorie juridique de l'estomac; « nous ne voyons rien qui soit plus fécond, ni plus *réconfortant* pour l'humanité que cette conception toute moderne de la nutrition » (p. 207); et quelle est cette conception? La réponse est à la page précédente : « toute atteinte à la nutrition... a pour conséquence une répercussion sur la vitalité et sur ses manifestations, c'est-à-dire sur les fonctions physiologiques et sur les facultés psychiques. *Tout le secret de la vie est là.* » Mais comme tout se résume dans la science de la vie, tout se ramène à un bon fonctionnement des organes digestifs (1).

---

(1) Je ne cite que ces passages que j'ai pris au hasard; il y en a beaucoup d'autres toujours écrits dans le même esprit. Cela n'empêchera point les

L'auteur ne cesse d'invoquer « les révélations de la science de la vie »; mais quand on examine les choses de près on s'aperçoit que ces bruyantes révélations se réduisent à des notions qui n'ont rien de moderne et que le monde possède depuis les temps reculés de la médecine grecque. Il y a beau temps qu'on connait l'inconvénient que présentent les habitations mal aérées; « la fréquence et la similitude des accidents morbides dans les mêmes familles » (p. 119) sont prises en grande considération par tous les gens prudents; — je ne crois pas que les sociétés industrielles aient eu beaucoup de peine à découvrir que les hommes jeunes et valides produisent « plus dans le même temps et avec les mêmes frais qu'un individu débilité par l'âge ou par la maladie » (p. 23). Ces sortes de *révélations* abondent; il y en a même de plus naïves encore.

La physiologie travaille avec beaucoup d'ardeur, j'en conviens, à mieux préciser les notions acquises par l'expérience; mais elle n'a guère réussi encore, aujourd'hui, à fournir des données utilisables pour la pratique et susceptibles de servir de base à des règles juridiques. Ainsi, par exemple, sur la question de la limitation de la durée du travail, M. Pioger écrit : « la fixation de la durée du travail à huit heures est susceptible de fortes objections et ne semble pas proche d'être réalisée » (p. 157). Quelles sont ces objections? Quelles indications peut fournir la science sur ce point? il n'en dit mot. Cependant c'est un des points sur lesquels les physiologistes ont émis la prétention de faire la leçon aux socialistes; dans la préface de la traduction du livre de M. Mosso sur la fatigue, M. Langlois écrivait à propos des réclamations formulées contre les longues journées : « C'est, nous n'hésitons pas à l'affirmer, aux physiologistes à y répondre. Les ouvrages socialistes les plus célèbres, même ceux de Karl Marx, n'ont pas abordé avec méthode cette étude ». Mais la réponse se fait toujours attendre.

M. Pioger dit bien à la page 140 : « les forces que l'homme peut employer au travail de l'atelier ont des limites qui ont pu être calculées ». Cette phrase et les dix-neuf lignes qui suivent sont copiées *littéralement* (1) dans une conférence faite en 1890 au congrès tenu à Limoges par l'Association française pour l'avancement des sciences : dans cette conférence M. Napias rapportait (2) une expérience intéressante de

amis de M. Pioger de dénoncer à l'indignation publique les *grossiers* personnages qui réduisent la question sociale à une question de ventre. A la page 76, faisant allusion à un article célèbre de M. Brunetière, il dit : « Toutes les déclamations qu'on oppose à la science ne tiennent qu'à l'ignorance ou au défaut de compréhension de la *vraie* science, de la *seule* science; de la *Science de la vie* ». Voilà M. Brunetière, bien remis à sa place!

(1) Il a cependant fait un changement : au lieu de : « il suffit que je dise », il a mis « il en résulterait ». Il n'y a aucune référence à la source.

(2) Compte-rendu, premier volume, p. 344.

Pettenkofer et Voit sur les équilibres d'oxygène et les conclusions que M. Hœgler (de Bâle) en a tirées pour montrer la nécessité du repos hebdomadaire. M. Pioger a omis de copier la partie relative à l'absorption d'oxygène durant la nuit, ce qui rend sa note inintelligible : tout le monde se doute bien que le travail produit des déficits, mais la question est de savoir s'ils se réparent dans la journée totale, et comment ils se réparent grâce à une suralimentation et à un repos convenables.

Il faut ajouter malheureusement que la théorie simple de Pettenkofer et Voit sur les équilibres de l'oxygène a été contestée ; elle est « abandonnée par les auteurs eux-mêmes », comme nous l'apprend M. A. Gautier dans son livre classique sur la chimie biologique (1); en sorte qu'il n'y a rien à conclure de ce que M. Pioger a copié dans M. Napias.

Je ne comprends vraiment point que M. Pioger ait écrit (à la suite, il est vrai de M. Manod) que le monde doit à Pasteur la découverte de ce principe, qu'il faut éloigner les immondices de nos maisons ! « De cette découverte, c'est nous qui avons l'honneur ; mais jusqu'ici ce sont surtout les étrangers qui en ont eu les bénéfices » (p. 174). Il me semble, cependant, que les ingénieurs anglais n'avaient pas attendu les recherches de Pasteur pour poser les principes de l'assainissement et réaliser d'admirables exemples, qui sont encore étudiés aujourd'hui avec fruit.

Les grandes questions de l'hygiène, considérée au point de vue social, se rapportent à la physique industrielle et à la statistique : c'est encore ce que les Anglais ont compris depuis bien longtemps ; et il aurait été bon de rappeler ici quelques-uns de leurs principes. Il n'est pas inutile d'observer que la science n'a pas encore donné les moyens de dépasser les résultats *pratiques* auxquels ils sont parvenus avec leurs filtres à sable, — dont on se moquait fort dans les livres, il y a quelques années (2).

« *Dorénavant*, dit M. Pioger, la santé *constituera* de plus en plus un intérêt public » (p. 39) ; il y a près de cinquante ans que cela est entré dans la pratique anglaise.

Notre auteur semble, d'ailleurs, très peu au courant de ce qui se passe

---

(1) Page 511. Cf. également dans le même volume, les expériences de M. Chauveau (p. 311) et celles de M. Richet (p. 510) A propos de l'excédent d'acide carbonique trouvé en plus de ce que peut fournir l'oxygène absorbé, M. Gautier dit « qu'il se fait une série de transformations chimiques exothermiques, d'où résulte de la chaleur sans accession d'oxigène ; c'est encore l'une des preuves en faveur de la production de l'énergie anaérobie chez les grands animaux ». La question est beaucoup plus complexe que ne l'admettaient les savants hygiénistes de Munich.

(2) Cf. un article de M. Daremberg dans les *Débats* du soir, 22 septembre 1895, *sur les égoûts et l'eau potable à Paris*.

en fait d'hygiène. Il s'élève avec force, contre l'insuffisance de la loi du 13 avril 1850 sur les logements insalubres (p. 94); cette loi est défectueuse; mais il en existe une autre qui donne aux maires des pouvoirs énormes en matière de constructions neuves, et c'est là un point très important, car presque partout on établit des maisons insalubres dans les nouveaux quartiers (p. 89).

Le décret-loi du 26 mars 1852 oblige, dans certaines grandes villes, chaque propriétaire à soumettre à « l'administration un plan et des coupes cotés des constructions qu'il projette et se soumettre aux prescriptions qui lui sont faites dans l'intérêt de la salubrité ». Comment applique-t-on cette législation? Le plus souvent elle reste lettre morte.

Voici maintenant une omission plus singulière encore : M. Pioger croit qu'il n'existe point de législation destinée à assurer la salubrité des ateliers (p. 156 et p. 229). Une loi du 12 juin 1893 a cependant prescrit qu'un décret fixerait « les mesures générales de protection et de salubrité applicables [aux manufactures, fabriques, usines, chantiers, ateliers de tout genre et leurs dépendances], notamment en ce qui concerne l'éclairage, l'aération ou la ventilation, les eaux potables, les fosses d'aisances, l'évacuation des poussières et vapeurs » et que si le besoin s'en fait sentir, des mesures particulières seraient prises pour certaines industries. On ne peut demander davantage au législateur. Le décret du 10 mars 1894 renferme beaucoup de dispositions excellentes : mais sera-t-il appliqué convenablement? C'est là toujours où réside la difficulté des mesures de police.

L'auteur croit que les nomenclatures d'établissements insalubres sont encore celles de 1810 (p. 230); cependant elles sont constamment modifiées.

Il n'eût pas été inutile de montrer que les transformations de l'outillage ne peuvent guère s'opérer convenablement que dans la grande industrie, employant un mécanisme très développé. C'est un point de vue économique qu'il ne faut pas négliger.

Une notion très importante est entrée dans la science depuis un certain nombre d'années, c'est celle des maladies évitables. En première ligne se trouve la variole et la fièvre typhoïde (p. 179 et p. 183). Il est assez singulier d'observer, à ce sujet, que l'épidémie du camp du Pas-des-Lanciers est expliquée de deux manières différentes à la page 152 et à la page 180 : d'après le médecin principal Duchemin elle fut due à la fatigue, sans importation par les soldats; d'après M. Brouardel, la maladie fut importée par un bataillon venant de Lorient. Qui faut-il croire?

Parmi les maladies très évitables se trouve la rage, à peu près inconnue en Allemagne, mais fort répandue chez nous, à ce qu'il semble. M. Pioger ne dit rien de cette question, qui a cependant son importance, ne fût-ce que pour montrer ce que l'on peut espérer des mesures de

police individuelle en France. Il me semble difficile de croire que la nomination de nombreux vétérinaires-inspecteurs nous débarrasse de la tuberculose (p. 59) ; on sera probablement amené à soumettre tous les animaux à cornes à des épreuves périodiques par la tuberculine. Il est facile de comprendre que ce genre d'épreuves générales n'appartient pas au même ordre d'idées que la visite des viandes au fur et à mesure de leur mise en vente. Il aurait été intéressant de trouver ici quelques renseignements sur les nouveaux procédés d'investigation, que l'on a appliqués aussi aux chevaux morveux.

M. Pioger a un chapitre sur l'alcool; il dit là-dessus de fort bonnes choses et signale l'erreur des savants qui avaient adopté « la fatale croyance en la vertu vivifiante, tonique et réparatrice de l'eau-de-vie » (p. 75). Mais que faire? La science nous montre là « les dangers de nous abandonner sans frein à nos appétits » (p. 76); et après!

L'auteur a cependant un remède qui s'applique à tout : il s'agit d'étendre indéfiniment la responsabilité et de donner à l'article 1382 du Code civil de nouvelles applications, grâce à une bonne loi en trois articles, qu'on pourrait résumer dans le second : « Toute atteinte à la santé entraîne une responsabilité en dommage-intérêt, dont la connaissance appartient aux autorités sanitaires » (p. 231). Il croit qu'on pourra faire ainsi disparaître l'alcoolisme (p. 235), qu'on aura « trouvé le précieux talisman qui nous protègera contre le mauvais génie de la fraude et de la falsification » (p. 45). Toutes les difficultés relatives au travail excessif ou malsain seront également résolues par le même procédé (p. 162).

Si M. Pioger avait consulté les ouvrages écrits par les gens qui ont étudié les questions d'une manière scientifique, il aurait vu que le système des procès en responsabilité est universellement considéré comme suranné (1). Les problèmes sociologiques ne se résolvent point par des déclarations vagues sur le droit.

L'opinion de M. Pioger sur le « rôle sanitaire du mariage » me semble bien difficile à préciser. Il reproche aux législateurs d'avoir « tout prévu, tout pesé, tout jugé, sauf l'intérêt sanitaire de leurs époux et de leurs enfants » (p. 111); mais lui-même ne conclut pas; le seul remède qu'il me semble proposer est la vulgarisation de ses opinions.

La question du surmenage intellectuel est traitée, également, d'une manière très confuse; aucune observation n'est citée pour prouver qu'on fait trop travailler (en moyenne) le cerveau; le rapprochement que fait l'auteur entre les enfants des collèges et ceux des ateliers ne repose sur aucun fondement (p. 145). Ce qui est vrai, c'est qu'on hébète les jeunes gens par des méthodes fastidieuses (p. 136, note 2) ; le nervosisme, dont

---

(1) Cf. particulièrement le livre de M. Jay : *Etude sur la question ouvrière en Suisse.*

on parle fort, et l'épuisement qu'a décrit M. Mosso s'observent surtout chez les parlementaires, les hommes de Bourse, les gens appelés à se produire en public. L'expérience du passé nous montre qu'on peut apprendre bien plus de choses que nous n'en apprenons : combien peu nombreux sont les savants contemporains ayant l'érudition des humanistes de la Renaissance, et les écrivains ayant lu autant que les hommes de lettres du XVIIIe siècle !

En résumé, ce petit livre renferme beaucoup de thèses personnelles et contestables ; l'auteur n'est pas fort au courant des questions dont il parle ; il n'a fait aucun effort pour se montrer vraiment *objectif*, comme on devrait être pour rédiger un volume de vulgarisation.

G.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

FABIAN TRACTS (*Brochures de la Société Fabienne*), n° 67 et 3e éd. du n° 27

1° MRS SIDNEY WEBB. *Women and the factory Acts* (Les femmes et les lois sur les manufactures) Londres, Fabian office 276 Strand, février 1896, 15 p. in-8°, 0 fr. 10. — Madame Webb, auteur du *Co-operative movementin Great Britain*, et collaboratrice de M. S. Webb dans la définitive *History of Trade unionism*, 1894, qui fut analyseé et louée comme il convenait par M. W. Steed, dans *l'Ère nouvelle*, a rédigé dans la présente brochure un habile plaidoyer en faveur de l'extension à toutes les catégories de travailleurs-femmes, de la loi qui limite les heures de travail pour quelques-unes de ces catégories. La brochure, comme la plupart des Fabian Tracts, s'adresse à la classe moyenne et cherche à convaincre les bourgeois qu'il est nécessaire d'abandonner le laisser faire manchestérien et de faire intervenir l'état dans les rapports entre ouvriers et patrons. La partie la plus intéressante de la démonstration de Madame Webb est celle où elle prouve aux ladies patronesses d'œuvres charitables, qu'en défendant le travail à la maison, elles soutiennent l'exploitation de la femme par le systéme de la suée. — L'effet de l'application générale de lois sur les heures de travail développera le travail en manufacture aux dépens du travail en chambre. Le premier travail est théoriquement plus facile a contrôler, il amène la formation de syndicats qui font des travailleurs réunis une force, tels sont, d'après Madame Webb, ses principaux avantages.

2° WHAT TO READ, *a list of books for social reformers* (Que lire, biblio graphie des réformateurs sociaux), *ibid.*, 3e édition, janvier 1896, in-8° de 44 p. 0 fr. 60. — L'édition précédente de cette bibliographie a été signalée dans l'étude que j'ai consacrée aux publications de la *Fabian Society*, dans le *Devenir Social* d'avril 1895. L'édition actuelle a été fort exactement mise au courant.

La bibliographie indique, avec le prix, les dernières éditions de tous les ouvrages importants relatifs à la sociologie, publiés en langue anglaise.

Voici les divisions générales de l'ouvrage. I. Index par noms d'auteurs. — II. Liste par matières, 1° Histoire Sociale, 2° Théories Sociales, 3° Problèmes sociaux, essais de solutions, 4° Socialisme, 5° Choix de documents parlementaires anglais, 6° Élections.

Le classement et le choix des ouvrages a été fait avec beaucoup de serupulé, la disposition matérielle est claire, l'impression très nette. Des caractères plus gras, signalent les ouvages dont la lecture est essentielle, et ce choix fait de la bibliographie fabienue un instrument encore plus pratique. Le lecteur français verra par cette bibliographie que tous les livres sociologiques de quelque importance publiés en français, sont presque immédiatement traduits en anglais. Quadd la réciproque existera-t-elle ? Nous en sommes encore très loin.

A. M.

MARIA DERAISMES (Mlle). Œuvres complètes. Tome II. *Ève dans l'humanité. Les droits de l'enfant.* 1 vol. in-12 de v-377 pages. Alcan, éditeur, Paris, 1895.

Ce volume est bien supérieur au précédent, dont il a été rendu compte dans le numéro de janvier 1896; l'ensemble des essais dont il se compose est intéressant et les questions traitées sont plus vivantes. On ne peut pas dire que les arguments soient capables de convaincre beaucoup de monde, parce que l'auteur se tient bien trop souvent dans les régions d'un vague idéalisme; la *nature* joue un rôle énorme dans les raisonnements, et on n'a plus une grande confiance dans cette manière de faire de la sociologie.

Mlle Deraismes voudrait rétablir « la femme d'après le plan de la nature » (p. 133). — « La nature a fait les races, les espèces, les sexes : elle a fixé leurs destinées. C'est donc elle qu'il faut observer, consulter, qu'il faut suivre... La femme a un cerveau, il doit être cultivé » (p. 285). — « L'infériorité des femmes n'est pas un fait de la nature, c'est une invention humaine » (p. 23).

« Que doit-on entendre par mœurs? l'usage de la vie, conformément aux lois de la nature et à certains principes supérieurs de justice » (p. 33).

— « La morale est la mise en pratique des principes ratifiés et adoptés par la conscience » (p. 274).

Ces citations permettent de bien comprendre l'esprit du livre.

Mlle Deraismes a parfois des illusions singulières; ainsi elle croit que « le suffrage universel ne laisse pas de place à l'esprit de coterie » (p. 236); — que la femme exerce un rôle pacificateur dans le monde (p. 276).

Elle se préoccupe beaucoup de savoir pourquoi, dans l'existence de l'homme, l'amour illégal se pose en face de l'autre et provoque de plus grandes passions (p. 61); elle ne voit là que l'effet d'un mauvais équilibre du cerveau (p. 55), paralysé par l'orgie et le *cigare* (p. 64). Elle croit que si la femme était plus instruite, son mari, trouvant en elle un camarade, pouvant causer avec elle de ses affaires, serait moins soumis aux tentations (p. 70).

L'idéal de l'auteur est très pur (et peut-être un peu trop *intellectualiste*); elle voudrait voir régner une grande pureté de mœurs, nécessaire pour empêcher les nations de disparaître (p. 40 et p. 50). « L'amour libre est une fiction : et pour peu qu'on l'observe, c'est la pire des chaînes... L'individu, dans la recherche de sa seule satisfaction, glisse de plus en plus, sur la pente de l'égoïsme » (p. 50).

Mlle Deraismes présente souvent des observations très judicieuses et pose des questions fort intéressantes. Par exemple, elle remarque qu'au théâtre les « personnages chargés de figurer la vertu... sont plus sots les uns que les autres » (p. 45); elle voit là une preuve de la dissolution des mœurs; c'est une explication bien maigre. Elle dit que les historiens ont pris l'habitude d'exalter les femmes qui, dans l'histoire, ont représenté la simple *séduction*; c'est la cause du prestige de Marie Stuart (p. 183); — cela tient, d'après elle, à ce que « les hommes se figurent être d'autant plus forts que la femme est plus faible »; ils aiment donc mieux parler de Marie Stuart que d'Élisabeth. Je ne crois pas la raison convaincante.

Voici un argument qui me paraît bien paradoxal en faveur du droit politique des femmes : celles-ci ont concentré leurs aptitudes dans le sein de la famille et c'est ainsi qu'il y a « antagonisme entre la famille et la société » (p. 290).

Il y a dans ce livre d'excellentes pages sur la misère de la femme dans les ménages ouvriers, sur le peu de sollicitude que montre pour elle la magistrature (p. 160), sur la protection à accorder aux enfants, sur la scandaleuse exploitation des ouvroirs religieux (p. 346).

Mlle Deraismes prit part au congrès tenu à Paris le 10 avril 1880, sous la présidence de Schœlcher, sur la police des mœurs; elle y prononça un discours rempli de généreuses pensées, mais qui montrait chez elle une bien faible connaissance de son sujet. Elle n'avait pas l'esprit porté vers les études critiques et économiques.

J. Sautarel, *Philosophie du déterminisme. Réflexions sociales*, 1 vol. in-18 de 273 pages. Stock, éditeur, Paris, 1896.

Ce volume est le huitième de la collection anarchiste, constituée par l'éditeur sous le nom de « bibliothèque sociologique »; il se compose d'un mémoire sur le déterminisme et de divers essais (de la vie; du ciel; préjugés sociaux; du travail; passé, présent, avenir; le pourquoi de nos actions). La lecture est très pénible, parce que l'auteur ne met aucune méthode dans ses expositions et qu'il écrit dans une langue trop alambiquée, parfois trop apocalyptique; il dira, par exemple, à propos des résignés : « la flegme congénitale de leurs facultés cérébrales, cognitives, empêche [leur cerveau] de gravir ces sphères intellectuelles où l'âme consciente n'aspire dès lors qu'à la Liberté, qu'à la satisfaction complète de ses désirs renouveaux » (p. 170).

Il ne faudrait pas chercher ici une thèse nouvelle sur le déterminisme, la contingence et la nécessité des futurs; l'auteur n'a, d'ailleurs, lu aucun livre sur ces questions. Je crois que sa conception est à peu près ce que je vais exposer; — si je me trompe, ce n'est pas faute d'avoir cherché à comprendre.

Le déterminisme, c'est l'action de l'Inconscient; l'homme se pose comme un être d'opposition; l'humanité se divise en maîtres et en opprimés; l'autorité est l'origine de tous nos maux. Mais nous résistons à cette situation; nous avons un Idéal qui « nous fait insurger » (p. 159). Nous avons le devoir de « manifester toutes les propriétés que la nature confine en nous » (p. 140). — « Les lois que Darwin put arracher à la nature démontrent que *rien ne doit entraver* les actions individuelles » (p. 215). L'Inconscient, en produisant l'individu, produit aussi la loi d'égoïsme, sans laquelle il n'y a pas d'individu (p. 109). La volonté est, chez chacun de nous, la « résultante de processus nerveux coordonnés pour la sanction d'une action nécessitée, intéressant *le bien-être de l'individu* » (p. 67). Lorsque le moment de l'*autorité* aura été dépassé, l'homme retrouvera son unité : « la loi de solidarité ou d'association pour la lutte vitale que le Christ pressentit » (p. 30) ne sera plus méconnue. L'homme aura alors l'intelligence complète du monde; l'infinie sagesse de la nature inconsciente sera conciliée avec notre existence individuelle et consciente.

Mais un doute surgit dans l'esprit de M. Sautarel, qui se demande si l'humanité ne pourrait pas disparaître au lieu d'atteindre cette conciliation ; « l'homme serait-il inadaptable par sa constitution inachevée dans son milieu d'évolution ? » (P. 257.) Je ne vois pas de réponse.

Quand cela se produira-t-il ? Quand les hommes régénérés iront-ils se promener « parmi les bois touffus et converser avec leurs sœurs muettes : les plantes ? » Peut-être une nouvelle période glaciaire viendra-t-elle interrompre la vie (p. 262).

L'auteur se console en pensant qu'on ne peut nier « la marche, le développement de l'espèce humaine vers l'inconnaissable, comme se développe le chérubin à travers l'adolescence et la maturité individuelles » (p. 262).

On pourrait se demander si l'anarchie ne devrait pas être reportée à cette période de la Jérusalem nouvelle; mais il paraît que « les sciences bio-psychologiques modernes l'expliquent comme l'élément nécessaire au développement progressif » (p. 30).

Il faut que dans notre esprit réside une force nous poussant dans cette voie, c'est la *curiosité* : l'explication est bien aristocratique, comme presque toutes les théories anarchistes. Ainsi donc, « semons le pourquoi salutaire qui fera graviter vers la Révolution tous les opprimés, qui sauront, enfin, que le bonheur est en eux et fêteront la gloire posthume de ceux qui les firent s'affranchir du Mal qui les eût détruits, dans des volcans inénarrables » (p. 273). C'est par ce précepte que se termine ce livre curieux à plus d'un titre.

M. Block, *Annuaire d'économie politique et de statistique*, 1 vol. in-24 de 919 pages. Guillaumin, éditeur, Paris, 1895.

L'utilité de cet annual est si grande que les éditeurs ne pourront manquer d'accueillir avec plaisir les critiques de détail que les lecteurs leur soumettent. Il ne semble point que ce volume soit très bien proportionné; on y trouve beaucoup de lacunes. Ainsi, il faudrait faire une place plus large aux questions d'hygiène; pour Paris, tout au moins, les décès devraient être classés d'après leurs causes. Les statistiques relatives aux sociétés coopératives et aux banques populaires sont bien mesquines. Pour l'Allemagne on cherche vainement quelques indications sur les lois sociales de prévoyance. La situation des grandes sociétés de crédit est indispensable à connaître. Les opérations des principales compagnies de navigation sont aussi intéressantes que celles des compagnies de chemins de fer. Les renseignements relatifs à la Bourse sont insuffisants : il faudrait donner l'importance des affaires traitées et, — pour les valeurs de premier ordre, — les accroissements ou diminutions durant l'année : le tableau des plus hauts et plus bas cours ne suffit pas.

D'un autre côté, que d'inutilités ne pourrait-on pas faire disparaître! Des rapports officiels sont reproduits avec tout leur bavardage. Qu'importent les ennuis qu'éprouvent les vérificateurs des poids et mesures p, 457)? Les réflexions prudhommesques sur le divorce et les exhortations à la sévérité donnés aux magistrats par le ministère ne sont pas à leur place dans un annuaire de statistique; encore bien moins peut-on comprendre qu'on ait inséré une reproduction d'un article de journal

dénonçant le *charlatanisme* des compagnies étrangères d'assurances (p. 348), etc.

On peut signaler aussi quelques petites améliorations à apporter dans les dispositions : ainsi les *index-number* seraient mieux placés aux variétés avec les bilans des Banques de France et d'Angleterre que dans les statistiques d'Angleterre.

Je trouve, à la page 856, une singulière coquille : j'y vois figurer parmi les membres de l'Académie des sciences morales, un des rédacteurs du *Devenir Social*, aux lieu et place de M. A. Sorel.

Livres déposés au Bureau de la Revue

Jacques Sautarel. — Philosophie du déterminisme. Stock, Paris, 1896 (in-18).

What to read. A list of books for social reformers. 3e édit., Londres, Fabian Society, 1896 (broch. de 44 pages).

Maria Deraismes. — Œuvres complètes (Ève dans l'humanité. Les droits de l'enfant). Paris, Alcan, 1896 (in-12).

Henry E. Chambers. — Constitutional history of Hawaii (John Hopkins university studies). Baltimore, Johns Hopkins Press, 1896 (in-8).

G. Audiffrent. — La liberté spirituelle. Paris, Ritti, 1895 (broch. de 26 pages).

G. Pioger. — La question sanitaire dans ses rapports avec les intérêts et les droits de l'individu et de la société. Paris, Giard et Brière, 1895 (in-18).

Edmond Biré. — Mémoires et souvenirs (1789-1830). La Révolution, l'Empire et la Restauration. Paris, Victor Retaux, 1896 (in-8).

Le Baron de la Hennière. — Pas d'épiscopat. A peine des évêques. E. Dentu, 1896 (in-18).

Abbé H. Gayraud. — L'antisémitisme de Saint-Thomas d'Aquin. 3e édit., E. Dentu, 1896 (in-12).

Thaddens P. Thomas. — The city government of Baltimore (John Hopkins university studies). Baltimore, Johns Hopkins Press, 1896 (in-8).

G. de Molinari. — Comment se résoudra la question sociale. Paris, Guillaumin, 1896 (in-18).

Dott. Angelo Mauri. — I cittadini lavoratori dell' Attica nei secoli v et iv. a. C. Milan, Hoepli, 1895 (in-8).

G. d'Avenel. — Le mécanisme de la vie moderne. Paris, A. Colin, 1896 (in-18).

André Réville. — Les paysans au Moyen-Age, xiiie et xive siècles. Paris, Giard et Brière, 1896 (broch. in-8 de 63 pages).

Le Propriétaire-Gérant : E. BRIÈRE.

Beaugency. — Imp. Laffray.

2e Année. N° 4. Avril 1896

LE DEVENIR SOCIAL

Historique du Premier Mai.

I

Chaque année, à l'occasion du Premier Mai, reparaissent les versions les plus diverses sur l'origine de cette manifestation et sur ses précédents. Aussi m'a-t-il semblé qu'il ne serait peut-être pas inutile de faire l'histoire du Premier Mai sans autre souci que celui de la vérité cherchée en remontant aux sources, et non en suivant de confiance tel ou tel récit antérieur.

N'étant guidé dans ce travail que par le désir d'être exact, en dehors de toute autre préoccupation, je serais très reconnaissant à tous ceux qui pourraient me fournir des documents précis de nature à me permettre ultérieurement de le compléter ou de le corriger.

Je vais, selon l'ordre chronologique, examiner tout d'abord les précédents ou, du moins, les faits qui ont été ou peuvent être véritablement envisagés sous cet aspect, en rappelant que c'est seulement l'historique particulier du Premier Mai, et non l'historique général du mouvement des huit heures, qui est ici en cause.

Que le premier mai ait été ici et là, ou soit encore depuis longtemps dans tel pays un jour de fête étranger au socialisme, ce fait ne saurait être raisonnablement cité comme un précédent; c'est une simple coïncidence qui peut avoir d'heureux résultats pour le mouvement socialiste du pays où elle se produit, et voilà tout. Ce cas a été celui de la Suède; mais, dans le rapport envoyé au Congrès international de Zu-

rich par le parti socialiste suédois, Branting qui l'a noté, a eu bien soin de ne le faire qu'à cet unique point de vue.

Une rencontre de date n'est pas un précédent; ne l'est pas davantage « la fête de l'avenir » inventée par Auguste Comte qui, d'après un mot très juste de Renan, n'a eu d'autre mérite que de mettre en mauvais français des vérités depuis longtemps connues, et avec le fatras duquel le socialisme moderne n'a heureusement rien à voir.

Ce qu'il faut rechercher, ce n'est pas la similitude de date dans des buts différents, c'est, quelle que soit la date, la similitude dans la pensée inspiratrice. Aussi ne saurait-on légitimement voir un précédent du Premier Mai, que dans les jours qui ont été consacrés à une fête ou à une manifestation spéciale aux travailleurs en tant que travailleurs et à leurs revendications.

En Australie, la colonie de Victoria, où la journée de travail pour les adultes est de huit heures depuis le 21 avril 1856, a fêté depuis lors cette date. L'anniversaire de la fixation légale de la journée à huit heures est devenu la fête annuelle des ouvriers de Melbourne, et le 21 avril a été reconnu par le gouvernement comme jour férié.

Il y a longtemps que les ouvriers de langue allemande des États-Unis, éprouvant le besoin d'un jour de repos plus gai que ne l'était pour eux le repos du dimanche, avaient pris l'habitude de chômer chaque année le premier lundi de septembre; ce sont de simples raisons climatériques qui leur avaient fait choisir cette époque. A l'origine, cette journée fut entièrement consacrée à l'amusement, à des excursions à la campagne; au bout de quelques années, une partie du *Labor day*, du « jour des travailleurs », fut réservée à la propagande en faveur de l'organisation ouvrière, sans souci désormais de la nationalité des intéressés ou des participants.

Ce résultat était déjà atteint au moment où les ouvriers de langue anglaise, qui ne se préoccupaient en rien de cette date, organisaient, de leur côté, des défilés, tantôt pour une revendication, tantôt pour une autre, mais surtout pour la limitation de la journée de travail à huit heures. Finalement — il y a de cela une quinzaine d'années — les jours, séparés jusque-là, des manifestations des uns et des autres, se confondirent en une seule fête annuelle, celle du premier lundi de septembre.

II

Les choses étaient ainsi lorsque, en octobre 1884, la quatrième convention annuelle, tenue à Chicago, des *Federated Trades* (titre

officiel : *Federation of organised Trades and Labor Unions of the United States and Canada*) ou syndicats ouvriers fédérés, organisation formée en 1881 de sociétés ouvrières dont les tendances correspondaient à l'esprit des Trade Unions anglaises, résolut d'imposer la journée de huit heures à partir du 1er mai 1886.

Cette résolution portant « que, à partir du 1er mai 1886, la journée normale de travail serait fixée à huit heures et que toutes les organisations ouvrières se prépareraient à cet effet », fut renouvelée à la convention suivante tenue à Washington en décembre 1885, où il fut expressément entendu qu'aucune hausse de salaire ne serait réclamée en même temps que la réduction du temps de travail, et que la résolution relative à cette réduction serait soumise à la signature des employeurs.

Ce qui était décidé là, ce n'était pas une manifestation ni une fête dans le genre de celles qui avaient lieu le *Labor day*, le premier lundi de septembre, et qui ont lieu en Europe le premier mai, mais bien l'inauguration d'un régime nouveau dans les conditions du travail. Les *Federated Trades* des États-Unis voulant la journée de huit heures et, d'ailleurs, persuadées, d'une façon générale, qu'elles pouvaient réaliser des réformes par leur seule action sur le terrain économique, — dans leur convention de 1885 elles repoussèrent une proposition tendant à la constitution d'un parti politique ouvrier — votaient que, à dater du 1er mai 1886, la journée de travail serait limitée à huit heures; la grève devait être déclarée partout où cette résolution ne serait pas acceptée par les employeurs.

Le premier mai 1886, dans la pensée de ceux qui choisirent cette date, devait être, par conséquent, le point de départ, soit du régime des huit heures chez les employeurs qui se soumettraient à la décision prise à Chicago, soit de la suspension du travail chez ceux qui refuseraient de s'y soumettre. Et, si cette date fut choisie, il est à présumer, étant donnée la disposition d'esprit de ceux qui la choisirent, que cela tint à ce qu'il existait alors, comme pratique commune à différentes places, l'habitude, pour les locations, baux, contrats, etc., de faire commencer et finir l'année à un jour déterminé par l'usage. Or ce jour était, j'en ai la certitude pour l'État de New-York et la Pensylvanie, le 1er mai, qui était connu sous le nom de *Moving day*. Quoique toujours pratiqué, le *Moving day* tend, paraît-il, à perdre l'importance qu'il a eue et qu'il avait encore il y a douze ans.

Si ma supposition est fondée, ainsi que me porte à le croire l'impossibilité à laquelle je me suis heurté de me faire donner un motif

quelconque de ce choix, les délegués à la convention de Chicago, ont en fixant ce jour, obéi tout simplement à la même pensée qu'en établissant un assez long délai entre l'époque du vote de la résolution (octobre 1884) et celle de sa mise à exécution (1er mai 1886).

Par ce délai et par le terme même de ce délai — les engagements partant du 1er mai avec, le cas échéant, modification dans les prix convenus jusqu'à cette date — toute surprise était évitée aux capitalistes. De la sorte ils ne pouvaient arguer, contre la modification réclamée par les travailleurs, de leurs contrats conclus sur la base des anciennes conditions de travail, puisqu'ils avaient la possibilité de dresser leurs plans conformément aux conditions nouvelles pour les contrats à conclure.

Si donc la convention des *Federated Trades* tenue à Chicago en 1884, a été la première assemblée ouvrière qui ait mis en avant la date du premier mai, et si la persistance de cette assemblée, ou celle d'une organisation similaire, dans la désignation de cette date est devenue, en fait, cause que ce jour a été choisi par les travailleurs des deux mondes pour l'affirmation solennelle de la communauté de leurs revendications et de la solidarité de leurs efforts, ce n'est pas de la convention de Chicago que sort le Premier Mai; ici et là la pensée inspiratrice ne fut pas la même.

Ce qui — en démontrant l'exactitude de ma thèse — établit la différence existant entre le premier mai tel qu'il a été conçu en Amérique et le premier mai tel qu'il est sorti des délibérations du Congrès de Paris, c'est la résolution suivante que prit, dans l'été de 1885, c'est-à-dire alors qu'avait déjà été votée et adoptée par diverses organisations ouvrières la proposition relative au 1er mai 1886, l'organisation centrale des unions des métiers allemandes fondée à New-York en mars 1882, la *Central Labor Union :*

« Considérant que différents jours de l'année sont consacrés par la loi comme jour de repos en mémoire d'événements importants,

« Et considérant qu'il n'en est aucun qui se rapporte à une démonstration ouvrière,

« La *Central Labor Union* déclare le premier lundi de septembre de chaque année *Labor day* et décide que ce jour sera observé comme jour de repos.

« Nous demandons à toutes les organisations centrales de travailleurs dans tous les États-Unis de s'unir à nous pour exécuter dans sa lettre et dans son esprit la présente résolution. »

Ainsi, après comme avant le vote du premier mai américain, ce qui,

en Amérique, ressemble le plus au Premier Mai du Congrès de Paris, c'est ce que les Américains appellent le *Labor day*; et le *Labor day*, le « jour des travailleurs », a été fixé au premier lundi de septembre par ceux-là mêmes qui étaient partisans du mouvement décidé, pour le 1er mai 1886, à la convention de Chicago. En effet, le 25 avril 1886 — le dimanche qui précéda le 1er mai — eut lieu une démonstration de la *Central Labor Union* en faveur de l'inauguration, bon gré mal gré, du régime des huit heures à partir de cette date.

Le mouvement qui avait pour but de faire commencer au 1er mai 1886 ou la fixation du travail quotidien à huit heures dans tous les États-Unis, ou la grève générale à défaut de l'acceptation de cette fixation, avait acquis une certaine extension.

Pendant les mois qui précédèrent le 1er mai, on multiplia les démonstrations, promenades dans les rues et meetings en plein air, et quelques unions de métiers obtinrent satisfaction; cependant ces succès restèrent isolés. Aussi, le 1er mai, en vertu de la résolution prise, de nombreuses grèves éclatèrent dans tous les États-Unis. A Chicago, notamment, quarante mille hommes cessèrent le travail. Cette grève durait depuis quatre jours quand, le soir du 4 mai, éclatèrent les bombes qui devaient être si utiles aux exploiteurs capitalistes. Là, comme il est arrivé depuis chez nous, cette explosion fut, en effet, le signal d'une réaction sauvage. Le mouvement ouvrier de grève fut enrayé, un peu plus tôt seulement, il est vrai, mais dans des conditions plus défavorables, qu'il ne l'aurait été sans elle.

En décembre 1886, à une convention tenue à Columbus (Ohio), les *Federated Trades* fusionnèrent avec des corps de métiers hostiles à l'attitude et à l'influence des chefs des Chevaliers du travail, et l'*American Federation of Labor* se trouva ainsi fondée. Néanmoins, pendant deux ans, les conditions de lutte et les conditions économiques furent si mauvaises qu'il ne put plus être question d'un mouvement général pour les huit heures. Il est à noter que, dans sa convention de 1887 à Baltimore, l'*American Federation of Labor* recommanda l'observation générale du jour de fête ouvrière du premier lundi de septembre.

Cependant, grâce surtout à l'exemple et à l'action des typographes allemands, des cigariers et de différentes sections des ouvriers du meuble et du bâtiment, qui figuraient en nombre dans l'*American Federation of Labor*, celle-ci, à sa convention de St-Louis, en décembre 1888, se résolut à une nouvelle attaque pour l'obtention de la journée de huit heures, à la suite d'un rapport que lui présenta sur cette question son comité spécial. De ce rapport assez long qui fut

approuvé par la convention, je donne la seule partie pouvant être considérée comme importante; j'en dois la traduction à mon ami Édouard Fortin.

« .... Qu'il soit décidé que nous demandions aux travailleurs organisés, d'un bout à l'autre du pays, de faire tous leurs efforts pour réaliser une réduction dans le nombre des heures de travail de la classe ouvrière. Votre comité vous fait très respectueusement la recommandation suivante : que le prochain conseil exécutif prépare pour le 22 février 1889 (*Washington's Birthday*) des meetings simultanés dans toutes les cités du pays, ces meetings devant être tenus par les orateurs qu'aura désignés l'autorité du conseil exécutif; que le 4 juillet (*Independence day*) la même action soit continuée sous le contrôle du conseil exécutif, et que le premier lundi de septembre 1889 (*Labor day*) une action semblable soit reprise, pour être suivie, à la date du 22 février 1890, d'une autre série de grands meetings simultanés sur la question. Cela terminera la période d'agitation. Le conseil exécutif devra aussi recueillir des statistiques de toutes les organisations, afin de connaître le nombre d'heures de travail prévalant dans les dites organisations, le nombre des membres intéressés, la situation financière et, approximativement, la quotité de l'appui financier qui serait jugé nécessaire. Le conseil exécutif préparera enfin des circulaires imprimées qui devront être expédiées à toutes les maisons industrielles du pays, leur demandant de se réunir en conférence avec des représentants de notre organisation, afin qu'un arrangement amiable pour la réduction des heures de travail puisse être conclue, si possible.... »

Le compte rendu mentionne ensuite, sans commentaires explicatifs, le fait suivant :

« Le délégué Applehagen propose un amendement fixant la date au 1er mai 1890, cette proposition l'emporta à une grande majorité.

« La motion pour approuver le rapport du comité et pour fixer la date d'inauguration de la journée de huit heures au 1er mai 1890, fut déclarée adoptée par 38 oui et 8 non, sur 51 délégués, au milieu de vives acclamations et d'applaudissements enthousiastes. »

Par l'extrait du rapport reproduit plus haut, on constate aisément que l'état d'esprit était, dans la convention de St-Louis de 1888, le même que dans la convention de Chicago de 1884 : on visait autant que possible à une entente amiable avec les capitalistes. Ma supposition relative au motif du choix, fait en 1884, de la date du 1er mai, se trouve, il me semble, ainsi corroborée; si cette date a été de nouveau choisie en 1888, — le compte rendu, je l'ai déjà dit, ne contient à ce

sujet aucun renseignement, aucun détail, — elle a pu l'être cette seconde fois, d'ailleurs, simplement parce qu'elle l'avait déjà été une première.

La convention tenue en décembre 1889 à Boston, persévérait dans la résolution votée l'année précédente à St-Louis et acclamait, pour en assurer le succès, la proposition suivante :

« Le conseil exécutif est autorisé à désigner une ou plusieurs corporations qui sont le mieux prêtes pour imposer le travail des huit heures à partir du 1er mai 1890, et toutes les associations fédérées sont requises de verser 10 cents par semaine et par membre, du 1er mars 1890 jusqu'à ce que la victoire ait été remportée. »

Le choix du conseil exécutif tomba sur les charpentiers et menuisiers en bâtiment.

Chose curieuse, de même que la convention de Washington de 1885, qui précéda la première tentative de la limitation de la journée de travail à huit heures à partir du premier mai, la convention de Boston de 1889, qui précéda la seconde tentative, repoussa formellement la constitution d'un parti ouvrier politique.

Il est bien évident que, en dehors de la date, il n'y a rien dans tout cela qui ressemble au Premier Mai. Ni dans l'une ni dans l'autre des deux tentatives, il ne s'agissait, en effet, aux États-Unis, d'une démonstration quelle qu'elle fût, manifestation ou fête, aboutissant, en même temps qu'à la revendication commune de certaines réformes, à l'affirmation, par la classe ouvrière d'un ou de plusieurs pays, de sa communauté d'idées et de sentiments; il s'agissait de la réalisation même par une masse ouvrière, luttant strictement sur le terrain économique, d'une réforme générale, ici de la réduction à huit heures de la journée de travail. En 1888 comme en 1884, on croyait pouvoir atteindre cette réalisation à l'aide d'une entente — finalement déterminée par la menace de grève ou même par la grève — avec les capitalistes. Seulement, alors que la cessation de travail devait, en 1886, comprendre tous ceux qui n'auraient pas obtenu de bon gré la journée de huit heures, dans tous les métiers, elle devait, en 1890, se limiter à une ou deux corporations : on espérait réussir par morceaux ce qui avait échoué en bloc.

En résumé, nous avons pris aux États-Unis non l'idée du Premier Mai, mais uniquement la date. L'idée, on va le voir, a eu son origine en France.

III

En 1886, à la suite d'un congrès tenu au mois d'octobre à Lyon, fut constituée la « Fédération nationale des syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France ». Le deuxième congrès national eut lieu en octobre 1887, à Montluçon, et le troisième siégea à Bordeaux-Bouscat, du 28 octobre au 4 novembre 1888.

En séance publique, le 4 novembre, ce dernier congrès ratifia, sur la dixième question à l'ordre du jour : « Des moyens à employer pour assurer l'application des mesures votées dans les congrès de la Fédération », la résolution suivante, adoptée en commission le 2 novembre, sur l'initiative du citoyen J. Dormoy, de Montluçon, aujourd'hui maire de cette ville ;

« Considérant :

« Que depuis bien longtemps les organisations ouvrières ont réclamé, en toutes circonstances, les réformes suivantes :

« Limitation de la journée de travail à huit heures,

« Minimum de salaire,

« Interdiction du marchandage,

« Responsabilité des patrons en matière d'accidents,

« Mise à la charge de la société de l'enfance, de la vieillesse et des invalides du travail,

« Suppression des bureaux de placement,

« Abrogation de la loi sur l'Internationale,

« Législation internationale du travail, — etc. ;

« Considérant que jusqu'ici les pouvoirs publics ont toujours passé outre à nos réclamations isolées dont ils se moquent, et qu'il importe de faire cesser enfin cette situation en présentant nos revendications sous une nouvelle forme, sous la forme collective, générale, plus imposante ;

« Qu'afin de donner une plus grande force à ce mouvement d'ensemble, il y a lieu de concentrer toute l'action des syndicats sur un nombre restreint de revendications les plus générales et les plus importantes, sans pour cela renoncer aux autres ;

« Décide :

« 1° Le dimanche matin 10 février prochain, tous les syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France devront envoyer, soit à la

préfecture ou à la sous-préfecture, soit à la mairie de leur commune, une délégation chargée de réclamer les réformes suivantes :

« (*a*) — **Limitation** à huit heures de la journée de travail,

« (*b*) — **Fixation** d'un minimum de salaire, correspondant dans chaque localité au coût normal de la vie, au dessous duquel aucun patron ne pourra faire travailler ses ouvriers.

« 2° Le dimanche 24 février, la même délégation retournera chercher la réponse, appuyée autant que possible par une manifestation de la population ouvrière.

« 3° Tous les délégués présents au Congrès s'engagent, dès leur retour, à s'occuper activement de préparer ce mouvement d'ensemble en vue de la date fixée. »

J'ai tenu à donner intégralement cette résolution, car c'est de là qu'est réellement sorti le Premier Mai. Pour la première fois, en effet, on trouve ici ce qu'on trouve également, on le verra tout à l'heure, dans la résolution relative au Premier Mai, l'idée d'une pression à exercer par la classe ouvrière, non plus sur les patrons comme en Amérique, mais sur les pouvoirs publics.

Un congrès socialiste réuni à Troyes du 23 au 30 décembre 1888, adhéra sans réserve à la résolution ci-dessus prise à Bordeaux. Le fait important, le fait incontestable est que, tandis que la convention de St-Louis, dont le vote relatif au premier mai déterminera le choix de cette date par le Congrès international de Paris, ne devait se tenir qu'en décembre 1888, dès le 2 novembre de cette même année une manifestation nationale ressemblant beaucoup plus, je viens de l'expliquer, au Premier Mai que la tentative nationale américaine, était décidée en France.

La manifestation eut lieu telle qu'elle avait été convenue : le 10 février, les délégués des organisations ouvrières et socialistes allèrent déposer leurs revendications concernant la réduction de la journée de travail à huit heures et l'établissement d'un minimum de salaire, entre les mains des autorités et, deux semaines après, le 24 février, — jour anniversaire de la révolution de 1848 — accompagnés cette fois par des groupes nombreux de citoyens, ils allèrent chercher la réponse. En dehors de Paris, cette manifestation eut lieu dans plus de soixante villes et fut particulièrement importante à Roubaix, Lille, St-Quentin, Reims, Troyes, Montluçon, Roanne, Lyon, Toulon, Marseille, Cette, Toulouse, Bordeaux, Limoges et Nantes.

Le succès de cette manifestation et surtout le retentissement qu'elle eut dans la presse socialiste et ouvrière des divers pays, suggéra l'idée

de tenter une manifestation analogue, internationale cette fois, et, sur la proposition du citoyen Raymond Lavigne, secrétaire du Conseil national de la Fédération des syndicats, siégeant alors à Bordeaux, où avait eu lieu le dernier congrès, ce conseil décida qu'il serait soumis au Congrès international ouvrier socialiste convoqué à Paris du 14 au 21 juillet 1889, un projet ainsi conçu :

« Il sera organisé une grande manifestation internationale à date fixe, de manière que, dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu, les travailleurs mettent les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement à huit heures la journée de travail, et d'appliquer les autres résolutions du Congrès international de Paris. »

On peut constater maintenant ce que j'ai affirmé plus haut, c'est que, avec son idée de pression à exercer par voie de manifestation sur les pouvoirs publics, ce projet a été indéniablement inspiré par la décision prise à Bordeaux le 2 novembre 1888 et ne l'a été que par elle; or ce projet est devenu, sans qu'il y ait été changé un mot, le premier paragraphe de la résolution du Congrès international de Paris sur le Premier Mai.

IV

Avant de déposer ce projet du Congrès, mais décidé de toute façon à le déposer, puisqu'il avait mandat formel de le faire, Lavigne le soumit à divers délégués, en premier lieu à Guesde et à Lafargue, et enfin à Liebknecht et à Bebel, dont l'opinion était utile à connaître pour le sort du projet, les socialistes allemands subissant alors le régime du petit état de siège. Liebknecht et Bebel approuvèrent cependant sans hésitation le projet Lavigne; mais, étant donné le régime sous lequel ils vivaient, ils conseillèrent d'ajouter la phrase suivante :

« Les travailleurs des diverses nations auront à accomplir cette manifestation dans les conditions qui leur sont imposées par la situation spéciale de leur pays. »

L'invitation était si légitime, si raisonnable, que, avant le dépôt du projet, cette phrase, devenue le troisième et dernier paragraphe de la résolution du Congrès de Paris, fut adjointe au projet Lavigne donné plus haut. Le projet composé ainsi de deux paragraphes, fut déposé et remis au bureau du Congrès qui, en 1889, à Paris, a fait, pour tous les projets soumis au Congrès, office de commission.

Tel qu'il était à ce moment, le projet ne fixait aucune date pour la

manifestation; or la fixation de cette date a fait précisément l'objet d'une phrase intercalée entre les deux dont il vient d'être question, et formant, de la sorte, le deuxième paragraphe de la résolution officielle du Congrès.

Voici ce deuxième paragraphe :

« Attendu qu'une semblable manifestation a déjà été décidée pour le 1er mai 1890 par l'*American Federation of Labor*, dans son congrès de décembre 1888 tenu à St-Louis, cette date est adoptée pour la manifestation internationale. »

Je ferai remarquer tout d'abord que cette phrase contient une erreur manifeste : on n'a qu'à se reporter, pour en être convaincu, et à la phrase constituant le projet Lavigne et à l'extrait, cité textuellement, du rapport adopté par le congrès ou la convention de St-Louis.

La manifestation prévue par le projet Lavigne, c'est-à-dire par le premier paragraphe de la résolution relative au Premier Mai 1890, est une mise en demeure adressée aux pouvoirs publics de réduire légalelement à huit heures la journée de travail. Ce qu'avait préparé pour le 1er mai 1890 la convention de St-Louis, au contraire, ce n'était pas une manifestation, c'était le début de conditions nouvelles de travail pour les patrons qui se soumettraient d'eux-mêmes, et le début d'une lutte économique, par suspension du travail, contre les patrons récalcitrants. Là tentative de pression sur les pouvoirs publics, ici tentative de pression sur les patrons ; là lutte transportée sur le terrain politique, ici lutte cantonnée sur le terrain économique.

Ceci bien compris, d'où est venu ce deuxième paragraphe? C'est, dans cet historique du Premier Mai, le seul détail que je ne puisse préciser d'une façon à peu près certaine. La chose s'est passée sous mes yeux, puisque je faisais partie du bureau du Congrès; malheureusement mes souvenirs sont en défaut sur ce point et, jusqu'ici, aucun de ceux que j'ai interrogés n'a pu me donner formellement le renseignement exact qui me manque.

Je serais, pour mon compte, assez porté à croire que ce paragraphe a été dû accidentellement à une intervention américaine. Cette intervention a-t-elle été celle d'un délégué américain, ce n'est pas impossible. Celui-ci apprenant de quoi il était question, aurait tout naturellement parlé de ce qui avait été voté au congrès de St-Louis; ses explications sur le caractère du mouvement américain auraient été plus ou moins nettes ou plus ou moins bien saisies, et on ne se serait attaché qu'au fait de la date : l'erreur commise dans le deuxième paragraphe pourrait s'expliquer ainsi.

Mais, s'il y a eu intervention d'un délégué des États-Unis, je ne pense pas que ce délégué ait été le citoyen Busche, comme on l'a dit souvent, et voici pourquoi.

D'abord Busche ne faisait pas partie du bureau, ensuite j'ai pu constater une confusion manifeste chez quelques-uns de ceux que j'ai questionnés et qui mettaient en avant le nom de Busche : ils s'appuyaient, en effet, pour soutenir leur opinion, sur ce que, à la dernière séance du Congrès, séance où les résolutions furent votées, Busche avait pris la parole et formulé une proposition qui avait été adoptée ; et, rapprochant ce fait du rappel de la décision américaine contenu dans notre deuxième paragraphe, ils en concluaient que Busche était l'auteur de la proposition sur le Premier Mai.

Busche a bien pris la parole à la dernière séance et formulé une proposition, cette proposition a bien été adoptée, mais — et c'est là qu'est la confusion — cette proposition, insérée à la page 23 de la brochure renfermant les résolutions du Congrès (Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant, Paris, 1889) ne concerne nullement le Premier Mai ; elle vise uniquement l'insuffisance de la lutte économique comme moyen d'émancipation de la classe ouvrière, et préconise la conquête du pouvoir politique par le suffrage universel. Sans parler le moins du monde de la convention de St-Louis, elle combat indirectement la tactique admise par cette convention.

Je ne puis pas affirmer et je n'affirme pas que, si un délégué américain est intervenu au sujet du Premier Mai, ce délégué n'est pas Busche ; mais je prétends que, si c'est Busche, cela n'a pu être fait par lui qu'en conversation particulière, et que n'avoir, pour soutenir que c'est Busche, d'autre argument que le fait de sa proposition, équivaut à l'absence de tout argument.

Le seul délégué américain qui ait fait partie du bureau a été le citoyen Ahles ; or celui-ci inscrit pour parler et ayant, par suite d'absence volontaire, manqué deux fois son tour de parole, se fâcha parce qu'on ne lui donna pas la parole aussitôt qu'il lui plut d'être présent et quitta, le 18 juillet, le Congrès où il ne reparut plus ; le bureau, n'ayant certainement pas encore, à cette date, délibéré sur les résolutions, n'a pu recevoir, au sujet du Premier Mai, une communication du citoyen Ahles.

En dehors de la proposition, tout à fait étrangère au Premier Mai, déposée à la dernière séance par Busche en son nom et au nom de son collègue américain Miller, il y a eu, sur les États-Unis, un rapport de Busche et un rapport de Kirchner. Le rapport de Busche ne contenait,

ni de près ni de loin, aucun renseignement intéressant pour le point qui nous occupe. Dans le rapport de Kirchner se trouve à cet égard un seul passage que je donne textuellement d'après le procès-verbal officiel du Congrès. Parlant des différentes organisations ouvrières des États-Unis, Kirchner dit :

« A mon avis, l'organisation la plus importante, celle qui donne le plus d'espérance pour l'avenir, est l'*American Federation of Labor*. Elle est formée de syndicats ouverts dont l'esprit et les tendances rappellent les anciennes Trade Unions anglaises. Pour le moment elle combat encore sur le terrain du système salarié, c'est-à-dire qu'elle revendique une réduction de la journée de travail et une augmentation des salaires.

« C'est cette fédération qui a pris l'initiative du mouvement nouvellement inauguré en faveur d'une journée normale de huit heures.

« Pour moi, il est hors de doute que les plus intelligents des chefs de cette organisation ont déjà reconnu l'insuffisance du but que nous venons d'indiquer; mais ils croient prématuré d'aller plus loin dans la direction du socialisme. C'est d'en bas que viendra une pression dans ce sens, et, après avoir éliminé les éléments réfractaires, l'*American Federation of Labor* proclamera d'ici peu, avec le prolétariat conscient du vieux monde, la lutte de classe. »

Il n'y a là, on le voit, qu'une allusion assez vague au mouvement américain.

Enfin, le procès-verbal de la troisième séance du Congrès, tenue dans la soirée du 15 juillet, renferme la mention suivante :

« Le citoyen Hugh Mac-Gregor — tel est le nom qui figure dans le manuscrit original français; dans la traduction publiée en allemand il y a Georg M. Hugh — lit une adresse de sympathie de l'*American Federation of Labor*, signée de son président Samuel Gompers, expliquant pourquoi, absorbée par le mouvement des huit heures, la Fédération n'a pu se faire représenter au Congrès, et recommandant l'union avec le congrès possibiliste ainsi que la plus grande prudence dans les résolutions à prendre. »

Est-ce dans cette communication, simplement résumée dans le procès-verbal, que se trouvait et qu'a été prise la date du 1er mai? C'est fort possible; mais ce qui est certain, c'est qu'elle ne contenait aucun projet de résolution, c'est que personne, en Amérique, n'a jamais songé à faire au Congrès international de Paris la proposition d'imiter dans les autres pays ce que la convention de St-Louis avait décidé pour les États-Unis. J'en ai la preuve irrécusable dans un extrait d'un

article de la *New-Yorker Volkszeitung* reproduit (n° 17, p. 129) par la *Journée de huit heures* qui a été publiée en Suisse, pendant près de deux ans, conformément à une résolution du Congrès international de Paris. Voici l'extrait en question :

« A l'occasion du Congrès de Paris qui s'approchait, le président Gompers avait modifié son opinion négative et trouvé nécessaire — même sans mandat officiel de la convention de 1888 — d'envoyer un délégué à Paris...

« Gompers a agi alors correctement et avec une sage tactique. Toutefois, les fruits qu'il a ainsi poussés à maturité ont été encore bien plus considérables et bien plus loin qu'il ne s'y attendait et que nous pouvions espérer nous-mêmes. *Ce que le délégué de la fédération demandait des ouvriers européens, était simplement l'appui moral du mouvement américain pour la journée de huit heures. Cet appui a été accordé avec une extension inattendue.* »

Or si, dans la liste des délégués au congrès qui a voté le Premier Mai, ne figure aucun représentant de l'*American Federation of Labor*, on a vu il y a un instant qu'au début de la troisième séance, il avait été donné lecture d'une lettre du président de cette fédération. Le citoyen qui a fait cette lecture a-t-il siégé au congrès possibiliste ? Je ne le sais pas. J'ai consulté les procès-verbaux de ce congrès insérés dans le journal le *Prolétariat*. Le numéro du 20 juillet 1889, après la liste des délégués sur laquelle figurent, pour les États-Unis d'Amérique, les trois noms suivants : Will S. Waroly, Paul J. Bowen, M. Max Georgei, publie le procès-verbal de la séance du mardi matin 16 juillet où se trouve mentionnée, dans un état récapitulatif du nombre seulement des délégués par pays, la présence de quatre délégués américains. D'autre part, j'ai noté tout à l'heure que le nom du citoyen qui a lu la lettre de Gompers, n'était pas écrit de même dans le manuscrit français et dans la traduction allemande; le dernier nom cité, d'après le *Prolétariat*, M. Max Georgei, désignerait-il, par hasard, d'une nouvelle façon ce même citoyen? Étant données les mauvaises écritures et les coquilles trop fréquentes, il n'y aurait absolument rien d'impossible.

Mais, d'une manière ou d'une autre, ce qu'il y a de sûr, c'est que, dans les procès-verbaux du *Prolétariat*, il n'est question ni de l'*American Federation of Labor*, ni d'une manifestation quelconque pour la journée de huit heures, soit aux États-Unis, soit ailleurs.

Cependant, quoique, en ce qui nous concerne, le nom du citoyen qui vint lire la lettre du président Gompers, n'ait jamais figuré dans la liste des délégués à notre congrès où il ne parut que pour cette lec-

ture, il n'en est pas moins fort probable, d'après l'extrait précédent du journal américain, qu'il était parlé, dans cette lettre, de la convention de St-Louis et de sa décision pour le 1er mai 1890.

Il est très admissible en ce cas que le bureau ait de lui-même, sans intervention d'aucun délégué américain, choisi le 1er mai ; et l'erreur commise dans la rédaction du deuxième paragraphe de la résolution, s'expliquerait ici aussi par le défaut de renseignements précis sur la nature exacte du mouvement américain.

Sachant uniquement, sans détails, qu'il devait y avoir le 1er mai aux États-Unis quelque chose en faveur de la journée de huit heures, on devait être d'autant plus porté généralement à s'imaginer que ce quelque chose serait une manifestation plus ou moins semblable à celle qu'on avait en tête, que, au su de tous, les démonstrations de ce genre, promenades et meetings, sont habituelles aux États-Unis. Et, projetant une manifestation internationale pour un même jour, on devait tout naturellement, dès l'instant qu'il y avait quelque part choix définitif d'une date accepter cette date sans discussion sous peine de restreindre soi-même, par un choix différent, ce qu'on avait précisément surtout en vue d'universaliser.

Sans pouvoir, je le répète, rien affirmer à ce sujet, je serais assez porté à croire que les choses se sont passées ainsi et que le renseignement qui a motivé le deuxième paragraphe de la résolution et, par conséquent, le choix du 1er mai, a été puisé dans la lettre du président Gompers.

Ce qui n'est pas douteux, c'est que — et l'extrait précédent de la *New-Yorker Volkszeitung* le prouve — il n'y a eu aucune proposition venue d'Amérique. Le citoyen Lavigne a été si bien reconnu comme le premier auteur de la résolution ayant abouti au Premier Mai, que le compte rendu officiel du Congrès, rédigé en français, mais dont la traduction allemande a été seule publiée (*Protokoll des internationalen Arbeiter-Congresses zu Paris.* — Nürnberg; Wörlein et Cie, 1890) dit expressément page 123 :

« Le citoyen Lavigne dépose, au nom de la Fédération nationale des syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France, une proposition relative à une grande manifestation de nature à hâter la mise en pratique des résolutions du Congrès » ; suit le texte de la résolution sur le Premier Mai, telle qu'elle a été adoptée par le Congrès, et dont j'ai déjà donné les trois paragraphes séparément.

La *Journée de huit heures*, publication que j'ai eu plus haut l'occasion de mentionner (no 13, septembre 1890, p. 100), a reproduit un extrait

de la *Wiener Arbeiter-Zeitung* dans lequel on trouve ce passage :

« C'est le citoyen Lavigne, le secrétaire du conseil national de la fédération, qui a proposé d'organiser la grande manifestation internationale du 1er mai. »

En outre, dans la *Neue Zeit* (année 1892-93, 1er vol., n° 14, p. 437), un article de Bebel sur « la fête de mai et sa signification » débute ainsi :

« Au Congrès international ouvrier de Paris en 1889, une résolution fut votée sur la proposition du français Lavigne qui la déposa au nom du conseil national des syndicats et groupes corporatifs de France »; suit le texte de la résolution officielle.

En définitive, l'origine du Premier Mai me paraît établie d'une manière incontestable : c'est de la manifestation nationale faite en février 1889, que provient l'idée d'une manifestation internationale; c'est le citoyen Lavigne qui a, le premier, formulé cette idée, mais sans fixation de date. La date, la date seule, est d'origine américaine; si je ne puis actuellement désigner celui qui, en la circonstance, mit en avant, relativement à cette date, le mouvement projeté aux États-Unis pour le 1er mai 1890, je serais assez disposé à penser que nous avons eu ce renseignement par la lettre du citoyen Gompers lue à la troisième séance du Congrès. Mais, même cela accordé, il est établi que la lettre du citoyen Gompers indiquait tout au plus la décision prise pour les États-Unis, et qu'elle n'invitait nullement le Congrès à prendre une décision plus ou moins semblable pour les autres pays.

Enfin, il n'y a eu au Congrès ni discussion, ni demande de modification, soit sur la proposition elle-même, soit sur la date. J'ai eu l'honneur de présider la dernière séance (20 juillet), celle où les résolutions ont été présentées et votées. Le Congrès avait admis, pour éviter toute perte de temps et pour être certain d'aboutir, que le président lirait chacune des résolutions adoptées par le bureau — qui, pendant tout le Congrès, avait fait office de commission — et qu'on passerait au vote, sur le texte lu, sans discussion ce jour-là. Une fois que le Congrès aurait, dans ces conditions, voté pour ou contre les résolutions du bureau, il devait être appelé à se prononcer sur les amendements et sur les propositions diverses dus à la seule initiative de délégués. Les choses ainsi convenues, je me suis borné, comme président de cette dernière séance, à faire rigoureusement exécuter ce que le Congrès lui-même avait décidé.

Le bureau travaillant encore aux résolutions au moment où la séance fut ouverte, il me fallut, au lieu de suivre l'ordre dans lequel

les questions figuraient à l'ordre du jour, suivre celui dans lequel les résolutions furent prêtes et me furent transmises. Aussi le Congrès vota-t-il d'abord sur la quatrième question, puis sur la troisième, puis sur la première et la deuxième réunies, et finalement sur la proposition Lavigne relative au Premier Mai.

Cela fait, sans la moindre discussion ce jour-là, je le répète, nous passâmes aux propositions diverses et aux amendements. Le Congrès vota, par exemple, alors la proposition Busche, tout à fait étrangère, nous l'avons vu, au Premier Mai; il accepta ensuite deux amendements ayant pour but de faire ajouter, l'un la suppression du marchandage, l'autre la suppression des bureaux de placement, à la résolution déjà votée sur les première et deuxième questions; il repoussa enfin l'amendement d'un délégué français tendant à adjoindre la grève générale à la manifestation — votée — du 1er mai.

S'il avait été demandé — fût-ce par un seul délégué — une autre date que le 1er mai pour la manifestation internationale, il aurait été procédé à cet égard ainsi que pour les autres amendements; or, le procès-verbal officiel est là qui corrobore mes souvenirs, il n'y a rien eu de semblable. La proposition relative au Premier Mai a été lue tout de suite telle qu'elle a été adoptée avec les trois paragraphes donnés plus haut; et, en dehors du projet de grève générale, aucune demande de modification, absolument aucune, n'a été formulée, ni au moment de la lecture et du vote, où une demande de ce genre n'aurait pas plus été à ce moment admise par moi pour cette question que pour les autres, ni après le vote complet des résolutions, alors qu'on aurait eu toute liberté de la faire et de la défendre, comme ç'a été le cas pour le marchandage, les bureaux de placement et la grève générale.

Il est donc faux de dire qu'il a été mis en avant d'autres dates que le 1er mai pour la manifestation internationale; il est également faux de prétendre que le Congrès de 1889 n'a pas eu conscience de l'importance de sa décision : je pourrais citer tel rédacteur d'un grand journal bourgeois, qui, ne croyant pas à l'avenir d'une pareille résolution, souriait de la confiance du Congrès en son propre pouvoir, et prenait ce qu'il appelait notre exagération en ironique pitié. Les faits se sont chargés de démontrer que, tout en nous doutant de ce que nous faisions, nous n'exagérions rien et que nous avions plus que lui une conscience exacte des choses.

V

Ce que le Congrès de Paris de 1889 avait voté, ce n'était pas une manifestation annuelle, c'était une manifestation pour le 1er mai 1890 seulement. D'où est venue la périodicité de cette manifestation ?

Sa périodicité a été définitivement établie le 22 août 1891 par le Congrès ouvrier socialiste international de Bruxelles, dont voici, à cet égard, la résolution :

« Le Congrès,

« Afin de conserver au Premier Mai son véritable caractère économique de revendication de la journée de huit heures et d'affirmation de la lutte des classes,

« Décide :

« Qu'il y a lieu d'avoir une démonstration unique pour les travailleurs de tous les pays,

« Que cette démonstration aura lieu le 1er mai ;

« Et recommande le chômage partout où cela n'est pas impossible. »

Mais la question avait été spontanément résolue, théoriquement d'une façon générale, et pratiquement pour le 1er mai 1891 en particulier, par les congrès nationaux des divers pays. J'ai cherché à établir l'ordre chronologique des différents vœux ou décisions exprimés à ce sujet; si je commets involontairement quelque erreur ou quelque omission, je serais très heureux qu'on voulût bien me la signaler.

Dès le 1er mai 1890, ainsi que je le constatais dans le compte rendu de notre première manifestation internationale (*La journée de huit heures*, n° 8, 23 juin 1890, p. 58), à une réunion tenue à Toulouse, « l'assemblée a émis le vœu qu'il y ait dorénavant, le premier mai, célébration annuelle d'une grande fête internationale du travail ».

En août 1890, le congrès socialiste scandinave, où des délégués danois étaient présents, tenu à Christiania, conseille le renouvellement de la manifestation.

Le congrès du parti socialiste espagnol, tenu à Bilbao du 29 au 31 août 1890, émet un avis favorable au maintien de la fête du 1er mai.

Le huitième congrès national du Parti ouvrier français, tenu à Lille les 11 et 12 octobre 1890, estime qu' « il y a lieu de renouveler, le 1er mai 1891, la manifestation internationale de 1890 ».

Le congrès du parti socialiste allemand, tenu à Halle du 12 au 18 octobre 1890, vote : « Dorénavant, le 1er mai sera, pour les ouvriers, un jour férié qui, conformément à la décision du congrès ouvrier international de Paris, sera fêté suivant les habitudes et les conditions de chaque contrée ».

Le quatrième congrès national de la Fédération des syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France, tenu à Calais du 14 au 19 octobre 1890, se prononce « pour la manifestation du 1er mai 1891 ».

Un congrès des ouvriers de l'industrie textile d'Autriche, tenu à Brünn les 1er et 2 novembre 1890, proclame le premier mai jour férié ouvrier; d'autres congrès ouvriers, tenus un peu plus tard en Autriche, par exemple le congrès des ouvriers sur métaux et des ouvriers des forges, qui siégea également à Brünn fin décembre, exprimèrent la même opinion.

Le congrès du parti ouvrier italien, tenu à Milan les 2 et 3 novembre 1890, pense que « le 1er mai doit être un jour férié pour les ouvriers du monde entier ».

Le congrès de la démocratie socialiste de Hongrie, tenu à Budapest les 7 et 8 décembre 1890, dit que le 1er mai de chaque année sera jour férié ouvrier.

Au premier congrès des organisations ouvrières du Portugal, tenu à Lisbonne au commencement de janvier 1891, le 1er mai est reconnu comme fête ouvrière générale.

Enfin, au congrès de la fédération des corporations ouvrières de la Suisse, tenu à Zurich les 24 et 25 janvier 1891, « l'assemblée des délégués déclare le 1er mai jour férié ».

Ainsi, le renouvellement du Premier Mai a été l'œuvre spontanée des divers congrès nationaux pour 1891, et l'œuvre du congrès international de Bruxelles pour les autres années. La décision de ce dernier congrès a été confirmée par le Congrès international de Zurich qui, dans sa séance du 11 août 1893, vota la résolution suivante :

« 1° Le Congrès renouvelle la décision prise par le Congrès de Bruxelles, décision ainsi conçue : (Suit le texte donné plus haut.)

« 2° Le Congrès adopte l'amendement suivant :

« La démocratie socialiste de chaque pays a le devoir de faire ce qu'elle peut pour parvenir à la réalisation du chômage, et d'encourager toute tentative faite dans ce sens par les différentes organisations locales.

« 3° Le Congrès décide de plus :

« La manifestation du 1er mai pour la journée de huit heures doit en même temps affirmer en chaque pays l'énergique volonté de la classe ouvrière de mettre fin par la révolution sociale aux différences de classe, et ainsi de manifester par la seule voie qui conduit à la paix dans l'intérieur de chaque nation et à la paix internationale. »

Tel est, jusqu'à ce jour, aussi consciencieusement qu'il m'a été possible de le faire, l'historique du Premier Mai.

*
* *

Après avoir rappelé (I) les seules manifestations qui puissent être à juste titre invoquées comme précédents, j'ai indiqué l'origine de la date (II) aux États-Unis, puis l'origine de l'idée (III) en France; j'ai montré ensuite (IV) comment, sur une initiative française, avait été internationalisée l'idée française et l'avait été, par suite, la date américaine; j'ai dit enfin (V) de quelle façon était devenue annuelle une fête ou manifestation qui n'avait été, tout d'abord, prévue que pour une seule année.

« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous! » ont écrit Marx et Engels, et le Premier Mai est la consécration de cette union. Chaque année, à l'époque du Premier Mai, que la classe ouvrière réussisse ou non à chômer son jour de fête, alors même que rien n'est modifié à son attitude des jours de labeur qui enrichissent les capitalistes, ses maîtres, ceux-ci frissonnent dans l'appréhension clairvoyante de leur dernière heure, devenue chaque fois un peu plus proche. Ils savent ce que l'entente consciente, même silencieuse, du prolétariat signifie, ils sentent que leurs jours sont comptés, qu'il leur faudra bientôt disparaître, et leur satisfaction annuelle comiquement étonnée de se trouver encore debout le lendemain, ne compense pas l'effarement que le Premier Mai tous les ans ramène. L'horloge qui sonne la dernière heure du condamné à mort, n'a pas besoin de changer son timbre habituel pour rappeler à celui qui va mourir que le moment fatal s'avance.

Prolétaires, fêtez le Premier Mai partout où il vous est possible de le faire; ce jour-là, c'est votre propre fête que vous célébrez. Mais s'il ne vous est pas possible, par suite des conditions odieuses de votre travail actuel qui vous enlèvent libéralement toute liberté, de la célébrer en public d'une manière ou d'une autre, rien n'est perdu pour cela. Personne ne peut empêcher que vous ne songiez tout spéciale-

ment en ce jour à vos frères de tous les pays, victimes comme vous, et, comme vous, aspirant à la même délivrance; personne ne peut empêcher ce que le retour régulier de cette affirmation plus ou moins comprimée de solidarité internationale implique: l'espérance pour vous, l'épouvante pour vos exploiteurs. Et cela suffit à commander de toute manière le maintien du Premier Mai.

GABRIEL DEVILLE.

Quelques survivances dans les temps modernes

INTRODUCTION

Les phases de l'évolution de l'humanité. — Les intellectuels et le règne de la coutume. — Deux procédés d'adaptation. — Vie historique et ceux qui restent en dehors d'elle. — Les trois éléments de la vie sociale. — Le Problème de l'histoire scientifique. — Rôles différents des faits analogues, Exemples. — Deux sortes de phases de l'évolution sociale. — Déterminisme et initiative individuelle. — Plan de cet article.

Les pages qui suivent forment une partie d'une étude sur les survivances en général et sur leur rôle aux différentes périodes de l'histoire. Cette étude elle-même doit entrer, selon le plan de l'auteur, dans une esquisse de l'histoire considérée d'un point de vue particulier. C'est pourquoi il est peut-être utile qu'avant d'entrer de plein pied dans l'étude du groupe spécial de faits, qui forment l'objet de ces pages, le lecteur ait quelque idée du point de vue général de l'auteur.

L'histoire, comme processus, n'est pour lui qu'une phase dans l'évolution de l'humanité, et une grande partie de cette dernière — la plus grande même — est restée et reste en dehors de la vie historique. De longs siècles se sont succédé avant que *l'humanité préhistorique* élaborât dans son sein, çà et là, par suite de circonstance favorables, des groupes d'"*intellectuels* qui s'opposèrent au règne absolu et universel de *la coutume*, qui dominait les hommes par la seule raison qu'elle existait comme coutume. Ces intellectuels essayèrent de juger cette coutume et de ne l'accepter que si elle était trouvée bonne; le plus souvent même ils tentèrent de la modifier suivant leurs *intérêts*, leurs *passions*, plus tard selon leurs *convictions*. Au sein de l'humanité qui s'*adaptait* servilement au milieu naturel, intellectuel et social existant, apparaissent alors des hommes qui prennent pour tâche d'*adapter* ce milieu à leurs désirs et à leur *idéal*, idéal fort barbare d'abord, mais se perfectionnant dans la suite. Celte infime minorité d'intellectuels

fut la première à vivre de la *vie historique*. Elle fut le plus souvent écrasée et disparut sans laisser de traces. Mais, exceptionnellement, des circonstances favorables lui permirent de vivre, d'acquérir une influence sur la société, dont elle faisait partie, et il y eut des *peuples historiques*, dont le développement eut lieu non plus sous l'influence absolue ou prépondérante de la coutume, mais sous celle des intérêts, des passions ou des convictions. Autour de ces peuples historiques continuaient et continuent d'exister des *peuples restés en dehors de la vie historique*. Au sein des peuples historiques il y eut d'importantes classes de *déshérités de la civilisation*, classes vouées à la lutte continuelle pour l'existence qui les privait de la possibilité d'entrer dans la vie historique. Les classes dominantes elles-mêmes, dans leur majorité, continuèrent d'appartenir aux *sauvages civilisés*, profitant du comfort d'une civilisation plus ou moins avancée, mais dépourvues de toute tendance à adapter leur milieu à un idéal quelconque, dépourvues même de tout idéal social et guidées dans leur existence de sauvages par les seules coutumes, habitudes ou modes, régissant sous leurs formes diverses les Botocudos comme les boulevardiers de Paris ou de Berlin.

L'évolution historique des intellectuels et des sociétés soumises à leur influence présente une série de phases que *l'histoire artistique* s'applique à ressusciter et à peindre, et que *l'histoire scientifique* a le devoir d'analyser et de comprendre. Cette dernière trouve, à chaque époque et dans toute société, les éléments suivants, dont la combinaison et l'influence mutuelle donnent la clef de presque tous les problèmes historiques. C'est d'abord l'élément traditionnel, hérité par les générations humaines des générations précédentes. Il apparaît tantôt comme *élément nécessaire* pendant plusieurs époques consécutives, mais, le plus souvent, il devient une *survivance* pernicieuse, qui empêche le développement rationnel et normal des nouveaux problèmes sociaux. Ce sont ensuite les *problèmes caractéristiques* de toute société (qu'elle soit composée d'un seul peuple ou qu'elle soit formée de la combinaison de peuples et d'États indépendants) pour chaque phase déterminée de son évolution. Ce sont, enfin, les *germes de l'avenir*, embryons des problèmes sociaux futurs. Ces derniers sont à peine remarqués ou complètement ignorés par les générations qui les ont vu surgir, mais l'historien philosophe découvre, dans cet état embryonnaire, un des phénomènes les plus intéressants et les plus difficiles à expliquer de sa science.

Il s'agit d'arriver à comprendre, pour toute société et pour toute époque de son développement, la combinaison précise de ces trois élé-

ments, leur influence mutuelle, le rôle enfin qu'ils ont joué dans l'élaboration des phases consécutives de l'histoire, et dans leur processus. C'est ce qui constitue, pour nous, le véritable problème général de l'histoire, considérée comme science.

Arrêtons-nous un moment sur quelques points de cette combinaison.

Les mêmes faits sociaux peuvent jouer tantôt le rôle d'éléments nécessaire et tantôt celui d'une survivance; car, tel fait, favorable à la solution des problèmes caractéristiques d'une époque donnée, devient, à une autre époque, en face des nouveaux problèmes caractéristiques de cette époque, un élément de dissension et un motif de désorganisation sociale. Il est probable, par exemple, que l'enthousiasme religieux, qui a surtout pour point de départ des rites obligatoires et qui put lutter avec succès contre la paresse intellectuelle du sauvage primitif, bien qu'il ait toujours, plus ou moins, un caractère pathologique, était un élément nécessaire pour une société composée de sauvages, car il est douteux qu'il existât alors d'autres mobiles assez puissants pour triompher de la paresse d'esprit générale. Mais déjà, pour la période des grandes religions nationales ou universalistes, riches en problèmes métaphysiques et moraux, l'influence prépondérante des rites était en contradiction avec les tendances philosophiques de cette période et ne saurait être considérée que comme une survivance, partout où cette influence dominait. Plus tard, du jour où l'idée d'une civilisation laïque commença à s'élaborer dans le monde moderne, tout élément religieux, soit intellectuel soit affectif, mais surtout rituel et surnaturel, ne fut qu'une survivance pernicieuse en contradiction avec tous les éléments nécessaires à la vie sociale. De même, le luxe barbare dont le sauvage entourait son roi-fétiche et celui, plus raffiné, qui caractérisait la cour de Louis XIV, formaient un élément nécessaire pour une combinaison sociale qui était fondée sur l'idée d'un être mi-humain, mi-divin, ou pour celle qui transportait à la personne d'un monarque absolu le sentiment de piété dont la civilisation du Moyen-Age avait entouré l'Église. Ce luxe correspondait au problème de la construction de l'État semi-religieux du nègre ou de celui de l'absolutisme laïque comme première phase de l'évolution politique des temps modernes. Il servait à consolider cette phase. Mais cette magnificence ne fut qu'une survivance en contradiction avec tous les problèmes de l'époque, lorsque son objet ne fut aux yeux des penseurs que le premier magistrat d'une société laïque, l'un des contractants dans le pacte social fondamental, ou lorsque la souveraineté devint,

pour ces penseurs, l'attribut des assemblées délibérantes du peuple dans sa totalité.

Les phases consécutives de l'évolution sociale, sous l'influence des trois éléments qui viennent d'être indiquées, présentent, nous semble-t-il, deux formes caractéristiques revenant tour à tour comme tendances dominantes. Chaque fois que les *intellectuels* d'une époque particulière et que les groupes sociaux soumis à leur influence sont parvenus à modifier l'état social précédent, la nouvelle société se pose le problème de créer une nouvelle civilisation coutumière durable, considérée comme incarnation d'un idéal social définitif. Si la société contient véritablement des germes sains et vigoureux du progrès, ces *essais de création de nouvelles coutumes* définitives ne réussissent pas et ne peuvent réussir. Un nouvel idéal social surgit. Une *époque de transition* commence au nom de cet idéal pour aboutir à un nouvel essai d'établissement d'un ensemble de coutumes durables. Il y a quelque raison de croire que, dans le cours de l'histoire, l'opposition de ces deux formes caractéristiques, qui se répètent et qui naissent l'une de l'autre, s'amoindrit et qu'en même temps elles se suivent plus rapidement. En modifiant les formes sociales, les penseurs et les hommes d'action arrivent à une conscience plus claire de ce fait, que les modifications accomplies ne sont que des bases pour des modifications ultérieures au nom d'un idéal futur plus large. En luttant contre les maux d'un état social donné, les acteurs de cette lutte acquièrent, de plus en plus, la conviction qu'il ne s'agit pas seulement d'une victoire momentanée, mais d'un triomphe durable. Mais il n'y a pas lieu de s'arrêter ici à ce problème particulier.

Il serait utile peut-être d'indiquer encore la différence des rôles joués par les intellectuels, acteurs nécessaires de tout courant de la vie historique des sociétés humaines, dans les deux cas principaux qui se présentent dans l'histoire au moment d'une transformation sociale, surtout aux époques de transition.

Pour certains peuples, arrivés à une certaine phase de leur évolution, les intérêts, les passions et les convictions collectifs, évoluant normalement sous l'influence des conditions économiques et politiques, déterminent, d'une manière presque automatique, la marche des événements. Le déterminisme historique s'affirme alors d'une manière si évidente, que les intellectuels de l'époque ne forment que l'élément social exprimant le plus clairement et le plus consciemment la voie que suit fatalement la société. Leur rôle se borne à s'adapter au cours des événements et de le faciliter, mais l'historien-philosophe a le droit

de dire que ce cours n'aurait subi probablement presque aucune modification, si les individus, dont l'histoire a buriné les noms à cette époque étaient remplacés par d'autres, ou si nulle individualité ne s'était trouvée là pour remplir leur rôle.

Mais il y a d'autres cas où les circonstances obligent les intellectuels à un autre genre d'action. Alors les conditions économiques et politiques ne peuvent pas produire des résultats automatiques et immédiats. La société ne possède pas, dans son passé, la préparation nécessaire pour que le mouvement devienne et reste collectif. La question du jour s'incarne d'abord dans une idée poussant à une action déterminée. Les hommes de cette idée deviennent les organes nécessaires du mouvement historique. C'est par leur intermédiaire inévitable qu'agit le déterminisme de l'histoire. Avant de s'organiser comme mouvement historique réel, le progrès prend la forme d'une poussée d'idées, se concentrant d'abord dans une minorité d'intellectuels pour devenir plus tard une force sociale. Dans ce cas, la personnalité des individus formant les nœuds du réseau historique de l'époque acquiert une plus ou moins grande valeur pour la conception scientifique de cette époque. On ne pourrait pas alors rationnellement éliminer cet élément de la combinaison historique. La puissance de l'idée dans ces individus, l'énergie de leur activité, deviennent des forces sociales. C'est au nom de cette puissance et de cette énergie que l'histoire les juge, que les contemporains s'inclinent devant eux ou les vouent à l'anathème, que se dresse devant eux-mêmes leur devoir social et le but de leur existence. Le déterminisme historique et l'influence des conditions économiques et politiques sur tous les phénomènes sociaux gardent dans ce cas, pour l'historien, leur rôle déterminant, comme ils le gardent toujours, mais il constate qu'alors ces mobiles fondamentaux prennent une forme particulière.

Partant du point de vue qui vient d'être exposé, l'auteur se propose ici de donner un aperçu succint du jeu des éléments nécessaire, des survivances, des problèmes d'actualité et des germes de l'avenir dans quelques domaines de la période moderne de l'histoire (depuis le XVII[e] siècle). Il ne compte pas s'arrêter sur les survivances des périodes précédentes de l'évolution humaine (période zoologique, antéhistorique, période des civilisations isolées et celle des religions universalistes). Mais il voudrait attirer l'attention du lecteur sur quelques problèmes déterminés de l'évolution historique des temps modernes. Il s'agit surtout de certains éléments prenant une forme déterminée comme actualités historiques aux différentes époques des temps mo-

dernes et apparaissant tantôt dans le rôle d'éléments nécessaires, tantôt dans celui de survivances nuisibles, lorsqu'ils ont cessé d'être des problèmes d'actualité. L'auteur n'oublie pas qu'en dehors des époques et des domaines de la pensée humaine qui font surtout l'objet de cette succinte étude il y en a d'autres tout aussi remarquables et intéressants par leurs survivances ou par leur rôle d'éléments nécessaire durables : c'est particulièrement le cas de la période préhistorique en général; c'est celui du domaine primitif des religions (surtout pour les survivances de l'animisme); c'est aussi le cas du domaine de l'art et d'autres encore. Mais j'ai cru préférable de me borner à une partie d'un champ d'idées trop vaste pour être, dans son ensemble, l'objet d'un article de revue : il est à craindre que les lecteurs le trouveront peut être trop long.

CHAPITRE I. — QUESTIONS GÉNÉRALES DE CETTE PÉRIODE CONCERNANT LES SURVIVANCES.

Traits caractéristiques de la période. — Les époques consécutives. — Modifications plus rapides et éléments de confusion. — (Note : Exemples tirés de cette période et des précédentes). Courants simultanés. — Apparition consécutive des trois courants. — Chacun d'eux est, au point de vue des autres, une survivance. — Les cinq époques de l'histoire moderne.
Essais tendant à organiser une nouvelle forme de civilisation coutumière durable. — Epoques de transition. — Survivance de ces époques dans celles qui les suivent.
Les germes d'avenir. — Eléments nécessaires et survivances.

La période de la civilisation laïque moderne se distingue radicalement, par la combinaison des forces qui y agissent, des grandes périodes qui l'ont précédée dans l'évolution de l'humanité : la période préhistorique, la période antécritique et celle des religions universalistes. Il était peu probable, en effet, que les survivances, les problèmes caractéristiques de telle ou telle époque et les germes de l'avenir, qu'on peut observer dans cette civilisation moderne, n'eussent pas acquis un caractère nouveau sous l'influence des nouveaux facteurs, dont l'action peut être constatée. Nous voyons la méthode scientifique s'établir et se consolider dans les habitudes de raisonnement des intellectuels avancés. Les motifs religieux sont sciemment écartés dans le travail de transformation sociale et dans celui de la détermination des buts particuliers de l'existence, et nous voyons se manifester dans ces deux

processus une tendance à remplacer les procédés empiriques par des procédés rationnels. Nous constatons, enfin, le fait d'une certaine unité entre tous les intellectuels et même une portion considérable des masses restées jusqu'ici en dehors de l'influence de ces derniers : cette unité se produit dans le domaine de la vie pratique sur la base des intérêts économiques communs, qui créent l'industrie universelle, les spéculations embrassant tous les marchés du monde, les formes de travail s'étendant à tous les pays; elle se produit dans le domaine de la pensée théorique sur la base des buts identiques qui se posent devant tous ceux qui veulent savoir et comprendre.

La période de la civilisation laïque a dû présenter, — et a présenté en effet, — une série de phases consécutives ou de courants historiques simultanés, au sein desquels on peut distinguer non seulement des survivances des temps préhistoriques et antécritiques, et de l'âge des religions universalistes, mais encore nous voyons chacune des phases successives de la civilisation laïque présenter des survivances des phases antérieures de la même période, et dans cette période des éléments de certains courants historiques apparaître au milieu d'autres courants, absoluments étrangers, sinon opposés aux premiers. Nous voyons se succéder rapidement quelques essais tendant à établir une nouvelle civilisation coutumière. C'est d'abord celle qui est caractérisée par les problèmes de l'absolutisme laïque ; c'est ensuite celle où domine la concurrence économique du monde bourgeois ; et à chaque fois ces essais provoquent une série d'élans tout aussi énergiques qui caractérisent les époques de transition ; ce sont celles des despotes-réformateurs, des révolutions purement politiques, et enfin celle du socialisme. Dans toutes ces phases, il s'agit de remplacer les formes de la civilisation coutumière qui est en train de s'établir par d'autres, souvent très différentes de celles qui les ont immédiatement précédées. La distinction chronologique des phases avec leurs particularités est ainsi, pour un observateur attentif, inévitablement repoussée au second plan par la considération de leur lien logique. Des germes des courants historiques qui arrivent à dominer beaucoup plus tard apparaissent à des époques antérieures, dont le caractère général est entièrement différent. Des individus appartenant aux types qui caractérisent des phases différentes de l'évolution des problèmes théoriques et sociaux se trouvent être des contemporains. La période toute entière est caractérisée par la rapidité de plus en plus grande avec laquelle les époques de transition viennent remplacer celles où ont lieu les essais de l'établissement des formes d'une nouvelle civilisation coutumière

durable. Elle est caractérisée par l'apparition contemporaine et par l'influence réciproque des courants historiques appartenant aux phases différentes de l'évolution. Elle présente, par conséquent, une certaine confusion de phénomènes de différents ordres. Il est difficile pour l'historien d'écarter complètement cette confusion ; cependant aucun penseur ne peut se refuser à l'essayer, s'il est soucieux de comprendre les traits vraiment caractéristiques de chaque époque, ainsi que sa dépendance du passé qui meurt et de l'avenir qui est sur le point de naître.

Comme exemple de cette confusion chronologique des différentes phases de l'évolution, on peut citer ce fait que Louis XIV — représentant typique de l'absolutisme de la première couche était le contemporain de Pierre Ier — représentant tout aussi typique de ces despotes réformateurs qui caractérisent surtout la seconde moitié du XVIIIe siècle. Un autre exemple : le « Contre un » et les levellers anglais avec leurs théories politiques révolutionnaires ont même précédé Louis XIV. Rappelons-nous aussi qu'au sein du socialisme contemporain subsistent encore des « socialistes chrétiens », qui tendent à rattacher le courant historique le plus moderne à celui qui ne constituait un élément nécessaire qu'à l'époque où les problèmes de la civilisation laïque n'étaient pas encore nettement posés.

Il ne faut pas oublier, cependant, que la même difficulté existe, quoique moins prononcée, dans l'étude de toute la série des périodes précédentes. Le commencement de celle de la pensée critique et de l'apparition sur la scène historique de l'idée universaliste remonte incontestablement (et non seulement sous forme de germes, mais très nettement) aux premières écoles philosophiques de la Grèce.

Cependant plusieurs siècles plus tard, et malgré toute l'influence de l'hellénisme, nous avons devant nous la République romaine et l'Empire romain ; or, c'est justement la tentative la plus considérable qui ait été faite en vue de créer un ordre social réalisant dans les rapports entre les peuples et les individus le type d'une civilisation non universelle, mais égoïste. Un exemple analogue nous est fourni par l'Amérique, où ce type s'était conservé dans son intégrité jusqu'à Cortez et Pziarre. De même, le début de l'époque des religions universalistes remonte à plusieurs siècles avant que leur domination ait été assurée par Asoka aux Indes et par Constantin à Bysance. Il est douteux qu'au temps de Dioclétien on eût pu prédire avec plus d'assurance le triomphe prochain du labarum qu'on ne peut le faire maintenant pour le socialisme.

Les difficultés qui se présentent lorsqu'on veut écarter la confusion

de plusieurs courants historiques simultanés et classer les phénomènes qui s'y rapportent, augmentent surtout pour les époques plus rapprochées de nous. L'enthousiasme révolutionnaire, purement politique, de la fin du XVIIIe siècle provoque, à côté de certains phénomènes appartenant directement à ses tendances d'actualité, deux courants historiques nouveaux. C'est d'abord la tentative d'établir la civilisation coutumière bourgeoise et capitaliste basée sur la concurrence des intérêts; c'est ensuite la transformation de l'enthousiasme révolutionnaire politique en enthousiasme révolutionnaire socialiste. Dans ce cas, il est encore plus difficile de séparer dans cette combinaison de phénomènes chronologiquement simultanés, ceux qui se rattachent à chacun de ces trois courants, ou même d'établir leur dépendance génétique.

Les difficultés ne sont cependant pas invincibles. En examinant d'un peu plus près les trois dernières époques de la période actuelle, nous verrons d'abord que les courants qui les caractérisent se suivent, quoique rapidement, mais dans un ordre génétique déterminé. De plus, les partisans de chacun de ces courants (qui sont considérés ici comme des époques consécutives) sont obligés, par la logique même de leurs conceptions sociales, d'apprécier leur propre rôle ainsi que celui de leurs adversaires du point de vue de la différence qu'il y a entre des éléments nécessaires et des survivances.

Il paraît incontestable que c'est le réveil de l'enthousiasme politique vers la fin du XVIIIe siècle qui doit être considéré comme le plus ancien des trois courants dont il s'agit. De nouveaux problèmes bien définis étaient posés : ce n'est plus le culte quasi-mystique du pouvoir absolu qui domine parmi les intellectuels, ni l'idéal du despote-réformateur, — serviteur bénévole de la nation; ces mobiles sont remplacés par le problème d'une transformation politique accomplie, d'une façon consciente, par le « peuple » lui-même. Cette voie fut considérée comme la seule possible pour réaliser le progrès pour l'humanité. Dans toutes les époques suivantes, y compris la nôtre, nous voyons beaucoup d'intellectuels et de nombreux groupes qui les suivent considérer comme le problème social ultime la réalisation des tendances politiques révolutionnaires de la fin du XVIIIe et du commencement du XIXe siècle, tendances à peine modifiées pour eux par les problèmes sociaux nouveaux. De quelle façon ces partisans des programmes purement politiques peuvent-ils considérer la lutte actuelle, de plus en plus vive, entre les représentants de la civilisation coutumière bourgeoise et ceux de la transformation socialiste? C'est, à leurs yeux, en ce qui concerne les masses une survivance des illusions des jacqueries et des guerres des paysans

d'autrefois, et, en ce qui concerne les intellectuels, une survivance des utopies de Platon et de Thomas Morus. C'est, pour eux, une démoralisation de la société, une erreur funeste et pathologique, dont il convient de se débarasser pour continuer le processus normal (à leur point de vue) de l'évolution des formes politiques.

En même temps que s'affaiblissait l'enthousiasme révolutionnaire, commençaient à apparaître sur la scène de l'histoire, en rangs de plus en plus serrés, les représentants, les promoteurs et les défenseurs des nouvelles tendances sociales, que la bourgeoisie s'efforçait et s'efforce encore d'établir et de soutenir dans le monde civilisé sous forme de coutume et de mode. On peut les formuler comme tendant à la domination absolue d'une minorité, en possession des forces économiques et d'une culture supérieure, sur les masses, qui n'ont d'autre rôle que celui d'être une condition nécessaire pour l'évolution de la civilisation de plus en plus raffinée de cette minorité. Un défenseur convaincu de la civilisation bourgeoise considère l'enthousiasme politique des révolutionnaires, qui modifient les institutions et même des constitutions entières en vue de servir par ce moyen la cause du progrès, uniquement comme une illusion du temps passé, un manque de compréhension en ce qui concerne la prédominance des processus économiques sur tous les autres. D'un autre côté, les attaques subies par les bases de la civilisation bourgeoise de la part des socialistes, ne sont autre chose, pour les défenseurs de cette civilisation, qu'une tendance au retour vers la barbarie, une survivance du communisme préhistorique, dont la civilisation a débarrassé l'humanité grâce à la concurrence des individus supérieurs. Ce courant de civilisation bourgeoise se distingue radicalement par ses caractères et de l'enthousiasme politique du premier des courants dont il s'agit et des problèmes du socialisme. Mais ces différences n'empêchent pas de constater d'une part que, l'idéal de la civilisation bourgeoise ne pouvait se développer que sur la base du radicalisme politique qui avait détruit le prestige de l'absolutisme et, de l'autre, que le socialisme contemporain est la manifestation logique de la protestation de la classe ouvrière et d'une portion des intellectuels avancés contre les formes déjà établies ou tendant à s'établir de la civilisation coutumière bourgeoise.

Trois particularités caractérisent le courant socialiste actuel. Ce sont d'abord des tentatives faites pour aboutir à une solution des problèmes légués par le courant purement politique de la fin du XVIII[e] siècle, tentatives qui excitent un enthousiasme égal à celui qui animait les radicaux politiques de l'époque de Danton. C'est, ensuite, la conviction

que les partisans de la civilisation bourgeoise ont posé ces problèmes d'une manière essentiellement erronée et que cette manière de les poser exige non seulement une critique sévère du point de vue théorique, mais encore une protestation énergique dans la vie réelle. C'est, enfin, l'affirmation que cette critique théorique et cette protestation effective doivent avoir pour point de départ la prédominance des intérêts économiques sur les intérêts politiques, — c'est-à-dire justement l'argument principal que le bourgeois capitaliste invoquait en faveur de son droit logique et effectif à la domination dans la société actuelle. Une fois ces caractères distinctifs établis, un socialiste convaincu, pour qui le courant socialiste est le seul normal des trois, ne peut considérer les éléments des deux autres, lorsqu'il les constate dans la lutte sociale actuelle, autrement que comme des éléments *nuisibles* qui apportent la désorganisation et la démoralisation dans la marche normale des événements. Il s'efforce nécessairement de démontrer que ces éléments ne sont que des *survivances* des processus qui, autrefois, avaient des raisons suffisantes pour être des mobiles historiques pour l'humanité, mais qui sont devenus depuis des éléments nuisibles.

Ainsi, à l'époque de l'histoire moderne la plus rapprochée de nous, nous constatons d'abord l'existence de trois courants, différents les uns des autres et par leurs formes coutumières et pas leurs idées dirigeantes. Ces courants existent simultanément côte à côte, mais représentent, logiquement, trois forces absolument différentes, aussi différentes que s'ils étaient séparés par des siècles. Lorsque nous rencontrons des défenseurs de l'absolutisme dans les rangs des hommes politiques du XIX[e] siècle, ou que dans l'activité des socialistes apparaissent les formes coutumières et les idées des révolutionnaires purement politiques et celles des défenseurs des habitudes mentales et des intérêts de la bourgeoisie, ces faits doivent être considérés comme des éléments de désorganisation et de démoralisation tout autant que les éléments appartenant à la période des civilisations nationales s'isolant dans leur égoïsme, constatés comme survivances au sein des sociétés qui ont proclamé nominalement l'unité universaliste de l'humanité.

Nous constatons ensuite que tous les partisans éclairés de l'un ou de l'autre de ces courants, une fois admise leur existence simultanée à notre époque, sont logiquement obligés d'appliquer aux études sociales de leur temps les catégories des *survivances* et des *éléments nécessaires*. Ils sont obligés d'admettre que les éléments nécessaire de l'un d'eux, s'ils pénètrent dans les groupes sociaux appartenant à un autre courant, agissent comme des obstacles à leur évolution normale, c'est-à-

dire de la même façon que les survivances d'une époque agissent dans l'époque suivante.

Nous constatons enfin que ces formes sociales succèdent l'une à l'autre dans un ordre génétique réel. Ce n'est pas uniquement d'un point de vue logique que les tendances politiques révolutionnaires donnent naissance à la conception de la civilisation coutumière bourgeoise dans son rôle d'opposition à ces tendances, et au socialisme ouvrier et scientifique dans celui de leur continuation sur un nouveau terrain; mais encore, comme fait réel, les deux tendances indiquées plus haut ont précédé dans l'histoire l'apparition du socialisme actuel.

C'est pourquoi nous nous croyons en droit de parler non seulement des différents courants, mais aussi des « phases » consécutives de la civilisation laïque moderne et des « survivances » des époques antérieures de cette période au sein des époques postérieures.

Comme schème abstrait, nous pouvons considérer cette période comme formée de cinq époques que nous désignons de la façon suivante :

1° L'absolutisme laïque gardant certains caractères du prestige mystique de l'Église, qu'il s'approprie;

2° L'époque des despotes-réformateurs qui se proposent comme but le bonheur de leurs sujets, mais en excluant toute initiative de la part de ces derniers et en employant uniquement les moyens de l'absolutisme et de la bureaucratie considérée comme agent civilisateur;

3° Le mouvement révolutionnaire ayant pour but le bien du « peuple » considéré comme un tout indivisible et arrivant à la possession du pouvoir et de tous les moyens de la civilisation;

4° La tentative d'établir une civilisation coutumière bourgeoise ayant pour base la conscience du fait que « le peuple », considéré d'abord comme une unité indivisible, contient en fait deux classes dont les intérêts sont directement opposés et les rôles sociaux essentiellement différents : d'un côté, c'est la minorité qui, dominant dans le domaine des faits économiques, est guidée par le principe de la concurrence et forme l'organe du pouvoir politique et des tendances civilisatrices de l'époque; de l'autre, ce sont les masses exploitées qui, sous la pression de cette exploitation même, créent tous les moyens de la civilisation moderne ;

5° Le mouvement socialiste ayant pour but de faire cesser cet antagonisme des classes au profit de la coopération de tous les travailleurs.

Cette suite d'époques dont l'ordre inverse aurait été impossible, nous montre deux tentatives d'établissement d'une civilisation coutumière stable et deux époques de transition où domine la protestation contre les défauts de ces civilisations.

Deux faits historiques de la période dont il s'agit peuvent être considérés comme appartenant à la première catégorie.

Ce sont d'abord les formes sociales de l'absolutisme laïque qu'illustre le travail intellectuel dans les différents domaines de la pensée humaine, que l'absolutisme ne considère pas comme dangereux : travail critique de la science traitant des questions abstraites, travail de la philosophie conciliante, dans la mesure du possible, envers les survivances des croyances religieuses; créations esthétiques produites dans l'atmosphère des Mécènes de la cour et des coteries qui en dépendent.

Plus tard, c'est la domination de la bourgeoisie capitaliste. Elle est parfaitement indifférente aux idées. Elle tend à faire de la science exclusivement la base d'une technique puissante, favorable à l'augmentation des profits des entrepreneurs; de l'art une amusette pour les sauvages d'une culture supérieure ou une source de production de formes raffinées dépourvues de tout contenu; la philosophie, enfin, se trouve dirigée consciemment ou inconsciemment vers un abaissement extrême de l'idéal pratique et vers l'atrophie de la volonté individuelle dans toutes les sphères de la vie, hors celle des jouissances inférieures et du souci de s'enrichir. De ce même point de vue on peut considérer comme des époques de transition celle des despotes-réformateurs et la période révolutionnaire; l'une eut pour agent le pouvoir traditionnel, l'autre le droit du « peuple ». A ce moment, on a parfaitement reconnu l'opposition entre la civilisation laïque moderne et la civilisation coutumière précédente de l'Église. L'absolutisme, sous toutes ses formes, est reconnu incapable de servir d'instrument au progrès social. Une scission caractéristique s'est produite entre la pensée scientifique et la pensée métaphysique. Dans le domaine de l'art, enfin, on voit surgir des problèmes sociaux, qui, de nos jours mêmes, ne peuvent pas encore être considérés comme complètement élucidés, ni dans la façon de les poser, ni dans celle de les résoudre.

Nous reconnaissons le même caractère d'époque de transition à celle où nous vivons, époque caractérisée par la protestation théorique et pratique contre la civilisation coutumière bourgeoise capitaliste, telle qu'elle tend à s'établir. Il y a lutte dans tous les domaines de la vie et de la pensée; cette lutte est encore loin de son terme et ses phases

futures ne peuvent être prévues qu'avec plus ou moins de probabilité. Cette lutte présente un enchevêtrement très complexe des traits caractéristiques de notre époque, des survivances incontestables du passé et des germes probables de l'avenir.

Les éléments mêmes du plan schématique indiqué plus haut, nous obligent de présumer que pendant toute cette période il y a eu des survivances de chacune des époques précédentes au sein de celles qui lui succédaient. Une autorité n'admettant aucun contrôle pouvait exister à côté des protestations contre le pouvoir absolu; le monde bourgeois donnait naissance à des formes nouvelles de la bureaucratie et du militarisme, ne le cédant en rien au fonctionnarisme et aux amusements militaires des autocrates, et ces formes étaient quelquefois inévitables; le milieu socialiste conserve par ci par là dans son sein des traces des tendances bureaucratiques et des survivances rituelles, tout autant que le positivisme — des éléments religieux, etc. On ne doit pas cependant ignorer que d'autres éléments, tout en remontant aux époques antérieures, ont conservé dans des époques postérieures leur rôle d'élément nécessaire. Telle est la critique scientifique qui, incontestablement, a établi ses bases solides dès le début de l'évolution de la civilisation laïque; de même le besoin de la discipline, héritage de l'ancienne bureaucratie qui s'efforçait à l'époque des despotes-réformateurs de jouer un rôle civilisateur, fut accepté par tous les partis progressifs; de même l'enthousiasme des révolutionnaires politiques de la fin du XVIIIe siècle forma un legs vivace, transmis aux socialistes révolutionnaires de notre époque, etc.

Pour l'époque la plus récente dont l'examen puisse être abordé par l'histoire scientifique, une question surgit, qui pour les époques antérieures se trouve résolue toute seule. Nous connaissons actuellement les faits et l'état social qu'ils préparaient, et pour cette raison il nous est possible de reconnaître *les germes d'avenir* qu'ils contenaient. L'avenir qui nous attend reste complètement conjectural. S'il en est ainsi, avons-nous quelque raison d'admettre que tel ou tel trait de l'histoire récente forme l'un des germes de cet avenir conjectural?

On peut observer que la même difficulté se présente dans le cours de l'étude de tous les phénomènes qu'on ne saurait ni constater directement ni contrôler par l'expérience. Cela n'empêche cependant pas les penseurs d'avoir recours, dans ces cas, à des hypothèses et de s'en servir pour grouper et classer les faits, pourvu que l'hypothèse satisfasse aux conditions fondamentales de toute hypothèse scientifique.

Elle doit, comme telle, embrasser un nombre plus ou moins considérable de faits et de phénomènes réels, n'être en contradiction avec aucun d'eux et ne pas introduire dans l'étude, comme substance ou comme faits réels, des formules générales et des notions abstraites. Dans le cas de la question dont il s'agit actuellement, on pourrait, dans une certaine mesure, se guider d'après les considérations suivantes : si nous voyons une certaine forme coutumière ou une certaine direction de la pensée manifester dans le courant des périodes et des époques précédentes une tendance à se fortifier, nous pouvons admettre avec une probabilité suffisante, que l'avenir aussi leur réserve un rôle plus ou moins considérable ; si, au contraire, une autre forme coutumière ou une autre tendance de la pensée dont on ne pourrait nier l'importance considérable dans le passé, montrent des signes d'atrophie de plus en plus manifestes, il y a probabilité qu'elle tend à disparaître. Mais en se servant de ce critérium il faut être, bien entendu, très circonspect quant aux anomalies temporaires et épisodiques de la marche de l'évolution ou quant à la ressemblance superficielle des phénomènes se rapportant en réalité à des phases fort différentes de cette évolution.

Il s'agit donc de déterminer, en partant de ce point de vue, quels sont, dans les différentes époques de la période en question, les éléments nécessaires qui ont continué pendant les époques postérieures à leur apparition à avoir une influence favorable sur la résolution des problèmes caractéristiques de ces époques ; ce qui doit être considéré comme une survivance remontant aux phases antérieures de la civilisation laïque et ne pouvant apporter que des retards et des éléments de désorganisation dans l'évolution normale des phases suivantes ; enfin, ce qu'on peut, avec plus ou moins de probabilité, déterminer comme *germes d'avenir*, réalisé seulement en partie ou qui attend encore sa réalisation.

CHAP. II. — SURVIVANCES DANS L'ÉVOLUTION DES FORMES SOCIALES.

Transformisme social. — L'Époque de l'absolutisme laïque. — L'Etat et l'Église. — Produits logiques de l'époque. — Leurs survivances. — Epoque des despotes réformateurs. — Les devoirs du souverain et la bureaucratie. — La critique inévitable. — Contradictions. — L'idée de l'État comme règne du droit. — Les germes de l'époque révolutionnaire. — Survivances. — Eléments nécessaires : enthousiasme social et droits absolus de la critique. Époque des révolutions politiques. — Essai de créations sociales. — Empirisme révolutionnaire. — L'Idée du bien du peuple. — Les trois courants.

Époque de la civilisation coutumière bourgeoise. — Le Capitalisme. — Principes et contradictions. — Bourgeoisie et démocratie. — Évolution fatale des éléments hostiles.

Époque du socialisme. — Continuation du courant révolutionnaire. — Critique du passé. — La série des idées sacrées. — La solidarité et les formes de la lutte. — (Note : Les nationalités). — L'évolution de l'universalisme. — (Note : Les bases de l'universalisme moderne). — Éléments nécessaires et survivances. — Le socialisme d'État. — Le fétichisme des chefs. — L'influence du milieu bourgeois. — (Note : Les bases et les conditions du socialisme ouvrier et du socialisme scientifique). — Autres bases et conditions. — Leurs conséquences. — Les masses et les intellectuels. — L'exclusivisme ouvrier. — Les moyens de lutte puisés dans la société bourgeoise.

Les germes d'avenir. — La famille et l'Etat. — Les intérêts et les convictions. Essais de construction rationnelle des formes sociales.

A chaque phase de la nouvelle civilisation laïque comme à toutes les époques historiques en général, les traits dominants de cette phase se manifestent par la destruction ou par la création de formes et d'institutions sociales nouvelles. Celles qui ont pu s'adapter aux traits dominants de la nouvelle époque ont pu quelquefois conserver dans l'histoire, ne fut-ce que partiellement, le caractère *d'éléments nécessaires*. D'autres n'ont pu s'adapter et ont constitué des survivances plus ou moins nuisibles. La création, la destruction, la modification, dont il vient d'être question, se réalisent par des procédés purement empiriques ou s'appuient sur une critique plus ou moins rationnelle.

A l'époque de l'absolutisme laïque, nous pouvons constater un fait caractéristique : on essaye de faire passer dans l'état laïque l'idéal de la société religieuse tel qu'il a été élaboré au Moyen-Age dans l'Europe occidentale ; en même temps on essaye de réduire l'Église occidentale, qui avait lutté si longtemps, avec des péripéties si dramatiques, pour la domination politique et économique sur le monde laïque, à la fonction d'un organe soumis de l'État laïque, comme le fut l'Église à Byzance et en Russie, où cette lutte historique n'a pas eu lieu. Pour atteindre simultanément ces deux buts on avait à lutter contre deux obstacles très difficiles à vaincre. Au début du XVII[e] siècle, l'Église était encore soutenue par la tradition dans le domaine de la pensée théorique et dans celui des coutumes, mais à ce moment elle fut obligée de céder le pas à l'État sous l'influence des protestations énergiques de la pensée critique qui avait sapé son autorité. L'État, qui revendiquait cette autorité pour lui-même, était obligé en premier lieu de soutenir la force de la tradition, car c'était cette tradition autoritaire

qui servait d'appui au pouvoir absolu du monarque, mais il devait en même temps s'y opposer, dans la mesure où cette tradition pouvait fournir des armes à la survivance des principes religieux. Pour atteindre ce dernier but, l'État ne pouvait pas ne pas favoriser la pensée critique en tant qu'elle tendait à ébranler l'idéal religieux dans toutes ses manifestations, et il tenait au contraire à réprimer soigneusement toute velléité de diriger contre le souverain absolu de l'État laïque cette même critique qui l'aidait à subjuguer l'Église. Ces deux obstacles à l'établissement d'une civilisation coutumière, dominée par le principe de l'absolutisme laïque, ne pouvaient, avec le temps, que devenir plus puissants. Plusieurs courants historiques d'ailleurs contribuaient à les renforcer : les habitudes sociales se pénétraient de plus en plus de l'élément laïque dans le domaine de la pensée et dans celui des formes de la vie de tous les jours ; les classes et les institutions qui avaient aidé l'absolutisme dans son émancipation de la domination de l'Église comprenaient de mieux en mieux qu'elles pouvaient s'emparer *elles-mêmes* d'une plus ou moins grande partie du pouvoir qui se trouvait alors entièrement entre les mains du souverain ; une nécessité logique enfin poussait la pensée critique à ne s'arrêter devant rien.

La domination de l'absolutisme laïque avait eu pendant toute sa durée des conséquences logiques et inévitables, dans le domaine de la pensée et dans celui de la vie pratique Elle devint la base de l'idéal mystique du roi « par la grâce de Dieu », disposant sans contrôle de toutes les forces de la société, de la vie et des biens de ses sujets ; cet idéal identifiait le bonheur du peuple avec le décor majestueux qui entourait le monarque ; la vie politique des sujets avec le fonctionnement sans entraves de l'administration à l'intérieur du pays, et avec l'étendue des domaines du monarque au dehors ; le bien-être économique de l'État — avec la richesse du trésor du roi. Tant qu'il en était ainsi, on pouvait considérer comme *éléments nécessaires* pour cette époque beaucoup de traits qui choqueront plus tard l'historien : c'était d'abord le luxe de la cour, avec ses gaspillages extravagants de la richesse du pays ; c'était la soumission démoralisatrice des sujets aux caprices insensés et immoraux du monarque ; c'était l'exploitation de la population par les fermiers de l'État, le despotisme des intendants du roi ; c'était enfin le chœur servile des poètes, des artistes et des savants, glorifiant et flattant par les moyens à leur disposition le régime du roi-soleil. Peut-être faudrait-il y ajouter la domination de la théorie mercantiliste attribuant à l'argent et à la balance commerciale la signification prédominante dans la vie écono-

mique et subordonnant tous les phénomènes de cette dernière à une inexorable tutelle gouvernementale.

Tous ces caractères, intimement liés à l'essence même de l'absolutisme laïque sous sa forme primitive, sont devenus, lorsqu'ils se manifestèrent dans des époques postérieures, des survivances nuisibles. Cependant la conscience de leur incompatibilité avec les problèmes de ces époques postérieures ne s'est éveillée dans la société que graduellement.

Cela a eu lieu d'abord, et plus complètement que pour tout le reste, pour le caractère mystique du pouvoir. Mais sur ce point, de nos jours même, il n'est pas très difficile de signaler des survivances dans certains discours de l'empereur d'Allemagne, où cependant le Reichstag existe. Nous y trouvons des tentatives de revêtir le costume pompeux de l' « oint » de Dieu (ou même de jouer le rôle préhistorique d'un roi fétiche dont les prières magiques obligent le soleil de dissiper les nuages sur les bords de la Baltique, comme l'ordre de Josué l'arrêtait autrefois dans son cours, et comme il est dominé maintenant encore par les enchantements d'un sorcier nègre).

A l'époque qui suit, c'est-à-dire à l'époque des despotes-réformateurs, s'élèvent des protestations contre le luxe insensé des cours. Elles ne trouvent cependant que peu d'écho parmi les contemporains comme aussi dans les cours et auprès des monarques des époques suivantes, dont l'existence même n'est de nos jours qu'une survivance qui ne s'explique que par la paresse de la pensée et le manque d'énergie dans la lutte des intellectuels contre la coutume.

La tradition qui tend à renforcer dans la société l'élément bureaucratique et à protéger les financiers, — héritage de l'absolutisme laïque primitif — a résisté avec plus de force encore dans les époques qui ont suivi.

Nous allons voir tout à l'heure que la bureaucratie, qui, à l'origine de l'absolulisme laïque, s'est manifestée d'une façon très déterminée comme l'organe le plus influent de la vie politique, avait essentiellement modifié son caractère à l'époque suivante en y apparaissant dans son nouveau rôle, comme un élément nécessaire. Ce nouveau rôle, à ce moment, aurait dû être progressif, mais le principe bureaucratique dans son essence était en général aussi opposé au progrès que les despotes.

Dans toutes les époques qui se sont depuis succédées jusqu'à nos jours, les éléments sociaux où se manifestait l'influence des formes bureaucratiques de la vie, ont été et sont restés non seulement enne-

mis de tout progrès en général, mais encore des obstacles à la solution des problèmes sociaux qui surgissaient à chacune de ces époques en particulier. Il en était ainsi au milieu des tempêtes des révolutions politiques, à l'époque de l'indifférentisme politique de la bourgeoisie capitaliste, et il en est de même au sein des organisations socialistes actuelles. Le seul élément utile, transmis par le bureaucratisme aux époques postérieures, fut le type d'un groupe de combat embrassant des individus solidaires mais surtout fortement disciplinés, ce qui les rend plus aptes à lutter avec succès pour les principes progressifs.

Les financiers des grandes fermes d'État, les nababs coloniaux et les spéculateurs du temps de Law, protégés par les tendances mercantilistes des Cromwell, des Colbert et de leurs successeurs immédiats n'étaient que des précurseurs des manieurs d'argent des phases plus modernes, et on peut dire que, pendant toute la période dont il s'agit, ils ne faisaient que se modifier d'une manière superficielle. L'époque des despotes-réformateurs les considérait comme ses auxiliaires, aussi bien pendant l'influence des idées du mercantilisme et de son héritier, le protectionnisme actuel, que pendant la prédominance de l'école économique plus moderne du libre-échange. Les révolutions politiques n'ont pas pu préserver les sociétés des crises économiques, des banqueroutes des États, et des spéculations des fournisseurs pour les armées des républiques et des nouveaux Césars. Des crises encore plus vastes et des spéculations encore plus audacieuses devinrent l'élément le plus nécessaire et le plus essentiel du règne de la bourgeoisie. Le courant socialiste seul se mit en lutte ouverte contre cet élément richement épanoui pendant toutes les époques précédentes de la civilisation laïque. Aussi toute trace de cet élément au sein d'une organisation socialiste est-elle une survivance, dont l'action démoralisatrice ne peut être jugée avec trop de sévérité.

L'évolution des idées, dépendant d'une façon indirecte des formes sociales nées aux premiers temps de l'absolutisme laïque, présente une variété de phases plus grande. La servilité à son égard dans le monde des savants, des artistes et des poètes était naturelle à l'époque de la conception mystique du pouvoir et à celle des despotes-réformateurs. Ces derniers, même aux yeux de leurs contemporains les plus avancés, passaient pour des représentants de la civilisation dans un milieu où régnaient des coutumes privées de tout sens. Cette servilité devint une survivance aux époques suivantes. Cependant, plusieurs traits de l'idéalisation postérieure du « peuple » (au sein duquel on ne distin-

guait pas les deux classes ennemies dont il se compose), provoquée par les tendances des révolutions politiques, permettent de rattacher cette idée métaphysique à la conception mystique qui était naturelle au Moyen-Age pour l'Église et pendant la première époque de la civilisation laïque, pour « l'oint de Dieu ». De plus, dans la servilité plus raffinée, mais moins sincère, envers le capital, qui caractérise la civilisation bourgeoise moderne, nous constatons aussi peut-être un nouvel avatar de l'ancienne glorification du Roi-Soleil, de Pierre Ier et de Catherine II.

A l'époque des despotes-réformateurs nous observons un trait caractéristique qui semble lui être commun avec l'absolutisme de l'époque précédente : le pouvoir absolu du monarque ou de son ministre. Ce pouvoir manifeste, cependant, certaines particularités complètement absentes de l'idéal de l'époque précédente. L'absolutisme de cette époque doit trouver sa justification dans le devoir qui incombe au prince : réaliser les réformes qui ont pour but le bonheur du peuple. La bureaucratie doit servir d'instrument à ces réformes. Elle n'est plus désormais un instrument aveugle du pouvoir aussi docile que l'étaient les croyants de l'Église, qui acceptaient sans raisonner les dogmes incompréhensibles et les rites établis. Elle est devenue un auxiliaire *conscient* de ce pouvoir, *dans la mesure* où ce dernier constitue un moteur du progrès et de la civilisation. Par conséquent, dans la combinaison des éléments nécessaires de cette époque, nous constatons simultanément l'absolutisme et une critique de son activité civilisatrice devenue pour lui désormais obligatoire. Nous constatons la conception d'un organisme bureaucratique sévèrement discipliné et distinct de la société dépourvue d'organisation; mais, à côté de cette conception, nous voyons s'en établir et s'en fortifier encore une autre : l'idée que la nouvelle bureaucratie doit être un agent civilisateur, se différenciant de la société comme un agent civilisateur se diversifie du royaume de la coutume. Chaque membre de cette bureaucratie civilisatrice voit se dresser devant lui l'exigence morale d'avoir une *conviction personnelle* qui, seule, peut donner à un « fonctionnaire » ami du progrès le droit de prendre place dans les rangs des intellectuels de la bureaucratie.

De là deux contradictions fondamentales qui empêchèrent les représentants les plus avancés de cette époque d'élaborer un idéal déterminé d'une civilisation stable (comme l'était celui de la civilisation coutumière de l'Église et celui de l'absolutisme laïque). Ces contradictions provoquaient, au contraire, une lutte pour un avenir meilleur,

quoique peu précis, et engendraient ainsi un processus historique aboutissant à une époque de transition. La critique, d'abord, fut appliquée inévitablement non seulement aux buts civilisateurs *en concordance* avec l'absolutisme, mais à l'essence même de ce dernier, et nécessairement surgit la question : la réalisation des buts civilisateurs en général est-elle possible en dehors de l'action autonome de la société, par l'effet exclusif de décrets du pouvoir absolu? Or un pouvoir soumis à la critique ne saurait rester absolu.

La seconde contradiction a eu pour base le rôle double que jouait la bureaucratie civilisatrice. D'un côté elle représentait une force civilisatrice en face de la société, supposée inerte ; elle formait donc non seulement un organisme social distinct de la société en général mais directement opposé ; cette opposition engendrait et fortifiait l'idée que les intérêts et les buts conscients de la société et ceux de l'État étaient contradictoires. D'un autre côté cette opposition même rendait de plus en plus difficile sinon impossible pour la bureaucratie, séparée de la société, la tâche de comprendre et de réaliser le bien du peuple, et sapait par conséquent son rôle civilisateur. La critique avait devant elle la survivance de l'idée d'une raison directrice supérieure, inhérente à la personne du monarque, en face des opinions enfantines des sujets dirigés par lui. Fatalement il y eut chez les représentants du pouvoir une tendance au retour à sa conception mystique, tandis que chez les sujets se développait la tendance contraire à considérer le soin de réaliser le bien public comme incombant à *la société elle-même*. Cette dernière voyait se dresser devant elle un dilemme redoutable : il fallait ou bien se guider sur des survivances d'une époque définitivement disparue, ou bien modifier, par voie révolutionnaire, les rapports existants entre le pouvoir et la société.

Aussi voyons-nous deux ordres différents de phénomènes se développer devant nous. Les uns tendent à limiter la critique de l'ordre social ; ils exigent de la bureaucratie et des sujets en général non plus le dévouement aux idées de réforme, mais une soumission absolue à l'autorité, et s'appliquent à entourer cette dernière d'une auréole de magnificence et de majesté. Ce sont là des survivances de l'époque précédente. Mais, à côté d'eux, d'autres phénomènes bien différents créent de nouveaux organes pour la critique et pour la transformation des formes sociales, de nouvelles branches du travail de la pensée critique dans le domaine des sciences sociales ; ils rapprochent la bureaucratie de la société et étendent les fonctions de cette dernière. Les phénomènes de ce second ordre produisirent un effet fort contraire

à la volonté des réformateurs d'en haut et à celle des intellectuels sympathiques à leurs réformes et se considérant comme auxiliaires de ces réformateurs. Ils devinrent un instrument de destruction de l'absolutisme et formèrent un germe qui, désormais, se développera avec une énergie toujours croissante pour aboutir à une nouvelle époque de transition, à l'époque *révolutionnaire*. Le problème du bien du peuple, qu'on essaye de réaliser au moyen de décrets et de mesures politiques, élément nécessaire à l'époque des despotes-réformateurs, reste tout aussi imminent pour les révolutionnaires politiques nouveaux; mais il se pose maintenant à un point de vue entièrement différent, au point de vue de l'*État règne du droit*.

La dualité et les contradictions que nous venons d'indiquer ont eu pour conséquence ce fait, que l'activité des intellectuels avancés qui soutenaient l'absolutisme réformateur tout en employant les armes de la critique la plus large, fut dirigée avec le plus d'énergie contre toutes les autres survivances des époques précédentes. Les mœurs sapent les survivances du principe familial. La philosophie détruit celles du cléricalisme et de la morale traditionnelle. La science se pose des problèmes sociaux entièrement nouveaux. A l'origine de la civilisation laïque elle se bornait aux phénomènes mécanico-chimiques, abandonnant à l'État les questions humanitaires, et opposant, dans les académies et les sociétés savantes, ses adeptes, qui formaient une sorte de clergé laïque, à la foule en grande partie illettrée. Maintenant, elle tend à appliquer sa critique successivement à tous les problèmes sociologiques, tant juridiques qu'économiques ou politiques, et se propose pour but nouveau la vulgarisation des produits de la pensée philosophique et scientifique. Presque tous les éléments nécessaires de l'époque deviennent des germes et des précurseurs de l'*époque révolutionnaire*.

Les éléments nécessaires de l'époque des despotes-réformateurs présentent des destinées très différentes quant à leur manifestation dans les époques suivantes.

Certains d'entre eux passent dans ces dernières sous forme de survivances, incapables de s'adapter aux problèmes nouveaux. Le principe de l'absolutisme réformateur est reconnu comme incompatible avec l'idéal du règne du droit que tendent à réaliser les révolutionnaires politiques de la nouvelle époque. Il est de même incompatible avec le règne de la bourgeoisie, qui, par la nature même de ses tendances, exige, pour les individus et les groupes, une liberté complète de se faire concurrence en vue de l'enrichissement et ne laisse à l'État qu'une

fonction policière : celle de sauvegarder cette liberté. Il est d'autant plus incompatible avec les buts que se propose le socialisme, qui tend à remettre toutes les manifestations existantes de l'autorité entre les mains de la masse des travailleurs, soit sous la forme d'une dictature du prolétariat — tant que ce dernier aura à lutter contre une opposition suffisamment forte et nombreuse, — soit sous la forme d'une coopération n'ayant besoin d'aucune manifestation de l'autorité — une fois que cette opposition sera définitivement écrasée. La notion de la bureaucratie civilisatrice organisée, opposée à la société, devient une survivance tout aussi nuisible partout où elle se manifeste, à côté des problèmes caractéristiques des époques suivantes : problème de l'autonomie du peuple, à l'époque des révolutions politiques; problème de la subordination des intérêts politiques de l'État et de l'administration aux intérêts économiques des capitalistes qui se font concurrence et qui n'ont nullement besoin d'avoir recours à une bureaucratie officielle; enfin problème de l'autonomie demandée par les socialistes en faveur des sections ouvrières, et limitée uniquement par les décisions des congrès formés par les délégués des ouvriers eux-mêmes. La tradition bureaucratique ne constituait un élément nécessaire pour l'époque des révolutions politiques qu'autant que la bureaucratie se composait de fonctionnaires élus par le « peuple », ou demeurait sous son contrôle constant et absolu, et formait ainsi l'organe de la société *toute entière*. Pendant le règne de la bourgeoisie capitaliste, cela n'avait lieu qu'autant que l'administration se bornait à sa fonction policière : sauvegarder la liberté de la spéculation, et obéissait dans son activité aux rois de la Bourse, comme elle obéissait autrefois à l'arbitraire du roi et de ses ministres. Pour les socialistes, enfin, cette tradition n'était vivante qu'autant qu'elle apportait à l'organisation socialiste militante une discipline nécessaire pour lutter avec succès contre des adversaires puissants.

Il y a eu cependant d'autres éléments essentiellement nécessaires qui, s'étant développés à l'époque des despotes-réformateurs, sont devenus les moteurs les plus caractéristiques des révolutions politiques, et qui, après avoir passagèrement diminué de vitalité sous le règne de la bourgeoisie, tendent désormais à prendre, dans la lutte du socialisme contre ses adversaires, une influence sinon prédominante au moins dans une certaine mesure directrice.

C'était d'abord *l'enthousiasme pour une idée*, enthousiasme qui animait les Pierre Ier et les Pomball, les légions de leurs collaborateurs et admirateurs sincères au XVIIIe siècle, la littérature des partisans de la lumière et des adversaires de « l'infâme » et, enfin, les précurseurs

immédiats de la Révolution. Cet enthousiasme devint le mobile principal pour les militants de l'époque suivante. Nous le respirons dans les discours prononcés dans les clubs, à la Constituante, à la Convention. Ces discours nous semblent trop pompeux; leurs métaphores et leurs antithèses remontaient quelquefois à Cicéron; mais les contemporains y entendaient l'écho du choc du couperet de la guillotine. Le même enthousiasme fut transmis aux métaphysiciens de cette époque dont les systèmes abstraits, qui embrassaient l'univers et la société, étaient consciemment destinés à remplacer les religions mourantes.

Il fut transmis aux poètes du romantisme, profondément convaincus que le monde des créations esthétiques peut servir de guide ou de modèle pour le choix et la poursuite de tous les buts de la vie réelle. Il fut légué, enfin, par ces précurseurs aux socialistes, aussi bien à ceux qui s'étaient arrêtés à l'espoir utopique de transformer le monde par la parole et par la création des communes modèles de Owen, de Fourier et de Cabet, qu'à ceux qui ont compris désormais la nécessité de la lutte de classes pour les prolétaires organisés de tous les pays, en vue de la coopération embrassant l'humanité toute entière, coopération comprise comme base du socialisme scientifique.

C'était ensuite la reconnaissance du *droit absolu de la critique* dans tous les domaines de la pensée, de la vie et du droit, pour un individu énergique, d'essayer la transformation du système tout entier des idées et des formes existantes au nom de son idéal personnel. C'était au nom de ce droit, plus ou moins bien formulé ou parfois seulement instinctivement compris, qu'agissaient aussi bien les destructeurs de la Russie moscovite et les persécuteurs des jésuites, que les collaborateurs de l'Encyclopédie et les partisans de la convocation des États généraux. C'était ce droit, qu'à l'époque des révolutions politiques on inscrivait en France dans les déclarations et dans les constitutions, en lui donnant pour commentaire l'exécution du roi et la propagande des principes républicains à la pointe des baïonnettes. C'était lui qui s'incarnait en Allemagne en système d'idéalisme subjectif et objectif, où la monarchie et la république, le cannibalisme et le dogme de la Trinité jouent un rôle qui n'est ni plus ni moins important que celui attribué au syllogisme dans un raisonnement ou au zéro dans la conception du monde réel et transcendant. La bourgeoisie aussi s'est appropriée ce droit, cette bourgeoisie pour laquelle tous les anciens motifs de la solidarité sociale et toutes les formes et les formules des anciennes croyances et des buts pratiques d'autrefois n'étaient que des matériaux fictifs plus ou moins propres à servir à l'établis-

sement d'une civilisation coutumière, basée sur la liberté de la lutte pour l'enrichissement. Le socialisme a étendu ce même droit absolu de la critique aux bases économiques du capitalisme et à toutes ses superstructures.

Cependant, ni l'enthousiasme ni l'admission du droit absolu de la critique n'apportaient à la société, par la nature même de ces mobiles, une connaissance et une compréhension suffisantes des problèmes sociaux et des forces sociales; en même temps, le manque de cette connaissance et de cette compréhension empêchait de devenir rationnelle toute tentative de création de nouvelles formes sociales en se contentant de tentatives empiriques, vieux procédé qui remonte à l'origine de l'histoire et qui se répète à toutes les époques jusqu'à nos jours.

Sans doute, les réformateurs politiques et les révolutionnaires de la fin du XVIIIe et du commencement du XIXe siècle, avaient devant eux une expérience beaucoup plus vaste de la vie historique que leurs ancêtres. Ils connaissaient aussi, soit les tentatives littéraires, faites en vue de traiter les questions politiques générales, de La Boëtie, Hobbes, Montesquieu, Rousseau, etc., soit les travaux spéciaux dans le domaine du droit naturel et des questions économiques particulières. Tant qu'il s'agissait des réformes calculées à loisir par les whigs ou les tories des ministères de la Grande-Bretagne, ou de celles de Turgot et de Necker dans la France monarchique, ces réformateurs étaient obligés de ne toucher qu'avec beaucoup de précautions au régime traditionnel; les erreurs et les exagérations de l'empirisme ne pouvaient avoir aux yeux des contemporains un caractère très tranché, de même qu'elles ne l'ont pas aux yeux de l'historien de nos jours. Mais ensuite vint l'époque où cet enthousiasme, qui prenait pour point de départ le droit absolu de la critique dans le domaine des réformes sociales, a définitivement rompu avec toute tradition et a placé devant les peuples le problème de la reconstruction *totale* de la société, d'après les idées et les idéals devenus des dogmes impératifs. Alors il devint manifeste que l'enthousiasme ardent des révolutionnaires politiques n'avait guère pour base une étude sociologique sérieuse et plus ou moins complète. Ce défaut de base scientifique aboutit à des faits d'autant plus tragiques ou étranges que la conviction, apportée par les militants de cette époque de transition dans leur activité, était plus énergique. Nous trouvons chez les contemporains à la fois une prévision lumineuse des nouveaux problèmes de la centralisation et du fédéralisme dans le domaine de la transformation sociale et une application fanatique du principe du « salut public », comme aussi des modes ridicules où on prenait pour

modèles de l'activité individuelle et sociale des formes ayant appartenu à des milieux complètement disparus. Les nouvelles grandes formules historiques : « liberté, égalité, fraternité », devenues des commandements de la nouvelle profession de foi politique, permirent à des hommes convaincus et pleins d'abnégation de se sacrifier et de sacrifier les autres pour réaliser ce qu'ils considéraient comme une vérité politique absolue. Mais ces mêmes formules permirent aussi facilement à d'autres individus et à des classes en voie de formation de devenir, au nom de la liberté de la concurrence, des exploiteurs légitimes des masses.

De l'autre côté de l'Océan, on vit surgir la tentative empirique la mieux réussie de la fondation d'une république fédérative selon un type, inconnu aussi bien du monde antique que du Moyen-Age, et qui était, aux yeux de beaucoup d'enthousiastes politiques de tous les pays, un chef-d'œuvre parfait de création sociale. Cependant, ce régime renfermait aussi, dans son essence même et dès son origine, toute la pourriture de l'activité des politiciens professionnels, combinée avec une exploitation colossale des masses, dont l'Amérique actuelle cherche vainement à se débarrasser.

Aux yeux des intellectuels avancés des capitales européennes d'alors, la révolte des paysans qui avaient suivi Pougatcheff, révolte qui embrassa tout un tiers de l'empire de la Sémiramis du Nord, ne pouvait être qu'un mouvement passager, un brigandage désordonné, tandis que les historiens de notre temps sont obligés de la considérer comme un mouvement qui indiqua, dès la fin du XVIIIe siècle, les questions menaçantes et prépondérantes de l'époque suivante. C'était notamment cette question agraire, devant laquelle s'arrête perplexe le parti social démocratique actuel lui-même. Ce n'est que maintenant que l'historien commence à sentir que les « Jacqueries » du Moyen-Age, la révolte des paysans en Angleterre, les guerres des paysans du XVIe siècle, le « brigandage » des Razine et des Pougatcheff en Russie, et les difficultés d'élaboration des programmes agricoles actuels aux congrès ouvriers nationaux et internationaux, ne sont que des manifestations des tentatives empiriques de résoudre un problème sociologique qui, de nos jours seulement, arrive à être posé d'une façon scientifique et critique.

C'était encore l'empirisme qui dominait la création fébrile des nouvelles formes sociales en France, au XVIIIe siècle, qui attira l'attention du monde entier, et celle des historiens des époques suivantes. C'est peut-être là l'exemple le plus frappant de création empirique.

Les constitutions se succédaient rapidement, depuis les essais d'une monarchie démocratique jusqu'à la législation de l'Empire napoléonien. L'idée de la fraternité universelle dans son évolution aboutissait à l'application inexorable de la guillotine à la solution des questions sociales. A côté de la propagande armée des idées démocratiques se développait l'enthousiasme tout aussi fort et tout aussi sanguinaire des Chouans, qui se battaient pour le roi et pour l'Église. A la tentative empirique de la création d'un clergé constitutionnel succédèrent d'autres tentatives tout aussi empiriques : « le culte de la Raison », celui de « l'Être suprême » de Robespierre, la caricature de la théophilanthropie, enfin, le Concordat, par lequel le représentant du catholicisme du Moyen-Age sanctionnait le césarisme révolutionnaire. C'est l'enthousiasme politique de cette époque et sa foi profonde dans le droit de la critique et dans le droit de réaliser cette critique dans les faits, combinés à une connaissance et à une compréhension très incomplètes des problèmes les plus essentiels qui se dressaient devant la société, qui paraît nous donner la clef de la combinaison compliquée des événements qui se sont succédés.

C'est là que nous trouvons peut-être l'explication du mélange d'éléments hétérogènes que nous observons à cette époque, mélange de grands principes et d'idées puériles; la conscience élevée de la fraternité des individus et des peuples à côté de la cruauté révoltante de certains procédés sociaux; la facilité étonnante avec laquelle les hommes sincères et désintéressés envoyaient à l'échafaud leurs meilleurs camarades de la veille; l'apathie avec laquelle les défenseurs militants des grandes idées se transformaient en sénateurs de Napoléon, souvent sincèrement désillusionnés sur les moyens qu'ils employaient encore récemment dans leur politique. Ces notions fondamentales elles-mêmes, qui provoquaient l'enthousiasme, avaient été confuses; lorsque les efforts ne furent pas couronnés de succès, ce qui en apparaissait, c'était surtout le revers de la médaille, une démoralisation d'autant plus profonde qu'on était parti d'abord de plus haut; la confusion des idées n'arrivait pas seulement à affaiblir en fait le courant révolutionnaire politique qui avait caractérisé cette époque, mais elle devait nécessairement avoir ce résultat.

A la base même de cette combinaison vague des notions se trouvait l'idée du bien du « peuple » que voulaient servir les despotes-réformateurs de l'époque précédente, aussi bien que les tribuns révolutionnaires qui les avaient remplacés. Ces derniers étaient convaincus que le peuple pourra jouir de ce bien lorsqu'il aura conquis le droit de se

gouverner lui même et c'est ce postulat que défendent encore de nos jours ceux qui appartiennent à ce courant intellectuel. Les événements ont démontré leur erreur. Les divers procédés empiriques qu'on employa pour arriver à ce gouvernement du peuple par lui-même, non seulement n'aboutirent pas à la réalisation du bien du peuple, mais ne purent même pas calmer les tempêtes révolutionnaires. Les vagues des tourmentes politiques continuaient à s'élever les unes après les autres et témoignaient ainsi de la continuation de la période révolutionnaire; elles prouvaient que la question du « self government » était posée d'une façon en même temps trop étroite et trop exclusive et que les réformes juridiques seules ne suffisent pas à la résoudre. Les faits montraient, d'abord, que le bien politique du peuple, c'est-à-dire son accession juridique au pouvoir, était loin de coïncider avec le bien être économique général. On constata, en second lieu, que la notion du « peuple » se divisait en deux autres. Dans la lutte contre les intérêts des classes privilégiés et contre la bureaucratie de l'absolutisme surgit une classe particlière, la bourgeoisie, comme représentant et dirigeant le peuple. Elle se considérait elle-même comme l'élément essentiel et même le plus important du « peuple » et, était considérée comme telle, paraît-il, par les masses elles mêmes. Mais la société élabora dans le cours de son développement économique un progrès colossal de la technique, de l'industrie, du commerce, des affaires de Bourse. La bourgeoisie est devenue une minorité dominante de possesseurs des instruments de production, de détenteurs de la plus-value. En raison du caractère même de son activité économique, elle exploite la majorité des travailleurs de ce même « peuple » dont elle n'était dorénavant qu'une partie. Cet état de choses fut la cause de la différenciation, dans le cours de la dernier époque de l'histoire, des trois courants dont il a étéquestion dans le premier chapitre. Ceux-là seulement, parmi les théoriciens et les militants, se sont arrêtés aux moyens purement politiques et juridiques de la réalisation du bien-être général, qui se cramponnèrent résolument aux survivances de l'idéal brillant, mais confus, de la lutte pour la « liberté » au milieu de la subordination économique des masses, pour « l'égalité » au milieu de leur exploitation légale par une minorité de possesseurs des instruments du travail, pour la « fraternité » entre les classes, dont la lutte devenait pour les historiens qui voulaient réfléchir la base même de l'évolution passée et présente. Ceux des intellectuels qui étaient plus sensibles au sens réel des problèmes de l'époque se groupèrent en deux courants qui imposaient à l'activité

créatrice de nouvelles formes sociales, des buts entièrement différents et bien moins vagues. Ces deux courants avaient un seul élément commun : ils considéraient les formes politiques et juridiques comme dépendant des formes de la vie économique. Mais, dans le domaine de cette dernière, ces deux courants dressaient, l'un en face de l'autre, deux idéals directement contradictoires.

(*A suivre*). P. Lavroff.



La Science dans l'Éducation [1]

(DEUXIÈME PARTIE)

XI

Les questions que j'ai à traiter, dans cette deuxième partie, présentent des difficultés très grandes. Ce n'est pas que l'on n'ait proposé beaucoup de réformes et de méthodes; mais on possède bien peu d'observations sérieuses; — les meilleurs auteurs sont fort gênés quand il leur faut fixer la position des problèmes éducationnels.

On dit, souvent, que l'éducation a une fin sociale : M. Brunetière insiste beaucoup sur ce point, qui ne serait guère contestable si on pouvait préciser le sens des termes; mais ce n'est pas chose facile. L'auteur donne quelques exemples pour expliquer sa pensée : si on développe les exercices athlétiques, c'est pour assurer la bonne santé de la race, malgré certains inconvénients pour les particuliers (2); — on nous habitue à nous contraindre, à suivre les usages du monde, de « peur de contrarier, effaroucher ou blesser les autres » (3); — enfin, « la patrie et la société ont le droit de nous élever pour elles », de former des citoyens et des soldats (4).

Les deux derniers exemples choisis par M. Brunetière peuvent être définis comme des exercices d'adaptation aux rapports généraux existant dans la société; le premier a un caractère spécial : on se propose, en effet, d'imposer une sorte de cure hygiénique à la race pour la soulager de ses pertes accidentelles. Il me semble qu'il n'aurait pas été inutile de mettre en évidence cette grosse différence : d'un côté, on

---

(1) Voir le numéro de mars.
(2) *Op. cit*, p. 12.
(3) *Op. cit.*, p. 14.
(4) *Op. cit.*, p. 16.

impose l'obligation de suivre une mode commune; de l'autre, on combat les abus normaux de la vie commune.

Ordinairement, on considère le premier système éducatif, — par adaptation à un ordre prédéterminé, — comme matérialiste, lorsque ce cadre est celui qui corresopnd presque exactement à l'état social existant, aux rapports développés historiquement. Il ne faudrait considérer l'autre système comme idéaliste que tout autant qu'on poserait le développement de la vigueur physique comme une forme de la nature humaine. Si on se place au point de vue de M. Brunetière, c'est-à-dire si on se borne à voir dans la gymnastique un moyen de guérir des maux engendrés par l'exercice ordinaire des facultés, tel qu'il est réglé par nos usages, — on doit considérer cette partie de l'éducation comme étant fondée sur une vue matérialiste et empirique.

L'éducation chinoise est, pour M. Brunetière, un exemple complet de ce que devrait être l'éducation scientifique, — si on était parfaitement conséquent avec les principes. Il rappelle, à la suite de Tocqueville, quelle fut l'admiration des économistes du XVIII[e] siècle pour la Chine (1). « Ce gouvernement imbécile et barbare leur semble le modèle le plus parfait que puissent copier toutes les nations du monde... Ils se sentent émus et comme ravis à la vue d'un pays... où toutes les places sont obtenues par des concours..., qui n'a pour religion qu'une philosophie, et pour aristocratie que des lettrés. » Plus loin, il ajoute, avec le plus grand mépris : « Si vous voulez savoir ce que c'est qu'une civilisation sans métaphysique, étudiez la Chine ! L'angoisse métaphysique n'a jamais tourmenté les fils de Confucius, mais aussi, ce sont les Chinois ! » (2)

Nous nous trouvons ici en présence d'une société, qui, loin d'avoir nié l'Idée, lui a donné, tout au contraire, une place capitale dans son système social entier. On a tout réduit en formules figées ; on a décidé que la sagesse du monde ne pouvait dépasser un certain moment de la pensée parfaitement déterminé ; on a largement dogmatisé en se basant, d'ailleurs, sur l'expérience de gens intelligents et habiles, sur le bon sens moyen ; on a construit un ensemble qui paraît très satisfaisant aux Chinois depuis de longues années. Toute tentative d'émancipation a été étouffée au nom des principes posés; l'idéalisme s'est adapté, d'une manière absolue, à une routine et lui a donné l'aspect d'une philosophie arrivée à sa parfaite maturité.

---

(1) *Op. cit.*, p. 31.
(2) *Op. cit.*, p. 78.

Cela nous semble ridicule, parce que nous avons puisé dans la culture gréco-romaine cette prénotion si importante, qui a dominé tout le développement des institutions modernes, qui nous fait toujours considérer le présent comme une très pauvre esquisse de ce qui pourrait être. Nous avons puisé, dans cette éducation, deux conceptions qui, certainement, doivent paraître fort absurdes à plus d'un philistin : 1° d'une part, nous nous contraignons à subir l'exigence de règles jugées douteuses et nous traitons comme définitif ce qui est provisoire; 2° d'autre part, nous ne cessons de protester contre ce qui est, de faire des projets de réforme, qui ont pour effet de rendre supportable l'existence, projet que l'on considère, d'abord, comme contradictoires avec les rapports sociaux principaux et que l'on accepte, ensuite, comme des conditions de leur consolidation temporaire. Cette extraordinaire confusion a fait, longtemps, le désespoir des sociologistes : les écoles catholiques soutenaient que le droit était impossible à concevoir sans un *absolu actuel* et ils opposaient à leurs adversaires l'impossibilité où ils se trouvaient de constituer une théorie immuable.

Les vues de K. Marx, sur le conditionnement de la pensée par les lois des rapports de production, peuvent nous apporter de grandes lumières. Nous ne vivons pas dans un pays théorique, mais dans un pays soumis au régime capitaliste, où la concurrence se donne libre carrière. Les économistes, infidèles à leur méthode ordinaire ont surtout porté leur attention sur les côtés psychologiques de cette situation et ils ont beaucoup insisté sur l'importance de l'esprit d'entreprise; ils ont cherché à combattre toutes les manières de voir reçues par la tradition, quand elles sont contraires à cet esprit; ils ont demandé que toute l'éducation soit dirigée de manière à favoriser les modes de penser conformes à une extension de la concurrence.

Il y aurait beaucoup à dire sur la théorie psychologique des économistes; il faudrait analyser l'esprit d'entreprise et ne pas considérer cette prétendue *faculté* comme une chose réelle, comme un principe capable de produire quelque chose à l'extérieur ou même de provoquer des sentiments quelconques. Que l'on groupe des choses très diverses sous cette rubrique, iln'y a pas d'inconvénient, tant qu'on se tient sur le domaine empirique; mais il y en a de graves lorsqu'on met les choses sens dessus dessous et que l'on considère le prétendu esprit d'entreprise comme la cause de tout développement industriel.

Si nous cherchons à déterminer les caractères dominants de la production industrielle contemporaine, non point en recourant à une psychologie fantaisiste, mais en prenant pour point de départ des

signes bien objectifs, nous devons dire, avec Karl Marx (1) : « L'industrie moderne ne considère et ne traite jamais comme définitif le mode actuel d'un procédé. Sa base est donc révolutionnaire, comme celle de tous les modes de production antérieure était essentiellement conservatrice. Au moyen de machines, de procédés chimiques et d'autres méthodes, elle bouleverse, avec la base technique de la production, les fonctions des travailleurs. »

C'est là ce qu'il est vraiment important de noter dans les lois empiriques de la production contemporaine. Nous voyons même facilement que ce régime mobile et fluent de l'industrie n'est pas prêt de finir; il existe encore un assez grand nombre d'industriels attachés aux vieilles pratiques, persuadés que la fabrication doit donner normalement tant pour cent de bénéfices et désireux de voir arriver l'époque où auront disparu tous ces bouleversements transitoires de l'outillage : alors tout sera fixé, comme jadis ; on ne se ruinera plus à poursuivre des perfectionnements illusoires; la stabilité étant acquise, la question sociale pourra être résolue par un système donnant satisfaction à tous les intérêts (2).

Les économistes n'ont pas assez de railleries pour ces retardataires, qui jugent l'industrie moderne avec des préjugés empruntés au passé et qui dans le siècle de la machine à vapeur pensent comme du temps des corporations. Tous les grands praticiens savent, en effet, que les bénéfices importants ne viennent guère de la bonification possible à faire sur la production normale; pour gagner de l'argent, il faut se trouver, pour quelque temps, en possession d'un procédé qui n'a pu encore être généralisé (3). Les fabricants anglais sont, presque tous, familiers avec cette manière de penser et ils n'hésitent jamais à faire de lourds sacrifices pour s'assurer une avance dans l'exploitation d'une nouvelle méthode; ils perdent parfois beaucoup, mais l'espé-

---

(1) *Capital*, p. 210, col. 2.

(2) C'est là un point de vue qui se retrouve chez presque tous les « pharmaciens de la question sociale » (pour parler comme M. Labriola). Les économistes supposent, toujours dans leurs polémiques contre les socialistes, que ceux-ci pensent l'industrie sous la forme ancienne et stable : ils demandent comment l'invention se produira et, surtout, se réalisera; ils font observer que l'étatisme est peu compatible avec le progrès : ce dernier point est exact.

(3) « Le travail d'une productivité exceptionnelle crée dans un temps donné plus de valeur que le travail social moyen du même genre. » (*Capital*, p. 137, col. 2.)

rance d'une riche moisson de sur-bénéfices les attire avec une force irrésistible. Ils aventurent des sommes considérables dès qu'ils croient avoir quelque chance de gagner : — le progrès est pour eux synonyme de loterie. Il serait peut-être juste de dire que l'esprit d'entreprise, célébré par les économistes, ne diffère guère de l'esprit d'aventures; — on ne voit donc pas trop comment le premier caractériserait une haute culture et le second les sociétés sauvages.

Quand on examine au point de vue scientifique les transformations qui se sont produites, on arrive à constater une singulière contradiction. Toutes les fois qu'on veut arriver à opérer un classement méthodique dans les procédés apparentés, on est étonné de voir que le génie humain n'a utilisé qu'un nombre très restreint de combinaisons. C'est à ce résultat que parvient M. Reuleaux dans les considérations finales de sa *Cinématique :* par sa méthode il est parvenu à ramener les machines les plus nombreuses à un très petit nombre de types ; il se demande même, avec une certaine anxiété, si les ressources de l'esprit se trouvent aussi limitées qu'il semble au premier abord, à la suite de la nouvelle doctrine.

Mais l'éminent professeur ajoute : « La hauteur à laquelle nous sommes parvenus nous permet d'embrasser du regard tout le domaine de la cinématique et de comparer la partie que nous avons explorée avec celle qui ne l'est pas encore. Dans cette dernière, nous pouvons constater qu'une série de problèmes extrêmement étendue s'offre à l'esprit d'investigation. »

En effet, lorsqu'on cherche à obtenir une théorie scientifique de certains mécanismes, ne rentrant pas dans la catégorie des plus ordinaires, on se trouve en présence d'une variété presque infinie de formes nouvelles (1).

C'est à peu près la même situation qu'en chimie, lorsque des produits (naturels ou trouvés accidentellement) sont soumis à des schémas ouvrant de vastes horizons pour la découverte de corps nouveaux ; on sait combien des vues de ce genre ont été fécondes.

On peut poser comme loi directrice de la pensée industrielle les deux principes suivants :

1° Tout procédé doit être considéré, au moment même où on l'adopte comme provisoire;

---

(1) C'est ce qu'il montre par l'exemple de ce qu'il appelle les *chaînes à roue planétaire,* obtenues par une généralisation très simple du mécanisme connu de Watt.

2° Tout perfectionnement ouvre des vues nouvelles sur un avenir de plus en plus étendu de procédés nouveaux.

On pourrait même se demander si ce ne sont pas là deux *acquisitions définitives* dues à l'expérience de l'époque capitaliste ; en tout cas, ce sont des lois dont l'application doit durer si longtemps qu'il est à peu près inutile de se demander quelle est leur véritable nature.

Nous voyons apparaître une autre conséquence d'une très haute importance pour la question qui nous occupe ici. Il est impossible de fixer d'une manière tant soit peu exacte les transformations futures; nous avons des vues très larges sur l'avenir, mais nous ne savons raisonner, pratiquement, que du présent ou de ce qui va venir immédiatement. Personne ne s'aviserait de dire quelle sera la machine à vapeur dans un siècle. Au moment où un appareil semble, en effet, arrivé à un haut degré de perfection, si bien que nous pouvons espérer le connaître dans toute son évolution, il survient quelque révolution, qui bouleverse les principes reçus par les savants.

La manière de penser idéaliste apparaît ainsi comme une absurdité, puisqu'elle prétend s'appuyer sur une connaissance de l'avenir dont l'expérience montre l'impossibilité. Il n'est donc pas vraisemblable qu'une *science liée à l'industrie* soit capable de nous imposer le joug auquel sont soumis les Chinois.

La *grande confusion* sur laquelle j'ai appelé l'attention plus haut et que j'ai rapportée à la culture gréco-romaine, cette grande confusion, qui constitue le moteur peut-être unique du progrès en Europe depuis la chute de l'Empire romain, — se retrouve exactement dans la manière de penser du savant issu de l'industrie. Nous arrivons à ne plus pouvoir comprendre une immobilité quelconque, dans n'importe quel ordre de la pensée ou de l'action.

Mais on aurait une idée tout à fait inexacte de la pensée technologique actuelle si on la croyait identique à la vague et vulgaire évolution qui répond à tout et qui sert à dissimuler tant d'ignorance jointe à tant de présomption. Il y a à la fois des suites évolutives et des sauts révolutionnaires (1) ; c'est là ce qui apparaît de la manière la plus nette et sous une forme presque grossière dans la pratique de l'industrie moderne : les sauts révolutionnaires de la métallurgie ont laissé assez de ruines dans toute la France pour qu'il soit inutile d'en

---

(1) Cf. ce que dit M. Plékanow (*La philosophie d'Hégel, Ere nouvelle*, nov. 1894. p. 276), sur ces deux formes de changement.

parler (1). Les philosophes peuvent, dans leurs chaires, argumenter pour ou contre les divers procédés de progrès : les dures lois de la pratique marquent leur passage par des traces plus fortes et plus durables que les terribles guerres entre nations.

Plus nous allons, plus nous reconnaissons le caractère révolutionnaire de l'industrie moderne « qui ne cesse de révolutionner la division établie en lançant sans interruption des masses de capitaux et d'ouvriers d'une branche de production dans une autre ».

XII

Avant d'aller plus loin, il est bien essentiel d'examiner une grave objection que M. Brunetière adresse à l'éducation scientifique (2). « Parce qu'ils manquent du sentiment ou du sens de la *relativité des faits*, beaucoup de savants manquent d'esprit critique, et manquant d'esprit critique, leur confiance en eux-mêmes n'a d'égale que leur crédulité. *C'est une suite comme inévitable de l'éducation scientifique*. Elle déshabitue les esprits du doute : et le catholique le plus convaincu des vérités de sa religion n'y croit pas plus obstinément que le savant à l'infaillibilité de ses expériences et de ses calculs. N'avons-nous donc tant attaqué la *superstition* que pour la déplacer? Et n'aurions-nous brûlé les anciens dieux que pour en adorer, sur de nouveaux autels, de nouveaux et de plus tyranniques » ?

Il semblerait que dans une même société il ne saurait exister une contradiction aussi forte que celle dont il est question ici : d'une part la technologie (et la science à sa remorque) est en voie de *transformation révolutionnaire*, non interrompue; d'un autre côté on continue à se montrer aussi fanatique dans la défense des *opinions* scientifiques qu'ont pu être les inquisiteurs du Moyen-Age loin de la défense des *dogmes* (3).

---

(1) Le procédé Bessemer ruine les pays où l'industrie du fer était florissante, quand ils ne peuvent se procurer les minerais purs d'Espagne et d'Algérie à bon compte; les prix de l'acier s'avilissent; on voit les usines s'élever dans le Midi; puis le procédé Thomas ramène la prospérité dans les régions ayant des minerais d'alluvion à bas prix et provoque une nouvelle dépréciation.

(2) *Op. cit.*, p. 81.

(3) M. Brunetière compare les *savants* contemporains à Calvin et Torquemada (p. 85) et rappelle que c'est au nom de la *science* que Peter a tant combattu Pasteur. Puisque le nom de Pasteur vient ici, il n'est pas sans intérêt

On pourrait dire, peut être, que les savants si intolérants et si sûrs de leurs opinions ne sont pas mêlés à la pratique, que renfermés dans leurs laboratoires, ils vivent loin de ce bouleversement incessant du monde. Cela n'est vrai qu'en partie : car parmi les plus fanatiques se distinguent les médecins habitués à voir la thérapeutique changer de fond en comble à courts intervalles, tout comme l'industrie. Paul Bert (1) nous apprend que Cl. Bernard « se montrait fort sceptique au regard des médecins » et n'avait guère pour eux plus de respect que n'en avait eu Molière. Il y avait chez lui, suivant l'expression de son disciple, une « apparente contradiction entre sa foi scientifique et son incrédulité pratique ».

Cl. Bernard était parvenu à un si haut degré de la pensée que, tout naturellement chez lui, se formait cette séparation, dont la véritable nature n'a pas été, je crois, comprise très bien par Paul Bert. Pour parvenir à un tel état d'esprit, il faut être un homme de génie comme Cl. Bernard, à moins qu'on n'ait reçu une éducation préparant à cette manière de penser (2). Or, c'est ce résultat que peut atteindre la science fondée sur l'industrie et éclairée par la critique métaphysique sur sa propre nature.

Nous ne résoudrons pas la difficulté à la manière des subjectivistes, en considérant qu'un doute universel porte également sur toutes choses; ce serait nier la science, par la seule raison qu'on rencontre une difficulté dans la théorie de la connaissance. L'exemple de Cl. Bernard est là, d'ailleurs, pour nous montrer que le doute pratique peut se concilier parfaitement avec la certitude théorique. Les révolutions techno-

---

de signaler un curieux exemple de ce fanatisme scientifique dont parle M. Brunetière : en 1875, M. Letourneau publiait dans la collection Reinwald un manuel de biologie, avec cette belle devise : *pro veritate;* le livre IV débute par un chapitre sur la génération spontanée où sont rapportées les expériences de Joly, Pouchet, Pennetier, Musset; il n'y est point question de Pasteur! Cependant, à la page 326, il est fait allusion à « quelques expériences chimiques contestables » qu'on oppose à la doctrine des générations spontanées : il s'agit sans doute des expériences de Pasteur. Et dire que ce livre est écrit (d'après la préface) pour « éveiller l'amour et le respect de la science! »

(1) Cl. Bernard, *Science expérimentale*, p. 31; Cl. Bernard ne comprenait pas qu'on pût transporter ses découvertes « dans le domaine des applications thérapeutiques ».

(2) Je suppose, bien entendu, que les illusions de l'amour-propre ou de l'intérêt professionnel ne viennent pas encore obscurcir l'esprit.

logiques nous fournissent une illustration, aussi large qu'on peut la désirer, de cette distinction fondamentale : bien loin d'ébranler les bases de la physique ou de la chimie, elles servent, au contraire, à agrandir les deux ordres du savoir : car elles sont appuyées sur des découvertes scientifiques et elles provoquent de très grandes recherches, tant expérimentales que théoriques, sur les problèmes qu'elles mettent en évidence (1).

Ce qui est mobile c'est le mode de solution à adopter pour obtenir certains résultats désirés (et plus ou moins mal définis) ; c'est, en définitive, ce qui touche à l'art. Ce qui est susceptible d'être fixe, c'est la science proprement dite ; mais cette division est insuffisante, car M. Brunetière insiste (2) : « Royer Collard aimait à dire qu'il n'y a rien de plus méprisable qu'un fait, et par hasard, je le redirais volontiers après lui ». Il cite une expérience de Vulpian, rectifiée par Cl. Bernard, et il ajoute : « Telle est la nature de beaucoup de faits réputés scientifiques. Toute leur réalité ne consiste souvent que dans la maladresse ou dans l'étourderie de l'observateur, mais ils n'en passent pas moins pour des faits jusqu'à ce qu'on en ait démontré l'inexistence; et, en attendant, il faut voir de quel air les savants traitent ceux qui ne les admettent que jusqu'à preuve du contraire ».

Cette observation est encore parfaitement exacte ; rien n'est difficile comme de faire comprendre le doute aux mystiques, aux spirites et aux propagateurs de nouvelles thérapeutiques. M. Brunetière renvoie à une des pages les plus importantes de Cl. Bernard (3). « Un fait brut n'est pas scientifique et un fait dont le déterminisme n'est point rationnel doit de même être repoussé de la science... Sans doute, il existe dans la science un grand nombre de faits bruts qui sont encore incompréhensibles..., je veux dire qu'ils doivent être gardés en réserve, en attendant, comme *faits bruts* et ne pas être introduits dans la science, avant qu'ils soient *fixés dans leurs conditions d'existence par un déterminisme rationnel.* »

Ce qui permet d'introduire un *fait* dans le domaine scientifique, ce n'est donc pas sa constatation plus ou moins vraisemblable, mais c'est

(1) Cela est très manifeste dans l'histoire de la machine à vapeur. Watt base ses inventions sur des lois physiques nouvelles ; mais quelle riche moisson de découvertes en thermologie n'a pas provoqué la pratique des machines à feu ?

(2) *Op. cit.*, p. 80, note.

(3) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, p. 313.

la possibilité de l'envisager comme une manifestation due à un déterminisme rationnel. Nous savons, d'autre part, par de très nombreux exemples, ce que Cl. Bernard entendait par déterminisme; c'était la production expérimentale dans des conditions parfaitement déterminées et d'une manière infaillible. C'est alors que nous sommes *maîtres des phénomènes* (1). On pourrait encore dire que les faits scientifiques sont ceux qui sont produits par des mécanismes ayant une marche et des formes déterminées d'une manière absolue (2).

Le fabricant compare les matières premières, les matières ouvrées, les dépenses en combustible, main-d'œuvre, etc. ; mais il y a une seule chose qu'il ne prend pas en considération dans tous les calculs, c'est le mécanisme considéré en lui-même. Il sait que le rendement est de tant pour cent et ce résultat brut lui suffit pour diriger, en temps normal, sa maison. Quand on vient lui expliquer les défectuosités de ses appareils, les améliorations qu'il serait bon d'apporter à ses méthodes, il ne comprend pas grand'chose et vous répond en vous montrant ses prix de revient et vous citant quelques aphorismes que l'expérience est supposé lui avoir suggérés. Il croit savoir par la pratique quels sont les points défectueux de sa fabrication et il trouve, d'ordinaire, qu'on ne lui présente pas les remèdes qu'il jugerait efficaces pour supprimer ces défectuosités. C'est toujours au *fait* qu'il a recours pour répondre; et on sait que rien n'est brutal comme un fait !

Le savant, au contraire, ne se contente point de connaître, d'une manière approximative, l'état initial et l'état final; il s'intéresse bien davantage au mécanisme qui produit le changement et il n'accepte comme scientifique un phénomène que tout autant qu'il a pu s'assurer du caractère rigoureusement déterministe des conditions du mouvement. Le nombre des observations, l'autorité des observateurs, sont des détails fort secondaires : il faut savoir si l'expérience a été faite avec un dispositif mécanique parfait. C'est l'outil qui sert de mesure à la valeur scientifique du phénomène produit, — cet outil interposé entre l'homme et l'objet de son travail (3).

---

(1) *Leçons sur les phénomènes de la vie, etc*; tome I, p. 339.

(2) Les lois mathématiques peuvent être assimilées à des mécanismes au point de vue dont il est question ici.

(3) *Capital*, p. 77, col. 1. K. Marx fait observer aussi, dans la même page, que le produit fabriqué est bien moins intéressant à connaître pour le sociologiste que l'outillage employé pour le produire; — il se place au point de vue de la philosophie appuyée sur la science. Mais les auteurs, qui nous décri-

Les hommes qui ne suivent pas les principes de Cl. Bernard opèrent comme l'industriel; ils ne s'occupent de connaître l'outillage que d'une manière imparfaite et ils sont dupes de toutes sortes d'erreurs. On les voit accepter avec une confiance absolue, puis rejeter quelques années après, les opinions les plus étranges, — exactement comme les fabricants, après avoir refusé des appareils nouveaux (jugés détestables par eux), se félicitent plus tard de les posséder.

L'industrie ne peut plus se maintenir facilement sur le terrain conservateur. Il y a cinquante ans, rien n'égalait la confiance en eux-mêmes des patrons, des contre-maîtres; les résultats de leur pratique leur paraissaient placés au-dessus de toute contestation. Mais aujourd'hui on n'a plus une foi si aveugle aux faits bruts; la pression aiguë de la concurrence, la menace de la ruine, arrachent beaucoup d'industriels à leur somnolence. Il faut bien reconnaître qu'il y a de grands progrès réalisés et nous voyons ici, d'une manière très nette, comment les habitudes économiques influent sur nos sentiments : aujourd'hui les chefs de maison sérieux ne se laissent plus aussi facilement devancer par leurs concurrents d'Allemagne ou d'Angleterre; avant même que la nouveauté ait pénétré dans la pratique, chacun d'eux s'efforce d'être au courant. On pourrait dire que l'esprit de progrès devient chaque jour plus dominant chez nous.

Il ne suffit point d'avoir découvert, par les rapprochements précédents, l'analogie profonde qui existe entre les procédés de la science et de l'industrie, d'avoir identifié le fait brutal et le rendement pratique, dont se contente le patron routinier. Une analogie de cette nature ne nous servirait pas encore beaucoup, parce qu'elle est impuissante à agir contre les puissances affectives, qui nous trompent et nous empêchent de comprendre la distinction d'un fait brut et d'un fait vraiment scientifique; — toutefois, cette analogie nous met sur la voie des moyens à employer pour combattre la crédulité des savants. Dans le laboratoire, les deux espèces d'opérations sont dévolues au même individu : c'est la même personne qui expérimente et raisonne sur les conséquences de ses expériences; il lui est assez difficile de comprendre la grande différence qui existe entre des phénomènes, égale-

---

vent avec tant de détails les œuvres antiques, ne s'occupent guère de nous expliquer leur mode de construction : je dois cependant signaler d'importants efforts faits dans la bonne voie par MM. Perrot et Chipiez, qui ont généralement cherché à fonder l'histoire de l'art sur les conditions de la facture.

ment constatés, provoquant le même degré de croyance, — dont les uns doivent entrer dans la science, dont les autres doivent rester dehors. Nous savons que des physiciens d'une habileté consommée, comme M. Crookes, ont pu se laisser prendre aux rêveries enfantines d'une petite fille et, malgré toutes les précautions les plus minutieuses et les plus classiques, ont été dupés par Hume.

Dans l'usine, la division du travail est plus avancée : l'administrateur et le technicien sont séparés et, le plus souvent, sont en lutte ouverte; le premier se plaint constamment qu'on ne découvre pas de solutions (satisfaisantes à son point de vue commercial) aux problèmes tels qu'il se les pose et que les procédés nouveaux qu'on lui soumet ont pour effet de tout bouleverser au lieu de tout améliorer. Les grandes sociétés ayant un haut personnel de fonctionnaires, ayant par suite certaines analogies avec l'État, présentent cette lutte sous une forme très aiguë; — il faut avoir le caractère parfaitement fait pour pouvoir travailler pour leur compte.

La constatation des faits bruts et la discussion scientifique des moyens de production se trouvent ici reportées sur deux catégories d'individus en conflit; — ce conflit ne permet pas le moindre doute sur la séparation des opérations intellectuelles. C'est là une acquisition importante de la fabrique capitaliste; sans doute, l'analyse psychologique aurait permis de trouver ces résultats; mais elle ne possède pas la puissance de conviction que l'on tire de l'observation directe des phénomènes tangibles; elle ne pourrait pas nous montrer deux opérations séparées matériellement.

Quant au remède à apporter à cette situation, il n'y en a qu'un seul; il faut nous faire passer par des épreuves où se manifestent cette division, de manière à provoquer chez nous des sentiments en rapport avec la réalité. Ici, je fais appel à l'autorité de K. Marx qui, parlant de R. Owen, dit (1) « que le système de fabrique a, le premier, fait germer l'éducation de l'avenir, éducation qui unira, pour tous les enfants au-dessus d'un certain âge, le travail productif avec l'instruction et la gymnastique, et cela, non seulement comme méthode d'accroître la richesse sociale, mais comme *la seule et unique méthode de produire des hommes complets* ».

Il me semble donc inutile de chercher dans l'éducation scientifique isolée un remède à l'erreur signalée par M. Brunetière; cette erreur pourra être évitée par une minorité; mais elle sera l'apanage de la

(1) *Capital*, p. 209, col. 2.

très grande majorité. Le directeur de la *Revue des deux-mondes* fait même, à ce sujet, une remarque pleine d'exactitude; c'est que les grands savants (1) qui ont fait *eux-mêmes* leur éducation scientifique « ont quelquefois l'art d'en éviter les dangers, mais [qu'ils] n'en transmettent pas toujours le secret à leurs élèves ». Ainsi, avec sa haute expérience des hommes, il constâte ce fait, — assez décourageant semble-t-il, — que la science ne possède pas de moyens pour se guider elle-même, que la méthode ne s'enseigne pas et ne se transmet que rarement, même d'un maître à un disciple!

Cet aveu d'impuissance vaut la peine d'être relevé; mais la solution que propose M. Brunetière est peu satisfaisante, et elle est empreinte des vieilles théories : il faudra éviter les abus, doser l'éducation scientifique à petite dose et faire de la littérature. Mais je ne sais point comment, par ces procédés, on arrivera à distinguer le fait brut donné à la manière de l'observation vulgaire (celle à laquelle l'éducation littéraire habitue) des faits scientifiques, — comment on arrivera à subordonner toute son intelligence à la considération d'un *déterminisme rationnel*, dont on ne trouvera aucune trace dans les habitudes de la vie pratique.

Le remède indiqué pourrait bien tendre à produire un effet tout différent de celui qu'on attend. Car il pourrait arriver que l'éducation littéraire développât, — comme cela se produit le plus souvent, — un sentiment exagéré du *moi*, d'où résulte une confiance excessive dans la sûreté de nos observations et l'impossibilité de nous soumettre aux conditions objectives de la science. Ou bien, il pourrait encore arriver que nous tombions dans une variété quelconque de scepticisme : dans ce cas encore nous nous trouverions embarrassés pour faire la distinction, qui exige à la fois la croyance scientifique à l'absolu et la croyance pratique au relatif.

La solution que j'ai indiquée ne donne prise à aucune de ces critiques; elle ne demande, d'ailleurs, aucun sacrifice, aucune atténnation de l'instruction scientifique; elle dépasse le moment de la science pure et donne une synthèse de toutes les contradictions dans l'unité vivante de la science et de l'industrie.

*
* *

On fait, en ce moment, les plus grands efforts pour sauver du naufrage quelques débris de la vieille tradition littéraire. Il ne semble pas

(1) *Op. cit.*, p. 85.

qu'il soit possible d'arrêter le mouvement qui entraîne toute l'Europe moderne; M. Brunetière constate, avec tristesse (1), que depuis dix ans on a parcouru beaucoup de chemin dans la voie nouvelle. Je suis bien d'accord avec lui quand il déplore les méthodes adoptées dans les lycées; mais qui aurait osé proposer un plan d'éducation unissant le travail productif et l'instruction? Le moment n'est pas encore venu, sans doute; les vieilles formes momifiées s'imposent encore; mais il est possible que d'ici peu d'années on soit dégoûté de l'enseignement moderne (2) et peut-être alors fera-t-on un pas dans la voie indiquée par les socialistes.

Cette chute du classicisme serait une chose très malheureuse, si *l'esprit chinois* devait dominer l'Europe, s'il n'existait plus de principe assurant la perpétuelle mobilité des choses. Mais la solution donnée par K. Marx doit nous rassurer pleinement : l'éducation peut, aujourd'hui, s'appuyer sur l'industrie et y puiser une force révolutionnaire toujours jeune pour assurer le changement.

Il semble, d'ailleurs, à tout le monde plus facile de faire la réforme dans les écoles du peuple que dans celles de la bourgeoisie : celle-ci, par suite de certaines obligations historiques, résiste et cherche à ne pas trop entrer dans le véritable cycle de la production : tant pis pour elle.

K. Marx demandait aux partis ouvriers de profiter de leur puissance politique pour (3) « introduire l'enseignement de la technologie, *pratique et théorique, dans les écoles du peuple* ». Il voyait là un moyen d'amener la disparition de l'ancienne division capitaliste du travail. C'est dans cette voie qu'il faut entrer d'une manière résolue; et, peut-être, n'y a-t-il pas, à l'heure actuelle, de question plus grave en Europe. La bourgeoisie perd les qualités que lui donnait le classi-

---

(1) *Op. cit.*, p. 21.

(2) Je considère cet essai comme étant le plus grand danger qui menace la véritable éducation populaire; les résultats ne sont pas encore très apparents, mais déjà on peut constater que cet enseignement est peu favorable au développement du genre d'esprit que la culture gréco-romaine avait produit. Si on n'y prend garde, les conservateurs trouveront là, peut-être, ce qu'ils cherchent, c'est-à-dire le vrai moyen de produire l'esprit chinois, — qui convient si parfaitement au démocrate petit-bourgeois. Mais, d'autre part, la vieille éducation produit encore des hommes capables de résister, en attendant que la science, appuyée sur l'industrie, soit en état de dominer la pensée.

(3) *Capital*, p. 211, col. 1.

cisme; elle reçoit une éducation bâtarde et sans portée sociale : elle perd le véritable sens du mouvement; elle oppose les plus vives résistances aux réformes qui pourraient la rajeunir, par une éducation scientifique et industrielle. Les forces du prolétariat peuvent donc s'accroître doublement, par ce qu'il gagne et par ce que perd la classe antagoniste.

Mais comment réaliser, d'une manière sûre, cette transformation? On doit avoir une extrême défiance de la politique éducationnelle des petits-bourgeois démocrates; il serait d'une haute importance de rendre les écoles du peuple indépendantes du pouvoir et de les mettre sous la direction d'hommes du peuple. K. Marx s'est exprimé sur ce point, avec une puissante énergie, dans sa lettre sur le programme de Gotha (1). Bien qu'il eût surtout en vue l'Allemagne, je crois que sa pensée s'étendait à toute intervention du gouvernement. Il est manifeste, d'ailleurs, que l'éducation ne peut produire les effets que je lui attribue que si elle est donnée dans la *vraie industrie* et non dans une industrie bâtarde, organisée par le prétendu socialisme d'État. On a assez ridiculisé les écoles d'agriculture et les singuliers procédés qu'on y apprend, pour qu'on ne transporte pas dans la fabrique ce qui a si mal réussi dans le travail des champs.

Si j'avais à formuler des conclusions pratiques, je demanderais que des sociétés ouvrières pussent s'organiser avec un bon outillage, grâce à une subvention du gouvernement et de la commune, et qu'elles fussent chargées du soin d'enseigner. Les dépenses seraient certainement plus faibles que celles que l'on fait actuellement : on trouverait des maîtres connaissant les questions à traiter et n'exigeant que de faibles rétributions, alors que, le plus souvent, les professeurs sont incapables d'enseigner les connaissances pratiques et n'ont d'autre mérite que d'appartenir à des coteries. Nulle part, l'étatisme ne se montre aussi nul et aussi dangereux que dans l'enseignement populaire. « L'Etat a rudement besoin d'être éduqué par le Peuple », comme disait K. Marx dans sa lettre de 1875.

XIII

Le fanatisme scientifique, dont se plaint M. Brunetière, a pour principale origine la foi aux hypothèses, qui ressemble d'une manière

(1) Traduite dans la *Revue d'Économie politique*, 1894, p. 168.

frappante à la foi aux utopies, dont il a été si souvent question dans la première partie de ces études. Nous retrouvons là encore ce sentiment personnel si marqué, qui nous empêche de voir la réalité, parce que nous avons identifié notre dignité et le prestige d'une croyance.

On a vu plus haut M. Letourneau dédaigneusement qualifier *d'expériences chimiques contestables* les admirables recherches effectuées par Pasteur, c'est que son esprit était dominé par le dogme de la génération spontanée : et ce dogme lui apparaissait comme nécessaire parce qu'il ne pouvait pas s'en passer pour expliquer le monde d'après la méthode qu'il avait adoptée. Il est vrai que bien des personnes (et je suis du nombre) ne voient aucune utilité à donner de pareilles explications; mais il y a toujours beaucoup de gens désireux de lire une genèse complète de la terre; et tant qu'il en sera ainsi il y aura des *constructions artistiques* destinées à satisfaire ces désirs. Les systèmes de ce genre peuvent être intéressants ; mais il faudrait ne pas les donner comme des systèmes scientifiques : ils ne sont susceptibles d'aucune démonstration même dans le domaine du *probable objectif;* il faut les placer à leur véritable position, c'est-à-dire dans le domaine de l'art. Suivant les idées courantes, les modes d'une époque, ils obtiennent des succès temporaires; le choix que l'on fait entre les diverses combinaisons dépend uniquement des goûts de chacun. On est pour une genèse ou pour une autre, comme on est partisan de la musique italienne ou de la musique allemande, admirateur de Rembrandt ou de Raphaël.

Le vulgaire, qui aime toujours à croire que le plus général est le plus vrai, s'imagine volontiers que ces théories ont une grande influence sur la science ; il n'en est rien. Ainsi, par exemple, ce qu'on appelle l'hypothèse de Laplace n'est d'aucune utilité dans la mécanique céleste : le grand géomètre l'a développée dans une note de l'*Exposition du système du monde*, livre destiné à faire connaître au grand public les principaux résultats de l'astronomie. Depuis lors, il a été prouvé que l'idée de Laplace ne permettait pas de donner l'explication de tous les mouvements (1); M. Faye a proposé une autre manière de

(1) Déjà du temps de Laplace la théorie de la nébuleuse était insuffisante; on ne sait trop pourquoi il a laissé de côté les corps célestes qui le gênaient : peut-être, simplement, parce qu'il n'attachait pas grande importance à cette question. On a dit, parfois, que par l'hypothèse de Laplace la conception artésienne des tourbillons est rentrée dans la science et sert de base à la mécanique céleste : c'est un comble!

comprendre les choses; — mais tout cela est sans aucune influence sur l'astronomie.

En général, on peut considérer comme à peu près indifférentes pour la science toutes les hypothèses sur les origines du monde; c'est pourquoi Cl. Bernard attachait une si faible importance aux idées nouvelles de Darwin. Il disait (1) que le naturaliste n'avait pas besoin de choisir entre les « façons différentes de comprendre l'histoire du passé et l'établissement du régime présent. » Les leçons de Magendie l'avaient rendu singulièrement méfiant, et il avait toujours gardé une allure sceptique en présence des idées trop manifestement détachées de la science expérimentale; mais peut-être sa doctrine n'est-elle pas des plus claires sur ce point.

Cl. Bernard propose de se maintenir dans un juste milieu (2) : « Il y a un double écueil à éviter; car si l'excès des particularités est anti-scientifique, l'excès des généralités crée une science idéale qui n'a plus de lien avec la réalité... Il faut admirer sans doute ces vastes horizons entrevus par le génie des Gœthe, Oken, Carus, Geoffroy-Saint-Hilaire, Darwin; » mais il ajoute que toutes ces « généralisations morphologiques sont trop superficielles et dès lors insuffisantes pour le physiologiste »; il reconnaît cependant qu'elles peuvent avoir leur utilité pour le naturaliste et fournir « des clartés qui nous dirigent ».

Sa pensée se montre avec plus de précision quand il examine comment on arrive à instituer les recherches expérimentales (3); « à ce moment les hypothèses sont indispensables et leur utilité est précisément de nous entraîner hors du fait et de porter la science en avant... elle nous font découvrir souvent des faits nouveaux que nous n'aurions pas aperçus sans elles. » Fréquemment on déduit une conséquence d'une théorie; cette déduction est « néanmoins encore une hypothèse qu'il faut vérifier par l'expérience. Ici, en effet, les théories ne nous représentent qu'un assemblage de faits antérieurs *sur lesquels s'appuie l'hypothèse*, mais qui ne sauraient lui servir de démonstration expérimentale. »

On est amené à distinguer trois sortes d'hypothèses, quand on veut donner quelque précision à cette critique. A une extrémité et, en dehors de la science, se trouvent les hypothèses dont l'influence est nulle sur la destinée de l'expérimentation : ainsi il est fort indifférent

(1) *Leçons sur les phénomènes de la vie*, etc.; t. I, p. 332.
(2) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, p. 158.
(3) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, p. 285.

de savoir comment la vie a commencé à apparaître sur notre globe (1), si la terre a été incandescente et si elle renferme un noyau central en fusion, si les espèces animales dérivent chacune d'un couple ou si elles sont sorties de groupes nombreux (2), etc., etc. Toutes ces hypothèses cosmogoniques n'ont d'autre valeur que celle d'une œuvre artistique.

A l'autre extrémité se trouvent des *hypothèses inférieures*, qui se bornent à tenter l'explication d'un groupe de faits plus ou moins étendu; c'est surtout à celles-là que fait allusion Cl. Bernard dans le passage cité ci-dessus; d'ailleurs, par les exemples qu'il donne, ont voit qu'il ne s'agit que de thèses vraisemblables sur la nutrition ou sur l'action de certaines parties du système nerveux.

Mais, entre ces deux régions se trouvent, en grand nombre, les *hypotèses supérieures*, qui participent aux caractères des deux domaines signalés. On ne peut pas dire qu'elles sont seulement des positions provisoires, comme les hypothèses inférieures, des théories admises un peu à la hâte, qui sont destinées à être remplacées par des formules fondées sur un déterminisme parfait (3). Elles sont d'un ordre moins approximativement scientifique; elles tiennent des constructions artistiques; elles dépendent de l'expérience en ce sens qu'elles ne doivent pas, — autant que possible, — donner des résultats contraires aux faits; mais elles n'en dépendent point comme les hypothèses inférieures, qui sont susceptibles d'être entièrement absorbées dans un mécanisme expérimental, de manière à passer à la dignité des thésés scientifiques. Les idées que l'on se forme sur le transformisme appartien-

---

(1) Il faut bien distinguer ici qu'il y a deux systèmes sur la génération spontanée : depuis les expériences de Pasteur peu de gens croient qu'elle existe dans le monde actuel : mais beaucoup de naturalistes admettent qu'elle a pu exister à l'origine ; sous cette forme la théorie constitue une hypothèse invérifiable d'aucune manière. Depuis quelques années on a proposé aussi de supposer l'existence d'organismes ayant pu vivre à des températures que les êtres vivants aujourd'hui ne peuvent supporter.

(2) Ce dernier point de vue a été préconisé par Agassiz (*De l'espèce et de la classification en Zoologie*, trad. franç., p. 265).

(3) « Les idées et les théories admises dans l'*état actuel* de la science biologique, ne représentent que des vérités restreintes et précaires... Il faut fonder la critique expérimentale en créant des méthodes rigoureuses... qui permettront d'établir des observations d'une manière indiscutable et feront disparaître les *erreurs de faits qui sont la source des erreurs de théories* » (*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, p. 300).

nent (presque toutes) à cette catégorie : Cl. Bernard les regardait comme indifférentes, parce qu'il les trouvait extra-expérimentales; mais il est évident, aussi, qu'elles ont sur la pensée une influence très considérable.

Il est bien certain, par exemple, que les recherches contemporaines sur l'embryologie ont été fortement surexcitées par les théories des transformistes ou même, d'une manière plus générale, par les conceptions des écoles qui ont pris pour objet de la zoologie l'étude de la composition générale des êtres vivants (1).

Il est également certain que l'élève de Cuvier et celui de Geoffroy Saint-Hilaire ne devaient pas diriger leurs études d'après les mêmes principes et que ces directions tenaient aux vues théoriques des deux grands maîtres. Comment comprendre autrement la lutte acharnée qui s'engagea et qui ne saurait être expliquée par les seuls sentiments de vanité? Personne, aujourd'hui, ne conteste que les propositions fondamentales de Cuvier soient des hypothèses : l'auteur n'a jamais essayé d'en fournir une démonstration, qu'il savait impossible.

Si l'on considère des hypothèses plus élevées que celles-ci, celles de l'école de Oken, on ne peut nier, encore, qu'elles n'aient eu une influence très considérable sur la science, en appelant l'attention sur des relations qu'on n'aurait pas découvertes par les voies des inductions terre à terre. Et comme le fait bien observer M. E. Perrier (2), il semble que M. Hœckel, qui professe comme Oken à Iéna, fasse souvent entendre « une sorte d'écho lointain de sa voix ».

Il n'est pas du tout indifférent pour le naturaliste, appelé à débrouiller le chaos apparent des relations multiples, qui existent dans la nature vivante, de suivre une voie ou une autre. C'est ainsi que depuis longtemps déjà, presque tous les zoologistes prennent position sur le transformisme, le composant et le modifiant suivant les besoins de leurs recherches personnelles. Il est clair que l'on étudiera des relations bien distinctes suivant l'idée qu'on se fera des *parentés* des êtres : un élève d'Agassiz s'attachera à des questions autres que celles qui intéressent un élève de M. Hœckel. « Pour Erasme Darwin, dit

(1) M. E. Perrier a bien signalé cette dépendance (*La philosophie zoologique avant Darwin*, p. 259 et p. 268). Il fait notamment ressortir l'influence exercée sur les recherches de Serres par des idées offrant une très grande analogie (l'auteur trouve même *un peu trop de ressemblance*) avec celles des *philosophes de la nature*.

(2) *Op. cit.*, p. 170.

M. E. Perrier (1), comme pour Lamarck, les animaux acquièrent des organes en vue de la satisfaction de tel ou tel besoin; pour Charles Darwin, ces organes apparaissent accidentellement; la sélection naturelle conserve et perfectionne ceux qui sont utiles et laisse s'éteindre ceux qui ne le sont pas ». Voilà deux points de vue fort différents et qui conduisent à faire des recherches dans des directions divergentes. La préoccupation de Lamarck est toujours portée sur les besoins et les habitudes (2). On ne retrouve plus ces éléments psychologiques chez les *philosophes de la nature*, dont l'esprit est appelé vers les lois de complication, de représentation du tout dans ses parties, de répétition, d'association, etc. Il n'y a pas, à vraiment parler, de théorie du transformisme; mais il y a une série d'hypothèses transformistes, (3) mettant chacune en évidence un système particulier de relations.

Dans les sciences physiques nous trouvons des hypothèses du même genre et, au moins, aussi importantes. Au XVIII[e] siècle on crut que tous les phénomènes devaient s'expliquer par des forces centrales, déterminables par des fonctions des distances existant entre les points d'application. Cette explication a eu une très billante carrière; elle a inspiré les créateurs des recherches mathématiques sur les corps élastiques; elle a conduit Coulomb a donner une théorie de l'électricité qui était encore reçue il y a quelques années; aujourd'hui, on a beaucoup moins de confiance dans cette hypothèse : les élèves de Faraday ont introduit d'autres manières de considérer les phénomènes, en vue de tenir compte de la découverte capitale de leur maître sur le pouvoir inducteur spécifique (4).

---

(1) *Op. cit.*, p. 51.

(2) M. E. Perrier a bien fait ressortir les analogies qui existent entre Erasme Darwin et Lamarck. Il relève aussi l'erreur de ceux qui croient, avec M. Hœckel, que Lamarck a tout expliqué par des forces naturelles (*Op. cit.*; p. 84).

(3) Je ne sais trop pourquoi, en France, on croit que Lamarck a inventé *le transformisme*; il serait plus exact de dire que l'école de Cuvier a été novatrice en faisant triompher momentanément la fixité des espèces; Hégel dit (§ 249 de la *Philosophie de la nature*) que de son temps l'opinion dominante dans la science est celle de l'évolution et il combat ces vues de l'école de Schelling.

Il ne faut pas oublier que la *Zoonomia* d'E. Darwin a paru de 1793 à 1796, les livres de Schelling de 1797 à 1799 et que la *Philosophie Zoologique* est de 1809. L'originalité de Lamarck consiste dans les conceptions très particulières qui s'est faite du transformisme.

(4) Les idées anglaises ont aujourd'hui triomphé, sauf pour l'enseignement élémentaire.

En optique, la science a déjà usé un nombre très respectable d'hypothèses. Les ondulations étaient fort peu soutenables jusqu'à l'époque où Fresnel proposa de supposer le mouvement transversal et non plus longitudinal (1); l'hypothèse newtonienne fut alors abandonnée par tout le monde. Mais aujourd'hui la théorie de Fresnel n'est plus à la hauteur et, comme le dit M. Ostwald (2), elle « a été enterrée sans bruit, pour faire place à la théorie électro-magnétique ». Hertz a fini par ne plus voir dans les équations de l'optique autre chose qu'une définition des relations mathématiques qui conditionnent tout changement relatif à la lumière. On a objecté que l'esprit a besoin de représentations physiques pour se diriger; je suis bien aussi de cet avis et pense que les hypothèses ont une très haute importance pratique, mais encore faut-il ne pas les confondre avec la science elle-même.

Depuis que la thermodynamique est bien constituée, on attache peu d'importance aux anciennes théories des gaz parfaits, qui ont exercé une influence historique considérable, et on néglige de plus en plus l'hypothèse cinétique, malgré les brillants résultats qu'elle avait donnés; — il ne semble pas que cette dernière représention ait dit son dernier mot; elle semble être encore en état d'ouvrir des horizons nouveaux; mais personne n'y voit plus qu'une manière commode d'aborder des problèmes.

La chimie pourait fournir des exemples au moins aussi intéressants. La doctrine de Berzélius a dirigé tous les savants jusqu'au moment où Dumas fit ses grandes découvertes. On a voulu, plusieurs fois, se passer de toute hypothèse et se borner à donner des formules brutes; mais l'expérience a toujours montré l'utilité des hypothèses sur la constitution des corps. Les théories n'ont pas manqué et se sont compliquées de plus en plus, jusqu'à la stéréochimie, qui date d'hier et qui n'aura, sans doute, pas une destinée plus longue que les autres.

Je pourrais multiplier les exemples : nous trouverions toujours une succession d'hypothèses qui finissent par être confondues avec la science, jusqu'au jour où un auteur propose un autre moyen plus commode de représenter les faits. Leur chute a lieu, presque toujours, peu de temps après le moment de leur triomphe incontesté : l'enseignement les adopte comme base lorsqu'elles ont acquis un certain droit de cité par une longue habitude (3); mais pendant cette période préparatoire, d'autres idées ont commencé à germer et ont fait leur chemin.

(1) Il paraît qu'Arago ne put jamais accepter cette théorie.

(2) *Revue générale des sciences*, 15 novembre 1895.

(3) L'enseignement est toujours en retard sur la science.

Deux opinions considérables se sont manifestées dans ces dernières années, avec beaucoup de force à propos des hypothèses. Les subjectivistes considèrent toutes les théories comme équivalentes et ne voient dans la science que des moyens ingénieux de résoudre les problèmes, comme je l'ai déjà dit. Pour eux, tout est donc hypothèse et ils n'attachent d'intérêt qu'à la partie purement abstraite et mathématique, parce que celle-ci est, tout à fait, détachée de la nature. D'autre part, on prétend, dans une autre école, rejeter les hypothèses d'une manière complète, comme des choses inutiles ou même dangereuses : mais comme on ne peut pas s'en passer, on est amené à donner le nom de science à ce qui devrait être traité d'hypothèse : il n'y a aucun avantage à établir une confusion de ce genre.

Quelques physiciens de premier ordre pensent que les hypothèses sont d'utiles auxiliaires pour l'esprit; mais ils veulent qu'elles (1) « ne contiennent rien de plus, ni rien de moins que les phénomènes à représenter ». Mais alors elles ne peuvent pas être constituées et, si elles peuvent l'être, elles ne fournissent aucun secours pour trouver du nouveau. Cl. Bernard disait, avec bien plus de raison (2) : « Quand on entre sur un terrain neuf, il ne faut pas craindre d'émettre des vues hasardées afin d'exciter la recherche dans toutes les directions. Il ne peut pas rester dans l'inaction par une fausse modestie fondée sur la crainte de se tromper.... Ce qui est important, c'est d'avoir ouvert une voie nouvelle, car, ce qui ne périra jamais, ce sont les faits bien observés que les théories éphémères ont fait surgir. »

Mais l'expérience nous montre aussi, tous les jours, combien il est difficile d'étudier la nature avec un esprit vraiment scientifique, de faire des expériences incontestables, quand on a des idées fixes. Cl Bernard insiste beaucoup sur ce point et recommande vivement de conserver sa liberté; et c'est fort difficile, parce que le savant manque, presque toujours, d'esprit critique, comme le dit M. Brunetière. On pourrait citer ici des exemples sans nombre : des hommes qui ont fait preuve, dans des travaux nombreux et complexes, d'une grande perspicacité, se laissent prendre aux prétendues expériences des médiums : dans bien des cas, quand on va au fond des choses, on découvre que les faits les plus extravagants ont été admis parce qu'ils concordaient avec une hypothèse que le savant avait à cœur de voir se véri-

(1) Formule de M. Ostwald (*Revue générale des sciences*, 30 décembre 1895).

(2) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, p. 289.

fier. Cette observation me semble très applicable à M. Wallace, qui avait été conduit, par ses spéculations sur la philosophie de la nature, à admettre l'existence d'esprits ; — et aux savants qui ont accepté les idées de Despine sur la perception (1). Ils voient des choses qui existaient déjà formées dans leur imagination.

L'expérience montre que l'éducation scientifique ne renferme aucun moyen pour nous permettre de bien comprendre le rôle des hypothèses; on pourrait faire observer, encore ici, que l'esprit critique ne manque pas aux savants qui ont fait leur éducation eux-mêmes; mais cette constatation ne fait que confirmer la règle, qui se rapporte à la généralité et non à des exceptions.

* * *

La pratique industrielle doit être encore appelée une fois au secours de la science, pour donner des habitudes, des manières ordinaires de penser, capables de nous défendre contre l'influence pernicieuse des hypothèses.

Dans l'industrie, il existe une classe de gens dont le rôle est de faire des hypothèses et qui ne sont pas confondus avec les savants. A l'origine de la grande fabrique, Ure était frappé de cette division qui lui semblait anormale (2). « Quelque éclairés que soient les propriétaires des *factories* en Angleterre (et certes ils peuvent soutenir la comparaison, tant sous le rapport du *talent* que sous celui de l'opulence, avec l'aristocratie foncière (3) de tous les pays), ils pourront retirer un immense avantage de l'étude méthodique des éléments de leur prospérité. La plupart des machines qu'ils emploient aujourd'hui contiennent les applications les plus parfaites de la physique et de la chimie, applications qui, étant suffisamment approfondies, les mettraient à même de *comprendre la partie opérative de leur industrie aussi bien que la partie commerciale* et les mettraient ainsi sur leurs gardes contre les

---

(1) Cela me paraît tout à fait évident pour les expériences faites à Naples par la célèbre Eusapia. A consulter notamment l'article M. Lombroso (*Spiritisme et psychiâtrie*) dans les *Annales des sciences psychiques*, 1892, p. 140-p. 151.

(2) *Philosophie des manufactures*, trad. franç., tome I, p. 66.

(3) Le livre de Ure est une longue apologie des filateurs de coton anglais et une justification de leurs pratiques, attaquées alors à la fois par les démocrates et par l'aristocratie foncière. Ure se montre toujours hostile et agressif quand il parle des tories.

innovations hasardées que des spéculateurs audacieux s'efforcent continuellement de leur faire adopter. » Il fait observer aussi que les directeurs des usines ne sont pas, d'ordinaire, beaucoup plus forts que les capitalistes sur la mécanique et que plus d'une transformation coûteuse a seulement pour objet de substituer « quelque nouvelle machine très compliquée, à un mécanisme plus simple, mais d'une *apparence moins agréable*. ». Les propriétaires ne peuvent exercer leur autorité, à cause de *leur ignorance*.

L'expérience n'a pas été très favorable, sur ce point, aux idées de Ure : les capitalistes ne sont peut-être pas tout à fait aussi ignares que de son temps; mais la division a continué à exister entre la science du technicien, la pratique de l'administrateur et les spéculations du commerçant. L'origine de l'évolution capitaliste manifeste la supériorité du marchand, qui devient le patron et supprime l'ancien maître des corporations (1); la situation n'a pas changé.

Il existe toujours dans le monde une classe de gens qui raisonnent sur les profits et pertes que peuvent donner les opérations à long terme : ils font des hypothèses sur le mouvement des affaires et subordonnent leur conduite à ces hypothèses. La première qualité du vrai spéculateur est une confiance absolue dans le plan qu'il a arrêté : rien ne doit le faire hésiter dans l'application; la moindre faiblesse amènerait sa chute immédiate. Cette complète subordination de l'esprit à une œuvre de pure imagination, nous l'avons déjà trouvée en parlant des utopies et en examinant le danger des hypothèses scientifiques : elle dépend d'un seul et même état affectif; — et, en effet, les spéculateurs ont, à un degré parfois grotesque, le sentiment de leur importance et le culte de leur génie.

La critique socialiste n'a pas cessé d'insister sur le caractère *marchand* de la nouvelle direction industrielle; il est vraiment puéril d'aller comparer le propriétaire de fabriques (2) à l'architecte et ses employés aux ouvriers dirigés par un chef qui possède *l'idée de* l'ouvrage à faire et qui en connaît les causes et les moyens. « Il exerce dans l'usine une véritable principauté » ; il possède la « triple supériorité d'intelligence native, de science acquise, de prudence innée et voulue. »

---

(1) *Misère de la philosophie*, p. 132.

(2) « Serons-nous socialistes? » par le P. Schwalm, dans la *Revue thomiste*, mars 1895, p. 18. Cet article est intéressant; mais l'auteur n'a jamais lu une page du *Capital* ou de tout autre ouvrage de K. Marx; il ne connaît le maître que de seconde main et c'est insuffisant.

On peut établir un parallélisme assez exact entre l'état actuel des choses et l'organisation du travail à des époques despotiques : je comparerais volontiers une grande fabrique aux thermes de Caracalla. Personne ne s'avisera de nier le génie de l'artiste qui a élevé ce prodigieux monument, objet de l'admiration de tous les architectes; personne ne songe à le confondre avec les mouleurs de briques et les pilonneurs de béton, qui ont été ses instruments : pour lui on peut dire : *habet officium rationis*, et des autres *habent rationem instrumenti* (pour parler comme le P. Schwalm). Mais que dirons-nous de l'empereur imbécile, qui eut le caprice de faire construire une chose dont il ne pouvait comprendre la structure, le bel agencement, la science et la valeur artistique? Allons-nous considérer l'architecte comme l'exécuteur des volontés de ce souverain ridicule? Evidemment ce serait un paradoxe par trop grotesque; — et cependant, sans l'intervention de Caracalla le chef-d'œuvre n'aurait jamais existé.

L'industrie capitaliste opère, exactement, comme cet empereur : elle utilise des procédés et des forces dont elle ne comprend pas la nature; elle ne vit pas dans le domaine de la science; elle n'entre pas dans les rapports fondamentaux de la production; elle reste en dehors et, comme dit naïvement Ure (1), « le capital enrôle la science à son service ».

Ceci ne nous empêche pas de reconnaître que, dans l'état actuel des choses, le spéculateur capitaliste ne soit un individu d'une très grande importance. Les économistes ont chanté ses louanges sur tous les tons; et sans lui, l'industrie ne tarderait pas à se momifier. C'est parce qu'il n'intervient point dans les ateliers régis par l'État, qu'il ne peut produire là son action révolutionnaire, que l'étatisme est une forme sociale si pauvre et si peu progressive. Cela a été écrit cent fois et il est inutile de revenir sur ces banalités.

Non seulement, dans l'industrie, les fonctions du spéculateur et du technicien sont séparées, mais elles se trouvent, le plus souvent, en opposition. Le premier se considère, en effet, comme le véritable directeur, comme l'être supérieur sans lequel rien ne pourrait se faire; c'est en son honneur que la théorie des talents a été, surtout, construite, et il entend obtenir, pour son génie, un nombre très respectable de salaires (2). Le spéculateur a la prétention de retirer une rémuné-

---

(1) *Op. cit.*; tom II, p. 140.

(2) « La foi naïve au génie déployé *a priori* par le capitaliste dans la division du travail ne se rencontre plus que chez des professeurs allemands, tels que Roscher, par exemple, qui... lui accorde plusieurs salaires diffé-

ration immédiate de son talent, avant que le capital n'ait pu produire aucune plus-value; il entend, en effet, *tenir boutique d'idées;* il les estime à haut prix et il prélève, d'avance, leur valeur (1) sur l'argent qui lui passe entre les mains. Dans la pratique actuelle des affaires, les bénéfices sont escomptés longtemps à l'avance : l'inventeur d'hypothèses fait une première répartition entre lui et les auxiliaires dont il a besoin (2), laissant ensuite les techniciens et les administrateurs se débrouiller comme ils peuvent avec une industrie surchargée d'emprunts.

L'étatisme présente une autre forme de l'opposition; en effet, dans beaucoup de branches d'industrie, il y a lutte entre l'exploitation de l'État et celle des capitalistes : ceux-ci mènent, quand ils sont menacés, des campagnes très vives contre leurs adversaires et ne manquent pas de faire ressortir le rôle qu'ils jouent pour vaincre l'inertie des administrations hiérarchisées et scientifiques.

J'ai dit, plus haut, qu'à l'heure actuelle les savants se rattachent de plus en plus aux écoles réformatrices qui prennent pour principe le développement de la police administrative. Les capitalistes résistent avec la dernière énergie à toutes les intrusions de l'autorité dans leurs affaires; la lutte dépasse, — comme cela se produit toujours, — les limites étroites de la question en litige et elle arrive rapidement à s'engager entre deux doctrines : d'après l'une, le progrès dépend de l'intervention grandissante de groupes savants, procédant d'une manière scientifique et imposent leurs théorèmes; — d'après l'autre, un pareil régime empêcherait toute innovation sérieuse et on ne peut comprendre la marche en avant là où elle n'est pas motivée par l'émulation en vue du profit immédiat. Ce ne sont pas seulement des discussions qui s'engagent ainsi; ce sont des luttes très ardentes entre des intérêts; c'est assez dire que la division des fonctions dont je parle est tout ce qu'il y a de plus réel et de plus tangible.

Nous avons donc le droit de dire que la pratique de la vie industrielle nous rend facilement intelligible une distinction que la science ne peut établir, d'une manière satisfaisante, dans la pratique. Il ne

---

rents » (*Capital*, p. 158, col. 1, note 2). Le spéculateur trouve toujours des apologistes pour réclamer, en sa faveur, la rémunération de son talent.

(1) On pourrait dire que c'est la quatrième puissance de la valeur (Cf. *Misère de la philosophie*, p. 7).

(2) Hommes de Bourse, journalistes, experts, etc.

s'agit pas, seulement, de faire comprendre, d'une manière plus exacte, la nature des hypothèses; pour cela, une étude critique de l'histoire industrielle pourrait, peut-être, suffire; il faut que nous participions à la vie de l'usine dans toute sa réalité, de manière à pouvoir acquérir des manières de penser en opposition avec la confiance aveugle dans les hypothèses.

J'arrive donc à la même conclusion que précédemment : une éducation scientifique vraiment complète ne peut être donnée que dans l'atelier, où se fait un travail réel dans les rapports de la production réelle.

La nécessité est, ici, bien plus grande encore que dans le cas où il s'agit seulement de faire ressortir la nature des *faits* scientifiques, parce que des causes puissantes agissent sur nous pour nous faire subir le joug des hypothèses.

(*La fin à un prochain numéro.*) G. SOREL.

REVUE CRITIQUE

G. de Greef. — *L'évolution des croyances et des doctrines politiques*. 1 vol. in-16, 330 pages. Paris, Alcan; Bruxelles, Mayolez, 1895.

I

Cet ouvrage se divise en deux parties bien distinctes. La première est formée par la réimpression de deux leçons d'ouverture d'un cours dont le reste du livre a dû constituer le développement. C'est l'exposé des principes de sociologie générale auxquels les travaux de l'auteur l'ont conduit, et l'indication de la place qu'occupe cette dernière étude dans une œuvre déjà très vaste. La seconde partie est consacrée aux faits sociologiques que l'auteur appelle croyances et doctrines politiques, et à leurs relations avec les autres faits sociologiques.

Ainsi cette première partie est « une préface plus étendue (1) ». On sait quelle méthode d'enseignement préconise M. de Greef. Il veut que « l'ordre dogmatique de la science soit un mélange de l'ordre historique et de l'ordre logique » (2). On comprend dès lors qu'il ait tenu à situer sa propre doctrine dans l'histoire générale du progrès logique et chronologique de la science sociale (3). Il fait une rapide esquisse, trop rapide, de la succession des croyances et surtout des doctrines. Au stade empirique et religieux de la croyance, a succédé la phase métaphysique de la politique, et enfin depuis Comte et les socialistes, la politique est entrée dans sa période positive. Désormais « la Politique est une science » (4). La loi des trois états domine cette évolution ; mais

(1) *Evol. des Croy.*, etc., p. 17, note.
(2) *Lois sociologiques*, Paris, Alcan. 1893, p. 29.
(3) *Evolut.*, etc., p. 69.
(4) p. 122.

M. de Greef ne la reconnaît vraie que pour les phénomènes scientifiques, pour eux seuls (1). Aux « systèmes sociaux » aux synthèses, toujours métaphysiques, et pourtant toujours de moins en moins vagues qui se sont succédés depuis Aristote jusqu'à Stuart Mill, la sociologie, a substitué l'etude « des organes et des fonctions », « des institutions politiques ». Elle a ainsi constitué une politique, excluant « tout procédé subjectif ». Et celle-ci permettra l'avènement d'un régime démocratique et vraiment progressif (2).

Mais M. de Greef n'est pas un théoricien de la politique active; s'il est bien convaincu du rôle pratique de la sociologie, il lui faut une recherche proprement sociologique « de sociologie générale ». Le biais, par où les phénomènes politiques apparaissent plus spécifiquement sociaux, c'est sous l'aspect de croyances et de doctrines politiques. Et l'auteur s'efforce de bien marquer la distance de la croyance et de l'institution (3). L'une est la chose, l'autre l'idée de la chose. Toutes deux de même espèce, elles ont la correspondance de la représentation, du motif, à l'acte. « La croyance et la doctrine sont des phénomènes politiques » (4), mais elles ne le sont pas au même titre que les organe politiques eux-mêmes. La politique c'est le système de coordination des organes sociaux, des fonctions sociales. Mais ces fonctions sont celles « d'un superorganisme », ce sont des fonctions conscientes : « des systèmes d'idées et de représentation constituant une volonté collective » de même qu'un système « de représentation, de délibération et de choix », constitue une volonté individuelle. « L'organisation politique n'est pas la force collective », « c'est la volonté collective » (5), ce sont aussi les manifestations matérielles de cette volonté, « les formes politiques », et la politique a précisément pour objet l'étude de ces formes, de ces moules de l'action sociale. Ici, la pensée flotte un peu, et on a besoin de forcer sa précision pour pouvoir la suivre. Car quand on a défini la volonté collective, un système « de représentation et de délibération » après avoir ainsi négligé, comme « moins intéressant » (6) l'organe, le pouvoir exé-

(1) p. 90.

(2) *Lois sociologiques*, p. 131-150. — Cf. *Introduction à la Sociologie*, Paris, 1886, I, p. 30. — Cf. *La Constituante et le Régime Représentatif*, Bruxelles, 1892, p. 200.

(3) p. 124.

(4) p. 6. préface.

(5) p. 88, p. 8, p. 9. — Cf. *Introd. à la Sociologie*, II, 362-412 et I, p. 164.

(6) *Evolut. des doct.*, etc., préface, p. 11.

cutif, il devient difficile de tracer une ligne bien nette de démarcation entre la volonté collective d'une part et les croyances et doctrines politiques, d'autre part. Ces dernières sont, pour M. de Greef, « ces états collectifs de conscience dont la fixation et la coordination relativement stables déterminent dans une large mesure l'action volontaire des sociétés, c'est-à-dire leur conduite et leur gouvernement » (1). La distinction est toute de nuance. « Les doctrines et les croyances sont la pensée sociale mise en rapport avec les formes politiques (2). » Elles sont « l'atmosphère ambiante, plus ou moins idéale, où les institutions qui y sont baignées se forment et se déforment » (3). Les doctrines ne sont que « des croyances passées de l'état de réflexe, instinctif et vague à une condensation, à une précision et à une fixité raisonnées et conscientes » (4). Elles sont le fond sentimental et instinctif quand il s'agit de croyances, intellectuel quand il s'agit de doctrines, de la volonté collective. Les étudier ce sera étudier la source même de la politique, ce sera faire, selon les expressions de l'auteur « une étude de l'Ame de l'histoire politique de l'humanité » (5). Car « la sociologie n'est pas seulement une Volkerspsychologie, mais il y a une psychologie collective (6) ». « De plus, ce sera « une branche de la sociologie générale », « un véritable cours de sociologie générale, politique et historique », parce que la politique et surtout son fond psychologique est en rapport avec tous les phénomènes sociaux que M. de Greef a classés hiérarchiquement. Enfin ces recherches par le caractère abstrait de leur méthode concret, de leur but, formeront transition naturelle entre la sociologie abstraite et les projets de réalisation politique. Voilà pourquoi l'auteur situe son livre entre ses travaux de sociologie générale et les originales théories politiques qu'il a exposées dans son livre sur « la Constituante et le Régime Représentatif » (7).

Aussi le problème que pose la seconde partie de l'ouvrage est-il d'une extrême généralité, à la fois théorique et pratique. C'est le déterminisme sociologique et c'est l'avenir des démocraties actuelles

---

(1) I, p. 12, préface.
(2) p. 74. Cf. *Introd. à la Sociologie*, I, p. 110.
(3) p. 90.
(4) p. 74. Cf. p. 7 et 8, préface.
(5) Préface, p. 13.
(6) Préface, p. 11.
(7) Préface, p. 13.

qui sont en jeu. A vrai dire la relation de ces deux choses n'apparaît guère à qui n'est pas un peu familier avec la pensée de l'auteur. Mais la démocratie ne triomphera que par la suppression de tout absolu gouvernemental (1). Telle est la condition de l'établissement d'un système politique juste : représentation égale de tous les intérêts sociaux, délibération sereine des actes nécessaires pour les coordonner (2). Et cette suppression de l'absolu ne peut être l'œuvre que du positivisme, de la sociologie, formant ce mélange de socialisme, de libéralisme, de traditionalisme qui est l'idéal politique de l'auteur (3).

Rien n'est plus propice à pareille entreprise, selon M. de Greef, que l'étude qu'il a choisie. On vient de voir avec quelle nécessité les doctrines se sont succédées pour aboutir à la sociologie positive. Il en a été de même des croyances ; la pensée collective a subi, là encore, une évolution nécessaire. Partout les rapports de la politique avec la morale, la science, l'économie politique, se vérifieront tels que les faisaient prévoir les principes de la sociologie abstraite : interdépendance des phénomènés sociaux, prédominance du facteur économique (4). « L'unité et l'homogénéité fondamentales de toutes les structures primitives (5) », conséquence du petit nombre de facteurs simples qui les conditionnent ; l'accroissement nécessaire de coordination politique à forme religieuse ou militaire (6) nécessitée par l'augmentation de la masse sociale et la sélection guerrière ; la naissance enfin, au sein d'un pouvoir purement exécutif, d'organes délibératifs : savoir, la création de conseils délégués par le souverain, origine des représentations d'intérêts (7) ; la persistance de certaines formes communautaires favorables à l'établissement d'une organisation sociale supérieure (8) ; telles sont les différentes thèses que l'auteur énumère plutôt qu'il ne développe, dans des pages trop courtes pour l'intérêt des questions.

Ce même intérêt fait regretter que M. de Greef nous ait apporté de ses thèses des preuves incomplètes. Le reste du livre est consacré à l'étude des croyances politiques de trois sociétés, il serait plus exact

---

(1) Préface, pp. 14, 15, p. 73 ; p. 111, p. 114.
(2) *La Constituante et le Régime*, etc., p. 107.
(3) *Ib.* Préface, *ib.*, p. 200. — *Evolut. des doct.*, etc., p. 115.
(4) p. 92 et suiv.
(5) p. 113, p. 117.
(6) p. 135.
(7) p. 296-8.
(8) p. 164-190.

de dire de trois civilisations distinctes : de l'ancien Pérou, de l'ancien Mexique, de l'Égypte. Les doctrines, M. de Greef en a retracé l'évolution depuis la Grèce jusqu'à nos jours. Les croyances, il les étudie parce qu'il lui est impossible de les étudier réellement dans les sociétés primitives. Elles y sont confuses, mêlées à toute une masse d'idées empiriques et religieuses. La « pensée directrice » de ces collectivités « n'est pas directement observable par suite de son état de confusion et n'est connue que par les manifestations actives (1) », c'est-à-dire par les institutions. La confusion est moindre avec les sociétés d'un ordre plus élevé. A vrai dire il s'agit toujours de croyances, aucun corps de doctrines rationnelles n'étant formé, mais les phénomènes sont suffisamment différenciés pour être observés à part. Voilà pourquoi M. de Greef nous fait un tableau très vif de l'histoire de chacune de ces sociétés : remarquant la forme totalement communiste de l'État Péruvien (2) ; le développement de la délégation des pouvoirs au Mexique; la lutte, en Egypte, entre la croyance religieuse et la croyance politique parallèle la lutte des grands prêtres et des Pharaons; signalant enfin, avec une particulière prédilection, les destinées contemporaines de l'Égypte, où des pouvoirs extranationaux, puis internationaux, toujours purement exécutifs, ont succédé depuis deux mille ans au pouvoir national, religieux et despotique des dynasties égyptiennes.

II

L'exposé de ces preuves soulève immédiatement les objections. L'ordre des critiques qu'il faut adresser au livre de M. de Greef, va donc être précisément l'inverse de celui de l'exposition.

Il faut d'abord reconnaître les qualités historiques du récit. Mais si nous rendons toute justice sur ce point à la valeur du travail, c'est pour faire remarquer, comme par antithèse, les défauts de la méthode. M. de Greef s'est peu reporté aux sources. Sauf Garcilasso de la Vega, il ne connaît, sur le Pérou, aucun des auteurs espagnols

(1) p. 129.

(2) M. de G. indique avec grande justesse les analogies entre la cité du Soleil de Campanella et de l'empire des Incas. S'il est certain que Campanella n'a pas connu le livre de Garcilasso, au moment où il écrivait, il a pu connaître trois autres auteurs, tout aussi illustres à cette époque : savoir, outre Cieza de Leon que cite M. de G. : Francisco de Xeres, Zarate, Jose Acosta.

du XVI[e] siècle : la citation d'Acosta est empruntée à Prescott, et il ne s'est servi : ni de Zarate, ni de Cieza de Leon. Aucun texte pictographique du Mexique n'a été lu par lui (1). Il n'a compulsé ni le *Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum* de Brugsch, ni le *Corpus Papyrorum* de Revillout. Les bibliographies sont peu utiles, et chose plus grave, inexactes : les livres de Bancroft et de Charlevoix, cités à propos du Pérou, l'un inexactement, l'autre incomplètement, se rapportent tous deux à l'Amérique du Nord (2). Les erreurs sont nombreuses : ainsi au lieu de Reville on trouve Révil, à propos du Mexique; et à propos de l'Égypte, M. de Greef mentionne le livre de Renoug au lieu de M. le Page Renouf.

Je sais que je demande beaucoup à M. de Greef, mais le public a maintenant de ces exigences pour la documentation historique. Et c'est avec raison qu'il les a. Une lecture des textes ou des livres originaux eût préservé l'auteur de quelques erreurs de détail, de certaines hypothèses inutiles et hasardées, comme celle de l'origine asiatique du peuple mexicain. Elle l'eût surtout préservé d'une fausse impression. Car en histoire les impressions sont quelque chose. Elle lui eût imposé jusqu'à l'évidence le sentiment du rôle immense de la religion dans les croyances politiques ; et lui eût ainsi épargné la plus grave lacune que nous retrouvions dans son livre. M. de Greef indique bien à plusieurs reprises cette diminution de l'absolu gouvernemental, cette décadence de la divinité du roi, du droit divin, il la remarque surtout à propos de l'Egypte. Mais il néglige ce qui a été un fait : la forme religieuse de toutes les croyances politiques des sociétés dites primitives, et la persistance très grande de cette forme dans la vie politique des sociétés déjà très supérieures qu'il étudie (3). Il est vrai de dire qu'attribuer un tel rôle à la religion était particulièrement difficile pour M. de Greef qui ne voit pas dans les phénomènes religieux des phénomènes sociaux distincts, qui les répartit entre les autres phénomènes : scientifiques

---

(1) On trouvera une bibliographie très complète des travaux sur l'Ancien Mexique dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen d'Harassowitz*, Leipzig, décembre 1895 et janvier 1896 : Art. *Maya Litteratur*.

(2) Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle France* (Paris 1744); Bancroft, *The Native Races of the Pacific States of North America*.

(3) Cf. Frazer, *The golden Bough*, Londres 1890 (p. 109 à 121 et 149 à 213) où sont étudiées un grand nombre de pratiques concernant la divinité du roi.

d'une part, moraux de l'autre (1), qui croit à l'origine politique et artistique de la religion (2). Mais il y avait là une question de fait, peut-être une telle constation eût-elle obligé M. de Greef à modifier son système.

D'autre part, ces tableaux historiques, quelqu'attachants qu'ils soient, sont médiocrement utilisables pour le sociologue. Tout est décrit, mais sans un ordre fixe ni surtout rationnel. Les croyances politiques ne sont pas seules étudiées ni leurs seuls rapports avec les autres phénomènes sociaux. Elles n'apparaissent que de loin en loin; les institutions purement politiques, l'histoire tiennent la plus grande place dans le récit. Il n'y a pas une convergence de preuves, il y a des remarques intéressantes, mais sporadiques.

Aussi l'hiatus apparaît-il béant entre les conclusions générales de l'auteur et des preuves ainsi disposées La composition du livre en est la cause. Si l'ordre des faits est peu fixe, si la recherche dévie, c'est parce que M. de Greef n'a pas bien délimité ni les phénomènes politiques, ni les croyances politiques. C'est une définition insuffisante des phénomènes politiques que de les rapprocher des volitions individuelles, pour parler de volonté collective, trouver un stade réflexe (croyance) et un stade intellectuel (doctrine) à cette volonté. La croyance fait ainsi corps avec l'institution, et ne peut être étudiée qu'à travers elle; la doctrine, elle, définitivement séparée des institutions, ne se retrouve que dans les systèmes politiques. De telle sorte que la croyance ne se distingue pas des institutions, et que la doctrine s'en distingue trop, ce qui produit toute la confusion du livre. D'autre part, des analogies n'expliquent pas. « La représentation » ou, pour parler comme tout le monde, l'idée dans la conscience n'est pas « la représentation » parlementaire dans la société; le mouvement, l'exécution physiologique n'est pas comparable au pouvoir exécutif. La première définition que donnait M. de Greef des phénomènes politiques était meilleure quand il les appelait : « un système de coordination ». Seulement il a voulu la développer à l'aide de comparaisons; pour souder une histoire de doctrines à une sociologie positive. Une analyse directe lui eût peut-être donné plus de résultats.

Ce n'est pas que les conclusions générales ne subsistent. Elles ont une tout autre substructure qui est la méthode sociologique même.

---

(1) V. *Tableau des phénomènes sociaux*, Introduction à la Sociologie, t. I, p. 214.

(2) *Transformisme social*, p. 44.

On peut dire que celui-ci n'avait pas plus besoin de démontrer historiquement la légitimité de sa méthode, qu'il n'avait besoin de démontrer ainsi ses idées sur le progrès (1). Ces psychologies collectives sont nécessairement vagues, parce que ce sont des analyses d'idées et que les idées sont trop loin des faits ; et si on veut les considérer comme des faits, elles-mêmes, ces histoires d'idées sont nécessairement trop abrégées pour être exactes. Il fallait ne pas s'attarder, s'encombrer de psychologie : une étude historique et sociologique des institutions eût été bien préférable, et M. de Greef a vu ce qu'est une institution politique, et à quoi elle correspond. Il devait avancer. C'est surtout en fait de science que la démonstration du mouvement se fait en marchant. M. de Greef était sur une bonne voie. Il y avait un effort louable vers les faits, vers une sociologie positive et rationnelle. L'effort subsiste et n'a pas été inutile. Evidemment les difficultés d'une telle science sont infinies, mais toute science en est là. Plus que toute autre, la sociologie a besoin de travaux spéciaux et positifs. Dans le cas présent, il fallait renoncer à ces considérations trop générales, tellement loin des faits que la division du livre de M. de Greef, beaucoup plus tranchée que ne l'a fait paraître le compte-rendu, le rend un peu disparate.

Et alors, on aurait pu, probablement, ranger délibérément, comme M de Greef, les formes sociales selon une évolution progressive, remarquer, toujours avec l'auteur, l'identité de cette évolution dans des sociétés historiquement sans lien, mais, alors, renoncer à ces spéculations sur la croyance, motif de la politique, se cantonner dans l'étude des formes politiques, de leur caractère. En s'attaquant ainsi aux faits, ont eût vu fonctionner, à l'état embryonnaire, des institutions politiques purement économiques et sociales : il n'y a que des chefs de chasse, de pêche et de guerre ; — puis une fois fixées, la forme religieuse revêt les institutions comme elle colore toute la vie sociale ; — puis cette forme régresse, l'État se constitue, devient de plus en plus juridique, et enfin, laissant à mesure l'individu lui échapper, l'État se réduit à son rôle d'organe politique, dans la division du travail. On serait arrivé à des conclusions analogues à celles de l'auteur, avec une méthode différente.

M. M.

---

(1) V. Revelin. Discussion doctrinale du livre de M. de Greef : *Le Transformisme social. Devenir social,* 1895, juillet.

F. Virgilii. *Il problema agricolo e l'avvenire sociale*. 1 vol. in-12 de 293 pages, R. Sandron, éditeur, Palerme, 1895.

L'auteur est professeur de statistique à l'Université de Sienne; on lui a reproché de s'être occupé de questions étrangères à sa profession; on a relevé avec aigreur quelques légères incorrections dans l'exposé des théories agricoles. Mais il faut bien admettre que les statisticiens ont le droit de s'occuper d'agronomie et qu'ils ne sont pas tenus, pour faire cela, d'apprendre les détails de la chimie : on trouve des erreurs bien plus fortes que celles de M. Virgilii dans les livres écrits par les agriculteurs savants : je reprocherais plutôt à l'auteur d'avoir un respect superstitieux pour les académiciens et de ne pas oser critiquer les gens illustres : il accepte avec admiration tout ce qu'ils disent et ce n'est pas prudent en agriculture!

Je ne conseillerais donc pas à un praticien de considérer ce livre comme un bon guide agricole : — l'auteur n'attache aucune importance à la nature physique du sol arable et ne considère le fumier de ferme qu'au simple point de vue chimique (p. 57 et p. 64); — il admet comme évidente, sans aucune preuve, l'identité du mode d'action des engrais dans les terres fraîches du climat tempéré et les terres sèches du midi (p. 202); — ce qu'il dit sur la supériorité des superphosphates sur les phosphates est tout à fait douteux (p. 82); — il accepte les rêveries scientifiques de M. E. Gautier (p. 218); — il croit qu'il est possible d'irriguer presque toute l'Italie (p. 205); — il fonde de belles espérances sur l'emploi de l'effluvé électrique en agriculture (p. 241). Tout cela est plus grave que de confondre deux espèces microscopiques (1).

---

(1) M. Virgilii paraît croire, à la page 126, que les bactéries qui assimilent l'azote sont également capables d'opérer la nitrification : je ne vois pas que ce soit là un bien grand crime pour un *laïc;* je lui reprocherais plutôt de dire que ces bactéries se trouvent en abondance dans le sol, tandis qu'à la page 204 il dit qu'il peut être utile de les semer.

Il croit que la nitrification a été découverte par M. Schlœsing après l'assimilation de l'azote : c'est le contraire; il a été induit en erreur par ce fait que M. Schlœsing fils a repris, contrôlé et complété les expériences de M. Hellriegel.

Sur la question des phosphates, consulter un article de M. E. Sorel (*Revue générale des sciences* du 15 octobre 1895). L'état physique joue un rôle considérable dans la question et « dans nombre de cas il est plus avantageux d'employer une dose massive de phosphate minéral lentement assimilable ». L'auteur de cet article a fabriqué des superphosphates en grande quantité et il a l'expérience pratique de ces questions.

Je crois qu'il était fort inutile de surcharger ce volume par des dissertations sur des questions d'ordre purement agricole.

La question agronomique est plus intéressante. Dans tous les pays d'Europe on se préoccupe du rendement du blé. En Italie, on récolte en moyenne 10 hectolitres par hectare, tandis qu'en France on atteint 15 hectolitres (p. 30 et p. 41) ; il semble qu'il serait très possible d'amener la moyenne italienne à ce dernier chiffre tout au moins : la production normale pourrait ainsi passer de 46 millions environ à 69 millions d'hectolitres, ce qui donnerait (pour une population de 31 millions d'habitants) 2 h. 22 par tête. — En France on estime la consommation à 2 hect. 50.

M. Virgilii calcule que 10 hectolitres de blé enlèvent au sol 25 kil. 78 d'azote (p. 78) ; il faudrait donc trouver des engrais supplémentaires renfermant 59,294,000 kilogr. d'azote, représentant en argent (à 1 fr. 30 le kilog.) une somme d'environ 77 millions de lires (1). Il faut aussi fournir au sol de la potasse et de l'acide phosphorique : savoir (par 10 hectolitres de blé) :

Potasse................	13 k. 40 à 0 fr. 50	6,70
Acide phosphorique	10 k. 73 à 0 fr. 70	7,51
		14.21

tandis que l'azote coûte........... 25 k. 78 à 1 fr. 30 33,51 soit 2,35 fois le prix des deux autres matières (2). Il y aurait donc un immense intérêt à pouvoir se dispenser d'acheter l'azote.

M. Solari, agronome italien, a proposé, à la suite de longues recherches, une méthode qui a donné d'excellents résultats. Avant que les travaux de M. Hellriegel eussent fait découvrir le mécanisme de l'assimilation de l'azote par les racines des légumineuses, il était parvenu (par des raisonnements tirés de sa pratique) à la même conclusion (p. 116) et il avait fondé sur cette théorie une méthode de culture. Au lieu de *restituer* au sol ce qu'il lui a pris, il lui donne tout ce qu'il lui faut (en potasse, phosphate et chaux) pour faire une récolte de trèfle et une récolte de blé (3) ; — c'est ce qu'il appelle la loi d'*anticipation* (p. 131). Le fumier

---

(1) Je ne comprends pas bien le calcul de M. Virgilii, d'après lequel il y aurait, à l'heure actuelle, un déficit de 347,000 tonnes d'azote chaque année (p. 79).

(2) Je me sers des prix donnés à la page 133 ; à la page 80 l'azote est coté 1 fr. 50 le kilo.

(3) Pour avoir normalement 100 quintaux de trèfle et 20 de froment, il donne 4 quintaux de superphosphate à 15-16 pour cent, — 4 de chlorure de potassium à 50 p. cent, — 4 de plâtre, ce qui lui coûte environ 150 livres pour deux ans (p. 133 note).

de ferme lui rend à peu près 80 pour 100 de l'azote fourni par le trèfle (et emprunté à l'air du sol). Ainsi se trouve résolu le problème de produire l'azote nécessaire sur le fonds même (p. 116).

Cet excellent praticien a, d'ailleurs, examiné de près les conditions culturales et il a posé, depuis longtemps, ce principe (fondamental dans l'agronomie moderne) : « laisser le sol le moins longtemps possible dépourvu de plantes » (p. 187).

Le livre de M. Virgilii renferme beaucoup de détails sur les diverses applications faites en grand par M. Solari et ses imitateurs.

Comme cela arrive toujours, on n'a pas manqué de dire que c'était du vieux neuf; on a cité les *Géorgiques*; mais il paraît qu'il y a bien des vieilleries ayant besoin d'être retrouvées. Je crois utile de faire connaître ici un assolement analogue, très remarquable, suivi dans le Roussillon. On sème du blé le 1er novembre que l'on récolte avant le 1er juillet; immédiatement après on sème du maïs; en le binant vers le 15 août on y sème du fourrage d'hiver; on le récolte le 15 novembre; le fourrage d'hiver est pacagé; puis on en coupe les trois quarts au 15 avril pour être remplacé par des haricots; le reste est coupé au 1er juin et remplacé par une autre qualité de haricots; ces légumes sont récoltés au 20 septembre et on recommence. Pour la commodité des cultivateurs les champs forment deux soles égales. C'est un système très perfectionné, exigeant un arrosage très assuré. Cette pratique se poursuit depuis de longues années et elle justifie bien les vues de M. Solari; mais elle montre aussi l'extrême importance de l'état physique du sol.

M. Virgilii présente un certain nombre d'observations générales qui intéressent surtout l'Italie; mais elles offrent aussi une réelle utilité pour nous.

a) En agriculture, la production des objets chers doit être subordonnée à l'extrême perfectionnement de la production des objets d'alimentation nécessaires (p. 12); — il faut observer, toutefois, qu'un pays agricole doit avoir des articles d'exportation pour acheter ses engrais chimiques, lorsqu'il n'a guère de phosphates nationaux (comme en Italie, p. 13).

b) La production du froment est anormale en Italie, parce qu'elle croît plus lentement que la population (p. 16). Ce phénomène empêche la régression des grains inférieurs, qui continuent à fournir les principales ressources pour l'alimentation du paysan.

c) A l'heure actuelle, avec une population de 106 habitants par kilomètre carré, le problème malthusien se pose, d'une manière urgente, en Italie; il s'agit de savoir si, comme l'affirment beaucoup de savants, la terre ne manque pas (p. 43-p. 47).

d) C'est une illusion que d'espérer grand'chose de la mise en culture des terres abandonnées, et on a tort d'attendre tant de merveilles de l'exploitation de la campagne romaine (p. 208 et p. 222).

e) On obtient un résultat plus immédiat et plus sûr en portant ses efforts sur les terres déjà assez bonnes au lieu de défricher (p. 207 et p. 221).

f) Pour réussir dans la suppression des latifundia et la colonisation intérieure, il ne suffit pas de donner aux paysans des terres, de les protéger par des lois, d'assurer l'hygiène de l'habitat et de la boisson, il faut encore leur donner une formule agricole permettant d'augmenter la fertilité du sol (p. 273). Cette observation peut être considérée comme une loi à peu près absolue de l'agronomie; il ne faut pas oublier que le morcellement des biens nationaux en France a coïncidé avec une grande transformation des procédés de culture.

g) Les propriétaires devraient revenir aux champs et diriger l'exploitation d'une manière scientifique (p. 110). Dans cette prévision, l'auteur voudrait voir installer des instituts agronomiques supérieurs (p. 149). Ceci semble appartenir de plus en plus au domaine de l'utopie, car M. Virgilii constate qu'il existe, à l'heure actuelle, une tendance à faire dériver toutes les ressources du côté somptuaire et citadin (p. 20).

h) Il serait fort utile d'annexer des champs d'expériences aux écoles primaires; et M. Luzzati a soutenu que le salut de l'agriculture sortira de la démocratie rurale, guidée par les maîtres élémentaires (p. 167).

A la fin du volume, l'auteur a cherché à formuler, d'une manière peut-être un peu trop mathématique (par théorèmes et corollaires), les conséquences qui doivent dériver de l'extension du système Solari. Mais ces propositions ne sont pas toutes cohérentes; en effet, tantôt M. Virgilii suppose que les opérations se font avec le système actuel de rapports entre les prix, — ce qui suppose que le système n'a pas transformé toute l'Italie; tantôt il raisonne sur une transformation totale, entraînant un bouleversement des prix actuels (p. 225-p. 252). Il est clair que si le rendement moyen passait de 10 à 20 hectolitres (comme l'espère l'auteur), les prix du blé ne pourraient se maintenir au taux actuel. Mais l'intérêt des propositions de M. Virgilii est encore grand parce que l'agriculture met toujours bien des années à changer ses méthodes. L'une des conséquences importantes du système Solari consiste dans l'augmentation notable de la main-d'œuvre (p. 240). En Italie, la dépression des prix a eu pour effet de déprimer la main-d'œuvre, puis a agi sur l'intérêt des capitaux : la nouvelle agriculture ferait disparaître ces inconvénients (p. 245); le profit de l'entrepreneur de culture s'accroît aussi (p. 248); les capitaux qui ont abandonné la terre pour l'industrie reviendraient à la terre, au grand profit de tout le monde (p. 253); les ouvriers n'émigreraient plus autant vers les villes (p. 255).

Qui peut prévoir les conséquences énormes qui résulteraient d'un doublement de la production moyenne dans un grand pays agricole? Il est certain que tous les rapports sociaux actuels seraient bien améliorés et

les prévisions de M. Virgilii (qui paraissent d'abord un peu optimistes) sont peut-être encore bien en dessous de la vérité.

En résumé, ce livre fourmille d'observations intéressantes; les erreurs qu'il renferme sont faciles à rectifier et M. Virgilii a rendu un réel service à l'agriculture en faisant ressortir l'importance des travaux de M. Solari.

F.

Max Nordau. *Paradoxes psychologiques* (traduit de l'allemand par A. Dietrich). 1 vol. in-12 de VII-178 pages. F. Alcan, éditeur, 1896.

Ce volume se compose de sept essais, où l'auteur donne libre carrière à sa verve et à son goût pour l'originalité; mais, souvent aussi, l'originalité existe plutôt dans la manière pittoresque d'exposer que dans les idées mêmes; M. Nordau, malgré l'extrême variété de ses occupations, est resté médecin et aliéniste; comme beaucoup de ses confrères, il découvre, par la physiologie, des lieux-communs qui ne méritent pas toujours l'honneur d'être reproduits comme d'extraordinaires et lumineuses innovations.

Est-il bien nouveau de venir parler de l'incertitude des connaissances acquises par l'expérience? « D'où savons-nous qu'il y a une vérité objective, absolue? » (p. 177.) Le choix des arguments employés pour rajeunir ce paradoxe n'est pas heureux : « Les gens demi-cultivés seuls, qui reçoivent crédulement et sans défiance leurs connaissances de la main de compilateurs et de vulgarisateurs inexacts, croient posséder des vérités certaines et inattaquables; mais les vrais savants, qui puisent les *faits* à la source de l'observation même, savent qu'il n'y en a peut-être pas un de si certain, qu'on ne puisse avoir sur lui deux avis différents » (p. 162); et, comme preuve, M. Nordau nous apprend que les astronomes n'ont pu mesurer exactement la durée exacte de la rotation diurne! Ne parlez pas à M. Nordau de lois naturelles; « c'est un agréable jeu de mots que nous avons imaginé pour nous tromper sur l'ennuyeux et insupportable vide de notre ignorance » (p. 139). — « L'astronome qui, en vertu de la loi de gravitation de Newton, calcule une orbite planétaire, et le nègre du Congo, qui est persuadé que les Européens habitent le fond de la mer et en émergent pour venir chez lui, ... pratiquent absolument la même activité intellectuelle..... Nous disons, il est vrai : l'astronome a raison, le nègre du Congo a tort. Mais quel est notre criterium? » (p. 152.)

Dans toutes nos investigations scientifiques, nous « sacrifions tranquillement le phénomène à la loi, nous faussons celui-là pour sauver celle-ci..... et nous contraignons notre aperception à s'adapter à notre invention » (p. 119). Ce sont là des thèses qui sont bien usées. Mais que

dire de celle-ci : « Comme moyen d'approcher de la vérité, on considère l'analyse du phénomène..... L'analyse ne conduit peut-être pas à l'essence du phénomène, mais elle le détruit sûrement » (p. 174) ? Il donne l'exemple suivant : je vois un soldat, je veux l'analyser et j'arrive à ne plus trouver « qu'un peu d'oxygène, de carbone, etc., qui pourrait aussi bien provenir d'une nébuleuse cosmique que d'un cigare de la Havane ». Il est trop manifestement clair, ici, que le mot analyse est employé d'une manière anti-scientifique : car analyser c'est chercher comment certains rapports, appartenant à une classe donnée, se manifestent dans un cas déterminé; si on voulait connaître la composition chimique du corps simple de l'individu, l'analyse ci-dessus serait bonne, mais elle n'est bonne que pour cela; il y a quantité d'autres analyses que celle-là.

M. Nordau sous-entend continuellement une théorie métaphysique assez singulière; il croit que la connaissance porte uniquement sur des impressions sensorielles, sur des sortes d'espèces sensibles produites, on ne sait comment, dans les *organes isolés* et n'ayant entre elles aucune relation : l'âme verrait ces suites d'êtres, sans pouvoir saisir entre eux une unité, et elle ferait l'unité subjectivement pour sa convenance. C'est ainsi qu'il peut écrire : « Nos sens nous enseignent que les phénomènes sont indépendants et limités chacun pour lui-même et n'ont entre eux aucun rapport perceptible » (p. 141). Mais notre corps est bien quelque chose et une chose qui, d'une part, produit la synthèse des sensations, et, d'autre part, appartenant au monde réel, lie les impressions reçues dans les organes aux relations générales de la nature matérielle. La matière est ici, comme partout, la dernière base de toute la réalité. De quel droit, enfin, sortant du domaine sensible et s'élevant au domaine intelligible, M. Nordau peut-il énoncer une formule métaphysique s'il n'existe pas, dans le monde, des rapports objectifs, des formes jointes à la matière, capables de donner une réalité au raisonnement ?

Il ne me semble pas que le savant aliéniste soit particulièrement heureux quand il raisonne sur la psycho-physiologie. Il ramène l'attention à un phénomène vaso-moteur (p. 120), ce qui est fort probable à mon avis, mais ce qui est fort contesté par M. Wundt; quelques explications n'auraient donc pas été inutiles ici; — quand il a longuement discuté sur les fibres, les cellules et la circulation du sang, il dit que l'attention se porte uniquement sur les phénomènes « qui se manifestent le plus fortement, qui excitent le plus nos sens » (p. 123). Cette formule serait fausse si on la prenait à la lettre, car l'expérience montre que la *force* n'est pas l'élément le plus important souvent (sinon toujours) ; c'est l'état affectif qui est surtout à considérer, comme dans l'association des idées.

A plus d'une reprise on saisit chez M. Nordau l'influence prépondérante de conceptions empruntées à la métaphysique de la Volonté; c'est surtout remarquable dans l'*histoire naturelle de l'amour*. « Tout indi-

vidu humain a le sentiment instinctif et inconscient des qualités que doit posséder l'individu du sexe opposé, pour que, par sa réunion avec lui, ses propres qualités se conservent et s'exaltent dans ses descendants (1) » (p. 25). — « Le désir amoureux est l'aspiration vers une incarnation de l'idéal intérieur; l'amour, la persuasion qu'en a trouvé cette incarnation; l'être aimé, la projection au dehors de l'idéal » (p. 26). — A l'état normal « l'imagination reçoit cette représentation des profondeurs mystérieuses des cellules et des tissus » (p. 37).

Dans la pratique, on trouve tant d'exemples montrant que cet idéal vient du dehors, que M. Nordau a dû se préoccuper de l'objection. Cela tient à ce que, parfois, « l'organisme n'écoute plus ses voix obscures, mais celles des poètes »; dans les grandes villes, où tout le monde est plus ou moins dégénéré, les gens « n'aiment pas avec le contre sexuel, mais avec la mémoire » (p. 38). C'est là une théorie qui ne peut paraître claire qu'aux aliénistes, habitués à mépriser l'observation.

Comment expliquer l'attraction souvent irrésistible des dégénérés l'un pour l'autre (2)? Bien souvent même des personnes, que tout le monde juge saines, ressentent une puissante attraction pour des êtres ayant quelques caractères dégénératifs, et semblent être poussées à l'amour par ces caractères mauvais. M. Nordau le reconnaît lui même, puisqu'il reproche à la femme son érotisme anti-médical : « La dégénérescence maladive, qui fait d'un homme le jouet de la femme et la victime de ses propres excitations, lui paraît le signe de la véritable virilité, et son imagination donne au héros d'amour, comme attributs extérieurs, des joues pâles, un regard langoureux et un front rêveur, traits qui ne sont pas précisément les attributs de la santé et de la robustesse viriles » (p. 35). Et cependant, à quelques pages plus haut, il nous a dit que « la femme a un idéal [parfaitement] élaboré de l'homme qui lui est organi-

(1) Dans la *Psychologie de l'amour,* M. G. Danville expose une théorie analogue à celle de M. Nordau ; celui-ci avait la priorité, puisque les *Paradoxes* ont paru en allemand en 1886 ; la thèse de M. Danville est plus satisfaisante, parce qu'elle tient compte, dans la formation de cet idéal, des éléments représentatifs restés à l'état subconscient et nés de la sensation : l'instinct sexuel intervient seulement pour fixer et consolider les associations. (*Op. cit.*, p. 104.)

(2) Il y a, notamment, une forme très intéressante de cette attraction; on a demandé : « Pourquoi certains signes de dégénérescence produisent-ils l'excitation érotique *suffisante* chez des gens exclus de l'amour normal? » (*Ere nouvelle,* juillet 1894, p. 309.) Les démonologistes avaient déjà constaté le fait à propos de la fascination. N'est-ce pas au même ordre d'idées qu'il faut rapporter, en partie, le préjugé répandu parmi les *uranistes*, d'après lequel ces homosexuels se reconnaissent entre eux (Cf. Moll, *les perversions de l'instinct sexuel*, trad. franç., p. 108)?

quement nécessaire, de l'homme qui la complète » (p. 29). Il est vrai que les mauvaises lectures et la dégénérescence des grandes villes offrent des ressources admirables pour tout expliquer.

Voici une autre conception, peut-être encore plus curieuse, sur la Volonté : « La femme a le sentiment instinctif qu'elle n'a pas le droit de se tromper,... que cette erreur entraînerait le gaspillage d'une quantité énorme de travail organique. Elle reconnaît sûrement aussi qu'elle ne s'est pas trompée, si elle a trouvé l'homme nécessaire et elle est alors plus facilement prête à sacrifier sa vie que l'homme en question » (p. 29 et p. 30). Quant à l'homme, comme il se trompe plus facilement, il est plus inconstant !

Dans une étude sur l'*esthétique évolutionniste*, M. Nordau a recours à la même hypothèse métaphysique sur la Volonté. « Les sensations du plaisir sont celles qu'éveillent les impressions ou les représentations d'impressions qui sont favorables à la conservation de l'individu ou de l'espèce » (p. 51). Il en donne des preuves singulières : si nous fuyons les mauvaises odeurs, c'est que nous parvenons ainsi à fuir les charognes en putréfaction où pullulent les microbes (p. 54); — le vin a eu jadis une action bienfaisante chez les primitifs et l'alcool a profité de cet instinct pour s'introduire (p. 57).

M. Nordau est bien inspiré quand il rattache l'idée du beau à un sentiment sexuel. « On ressent comme beauté chaque impression qui, d'une façon quelconque, soit directement, soit par association d'idées, excite le centre sexuel le plus élevé du cerveau » (p. 64). Mais il ne tire pas un parti suffisant de cette thèse, parce qu'il est trop simpliste et qu'il ne cherche pas à bien définir ce genre spécial d'excitation, qui est fort distinct de l'excitation érotique. Et puis il retombe vite dans la métaphysique de la Volonté, et il dit : « La femme est la représentante des qualités héréditaires dans l'espèce; c'est elle qui est chargée spécialelement de sa conservation. Elle ressent plus fortement que l'homme les impressions qui agissent sur les représentations de la sexualité et de la maternité. Elle a, au plus haut degré, le sentiment du beau et notamment du joli, qui, bien plus encore que le beau, s'adresse à un sentiment spécifiquement féminin, celui de l'amour pour les enfants (1) » (p. 68). Par contre, il se trouve que le beau a été presque toujours conçu sous une forme appropriée aux instincts sexuels de l'homme, parce que celui-ci « en sa qualité d'organisme plus vigoureux, peut transmettre, par suggestion, ses propres conceptions à la femme » (p. 65).

C'est encore dans le même ordre d'idées qu'il faut apprécier la théorie

---

(1) Cette conception de l'association d'idées qui relie le joli à l'enfance se manifeste par des expressions curieuses, comme les soins maternels pour des objets jolis (p. 66); mais il ne faut pas aller trop loin dans cette voie.

de la douleur. « Elle est une des *institutions* les plus bienfaisantes et des plus utiles de la nature » (p. 91); elle ne saurait être remplacée par une acuité plus grande de nos sensations devenues capables de nous conduire seules (p. 93).

Enfin, je rapporte ici une curieuse conception métaphysique de l'optimisme. « Ce que nous nommons optimisme est simplement la forme sous laquelle notre propre force vitale, le processus vital de notre organisme arrive à notre conscience. Nous sentons l'activité vitale dans chaque cellule...; nous croyons à un avenir parce que nous le sentons dans les profondeurs de notre être; nous espérons, parce que nous avons la conscience que nous durerons encore » (p. 111). Ce passage montre combien les thèses monistes sont devenues populaires en Allemagne.

Dans ce volume abondent des remarques ingénieuses, mais aussi souvent bien contestables. Je ne m'arrête pas à la guerre que fait M. Nordau aux romanciers, qui vivent dans un milieu de dégénérés (p. 17) et qui ne fabriquent que des romans pathologiques.

M. Nordau a grand raison quand il se moque de la vieille esthétique unitaire qui veut ramener à un seul genre des groupes très variés (p. 50); — il fait de très fines remarques sur ce qui est sublime, charmant et adapté au but (p. 58-p. 63); mais le sujet n'est qu'effleuré; — il me semble dans l'erreur quand il écrit : « primitivement, le sentiment du beau n'est provoqué que par les phénomènes naturels » (p. 68); il semble plutôt que nous avons grand besoin d'un entraînement pour comprendre la nature; il faut que nous l'animions de notre propre esprit (1).

Je ne crois pas l'auteur plus heureux quand il dit, dans son essai sur la *symétrie* : « Toute œuvre humaine symétrique est la réalisation d'une image schématique de la mémoire, de phénomènes de la nature insuffisamment observés. Cette œuvre appartient aux débuts de l'activité artistique humaine... La symétrie dans l'art, après avoir été un phénomène primitif, réapparaît chez les nations régressives et dans les périodes de décadence » (p. 130). Où a-t-il vu que le temple grec pourrait « se retourner comme du bon drap, sans que son aspect changeât ? » (p. 116). M. Nordau est ici bien incompétent.

Voici maintenant quelques observations vraiment fort ingénieuses :

« Une possibilité si faible qu'aucun homme en possession de ses sens ne hasarderait un pas sur elle, suffit encore [à l'homme] pour servir de base aux plus somptueux châteaux en Espagne et le plonge dans un état d'attente qui avoisine la fidélité » (p. 103).

« Une probabilité [très faible], évidemment insuffisante pour nous ins-

---

(1) Cf. la curieuse remarque faite à ce sujet par M. B. Croce (*Il concetto della storia*, p. 27) en réponse à l'école hégélienne.

pirer de la crainte, est suffisante pour éveiller en nous des espérances » (p. 105).

On est plus optimiste quand on a à faire un choix personnel que lorsqu'on donne un avis; dans ce cas « l'élement purement subjectif de l'optimisme ne fausse pas notre calcul » (p. 107). — Et le fameux intérêt personnel des économistes ?

« L'homme a le don merveilleux d'accepter les conditions naturelles qu'il ne peut pas absolument changer..., en leur souriant, de les trouver nécessaires et agréables et de s'y complaire tellement qu'il n'a pas même le désir de les échanger contre d'autres, même en s'en forgeant de bien meilleures » (p. 97). — Recommandé aux hédonistes.

« Le mécontentement est la cause de tout progrès... Le fait qu'on formule plus ou moins clairement une critique, implique la pensée que les conditions ressenties comme insupportables sont susceptibles d'un changement en bien... Lorsqu'on pense nettement ou que l'on pressent obscurément que les choses pourraient devenir meilleures, on a déjà réalisé potentiellement l'amélioration » (p. 94).

« Nous sommes heureux de nous faire des illusions... Au vieillard nous attribuons le passé, à l'enfance l'avenir d'un être idéal (p. 108)... Nous ne convenons des faits désagréables que quand ils nous crèvent les yeux, et encore pas toujours » (p. 109).

« En règle générale, nous voyons seulement ce que nous avons vu et ce que nous nous attendons à voir » (p. 147).

« Le plupart des hommes sont des observateurs inexacts, parce qu'ils ne sont pas capables d'un degré d'attention suffisant... Dès qu'une hypothèse paraît, ils construisent une image des phénomènes..., ils ne voient plus partout que des faits qui semblent conformes à leur hypothèse » (p. 149).

On apprend beaucoup en lisant les livres de M. Nordau; la critique de ses opinions n'est jamais inutile et purement négative. Il est d'autant plus regrettable de voir un esprit si distingué employer tant d'ingéniosité à développer des lieux communs de *philistin* sur la connaissance, manifester pour la bonne digestion un enthousiasme prudhommesque et en venir même à parler parfois des femmes avec un accent de mufle (1) ! Mais malgré tous les défauts qu'on pourra signaler dans ce petit volume,

---

(1) Je ne fais pas seulement allusion à l'invective un peu louche sur la *parisienne* (p. 4); il n'y a là qu'un manque de délicatesse de pinceau; mais je serais curieux de trouver une interprétation supportable à une autre invective lancée contre la femme en général : « La vigueur robuste, qui, dans la fière appréciation de sa valeur propre, estime aussi haut l'hommage rendu que l'hommage reçu, elle la regarde comme une brutalité repoussante » (p. 35).

on s'y attache avec passion, parce que les pires paradoxes ne peuvent détruire ce qu'a de vivant et de solide l'œuvre d'un esprit de tout premier ordre.

B.

Livres déposés au Bureau de la Revue

Émile de Laveleye. — Le gouvernement dans la démocratie (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*), 2 vol. in-8, 3e édit., Paris, Alcan, 1896.

René Worms. — Organisme et société (*Bibliothèque sociologique internationale*), in-8, Paris, Giard et Brière, 1896.

Maurice Hauriou. — La science sociale traditionnelle, in-8, Paris, Larose, 1896.

Léon Say. — Contre le socialisme, in-18, Paris, Calman Lévy, 1896.

Vilfredo Pareto. — Cours d'économie politique (professé à l'Université de Lausanne) t. I, Lausanne, Rouge; Paris, Pichon, 1896.

Saint-Just. — Œuvres politiques de Saint-Just. Discours et rapports recueillis et mis en ordre par Hippolyte Buffenoir. 2 vol., Paris, A. Guyot, 1895.

Paul de Lilienfeld. — La Pathologie sociale (*Bibliothèque sociologique internationale*), in-8, Paris, Giard et Brière, 1896.

Léon Valras. — Éléments d'économie politique pure, 3e édit., in-8, Lausanne, Rouge; Paris, Pichon, 1896.

Georges Weil. — L'école saint-simonienne. Son histoire, son influence jusqu'à nos jours. (*Bibliothèque d'histoire contemporaine*), in-12, Paris, Alcan, 1896.

Gabriel Deville. — Principes socialistes (*Bibliothèque socialiste internationale*), in-18, Paris, Giard et Brière, 1896.

A. Guilleminot. — Femme. Enfant. Humanité, in-12, Paris, Giard et Brière, 1896.

Paul Berton. — Liguons-nous contre le socialisme, in-12, Paris, Giard et Brière, 1896.

Angiolini Cabrini. — Le camere del lavoro in Italia, broch. de 31 pages, Gênes, 1896.

Le Propriétaire-Gérant : E. BRIÈRE.

Beaugency. — Imp. Laffray.

2e Année. N° 5. Mai 1896

LE DEVENIR SOCIAL

Le mythe de l'Immaculée Conception.

Etude de mythologie comparée.

Dans une étude sur le mythe d'Adam et d'Ève parue dans la *Revue Socialiste* et dans un autre article publié par une revue de Londres (*Times*, septembre 1890), j'ai essayé de me servir des faits connus sur les sociétés primitives, nouvellement étudiées, pour expliquer la légende biblique d'Adam et d'Ève et l'homérique et inexpliquable épithète de *tritogeneia*, *ter renata*, trois fois née, que l'Illiade et les hymnes orphiques donnent à Athena.

Je vais, dans cette étude, appliquer la même méthode à la légende chrétienne de la Vierge Marie, mère du Christ.

I

Tout d'abord il faut se demander si le christianisme est la seule religion qui possède le mythe de l'immaculée conception.

On retrouve ce mythe dans les religions des principaux peuples du bassin méditerranéen, et on pourrait peut-être ajouter de tous les peuples.

Trois déesses grecques, Junon, Minerve et Diane, portaient l'épithète de *partheneia*, virginale (1). Cependant Junon eut plusieurs

(1) Je me sers des noms latins pour les divinités de l'Olympe grec, parce qu'ils sont plus connus, bien qu'il soit aussi erroné de les désigner ainsi que de donner le même nom de *Dieu* au Jehovah Juif, au Père éternel chrétien et à l'entité métaphysique panthéiste.

enfants et Minerve, la vierge par excellence, fut plusieurs fois mère. D'après Cicéron et Aristote, elle avait mis au monde Apollon *patrôos* (protecteur des pères); Vulcain, en cette circonstance, avait été son mari, ou plutôt son violateur, ce qui ne l'empêchait pas de partager avec elle son temple sur l'acropole d'Athènes; les fêtes des *lampadephories* étaient célébrées en l'honneur de Minerve et de Vulcain. — Neptune, en sa qualité de dieu marin, se permit un grand nombre de viols, la déesse athénienne fut une de ses victimes; mais la Terre fut assez complaisante pour porter dans son sein le fils de Minerve et de Neptune, Erichthonius. Malgré ces enfants, la déesse continuait à recevoir l'épithète de vierge; et son temple sur l'acropole, l'*Erechtheum*, était consacré à Minerve *métro-parthenos*, la vierge-mère. Elle était même une déesse tutélaire des femmes violées, fort nombreuses dans les tribus primitives de la Grèce, comme dans les tribus australiennes. Aethra, violée par Neptune dans l'île de Sphérie, éleva un temple à Minerve *apaturia* (décevante); quand Hercule eut triomphé de la reine des Amazones, il lui consacra la ceinture qu'il lui avait enlevée; le jour de leur mariage, les fiancées de Trézenne faisaient hommage à Minerve de leurs ceintures.

Dans la tête des Grecs, l'idée de virginité et de maternité ne s'excluaient pas. Nous verrons tout à l'heure que vierge-mère signifiait mère sans le concours de l'homme, comme c'est le cas pour la vierge-mère Marie : mais dans les temps primitifs cela voulait dire mère sans être mariée. C'est ce qui explique ce passage des *Euménides* d'Eschyle, dans lequel Minerve dit que « quoique l'homme a tout son cœur, elle n'a jamais consenti à accepter le joug du mariage ». En Grèce, on appelait fils de vierge (*parthenias*), le fils d'une fille non mariée. La femme était censée vierge tant qu'elle n'était pas mariée.

La Grande Mère des dieux, dont le culte, répandu dans l'Asie antérieure, pénétra en Italie dans le cours du IIe siècle avant Jésus-Christ, était également une vierge-mère, comme Minerve. « La mère des dieux, dit l'empereur Julien, est la déesse qui enfante et qui a commerce avec le grand Jupiter, qui engendre et organise les êtres avec le père de tous; cette *vierge* sans mère s'assied à côté de Jupiter, parce qu'elle est réellement la mère de tous les dieux. » Ainsi qu'on le verra plus loin, le grand Jupiter tenait une position très humble vis-à-vis d'elle; il n'était pas son époux, mais son Joseph. La mère des dieux restait toujours vierge, malgré sa nombreuse progéniture, parce qu'elle n'était pas mariée.

Assurément, l'idée de vierge-mère devait avoir pris naissance à

l'époque où le mariage par couple, par paire, dit Morgan, remplaçait le mariage par groupe ou par clans : une femme alors restait vierge quoique mère, tant qu'elle n'avait pas été liée par une union monogamique. Minerve et la Mère des dieux, qui appartiennent à la plus antique génération divine, devaient être les divinités des Grecs et des Phrygiens alors qu'ils avaient des mœurs maritales analogues à celles des peuplades polynésiennes.

Plus tard, sans doute, le mot de vierge-mère prit un autre sens et signifia mère sans l'intervention de l'homme. Junon se glorifiait d'avoir eu Mars et Hébé, sans le secours d'aucun mâle ; c'était sa manière de répondre à Jupiter qui se targuait d'avoir donné naissance à Minerve. Isis, la grande déesse d'Égypte, inscrivait fièrement sur ses temples : Je suis la mère du roi Horus et personne n'a relevé ma robe.

Si des bords de la Méditerranée, nous passons à l'extrême Nord, en Finlande, nous retrouvons le même mythe. Dans le *Kalevala*, le poème national des Finnois, il est parlé de trois vierges qui sont fécondées par l'air. Isnatar, la « belle vierge », chante : « Je suis la plus ancienne des femmes, je suis la première mère des humains, j'ai été cinq fois épouse et six fois fiancée, » mais elle restait toujours vierge, elle n'avait qu'à divorcer pour redevenir vierge. Les Argiens prétendaient que leur déesse *poliade* (protectrice de ville), Junon, allait tous les ans se baigner à la fontaine Canathos, à Nauplie, pour recouvrer sa virginité. Peut-être que les femmes d'Argos se baignaient à la fontaine Canathos pour divorcer.

Ce qui prouve bien que, comme toujours, les dieux ne faisaient que reproduire les mœurs des humains, c'est que les mortels avaient également le privilège des conceptions immaculées. Le vieux barde du *Kalevala*, Wānamoinen, est le fils de la vierge Luonnotar, fille d'Ilna, mère des héros, qui a été fécondée par la mer. Une inscription de Sargon, un des plus anciens rois de la Chaldée, que Lenormand fait remonter à 3,800 avant Jésus-Christ, dit : « Sargon, roi puissant, roi d'Agadé, moi ! — ma mère me conçut sans la participation de mon père. »

Les femelles des animaux possédaient aussi le privilège des conceptions immaculées. Les juments de Rhésus, « plus blanches que la neige et plus rapides que l'air, » étaient fécondées par le zéphyr, au bord de la mer. Borée, le vent du nord, remplissait cette fonction pour les cavales d'Erichthonius. Les juments de Cappadoce, du Tage, et d'autres lieux, procréaient de cette curieuse façon.

Horappolon nous dit que le vautour qui, dans les hiéroglyphes

égyptiens, représente la victoire, symbolise aussi la mère, parce que dans l'espèce des vautours il ne se trouve pas de mâle, et que pour être fécondées, les femelles n'ont qu'à exposer leurs organes sexuels au vent du nord.

II

L'homme, jaloux de cette prétention de la femme de se passer de lui pour perpétuer l'espèce, affirma que lui aussi pouvait procréer sans le secours de la femme. Jupiter, dans l'Olympe, enfanta Minerve. Saint Augustin a conservé dans la *Cité de Dieu* un vers de Soranus, dans lequel ce dieu est appelé « le père et la mère des dieux ». Des médailles de Mylassa représentent Jupiter barbu et orné de deux mamelles découvertes.

Noum, un des dieux du Panthéon égyptien et un des agents de la création, pondit de sa bouche un œuf qui donna naissance à Phtah, créateur des astres.

Le scarabée, d'après saint Clément d'Alexandrie, symbolisait dans l'écriture hiéroglyphique, le soleil et le père. « Il représente, dit Horappolon, l'être né d'un seul être, parce qu'il s'engendre lui-même et qu'il n'est pas porté dans le ventre d'une femelle. Voici de quelle manière il procède. Il prend la fiente de bœuf, qu'il roule avec ses pattes de derrière pour lui faire prendre la forme ronde, qui est celle du monde. Son petit globe ainsi formé, il le cache sous terre.... le vingt-neuvième jour il l'ouvre et le jette dans l'eau.... et il sort alors un nouveau scarabée.... Le scarabée symbolise le père, parce qu'il naît du mâle seul ; le monde, parce que le globule où l'embryon se forme a la figure du monde, et l'homme, parce qu'il n'y a pas de scarabée femelle, disent les Egyptiens. »

∴

Poussé par le désir de dépouiller la femme de sa grande fonction de génératrice, l'homme prétendit qu'elle ne jouait que le rôle passif de réceptacle. Dans les *Euménides*, Apollon se charge d'exposer la théorie masculine : « Ce n'est pas la mère qui engendre ce qu'on appelle son enfant; elle n'est que la nourrice du germe versé dans son sein. Celui qui engendre, c'est le père. La femme, comme un dépositaire étranger, reçoit d'autrui le germe, et quand il plaît aux dieux, elle le conserve. La preuve de ce que j'avance, c'est qu'on peut devenir père sans qu'il soit besoin de mère : témoin Minerve, la fille de Jupi-

tre. Elle n'a point été nourrie dans les ténèbres du sein maternel. »

Un mythe grec montre tout le mépris que les hommes et les dieux avaient pour la fonction procréatrice de la femme. Jupiter, Neptune et Mercure, pour récompenser Œnopion, un des fils de Bacchus, de l'hospitalité qu'il leur avait donnée, lui dirent de formuler un vœu. Il demanda un fils et les trois dieux urinèrent dans la peau du bœuf qu'on avait tué pour les régaler, l'enterrèrent, et neuf mois après naquit Orion, que Jupiter plaça au ciel.

∴

Ces mythes nous révèlent que les peuples primitifs ont de très vagues notions sur la procréation des êtres et que les deux sexes, à un moment du développement historique, entrèrent en rivalité pour savoir lequel des deux jouait le rôle important dans l'acte de la génération.

Les dieux, non satisfaits de dépouiller les déesses de leur rôle dans l'acte de la génération, prirent leurs formes, leurs costumes et leurs attributs. Ils s'habillèrent en déesses. Il y avait, à Lacédémone, un Apollon vêtu en femme et portant dans ses mains l'arme des amazones, le bipêne; Jupiter, le roi de l'Olympe, ne croyait pas déroger à sa grandeur en prenant ce déguisement féminin, ainsi que le prouvent diverses médailles où il est habillé en femme, avec des bandelettes et des mamelles; l'aigle, son oiseau symbolique, était pour compléter le déguisement et lui donner le caractère de mère. L'aigle est très voisin du vautour, le symbole d'Isis, mère; on a pu confondre les espèces d'un pays à l'autre; des espèces intermédiaires, telles que le gypaète, le vautour-aigle, sont communes. L'aigle, de même que le vautour et les autres oiseaux de proie, offrent, dit-on, cette particularité que les femelles sont plus robustes et plus audacieuses que les mâles.

Ce changement de sexe n'avait pour but que de déposséder les déesses de leur temple. Le dieu y entrait timidement sous le déguisement féminin pour s'y faire adorer et finissait par expulser les divinités féminines. Dans le temple d'Hérapolis la statue de Jupiter se trouvait à côté de celle de Junon, mais on lui rendait un culte secondaire; en lui offrait des sacrifices en silence, sans les chants et les sons de flûte que l'on prodiguait à sa compagne; lorsqu'on promenait leurs statues hors de l'enceinte sacrée, c'était celle de la déesse que l'on transportait la première. Apollon avait eu plus de succès à Delphes, qui avait été le temple de la Terre et de ses filles les Titanides, Thémis et Phébé (Eschyle. *Les Euménides*). Pan lui ayant appris l'art de prédire, il se rendit à Del-

phes, tua le serpent Python, qui gardait la caverne, s'affubla du nom de Phébus et s'empara de l'oracle.

C'était, en effet, pour déposséder les femmes de leurs biens et du rang supérieur qu'elles occupèrent dans la famille matriarcale, que les hommes, puis ensuite les dieux, jouèrent la comédie du changement de sexe et de *la couvade* (accouchement simulé).

Les femmes répondirent à ces attentats contre leurs droits et leurs biens en simulant les attributs de l'autre sexe. Il y avait à Chypre une statue de Vénus barbue : les hommes lui faisaient des sacrifices vêtus en femmes, et les femmes vêtues en homme. Saint Augustin rapporte qu'on adorait à Rome une Fortune barbue. Isis et plusieurs déesses d'Égypte étaient représentées avec les organes sexuels de l'homme : Isis avait pris pour symboles le vautour et le scarabée pour prouver qu'elle possédait les deux sexes. Les hymnes orphiques donnent à Minerve les épithètes de mâle et de femelle (*arsen kai thélus*); Baal, que les Israélites adorèrent, était aussi une divinité bisexuée; aussi la traduction grecque des Septante l'appelle tantôt *le*, tantôt *la* Baal. La divinité finit par être hermaphrodite, comme le lièvre qui, d'après Pline, réunit les deux sexes. La troisième hymne religieuse de l'évêque de Ptolémaïs, Synessius, dit de l'esprit infini :

Tu es le père, tu es la mère,
Tu es le mâle, tu es la femelle.

III

Eusèbe traitait dédaigneusement le culte égyptien de « sagesse de scarabée », et cependant le mythe de la Vierge Marie n'est qu'une réminiscence du bord du Nil.

Osiris était représenté sur la terre par le bœuf Apis : mais comme Osiris avait été conçu par sa mère Isis sans l'intervention d'aucun dieu, sa représentation terrestre devait également naître d'une vache vierge sans le secours d'aucun mâle. Hérodote nous apprend que la mère d'Apis était fécondée par un rayon de soleil et, selon Plutarque, par un rayon de lune. Des inscriptions hiéroglyphiques confirment cette origine céleste : « Sois-moi propice, dit une stèle de Memphis, ô Apis vivant, toi qui n'a pas de père. »

Jésus, comme Apis, n'avait pas de père, et avait été conçu par un rayon descendu du ciel. Apis était un bœuf, mais il représentait un

dieu, qui avait pour représentation l'agneau. Or, Osiris est souvent représenté avec une tête de bélier. Le dieu égyptien Osiris était devenu international chez les peuples méditerranéens, sous les noms d'Adonis, d'Atys, de Thammuz, dont la mort était pleurée dans le temple de Jéhovah par les femmes de Jérusalem (*Ezéchiel*, VIII, 14).

La déesse syrienne, dont le culte s'introduisait un peu partout, était tombée du ciel dans un œuf couvé par une colombe; alors qu'elle habitait les montagnes de Phrygie, (beaucoup de déesses primitives avaient vécu d'abord dans les bois et sur les rochers, Minerve par exemple) la déesse syrienne s'appelait *Mâ*, qui en phrygien signifie mère et brebis. L'intervention de la colombe dans le mythe chrétien lui donne un cachet asiatique : dans l'Asie-Mineure la colombe, était en grande vénération en souvenir de Sémiramis et de sa mère Décerto.

La religion nouvelle, qui devait devenir le christianisme, se formait avec les mythes de tous les peuples brisés et mélangés par la domination romaine; elle prenait leurs symboles; l'arbre, par exemple, représenté en Egypte par un cyprès, l'était en extrême Orient par une croix. C'est précisément parce que la religion chrétienne était un composé informe des mythes en circulation qu'elle put convenir à des peuples divers.

Dans les premiers siècles il était difficile de distinguer les chrétiens des sectateurs des autres cultes, dont ils avaient assimilé les mythes. C'était à s'y tromper : aussi l'empereur Adrien, écrivant à un de ses préfets, disait : « Cette Égypte que tu me louais, je l'ai trouvée légère et inconséquente..... Ceux qui adorent Sérapis (1) sont chrétiens et les évêques chrétiens sont dévoués à Sérapis... Un patriarche est arrivé en Égypte, les uns l'ont dit adorateur de Sérapis, les autres du Christ. » — Osiris, ainsi que Jésus, avait dû souffrir et mourir afin de mériter l'honneur de partager avec sa mère Isis les hommages des mortels.

∴

Le mythe de l'immaculée conception n'est donc pas une invention du premier siècle du christianisme, mais un mythe des plus antiques : il a dû être élaboré alors que l'homme, pour s'emparer des biens et de l'autorité de la femme dans la famille matriarcale, réduisait son rôle

(1) « La plupart des prêtres égyptiens, dit Plutarque, veulent que le nom de Sérapis soit composé de ceux d'Apis et d'Osiris, fondés sur ce point de doctrine que Apis est l'image la plus belle d'Osiris » (*de Iside*.)

dans la procréation, et que la femme répondait à ces attentats contre ses droits et sa fonction en prétendant qu'elle n'avait pas besoin de l'intervention de l'homme pour concevoir.

La renaissance du mythe de l'immaculée conception se produisait au moment où la société antique chancelait sur ses bases : la famille patriarcale s'écroulait et la femme du monde gréco-latin s'émancipait du lourd joug marital qui pesait sur elle depuis des siècles. Les religions féminines de l'époque matriarcale, dans lesquelles les déesses dominaient les dieux, qui s'étaient perpétuées en Égypte et en Asie-Mineure, s'introduisaient et se répandaient dans les nations, où même depuis longtemps les dieux masculins avaient dépossédé les déesses de leurs antiques prérogatives. C'était la revanche, annoncée par Prométhée, qui devait « dépouiller Jupiter de son sceptre et de ses honneurs » (Eschyle).

Mais le triomphe fut de courte durée. Les femmes perdirent de nouveau les droits qu'elles commençaient à reconquérir. La religion chrétienne qui, reprenant et mettant en grand honneur le mythe de la vierge-mère, semblait devoir aider les femmes dans leur émancipation, se transforma et devint un instrument d'oppression. On ne disputa plus à la femme son rôle dans la procréation, mais on fit plus, on essaya de la dépouiller de sa qualité d'être humain. Un concile s'assembla pour discuter si la femme n'était pas un animal inférieur, privée d'âme; et c'est seulement à la majorité d'une voix que l'Église chrétienne, fondée sur l'antique mythe féminin de l'immaculée conception, décida que la femme avait une âme tout comme l'homme.

PAUL LAFARGUE.

Histoire des manifestations de mai pour la journée légale de huit heures en Angleterre.

Un rapide compte-rendu sur l'origine et le développement de la grande manifestation de mai à Hyde-Park en faveur de la journée légale de huit heures peut être intéressant au point de vue historique. Il sera aussi intéressant en ce qu'il mettra en évidence deux points qui doivent être présents à l'esprit quand il s'agit de quelque mouvement avancé en Angleterre, — du moins jusqu'à maintenant. L'idée première de toute marche en avant est toujours, au début, conçue par une petite minorité et repoussée par la masse de la classe ouvrière. Mais avec de l'énergie et de la persévérance, la minorité, graduellement, finit par triompher de l'opposition, ou, ce qui est pire, de l'inertie de la majorité. Et quand une fois les ouvriers anglais ont adopté une idée nouvelle, ils s'y attachent et la propagent avec une énergie et une ténacité qui ne sont pas inférieures à celles de leurs frères des autres pays.

La question d'une journée de travail légale de huit heures était dans l'air depuis quelque temps. Mais, négligeant les premières tentatives dans cette voie, et nous occupant seulement du mouvement très circonscrit et important de ces dernières années, pour pénétrer dans la genèse de ce mouvement, nous devons remonter au Congrès international des ouvriers socialistes qui se tint à Paris du 14 au 21 juillet 1889. Ce Congrès vota la résolution suivante : « Manifestation internationale du 1er mai. Il sera organisé une grande manifestation internationale à date fixe, de manière que dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu, les travailleurs mettent les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement à huit heures la journée de travail... Attendu qu'une semblable manifestation a déjà été décidée pour le 1er mai 1890 par l'*American Federation of Labour*, dans son Congrès de décembre 1888, tenu à Saint-Louis, cette date est adoptée pour la manifestation internationale. Les travailleurs des diverses nations auront à accomplir cette manifestation dans les con-

ditions qui leur seront imposées par la situation spéciale de leur pays. »

Le premier pas pour exécuter ces résolutions fut fait en Angleterre par la *Bloomsbury Socialist Society*, qui, en janvier 1890, vota une résolution pour célébrer le 1er mai 1890. A peu près en même temps, 23 janvier 1890, la *Gas workers and General Labourers Union* (Association des ouvriers gaziers et similaires), vota une résolution analogue. Ces deux sociétés se réunirent alors, et un comité composé de cinq membres de chacune fut nommé pour organiser une manifestation le 1er mai. J'ai sous les yeux un document historique : la première invitation en Angleterre à une conférence sur ce sujet. Cette circulaire mentionne la résolution de Paris, et au nom de la *Gas workers and General Labourers Union* et de la *Bloomsbury Socialist Society*, demande aux diverses associations de la classe ouvrière, d'envoyer des délégués le dimanche 16 mars « pour examiner les mesures à prendre pour faire réussir la manifestation du 1er mai et la rendre universelle en Angleterre ». Cette circulaire est signée par W. Thorne, secrétaire général de la *Gas wokrers and General Labourers Union*, et par W. Bartlett et T. Wardle, tous deux membres de la *Bloomsbury Socialist Society*. Soixante-quinze délégués assistèrent à la réunion. Le nombre relativement grand de délégués, qui fut de quatre-vingt-quatorze à la réunion suivante, et l'enthousiasme et l'énergie déployés dans cette circonstance, furent dus, en grande partie, au fait que les ouvriers Londonniens étaient encore sous le coup de l'émotion de la grève des docks et de la grande victoire des gaziers, qui avaient obtenu, non par une disposition légale, mais par pression sur leurs employeurs, la journée de huit heures. Les gaziers, qui avaient obtenu la journée de huit heures par une entente commerciale, furent assez avisés pour se rendre compte qu'il leur serait assez difficile de la conserver sans une sanction légale et furent les premiers à prendre part au mouvement « légal », quoique ne travaillant déjà que la journée de huit heures.

A une réunion du 6 avril 1890, les quatre-vingt-quatorze délégués, qui tous avaient des instructions précises de leurs associations pour choisir soit le 1er mai, soit le premier dimanche de mai, comme jour de la manifestation, décidèrent à une majorité considérable de prendre le premier dimanche de mai. Il est inutile de dire que les délégués des associations socialistes étaient tous pour la date choisie au Congrès de Paris, c'est-à-dire le 1er mai, jour de semaine. Mais conformément aux habitudes de la classe ouvrière anglaise, à sa lenteur relative et à son excès de prudence dans l'adoption d'une idée nouvelle, les

Trades Unions et autres associations non adhérentes au socialisme, trouvèrent mieux de faire la manifestation un dimanche, ce qui signifiait, naturellememt, pas d'interruption de travail. La circulaire d'invitation à cette réunion importante du 6 avril fut également signée des trois noms cités plus haut. Un comité central fut élu par les quatre-ving-quatorze délégués pour organiser la manifestation.

Jusqu'à présent, le *London Trades Council* (Conseil des métiers de Londres), qui est supposé représenter les organisations ouvrières de Londres, n'avait pas pris part aux délibérations et s'était tenu soigneusement à l'écart. Mais quand ses membres virent la rapidité et l'extension remarquable de ce mouvement, ils s'éveillèrent à la pensée qu'ils devraient faire quelque chose. Le 10 avril, c'est-à-dire trois mois après que le premier pas eut été fait, le *London Trades Council* se décida à son tour à faire une démonstration en faveur de la journée de huit heures, mais sans employer le mot important de « loi ». C'était quelque chose d'avoir obligé ce corps, même malgré lui, à entrer dans la voie de l'action, fût-ce celle comparativement très atténuée, de se déclarer favorable au principe des huit heures. Malheureusement, le *London Trades Council* agit sans consulter le Comité central, qui avait travaillé sérieusement depuis quelques semaines, et avait pris toutes ses mesures. En conséquence, en 1890, il y eut deux cortèges à la manifestation du 4 mai, deux séries de tribunes, deux résolutions. La résolution votée aux tribunes du *London Trades Council* portait : « Que le présent grand meeting des travailleurs de Londres, trouvant que la longueur du temps de travail dans certaines industries est cause de chômage, d'où il résulte une grande misère et une démoralisation sociale, croit que le meilleur moyen d'atténuer de tels maux est de réduire le nombre d'heures de travail à un maximum de 48 par semaine; félicite cordialement les camarades d'autres pays qui demandent la même chose; invite vivement tous nos compatriotes à ne pas cesser leurs efforts qu'ils n'aient réussi à faire établir cette limite par tous les moyens légitimes en leur pouvoir, et, comme premier pas dans cette voie, engage le gouvernement du pays et les corps constitués locaux à fixer immédiatement ce nombre d'heures pour tous les genres de travaux sous leur contrôle; engage vivement les ouvriers des diverses industries à faire tous leurs efforts pour obtenir cette réduction des heures de travail dans les emplois gouvernementaux et locaux, et, de plus, qu'aucune loi pour la construction de chemins de fer, tramways, canaux, etc., ne soit sanctionnée par le gouvernement

à moins qu'elle ne contienne une clause réduisant les heures de travail à huit par jour. »

La résolution du Comité central était : « Cette grande assemblée (*mass meeting*) reconnaît que l'établissement d'une journée de travail internationale de huit heures pour tous les travailleurs est le premier pas vers l'émancipation finale des travailleurs et signale aux gouvernements de tous les pays la nécessité de fixer la journée de travail à huit heures par la loi. »

De plus, la *Social Democratic Federation*, qui n'avait pas su trouver de suite sa voie, et se joindre au Comité central, s'était réunie au *London Trades Council*, qui lui avait attribué deux tribunes où fut votée l'excellente résolution suivante : « Ce meeting soutiendra énergiquement l'établissement légal des huit heures par jour ou 48 par semaine comme maximum de travail dans tous les métiers ou industries, mais en outre s'engage à travailler de tout son pouvoir pour arriver à la propriété collective des moyens et instruments de production de la richesse par la communauté toute entière, seul moyen d'émanciper complètement le peuple de l'esclavage industriel actuel. »

On pourra se faire une idée de la façon dont chaque Comité était composé par ces faits; que le cortège du *London Trades Council* comprenait : *General trades; Clothing trades; leather trades; printing and paper trades; cabinet and fancy trades; building trades; metal trades; et shipping trades*, comptant en tout 80 métiers Dans le cortège du Comité central, se trouvaient, entre autres organisations, les suivantes: *The Gas workers and general Labourers Union; Horse hair and fibre workers union; Amalgamated union of electrical operatives; London carmen's trade union; Amalgamated union of operative Tailors; Spitalfields market porters' union; International boot finishers society; International waiters section Federation of trades; Metropolitan and provincial pianoforte makers; National labour union; Postmen's union; Coach, bus and van union; Labour league; Umbrella makers and mounters union; International Stick and Cane dressers' Society; Millers' national union; National federation of labour union; London and Southern Counties labour league and Kent and Sussex labourers union; Photographic cabinet makers union; Women's union; Printers, warehousemen and cutters union; Coal porters union; United cap makers society; Hebrew cabinet makers society; Stick and Cane Dressers union; Fancy box makers; Covent garden porters; House Painters and decoraters union; Shop assistants union; Bloomsbury socialist society; Printers' labourers' union; Stone masons and paviours; Amalgamated protective union of hammermen, enginemen, helpers and general labourers;*

Tramways and omnibus employees union; South Norwood labour union; National federation of all trades and industries; Clickers union; Fabian Society; Mill Sawyers union; Working machinists; Navvies union; Box makers; Fulham Branch laundresses and general labourers union; les clubs suivants : *Cobden, Acton, Stratford, Mildmay, Newington, Rolherhithe, Spitalfields, East Finsbury, Central Finsbury, North Lambelh, Star Fulham, Patriotic, North Camberwell, Communistic, Holborn Gladstonian, Borough of Marylebone, Borough of Battersea, New road, Woolwich, Croydon, Bow and Bromley, Bermondsey, Gladstone, Borough of Shoreditch, Hackney, Deptford, Goldbourne, Peckham, South London and Battersea demonstration Committee and the following branches of the Social Democratic Federation : Battersea, Wandsworth, Greenwich.*

L'année suivante, le 25 janvier 1891, un meeting de délégués fut convoqué par les anciens membres du Comité central de 1890. Il fut décidé de manifester de nouveau le 1er dimanche de mai, quoique les organisations plus avancées combattissent ardemment pour choisir le 1er mai. Il fut aussi décidé que le *London Trades Council* serait invité à se joindre au Comité. Ceci fut obtenu, et un comité composé de cinq membres du Comité central, qui prit le nom de Comité de la manifestation, et de cinq membres du *London Trades Council* fut désigné.

Ce Comité de dix membres travailla et prit les mesures nécessaires pour avoir un cortège unique, une seule série de tribunes, une seule manifestation et une seule résolution le dimanche 3 mars 1891. J'ai sous les yeux la circulaire de ce Comité réuni. Elle est signée George Shipton, représentant le *London Trades Council,* Edward Aveling, représentant le Comité de la manifestation. Par conséquent cette année, « les organisations avancées » amenèrent une heureuse fusion entre elles et les organisations plus retardataires. Et non seulement ils arrivèrent à cela, mais obtinrent que la résolution ne serait pas celle à l'eau de rose du *London Trades Council* en 1890, mais celle plus ferme du Comité central de cette même année, contenant le mot très important de « loi ». Ainsi l'énorme manifestation de 1891 se déclara tout d'un bloc pour le grand principe d'obtenir la journée de huit heures, non par la simple action des *Trades Unions,* mais par une action parlementaire.

En 1892, les premières mesures prises furent les mêmes qu'en 1891. Un Comité de manifestation fut formé, qui de nouveau demanda la coopération du *London Trades Council.* Malheureusement ce dernier corps avait décidé de se charger de tout cette année-là, et de supporter toutes les dépenses. Un peu plus tard, mais presque trop tard, il

invita le Comité de manifestation à se joindre à lui, en sorte qu'il n'y eut encore qu'une manifestation et une résolution, ainsi conçue :

« Ce meeting, considérant que l'établissement d'une journée de travail internationale de huit heures pour tous les travailleurs est le pas le plus important vers l'émancipation complète de la population industrielle, signale instamment au gouvernement la nécessité de présenter et de faire sanctionner par le Parlement une résolution qui donne une autorité légale à la journée de travail de 8 heures; le Comité d'organisation présentera par une députation cette requête au gouvernement le 2 mai 1892. »

En 1893, bien que le *London Trades Council* eût tout d'abord voulu tout organiser, son déficit important de l'année précédente l'obligea finalement à tout organiser en commun avec le Comité de la manifestation, et la manifestation, toujours le 1er dimanche de mai, fut par suite unique. Cette année-là le premier dimanche coïncida avec le 1er mai, et beaucoup d'entre nous espérèrent que cela aiderait à fixer la manifestation de 1894 au 1er mai, jour de semaine. Mais, hélas, nous avions encore compté sans le conservatisme de l'ouvrier anglais. Une fois encore, ce fut un dimanche, le 6 mai 1894, qu'eut lieu la manifestation, dans les mêmes conditions qu'en 1891 et 1893. Le Comité réuni de cette année fut encore composé de cinq membres du *London Trades Council*, et de cinq membres du Comité « plus avancé » de la manifestation, ces derniers, prenant, comme d'ordinaire, la part la plus active. De plus, cette année, le Comité de la manifestation, trouvant qu'étant donné l'immense succès des manifestations la question de la journée légale de huit heures était passée du domaine de la manifestation dans celui de la politique pratique, essaya d'entraîner le Comité réuni à ajouter à l'habituelle motion des huit heures un paragraphe en faveur du suffrage universel. Ils ne réussirent pas avec le Comité réuni, mais à leur propre tribune passèrent une seconde résolution ainsi conçue : « Considérant que la classe ouvrière peut seulement arriver à obtenir son émancipation économique et sociale en s'emparant de la machine politique pour le moment entre les mains de la classe capitaliste; considérant qu'en Angleterre, des dizaines de milliers d'ouvriers et toutes les ouvrières actuellement ne peuvent pas voter et prendre part à une action politique, cette grande assemblée (mass meeting) de travailleurs se déclare pour le suffrage universel et s'engage à user de tous les moyens pour l'obtenir. »

En cette même année 1894, un autre pas important fut fait, dont l'initiative fut prise pas la *Social Democratic Federation*. Ce fut de faire

une manifestation le 1er mai, jour de semaine. Dans les années précédentes, une ou deux tentatives avortées furent faites dans cette voie par un socialiste convaincu, sinon très bien équilibré, John Williams, qui avait été emprisonné pour « la cause », et aussi par une poignée d'anarchistes. Mais ces tentatives tombèrent dans le ridicule. Néanmoins, en 1894, la *Social Democratic Federation*, à son grand honneur, fit une réunion de délégués pour prendre en considération une manifestation le 1er mai. Il n'y avait pas d'hostilité contre la manifestation du premier dimanche, et en fait, tous ceux qui prirent part à celle du 1er mai prirent part également à celle du dimanche. Mais on jugea que le temps était venu de réunir les plus avancés à la date choisie par la majorité des ouvriers du continuent. En conséquence, une manifestation eut lieu le 1er mai 1894, qui était un mardi. Certainement ce n'était pas une manifestation nombreuse et importante, mais c'était un commencement, et bien que quelques-uns regrettassent de ne pas avoir eu avec nous dans les premières années du mouvement des manifestations de mai, les ouvriers de la *Social Democratic Federation*, nous devons néanmoins leur être reconnaissants pour avoir organisé, en 1894, la première manifestation du 1er mai en Angleterre.

L'année dernière 1895, il y eut pour la seconde fois deux manifestations, l'une le dimanche 7 mai, l'autre le lundi 1er mai. Cette année, quelques-uns d'entre nous, qui avions été dans le mouvement dès le début, y compris ma femme, Éléanor Marx Aveling, et moi, comprirent qu'il était temps de mettre toute l'énergie et toute l'influence dont nous pouvions disposer au service de la manifestation du 1er mai. Les manifestes du dimanche avaient fait leur temps. Nous combattîmes ardemment au Comité de la manifestation et à la « Ligue de la journée internationale de huit heures » pour persuader les ouvriers de faire tous leurs efforts pour la manifestation du 1er mai. Nous ne réussîmes pas complètement, mais nous comprîmes qu'individuellement nous devions nous consacrer à cette manifestation du 1er mai. Il n'y avait naturellement aucune hostilité contre celle du dimanche, et l'un et l'autre nous y prîmes la parole; mais nous nous mîmes au service du Comité qui organisait le 1er mai, et non au service du Comité du dimanche.

Il est difficile de prévoir dès maintenant (fin de janvier) ce qui se passera cette année. Sans aucun doute il y aura une manifestation le 1er mai. La *Social Democratic Federation* y travaille déjà. Il est incertain qu'il y en ait une autre le dimanche, mais dans le cas où elle aurait lieu, sa réussite est encore plus incertaine. La chose est usée,

elle a rempli merveilleusement son but; à présent il faut un nouveau pas en avant, et il faut espérer que toutes les associations de travailleurs suivront le mouvement de la *Social Democratic Federation*, et seront toutes, cette année, pour le jour de semaine (1).

Pour conclure, quelques notes sur le développement du mouvement des huit heures légales dans les Congrès des *Trades Unions* présenteront un intérêt historique. On se souvient que les Congrès des *Trades Unions* sont composés des délégués des *Trades Unions* de partout en Grande-Bretagne et Irlande. A Dundee, en 1889, une motion fut présentée « que ce Congrès invite le Comité parlementaire à proposer la motion suivante : « que le maximum des heures de travail pour tous métiers soit de huit. »

A la fin, elle fut repoussée par 88 voix contre 63. A Liverpool, en 1890, le président du Congrès, dans son discours, se déclara nettement pour une loi des huit heures. Dans le débat sur le rapport du Comité parlementaire, la discussion la plus vive eut lieu à propos de la négligence dont les membres du Parlement adhérents aux *Trades Unions* auraient fait preuve pour la loi de huit heures relative aux mineurs. Plus tard, la motion suivante fut proposée : « Que, dans l'opinion du Congrès, le temps est venu de prendre des mesures pour réduire les heures de travail dans tous les métiers à huit par jour, ou à un maximum de quarante-huit heures par semaine; et que, tout en reconnaissant le pouvoir et l'influence des organisations de métiers, le Congrès pense que la méthode la plus rapide et la meilleure pour obtenir cette réduction en faveur de tous les ouvriers est une disposition législative. Le Congrès, en conséquence, invite le Comité parlementaire à prendre immédiatement des mesures en vue de poursuivre cet objet. »

On proposa l'amendement suivant : « Que, dans l'opinion du Congrès, il est de la plus grande importance qu'une journée de huit heures soit assurée immédiatement à tels métiers qui peuvent le désirer, ou auxquels cela peut s'appliquer, sans nuire aux ouvriers employés dans ces métiers; en outre, il pense que réserver cette question importante au

---

(1) Au moment où je corrige ces épreuves (30 avril), je puis ajouter que nous aurons cette année la plus grande manifestation qui ait jamais été faite à Londres. Il n'y aura pas de manifestation le premier dimanche de mai, et le *London Trades Council* a décidé de préparer un meeting monstre, à Hdye-Park le dimanche 26 juillet, le jour d'ouverture du congrès ouvrier socialiste international, en faveur de la paix universelle.

Parlement Impérial, qui est nécessairement, de par sa situation, en opposition avec les droits du travail, ne pourrait qu'éloigner indéfiniment cette réforme très nécessaire. »

Le vote sur l'amendement donna : pour, 173; contre, 181. Majorité contre, 8. Lorsque la motion primitive fut mise aux voix, le vote fut : pour, 193; contre, 155. Majorité, 38.

A Newcastle, en 1891, la motion suivante fut proposée : « Que, dans l'opinion du Congrès, le temps est venu où le Gouvernement du Royaume-Uni devrait s'efforcer d'effectuer, d'accord avec tous les Gouvernements étrangers, une réduction internationale des heures de travail à huit heures par jour, et, en outre, demande la convocation d'une conférence internationale sur ce sujet. »

On opposa l'amendement suivant : « Que, dans l'opinion du Congrès, il est impossible d'établir l'uniformité internationale des heures, sans causer de graves préjudices aux ouvriers des districts et des centres où les conditions naturelles sont moins favorables pour se procurer les moyens de subsistance. Il ne peut, en conséquence, approuver cet appel à l'établissement d'une journée universelle de huit heures. »

Le vote sur l'amendement donna : pour, 136; contre, 302. Majorité contre, 166. Au moment de mettre aux voix la motion primitive, on proposa de la faire précéder de la suivante : « Le Congrès affirme de nouveau la décision du Congrès de l'an dernier, relative à la journée légale de huit heures. »

Au vote, cette addition passa par 232 contre 163. Majorité, 69. Plus tard, au même Congrès, on en vint à mesurer les forces des deux groupes de délégués qui voulaient respectivement une loi imposant, et une loi autorisant les huit heures. La motion « obligatoire » était ainsi conçue : « Que la législation concernant les heures de travail sera obligatoire pour tous les métiers et emplois, sauf lorsqu'une majorité des membres syndiqués d'un métier ou emploi s'y opposerait par un vote au scrutin. » La motion « autorisant » était ainsi conçue : « Que, dans l'opinion du Congrès, toute loi pour la réduction des heures de travail aurait le caractère d'une autorisation, et ne serait pas rendue effective sans le consentement des deux tiers au moins des membres syndiqués d'un métier. »

Le vote fut : pour la motion « obligatoire », 285; contre, 183. Majorité, 102. Lorsque cette motion importante, qui rendait la journée légale de huit heures obligatoire pour chaque métier, à moins que la majorité du métier protestât, fut finalement mise aux voix, il y eut : pour, 341; contre, 73. Majorité pour, 268.

A Glasgow, en 1892, les « autorisants » firent une autre tentative. Ceci fut proposé : « Que le Congrès pense que le temps est venu où les ouvriers de tout métier ou emploi dans lequel la majorité des ouvriers syndiqués désirent avoir une journée de travail de huit heures, ou quarante-huit heures par semaine, pourrait s'assurer cet avantage par disposition législative, et invite le Comité parlementaire à présenter et soutenir une loi au Parlement à cet effet. »

L'amendement suivant fut opposé à cette motion par les avancés : « Que le Comité parlementaire présente une loi limitant les heures de travail à huit par jour, ou quarante-huit par semaine dans tous les métiers et emplois, laquelle loi devra contenir une clause permettant aux membres syndiqués d'un métier ou emploi protestant par scrutin de dispenser ce métier ou emploi des effets de cette loi. » Vote : pour l'amendement, 205 ; contre, 155. Majorité, 50.

A Belfast, en 1893, la même motion fut proposée et passa par 97 voix contre 18 ; majorité, 79.

A Norwich, en 1894, une motion concernant seulement les boulangers fut proposée, et aussitôt adoptée à l'unanimité : « Que le Congrès invite le Comité parlementaire à présenter une loi à la Chambre des Communes fixant les heures de travail dans les boulangeries à huit par jour ou quarante-huit par semaine. »

Mais les avancés ne pouvaient être satisfaits sans l'affirmation nouvelle du principe général, et ils proposèrent d'insérer les mots « et les autres métiers et emplois ». Le vote fut : pour l'insertion de ces mots, 256 ; contre, 5. Majorité, 251.

Enfin, à Cardiff, en 1895, la motion suivante fut proposée : « Que le temps est venu où les heures de travail devraient être limitées à huit par jour pour tous les métiers et emplois dans le Royaume-Uni, et que le Comité parlementaire soit invité à rédiger une loi conforme à la présente motion, en vue de la faire voter au Parlement pour qu'elle devienne une loi du pays. » Et une proposition d'ajouter une recommandation en faveur d'une grève générale ne fut appuyée par personne. La motion primitive fut d'abord votée à mains levées. Pour, 182 ; contre, environ 50. Il y eut quelque désordre, c'est pourquoi je ne puis donner les nombres exacts. Sur une réclamation que le vote dût être pris d'après le nombre d'ouvriers représentés par chaque délégué, on procéda au vote ; pour huit heures par jour à fixer par la loi, sans qu'il fût question que les ouvriers pussent y échapper (remarquez que dans cette motion, il n'y a rien concernant la possi-

bilité pour un métier d'éviter la loi par un vote de la majorité) — 625,000 contre 222,000. Majorité pour, 403,000.

Les notes précédentes sur les motions et les votes au Congrès des *Trades Unions* confirment, je pense, ce que je disais au commencement de cet article, à savoir : que les ouvriers anglais sont lents à saisir une idée avancée, y sont toujours opposés d'abord, mais que si elle est réellement forte, ils savent avec le temps la saisir, s'y attacher et la mettre en avant. Et ce qui les unit sur des sujets relativement secondaires, des mesures provisoires, comme la journée légale de huit heures, les actes de fabrique du passé, la lutte pour les enfants du présent et de l'avenir, les unit et les unira fortement dans leur conversion au socialisme. Pour le moment, malgré le fait qu'aux réoents congrès des *Trades Unions*, des motions des *Trades Unions* ont été votées, la grande masse des ouvriers anglais sont tout au plus indifférents au socialisme. Beaucoup des plus capables parmi eux sont nettement hostiles. Et probablement une très grande proportion de ceux qui, à Cardiff, l'an dernier, et en d'autres endroits les années précédentes, ont voté des motions collectivistes, n'ont qu'une très vague idée de ce qu'elles signifient. Cependant nous avons en Angleterre le commencement d'un mouvement socialiste, commencement dont nous devons grandement remercier le programme et l'enseignement économique de la *Social Democratic Federation*. Mais, encore un peu de temps, et l'enseignement scientifique du socialisme, et la claire perception de la lutte de classes s'empareront des ouvriers anglais. Et lorsqu'ils se seront attachés à ces principes, leur constance et leur énergie feront d'eux une fois de plus les plus précieux alliés dans la grande lutte, les meilleurs et les plus forts combattants dans la grande armée du prolétariat. Que ceci n'est pas un rêve et que le temps où ce sera réalisé est bien plus proche que beaucoup ne pensent, cette rapide histoire du mouvement pour la loi de huit heures en Angleterre, et des merveilleuses enjambées faites en six ans, en donne une forte et réconfortante preuve.

EDWARD AVELING.

31 janvier 1896.

Quelques Survivances dans les temps modernes.

CHAPITRE II (*suite*) (1).

Les *intellectuels de la bourgeoisie* ne cessaient et ne cessent d'écrire sur leurs drapeaux les devises de « liberté, égalité, fraternité », ou de « l'harmonie de l'ordre et du progrès » ; ils demandent une étude scientifique des questions d'économie sociale ; ils proclament pour l'art la nécessité d'idéaliser les vertus civiques et familiales, etc. Mais tout cela ne leur sert que d'instrument plus ou moins utile, ou ne forme que des décors plus ou moins attrayants de la civilisation coutumière bourgeoise. L'élément essentiel et réel de cette civilisation, qu'on peut désigner de la façon la plus exacte par le terme de « régime capitaliste », ce fut, dès l'origine et plus tard, la tendance à donner pour base au régime l'accumulation et la concentration des richesses. Ce problème, une fois posé, a eu des conséquences inévitables ; l'enthousiasme social, la question des droits de l'homme et du citoyen, en même temps que la critique théorique et pratique des formes sociales, devinrent des survivances qui portaient préjudice aux moyens rationnels de la concurrence économique générale. L'idée du règne du droit comme base de l'État, opposée par l'époque précédente à l'absolutisme traditionnel, se transforma également en survivance, dans la mesure où cette idée tendait à protéger les masses contre l'exploitation capitaliste et où elle leur reconnaissait le droit de se défendre contre cette exploitation par des moyens légaux ou révolutionnaires. Le règne du droit, qui tendait à s'établir dans le nouvel État bourgeois, devait être, d'après les souhaits de la bourgeoisie, un état policier qui sauvegarderait par la force militaire l'ordre, c'est-à-dire la domination de la classe qui possédait les instruments de travail, et légaliserait, même dans leurs formes les plus révoltantes, les contrats

---

(1) Voir le numéro d'avril.

entre cette classe et la masse exploitée. Aux époques de transition des despotes-réformateurs et des révolutions politiques succéda une nouvelle tentative de l'établissement d'une civilisation stable, de la *civilisation bourgeoise*. Elle eut pour base des formes sociales et des habitudes mentales hostiles à tout enthousiasme social, et n'admettant la critique que dans le domaine de la concurrence économique entre des forces sociales légalement reconnues. Les concurrents étaient entièrement libres de proclamer hypocritement, quand cela pouvait les servir, les principes de la liberté, de l'égalité, du patriotisme, de l'humanité, de la justice, de la sincérité dans les procédés intellectuels et dans la réalisation de ces idées. Les intellectuels de la bourgeoisie s'efforçaient de donner à cette civilisation le plus de stabilité possible. Ils la soutenaient par toutes les forces traditionnelles de l'État bourgeois, à qui ces forces avaient été léguées par la dictature révolutionnaire des enthousiastes politiques, par la dictature bureaucratique des despotes-réformateurs, par l'organisation policière qui avait servi à la défense de l'idée sacrée, quoique laïque, de l'abolutisme et, enfin, par l'organisation essentiellement sacrée de l'Église. Ils soutenaient aussi cette civilisation par le dogme philosophico-sociologique, d'après lequel le progrès ne peut avoir lieu dans l'humanité que par l'intermédiaire d'une minorité civilisatrice, dont l'activité progressive exige que le travail des masses soit employé à soutenir et à renforcer cette minonorité, à augmenter le confort de son existence et son loisir intellectuel.

L'essence même de cet État bourgeois impliquait des contradictions : les croyances politiques des époques passées survivaient en lui à côté de l'idée qui servait de base à la nouvelle phase sociale, de l'idée de la subordination des problèmes politiques et juridiques aux phénomènes économiques. La tendance inavouée à épuiser les forces de la majorité ouvrière au profit des exploiteurs, organes de la civilisation, et de contribuer ainsi à la dégénérescence de cette majorité, formait la base du nouveau régime à côté de l'affirmation hypocrite de l'idéal de l'époque de l'enthousiasme politique. De plus, des phénomènes d'un autre genre se produisirent fatalement : c'étaient les phénomènes de la dégénérescence intellectuelle et morale (en partie aussi physique) des classes dominantes elles-mêmes. En même temps et d'une façon aussi inévitable, ces classes commençaient à avoir la conscience de plus en plus nette que leur confort et leur développement étaient des produits de l'exploitation des masses. La stabilité de la civilisation bourgeoise coutumière devint irréalisable dans ces conditions, et cette civilisation

fut obligée malgré son nouvel idéal très précis, de conserver de nombreuses survivances des époques précédentes et d'élaborer les germes des courant destinés à la saper dans sa base même.

Étant un produit logique et nécessaire des tendances démocratiques, la bourgeoisie n'a pas pu faire autrement que d'inscrire sur son drapeau les principes de la démocratie. Mais, lorsqu'elle manifesta la tendance à établir une civilisation stable en vue de sa domination comme classe, elle fut obligée, non seulement de combattre toutes les tendances démocratiques comme protégeant les masses contre son exploitation, mais elle dut soutenir le militarisme — survivance de l'ancien absolutisme; elle dut pactiser avec lui sous la forme du césarisme; elle dut créer, pour résister aux ouvriers et aux enthousiastes de l'idée, une nouvelle bureaucratie. Cette dernière ne possédait plus aucune trace de l'enthousiasme de la bureaucratie qui avait servi les despotes-réformateurs, et encore moins de celui de la bureaucratie révolutionnaire ne formant qu'un tout avec la société. Elle fut, au contraire, pénétrée juqu'à la moëlle par l'indifférentisme politique, par la passion des sinécures, par la routine du fonctionnarisme, et surtout par la préoccupation exclusive des profits personnels, préoccupation devenue plus forte même qu'à l'époque des intendants de l'absolutisme. C'est précisément dans les formes sociales qui tendaient à s'établir maintenant, que tous les éléments nécessaires des époques antérieures se manifestèrent comme survivances.

En même temps s'élaboraient, au sein de ces formes mêmes, les éléments d'un courant théorique et pratique qui leur était hostile. C'étaient les artisans et les petits possesseurs des instruments de travail qui disparaissaient devant les manufactures et les vastes usines, où les prolétaires n'apportaient que leurs bras, où l'ingénieur spécialiste travaillait en qualité de salarié, pendant que le profit allait à celui qui n'avait même aucune notion de l'industrie qui l'enrichissait. C'était la propriété individuelle qui était ruinée par les krachs, périodiques d'abord, chroniques ensuite, et par l'extension des entreprises soumises au régime des sociétés par actions. C'étaient les différentes branches des entreprises particulières qui passaient l'une après l'autre à une entreprise collective. C'était le problème de l'organisation du travail qui se dressait devant les penseurs, d'abord en vue de consolider et d'augmenter les profits de l'entrepreneur, mais plus tard surtout comme une arme de combat pour les travailleurs. Ce fut, enfin, l'apparition des adversaires du régime capitaliste sortis des rangs de la bourgeoisie elle-même; elle avait justifié sa domination, basée sur le travail d'autrui,

par sa prétention d'être la minorité civilisatrice, nécessaire au progrès de l'humanité; désormais, on vit de plus en plus souvent des intellectuels adhérer au courant qui lui était hostile, considérer tout le régime bourgeois actuel comme une survivance nuisible et nier même pour la bourgeoisie le droit à l'existence comme classe distincte.

Ce dernier courant a embrassé la fraction des intellectuels de notre temps, qui a arboré le drapeau du *socialisme*. Elle a eu pour caractère distinctif, non plus la négation de l'époque de l'enthousiasme politique révolutionnaire, qui avait donné naissance aussi bien aux intellectuels de la bourgeoisie qu'à ceux du socialisme, mais la continuation du travail de l'époque révolutionnaire sur le terrain d'une compréhension plus claire et plus rationnelle de ses problèmes. La critique du passé, qui poussait, comme nous l'avons vu, les militants de l'époque des révolutions politiques à rompre avec ce passé, dans la conviction présomptueuse qu'ils pouvaient créer quelque chose d'entièrement nouveau, amenait désormais la portion avancée des intellectuels à considérer le passé comme une série de phases préparant le présent. A ce point de vue, chacune de ces phases fournissait des éléments nécessaires à la phase suivante dans la mesure où elle remplissait cette fonction de préparer l'avenir; elle donnait, au contraire, naissance à des survivances nuisibles dans la mesure où elle considérait les problèmes sociaux *qui la caractérisaient* spécialement comme épuisant tous les besoins de la société humaine en général, et où elle voulait poser une limite au processus de l'évolution sociologique.

A ce point de vue, toutes les périodes qui ont précédé l'avènement du socialisme et toutes les époques principales de l'histoire de l'humanité peuvent être considérées pour l'époque, au-delà de laquelle l'historien ne peut faire que des conjectures, en même temps comme contenant des éléments nécessaires (presque jamais cependant purs de tout mélange) et comme étant la source de survivances qui tendent à affaiblir, à dénaturer ou à combattre radicalement le courant socialiste.

Le socialiste, qui veut comprendre l'histoire, considère les idées sacrées et inviolables qui, à chaque époque, créent une force directrice, dominant toutes les fluctuations de la pensée et de la vie, comme une série logique de phases consécutives d'une évolution, série dont les derniers termes ont gardé pour notre temps le même rôle dominant. Ce fut d'abord, au berceau même de l'humanité, l'idée sacrée de la coutume, et successivement l'idée de la nationalité isolée et égoïste, avec ses rites et ses légendes particuliers; l'idée de l'État juridique, État qui réunissait tous les peuples qui lui étaient soumis sous des lois

communes, étroitement liées aux croyances rituelles; l'idée d'une Église universelle, soumettant tous les peuples et toutes les classes à la source surnaturelle des révélations mystiques; l'idée du pouvoir laïque de l'État, représenté d'abord par la personne du monarque absolu, réalisé ensuite par le règne du droit ayant en vue le bien-être général du peuple; et ce fut enfin l'avènement de l'idée que tous les peuples civilisés sont fatalement liés entre eux par des rapports *économiques* qui déterminent tous les autres domaines de la vie sociale. De même, devant les intellectuels de nos jours se dresse l'idée sacrée de la *solidarité* sociale, solidarité consciente et impliquant des devoirs de morale sociale; à la lumière de cette idée, la conception même d'une société non solidaire devient impossible — car ce ne serait plus une société — et la critique ne saurait s'appliquer qu'aux moyens, par lesquels l'humanité peut établir cette solidarité dans les limites les plus larges. Pour les partisans de *cette* idée sacrée moderne, toutes celles qui l'ont précédée ne constituent des phases préparatoires qu'autant qu'elles ont contribué à établir et à étendre la solidarité consciente dans l'humanité; c'est ce rôle qu'ont joué successivement la coutume, l'unité nationale, l'unité juridique ou l'unité mystique de l'Église, comme aussi la soumission à un pouvoir unique ou l'idéal d'un règne du droit; enfin l'établissement d'un lien nécessaire entre les peuples sur la base de l'industrie universelle et d'un marché universel. Mais ce rôle d'éléments préparatoires disparaît dès qu'une de ces idées du passé exige à nouveau sa réalisation concrète dans la société socialiste, c'est-à-dire à l'époque où a été déjà élaboré l'idéal de la solidarité consciente. Cette exigence entre alors en contradiction sociologique avec la conception fondamentale du socialisme, d'après laquelle la solidarité consciente ne peut avoir pour base, ni dans le présent, ni dans le passé, ni dans l'avenir, aucune des idées sacrées d'autrefois, qui ont été condamnées par la critique et dont la domination n'a été et ne pouvait être que temporaire.

Les socialistes tendent à réaliser la nouvelle idée de la société solidaire dans le milieu actuel, dont les formes coutumières et les tendances intellectuelles lui sont hostiles; c'est pourquoi la lutte des classes est pour nous la dernière phase de cette hostilité organisée qui existe entre les organismes collectifs depuis l'apparition de l'inimitié des clans primitifs. On fut d'abord ennemi de l'étranger parce qu'il n'était pas du même sang; ensuite, parce qu'il appartenait à une nationalité qui avait d'autres coutumes; plus tard, parce qu'il était sujet d'un autre État, parce qu'il était soumis à d'autres lois; enfin, parce

que les intérêts économiques différaient. Pour les socialistes de nos jours, le problème fondamental, c'est la lutte de classe entre les représentants du travail et les possesseurs du capital, entre les ouvriers producteurs et les exploiteurs du travail d'autrui. Ce problème est étroitement lié à celui qui l'a précédé — au problème caractérisé par l'établissement de la civilisation bourgeoise : la lutte pour les intérêts économiques ; mais ce problème se pose désormais d'une manière complètement différente. L'hostilité des intérêts se manifestait dans la société bourgeoise par la concurrence générale des individus et des groupes, en sapant dans l'organisme social toute solidarité consciente qui implique des devoirs moraux; désormais, l'hostilité des intérêts aboutira ou tendra à aboutir à cet autre problème, organiser sur la base d'une coopération consciente le prolétariat ouvrier comme une force solidaire et unique, et diriger cette force contre l'existence de tous les parasites individuels et collectifs qui se nourrissent du travail d'autrui. Dès que cet antagonisme actuel des classes est constaté comme le produit historique de toutes les formes antérieures de l'antagonisme, la manifestation de ces diverses formes *en dehors* des rangs socialistes est une chose parfaitement naturelle. Mais il en est autrement pour les socialistes : il s'agit, pour eux, d'organiser les ouvriers de notre époque; c'est cette organisation qui forme leur but social essentiel; ils y tendent inévitablement, car c'est une exigence de la lutte des classes; et de plus, d'une manière consciente, en répondant à l'appel historique : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » C'est pourquoi toute manifestation des formes passées de l'antagonisme *dans le milieu* des socialistes n'est pour lui qu'une des survivances les plus nuisibles. C'est à ces survivances qu'il oppose le principe de l'internationalisme dans le sens le plus large de ce terme. Aucun ouvrier, conscient de sa classe, n'est un étranger pour un ouvrier socialiste. Toute trace de l'hostilité de races, de clans, de nations au sein d'une organisation socialiste est un élément qui sape la solidarité et retarde la victoire du régime socialiste sur le régime bourgeois.

Les socialistes ne nient pas le rôle historique ou même actuel de la race, de la tradition généalogique, de l'unité de coutumes nationales, de même qu'ils ne nient rien de ce qui existe et possède des bases historiques. Mais ces conditons inéluctables du milieu social, tel qu'il existe, ne constituent qu'un terrain sur lequel peut s'exercer, dans des conditions plus ou moins favorables, l'activité de chaque individu, ayant en vue la propagande, l'agitation ou l'organisation. Les principes du socialisme ne

sont pas hostiles aux revendications des opprimés, que ce soit une nationalité, une race, même un organisme politique indépendant, créé par l'évolution historique; mais ces problèmes particuliers ne peuvent jamais constituer pour un socialiste le but exclusif, ou même principal, de son activité; ils ne peuvent y entrer strictement qu'autant qu'ils contribuent à la lutte du travail contre le capital et autant qu'ils fournissent un meilleur terrain pour la propagande socialiste en aidant à l'organisation internationale des différents groupes ouvriers, au sein desquels existe déjà un lien établi par la communauté de langue, de coutumes ou de formes juridiques. C'est précisément en vue des buts *socialistes* que les socialistes sont obligés, dans certains cas, de se servir de l'arme de la lutte pour la défense d'une nationalité opprimée, d'un État menacé dans son indépendance; qu'ils sont obligés même de prendre part consciemment aux luttes des États entre eux, si l'un d'eux offre, par ses formes juridiques, de meilleures chances au socialisme pour étendre son domaine, pour affermir son organisation et pour élucider ses problèmes. Mais tout en participant à cette activité préparatoire à la grande lutte du travail contre le capital, tout socialiste convaincu n'a pas le droit d'oublier, même pour un instant, que c'est l'union internationale des partisans du travail contre ceux du capital qui doit le guider dans son activité sociale. Tout ce qui est capable de saper cette union dans le présent ou dans l'avenir, tout ce qui apporte des éléments de discorde dans le monde du prolétariat universel, qui est en train de s'organiser, tout ce qui peut rendre moins évidente la fraternité des ouvriers, est une survivance nuisible aussi bien pour une collectivité que pour un individu socialiste. L'antisémitisme et l'idée de la domination d'une nationalité sur une autre, l'aversion traditionnelle envers le nègre et les mesures coercitives contre la concurrence des ouvriers chinois, tous ces phénomènes funestes de notre temps constituent, dans presque toutes leurs manifestations, un élément qui sape le socialisme, et dans ses principes théoriques et dans les phénomènes affectifs auxquels il donne nécessairement naissance; cependant, ce sont ces derniers qui permettent aux socialistes d'aujourd'hui d'apporter dans la lutte pour leur idéal le même enthousiasme que celui qui animait jadis les partisans de la liberté politique, de l'égalité politique et de la fraternité politique, montant à l'échafaud pour défendre l'idéal de leur temps.

L'internationalisme socialiste réprime tous les anciens motifs d'hostilité pour établir avec d'autant plus d'évidence et de fermeté l'antagonisme fatal entre le travail et tous les organismes sociaux, au sein desquels une partie des membres de la société puise ses moyens d'existence et de développement dans le travail d'autrui. Mais en même temps cet internationalisme établit un critérium pour la distinction

de formes et des limites dans lesquelles cette hostilité est rationnelle et même indispensable. Il ne manque pas, d'ailleurs, à ce point de vue de précédents dans l'histoire. Nous constatons que le principe de l'universalisme préparant cet internationalisme socialiste passe, comme élément nécessaire, à travers toute une série de civilisations historiques. Cet élément se trouve à l'état de *germe* dans l'idéal fruste des barbares préhistoriques qui prétendaient subjuguer et exploiter tous les peuples *étrangers*. Cet universalisme rudimentaire élargit son domaine à l'époque déjà historique des conquêtes des Ramsès et de Nabuchodonosor; il conserve presque tous les traits de cet idéal préhistorique dans l'hégémonie des cités grecques les unes sur les autres, dans la domination de la République romaine sur le monde antique presque tout entier, dans les idéals absolutistes de Louis XIV, de Napoléon ou de Bismarck. Dans le domaine de la pensée, — dont il sera question ailleurs, — l'idée de l'universalisme apparaît pour la première fois *d'une façon consciente* sous la forme d'une solidarité dans le monde des idées entre les hommes arrivés au même niveau intellectuel; plus tard, c'est une organisation réelle (celle de l'Église) reliant tous les hommes d'une même croyance, qui lui sert de base; ou bien c'est l'idéal d'un État universel où tous les sujets sont unis par leur soummission à un droit commun et unique pour tous. De nos jours, ces deux dernières conceptions universalistes — l'idéal d'une Église universelle, et celui de l'État universel — semblent s'être écroulées définitivement; l'hostilité des nations et des États isolés modernes atteint son point culminant. Cependant, c'est justement de nos jours que le principe de l'universalisme, loin de périr, se manifeste sous l'aspect d'une force organisatrice indépendante, ignorant les frontières des États et les hostilités nationales, et, dans son action puissante, tantôt armant les uns contre les autres les éléments sociaux, survivant à leur rôle nécessaire dans le passé tantôt en créant de nouveaux.

Les motifs les plus divers introduisaient, dans des milieux contenant de forts éléments d'hostilité religieuse, politique et sociale, des besoins de solidarité universaliste, tout en sapant la solidité des organismes sociaux particuliers. Les sectes religieuses ennemies s'étaient établies dans l'Europe nouvelle d'une façon qui était loin de coïncider avec la distribution des nationalités et des États. Les conquêtes des territoires étrangers, faites par les monarques absolus et rapaces, apportaient, dans les différents États particuliers, un élément d'instabilité et de discordes intestines, tandis qu'elles faisaient naître dans les groupes des sectaires des différents pays le sentiment de la solidarité, et éveillaient parmi les

sujets d'un même État, mais appartenant à des nationalités différentes, un sentiment commun d'oppression et de mécontentement. La création du marché universel et de l'industrie universelle fit naître la concurrence dans le milieu des spéculateurs d'un même pays et posa en même temps des buts universalistes à la classe capitaliste, dont le rôle politique acquérait une importance de plus en plus grande. Les israélites, persécutés, opposèrent à leurs persécuteurs de tous les États une union nationale et traditionnelle solide. A l'époque de la lutte des États isolés et à celle des Mécènes officiels, les hommes de pensée, savants et hommes de lettres, créèrent la « république internationale de la science et de la littérature ». Cette « république » était désormais beaucoup plus large que les écoles universalistes des philosophes grecs et comprenait son universalisme d'une manière bien plus nette que les propagateurs préhistoriques des contes, des fables, des mythes et des fabliaux qui ont créé le folk-lore universel, avec ses simitudes frappantes et sa propagation plus surprenante encore. A la veille même de l'époque révolutionnaire qui servit de base à l'élaboration de l'idéal bourgeois et à l'organisation du socialisme, la ligue internationale des « francs-maçons » surgit comme un précurseur dans le monde bourgeois du futur internationalisme ouvrier.

Le socialisme fut obligé d'accepter cette tradition universaliste dans son essence, comme un élément nécessaire, tout en se préservant soigneusement de l'influence des survivances qui y étaient rattachées.

Tels étaient d'abord les procédés traditionnels ou empiriques que présentait l'histoire dans la création des nouvelles formes sociales. Certaines traditions purement empiriques ont subsisté dans ce domaine jusqu'à l'époque de notre socialisme moderne, après s'être combinées, depuis l'État préhistorique, avec toutes les phases de l'évolution politique des peuples : avec celle de l'État, qui établissait une loi commune pour tous, avec celle de l'État ecclésiastique, de l'État absolutiste, de l'État règne du droit, enfin avec la phase de l'État soutenu par l'enthousiasme révolutionnaire. Telle était, par exemple, la tradition qui admettait que l'autorité, par le fait seul qu'elle est l'autorité, est capable d'établir des formes et des institutions aptes à devenir des éléments nécessaires et vivaces de l'évolution sociale. Telle était de même une autre tradition acceptant comme axiome que la terreur politique en général, largement pratiquée, est capable d'être un procédé utile pour établir et pour consolider, dans une société quelconque, une manière de penser et d'agir déterminée : ces illusions étaient en harmonie avec le régime général de l'absolutisme

ecclésiastique et laïque, mais, dans toutes les époques qui ont suivi, elles furent, dans la plupart des cas, fort dangereuses et même directement funestes aux partis politiques, qui se laissaient guider par elles; on ne peut admettre leur innocuité que dans des cas tout à fait exceptionnels. Ces illusions manifestent particulièrement leur caractère contradictoire à l'époque du socialisme qui, par son essence même, est hostile à tout empirisme. Aussi est-ce un terrain fort dangereux pour son évolution rationnelle que lui présente le *socialisme d'État*, qui agit par des décrets d'en haut; et c'est le même cas encore pour la propagande par le fait de l'anarchisme moderne, qui croit préparer la victoire de la solidarité de tous les travailleurs en terrorisant la société actuelle par des actes qui ne sont autre chose, en réalité, que des survivances des traditions guerrières des temps les plus reculés. Le socialisme d'État est, pour le socialisme, un phénomène d'autant plus pathologique, que la forme politique dont on attend des décrets bienfaisants est plus inférieure; la terreur anarchiste l'est d'autant plus que le groupe qui s'arroge le droit de combattre la société par le revolver ou par la dynamite est plus petit, et que la situation des victimes, contre lesquelles est dirigée l'action terroriste, a moins de valeur pour la lutte des classes.

En dehors de ces catégories générales des traditions et des procédés empiriques dans la création des formes sociales, on est obligé de considérer comme nuisibles, sinon directement dangereux, pour le socialisme qui vise à une base scientifique, tous les moyens non rationnels de la lutte des classes, qui sont entrés dans les habitudes sans aucune critique spéciale, par le fait seul qu'ils sont établis et qu'ils forment le noyau d'une coutume, fût-ce d'une coutume socialiste. Ce qui surtout constitue un danger, c'est l'existence dans ces procédés d'un état d'esprit qui caractérisait le croyant d'une religion universaliste à l'égard des dogmes de sa foi.

Un autre danger du même genre peut être constaté si l'on transporte sur les principaux chefs dirigeant la lutte socialiste l'adoration fétichiste qui, aux époques précédentes, était en harmonie avec le sacrement mystique des prêtres de l'Église, avec le culte civil du monarque, incarnant dans sa personne l'idée sacrée de l'unité de l'État, mais se trouve en contradiction non seulement avec l'idéal socialiste de la dictature des masses, mais déjà avec le problème du gouvernement du peuple par lui-même, posé par l'époque des révolutions politiques. On peut en dire autant de l'introduction dans les organisations socialistes ouvrières de l'élément bureaucratique si on lui donne un

rôle prépondérant et directeur. Ce rôle était tout à fait naturel à l'époque de l'absolutisme, lorsque ses partisans considéraient les multitudes, soumises à ce pouvoir, comme ayant besoin d'une tutelle, et même à l'époque des réformes venant d'en haut, lorsque la bureaucratie tendait à s'identifier avec la minorité pensante. Mais pour les époques suivantes, cet élément ne fut un élément nécessaire que dans un sens restreint et tout à fait déterminé : il renforçait la discipline sévère, nécessaire pour tout parti militant. Mais ici encore, le socialisme, par son essence même, exige, d'une façon impérieuse, que les chefs du mouvement, dans leurs rapports avec les masses organisées, restent soumis à cette discipline autant que les masses elles-mêmes.

Il faut peut-être considérer le milieu bourgeois comme offrant les survivances les plus dangereuses et les plus difficiles à écarter du sein d'une société socialiste. Ce milieu embrasse toutes les formes économiques, politiques, juridiques et, en général, coutumières, au sein desquelles les socialistes sont obligés d'agir actuellement, mais qui appartiennent presque entièrement au courant bourgeois, le plus hostile aux problèmes du socialisme. Ici, à chaque pas, devant les groupes qui adhèrent ou qui ont déjà adhéré au courant socialiste, se dresse cette question : jusqu'à quel point est-il indispensable pour eux de se servir dans la mêlée sociale des formes et des procédés d'origines très diverses, mais que la bourgeoisie a moulés à ses intérêts de classe dominante. Il peut être tout aussi dangereux, si ce n'est impossible, dans ces conditions, de s'abstenir radicalement de l'emploi des moyens d'action qui impliquent en apparence la reconnaissance du régime bourgeois, que de se soumettre d'une manière inconsidérée à leur influence et de porter par là atteinte à l'extension de l'action socialiste, à l'augmentation des forces, mais surtout à la sincérité du travail social fait en vue des buts socialistes. Ces dernières difficultés et ces derniers dangers se rapportent, d'ailleurs, plutôt à la question des survivances des formes coutumières bourgeoises et des types individuels bourgeois (questions qui seront traitées plus loin), qu'à celle de la création de nouvelles formes sociales favorables au socialisme dont nous nous occupons en ce moment.

Ce qui suit peut servir d'illustration à ce qui vient d'être dit :

Le socialisme ouvrier a formulé ses problèmes de transformation sociale dès son apparition sur la scène historique par ces deux principes : « prolétaires de tous les pays, unissez-vous » et « l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ». Ces principes

supposaient par essence plusieurs conditions : d'abord l'existence de masses considérables prolétarisées, entièrement dépourvues des instruments de production qui leur étaient nécessaires; ensuite la tendance chez ces ouvriers prolétaires à s'organiser, tendance créée par le processus même de la production capitaliste et par son régime; ils supposaient, enfin, l'existence des formes juridiques et politiques permettant aux ouvriers de s'organiser en vue de la lutte pour leur émancipation. Ces conditions réalisées, l'organisation sociale n'était plus qu'une affaire de temps et devenait le résultat du processus pour ainsi dire automatique de l'histoire, presqu'en dehors de l'influence des idées; le mouvement ouvrier n'avait besoin que d'une manière fort restreinte de l'élucidation de son sens par le socialisme scientifique ou de l'action personnelle sur les masses des individualités dirigeantes. apportant à ce mouvement leur enthousiasme, leur abnégation et leur énergie. Mais ces conditions n'étaient et ne sont pas à l'époque actuelle réalisées ni pour le monde ouvrier tout entier dans les nations civilisées, ni surtout pour tous les États qu'embrasse le domaine de la civilisation moderne. L'unique domaine où elles existaient, c'était à peu près celui du travail dans les fabriques et les usines, où on a pu introduire le machinisme avec ses moteurs puissants, et cela seulement dans les États où la lutte politique avait précédemment créé des constitutions avancées. C'est pour ce domaine que le socialisme scientifique a établi sa théorie et en a logiquement déduit avec une précision et une largeur d'idées remarquable, son programme politique; ce programme recommandait de profiter de certaines formes sociales existantes, de s'abstenir par rapport à d'autres et de lutter contre les troisièmes Mais on ne peut pas borner arbitrairement l'histoire à tel ou tel domaine; elle envahit tous ceux qu'elle rencontre sur son chemin. Des questions surgirent qui concernaient les ouvriers des branches de travail où les formes de la production n'avaient pas préparé leur solidarité et leur organisation, ou ceux d'entre eux qui ont conservé en partie, ou même totalement, la possession des instruments de production. La question ouvrière devint la question du jour dans des pays où la reconnaissance des droits du peuple à participer à la vie politique est fort restreinte ou n'existe même pas; dans les pays où la séparation des castes conserve encore une grande vigueur; dans les pays, enfin, où l'absolutisme politique reste encore la règle. Quelle doit être par rapport à ces questions l'attitude des socialistes conscients, énergiques et dévoués, d'accord avec leurs principes fondamentaux, théoriques et pratiques? Ne faudrait-il pas considérer comme une survivance la tendance à admettre sans critique pour des cas nouveaux des procédés de conclure, une fois acceptés dans un cas particulier et devenus une habitude de l'esprit? Ne serait-ce pas un dogmatisme suranné qui se niche dans un monde nouveau, lorsque quelques penseurs socialistes de notre temps soutiennent, par exemple, que

la voie historique qu'ont suivie — et que ne pouvaient ne pas suivre — les masses des ouvriers des grandes usines de certains pays, reste obligatoirement l'unique et inévitable voie pour les ouvriers de toutes les branches de travail et pour tous les pays?

Les faits ont déjà prouvé que dans des branches de travail où le capitalisme, loin d'établir une solidarité parmi les ouvriers, semblait, au contraire, provoquer entre eux une concurrence illimitée (comme c'était le cas pour les ouvriers de docks), une lutte organisée et aboutissant à une victoire était possible, mais dans ce cas devint nécessaire une action énergique des individus poussés à la lutte par des idées déjà acquises et passées à l'état de convictions pratiques. Partout où des artisans possédant encore leurs instruments de travail sont obligés de lutter contre le machinisme, ils descendent rapidement au rang de prolétaires; partout où le capital trouve avantageux de s'appliquer à l'agriculture, les paysans possesseurs de l'instrument de travail sont remplacés par des journaliers prolétaires. Et cependant ne serait-ce pas un *dogme*, cette affirmation, avancée comme un axiome, que *tous* les artisans possesseurs des instruments de travail et *tous* les paysans cultivant de leurs bras leur lopin de terre, ne sauraient obtenir un accès au règne de la coopération socialiste qu'après avoir passé par le purgatoire du prolétariat qui apporte au marché ses bras — état auquel étaient arrivés presque tous les ouvriers des usines au moment où commença la propagande du socialisme scientifique? Ces travailleurs qui n'utilisent que des outils élémentaires vivent très mal du produit de leur travail personnel, ils sont incapables de s'organiser par leurs propres forces et le capitalisme n'a en rien contribué à leur organisation. Cependant, tout espoir d'échapper à l'état de prolétaires serait-il perdu pour eux? Ne pourraient-ils pas, en dehors de cette pénible voie, trouver des auxiliaires énergiques et utiles dans les hommes de l'idée poussant à l'action, dans les hommes de l'enthousiasme social? Les convictions de ces combattants se sont élaborées, sans doute, comme une superstructure sur la base du socialisme pratique des ouvriers; mais, une fois élaborées, ces convictions ne pourraient-elles pas devenir des forces historiques, aptes à organiser les artisans et les ouvriers agricoles dans des groupes coopératifs socialistes en profitant de telle ou telle condition locale existant dans divers pays? N'y aurait-il pas là une voie possible en dehors de leur passage par le prolétariat? Peut-être la question agraire, qui agite maintenant si puissamment les organisations socialistes et qui présente des difficultés si considérables pour ceux qui ne comprennent l'histoire moderne des ouvriers que sous le type de l'évolution du travail dans les usines, présentera-t-elle moins de difficultés pour ceux des militants qui luttent pour l'idée socialiste en dehors des « dogmes » pratiques et qui apportent leur dévouement au secours des ouvriers incapables de s'organiser spontanément.

On peut en dire autant de la lutte politique en vue de faire aboutir les revendications du socialisme ou même d'en préparer le triomphe. Ce n'est qu'une soumission aveugle à des modèles d'autrefois et une croyance dogmatique par rapport à des exemples empiriques, qui peut pousser certains socialistes d'un pays, où la plus grande partie de la population est privée de tous droits politiques, à refuser de prendre part à la lutte pour ces droits, par ce motif qu'il s'agit d'un principe bourgeois. Et de même, lorsque dans un autre pays, où la tradition politique servit de base à toutes les réformes progressives dont les socialistes auraient pu profiter, une fraction des socialistes s'oppose obstinément au triomphe du parti libéral, mais purement bourgeois, sur ses adversaires, affaiblit, par conséquent, le parti le plus libéral et devient un allié inconscient des conservateurs les plus nuisibles (comme cela s'est passé pendant les dernières élections anglaises). On ne peut, enfin, considérer les faits autrement, lorsque, dans un Empire absolu, où la destruction de l'absolutisme forme une condition *sine qua non* de tout progrès, certains socialistes élaborent un programme politique, d'après lequel la propagande militante doit être dirigée exclusivement vers les ouvriers, nonobstant que ces derniers ne possèdent ni le moyen de s'organiser par leurs propres forces, ni de se créer une politique rationnelle pour lutter contre l'État policier et bourgeois. Dans un tel pays, l'unique moyen de la lutte contre l'absolutisme serait peut-être la création d'un parti révolutionnaire, recruté parmi les intellectuels sur la base des convictions acquises, et la propagande du socialisme faite par ces intellectuels socialistes et révolutionnaires parmi les masses comme doctrine théorique et en même temps comme point de départ d'un parti politique.

Dans ces derniers cas nous avons devant nous toute une série de dogmes : d'abord celui du développement fatal du régime économique socialiste et de la dictature du prolétariat au sein du régime capitaliste; ensuite celui de l'émancipation des travailleurs accomplie exclusivement par les efforts des travailleurs eux-mêmes; enfin celui de l'inutilité de l'initiative individuelle tendant à modifier ce processus fatal, à abréger certaines de ses phases, à en écarter certaines autres. Ces dogmes forment un ensemble traditionnel qui, à première vue, paraît s'appuyer sur des considérations très puissantes : c'est d'abord la constatation que telle fut de fait la marche historique du socialisme pour les ouvriers de fabrique; c'est ensuite, dans la théorie, la doctrine du déterminisme philosophique et celle qui ramène dans leur origine la majorité des phénomènes historiques, sujets à une analyse tant soit peu exacte, à l'influence des modifications survenues dans les formes de la production et de l'échange. Cependant, cette souche primitive donne naissance en même temps à deux phénomènes distincts : si, d'un côté nous observons une modification pour ainsi dire automatique de la situation des masses, soit

dans leurs moyens de lutte pour l'existence, soit dans leur conscience de classe, nous constatons de l'autre l'élaboration chez les intellectuels des convictions qui aboutissent à une activité de plus en plus consciente et mieux calculée en vue de la réalisation de ces convictions. Si dans certains pays et dans certaines branches de la production la croissance du courant socialiste se produit presqu'entièrement sous l'influence d'événements où la volonté individuelle ne joue qu'un rôle bien faible, dans d'autres, au contraire, les intellectuels et leur aciivité calculée ont joué et ne pouvaient inévitablement ne pas jouer un rôle important, non seulement comme auxiliaires ou en cherchant à élucider le sens des mouvements des masses, mais aussi comme initiateurs de telle ou telle phase de ces mouvements. Sans doute, le déterminisme historique règne toujours : il a dominé, lorsque des milliers d'ouvriers s'organisaient dans les fabriques de coton et dans les mines, lorsqu'on voyait s'élaborer les Trade-Unions, surgir les congrès internationaux, ou même lorsque le cerveau de K. Marx créait le *Capital*. Mais c'est par suite de la domination d'un déterminisme tout aussi inéluctable que les groupes anti-gouvernementaux des intellectuels russes devenaient successivement d'abord des libéraux politiques, ensuite des socialistes propagandistes, enfin des socialistes révolutionnaires. Une partie de cette évolution s'accomplissait à une époque où la modification des formes de production et d'échange était (avant 1861) en Russie très peu considérable, mais où une influence dominante et fort puissante parmi les intellectuels russes progressistes appartenait à un courant d'idées venu des autres pays, plus avancés sous le rapport des réformes politiques, et dans la dernière phase (socialisteré-volutionnaire) de leur évolution, les intellectuels progressifs russes tendaient à devenir l'organe intermédiaire nécessaire entre les produits de la transformation sociale s'accomplissant dans un sens socialiste à l'Occident (création des sections ouvriéres, des unions professionnelles, des congrès internationaux), et le monde ouvrier russe, pour lequel les conditions juridiques rendaient impossible non seulement cette création de nouvelles formes sociales, mais même toute activité autonome dans ce domaine. L'élément d'idée qui avait agi dans le courant de l'histoire par l'intermédiaire des intellectuels poursuivant des buts conscients, fut plus d'une fois un chaînon intermédiaire, normal et indispensable du développement du socialisme au même degré qu'il le fut aux phases historiques précédentes. Ceux qui nient la possibilité pour le socialisme de tel ou tel pays de passer par la phase des conspirations politiques, organisées par des intellectuels-socialistes, ou par celle de la commune agricole, modifiant ses formes et leur infusant un contenu nouveau, pourraient aussi bien nier les métamorphoses des insectes, parce qu'elles n'entrent pas dans le processus de l'évolution des vertébrés, ou chercher

dans l'histoire russe l'époque de la chevalerie et des croisades par cette seule raison qu'elle a eu lieu dans l'Europe occidentale.

C'est précisément le rôle des représentants des intellectuels dans les mouvements populaires des époques révolutionnaire et socialiste qui donne naissance aux survivances citées plus haut et aux dangers qui en découlent.

L'affaiblissement de la discipline au sein d'un parti peut mener à la négation de toute organisation solide, de toute soumission de la minorité à la majorité (c'est-à-dire à l'anarchisme au sens propre du mot). Il peut, dans tous les cas, diminuer les moyens de tactique du parti du travail dans la lutte des classes actuelle. Mais un soin excessif à renforcer cette discipline peut produire et produit en effet le culte des individus qui ressuscite en grande partie la disposition d'esprit caractéristique des périodes précédentes. L'exemple le plus frappant de cette tendance nous est fourni, peut-être, par le culte de la personnalité de Lassalle par ses partisans, avant leur réunion, au congrès d'Eisenach, avec les marxistes en un parti socialiste allemand unique. Mais des traces plus ou moins marquées de ce culte envers les chefs subsistent incontestablement dans certaines autres organisations socialistes.

Les masses ouvrières élaboraient dans leur sein un contingent d'intellectuels dirigeant la lutte contre le capital, ou elles s'assimilaient dans leur organisation des intellectuels amenés au camp socialiste par l'évolution de leurs convictions. Dans l'un et dans l'autre cas il était difficile d'éviter le même danger : c'était celui d'opposer ces deux éléments les uns aux autres, en transportant dans le milieu socialiste la notion de la division du travail en travail intellectuel et travail musculaire, car le monde socialiste avait hérité cette notion des époques précédentes où elle avait formé la base de la division des castes d'abord, des classes ensuite. Les conditions de l'agitation du parti, de la propagande du parti, de la création d'une presse du parti, qui existent pour l'activité des socialistes au sein du monde bourgeois, n'ont eu que trop souvent pour regrettable conséquence la formation d'une bureaucratie socialiste et de politiciens socialistes, à l'exemple même des types de la société bourgeoise. Mais dans bien des cas tout aussi regrettables, il a fallu constater une hostilité des groupes des ouvriers du travail manuel, non seulement contre les orateurs professionnels des meetings et les reporters des journaux socialistes, mais en général contre ceux des socialistes qui n'avaient pas l'habitude du travail physique et que des fanatiques bornés considéraient comme des parasites du mouvement ouvrie . Cette hostilité des ouvriers contre les discours inutiles et la presse à phrases ronflantes de la bourgeoisie soi-disant révolutionnaire transportée dans le milieu socialiste lui-même devient ici un élément d'autant plus nuisible que, les formes de la lutte entre les deux courants

hostiles étant essentiellement déterminées par le régime existant de la société bourgeoise, la lutte au moyen des meetings et de la presse était et reste tout aussi indispensable que celle qui avait et qui a lieu à l'aide de la formation des unions professionnelles ou à l'aide des grèves. Cette hostilité devint tout à fait contradictoire aux problèmes les plus essentiels du socialisme dans certains pays. C'étaient ceux qui n'étaient pas encore arrivés à la domination du régime des grandes usines aboutissant fatalement et automatiquement à l'organisation des prolétaires, dans des conditions juridiques relativement favorables. Dans ces pays, les intellectuels, par leur propagande théorique, fournissaient, comme nous venons de l'indiquer, un organe intermédiaire indispensable au mouvement social. A eux incombait presqu'exclusivement la lutte contre les restes de l'absolutisme, du régime des castes légales ou contre le militarisme, la lutte, enfin, contre les idées arriérées de la société en général sur les rapports politiques et sociaux. Autant un politicien poussant les masses à la lutte politique et laissant de côté les questions économiques représente un élément essentiellement nuisible au mouvement socialiste, autant on est obligé de considérer comme un élément tout aussi nuisible la propagande des idées tendant à exclure du mouvement socialiste la fraction des intellectuels qui, par suite de ses habitudes et des conditions de son existence, ne peut prendre part à ce mouvement, au moment présent, qu'en employant l'arme de la parole et des idées. Il est indubitable que le socialisme tend essentiellement vers un régime où chaque individu prendrait part aussi bien au travail musculaire qu'au travail cérébral, mais, dans l'état de choses actuel, la formation de ces individus *complets* n'est qu'une exception, et conséquemment il faut utiliser toutes les forces socialistes, quelle que soit la forme sous laquelle elles se présentent, pour la lutte contre le courant bourgeois.

C'est ce même « état de choses actuel » qui impose aux socialistes, pour leur action, un milieu créé par l'absolutisme, par la bureaucratie, par la lutte pour le pouvoir des partis purement politiques, enfin par les mœurs bourgeoises. Ce milieu a fourni à l'État qui se dit « le règne du droit », le parlementarisme et le code actuel; aux Empires absolus, la bureaucratie policière, les décrets de satrapes, des organes élus impuissants devant l'arbitraire administratif et une littérature tout aussi impuissante devant la censure; aux pays tant centralisés que fédéraux, embrassant une population à nationalités différentes ou bien unifiées, il a fourni également le régime capitaliste et les formes de la lutte pour l'existence et pour le lucre déterminées par ce régime.

Tout cela, c'étaient des produits de l'évolution d'un ordre de choses *non* socialiste que le socialisme doit un jour — et c'est pour lui un problème de l'avenir — élaguer ou adapter aux normes socialistes. Il s'en

suit qu'au point de vue socialiste, ce sont des survivances, nuisibles pour les buts socialistes, qui n'ont conservé qu'une portion minime des éléments nécessaires.

Une organisation socialiste doit les considérer uniquement comme des armes plus ou moins commodes — et quelquefois tout à fait incommodes — de la lutte pour les buts socialistes. Désormais, la possibilité ou l'opportunité de s'en servir ne sont plus déterminées par les principes communs aux socialistes de tous les pays et hostiles par leur essence même à *toutes* ces survivances, mais par le rôle que telle ou telle forme sociale joue dans un pays donné, considéré à un point donné de son développement social et en présence de la combinaison actuelle des forces sociales et des circonstances historiques. Ainsi, le parlementarisme était une forme d'opposition dans le royaume de Prusse avant 1866; il l'était dans le second Empire français, et il l'est encore, en partie, dans l'Empire allemand actuel, où des éléments de l'absolutisme se sont conservés. Il était et il reste une forme de conservatisme bourgeois dans la France et dans l'Angleterre actuelles. Le « zemstvo », les avocats, les professeurs et les littérateurs en Russie, ont été des forces d'opposition contre l'arbitraire et la bureaucratie et peuvent le redevenir dans un moment *d'excitation de l'esprit public*. Mais, sous leurs formes légales actuelles, ils ne présentent aux intellectuels avancés qu'une arme tout à fait sans valeur dans la lutte pour le progrès, par suite de la démoralisation du libéralisme russe pendant les deux dernières décades.

C'est pourquoi il est si difficile pour les socialistes de discuter, d'une manière générale, certaines questions de tactique qui se dressent devant eux : un individu isolé ou un parti plus ou moins compact doit-il se servir dans son action de telle ou telle forme légale créée soit par l'absolutisme, soit par la lutte purement politique, soit par les intérêts de la bourgeoisie ? Les socialistes ne devraient-ils pas s'abstenir radicalement de prendre part au fonctionnement de ces formes? Me proposant de revenir sur cette question dans le IV[e] chapitre, en ce qui concerne les influences coutumières indirectes et le développement des individus plus ou moins aptes à lutter dans les conditions données, je me bornerai ici à quelques lignes touchant le degré d'utilité que peut présenter pour le socialisme, comme parti politique, de se servir de telle ou telle arme de combat, existant dans le milieu où le socialisme doit agir. Chaque cas présente, le plus souvent, ses particularités, mais il est possible, je crois, de les généraliser de la façon suivante. Dans certains pays et à certaines époques, une forme politique se trouve être, par la combinaison des circonstances, une forme d'opposition au régime politique et économique du pays donné. Il faut dans ce cas méditer attentivement la question : ne peut-on pas se servir de *cette* forme de l'opposition politique et économique pour élargir et renforcer la lutte pour les buts socialistes? Dans

d'autres pays ou dans une époque différente, la même forme ou une forme semblable est devenue, au contraire, par le cours des événements, gardienne de l'ordre général existant dans un État donné et des rapports économiques établis dans une société donnée, ou bien elle est absolument incapable, par suite de raisons de fait ou par suite de l'état moral des partis, de jouer un rôle d'opposition important. Dans ce cas, il serait d'autant plus dangereux et incertain de s'en servir comme d'une arme pour la lutte socialiste, que le rôle de cette arme est essentiellement plus conservateur ou que son impuissance de jouer un rôle d'opposition est plus manifeste.

Nous avons indiqué en quelques lignes, à la fin du premier chapitre, les rapports existant entre la compréhension de l'histoire et les germes, plus ou moins hypothétiques de l'avenir, qui existent dans la société actuelle. Quels sont donc les phénomènes de la transformation sociale qui peuvent être rangés dans cette catégorie de germes d'avenir?

L'évolution de la famille et de l'État paraît indiquer d'une façon très déterminée une tendance à des modifications, où ce qui dominera sera plutôt l'atrophie des formes actuelles et non leur croissance ou l'augmentation de leur vigueur. C'est pourquoi il est difficile de répondre même approximativement aux questions suivantes : quels éléments de l'organisme légal et économique de la famille actuelle ou de l'organisme politique actuel de l'État ont des chances de subsister dans l'avenir? Sous quelle forme se manifesteront dans cet avenir les besoins d'affection exclusive entre les individus de sexe différent ou de celle entre les générations différentes, ces besoins que la famille moderne s'efforce de satisfaire d'une façon bien insuffisante? En quoi consistera la satisfaction du besoin de protection pour les individus et pour les groupes à l'époque où la concurrence éonomique et la tendance à la domination politique seront réduits à un minimum qu'il nous est difficile même de concevoir? On peut dire avec plus d'assurance que la religion, comme mobile de l'activité sociale, n'a aucune chance d'établir sa domination sous une forme rappelant l'Église du Moyen-Age ou le khalifat, même si on laisse de côté la question (qui ne nous occupe pas ici) des résultats de la lutte entre la pensée théorique scientifique et la pensée religieuse. Si on emploie le terme « religion » dans ces considérations sur l'avenir probable de l'humanité, il s'agit d'un état d'esprit qui n'a que très peu de rapports non seulement avec les buts pratiques d'un animiste de la Nouvelle-Zélande, d'un contemporain de Caton le censeur ou de saint Bernard, mais aussi avec le

sentiment religieux du membre de la congrégation la plus libérale des dissidents actuels, émancipés des Églises de la majorité.

On peut considérer comme beaucoup plus discutable la question, de savoir si dans l'avenir les transformations sociales dépendront plutôt des intérêts économiques ou des convictions morales. On ne peut nier que ce sont précisément les intérêts économiques qui, en devenant pendant le cours entier de l'histoire de plus en plus conscients et de mieux en mieux compris, ont fait tarir toutes les autres sources primitives de la création des nouvelles formes sociales. Pendant l'époque récente ils sont devenus le but exclusif de l'évolution de la bourgeoisie et le terrain fondamental de la guerre des classes que lui ont déclarée les socialistes, qui considèrent cette lutte des classes comme l'élément principal de l'histoire comprise scientifiquement. Les exigences générales de la logique nous forcent donc à conclure que la satisfaction aussi complète que possible des intérêts économiques d'un nombre aussi grand que possible des travailleurs doit former dans l'avenir le but prépondérant et vital de la société. Cependant il y a ici avant tout quelques points particuliers à considérer.

Les convictions morales, lorsqu'elles se sont différenciées des prescriptions de la coutume, des commandements de la religion et de la loi coercitive, ont été un phénomène tardif et jusqu'à présent elles n'ont joué et ne jouent un rôle directeur que dans l'activité d'une petite minorité d'intellectuels. Mais lorsque une fois elles eurent conquis une place — si petite quelle fût — dans l'histoire, elles y ont joué un rôle important tant parmi la majorité composée comme elle l'a été de tous temps de sauvages d'une culture avancée, que dans la petite minorité dont nous venons de parler. Pour la majorité dont il s'agit les formules de la morale ont servi le plus souvent de masque hypocrite ou de motifs à la mode. Quant à la petite minorité des héros de l'humanité, c'est précisément à leur culte de l'idée qu'ils ont dû la place qu'ils ont occupée dans la série de ces héros. Partout où la marche automatique des événements ne déterminait pas tous les détails du courant historique, partout où, pour soulever les peuples ou des classes opprimés une action consciente des intellectuels fut indispensable, c'étaient précisément les hommes guidés par des convictions morales qui ont formé le chatnon intermédiaire nécessaire. Ici chefs, là martyrs. Tantôt utopistes dont se moquait le vulgaire; tantôt agents puissants de l'histoire. On constate que dans le passé ils formaient des exceptions, mais cette dernière condition ne peut-elle pas, ne doit-elle pas changer? Lorsque la concurrence des intérêts aura été remplacée

par la coopération, le soin des intérêts économiques ne perdra-t-il pas sa particularité caractéristique? Une fois le besoin du bien-être matériel de la grande majorité satisfait, le régime futur ne se présentera-t-il pas comme un produit des intérêts supérieurs qu'il serait douteux, peut-être, de qualifier d'économiques? Ces intérêts supérieurs ne se rapprocheront-ils pas, objectivement, de ce que nous appelons motifs moraux, et, subjectivement, ne se présenteront-ils pas aux hommes de cette époque future comme des *convictions?* Ne serait-elle pas probable l'hypothèse que la différence entre les motifs matériels et les convictions idéales atteindra alors un minimum que nous ne pouvons nous représenter qu'avec difficulté? Et cette probabilité n'augmenterait-elle pas si nous considérons qu'il s'agit ici, sous le rapport économique, d'un travail énergique en vue des intérêts matériels non plus d'individus ou de groupes égoistes, mais de ceux de l'humanité dans son entier, comme un tout, uni et solidaire, travaillant en coopération avec ensemble dans le sens du développement général? L'imagination semble se refuser à distinguer ce travail conscient du culte le plus devoué dévoué de l'idéal moral.

Il est bien entendu, d'ailleurs, que nous restons ici dans le domaine de l'hypothèse.

Comme c'est l'extension de plus en plus grande du domaine de la pensée scientifique qui forme le trait caractéristique de toute la période récente de la nouvelle civilisation laïque, il est très naturel de rencontrer de plus en plus souvent, dans le domaine de la création des nouvelles formes sociales, des tentatives de passer des procédés empiriques aux procédés rationnels. Pour l'époque du socialisme, le problème de l'action rationnelle dans cette sphère entre, en qualité d'élément essentiel, dans la conception et dans la pratique du socialisme scientifique. C'est pourquoi, ici surtout, nous devons considérer avec attention les survivances et les éléments nécessaires dans l'évolution de la pensée théorique de cette période, cette pensée déterminant, dans beaucoup de cas, directement ou indirectement, l'évolution des problèmes de la transformation sociale. C'est à quoi sera consacré le chapitre suivant.

(*A suivre*). P. LAVROFF.

La Science dans l'éducation [1]

DEUXIÈME PARTIE (*fin*).

XIV

M. Brunetière prétend que l'éducation scientifique rétrécit l'esprit, spécialise trop les facultés intellectuelles sur des fins trop limitées, tend nécessairement à prendre un caractère professionnel, fort peu favorable au progrès de la société. Ce reproche est fondé en grande partie, quand on examine les méthodes vraiment déplorables qui servent dans l'enseignement contemporain. De toutes parts on entend se plaindre de la trop grande et trop hâtive spécialisation; et, s'il était possible que les hommes fussent d'accord quand ils emploient les mêmes formules, il n'y aurait qu'à se féliciter d'une pareille unanimité; — malheureusement, il n'y a peut-être pas deux personnes pour entendre cette question de la même manière.

Il faut, tout d'abord, discuter la pensée de M. Brunetière; car elle n'est point parfaitement claire. Pour bien entendre sa thèse, il faut se reporter aux idées de nos pères sur la nature humaine : aujourd'hui, les philosophes ne sont plus d'aussi naïfs idéalistes qu'autrefois, ils ne prétendent plus élever des constructions éthiques dominant le temps et l'espace, donnant la pleine mesure de l'humanité soumise uniquement à la raison. Actuellement, on veut bien tenir compte des conditions de la vie, mais on les considère comme étant des obstacles contre lesquels lutte la *nature humaine* : celle-ci est analogue à l'ancienne *force vitale*, elle fait effort pour produire ses effets malgré les lois du monde matériel. Il faut donc bien consacrer une partie considérable de son temps aux diverses nécessités professionnelles; mais ce n'est pas une raison pour négliger l'essentiel, l'humanité.

M. Brunetière dit ces choses bien mieux que je ne pourrais faire (2) :

---

(1) Voir le numéro d'avril,

(2) *Op. cit.*, p. 50,

« C'est par les idées générales que nous sortons de nous-mêmes, que nous nous *dégageons de notre spécialité professionnelle*, que nous nous élevons au-dessus de notre condition d'un jour... C'est par elles, enfin, que nous communiquons les uns avec les autres, et en ce sens on peut dire qu'elles sont le lien de la société. Nos idées particulières nous divisent; nos idées générales nous rapprochent et nous réunissent... Nos idées particulières, c'est nous, c'est ce qu'il y a de plus individuel et, par conséquent, de plus excentrique en nous; mais nos idées générales, c'est ce qu'il y a de vraiment *humain* et, par conséquent, c'est en nous ce qu'il y a de vraiment *social*. »

Sa pensée est encore éclaircie par une note de la page 51; il se réfère à Montaigne, qui disait « que chacun de nous portait en soi la *forme de l'humaine condition* », et il déclare que l'éducation a pour objet de dégager cette forme. « Dans la mesure où nous sommes affectés par les mêmes objets, les uns d'une manière *normale*, les autres d'une manière *anormale*, l'éducation s'efforce de ramener ou de réduire la seconde à la première. Ou encore, elle se propose de déterminer le type de l'*humaine condition* et de procurer à chacun de nous les moyens de s'y conformer ou d'y tendre... Il nous faut soumettre quelque chose de nous-mêmes à une vérité conçue comme antérieure, comme extérieure, comme supérieure à nous; et c'est de cette vérité que les idées générales s'efforcent d'être l'expression. »

La citation est un peu longue, mais elle était nécessaire pour bien préciser la thèse de l'auteur; il est manifeste que, s'il n'avait craint de donner à ses idées une tournure trop métaphysique, il aurait rapporté toute cette théorie à une philosophie idéaliste. L'homme évolue (1); mais il évolue en cherchant à réaliser le principe qu'il porte en lui et dont les puissances passent successivement à l'acte par un labeur incessant de l'humanité s'efforçant de sortir de l'animalité et de s'affranchir du joug des besoins matériels. Ce n'est pas là une théorie banale; mais, pour l'utiliser aux questions d'éducation, il faut savoir comment se forment les idées générales, qui sont l'expression (pour chaque époque) du principe humain.

L'auteur proteste (2) contre « tant de bons plaisants » qui confondent

---

(1) Il ne faut pas oublier que M. Brunetière est transformiste et qu'il a proposé de fonder un vaste et lumineux système moral sur la doctrine évolutive. Cet essai est, sans contestation, l'une des plus remarquables productions de cet esprit si original.

(2) *Op. cit.*, p. 48.

les idées générales « avec les idées vagues et banales ». Il ajoute en note que, dans l'éducation, l'important n'est pas ce qui a été appris, mais ce qui *reste*; « c'est la curiosité d'esprit...; ce sont les comparaisons et, par suite, les réflexions... suscitées dans le cerveau d'un lycéen du dix-neuvième siècle. Voilà le vrai profit d'une éducation libérale, et voilà ce que j'entends sous le nom d'*idées générales*. On ne les obtient que par comparaison et elles ne s'enrichissent que du nombre, de la diversité, de l'étendue de nos observations *personnelles*. »

On ne peut manquer d'être frappé ici d'une singulière contradiction : d'une part, les idées générales sont le produit d'une abstraction personnelle (assez rare, je crois), et, d'un autre côté, elles constituent le terrain commun sur lequel nous nous rencontrons tout naturellement : si nous nous entendons facilement grâce à l'intervention de certaines notions courantes, c'est que celles-ci ont pu être imposées à la grande masse du public comme des vérités antérieures, extérieures et supérieures, comme l'auteur l'a dit fort bien lui-même. Il est difficile de comprendre qu'une chose puisse être à la fois extérieure et intérieure, s'imposer comme une contrainte et sortir de nos réflexions *personnelles*.

Je sais bien qu'avec un peu de bonne volonté, il est possible de résoudre la difficulté grâce aux ressources infinies que procure l'idéalisme aux gens ingénieux. Un idéaliste n'est jamais embarrassé, et ici il répondrait que par notre travail personnel nous arrivons à percer le voile qui nous dissimule ce fonds commun de la nature humaine : comme celle-ci évolue, les pensées sociales ne sont jamais fixées d'une manière invariable; les groupes les plus avancés découvrent ce qui demain sera le patrimoine commun.

Les philosophes, qui n'ont pas de si hautes prétentions et qui se bornent à constater ce qui existe dans la psychologie expérimentale, considèrent les choses à un point de vue un peu plus précis. Ils disent que les idées communes sont celles qui nous dispensent de réfléchir d'une manière personnelle, qui nous permettent de vivre sans avoir à faire d'efforts. M. G. Le Bon, dans un essai fort ingénieux, dit (1) : « Tous les mots, toutes les formules ne possèdent pas la puissance d'évoquer des images; il en est qui, après en avoir évoqué, s'usent et ne réveillent plus rien dans l'esprit. Ils deviennent alors de vains sons, dont l'utilité principale est de dispenser celui qui les emploie de

(1) *Psychologie des foules*, p. 91.

l'obligation de penser. Avec un petit stock de formules et de *lieux communs* appris dans la jeunesse, nous possédons tout ce qu'il faut pour traverser la vie sans la fatigante nécessité d'avoir à réfléchir sur quoi que ce soit (1). »

Sans doute, ces prénotions ne sont pas sorties de terre; elles viennent des hommes; elles sont nées d'un travail original et personnel; — mais elles n'ont pu acquérir leur popularité qu'en perdant leurs caractères primitifs, en devenant anonymes et flottantes, si bien que leurs créateurs ne les reconnaissent plus toujours pour leurs quand ils se trouvent en contact avec elles. Cette évolution psychologique a *été* souvent décrite, et il n'est pas nécessaire de beaucoup insister sur ce point.

Mais si l'on connaît assez bien cette transformation de l'idée vivante en abstraction ou en symbole, on n'a pas toujours une conception bien nette de ce que sont les idées générales, chez les hommes de haute valeur, c'est-à-dire chez ceux qui sont parvenus à se former vraiment des manières de penser par leurs réflexions personnelles. M. Brunetière nous engage à recourir à Cl. Bernard pour apprendre de lui ce que sont les idées générales. Je crois le conseil excellent; mais au lieu de chercher la solution dans l'œuvre écrite du grand physiologiste, il me semble plus scientifique de la chercher dans sa vie elle-même. Cette recherche est relativement facile, grâce à la notice si intéressante que Paul Bert a écrite sur son maître et qui a été reproduite dans la *Science expérimentale* de Cl. Bernard. Cette notice est d'autant plus précieuse que l'auteur n'avait, en la composant, aucune préoccupation dogmatique; il a raconté ce qu'il avait vu, sans prendre garde (semble-t-il) à l'importance plus ou moins grande des détails.

Le livre auquel M. Brunetière renvoie toujours est l'*Introduction à l'étude de la médecine exprimentale* (2), « qui, dans le secret des laboratoires, n'a certainement pas exercé moins d'influence que l'opuscule de Descartes sur la direction de la pensée de son temps ». Il est important de savoir comment il a été composé.

Jusqu'en 1865, Cl. Bernad (3), « se contentait d'énumérer dans une narration peu ordonnée ses impressions de laboratoire »; et P. Bert

(1) On trouve beaucoup de développements sur cette question dans le livre de M. Ferrero : *Lois psychologiques du symbolisme*. La loi du moindre effort joue ici un très grand rôle.

(2) *Op. cit.*, p. 49.

(3) *Science expérimentale*, p. 26.

observe que Patin aurait été fort étonné s'il avait lu ces premiers ouvrages, lui qui félicitait le savant professeur d'avoir créé un style nouveau pour la science; — mais Patin n'avait lu que la célèbre *Introduction* et quelques fragments publiés vers la même époque.

Voici comment P. Bert nous raconte l'enfantement du livre fameux; tous les détails qu'il donne doivent être pesés. « Une maladie longue et grave... le condamna à l'inaction physique. Il dut quitter son laboratoire, quitter Paris même, et redemander au pays natal la santé et la vie. Ces longs mois d'isolement et de repos rendirent à son esprit toute sa liberté. Pour la première fois, il eut le temps de méditer et de mettre en ordre, sur le papier, le résultat de ses réflexions solitaires. L'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* frappa d'étonnement et d'admiration les esprits cultivés... Le style même en fut fort remarqué; sa saveur originale mit en goût jusqu'à l'Académie française. »

Nous trouvons ici une transformation profonde de la personne physique, par suite d'une longue maladie : on sait que des crises de ce genre ne sont pas rares avant que l'esprit prenne vraiment possession de lui-même et s'émancipe de la tyrannie des notions ou des usages communs. Puis vient, pour la première fois, un travail très solitaire, une critique très personnelle. Jamais livre n'a davantage appartenu à un homme que celui qui fut ainsi écrit; et ce n'est pas sans raison que l'originalité du style fut remarquée, car il n'existe rien qui dénote mieux l'émancipation d'un auteur que son style. Vers la même époque parurent deux des opuscules les plus précieux du maître, au moins aussi remarquables que son grand livre par la forte originalité de la pensée et de l'expression : « *la physiologie du cœur* » est du 1er mars 1865, et « *le progrès dans les sciences physiologiques* » du 1er août de la même année.

Sur la fin de sa vie, Cl. Bernard tenta un effort suprême; il essaya de s'élever encore plus haut et donner à la physiologie un modèle de haute synthèse philosophique, dans ses *Leçons sur les phénomènes de la vie commune aux animaux et aux végétaux*. Ce grand testament de sa pensée ne semble pas avoir été, d'ailleurs, goûté par le grand public, bien que la lecture en soit facile : on en trouve rarement des citations et M. Brunetière, qui aime, cependant, à se référer à Cl. Bernard, ne paraît pas avoir lu ces pages admirables, où l'*Introduction* est complétée et précisée. Plus le génie du grand physiologiste s'élevait vers les idées supérieures, plus il devenait personnel et plus il était *isolé*.

Lorsque Gambetta prononça cette phrase célèbre : « la lumière qui vient de s'éteindre ne sera pas remplacée », il ne se doutait probable-

ment pas qu'il exprimait une vérité rigoureuse. Cl. Bernard n'a point laissé d'école après lui; il a même eu beaucoup de peine à se faire comprendre de ses contemporains. P. Bert disait, déjà en 1878 (1) : « Ses écrits peuvent et ont pu servir, à tour de rôle, à tous les souteneurs de thèses. » Toute sa vie, il avait combattu avec la plus grande énergie les vitalistes; contre les premières théories de la fermentation soutenues par Pasteur, il avait écrit (2) : « La vie ne peut jamais servir d'explication à rien. *J'insiste sur ce point,* parceque j'ai vu des *chimistes* invoquer parfois eux-mêmes la vie pour expliquer certains phénomènes physico-chimiques... J'ai quelquefois entendu dire que [la] propriété [de la levure de bière] de dédoubler le sucre était due à la *vie* propre du globule. C'est là une explication vitale qui ne veut rien dire. » Et cependant on nous présente aujourd'hui Cl. Bernard comme ayant régénéré le vitalisme. M. Brunetière lui-même (3), qui connaît bien ses auteurs, a parlé du *néo-vitalisme* fondé par cet adversaire de toute théorie vitaliste! Si un homme aussi instruit et aussi sagace que le directeur de la *Revue des deux mondes*, n'a pas compris Cl. Bernard, on peut bien penser que peu de gens ont mieux réussi que lui, — dans le grand public lettré.

J'ai donc bien le droit de dire que Cl. Bernard est un isolé, un solitaire, qui n'a pas reçu grand'chose du milieu (4) et qui ne lui a pas transmis non plus beaucoup. Ses idées générales n'ont pas pu devenir des idées communes et, certainement, elles constituaient bien ce que M. Brunetière appelle une chose excentrique, le séparant de la société contemporaine.

∴

Où trouverons-nous donc l'expression de cette nature humaine, qui doit servir de base à l'éducation? Je suis vraiment étonné que M. Brunetière ait mis tant de façons pour nous l'apprendre. Il semble avoir eu peur (lui qui ne manque pas de crânerie cependant) de trop préciser. Je trouve, cependant, une précieuse indication dans une note de la page 21; il prend la défense de l'éducation classique; il regrette le temps où l'étude de la langue latine faisait le fond de l'en-

(1) *Science expérimentale*, p. 29.

(2) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, p. 351.

(3) *Revue des Deux-Mondes* (1er mai 1895, p. 158).

(4) J'entends, cela va sans dire, du milieu général : il ne s'agit pas du milieu restreint des physiologistes.

seignement secondaire. « Elle occupait le temps que l'on emploie maintenant à s'indigérer de notions prétendues scientifiques;... elle retardait le moment de se spécialiser, qui est toujours celui de rétrécir ou de borner nos horizons; et elle servait puissamment l'éducation morale en détachant l'enfant de la préoccupation des intérêts matériels. Le grec était bien moins utile, parce que les Grecs ont pu avoir d'autres dons, plus éminents et plus rares; il n'ont pas eu, au même degré que les Romains, le sentiment de la Patrie, de l'État et du Droit. »

Je pourrais contester cette dernière affirmation; mais je ne m'arrête pas à une querelle d'érudition; ce que je veux relever seulement c'est l'esprit dans lequel M. Brunetière conçoit l'éducation classique : il voit dans la culture latine, bien dirigée, un moyen de nous façonner suivant la véritable idée de la nature humaine. On pourrait bien lui demander par quel singulier miracle les Romains ont pu créer une éthique résistant à l'évolution; mais il pourrait nous répondre qu'il y a dans l'art des types *prophétiques* (1), et que les éducateurs ne nous mettent pas en relations avec la vraie Rome, mais avec une Rome arrangée pour nos besoins modernes, grâce à un choix judicieux des éléments prophétiques.

La nature humaine n'est, en réalité, que le type produit par notre longue évolution dans des cadres artistiques et juridiques empruntés à l'antiquité. Toutes les dissertations de M. Brunetière reviennent à demander qu'on soumette les enfants à une discipline leur rendant familières les idées de Patrie, de l'État, de Droit, telles qu'elles ont été façonnés par notre histoire, en s'attachant fortement à ce qu'il y a de plus puissant et de mieux exprimé, c'est-à-dire aux modèles donnés par les bons auteurs latins.

Tout ce qui s'éloigne de ce type lui paraît constituer une sorte de *diminution de tête*, une déchéance sociale (2).

*
* *

Cl. Bernard était, certainement, un des hommes les plus spécia-

---

(1) J'emploie cette expression par analogie avec une formule célèbre d'Agassiz (*De l'espèce et de la classification en zoologie*, p. 183).

(2) Il y aurait lieu d'examiner ici la cause profonde de cette opinion; on la trouve assez facilement en réfléchissant que, pour M. Brunetière, être *vraiment homme* c'est appartenir à la haute bourgeoisie lettrée. La question est de savoir si les goûts et les intérêts d'une oligarchie de ce genre doivent servir de base à un système d'éducation.

lisés (1) qui aient marqué dans la science contemporaine ; mais aussi il a été, en France, le plus grand maître de la pensée ; nul plus que lui n'a ouvert des horizons nouveaux à la spéculation philosophique, bien que toujours ses théories semblent être uniquement conçues en vue de la physiologie. Son discours de réception à l'Académie française, forme comme un chapitre de l'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*.

La spécialisation peut donc n'être pas si mauvaise ; de nombreux exemples pourraient être cités pour montrer que bien des savants auraient gagné à rester dans la sphère de leurs premières recherches. Je choisis un seul exemple, et il me semble d'autant meilleur que Pasteur fut un savant incontesté. Plus d'une fois ce grand observateur a voulu, — selon le conseil de M. Brunetière, — montrer qu'il participait aux idées communes, qu'il avait bien la forme de l'humaine condition : un de ses admirateurs les plus passionnés a réuni, à l'occasion de son jubilé, « quelques-unes des pensées maîtresses de son âme ». Cet essai ne me semble pas heureux ; on y trouve des platitudes dans le genre de celle-ci : « En fait de bien à répandre, le devoir ne cesse que là où le pouvoir manque » ; — etdes envolées métaphysiques d'une naïveté énorme, comme celle-ci : « La notion de l'infini dans le monde, j'en vois pourtant l'inévitable expression. Par elle, le surnaturel est au fond de tous les cœurs. L'idée de Dieu est une forme de l'idée de l'infini. Tant que le mystère de l'infini pèsera sur la pensée humaine, des temples seront élevés au culte de l'infini. »

Toutes ces pensées, *si élevées*, auraient pu être signées vicomte Melchior de Vogüé, et elles sont juste à la hauteur de l'intelligence de cet académique résonnateur. Quel bénéfice, un homme comme Pasteur a-t-il retiré de s'être mêlé à ce monde médiocre, de faux penseurs, qui rangent des mots, pour épater les bonnes dames ? Pasteur aurait mieux fait de ne pas donner tant d'importance aux idées générales, entendues à la manière de M. Brunetière. La spécialisation ne lui aurait pas nui.

---

(1) P. Bert nous apprend que son maître fut tout étonné d'être nommé sénateur (*op. cit.*, p. 29). Il dit plus loin : « Rien dans cette vie si pure, si harmonieuse, n'a été détourné du but principal. Épris de littérature et de philosophie, Claude Bernard n'a rien perdu comme physiologiste à ses nobles passions : *toutes*, au contraire, *lui ont servi dans le développement de la science avec laquelle il s'était identifié* » (p. 33).

XV

Dans les recherches qui vont suivre, je laisserai de côté toute considération sur la nature humaine, pour m'attacher à une méthode vraiment objective, appuyée toujours sur le développement industriel (1). Jamais je ne considérerai comme une solution satisfaisante un projet qui aurait pour effet de revenir en arrière. Il faut que les règles à suivre soient tirées de la pratique de la grande industrie la plus perfectionnée et qu'elles aient en vue un perfectionnement encore plus avancé des moyens de travail.

Cette méthode est celle de K. Marx : je crois utile de la justifier par quelques exemples tirés du *Capital*, afin de bien préciser sa portée et de déterminer l'esprit dans lequel il faut faire ces recherches difficiles.

Il y avait certainement bien des années qu'on avait pu constater les abus de l'autorité paternelle; les principes moraux des grands philosophes ne datent pas d'hier, et cependant il n'y a pas longtemps qu'on s'est aperçu — législativement au moins, — des actes que l'on juge aujourd'hui incompatibles avec la nature humaine (2). La grande industrie a eu besoin de la main-d'œuvre à bon marché obtenue par l'emploi de femmes et d'enfants : elle a mis à profit l'autorité paternelle pour se procurer cette force de travail; les abus anciens sont devenus beaucoup plus nombreux, plus graves, et ils ont frappé l'esprit davantage parce qu'ils ont été concentrés. Mais cela n'a pas suffi pour amener la transformation du droit; il a fallu que ce phénomène se produisît avec une intensité exceptionnelle dans un pays où les fabricants étaient engagés dans une lutte avec l'aristocratie foncière. Dans ces conditions, les législateurs en vinrent à considérer que l'enfant avait besoin

(1) Les théories qui vont être exposées ici se trouvent déjà, en grande partie, dans un article publié à propos du livre de M. Garofalo (*Devenir social*, nov. 1895); j'ai cru devoir y revenir encore une fois, parce que la question de méthode est capitale.

(2) Il n'est pas inutile de constater le moment où une théorie arrive à ce point de maturité qu'elle est rapportée à la *nature humaine*; cela veut dire qu'elle n'est plus considérée comme une dépendance du moment historique; elle est devenue une *acquisition* définitive, qu'on ne discutera plus et qui servira de base à des théories ultérieures.

de protection. Lorsqu'on fut entré dans cette voie, on alla plus loin et on transforma (1) « une loi d'exception pour les filatures et tissanderies mécaniques en loi de la production sociale ». A l'origine on trouvait les plus grandes difficultés pratiques à l'application des mesures protectrices proposées : mais les progrès de l'outillage permirent de les vaincre. Aujourd'hui que la question est pleinement résolue, on néglige tout le côté historique ; on ne se demande plus qu'elles ont été les causes et les conditions de cette grande œuvre juridique ; on cherche à donner une interprétation morale au principe de la protection des enfants ; mais cette interprétation, — dont je ne conteste pas le moins du monde l'utilité, tout au contraire, — ne peut servir de démonstration et encore moins d'explication historique.

Oubliant maintenant les circonstances qui ont amené les lois sur les fabriques, nous faisons du principe de la protection une règle, qui doit recevoir son application dans toutes les provinces du droit ; c'est ainsi que sortant de l'usine, le législateur a été amené à se préoccuper des enfants *moralement* abandonnés et à remplacer l'autorité paternelle, si souvent abusive, par une tutelle organisée dans un but social.

Le processus juridique est beaucoup moins avancé, en ce qui concerne la femme ; mais nous devons retenir nne observation importante que fait K. Marx : le maître ne pense point que le travail collectif doive être interdit à la femme ; la réforme ne doit pas consister dans un retour vers des formes économiques anciennes ; il s'approprie une pensée émise par l'auteur d'un rapport anglais (2) : « le travail de la fabrique peut être pur et bienfaisant comme l'était jadis le travail domestique ».

Le chapitre X du *Capital* est consacré à la lutte pour la limitation de la journée de travail, lutte qui fut si longue en Angleterre ; la loi intervint par mesures isolées en prenant pour base quelques industries exceptionnelles. Il ne faut pas oublier que durant la période la plus remplie de réformes, l'industrie fut particulièrement prospère, ce qui facilita beaucoup les transformations faites. La nouvelle fabrique s'accommoda fort bien de règlements qui auraient paru impraticables vingt ans auparavant et (3) « les pharisiens de l'économie poli-

(1) *Capital*, p. 212, col. 1.
(2) *Capital*, p. 212, col. 1, note 2.
(3) *Capital*, p. 127, col. 2.

tique se mirent à proclamer que la découverte nouvelle et caractéristique de leur science était d'avoir reconnu la nécessité d'une limitation légale de la journée de travail ». Aujourd'hui une notion curieuse est entrée dans nos habitudes intellectuelles; les Anglais nous ont familiarisés avec la notion du capital-vie, qu'il faut ménager et qui représente une valeur estimable en chiffres (1); nous ne sommes pas éloignés du jour où pratiquement on arrivera à réduire le travail dans les grandes usines à huit heures.

Je ne crois pas que l'on fût parvenu a faire entrer dans la pratique des idées si fort éloignées des principes courants, si on s'était borné à raisonner sur la fraternité, la solidarité, l'altruisme; il fallait des forces très réelles dont l'action fût appuyée d'une part sur des abus révoltants et d'autre part sur des transformations de l'outillage, capables de s'adapter aux nouveaux procédés de travail (2).

Les nouvelles formes de l'industrie moderne ont attaqué profondément l'ancienne division du travail (3), « lançant, sans interruption, des masses de capitaux et d'ouvriers d'une branche de production dans une autre ». Plus moyen de rester fixé à une spécialité de métier, comme autrefois (4); « les catastrophes même que fait naître la grande industrie imposent la nécessité de reconnaître le travail varié comme une loi de la production moderne; et il faut à tout prix que les circonstances s'adaptent au fonctionnement normal de cette loi. C'est une question de vie ou de mort ».

Ici, il est question de l'ouvrier, et le problème ne sera pas discuté plus amplement ici (5); les questions relatives au travail manuel et à son organisation présentent, en effet, plusieurs parties très obscures; on ne saurait en parler d'une manière incidente. Je me borne à une seule observation qui a une importance d'ordre général. Le texte français du *Capital* porte qu'il faut remplacer « l'individu *morcelé*, porte

---

(1) Je n'attache certes pas une grande valeur scientifique à cette manière de présenter les choses; mais il me semble que cette méthode d'illustrations caractérise une conception éthique fort éloignée de l'ancienne liberté du marché où se louent les forces de travail. Cf. *Capital*, p. 103, col. 1. et p. 116, col. 2 et note.

(2) En France, on fit bien, en 1848, un décret sur les journées de travail; mais quand a-t-il été appliqué? On l'a retrouvé, en quelque sorte, dans ces dernières années.

(3) *Capital*, p. 210, col. 2.

(4) *Capital*, p. 211, col. 1.

(5) J'y reviendrai dans un article sur la *division du travail*.

douleur d'une fonction productrice de détail, par l'individu *intégral*, qui ne donne, dans les fonctions alternées, qu'un libre essor à la diversité de ses *capacités* naturelles ou acquises ». Cette phrase n'offre pas un sens très satisfaisant (1); le texte de la dernière édition allemande me semble plus facile à comprendre; il faut remplacer « l'individu *morcelé*, simple porteur d'une fonction sociale de détail, par l'individu *totalement développé*, pour lequel des fonctions sociales différentes sont des modes d'activité ». La correction a une importance très considérable.

K. Marx fait observer que la bourgeoisie a cherché à réaliser pour elle les avantages de l'éducation polymorphe et il ajoute (2) : « Savetier reste à ta savate ! Ce *nec plus ultra* de la sagesse du métier et de la manufacture devient démence et malédiction le jour où l'horloger Watt découvre la machine à vapeur, le barbier Arkwright le métier continu et l'orfèvre Fulton le bateau à vapeur. »

Depuis que le maître écrivait son livre, l'industrie n'a pas cessé de se transformer avec une intensité de jour en jour plus grande. Dans une même branche, les bons ingénieurs sont appelés à étendre continuellement leurs connaissances. La mécanique est devenue, malgré sa complication apparente, une des parties les plus simples des sciences industrielles. La métallurgie ne cesse d'être révolutionnée de fond en comble et les procédés vont toujours en se diversifiant pour s'adapter aux conditions particulières des minerais. Mais, de plus, l'ingénieur métallurgiste est obligé de se livrer à des études qui n'ont qu'un rapport fort lointain avec la chimie, qui formait jadis sa principale spécialité scientifique. La clientèle pose tous les jours des problèmes nouveaux : elle a besoin de qualités de métaux qu'on ne pratiquait pas autrefois; on ne peut plus se borner aux anciennes notions générales : il faut faire des recherches continuelles sur les propriétés élastiques des corps et sur leur constitution moléculaire. Pour étudier l'acier, le métallurgiste a recours au microscope, tout comme le naturaliste : on ne se contente plus des appréciations assez vagues d'aspect de cassure, on veut pénétrer davantage dans la connaissance de l'organisation complexe du métal. Les expériences assez grossières sur la rupture tendent, de plus en plus, à être complétées par des études de haute précision sur les déformations élastiques.

---

(1) C'est ce texte que j'avais côté dans un article sur la « *Superstition socialiste* » de M. Garofalo (*Devenir Social*, nov. 1895, p. 744).

(2) *Capital*, p. 211, col. 2.

Enfin, d'une manière générale, l'électricité pénètre partout : il n'est plus possible de rester en arrière sur ce point. La métallurgie électrique est entrée dans la pratique, non seulement pour les métaux riches, mais pour le cuivre. Des recherches se font, avec une grande ardeur, pour transformer la fabrication des produits chimiques, au moyen des mêmes méthodes nouvelles.

On se demande, souvent, comment il sera possible de parvenir à satisfaire aux conditions de la nouvelle industrie. C'est qu'ici les intérêts du capitaliste sont très éveillés; la moindre erreur lui coûte terriblement cher; une fausse direction amène la ruine complète d'une affaire.

Les procédés nouveaux présentent presque tous deux caractères; ils ne peuvent manifester toute leur supériorité qu'avec une production intensive et, d'autre part, ils se prêtent très difficilement à une étude scientifique faite sur des appareils de petite dimension. C'est ce qui explique l'hésitation de certains patrons en présence des innovations qu'on leur propose; ils ont peur et attendent qu'un voisin ait fait l'essai; cette prudence les amène souvent à se laisser distancer par un rival plus hardi et plus chanceux, qui récolte les grands bénéfices. Il faut donc pouvoir connaître les questions d'une manière bien plus exacte que jadis et il faut en connaître un bien plus grand nombre (ou du moins être en état d'en traiter scientifiquement un bien plus grand nombre, ce qui n'est pas tout à fait la même chose).

*
* *

Qu'il faille, dans l'organisation future, beaucoup plus de science que par le passé, voilà ce qui est incontestable pour tout le monde aujourd'hui. D'après nos adversaires, le socialisme aurait nié cette vérité et se figurerait l'industrie de l'avenir sur le modèle des anciennes formes barbares employé par les Bachkirs, décrits par Le Play. « La production socialiste, dit le P. Schwalm (1), convient à l'enfance des arts mécaniques, où tout le monde, sans être grand clerc, peut également tour à tour se trouver *architector* ou *manu-artifex*. » Cette manière de poser la question suppose que toute division du travail doit disparaître par suite de la disparition du capitalisme et que le socialisme a une recette pour produire sans science, avec un outillage savant. Bien des gens ont, d'ailleurs, compris le problème de la même manière, et il

---

(1) *Serons-nous socialistes?* (*Revue thomiste*, mars 1895, p. 21).

ne semble pas douteux que, pour bien des radicaux, la formule de l'*éducation intégrale* ne signifie pas autre chose que ce mélange de toutes les fonctions et ce passage de tous aux diverses positions dans l'atelier : s'ils ne s'inspirent pas des Bachkirs, ils s'inspirent très visiblement de la tradition politique des démocraties antiques. Mais dans la *Cité* grecque, la division du travail n'avait, pour ainsi dire, pas de raison d'être à une époque où l'instruction libérale consistait en récitations de poèmes héroïques et en chants de prières nationales, et où l'éducation avait pour base les exercices gymnastiques en commun. J'ai montré ailleurs (1) quelle influence le mode de faire la guerre (aux temps antérieurs à la sophistique) avait eue sur le sentiment d'égalité : la division du travail n'existait, qu'à l'état rudimentaire dans la vie du citoyen, dans les rapports politiques; les anciennes démocraties ne comprenaient que cette division appelée *physiologique* par K. Marx, fondée sur les différences d'âge et de sexe.

Le P. Schwalm commet une singulière erreur, quand il écrit ce qui suit (2) : « La grande équivoque collectiviste ne semble [être] qu'une inconcevable illusion. Dans sa notion confuse du travail à la machine, elle ne voit que l'acte de chauffer un foyer, d'ouvrir un robinet, de pousser un levier, de mener un train de wagonnets. Elle oublie ceux qui conçoivent, organisent, développent, écoulent cette production à force de science et d'art. » Cette conception lui semble tellement monstrueuse, qu'il se demande comment K. Marx a pu l'adopter; — *mais* il ne l'a pas adoptée du tout. Voici, en effet, ce qu'il dit (3) : « Tout travail social en commun, se déployant sur une assez grande échelle, réclame une *direction* pour mettre en harmonie les activités individuelles. Elle doit remplir les *fonctions générales* qui tirent leur origine de la différence existante entre le mouvement d'ensemble du corps productif et les mouvements individuels des membres indépendants... Un orchestre a besoin d'un chef. Cette fonction de direction, de surveillance et de *médiation devient la fonction du capital* dès que le travail qui lui est subordonné devient coopératif, et comme fonction capitaliste, elle acquiert des caractères spéciaux. » La question serait de savoir si cette *fonction générale* ne peut être conçue qu'avec le caractère

---

(1) *Procès de Socrate*, p. 168. La sophistique eut pour effet de modifier totalement les sentiments civiques en développant l'inégalité de culture (p. 174).

(2) *Art. cité*, p. 21.

(3) *Capital*, p. 143, col. 2.

spécial capitaliste; c'est ce que le P. Schwalm aurait dû examiner. C'est à lui qu'on pourrait justement reprocher d'avoir une notion confuse du travail moderne, car il confond le marchand, le directeur technique, l'ingénieur, le théoricien : le patron englobe toutes ces *personnes économiques!* La division est parvenue, aujourd'hui, bien plus loin qu'il ne croit dans le monde industriel; et, sur ce point, l'écrivain dominicain aurait eu pas mal à apprendre dans le *Capital* (1).

Je ne m'occuperai donc pas d'une société comme celle que le P. Schwalm imagine être la société rêvée par les socialistes, — dans laquelle les inventions scientifiques seraient arrêtées pour toujours, les machines seraient construites par routine et conduites par des êtres d'une grande simplicité intellectuelle. Je prendrai pour base, dans ce qui va suivre, les divisions actuelles du travail, en cherchant à savoir comment elles se sont tranformées depuis un siècle et à découvrir les *lois historiques* qu'elles manifestent.

Il en est de la division du travail comme des machines; son action est double (2). « Il faut du temps et de l'expérience avant que les ouvriers, ayant appris à distinguer entre la machine et son emploi capitaliste, dirigent leurs attaques non contre le moyen matériel de production, mais contre son mode social d'exploitation. » De même, à propos de la division dans les manufactures, K. Marx avait écrit (3) : « Elle se présente et, comme un progrès historique, une phase nécessaire dans la formation économique de la société et comme un moyen civilisé et raffiné d'exploitation. »

XVI

Les grandes institutions scientifiques françaises ont reçu leurs formes à peu près définitives au commencement de ce siècle; à cette époque,

---

(1) Aristote pense la division du travail en citoyen grec; il pose comme nécessaire le couple *obéissance-commandement* (*Politique*, liv. Ier, chap. II, § 9). Le P. Schwalm ne voit pas que le problème est aujourd'hui d'une autre nature. La division conforme aux principes de la production par machines est purement technologique (*Capital*, p. 182, col. 1).

Cf. aussi *Capital*, p. 144, col 1. Le capitalisme joue un double rôle »; il y a procès de production coopératif et procès d'extraction de plus-value; » mais ces deux choses ne sont pas inséparables.

(2) *Capital*, p. 185, col. 2.

(3) *Capital*, p. 158, col. 2.

la division du travail était fort peu développée, et elle était surtout rudimentaire dans le corps des ingénieurs militaires, qui a joué un si grand rôle à la fin du XVIIIe siècle. Dans le plus grand nombre des places, ces ingénieurs étaient obligés de faire les travaux d'arpentage, de métrage, les dessins de détail pour l'exécution; car ils n'avaient généralement que des auxiliaires très insuffisants. Mais il leur fallait aussi, bien souvent, faire exécuter leurs projets par des trimardeurs; ils devaient former des contre-maîtres, faire faire leur chaux et leurs briques, et remplir toutes les fonctions d'un entrepreneur moderne. Quand on consulte les livres écrits pour eux, on voit quelle était la variété de leurs occupations : on y trouve des dissertations sur les bonnes proportions des ordres d'architecture et sur la manière de préparer le mortier. Des nécessités du même genre existent encore pour les ingénieurs militaires modernes envoyés aux colonies : aussi, les cours qui leur sont faits ont-ils gardé un caractère encyclopédique; mais, ce qui était la règle autrefois, est devenu exception.

Au XVIIIe siècle, l'enseignement scientifique n'était pas organisé comme aujourd'hui, et les collèges offraient très peu de ressources à ce point de vue. Les livres d'algèbre et de mécanique n'avaient pas encore été arrangés pour l'instruction facile des débutants; ils étaient d'une lecture fort difficile et souvent repoussante. On sentait donc, très vivement, à cette époque, le défaut des connaissances mathématiques d'ordre un peu élevé. Et ce fut une des raisons qui amenèrent à constituer l'École polytechnique, avec ses programmes surchargés de mathématiques.

On cherchait, vers le même temps, à se faire une idée synthétique des connaissances humaines : on le faisait dans un esprit qui nous paraît, aujourd'hui, bien singulier, avec l'idée de la fixité et du conservatisme (1). Dans l'*Encyclopédie*, on crut faire œuvre géniale en recueillant les recettes des ouvriers d'état, et présentant aux gens du monde un *Manuel Roret*, arrangé à leur usage! On ne concevait encore que d'une manière très confuse, — si confuse même qu'on n'en pouvait guère tirer parti, — le moyen de créer des sciences par la coordination méthodique des technologies. Monge travaillait dans ce sens; mais son influence ne s'exerça qu'après la Révolution et par l'enseignement que lui et Hachette donnèrent à l'École polytechnique.

(1) Diderot croyait que la mécanique ne pourrait guère dépasser le point où l'avait amené d'Alembert.

On considérait alors comme incontestable que tout art a pour base une science; on entendait cette formule dans le sens idéaliste, c'est-à-dire qu'on considérait les arts comme des extériorisations des sciences, des *applications* des principes abstraits. Il était donc de la plus haute importance de constituer un corps de ces principes qui dominent toutes les applications, d'en former une masse unique dont la connaissance pût préparer à toutes les fonctions industrielles. C'est ce que l'on essaya (et que l'on essaie encore) de faire à l'École polytechnique : les programmes se sont développés, mais sont restés marqués toujours du même signe originel. On peut même citer cette institution comme un des plus curieux exemples des survivances d'un autre siècle (1).

La construction des chemins de fer amena une grande transformation dans la manière de travailler; les entrepreneurs devinrent des personnages économiques importants; ils ne furent plus seulement des embaucheurs et des employeurs d'ouvriers; ils eurent un personnel technique et instruit de contre-maîtres et de commis, connaissant très bien la construction, l'organisation des chantiers et l'établissement de l'outillage spécial.

Il se monta de grands établissements pour faire des ponts en fer, et leurs ingénieurs rédigèrent eux-mêmes leurs projets. Ce fut un très grand changement de toutes les idées : un pas considérable venait d'être fait en vue d'une division plus étendue du travail, division qui existait déjà en Angleterre pour d'autres causes. L'intervention des ingénieurs-constructeurs, avec lesquels on traite à forfait, ne cesse d'augmenter en France, et l'expérience tend à montrer que c'est une très heureuse innovation. Un ingénieur, qui passera toute sa vie dans un port, pourra acquérir une expérience très exacte des travaux propres à ce port et les connaître dans tous les détails : dans un sens, il aura une connaissance intégrale; mais de quoi? d'un coin de son métier. En Angleterre, il y a longtemps qu'il n'en est pas ainsi : les ingénieurs de l'État ou des grandes sociétés ne dirigent l'exécution que d'une manière très générale : ils n'embrassent pas tout un travail, mais ils ne se spécialisent pas non plus dans des routines; il n'est pas

(1) Ainsi, on y enseigne la coupe des pierres et des charpentes, l'architecture; ce sont des survivances de l'ancien enseignement des ingénieurs militaires; mais on n'y apprend pas la résistance des matériaux, dont tous les élèves auront besoin; elle leur servirait beaucoup plus que la perspective; mais c'est une science trop moderne.

rare de voir, chez nos voisins, des hommes qui ont eu à projeter beaucoup de ports et qui, par leur pratique personnelle, ont pu apprécier, d'une manière générale, les difficultés des problèmes de ce genre : que soit, au contraire, un homme qui a passé sa vie à Dunkerque ou à Marseille?

D'autre part, l'ingénieur-constructeur, en se spécialisant sur une partie de la construction, sait aussi beaucoup plus que s'il était demeuré attaché à une œuvre complète; il voyage, il compare, il acquiert une masse de connaissances pratiques que l'on ne peut acquérir que par le contact personnel avec les choses.

Un des grands motifs de toute division du travail, est la nécessité d'acquérir une expérience personnelle; on retrouve le même principe de division un peu partout : c'était celui de l'ancienne manufacture et même du vieux métier. Il y a, dans toutes choses, un fond de routine, une masse non scientifique, que l'homme ne peut acquérir que par l'apprentissage et par son adaptation à des fonctions particulières. A mesure que la science acquiert un plus vaste domaine, cette masse tend à se réduire; — mais nous n'avons qu'à constater ici son existence et son influence; — quant aux limites dans lesquelles cette influence s'exerce et à leurs lois, c'est un problème hérissé de difficultés.

L'Angleterre et l'Amérique nous montrent une division encore plus avancée du travail, division d'une très haute importance, mais difficile à acclimater en France, par suite de nos préjugés scientifiques. Malgré tous les efforts que l'on a tentés pour vulgariser les connaissances mathématiques, les théories physiques, les rendre accessibles à tous les hommes ayant une certaine culture, — il est bien difficile aux ingénieurs de se tenir au courant. Cependant, plus ils vont et plus ils sentent la nécessité d'utiliser toutes les ressources que fournissent les découvertes modernes. M. Brunetière dit (1) : « Où sont, aujourd'hui, la physique, la chimie, la physiologie d'il y a trente ans seulement, et qu'en connaissons-nous pour les avoir étudiées au collège et depuis oubliées? Précisément, ce qu'il en faut pour nous défier de leurs découvertes récentes, y résister d'abord et trop souvent n'y rien comprendre. » On pourrait en dire autant de bien d'autres choses, et notamment des mathématiques : sans doute, les théorèmes ne sont pas devenus faux; mais ils ont vieilli tout de même, parce qu'ils ne fournissent plus de méthodes suffisantes pour résoudre, d'une ma-

(1) *Op. cit.*, p. 86.

nière commode, les problèmes qui se présentent dans la pratique. On aura beau se montrer plus exigeant, chaque année, pour les examens des écoles, on ne pourra pas faire que des gens occupés dans l'industrie puissent consacrer une partie de leur temps à suivre les progrès des mathématiques. Le plus souvent, ils n'en ont pas le goût et il vaut, presque toujours, mieux qu'ils emploient ce temps à se perfectionner dans leur métier.

En Angleterre, les ingénieurs n'ont pas la prétention d'être des savants et de tirer leur pratique de la science; mais ils savent à qui s'adresser pour résoudre les difficultés théoriques. Cette collaboration est une cause de très grands progrès dans l'art des constructions. Lorsque la division du travail n'existe pas, il s'établit un conflit entre les tendances du théoricien et celles du praticien : l'expérience personnelle acquise exerce une action inhibitive très puissante (1) sur l'intelligence et empêche de poursuivre des idées qui doivent être examinées d'une manière absolument complète au point de vue de la science mécanique; presque toujours l'homme qui a reçu l'éducation mixte se montre hésitant, ne va pas jusqu'au bout, n'est pas bien sûr de la valeur des approximations dont il se sert (2); fait, en un mot, de la très mauvaise besogne, qu'il prend, naïvement, pour de la science, parce que ses conceptions sont présentées avec un appareil mathématique important. Lorsque la division est opérée, chacun développe, d'une manière complète et indépendante, les conséquences des ordres de connaissances qu'il possède.

Les chemins de fer nous montrent, par le faible progrès qu'ils ont fait, une intéressante illustration de cette doctrine. Dans tous les pays, les ingénieurs de la traction sont des hommes fort distingués, animés d'un esprit remarquablement progressiste, toujours à la recherche de

(1) Il ne faut pas oublier que les associations d'idées qui forment l'expérience du praticien appartiennent au domaine subconscient pour la plus grande partie, et sont fortement réunies par des liens d'ordre affectif : ce sont les circonstances émotionnelles qui ont accompagné l'observation qui leur ont donné leur rang dans les opérations psychologiques. C'est donc ici l'état affectif qui lutte contre l'intelligence.

(2) Il faut toujours faire ces calculs par approximation; mais des choses qui paraissent imperceptibles au praticien peuvent avoir une importance énorme dans le résultat définitif. On montre facilement dans la résistance des matériaux que des hypothèses simplifiées, qui ont paru très naturelles à des praticiens distingués, amènent à se tromper du simple au double dans des cas nouveaux.

perfectionnements à apporter à la locomotive. Comme ils possèdent des connaissances scientifiques étendues, ils ne sentent pas d'une manière aussi vive que les constructeurs la nécessité de la division du travail : ils ont essayé de résoudre, eux-mêmes, tous les problèmes qui se présentent dans leur métier : je veux bien rendre hommage aux efforts très méritants qu'ils ont faits, mais ils ont échoué dans leur œuvre : ils ont obtenu des formules empiriques bonnes pour consolider la routine, mais ne permettant jamais de raisonner scientifiquement sur les problèmes. Ainsi, on chercherait vainement dans les livres spéciaux ou les revues des théories supportables sur la stabilité des mouvements en courbe (1), sur la vaporisation, sur l'utilisation de la vapeur, sur la résistance de l'air, etc. On a fait des recherches d'un grand intérêt, mais toutes ces recherches manquent de véritable méthode scientifique et trop souvent même de critique.

* * *

Les philosophes qui se proposent la réalisation intégrale de la nature humaine ne manqueront pas d'observer que les nouvelles formes de la division du travail ne résolvent pas le problème qu'ils ont trouvé posé dans leur imagination. Il peut même sembler à quelques-uns que l'on n'obtienne ainsi qu'un émiettement plus grand encore et qu'on marche à une réduction de plus en plus grande de la valeur de l'individu. Il n'est donc pas inutile de mieux préciser le caractère réel des diverses formes de divisions existantes.

On peut dire, dans un certain sens, que l'ancienne occlusion de l'individu dans un métier bien déterminé constituait une synthèse professionnelle et locale : l'homme parcourait toutes les phases de la production ou de la transformation, faisant ainsi appel à un très grand nombre de techniques. Aujourd'hui, cette intégration n'existe plus : il y a rupture de l'ensemble et mise à part des diverses techniques; mais celles-ci ne sont plus seulement des modes particuliers de faire, ce sont des connaissances raisonnées s'étendant sur une très grande étendue de professions et de méthodes locales. La synthèse est ici faite sur la base des raisons scientifiques communes.

(1) Ayant voulu, il y a quelques années, me rendre compte de cette question si importante, je n'ai rien trouvé de satisfaisant : j'ai essayé d'exposer la difficulté principale, mais je crois que peu de personnes ont compris de quoi il s'agissait et ont vu l'importance de la théorie de Bernouilli sur les supports à mouvements pendulaires (*Revue scientifique*, 9 décembre 1893).

La division technique met l'individu en état de s'affranchir, — dans une large mesure, — des conditions particulières de la production et des crises : il n'est plus attaché à un lieu et à une tradition, il peut voyager et il lui est facile de se tenir au courant de tout ce qui se fait de neuf dans sa partie.

M. Brunetière peut attribuer à un tel homme un esprit étroit, mais il faudrait, tout d'abord, s'entendre sur ce qui constitue la largeur de l'esprit. Si l'étroitesse d'esprit réside surtout, — et cela semble être l'opinion de M. Brunetière, — dans l'absence de critique (1), dans une confiance immodérée dans les formules, dans la naïve superstition des faits, on peut affirmer, hardiment, que la division technologique du travail agit d'une manière très puissante pour combattre ces tendances, qui me semblent tout aussi fâcheuses qu'elles peuvent paraître au directeur de la *Revue des deux mondes*. En effet, par ce procédé, qui brise l'ancienne unité professionnelle, l'homme tend à perdre tout contact, d'ordre affectif, avec le *fait;* il prend une position sceptique en présence de tout ce qui n'est pas susceptible d'être traité scientifiquement. Enfermé jadis dans les préjugés développés par son apprentissage et par ses habitudes de la vie journalière, il considérait les choses par rapport au processus de la production qu'il avait appris à pratiquer; tout changement lui semblait une fatigue et un ennui. Aujourd'hui, il ne considère les choses que par rapport à d'autres qui appartiennent à des processus extrêmement variés; il ne les compare point comme éléments d'une usine déterminée, mais comme cas particuliers d'un système scientifique, soumis à des lois qu'il s'efforce de pénétrer. Ses occupations et l'éducation (qu'il *doit* recevoir pour le mettre à même de bien remplir sa fonction), l'amènent à considérer le particulier comme ayant peu d'importance par soi-même et ne tirant son intérêt que de la loi (2).

Ure avait déjà signalé le caractère nouveau d'une *division supérieure* du travail; mais l'application qu'il avait faite était si paradoxale qu'on a pu la trouver un peu singulière. Il a écrit une brillante apologie des métiers automatiques et a opposé l'ouvrier de la *factorie* à l'ouvrier de la manufacture attaché à une seule besogne pour toute sa vie; le premier peut changer de machines sans inconvénient, parce que l'habi-

(1) *Op. cit.*, p. 79 et p. 82.

(2) En fait, l'éducation actuelle n'est pas encore dirigée dans cet esprit, mais l'éducation est toujours en retard.

perfectionnements à apporter à la locomotive. Comme ils possèdent des connaissances scientifiques étendues, ils ne sentent pas d'une manière aussi vive que les constructeurs la nécessité de la division du travail : ils ont essayé de résoudre, eux-mêmes, tous les problèmes qui se présentent dans leur métier : je veux bien rendre hommage aux efforts très méritants qu'ils ont faits, mais ils ont échoué dans leur œuvre : ils ont obtenu des formules empiriques bonnes pour consolider la routine, mais ne permettant jamais de raisonner scientifiquement sur les problèmes. Ainsi, on chercherait vainement dans les livres spéciaux ou les revues des théories supportables sur la stabilité des mouvements en courbe (1), sur la vaporisation, sur l'utilisation de la vapeur, sur la résistance de l'air, etc. On a fait des recherches d'un grand intérêt, mais toutes ces recherches manquent de véritable méthode scientifique et trop souvent même de critique.

* * *

Les philosophes qui se proposent la réalisation intégrale de la nature humaine ne manqueront pas d'observer que les nouvelles formes de la division du travail ne résolvent pas le problème qu'ils ont trouvé posé dans leur imagination. Il peut même sembler à quelques-uns que l'on n'obtienne ainsi qu'un émiettement plus grand encore et qu'on marche à une réduction de plus en plus grande de la valeur de l'individu. Il n'est donc pas inutile de mieux préciser le caractère réel des diverses formes de divisions existantes.

On peut dire, dans un certain sens, que l'ancienne occlusion de l'individu dans un métier bien déterminé constituait une synthèse professionnelle et locale : l'homme parcourait toutes les phases de la production ou de la transformation, faisant ainsi appel à un très grand nombre de techniques. Aujourd'hui, cette intégration n'existe plus : il y a rupture de l'ensemble et mise à part des diverses techniques; mais celles-ci ne sont plus seulement des modes particuliers de faire, ce sont des connaissances raisonnées s'étendant sur une très grande étendue de professions et de méthodes locales. La synthèse est ici faite sur la base des raisons scientifiques communes.

---

(1) Ayant voulu, il y a quelques années, me rendre compte de cette question si importante, je n'ai rien trouvé de satisfaisant : j'ai essayé d'exposer la difficulté principale, mais je crois que peu de personnes ont compris de quoi il s'agissait et ont vu l'importance de la théorie de Bernouilli sur les supports à mouvements pendulaires (*Revue scientifique*, 9 décembre 1893).

La division technique met l'individu en état de s'affranchir, — dans une large mesure, — des conditions particulières de la production et des crises : il n'est plus attaché à un lieu et à une tradition, il peut voyager et il lui est facile de se tenir au courant de tout ce qui se fait de neuf dans sa partie.

M. Brunetière peut attribuer à un tel homme un esprit étroit, mais il faudrait, tout d'abord, s'entendre sur ce qui constitue la largeur de l'esprit. Si l'étroitesse d'esprit réside surtout, — et cela semble être l'opinion de M. Brunetière, — dans l'absence de critique (1), dans une confiance immodérée dans les formules, dans la naïve superstition des faits, on peut affirmer, hardiment, que la division technologique du travail agit d'une manière très puissante pour combattre ces tendances, qui me semblent tout aussi fâcheuses qu'elles peuvent paraître au directeur de la *Revue des deux mondes*. En effet, par ce procédé, qui brise l'ancienne unité professionnelle, l'homme tend à perdre tout contact, d'ordre affectif, avec le *fait;* il prend une position sceptique en présence de tout ce qui n'est pas susceptible d'être traité scientifiquement. Enfermé jadis dans les préjugés développés par son apprentissage et par ses habitudes de la vie journalière, il considérait les choses par rapport au processus de la production qu'il avait appris à pratiquer; tout changement lui semblait une fatigue et un ennui. Aujourd'hui, il ne considère les choses que par rapport à d'autres qui appartiennent à des processus extrêmement variés; il ne les compare point comme éléments d'une usine déterminée, mais comme cas particuliers d'un système scientifique, soumis à des lois qu'il s'efforce de pénétrer. Ses occupations et l'éducation (qu'il *doit* recevoir pour le mettre à même de bien remplir sa fonction), l'amènent à considérer le particulier comme ayant peu d'importance par soi-même et ne tirant son intérêt que de la loi (2).

Ure avait déjà signalé le caractère nouveau d'une *division supérieure* du travail; mais l'application qu'il avait faite était si paradoxale qu'on a pu la trouver un peu singulière. Il a écrit une brillante apologie des métiers automatiques et a opposé l'ouvrier de la *factorie* à l'ouvrier de la manufacture attaché à une seule besogne pour toute sa vie; le premier peut changer de machines sans inconvénient, parce que l'habi-

(1) *Op. cit.*, p. 79 et p. 82.

(2) En fait, l'éducation actuelle n'est pas encore dirigée dans cet esprit, mais l'éducation est toujours en retard.

leté manuelle à acquérir n'est pas grande(1). « Lorsqu'il transfère ses services d'une machine à une autre, il varie sa tâche et *développe ses idées en réfléchissant aux combinaisons générales* qui résultent de ses travaux et de ceux de ses compagnons... Combien les artisans du Lancashire sont supérieurs en vigueur et en intelligence aux ouvriers qui travaillent manuellement à Londres! Ceux-là sont familiarisés avec presque toutes les combinaisons physico-mécaniques; ceux-ci ne connaissent presque rien au-delà de la sphère étroite de leur tâche journalière. »

Il est certain que Ure exagère ici, appliquant à tous les fileurs de coton, ce qu'il avait pu voir pour quelques-uns (1); mais la question n'est pas de savoir ici si les machines ont amélioré le sort de l'ouvrier; ce qu'a très bien observé l'auteur anglais, c'est la propriété de la division technique, qui se fonde sur la généralisation des idées et qui, à son tour, engendre cette généralisation.

Ce qui est exceptionnel dans l'atelier de filatures de coton, devient, au contraire, normal dans les professions requérant l'emploi d'une intelligence cultivée scientifiquement.

Ici comme dans le cas d'une divison moins avancée et examinée plus haut, la limite se trouve dans la routine qui s'impose encore sur tous les points où la science n'a pu pénétrer. J'entends ici le mot *routine* dans un sens très large, dans le sens d'associations subconscientes capables de nous diriger tout aussi bien que les associations conscientes et raisonnées. Le praticien sait beaucoup de choses pour les avoir vues et il ne peut les bien savoir qu'à la condition de son passage à travers la pratique : il n'existe aucun moyen de définir, de classer et même de décrire correctement une masse énorme de phénomènes; or, ce sont justement les phénomènes les plus utiles pour nos opérations journalières que nous avons le plus de peine à comprendre et à systématiser.

La condition ancienne qui enfermait le travailleur au métier dans une zone assez étroite, à cause de l'*apprentissage des mouvements*, n'est

---

(1) Ure est coutumier du fait : c'est ainsi qu'à la page précédente il dit que l'ouvrier des fabriques n'a qu'un *exercice agréable* (p. 99); dans le tome II, p. 52, il calcule que les fileurs et rattacheurs ont neuf heures d'inaction sur douze, et il dit : « Dans ces intervalles, les fileurs s'occupent souvent à lire »; — or, ces intervalles sont formés de très petites fractions ayant trois quarts de minute (pour les forts numéros du fil), séparés par un travail d'un quart de minute (p. 54). Ces lectures doivent être bien difficiles !

pas détruite; elle subsiste encore aujourd'hui dans toute sa force; mais cette condition limitative a changé son mode d'intervention dans le monde.

En fait, les limites sont aujourd'hui assez étendues, parce que le nombre des opérations à apprendre peut être assez limité. Ainsi, dans les diverses recherches que l'on fait dans les laboratoires, l'apprentissage préliminaire n'exige pas la connaissance de tous les appareils, mais seulement l'habitude de monter et d'utiliser des combinaisons assez peu nombreuses. Si on excepte quelques instruments, qu'il faut acquérir de spécialistes, presque tous les dispositifs peuvent être faits par des ouvriers d'une habileté moyenne, mais soigneux. Dans un laboratoire, monté d'après de bons principes, on voit les mêmes employés s'occuper des choses les plus diverses, faire de bactériologie, de la chimie biologique, des déterminations de tension de vapeur, des expériences destinées à lever les doutes qui surgissent dans des fabrications industrielles très diverses.

Les appareils qu'ils ont à monter et à surveiller ne varient pas assez en raison de la variété des recherches pour qu'ils se trouvent jamais déroutés.

Tout le monde sait, d'ailleurs, que les grands résultats obtenus par Pasteur viennent de ce qu'il a abordé des problèmes, — réservés jusque-là surtout aux naturalistes, — après avoir acquis une capacité particulière d'expérimentateur en chimie et en minéralogie (1). Il ne serait même pas difficile de montrer que dans toute sa carrière, il a transporté certaines prénotions empruntées à sa préparation primitive (2) ce qui ne l'a pas empêché de se montrer singulièrement original. S'il n'avait pas eu la routine du physicien-chimiste, il serait probablement passé à côté de ses découvertes les plus importantes, comme tant d'autres avaient fait avant lui, faute d'avoir expérimenté avec toute la rigueur convenable. Ses adversaires étaient des hommes fort distingués, sans doute; mais il leur manquait la sûreté dans la construction et la manipulation des instruments.

XVII

Ce que j'ai dit sur les divisions supérieures du travail, n'épuise pas

---

(1) Il faisait partie de la section de minéralogie à l'Académie des sciences. Son successeur a été un géologue.

(2) C'est ainsi qu'il a longtemps attaché une importance exagérée à la morphologie et cru à la spécificité absolue des ferments.

encore le sujet; nous avons vu en lutte la routine et la science, ou aussi, les puissances inconscientes et affectives d'un côté et l'intelligence de l'autre. Si nous nous arrêtions ici, il semblerait naturel de conclure que les efforts doivent tendre à réduire à rien le premier élément et à donner au second toute la prépondérance. Allons-nous revenir à l'idée toujours si populaire, qui fait de la science pure l'origine vraie de toute la pratique? Faut-il donner aux plus hautes abstractions physiques et mathématiques la prééminence dans l'enseignement?

L'évolution de l'industrie va nous fournir, sur ce point, des lumières tout à fait inattendues

J'ai dit qu'on avait cru bon, autrefois, d'écrire des manuels pour les routines des métiers; ces manuels peuvent quelquefois être utiles, pour aider à se souvenir de choses qu'on a vues, et qu'on a en partie oubliées. Mais on a été conduit à écrire des manuels d'un genre tout différent. Les besoins de la navigation avaient amené à constituer, dans tous les pays maritimes, des bureaux chargés de publier des tables destinés aux calculs des marins : on ne peut demander à ceux-ci d'être des géomètres très habiles, en général; on a donc divisé le travail : avec une routine assez facile à retenir, on peut faire tous les calculs de la navigation astronomique, sans avoir autre chose que des connaissances très élémentaires en mathématiques. Quant à l'emploi des instruments de mesure, c'est une autre routine qui appartient à l'éducation sensorielle et motrice, l'autre étant plutôt rapportée à l'intelligence; en fait, l'intelligence ne joue ici qu'un rôle très effacé et je préfère nommer ce groupe psychologique la *routine cérébrale*.

Une division du travail exactement semblable a donné lieu aux recherches faites par de savants géomètres et mécaniciens sur la balistique; les résultats de leurs études ont été transformés en tables et en formules.

Ce n'est là qu'une forme peu étendue et pauvre de la haute division du travail; celle-ci ne cherche pas à descendre à une routine cérébrale tout à fait basse; elle s'adresse à des gens ayant des connaissances de géométrie, de cinématique, de physique plus étendues. Pour eux on a écrit des manuels qui résument, d'une manière excellente, tout ce que les théories mathématiques les plus subtiles ont produit. Pour se mettre au courant de l'électricité, il serait tout à fait oiseux de lire les livres les plus savants, écrits il y a une trentaine d'années; il est assez inutile de se casser la tête à apprendre les démonstrations

fort compliquées des théorèmes (1); quand on a un bon manuel, on peut se passer de tout cela : avec quelques exemples et quelques expériences, on se met parfaitement au courant.

En France, nous avons encore quelque peine à comprendre l'importance de cette transformation, qui peut avoir des conséquences d'une si grande portée dans l'enseignement. Les Allemands ont beaucoup mieux compris que nous quelles ressources énormes fournit cette division du travail, pour les usines; aussi leurs manuels ont-ils une réputation parfaitement méritée. Grâce aux procédés mis à la portée de dessinateurs et de calculateurs des ateliers, on peut résoudre, sans difficulté, des problèmes de mécanique devant lesquels beaucoup d'ingénieurs auraient jadis reculé à cause de la complexité des questions mathématiques soulevées.

Les manuels bien faits ne consistent plus seulement en recueils de tables et en instructions sur la manière de s'en servir; ils renferment la substance abstraite des sciences les plus élevées, considérées avec leurs derniers développements. Ils ne servent pas seulement à donner des solutions toutes faites à certains problèmes d'usage très fréquent, qui doivent être traités d'une manière en quelque sorte automatique; ils fournissent encore des moyens pour aborder beaucoup d'autres problèmes connexes, au moyen de combinaisons empruntées à une mathématique élémentaire.

Ces livres, qui rendent les plus grands services, nous font voir, très clairement, une division remarquable des sciences. Il y a, tout d'abord, un ensemble de signes idéogrammatiques, formant une langue spéciale, qui a besoin d'être apprise; et il n'y a pas meilleur moyen de l'apprendre que celui qui met les signes en rapport avec les choses dans les opérations les plus habituelles; il y a longtemps qu'on a signalé la convenance de ne pas enseigner les langues vivantes d'une manière purement abstraite et c'est bien le cas d'appliquer ici cette règle. Quand on veut aborder l'étude de l'électricité en expliquant les unités, on est très embarrassé; et l'élève ne retient que des mots jusqu'au moment où il est assez avancé pour savoir manipuler les formules. Il est essen-

(1) Je sais bien que l'on fait grand usage de démonstrations simplifiées; on s'imagine élever l'esprit de l'élève en dénaturant la science et sacrifiant beaucoup de sa rigueur. Il n'y a pas de *voie royale;* acceptons la division du travail; j'aime mieux qu'on me donne un énoncé (rendu clair par des exemples) que de me tromper par une médiocre démonstration.

tiel d'apprendre les langues scientifiques par l'application à des phénomènes, comme on apprend l'anglais et l'allemand au moyen de petites conversations.

Il existe une deuxième couche plus élevée, qui correspond à une partie des mathématiques élémentaires (mais à une très petite partie de ce qui est appelé de ce nom dans notre enseignement universitaire). Dans toute cette étude, la démonstration doit être reléguée au second plan; elle doit être considérée surtout comme un moyen de faciliter la mémoire en faisant assimiler les opérations par le moyen d'une décomposition, ou, si l'on veut comme un moyen de remplacer une règle brute par un processus aboutissant à la règle et la rendant plus accessible à l'esprit. Tout le monde sait que les savants contemporains se sont aperçus que les notions de l'arithmétique n'étaient pas aussi simples qu'on le croit souvent; ils ont voulu épurer cette science et ont fait quelque chose de très difficile. Il serait ridicule d'embarrasser la marche de l'enseignement par ces arguties: les anciennes démonstrations étaient déjà passablement compliquées et ne servaient pas à grand'chose.

L'observation m'a montré, depuis longtemps, que la prétendue rigueur des théorèmes mathématiques n'est pas comprise par le jeune homme, qui retient seulement le processus des opérations qu'on lui montre. Lorsqu'on lui pose ensuite un problème, il fait appel à sa mémoire et il cherche à suivre un chemin analogue à l'un de ceux qu'on lui a rendus familiers par l'enseignement. Il n'y a point de règle générale pour arriver à une solution; mais on ne demande aux élèves que des questions ayant de grandes analogies (pour la voie à suivre) avec les questions du cours; et avec quelques tâtonnements, on arrive à bon port. La situation est la même que celle du mécanicien, auquel on propose une difficulté cinématique; il n'a aucun moyen pour la lever directement; il lui faut procéder par l'énumération de tous les mécanismes possibles, en vue de faire un choix et d'arriver, au moins, à une solution indirecte. En fait, on ne procède pas d'une manière aussi longue : les inventeurs heureux sont ceux qui ont la chance de tomber, par hasard, sur une combinaison pas trop éloignée de celle qui peut convenir; ils transforment et perfectionnent jusqu'au moment où ils sont passés d'analogie en analogie à des formes parfois bien différentes de celles qu'ils ont d'abord découvertes.

Autant la démonstration est oiseuse, — comme moyen de preuve, — autant le processus de combinaison est utile pour ceux qui ne veulent pas se consacrer à l'étude spéciale des mathématiques. Malheureusement, on a, presque toujours, fait tout le contraire : on surcharge la

mémoire de formules très compliquées, que l'élève devra soigneusement repasser, jusqu'au jour où il aura fini ses dernières épreuves : et alors? il s'empresse de tout oublier. On se demande à quoi peuvent avoir servi tant d'efforts.

Les grands chefs de l'enseignement universitaire ne manquent pas de répondre : « à former l'esprit »; mais ils seraient bien aimables s'ils consentaient à fournir quelques essais de justification. Sur ce point, M. Brunetière a pleinement raison : des abstractions ne forment pas l'esprit (1). A vrai dire, on ne sait rien et on donne des lieux communs en guise de démonstrations; on continue à suivre des routines, sans motifs bien sérieux (sauf un seul peut-être : on n'aime pas à changer). De plus, les professeurs trouvent tout naturel d'enseigner la science, dans les formes qui conviennent au système qui leur convient : si bien que la division du travail est ici utilisée à rebours; on impose aux élèves (dont la minorité continue des études dans l'esprit du professeur) de s'adapter à un régime qui n'a aucun rapport avec le rôle qu'ils devront jouer dans le monde! Voilà une singulière méthode.

On dit parfois que ces méthodes apprennent à travailler : ceci est encore affirmé comme un axiome, mais on n'entre pas dans les explications, pour ne pas avoir de difficultés. Je ne comprends guère comment on peut apprendre à travailler en suivant une discipline fort opposée à celle qui correspond à celle qu'on suivra dans la vie. Je crois plutôt que cette formule se rapporte à un état qui a disparu depuis longtemps déjà : au commencement de ce siècle on trouvait utile de mettre l'esprit des élèves en éveil et de leur faire ressortir l'insuffisance des routines industrielles. L'éducation mathématique put alors paraître un bon moyen pour ne pas se laisser dominer par les préjugés de tout genre, enseignés par les recueils de procédés traditionnels. En faisant ressortir l'importance de la démonstration, on donnait aux jeunes gens un profond mépris des choses qui ne peuvent pas se démontrer.

Quand l'élève a achevé ses cours, que lui reste-t-il? Il lui reste cer-

---

(1) Il va sans dire que cela n'est pas spécial aux mathématiques; si je prends les exemples dans cet ordre de connaissances, c'est que la division du travail y est bien plus facile à saisir. On peut même observer que les mathématiciens possèdent, à un bien plus haut degré, l'esprit sceptique que les autres savants : ce sont les naturalistes qui ont cet esprit le moins développé.

taines notions assez vagues sur les problèmes qui peuvent être résolus et ceux qui dépassent les forces de la science, et un souvenir des livres où il pourra trouver des questions analogues à celles qui se présentent à lui dans la pratique. Quand il a besoin d'avoir recours à ses livres, il lui revient quelques souvenirs, qui lui permettent d'utiliser, dans une assez faible mesure, les ressources de la science. Mais que tout cela est maigre ! Quel avortement !

Si, au contraire, la division du travail était poussée aussi loin dans l'enseignement qu'elle se manifeste dans l'industrie avancée et éclairée (1), tout l'effort du professeur aurait pour objet d'apprendre à l'élève, non pas beaucoup de belles preuves syllogistiques, mais la manière de combiner toutes les propositions faisant partie du programme pour résoudre des problèmes. Je ne disconviens pas que cela exigerait de la part des professeurs beaucoup de travail, parce que nos livres ne sont pas faits en vue de cette manière d'instruire. De même qu'en cinématique il n'y a pas un très grand nombre de formes utilisées, de même aussi en mathématiques il n'y a qu'un petit nombre de combinaisons vraiment fécondes. Le but du maître devrait être de faire ressortir les méthodes et de les faire *pratiquer* aux élèves. Quelques-uns le font ; ils ne sont pas très brillants, mais ils forment beaucoup de bons élèves, et c'est l'essentiel. La question n'est pas de surcharger la mémoire par des démonstrations qui frappent, grâce à leur imprévu, mais de *fournir un outillage intellectuel*, riche en conséquences (2) et de développer une *routine intellectuelle.*

Quant au troisième degré de la science, il sera réservé, tout naturellement, aux gens peu nombreux qui se spécialisent dans les recherches abstraites. Il est manifeste que peu nombreux sont les hommes qui peuvent réussir dans cet ordre de recherches ; elles exigent, en effet, une tournure tout à fait particulière de l'esprit. Les mathématiciens ressemblent, d'une manière frappante, aux inventeurs ; comme eux, ils produisent sous l'influence d'une sorte de génie mystérieux et ne

(1) Je crois que l'on peut considérer comme une intéressante manifestation d'un nouvel esprit la création par M. Laisant de l'*Intermédiaire des mathématiciens*, journal composé de questions et de réponses. Il y a là une division du travail, qui peut être féconde, si ce journal peut répondre aux besoins des gens ayant à résoudre des problèmes industriels.

(2) Il n'est pas inutile d'observer que c'est en cela que consiste surtout la gloire de Monge ; il a systématisé dans des méthodes générales tous les procédés que les géomètres avaient donnés (un peu au hasard) pour la coupe des pierres et la charpente : il a tiré de là une science.

sont pas susceptibles d'être préparés par un système éducatif quelconque. Formant une minorité infime, ils échappent à toute méthode de formation; je ne crois pas qu'on ait jamais songé à former de grands capitaines, des César et des Napoléon (1).

D'ailleurs, rien n'est encore aussi obscur que la théorie des mathématiques; on n'a pu encore fixer ni l'objet, ni le principe de ces genres de recherches. On se trouve en présence de difficultés qui paraissent se rencontrer toutes les fois qu'on a à raisonner sur des abstractions scientifiques, ayant perdu la tradition de leur origine.

On ne manquera pas de faire observer que cette nouvelle division du travail a pour effet de constituer une classe très importante de gens (sinon par leur nombre, du moins par leurs fonctions) qui ne représentent guère l'idéal de l'homme complet, puisqu'ils sont retenus dans une spécialité, qui présente, au sentiment vulgaire, une très grande réduction des facultés humaines. Tout le monde connaît assez la vie de quelques savants célèbres pour comprendre que ces hommes illustres auraient fait triste figure en dehors de leur chaire. Rien ne ressemble moins à un *homme intégral* que Cauchy ou que Poisson; cependant on aura quelque peine à faire croire que ce sont des hommes morcelés. C'est à eux que me semble bien s'appliquer le passage que j'ai déjà cité du *Capital* : on peut bien dire que ce sont des *individus totalement développés*. Car, en effet, dans le domaine si étendu de la mathémathique, rien ne leur est étranger. Si quelques-uns se sont enfermés dans une partie limitée, c'est que leurs goûts solitaires, les convenances de leur enseignement, ont produit cette limitation ; mais, quand les circonstances sont favorables, ils abordent, avec une égale aisance, tous les problèmes, dans n'importe quelle partie de la science. Les livres de M. Poincarré peuvent servir à illustrer cette thèse; quelque soit le sujet qu'il soit appelé à traiter dans son enseignement si prodigieusement varié, on le trouve toujours à son aise et toutes les questions semblent lui être également familières. C'est que chez lui la division du travail a été amenée à son plus haut degré : dans tous les problèmes physiques, il saisit, immédiatement, ce qui rentre dans sa *technique* et il le traite, laissant tout le reste de côté.

(1) M. Brunetière dit : « Il y a beaucoup de sortes d'hommes. On peut se proposer de former des athlètes; on peut se proposer de former des gens du monde; et si nous connaissions une manière infaillible de former des saint Vincent de Paul, évidemment on ne l'emploierait pas quand on voudrait former des César et des Napoléon » (*Op. cit.*, p. 4).

L'expérience nous apprend une chose très importante : ces hommes n'ont pas besoin d'avoir passé par des écoles appropriées à leur genre d'études; il vaut mieux pour eux qu'ils se forment d'une manière autonome et qu'ils n'aient pas subi un long apprentissage suivant des méthodes qui n'ont rien de commun avec les méthodes qu'ils suivront dans leurs travaux. Ce petit groupe de savants vit surtout par la puissante originalité des procédés; et il y a tout profit à laisser à de tels individus la pleine possession de leur originalité : on doit les comparer aux artistes, que l'enseignement académique gêne plus qu'il n'aide.

Il est évidemment absurde de créer des programmes en vue de la formation de ces spécialistes, qui doivent se former eux-mêmes, et de faire perdre un temps précieux aux élèves qui ont vraiment besoin d'apprendre et qui ne doivent jamais devenir des savants. Ce qui est vraiment objet d'enseignement, c'est, comme je l'ai dit plus haut, l'art de se servir des instruments fabriqués par les spéculatifs. Cela réduit singulièrement ce qu'il faut apprendre. Mais aussi cela permet d'étendre l'instruction hors des limites qu'on lui trace habituellement et de la développer d'une manière considérable sans surcharger la mémoire : car il est inutile de se mettre dans la tête ce que l'on trouvera facilement dans les manuels.

Je sais bien qu'on objectera que le mode de travail par l'intermédiaire de manuels et dictionnaires engendre le psittacisme et n'est bon qu'à développer la classe trop nombreuse déjà des demi-savants. Cette objection serait fondée si on considérait les choses d'une manière abstraite, si on supposait ces livres faits pour les gens du monde, qui ont une teinture de toutes les connaissances et cherchent des formules. Mais j'ai toujours supposé que l'éducation n'était pas séparée de la pratique industrielle et je lui ai donné pour but de familiariser l'élève avec le maniement d'un nombre restreint de combinaisons, de lui inculquer d'une manière systématique la *routine intellectuelle* nécessaire pour résoudre les problèmes. C'est sous la réserve de cette subordination que je donne une si haute importance aux manuels.

D'ailleurs, qui dit division du travail dit aussi coordination dans un ordre déterminé; je ne m'occupe donc pas de ce que peuvent fournir le manuel et le dictionnaire dans un ordre tout différent de celui qui a été considéré.

Ici on pourrait se poser la question de savoir de combien de parties peut se composer la technologie : le problème est insoluble d'une manière générale; l'expérience peut seule nous apprendre dans quelles

limites nous pouvons étendre nos routines et avec combien de combinaisons nous pouvons nous familiariser. Les diverses professions scientifiques se trouvent ainsi séparées, non pas tant par la nature des théories qu'elles élucident que par ce qu'elles renferment de non-scientifique. Si cette limitation n'existait pas, on pourrait, peut-être, admettre *l'unité de la science*, thèse qui a été chère aux philosophes.

Nous retrouvons donc encore l'influence si considérable des phénomènes psychologiques étrangers à la vie intellectuelle proprement dite, que nos pères considéraient comme étant à peu près négligeables.

Comme je l'ai dit plus haut, la division dans la manufacture avait la même source que celle que nous trouvons dans la science. La ressemblance est si grande qu'on peut aussi dire (1) : « Si l'ouvrier est accommodé à l'opération, l'opération est déjà d'avance accommodée à l'ouvrier. »

XVIII

En suivant pied à pied les principes de l'investigation par la voie que K. Marx nous a ouverte, nous sommes parvenus à nous faire une idée de ce que peut donner une instruction technique, théorique et pratique, au milieu de l'industrie réelle. Mais une objection se présente, objection d'une très haute importance, et qu'il n'est pas possible de lever complètement ici. J'ai appuyé tous mes raisonnements sur les conséquences que produit, dans un esprit réfléchi, la participation à la lutte industrielle, — telle qu'elle est en toute vérité. Mais n'ai-je pas sous-entendu une condition? Ne peut-on pas dire que l'expérience de beaucoup de pays très avancés dans l'industrie ne montre pas des résultats analogues à ceux que j'ai décrits? Ces conflits, dont j'ai parlé et qui servent de base à toute ma doctrine, ne peuvent-ils pas se produire sans entraîner les conséquences importantes que je leur ai attribuées?

Je n'entends pas diminuer la valeur de l'objection; j'en reconnais toute la portée. Les mêmes arguments peuvent se présenter dans toutes les investigations de la sociologie. Il n'est pas non plus exact de supposer que la ruine de la petite industrie ou de la petite culture

(1) *Capital*, p. 165, col. 1. Sur la manière dont la science se substitue à l'ancienne routine, Cf. *Capital*, p. 210, col. 2.

doit produire mécaniquement les effets qui ont été décrits dans le *Manifeste du parti communiste*, pour l'Europe occidentale. Il faut qu'il se fasse un travail de réflexion tout particulier dans l'esprit : la raison des petites gens ne développe point, en tous temps et en tous lieux, les mêmes idées et les mêmes sentiments. C'est ce que l'histoire nous a appris par un nombre énorme d'exemples connus de tout le monde.

Pour que les résultats dont je parle existent, il faut qu'il se forme une synthèse déterminée entre diverses connaissances; il faut que la pratique et la théorie s'enchaînent d'une certaine manière; il faut que nous établissions un ordre particulier entre nos manières de comprendre les choses au milieu desquelles nous vivons, dont nous vivons — et nos règles de conduite et nos modes de sentir. Cet ordre est une *métaphysique*.

Quelle que soit la méthode que l'on suive pour aborder les problèmes, on arrive toujours, en dernière analyse, à reconnaître la nécessité d'une philosophie, ayant pour rôle de réunir les diverses sciences, d'en dégager des principes et de se poser au-dessus de la simple connaissance. Il est bien évident que si on dirige l'éducation d'une certaine façon, il sera possible de présenter les phénomènes de la vie économique sous un aspect tout différent de celui que j'ai supposé exister de lui-même. C'est ce que M. Brunetière voudrait voir essayer, en utilisant les ressources que peuvent donner les méthodes purement littéraires; mais le jeune homme, qui a reçu ainsi un bagage considérable de sophismes sur l'unité des sentiments nationaux, sur la moralisation de la lutte, ne tarde pas à trouver que les choses sont bien différentes de ce qu'il avait cru; l'éducation ne lui sert guère qu'à perdre son temps et gaspiller son énergie, parce qu'il ne voit pas la réalité et qu'il n'a pas assez de connaissances pour saisir les liens cachés.

L'hypothèse que j'ai dû faire dans le cours de mes études est l'hypothèse d'une éducation suivant les principes d'une philosophie socialiste, mettant en évidence tous les conflits, au lieu de chercher à en atténuer le sentiment.

Je suppose donc, toujours, que le développement industriel (y compris l'éducation qui en forme une partie essentielle), est toujours accompagné d'une élucidation philosophique complète des rapports sociaux dans lesquels se fait la production. Il serait vraiment inutile de mentionner cette hypothèse fondamentale si certains auteurs, plus habiles polémistes que sagaces critiques, n'avaient imaginé que le

marxisme est fondé sur une mystérieuse et mécanique influence de formes économiques sur l'individu, réduit à n'être plus qu'un organe, sans valeur morale. Il est résulté de là de très nombreux préjugés dans le public, qui croit, en effet, que le socialisme n'a qu'une éthique et une métaphysique de la connaissance tout à fait insuffisantes (1).

Cette sottise, propagée par les représentants d'un prétendu socialisme français et sentimental, donne une idée très fausse, non seulement de la théorie marxiste, mais encore des méthodes d'investigations et de discussions dues à K. Marx. Le maître entend, bien toujours, que jamais on ne séparera la théorie et la pratique; il s'est toujours efforcé de rendre les rapports sociaux parfaitement intelligibles et il n'a jamais compris qu'il pût être question d'une économie dépourvue de philosophie. L'affranchissement de l'homme comporte, comme première condition, une idéèle identification de la matière et de l'esprit dans le milieu artificiel, une complète intelligibilité de toute opération, une parfaite illumination du monde économique par la pensée.

Dès lors qu'une pareille réforme est réalisée, qu'importe que l'homme emploie son activité dans une direction ou dans une autre; toutes les professions également pénétrées par la pensée deviennent également humaines. M. Brunetière a peur que l'éducation professionnelle ne tue l'enfant au profit immédiat de ses parents, désireux de le voir gagner sa vie rapidement (2); cette crainte est parfaitement fondée, dans l'état actuel et absurde de l'enseignement; cette spécialisation me semble aussi misérable qu'à mon contradicteur; mais la question est de savoir si nous n'avons pas adopté nos procédés éducationnels uniquement dans l'intérêt de la société capitaliste, et si cette situation doit toujours durer (3).

Bien que j'aie déjà appelé, plusieurs fois, l'attention sur la conception de l'éducation intégrale, je crois devoir y revenir encore une fois en terminant, pour montrer l'extrême différence qui existe entre le point de vue anarchiste et le point de vue socialiste. L'idéal de

---

(1) C'est pourquoi ces *grands* penseurs ont voulu le compléter, sans l'avoir compris. Cf. dans la préface du récent livre de M. G. Deville (*Principes socialistes*, p. xx-xxv) une énergique protestation contre ces polémistes.

(2) *Op. cit.*, p. 54.

(3) Ce serait le cas d'examiner à ce point de vue l'*étatisme*, qui tend, lui, à transformer le travailleur en machine, qui abrutit ses fonctionnaires et qui est antipathique à toute élucidation scientifique des rapports sociaux. L'étatisme se pose donc, ici, en contradiction absolue avec le socialisme; cette contradiction n'est pas, d'ailleurs, une exception.

M. Kropotkine est fort voisin de celui du paysan russe, qui fabrique tout chez lui et se suffit, sachant tout faire dans sa maison. L'homme intégral de la société rêvée serait mieux armé, mieux préparé, plus habile que le moujik; mais les rapports sociaux seraient toujours ceux qui correspondent à un *agrégat* de moujiks devenus savants et possesseurs d'outils très perfectionnés; chacun serait encore une sorte de Robinson; toute division du travail serait attentative à la dignité de la nature humaine. Elle serait, d'ailleurs, contraire aux lois de la psychologie des anarchistes; M. Robin (de Cempuis) considère, en effet, comme déséquilibré tout individu qui n'est pas uniformément développé dans toutes les directions : chaque pas en avant doit consister dans une prise de possession des cercles concentriques qui symbolisent pour lui le système des connaissances et des activités humaines (1).

K. Marx (2) opposant les idées anciennes aux idées modernes sur la division du travail, ne trouve rien à objecter à la conception de Platon, d'après laquelle les hommes doivent se répartir l'œuvre sociale, en raison de leurs aptitudes spéciales. « Son point de vue principal, c'est que l'ouvrier doit se conformer aux exigences de son œuvre et non l'œuvre aux exigences de l'ouvrier » (3). — « Le machinisme, à quelques exceptions près, ne fonctionne qu'au moyen d'un travail socialisé en commun. Le caractère coopératif du travail y devient une nécessité technique dictée par la nature même du moyen. »

Il est bien vrai que, dans ce passage, K. Marx parle du machinisme qu'il oppose, en raison de son *objectivité*, à la manufacture, où tout ré-

---

(1) Les anarchistes oublient de nous dire sur quelles lois expérimentales se fonde cette psychologie singulière; je crois qu'en voici l'explication : on considère qu'il n'y a d'essentiel et d'important dans un système de connaissances que la partie susceptible d'être mise sous une forme abstraite et on suppose que l'intelligence (en sa qualité d'entité purement spirituelle) peut absorber autant d'abstractions que la nature peut en fournir; — dans ces conditions, grâce à une théorie intellectualiste et spiritualiste, poussée à l'extrême, on ne voit plus de difficulté à imposer à l'esprit un mouvement uniforme dans toutes les directions de l'activité. L'instrument est chose secondaire; le corps un *accessoire* qu'il faut entretenir comme on entretient un outil; la véritable réalité humaine est intellectuelle et elle n'a d'autres limites que les limites mêmes du connaissable. Cette théorie a pour elle la tradition philosophique française; et c'est une raison pour laquelle on la trouve encore si puissante, malgré les progrès accomplis par la nouvelle psychologie, — qui revient à l'ancienne conception unitaire.

(2) *Capital*, p. 158, col. 2 et p. 159, col. 1.

(3) *Capital*, p. 167, col. 2.

sulte de la coopération, — et que, plus haut, j'ai rapproché la division technologique et scientifique de la division manufacturière du travail. Il n'y a cependant aucune difficulté; en effet, ce qui fait la grande différence signalée par K. Marx, c'est que, dans l'ancienne organisation du travail, le cadre n'est pas constitué d'une manière fixe en dehors de l'ouvrier; aujourd'hui, au contraire, « la grande industrie crée un organisme de production complètement objectif ou impersonnel, que l'ouvrier trouve là, dans l'atelier, comme la condition matérielle toute prête de son travail ». La division de la science, en ses diverses parties, est bien fondée sur les conditions subjectives de notre personnalité, mais elle est figée et consolidée d'une manière rigide par le moyen des institutions éducationnelles, par les livres employés, par les méthodes suivies dans l'enseignement. Celui qui étudie se trouve en présence d'une organisation aussi tenace, aussi objective, aussi *chose* que peut être l'ensemble des machines qui garnissent un atelier (1).

C'est pourquoi nous pouvons appliquer, sans aucune hésitation, les principes que le développement du machinisme moderne nous a révélés dans l'industrie. Nous ne devrons donc pas considérer la science subjectivement par rapport à chaque individu, mais la traiter comme une chose ayant ses divisions acquises et relativement fixes. Les connaissances humaines seront donc examinées en les rapportant à cette organisation extérieure et impersonnelle de la science. L'homme totalement développé sera donc celui qui possèdera d'une manière totale une branche de la science.

Si la conception des anarchistes est, en grande partie, basée sur les mœurs des peuples primitifs, elle correspond aussi, très bien, à la pensée des aristocraties. Dans une société où existe un groupe de beaux esprits, n'ayant pas à se préoccuper des nécessités de la vie, élevés au-dessus des conditions économiques, affranchis des basses préoccupations matérielles, il est tout naturel qu'on ait grande pitié de gens qui croient nécessaire de limiter le champ des recherches pour les rendre plus fructueuses. Les beaux esprits écoutent un instant le spécialiste, quand il vient leur montrer les découvertes récentes et les leur illustrer par de belles expériences; mais ils le considèrent comme un être

(1) Dans une étude antérieure, j'ai essayé de montrer comment la science et le machinisme étaient liés de la manière la plus intime : j'ai dit que « l'invention mécanique ne diffère de la science que par le mode d'exposition. » (*Ere nouvelle*, mai 1894, p. 399). L'expression n'est peut-être pas tout à fait exacte, mais l'idée est facile à saisir.

incomplet; aux seuls sont des hommes *complets*, parce qu'ils ont des vues sommaires sur *toutes* choses.

A quoi pourraient bien servir ces *hommes complets* dans une société qui travaille et qui a tant de peine à suffire à ses besoins toujours croissants. Au XVIIIe siècle, il y avait des biens d'Église, qui servaient à entretenir des parasites littéraires : je doute fort que les ouvriers contemporains se sentent portés à faire du surtravail, en vue de permettre à nos poètes anarchistes une existence supérieurement intellectuelle. Savoir parler de tout, voilà l'idéal de la société bourgeoise, héritière de l'ancienne aristocratie; — savoir à fond sa partie, voilà l'idée prolétarienne. Il est difficile de trouver une opposition plus tranchée.

La conception que j'ai développée est basée sur la coordination de tous les efforts en vue d'une production sociale; elle suit pied à pied le développement industriel dans sa marche ascendante et ne subordonne point ce qui est à ce qui devrait être au gré des poètes.

Renoncer de gaieté de cœur aux acquisitions si péniblement acquises, ne point tirer parti de la division du travail si lentement développée, ce serait renoncer à toute idée scientifique sur l'éducation. Le socialisme ne se préoccupe point, en effet, comme l'anarchisme, de construire un monde idéal pour de purs esprits, de savoir ce qui paraîtrait le plus *beau* aux hommes sensibles et pleins d'imagination; — il ne se propose point de réaliser, dans le monde, la *vraie notion* humaine. Son but est beaucoup plus modeste; il cherche à dégager les lois de l'histoire moderne pour comprendre les changements qui se produisent autour de nous et utiliser l'expérience acquise à la préparation d'un avenir mieux outillé pour la lutte. Il serait contraire à ses principes de ne pas utiliser tout l'outillage que lui fournit la science industrielle; — il serait peu convenable, pour l'anarchisme, de subordonner l'esprit à la matière, l'Idée aux misérables conditions de l'économie.

Ce que l'analyse socialiste découvre de vicieux dans l'organisation contemporaine du travail, c'est l'aspect capitaliste, c'est la division *aristocratique*, que nous savons, aujourd'hui, parfaitement distinguer de la division purement technologique (ou scientifique). D'ailleurs, nous ne raisonnons que sur des choses susceptibles d'être représentées d'une manière parfaitement claire dans le monde : nous comprenons bien la disparition des classes, mais nous ne saurions nous représenter un système de travail sans division technique, sans apprentissage des diverses parties, sans union de la routine et de la pure science. Libre aux gens d'une puissante imagination de construire une société future

libre de tout cela; il n'y a pas de discussion scientifique possible sur des créations de ce genre.

C'est donc dans la voie d'une division scientifique du travail, éclairée par la philosophie socialiste des rapports sociaux, que me semble devoir s'orienter l'éducation contemporaine, — si on veut que cette éducation soit féconde et que la science produise ce qu'elle peut donner.

G. Sorel.

REVUE CRITIQUE

Rodocanachi (E.). *Les Corporations ouvrières à Rome depuis la chute de l'Empire Romain.* 2 vol. in-4°, Paris, A. Picard, 1894.

C'est un titre beau et séduisant que celui qui figure sur les deux magnifiques quartos de M. Rodocanachi, sorti des presses de Chamerot et Renouard, en vente à la librairie Picard. Comme le dit l'auteur dans sa préface (iv), c'est de Rome qu'il s'agit, d'une ville unique dans les annales du monde; il semble que les corporations qui s'y sont développées ne pouvaient manquer d'avoir une physionomie particulière. C'était le cas où jamais de poser et, s'il se pouvait, de résoudre le problème des rapports existants entre les corporations du moyen âge et celles du bas empire.

L'ouvrage ne tient peut-être pas malheureusement ce que promet le titre. Sur l'époque antérieure au grand mouvement corporatif du xiii° siècle, à peine trois ou quatre pages de renseignements isolés, d'indications sans lien; et en ce qui concerne l'époque suivante jusqu'à l'abolition des jurandes et maîtrises par Pie VII en 1801, l'historien juriste est loin de trouver dans les développements de l'auteur, intéressants parfois, de quoi pleinement contenter sa curiosité. — L'érudit doit aujourd'hui choisir entre ces deux tâches : explorer les archives, publier avec méthode et critique des documents inédits; ou s'essayer, peut-être prématurément, à la construction économique, juridique ou psychologique des époques qu'il étudie. M. R., c'est là le vice le plus sensible de son livre, n'a pas su prendre son parti de suivre l'une ou l'autre voie. La construction économique et juridique est à peu près totalement absente; à peine trouve-t-on esquissée en quelques traits vagues l'histoire générale des corporations à Rome. Et en fait de textes, sur lesquels on puisse travailler, nous n'avons que la mention des manuscrits à consulter pour chaque corporation, et la très courte analyse des principaux statuts.

Que l'auteur ne nous a-t-il donné dans ces deux magnifiques quartos, ces statuts eux-mêmes! M. R. aurait ainsi fait œuvre réellement utile. Au lieu de ces précieux textes, une simple analyse pouvant tout au plus

servir de répertoire et de table des matières. On voit la différence et on partagera nos regrets.

Pour bien faire comprendre la voie suivie par M. R. et sa méthode, je prendrai ce que M. R. dit d'une ou deux des plus importantes corporations de Rome : celle des boulangers, par exemple (p. 87). A peine cinq pages d'historique; puis l'analyse des statuts sous les rubriques suivantes, toujours les mêmes pour toutes les corporations : Admission, — administration, — pouvoir des officiers, — devoirs des membres, — devoirs sociaux, — devoirs réciproques, — devoirs envers le public, — devoirs religieux.

Prenons encore la corporation des bergers assermentés, une des corporations, semble-t-il, des plus curieuses. Historique, — statuts, — admission, — administration, — création des officiers, — fonction des officiers, — devoirs des membres, — devoirs sociaux, — devoirs religieux, — dérogation aux statuts.

Parfois des indications qui donnent l'éveil, qui excitent au plus haut point la curiosité. On tourne la page, impatient de l'explication, rien. L'auteur ne paraît pas s'être autrement ému.

A propos des bergers je lis, p. 36 : « Ils ne relevaient que de la juridiction du chef de la douane, ils avaient le droit de conduire librement leurs troupeaux sur les territoires qui leur étaient dévolus, sans que les propriétaires ni les chefs de district, barons, podestats, ducs, princes ou marquis puissent leur imposer de redevance, de péages, ni les molester en aucune façon; ils pouvaient même faire circuler les grains dont ils avaient besoin; ce qui, on le sait, était plus ou moins défendu pour les autres citoyens romains. Le président de l'annone désignait aux bergers la quantité de moutons ou d'agneaux qui étaient nécessaires à l'alimentation de la ville, et ils étaient obligés de les amener à Rome au fur et à mesure des besoins. » — N'est-ce pas là curieux? Quelle belle matière à recherches ! Que de belles explications à donner de cet état de choses si original et si étrange : ces bergers chargés de l'alimentation de la ville de Rome! Ces propriétaires qui ne peuvent leur imposer de redevances de dépaiscence sur leurs terres. — C'est cela qui est intéressant.

Et encore : « La Chambre urbaine exigeait une redevance de 2 florins pour chaque centaine de moutons; le gros bétail : bœufs, vaches, buffles, était taxé à raison de 4 solidi par tête. Pour assurer la perception de cette taxe, des contrôleurs étaient chargés, aux approches de l'été, lorsque les troupeauv abandonnaient la plaine pour regagner les hauteurs de la Sabine, de dénombrer les troupeaux au passage des ponts qui conduisaient vers la montagne... On tirait au sort tous les ans 12 citoyens romains qui remplissaient le rôle de contrôleurs. Les bêtes non déclarées par les propriétaires avant la Noël appartenaient par moitié à la

ville et aux contrôleurs ». Pourquoi ce recrutement des contrôleurs parmi les citoyens romains? Ne faut-il pas voir là des survivances directes des institutions de la Rome du bas empire? Mais ce n'est pas notre affaire de nous mettre aux lieu et place de l'auteur.

Il nous faut remercier M. R. d'avoir montré le chemin et facilité la tâche à ceux qui viendront après lui. Grâce à lui, on sait où trouver les différents manuscrits des statuts des corporations romaines. Espérons qu'un érudit compétent, — ou M. R. lui-même, — nous donneront bientôt dans un format commode ces textes précieux. Ce jour-là, M. R. aura rendu à la science un signalé service dont nous ne serons pas le dernier à le féliciter. Les modèles, pour de telles publications, ne manquent pas. M. R., qui a beaucoup de lecture connaît sans doute mieux que nous le bon livre de M. Fagniez sur *l'Industrie et la classe industrielle à Paris au* XIII*e et* XIV*e siècle* (1877), et également la publication de M. G. Schmoller. *Die Strassburger Tucher und Weberzunft. Urkunden und Darstellung. Ein Beitrag zur Geschichte der deutschen Weberei und des deutschen Gewerberechts vom* XIII*e*-XVII*e*. *Strasburg, 1879, in-4°.*

G. Platon.

L. Say. *Contre le Socialisme*, 1 vol. in-18 de 253 pages, Calmann Lévy, éditeur, Paris, 1896.

M. L. Say est un des hommes rares avec lesquels la discussion est vraiment agréable; c'est un causeur charmant, qui a beaucoup lu, qui a des lumières sur toutes les questions contemporaines; — il faut bien dire aussi qu'il a les défauts de ses qualités et que, trop souvent, ses lumières ne dépassent point celles d'un homme du monde. Je trouve à la page 216 un bien curieux exemple de cette manière un peu superficielle de raisonner : l'auteur confond l'*inconnaissable* de M. Spencer avec les énigmes de la science et avec ce que les positivistes refusent d'examiner. L'*inconnaissable*, dans le système de M. Spencer, c'est le principe de toute réalité; et la question est de savoir s'il faut attribuer à ce principe une nature matérielle ou une nature spirituelle : cette dernière interprétation paraît le plus vraisemblable à plusieurs bons esprits. L'idée que M. L. Say se fait du *monisme* est tout à fait singulière : il ignore que c'est une forme très moderne et fondée sur les sciences naturelles de la croyance à la réalité des principes spirituels; ce n'est certes pas « l'idée simple des ignorants ou des brutaux » (p. 137). Il est encore plus étrange de voir un homme aussi lettré ignorer que le panthéisme de la volonté paraît à bien des moralistes la seule hypothèse compatible avec les exigences de l'éthique contemporaine; or, le 27 mars, M. Payot soutenait avec éclat à la Sorbonne une thèse de doctorat, où

je lis (1) : « Il n'est guère possible de fonder une morale du renoncement, ni de justifier le sacrifice de soi en dehors d'une théorie panthéiste. Les doctrines religieuses... sont plus panthéistes que ne l'avouent leurs sectateurs, et si elles justifient le sacrifice de soi à autrui, c'est qu'elles ont le sentiment profond de notre rien être individuel.... Lorsque nous comprenons le néant des apparences personnelles... nous atteignons à un bonheur tempéré de mélancolie .. Nul état d'âme n'est plus propre à inspirer le sacrifice : une seule satisfaction conserve toute sa valeur, c'est le dévouement à ceux qui n'ont pas la suprême énergie de la résignation à la vie. » Et en discutant ses doctrines, le jury saluait dans le candidat « l'un des meilleurs et des plus utiles serviteurs de la démocratie française ».

Mais dans son discours du 30 novembre 1895 à l'Académie des sciences morales et politiques, M. L Say n'était moraliste que par occasion. Ce qui nous intéresse, c'est ce qu'il disait du socialisme. Il me semble avoir émis sur l'histoire du socialisme des idées un peu contestables.

Il sera difficile de faire croire que le socialisme doive quelque chose à A. Comte : je ne vois pas que ce penseur ait « ouvert une voie philosophique au socialisme » (p. 138); dans un sens très large (et très inexact) on peut dire que A. Comte a été socialiste parce qu'il entendait imposer aux hommes un frein énergique au nom des fins morales de la société et parce que, selon M. L. Say, l'essence du socialisme consiste précisément dans cette oppression (p. 88); mais à ce compte, le socialisme s'étendrait bien plus loin qu'on ne croit et embrasserait toutes les disciplines religieuses.

Je ne comprends pas non plus pourquoi M. Léon Say conteste à M. Villey l'extrême changement survenu dans les idées socialistes depuis 1848 (p. 107). Il prétend qu'il y a eu seulement changement de tactique : il me semble que c'est voir les choses en *politicien* et non en philosophe; les gens que notre auteur appelle « socialistes chrétiens » ont, aujourd''hui, pleine conscience de ce qui les sépare des socialistes ; les causes de cette séparation auraient dû être déduites.

Une question fort difficile est celle de savoir en quoi le socialisme contemporain se relie aux œuvres des grands philosophes de l'antiquité. M. L. Say prend position très nettement sur ce point, mais pour des raisons singulières. « C'est au passé ou à la civilisation embryonnaire actuelle de pays trop vieux ou de pays trop neufs, que retourne comme à

(1) *La Croyance*, p. 162. — On pourrait même faire observer à M. L. Say, que le spiritualisme cartésien, si cher à l'Académie, n'a jamais pu formuler une morale, non plus qu'une esthétique ayant le sens commun. Or, toute philosophie qui ne peut pas résoudre le problème moral est un simple amusement de l'esprit : c'est ce qui est reconnu par tout le monde aujourd'hui.

son berceau, le socialisme contemporain, quand il cherche à nous entraîner dans le communisme, le collectivisme et l'anéantissement de la famille. Voilà un lien, le plus fort des liens un lien historique et vivant, qui unit le passé au présent et à l'avenir » (p. 99). Ceci ne nous explique pas en quoi les idées modernes se lient à celles de Platon et d'Aristote; — mais ce problème soulève des difficultés de haute érudition.

Les idées de M. L. Say sur le socialisme contemporain ne sont pas toujours satisfaisantes. Il constate que Schæffle n'a pas réussi à édifier le monument de la cité future (p. 89); ce projet était quelque peu singulier : depuis quand la science a-t-elle la prétention de prédire ? Cela pourrait se concevoir, à la rigueur, avec une conception idéaliste de l'histoire; mais cela est inconciliable avec le système de K. Marx. Les marxistes ont autant de mépris que peut en avoir notre auteur pour les gens qui inventent des contes de fées (p. 90).

Je ne sais à qui M. L. Say fait allusion quand il écrit : « Les *doctrinaires* du socialisme ont fini par se décider à éliminer cette inconnue, grâce à l'action qu'exercera le *milieu*. L'homme sera transformé par le nouveau *milieu* que dégagera, autour de lui, comme une vapeur embaumée, la société nouvelle » (p. 89). Ce qui caractérise le marxisme est, par dessus tout, la disparition des conflits entre les abstractions et l'explication des phénomènes par ce qu'il y a de plus concret, de plus vivant, c'est-à-dire par les actions des hommes considérés dans les rapports qu'ils soutiennent entre eux le plus souvent et de la manière la plus suivie. Les doctrinaires dont il est question ici sont peut-être des positivistes attardés dans le culte du Grand Fétiche et des autres divinités adorées par M. P. Lafitte.

J'ai peur que M. L. Say n'ait pas pris une connaissance très exacte des idées socialistes contemporaines : ainsi il parle de la *loi d'airain* comme d'un principe reconnu, alors que tout le monde est d'accord pour la regarder comme une exception.

La théorie de la lutte des classes est interprétée par M. L. Say dans un sens très restrictif : l'histoire serait déterminée par la seule poursuite d'intérêts économiques; l'auteur pense que si l'évolution future est soumise à ce grossier matérialisme moral et doit aboutir au triomphe du plus grand nombre surexcité par les appétits, la société tombera dans la barbarie (p. 40, p. 42 et p. 83). Cette doctrine n'est pas celle de K. Marx : mais il faut reconnaître que cette manière de comprendre la lutte des classes et le matérialisme économique est fort répandue. Il est très important de ne pas donner prise à des critiques de ce genre.

M. L. Say insiste à plusieurs reprise sur l'influence de l'esprit juif dans la formation des thèses marxistes (p. 84, p. 164 à p. 173). Il lui reproche une trop grande subtilité, qui rappelle la subtilité rabbinique : Renan a signalé aussi, — mais pour de tout autres raisons, — l'influence

socialistes des Juifs. Je suppose que notre auteur a lu le *Capital*, mais je suis certain qu'il n'a jamais ouvert le *Talmud* ou un traité même élémentaire de théologie juive (comme le *Rosch Emouna* d'Abarbanel); s'il avait pris connaissance de la subtilité spéciale des rabbins, il aurait vu qu'elle n'a aucun rapport avec celle de K. Marx.

Je loue sans réserve M. L. Say d'avoir si hautement reconnu que le socialisme contemporain est un système de doctrines philosophiques (p. 25 à p. 31, et p. 80). En même temps il constate, avec une certaine tristesse, que les mémoires envoyés à l'Académie en faveur des doctrines traditionnelles sont très faibles (p. 92). Cette double constatation offre un grand intérêt : en effet, si l'on peut tirer de l'histoire du monde une induction sur l'avenir des classes en lutte, on peut affirmer que les classes qui se désintéressent de la métaphysique des mœurs sont frappées au cœur; elles peuvent produire de beaux esprits, des hommes éminents dans les lettres et les arts; mais leurs jours sont comptés. A l'heure actuelle la bourgeoisie a le plus profond mépris pour la spéculation métaphysique; quand M. L. Say veut écraser les socialistes, il les accuse d'avoir « dénaturé l'économie politique, en employant les procédés métaphysiques dont J.-B. Say a fait justice dans sa condamnation des sectateurs de Ricardo » (p. 106). Les adversaires du socialisme ne s'embarrassent guère de métaphysique et il ne croient qu'aux faits, aux résultats et aux gros sous (c'est tout un, d'ailleurs); — aussi sont-ils réduits à bêler les tristes complaintes dont l'auteur déplore l'insuffisance notoire.

Si cette constatation est vraie d'une manière générale, il me semble que M. L. Say se trompe quand il dit : « Les vrais socialistes sont des doctrinaires panthéistes et évolutionnistes. Benoît Malon, leur *philosophe* et leur historien, l'a affirmé en mourant : « Je meurs, a-t-il dit, dans ma foi panthéiste, évolutionniste et socialiste » Les maîtres dont Benoît Malon a écrit l'histoire, se sont, en effet, appliqués à propager cette foi » (p. 82). Je regrette vraiment que l'auteur n'ait pas cru devoir développer sa pensée : je sais bien que le terme *panthéiste* est bien vague (1); mais M. L. Say serait-il assez peu au courant de la littérature

(1) Je reconnais à mon adversaire le droit de déterminer le caractère panthéiste d'une philosophie quelconque, alors même que l'auteur ne les donne point pour telle; mais il doit reconnaître aussi qu'il ne suffit pas que B. Malon se soit déclaré panthéiste pour que le socialisme soit mis à la remorque du panthéisme; encore faudrait-il savoir ce que cet auteur (dont la langue manque toujours de précision), entendait par les termes « ma foi panthéiste, évolutionniste et socialiste ». Voici d'ailleurs ce qu'écrit M. G. Deville : « Je récuse l'autorité de Malon en toute matière et, à qui nous oppose sa philosophie, je crierais volontiers : « Seigneur, éloignez de moi ce calice ! » (*Principes asocilistes*, p. xxv).

socialiste pour croire que les partis ouvriers, fondés sur la base du *Manifeste* de Marx, s'inspirèrent, en quoi que ce soit, des écrits de Benoît Malon? — je ne parle pas de sa philosophie, ne sachant pas en quoi elle consiste.

X.

V. Pareto. — *Cours d'économie politique, professé à l'Université de Lausanne;* tome I, vol. in-8 de v-430 pages. Rouge, éditeur à Lausanne; Pichon, libraire à Paris, 1896.

Ce livre offre un très grand intérêt à la fois par la richesse remarquable des informations, par le soin apporté à l'exposition méthodique des doctrines de l'école de M. Jevons, et par l'originalité très marquée de l'auteur. M. Pareto n'est pas de ceux qui cherchent à faire accepter leurs idées en dissimulant leur drapeau : il ne montre jamais la moindre faiblesse quand il se trouve en présence d'adversaires et il dit toute sa pensée. A tout instant, il dénonce la cupidité des politiciens et des oligarchies; il ne ménage pas ses expressions : ainsi, les maux dont souffrait jadis l'Angleterre tenaient surtout aux « *vols* commis au préjudice [du peuple] par les classes dirigeantes et [à] la destruction de richesses provenant des droits d'entrée sur les céréales » (p. 119) ; — les guerres ont pour vraie cause les intérêts « des classes dirigeantes qui veulent augmenter le nombre de leurs *sujets* et surtout de leurs *contribuables* »; ces classes persuadent au peuple que « ces guerres se font dans l'intérêt commun » et « entretiennent avec soin les préjugés et les erreurs de leurs *sujets* » (p. 135); — jadis la bourgeoisie déclamait contre les Césars romains; « maintenant qu'elle est au pouvoir, elle trouve qu'ils avaient du bon et ne dédaigne pas parfois de les imiter » (p. 131, note); — personne ne saurait découvrir l'utilité des expéditions coloniales entreprises par la France (p. 143); — les hommes qui sont au pouvoir ont une tendance constante à voler le public au moyen de fausse monnaie (p. 212); ils n'ont pas toujours l'excuse qu'ont eue les révolutionnaires français, la nécesité de défendre le pays ; « l'élite de la société » n'a pas le moindre scrupule sur ce point (p. 234). On ne peut accuser M. Pareto d'être un admirateur aveugle et optimiste de la société actuelle (1).

---

(1) On trouverait peu d'écrivains socialistes plus sévères dans leurs critiques; mais le principe de la lutte des classes échappe, cependant, à M. Pareto, qui espère voir la société future s'inspirer des principes démocratiques du canton de Vaud, montrer « moins d'intempérance et de dissipation, moins d'égoïsme et d'orgueil, plus de droiture et de sincère fraternité », comprendre enfin que « l'état social d'un peuple dépend de son état moral » (p. 398, note).

Il est impossible d'entrer ici dans la discussion détaillée des thèses qui occupent les 71 premières pages du volume et qui forment ce qu'on appelle « l'économie politique pure ». Je crois que, pour la parfaite intelligence des questions traitées, il aurait été nécessaire de donner plus de développement à cette partie. Il ne faut pas d'ailleurs se laisser effrayer par l'aspect mathématique de cet exposé : les formules algébriques sont employées pour simplifier et préciser l'exposition. Ce qui est plus gênant, c'est la terminologie nouvelle que l'école de M. Jevons a adoptée et qui n'est pas encore bien fixée; M. Pareto a cru nécessaire (et je crois qu'il a eu raison) d'introduire un mot nouveau, « l'*ophélimité*, pour exprimer le rapport de convenance qui fait qu'une chose satisfait un besoin ou un désir » (p. 3). L'ophélimité est purement subjective; l'*utilité* se rapporte, au contraire, au « bien-être matériel et [au] progrès scientifique et moral, tel qu'il est généralement compris par les hommes des nations civilisées » (p. 6).

M. Pareto conçoit l'économie politique comme une science de l'ophélimité et de l'utilité (encore qu'il pense qu'il y ait là deux sciences distinctes) et il veut la débarrasser de tous les appendices moraux et juridiques (p. 13). Pour le praticien, l'économie est insuffisante ; il faut qu'il tienne « compte de toutes les connaissances que nous pouvons avoir sur la nature psychique et physique de l'homme » (p. 14).

Dans la connaissance des phénomènes, il faut se contenter d'une approximation que l'on obtient en passant par plusieurs moments ; « l'économie pure nous indique la forme générale du phénomène ; l'économie appliquée fournit une seconde approximation, en indiquant les perturbations produites par des causes qu'on avait négligées » (p. 17).

Sans entrer dans le détail, il me semble impossible d'admettre que l'on confonde dans un même genre « ophélimité », les phénomènes subjectifs qui se rapportent à des opérations radicalement distinctes, comme sont celles-ci : troc en nature d'objets superflus immédiatement consommables, achat de matières inutilisables sous leur forme actuelle et destinées à la transformation en vue d'un profit ultérieur, etc.

Il y aurait bien des réserves à faire sur le caractère quantitatif de l'ophélimité (p. 8) — et sur la possibilité de la traiter comme une fonction continue des quantités de biens qu'on considère (p. 9). Il est étrange qu'un mathématicien distingué, comme M. Pareto, n'ait pas été frappé de l'énormité de l'hypothèse et qu'il accepte de raisonner par le calcul différenciel sur une fonction tout à fait problématique, dont la nature est tout à fait inconnue ! Il y aurait même bien des raisons pour supposer que cette fonction (si elle existe) appartient à la catégorie de celles qui n'ont pas de dérivées.

Je ferai encore une remarque générale sur cette partie du livre : M. Pareto insiste, à plusieurs reprises, avec force, sur le fait qu'il rai-

sonne sur des états sociaux donnés, et que l'on commettrait une grosse erreur en prétendant tirer de ses théorèmes des conclusions en faveur des états sociaux existants (notamment, p. 28). On ne saurait donc lui reprocher de prétendre raisonner sur l'homme tel qu'il *devrait* se conduire.

Dans ce volume, sont traitées les questions suivantes : la population, la monnaie, l'intérêt, la banque et la propriété foncière.

Des développements intéressants sont consacrés à la théorie de Malthus, non sans que l'auteur anglais soit amèrement critiqué ; ce qu'il reste de vrai dans cette théorie est que « le mouvement de la population dépend au moins en partie des conditions économiques » (p. 87) et que la force genésique révèle une tendance à accroître la population plus rapidement qu'elle ne s'accroît partout, — au moins si on prend une durée notable (p. 102). Les chiffres de l'Angleterre permettent de voir combien Malthus s'est trompé : de 1801 à 1891, la population a crû en progression géométrique, la période de doublement a été de 54 ans au lieu de 25, et la rapidité d'accroissement tend à diminuer ; — de 1801 à 1874, la richesse moyenne par tête s'est accrue ; depuis lors, elle est restée stationnaire (p. 111 et p. 112).

Dans toutes les questions, il est d'une haute importance de savoir si les phénomènes sont liés d'une manière absolue ou d'une manière relâchée : Malthus croyait que la pression de la population sur les subsistances va, normalement, jusqu'à l'extrême limite imposée par la faim et la misère : cette hypothèse simplifie beaucoup les raisonnements, elle conduit à la loi d'airain de Lassalle ; et, si elle était démontrée, il ne faudrait pas hésiter à faire une révolution sociale qui donnerait peut-être quelque gain (p. 116 à p. 119). En fait, il existe presque partout une certaine marge. On peut faire la même observation pour bien des théories économiques ; il faut tenir compte d'une étendue de variations assez large, d'une sorte de flottement, que les auteurs négligent le plus souvent, — par amour de la simplicité.

Cette remarque nous ramène à l'économie politique pure. Pour que celle-ci existe, il faut pouvoir supposer des liaisons absolues entre des choses ; et si on admet le caractère quantitatif, on doit pouvoir se figurer les phénomènes comme analogues à des chaînes cinématiques, dont tous les mouvements sont déterminés. Mais s'il existe des flottements, — si les chaînes sont (comme dit M. Reuleaux) à clôture de force et si les forces sont indéterminables, — il ne reste plus moyen de raisonner. L'introduction des mathématiques intervient ici d'une manière utile en nous prémunissant contre l'emploi de la logique ordinaire et nous montrant à nu la vanité des raisonnements.

Il est vrai qu'on pourra dire que la figure imaginée est une première approximation ; mais il faut savoir dans quelles limites les erreurs ne

sont pas trop fortes. Or, dans la loi d'airain, nous avons un exemple qui nous montre que les erreurs peuvent être énormes.

Les influences économiques se font surtout remarquer sur le nombre des mariages : mais comment mesurer la force de ces influences ? En Angleterre, de 1830 à 1865, elle semble être bien accusée par le prix du blé, parce que jadis le pain représentait la moitié au moins des salaires (p. 88) ; aujourd'hui il faut tenir compte du commerce général et des compensations du Clearing House (p. 90). Vers 1873, il y eut dans toute l'Europe un grand mouvement industriel, qui se traduit par l'accroissement des mariages (p. 129).

Les causes économiques agissent d'une manière assez directe sur la mortalité, mais l'effet n'est pas aussi net ; cependant, pour les âges moyens, la mortalité est moins forte dans les années prospères (p. 133).

La fécondité des unions dépend beaucoup, — mais d'une manière complexe, — des conditions sociales : en France, le nombre des mariages est considérable, mais le nombre des enfants est faible (p. 124) ; dans les provinces soufrières de Sicile, l'industrie la plus productive est l'élevage des enfants destinés à être vendus aux tâcherons des mines (p. 154).

Les lois qui empêchent de se marier jeune, les lois sur le partage des héritages, les influences religieuses, semblent n'avoir qu'une action très peu appréciable sur la natalité (p. 156).

La monnaie est étudiée avec de très minutieux détails : ce chapitre comprend 135 pages pleines de renseignements et de savantes discussions.

C'est avec raison que l'escompte est mis dans ce chapitre, car le véritable escompte n'est pas un prêt : il ne fonctionne que si la marchandise vendue est, — avec une très haute probabilité, — susceptible de passer dans un temps assez court dans le commerce avec son prix ; et, d'autre part, il a pour condition l'existence de stocks de monnaie sans emploi, rentrant dans la circulation. C'est donc bien un phénomème purement monétaire. Le commerce se plaint toujours des exigences des dépositaire de ces stocks (p. 183, note) et c'est pour lui donner satisfaction qu'on s'ingénie à créer des moyens fiduciaires. Ces moyens peuvent-ils supprimer la nécessité des dépôts de monnaie métallique ?

M. Pareto fait très bien ressortir le rôle de l'or, qui sert à atténuer les risques d'une circulation purement idéale (p. 173 et p. 188) ; mais il me semble que la raison profonde n'est pas indiquée d'une manière assez claire et que l'auteur aurait dû mieux montrer comment cette nécessité est liée à la division sociale du travail et au régime de la concurrence marchande (1).

Les conséquences de l'inflation sont traitées d'une manière très remar-

(1) Cf. *Capital*, p. 53 à p. 60.

quable; je signale quelques points seulement : l'avilissement de la monnaie n'amène qu'un relèvement très tardif des salaires (p. 190) ; cela est surtout vrai des salaires agricoles (p. 200), en sorte que les entrepreneurs et les propriétaires fonciers, quand ils sont unis, exercent une force irrésistible pour amener l'inflation ; ils gagnent sur les salaires et sur leurs dettes (p. 201).

En fait, l'histoire de la monnaie est presque toujours l'histoire de la falsification (p. 212).

Une question très difficile est celle de la comparaison des marchandises aux diverses époques. Dans bien des cas (1), le seul moyen que l'on ait pour étudier l'ancienne économie consiste à suivre la méthode d'A. Smith (p. 265); on calcule le nombre d'heures que doit employer un ouvrier pour se procurer un hectolitre de froment. Voici quelques chiffres intéressants (p. 271 à p. 274):

Grèce au temps d'Aristophane.	Sicile au temps de Cicéron.	Sicile actuelle.	Comté de Kent.	Piémont en 1850.	Italie en 1871.	Italie en 1881.	Italie en 1891.
—	—	—	—	—	—	—	—
104 heures	187 h.	191	37	100	137	91	76

Contrairement à une opinion généralement répandue parmi les financiers, M. Pareto ne croit pas à l'appréciation de l'or (p. 278 et *passim*).

La théorie de l'intérêt me semble bien superficielle. « L'emprunteur est un individu qui préfère les biens présents aux biens futurs » (p. 303); — « un bien présent n'est pas identique à un bien futur » et la différence de prix qui s'établit entre eux tient à ce qu'ils sont inégalement offerts ou demandés (p. 313 et *passim*). J'ai peur que ce ne soit une logomachie : ce dont je suis certain, c'est que M. Pareto n'a rien compris à l'argumentation d'Aristote, qu'il traite avec autant de sans façon que s'il s'agissait d'un simple socialiste (p. 317).

J'ai peine à comprendre pourquoi M. Pareto employe la singulière expression de *prime d'assurance;* elle est tout à fait fausse. L'assurance n'est pas un jeu, c'est tout le contraire : un banquier qui entreprend beaucoup d'affaires et qui a l'expérience de ses pertes normales, peut tenir compte d'une prime d'assurance ; — le prêteur ordinaire, pour qui il y a *periculum sortis*, joue : c'est sur l'énorme différence qui existe entre les deux situations que repose le bénéfice des assureurs

(1) M. Pareto pense qu'on devrait faire des monographies de familles, tenant compte des consommations et des sacrifices faits pour obtenir les moyens de vivre (p. 264). Cela est à peu près impossible et je crois qu'on peut ainsi arriver à de singulières erreurs ; d'ailleurs il n'insiste pas. Il fait observer (p. 273) combien il est difficile de raisonner sur des moyennes, surtout quand il s'agit du Moyen-Age.

offrant la sécurité aux gens qui ne veulent pas être exposés à un sinistre, et les bénéfices bien plus grands encore des entrepreneurs de loterie ou des émetteurs de valeurs à lots. Cependant M. Pareto confond les deux choses (p. 319, note et *passim*)

L'auteur fait très justement observer que les calculs de prévoyance fondés sur l'intérêt composé ne peuvent être admis que s'ils portent sur « une petite partie de la richesse du pays » (p. 342). On oublie souvent ce principe quand on parle de caisses de retraites.

Les causes de l'abaissement du taux de l'intérêt sont examinées d'une manière très sommaire : il y aurait une moindre disproportion entre l'importance de l'épargne et les besoins qu'elle doit satisfaire (p. 343); c'est, au fond, la bonne vieille loi de l'offre et de la demande. Mais le phénomène est bien plus complexe; M. P. Leroy-Beaulieu a signalé l'influence de la paix, la réduction des grands travaux, le goût du public pour des transactions sûres, la multiplication de ces transactions, le peu de productivité des nouvelles entreprises. Tout cela me semble encore insuffisant.

Quant aux conséquences de ce grand phénomène, M. Pareto y insiste à peine (p. 345).

Les renseignements fournis sur les banques sont nombreux et bien présentés : on ne saurait trop louer l'auteur pour avoir bien mis en relief l'importance de la division du travail : il est très dangereux de charger la banque d'émission de rendre des services qui conviennent mieux à des entreprises privées : recevoir des dépôts jouissant d'un intérêt, faire des prêts directs (p. 383). Il aurait été utile d'examiner de près les causes des variations si nombreuses du taux de l'escompte sur la place de Londres; il ne suffit pas de dire que cela tient à l'importance du mouvement (p. 386). Les effets des escomptes élevés ne sont pas décrits avec assez de soin : dire que c'est un moyen de reconnaître l'équilibre économique, c'est ne rien dire du tout (p. 387).

La propriété foncière ne donne lieu qu'à un chapitre un peu court (trente et une pages) et médiocrement complet. La théorie de la terre libre n'est ni exposée, ni discutée avec les détails qu'elle mérite (p. 393-394). La méthode suivie par M. Pareto, méthode trop abstraite et sans principes historiques, l'empêche de résoudre les difficultés qui se présentent : il se demande pourquoi on a généralement moins de scrupule à dépouiller la propriété mobilière que la propriété foncière (p. 393), — pourquoi le suffrage universel en France vote des droits protecteurs pour augmenter la rente des propriétaires (p. 396).

M. Pareto ne cherche pas à prouver la supériorité de la propriété privée; il considère comme illusoire l'ancien « dogme [qu'il était défendu] de discuter sous peine d'amende ou de prison » (p. 402); il lui semble également chimérique de vouloir essayer en Europe le mode d'appro

priation javanais (p. 410, note), mais il croit que pour un pays à coloniser il convient d'examiner s'il faut adopter le régime de notre propriété traditionnelle (p. 401). Si, dans les siècles précédents, la propriété collective ou familiale a eu une tendance à disparaître, rien ne prouve que ce mouvement doive continuer; il se peut même qu'elle se reforme (p. 416). En Italie et en Suisse, certaines expériences anciennes sont favorables au système collectif (p. 417, note).

L'auteur pense que les socialistes ont pu, sans abandonner leurs principes, se montrer partisans de la petite propriété (p. 399). Il reproche vivement à M. P. Leroy-Beaulieu d'avoir dénaturé la thèse collectiviste, d'en avoir fait une caricature, pour la réfuter plus facilement (p. 403).

Il est regrettable que M. Pareto n'ait pas donné des détails sur l'évolution que subit actuellement le *mir* russe.

Dans cet ouvrage, les renseignements historiques sont nombreux; ils donneraient lieu à beaucoup d'observations. Il ne me semble pas que M. Pareto ait suffisamment insisté sur le rôle que joue l'usure au moment où les redevances en nature sont remplacées par des redevances en numéraire (1); — sur l'importance des marchés de fonds publics dans la formation des idées modernes sur le loyer de l'argent (2); — sur les changements qui se sont opérés au Moyen-Age dans la législation relative à l'usure (3); — sur les anciennes banques de dépôt municipales (4) et sur les premiers Monts-de-Piété (5); — sur la diversité des formes frustres de la propriété, que l'on a si longtemps confondues avec la propriété collective (6), — sur l'influence des industries sur les régimes divers d'appropriation. Je ne vois pas trop pourquoi il a si longuement discuté les théories abandonnées de M. Fustel de Coulanges relatives au culte des ancêtres (7).

En résumé, ce livre doit être recommandé à toutes les personnes qui veulent connaître ce que peut donner l'économie politique classique, traitée avec la méthode d'une science rigoureuse. Je crois que cette *science* n'a rien à gagner à être exposée avec trop de talent et trop de précision.

G. Sorel.

(1) Cf *Capital,* p. 58.

(2) Cf. *Capital,* p. 337.

(3) Cf. Brutails, *Étude sur les conditions des populations rurales du Roussillon au Moyen-Age,* et Desplanques, *Les infames dans l'ancien droit roussillonnais.*

(4) Cf. Desplanques, *Recherches sur les dettes et les emprunts de la ville de Perpignan.* Dans ce curieux mémoire se trouvent des renseignements sur la *taula* municipale.

(5) Plusieurs monographies ont été publiées en Italie.

(6) Cf. la communication de M. Kovalewsky dans les *Annales de l'Institut international de Sociologie,* 1895.

(7) Par contre, il semble ignorer les discussions auxquelles a donné lieu l'opinion de M. Fustel sur les marches germaniques.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

L'abbé H. Gayraud. *L'antisémitisme de Saint Thomas-d'Aquin* 1 vol. in-18 de 370 pages, E. Dentu, éditeur, Paris, 1896.

Il se peut que M. Gayraud soit un excellent thomiste, je n'ai pas d'opinion à ce sujet, et le thomisme est, après tout, une assez bonne occupation pour des célibataires; l'étude minutieuse de la *Somme* peut utilement remplacer la traduction d'Horace, qui est à peu près monopolisée par les anciens notaires; mais si M. Gayraud est bon thomiste, il est assurément médiocre historien.

Son livre s'ouvre par une dissertation sur la situation des juifs dans la société moderne, et sur les causes de l'antisémitisme.

M. Gayraud adopte sans contrôle les opinions de M. Claudio Jannet et les assertions de la *Libre Parole*, singulière méthode pour un historien. Pour montrer la domination des juifs sur les chrétiens, M. Gayraud se sert naturellement du livre mystico-fantaisiste de Gougenot des Mousseaux : *Le juif, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*. M. Drumont avait fait à cette œuvre de larges emprunts, mais en le laissant ignorer à ses lecteurs. Cela établit peut-être une supériorité pour M. Gayraud.

Parmi les sources auxquelles M. Gayraud puise ses documents, il faut citer les nombreuses lettres apocryphes fabriquées régulièrement dans les bureaux de rédaction du journal *La Croix* et religieusement publiées. Régulièrement dans ses lettres, un juif — auquel on ne se donne pas même la peine de donner un nom vraisemblable — donne les moyens dont sa nation dispose pour gouverner le monde. Parfois, cependant, la lettre écrite confidentiellement à des coreligionnaires tombe, heureusement, entre les mains des défenseurs de la foi qui s'empressent de la livrer à la publicité. Parfois *La Croix*, à court d'imagination, emprunte cette littérature épistolaire à des journaux allemands.

De tels procédés n'indiquent pas de la part de M. Gayraud un sens critique fort développé. Ce sens ne s'affirme pas davantage quand il parle du *Talmud*. Pour se servir, dans des citations, des écrits de Rohling, il faut être d'une singulière ignorance. Rohling a été convaincu publi-

quement d'ignorance, de mauvaise foi et de mensonge par des hébraïsants comme Delitzch, par exemple, à tel point que les antisémites allemands eux-mêmes osent à peine aujourd'hui invoquer son autorité.

D'ailleurs, dans ce livre, tout est à l'avenant. M. Gayraud ignore complètement tout ce qui a été publié depuis vingt ans sur l'histoire des juifs. Les travaux de Lœb, de Zunz, de Geiger, du chanoine Fidel Vita. Il ne connaît ni les travaux d'ensemble, ni la multitude des monographies écrites sur les juifs. Il ne faut pas davantage lui demander de connaître les documents mis au jour, ni les éclaircissements donnés sur des points particuliers. Dans l'*Antisémitisme de Saint Thomas-d'Aquin*, une seule chose peut nous arrêter, la lettre de Saint Thomas à Alix de Bourgogne, duchesse de Brabant, sur *la manière de traiter les juifs*. Cette lettre que nous pourrions connaître sans M. Gayraud, est contenue dans un appendice de quinze pages ; tout le reste du livre est sans aucune valeur.

B. L.

PAOLO VALERA. *L'insurrezione chartista in Inghilterra*. Milan, bureaux de la *Critica Sociale*, 1895, in-8o de 102 p.

Le petit livre de M. Paolo Valera, recueil d'articles parus dans la *Critica Sociale*, est un exposé exact et vivant du mouvement chartiste (1832-1848), c'est-à-dire de la partie anglaise de l'agitation radicale socialiste qui secoua toutes les nations de l'Europe occidentale et centrale après 1830, et qui aboutit aux diverses révolutions de 1848.

L'origine et le nom du mouvement chartiste venait de l'alliance conclue entre l'opposition parlementaire et les ouvriers socialistes après la réforme électorale incomplète de 1832. Les premiers, politiciens radicaux et irlandais, réclamaient le suffrage universel, le scrutin secret, l'indemnité aux représentants. Les seconds réclamaient l'intervention de l'État dans les rapports entre patrons et ouvriers. « La Constitution anglaise, disaient-ils, ne signifie pour nous que travail forcé ou mort de faim. »

Quelques députés de l'opposition se réunirent et rédigèrent, sous forme de pétition, les demandes des coalisés. « Voici votre *Charte*, dit le député irlandais O'Connel en remettant la pétition au secrétaire de l'Association des travailleurs (*Working Men's Association*). Agitez pour elle, et ne vous contentez pas à moins ! »

Le nom de *Charte* fit fortune. Deux ans après, la *National Charter Association* était inaugurée à Manchester avec quatre cents branches et quarante mille membres. Son principal organe, *The Northern Star*, tirait à 50,000 exemplaires. Plusieurs de ses chefs voulaient la révolution par la force.

Sous leur influence, les ouvriers mécontents firent, dans l'hiver de 1839,

un essai de grève générale. Après six mois d'émeutes dans les grandes villes, le gouvernement l'emporta et fit condamner à mort et à la déportation les principaux meneurs.

L'ère révolutionnaire était passée. Les débris du parti chartiste essayèrent des moyens légaux et tentèrent d'agir sur la Chambre des communes, élue au suffrage restreint, par le moyen de pétitions. Le 10 avril 1848, quelques semaines après les révolutions du continent, ils portèrent à la Chambre des communes une pétition monstre sur laquelle ils avaient réuni plus de cinq millions de signatures. La Chambre refusa de recevoir la pétition. La police et l'armée dispersèrent la manifestation et arrêtèrent les chefs. Le mouvement, disloqué, expira après quelques émeutes locales dans les villes industrielles.

Telle est l'histoire que M. Paolo Valera a racontée avec beaucoup de talent. Son portrait de Feargus O'Connor (ch. III), le directeur du *Northern Star*, l'Hercule aux mains calleuses, terreur des policemen, son tableau de la dernière journée du chartisme (ch. X et XI), sont pleins de couleur. L'auteur n'a pas eu d'autre prétention que de résumer dans une exposition vivante ce qui a été écrit sur le chartisme. Son travail serait sans reproche s'il avait indiqué plus souvent les sources auxquelles il a puisé. Il aurait ainsi joint à son récit une bibliographie très utile.

A. MÉTIN.

DE LA HEUNIÈRE. *Pas d'épiscopat, à peine des évêques.* — 1 vol. in-12 VII-378 pages. Dentu, éditeur, Paris, 1896.

Ce volume est surtout formé d'anecdotes dans le genre de celles que la *Libre Parole* raconte si souvent sur les évêques; il y en a pas mal qui sont amusantes, sur la platitude du haut clergé.

L'auteur se fait illusion, comme beaucoup de ses amis, quand il recommande aux prélats d'imiter leurs confrères d'Allemagne et d'Amérique; le parti strictement clérical n'a aucune chance de réussir en France. Le vrai parti catholique est en train de s'organiser et rien ne le gêne davantage que les fanatiques de sacristie; il a des intérêts économiques et sociaux plus graves à discuter que les lois fiscales sur les congrégations, la comptabilité des fabriques. La bourgeoisie opportuniste ferait volontiers campagne avec les catholiques, si ceux-ci jetaient par dessus bord les vieilleries. Mais je crois que cette transformation est bien difficile, si on en juge par les publications du genre de celle-ci.

EDMOND BIRÉ. *Mémoires et souvenirs (1789-1830), la Révolution, l'Empire et la Restauration.* Paris, Victor Retaux, 1896, in-8°.

Sous ce titre ambigu, M. Biré a réuni en un gros volume les articles

bibliographiques qu'il a publiés sur les nombreux mémoires du commencement de ce siècle qu'on a édités depuis quelques années.

Dans un pareil ouvrage, un historien ne trouve d'utile que la table des matières, dont il peut se servir comme d'un répertoire bibliographique.

Quand aux critiques et aux jugements de M. de Biré, on les connaît d'avance. Apologie des prêtres réfractaires et des chouans, traits d'esprit ou phrases d'indignation à l'adresse des hommes politiques de la Révolution, tout cela ne nous intéresse guère, car la Révolution et l'Empire sont un passé qui n'a guère de rapports avec le présent et qui ne contient aucun germe de notre avenir. En cette matière, qu'on prenne parti à droite ou à gauche, peu nous importe. Nous réservons les critiques que mérite un historien pour ceux qui étudient les faits et qui les exposent avec méthode sans distribuer de condamnations ni de récompenses.

Toutefois, il convient de louer chez M. de Biré l'intelligence avec laquelle il choisit les extraits des mémoires qu'il analyse. Voici, par exemple, un fragment des *Souvenirs d'Alexis de Tocqueville* sur les journées de juin 1848 :

« A la pointe du jour, écrit de Tocqueville, j'entendis quelqu'un qui pénétrait chez moi; je me réveillai en sursaut; c'était mon domestique, qui s'était servi pour entrer d'une clef particulière de l'appartement qu'il possédait; ce brave garçon sortait du bivouac (je l'avais nanti, à sa demande, d'un uniforme de garde national et d'un bon fusil), il venait savoir si j'étais rentré et si ses services ne m'étaient pas nécessaires. Celui ci n'était socialiste, à coup sûr, ni de théorie, ni de tempérament.

. . . .

« Il ôtait son uniforme, nettoyait mes bottes, brossait mes habits, puis, ayant endossé de nouveau l'uniforme : « Si Monsieur n'a plus besoin « de moi, disait-il, et s'il veut bien me le permettre, je vais maintenant « m'en retourner à la bataille. » Il fit ce double métier pendant quatre jours et quatre nuits, aussi simplement que je le raconte; j'éprouvais une sorte de repos, au milieu de ces journées si remplies d'agitation et de haines, quand j'apercevais la figure paisible et satisfaite de ce jeune homme. »

En citant ce passage, M. de Biré porte le jugement suivant : « Il n'y avait pas que des fous, en ce temps-là. »

A. M.

GUILLEMINOT. *Femme, enfant, humanité.* 1 vol. in-12 de IV-152pages, Giard et Brière, éditeur, Paris, 1896.

Ce petit volume est curieux, à titre d'exposition populaire des idées sentimentales et humanitaires, qui, d'après beaucoup de personnes, forment le fond du socialisme. La définition que donne l'auteur (synthèse de toutes les aspirations humaines vers le bien-être, la justice et le droit (p. 29), serait assez discutable en théorie ; mais l'auteur n'a évidemment aucune prétention de ce côté.

Les chapitres, d'ordre pratique, auraient exigé plus de développements : ainsi la question du lait est beaucoup plus complexe que ne pense M. Guilleminot : elle n'est pas encore résolue d'une manière tout à fait satisfaisante. Il n'y a qu'à louer ce qui est dit sur les cantines scolaires ; mais je crois qu'il faudrait ajouter que les repas gratuits donnés aux enfants pauvres sont une *nécessité* pour assurer un enseignement utile à des marmots dont le cervau est incapable de suivre, le plus souvent, le classe faute d'alimentation suffisante. Il aurait été nécessaire d'expliquer un peu mieux ce que l'auteur appelle instruction intégrale, : autant que je peux comprendre ce serait un système fondé sur une théorie bien contestable de l'ordre des connaissances ; rien n'est utile comme des exemples.

FR. DE LUCA. — *Questioni ardenti o il socialismo rispetto alla patria, alla liberta et alla morale positiva.* 1 vol. in-8 de 61 pages. Formica éditeur, Girgenti, 1895.

Cette brochure m'a appris beaucoup de choses intéressantes sur le socialisme sicilien, si différent par son évolution du socialisme des grandes cités industrielles. L'auteur fait souvent appel à une autorité chère aux Italiens, celle de leur grand Mazzini ; cela n'est pas sans importance dans un pays où le sentiment patriotique est tellement surexcité par le danger. D'ailleurs, quand un homme d'un tel génie a révolutionné sa patrie, longtemps encore toutes les idées sont dominées par son souvenir : c'est un point de vue qu'il ne faut pas négliger quand on étudie les questions italiennes.

Les préocupations morales dominent toute la pensée de l'auteur, qui se rattache, comme beaucoup de penseurs italiens, à la conception monistique du monde, forme moderne du panthéisme (p. 44) et qui voit surtout dans l'histoire une évolution éthique (p. 46).

M. de Luca signale quelques vices de l'organisation des *fasci*, trop dominés par une conception étroite des intérêts immédiats et corporatifs (p. 56). Comme tous les Italiens, il a un sentiment fédéraliste très prononcé et il montre que dans chaque région la tactique du parti socialiste doit être appropriée aux conditions locales (p 59).

Livres déposés au Bureau de la Revue

ALFRED GIARD. — La direction des recherches biologiques en France et la conversion de M. Yves Delage (extrait du « Bulletin scientifique de la France et de la Belgique »). Paris, Carré, 1896.

LOUIS DE GOY. — Nos sociétés rurales de secours mutuels (extrait de la « Revue politique et parlementaire »). Paris, Colin, 1896.

MAURICE ANSIAUX. — Heures de travail et salaires. (Étude sur l'amélioration directe des ouvriers industriels). In-8, Paris, Alcan; Bruxelles, Ve Larcier, 1896.

FILIPPO VIRGILII. — La statistica e le scienze sociali (extrait des « Studi Senesi »). Broch. de 30 pag. Torino, Bocca, 1896.

FILIPPO VIRGILII. — Der wissenschaftliche Sozialismus in Italien (extrait de « Vierteljahrsschrift fur Staats-und Volkwirthschaft, etc., de Frankenstein »). Broch. de 28 pag. Leipsig, Hirschfeld, 1896.

F.-L. RILEY. — Colonial Origins of New England Senates (Johns Hopkins university studies). In-8, Baltimore, Johns Hopkins Press, 1896.

COMTE DE ROCQUIGNY. — La coopération de production dans l'agriculture (Mission de l'Office du travail. Résumé du rapport de mission). In-8, Paris, Guillaumin; Masson, 1896.

FERDINAND BRUNETIÈRE. — La Renaissance de l'Idéalisme. Broch. de 88 pag. Paris, Firmin-Didot, 1896.

E. DE FRISANCE. — M. Léon Say et la Sociologie (extrait de la « Revue internationale de Sociologie »). Broch. de 24 pag. Paris, Giard et Brière, 1896.

J. SPENCER BASSETT. — Slavery and Servitude in the colony of north Carolina. In-8, Baltimore, Hopkins Press, 1896.

ETTORE CICCOTTI. — La reazione cattolica. In-8 de 42 pag. Milan (chez l'auteur), 1896.

Le Propriétaire-Gérant : E. BRIÈRE.

Beaugency. — Imp. Laffray.

[redacted]

2e Année. N° 6. Juin 1896

LE DEVENIR SOCIAL

Coup d'œil sur l'évolution du régime économique et sa division en périodes [1].

Depuis qu'Auguste Comte a posé les bases de la sociologie dynamique, tous les éléments dont se compose la civilisation moderne ont été étudiés dans leurs origines et leur évolution. On a disserté sur le progrès des sciences exactes, sur la morale, le droit, le gouvernement, les arts et l'industrie. On est allé même jusqu'à parler de l'évolution des genres littéraires. Je ne connais qu'une exception à la règle qui veut que tout évolue dans le monde. Cette exception, d'ailleurs, a été plutôt admise tacitement que démontrée. Les économistes ont considéré le régime moderne de la production, de la répartition et des échanges comme quelque chose de stable et de soumis à tout jamais aux lois naturelles et, par conséquent, immuables de l'offre et de la demande, lois dont l'exercice régulier doit conduire tous et chacun de nous à la richesse et à la prospérité.

Cette promesse tardant à s'accomplir, on est, petit à petit, arrivé à se demander si le régime économique moderne n'était point, après tout, une phase passagère de notre évolution. En portant nos regards sur l'antiquité et le Moyen Age, ainsi que sur les conditions d'existence de ces peuples nombreux qui n'ont point eu d'histoire et qui, pour cette seule raison, forment le domaine de l'ethnographie, nous arrivons à la constatation de ce fait que la production et la répartition des

(1) Leçon d'ouverture faite à l'*Institut des Hautes Etudes* à Bruxelles.

richesses ne se sont pas toujours faites de la même façon; l'échange n'entrait point dans les calculs des premiers chasseurs, pasteurs ou agriculteurs qui ont peuplé le globe; ils se contentaient de suffire à leurs propres besoins et à ceux du cercle restreint où s'écoulait leur vie. Rien, par conséquent, ne les poussait à une appropriation individuelle du sol ou à l'accumulation des capitaux; la rente était inconnue ainsi que l'intérêt de l'argent, et la seule valeur admise était celle qu'on nomme la valeur d'usage.

Au lieu de nous apitoyer, avec les économistes, sur le sort de ces tristes populations, ignorant l'usage de la monnaie et l'avantage des échanges, tâchons de nous rendre compte des raisons d'un pareil ordre de choses, ainsi que des causes qui ont peu à peu amené la constitution du régime économique moderne. C'est là le sujet de cette leçon et de celles qui vont suivre.

Une étude de longue haleine m'a conduit à la constatation de ce fait que le facteur principal de tous les changements dans l'ordre économique n'est autre que l'accroissement de la population.

La première question que doit se poser un sociologue, soucieux d'étudier les assises d'un ordre économique déterminé, est de savoir quelle est la densité de la population tant du pays donné que de ceux qui l'environnent. Car il suffit que la population devienne plus dense pour décider un peuple à sortir de son isolement et à faire servir de gré ou de force ses voisins aux intérêts de sa propre production et de sa consommation. Ainsi, pour moi, le moteur principal de l'évolution économique est la marche ascendante de la population.

Cette façon de voir n'a rien de commun avec la théorie de M. Loria. Pour lui, toute évolution dans le régime économique n'a pour base que la disparition progressive des terres vierges. Il croit que les *res nullius*, dont il est tant de fois question chez les jurisconsultes romains, ont réellement existé. On dirait qu'il ignore ce fait, pourtant si bien établi par l'histoire générale du droit, que la terre, avant de devenir l'objet d'une appropriation individuelle, a été considérée comme le domaine indivis du clan, de la commune, ou encore de la peuplade toute entière, que les premiers défrichements n'ont pu, par conséquent, avoir lieu que du consentement des parents, des voisins ou de celui qui représente en sa personne l'autorité du peuple de la commune, duc élu, roi héréditaire, seigneur féodal. C'est là l'origine de ces coutumes nombreuses qui permettent aux *vicini* ou *comarcani*, c'est-à-dire aux voisins copropriétaires, de s'opposer à l'établissement d'un étranger dans leur milieu.

C'est aussi la raison pour laquelle, à un moment donné, le chef des croyants ou le chef de l'État furent déclarés être les seuls propriétaires du sol de tel ou tel pays. La formule chère aux feudistes et qu'on trouve déjà chez Beaumanoir « nulle terre sans seigneur » se rattache également à cette théorie.

La thèse de M. Loria pèche donc par la base. Elle a pour point de départ la reconnaissance d'un fait imaginaire et qui probablement ne se serait pas présenté à son esprit si, dans ses recherches, l'illustre professeur de Padoue ne s'était laissé entraîner par le désir de trouver des analogies entre l'appropriation du sol par les colons américains et celle qui se produisit à l'époque de la migration des peuples germaniques. Or, si les colons venus de l'Europe dans le Nouveau-Monde s'arrogeaient les droits de premier occupant, ce n'est que parce qu'ils faisaient table rase des droits antérieurs des tribus autochtones. Il n'en fut guère ainsi des Germains qui trouvèrent sur les lieux des populations slaves, celtiques et romaines, et ne furent jamais traités autrement que comme les hôtes forcés ou voulus de ceux qui avaient occupé le sol avant eux. On leur cédait une partie des champs en culture, des pâturages et des forêts, ici un tiers, ailleurs la moitié; nulle part les anciens propriétaires ne furent complètement dépossédés. Même dans les cas où les nouvelles colonies germaines choisissaient pour lieu de résidence des domaines des empereurs romains, la terre devenait l'apanage de toute la communauté et ne pouvait, par conséquent, être appropriée sans son consentement.

La thèse de M. Loria contient tout de même une part de vérité. Il est certain que les deux formes de travail forcé, l'esclavage et le servage, disparaissent en même temps que les derniers restes de terres non occupées et aptes à la culture; mais les deux faits ne sont point entre eux dans un rapport de causalité, ils ont seulement une même origine qui n'est autre que l'accroissement de la population. Une densité plus grande demande une appropriation plus étendue et un travail plus intensif. Les terres en jachère et ne servant qu'au parcours des bestiaux furent, par conséquent, sacrifiées, et le travail libre, infiniment plus rénumérateur, vint prendre la place des corvées féodales.

Notre théorie, quant à l'influence qu'exerce sur l'évolution économique l'accroissement du nombre des habitants, ne doit être admise d'ailleurs qu'à condition de fournir elle-même les preuves de sa vitalité. Elle peut le faire, en donnant l'explication scientifique des divers

phénomènes qui ont abouti à la création du régime économique moderne.

On a signalé, à maintes reprises, ce fait que les peuples vivant de chasse et de pêche ne peuvent se passer d'une très grande étendue de terrain. Leur mode d'existence ne peut durer qu'aussi longtemps que les pays voisins restent ouverts à leurs parcours. Tout accroissement de leur population produit, par conséquent, le même effet que celui qui résulte de la multiplication des foyers au sein de la tribu de chasseurs. Ses incursions dans les régions voisines devront cesser, à moins que les peuples de ces régions ne soient amenés par force à reconnaître le bon vouloir du vainqueur et à lui céder leur pays. L'accroissement de la population est donc un puissant dissolvant de ces sociétés primitives, qui ne connaissent d'autres moyens d'existence que ceux que leur fournissent les animaux des forêts, les poissons des rivières, des lacs ou de la mer, ou encore le bétail humain, très apprécié par ces anthropophages. La domestication des animaux et l'assujettissement des prisonniers de guerre fournit, dans ce cas, le seul moyen d'échapper à la mort, sans sortir brusquement et par force des réserves qu'impose le voisinage de tribus également guerrières et qui ne laisseront pas aisément enfreindre leurs limites.

Mais avant que se produise ce passage naturel à l'état de peuples pasteurs, les primitifs arrivent déjà à une appropriation individuelle non de la terre et de ses produits, dont il ne sauraient que faire, mais des armes et des vêtements, d'ailleurs très rudimentaires et ne consistant la plupart du temps qu'en silex polis ou non polis, en peaux et en plumes. La production s'accomplit par conséquent en dehors de la constitution d'une propriété immobilière. De plus, elle prend souvent la forme communiste, en ce ce sens que la chasse aux grosses bêtes aussi bien qu'à l'homme se fait par des compagnies d'individus venus de divers endroits, mais appartenant à la même peuplade. Le produit de ces entreprises communes est rarement partagé ; la chair des animaux abattus est consommée sur place. On ne met de côté que ce qui peut être conservé pendant un temps plus ou moins long, comme la graisse, les peaux, les cornes. C'est à cela que se limite le partage. Des coutumes fort variées règlent le mode de son exécution, en accordant, par exemple, les cornes à celui des chasseurs dont la flèche a été la première à frapper le cœur de la bête, ou encore en proportionnant les lots à l'apport fait par chacun d'eux à l'entreprise commune. C'est ainsi que, au dire de Rink, chez les Esquimaux, qui font en commun la pêche du requin, on accorde une plus grande part à celui qui a fourni

le canot ou les filets, et une moindre à celui qui n'a servi l'entreprise commune que de ses bras.

Ainsi, travail collectif, consommation en commun et partage en lots d'inégale grandeur de tout ce qui peut être conservé du produit de la chasse et de la pêche, tels sont les principes qui règlent le régime économique des peuples chasseurs et pêcheurs et les distinguent d'une façon marquée des pasteurs et des agriculteurs qui leur succèdent.

Tous ces phénomènes se tiennent entre eux et proviennent de la même origine — de la grande extension de la surface soumise aux parcours et de la faible densité de la population.

Avec son accroissement s'exécute le passage à un nouveau mode de production, qui est l'élevage des bestiaux. Il demande une région moins étendue, mais encore plus assurée contre les incursions étrangères. Aussi est-ce pour garantir les pâturages contre toute velléité de partage de la part des tribus voisines, que les peuples pasteurs sont obligés de se tenir sur la défensive et de sauvegarder leurs limites de vive force. Aussitôt que le bétail devient trop nombreux, ou encore dans le cas où le manque de pluies ou des froids trop rigoureux ont empêché la croissance de l'herbe, on les voit abandonner leurs campagnes et se retirer sur les vertes cimes des monts ou encore dans les forêts qui souvent restent indivises, en possession commune de plusieurs peuplades. Ceux qui manquent de pâturages font appel à leurs voisins et les obligent de gré ou de force à prendre leur bétail à cheptel. C'est ainsi qu'au Caucase les Kabardiens de la plaine ont toujours eu recours aux montagnards d'origine tatare et connus sous le nom de Balkartsi. La dépendance politique de ces derniers n'avait eu pour origine que cette raison purement économique.

Le même fait se reproduit dans les rapports des Touchines et des Géorgiens de la grande vallée parcourue par l'Alazan et si riche en vignobles qui produisent les vins excellents de la Kakhétie. Seulement, cette fois, ce sont les peuples de la plaine qui sont entrés dans un état de dépendance vis-à-vis des montagnards; ces derniers les obligent à admettre leur bétail sur les riches pâturages des versants des montagnes qui bordent cette vallée si fertile.

Il est fort probable que plus d'un fait de l'histoire ancienne, tel, par exemple, que l'invasion des Hyxos dans l'Egypte, ne s'est produit que grâce à l'insuffisance des pâturages amenée par une série de mauvaises saisons et encore plus souvent par l'accroissement naturel de la population, suivie de près par l'extension de l'élevage. On trouve également dans les conditions d'existence des Celtes de l'Irlande un exemple frap-

pant des rapports très compliqués qui finissent par s'établir entre ceux qui possèdent des bestiaux et commencent à manquer de pâturages et ceux qui manquent de bétail, mais sont riches en prairies.

Le *fuidhir* irlandais consent à devenir l'homme-lige du *boaire* ou possesseur des vaches. N'est-ce pas la reproduction sur une grande échelle de cette servitude volontaire, dans laquelle, au dire de la Bible, Jacob est entré vis-à-vis de Laban dans l'espoir d'une rénumération en génisses?

C'est ainsi que les peuples pasteurs finissent par avoir recours, je ne dirais pas à l'établissement de l'esclavage, mais d'un genre de patronat, lequel à la longue peut devenir la source d'une vraie dépendance, non seulement entre individus, mais entre clans et peuplades entières. Le fait que le nom de fief provient, au dire des philologues, du mot *ve* ou *vieh* « bétail », peut servir d'illustration à cette thèse. Tâchons maintenant de tirer les conclusions auxquelles se prêtent ces traits détachés d'un mode d'existence tellement éloigné du nôtre, que nous n'arrivons qu'avec peine à saisir son caractère vraiment original.

De propriété individuelle, dont la terre soit l'objet, on ne trouve encore aucune trace. Les parcours appartiennent tantôt à la peuplade, tantôt au clan et à la famille élargie; à ces *consanguinitates hominum qui una coierunt*, dont il est question dans l'exposé que donnent de la vie des anciens Germains les *Commentaires* de César. On ne connaît point aussi d'appropriation individuelle d'hommes et de bétail. Les serviteurs font partie de la *familia*, de la maisonnée, quelquefois de la totalité des foyers formant un même clan ou une même tribu. Il en est de même des bestiaux, dont les produits seuls, tels que les laitages ou laines, deviennent l'objet d'une possession individuelle, possession dont la limite est établie par le besoin personnel.

En cela l'état des peuples pasteurs se distingue à peine de celui des chasseurs et des pêcheurs. Mais, à côté, nous constatons une différence essentielle. Voici en quoi elle consiste. L'élevage des bestiaux a fini par établir entre les clans et les familles une différence de bien-être, de richesse et de pauvreté. On en profite pour remettre à un moins fortuné l'obligation d'assurer par son travail l'existence et le repos des membres d'un foyer ou d'un clan plus aisé et, par conséquent, plus puissant. Le serviteur gardien des troupeaux apparaît à côté de la servante fileuse de laine. Ces premiers agents du travail forcé ne ressemblent que de loin à ces esclaves dont le maître peut disposer comme de sa chose et de son bien. Le berger surtout est un être pri-

vilégié. Mainte coutume lui attribue une part considérable du produit annuel des troupeaux qu'il surveille. Le bail à cheptel, connu en Italie sous le nom de *socida*, a des antécédents nombreux dans l'existence des peuples pasteurs des steppes russes. Quant à la servante, elle vit au sein de la famille, pareille à cette fille du prêtre d'Apollon, que les Grecs ont capturée devant Troie et qu'Agamemnon refuse de rendre en déclarant qu'elle ne sortira point de son palais d'Argos et qu'elle filera de jour la laine et s'approchera la nuit de sa couche (Iliade, ch. Ier).

La transition entre l'état pasteur et l'état agriculteur ne s'accomplit que d'une façon lente et modérée. Pour s'adonner à l'élevage des bestiaux, on n'est point forcé d'interrompre l'exercice de la chasse ou de la pêche. On finit seulement par ne point y voir l'emploi régulier de son temps. Il en est de même de l'agriculture. L'orge, l'avoine, le seigle, le maïs, le riz, qui poussent d'eux-mêmes parmi les herbes sauvages, ont pu être recueillis par des peuples pasteurs bien avant leur passage à l'agriculture. A la découverte du Nouveau-Monde, les Espagnols ont vu les Peaux-Rouges faire usage de la feuille de tabac, mais rien ne prouve que cette plante fût de leur part l'objet d'une culture artificielle. Il en fut de même de ces tribus germaniques que César connaît sous le nom de *Soevi*. Chez eux, une moitié seulement des habitants donnait ses soins à l'agriculture, l'autre continuant à chasser et à faire la guerre. Tous les ans on changeait d'occupation, les agriculteurs devenaient chasseurs et les chasseurs agriculteurs. L'ethnographie nous fournit maints exemples de peuples chez lesquels les femmes font tout le travail des champs, l'homme restant régulièrement chasseur, pasteur et guerrier. Tout récemment encore, au Caucase, les Tcherkesses et les Svanètes remettaient à leurs femmes le soin de l'agriculture et se contentaient pour leur part de parcourir les forêts le fusil à la main ou de surveiller les bestiaux dans la montagne.

C'est encore l'accroissement du nombre des ménages qui force les peuples pasteurs à s'adonner plus exclusivement à l'agriculture, à passer à ce mode nouveau d'existence, qui a cela de particulier qu'avec lui le déplacement devient moins fréquent, et le nomade cède le pas au sédentaire. D'ailleurs, même en cela, pas de transition brusque et immédiate. L'agriculture elle-même reste quelque temps nomade en ce sens que les champs ne sont labourés que durant une ou plusieurs années, après quoi on les délaisse pour d'autres terres encore vierges et promettant une récolte plus abondante. C'est là le vrai caractère de cette *Feldgrosswirthschaft*, terme allemand

que rend d'une façon plus parfaite le nom russe de *podsietchnoïé khoziaïstvo* ou économie dont l'abattement de la forêt ou sa destruction par le feu forme le trait saillant. Les colons de l'Amérique l'ont pratiquée pendant des séries d'années. Elle est encore à l'ordre du jour parmi les agriculteurs de la Sibérie. En parlant des Germains, Tacite les représente comme passant d'année en année sur d'autres champs, *mutando arva per annos*, c'est-à-dire exerçant une agriculture nomade et qui les force à un éternel déplacement. Aussi, plus d'une ancienne coutume juridique place l'habitation au nombre des meubles; les chariots monstres servant de demeure aux Nogaïs, ainsi que les cabanes faites à la hâte de feuillages et de broussailles, auxquelles les Cosaques du Don et du Dniéper ont eu recours dans le temps, donnent mille fois raison à ces coutumes.

Mais il suffit que la peuplade croisse en nombre sans pouvoir s'étendre au-delà de ses limites pour produire un changement important dans le mode d'aménagement des champs et dans toutes les autres conditions d'existence.

On n'est plus autorisé à occuper la quantité de terre voulue et dans n'importe quelle partie du territoire commun. La peuplade entière, formée qu'elle est de clans se rattachant à la même ou à plusieurs tribus, s'oppose à ces *purprises*, dont la seule limite est le bon vouloir du colon ou, d'après le dicton russe, « sa hache et sa charrue ». On commence à aménager les terres en commun et par lots, les laissant reposer d'abord tous les deux ans, et plus tard, toujours grâce à l'accroissement du nombre des habitants, tous les trois ans. Nous voilà en présence de l'assolement d'abord biennal, ensuite triennal, et de ce communisme agraire que les ethnographes et les historiens constatent dans le présent ou dans le passé des peuples les plus divers, à commencer par les Peaux-Rouges et tout particulièrement les Aztèques et les Incas, en passant de là aux Celtes de l'Irlande et du Pays de Galles, aux Germains connus de César et de Tacite, aux populations d'origine malaise qui habitent l'île de Java, aux Radjpouts, Djats et autres tribus aryennes ou touraniennes de l'Inde, aux indigènes de la Chine et en finissant par l'exemple si connu du *mir* russe, d'origine plus moderne, de caractère plus compliqué et précédé d'un genre de communisme qui, grâce à une population encore faible et à une grande étendue de terrain, n'est pas forcée de recourir au partage périodique des lots.

Aux débuts de l'état agriculteur l'appropriation individuelle du sol n'existe que pour un temps défini. Ce qu'on trouve, c'est la possession

individuelle ou plutôt familiale de la terre, en aucune façon la propriété privée. César le dit catégoriquement en parlant des Svèves : *sed privati ac separati agri apud eos nihil est.* En ceci la coutume des anciens Germains est parfaitemenl analogue à celle qui régit les rapports du paysan russe avec la terre qu'il cultive. On peut en dire autant des *calpulli* ou clans mexicains et *ayllos* ou clans péruviens qui, selon le témoignage de Santillan, ne possédaient que des lots annuels, nommés *tupu*, dans les champs que le village-tribu mettait en culture (1).

Non seulement la terre restait propriété collective, mais son aménagement se faisait en commun. Les paysans péruviens, enrégimentés en dizaines et conduits au travail par un supérieur élu, grattaient la terre avec une sorte de lance très longue, connue sous le nom de *lampa* et qui, chez eux, remplaçait la charrue. Ils ensemençaient également en commun les champs ainsi préparés, en commençant par ceux dont le produit allait au prince (à l'Inca) et au clergé, et en finissant par ceux qui devaient subvenir à leurs propres besoins. La récolte se faisait de la même façon, mais chacun n'avait droit qu'au produit de son propre lot (2). Les paysans russes gardent encore une trace de ce travail communiste dans l'aménagement des terres dont le produit sert à alimenter les magasins de provisions. Ces mêmes terres sont connues chez nous sous le nom de « labours communs » (*mirskiia zapachky*).

Une autre survivance de ce régime communiste appliqué à la production, se retrouve dans les services soi-disant volontaires que doivent se prêter réciproquement en temps de récolte les membres du même mir ou de la même communauté agraire. C'est ce que nous appelons les *obchtchestvennyia pomotchi*. Leur existence est d'autant plus curieuse à noter que nous les retrouvons au Moyen Age sous les divers noms de *angariæ autumnales*, de *precariæ* ou de *lovebones*, exercés cette fois au profit du seigneur, que la coutume force à donner un repas à ces auxiliaires si précieux (3).

Mais si l'état agriculteur se passe, un certain temps du moins, de la possession privée du sol, il n'est que trop enclin à l'appropriation individuelle du travail humain. C'est là l'origine de cette extension

(1) Voy. Heinrich Cunow, *Die Soziale Verfassung des Inkareichs*; Stuttgart, 1896, p. 74.

(2) *Ibid.*, p. 70.

(3) Voy. l'ouvrage de M. Vinogradov, *Villenage in England*, et la *Geschichte der Frohnhöfe*, de G.-L. Maurer.

prodigieuse que prennent l'esclavage et le servage au sein des peuples agriculteurs. Nous le trouvons même chez ceux qui, comme les tribus aryennes du Pundjab, possèdent la terre en commun. Aussi voit-on, chez ces derniers, le sol cultivé par parcelles à l'aide de colons attachés à la glèbe (une sorte de *servi rustici*) et sortant des rangs des peuplades conquises. Ceci n'empêche pas que les tribus Radjpoutes ou Djates se considèrent comme copropriétaires du sol et se contentent, la plupart du temps, de la seule répartition de ses produits (1).

Aussi ne vois-je pas la raison pour laquelle on a voulu tirer une conclusion défavorable à l'existence de la propriété collective chez les Germains du seul fait que ces derniers, au dire de Tacite, avaient des serfs attachés à la glèbe et occupant avec leurs familles certains enclos. Il en fut de même chez les Slaves; leur régime communiste ne fut point atteint par l'existence de l'esclavage et du servage. Ainsi que les Germains, ils comptèrent au nombre de leurs travailleurs forcés des hommes nécessiteux d'origine libre. Ces hommes, manquant de bétail pour l'aménagement de leurs champs, consentaient à échanger leur indépendance pour des avances de bestiaux faites par l'homme riche. C'est là l'origine de ces *rolëinyié zakoupy* ou serfs volontaires qui, en Russie, se laissaient entraîner par l'appât de posséder le nombre de bœufs nécessaires à leur charrue (*ralo*) (2).

L'évolution du servage en Russie est très édifiante à ce point de vue, car elle est la négation manifeste de la théorie qui le fait dériver uniquement de la guerre et de la conquête. En effet, cette histoire montre on ne peut mieux les origines purement économiques de la main-morte. A côté de l'esclave ou *kholop* attaché à la glèbe, nous voyons apparaître, en Russie, l'homme libre mais manquant de bétail, et pour cette raison prêt à aliéner la libre disposition de sa personne, et le fermier obéré de dettes (le *sérébrénik*, de *sérébro* — argent prêté) qui ne peut s'affranchir de ses engagements vis-à-vis du prêteur qu'en devenant le serf de ses domaines.

Nous voici arrivé au terme d'une longue évolution qui, on peut le dire, s'est accomplie en dehors de l'histoire et avant qu'il vint à l'esprit de quelqu'un d'étudier le jeu des lois économiques qui régissent la production et la répartition de ces peuples encore vierges de tout instinct de propriété et d'accumulation de richesses.

---

(1) Tuper, *Pundjab customary law*.

(2) Voy. la *Rousskaïa Pravda* ou loi barbare des Russes et ses nombreux commentaires.

Ceux qui, comme M. Brentano, appellent la période que nous venons de parcourir du nom de *Haus* — ou *Familienwirthschaft*, autrement dit ménage familial, restent en dehors de la vérité, car il n'est que trop certain que la production et la consommation ne sont point encore le fait d'une famille, mais de la horde, du clan ou de la tribu. Il ne suffit pas de nier l'existence du matriarcat ou de tout autre groupement d'individus que celui que présente la famille dont le père forme la base. Dans ses attaques contre les ethnographes, l'éminent professeur de Munich fait uniquement preuve du peu d'étendue de ses lectures sociologiques. Mais même en dehors de toute théorie, s'attachant à prouver que le mariage est de date relativement récente, l'analyse que nous venons de présenter ne nous autorise guère à donner le titre de *Haus*- ou de *Familien-wirthschaft*, c'est-à-dire d'économie familiale, à des régimes où le foyer comme tel, c'est-à-dire une résidence continue et un cercle restreint de parents, joue un rôle des plus effacés. Nous aimons mieux, par conséquent, associer ces phases primitives de l'évolution économique à l'idée de horde, de tribu et de clan, ce qui en allemand pourrait être rendu par le terme de *Geschlechtsverfassung der Wirthschaft*.

II

L'histoire de la littérature économique, à laquelle M. Bruno Hildebrand a si puissamment contribué par sa savante revue, ne pouvait se passer d'une esquisse, même sommaire, des divers régimes économiques qui ont précédé celui qui nous est propre. On a commencé tout d'abord par en reconnaître trois, qui sont : l'économie naturelle, l'économie dont l'argent forme la base et l'économie fondée sur le crédit (*Naturalwirthschaft*, *Geldwirthschaft et Creditwirthschaft*.) La principale objection qu'on pourrait faire à cette division de l'histoire en trois périodes est le manque de différence bien marquée entre les deux dernières. Il est incontestable que le crédit, ignoré à l'époque où la production se faisait dans l'intérêt d'une consommation immédiate et non pour l'échange, a fait son apparition aussitôt après. Même chez des peuples aussi arriérés que le sont les Ossètes du Caucase de nos jours ou les Russes du XIe siècle, nous trouvons déjà des opérations fiduciaires. Le bétail est prêté pour une ou plusieurs années, et l'intérêt est calculé selon le nombre probable de génisses et d'agneaux que promet la croissance naturelle des troupeaux à la fin du terme choisi. Comme la vache peut vêler chaque année, la coutume ossète établit comme

règle que celui qui emprunte une vache est tenu de la restituer à la fin de l'année avec un veau, et au bout de deux ans avec une vache, car une génisse de deux ans peut être mère. Le capital est donc doublé dans l'espace de deux années, ce qui porte les intérêts à 50 0/0. Les Ossètes sont partis de ce principe et ont appliqué plus tard le même calcul aux prêts d'argent. On comprend ainsi comment ils ont pu considérer comme parfaitement légitime une convention qui permettait au créancier d'exiger comme intérêts à la fin d'une année la moitié de la somme prêtée. Le même raisonnement n'a pas été étranger à d'autres peuples. C'est ainsi que le code indou, connu sous le nom de Vyas, reconnaît au créancier le croît du bétail et des femmes esclaves données en prêt. C'est ainsi encore que la loi barbare des Russes (la Pravda de Iaroslav, qui est du XI[e] siècle), après avoir parlé de l'emprunt, suppute aussitôt le croît que l'on peut obtenir du bétail en vingt et en douze ans. L'importance des intérêts dont fait mention ce code s'explique à mon avis par ce fait qu'on appliqua à l'argent le calcul qui avait été établi pour le prêt du bétail (1).

Dans toutes les anciennes législations on trouve déjà des allusions au prélèvement d'intérêts, non seulement simples mais composés. La forme d'esclavage à laquelle fut réduit à Athènes et à Rome le bas peuple pour dettes contractées chez les Eupatrides et les patriciens serait inexplicable si les créanciers s'étaient contentés de percevoir des intérêts simples. On ne comprendrait pas également que les codes hindous aient prévu un accroissement du principal et des intérêts tel, que du vivant même du débiteur leur somme pût dépasser huit fois la valeur de la chose prêtée (Vichnou, VI, 14). Mais le calcul des intérêts composés est une opération si délicate qu'il serait difficile de l'admettre à une époque reculée, si le peuple n'en avait pas trouvé la démonstration pratique dans la multiplication du bétail. Les montagnards d'origine tatare, connus sous le nom de *Karatchaï* et qui habitent les localités jadis occupées par les Ossètes, font encore de nos jours le calcul des intérêts composés en se basant sur la multiplication naturelle des vaches (2).

Ainsi, nul doute que le prêt à intérêt, c'est-à-dire le crédit, fût connu dès qu'on entra dans la période des échanges et de la production des

---

(1) Voy. ma *Coutume contemporaine et loi ancienne*, p. 140.
(2) *Ibid.*, p. 141.

valeurs marchandes. Ce qui a contribué à obscurcir cette question, c'est la défense par les auteurs canoniques, les papes et les conciles, du prélèvement de l'intérêt. On n'a pas voulu comprendre que le fait seul de la reproduction constante de peines sévères, d'abord purement religieuses, contre les prêteurs, était un gage certain de l'inefficacité de ces mesures. Comment expliquerait-on autrement l'introduction de la lettre de change dans les villes marchandes de l'Italie bien avant le XIIIe siècle et le nombre prodigieux de banques privées que nous trouvons au XIIIe et au XIVe siècles en Sicile, à Florence, à Gênes, à Venise, etc.? (1)

D'autre part, il est certain que plus nos échanges s'élargissent et plus nous commençons à produire pour les consommateurs du monde entier, plus le crédit prend le pas sur la monnaie, mais il ne s'en suit guère que cette dernière doive être complètement éliminée à la longue et que l'échange le plus étendu ne se résolve pas à certains moments en de vrais payements en espèces monnayées. Ainsi la troisième période indiquée par M. Hildebrand n'a pas de point de départ bien certain : ses origines se confondent avec celles de l'économie que M. Hildebrand appelle l'économie de l'argent, et son triomphe n'est pas un arrêt de mort pour le régime dont ce même argent forme la base.

Aussi croyons-nous pouvoir réduire les trois périodes signalées par M. Hildebrand à deux seulement, celle où la production ne se faisait qu'en vue d'une consommation immédiate et que l'économiste allemand désigne par le terme d'économie naturelle et celle où son but est de produire des valeurs d'échange pour un marché de plus en plus étendu, et ne pouvant se passer de l'argent ni du crédit.

Je n'aime point d'ailleurs la terminologie de M. Hildebrand. Le nom d'économie naturelle ne présente point à mon esprit le caractère distinctif d'un ménage qui n'a pour but que la consommation immédiate. Ce n'est, d'autre part, ni l'argent, ni le crédit, mais l'échange qui forme le trait saillant du régime moderne. Aussi me paraît-il plus juste de désigner par les termes de ménage de consommation immédiate et de ménage d'échange les deux grandes périodes parcourues jusqu'ici par l'évolution économique.

Je ferai observer que le terme ménage est employé ici dans le même

(1) Voy. *Storia dei banchi della Sicilia*, du prof. Vito Cusumano; Rome, 1887, chap. III, *Banchi privati*.

sens que celui qui lui fut jadis donné par de Serres, l'auteur du *Ménage des champs*, c'est-à-dire dans le sens de régime économique.

Le « ménage de consommation immédiate » n'est pas la même chose que l' « économie domestique », car il peut être conduit aussi bien par la horde, tribu ou le village, que par le chef du manoir et la corporation urbaine. Nous avons déjà eu l'occasion de parler des deux premiers modes de ménage.

Nous parlerons dans la suite de l'organisation du ménage de consommation au sein du manoir et de la cité. Mais avant tout précisons davantage la différence de notre doctrine de celle émise récemment par quelques savants allemands, et notamment par M. Bücher. A la page quinzième de sa *Monographie sur les origines de l'économie nationale*, vous trouverez la division de l'histoire économique dans les trois périodes suivantes (je traduis le plus littéralement possible.)

1) Période de l'économie du foyer (*Hauswirthschaft*), économie qui ne vit que de ses propres produits sans recourir à l'échange et en consommant elle-même tout ce qu'elle produit.

2) Période de l'économie de cité, quand les échanges sont limités à un nombre plus ou moins restreints d'acheteurs habituels, qui consomment les valeurs acquises sans les céder à autrui et où, par conséquent, les biens ou richesses passent directement des producteurs aux consommateurs.

3) Période de l'économie nationale, période de la production de biens marchands et de leur circulation, période pendant laquelle le même produit passe par une série de ménages avant de devenir l'objet de la consommation (1).

Ainsi M. Bücher ne connait, avant l'établissement de l'économie nationale, que le ménage de la famille-groupe et de la cité. Que fait-il de celle de la horde-tribu et du clan-village, que fait-il également de celle du manoir féodal? Je ne trouve point de réponse à cette question et je n'arrive pas à saisir la filiation directe qui peut exister entre l'économie du foyer et l'économie urbaine.

D'ailleurs, l'histoire n'exclut point la coexistence de ménages domestiques avec la tribu ou le village, le manoir ou la cité. Ces ménages ne sont qu'un des organes de la production et de la consommation, qui englobe un nombre de personnes beaucoup plus considérable : tous les membres de la horde-tribu, tous les membres d'un même village,

---

(1) Bücher, *Die Entstehung der Volkswirthschaft*, p. 15.

souvent même de plusieurs villages, faisant partie d'une même *mark*; tous les habitants du manoir ou encore tous ceux qui sont établis dans les limites d'une même circonscription urbaine.

Le foyer reste stationnaire, ou plutôt il diminue en passant de la famille étendue au couple individuel, alors que le cercle au sein duquel se produit la consommation des richesses tend au contraire à s'étendre et passe du clan formé par les foyers apparentés à la communauté plus nombreuse des voisins formant un même village; plus tard encore le village cède le pas à la réunion de plusieurs centres de population placés sous l'autorité du même seigneur féodal (j'entends le manoir). Puis survient la fusion de plusieurs manoirs ou de plusieurs villages indépendants ou encore des uns et des autres dans la même circonscription urbaine ou cité. Il ne reste alors qu'à étendre l'échange et la consommation à un plus ou moins grand nombre de ces cités, ainsi que des manoirs et des villages que la cité n'est point arrivée à absorber dans son sein, pour constituer avec l'État cette économie nationale dont parle M. Bücher.

C'est en éliminant tous les membres intermédiaires entre le foyer et la ville, que l'éminent professeur de Leipzig a été amené non seulement à donner à l'évolution économique un point de départ entièrement faux, moins encore à faire entrer toute l'économie des anciens dans une des deux catégories qui précèdent, selon sa doctrine, l'avènement de l'économie nationale. C'est pour la même raison que le manoir féodal et la communauté villageoise, tous deux si caractéristiques pour le Moyen Age, n'apparaissent chez lui que sous le masque de l'économie de foyer ou de l'économie urbaine. M. Edouard Meyer, dans une brillante conférence faite au Congrès des historiens allemands réunis l'an dernier à Francfort, a déjà fait raison de l'erreur qui consiste à croire que l'antiquité toute entière n'avait pas connu l'économie d'échange, et que la consommation n'y sortait point d'un cercle restreint de producteurs. Rodbertus a été le premier, dit-il, à prétendre que l'économie des anciens était une économie isolée (*eine oiken oder autonome Wirthschaft*) se suffisant à elle-même. Cette conception de la vie antique contredisait, il est vrai, tout ce que nous savons d'elle, et d'une façon si absolue, que les historiens de la Grèce ou de Rome se sont bien gardés d'y attacher la moindre importance. Mais il n'en fut pas de même des économistes. Elle a trouvé tout récemment un partisan très fervent (c'est M. Meyer qui parle) dans la personne du professeur Karl Bücher, qui va jusqu'à prétendre que l'économie nationale est née seulement avec l'État moderne (p. 14). La période

exempte d'échange, celle de l'économie du foyer, dura, à son avis, des origines jusqu'au Moyen Age ; toute l'antiquité y est par conséquent englobée (1).

M. Meyer n'a pas de difficulté à établir que le tableau fait par Rodbertus et, d'après lui, par M. Bücher de l'économie des anciens comme fondée exclusivement sur le travail forcé, ainsi que l'application à toute l'antiquité des paroles de Petrone et de Varron sur l'inutilité des achats, vu que tout peut être produit chez soi (*omnia domi nascuntur*), ne rendent que d'une façon tout à fait insuffisante la variété des régimes économiques connus de l'antiquité et leur évolution naturelle vers le ménage d'échange. Tout ce que Thucydide nous dit des paysans libres du Péloponèse, cultivant leurs propres biens, reste en dehors de cette peinture, ainsi que tout ce que les documents historiques nous apprennent sur le commerce étendu des Pharaons d'Égypte, équipant des flottes marchandes ou établissant des lieux d'échange pour les produits de leur vaste Empire. Il en fut de même des Assyriens et des Perses, des Phéniciens, des Hébreux et des Carthaginois et, sur une plus grande échelle, des colons grecs de l'Asie-Mineure, des habitants de Corinthe, de Lacédémone et de l'Attique. Le tableau fait par Rodbertus et pris au sérieux par Bücher pourrait au plus se rattacher à une époque de décadence de l'ancien Empire romain, alors que se formèrent ces immenses exploitations agricoles connues sous le nom de *massæ* et qui, effectivement, ont plus ou moins éliminé le travail libre ; mais même de ce temps on pouvait encore trouver des restes de communautés de paysans libres, ainsi que l'a démontré M. Schulten dans son livre sur les *Communautés rurales dans l'Empire romain* (*Philologus* 53, 1894). Si le servage s'est étendu, c'est qu'à la suite de causes multiples et dont les guerres et les épidémies ont fait partie de même que l'extension des latifundia, le nombre des cultivateurs libres a tellement diminué, que, selon Pertinax, en l'année 193 de notre ère, on se trouva forcé d'admettre l'occupation libre des terres en friche ou délaissées même sur les domaines de l'Empereur (2).

Ce n'est qu'à cette époque des latifundia, cultivés par des esclaves et des colons attachés à la glèbe que la consommation a pu se faire sans sortir des limites du manoir, rien qu'en utilisant les valeurs pro-

---

(1) Voy. *Die wirtschaftliche Entwickelung des Alterthums*, par Edouard Meyer ; Iena, 1895, p. 2.

(2) *Ibid.*, p. 57.

duites sur les lieux et qui, étant les mêmes que celles des manoirs voisins, ne pouvaient être écoulées par le moyen de l'échange. Encore ne peut-on établir ce fait que pour quelques provinces éloignées et ne peut-il en être question dans le voisinage des grands centres de population tels que Rome, laquelle, pour servir à ses besoins d'entretien et de luxe, faisait appel au monde entier.

Nous n'insisterons pas sur l'évidence de cette exposition, on ne peut plus lucide et documentée, et nous nous contenterons d'enregistrer ce résultat que la classification choisie par M. Bücher ne nous permet point de suivre les progrès et les regrès (j'emploie là un terme mis en vogue par M. de Greef), que présente l'économie des peuples de l'antiquité.

Il en est de même pour ceux du Moyen Age. Je ne saurais le répéter trop souvent. On n'a pas tout dit en prétendant que le régime économique qui lui est propre ne contient que deux formes : le ménage exercé au sein du foyer, et le ménage dans les limites de la cité, dans le sens d'agglomération urbaine. On a dit plus que ce qu'on avait le droit de dire en prétendant que la production des valeurs d'échange et la circulation des richesses ont été ignorées par le Moyen Age. Quel cas fait-on, en le prétendant, des foires internationales, des grandes opérations commerciales des Vénitiens, des Génois, des Catalans, des Flamands, etc.? Comment accorder cette doctrine avec l'existence de nombreuses institutions de crédit et de ces emprunts internationaux dont la dette, non encore payée, du roi Edouard III d'Angleterre à la maison Peruzzi de Florence nous présente un exemple frappant?

Ainsi, loin d'établir une barrière chronologique entre le ménage de consommation et le ménage d'échange, contentons-nous d'une limite flottante et qui a pu être franchie par des peuples divers à la distance de centaines et de milliers d'années. Cette idée s'accorde d'ailleurs, on ne peut mieux, avec notre théorie générale qui voit dans l'accroissement de la population le facteur direct de toutes les évolutions du régime économique et, par conséquent, lui attribue également le passage spontané à la production de valeurs d'échange dont la circulation peut embrasser toute une série de peuples.

L'avantage de notre classification consiste tout d'abord dans une certaine gradation, qui permet de suivre pas à pas l'évolution du régime économique au fur et à mesure que l'État dissout dans son sein les ménages indépendants, clans, villages, manoirs, cités, qui longtemps lui firent échec. Mais notre doctrine a pour elle également ceci, c'est qu'elle nous autorise à chercher les premières origines des

divers éléments dont se constitue l'économie nationale moderne à une époque antérieure à l'établissement d'échanges réguliers entre producteurs d'un ou de plusieurs États.

Nous n'avons pas besoin de forcer l'histoire, ainsi que le fait, par exemple, M. Loria, lorsqu'il prétend que la rente et le salaire n'ont pu s'établir que tout récemment lors de l'absorption complète des terres en friche; l'esclavage et le servage sont, d'après lui, les seuls régimes capables d'empêcher les travailleurs d'émigrer en masse sur les terres libres et de mettre par là un terme forcé à l'aménagement des champs du manoir. Nous ne voyons point d'empêchement à ce que la rente ainsi que le salaire se produisent encore à l'époque du ménage de consommation immédiate conduit par le seigneur féodal, alors que, avec une population plus dense, s'est fait sentir pour la première fois l'insuffisance du travail servile, généralement peu productif et fort coûteux.

Le propriétaire foncier a pu trouver son profit à libérer ses serfs en gardant pour lui leur terre, sauf à la donner plus tard en rente perpétuelle à ces mêmes affranchis. — Les foyers d'esclaves et de serfs commençant à être moins nombreux, à la suite d'un pareil procédé, il a bien fallu faire appel au travail libre de ces mêmes affranchis, d'abord d'une façon fortuite à l'occasion des labourages et des récoltes, puis d'une façon régulière de mois en mois et de jour en jour. Nous verrons dans la suite que la législation du XIII[e] et du XIV[e] siècle s'est déjà occupée de la question des salaires. Même bien avant cette époque, nous trouvons en Grèce et à Rome le louage des terres par des travailleurs libres et l'engagement de ces mêmes travailleurs par le propriétaire (1).

Le salaire et la rente se sont constitués encore plus tôt au sein des villes, alors qu'il s'est agi de rémunérer le travail libre des artisans exerçant leurs métiers dans les lieux francs en dehors des corporations ou de placer la propriété bâtie entre les mains de fermiers héréditaires ou de fermiers à terme. Il est vrai que la rente, dans le sens que lui attache Ricardo, c'est-à-dire la rémunération du propriétaire pour les qualités productives du sol, rémunération qui augmente au fur et à mesure que la culture s'étend à des terrains d'une fertilité moindre, n'a pu se produire que du moment où le fermage héréditaire, autrement dit l'emphythéose, a été remplacé par le fermage à

---

(1) Meyer, *op. cit.*, p. 38.

terme. Mais ceci fut encore le produit de l'accroissement de la population, qui fit monter la valeur des terrains et força le propriétaire, dans ses propres intérêts, de mettre un terme aux tenures héréditaires. De même le salaire, comme rémunération du travail, dont le taux dépend de l'offre et de la demande, ne fut définitivement établi que du moment où les gouvernements renoncèrent à l'idée d'établir des maxima et d'y assujettir les chefs d'entreprises et les exécuteurs du travail par la crainte de peines pécuniaires et d'emprisonnement. Or ceci ne se produisit qu'à une époque relativement récente, la loi d'Élisabeth sur le taux des salaires partant encore des mêmes idées dont s'inspira, au XIV[e] siècle, la législation ouvrière d'Edouard III et de ses contemporains en France, en Espagne et en Italie.

Je me résume en disant que l'évolution économique présente, à mon point de vue, deux grandes époques :

1) Celle du ménage de consommation immédiate;

2) Celle du ménage d'échange.

Chacune de ces époques se subdivise en périodes qui se distinguent par l'extension des échanges au fur et à mesure que la population devient plus dense.

C'est ainsi que nous passons du ménage de la horde et de la tribu à celui du village, des manoirs et de la cité, pour aboutir à l'économie nationale, qui est celle de nos jours et qui commence déjà à évoluer à son tour. Sans être prophète, il est permis de croire au prochain avènement d'une économie mondiale qui, certes, suivra d'autres voies que celles qui nous sont propres.

MAXIME KOVALEWSKY.

L'idéalisme de M. Brunetière [1].

Il existe parfois de curieuses coïncidences dans les productions littéraires; le 2 février 1896, M. Brunetière prononçait à Besançon une conférence sur la *Renaissance de l'idéalisme;* le 15 mars, la *Revue socialiste* publiait un article de M. Fournière sur l'*Idéalisme social* et la *Revue des deux mondes* un article de M. Fouillée sur le *Mouvement idéaliste en France.* Il y a quelques années, on eut salué, avec enthousiasme, dans tous les journaux de la haute bourgeoisie, de telles manifestations; aujourd'hui, beaucoup de gens sérieux paraissent craindre que ces *nobles aspirations* n'offrent de graves dangers. M. J. Bourdeau terminait ainsi un remarquable article inséré le 25 avril dans les *Débats :* « A l'encontre de Platon, qui mettait les philosophes au sommet de sa République... Frédéric II disait que, s'il avait une province à châtier, il lui imposerait le gouvernement d'un philosophe; et pour peu que l'on réfléchisse, on sera de l'avis de Frédéric II. *Malheur à nous, si nous tombons jamais sous la férule des démagogues formés à l'école de la philosophie idéaliste* ! »

Autant que l'on peut comprendre les thèses de M. Fournière (ce qui n'est pas chose facile), on voit qu'il donne pour mission à la pensée moderne de construire un idéal (2) « dans le sens de la plus vive aspiration de l'humanité », en prenant (3) « pour base solide l'ensemble des phénomènes sociaux observés, classés et finalement rattachés les uns aux autres par une vue philosophique » et en éclairant « ce prolongement en esprit des réalités sociales... par la théorie de l'évolution, qui est aujourd'hui l'hypothèse la plus satisfaisante ». Enfin, il ajoute que la question sociale est (4) « la question même de la satisfaction

---

(1) *Renaissance de l'idéalisme;* brochure in-18 de xi-88 pages. Firmin-Didot, éditeur, 1896. Cette conférence avait paru dans le *Temps* du 5 février 1896; l'auteur a ajouté des notes qui en font une œuvre nouvelle.

(2) *Revue socialiste,* mars 1896, p. 279.

(3) P. 277.

(4) P. 281.

complète de l'individu *dans tous ses désirs*, autant qu'il peut trouver en soi et dans l'effet combiné de ses semblables, les moyens de les satisfaire ». Tout cela n'est pas très neuf; nous n'avons besoin de longues et minutieuses recherches pour savoir ce qui sort de cette métaphysique : l'idéalisme social aboutit toujours à un gouvernement très intolérant d'une oligarchie; les « héros de l'humanité, qui ont incarné et affirmé la conscience collective » (1), ne se contentent pas de prêcher, ils agissent; et malheur à ceux qui discutent leur *sainteté* et leur infaillibilité !

M. J. Bourdeau a été choqué, à juste titre, d'une opinion émise par M. Fouillée (2) : « Après avoir été longtemps l'apanage presque exclusif des économistes et des publicistes, les questions d'ordre social, *scientifiquement considérées*, commencent à passer aux mains des philosophes. » Mais quelle est cette science? C'est une science tout à fait particulière (3); c'est la « *science des idées* » qui « subsistera toujours comme la directrice intellectuelle de l'humanité... A elle, au-dessus des faits connus et des faits à connaître, de maintenir la loi suprême de la pensée et de la volonté ». Si la génération actuelle se nourrit de ces rêveries d'un platonisme décadent (comme l'espère M. Fouillée), l'avenir peut nous réserver de singulières suprises; et M. J. Bourdeau a bien raison de ne pas se montrer plus satisfait de la métaphysique de l'ancien maître de conférences de l'École normale que de celle du conseiller municipal de Clignancourt.

Je crois bien que M. Fouillée se trompe quand il s'imagine que les philosophes commencent seulement de nos jours à contester aux économistes le domaine sociologique : la contestation n'a jamais cessé depuis plus d'un siècle, mais elle s'est faite dans des conditions tout autres que celles dont parle notre auteur. Ce sont les économistes qui ont dirigé contre les prétentions des philosophes leurs attaques et leurs critiques; ce sont eux qui ont conquis, de vive force, la place qu'ils occupent aujourd'hui. La lutte a été très longue et au moins aussi difficile que celle qu'avaient soutenue les physiciens pour émanciper leur science du joug des philosophes au XVIIe siècle. Il n'y a pas longtemps que les théologiens ont enfin renoncé à contester la possibilité d'une science économique indépendante de la morale (4).

---

(1) P. 271.

(2) *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1896, p. 291.

(3) P. 313.

(4) Cf. une analyse des opinions du P. Forbes dans un article de

Les conséquences de cette transformation sont très importantes au point de vue socialiste; car, pour nous, toute la sociologie a pour base l'étude des relations économiques. Si beaucoup d'auteurs contemporains font profession d'ignorer ce principe, c'est que la sociologie est pour eux une simple occasion de dissertations. On ne peut pas refaire éternellement les mêmes thèses et disculer toujours sur la quantité, l'infini, la contingence, le mécanisme, les fondements de l'induction et autres *belles* questions; on a éprouvé le besoin de varier. D'ailleurs, tout cela était bien difficile à comprendre et exigeait une assez longue préparation; on a fort heureusement inventé la sociologie, qui est à la portée de toutes les intelligences (1).

Je ne crois pas que la sociologie des jeunes philosophes, que M. Fouillée admire tant, ait beaucoup de conséquences pratiques; leurs professeurs ont sué sang et eau à écrire sur la connaissance, la méthode, la nature, sans que leurs efforts aient eu la moindre influence sur le mouvement scientifique contemporain; les disciples n'auront, sans doute, pas un plus grand succès dans le domaine de la sociologie, qui restera une *blaguologie comparée* (comme on l'a nommée parfois) tant qu'elle niera le principe économique.

Dans son article, M. Fouillée distribue les éloges les plus pompeux (2); il énumère, avec complaisance, tous les livres qui se rattachent au mouvement des idées contemporaines; et, chose curieuse, il n'a pas entendu parler de socialisme! Cependant, c'est une doctrine qui fait quelque bruit et qui exerce une certaine influence sur les esprits.

∴

M. Chailley-Bert (*Débats* du soir, 28 février 1895); le célèbre jésuite accepte la réalité d'une économie scientifique, contrairement à la manière de voir du P. de Pascal et du P. Liberatore, qui mêlent les notions éthiques et les notions économiques.

(1) Les physiciens se lancent dans la météorologie et mesurent les vitesses du vent, quand ils ne sont pas capables de faire autre chose. La sociologie rendra au moins autant de services à certains auteurs que la métaphysique trouble, que les recherches d'érudition ennuient, et qui ne comprennent rien à l'économie politique.

(2) On se croirait à une distribution de prix dans un concours agricole; l'auteur dépasse parfois toute mesure; je ne vois point, par exemple, qu'il ait fallu beaucoup de pénétration pour découvrir que l'invention et l'imitation « répondent aux deux grands aspects du monde : production du nouveau et reproduction de l'ancien. » (Art. cité, p. 297).

M. Brunetière n'est point philosophe de profession; il ne cherche même pas à définir d'une manière très précise l'idéalisme, parce qu'il se soucie fort peu des discussions scolastiques sur la connaissance; il pense à la pratique et il se demande quelle discipline il convient d'adopter aujourd'hui pour nous guider. « L'idéalisme et le naturalisme sont deux tendances dont il convient tantôt d'encourager l'une et de retenir l'autre, ou réciproquement... Qu'est-ce à dire, sinon qu'il y a des temps d'être idéaliste? et des temps d'être naturaliste? » (p. 85). Les passages où M. Brunetière s'efforce d'expliquer *théoriquement* sa formule me semblent assez peu satisfaisants; mais ceci n'a pas une grosse importance, puisqu'il se propose surtout de nous montrer l'idéalisme en action dans la science, dans l'art et dans la politique (p. 21). C'est sur cet exposé qu'il faut juger sa thèse et non sur des formules abstraites. J'ajouterai même que, dans une question de ce genre, on ne saurait exiger une très grande précision d'un auteur, quand il est mêlé, lui-même, au mouvement et qu'il ne peut pas voir *du dehors*.

Lange avait déjà dit, il y a longtemps, que nous avons besoin de faire largement usage de notre instinct artistique et créateur (1). « L'idéalisme est en rapport avec la vérité inconnue, mais d'une tout autre façon que le matérialisme »; — (2) « l'idée scientifique naît comme l'idée poétique, comme l'idée métaphysique, de l'action réciproque de tous les éléments de l'esprit individuel; mais elle suit un autre cours en se soumettant au jugement de la science »; — (3) « l'idéaliste peut être un savant; mais ses investigations auront habituellement un *caractère révolutionnaire*, de même qu'il représente la pensée révolutionnaire en regard de l'État, de la vie sociale, des mœurs dominantes ». C'est à peu près ce que dit aussi M. Brunetière, qui fait ressortir que, dans les temps modernes, Cl. Bernard, Darwin et Pasteur ont *osé* se révolter contre le dogmatisme des « garçons de laboratoire qui croient avoir la science en tutelle et en garde » (p. 24).

Je suis, ici, obligé de relever un étrange contre-sens de M. Bunetière, qui prétend qu'il ne faut pas entendre au sens littéral la célèbre formule newtonienne *hypotheses non fingo*; l'attraction n'était-elle pas une hypothèse? (p. 23 note). Il n'est pas permis de prendre cette proposi-

---

(1) Lange, *Histoire du matérialisme*, trad. franç., tome II, p. 185.
(2) *Op. cit.*, p. 187.
(3) *Op. cit.*, p. 188.

tion d'une manière abstraite et de la séparer des autres textes (1). Newton dit, en parlant de l'attraction : « Mathematicus duntaxat est hic conceptus. Nam virium *causas et sedes physicas* jam non expendo » ; et ailleurs : « Rationem vero harum gravitatis proprietatum nondum potui deducere et *hypotheses non fingo* ». Le grand physicien avait cependant des idées personnelles sur ces hypothèses; il ne s'en sert pas, mais il les a exposées à plusieurs reprises. Dans ses *Principes*, il cherche à éviter toute considération fondée sur la nature physique des mouvements; il veut se contenter des abstractions tirées de l'expérience par la voie inductive. « Quidquid ex phænomenis non deducitur, hypothesis vocunda est; et hypotheses... in philosophia experimentali locum non habent ». Les théories de Descartes sont des hypothèses; dans la terminologie de Newton, l'attraction n'en est pas une, n'étant qu'une forme mathématique, exprimant un résultat dont le mécanisme physique reste inconnu (2).

L'histoire nous apprend qu'il y a des époques où le matérialisme rend les plus grands services, d'autres au contraire durant lesquelles il faut être idéaliste. A l'époque de Newton, les abords de la physique étaient encombrés d'hypothèses ingénieuses, subtiles, ouvrant chacune quelque lumière sur le monde: mais aucune ne permettait de faire la science mécanique. C'est alors que commence une longue suite de recherches purement matérialistes et mathématiques, grâce auxquelles des progrès très considérables furent réalisés avec une rapidité étonnante. Durant ces périodes, le savant le plus utile au progrès des connaissances est souvent le *chiffonnier* qui parcourt le domaine de la science le crochet à la main et la hotte sur le dos; c'était l'opinion de Magendie (p. 18); et il me semble qu'Ampère parlait avec le plus grand mépris des gens qui philosophaient sur l'électro-magnétisme, alors que lui se bornait à en découvrir les lois expérimentales et à tirer d'abondantes conséquences mathématiques. Tout le monde sait qu'à l'époque de Magendie et d'Ampère, la science avait grand besoin de se débarrasser de l'énorme amoncellement des hypothèses proposées par les philosophes.

---

(1) Cf. sur cette question Lange, *op., cit.* tome I, p. 503-504, et Stallo, *La matière et la physique moderne*, p. 34.

(2) On eut beaucoup de peine à comprendre cette manière de voir qui rompait avec toute la tradition. Cf. Euler. *Lettres à une princesse*, 17 sept. et 18 nov. 1760. La difficulté de bien saisir la pensée de Newton est encore grande aujourd'hui.

Lorsque le matérialisme a accompli son œuvre, il devient un embarras à un double point de vue. Comme le matérialisme se prête parfaitement à un exposé régulièrement déductif, on ne tarde pas à se faire une idée singulière de la science : on ne s'occupe plus des principes primitifs et on ne porte plus son attention que sur les conséquences et leurs applications; on ne met pas en doute que cette forme, chère aux mathématiciens, ne soit la seule digne d'être suivie par le savant, qui veut arracher ses secrets à la nature. Il se pourrait que sur ce point, nous fussions dupes d'une illusion et que notre méthode géométrique fût surtout une *survivance*. Nous sommes habitués à vénérer les procédés de démonstration suivis par les géomètres grecs; ils sont très ingénieux; ils plaisent à presque tout le monde; et on a toujours cherché à les imiter, sans trop les discuter, — ce qui n'est pas faire preuve d'une admiration bien intelligente et bien digne du sujet. A l'époque de la Renaissance on a cru, très sincèrement, que la *dignité de la science* exigeait cette forme euclidienne d'exposition; aujourd'hui, il me semble que l'on tend singulièrement à s'affranchir de cette servitude; mais on n'ose guère avouer encore son indépendance en *théorie*. Il est clair que l'esprit déductif est en opposition absolue avec l'esprit inventif; chaque fois qu'une découverte est faite, les hommes qui sont préposés à la garde de la science, les académiciens, les autorités, épluchent la nouvelle proposition et ne tardent pas à la condamner, prouvant doctoralement qu'il n'est pas possible de découvrir quelque chose en dehors du système acquis et faisant défense à la nature de renfermer rien autre chose que ce qui peut être déduit de leurs formules. Plus la nouvelle théorie sera neuve et importante, plus elle sera condamnable. C'est l'histoire toujours renouvelée des Académies : cependant, il faut reconnaître que le public a perdu toute vénération pour les oracles de l'Institut depuis quelques années, et ce n'est pas une mince preuve de tendances idéalistes, — au sens que M. Brunetière donne à ce mot. Car pour notre auteur l'idéalisme n'est rien autre chose que le refus de se soumettre au dogmatisme reçu et de se contenter du monde donné par la science contemporaine.

Le matérialisme scientifique engendre, également et très vite, une philosophie de la nature, qui offre de graves inconvénients pour la direction de l'esprit. Nous arrivons à croire que nous connaissons pleinement la matière telle qu'elle est, et c'est là, comme dit M. Fouillée (1),

---

(1) Art. cité, p. 296.

une « chose prodigieuse »! Ce n'est pas le moment d'établir ici une critique complète de l'étrange paralogisme sur lequel repose toute conception matérialiste du monde : en effet la *matière des matérialistes* n'est pas celle des mathématiciens, ni celle des scolastiques, — elle est une matière informée par certaines *hypothèses* qu'on ne veut pas chercher à définir afin d'éviter toute apparence spiritualiste. Faute d'avoir fait une critique complète de leur théorie, les matérialistes ne savent plus distinguer leur matière *construite par eux* de la nature et ils croient posséder le principe de l'universelle intelligibilité du monde. Ils peuvent dire avec la plus grande naïveté qu'il n'y a plus de mystères (p. 34). Une pareille disposition d'esprit est évidemment très opposée au progrès des sciences ; elle ne tend à rien moin qu'à ruiner cet esprit d'indéfinie curiosité, sans lequel il n'y a pas de grandes et fécondes découvertes.

Il ne faut donc pas s'étonner si les hommes animés d'un esprit hautement novateur se sont montrés parfois si durs pour les philosophes matérialistes. Liebig les traitait de dilettantes et aujourd'hui leur discrédit est complet ; M. Fouillée constate un fait incontestable quand il écrit (1) : « De fait parmi les philosophes de quelque valeur, où sont aujourd'hui les matérialistes ? C'est une espèce disparue. Les derniers survivants ne se rencontrent plus que chez quelques *savants de profession* peu au courant du progrès philosophique » (2).

Dans quelques années, une réaction se fera, sans nul doute ; mais il faut attendre que le grand mouvement des transformations incessantes de la science soit un peu calmé ; on aura alors besoin de repos ; il faudra passer au crible les hypothèses accumulées souvent à la légère et on redeviendra à la fois matérialiste et conservateur.

*
* *

Dans le domaine de l'art, une opposition très forte se retrouve entre deux tendances opposées ; mais il faut bien reconnaître aussi qu'elles ne sont pas exactement les mêmes que dans le domaine de la science ; l'idéalisme est bien encore une émancipation de l'esprit, mais il ne l'est plus de la même manière.

L'art est toujours un ensemble de constructions faites suivant certaines conventions ; M. Zola ne décrit point les choses comme elles sont ;

---

(1) Art. cité, p. 296.

(2) K. Vogt était un survivant d'une époque antérieure.

il fait comme tout le monde, il choisit, combine et fait vivre un système sorti de son cerveau. Mais il y a des différences très grandes dans les manières de faire les choix. M. Brunetière emprunte à un article de J.-J. Weiss une définition très nette de la méthode réaliste : « Ne garder de ce qui concerne l'art que la partie élémentaire, l'observation et n'observer que ce qui s'observe d'instinct et sans qu'on le veuille, les surfaces; mettre les signes à la place des sentiments; reproduire les gestes pour se dispenser d'être un interprète de l'âme; manquer de poésie là où elle naît d'elle-même de la réalité » (p. 50, note).

Cette description n'est pas très exacte, à mon avis; mais on peut concéder que les réalistes ont, en effet, cherché à dissimuler ce qu'il y avait d'artistique et de symbolique dans leur œuvre en se donnant l'apparence de copier la nature la plus commune. Réagissant contre un système purement factice et conventionnel, ils ont affiché un profond mépris, — plus apparent que réel, — pour tout ce qui s'élève au-dessus de l'observation vulgaire et du document.

Pour bien fixer les idées, je prends un des chefs-d'œuvre de la peinture italienne, la *Crucifixion* de Mantegna, que les conservateurs du Louvre ont fini par reconnaître comme étant un morceau de premier ordre et qu'ils ont placé dans le salon carré, depuis quelques années. Le peintre n'a point cherché à diminuer ce qu'a d'horrible tout supplice : les tortures physiques des larrons, les gémissements et les grimaces des Saintes Femmes hurlant au pied de la croix, l'impassibilité des gardes, tout cela est rendu avec un art d'un effroyable réalisme. Mais le Christ est un être symbolique, suffisamment anatomique pour se mêler à l'ensemble de la scène; il est placé sur la croix comme il est impossible qu'un être pesant puisse s'y tenir; — l'incorrection voulue saute aux yeux des moins prévenus et paraît d'autant plus étrange que les larrons sont dessinés avec une sauvage et froide exactitude. Nous trouvons là un mélange de deux systèmes de représentations; l'un que j'appellerai *photographique*, où rien de ce qui est dans la nature n'est dissimulé, si horrible ou si vulgaire que ce soit, — l'autre que j'appellerai *iconographique*, dans lequel les êtres sont de purs symboles.

Mantegna a utilisé, pour cette admirable composition, ce qu'il a trouvé dans la tradition : la pose du Christ rappelle des formes connues, hiératiques et conventionnelles; il a même cherché à ne laisser aucun doute sur sa volonté de reporter l'esprit à de vieilles images, en adoptant pour le couvrir un long drap, alors que de son temps on ne figurait plus qu'une légère ceinture.

M. Puvis de Chavannes, pour lequel M. Brunetière montre une si grande admiration, procède comme Mantegna, mais avec moins d'audace. Je n'approuve pas beaucoup sa manière d'atténuer la couleur : les anciens fresquistes italiens n'ont pas eu besoin de recourir à ce procédé et la couleur *saine* n'a rien « de trop aveuglant, de trop brutal pour des yeux un peu délicats », quoi qu'en pense notre auteur (p. 60, note). Mais peut-être n'aurait-il pu faire accepter son système symbolique, s'il n'avait employé cette précaution : en tout cas, il est toujours imprudent de critiquer le parti adopté par un homme de génie et je n'insiste pas. Dans la magnifique peinture de Sainte-Geneviève, l'artiste a opposé, avec une belle hardiesse, l'icône de la petite bergère légendaire aux portraits charnus de ses paysans à peine dégrossis, *qui* apppartiennent à une espèce mal dégagée de l'animalité, absolument dépourvus de pensée, êtres lourds et végétatifs. Le contraste et l'harmonie ne sont pas moindres que dans la *Crucifixion* de Mantegna (1).

Mais il faut se demander maintenant s'il y a là autre chose qu'un produit de génie, s'il y a une tendance réelle dans le milieu. M. Brunetière me semble avoir été fort embarrassé ; il ne cite point d'autres noms à côté de celui de M. Puvis et il critique les maladroits imitateurs qui transforment l'idéal en irréel et en fantomatique, spiritualisant la couleur jusqu'à la faire évanouir et sublimant le dessin jusqu'à le supprimer (p. 67, note.) La décoration du Panthéon ne nous montre aucun tableau rappelant la méthode de M. Puvis de Chavannes; le plus souvent, les peintres n'ont même pas cru devoir modifier leur technique habituelle et adopter des procédés conformes aux nécessités de la grande peinture historique et murale (2).

Les conditions que doit remplir un art idéaliste ne semblent pas bien comprises par les auteurs qui font profession de critiquer les artistes et elles sont, probablement, fort difficiles à préciser. Il me paraît assez difficile de croire que Nicolas Poussin soit un bon modèle à offrir aux chercheurs, comme le croit M. Brunetière (p. 63.) Il fau-

---

(1) La scène des évêques est particulièrement curieuse, parce que le peintre avait à montrer des saints thaumaturges (légendaires aussi, par conséquent) à côté de l'enfant inspirée; il a fallu établir une gradation dans la peinture iconographique.

(2) De pareils tableaux exposés à un éclairage qui n'est pas celui du musée ou de l'atelier, devant être regardés de plusieurs points différents, ne devraient être ni peints ni dessinés comme les autres. Le symbolisme s'impose ici dans une large mesure par des raisons physiques.

drait tenir grand compte des nécessités de la technique : ainsi, la caricature a toujours été le refuge de l'idéalisme largement entendu, parce qu'elle ne peut faire accepter ses énormités qu'en les symbolisant pour la plus grande partie et en donnant, en même temps, une forte impression de la réalité vulgaire, de celle qu'on rencontre tous les jours et qu'on observe d'instinct. De nos jours, la chromolithographie n'a pu devenir un art que dans la limite où elle a acquis une forme nettement symboliste, et les Anglais se sont bien trouvés préparés à utiliser cette technique, par suite de l'influence de Ruskin. L'affiche est devenue, depuis quelques années, une des manifestations les plus éclatantes de l'art idéaliste; je suis étonné que M. Brunetière n'ait pas observé le goût remarquable de nos contemporains pour l'affiche.

D'autre part, on doit se demander pourquoi l'art religieux contemporain, qui prétend exprimer des sentiments élevés (1) et se séparer du naturalisme, n'a rien pu produire dans le sens idéaliste : il suffit de parcourir la rue Bonaparte et les abords de la place Saint-Sulpice pour se convaincre de ce fait. Rien n'est plus réaliste, au sens que J. J. Weiss donnait à ce mot.

Depuis qu'on s'est pris d'un bel enthousiasme pour Jeanne d'Arc, on a multiplié ses représentations : on n'a rien produit non plus qui puisse se rattacher à l'idéalisme; pourquoi les scènes où elle figure manquent-elles de symbolisme? C'est une question qu'il serait intéressant de résoudre.

Enfin, il ne faudrait pas croire que l'allégorie apporte, en général, un grand secours à l'artiste. *L'École d'Athènes* est une allégorie (p. 66, note); c'est vrai; mais traitée par Raphaël. Quand on veut se dégoûter de l'allégorie, il n'y a qu'à aller au Carrousel et à y regarder le monument Gambetta, où l'allégorie ne manque pas; tout y est, jusqu'au lion populaire (2)!

En résumé, la question de l'idéalisme dans l'art est loin d'être aussi

(1) Le grand art a-t-il jamais essayé d'exprimer *directement* des états d'âme? C'est au moins douteux; les Grecs ne l'ont pas tenté; Taine a bien fait ressortir que les caractères de la vie organique furent seuls mis à contribution (*Philosophie de l'art*, t. I, p. 84). L'idéaliste combine, coordonne, hommes, choses et symboles; il opère une division du travail savante et rien ne vaut chez lui que par la combinaison.

(2) Il faut reconnaître cependant que les deux professionnelles de bals publics qui représentent la liberté et l'égalité encadrent parfaitement Gambetta et symbolisent fort bien la nature de l'idéal opportuniste; mais c'est un symbolisme qui n'a pas été, sans doute, cherché par le sculpteur.

simple que le pense M. Brunetière : peut-être même, le mieux serait-il ne pas introduire ici ce terme assez obscur, qui correspond assez mal aux distinctions propres aux arts considérés en eux-mêmes.

Ce que l'on peut dire de plus certain c'est que l'idéalisme tombe rapidement dans le conventionnel et que le symbolisme ne tarde pas à devenir une langue inintelligible. L'art perd alors toute sa valeur morale; il devient un simple sport qu'on cultive pour lui-même et M. Brunetière n'accepte point cette déformation (p. 85). De plus, nous avons besoin qu'on nous entretienne de notre vie réelle, « qu'on nous ramène au sentiment des réalités sévères de la vie »; c'est par quoi le réalisme produit de salutaires réactions. M. Brunetière lui reproche « d'avoir compromis, par les exagérations de sa rhéthorique, ce qu'il y avait de vérité dans son principe » (p. 58, note).

***

C'est surtout en politique que la lutte est ardente entre les tendances idéalistes et matérialistes; mais ici, il faut, encore une fois, donner aux termes des sens nouveaux. Le matérialiste politique est, tout d'abord, l'homme qui croit éternel et fondé sur la raison le régime où il se trouve à son aise. La critique de M. Brunetière se dirige, donc naturellement, contre les représentants de l'économie politique classique et il crible de traits mordants la rédaction du *Siècle*, de ce journal « dont le nom seul est synonyme d'élévation d'esprit, de distinction de style et de courtoisie dans la discussion » (p. 69, note), où écrivent les élèves « de l'illustre Havin » (p. 38, note). M. Y. Guyot est fort maltraité, à plusieurs reprises. Pour les représentants de cette doctrine, qui n'ont pas plus de doutes que « Homais d'immortelle mémoire », le monde est condamné, éternellement, à commenter certaines formules qui enchantèrent longtemps la bourgeoisie et à admirer tout le fatras politique et littéraire qui était encore de mode en 1860 (p. 70). L'idéalisme est, dans un sens, la protestation des intellectuels contre cet immobilisme, que l'on avait transformé en résultat scientifique et même en religion (1). On peut donc, avec M. Brunetière, dire que le socialisme est une tendance idéaliste, puisqu'il nie la certitude absolue des lois que l'économie avait cru pouvoir tirer de l'observation — et

(1) M. Brunetière, qui n'a point pour le socialisme le superbe dédain de M. Fouillée, cite à ce propos un article de M. Ch. Bonnier paru dans le numéro de décembre du *Devenir social*.

qu'il prétend changer l'ordre social que l'économie considère comme étant la base naturelle, immuable, sur laquelle doivent s'élever tous les édifices futurs, ou qu'elle regarde encore comme devant fournir seul les matières à toutes les constructions politiques.

M. Brunetière entend encore le mot matérialisme dans un autre sens; durant de longues années, on a cru que l'histoire du monde devait s'expliquer par le seul jeu des intérêts et on a donné pour mission à la philosophie pratique la découverte des voies les plus convenables que devrait suivre l'intérêt bien entendu; on a proclamé le droit de l'Individu sous diverses formes plus ou moins grossières. M. Brunetière ne peut pardonner à M. Y. Guyot d'avoir eu l'idée singulière d'emprunter une définition de la morale à d'Holbach, le « plus cynique des barons allemands », et d'avoir enseigné « qu'en toute occasion l'intérêt du producteur est une sûre garantie de sa moralité » (p. 79, note).

Contre ce système, se dresse le socialisme, dont M. Brunetière définit ainsi la position : « Nos socialistes croient que leur grand ennemi c'est l'individualisme; et l'individualisme c'est le culte de soi, c'est l'égoïsme, ce sont les ressources et les moyens détournés de l'usage de la communauté pour n'être plus que les serviteurs de nos instincts ou de nos appétits, de nos caprices ou de nos fantaisies... L'objet de l'institution sociale est de réparer les maux qui semblent résulter de son fonctionnement et de ne jamais consentir à les reconnaître comme irrémédiables » (p. 81, p. 83).

Notre auteur prête le flanc à la critique de M. Y. Guyot lorsqu'il donne au terme *socialiste* un sens trop vague, quand il s'efforce de ramener à un rang trop secondaire les vues des partis ouvriers. Il est manifeste qu'il est parfois à côté de la question; mais ce qui est exact, c'est que, si l'individualisme est sûrement une forme matérialiste de penser, on a le droit de rattacher le socialisme à l'idéalisme. On ne contestera guère que c'est faire une œuvre idéaliste que « vouloir replacer [l'homme] dans la société pour en faire l'ouvrier d'une œuvre qui le dépasse; assigner à son activité des effets ou un but dont il ne jouira pas » (p. 82).

On pourrait chercher querelle à M. Brunetière et lui montrer que partout il y a mélange d'idéalisme et de matéralisme, aussi bien dans l'éthique que dans l'art. Mais il répondrait que tout est question de mesure, qu'il a peu souci des subtiles distinctions de la théorie et qu'au fond tout système individualiste aboutit pratiquement à l'égoïsme (p. 82, note). Le point de vue socialiste est, sans contredit, moins pé-

nétré de matérialisme que le point de vue des économistes; et il est donc permis de le considérer comme idéaliste.

M. Brunetière semble donc bien inattaquable quand il emprunte à M. Nitti cette opinion que «la morale du socialisme est de beaucoup supérieure à celle de ses adversaires» et que dans le socialisme «il y a quelque chose qui résiste aux critiques» (p. 77).

Ce quelque chose, c'est, comme il le voit fort bien, la considération de l'homme comme être social et raisonnant. Les adversaires intelligents du socialisme l'ont compris à l'étranger et c'est ainsi qu'on a cherché à formuler un socialisme catholique (1). Je n'apprécie pas cette tentative, tout à fait, comme M. Brunetière; je crois que Ketteler et Manning ne sauraient être qualifiés de socialistes (p. 74, note); mais ce qui est vrai, c'est que ces prélats ont parfaitement compris ce que M. Brunetière comprend aussi très bien, qu'on ne saurait triompher du socialisme «qu'en lui opposant une force de même nature, c'est dire un idéalisme» (p. 72).

Enfin, il existe une dernière considération qui mérite d'être étudiée de très près et qui complète les précédentes. Le socialisme n'est pas une simple doctrine philosophique; il vit et s'agite dans le monde; ses partisans entrent en lutte avec les pouvoirs établis et sont souvent persécutés; les combats ne les découragent point. M. Brunetière cite, avec une profonde admiration, des paroles connues de M. Liebknecht: «Nous avons ce qui constitue la force de la religion... la foi dans la victoire de la justice et de l'idée... Cette religion ne nous fera jamais défaut, car elle ne fait qu'une avec le socialisme.» Il ajoute, en guise de commentaire, ces réflexions profondes: «Ce qui est vrai et ce qu'il faut lui accorder, c'est que ce n'est pas en faisant appel à leurs appétits que l'on agite, que l'on remue, que l'on soulève les masses; ce n'est pas même en leur présentant leurs véritables intérêts; mais tou-

(1) Je crois que les théologiens sont aujourd'hui d'accord pour reconnaître que cette qualification, employée par M. Brunetière, est impropre. Je suis étonné que le savant directeur de la *Revue des deux mondes* ne soit pas mieux renseigné sur ce point. Les idées émises dans l'encyclique *rerum novarum* n'ont rien de socialiste; d'ailleurs, M. Brunetière ne la cite point, ce qui montre, je crois, qu'il en a parfaitement compris le sens et la médiocre portée morale. Sur le socialisme prétendu du cardinal Manning il est bon de consulter un article de M. Filon (*Débats* du 26 mai 1896). Je ne m'arrête pas à discuter les raisons que donne M. Brunetière pour montrer qu'on peut être socialiste sans accepter les thèses de Marx : ceci n'a aucune importance pour le sujet traité ici.

jours et partout, fausses ou vraies, bienfaisantes ou redoutables, justes ou dangereuses, ce n'a toujours été qu'avec des idées » (p. 76).

Voilà qui étonnera, sans doute fort, M. Garofalo tout comme M. Renard, tous ceux qui accusent le parti marxiste (et je suppose bien que le témoignage de M. Liebknecht a quelque valeur) d'être le parti du plus grossier matérialisme moral. Ce n'est pas sans surprise que j'ai lu dans le numéro des *Débats* du 1er mai 1896, une lettre de M. Fouillée, où se trouve la phrase suivante : « Est-ce de l'idéal que s'inspirent les marxistes, qui prétendent expliquer tous les faits sociaux par les besoins matériels et font de l'estomac l'unique grand ressort de l'humanité? » L'auteur se garde bien de fournir aucune preuve à l'appui de son affirmation (1); mais il joue ici sur les mots avec une trop grande confiance dans l'ingénuité de ses lecteurs.

Autre chose est, en effet, de s'inspirer d'une construction *idéale*, proposée par l'imagination, purement fantomatique, comme veulent faire presque tous les idéalistes, — ou bien de se diriger en vertu de *l'idée*, d'une manière consciente, vers un grand but historique (2). C'est là une distinction qui est familière à tous ceux qui ont étudié, d'une manière philosophique, les grandes révolutions de l'humanité. Ce n'est point parmi les heureux, les satisfaits, que l'on rencontre les individus qui entrent en lutte efficace contre l'ordre; il existe, personne n'en doute, un lien très réel (que la psychologie a pour mission de mettre en évidence) entre les actions des novateurs et les souffrances au milieu desquelles ils vivent. C'est encore un fait d'expérience bien connu que les révolutions trouvent souvent leurs protagonistes parmi des révoltés des catégories aristocratiques. Que prouvent tous ces faits et d'autres encore? Que les idées deviennent déterminantes dans la société suivant certaines circonstances psychologiques, étrangères à ces idées, — mais personne ne songerait à le contester; — que les passions, les impressions de toute nature, les souffrances de la vie ordinaire sont les conditions les plus importantes de nos élections de motifs, — mais tout le monde en convient; — que l'idée abstraite est impuissante, — mais cela ne fait aucun doute en psychologie. Ces constatations historiques ne prouvent rien pour ou contre le matérialisme moral : elles prou-

(1) Le 15 mars, M. Fouillée ignorait le socialisme; il a appris à le connaître dans l'intervalle d'un mois et demi : ses études ont dû être sommaires et peu satisfaisantes.

(2) Cf. *Devenir social*, novembre 1895, p. 758.

vent seulement que les *idées* ne deviennent efficaces que dans certaines conditions.

Découvrir dans l'histoire l'antagonisme des classes, se rendre compte de son importance, acquérir la parfaite conviction que sa disparition est la condition nécessaire de l'émancipation humaine, comprendre que cette disparition ne peut-être que l'œuvre du prolétariat uni en une seule masse et montant à l'assaut de l'antique forteresse de l'État pour la détruire, au moment où l'État politique et le capitalisme sont devenus des rouages usés et nuisibles dans le mécanisme de la production; — voilà ce que M. Fouillée appelle faire de l'estomac l'unique grand ressort de l'humanité! On avouera que c'est un étrange paradoxe.

* * *

Mais il faut bien reconnaître que, — si M. Brunetière a le droit incontestable d'appeler idéalistes les tendances qu'il a décrites, — dans l'opinion du public ce n'est pas cela qui constitue l'idéalisme; et, MM. Fournière et Fouillée sont parfaitement d'accord avec le public. L'un et l'autre construisent un monde futur et prétendent que des constructions idéales de ce genre sont très acceptables, au point de vue *scientifique*, et très nécessaires pour la conduite de la vie. Dans sa lettre du 1er mai 1896, ce dernier dit : « N'est-ce pas la caractéristique même de la science que la *prévision* et la *production* du futur?... La science prédit sans cesse et réalise ses prédictions : elle prophétise. Même dans l'ordre social et politique, malgré la complexité supérieure des données, il s'agit de *prévoir* pour *produire*, l'emploi du futur est la conséquence même du présent et du passé bien conjugués. » A quoi M. J. Bourdeau lui répondit avec pleine raison : « On ne pouvait pas prédire, vers le milieu du XVIIIe siècle, l'invention de la machine à vapeur, et M. Fouillée voudra bien nous accorder que cette découverte a exercé plus d'influence sur l'organisation que tous les systèmes des philosophes. »

Chaque fois que la question de la société future a été posée aux élèves de K. Marx, ils ont répondu qu'ils n'étaient pas prophètes. Sans doute, il est possible de prévoir dans certaines limites des transformations, en *supposant* que les conditions générales ne sont pas changées; — mais ces prévisions sont toujours d'ordre très modeste. L'exemple que donne M. J. Bourdeau est excellent : qui aurait pu prévoir les conséquences de la machine à vapeur?

M. Fouillée ne prend pas garde qu'en voulant construire son idéal fantomatique avec le présent et le passé bien conjugués, il se place au

point de vue du matérialisme conservateur. Il perd tous les avantages que l'idéalisme peut présenter dans le système de M. Brunetière, ouvrir des vues toujours nouvelles à un monde toujours renaissant sur un avenir qui dépasse notre individu et que notre science est impuissante à saisir. Il est obligé d'admettre, comme pour la prévision astronomique, des « lois fatales, des lois naturelles, des lois de fer et d'airain, dont aucun effort et aucune bonne volonté ne puisse assouplir l'inflexible rigidité » (p. 83). Dès lors, nous n'avons plus qu'à suivre docilement les lois d'évolution que les amis de M. Fouillée nous auront dictées.

Autrement philosophe se montre M. Brunetière quand il écrit : « D'essayer après cela de dire au profit de qui s'opère, de quelle politique, de quelle morale ou de quelle religion, cette rénovation de l'idéalisme dont je viens d'essayer de vous montrer quelques-uns des effets..., c'est le secret de l'avenir; et vous me permettrez de ne pas me donner à ce propos *le ridicule de prophétiser* » (p. 84). L'idéalisme de M. Brunetière est purement formel; il peut fournir une utile discipline pour l'esprit; mais c'est tout (1).

Par cette philosophie idéaliste nous restons convaincus que l'avenir dépend, en grande partie, de nos efforts, de nos volontés. Nous avons à apprendre de l'histoire les moyens d'agir les plus efficaces, persuadés qu'il « n'y aura jamais trop de vérité ni trop de justice dans le monde » (p. 84).

Je ne vois aucun motif raisonnable pour rejeter cette doctrine; l'étiquette idéaliste que lui donne M. Brunetière n'a pas d'importance. Sur deux points essentiels nous sommes pleinement d'accord avec le directeur de la *Revue des deux mondes* : c'est que la justice et la vérité sont à introduire dans le monde par nos efforts persistants et qu'elles ne sont point par elles-mêmes en dehors du monde que nous construisons par notre travail successif; c'est que l'avenir ne peut être prévu et qu'il sera le fruit de notre libre tendance vers le mieux, éclairée par la raison et l'expérience historique. Ce sont là, en effet, les conclusions pratiques de son discours et ce sont les seules qui soient à retenir.

---

(1) Pour M. Fouillée, comme pour M. Fournière, l'idéalisme est la poursuite d'un *idéal construit* suivant certaines règles; pour M. Brunetière, c'est la négation de tout état comme définitif, c'est le droit de contester toute règle et de proposer toute chose jugée meilleure au nom de l'intelligence raisonnant et travaillant dans le monde économique.

Si les socialistes s'affirment si souvent matérialistes c'est qu'ils nient l'existence actuelle et extérieure au milieu artificiel d'un certain idéal de Justice, — de même qu'ils ne comprennent point l'existence d'une Science absolue, à la recherche de laquelle nous serions lancés. Les deux théories sont inséparables, et M. Brunetière ne les sépare point. Les socialistes sont matérialistes en ce sens qu'ils ne croient pas à la marche de l'humanité vers la Lumière divine, vers l'Esprit, ou toute autre expression de l'*actualité* de la Vérité et de la Justice. Mais je ne vois pas pourquoi ils nieraient le caractère hautement idéaliste de leur doctrine, — en entendant le mot idéaliste d'une certaine manière. La seule chose dont ils doivent se garder, pour rester fidèles à l'enseignement marxiste, c'est d'admettre la possibilité de prophétiser sur un état fantomatique construit avec ingéniosité et de considérer cet idéal comme le terme vers lequel s'avance l'humanité en vertu de ses lois immanentes, en développant des germes et des prédispositions, suivant le principe propre à la constitution mentale de l'homme, — si bien que cet état futur, objet suprême de la pensée, serait la réalisation d'un principe vivant et primitif de Justice par l'homme malgré la résistance de diverses formes économiques (1). Pour K. Marx, au contraire, les formes économiques, loin d'être une résistance, sont les provocatrices des idées successives de protestation, que pour la commodité des classifications on réunit sous la rubrique d'idées de Justice.

J. David.

---

(1) C'est sur ce point que portent les objections présentées par M. Lafargue à la théorie par laquelle M. Jaurès a prétendu concilier l'idéalisme et le matérialisme dans l'interprétation de l'histoire. (Cf. *Jeunesse socialiste*, janvier et février 1895.) La théorie de M. Jaurès n'est guère soutenable; elle est d'ailleurs fort peu intelligible.

Quelques Survivances dans les temps modernes (suite) [1].

CHAP. III. — SURVIVANCES DANS LE DOMAINE DE LA PENSÉE THÉORIQUE.

Évolution des procédés scientifiques de la pensée. — Survivances de la pensée religieuse aux différentes époques. — (Note : La religion et le socialisme). — La lutte pour les limites du domaine de la pensée scientifique. — Le mécénat. — La métaphysique et la science. — Les deux courants dans les rapports de l'État laïque et de l'Église. — Le clergé laïque et la vulgarisation de la science. — La littérature et la science à l'époque du despotisme réformateur.

Savants et métaphysiciens. — Concessions dans le monde des savants. — Préparation de la philosophie scientifique. — Préparation du règne de la bourgeoisie. — « Wissenschaft » et « science ».

Attractions de la carrière scientifique. — Économie politique. — Économisme et bourgeoisie. — Progrès dans le sens de la philosophie scientifique. — Élément historique. — Élément évolutionniste. — Nouvelles branches de la science (Note : Union intime des questions théoriques et pratiques dans la sociologie et dans l'histoire scientifique. Différences de ces deux domaines).

Le règne du « bon sens » et l'enthousiasme dans la littérature. — Protestations au nom de l'idéalisme esthétique et philosophique. — Courants parallèles. — Leurs modifications. — Romantisme. — Décadence esthétique. — Nouveau courant.

Domaine des conceptions philosophiques (Note : Le socialisme et ces conceptions). — Problème philosophique de la période. — Problème de la doctrine pratique. — Éclectisme. — Pessimisme. — Positivisme, agnosticisme et évolutionnisme. — Utilitarisme (Note : Doctrines pratiques de l'époque en général). — Hostilité latente de toutes les doctrines philosophiques de l'époque au courant bourgeois (Note : Leur tendance à abaisser le caractère et à saper l'énergie de la volonté). — Courant fatal de l'évolution de l'esprit bourgeois (Note : Influences inconscientes).

Éléments nécessaires et survivances. — Germes d'avenir.

---

(1) Voir les numéros d'avril et de mai.

L'évolution de la pensée théorique pendant les époques consécutives de la civilisation laïque exige une distinction d'autant plus attentive entre les différents éléments de cette pensée que ces derniers se groupent en combinaisons très variées et que, de plus, les problèmes de la pensée théorique, dans leurs relations avec les problèmes de la vie, se présentent d'une façon plus ou moins différente à chacune de ces époques.

Toutes les phases de la civilisation laïque sont marquées par une élaboration puissante des méthodes scientifiques de la pensée. Mais chaque époque présente des particularités, aussi bien quant aux problèmes généraux de la pensée scientifique qu'à la direction de cette pensée qui se porte sur tel ou tel domaine, plus ou moins large.

Nous devons remarquer d'abord que des différences notables existent dans les rapports conscients entre la nouvelle critique scientifique et philosophique et le système de conceptions religieuses, qui dominait pendant le Moyen-Age, et qui continua plus tard à défendre sa domination aussi bien sous la forme de la renaissance du catholicisme que sous celle de la scholastique protestante et du nouveau piétisme.

Tous les éléments religieux qui continuent de subsister, soit dans l'état d'esprit général ou dans le travail de la pensée théorique, soit dans les habitudes journalières, doivent être considérés, pour la période dont il s'agit ici, comme des survivances contraires à ses problèmes fondamentaux. Il faut cependant avouer que ces survivances sont très nombreuses à toutes les époques de cette période. Ces éléments manifestent, dans beaucoup de cas, une activité si énergique qu'elle rend facile l'erreur que beaucoup d'auteurs ont commise en appréciant l'importance historique de ces survivances religieuses au sein de la civilisation moderne.

La conscience même du rôle de l'élément religieux dans la civilisation laïque ne s'est développée que graduellement. A l'époque de l'absolutisme, nous observons à ce sujet une dualité caractéristique : le pouvoir laïque tendait à la domination politique sur le pouvoir de l'Église, mais en même temps il croyait devoir sauvegarder et soutenir, par toutes les forces de l'État et par toute l'influence qu'il exerçait sur les mœurs, l'importance sociale de l'Église qui était un des auxiliaires puissants de l'absolutisme. Ce dernier ne se rendait pas compte de la contradiction qui existait entre ces deux buts. La conception idéale de l'Église était appliquée à l'État, mais, en même temps, on s'efforçait de continuer à idéaliser les formes religieuses

et l'état d'esprit religieux, soutenant ainsi involontairement la rivalité de l'Église avec l'État laïque. Dès le début de l'époque des despotes-réformateurs, et surtout à l'époque des révolutions politiques la conscience de cette contradiction s'est fortifiée, et la guerre contre « l'infâme » a pris, dans les formes coutumières, un caractère très tranchant (surtout dans la France révolutionnaire). Cependant, on ne peut pas en dire autant de l'état d'esprit de la société, qui, au moment où se manifestait le trait caractéristique de l'enthousiasme révolutionnaire indiqué plus haut, n'était hostile ni aux tentatives de création de nouvelles religions, ni à la conception quasi mystique de l'État devenant le règne du droit, ou à celle de la loi et de certaines formules politiques. Dans la civilisation coutumière que s'efforçait d'établir la bourgeoisie, hostile à tout enthousiasme, l'élément religieux s'est d'abord atrophié dans les procédés psychiques habituels de la société. Être libre-penseur était devenu une mode, même pour les « sauvages » de cette civilisation. Mais aussitôt que la bourgeoisie, une fois arrivée à la domination dans le domaine juridique, eut compris la nécessité de recourir, pour soutenir cette domination, à des mesures conservatrices et réactionnaires contre les tendances démocratiques et, plus tard, socialistes, — les meneurs de la bourgeoisie se sont appliqués à restaurer les formes coutumières de la religion, tout aussi bien qu'à proclamer hypocritement les grands principes moraux et politiques. La réaction cléricale, dans ses manifestations les plus arriérées devint une mode sociale. De même le socialisme, à ses débuts sur la scène de l'histoire moderne, n'a déterminé qu'assez vaguement son point de vue par rapport à la religion. Il était antireligieux chez les owenistes, chez les fourieristes et les proudhoniens, mais chez Saint-Simon, Cabet et beaucoup d'autres, il avait l'air de se présenter comme continuateur et remplaçant du christianisme. Le socialisme ouvrier et scientifique écarta très résolument de son programme tout élément religieux et, par là, reconnut comme des survivances nuisibles toutes les tentatives du « socialisme chrétien », de « l'armée du salut » et d'autres produits modernes de l'esprit religieux au sein du courant socialiste.

On peut constater actuellement au sein des organisations socialistes les plus influentes une tendance à laisser entièrement de côté la question religieuse, en l'abandonnant aux convictions personnelles de chaque socialiste et admettant ainsi la possibilité d'avoir, côte à côte, dans les rangs des militants pour la coopération socialiste, un libre-penseur, un piétiste mystique et un pratiquant rigoureux des rites catholiques ou

orthodoxes. Cette façon d'agir présente, peut-être, des avantages temporaires pour la lutte des classes, mais il est difficile de la concilier avec les exigences logiques du socialisme scientifique. Pour ce dernier, dans ses efforts pour construire la société future, la solidarité économique et politique est inséparable de la solidarité des convictions; l'évolution historique ne présente un processus normal que lorsqu'elle écarte sévèrement du sein de la société les survivances nuisibles; la lutte contre ces dernières est un des éléments les plus importants du progrès, et tout ce qui développe l'indifférence dans ce domaine est un élément qui sape le socialisme. L'esprit religieux et le rite religieux sont incontestablement contraires à la pensée scientifique, quelque petite que soit la sphère où on considère comme légitime de sauvegarder cet élément.

Indépendamment du développement que prend la conscience de l'opposition entre la pensée religieuse et la pensée scientifique, nous observons que pendant toute la durée de la période dont il est ici question, la lutte entre eux avait lieu surtout sur le terrain de la détermination des limites, dans lesquelles on considérait comme légitime l'application des procédés de raisonnement de la nouvelle critique scientifique.

A l'époque où l'absolutisme laïque, secondé par la science laïque, s'efforçait de fonder et de consolider en Europe une nouvelle coutume stable, les grandes conquêtes de la pensée scientifique se faisaient surtout dans les domaines des mathématiques, de la physique et de la mécanique qui n'avaient aucun lien immédiat avec les problèmes vitaux et sociaux. Mais ces conquêtes représentaient, en même temps, une force intellectuelle croissante qui ne pouvait que temporairement et d'une façon empirique être limitée, dans son développement, à son domaine spécial. Par son essence même, elle comprenait la négation des conceptions religieuses du monde et devait inévitablement, au fur et à mesure de son développement, transporter cette négation dans le domaine de l'opinion publique en général. Elle était également contraire à la pensée métaphysique qui, aux périodes précédentes, dominait précisément chez les intellectuels avancés, et cette dernière opposition devait inévitablement aboutir chez ces intellectuels, à la différenciation entre la philosophie et la science, différenciation qui n'était jusqu'alors que très insuffisamment comprise.

Cette double opposition restait peu apparente, tant que la science bornait presque exclusivement sa critique méthodique et ses découvertes au domaine restreint que nous avons indiqué. Les mathématiciens et les physiciens n'avaient aucune occasion de guerroyer avec

les théologiens, mais c'était déjà un fait fort important que les intellectuels de l'époque eussent conçu l'idée d'un domaine, même restreint, où les questions et les méthodes de la théologie étaient inapplicables. Les mêmes cerveaux qui découvraient les lois des mouvements des planètes, qui créaient la géométrie analytique, le calcul différentiel et les fameux *Principiæ* faisaient encore une part à l'astrologie, cherchaient des preuves métaphysiques de l'existence de Dieu, élaboraient l'idée de l'harmonie préétablie, et s'efforçaient d'approfondir les mystères de l'Apocalypse. En restant, sous ce rapport, au niveau de la majorité, ces héros de la pensée rendaient leurs conquêtes importantes plus acceptables aux esprits plus faibles parmi les intellectuels de la nouvelle période, chez qui survivaient encore les procédés de la pensée scholastique. Par là se trouvait écarté l'un des obstacles à la création d'une « République des Lettres », élaborant l'universalisme scientifique au milieu des États et des religions qui lui étaient hostiles.

Se bornant à un domaine restreint, cette république trouvait aussi des Mécènes dans le pouvoir laïque. Les causes en étaient nombreuses. D'abord, ce nouvel organisme, appartenant au domaine des idées, promettait d'importantes découvertes techniques profitables en général aux intérêts économiques de l'État et des classes dominantes. Ensuite, le pouvoir laïque tendait, dans sa lutte politique contre le cléricalisme, à diriger dans *ses* intérêts à lui toute l'activité pratique, vitale et sociale de ses sujets, en abandonnant volontiers la solution des problèmes théoriques à la science inoffensive, c'est-à-dire à une science qui ne manifesterait pas de prétentions à résoudre par *ses* méthodes à elle les questions de la philosophie pratique et de la vie sociale.

C'était précisément là l'origine de ce mécénat du pouvoir, caractéristique pour l'époque de l'absolutisme, mécénat auquel on attribue souvent et les succès de la pensée scientifique au XVIIe siècle, et l'épanouissement brillant de la littérature et de l'art à cette époque. Il serait plus juste, cependant, d'attribuer les résultats obtenus dans ce dernier domaine à l'impulsion reçue par la société à l'époque de la Renaissance, tandis que la génération qui a grandi sous l'influence de l'absolutisme se montra bien plus faible sous le rapport esthétique, en tant qu'elle ne subit pas l'influence du courant hostile à l'absolutisme qui préparait la révolution. Quant aux succès scientifiques, ce n'est pas l'influence consciente du pouvoir protecteur qui les a provoqués, mais bien cette circonstance négative que les despotes-fétiches n'avaient aucune raison d'opposer des obstacles à une activité qui,

dans tous les cas, servait à embellir la civilisation coutumière de l'absolutisme. Du reste, ce qu'on protégeait, c'était plutôt les académies et les sociétés savantes, où la médiocrité dominait notablement sur les génies, que les grands représentants de la pensée scientifique, comme Newton, Descartes ou Leibnitz.

Mais il ne s'agissait pas seulement de la science. Nous avons vu plus haut que les principaux représentants de la science exacte au XVIIe siècle non seulement ne repoussaient pas la métaphysique dans leurs conceptions théoriques, mais devenaient précisément en même temps, comme Bacon, Descartes et Leibnitz, les fondateurs d'écoles philosophiques, où la métaphysique jouait un rôle considérable. On voit apparaître des systèmes métaphysiques pour la plupart croyant favoriser la conciliation de la pensée moderne avec le christianisme et les traditions du Moyen-Age, mais en réalité sapant les bases mêmes de ces traditions et de l'esprit théologique. Cette dernière tendance devait se manifester bientôt dans certaines branches des travaux philosophiques, par suite des exigences inéluctables de la pensée logique. A côté de la conciliation à laquelle travaillait la plupart des cartésiens et des wolfiens (en partie aussi des disciples de Locke), on voit surgir l'épicuréisme de Gassendi, le matérialisme de Hobbes, le scepticisme de Montaigne et de Bayle, le panthéisme de Spinosa. Le *Léviathan* qui, par sa théorie sociale, aurait dû, semble-t-il, éveiller des sympathies chez les partisans de l'absolutisme, était renié par les partisans de la monarchie, à cause de la conception générale hérétique de Hobbes et à cause de sa prétention au droit d'appliquer la critique aux questions sociales. D'ailleurs, ces précurseurs de la lutte future contre « l'infâme » étaient très isolés à cette époque. Le courant prédominant dans la philosophie appartenait aux écoles conciliantes.

Cependant, même dans ces dernières, la nécessité logique élabora deux courants qui, l'un et l'autre d'une façon plus ou moins consciente, sapaient la tentative de créer une nouvelle civilisation coutumière laïque sur la base de l'absolutisme.

L'un de ces courants avait surtout pour origine ce fait qu'il s'agissait de la création d'un nouveau système de *coutumes*. Il tendait pour cette raison non seulement à garder, mais encore à défendre, autant que possible, tous les éléments coutumiers existants qui pouvaient être adaptés à la domination de l'absolutisme laïque. Mais parmi ces éléments, le rôle le plus en vue était joué par l'Église avec son système de rites extérieurs et avec la piété et la soumission qu'elle deman-

dait à ses ouailles. De nouveau on vit surgir la tendance des Césars occidentaux du Moyen Age d'en faire un instrument du pouvoir de l'État (problème qui a été si brillamment résolu à Byzance et à Moscou par l'atrophie dans l'Église de toutes les forces vivantes et civilisatrices) ; mais ce pouvoir était désormais sciemment laïque et se posait, comme organisme essentiellement distinct, devant l'organisme de l'Église. Il y eut un nouveau problème à résoudre : celui d'appliquer à ce pouvoir laïque la piété qu'au Moyen Age l'Église inspirait aux croyants. Ces deux problèmes demandaient l'un et l'autre qu'on sauvegardât certains éléments constitutionnels du régime du Moyen Age, de ce même régime, contre lequel la nouvelle civilisation laïque devait lutter au nom des intérêts du pouvoir laïque, ainsi qu'au nom des idées qui formaient l'essence de cette civilisation. En dépit de ces intérêts et de ces idées, on vit les questions confessionnelles et même dogmatiques continuer à jouer un grand rôle dans la politique intérieure des États absolutistes. En France, on persécutait les jansénistes et les protestants ; en Angleterre, une dynastie remplaçait l'autre au cri de « no popery ! » La confusion des questions ecclésiastiques et laïques à l'époque de l'absolutisme, lui créait des ennemis dans les rangs des hérétiques et des non confessionnels persécutés, envers lesquels cependant l'absolutisme laïque dans son essence n'avait aucune raison d'être hostile. La glorification de l'absolutisme laïque au point de vue du catholicisme, que nous trouvons dans la *Politique* de Bossuet, n'eut qu'une influence minime lorsqu'il s'agissait de soutenir le nouveau système de coutumes, surtout si on considère jusqu'à quel point la polémique suscitée par la bulle *Unigenitus* préparait inévitablement la future polémique, purement politique, contre l'absolutisme. Tout ce qui, dans la nouvelle civilisation laïque, jouait un rôle conservateur par rapport aux formes du Moyen Age, sapait, d'une façon consciente ou plus souvent inconsciente, le succès de la tentative d'établir un nouveau système stable de coutumes sur la base de l'absolutisme laïque.

Le second courant avait pour origine un fait dont le sens historique était absolument contraire à celui dont nous venons de parler. C'était le fait que les coutumes laïques servaient de base à une civilisation *nouvelle* et devaient opposer aux formes anciennes de la vie des forces organisatrices nouvelles. Comme une de ces formes se présente la séparation établie au Moyen Age entre les intellectuels enseignants du clergé et les masses à qui cet enseignement était adressé. L'époque de l'absolutisme laïque remplaça cette séparation par une autre :

celle des profanes qui ne possédaient que des notions générales des choses et des nouveaux organismes sociaux, élaborés dans le domaine intellectuel, organismes des académies et des sociétés savantes qui formaient une sorte de clergé laïque d'esprits dirigeants adonnés au culte de la science et à l'élaboration de ses diverses branches. Cette « république des savants », qui faisait abstraction des frontières politiques et nationales, tendait à se séparer tout aussi strictement des masses et les dominait de tout aussi haut dans l'opinion de ces savants et dans celle de la société, que le clergé du Moyen Age dominait les laïques. Mais ce qui donnait la force à l'action sociale de l'Église au Moyen Age, ce n'étaient pas les finesses théologiques d'Origène ou de Thomas d'Aquin, mais surtout une combinaison de survivances des croyances animistes, de rites compliqués et de légendes fantastiques variées touchant la Sainte Vierge et les thaumaturges chrétiens, combinaison qui formait la conception générale du monde chez les vastes couches de la population. De même, les nouveaux spécialistes de la pensée, que l'absolutisme laïque opposait à la hiérarchie ecclésiastique, ne pouvaient devenir une force sociale utile au pouvoir, qu'à condition de ne pas rester spécialistes et d'élaborer des conceptions générales pouvant être résumées en formules d'un catéchisme théorique aussi répandu que l'avait été celui de l'Église. Nous venons de voir qu'à côté des conquêtes puissantes de la pensée critique des spécialistes, les conceptions générales des groupes dominants des intellectuels avaient un caractère conciliant. Elles prirent la forme d'un *rationalisme* plus ou moins précis qui faisait des concessions fort diverses d'une part aux croyances traditionnelles et d'autre part au scepticisme. Mais pour couler ces tendances rationalistes dans des formules de catéchisme accessibles à la majorité, on était obligé de recourir à un moyen dont les conséquences pouvaient être très sérieuses. Ce moyen, c'était la *vulgarisation* de la pensée critique, sous la forme qu'elle avait prise à cette époque dans les esprits les plus influents. Mais cette vulgarisation des conceptions rationalistes arrivait tout d'abord à saper la tentative que nous venons de mentionner, de former un nouveau clergé laïque dans le domaine de la pensée, — tentative qui n'avait, au reste, aucune chance de réussir, vu l'état général des esprits. D'autre part, cette vulgarisation dirigeait inévitablement la pensée critique, — d'abord au moyen de procédés traditionnels et métaphysiques, ensuite au moyen de méthodes plus scientifiques — vers les questions qui intéressaient la majorité, c'est-à-dire non plus vers les « tourbillons » ou a « gravitation », mais vers les questions de la vie de tous les jours

et vers les préoccupations sociales. C'est précisément cette tendance vers la vulgarisation qui devait former, à l'époque suivante des despotes-réformateurs, une force qui se trouva inévitablement en opposition aussi bien avec l'absolutisme qu'avec la tradition chrétienne.

Toutes ces contradictions logiques qui existaient dès le début de l'époque de l'absolutisme laïque devinrent plus ou moins évidentes à l'époque des despotes-réformateurs. D'abord, dans le domaine de l'art « de serre chaude », soutenu par le mécénat, le déclin s'est manifesté d'une façon très déterminée, aussitôt que l'influence de l'époque de la Renaissance s'épuisa. La littérature prit de plus en plus le caractère non plus d'un instrument de jouissances esthétiques pour la minorité, mais d'un moyen de vulgarisation, à l'usage du grand public, des nouvelles idées mises au premier plan par les intellectuels de l'époque de transition qui soumettaient à une critique sévère les coutumes et les habitudes des époques précédentes. Les tendances conciliantes, qui prédominaient précédemment dans la littérature à la mode, cèdent la place à la littérature militante du « siècle des lumières ». Cette littérature, surtout le théâtre, devient une arme de lutte. Elle est dirigée surtout contre les coutumes de l'Église qui, maintenant, ne trouvaient plus de protection auprès des représentants marquants de l'époque. Mais la littérature militante sape en même temps, consciemment et inconsciemment, le principe même du pouvoir considéré comme instrumment mécanique du progrès, c'est-à-dire cet absolutisme réformateur qui fut, par sa position sociale, le moteur de l'époque anté-révolutionnaire. A côté des attaques philosophiques de Voltaire contre « l'infâme » et à côté du *Système de la nature*, de Holbach, apparaissent, après *l'Esprit des lois* si modéré de Montesquieu, le *Contrat social* plus acerbe de Rousseau et les œuvres des précurseurs du nouveau socialisme. C'est dans l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert que nous avons l'expression la plus complète de cette tendance vers la vulgarisation, de ce renoncement conscient aux traditions du Moyen Age et de la préparation inconsciente de la lutte contre le régime monarchique.

Mais la vulgarisation des conclusions et des problèmes scientifiques et philosophiques qu'exigeait l'époque dont nous parlons, introduisait dans le domaine de la pensée théorique de nouveaux procédés de développement pour certains travaux intellectuels et provoquait l'hostilité entre certains autres, surtout quand il s'agissait de séparer les survivances des éléments nécessaires du travail de la pensée toujours en progrès. Dès qu'on admettait la possibilité de s'écarter des

conclusions strictement scientifiques dans la vulgarisation de ces conclusions et dans leur construction philosophique générale, on était obligé d'établir plus exactement les rapports entre la pensée philosophique et la pensée scientifique, de même qu'entre les questions de théorie et celles que posait la vie pratique. De là sont nés plusieurs courants très différents dans le domaine de la pensée théorique.

Chaque pas en avant dans la voie de l'élucidation des méthodes de la pensée strictement scientifiques amenait de vastes et brillantes conquêtes dans le domaine purement scientifique. C'était l'époque de Lavoisier et de Priestley, de Haller, de Galvani et de Linné, et d'autres encore — époque où la chimie, la théorie de l'électricité, la physiologie et la systématisation des organismes donnaient naissance à des sciences indépendantes et où, en même temps, une étude plus exacte des phénomènes physiques, chimiques et biologiques établissait entre ces phénomènes le lien le plus étroit, quoique purement scientifique. C'était l'époque où, à côté de l'ancienne logique, toute formelle, se développait la théorie critique de la connaissance. C'était l'époque où, à peu près en même temps, l'ermite de Kœnigsberg posait devant le monde le principe purement abstrait et même en partie métaphysique de l'« impératif catégorique », et où, au sein d'un Paris orageux, le savant spécialiste qui créait la géométrie descriptive répétait, dans la vie pratique, l'exemple légendaire d'Archimède, en concentrant son esprit puissant sur la défense de la nouvelle république. La science élargissait et consolidait son royaume. De plus en plus souvent, elle introduisait ses procédés, de plus en plus exacts, dans la discussion des questions pratiques. Elle opposait, d'une façon de plus en plus tranchée, ses méthodes à la pensée métaphysique, tantôt en montrant l'étroite analogie existant entre cette dernière et la fantaisie des Svedenborgs, tantôt en démontrant par des faits d'expérience, la puissance de l'empirisme, soit dans le domaine des découvertes théoriques, soit dans celui de leur application industrielle, à côté du vague des constructions métaphysiques.

Ces conquêtes colossales des grands empiriques de cette époque et de celle qui l'a suivie étaient, cependant, incapables d'extirper les survivances des procédés métaphysiques de la pensée, adoptés depuis bien des siècles et renforcés encore par la polémique théologique de l'époque du protestantisme. De même, le rôle de plus en plus grand, joué par la vulgarisation dans les habitudes des intellectuels ne pouvait faire cesser entièrement dans le monde des savants, leur isolement des profanes qui remontait aux traditions du clergé laïque des

savants académiciens du XVIIe siècle. A côté de la croissance puissante des sciences exactes, les intellectuels de la nouvelle Europe allaient traverser la période la plus brillante peut-être de l'idéalisme métaphysique. La scission était complète entre ces deux tendances théoriques ; elle s'est précisée surtout à l'époque même des révolutions politiques et de la préparation du règne de la bourgeoisie. Autant les grands empiriques dédaignaient les métaphysiciens pour leur manque d'exactitude dans l'étude des faits et le caractère fantastique de leurs constructions, autant ces derniers trouvaient misérables les conquêtes partielles de la connaissance exacte et ne voulaient admettre comme « science » qu'une conception du monde et de la vie dans leur ensemble et dans leur unité. Ces écoles métaphysiques offraient dans leurs tendances, en partie inconscientes, des survivances de la période des religions universalistes. C'était une nouvelle tentative de créer une conception métaphysique du monde servant de base à un système de morale pratique, c'est-à-dire il s'agissait de remplacer les anciennes religions universalistes par une religion nouvelle, d'où seraient seulement écartées, autant que possible, les survivances de l'animisme. De même, on voit prédominer dans les rangs des savants empiriques de ce temps une survivance remontant au début de la période de la civilisation laïque, notamment la tendance à éloigner le monde des savants des questions de la vie de tous les jours, tout en ajoutant à cette exigence l'élément nécessaire de la tendance à n'admettre aucun procédé métaphysique dans la discussion des questions scientifiques. Les savants empiriques combattaient non seulement l'ancienne et la nouvelle métaphysique, mais le plus souvent toute généralisation large, toute « idéologie », toute philosophie consciente, en même temps qu'ils opposaient les questions scientifiques aux problèmes que posait la vie sociale. Ils prêchaient l'indifférence envers les maux sociaux, au nom du culte des vérités abstraites de la science et étaient même directement hostiles à la vulgarisation de la science et de la philosophie comme aboutissant à un abaissement nuisible du niveau de la pensée scientifique. Cette disposition d'esprit, qui isolait l'empirisme des savants aussi bien des conceptions philosophiques du monde et de la société en leur entier, que des questions brûlantes de la vie sociale, allait recevoir une base encore plus large : elle devenait une disposition de plus en plus à la mode dans le milieu des « sauvages » civilisés de l'époque, à mesure que dans la suite des phases consécutives de l'évolution sociale, parmi les représentants de l'époque de l'enthousiasme révolutionnaire dans les questions de théorie et de

pratique se multipliaient les adeptes de l'indifférence bourgeoise envers les idées et les intérêts supérieurs.

Cette tendance allait à l'encontre de l'élaboration de la philosophie scientifique qui se faisait avec une logique inévitable depuis les débuts de la civilisation laïque parmi les intellectuels avancés ; c'est pourquoi elle a eu pour résultat un autre phénomène pathologique dans le domaine de la pensée théorique. Il existait, avant cette époque, à côté des savants portés vers l'irreligion, des savants croyants qui n'apercevaient pas et ne pouvaient apercevoir les contradictions existant entre les méthodes scientifiques de la pensée qu'ils avaient adoptées et les dogmes traditionnels de leur foi. Désormais, on voit de plus en plus souvent des esprits incontestablement puissants admettre, d'une façon consciente, pour ces deux domaines de la pensée, deux méthodes, dont la différence et même la contradiction sont pour eux évidentes : dans la chimie ou la biologie, ils sont des critiques sévères et inexorables, tandis que devant les dogmes du catéchisme de leur secte, ce sont consciemment d'humbles croyants, comprenant très bien que l'application de la critique à ce catéchisme le réduirait au néant et écartant soigneusement cette critique.

La coexistence de ces différents courants dans le domaine de la pensée théorique avait pour conséquence inévitable l'apparition simultanée, dans ce domaine, de phénomènes qu'il faut soigneusement distinguer quant à leur caractère et leur importance. D'un côté, la philosophie scientifique était le résultat logique inévitable de l'établissement de la nouvelle civilisation laïque, et nous constatons toute une série de phénomènes qui la préparaient. C'est d'abord l'élaboration graduelle de la théorie de la connaissance sous l'influence simultanée des sensualistes et des idéalistes, de Locke, de Hume, de Condillac et de Kant. C'est ensuite l'apparition des nouvelles branches de connaissances dans lesquelles les éléments empiriques et philosophiques sont si étroitement liés entre eux que le dédain professé par les savants empiriques envers les généralisations philosophiques devenait tout aussi déplacé que l'application des conceptions métaphysiques aux questions qui se rapportent à ce domaine. D'autre part, l'approche et l'avènement du règne de la bourgeoisie avait pour base une série de conquêtes techniques, intimement liées au développement des connaissances physico-mécaniques, et influant à leur tour sur les esprits puissants de l'époque en les dirigeant vers les applications industrielles de l'étude de la vapeur, de l'électricité, de l'art naval, de la construction des machines. On peut noter aussi, comme une conséquence logique

inévitable de cette approche et de cet avènement, l'apparition de la littérature politico-économique. Dans le processus de ce développement de la technique scientifique et de l'élaboration de l'économie politique, les questions de la vie pratique faisaient irruption dans le domaine de la pensée théorique. Ils donnaient naissance à une série de productions contre lesquelles ne pouvaient rien ni le dédain de la caste des pédants savants pour les problèmes de la vie pratique, ni l'indifférence de la bourgeoisie qui était dans sa période de croissance pour tous les motifs idéaux. La nouvelle technologie servait de base au nouveau machinisme comme au nouveau régime capitaliste. La science qui arrivait à comprendre l'importance des questions économiques servait de base à l'élaboration du règne de la bourgeoisie. Mais le même processus, avec l'aide de cette même bourgeoisie, préparait, d'une manière fatale, dans l'Europe occidentale, l'organisation future du prolétariat et le développement de sa conscience de classes ; il préparait aussi l'absorption de l'économie politique en tant que science spéciale par la sociologie avec ses problèmes compliqués et menaçants.

Cependant, dans cette série de phases consécutives, le premier rang était occupé par le courant qui tendait à l'établissement de la civilisation coutumière bourgeoise, avec ses conséquences inévitables dans le domaine de la pensée théorique.

On peut considérer comme trait caractéristique des travaux théoriques, produits par le nouveau courant d'idée bourgeois dans le domaine des transformations sociales, le lien très étroit qui s'est établi entre les problèmes scientifiques et leurs applications techniques et industrielles. La « Wissenschaft » des idéalistes allemands, qui embrassait non seulement tout ce qui était exactement étudié, mais aussi tout ce qui peut être connu et beaucoup de ce qui est inaccessible à la connaissance et qui traitait avec mépris la technologie, avait fait son temps. Sa place, comme courant théorique à la mode, fut prise par la « science » française. Cette science se piquait avant tout de constater les faits réels ; elle restait étrangère d'un côté à toutes recherches historiques et humanitaires (considérées comme devant former le domaine spécial de l'érudition), et de l'autre elle manifestait les sympathies les plus chaleureuses pour toutes les applications techniques des sciences exactes, même pour celles qui se bornaient au savoir-faire, sans élargir en rien la compréhension des faits réels. Sous cette influence, l'« érudition » des philologues et des archéologues perdit aussi, dans la plupart de cas, son caractère vivant. Elle tâcha de rivaliser en exactitude — dans l'étude des faits minuscules — avec les innom-

brables découvertes en zoologie et en botanique, telles qu'elles foisonnaient avant Darwin, ou en chimie, avant l'apparition de ces nouvelles tendances vers les généralisations et vers la synthèse. Ce fractionnement des études caractéristique pour la science bourgeoise s'est manifesté clairement surtout dans le système de l'enseignement supérieur. Ce dernier prenait d'autant plus un caractère professionnel (surtout dans la médecine et le droit), que la tendance se manifestait plus clairement, dans tel ou tel pays, de rompre avec les anciennes méthodes de la pensée et de la vie, pour en adopter des nouvelles, quelquefois plus rationnelles en effet, mais souvent caractérisées par l'utilitarisme, propre à l'époque, au dépens de la tendance à comprendre le vrai sens des objets de l'étude.

Cependant, les conditions du développement de cette civilisation bourgeoise admettaient l'existence de certains motifs favorables au procédé de la pensée théorique. Nous avons vu que c'était l'époque de l'abaissement de l'enthousiasme politique des époques précédentes; c'est pourquoi les esprits les plus puissants de ce temps se sont écartés en masse de la carrière politique, comme ils s'étaient écartés autrefois des problèmes théologiques et de l'activité dans le domaine de l'Église. Les individus enclins aux questions pratiques voyaient s'ouvrir devant eux le vaste champ de la spéculation financière, des entreprises industrielles, des inventions techniques, et le monde bourgeois a montré dans ce domaine des représentants doués de génie. Pour les individus à l'esprit plus théorique, les sciences exactes, depuis l'atrophie des intérêts théologiques et politiques, et les conquêtes colossales de la science des derniers siècles, sont devenues le champ le plus attrayant. C'est probablement cette circonstance seule qui explique ce fait incontestable des dernières époques : vu le déclin de l'enthousiasme pour les idées, il n'était pas avantageux à l'individu (au point de vue des intérêts économiques personnels) d'appliquer une grande partie de ses forces aux questions scientifiques, qui n'ont qu'exceptionnellement des applications industrielles; il était aussi clairement désavantageux au savant (au même point de vue) de choisir pour ses travaux scientifiques des problèmes étrangers à ces applications. Et, cependant, nous voyons dans les dernières époques toute une série de travaux scientifiques les plus brillants, dirigés vers les questions purement théoriques de cette « science » si sympathique à l'industrialisme, et de cette « érudition » qui a élaboré et qui élabore les matériaux pour la nouvelle sociologie et la nouvelle histoire scientifique. Presque sans exception, tous les esprits les plus puissants de l'époque, en dehors

des « faiseurs » luttant pour l'enrichissement, travaillaient dans la sphère de la science strictement théorique.

Mais la complexité des problèmes de cette science, en même temps que le rôle prédominant des questions pratiques dans l'élaboration du régime bourgeois, empêchaient ces travaux strictement théoriques d'ignorer les questions de la vie pratique ou d'écarter l'élément philosophique qui généralise les connaissances acquises et constate le lien existant entre les domaines des sciences spéciales. Ni la question du rôle de l'offre et de la demande dans la vie économique, ni celle du droit de la population de protester contre un régime juridique non rationnel, ni celle des habitations hygiéniques ne pouvaient plus être examinées d'une façon aussi abstraite qu'une formule de Gauss ou la question de la place de l'ornythorinque dans la classification zoologique. L'hypothèse cosmologique des nébuleuses, de même que la théorie biologique du transformisme embrassaient un domaine de la pensée qui dépassait de beaucoup les limites des anciennes spécialités. L'existence même de l'anthropologie (dans le sens nouveau de ce terme), de la psycho-physique et de la sociologie comme sphères déterminées de la connaissance était, par son essence, une question philosophique. Et lorsque surgirent des discussions touchant la classsification positive des sciences, la généralité de la loi de l'évolution, ou même dans une sphère plus restreinte, les discussions concernant le « matérialisme économique » et la « lutte des classes » considérés comme moteurs fondamentaux du processus historique, on constata que les procédés de la pensée strictement scientifique et ceux de la pensée philosophique généralisatrice étaient inséparables dans la façon de poser et de résoudre ces questions. La philosophie scientifique apparaissait comme un résultat logique de tous les travaux précédents aussi bien dans le domaine de la pensée scientifique (en partie étroitement spécialisée) que dans celui de la pensée philosophique (en partie métaphysique), malgré la répulsion de l'état d'esprit bourgeois à l'égard des recherches scientifiques désintéressées et de l'idéologie philosophique.

Le phénomène le plus précoce de ce processus d'élaboration de nouveaux domaines, fut l'apparition de *l'économie politique.*

Le domaine de cette dernière était lié beaucoup plus étroitement, par la façon de poser ses questions, aux problèmes des époques suivantes qu'aux méthodes de la pensée scientifique propres aux siècles précédents de la civilisation laïque en Europe. Ce domaine n'était plus étranger aux questions de la vie pratique, comme l'était le plus sou-

vent la science des académiciens du xviie siècle. Il était, cependant, étranger aux problèmes du combat des encyclopédistes qui luttaient surtout contre les formes cléricales de la civilisation. Un nouveau courant du travail de la pensée apparaissait sur la scène historique; il avait son point de départ dans la critique scientifique des processus qui avaient lieu dans les organismes collectifs et évoluait sous l'influence de la préparation, consciente ou inconsciente, vers une transformation des formes sociales. Il a fait reculer au second plan — ce qui était inévitable — la lutte vive entre la pensée critique laïque et le cléricalisme, lutte qui tenait la première place parmi les préoccupations des intellectuels du milieu du xviiie siècle. Il donna à la lutte politique, devenant toujours plus aiguë, des réformateurs et des révolutionnaires contre l'ancien régime, une nouvelle nuance, à peine perceptible au commencement, mais qui devait se manifester de plus en plus clairement dans la lutte des trois courants dont il a été question plus haut. C'était la tendance *économique*, qui exigeait la plus grande attention aussi bien de la part de celui qui se bornait à étudier les problèmes sociaux que de la part d'un militant. C'était l'exigence de la domination, dans les préoccupations de la pensée théorique ainsi que dans le régime social réel de la classe qui possédait les instruments de travail et les moyens de les exploiter, et, par conséquent, le loisir nécessaire pour développer sa connaissance des moyens de cette exploitation. Dans les ouvrages des physiocrates, des premiers contemporains d'Adam Smith et de ses continuateurs immédiats, la *bourgeoisie*, comme classe distincte, ayant ses exigences spéciales, établissait les bases théoriques de sa domination naissante et celles des nouvelles coutumes qu'elle tendait, consciemment et inconsciemment, à introduire dans l'histoire. L'économie politique était considérée par la bourgeoisie, qui se développait et se consolidait, comme sa force intellectuelle *à elle*, qui lui fournissait l'auréole de la légitimation scientifique. Elle ne voulait pas constater que cette force, sur laquelle la bourgeoisie voulait s'appuyer, renfermait de menaçantes contradictions et que ces contradictions rendaient inévitablement instable le régime bourgeois et préparaient la protestation d'une nouvelle époque de transition, celle du courant socialiste.

On doit considérer comme un pas de plus dans cette voie de l'élaboration des nouvelles tendances et des nouveaux domaines de la pensée certains phénomènes généraux de l'évolution théorique. C'était d'abord la création, sous l'influence simultanée de la pensée métaphysique et de la pensée scientifique, d'une théorie spéciale de la connaissance,

complétant d'une façon particulière l'ancienne logique formelle. Ce fut ensuite l'introduction, dans les problèmes scientifiques de presque tous les domaines qu'on étudiait, de l'élément qu'on peut appeler *historique* au sens étroit et *évolutionniste* au sens large. C'était enfin le développement prédominant et quelquefois la spécialisation en domaines scientifiques séparés des groupes de faits qui exigeaient l'application la plus large de la méthode *comparée*. Sur toutes ces voies la pensée théorique évolue d'une manière semblable : au début de la civilisation laïque, ce qui domine, ce sont les procédés établissant rigoureusement des faits isolés, des lois particulières dans les domaines des phénomènes qui se répètent; en même temps surgissent des généralisations philosophiques les plus larges, mais empreintes d'un caractère métaphysique et dogmatique; plus tard, à l'époque que nous examinons actuellement, ces deux procédés tendent à se rapprocher : on tente de découvrir des lois et d'établir des généralisations qui, tout en possédant une largeur suffisante, serreraient d'aussi près que possible les domaines principaux des études des savants spécialistes et éviteraient soigneusement l'emploi des procédés métaphysiques.

La théorie de la connaissance qui s'est élaborée dans la lutte contre le dogme des idées innées, qui reçut ensuite une poussée considérable à l'apparition de la *Critique de la raison pure*, et se développa plus tard sous l'influence des psychologues-associationistes, semble, à première vue, appartenir à un processus évolutif entièrement étranger aux trois courants sociaux qui, comme nous l'avons vu plus haut, caractérisent les temps modernes. Cette théorie, cependant, ne fut pas sans une influence plus ou moins directe sur leurs manifestations. Elle rendit plus urgent dans la science et dans la vie réelle, le besoin de méthodes rationnelles de la pensée, aux dépens de l'empirisme, et affaiblit par là les survivances de l'empirisme politique héritées de l'époque du règne du premier des trois courants dont nous avons parlé. Elle favorisa la critique des dogmes de l'économie politique dont le régime bourgeois se servait pour la défense des coutumes qu'il introduisait, et des commandements pratiques de son catéchisme moral sur lesquels ce régime tentait d'appuyer hypocritement sa domination. En donnant des armes nouvelles pour combattre ces deux premiers courants, la théorie de la connaissance soutenait indirectement, dans sa lutte contre eux, le troisième.

L'élaboration de la tendance historique de la pensée était favorisée volontairement et involontairement, en même temps par les éléments progressifs et regressifs de la pensée, par ses survivances et par ses

éléments nécessaires. Nous avons montré plus haut jusqu'à quel point se sont modifiés les rapports entre la bourgeoisie et les principes démocratiques, si l'on compare la bourgeoisie militante qui luttait contre l'ancien régime, et celle qui tendit plus tard à établir sa nouvelle civilisation coutumière. Aussitôt qu'elle eut profité du courant révolutionnaire démocratique de la fin du xviii[e] siècle, qui tendait à rompre complètement avec la tradition des castes et de l'absolutisme et, par conséquent, avec le dogme de la répétition fatale du passé dans le présent, — aussitôt que les chefs de la bourgeoisie se sont aperçus que la continuation du mouvement dans cette direction peut devenir dangereuse pour sa domination économique et politique, — aussitôt l'esprit bourgeois manifeste non seulement une opposition générale politique et intellectuelle à ce courant démocratique, mais encore il cherche de nouvelles armes pour le combattre. Dans le domaine de la pensée philosophique on établit avant tout ces axiomes : que le présent dépend fatalement du passé ; que les époques consécutives de l'histoire sont intimement liées l'une à l'autre ; que c'est une faute grave en politique que de renier son passé historique. Dans le domaine des goûts esthétiques la mode vint de prendre pour sujets des études scientifiques comme des créations artistiques les formes extérieures de la vie du Moyen Age qui excitaient, à l'époque précédente, la haine et le mépris. Le romantisme, le roman et le drame historiques occupèrent une large place dans la littérature. Le Moyen Age figurait là, presque sans exceptions, sous l'aspect le plus attrayant, semblant souligner la vulgarité de la vie sociale moderne. Sous prétexte que les lois et les institutions ne se créent et ne s'inventent pas, mais se développent par la voie de l'évolution de la coutume, l'école historique des juristes — réactionnaires pour la plupart — était prête à nier tout droit aux intellectuels des diverses époques d'introduire sciemment des éléments de progrès dans les formes sociales. Au nom du droit que l'histoire, comme tradition, avait de déterminer la vie réelle, on érigeait les survivances en principe bienfaisant du processus historique, en ignorant presque complètement ce qui différenciait ces survivances des éléments nécessaires que le passé léguait à l'avenir.

Mais, de même que le régime bourgeois développait lui-même dans son sein l'organisation du prolétariat ouvrier et la protestation contre le régime capitaliste, de même l'étude des faits du passé, en prenant pour base les procédés logiques déjà acquis, étude qui fournissait l'élément des survivances que nous venons de mentionner, modifiait jusqu'à la rendre méconnaissable cette même tendance historique. Une néces-

sité logique inéluctable obligeait cette dernière à prendre le caractère, non pas d'un retour vers le passé, mais d'une intelligence du passé et du présent comme d'*une série de phases consécutives du processus évolutif.*

Cette tendance évolutionniste fut, par son essence même, hostile non seulement à toute nouveauté *imaginée* dans la théorie comme dans la pratique; au nom du lien historique nécessaire du présent avec le passé : elle fut aussi, par la même raison, ennemie de toute tentative tendant à arrêter le processus évolutif des nouvelles formes de la pensée et de la vie à un régime quelconque de coutumes rigides (dans l'espèce il s'agissait du régime bourgeois et capitaliste). Elle ne se bornait pas à indiquer aux nouveaux révolutionnaires (dans l'espèce — aux socialistes) la nécessité de prendre en considération les formes de la pensée et de la vie héritées et existantes, et de considérer les nouvelles tendances révolutionnaires comme des produits naturels et inévitables du régime précédent (dans l'espèce — du régime capitaliste). Elle embrassait, de plus, en même temps sous la rubrique de *catégories historiques,* qui naissent à un certain moment et se trouvent ensuite inévitablement remplacées par d'autres, toutes les formes et tous les organes sociaux (monarchie absolue ou constitutionnelle, république parlementaire ou fédérale, réformes législatives ou explosions révolutionnaires, propriété privée et mariage monogamique, méthodes d'éducation et d'enseignement scolaire, etc.), tandis que, la veille encore, certains partis, certains groupes sociaux et certaines doctrines considéraient ces formes et ces organes comme des éléments immuables de la société et des besoins humains.

La tendance évolutionniste avait d'autres particularités encore. Nous venons de constater qu'elle est née tout naturellement sous l'influence inconsciente et simultanée des tentatives réactionnaires, qui essayaient de faire de l'histoire une arme contre les transformations politiques et sociales, et des tentatives progressistes qui voulaient justifier par le processus historique la nécessité de remplacer les formes sociales vieillies par d'autres, de plus en plus conformes aux besoins des nouvelles époques. Mais, par la même nécessité logique, cette tendance évolutionniste s'étendait aux domaines des travaux de la pensée théorique, incomparablement plus vastes. La notion de l'évolution formait la base des catégories de la dialectique de Hégel ; elle se retrouvait dans la formule des trois phases de l'évolution de la pensée positive d'Auguste Comte. De même que les nouveaux historiens se proposaient de comprendre comment le monde du Moyen Age est né du monde antique et la nouvelle civilisation — de

celle du Moyen Age, de même des générations nouvelles d'anthropologistes, de zoologistes, de géologues et d'astronomes, plaçaient au premier rang dans leurs études les problèmes de l'évolution. Ces savants s'occupaient à rechercher les phases de transition entre la cellule germinative et l'animal adulte, entre l'homme paléolitique et celui de l'âge du fer, entre le primate et l'homme, entre la monère et les organismes supérieurs; ils étudiaient la série des formations géologiques, sans avoir recours aux catastrophes des empiristes d'autrefois; ils étudiaient l'origine physique des nébuleuses, des corps célestes lumineux ou obscurs, ne sentant aucun besoin de l'idée d'un créateur surnaturel du monde. Cette tendance évolutionniste de la pensée acquit une nouvelle force à l'apparition de la théorie auxiliaire de la lutte pour l'existence. Cette théorie s'adapta facilement au besoin qu'éprouvait la bourgeoisie de justifier l'oppression des faibles par les forts, des masses — par les individus les mieux armés et par les classes dominantes. Mais elle s'adapta tout aussi facilement au besoin du socialisme de justifier logiquement la lutte des classes où les meilleures armes sont fournies aux travailleurs, luttant pour le triomphe de leur classe, par leur organisation consciente sur le terrain socialiste, c'est-à-dire par leur solidarité toujours croissante et toujours plus affermie, et par l'acquisition d'une conscience de classe de plus en plus claire; ce sont ces armes qui leur assurent le triomphe auquel ils aspirent.

Sur la base de ces courants généraux de la pensée scientifique et philosophique se sont développés d'autres phénomènes analogues, plus ou moins étroitement liés aux trois courants fondamentaux de l'évolution sociale. Mais ces phénomènes présentent de grandes diversités. C'est, d'abord, la formation de quelques sciences spéciales qui manifestent presque toutes le caractère indiqué plus haut, du rapprochement des procédés scientifiques et philosophiques. C'est, ensuite, une série de phénomènes dans la sphère de la pensée esthétique qui, par leurs idées et leurs tendances (que nous considérons seules ici), se rattachent plus ou moins directement aux trois courants sociaux. C'est, enfin, l'apparition dans le domaine philosophique proprement dit de plusieurs systèmes qui, tout en divergeant dans leurs traits caractéristiques, ont ceci de commun que, d'un côté, ils se trouvent tous, en même temps et au même degré, dans une dépendance très étroite, partielle ou générale, des tentatives faites en vue de fonder le règne de la bourgeoisie et, de l'autre, sont en opposition avec les exigences les plus essentielles de ce régime.

Pour les phénomènes du premier groupe, nous nous bornerons ici à constater que le rôle de sciences spéciales, caractérisées ainsi que nous l'avons indiqué, appartient, entre autres, à l'*anthropologie*, comme étude comparée de l'homme et comme étude de la préparation de la vie historique au sein de la vie préhistorique; à la *psycho-physique* et à la *psychologie physiologique*, comme étude des phénomènes de transition du monde inconscient au monde conscient; à la *sociologie*, comme étude du lien essentiel existant entre toutes les formes, les phénomènes et les processus sociaux, sur le terrain de l'évolution de la solidarité, étude qui forme la base scientifique la plus importante pour les problèmes du socialisme; enfin à l'*histoire, comprise scientifiquement*, comme constatation des phases réelles qui ont préparé le socialisme dans le processus de la transformation des couches consécutives des coutumes par la pensée, de plus en plus critique, dirigée vers le soutien des intérêts de la majorité et vers l'étude des conditions rationnelles de la solidarité consciente, qui doit embrasser un nombre d'individus de plus en plus grand et tend à dominer dans l'humanité tout entière.

Les deux dernières sciences spéciales, parmi celles que nous avons mentionnées, demandent quelques remarques particulières.

Nous avons vu que, dès le début du régime bourgeois, la pensée scientifique acquiert une forte tendance à travailler dans la direction des progrès techniques, au point que la *compréhension* scientifique n'a souvent de l'importance pour elle qu'autant que cette compréhension aboutit à un meilleur *savoir-faire technique*. Cette tendance *générale* des études de la période dont il s'agit ne pouvait pas ne pas se refléter dans les domaines des sciences qui s'élaboraient à cette époque. La mécanique, la physique et la chimie tendent surtout à prendre le caractère d'une théorie de la construction des machines et de celle des méthodes les plus profitables à la classe des possesseurs des instruments de travail. En biologie, à côté des tendances philosophiques du transformisme, de la microbiologie et de la théorie des phagocytes, un rôle considérable est acquis à la sélection artificielle des animaux domestiques (sélection qui a fourni, pour une part importante, une base au darwinisme), par l'application technique de la microbiologie aux différentes industries ainsi qu'à l'hygiène des classes qui avaient les moyens de mener une vie hygiénique. Parmi les nouvelles branches de la science, l'anthropologie devint rapidement, pour la race blanche, un argument qui lui permettait de traiter en êtres inférieurs les races de couleur, et la psychologie expérimentale tend à élaborer la théorie de la suggestion. Dans la sociologie et dans les études historiques il y a une raison particulière pour que cette ten-

dance ait acquis une certaine importance et continue à en acquérir plus encore. C'est qu'ici les deux sphères de la compréhension scientifique et du savoir-faire technique ne constituent pas deux domaines séparés, mais se confondent en posant directement à la vraie compréhension des choses, comme exigences immédiates, des problèmes pratiques qui deviennent inséparables des conceptions théoriques. La société solidaire qu'étudie la sociologie n'est pas un objet concret qui est posé devant le savant sans que le monde affectif des hommes ou celui de leur volonté y soit pour rien; c'est au contraire le produit de ces deux mondes agissant dans les seuls êtres réels — dans les individus humains. De même le processus historique, scientifiquemement compris, est le processus de la transformation des sociétés humaines sous l'influence des sentiments et de la volonté de l'homme, guidés d'une façon plus ou moins déterminée par l'intelligence et le savoir. Pour tous ceux qui réfléchissent, la société dont ils font partie n'est qu'une phase transitoire de l'histoire; cette phase est non seulement le résultat des modifications précédentes qui ont eu lieu dans l'histoire, mais c'est en même temps la base de la société future. Cette dernière sera nécessairement *différente* de la société actuelle; elle sera plus ou moins solidaire et sera capable de le devenir encore davantage, mais uniquement par l'action de la pensée individuelle, qui se manifeste dans les sentiments des hommes de même que dans les buts pratiques qu'ils poursuivent, et qui travaille à la modification des formes sociales, telles qu'elles existent à un moment donné. Lorsqu'on a décrit ses formes, cela ne veut pas dire encore qu'on les a comprises : leur intelligence implique nécessairement qu'on a saisi les *possibilités* que ces formes possèdent d'évoluer dans le sens d'une plus grande solidarité sociale. De même, lorsqu'on connaît les faits du processus historique qui a élaboré ces formes sociales, cela ne suffit pas encore pour les avoir compris comme catégories historiques. Pour que cette dernière condition soit réalisée il faut tout aussi nécessairement qu'il y ait une tentative de comprendre, quelles étaient les catégories historiques qui, *dans l'avenir*, étaient possibles pour la société donnée, à un moment donné et quelle était la direction que pouvaient imprimer, à ce moment, au processus historique de cette société les seuls moteurs réels de l'histoire — les individus, doués d'entendemement, de sentiments et de volonté. Ainsi la question technique : comment les hommes d'une société donnée peuvent-ils acquérir le savoir-faire qui leur est nécessaire pour passer de cette forme sociale à une autre, admettant plus de solidarité? se trouve être inséparable de la *compréhension* scientifique de la sociologie. De même, on ne peut pas séparer de la *compréhension* scientifique de l'histoire les problèmes suivants : quelles catégories historiques futures étaient *possibles* pour les membres d'une société donnée à une époque donnée? quelles étaient pour eux les diverses voies historiques *possibles* de la

marche de l'histoire? En poussant plus loin ce raisonnement, on arrive à appliquer tout aussi nécessairement au temps présent les mêmes questions en les formulant de la manière suivante : quelles sont les catégories historiques *possibles* dans l'avenir pour les hommes de notre société? Quelle direction *peuvent*-ils imprimer au courant historique prochain, en leur qualité de seuls moteurs réels de ce courant? Dans les autres domaines de la pensée scientifique on peut *comprendre* sans s'intéresser aux questions de *savoir-faire*, de même qu'on peut *former* des spécialistes techniciens qui se contentent d'une compréhension fort bornée. Pour la sociologie et l'histoire scientifique sont indissolublement liées l'un à l'autre, les domaines de la compréhension et du savoir-faire, les questions *qu'est-ce qui est?* et *que faut-il faire?*

Un autre fait d'une certaine importance concernant les rapports entre les deux domaines que nous venons d'examiner simultanément mérite d'attirer notre attention. La définition de la sociologie, ses limites, les méthodes employées pour la solution de ses problèmes et surtout ses rapports avec l'histoire provoquent, et provoqueront pendant longtemps encore, des discussions très vives. Les causes en sont nombreuses : c'est le fait que ce n'est que tout récemment que les problèmes de la sociologie ont été abordés d'une manière scientifique; c'est le lien étroit de cette science avec les questions les plus différentes de la biologie et de la psychologie; c'est le grand nombre et la diversité apparente des questions qu'on doit, si l'on veut être conséquent, rapporter à la sociologie; c'est la nécessité de considérer la grande majorité des formes et des phénomènes sociologiques comme des catégories historiques et la nécessité tout aussi évidente de voir dans les événements historiques les plus importants des tentatives de solution des problèmes sociologiques; mais c'est surtout, peut-être, l'impossibilité, inhérente à ces problèmes (comme nous venons de le constater) de séparer les méthodes théoriques de la sociologie des buts pratiques de la vie. Nous n'avons pas à nous arrêter ici à ces discussions, mais pour rendre plus clair ce que nous venons de dire, il sera peut-être utile d'établir le point de vue qui nous a guidé dans l'emploi de tel ou tel terme emprunté à la classification scientifique habituelle.

Les problèmes du progrès étant à nos yeux épuisés par ceux de l'évolution particulière et de l'influence réciproque de la solidarité et du développement de la conscience, nous croyons rationnel d'isoler le domaine scientifique, traitant des phénomènes de la solidarité consciente des individus, des formes de cette solidarité et du processus de son renforcement ou de son affaiblissement. Ce domaine est pour nous la *sociologie* qui embrasse *tous* les phénomènes analogues et *exclusivement* ces phénomènes. Les phénomènes collectifs, étrangers à la solidarité des hommes ou des animaux, de même que la solidarité (inconsciente) des éléments

et des parties d'un organisme biologique isolé, n'entrent pas, à ce point de vue, dans le domaine de la sociologie; d'autre part dans ce domaine rentreront inévitablement les réflexions (même complètement individuelles) d'un travailleur isolé de la pensée sur l'importance, pour la solidarité des hommes, de tel ou tel événement historique; de même que les tentatives pratiques présentes et passées d'affaiblir la solidarité humaine, en irritant l'hostilité des nations et des États, ou les tentatives inverses, tendant à modifier le régime social dans la direction d'une plus grande solidarité.

Une autre question importante, dans ce domaine, est celle de la séparation à établir entre les procédés de la sociologie et les problèmes de l'histoire, comprise scientifiquement. Beaucoup d'auteurs les confondent, avec d'autant plus de raison, semble-t-il, que leur lien est plus étroit et que l'échange des matériaux entre elles est plus fréquent. Mais cette séparation semble s'affirmer d'elle-même, si nous établissons, d'une manière précise, le point de vue qui nous sert dans l'étude des problèmes de ces deux domaines et si nous réfléchissons, en partant de là, sur l'aspect général des questions historiques et sociologiques à chaque moment de l'évolution sociale. Le sociologue se pose les questions suivantes : étant données certaines combinaisons historiques des formes sociales et des habitudes mentales, dans une société donnée et à une époque donnée, quels sont les phénomènes de renforcement ou d'affaiblissement de la solidarité de son extension ou de sa limitation, qui pouvaient et devaient avoir lieu? Quels sont ceux qui ont eu lieu en fait et qui se répéteraient inévitablement si ces mêmes données historiques se répétaient (quoique cette condition ne se réalise jamais complètement dans l'histoire)? L'historien se propose de savoir : quelle est la combinaison des éléments nécessaires, des survivances, des problèmes d'actualité pour une société donnée à un moment donné de son existence, et des germes d'avenir que présente telle ou telle époque (la question des modifications dans le domaine de la solidarité ne formant qu'un des éléments de l'étude)? Quelle était la voie, suivie par ce régime dans sa transformation en un autre, plus ou moins différent, transformation pendant laquelle certaines survivances furent rejetées, d'autres subirent un renouveau et certains germes d'un avenir, non encore réalisé, apparurent dans la société? Dans les questions sociologiques, il s'agit toujours des lois des phénomènes de la solidarité, et de *ces seuls phénomènes* qui, tout en se répétant très rarement dans toutes leurs particularités, sont cependant étudiés toujours comme pouvant se répéter suivant les mêmes lois. Dans les questions historiques, au contraire, tout aussi nécessairement, il s'agit toujours du passage d'une phase de l'évolution, de la pensée et de la vie — phase qui ne se répète pas — à une autre qui ne peut non plus se répéter. En même temps, il n'y a pas un seul phénomène, observé

dans la complexité de chaque phase, qui puisse, par son essence même, être écarté, quels que soient les rapports de ces divers phénomènes avec le problème de la solidarité. La sociologie et l'histoire puisent, toutes les deux, leurs matériaux dans l'étude des organismes collectifs, mais tandis que la première correspond, en biologie, à l'étude des phénomènes physiologiques, la seconde présente des analogies avec des lois de la succession des différentes phases dans les phénomènes de l'évolution des êtres, qui régissent le passage de la larve à l'animal adulte, de l'embryon humain — à l'individu historique qui se pose les buts de sa vie par sa volonté autonome.

Il est peut-être plus utile de considérer d'abord en même temps, jusqu'à un certain moment historique, les phénomènes modernes de la pensée esthétique et purement philosophique. A l'époque qui a précédé les mouvements révolutionnaires, la pensée militante, dirigée contre « les préjugés du Moyen Age », était un courant dominant; sous son influence la littérature devint une arme de combat au profit du « bon sens », ce qui nécessairement devait abaisser les goûts esthétiques et la tendance aux conceptions générales. L' « infâme », contre lequel luttaient les Voltaire et les Diderot, puisait la principale force de ses idées dans le charme de la fantaisie qui provoquait chez les natures esthétiques des créations artistiques et chez les natures plus disposées aux généralisations des créations métaphysiques. Par conséquent, puisque la lutte contre elle était la principale préoccupation du moment et le « bon sens » l'arme principale dans cette lutte, le niveau de toutes les productions de la pensée, liées à la création fantaisiste, c'est-à-dire à l'activité esthétique et philosophique, devait s'abaisser. A l'avènement de l'époque des enthousiastes, appartenant aux différents domaines de la pensée et de la vie, cette dernière époque manifesta, malgré elle, de l'hostilité aux doctrines qui s'appuyaient sur le simple « bon sens ». En dépit de lui, les enthousiastes politiques de la République Française s'envoyaient réciproquement à la guillotine, au nom de la « vertu » et du « salut public », et créaient de nouveaux cultes de la « Raison » et de l' « Être suprême ». En même temps, se trouvant en face des débuts des coutumes bourgeoises, hostiles à tout enthousiasme, qui tendent à s'établir, l'enthousiasme utilitaire de la période révolutionnaire donne naissance à une protestation au nom de l'esthétique contre la vulgarité des nouvelles coutumes, et à une protestation au nom de larges créations philosophiques, contre les procédés généralisateurs où dominaient le « bon sens » et le « rationalisme ». Dans le domaine de l'Esthétique, se manifeste maintenant

au premier plan la tendance à l'autonomie de l'art, tendance où il est difficile de ne pas reconnaître une tentative de former un monde spécial et supérieur composé de poètes et d'artistes, se vouant au culte de la beauté, et rappelant le clergé du Moyen Age et les académiciens savants de la première époque de la civilisation laïque. C'est donc une survivance, tendant à établir entre l'art et les problèmes sociaux, des rapports qui n'avaient aucune raison rationnelle d'exister à la fin du XVIII[e] et le commencement du XIX[e] siècle. Dans le domaine de la philosophie, sous le drapeau de la nouvelle critique philosophique, commencera la lutte pour la connaissance de l'absolu. En général, au moment même où en France se jouait le drame sanglant de l'avènement de la première République, en Allemagne commence l' « âge d'or » de la littérature. Ce sont Gœthe et Schiller, entourés d'une armée entière d'hommes de talent de premier et de second ordre, qui proclamaient la renaissance de la poésie, la renaissance de la vraie conception de l'art. C'est en même temps la renaissance des conceptions philosophiques les plus larges. Au pseudo-classicisme moralisant de l'époque précédente, s'opposa l'époque du *Sturm und Drang*, avec *Goetz von Berlichengen*, les *Brigands* et la *Lenore*. A Condillac et à Hume s'opposèrent les discussions sur le panthéisme de Spinoza, les *Idées sur la philosophie de l'histoire*, enfin la *Critique de la raison pure*. L'époque révolutionnaire présente ainsi, dans le domaine de la pensée, plusieurs courants, indépendants les uns des autres, où, à côté d'éléments nécessaires, apparaissent de nombreuses survivances. Il n'y a rien de commun entre les procédés intellectuels de Cuvier ou de Laplace et ceux de Fichte ou de Schelling; cependant les uns et les autres dominent la pensée européenne de l'époque. Les tempêtes de la Révolution française d'un côté, *Faust*, *Wallenstein*, ou les pièces de Tick de l'autre, semblent appartenir à deux mondes différents; cependant ce sont des produits d'une même époque. De même que les législateurs de la Constituante ou de la Convention refusent d'admettre aucun lien avec l'histoire (tout en étant incapables de se débarrasser de ses survivances), de même les métaphysiciens n'ont que du mépris pour les grands empiriques, tout autant que ces derniers pour les « philosophes de la nature ». Et cependant ils sont obligés tous, malgré leurs protestations, — militants politiques, philosophes et poètes, — de prendre pour base de leur activité sociale ou créatrice les mêmes matériaux : problèmes de la vie contemporaine, sources expérimentales du savoir, procédés logiques de généralisation et exigences de la vérité artistique. Mais un fait surtout paraît mériter une attention particulière : la vague de l'enthou-

siasme de l'époque des révolutions politiques, condamnée à disparaître rapidement, dans le monde politique à cause des tristes désillusions qu'amenait la marche des événements, s'étant étendue à la même époque à d'autres domaines, sous forme de l'enthousiasme esthétique et philosophique, a pu s'y maintenir à un niveau assez élevé pendant l'époque suivante de l'indifférence politique de la bourgeoisie, et devait exercer en retour une influence plus ou moins importante sur ce dernier courant.

Mais, en même temps, cet enthousiasme esthétique et philosophique a dû nécessairement subir des modifications considérables dans son contenu, et c'est ce fait précisément qui nous oblige à ce moment historique plus récent de considérer séparément, comme nous l'avons indiqué, l'évolution de la pensée philosophique et celle de la pensée esthétique. Cette évolution ne s'est arrêtée ni à l'idéalisme critique de Kant, dans le premier domaine, ni à la pensée idéaliste de Schiller et de Gœthe des premières années du XIXe siècle dans le second, de même que l'élan social ne s'est pas arrêté à l'enthousiasme politico-révolutionnaire. Partout il y a eu différenciation des courants simultanés. Nous avons déjà parlé plusieurs fois du parallélisme des trois courants sociaux. De même, on peut constater des courants parallèles dans les domaines esthétique et philosophique. Déjà, dans les dernières années de la vie de Schiller, les deux génies poétiques de l'Allemagne renoncèrent aux traditions de l'époque du *Sturm und Drang*, et pendant un quart de siècle encore l'olympien vieillissant de Weimar continua seul sa propagande idéaliste par ses créations artistiques, de même que les conspirateurs politiques continuaient la tradition idéaliste et révolutionnaire de la République « une et indivisible », et que les disciples de Kant, en élargissant de plus en plus leurs tendances idéalistes, faisaient abstraction des réalités de la vie et s'isolaient de la vulgarité dans le royaume du *moi* tout puissant de Fichte, de l'identité générale de Schelling, de l'esprit absolu de Hégel, de la volonté absolue de Schopenhauer. Mais ces courants de la tradition idéaliste ne pouvaient écarter l'influence de ceux qui existaient à côté d'eux et qui étaient provoqués par les exigences immédiates de la vie. L'influence du romantisme se fait sentir dans le dernier texte de la seconde partie de *Faust*. Les idéalistes de la « volonté absolue » devenaient des adeptes du nouveau pessimisme philosophique. Les révolutionnaires politiques se sont souvenus de Babœuf, incompris et oublié. Les problèmes de la vie, tels qu'ils se sont manifestés dans les trois courants sociaux, appelaient dans l'arène où luttaient les différentes formes de la pensée,

des nouvelles tendances de la création esthétique et des nouvelles conceptions du monde.

Sous l'influence simultanée de deux courants sociaux — le courant politique révolutionnaire et le courant réactionnaire bourgeois — est née la littérature du *romantisme*, qui prenait des nuances différentes dans les différents pays et dans les différentes phases de son évolution, toujours sous l'influence des problèmes pratiques. Autre il était dans l'Allemagne des dernières années du XVIIIe siècle; autre en Angleterre, où on était à la joie du triomphe dans la lutte contre Napoléon, tout en traversant une époque de terribles secousses économiques; tout autre encore était le romantisme en France, au début du règne de la bourgeoisie; et c'était tout autre chose encore pour les Polonais, dont la patrie politique était disparue de la carte de l'Europe, mais à qui les poètes de leur émigration apportaient une résurrection nationale plus vivace et plus riche en idées que n'avait jamais été leur vie politique d'autrefois, telle que l'avaient faite leurs diètes et leurs confédérations. En Russie, enfin, le romantisme de cette même époque se transformait rapidement en un réalisme artistique. Dès ses débuts et dans toutes ses phases, le romantisme garda comme héritage de l'époque de *Sturm und Drang* et de celle de l'art idéaliste son hostilité contre les formes de la vie bourgeoise et contre les produits de l'art, qui reflétaient le courant social bourgeois. Il opposait d'une manière tranchante, aux préoccupations des intérêts journaliers et aux procédés rationnels du raisonnement la fantaisie la plus désordonnée; à la société réelle qui supprimait la personnalité de l'individu vulgaire — le *moi* indépendant d'une personnalité subordonnant tout à son arbitraire artistique. Les premiers romantiques semblaient se proposer à peu près franchement de modeler les buts de la vie individuelle et les formes de la vie sociale sur le type des créations artistiques, en donnant aux poètes et aux artistes un rôle exceptionnel et dirigeant dans l'organisation de la société, pareil à celui que — comme se l'imaginaient les romantiques — les sorciers, les mages et les prophètes avaient joué dans l'humanité primitive.

C'était une nouvelle forme de la survivance de l'idée de la séparation des dirigeants et des dirigés. Elle ne domina ouvertement que dans le premier stade du romantisme allemand, chez les Tick, les Schlegel et les Novalis; mais on en constate certaines traces même dans le romantisme à moitié révolutionnaire des byroniens, et, bien plus encore, dans la combinaison complexe que présentait le romantisme français de la fin de la décade 1820-1830 et celui du commence-

ment de celle de 1830-1840, époque où l'hypocrisie du régime bourgeois, qui fêtait précisément à ce moment son complet épanouissement et sa domination eut sur la littérature une influence manifeste. Le romantisme polonais eut, grâce à la conservation dans son sein des éléments politiques et patriotiques, un caractère tout spécial. Dans d'autres pays de l'Europe (en Russie, par exemple) le romantisme ne fut qu'un épisode fortuit. Vers l'année 1840, cet enthousiasme esthétique, dont la généalogie est facile à suivre depuis l'époque du *Sturm und Drang*, s'est éteint. Il fut, dans son évolution, le produit de l'action simultanée du courant révolutionnaire, dirigé ici plutôt contre les formes de la vie que contre leur véritable contenu, et du courant bourgeois, qui tendait, dans ce domaine, à cacher sous des ornements et des costumes bariolés des civilisations depuis longtemps mortes ou exotiques, la lutte des classes qui devenait de plus en plus aiguë. Comme un élément important du romantisme, il faut constater la lutte — si bornée qu'elle ait été aux formes extérieures de la pensée et de la vie sociale — contre ce même esprit bourgeois qui donna en partie naissance au romantisme. Il opposait très franchement l'idéal inventé de l'individu artistique et de la création artistique à la vulgarité de la bourgeoisie dans sa vie et dans ses types réels.

Presque en même temps que l'enthousiasme romantique commença à s'affaiblir aussi l'enthousiasme philosophique dans ces mêmes centres universitaires allemands d'où était partie sa propagande triomphale. Mais ce dernier influa plus ou moins fortement sur les intellectuels des autres pays. C'est lui qui a fourni à l'éclectisme français ses éléments les plus importants. En Russie il fut chez les disciples de Schelling et de Hégel le ferment qui remua les esprits dans les constructions théoriques comme dans les questions pratiques.

L'évolution esthétique chez les successeurs des héros de l'époque de l'art idéaliste et du romantisme présente, dans ses grands traits, un triste tableau de dégénérescence. A côté du romantisme et sous l'influence directe du courant bourgeois, on voit apparaître, dans le domaine de l'art, des écoles d'artistes indifférentes à toute idée, acceptant pour leurs œuvres des motifs de toute sorte et tenant uniquement à ce que les procédés techniques de l'art soient satisfaisants. C'est une époque de culte de l'art pour l'art, de la forme artistique uniquement pour la forme. Ensuite, c'est la doctrine franchement proclamée que l'artiste n'a à se préoccuper que des procédés techniques, dédaignant complètement de savoir si le sujet qu'il traite et sa manière de le traiter tendent à refléter quelque idée, car, pour l'art plastique, l'idée est

un élément nuisible, c'est de la « littérature » et même ce n'est que quelque chose de tout à fait secondaire pour l'homme de lettres artiste. Dans d'autres branches, dans les œuvres des Ifland, des Kotzebue, des Paul de Kock, des Scribe et *tutti quanti*, domine l'idéalisation de la vulgarité ou bien un art dont la préoccupation exclusive est, soit le succès sur le marché de la librairie, soit une amusette pour les « sauvages » d'une culture supérieure. Vient ensuite l'époque de l'art « naturaliste » qui met au premier plan précisément les motifs les plus hostiles à l'idée; et celle des « décadents », dont l'art n'est qu'une caricature si ce n'est même un phénomène pathologique. Les produits de ces dernières phases de la création soi-disant esthétique n'ont gardé que très peu de traces du vif enthousiasme qui, autrefois, se manifestait dans les domaines de la politique, de la métaphysique et de l'esthétique. La tradition vivante de cet enthousiasme se conserve maintenant rarement en dehors du domaine de l'enthousiasme socialiste, retournant ainsi à la sphère de la création des formes sociales où cet enthousiasme s'était manifesté pour la première fois dans la période de la civilisation laïque.

Dans les directions, que prenait, comme nous venons de l'indiquer, le travail de la pensée esthétique, on reconnaît aisément l'influence prédominante du courant politique révolutionnaire ou celle du courant bourgeois. Il est permis d'attribuer à la première les phénomènes de la lutte contre les formes de la coutume sociale, sans se préoccuper beaucoup de leur essence; à la seconde, soit l'idéalisation de la vulgarité et la soif du succès commercial, soit la protestation hypocrite contre ces mêmes tendances. Cependant, sur le terrain de cette protestation — mais d'une protestation sincère dans ce cas — et en partie sous l'influence des conquêtes que faisait le pessimisme, rongeant la suffisance de ceux qui se considéraient comme les héros de la civilisation bourgeoise, cette même époque donna naissance à un courant absolument différent de la création esthétique. Ses adeptes se posaient comme problème fondamental la vérité esthétique non seulement dans les formes esthétiques de leurs œuvres, mais aussi dans les idées que ces œuvres devaient refléter. Tel fut le domaine remarquable de la satire réaliste. Il est difficile de réduire les produits artistiques de ce domaine à l'une ou à l'autre des deux directions mentionnées. Cette satire réaliste se posait consciemment ou inconsciemment des problèmes tout à fait différents. La divination esthétique devait lui servir à dévoiler la démoralisation que contenaient dans leur essence même les procédés habituels de la pensée et des

formes coutumières de la vie sociale; et à exposer, au moyen d'images pathétiques et vivantes, le mal *réel* de la civilisation de l'époque. Il s'agissait de deviner par la force créatrice de la fantaisie artistique, ne fût-ce que quelques traits caractéristiques des nouveaux courants sociaux et des nouveaux types des individus. Mais ces courants et ces types étaient précisément ceux dans lesquels se manifestait la lutte, consciente ou inconsciente, contre le mal social existant et la tendance à la réalisation des idéals individuels et sociaux *nouveaux*. Cette *satire* réaliste et assoiffée d'idées n'avait aucun lien immédiat avec le courant socialiste et se montrait même quelquefois directement hostile envers lui; mais elle tendait à détruire les idéals, quelquefois sincères, mais plus souvent hypocrites, du régime politico-révolutionnaire et surtout du régime bourgeois; et cela même en faisait un allié conscient ou inconscient du courant socialiste dans sa lutte contre les deux autres.

(*A suivre.*) PIERRE LAVROFF.

La Force et l'Économie dans le développement social.

INTRODUCTION.

Vers l'année 1870, Eugen Dühring, privat-dozent à l'Université de Berlin, se proclama socialiste dans ses cours et dans ses écrits. Il était jusque là connu comme partisan convaincu de l'économiste américain H. Carey et de l'Allemand Fr. List, tous deux protectionnistes. Carey était, en outre, l'inventeur des harmonies économiques propagées en France par Bastiat. Dühring était encore connu du grand public par un procès littéraire, assez sensationnel, qu'il avait soutenu contre le conseiller privé Wagener, alors très influent, éditeur de la très réactionnaire *Gazette de la Croix* et ami de Bismarck. Les circonstances qui avaient amené ce procès sont encore aujourd'hui d'un certain intérêt. On sait qu'en 1865, Lothar Bucher, un ami de Lassalle qui venait de passer du côté de Bismarck, avait demandé par lettre à Karl Marx d'écrire des articles économiques qu'il offrait de bien payer dans le *Moniteur Prussien*, organe officiel du gouvernement prussien. Violemment éconduit par Marx, Bucher s'adressa à Dühring, et celui-ci travailla un certain temps pour le *Moniteur officiel*, comme il le raconte lui-même dans son autobiographie. Au printemps de 1865, il fut invité par ce Wagener à écrire, pour les besoins du ministère prussien, un mémoire sur la question ouvrière, de façon que le gouvernement pût prendre ses dispositions pour rendre inoffensif le mouvement ouvrier. C'était le moment où le conflit entre Bismarck et la bourgeoisie libérale était devenu très aigu. Les orateurs de cette dernière menaçaient souvent Bismarck du sort de Strafford. Duhring répondit à l'invitation. Peu après éclata la guerre austro-prussienne. Bismarck fit sa paix avec la bourgeoisie libérale, et quand Dühring, à l'automne de cette année, demanda par lettre à Bismarck d'user de son influence pour le faire nommer professeur, il n'en obtint pas de réponse. Wagener, lui, donna le mémoire à l'impression et le fit pa-

raître sans nom d'auteur; puis, à la seconde édition, le signa de son nom. Dühring protesta et assigna Wagener pour publication non autorisée; l'opinion publique et le tribunal furent de son côté. Le public ne sut rien alors de ses rapports avec Bucher, avec Bismarck et avec le *Moniteur officiel.*

Dühring continua d'être privat-dozent à l'Université et développa dans ses cours un radicalisme de plus en plus accentué, jusqu'à ce que, vers 1870-1871, il se déclara publiquement socialiste radical Celui qui connaît l'état intellectuel qui dominait alors, dans l'empire allemand nouvellement fondé, peut se représenter quelle impression Dühring fit alors sur la poignée de socialistes qui suivaient ses cours. Dans les limites qu'un Dubois-Reymond venait de réclamer pour la garde du corps intellectuelle des Hohenzollern, il célébra Marat, Babœuf, les communards de 1871 considérés alors comme l'écume de la société, et lut les poésies révolutionnaires de Byron, de Shelley, avec — je dois le dire — un feu qui enthousiasmait. Cela sortait tellement de l'ordinaire que le privat-dozent, déjà aveugle, que la presse ignorait systématiquement et que la Faculté, en dépit de son talent incontable, ne voulait pas nommer professeur, conquit auprès des auditeurs socialistes la plus grande admiration et la pitié la plus profonde. Ils ne voyaient chez lui que l'homme méconnu que l'on tenait à l'écart, et ils brûlaient du désir de lui ménager, dans la Social-Democratie, cette notoriété que le monde bourgeois lui refusait. Au nombre des apôtres ardents de Dühring était l'auteur de ces lignes.

Le socialisme de Dühring était un communalisme communiste assez peu clairement défini. Mais ce n'étaient pas ses spéculations sur l'avenir qui faisaient la plus grande impression sur ses auditeurs socialistes, mais le radicalisme philosophique, politique et social qu'il affirmait à chaque occasion. Quelles que soient les exagérations, les choses superficielles qui s'y mêlaient, l'ultralibéralisme mi-anarchiste de Dühring était, jusqu'à un certain point, une réaction justifiée contre le culte tout aussi exagéré qu'une fraction de la Social-Democratie allemande rendait alors à *l'État*. Ce culte était fondé sur certaines phrases des écrits de Lassalle, et comme Lassalle était, au point de vue économique, un élève de Marx, le culte de l'État fut attribué à Marx par Dühring et par d'autres aussi, bien que l'on ne puisse trouver, dans tous les écrits de Marx, une ligne qui puisse justifier cette manière de voir. La critique que fit Dühring de ses prédécesseurs socialistes est, en général, aussi peu sûre qu'elle est pour beaucoup injustifiée. Elle est complètement subjectiviste et, comme Engels l'a montré jusqu'à l'évidence, fondée

souvent sur des travaux de seconde main et de source bourgeoise. Mais si Saint-Simon, Fourier, Owen sont déjà maltraités par Dühring, si d'autres, socialistes éprouvés, sont complètement ignorés de lui, c'est Lassalle et plus encore Marx qui sont les buts principaux de ses attaques. Comme « inventeur » d'un système, il ne pouvait laisser personne arriver à sa hauteur. Il attaqua ce qu'il appelait le marxisme, non parce qu'il était l'adversaire de tout dogmatisme, mais parce qu'il voulait imposer à la Social-Democratie un dogmatisme spécial, le dühringianisme. Il réclamait de ses partisans, comme on le vit plus tard, plus de soumission que ne peut en exiger le pape, et si on lui opposait sa propre condamnation de l'autoritarisme, il répondait comme doivent le faire la plupart des antiautoritaires professionnels, qu'il n'avait attaqué que les fausses autorités, mais que pour ce qui regarde les bonnes autorités la chose est toute différente.

Cependant Frédéric Engels avait cédé aux sollicitations d'un grand nombre de camarades et commencé, au début de 1877, à publier dans le *Vorwærts* une critique des théories de Dühring. Ces articles furent, une fois terminés, réunis en livre et il n'y a pas de doute que « Herrn Eugen Dührings Umwälzung der Wissenschaft » ne soit, après le « Capital », l'œuvre la plus importante qu'ait produit de nos jours le socialisme moderne. C'est une encyclopédie complète des principes du socialisme moderne. Pour Dühring, ce fut une exécution. Depuis l'apparition de cet ouvrage, il n'existe plus pour le socialisme. Il se sépara de la Social-Democratie en l'insultant. Les mots qu'il prononça étaient, pour parler comme Heine, un pot de nuit — mais pas vide. Il fut une lumière de l'antisémitisme et du plus grossier, de l'antisémitisme de race. Lui qui ne pouvait assez se scandaliser de la brutalité prétendue du darwinisme, — comme si Darwin avait besoin de brutalité pour constater les luttes qui se produisent dans la nature, — il prêche la plus brutale des luttes de races. Les propositions qu'il fait pour résoudre la question juive ont cette méchanceté que l'on trouve souvent chez les savants en chambre. Elles manquent vraiment de libéralisme. Le pauvre Dühring qui, pendant des années, mendia vainement l'intervention de Bismarck pour obtenir le professorat, veut qu'aucun juif ni parent de juif ne puisse être professeur. Heine fait demander par son Atta-Troll « que danser sur les places — soit interdit aux Juifs. — Je fais cette demande — dans l'intérêt de l'art. — » Pauvre ours!

Le public français ne connaît, jusqu'à présent, de l'ouvrage d'Engels que les trois chapitres qui ont été publiés en 1860 par Paul

Lafargue, sous le titre : *Socialisme utopique et socialisme scientifique.* Engels, en montrant le rapport des grands représentants du socialisme utopique avec le socialisme moderne, les réhabilite le premier des chicanes si subtiles des économistes bourgeois et des exigences socialistes. Cet extrait a fait le tour du monde civilisé. Il a été traduit dans toutes les langues européennes, même en arménien. En 1884, les Social-Democrates russes publièrent la traduction faite par Vera Sassoulitsch. Mais ils ajoutèrent trois autres chapitres tirés de l'œuvre originale : ils composent l'étude suivante sur le rapport de la force et de l'économie dans l'histoire. Ils sont d'une importance extraordinaire pour la théorie socialiste. Ils éclairent brillamment le matérialisme historique développé systématiquement pour la première fois par Marx, et montrent qu'en dernière instance c'est l'économie qui détermine la forme politique de la société. Cette théorie a été souvent faussement exposée. On l'a, par exemple, confondue avec ce qu'on appelle la conception objective de l'histoire, qui est représentée par Buckle et qui ramène tout développement historique à des phénomènes objectifs, mécaniques, pourrait-on dire. Elle a été comprise comme refusant à l'histoire tout facteur idéal, niant l'influence des concepts religieux, moraux, juridiques, sur la marche du développement historique. On lui a reproché de méconnaître l'influence de la force sur le développement social, comme si l'homme qui l'a formulée n'était pas celui qui a dit : « la force est l'accoucheuse de toute vieille société en travail. La force est un agent économique (*Capital*, liv. I, ch. XXXI, p. 336) ».

La question n'est pas de savoir si ces facteurs agissent sur le développement social. Il faudrait être idiot pour nier leur action. Il s'agit de savoir qu'elle est, dans ce développement, *en dernière instance* la puissance décisive. Est-ce *en dernière instance* la manière d'être de l'homme qui détermine sa pensée ou sa pensée qui détermine sa manière d'être. Un enfant sait que l'homme n'agit pas sans penser, que chacune de ses actions est conditionnée par un phénomène cérébral; mais cela ne dit pas quels sont les derniers facteurs agissant dans le développement social.

Il en est ainsi avec la force. Ce n'est pas là une nouvelle dispute que Engels introduit. Elle se manifeste à différents moments de l'histoire, souvent sous une forme très naïve. De bonne heure elle a joué un rôle dans les discussions des socialistes. En France nous voyons, d'un côté, les jacobins et les blanquistes orthodoxes, de l'autre, les socialistes doctrinaires (fouriéristes, proudhoniens, etc.). En Angle-

terre, le différend entre owenistes et chartistes (1). Pendant que les jacobins et les blanquistes orthodoxes s'imaginaient qu'une poignée d'hommes qui s'empare de la force politique peut donner à la société la forme chère à leur cœur, les socialistes doctrinaires pensaient pouvoir construire dans la société leur société propre par des moyens purement économiques (banques d'échange, etc.). Marx avait déjà, en 1846-1847, corrigé ces illusions. Il reconnaissait que la lutte de classe était le levier du développement social, et la lutte de classe une lutte politique; mais il reconnaissait aussi que cette lutte et les possibilités de cette lutte dépendaient de l'état du développement économique, de la composition économique de la société, de l'espèce de ses moyens de production et de ses modes de production. Et si jamais une preuve est venue à l'appui de cette théorie, c'est la révolution de 1848 qui l'a fournie.

Dühring avait écrit une histoire du socialisme, mais ne savait rien de ces discussions. Il fit donc des découvertes, et toutes ces découvertes sont des reproductions de vieilles histoires : que, par exemple, s'en tenir exclusivement au point de vue économique était une position fausse et dans certaines conditions réactionnaire, ce que l'on peut déjà voir dans le manifeste du parti communiste. Mais, non content de cela, il déclare que la force est l'élément fondamental dans l'histoire et que l'économique n'est que le facteur secondaire. C'est contre cette opinion qu'est dirigée la critique de Engels, et au lecteur de juger ce qui subsiste après de la théorie de Dühring. Ajoutons seulement que l'issue de la lutte héroïque menée par les révolutionnaires russes de 1860 à 1870 est un exemple *ad hominem* qui montre ce que peut et ce que ne peut pas faire la force. La guerre sino japonaise a également fourni un exemple pour ce chapitre. La Chine avait de son côté les moyens pécuniaires les plus forts et de beaucoup la plus grande quant ité d'hommes. Le Japon la technique la plus développée, des ingénieurs plus habiles et des soldats plus exercés. On sait qui a remporté la victoire.

⁂

(1) Ce différend est beaucoup plus ancien qu'on ne le suppose souvent. On date généralement le chartisme de l'année 1836, où la charte populaire fut édictée. Mais dès 1831 Owen et ses partisans orthodoxes étaient attaqués dans le *Poor Mans Guardian*, parce que leur mépris de l'action politique égarait le peuple. Le *Poor mans guardian* était une feuille ouvrière très hardie de tendance socialiste dont l'éditeur était un disciple d'Owen.

Prié par des amis de publier le chapitre sur la théorie de la force en allemand, sous forme de brochure, Engels accepta, mais il pensa qu'il ne suffisait pas de donner une simple réimpression des trois chapitres, et qu'il fallait y ajouter quelques développements sur le rôle de la force dans l'histoire de l'Allemagne actuelle. Il se mit au travail dans l'hiver 1877-1878, l'interrompit, puis l'abandonna. Le manuscrit commencé se trouve dans ses papiers posthumes. Il s'étend de 1815 et 1848 jusqu'à la fondation du nouvel empire allemand. Il jette une telle lumière sur cette époque troublée que sa publication paraît être plus encore un devoir envers le public socialiste qu'envers la mémoire de ce grand socialiste. Personne n'a plus d'intérêt à connaître clairement les forces vraiment agissantes dans l'histoire que la *Sozial-Democratie*, le parti de la classe qui a encore l'histoire à faire.

E. BERNSTEIN.

Londres, mai 1896.

I

« Dans mon système, le rapport de la politique générale aux formes du droit économique est déterminé d'une façon si définitive et si *particulière* qu'il ne saurait être superflu de l'indiquer spécialement. C'est la formation des relations *politiques* qui est *fondamentale* au point de vue *historique* et les dépendances économiques n'en sont que l'effet ou un cas particulier et, partant, toujours des *faits* d'un ordre *secondaire*. Certains systèmes socialistes récents prennent comme principe directeur — c'est là, d'ailleurs, ce qui saute immédiatement aux yeux — la relation totalement inverse en faisant pour ainsi dire pousser sur les relations économiques les formes politiques. Or, ces effets secondaires existent certainement tels quels et ce sont eux qui se font actuellement le plus sentir, mais le fait primordial *doit être recherché* dans la *force politique immédiate* et non pas dans une puissance économique indirecte. » De même, dans un autre passage, M. Dühring « prend comme point de départ cette proposition, que ce sont les relations politiques qui forment la cause décisive de la situation économique et que le rapport inverse ne présente qu'une réaction d'ordre secondaire... tant qu'on ne prend pas le groupement politique comme point de départ ayant sa fin en soi, tant qu'on le traite exclusivement comme un moyen

pour se gaver, on gardera encore caché en soi, quelque socialiste et révolutionnaire que l'on puisse paraître, un bon bout de réaction ».

Telle est la théorie de M. Dühring. Ici, comme dans plusieurs autres passages, il ne fait que la poser, que la décréter pour ainsi dire, purement et simplement. Quant à donner une preuve, si insignifiante soit-elle, ou une réfutation de l'opinion opposée, il n'en est nulle part question dans les trois gros volumes. Dailleurs, si même les arguments étaient aussi bon marché que les ronces, M. Dühring ne vous donnerait pas d'arguments. La chose est déjà prouvée par la fameuse chute originelle, lors de la réduction en esclavage de Vendredi par Robinson. C'était là un acte de la force et partant un acte politique. Et comme c'est cet asservissement qui constitue le point de départ et le fait fondamental de toute l'histoire jusqu'à aujourd'hui et lui inocule le péché originel de l'injustice, et cela de telle façon que, pour les périodes postérieures, elle n'a été qu'adoucie et « transformée en des formes plus indirectes de la dépendance économique », de même que toute « la propriété fondée sur la force » est également issue de cet asservissement primitif, il est évident que tous les phénomènes économiques doivent être expliqués par des causes politiques, à savoir par la force. Et celui à qui cela ne suffit pas n'est qu'un réactionnaire déguisé.

Remarquons d'abord que pour tenir cette opinion pour « si *particulière* », ce qu'elle n'est en aucune façon, on doit être au moins aussi amoureux de soi-même que l'est M. Dühring. La conception que les actes politiques de l'État sont le moment décisif de l'histoire est aussi ancienne que l'histoire elle-même; c'est elle qui a fait que nous savons si peu sur cette évolution qui se produisait tranquillement à l'arrière-plan de ces scènes bruyantes et qui poussait les peuples en avant. Cette conception dominait toute l'histoire du passé et n'a été ébranlée que par les historiens bourgeois de la Restauration; il n'y a là de « particulier », que le fait que M. Dühring ne sait encore rien de cela.

De plus, supposons pour un moment, que M. Dühring ait raison en ceci, que toute l'histoire jusqu'à nos jours puisse être ramenée à l'asservissement de l'homme par l'homme; nous ne sommes nullement encore arrivés au point fondamental. Car tout d'abord surgit la question : Pourquoi Robinson a-t-il asservi Vendredi? Uniquement pour son plaisir? Nullement. Nous voyons au contraire que, « comme esclave, comme simple instrument de travail, Vendredi est astreint à des services économiques et qu'il n'est entretenu qu'en tant qu'instrument de travail ». Robinson n'a asservi Vendredi que pour que celui-ci

travaille au profit de Robinson. Et Robinson comment peut-il tirer un avantage du travail de Vendredi? Uniquement par ceci que Vendredi produira plus de moyens de subsistance par son travail que Robinson n'est forcé de lui en donner pour qu'il conserve la possibilité de travailler. Robinson a donc pris « le groupement politique, contre l'ordonnance expresse de M. Dühring, non pas comme point de départ ayant sa fin en soi, mais exclusivement comme *moyen* pour se gaver » et qu'il voit lui-même comment il viendra à bout de son seigneur et maître Dühring.

Donc, l'exemple enfantin que M. Dühring n'a, à proprement parler, inventé que pour démontrer que c'est la force qui est le fait fondamental dans l'histoire prouve que la force n'est que le moyen, tandis que c'est l'avantage économique qui est la fin. De même que la fin est plus « fondamentale » que le moyen, de même aussi le côté économique du rapport dans l'histoire est plus fondamental que le côté politique. Cet exemple prouve, par conséquent, précisément le contraire de ce qu'il doit prouver. Et tel il est pour Robinson et Vendredi, il l'est aussi pour tous les cas de domination et d'asservissement. L'oppression a toujours été, pour employer l'élégante expression de M. Dühring, un moyen pour se gaver (ce gavage pris dans son sens le plus large) mais nulle part et jamais « un groupement politique instauré en vue de lui-même ». Il faut être M. Dühring pour pouvoir s'imaginer que les impôts ne sont que des « effets d'ordre secondaire » dans l'État ou que le groupement politique actuel de la bourgeoisie dominante et du prolétariat dominé n'existe « qu'en vue de lui-même » et non en vue de fournir de quoi « se gaver » à la bourgeoisie dominante, à savoir en vue du profit et de l'accumulation du capital.

Mais retournons à nos deux hommes. Robinson, « l'épée à la main », réduit en esclavage Vendredi. Mais, pour mener cela à bien, Robinson a besoin d'autre chose que de l'épée. Tout le monde ne peut pas utiliser un esclave. Pour être à même de s'en servir il faut avoir deux choses à sa disposition : primo, les instruments de travail et les objets servant au travail de l'esclave, et secundo les subsistances indispensables à son entretien. Donc, avant que l'esclavage soit possible, un certain degré de développement dans la production doit déjà être atteint, et il doit déjà exister une certaine inégalité dans la distribution. Et pour que le travail des esclaves devienne le mode de production dominant de toute la société, il faut un accroissement plus grand encore de la production, du commerce et de l'accumulation des richesses. Dans les communautés primitives, avec leur propriété collective

du sol, l'esclavage ne se rencontre pas du tout ou bien joue un rôle très subordonné. Il en est de même, dans la Rome primitive, qui était une agglomération de paysans; mais quand Rome devint « la cité universelle » et que la propriété foncière en Italie se concentra de plus en plus entre les mains d'une classe peu nombreuse de propriétaires énormément riches, alors ces paysans furent supplantés par des esclaves. Si, à l'époque de la guerre des Perses, le nombre d'esclaves à Corinthe s'éleva à 460,000 et à Egine à 470,000, et si chaque homme libre possédait dix esclaves, il fallut qu'il y eût quelque chose de plus que « la force », à savoir une industrie très développée et un commerce étendu. L'esclavage, aux États-Unis d'Amérique, était moins basé sur la force que sur l'industrie cotonnière anglaise; dans les endroits où le coton n'était pas cultivé ou qui ne s'occupaient pas de l'élevage des esclaves comme les États limitrophes, il est mort de lui-même, sans emploi de la force, simplement parce qu'il ne payait pas.

Si donc M. Dühring appelle la propriété contemporaine une propriété fondée sur la force et la caractérise comme étant « cette *forme* de domination qui a non seulement à sa base l'exclusion de quelques-uns de la jouissance des moyens naturels d'existence, mais aussi, ce qui est beaucoup plus important, l'asservissement de l'homme » — il renverse complètement la relation. L'asservissement de l'homme, quelles qu'en soient les formes, suppose que celui qui asservit dispose des instruments de travail à l'aide desquels seulement il peut employer l'asservi, et dans l'esclavage il suppose, en outre, que l'on dispose des subsistances qui permettent seules de faire vivre l'esclave : dans tous les cas, par conséquent, une certaine accumulation des richesses (*Vermögensbesitz*) dépassant la moyenne. Cette richesse accumulée, comment a-t-elle pris naissance? Il est évident, en tout cas, qu'elle a pu être dérobée, partant être fondée sur la *force*, mais cela n'est nullement nécessaire. Elle a pu être acquise par le travail, elle a pu être volée, elle a pu être acquise par le commerce, elle a pu être escroquée. Elle doit même être tout d'abord produite par le travail, avant de pouvoir être dérobée.

La propriété privée n'entre pas du tout dans l'histoire comme un phénomène lié à la rapine et à la force. Au contraire. Elle existe déjà, quoique limitée à certains objets, dans l'ancienne communauté primitive de tous les peuples civilisés. Elle prend déjà, dans l'intérieur de ces communautés, la forme marchandise, tout d'abord dans l'échange avec les étrangers. Plus les produits de la communauté prennent la forme de marchandises, c'est-à-dire plus on les produit en vue de

l'échange, plus l'échange remplace aussi dans l'intérieur de la commune l'originaire division naturelle du travail, d'autant plus inégale devient aussi la répartitions des biens entre les membres de la commune, d'autant plus s'effondre l'ancienne propriété commune du sol et d'autant plus vite la communauté tend à se dissoudre en un village de paysans propriétaires. Le despotisme oriental et la domination changeante des conquérants nomades ne pouvait avoir de prise sur ces communautés pendant des milliers d'années ; la destruction graduelle de leur industrie domestique primitive par la concurrence des produits de la grande industrie les dissout de plus en plus. La force n'est pas plus intervenue là qu'elle n'intervient dans la dissolution par le partage des communaux des « Gehöferschaften » de la Meuse et du Hochwald, et qui se fait aujourd'hui encore; les paysans trouvent simplement leur intérêt dans la substitution de la propriété privée du sol à la propriété collective. La formation même d'une aristocratie primitive, telle qu'elle se produit sur la base de cette propriété collective du sol chez les Celtes, les Germains et dans le Penjab, ne repose pas en premier lieu sur la force, mais sur l'usage, elle est spontanée. Cela se produit partout où la propriété privée est en voie de formation à la suite d'un changement dans les rapports de production et d'échange, dans l'intérêt de l'augmentation de la production et pour faciliter le commerce, partant à la suite de causes économiques. La force n'y joue aucun rôle. Il est évident que l'institution de la propriété privée doit déjà exister avant que le brigand puisse *s'approprier* le bien d'autrui, que, par conséquent, la force peut bien opérer une translation de la propriété, mais ne pas la créer en tant que propriété privée.

De même pour « expliquer l'asservissement de l'homme » sous sa forme la plus récente, celle du salariat, nous ne pouvons utiliser ni la force ni la propriété basée sur la force. Nous avons déjà mentionné le rôle joué par la production, non pas en vue de la consommation, mais en vue de l'échange dans la dissolution des communautés anciennes et par conséquent dans la généralisation directe ou indirecte de la propriété privée. Or, Marx a prouvé dans le *Capital* avec la dernière évidence — et M. Dühring se garde bien d'aborder cette question — que, à un certain degré de développement, la production marchande se transforme en production capitaliste. En d'autres termes : même si nous excluons toute possibilité de brigandage, de violence, d'escroquerie, si nous supposons que toute propriété privée provenait à son origine du travail personnel du propriétaire et qu'ultérieurement on n'échangeait que valeurs égales contre valeurs

égales, nous arrivons avec le développement de la production et de l'échange nécessairement au mode actuel de production capitaliste, au monopole des moyens de production et de subsistance entre les mains d'une classe peu nombreuse, à la réduction de l'autre classe, formant l'immense majorité, à l'état de prolétaires ne possédant rien, à la succession périodique de la production vertigineuse et de la crise commerciale et à toute l'anarchie de la production actuelle. Tout le procès s'explique par des causes purement économiques, sans qu'une seule fois il soit nécessaire de faire appel au brigandage, à la force, à l'État, ou à une intervention politique quelconque. Ici aussi « la propriété fondée sur la force » apparaît comme une simple rodomontade qui doit couvrir le manque de compréhension de la marche réelle des choses.

Ce procès, exprimé historiquement, forme l'histoire de la bourgeoisie. Si « ce sont les conditions politiques qui sont la cause décisive de la situation économique », la bourgeoisie n'aurait pas dû se développer en luttant contre le féodalisme, mais devrait être son enfant gâté, librement procréé. Tout le monde sait que c'est le contraire qui s'était produit. A son origine tributaire de la noblesse féodale, donc opprimée, recrutée parmi les serfs de toute sorte, la bourgeoisie s'empara dans la lutte contre la noblesse d'une position après l'autre, et enfin, dans les pays les plus avancés, elle la remplaça au pouvoir.

Et comment y est elle parvenue? Uniquement par un changement dans la « situation économique » auquel succéda tôt ou tard, volontairement ou après une lutte, un changement dans les conditions politiques. La lutte de la bourgeoisie contre la noblesse féodale c'est la lutte de la ville contre la campagne, de l'industrie contre la propriété foncière, de la production basée principalement sur l'échange (Geldwirtschaft), contre la production primitive produisant pour la consommation immédiate (Naturalwirtschaft) ; et l'arme la plus décisive de la bourgeoisie dans cette lutte était sa puissance économique qui augmentait continuellement grâce à l'évolution de l'industrie progressant de l'organisation basée sur les corps de métier à la manufacture, et grâce au développement du commerce. Durant tout ce temps la force politique se trouvait entre les mains de la noblesse, sauf pendant la période où la royauté se servit de la bourgeoisie contre la noblesse pour tenir en échec l'une dè ces classes par l'autre; mais au moment où la bourgeoisie encore impuissante au point de vue politique commençait à devenir dangereuse grâce à sa puissance économique, la royauté

s'allia de nouveau avec la noblesse et provoqua de cette façon, d'abord en Angleterre, puis en France, la révolution de la bourgeoisie. Les conditions politiques de la France n'avait pas été changées, tandis que la « situation économique » les avait dépassées. Sous le rapport politique la noblesse était tout, le bourgeois rien ; au point de vue social la bourgeoisie était maintenant la classe la plus importante de la société, tandis que la noblesse avait perdu toute ses fonctions sociales et qu'elle ne faisait qu'encaisser encore sous la forme de revenu la rétribution de ses fonctions disparues.

Plus encore : la bourgeoisie est restée enfermée pour sa production dans les formes politiques féodales du Moyen Age que cette production — non seulement la manufacture, mais même le métier — avait depuis longtemps dépassées, enfermée dans tous les privilèges des corporations et les barrières douanières provinciales et locales devenues pour la production autant d'entraves et de moyens de tracasserie. La révolution de la bourgeoisie mit fin à cela, non pas en adaptant, suivant le principe de M. Dühring, la situation économique aux conditions politiques — la noblesse et la royauté l'avaient vainement essayé pendant des années — mais, au contraire, en se débarrassant de tout le vieux fatras et en créant des conditions politiques dans lesquelles la « situation économique » nouvelle pouvait exister et évoluer. » Et elle évolua brillamment dans cette atmosphère politique et juridique qu'elle avait taillée à sa mesure, si brillamment que la bourgeoisie n'est plus très éloignée de la situation que la noblesse occupait en 1789; elle devient de plus en plus non seulement superflue au point de vue social, mais un obstacle à l'évolution sociale; elle se sépare de plus en plus du procès de production et devient de plus en plus, comme jadis la noblesse, une classe dont l'unique fonction consiste à encaisser des revenus : et elle a accompli cette révolution dans sa propre situation et créé une nouvelle classe, le prolétariat, sans la moindre jonglerie avec la force, par des moyens purement économiques. Plus encore : elle ne voulait nullement le résultat auquel aboutit son activité — au contraire, il s'est produit avec une force irrésistible, malgré elle et contre son intention. Ses propres forces de production se sont soustraites à sa direction et poussent toute la société bourgeoise à la ruine ou à la révolution. Et si les bourgeois en appellent maintenant à la force pour préserver de la ruine la « situation économique » qui s'effondre, ils ne font que prouver qu'ils sont sujets à la même illusion que M. Dühring : que les « conditions politiques sont la cause déterminante de la situation économique » ; qu'ils s'imaginent pouvoir

transformer au moyen du « primordial », à l'aide « de la force politique immédiate », ces « phénomènes d'ordre secondaire », la situation économique et son évolution fatale, et partant se défaire au moyen des canons Krupp et des fusils Mauser des effets économiques de la machine à vapeur et du machinisme qu'elle met en mouvement et de ceux du commerce mondial et du système actuel des banques et du crédit.

(*A suivre*). FRÉDÉRIC ENGELS.



REVUE CRITIQUE

P. Berton. *Liguons-nous contre le socialisme.* 1 broch. in-18 de 112 pages. V. Giard et E. Brière, éditeurs, Paris, 1896.

Un monsieur qui a un nom de comédien, mais qui n'avoue pas son cabotinage, vient d'éprouver le besoin de montrer ce qu'il est capable de faire dans le genre économicomique. Sous un titre beaucoup plus long que ce qu'il y a de sensé dans sa brochure, il a trouvé moyen de reculer les bornes de la grossièreté, de l'ignorance et de la platitude.

Il se dit « membre de plusieurs sociétés savantes », à titre évidemment de repoussoir, et a eu la fatuité inepte de faire inscrire la mention « premier mille » sur la couverture de sa petite saleté, comme si elle était destinée à atteindre véritablement le second. Dans une épigraphe, il fait rimer le mot « socialistes » et ses synonymes les plus divers avec le mot « fumistes »; il prouve ainsi qu'il n'a pas plus souci de la rime que de la raison : sous ce double rapport, en effet, c'est avec « économistes » que « fumistes » s'accorde le mieux.

Du reste, lorsqu'il parle de « fumistes » et lorsqu'il nous traite de « farceurs » (pp. 7 et 86), de « charlatans » (p. 18), de « débiteurs d'insanités » (p. 40), il prouve simplement qu'il n'a pas la moindre notion de la signification exacte de ces termes. Il n'a cependant qu'à se regarder dans le premier miroir venu pour savoir comment est fait un fumiste, un farceur, un charlatan et un débiteur d'insanités de la plus répugnante espèce. Une fois qu'il se sera contemplé, qu'il s'étudie lui-même, s'il veut être au courant de ce que comportent à juste titre les qualifications de son choix; toutefois, je ne lui en voudrais pas trop de reculer devant un tel sujet d'étude — on serait dégoûté à moins — s'il n'affectait pour la boue (p. 6) un mépris et pour sa malpropre personne une considération tout à fait contradictoires.

Il ne lui suffit pas de nous parler de lui, il faut encore qu'il nous parle de toute sorte d'autres bêtes : fourmi, cigale, mouche à miel, frelon, Cochery, Barboux, moucheron, Deschanel, hirondelle, reptile, Yves Guyot, cavale sauvage, Picot, loup, Rességuier, etc. En revanche,

calomniateur aussi cynique des socialistes que plat adulateur de leurs adversaires connus, il avoue lui-même sa couardise : « Je n'aime pas nommer ceux dont j'ai des choses désagréables à dire » (p. 93), écrit-il inconsciemment.

Il se pose contre le socialisme en « défenseur de la propriété et de l'hérédité », attaque le « socialisme fiscal » et s'écrie : « Liberté! mais liberté pour tous! voilà ma devise » (p. 55). Il ne sait pas ou ne veut pas savoir que le socialisme, en poursuivant une transformation de la propriété conforme à ses tendances actuelles, veut et seul peut l'étendre largement à tous; que ce n'est que lorsque personne n'aura plus à attendre d'un autre les moyens de vie, que ce n'est, autrement *dit*, qu'en régime socialiste, que la liberté individuelle sera véritablement une réalité pour tous; que l'hérédité ne nous préoccupe guère et que nous ne nous en prenons pas au principe de l'héritage; que ce n'est pas par des mesures fiscales que nous comptons aboutir au socialisme; que l'impôt progressif sur le revenu et sur les successions n'est pas plus socialiste que n'importe quel autre impôt, et constitue simplement une forme plus équitable, mais parfaitement compatible avec la société capitaliste, de répartition des charges publiques.

Non content de soutenir que nous combattons ce que justement nous voulons réaliser pour tous, il défend comme existant actuellement ce que nous voulons substituer à ce qui réellement existe. Ainsi, il assure qu'aujourd'hui « la sanction du travail, c'est la propriété » (p. 11), alors que ce ne sera là une vérité que lorsqu'il n'y aura plus de surtravail par suite de la socialisation des moyens de production ayant déjà revêtu le caractère de capital. Il affirme que, dès maintenant, « les propriétaires... sont la nation, la nation tout entière » (p. 15) et ses preuves, plutôt cocasses, sont : 1° que le capital « se trouve réparti entre les citoyens en fractions infinitésimales » (p. 15), et 2° que « les plus déshérités ont au moins des vêtements » (p. 16); il est facile à contenter pour les autres, le particulier. On le voit, affirmations et preuves ont chez notre cabotin une valeur égale invariablement fixée au dessous de zéro.

Ne poussant pas l'amour de la propriété jusqu'à avoir des idées à lui, il emprunte pour nous combattre les rengaines les plus usées; en régime socialiste, à l'en croire, « tous les Français seraient fonctionnaires » (p. 24). Or, savez-vous ce qu'est un fonctionnaire? Écoutez le personsonnage qui est — c'est la chose amusante — fonctionnaire lui-même, étant conseiller à la cour d'appel d'Orléans :

« Le fonctionnaire ne peut pas avoir d'initiative : elle lui est même tout à fait interdite. Sa règle de conduite est forcément la routine. Il fera demain ce qu'il faisait hier, jusqu'à ce que, modeste rouage, il reçoive d'en haut une autre impulsion. L'atmosphère spéciale dans laquelle il vit exclut tout progrès : dans les services publics, cela peut avoir son avan-

tage; mais en agriculture, mais dans l'industrie, » etc.! Ajoutez que, règle générale, le fonctionnaire « ne se foule pas » (p. 27). Le nombre des fonctionnaires, dit-il ailleurs, « pourrait la plupart du temps être réduit sans aucun inconvénient » (p. 55); « le goût des fonctions publiques et le désir de vivre de l'impôt sont passés chez nous à l'état de maladie » (p. 58). Il clame : « Français, redevenons des hommes! » (p. 58) et engage ses compatriotes à ne plus demander de places au gouvernement. Seulement, il ne juge pas à propos de leur donner le bon exemple; toujours fonctionnaire, il n'est pas encore « redevenu un homme » et continue à « vivre de l'impôt » sans « se fouler ».

Ah! les opinions contradictoires ne lui font pas peur : fonctionnaire, il s'en prend au fonctionnarisme; suppôt de la religion, il critique Dieu et son œuvre. Il écrit, par exemple (p. 19) : « Ce n'est pas Dieu qui a fait la terre, la terre du moins telle que nous la voyons aujourd'hui. Il a fait cette terre, domaine de la ronce et du reptile. » Voilà le Créateur traité aussi cavalièrement qu'un simple socialiste; comme on voit tout de suite que ce n'est pas de lui que dépend l'avancement dans la magistrature! C'est l'homme qui a refait en l'améliorant l'œuvre du galfâtre nommé Dieu, prétend ici notre conseiller; or, un peu plus haut (p. 11), il a déclaré : « On ne refait pas la nature! Un fou seul oserait le prétendre ».

Tantôt il reproche à des socialistes d'être « millionnaires » (p. 87), et aux « théoriciens du parti » de n'écrire « leurs odieux articles sur les souffrances du prolétariat que pour se procurer l'argent avec lequel ils mènent une vie large et facile, et se paient de bons et excellents dîners à la santé du pauvre peuple qu'ils égarent » (p. 91), quand, ailleurs, on lit : « Ce qu'il leur faut avant tout, c'est le bouleversement universel, dans lequel ils espèrent rétablir leurs petites affaires » (p. 52).

Il faudrait pourtant s'entendre : si les socialistes sont riches et gagnent beaucoup d'argent, « leurs petites affaires » vont bien et n'ont pas, dès lors, besoin d'être « rétablies »; n'ayant besoin d'aucun bouleversement pour être satisfaits au point de vue égoïste bourgeois, s'ils demandent une transformation sociale, ce n'est point, leur situation particulière le prouve, dans leur intérêt personnel. Si « leurs petites affaires » ont besoin d'être « rétablies », c'est qu'ils ne sont guère riches et qu'ils ne gagnent pas avec leurs théories tout l'argent qu'on les accuse de dissiper en ripailles variées (p. 93).

Les socialistes ne sont certainement pas des professionnels intéressés de la charité; mais je me crois autorisé à dire qu'ils savent pratiquer — sans tapage indécent et sans réclame fructueuse, il est vrai — le devoir de solidarité, aussi ne ferai-je pas au polisson dont je m'occupe l'honneur de discuter en elle-même son allégation : « Les charlatans socialistes promettent tout et ne donnent rien » (p. 106). Je veux seule-

ment relever à ce sujet — et je terminerai par là l'examen d'une œuvre que j'ai peut-être été le seul à avoir le courage de lire jusqu'au bout — une contradiction de nos adversaires.

Dans cette même page (p. 106), nous sommes blâmés à la fois de ne pas pratiquer individuellement la charité et de ne croire qu'à l'efficacité de « l'action permanente et incessante d'un état despotique ». En admettant que ce fût exact, nous serions tout simplement conséquents avec notre théorie; si nous jugeons, même à tort, qu'un mode d'action est vain, on ne peut tout de même pas, pour peu qu'on ait de jugeotte, nous en vouloir de ne point l'appliquer.

Ceux à qui on serait en droit de reprocher une pratique insuffisante du devoir de charité individuelle, ce sont ceux qui « pour résoudre les questions sociales n'admettent que la liberté individuelle abandonnée à sa seule initiative » (p. 106), ce sont ceux qui prônent contre nous la puissance de la seule action individuelle. Or, les théoriciens de l'initiative individuelle, à la différence d'un célèbre photographe aussi petit par le nom que le sieur Berton par la probité politique et le talent littéraire, n'opèrent pas eux-mêmes; ils se bornent à rédiger des appels à la bourse des autres, en faveur — et ici je laisse parler le *Figaro* qui doit connaître son monde — en faveur, donc, « des œuvres charitables, connues, cataloguées, dont nous ne voulons assurément pas médire, mais que l'on peut qualifier aussi œuvres d'orgueil, car quelques-uns de leurs chefs s'en servent pour se créer des situations sociales aux dépens de la bourse d'autrui » (nº du 12 juin 1895, 1re page, filet politique).

En voilà assez sur une élucubration dont le fond et la forme sont également piteux; c'est, à tous les points de vue, stupéfiant de niaiserie, de pédantisme et de mauvaise foi, et, sincèrement, un parti qui a de pareils champions est bien à plaindre. Mieux vaudrait ne rien dire que de parler ainsi.

GABRIEL DEVILLE.

E. LEWY. — *Le Comité ouvrier des charbonnages de Pâturages et de Wasmes.* 1 brochure in-8º de 68 pages. Fischbacher, éditeur, Paris, 1895. — *La Réglementation de la production du charbon.* 1 brochure in-8º de 144 pages. Leroy, éditeur, Paris, 1896.

Ces deux publications sont intéressantes et elles le seraient bien davantage encore si l'auteur n'avait eu l'idée assez malencontreuse de vouloir apporter une solution personnelle de la question sociale, au lieu de nous donner une étude approfondie des questions qu'il connaît pratiquement.

M. E. Lewy était, il y a quelques années, principal actionnaire, président du conseil et administrateur délégué d'une société de charbonnages très pauvre du Borinage; depuis vingt-deux ans, les actionnaires avaient touché une seule fois un dividende de 3 p. 100; cette société employait de 7 à 800 ouvriers, pour extraire 120,000 tonnes par an. La situation des mineurs était très mauvaise, et rien n'avait été organisé pour rendre leur sort moins dur.

L'expérience personnelle de l'auteur porte sur une période d'un an environ, juillet 1892 à août 1893 : elle nous montre, d'un côté, une population déprimée par la misère et opprimée sans merci par les employés, et, de l'autre, un homme sensible, animé de sentiments généreux, très soucieux de remplir en conscience ses devoirs moraux de conducteur d'hommes. L'auteur fait, lui-même, ressortir les difficultés qui résultent de l'organisation moderne des sociétés anonymes, qui ne mettent plus en relation l'ouvrier et le patron (p. 46). Loin de suivre les exemples que lui donnaient les directeurs des autres charbonnages, il voulut fonder son organisation du travail sur les sentiments réciproques de bienveillance et de confiance (p. 11).

Les réformes introduites par M. Lewy ne sont point banales : il ne chercha point à organiser des comités mixtes mettant en présence le travail et le capital; mais il donna à l'ensemble du corps des travailleurs une personnalité effective, en constituant un comité ouvrier formé de délégués élus pour un an, chargés d'exprimer leurs avis sur toutes les difficultés et notamment de statuer sur toutes les amendes (p. 55).

La brochure renferme une analyse des délibérations de ce comité, qui a fait de la bonne besogne, a rendu de très réels services tant à la direction qu'au personnel ouvrier.

Les relations entre le comité et M. Lewy se trouvaient singulièrement facilitées par deux faits : d'un côté, le secrétaire était le fils du directeur; — d'autre part, il existait une certaine hostilité entre les employés habitués au régime du bon plaisir, peu soucieux des intérêts de l'affaire, souvent immoraux (p. 31), et le directeur, homme très consciencieux.

Enfin, l'œuvre de M. Lewy fut complétée par l'introduction de deux membres du comité dans le conseil d'administration (p. 23). Ces dêux administrateurs rendirent d'importants services en permettant de mettre à la raison un personnel de surveillants très médiocre (p. 61 et p. 63).

Cette expérience n'a pas duré longtemps; le successeur de M. Lewy a fait disparaître toutes ses réformes. Il paraît difficile de fonder sur des phénomènes aussi particuliers une théorie générale de l'organisation du travail. Il est manifeste que les bons résultats obtenus tiennent, pour une grande partie, à la psychologie spéciale de l'ouvrier du Borinage, habitué jusqu'ici à une servitude très dure, tremblant devant l'autorité (p. 14, p. 18) et aussi au caractère de M. Lewy.

Cependant, on peut tirer de l'examen des procès-verbaux du comité ouvrier une conclusion intéressante; c'est que si les arbitrages sont difficiles sur la question des salaires, il y a une infinité de questions pour lesquelles une sentence peut utilement intervenir; — c'est l'opinion de M. Lewy (p. 31); et, déjà ici même, j'ai signalé comme particulièrement propres à être soumises à l'arbitrage les contestations entre commis et ouvriers (janvier 1896, p. 88).

La deuxième brochure de M. Lewy aborde une question d'une nature fort différente : l'auteur avait été frappé des pertes considérables qui résultent pour l'industrie extractive de la mauvaise répartition du travail dans l'année et de la création des stocks (1). Il voudrait réaliser une entente internationale pour amener une meilleure organisation de l'extraction. M. Lewy a eu, ici encore, une idée fort originale, qui montre chez lui une singulière connaissance du monde des affaires : il n'a pas cherché à constituer une union des sociétés de charbonnages; il s'est adressé aux grandes corporations ouvrières; l'expérience a montré, en effet, que les syndicats patronaux ne peuvent guère réussir longtemps, chacun des intéressés ne cherchant qu'à violer ses engagements (p. 52, p. 55, p. 62); le syndicat de Westphalie est presque le seul à fonctionner normalement (p. 104).

M. Lewy croit que beaucoup de patrons ne demanderaient pas mieux de s'entendre avec les ouvriers (p. 51, p. 82); il croit aussi que les mineurs portent peu d'intérêt aux idées socialistes (p. 60) et qu'ils désirent « marcher avec le capital, la main dans la main » (p. 24). Il pense que si on réunissait un grand comité international où le capital aurait un tiers des voix, on y verrait dominer l'esprit de conciliation, — pourvu qu'on écartât les directeurs salariés et qu'on mît en présence les chefs des corporations ouvrières et les capitalistes (p. 86). Il espère qu'on verrait ainsi disparaître les luttes actuelles qui font la force du socialisme (p. 80).

Le comité imaginé par M. Lewy aurait une tâche assez difficile à remplir; il devrait réglementer la production d'après la consommation, de manière à éviter les effets de la spéculation (p. 108, p. 115, p. 126); — il interdirait de vendre à un prix inférieur, à un « prix normal nécessaire pour donner au travail un juste salaire et au capital une juste rémunération » (p. 19, p. 117). Dans les pays exportateurs, le travail serait provisoirement réduit à quatre jours par semaine avec salaire de cinq (p. 20); on tâcherait d'arriver très vite à la journée de huit heures pour

(1) Il estime les frais de mise en magasin à 50 centimes par tonne et la perte comme pouvant atteindre 25 pour 100 (p. 75). Les stocks exercent une autre influence fâcheuse en provoquant, très rapidement, des avilissements de prix (p. 114).

pouvoir occuper utilement tout le monde (p. 72 et *passim*). Les prix se régleraient d'eux-mêmes en raison des salaires (p. 112). Le comité disposerait d'un gros budget alimenté par un prélèvement de dix centimes par tonne (p. 23) ; il soutiendrait de ses ressources les grèves faites par les mineurs pour la défense de leurs droits légitimes (p. 85).

M. Lewy donne fort peu de renseignements sur les effets économiques de son projet; les statistiques, les calculs manquent complètement; mais les blagues sentimentales ne manquent point; quelques lecteurs les trouveront même surabondantes.

On doit reconnaître que l'auteur a raison, en partie. quand il croit à la possibilité de régulariser dans une certaine mesure la production du charbon, et quand il estime que cela ne peut se faire que grâce à la pression exercée par les ouvriers. Mais nous nous trouvons en présence d'une question de fait préjudicielle : les corporations de mineurs sont-elles, à l'heure actuelle, en état de produire l'effort qu'on leur demande? M. Wilson, député au Parlement anglais et délégué au congrès des mineurs de 1895 par le groupe de Durham et Northumberland, est d'avis que même en Angleterre cela n'existe pas (p. 36). A quoi M. Lewy répond que les mineurs français et belges, — moins bien organisés que les Anglais, — acceptent son projet (p. 39); — la réponse est malheureuse, car ce n'est pas la première fois que des corporations se sont trompées gravement sur leurs forces.

La réussite est également subordonnée à une autre condition : les patrons et les ouvriers sont-ils animés des sentiments que leur attribue M. Lewy? M. Moller, député au Reichstag, croit que cela est une chimère (p. 81) et on peut admettre qu'il connaît bien l'Allemagne : son contradicteur, ne fournit, d'ailleurs, aucun argument de fait pour contester son dire. « *Dans ma situation*, mon affirmation vaut bien celle de Moller »; — j'en doute.

Les projets de M. Lewy ne semblent donc pas très pratiques et, en tout cas, ils sont mal justifiés. Je crois, cependant, qu'ils méritent une sérieuse attention; ce sont des manifestations d'un esprit nouveau qui tend à s'introduire dans les régions capitalistes. D'une part, la grande production se sent assez forte pour chercher à s'émanciper du commerce de pure spéculation; elle voudrait se régulariser, et cela ne semble pas impossible dans certains cas (1). D'autre part, presque tous les hommes d'affaires éclairés, tant en France qu'en Angleterre, comprennent que l'organisation du travail ne peut plus continuer sur l'ancien pied. Il faut qu'il s'établisse entre les patrons et les ouvriers des relations nouvelles, si on ne

(1) Consulter sur ce point le livre, très chimérique d'ailleurs, de M. Depasse : *Du travail et de ses conditions*, notamment p. 302.

veut pas précipiter la marche en avant du monde européen vers le socialisme. Le capitalisme se transforme un peu partout : les formes qu'il tend à prendre sont encore mal définies; l'expérience tentée aux charbonnages de Pâturages et Wasmes par M. Lewy, constitue une contribution intéressante pour l'étude de cette nouvelle structure sociale.

G.

VACHER DE LAPOUGE. *Sélections sociales*, 1 vol. in-8° de XII 503 pages, Fontemoing, éditeur, Paris, 1896.

L'auteur a fait sur ce sujet un cours libre à l'Université de Montpellier en 1888-1889 et il a mis ses leçons au courant des connaissances actuelles; quatre chapitres ont paru de 1886 à 1894 dans les revues d'Anthropologie et de Sociologie.

Le terme *sélection sociale* est dû à Broca qui, en 1872, écrivait que la société « substitue à la sélection naturelle une autre sélection où celle-ci ne joue plus qu'un rôle amoindri, souvent plus qu'effacé et qui mérite le nom de sélection sociale » (p. 198).

Une difficulté, qui paraîtra plus tard bien singulière, arrêta les premiers darwiniens : ils se demandèrent si la sélection favorisait le progrès; ils voyaient que des espèces très parfaites, semblait-il, avaient disparu dans les époques géologiques (p. 452); on pouvait se demander si les plus remarquables spécimens de la vie n'avaient été sacrifiés (p. 457). Il n'est pas difficile de voir que dans les colonies la race européenne n'a pas toujours le dessus; et l'avenir nous montrera peut-être de grands États nègres en Amérique (p. 187). Mais en quoi consiste le progrès? Il n'existe pas de notion plus relative que celle-là : progrès pour l'un est regrès pour l'autre (1); toutes les définitions reviennent à celle-ci : « *Le progrès est la marche dans un sens réputé bon dans une époque donnée* ». Le progrès absolu est une chimère (p. 445).

S'il est fort difficile de s'entendre sur l'échelle progressive des animaux, parce qu'on n'a pas de normes pour juger le sens du changement, il n'en est pas de même quand il s'agit de l'homme; nous n'hésitons jamais à dire ce qu'est à nos yeux la *race d'or* (pour parler comme Platon); les Grecs se considéraient comme seuls dignes de la liberté; et les théories darwiniennes ont, tout de suite, séduit les Anglais, qui se

---

(1) Cf. deux originales études de K. Vogt dans la *Revue scientifique* : *Hérésies darwiniennes*, 1886, 2e semestre, et *Dogmes scientifiques*, 1891, 1er semestre.

croient supérieurs au reste des hommes. Ce jugement est bien subjectif; mais le subjectivisme est ici à sa place, attendu que c'est dans le choix de cette norme du progrès que consiste surtout le jugement moral. Dans notre civilisation moderne, on est à peu près d'accord sur les caractères désirables aujourd'hui; et les hommes politiques reconnaissent, assez volontiers, que la législation devrait favoriser l'évolution vers le type réputé supérieur.

M. Fr. Galton a donné le nom de familles *eugéniques* à celles qui possèdent à un degré éminent cette supériorité, non pas que leurs membres soient de grands hommes, mais parce qu'ils se distinguent de la masse passive par la force générale du caractère (p. 78 et p. 104). En opposition se place la majorité qui possède l'esprit *grégaire*, fuyant la responsabilité, esclave de la tradition, de la formule, de l'autorité. Il est facile de voir que les eugéniques sont des Anglais idéalisés. Chez les non-eugéniques on peut trouver un esprit très cultivé et de vastes connaissances, qui n'ont pu modifier la faiblesse du caractère (p. 104).

Chez les écrivains anglais on ne voit guère de préoccupations anthropologiques (p. 464 et p. 469); et l'auteur reconnait que l'on peut par sélection former des eugéniques dans tous les pays, en partant de n'importe quelle race (p. 476); cependant, la plus grande partie de l'ouvrage est consacrée à des dissertations sur les diverses espèces humaines et l'eugénique européen est identifié avec le dolichocéphale blond, qui forme le fond de la population anglaise (p. 14 et *passim*). A vrai dire, la preuve de cette identification n'est pas faite, mais on trouve beaucoup de faits relatifs aux changements survenus dans l'état des populations et aux émigrations intérieures ou extérieures qui permettent de dire que la variation dans la proportion des dolichocéphales blonds constitue une présomption, en Europe, d'une variation de même sens dans la proportion des eugéniques : ainsi les villes exercent, comme l'a dit M. Jacoby, « la sélection de l'intelligence et de l'activité » (p. 395) et M. Ammon a montré quelles tendent aussi à attirer les dolichocéphales (1); — les observations faites par les Américains sur les soldats durant la guerre de Sécession ont montré que les descendants des familles européennes fixées aux États-Unis étaient plus grands, plus blonds, à yeux plus clairs que les types moyens de leurs pays d'origine (p. 368).

Il est bien clair, d'ailleurs, que les mensurations anthropologiques ne peuvent fournir que des présomptions : elles ne peuvent pas remplacer l'analyse psychologique.

---

(1) Il y a d'assez remarquables conceptions, c'est ainsi que Montpellier attire des montagnards qui finiront par rendre la population moyenne plus brachycéphale que celle des campagnes immédiatement voisines.

Toute l'histoire se réduit, aux yeux de M. de Lapouge, à celle des eugéniques (p. 78); « une nation serait vraiment décapitée si quelques centaines d'hommes illustres venaient à périr d'un seul coup » (p. 240); et la Grèce fournit l'exemple « de la promptitude avec laquelle la sélection sociale peut éteindre tout ce qui représente le génie chez un peuple, en laissant intacte la civilisation matérielle » (p. 216). Aussi attache-t-il une haute importance aux grandes destructions d'hommes produites par les guerres civiles; il croit que depuis la Révolution nous avons beaucoup baissé (p. 250-p. 255); le massacre de la Semaine sanglante lui paraît avoir eu une influence funeste sur l'eugénisme en France (p. 255); il est clair que l'émigration protestante du XVII[e] siècle a enlevé des familles de haute valeur (p. 291).

Il y a certainement beaucoup de vrai dans les illustrations des théories de M. de Lapouge; mais il y a peut-être, parfois, trop d'ingéniosité. Ainsi il croit que le fanatisme puritain s'explique par l'influence d'un type dolichocéphale brun, rappelant le type espagnol (p. 74 et p. 93), qui aurait presque disparu d'Angleterre; certes le fanatisme anglais n'a pas disparu avec lui. Si la France est fortement imprégnée d'idées romaines, il me semble bien paradoxal d'en trouver la cause (même hypothétique) dans un fond commun de population primitive (p. 217). Je pense que M. de Lapouge aurait peine à démontrer que la vie du Moyen-Age avait produit une sélection favorable à l'eugénisme (p. 246). Je ne crois pas utile de m'arrêter plus longtemps sur ces parties un peu hasardées.

Les observations de l'auteur sur l'Europe contemporaine sont plus intéressantes : il s'efforce de prouver que l'ensemble des institutions et des rapports sociaux actuels tend à détruire les eugéniques et que la bourgeoisie ne se recrute pas dans cette catégorie (p. 347).

Les riches rendent la vie difficile aux autres classes (p. 350); « les petits intellectuels sont menacés de disparaître;... les villes les attirent et les dévorent » (p. 352); le fonctionnaire est pauvre et n'a guère qu'un enfant par famille (p. 354); le peu qu'on sait sur la statistique du mariage en Angleterre montre que le mariage est d'autant plus tardif que la profession exige plus d'études (p. 361), en sorte que les chances de laisser un héritier sont surtout grandes pour les gens inférieurs (p. 362); « le régime ploutocratique conduira droit à l'imbécillité les peuples qui le pratiquent » (p. 345).

M. de Lapouge s'élève, avec force, contre ceux qui voient dans la guerre une sélection favorable; si les contingents français de 1893 furent beaux, c'est qu'après la paix de 1871 il y eut un nombre énorme de mariages (en vue d'échapper à des appels de célibataires) et naturellement les sujets débiles furent moins favorisés dans leurs unions (p. 234). Le service militaire universel lui semble exercer une influence très fâcheuse sur la population (p. 239).

Il me semble que l'auteur aurait pu développer d'une manière plus complète ses idées sur la charité; il n'y consacre qu'une page et c'est trop peu (p. 317).

A la page 272 se trouve une appréciation originale sur le rôle des couvents en France; « ils travaillent à éliminer les esprits à la fois intelligents et antiscientifiques, à rétablir l'ordre mental par la suppression des individus chez lesquels la tendance vers l'irréel est trop forte ».

L'auteur, qui a été magistrat, fournit d'intéressants renseignements sur les erreurs systématiques qui entachent la statistique criminelle; il affirme que le crime habile et impuni va toujours en augmentant (p. 123-p. 125).

La dégénérescence aurait du être étudiée d'une manière plus approfondie, d'autant plus que l'auteur croit que l'hérédité se produit plutôt dans le sens des déchéances que dans celui des qualités acquises (p. 108). Autrefois Morel a soutenu que les enfants des gens enrichis sont généralement d'une valeur très médiocre (1).

L'influence de l'alcool sur les classes riches aurait mérité une étude de détail; l'auteur se trompe, d'ailleurs, quand il dit que l'alcoolisme respecte plutôt les facultés intellectuelles, ce qui le dissimule longtemps à l'observateur superficiel; il faudrait dire que les abstractions restent longtemps associées entre elles, suivant une loi psychologique très importante, ce qui permet à un alcoolique de faire encore un cours et d'écrire des mémoires. Ce qui me paraît de bonne observation, c'est le fait de la grande tolérance que présentent les paysans du Midi, adonnés à l'absinthe (p. 152).

D'après M. de Lapouge, presque toutes les adaptations s'expliquent par la sélection, notamment celles que l'on réalise en faisant vivre des êtres inférieurs dans l'eau salée (p. 98); — l'acclimatation n'est pas autre chose qu'un phénomène de sélection (p. 133); — la prétendue race juive s'est formée en empruntant des éléments aux divers pays par sélection (p. 139); dans ce groupe s'est encore formé un groupe supérieur, celui des familles rabbiniques (p. 277) et les Juifs forment, aujourd'hui, en France le noyau le plus solide de l'eugénisme (p. 351).

La pensée dominante du livre se trouve bien exprimée dans le passage suivant : « les individus supérieurs en soi sont relativement inférieurs quand ils ont moins de chances de succès ou de postérité, en raison du milieu social dans lequel ils luttent pour la vie... La supériorité intellectuelle est une cause, non seulement d'infériorité effective dans la natalité, mais d'élimination directe dans des milieux insuffisants... Les

---

(1) A cause de la noce que font les parents (*De la formation du type dans les variétés dégénérées*, p. 28).

économistes disent que la monnaie la plus faible chasse l'autre ; dans le conflit des classes et des races, la plus inférieure chasse l'autre » (p. 67).

L'auteur examine les divers projets mis en avant pour sauver l'organisation actuelle ; il fait cet examen sans le moindre préjugé et sans se soucier de ménager les susceptibilités des lecteurs. On s'est occupé surtout d'accélérer la disparition des mauvais éléments. « Il faudrait arriver à imposer cette idée que le dégénéré, le tuberculeux, le syphilitique, l'incapable commet une mauvaise action en engendrant... Le plus large encouragement au *self-restraint* s'impose en tous cas à leur égard et la tendance à la stérilité volontaire, si répandue de nos jours, est un précieux auxiliaire pour l'avenir » (p. 485). Malheureusement, ces éléments usés ne manifestent guère de tendances *restrictives ;* aussi a-t-on proposé en Angleterre et en Amérique de les séquestrer ou même de les châtrer. Un auteur allemand propose de les attirer dans des villes consacrées à la débauche et à l'alcoolisme (p. 471 et p. 486). L'auteur serait assez partisan d'interdire le mariage aux « héréditaires de tout ordre » (p. 323). L'expérience de la relégation, tentée par la France, n'a pas eu le moindre succès (p. 324) ; c'est à peu près la seule tentative de sélection juridique essayée chez les modernes.

La formation de familles eugéniques semble encore plus difficile ; M. de Lapouge conçoit, à cet effet, une organisation qu'il appelle socialiste, parce qu'elle est en contradiction absolue avec l'individualisme moderne, ayant un « programme d'intérêt général et d'autorité » (p. 262), remplaçant « la collaboration mal coordonnée et conventionnelle » par une « collaboration systématique et contrainte » (p. 348), — où « la fonction reproductrice serait spécialisée, obligatoire comme tout autre travail et l'élevage des enfants à la charge de la société » (p. 488). Il fait observer que ces thèses, qui paraissent aujourd'hui si paradoxales, peuvent s'appuyer sur des idées platoniciennes (p. 459 et p. 488).

Je ne discuterai pas ces projets, qui semblent peu réalisables ; mais les conclusions de M. de Lapouge n'en sont pas moins intéressantes ; comme beaucoup de conclusions d'ouvrages du même genre, elles doivent être interprétées dans un sens négatif. L'auteur arrive à conclure que la société bourgeoise, livrée à ses forces propres, marche à la mort intellectuelle et morale d'une manière très rapide, que les intérêts de la haute culture se trouvent en contradiction avec l'évolution capitaliste, que la disparition de l'ordre social actuel est une question de vie ou de mort pour l'humanité civilisée.

Quelles que soient les réserves que l'on ait à faire sur ce livre, il convient de féliciter l'auteur de son courage et de son originalité. Je crois, d'ailleurs, que cet essai vient bien à son heure : la bourgeoisie éclairée éprouve un dégoût profond pour sa propre histoire et n'a plus que du mépris pour les optimistes. Enfin on trouverait peu d'écrivains osant

aller, comme M. de Lapouge, jusqu'à affirmer la déchéance fatale à laquelle nous condamne le capitalisme, en partant des normes établies par la civilisation contemporaine pour l'appréciation du progrès et du désirable.

X.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

HENRY-E. CHAMBERS. *Constitutional History of Hawaï* (*John Hopkins University Studies in Historical and Political Science, XIVth Séries, n° I*). Baltimore, John Hopkins Press, janvier 1896, in-8° de 40 p., avec bibliographie.

L'histoire constitutionnelle d'Hawaï est un chapitre de la vie politique d'un petit peuple de l'Océan Pacifique soumis à l'influence des États-Unis.

Le territoire de ce petit peuple est formé par l'archipel des îles Hawaï ou Sandwich, qui s'étend sur une longueur de plus de 900 kilomètres au nord de la Polynésie, dont la capitale Honoloulou est un mouillage tout indiqué entre San-Francisco, la Chine et l'Australie. Ces îles comptaient 400,000 habitants, en 1778, lorsque Cook les découvrit; aujourd'hui, elles n'ont plus que 40,000 habitants indigènes, auxquels s'ajoutent 30,000 Asiatiques et 20,000 blancs, pour la plupart originaires des États-Unis.

Au commencement de ce siècle, l'archipel fut réuni en seul État par un roi conquérant, Kamehameha, qui se faisait obéir au moyen d'une flotte de vingt petits vaisseaux, et qui gouvernait avec le conseil de ses lieutenants. Pendant la minorité du petit-fils de Kamehameha, les nobles exercèrent la régence et formèrent une sorte de Chambre haute. Une première Constitution hawaïenne, promulguée le 8 octobre 1840, institua définitivement une Chambre des nobles composée de 14 membres, dont la dignité était héréditaire, et plaça à côté d'elle, pour partager le pouvoir exécutif, une Chambre de sept représentants élus par le suffrage restreint. Le pouvoir exécutif appartenait au roi et aux ministres choisis par lui. Le roi convoquait les Chambres et son approbation était nécessaire pour que leurs décisions eussent force de loi. Enfin, le pouvoir judiciaire représenté par une Cour suprême présidée par le roi et par des cours de district, était séparé des deux autres, conformément à la théorie de Montesquieu et à l'application qui en avait été faite dans la Constitution des États-Unis.

L'imitation des États-Unis dans l'acte constitutionnel d'Hawaï s'explique par l'intervention active et directe des missionnaires américains établis dans l'archipel depuis 1820 (pp. 10-13.)

La Constitution d'Hawaï fut modifiée d'abord dans un sens démocratique. La loi du 30 juin 1850 porta le nombre des représentants élus de sept à vingt-quatre. La révision de 1852 établit que les nobles seraient trente au maximum, les représentants quarante, et pour l'élection de ces derniers, elle garantit le suffrage universel.

Puis, vint une période de réaction monarchique, dont le premier effort fut marqué par la constitution rétrograde de 1864. Un mouvement populaire d'opposition démocratique, duquel prirent part les étrangers, amena une révision en 1887. La Constitution de 1887 étendit les droits de citoyen aux étrangers et mit fin à l'arbitraire royal en déclarant les ministres responsables devant le Parlement et non plus devant le roi seul comme auparavant.

Le trône était alors occupé par une reine. L'opposition, dirigée par des Américains qui voulaient faire d'Hawaï un des États-Unis, continua ses efforts; elle réussit, en 1893, à faire établir un gouvernement provisoire qui, le 4 juillet 1894, promulgua une Constitution républicaine.

La République d'Hawaï est dirigée par un président, élu pour six ans par la législature et non rééligible; il nomme et renvoie les ministres; il convoque le Parlement composé de deux Chambres : 1° un Sénat de 15 membres élus pour six ans par les citoyens qui ont un revenu annuel de 3,000 francs; 2° une Chambre de 15 représentants élus par les citoyens âgés de 20 ans qui payent leurs impôts et qui savent lire et écrire en hawaïen ou en anglais. Les étrangers obtiennent facilement le droit de cité après un séjour de deux années sur le territoire de la République, s'ils savent lire, écrire et parler l'anglais et s'ils possèdent un bien valant au moins 1,000 francs.

Les caractères de la Constitution republicaine d'Hawaï s'expliquent facilement si l'on songe que la révolution, d'où elle est sortie, a été suscitée par les propriétaires américains établis à Honoloulou.

M. Chambers le laisse deviner. Il aurait dû le montrer et ne pas se borner, comme il l'a fait en plusieurs passages, à la dissection des textes constitutionnels.

A. MÉTIN.

K. TARASSOF. *Alexandre III et Nicolas II.* Édition de la *Société Nouvelle,* 1896, in-8° de 52 p.

Dans cet ouvrage, réunion d'une série d'articles publiés récemment par la *Société Nouvelle,* M. Tarassof examine tous les côtés de l'œuvre

de réaction qu'Alexandre III a accomplie sous la direction des vieux-russes, dont il a passivement subi l'influence, surtout sous la direction de « la fameuse trinité », Katkof le leader de la *Gazette de Moscou*, Podiébonostsef, le procureur général du Saint Synode, et Aksakof, le grand admirateur de la Russie moscovite.

Réaction religieuse manifestée par la protection donnée à l'école paroissiale dirigée par les prêtres, contre l'école laïque dépendant de l'État ou de la commune, par la persécution des luthériens allemands, des catholiques polonais, par les expulsions en masse des juifs.

Réaction autoritaire manifestée par la suspension de fait des assemblées provinciales, établies par Alexandre II en 1864, par la suppression de fait des juges de paix élus, par l'institution de *chefs ruraux* nommés par les gouverneurs de province et pris parmi les nobles (voir pp. 25-27).

Réaction à la fois autoritaire et religieuse contre les manifestations de la pensée (p. 11).

« Le 10 septembre 1882, le nouveau ministre publia le règlement *temporaire*, encore en vigueur aujourd'hui, d'après lequel c'est une commission de quatre ministres qui décide sans appel la suppression des périodiques. Journal ou revue suspendus après trois avertissements, doivent, à leur réapparition, être soumis à la censure préventive. Enfin, la commission peut défendre au directeur et à l'éditeur de l'organe supprimé d'exercer ces fonctions..... Une simple mesure administrative suffit pour priver l'écrivain de ce droit pour toute sa vie.....

« Le 17 janvier 1884 parut un autre règlement *temporaire* ordonnant de retirer des bibliothèques publiques une longue série d'ouvrages *subversifs*..... En examinant les 153 ouvrages mis à l'index, on croirait vraiment rêver. Ainsi, l'interdiction frappe le père de l'économie bourgeoise, Adam Smith, le statisticien Quételet, le géologue Lyell, le néo-catholique M. Bourget, etc..... »

Plus loin, (p. 33), M. Tarassof résume ainsi l'état économique de la Russie :

« Le budget a grossi de 57 p. 100; la production agricole a augmenté à peine de 2 p. 100, mais sa valeur totale a diminué de 20 p. 100; l'industrie nationale s'est accrue de 20 p. 100, mais comme l'importation de l'étranger a baissé de 23 p. 100, et que la population a augmenté de 20 p. 100 (même de 26 p. 100, si on prenait la population en 1894), la consommation des produits manufacturés a diminué..... Déjà, vers 1891, un cinquième des paysans n'avait pas de bétail et, après la famine de 1891-1892, la moitié dans les provinces éprouvées par le fléau..... La quantité journalière de nourriture végétale est tombée à 573 grammes (*sic*) par personne, et cependant, en Russie, l'immense majorité de la nation ne mange presque pas de viande. »

En résumé, beaucoup de faits dans la brochure de M. Tarassof, faits

racontés souvent d'une manière concrète qui parle à l'imagination, quelquefois rappelés sèchement par une simple allusion qui ne nous instruit pas, nous Français. M. Tarassof ne doit pas oublier qu'il ne s'entretient pas avec des compatriotes, mais qu'il instruit des étrangers, quand il écrit pour une revue française.

M.

Livres déposés au Bureau de la Revue

Emile Lewy. — Le Comité ouvrier des charbonnages de Paturages et Wasmes. Conciliation et arbitrage, broch. in-8 de 68 pages, Paris, Fischbacher, 1895.

Emile Lewy. — La règlementation de la production du charbon au Congrès international de mineurs de Paris (La journée de huit heures. Le minimum des salaires. La participation aux bénéfices), in-8 de 144 pages, Paris, Ch. Leroy, 1896.

G. Fiamingo. — Il protezionismo sociale contemporaneo, in-8, Turin, Roux Frassati et Ce, 1896.

E. de Roberty. — Le Bien et le Mal. Essai sur la morale considérée comme sociologie première (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*), in-18, Paris, Alcan, 1896.

Eight biennial Report of the bureau of labor statistics of Illinois. Subject : Taxation, 2e édit. Springfield, Ill; F. Hartmann, éditeur, 1896.

Benedetto Croce. — Sulla concezione materilistica della storia. Osservazioni lette all' academia pontaniana, broch. de 23 pages, Naples, Tipografia della regia università, 1896.

Raoul de la Grasserie. — Des moyens pratiques pour arriver à la suppression de la paix armée et de la guerre, in-8, Paris, Alcan, 1894.

Raoul de la Grasserie. — De la transformation du suffrage universel amorphe en suffrage universel organique (extrait de la *Revue internationale de Sociologie*), Paris, Giard et Brière, 1896.

A. Fouillée. — Le mouvement idéaliste et la réaction contre la science positive, in-8, Paris, Alcan, 1896.

Th. Ribot. — La psychologie des sentiments, in-8, Paris, Alcan, 1896.

Annales de l'Institut international de Sociologie publiées sous la direction de M. René Worms. — Congrès de Paris 1895, in-8, Paris, Giard et Brière, 1896.

Le Propriétaire-Gérant : E. BRIÈRE.

Beaugency. — Imp. Laffray.

2e Année. N° 7. Juillet 1896

LE DEVENIR SOCIAL

Les origines du Romantisme.

ÉTUDE CRITIQUE SUR LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

I

Haro sur le romantisme! cet intrus qui nous vient d'Allemagne et d'Écosse, ces pays des nuages métaphysiques et des brouillards perpétuels! Haro sur la littérature cosaque! Haro sur cette enflure et boursouflure de langage, qui répugnent à l'élégance et à la politesse du parler de France! Sus aux aboyeurs à la lune, aux poètes poitrinaires, aux chantres des charniers! C'était par de semblables imprécations que les classiques accueillaient, dans les premières années du siècle, le Romantisme vagissant. Au nom de la patrie, de sa langue et de sa gloire littéraire, ils ameutaient le bon goût et la tradition contre le monstre barbare et informe, importé de l'étranger.

La critique moderne a revisé ce jugement porté dans la fièvre de la lutte; elle a fouillé les archives et elle a découvert aux Romantiques des ancêtres authentiquement Gaulois et irréprochablement Moyen-Age; elle insinue même, l'audacieuse, des doutes sur la légitimité de la littérature classique; elle la traite de variété accidentelle, particulière aux XVIIe et XVIIIe siècles et dans les goûts et les idées de ces temps

aristocratiques. La révolution de 1789, en culbutant la vieille société, amena à la surface de nouvelles couches sociales; elles rejetèrent à l'arrière-plan la littérature des aristocrates, reprirent la tradition et recommencèrent avec une nouvelle forme la littérature du XVIe siècle, qui bien que méprisée et reléguée sur les « tréteaux de la foire », et condamnée aux tavernes et aux cuisines, s'était arrangée pour vivoter et pour créer des œuvres remarquables. Les causes de cette renaissance littéraire sont à rechercher, non pas dans le mouvement romantique de 1830, mené par Victor Hugo, alors que Delacroix battait en brèche l'école de David, mais dans la période littéraire, si peu connue, qui enterra le siècle dernier. Trois œuvres, faisant époque, et parues en 1801 et 1802, *Atala*, *Le Génie du Christianisme* et *René*, marquent cette étape du Romantisme; elles lui auraient assuré la victoire, si les crises de la politique et les tumultes de la guerre n'avaient absorbé les esprits et ne les avaient détournés de toute sérieuse préoccupation littéraire.

La publication d'*Atala* fut fêtée, comme la naissance d'une fille de roi; la « non pareille des Florides » enleva le public. « Tout est neuf, le site, les personnages et les couleurs », s'écriait Fontanes. En quelques mois on fit six éditions du roman, deux contrefaçons et des traductions dans toute les langues. Les critiques, qui étaient des adversaires politiques, aussi bien ceux qui raillaient sa mystagogie catholique que ceux qui attaquaient sa langue, ses images, ses invraisemblances et ses absurdités, s'inclinaient cependant devant la « fille des palmiers », admirant « la musique nouvelle de la phrase... l'art de varier et de régler le cortège des épithètes... l'accord du son d'un mot avec le sens d'une idée ou la teinte d'une image... le charme inconnu des descriptions ». Les *âmes sensibles* étaient conquises et pour prolonger leur enivrement on mettait *Atala* en musique et en romances, et on reproduisait par la gravure et la peinture ses scènes principales. Morellet commence sa pédantesque critique d'*Atala* « qu'on dévore et qu'on loue à l'égal de *Clarisse Harlowe* et de la *Nouvelle Héloïse* » par des excuses au lecteur et par l'assurance que « son sein n'enferme point un cœur qui soit de pierre » (1). Le *Mercure de France* (16 thermidor an IX), quatre mois après son apparition, annonçait *six romances imitées d'Atala par Vincent Daruty. Musique et accompagnement de harpe et de cor*

---

(1) A. Morellet. *Observations critiques sur le roman intitulé Atala*. Paris, an IX.

obligé (sic) *de Pierre Gaveaux, dédiées à Madame Bonaparte.* Le journal assurait que « P. Gaveaux avait rendu cette pensée rêveuse et ce charme de la solitude qui font le caractère d'Atala » et remarquait que « depuis deux mois les journaux sont attelés à ce roman, on en morcelle, on en altère chaque phrase, on le parodie sans esprit, on le plaisante sans gaîté »; mais, ajoutait-il, « le nom de l'héroïne et de l'auteur seront dans toutes les bouches qui récompensent le succès ». Jamais œuvre ne vint plus à propos, ne répondit mieux aux besoins du public et ne s'adapta plus exactement aux goûts du siècle.

« La littérature, formulait crânement Mme de Staël, est l'expression de la société. » En effet, on ne peut s'expliquer l'enthousiame qui accueillit les premières productions romantiques de Chateaubriand que si l'on revit par la pensée les sentiments et les passions des femmes et des hommes qui les acclamaient et que si l'on reconstitue l'atmosphère sociale dans laquelle ils se mouvaient. Envisagée ainsi la critique littéraire n'est plus cet insipide exercice de rhétorique, où l'on distribue le blâme et l'éloge, où l'on donne des prix de composition et où l'on paraphrase sur le Beau en soi, cette splendeur du Vrai, mais une étude de critique matérialiste de l'histoire : dans les pages mortes l'analyste recherche non les beautés du style, mais les émotions des hommes qui les ont écrites et qui les ont lues. Analyser de cette façon les origines du romantisme est une tâche ardue : l'époque a été peu fouillée, bien qu'elle renferme plus de documents sociaux que ne soupçonnent les historiens; et que leur étude permet de comprendre l'évolution politique, philosophique, religieuse, littéraire et artistique de la société bourgeoise. Dans cet essai de critique, j'ai dû remonter aux sources et lire la plume à la main les publications parues de l'an III à l'an XII (romans, poèmes, pièces de théâtre, ouvrages de philosophie, revues, journaux). Parmi les écrits modernes qui m'ont aidé dans ce travail, je dois citer *l'Histoire de la société française pendant la Révolution et le Directoire*, de Ed. et J. Goncourt, si riche en recherches originales, mais si dépourvu d'esprit critique, et l'*Étude sur Chateaubriand et son époque*, de Sainte Beuve, le fin et malicieux critique.

II

Chateaubriand appelait la guerre d'Espagne le « René de sa politique », voulant dire le chef-d'œuvre de sa carrière publique. René est en effet son œuvre capitale; il est la poétique autobiographie d'une

génération; il contient en germe les qualités et les défauts que l'école romantique devait développer et exagérer; il marque un moment critique dans la vie sociale et littéraire de notre siècle.

Pour parvenir jusqu'à l'homme dont les passions vibrent à l'unisson de celles de ses contemporains, il faut arracher à René son enveloppe romanesque, le dépouiller impitoyablement de la phraséologie pittoresque, morale, religieuse et sentimentale, dans laquelle il se drape, en héros de théâtre, alors seulement nous tiendrons l'homme de chair et d'os; et nous le trouverons fait à l'image des hommes qui, ayant traversé la révolution, en étaient revenus.

René était un cadet de Bretagne, destiné à l'Église; selon l'usage aristocratique on le sacrifiait, ainsi que ses quatre sœurs, au fils aîné. Son père, gentillâtre campagnard, de nature bourrue, était « la terreur des domestiques, sa mère, le fléau » (1). « Timide et contraint devant son père, il ne rencontrait l'aise et le contentement qu'auprès de sa sœur Amélie. » La gêne et la lésine, les hôtes inévitables des familles nobles, chargées d'enfants, ruinées et humiliées par le luxe des parvenus bourgeois, aigrirent son caractère dès l'enfance. « *Il* fallut à la mort de son père quitter le toit paternel, devenu l'héritage de son frère; il se retira avec Amélie chez de vieux parents. »

Dans sa gentilhommière on l'avait nourri de mépris pour toute espèce de travail : nullement pressé d'endosser la soutane, il continua sa vie oisive, « s'égarant sur de grandes bruyères », rêvassant sur « une feuille séchée que le vent chassait... sur un étang désert où le jonc flétri murmurait ». L'inactivité surchauffait son tempérament ardent, « il lui semblait que la vie redoublait au fond de son cœur, qu'il aurait la puissance de créer des mondes ». Et avant Alfred de Musset il s'écriait dans la solitude abhorrée :

.. ... Qu'on me donne une pierre,
Une roche à rouler; c'est la paix des tombeaux
Que je fuis et je tends des bras las du repos (2).

Sa sœur le conseillait doucement : « Mon frère, sortez au plus vite

---

(1) *Mémoires d'outre-tombe.* Sainte-Beuve remarque que René est un des prénoms de Chateaubriand : afin d'achever le portrait de René Chateaubriand, j'ai puisé dans ses autres écrits. Les passages entre guillemets, sans indications, sont extraits de l'édition d'*Atala* et de *René*, de Garnier frères.

(2) A. de Musset. *Premières poésies.* Les vœux stériles.

de la solitude qui ne vous est pas bonne; cherchez quelque occupation. Je sais que vous riez amèrement de cette nécessité, où l'on est en France de prendre un état... Il vaut mieux, mon cher René, ressembler un peu plus au commun des hommes et avoir un peu moins de malheurs. » Prendre un état, ressembler au commun des hommes, mais c'était le malheur des malheurs pour René. Un autre hobereau qui vécut quelque cinquante ans plus tard, trouvait ainsi que le cadet breton,

.... tout travail impossible;
Un gagne-pain quelconque, un métier de valet,
Soulevait sur sa lèvre un rire inextinguible.

Mais Rolla possédait « trois bourses d'or »; pendant trois années il vécut en débauché vulgaire et « la meule de pressoir de l'abrutissement » le broya. Les hommes du XVIII[e] siècle étaient forgés d'un plus riche métal; les misères les trempaient, les vices les grandissaient.

La pauvreté obligeait René à vivre « retiré dans un faubourg » de Paris. Le soir, lassé par de vaines et humiliantes démarches, « il s'arrêtait sur les ponts pour voir se coucher le soleil et il songeait que sous tant de toits, il n'avait pas un ami », et pas un protecteur. La solitude dans ce désert d'hommes, plus amère que celle qu'il avait connue dans les champs, l'accablait. Le cœur gonflé de désirs inassouvis, il habitait un monde vide pour lui; pauvre et privé de plaisirs, il les épuisait par l'imagination; il se désabusait de tout avant d'avoir usé de rien.

René jeune, ambitieux, vigoureux, embrasé du désir de la femme, vivait « inconnu dans la foule » et les femmes parées et enivrantes allaient et venaient autour de lui et l'ignoraient. Il dévorait des yeux celles qu'il ne pouvait manger de baisers : supplice de Tantale, à devenir fou. « N'ayant point aimé, raconte-t-il, j'étais accablé d'une surabondance de vie. Quelquefois je rougissais subitement et je sentais couler dans mon cœur, comme des ruisseaux d'une lave ardente; quelquefois je poussais des cris involontaires et la nuit était également troublée de mes songes et de mes veilles. » Il appela la mort. « Levez-vous, orages désirés, qui devez emporter René dans les espaces d'une autre vie. » Se croyant abandonné de sa sœur, son unique amie, il songea au suicide. « Hélas! j'étais seul, seul sur la terre! Une langueur secrète s'emparait de mon être. Le dégoût de la vie me revenait avec une nouvelle force. » Amélie le sauva.

Il renaquit à l'espérance : il passa en Amérique, non pour se battre avec Lafayette et Rochambeau, mais pour changer de place; René est remarquable par son incapacité à servir une cause, un parti et à songer aux autres; son individualisme est féroce : *Moi, toujours moi!* est sa devise. Il retourna d'Amérique avec un grotesque projet de « découverte d'un passage sous le pôle Nord »; croyant tenir la fortune et la gloire, il court le soumettre à M. de Malesherbes, alors ministre; il fut éconduit, mais ne s'en vanta pas. Ses ressources épuisées, il retomba dans la misère. La révolution éclate, peu disposé à se battre pour le Roy et les privilèges de la noblesse, dont il est une des victimes, il profite des circonstances pour contracter en Bretagne un riche mariage. Enfin il a de l'argent, enfin il va goûter aux plaisirs et épuiser toutes les jouissances. Il réalise ce qu'il peut de la fortune de sa femme, la laisse achever en Bretagne toute seule sa lune de miel et file sur Paris : en un rien de temps il gaspille dans des maisons de jeu et de débauche l'argent de sa légitime. Pour échapper à l'accusation d'aristocrate et à la liste des suspects, il court les sections, les assemblées populaires et prend les allures d'un sans-culotte. « Je n'étais occupé, dit René Châteaubriand dans son *Essai historique*, qu'à rapetisser ma vie pour la mettre au niveau de la société. » Cette existence dangereuse ne pouvait lui convenir; il émigre, assiste au siège de Thionville, c'est du moins sa narration; mais je soupçonne, d'après certains passages de l'*Essai historique*, qu'il fut réquisitionné, embrigadé dans l'armée du Rhin et qu'à la première occasion, il déserta. Il se réfugia en Angleterre et végéta à Londres dans un tel dénuement qu'il faillit mourir de faim. Il dut une fois déménager à la cloche de bois, ne laissant à son hôtesse pour tout gage qu'une malle contenant des papiers sans valeur. René regretta alors de ne pas connaître un métier manuel qui lui aurait permis de « gagner une demie couronne par jour » (1). Le gentilhomme s'abaissait aux expédients de la bohème. Tout s'effondrait autour de lui et dans lui : les misères de la vie enfiellaient son cœur et abattaient

---

(1) Ces détails prosaïques qui déparent mais qui expliquent le poétique et mélancolique René, sont puisés dans l'*Essai historique, politique et moral sur les révolutions*, etc., écrit à Londres et imprimé en 1797. Châteaubriand, dans ce premier ouvrage, se révèle plus naïvement que dans aucun autre de ses écrits. Sainte-Beuve possédait l'exemplaire annoté de la main de l'auteur; comme il manque mille occasions d'exercer sa malice habituelle, en exposant les faiblesses du héros, il est à présumer qu'il l'avait lu très inattentivement.

sa vertu. « Il faut se ressouvenir, écrit-il, que partout on honore l'habit et non l'homme. Peu importe que vous soyez un fripon, si vous êtes riche, un honnête homme, si vous êtes pauvre. Les positions relatives font dans la société l'estime, la considération, la vertu.... Dans les accès du désespoir et dans les délires du succès tout sentiment de l'honnête s'éteint, avec cette différence que le parvenu conserve ses vices et l'homme tombé perd ses vertus. » (*Essai*, etc., p. 466 et 601.)

Le vent d'impiété qui soufflait avait déraciné sa foi. « Dieu a-t-il prévu que je serai à jamais malheureux? Oui, indubitablement. Eh bien! Dieu n'est qu'un tyran horrible et absurde!.... Dieu, la Matière, la Fatalité ne font qu'Un .. Les hommes sortent du néant, ils y retournent. » Le doute torturait René; jamais il n'eut l'énergie de s'élever à une conviction matérialiste. Les romantiques ont eu la même faiblesse; quelques-uns, par bravade, ont lancé à Dieu des insultes ainsi qu'à un ennemi personnel, mais ils tremblaient en les proférant. René n'imita pas ce diable, qui attendit la vieillesse pour se convertir. Fontanes, qu'il avait perdu de vue depuis 12 ans, jeté en Angleterre par le coup d'état de Fructidor (4 septembre 1797), fit miroiter devant ses yeux le brillant avenir reservé aux défenseurs du catholicisme, alors renaissant : il s'empressa de planter là la philosophie et de renier Jean Jacques, que cependant il admirait; et avant que l'encre de l'*Essai* se fût desséchée, et avec la même plume qui annotait ses passages sceptiques, il écrivit le *Génie du Christianisme*; et pour donner des gages au parti qui l'enrôlait, il imprima dans le *Mercure* (1er nivôse an IX): « Ma folie à moi est de voir Jésus-Christ partout. » Malheureusement il avait eu l'imprudence d'envoyer son *Essai* à ses amis de Paris; ils s'en souvinrent et élevèrent des doutes sur la sincérité de sa conversion. Il s'excusa en prétendant que la mort de sa mère avait été son chemin de Damas : « J'ai pleuré et j'ai cru », fut sa réponse. Le même accident arriva à Mme de Staël : mais dans son cas ce fut la mort du père qui, de la philosophe, fit une chrétienne romantique; changez le sexe du néophyte et du coup vous changez celui du convertisseur. D'autres personnages distingués ont eu recours à leurs père et mère pour expliquer les variations de leur conduite. *La croix de ma mère*, *les cheveux blancs de mon père*, *la voix du sang*, devinrent dans la suite des ficelles dramatiques. Mais l'honneur d'avoir découvert le parti qu'on pouvait tirer de son père et de sa mère à la ville et au théâtre appartient à René Châteaubriand : cette trouvaille est d'autant plus méritoire que le régime nouveau détruisait l'antique majesté de la famille et inscrivait dans son code l'interdiction de la recherche de la

paternité. Les romantiques se chargèrent de conserver dans leurs vers et leur prose les vertus dont on dépouillait le foyer familial. Offenbach, en faisant chanter à Mlle Schneider le *Sabre de mon père*, creva les belles phrases du romantisme et rétablit la réalité au théâtre.

La volte-face de René, avec ou sans explication plausible, ne présente rien qui doive étonner; des hommes autrement graves, tels que Maine de Biran, de Gérando, etc., exécutèrent des pirouettes tout aussi prestes : les mœurs et les événements imposaient de semblables virements de conscience. Chateaubriand s'est franchement expliqué à ce sujet : « On a fait un crime à Dumouriez de la vénalité de ses principes, dit-il; supposé que ce reproche fût vrai, aurait-il été plus coupable que le reste de son siècle? Nous autres romains de cet âge de vertu, tous tant que nous sommes, nous tenons en réserve nos costumes politiques pour le moment de la pièce et moyennant un demi-écu donné à la porte, chacun peut se procurer le plaisir de nous faire jouer avec la Toge ou la Livrée tour à tour, un Cassius ou un valet. » (*Essai*, page 333.) Ces paroles imprimées en 1797 sont étrangement prophétiques.

Les Renés à la fin du siècle dernier pullulaient, pauvres et fiers, assoiffés de plaisirs, torturés par l'ambition et rêvant de fortunes subites, inactifs et toujours inquiets, toujours en quête d'un « bien inconnu ». Leurs intérêts les portaient à la révolution, qui émancipait la classe *cadette* de la nation et qui ouvrait aux cadets des familles nobles la carrière des honneurs, autrefois fermée. Beaucoup de ces déclassés de l'aristocratie se lancèrent à corps perdu dans le mouvement; d'autres, plus prudents, plus timorés, René était de ceux-là, hésitèrent et attendirent les événements. Les uns purent échapper aux réquisitions militaires en se cachant dans les administrations, les autres durent émigrer; ceux qui furent incorporés dans les armées républicaines se conduisirent bravement, gagnèrent des épaulettes, des titres et des terres; quelques-uns, en très petit nombre, désertèrent. En se prenant pour sujet et en décrivant dans une langue imagée et passionnée ses tempêtes mentales, René donnait une voix aux sentiments poignants mais troubles de cette masse de jeunes hommes ardents et agités, qui, la tête enfiévrée par des mirages de fortune, de gloire et d'honneurs pataugeaient dans la boue, les bottes éculées et faisant eau. C'était le temps où il était permis à tous d'aspirer à tout, d'espérer tout; des petits avocats, des boutiquiers, des artisans, des palefreniers se révélaient généraux d'armée, législateurs et dictateurs de peuples. *René*

est l'autobiographie grandiloquente, ampoulée, menteuse et pourtant profondément véridique de ces damnés de l'ambition.

Si René avait décrit ses souffrances dans la langue simple, alerte et spirituelle de Voltaire et de Diderot, son récit serait passé inaperçu (1); s'il n'avait dit que la vérité, rien que la vérité, ses malheurs auraient paru d'autant plus vulgaires que les aspirations des lecteurs étaient plus exaltées. Chateaubriand, dans son premier ouvrage, l *Essai sur les révolutions*, étreint par la poignante et triviale réalité, écrivit sous la dictée de ses angoises : — J'ai faim! cria-t-il, « il n'y a qu'une infortune réelle, celle de manquer de pain. Quand un homme a la vie, l'habit, une chambre et du feu, les autres maux s'évanouissent. Le manque absolu est une chose affreuse, parce que l'inquiétude du lendemain empoisonne le présent. » Il pleura lamentablement pour exciter la pitié, « ma mémoire, autrefois heureuse, est usée par le chagrin... Je suis attaqué par une maladie qui me laisse peu d'espoir. » Si sa plainte était parvenue à dominer les cris de la place publique et le tumulte des batailles, les Renés qui n'étaient plus affamés de pain et de viande lui auraient répondu : — Que nous importe votre mémoire qui décline et votre santé qui se délabre; nous aussi nous avons nos maux et nos douleurs; la bête de nos entrailles est gorgée; il nous faut soûler les démons de notre cœur et de notre tête.

Mais quand René écrivit son autobiographie, l'heure des réalités triviales était passée pour lui; leur souvenir ne revenait que dans un demi-jour lointain; il sut n'en préserver que ce mirage nuageux, teinté par les sentiments du présent. La description de ses souffrances ainsi idéalisées par le souvenir et la narration de ses impressions personnelles, diluées dans le torrent des sensations comtemporaines, parut aux lecteurs semblable à la musique d'opéra dont on écoute l'air sans prêter attention aux paroles. Il parla la langue imagée et sentimentale qu'entendaient ses contemporains; il épiça son récit des condiments connus et goûtés à l'époque. Chateaubriand se révéla artiste incomparable dans cet art de cuisine littéraire; il enthousiasma les femmes et les hommes et fonda l'école romantique de France.

---

(1) Quelque temps avant l'apparition de *René*, on avait publié, pour la première fois, *Jacques le fataliste* : La Harpe le régent de la littérature, — devant son opinion tout le monde se taisait, — portait ce jugement sur cette œuvre de verve et d'esprit : « Rapsodie insipide, aussi scandaleuse qu'ennuyeuse, quoique impie, plate, quoique extravagante. » *Le fanatisme ou la persécution*, etc. Œuvres complètes, t. V. 1820.

III

Les bourgeois de 1802 avaient traversé des temps terribles : l'un revenait de l'exil, l'autre sortait d'un cachot; celui-ci, empoigné au saut du lit, avait été expédié aux frontières; cet autre avait été dénoncé comme un tiède; ceux qui, tapis dans leur insignifiance, avaient vécu sans être inquiétés, avaient été terrorisés par des spectacles dont le souvenir donnait le frisson. « La plupart des hommes, écrivait en 1800 Mme de Staël, épouvantés des vicissitudes effroyables dont les événements politiques nous ont offert l'exemple, ont perdu maintenant tout intérêt au perfectionnement d'eux-mêmes et sont trop frappés de la puissance du hasard pour croire à l'ascendant des facultés intellectuelles » (1).

Les Renés avaient tremblé pour leur tête; ils avaient été obligés de simuler les allures des sans culottes, de « se dégrader, pour n'être pas poursuivis ». (*Mercure*, thermidor an VII). Chateaubriand dit plus poétiquement « de rapetisser sa vie pour la mettre au niveau de la société ». La Harpe était poursuivi par l'image « de ces *patriotes à moustaches*, parmi lesquels étaient nombre d'aristocrates bien prononcés auparavant et métamorphosés depuis, qui levaient le sabre ou le bâton dans les sections au nom de l'*Égalité* sur un pauvre malheureux qui avait oublié de le tutoyer et menaçait de le mettre au pas » (2). Si l'on n'avait pas vu, on avait au moins entendu la narration de faits épouvantables, comme ceux que raconte René dans son *Essai :* — Un garde national perce de sa baïonnette une petite fille qui pleurait son père guillotiné « et la place sur la pile des morts, aussi tranquillement qu'on aurait fait une botte de paille ». « Des femmes à cheval sur les cadavres d'hommes entassés dans les tombereaux, cherchaient avec des rires affreux à assouvir la plus monstrueuse lubricité. » La seule

(1) Mme de Staël. *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*. Discours préliminaire, 1800. Dans cet ouvrage, que Taine a pillé honteusement, sans toujours comprendre la portée de ce qu'il dérobait, Mme de Staël émet des vues géniales sur l'action exercée par le milieu social pour déterminer la forme littéraire.

(2) La Harpe. *Sur le tutoiement*. Œuvres complètes, t. V.

possibilité d'ajouter créance à de telles anecdotes et de les repéter suffit pour caractériser l'affolement des esprits. La peur tuait l'amour de la vie et paralysait jusqu'au désir de la défendre. « J'ai vu, écrit Riousse, ces longues traînées d'hommes qu'on envoyait à la boucherie; aucune plainte ne sortait de leur bouche, ils marchaient silencieusement... *ils ne savaient que mourir*. Ce n'est pas tant à braver la mort, qu'à braver la douleur qu'il faudrait accoutumer les hommes. Que de gens se sont laissé couper la tête pour avoir eu peur de se faire casser les bras » (1). « La tyrannie des *anthropophages* » (on désignait ainsi les Jacobins) une fois abattue, les Renés enrichis dans les tripotages des assignats, des biens nationaux, des vivres, des fournitures, tremblaient pour leurs terres, pour leur or, pour leur situation acquise; ils trembaient d'avoir à rendre compte de leur fortune et de leur conduite. Les prêtres, qui sortaient des trous où ils s'étaient terrés, soufflaient la haine et la vengeance; les nobles rentraient arrogants, ils menaçaient de châtier les coupables, de reprendre leurs biens, de détruire ces insolentes et iniques fortunes, que Rivarol appelait de « terribles objections contre la Providence ». Les Renés des deux sexes qui tremblaient depuis deux ans ne pouvait s'intéresser qu'à des romans surchargés d'événements imprévus, de scènes atroces et de passions au vitriol.

On demandait l'oubli à la lecture : la quantité de romans qui se publiaient est incroyable, jusqu'à cinq et six par jour; « un marchand de nouveautés au Palais du Tribunal (Palais-Royal) reçut dans une matinée quatorze romans, mis en vente pour la première fois. » (*Décade philosophique*, 10 messidor an IX). Une revue, la *Bibliothèque des romans*, rédigée par Mme de Genlis, les citoyens Legouvé, Fiévée, Pigault-Lebrun, etc., « donnait l'analyse raisonnée des romans... avec des notes historiques concernant les auteurs, leurs ouvrages et leurs personnages connus, déguisés ou emblématiques ». L'analyse rapide de quelques romans qui eurent de la vogue, sera la meilleure manière de donner une idée des goûts du public.

---

(1) *Mémoire d'un détenu pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre*, par Riousse *arrêté à Bordeaux par un comité révolutionnaire*. Publié quelques semaines après la chute des thermidoriens.

Des enfants ont hérité de cette folle terreur : le pauvre Taine a tremblé toute sa vie de la peur que son grand-père avait eue pendant la période révolutionnaire; c'est ce qui explique la rage imbécile qui le fait déraisonner si lourdement contre la révolution : elle l'avait cependant émancipé.

Les Chevaliers du Cygne, conte historique et moral, de Mme de Genlis, en trois volumes de 400 pages chacun (1796.) L'héroïne meurt à la trentième page du premier volume, mais son cadavre ensanglanté sort du tombeau et toutes les nuits va se coucher à côté de son mari, un Othello du temps de Charlemagne. La mode des romans Moyen-Age commençait. — *Le Moine* (1797). Histoire d'un moine Espagnol, beau garçon et éloquent orateur; il s'énamoure d'une religieuse, la débauche; subit la torture, est enfermé dans un *in pace*, évoque Satan, ressuscite des morts, parcourt la terre, comme le Juif errant, pourchassé par des diables. Chateaubriand prisait ce roman. — *Ernesta*, par la citoyenne d'Antraigues, (1799), — les femmes écrivaient beaucoup, pendant que la tribune et le champ de bataille absorbaient l'énergie des hommes, — est un roman d'un réalisme qui ne laisse rien à désirer; du reste, tous les romans de cette époque s'annonçaient comme des études d'après nature. La malheureuse Ernesta épouse un Barbe-Bleu, espèce de géant, ne connaissant que la généalogie du duc de Saxe-Gotha, dont il est le grand-veneur; il ne parle que chiens, loups, sangliers, cartes et dés; il se ruine au jeu, vole les diamants de sa femme, l'injurie, la maltraite, la traîne par les cheveux : d'un coup de pied il lance sa fillette de deux ans contre la muraille; il vit publiquement avec une catin, oblige Ernesta à la recevoir, emprisonne son épouse dans un sombre château de la Forêt-Noire et meurt assassiné par sa maîtresse en proclamant l'innocence de sa légitime : une sainte.

La Décade philosophique (10 pluviôse an VII), après avoir constaté l'engouement pour les romans anglais, ajoutait, « nous pouvons affirmer que nous possédons en original et de notre propre cru des horreurs dont les plus difficiles peuvent se contenter, que nous ne manquons pas de personnages atroces, atrocement crayonnés, que nous avons des *esprits corps*, c'est-à-dire des fantômes qui n'en sont pas, heureuse invention par laquelle s'est éminemment distinguée mistress Radcliffe, que nous sommes riches en description du soleil et de la lune, en sites romantiques, en événements romanesques, enfin que nous ne sommes pas moins experts que nos maîtres dans la science des longueurs et l'art de multiplier les volumes... On a réussi à naturaliser le *spleen*, on a essayé d'imiter l'*humour*; mais il faut qu'il soit plus facile de faire du Radcliffe que du Sterne, je ne saurais du moins proclamer nos succès en ce genre, je dois me borner à dire que jusqu'ici on l'a seulement innocemment tenté. » Mme de Staël constatait le même fait : « Depuis que les institutions sont changées et même dans les moments les plus calmes de la révolution, les contrastes les plus

piquants, n'ont pas été l'objet d'une épigramme ou d'une plaisanterie spirituelle. » On avait supposé que cette incapacité de rire et de railler était une maladie passagère des esprits, surmenés par les événements révolutionnaires; il n'en est rien, elle est constitutionnelle, elle tient à des causes organiques, que je ne puis rechercher dans cet article; je me borne à signaler le fait. Le Romantisme ouvre l'ère du sérieux, de la mélancolie, du sentimentalisme, des images grandioses et des descriptions sensationnelles: « les ouvrages gais, prédisait Mme de Staël avec un sens de rare divination, vont être dédaignés comme de simples délassements de l'esprit, dont on conserve fort peu de souvenir. » Elle range dans la catégorie des écrits misérables « *Candide* et les ouvrages de ce genre qui se jouent par une philosophie moqueuse de l'importance attachée aux intérêts les plus nobles de la vie » (1). Un romantique qui fut un « prince de la critique », Jules Janin, sans être hué et tué par le ridicule, devait donner une contre partie morale et sentimentale au *Neveu de Rameau*. De tous les romanciers, le seul Paul de Kock, souverainement méprisé par les aigles du roman, a su retrouver un peu de la gaieté animale et débordante de Rabelais et de nos vieux conteurs. Musset et Balzac, dans leurs œuvres de première jeunesse, essayèrent de faire revivre « la philosophie moqueuse » (*Mardoche* et *Jean Louis*), qui choquait les sentiments délicats de Mme de Staël et de ses contemporains: ils se sont empressés de renoncer à leur tentative. Le naturalisme moderne, cette queue du romantisme, n'a pu encore rencontrer dans la nature et dans la vie sociale ni esprit, ni gaieté, ni raillerie sceptique.

L'esprit et la gaieté étaient également bannis du théâtre. « Nous ne rions pas assez, remarquait la *Décade* (30 fructidor an IV). Les comédiens ne sont plus comiques. On se plaint, on crie aux auteurs : *faites-nous rire;* et lorsqu'ils déployent une gaieté franche et naïve, notre délicatesse les hue, les renvoie aux boulevards, comme si nous avions peur de nous compromettre en riant. » Le théâtre durant la révolution avait été transformé en une arène politique; sans culottes et aristocrates se battaient au parterre; on finit par transporter sur la scène le fait du jour en des pièces bâclées à la diable. Divers théâtres en nivôse an IV jouaient une pièce intitulée : *Réclamations contre l'emprunt forcé*. Le théâtre de la Cité Variété avait donné en floréal an III :

---

(1) Mme de Staël. *De la littérature*, etc. Discours préliminaire, Ire partie, chap. XVIII, et IIe partie, chap. V.

L'intérieur des comités révolutionnaires, ou *les Aristides modernes*, on y traînait dans la boue les Jacobins vaincus; en frimaire an VI, le *Pont de Lodi*, qui reproduisait les péripéties de la bataille qu'Augereau venait de remporter; en germinal de la même année les *Français à Cythère*, qui apprenait aux Parisiens que le traité de Campo-Formio venait d'annexer à la République cette île mythologique. A côté de ces pièces d'actualité qui transformaient la scène en journal parlé, le public ne tolérait que des opéras comiques assaisonnés de jeux de mots et de calembours et des tragédies bourrées de meurtre : en voici deux spécimens. *Le Lévite d'Ephraïm*, tirée du livre des Juges par Lemercier (an IV). Un membre de la tribu de Lévi, poursuivi par un monstre personnifiant Carrier, que l'on venait de guillotiner, lui livre sa femme, il la fait violer par une troupe de brigands; le mari la tue, la dépèce en douze quartiers qu'il distribue aux douze tribus pour les exciter à la vengeance. L'académicien Arnault faisait représenter au théâtre de la République, *Oscar fils d'Ossian*, tragédie en cinq actes. Oscar aime Malvina, la femme de son ami, qui meurt au deuxième acte, resuscite au quatrième, juste à temps pour empêcher le mariage d'Oscar et de Malvina. Oscar devient fou, tue son ami, revient à la raison et se tue. Une littérature aussi pimentée pouvait seule convenir aux hommes qui sortaient de la Terreur.

« Plus la révolution s'éloigne de nous, écrivait la *Décade* (20 floréal an V) et plus les destinées de la France nous paraissent s'éclairer, » lisez : moins nous temblons pour notre tête et notre bourse. Les esprits, en se calmant, réclamaient une nourriture intellectuelle moins lourdement poivrée. Les romans psychologiques, qui prenaient pour modèle le puissant et original roman de Godwin, *Caleb Williams*, qui fut transporté sur la scène, et les romans sentimentaux, mis en vogue par *Werther*, commencèrent à pulluler. Cette époque révolutionnaire a abordé tous les genres que la littérature romantique, naturaliste, réaliste, décadente, etc., devait tour à tour reprendre, développer et délaisser pour reprendre encore. L'invasion des romans allemands succédait à celle des romans anglais : on traduisait et imitait les productions larmoyantes, fades et ennuyeuses d'outre-Rhin. « L'esprit qui se fait en France, écrivait un anonyme, ne pouvant supléer à la consommation du pays, j'ai fondé un assez joli commerce sur l'importation de l'esprit du Nord. Il est des années que j'enlève des foires d'Allemagne de fort belles parties de littérature brute, que je fais dégrossir à Paris, dans un atelier de traduction. Cet honnête trafic, qui ne tend pas moins au perfectionnement de l'intelligence publique qu'à celui

de ma fortune... me donne la réputation de n'être pas un sot, quoique j'aie eu la faiblesse de mettre mon nom à quelques ouvrages que j'avais payés » (1).

La mélancolie et le sentimentalisme prennent possession des romans. *Émilie et Alphonse*, avec ce sous-titre : *danger de se livrer à sa première impression*; trois volumes (1799). Alphonse, jeune Espagnol, remarquable par sa beauté, ses grâces et surtout « par une profonde et touchante mélancolie », empoisonne à première vue le cœur de la trop tendre Émilie. — *Malvina*, quatre volumes (1800), par une femme, ainsi que le précédent roman. Malvina a fait un vœu, non de consacrer sa virginité à Marie comme l'Atala de René Chateaubriand, mais de dévouer sa vie à son enfant. La Delphine de Mme de Staël s'engage dans un vœu analogue, c'était l'époque des engagements solennels; les hommes étaient si variables qu'on ne savait quoi inventer pour les empêcher de changer avec les événements, d'opinion, de principes, de sentiments et de conduite : ils juraient une constitution à la fin de l'été et avant la chute des feuilles ils en votaient une autre. La sensible Malvina s'empresse d'imiter les hommes politiques; elle oublie son serment et aime sir Edmond, beau, brave, mélancolique, etc... mais fort libertin; il trompe sans scrupules plusieurs Malvinas simultanément. — *Palmyra*, de Mme R*** (1801). Trois fatalités pèsent sur l'héroïne. Palmyra est pauvre, roturière et bâtarde : elle adore, la malheureuse! un mylord que Simplicia, la fille du duc de Sunderland, aime. Le Don Juan d'outre-Manche s'accommoderait sans façon des deux amoureuses à la fois; mais l'aristocrate et la roturière rivalisent non à qui accaparera l'objet de leurs flammes communes, mais à qui le cèdera à sa rivale. On s'empêtre et s'embourbe dans l'amour plaintif, tendre, langoureux et mélancolique. Quel lecteur a pu aller jusqu'au bout du roman? *Palmyra* eut un succès fou.

Les deux romans de Chateaubriand, *Atala* et *René*, possèdent l'inestimable mérite de renfermer, sous un petit volume et dans une forme littéraire, les principales caractéristiques du moment psychologique, disséminées dans d'innombrables et aujourd'hui illisibles productions, qui naissaient pour mourir le lendemain.

---

(1) *Raison, folie, chacun son mot : petit conte moral à la portée des vieux enfants*, par P. E. L. Paris, an IX. Ce pamphlet, qui n'est pas aussi drôlatique que le comporterait son titre, contient un curieux exposé de la division du travail.

La fatalité marque dès leur naissance Atala et René. « Ma mère m'avait conçue dans le malheur, raconte la bâtarde de la Louisiane; elle me mit au monde avec de grands déchirements d'entrailles, on désespéra de ma vie. Pour sauver mes jours... ma mère promit à la Reine des Anges que je lui consacrerai ma virginité. » « J'ai coûté la vie à ma mère en venant au monde, » narre le cadet de Bretagne, mais ça ne lui suffit pas, il ajoute : « J'ai été tiré de son sein avec le fer. » Cette gasconnade romantique n'est pas de son crû, elle est une réminiscence du *Macbeth* de Shakespeare, que René Chateaubriand avait appris en Angleterre à connaître et à admirer. Il le dénigra cependant pour plaire à Fontanes et à ses autres protecteurs réactionnaires. — La Fatalité, cette interprétation religieuse des phénomènes dont on ne sait découvrir les causes; la Fatalité dont les Romantiques de 1830 usèrent et abusèrent si libéralement, était alors autre chose qu'un expédient littéraire, fraîchement retrouvé des Grecs : si Racine se servait des Romains et des Grecs pour déguiser les courtisans de Versailles, qui sont les personnages de ses tragédies il ne recourait pas à la Fatalité pour expliquer leur actions. Les événements de la révolution avaient été si imprévus, leur succession si soudaine et leur action sur la vie et la fortune des individus si violente et si brusque, que les notions ordinaires sur l'ordre des choses étaient bouleversées. Afin de comprendre ces phénomènes sociaux qui frappaient et détruisaient comme la foudre, les explications ordinaires devenaient insuffisantes; les esprits terrorisés ne les attribuaient pas à des causes naturelles, mais à des causes mystérieuses, à des conspirations, à des complots ténébreux, à l'or de Pitt, du duc d'Orléans, à des causes tenant du miracle. L'homme était le jouet des événements terribles, qui n'obéissaient qu'à l'aveugle et inconsciente Fatalité. Cette nécessité de tout rapporter au hasard, à la Fatalité, jetait les esprits dans la superstition et dans le catholicisme : il existe encore d'autres causes tout aussi réalistes qui expliquent la renaissance du catholicisme et le caractère religieux du romantisme.

René, frappé par le malheur dès le ventre de sa mère et repoussé par son père, ne rencontre de l'affection que chez sa sœur Amélie : il récompense la tendresse qu'elle lui prodigue dès l'enfance en ne la mentionnant que pour dramatiser son récit, pour se mettre en relief et se faire adresser les compliments que décemment il ne pouvait se dire à lui-même. « La terre n'offre rien de digne de René, » dit Amélie. L'adoration de soi-même est la vertu de René : en ces temps de révolution, il fallait resserer ses affections dans le plus petit espace, les

condenser dans sa peau, comme le philosophe grec portait sa fortune dans son crâne, afin de présenter au malheur la plus petite surface possible. L'égoïsme féroce avait été une qualité nécessaire à la conservation de l'individu : « intérêt et cœur humain sont deux mots semblables, » formule brutalement le Chateaubriand de l'*Essai*. (p. 601) (1). Mais les René de 1802 avaient perdu cette naïve franchise du René de 1797; ils cachaient cet amour replié sur soi-même sous des monceaux de phrases sentimentales, afin de faire accroire qu'ils déversaient leur cœur sur l'humanité et sur la nature toute entière. La prose et les vers s'emplirent de sentiments humanitaires, le mot *philanthropie*, qui s'insinuait timidement dans la langue avant la révolution, vola de lèvres en lèvres; plus tard Auguste Comte, le pédantesque et étroit philosophe bourgeois, le jugeant défraîchi, lui donna une doublure : *altruisme*.

Amélie, ainsi que René, expulsée du toit paternel, n'avait pas de fortune; les maris étaient extrêmement rares, si les filles à marier abondaient sur le marché; à elles seules, elles constituaient une des questions sociales de l'époque, que dans sa plate utopie *Olbie*, publiée en 1800, J.-B. Say résolvait par la création de communautés laïques de filles et de veuves, analogue aux *Béguinages* de la Flandre. Le catholicisme offrait avant la révolution l'asile de ses couvents aux filles sans dot de l'aristocratie : Amélie put encore user de cette ressource. Mais la sœur de René ne pouvait entrer en religion, ainsi qu'une simple mortelle. Elle se consacra à Jésus, l'amant divin, le cœur ravagé par une passion criminelle : la mère d'Atala, alors qu'elle sentait remuer dans son sein l'enfant de Lopez, de l'Espagnol, de l'ennemi de sa race, épousa « le magnanime Sinaghan, tout semblable à un roi et honoré des peuples, comme un génie ». L'amour incestueux de sa sœur fournit à René sa grande scène. L'inceste est une des précieuses ressources de l'art romantique.

La prise de voile est dramatique. Cette passion, assaisonnée à l'inceste et au catholicisme, relève vigoureusement les interminables et banales considérations de René sur le sort des empires, ainsi que ses sentimentales et larmoyantes déclamations sur la faiblesse humaine et ses

---

(1) L'égoïsme est demeuré la vertu bourgeoise par excellence : il est le produit nécessaire du système économique et de la libre concurrence, qui déchaînent et entretiennent dans la société capitaliste la guerre de tous contre tous sans trêve ni merci.

mélancoliques et ennuyeux épanchements sur la solitude. Les romans à thèse étaient à l'ordre du jour. *Le Mercure* du 1er germinal an IX disait : « Le roman n'est que le prétexte, le but est de parler de soi; c'est une arène où l'on attaque, où l'on se défend. Les allusions à sa conduite et à ses opinions reviennent sans cesse. On y venge sa politique, sa morale, sa littérature, sa réputation, son talent, son sexe. » *La Nouvelle Héloïse*, un modèle copié par tous, fourmille de dissertations morales, de traités politiques, de controverses religieuses, de questions littéraires et autres. La vie politique intense qu'on avait menée pendant des années avait habitué aux longues discussions, qui à elles seules ne pouvaient distinguer un roman d'entre les douzaines paraissant tous les mois. *Les rêveries sur la nature primitive de l'homme*, de Senancour, publiées quelques années avant *René*, bien qu'imprégnées de mélancolie et surchargées de divagations métaphysiques, passèrent inaperçues, selon l'observation de Sainte-Beuve, qui ajoute que, « le monde de René était véritablement découvert par celui qui n'a pas eu l'honneur de le nommer. » Sainte-Beuve fait erreur, le monde de René était découvert avant Senancour et Chateaubriand, mais l'honneur de le marquer de son sceau revient à Chateaubriand; il sut se servir de la langue, des images et des passions du jour, et personnifier ce monde sentimental et idéal que les contemporains portaient dans leur cœur et dans leur tête.

Senancour, qui vécut quelque soixante-seize ans triste et solitaire, avait une nature délicate, morbide, terne; il épanchait mélancoliquement son ennui. Le siècle au contraire était jeune, fringant, impatient de vivre, de dévorer l'espace ; ainsi que l'alouette encagée, il ensanglantait sa poitrine aux obstacles qui emprisonnaient ses mouvements; des crises nerveuses le secouaient ; et avec des bâillements et des pandiculations, il se dressait sur ses pieds et étirait ses membres musculeux; son malaise passager ne provenait que d'un excès de fatigue ou de vitalité inoccupée. Les hommes aimaient l'action et recherchaient le mouvement, ceux qui agissaient par la pensée étaient des énergiques de la trempe de Julien Sorel, de *le Rouge et le Noir* et non des énervés et des affadis, comme Obermann, Amaury de *Volupté* et Didier de *Marion de Lorme*. Senancour appartient plutôt à la génération de 1830, la vitalité avait baissé : il vivait d'ailleurs en Suisse dans un milieu moins surchauffé que celui de France et d'Angleterre. Chateaubriand est le véritable représentant littéraire de la génération qui avait trente ans au commencement du siècle. Il était inactif, l'ennui le rongeait; il avait la fièvre, et était ivre de mouvement; il

abhorrait la solitude, ainsi que Mme de Staël, que Rivarol, que Fontanes, que tous ses contemporains, ce qui n'empêche pas René de chanter menteusement l'amour de la solitude sur tous les tons, tout en s'empressant d'en sortir pour se précipiter dans le torrent des humains. Quand à l'un des chantres inspirés de la solitude, à Mme de Staël, on parlait des beautés du lac Léman, elle répondait : « Oh ! le ruisseau de la rue du Bac ! » La fausseté dans le sentiment et l'enflure dans l'expression ont été les caractéristiques du romantisme, dès son origine, qui remonte à Rousseau, jusqu'à nos jours : la littérature de la classe bourgeoise ne pouvait être que menteuse comme ses annonces, ses réclames et ses prospectus et que falsifiée, comme ses marchandises.

La plainte monocorde et maladive de Senancour est sincère; les sentiments de René sont outrés et poussés à une telle violence que l'on en sourit. Mais cette exagération et cette fausseté dans le ton étaient justement ce qui plaisait. Les hommes de ce temps se montaient la tête et tendaient leurs forces afin de sortir de leur situation, afin de s'élancer par delà le monde tangible pour épuiser l'ardeur et la passion de mouvement qui bouillonnaient dans leurs crânes. La vie monotone de tous les jours leur donnait la nausée : — « Quoi ! s'écriaient-ils, auner du drap, copier des lettres, plaider des broutilles, quand il ne faut que spéculer sur le blé, le sucre, la chandelle, sur n'importe quelle marchandise pour se réveiller millionnaire. Quoi ! croupir dans une boutique, s'abrutir dans un métier, quand des gueux de la veille, bien connus et qu'on peut montrer au doigt, roulent carosse, habitent des hôtels, se pavanent chamarrés d'or et couverts de bijoux et se carrent dans les ministères. N'avons-nous pas, nous aussi, droits aux millions et aux jouissances des marquis, des ducs, des ci-devant que nous avons flanqués à la porte ? L'égalité devant les places et la fortune, voilà la plus glorieuse conquête de la révolution ! » La fortune lentement amassée par le travail, c'était le vieux jeu, la vieille morale, la vieille routine. La révolution ne les avait pas affranchis pour les asservir au travail. La fortune, ils la voulaient soudaine, amenée par un coup de dés ou de spéculation : ils jouaient et spéculaient avec rage. Des convoitises ardentes, chauffées à blanc par la vue du succès et comprimées par les réalités de leurs positions, torturaient les plus médiocres des fils de la bourgeoisie, subitement émancipée ; pour endormir leurs appétits irrités que rien ne parvenait à rassasier, ils s'enivraient d'idéal, ainsi que d'un opium, ils s'embarquaient pour le pays des chimères, pour le monde du mensonge et de la poésie.

La versification mécanique du XVIIIe siècle pétrifiait la poésie et la

rendait impuissante à exprimer les nouveaux sentiments de l'âme sociale. Mais la révolution avait renouvelé la langue parlée à la tribune et écrite dans le journal et les romans; des mots, des tournures, des formes de phrases, des images, des comparaisons, venus de toutes les provinces et de toutes les couches sociales, avaient envahi la langue châtiée, polie, légère et élégante des salons aristocratiques, la langue de Montesquieu et de Voltaire et l'avait révolutionnée. La prose se poétisait puisque la poésie échouait dans le prosaïsme le plus morne et le plus conventionnel. Chateaubriand s'empara de la langue forgée par la révolution et la mania en virtuose de génie : ce n'est que lorsque la langue romantique eut affirmé dans la prose sa suprématie rhétoricienne et eut élaboré les éléments d'une langue poétique que Victor Hugo put, à son tour, faire triompher le romantisme dans la poésie.

IV

Mme de Staël vécut des années dans un intime et forcé tête-à-tête avec les Alpes et leur virginale neige, leurs mystérieux précipices et leurs mélancoliques sapins, sans en être plus inspirée que ça : elle ne découvrit les beautés de la nature qu'après un voyage en Italie, qu'après surtout des études à bâtons rompus de métaphysique kantienne, que l'on introduisait en France pour l'opposer au matérialisme rendu responsable des crimes et des horreurs de la révolution. Jamais un Parisien du Consulat n'aurait pensé qu'un coucher de soleil à Fontenay ou un lever de lune à Saint-Cloud étaient des spectacles dignes d'attention, cependant à cette époque naissait l'enthousiasme pour les levers de soleil et de lune et pour les beautés de la nature. Mais la nature qu'on avait sous la main, qu'on voyait tous les jours, n'était pas la vraie, la belle nature qui transportait les âmes; il fallait pour cela une nature nouvelle, inconnue. Chateaubriand, par une de ces inspirations du génie, transporta ses lecteurs par delà l'Atlantique, sur les bords du Meschacébé; — Mississipi aurait semblé trop connu et aurait rappelé les *Mississipiens* de Law, — dans une nature réellement nature, puisqu'on ne l'avait jamais vue et qu'on ne s'en faisait aucune idée. A l'imitation de Bernardin de Saint-Pierre, il plante son paysage d'arbres exotiques et inconnus, de tulipiers, d'érables, d'azaléas, de faséoles, de sassafras. Volney avait fait retentir ses *Ruines* « des lugu-

bres cris des chacals », l'auteur d'*Atala* lâche dans ses solitudes toute une ménagerie de monstres glapissants, hurlants, de serpents à sonnettes, de caribous, de carcajous, de petits tigres et « d'ours enivrés de raisins » ; il plonge dans les eaux du Meschacébé des « bisons à la barbe antique et majestueuse » ; il couche « sous les tamarins des crocodiles à l'odeur d'ambre », qui rugissent au coucher du soleil... (Une remarque en passant : ces crocodiles à l'odeur ambrée, — musquée serait plus exact, — ne semblent-ils pas présager cette littérature du nez que Senancour, et plus tard Beaudelaire et Zola, devaient porter à une si haute perfection?) — On peuplait, lors de la publication d'*Atala*, le Jardin des Plantes de Paris d'animaux sauvages importés d'Égypte et enlevés de la Hollande : ils excitaient la curiosité des Parisiens, qui couraient en foule les contempler, les observer et qui lisaient avec avidité les détails fournis par les journaux sur leurs mœurs, leur attachement aux gardiens Une brochure racontant l'amitié d'un lion et d'un chien, venant d'Afrique, se vendit à plusieurs éditions ; les concerts donnés à l'éléphant mélomane, pris dans les jardins du roi de Hollande, étaient très suivis. Les lecteurs retrouvaient, dans *Atala* et *René*, ces animaux sauvages qui les occupaient.

Chateaubriand, en dépit de son détachement de la terre, qui « n'est que la cendre des morts, pétrie des larmes des vivants (1) », s'intéressait aux faits divers du jour et sacrifiait à l'actualité. René, par exemple, parle de la Grèce, de l'Italie, de l'Écosse, comme de pays qu'il a visités, non seulement pour prouver que, bien que pauvre, il avait couru le monde ainsi qu'un lord, mais aussi parce qu'on s'occupait de ces contrées. Ossian avait mis l'Écosse à la mode et l'on parlait de la Grèce dont on rapportait à Paris les statues dérobées en Italie par Bonaparte ; le nombre considérable de voyages pittoresques, scientifiques et de découvertes publiées à l'époque indiquait clairement le goût du public. L'actualité est une des caractéristiques de Chateaubriand et une des causes de son immense succès : — trois exemples pris entre mille — Le Père Aubry, du roman d'*Atala*, possède un chien qui, comme ceux des Alpes « savait découvrir les voyageurs égarés » ; il devait lui être de peu d'utilité dans les forêts vierges de l'Amérique ; mais Bonaparte, à la tête de 30,000 hommes, venait de franchir les Alpes, et l'on s'entretenait des religieux du mont Saint-Bernard et

(1) *Atala*, première édition. Les éditions qui se succédèrent après son apparition sont continuellement remaniées.

de la sagacité merveilleuse de leurs chiens qui, assurait-on, avaient sauvé bien des soldats perdus dans les neiges. — René dithyrambise sur les cloches : « Oh ! quel cœur si mal fait n'a tressailli au bruit des cloches... Tout se retrouve dans les rêveries enchantées, où nous plonge le bruit de la cloche natale : religion, famille, patrie, et le berceau et la tombe, et le passé et l'avenir ». Les révolutionnaires avaient proscrit les sonneries des cloches et coulé des canons avec leur métal. On signait à Paris, en 1801, une pétition « tendant à obtenir du gouvernement que le gros Bourdon de Notre-Dame puisse être sonné pour annoncer les fêtes publiques... Il est temps de faire jouir notre oreille de cette harmonie céleste, qui doit rappeler à tous les vrais Français de bien doux souvenirs... Quel bonheur que le gros Bourdon ait échappé à la proscription qui frappe depuis dix ans toutes les sonneries de la République. » — « Un jour, raconte René, j'étais au sommet de l'Etna... plein de passions, assis sur la bouche de ce volcan qui brûle au milieu d'une île. » Cette phrase paraîtra prétentieusement ridicule au lecteur de 1896; mais en 1802 elle rappelait des événements récents. D'ailleurs, elle n'est pas de l'invention de Chateaubriand, elle appartenait au langage de la politique : « les volcans, sur lesquels on marchait... qui éclataient, lançaient des laves, etc... » tonnaient à la tribune des clubs et des assemblées parlementaires. Le *Bulletin de Paris* (12 thermidor an X) déclarait que « les désirs des citoyens demandaient à Napoléon Bonaparte de sceller pour jamais le cratère des révolutions ». On ne peut s'expliquer l'exagération du style figuré de Chateaubriand, qui choquait les puristes, si l'on ne possède une idée de la langue courante des journaux et de la tribune (1). Les volcans préoccupaient les imaginations : on publiait en l'an VIII deux traductions simultanées des *Aventures de mon père*, de Kotzebue, qui faisait fureur au théâtre : Il y raconte que sa mère, grosse de cinq mois, part du fond de l'Allemagne pour Naples, où il lui prend fantaisie de gravir le Vésuve : à la bouche du volcan, elle fait un faux pas et une fausse couche et Kotzebue naît sur un volcan. Le *Mercure* (16 brumaire an X) rapportait que huit modernes Empédocles étaient descendus dans le cratère du Vésuve; ce qui était d'un pittoresque plus réussi que de naître ou de s'asseoir plein de passions sur la bouche de l'Etna.

(1) Dans une étude sur *la langue française avant et après la Révolution*, parue dans l'*Ère nouvelle*, j'en ai donné de nombreux et curieux échantillons : j'y renvoie le lecteur.

— On pourrait de la sorte mettre à presque toutes les phrases de *René* et d'*Atala* un commentaire historique, qui prouverait combien intime était la communion de sensations et d'idées entre Chateaubriand et son public. Mais, démontrer que l'écrivain de talent reproduit son époque n'est pas conclure, avec Victor Hugo, que « les époques sont faites à l'image des poètes » (1).

Les romantiques de 1830 juraient, sur leurs poignards de Tolède, qu'ils enfourchaient l'hippogriffe et s'envolaient dans les cieux pour décrocher les étoiles, et se plonger dans l'Idéal, loin, ô bien loin du monde de la matière, de ses passions mesquines et de ses grossiers intérêts. Il s'est trouvé des bourgeois pour prendre à la lettre les hyperboles truculentes de Hugo et Compagnie et pour donner dans le panneau aussi naïvement que Morellet, ce fossile d'avant 1789, qui fut un des plus acharnés adversaires du romantisme naissant. Les néologismes et « les excès du style figuré » de Chateaubriand troublaient sa cervelle académique, au point de lui faire accepter Chactas et Atala pour des sauvages de père et mère et de l'empêcher de distinguer dans « le bon Monsieur Aubry », dans « le dévot Chactas... ce sauvage qui qui a fait sa rhétorique » et dans « la Zaïre du Meschacébé (2) » des personnages de sa connaissance. L'auteur les avait affublés de noms exotiques, afin de se conformer à la mode qui voulait des héroïnes portant des noms en *a* : Stella, Agatha, Camilla, Rosalba, Malvina, Zorada, Palmyra, Atala, *et cœtera* Un farceur ne s'y trompa. Il annonça qu'Atala ressuscitée, ramenée à Paris et examinée par des médecins, logeait dans un pavillon au fond du jardin du citoyen Chateaubriand. Si on ne se laisse pas éblouir, ainsi que Morellet, par le clinquant des mots, la fantasmagorie du paysage, ni étourdir par le croassement « des perruches vertes », ni terrifier par « les rugissements des tigres et des crocodiles », rien n'est plus aisé que de découvrir dans le Père Aubry un prêtre fuyant dans les forêts la persécution révolutionnaire et dans Chactas et Atala des Parisiens de l'an 1801, [illegible] tatoué leurs visages, planté dans leur chevelure des plumes de [illegible] et inséré dans leur narine des grains de verroterie.

Chateaubriand habitait depuis 1793 l'Angleterre et [illegible] ratùre, quoi d'étonnant que son premier roman [illegible]

(1) Victor Hugo. *William Shakespeare.*

(2) J.-M. Chenier. *Les nouveaux saints* : celle très peu satirique satire parvenait cependant à la 5e édition au bout de quatre mois.

lectures : la mythologie des Natchez est tirée du *Paradis perdu* de Milton, qu'il traduisit. Mais il n'aurait pas eu besoin de quitter Paris pour subir l'influence des écrivains d'outre-Manche. Car depuis la révolution et jusque vers l'an VII et l'an VIII, c'est-à-dire jusqu'à l'invasion des poèmes, des drames, des romans, de l'esthétique et de la philosophie d'outre-Rhin, la littérature anglaise trônait en France. On lisait Shakespeare, on admirait Young et Thompson et on adorait l'Ossian de Macpherson, on le reproduisait en vers, en prose, romans et tragédies. Les œuvres de Richardson, Goldsmith, Fielding, Smollet, Godwin, de Mme Radcliffe, de Mme Edgeworth, enfin tous les romans d'Angleterre étaient reproduits au fur et à mesure de leur apparition. L'impatience du public était si vive, que *Rosa* ou *la fille mendiante*, de Mme Bennett, se traduisait à Paris à mesure que les feuilles de l'original s'imprimaient à Londres (*Décade*, 20 brumaire an VI). Une revue, la *Bibliothèque britannique*, tenait le lecteur au courant des productions littéraires en langue anglaise par de copieux extraits. L'engouement était inouï, les romans originaux français s'annonçaient comme des traductions de l'anglais, afin de réussir (1). La mode bourgeoise repoussait tout ce qui était français. Molière même reparaissait sur la scène française travesti par l'Italien Goldoni. Les sentiments patriotiques si intenses pendant la grande période révolutionnaire, s'éteignaient; l'idée de patrie, dont les conventionnels s'étaient servi, comme d'un levier, pour soulever la nation et la jeter aux frontières, était tenue en suspicion. « Derrière les mots *mourir pour son pays*, écrit Chateaubriand, on ne voit plus que du sang, des crimes et le langage de la Convention » (2). Le *Mercure* du 3 vendémiaire an XI ayant employé le mot *patriotisme*, expliquait en note qu'il prenait ce mot dans sa « signification primitive » d'avant la révolution ; « car

---

(1) Chateaubriand va nous dire comment les Anglais nous payaient de retour. « Quand nous devînmes enthousiastes de nos voisins, quand tout fut anglais en France, chiens, chevaux, jardins et livres, les Anglais, par leur instinct de haine contre nous, devinrent anti Français ; plus nous nous approchions d'eux, plus ils s'éloignaient de nous. Livré à la risée publique sur leurs théâtres, on voyait dans toutes les parades de John Bull un Français maigre, en habit vert-pomme, chapeau sous le bras, jambes grêles, longue queue, air de danseur ou de perruquier affamé; on le tirait par le nez et il mangeait des grenouilles. Un Anglais sur notre scène est toujours un milord, ou un capitaine, héros de sentiment et de générosité. » Chateaubriand. *Essai sur la littérature anglaise.*

(2) *Génie du Christianisme*, t. IV, p. 189, 1re édition.

les hommes de 1792 n'avaient pas de patriotisme quoiqu'ils parlassent beaucoup de patrie ». Quelques années après les bourgeois de Paris devaient montrer leur patriotisme en léchant les bottes des Prussiens de Blücher et des Cosaques d'Alexandre qui ravageaient et pillaient la France vaincue.

Les deux romans de Richardson, *Clarisse Harlowe* et *Paméla*, avaient enthousiasmé Paris avant et après la révolution. On copiait le premier, on le mettait sur le théâtre; en nivôse an V on jouait le *Lovelace français* ,comédie en cinq actes; le nom du héros passa dans la langue, Atala est une Clarisse Harlowe francisée et déguisée en sauvagesse. Miss Atala est toute imprégnée de la morgue britannique, elle méprise les Indiens avec qui le sort la condamne à vivre et, jusqu'à la venue de Chactas, elle n'éprouve aucune difficulté à ne pas laisser entamer ce que M. Dumas appelle le capital de la jeune fille. — Les théories ont parfois de curieuses vicissitudes : un pasteur écossais, Malthus, invente une prétendue loi de population et aussitôt des sociétés de bourgeois honnêtes et modérés se fondent pour propager dans le peuple anglais l'art de ne pas procréer des enfants; elles échouent; en France, on assourdit le public de déclamations morales contre le malthusianisme et on le pratique au point d'inquiéter les statíciciens. Un Parisien de Notre-Dame-de-Lorette fait la trouvaille de la virginité-capital; mais c'est en Angleterre que les filles se marient sans dot; tandis qu'en France elle doivent apporter un capital espèces sonnantes pour faire passer l'autre. Les jeunes filles françaises ont peu de souci de leur capital, que sont obligées de garder, ainsi que des dragons, les mères, tantes, amies et connaissances : les misses anglaises se chargent elles-mêmes de monter la garde autour de leur capital. Atala a été élevée à leur école, elle se protège elle-même : « Je n'apercevais autour de moi, dit-elle en faisant la moue, que des hommes indignes de recevoir ma main »... *even to flirt with*, aurait-elle ajouté, si elle se fût exprimée en anglais. Mais Chactas surgit et soudain la Française se réveille: elle se sent en présence d'un enjôleur; elle répond à ses propositions de promenades sentimentales dans les bois : « Mon jeune ami, vous avez appris le langage des blancs, et il est bien aisé de tromper une jeune Indienne. » On devine dans cette réponse, sous le badigeon anglais et indien, la délurée grisette parisienne, qui sait que la chair est faible et le doux parler fort à l'ombre des bois de Romainville. Une Anglaise ignore toute crainte. Le combat entre la religion et l'amour s'engage dans le cœur de la tendre Atala. Une sauvagesse bon teint n'aurait pas hésité une minute pour oublier les vœux de la religion et pour écouter

l'appel de l'amour. « Les sauvages vivent tout en sensations, peu en souvenirs et point en espérance », dit Volney qui avait observé les Peaux-Rouges un peu moins sentimentalement que Chateaubriand (1). Une demoiselle de la Fronde aurait sauté par dessus les murs de vingt couvents pour obéir à son cœur; Mlle de la Vallière plantait là, sans façons, le Bon Dieu et ses saints, la Vierge Marie et son fils Jésus, quand son royal amant lui faisait un signe. Une sensible Malvina de 1801 qui s'habillait « de tissus légers, commme d'un nuage transparent, tellement que l'œil saisissait à la fois et la tendresse des chairs et la magnificence de l'étoffe argentée », aurait haussé les épaules à qui lui aurait demandé de sacrifier ses passions sur l'autel de la religion et aurait fredonné le refrain de la chanson qui avait été si populaire :

On a bien fait d'inventer l'enfer
Pour épouvanter la canaille.

Mais Atala avait été élevée en Angleterre; ses parents ne l'avaient envoyée de l'autre côté de la Manche que pour l'empêcher de lire les romans publiés à Paris, qui tous à l'envie enseignaient aux femmes « qu'on ne peut résister à son cœur, qu'il faut aimer sans cesse, que l'amour est la source des vertus, des plaisirs et le bonheur suprême. » Son précepteur qui la modelait sur Clarisse Harlowe et sur Pamela, n'espérant pas qu'elle trouvât en elle la force de résistance des héroïnes anglaises, appela à son aide la religion et lui imposa un vœu de virginité, en guise de frein. Mais sa nature gauloise se rebella, et, ainsi que la Rosine de Beaumarchais, elle ouvrit au séducteur son cœur à deux battants, elle se laissa vaincre sans résistance. Chactas qui, en ces matières, a l'expérience d'un Almaviva, raconte qu'il la tenait palpitante dans ses bras, attendant le moment psychologique où « la passion, en abattant son corps, allait triompher de sa vertu ». Malheureusement pour la jeune Indienne, le citoyen Chateaubriand avait promis à son Mentor, Fontanes, d'imiter Berquin et de donner aux femmes de France une leçon de saine morale : la vérité l'avait emporté si loin, qu'il ne lui restait plus qu'à sacrifier son amoureuse, il l'empoisonna, mais, dans sa bouche mourante, il mit ce cri de la nature : « J'emporte le regret de n'avoir pas été à toi », qui détruit l'effet moral du suicide de la vierge malgré elle. En torturant d'un pareil remords le

(1) Volney. *Observations sur les Indiens de l'Amérique du Nord*. Œuvres complètes t. VII.

cœur d'Atala, vaincue par la religion, Chateaubriand obéissait à l'opinion qui imputait à péché toute résistance à l'amour. La célèbre Mme Cottin, dans son premier roman publié en 1798, lu et admiré pendant un demi-siècle, en 1844 on le republiait encore, l'héroïne, « la plus sublime des femmes », Claire d'Albe écrit à son amant, le protégé de son mari, qui le traite comme un fils : « L'image de ce bonheur que vous me demandez égare mes sens et trouble ma raison ; pour le satisfaire, je compterais pour rien la vie, l'honneur et jusqu'à ma destinée future : vous rendre heureux et mourir après serait tout pour Claire : elle aurait assez vécu. » Elle se donne à son amant « abattue par les sensations... au bas de son jardin, sous l'ombre des peupliers, qui couronnent l'urne de son père et où sa piété consacra un autel à la divinité. » On relevait toujours l'amour par une pointe de sacrilège. Ce n'est qu'après avoir « goûté dans toute sa plénitude cet éclair de délice, qu'il n'appartient qu'à l'amour de sentir, qu'après avoir connu cette jouissance délicieuse et unique », qu'elle songe à « la foi conjugale violée » et qu'elle meurt. Les sensibles Malvina qui lisaient Mme Cottin et Chateaubriand chantaient une romance de l'an III : *Charlotte sur le tombeau de Werther* : l'héroïne de Gœthe, repentante, faisait son *meâ culpâ* en de bien piètres vers :

. . . .
J'abjure enfin la contrainte
D'un triste et cruel devoir !

L'amour se proclamait alors la passion maîtresse, celle qui remplacerait toutes les autres et remplirait l'existence : mais cet amour était une passion d'un genre nouveau, que jamais auparavant l'humanité n'avait ressenti : la bourgeoisie révolutionnaire avait tout bouleversé, les lois, les mœurs et les passions. Mais victorieuse, elle fut si épouvantée de son œuvre, qu'elle voulut qu'on en perdît le souvenir : elle posa l'homme bourgeois avec ses passions, ses vices et ses vertus, comme le type immuable de l'espèce humaine passée, présente et future. Les romantiques, qui sont les domestiques chargés de satisfaire les goûts intellectuels de la classe régnante et payante, prétendirent ne peindre dans leurs chefs-d'œuvre que « l'homme de tous les temps », « que les passions de l'être humain invariable à travers les siècles ». Mais on n'en était pas encore là en 1800; et Mme de Staël insiste sur le caractère nouveau de l'amour. D'après elle, c'est « Rousseau, Werther, des scènes de tragédies allemandes, quelques poëtes anglais, des morceaux d'Ossian qui avaient transporté la profonde sensibilité dans

l'amour ». Elle s'indigne que « des fortes têtes regardent les travaux de la pensée, les services rendus au genre humain comme seuls dignes de l'estime des hommes... Mais combien d'êtres peuvent se flatter de quelque chose de plus glorieux que d'assurer à soi seul la félicité d'un autre. Des moralistes sévères craignent les égarements d'une telle passion. Hélas! heureuse la nation, heureux les individus qui dépendraient des hommes susceptibles d'être entraînés par la sensibilité » (1). L'amour romantique était né.

La manière de vivre de chaque classe imprime aux sentiments et aux passions humaines une forme propre. L'homme en effet n'est pas l'être invariable des romantiques et des moralistes, qui répètent docilement la leçon des économistes ; et c'est sur cette prétendue invariabilité que ces défenseurs bien rétribués des privilèges capitalistes basent leur irrésistible refutation des théories communistes. Jugeant l'humanité à l'aune capitaliste, ils s'écrient triomphalement : « L'homme est et restera toujours égoiste; si vous lui retirez comme unique mobile de ses actions l'intérêt privé, vous détruisez la société, vous arrêtez le progrès et nous retournons à la barbarie. » L'âme humaine, ainsi que les autres phénomènes de la nature est, au contraire, en un perpétuel état de transformation, acquérant, développant, et perdant des vices et des vertus, des sentiments et des passions. L'égoïsme qui se manifeste dans les relations sexuelles, que le dévergondage sentimental du romantisme a pour mission de voiler, est une conséquence fatale de l'égoïsme féroce imposé à l'homme civilisé par la lutte pour la vie dans le milieu économique de la société capitaliste. Cet égoïsme se transformera dès que la propriété privée aura fait place à la propriété commune, c'est ainsi que le dévouement à la patrie, fanatique, absolu, mais étroit du citoyen de la cité antique a disparu dès que la propriété collective familiale s'est morcelée en propriété privée. La jalousie amoureuse que les romanciers et autres semblables psychologues, considèrent aussi inhérente à l'homme que la circulation du sang, n'est apparue dans l'humanité qu'avec la propriété collective familiale, pour se développer et s'exagérer avec la propriété privée : les femmes et les hommes des tribus communistes l'ignorent.

Le romantisme qui ne devait formuler qu'en 1830 son fameux axiome, *l'art pour l'art,* lequel ne devait être appliqué que sous le

---

(1) Mme de Staël. *De l'influence des passions sur le bonheur des individus,* 1796, édit. de 1818, p. 146-160.

second Empire par les Parnassiens, est une littérature de classe; il est vrai que les romantiques ne s'en sont jamais douté, bien que ce soit là son plus sérieux titre à l'attention de l'histoire. Le romantisme, en dépit de son axiome, ne s'est jamais désintéressé des luttes politiques et sociales; il a toujours pris fait et cause pour la classe bourgeoise, qui avait accaparé les résultats de la révolution. Tant que la Bourgeoisie eut à redouter un retour agressif de l'aristocratie, les romantiques, emboîtant le pas aux historiens libéraux, ont fouillé le Moyen-Age pour rapporter de sombres repoussoirs aux délices du temps présent; mais dès que le Prolétariat, constitué en classe, devint l'ennemi, ils délaissèrent les romans historiques et les horreurs de l'époque féodale pour s'occuper des événements du jour : Zola, le lendemain des épouvantables massacres de la Semaine sanglante, afin d'épargner à la conscience bourgeoise le moindre remords, dépeignit, dans l'*Assommoir*, la classe ouvrière sous les traits les plus repoussants tandis que les George Ohnet décrivaient avec une servile complaisance l'âme généreuse et noble des maîtres de forges. — Les rapins de 1830 poursuivaient le bourgeois de leurs impitoyables railleries; mais ayant compris, avec l'âge, que l'argent est un porte-respect, ils se sont domestiqués et ne travaillent que pour mériter l'approbation du bourgeois, qui achète leurs tableaux (1).

L'évolution philosophique, au commencement du siecle, marchait de pair avec la transformation littéraire : la Bourgeoisie avait pris le scepticisme et le matérialisme pour armes contre le clergé, faisant cause commune avec l'aristocratie; une fois parvenue à la domination sociale, elle voulut asservir la religion à son usage et l'employer à contenir dans la soumission passive les masses travailleuses; elle enjoignit à ses littérateurs et à ses philosophes de combattre « l'abominable philosophie du XVIIIe siècle, qui avait prêché la révolte contre toute autorité, l'oubli de tous les devoirs, le mépris de toutes les su-

---

(1) Le Bourgeois a pris sa revanche : maintenant c'est son tour de mépriser les artistes, qui adoptent ses mœurs et ses idées, et qui singent son faste grossier et son inartistique manie de bibelots et de bric-à-brac. L'anecdote suivante est typique :

La richissime Mme Mackay, qui débuta comme servante dans un *bar* d'une des villes minières du Colorado, ayant commandé pour une somme fabuleuse, son portrait à Meissonier, et ne le trouvant pas à son goût, le consciencieux artiste l'avait fait ressemblant, l'accrocha dans son cabinet d'aisance.

prématies sociales... C'est elle qui a instruit et excité les monstres qui ont dévasté la France... Robespierre, Collot, Carrier étaient des philosophes » (1). Le romantisme naissant s'enrôla sous la bannière catholique : *Atala*, qui n'était que la préface du *Génie du Christianisme*, chantait la victoire de la religion sur la nature.

⁂

Les hommes de 1802 accueillirent avec enthousiasme les deux premiers romans de Chateaubriand, qui inaugurent l'ère romantique du XIXe siècle, parce qu'ils reproduisaient dans une forme littéraire les sentiments et les idées qui vivaient et agissaient dans leur cœur et leur cerveau. Une œuvre littéraire, alors même qu'elle n'aurait aucune valeur artistique, acquiert une haute valeur historique, du moment que le succès l'a consacrée; le critique matérialiste peut l'étudier avec la certitude de saisir sur le vif les impressions et les opinions des contemporains. Les romantiques de 1830 et les naturalistes de l'école de Zola, qui ne reconnaissaient pas dans l'Agamemnon et le Titus de Racine des courtisans de Versailles, et dans le Ruy Blas et le Gennaro de Victor Hugo des bons bourgeois de Paris, se tenaient aux apparences. Jamais Racine et Hugo n'auraient été proclamés par leurs contemporains des grands génies, si leurs œuvres, ainsi que des miroirs, n'avaient reflété les hommes de leur milieu social, avec leur manière de voir, de sentir, de penser et de s'exprimer.

Un chef-d'œuvre n'est pas plus « une variété du miracle... une distribution de Dieu » (2) qu'une rose mousseuse ou un veau à deux têtes. L'écrivain est rivé à son milieu social; quoi qu'il fasse, il ne peut s'échapper ni s'isoler du monde ambiant, et ne peut cesser d'en subir l'influence à son insu et malgré lui : qu'il se plonge dans le passé ou s'élance vers l'avenir, dans l'un ou l'autre sens, il ne saurait aller plus loin que ne comportent les données de son époque. Eschyle et Aristophane, ces géants du drame et de la comédie, ressuscités et transportés

---

(1) Sermon prononcé à Notre-Dame, en nivôse an V, par l'abbé Audrein. — Sébastien Mercier, qui fut au XVIIIe siècle un des précurseurs du romantisme, introduisait à cette époque la métaphysique de Kant : son cerveau brouillé l'embrouillait et l'opposait au matérialisme des Encyclopédistes, que Royer-Collard devait définitivement remplacer par la plate philosophie du *Sens commun* bourgeois, élevé à la dignité de critérium universel par le pasteur écossais Thomas Reid.

(2) Victor Hugo. *William Shakespeare*.

dans le Paris de cette fin de siècle, seraient aussi incapables d'écrire la *Théodora* de Sardou, et le *Plus heureux des trois* de Labiche, qu'il était impossible à Hugo de refaire une des parties perdues de *Prométhée*, ou à Leconte de Lisle d'ajouter une strophe à *la Chanson de Roland* ou à n'importe quel chant barbare. Ce sont les contemporains qui fournissent à l'écrivain ses idées, ses personnages, sa langue et sa forme littéraire, et c'est parce qu'il tournoie dans le tourbillon des humains, subissant, ainsi qu'eux, les mêmes influences du milieu cosmique et du milieu social, que le poète peut comprendre et reproduire les passions de l'humanité, s'emparer des idées et de la langue courante et pétrir à son usage personnel la forme littéraire donnée par le frottement quotidien des hommes et des choses. Le cerveau de l'artiste de génie n'est pas, selon l'expression de Hugo, « le trépied de Dieu », mais le creuset magique où s'entassent pêle-mêle les faits, les sensations et les opinions du présent et les souvenirs du passé : là, ces éléments hétérogènes se rencontrent, se confondent, se fusionnent et se combinent pour en sortir œuvre parlée, écrite, peinte, sculptée ou chantée; et l'œuvre née de cette fermentation cérébrale est plus riche en vertus que les éléments qui concourent à sa formation : c'est ainsi qu'un alliage possède d'autres propriétés que les métaux qui entrent dans sa composition.

PAUL LAFARGUE.

La Nationalisation du sol en Allemagne

Les progrès constants du socialisme scientifique dans tous les pays, en Europe comme en Amérique, diminuent chaque jour l'importance des différentes doctrines qui ont proposé de résoudre la question sociale par la nationalisation du sol, tout en maintenant la propriété privée du capital mobilier. Ces doctrines ne sont cependant pas encore mortes, elles n'appartiennent pas encore à l'histoire. Les associations, qui les représentent, s'agitent, discutent, se défendent; elles ont des ramifications nombreuses; elles font une propagande active; leurs journaux sont encore très répandus. Nous ne parlons pas seulement de l'Amérique où les doctrines d'Henry George ont encore de nombreux adhérents enthousiastes. En Angleterre aussi, le landlordisme avec tous ses maux a préparé un terrain excellent où prospèrent les ligues pour la réforme agraire : les chars rouges parcourent en tous sens les campagnes soulevant l'enthousiasme, groupant les prosélytes. Le fait qu'Herbert Spencer (1) s'est montré favorable à un collectivisme agraire et à la possession à court terme concédée aux plus offrants, maintient aujourd'hui encore dans le public anglais, qui ne se laisse pas moins qu'ailleurs influencer par les autorités reconnues, les sympathies pour la solution proposée par Henry George et par Wallace. Gladstone lui-même n'a-t-il pas déclaré, dans un discours à West Calder, que la « *compulsory expropriation* est admissible et qu'elle est bonne dans son principe? » Il y a, en Suisse, depuis 1889, un parti actif qui s'est rangé sous la bannière de la nationalisation du sol. Plus important encore est le parti qui s'agite en Allemagne et en Autriche à côté de la démocratie sociale, mais d'une façon tout à fait indépendante d'elle.

C'est ce dernier parti et ses théories que nous voulons étudier ici,

---

(1) *Social Statics.*

parce que si le système d'Henry George et de Wallace est généralement connu à l'étranger, on n'en peut dire autant de ceux de MM. Samter, Stamm, Flürscheim, Hertzka. Les œuvres de H. George sont d'une forme brillante; celles de Wallace séduisent par leur précision toute anglaise et par leur clarté; les œuvres des réformateurs allemands sont, au contraire, prolixes, monotones et de forme très lourde. Elles n'ont rien de ce qui impressionne et conquiert les suffrages et l'on comprend qu'elles n'aient que fort peu attiré l'attention hors de l'Allemagne et de l'Autriche et que la substance même de leurs systèmes soit à peine connue.

Ce collectivisme agraire, tout comme le collectivisme agraire américain et anglais, n'a rien de commun avec le socialisme et, au congrès d'Erfurt, les socialistes allemands l'ont désavoué et combattu avec énergie. On l'a qualifié de tentative d'exploitation du socialisme en faveur du capital mobilier, puisque, s'il veut abolir la propriété foncière et urbaine en la faisant passer dans le domaine de l'État, il veut conserver la propriété capitaliste et la libre concurrence. Le socialisme moderne, lui, se propose de rendre collectif *tous* les moyens de production et de placer la production sous le contrôle social. Par là il se distingue de tous ces systèmes; mais il en diffère surtout par sa conception philosophique de l'histoire. Les premiers construisent une nouvelle société sur un plan déterminé par eux; le socialisme scientifique, au contraire, conformément à la conception matérialiste de l'histoire formulée par Marx, ne croit pas que l'état socialiste peut être créé selon un plan préétabli, mais il pense que nous allons à cet état avec la nécessité d'une loi naturelle. Le socialisme scientifique constate un fait, il n'invente pas ses réformes. Là réside la différence fondamentale... Mais laissons les critiques. Voyons d'abord quelles sont les doctrines de ces pseudo-réformateurs allemands.

Nous nous contenterons de faire connaître, et cela peut suffire, les théories de Gossen, de Samter, et surtout celles de l'agitateur Flürscheim, le plus connu et le plus actif. Beaucoup d'économistes allemands contemporains ont affirmé la nécessité de limiter le droit de propriété du sol dans l'intérêt de la communauté; leur divergence ne porte que sur le point précis de cette limitation. On sait que M. Adolphe Wagner, professeur à l'Université de Berlin, demande la nationalisation de toute la propriété urbaine. Les œuvres de Gossen, de Stamm, de Stoepel, etc., n'ont plus qu'un intérêt historique. Gossen voulait, en 1853, que l'État achetât toutes les terres; c'était « l'unique moyen, pour l'homme, de

pouvoir réaliser sa fin ». Il est cependant individualiste : la terre appartiendra à la communauté, mais la production sera laissée à celui qui payera la rente la plus forte. Stamm demandait l'abolition du droit d'hérédité sur la propriété foncière. Samter, en 1879, écrivit un ouvrage pour prouver que la nature veut que la terre soit commune, qu'elle doit appartenir à des associations libres, et il laissait à l'évolution naturelle le soin de réaliser ces réformes.

Mais c'étaient là des doctrines isolées et sans écho, parce que jusqu'en 1875, l'agriculture allemande prospérait et qu'il n'y avait pas lieu de demander des réformes dans l'organisation de la propriété : on ne parlait encore ni des agrariens, ni de M. de Kaunitz, ni des projets de nationalisation de la terre, ni des projets de monopole du blé entre les mains de l'État. On discutait alors, en Allemagne, la question des habitations ouvrières, et il y avait une véritable pluie de propositions pour changer les locataires en propriétaires. Les ouvriers s'en sont aussi occupés spécialement aux congrès de Nuremberg en 1865, et de Hambourg en 1867. Les premières manifestations du socialisme agraire datent du manifeste de Genève en 1867, et des congrès de Bâle et de Stuttgart en 1870, en même temps que les propositions de coopératives de production agricole; mais il n'acquit une véritable importance que vers 1880, lorsqu'il y eut une sérieuse crise agraire, et que les propriétaires et les agriculteurs commencèrent à s'agiter. La diminution de la rente foncière, par suite de la concurrence américaine, amena un accroissement considérable de la dette hypothécaire et l'on discuta avec passion des propositions plus ou moins radicales de réforme du crédit agraire et du droit hypothécaire. Survint alors la crise industrielle qui rendit plus difficile encore la situation du prolétariat. Et tandis que la démocratie sociale organisait les bataillons ouvriers, Stein, Schæffle et d'autres cherchaient la cause première de tous les maux dans la distribution vicieuse du sol, dans son appropriation privée et non pas dans les formes générales de la production. Les critiques de ces socialistes de la chaire servirent à introduire, en Allemagne, les idées d'Henry George qui inspirèrent à un publiciste, Stamm, et à un industriel, Flürscheim, la fondation d'une *deutsche Landliga*, en 1886, qui eut son siège à Berlin ; bientôt dissoute elle se transforma en une Association pour la réforme de la propriété foncière qui fut fondée à Francfort-sur-Mein, en 1888; de là est sortie ensuite une association suisse, la *Terre libre* (*Frei Land*), qui a, d'ailleurs, son siège principal à Berlin.

Flürscheim ne se rattache pas à ces écrivains, mais plutôt au mou-

vement anglo-américain, bien que ses premiers plans de réforme s'écartent de ceux de George et de Wallace. Il a vraiment créé en Allemagne un mouvement d'agitation en faveur de la nationalisation du sol. Beaucoup d'écrivains partagent ses vues et notamment MM. Seiling, Schärz, Harmening, Backhaus, Drexler. Ses idées sont exposées dans un grand nombre de livres et notamment dans son ouvrage au titre spécieux : *L'unique voie de salut*. C'est un industriel que les livres de George ont enlevé à ses occupations pacifiques. Il s'est d'ailleurs, dans la suite, séparé sur plus d'un point des doctrines du réformateur américain.

II. George veut attribuer à l'État la plus-value foncière au moyen d'un impôt foncier unique établi de telle sorte qu'il absorbe toute la rente du sol, c'est-à-dire ce profit particulier que la terre donne à son propriétaire et qui est le produit des progrès de la civilisation et de l'industrie, et le résultat du travail accumulé d'un nombre infini de générations. Une des critiques faites par les socialistes à ce système, c'est qu'il ne supprimerait que la rente foncière, tandis que l'autre forme si importante du profit, spécialement le profit du capital, persisterait, et la réforme ne serait qu'une dérision amère pour la classe ouvrière.

Flürscheim se propose de prouver que la nationalisation du sol suffit à elle seule à amener les mêmes résultats qu'on pourrait obtenir si, comme le demandent les socialistes, tous les moyens de production devenaient collectifs.

La conception est la même, la démonstration sera différente. Comme George, le réformateur allemand prend, pour point de départ, le même problème. Pourquoi, malgré les progrès extraordinaires accomplis par la technique industrielle et malgré la quantité croissante des biens apportés sur le marché, la condition des classes ouvrières devient-elle toujours plus misérable, tandis que les patrons se plaignent de ne pas trouver de débouchés pour leurs produits ?

Pourquoi celui qui désire acheter ne le peut-il pas? Pour quelles raisons, dans toutes les branches de l'industrie, des bataillons d'ouvriers restent-ils inoccupés, alors qu'ils sont tout disposés à vendre leur travail ?

Quel est l'obstacle qui empêche ces deux parties, si désireuses d'échanger leurs produits, de se faire face dans un contrat?

La réponse à cette question, d'après Flürscheim, c'est toute la question sociale.

La cause principale de tous les maux sociaux n'est pas, selon lui,

dans la forme de production capitaliste, non pas dans ce fait que les individus peuvent posséder du capital et l'employer comme il leur plait dans la production, mais dans le fait que même le surplus des capitaux, ou tout au moins une partie, trouve un emploi, et le trouve en dehors de la production, c'est-à-dire dans des placements fonciers. C'est là la seule cause des crises, c'est ce qui produit le mal-être social qui persistera aussi longtemps qu'on n'interdira pas au capital de trouver un emploi dans la terre, tant qu'il ne sera pas obligé de s'employer exclusivement dans l'industrie : ce jour-là la consommation augmenterait, la surproduction disparaîtrait et avec elle le chômage forcé.

Il remarque que la production des richesses fut d'abord très limitée, et qu'alors la pauvreté était une nécessité naturelle. Aujourd'hui, au contraire, les obstacles sont considérablement diminués parce que le pouvoir de l'homme sur les forces de la nature s'est accru, de sorte que la productivité du travail se trouve décuplée : et cependant le bien-être n'a pas augmenté en proportion et la pauvreté est encore le lot du plus grand nombre. La surproduction moderne n'est qu'apparente et les statistiques nous prouvent qu'il n'y a jamais une surabondance véritable et générale, et que les besoins réellement existants ne sont pas même satisfaits d'une façon approximative. L'impossibilité, créée par suite de cet arrêt dans les consommations, de se livrer à des travaux productifs, entraîne avec les armées permanentes et d'autres dispersions de semblables forces, un chômage énorme dans toutes les professions et notamment dans le commerce. C'est une crise qui ne peut avoir de terme et dont les causes sont économiques : c'est une lutte sans merci pour l'existence, une offre de travail supérieure de beaucoup à la demande, une difficulté croissante à trouver du travail et une insécurité générale pour ceux qui sont occupés. Non seulement les ouvriers des usines et des champs sont frappés, mais tous ceux qui vivent de l'industrie, du commerce, des professions libérales. On dit : c'est la surpopulation, c'est la politique protectionniste, c'est le militarisme, ce sont les impôts, c'est la question monétaire. Et cependant la crise est aussi aiguë là où la natalité est faible, là où l'on pratique la liberté commerciale, là où il n'y a pas d'armée permanente, etc. C'est une maladie mondiale, comme l'a dit George. Et tandis que l'appauvrissement général grandit, une petite minorité devient toujours plus riche, qui n'emploie qu'une faible partie de ses richesses en consommation, tandis que le reste sert à d'autres formes de production et surtout à la spéculation : de sorte que la masse de la richesse et

des profits se déplace toujours en faveur de cette minorité qui domine les États, parce qu'elle détient les valeurs publiques et exerce une forte pression sur la terre d'où elle retire, par les prêts hypothécaires, ses profits les plus sûrs. Dans l'un comme dans l'autre cas, cette minorité ne favorise pas le travail ni n'accroît les consommations, mais plutôt en diminue la demande parce que les propriétaires chargés de dettes ne peuvent faire cultiver la terre ni transformer leur rente en objets de consommation. Il en résulte que la puissance de consommation de la nation diminue chaque année. De même l'emploi des profits accumulés fait par les capitalistes dans la production se traduit par un dommage pour les producteurs anciens parce que l'augmentation des produits qui résulte de la création de nouvelles fabriques fait diminuer la vente. On tient généralement pour exacte cette assertion que la puissance d'achat des classes ouvrières est en croissance, et, tout au contraire, la crise permanente dans les consommations prouve que cette puissance d'achat est de beaucoup inférieure à la force de production toujours en progrès. La cause de ce phénomène est, d'une part, dans ce fait que les capitalistes ne consomment qu'une partie de leurs profits, d'autre part dans la nécessité où se trouve le reste de la population de réduire toujours davantage ses consommations. Cette contraction n'est possible que parce que les grands capitalistes tirent des profits de leurs capitaux, même sans les employer dans la production, et elle n'existerait pas si leurs épargnes accumulées étaient employées dans de nouvelles industries.

La possibilité de faire des placements fonciers a fait qu'une énorme dette hypothécaire a pu se constituer, de sorte que la terre n'appartient que de nom aux propriétaires et en réalité aux capitalistes créanciers. Les intérêts ne pourraient être compensés que par l'augmentation de la production, tandis qu'au contraire les prix baissent, la puissance d'achat de la population diminue et les profits des grands capitalistes, qui ne sont pas influencés par l'état de la production, augmentent seuls. La terre et les industries dépendent d'eux, les charges que toutes deux supportent pour le paiement des intérêts ne sont pas couvertes par le rendement des nouvelles machines, qui entraînent même un plus grand désordre dans la production et une augmentation de produits telle qu'ils ne trouvent plus d'acheteurs. La ruine des fabricants et des industriels est inévitable. La conséquence peut être ainsi formulée : « Les nouveaux instruments de production s'arrêtent, mais cela ne trouble pas les profits de ceux qui les ont employés à la production d'objets d'usage, mais bien les profits de ceux qui con-

somment et doivent limtier leur consommation. » Les petits propriétaires disparaissent, le prolétariat devient plus misérable et en même temps le poids du grand capital sur la nation devient de plus en plus lourd.

Cet arrêt de la production dure tant que la partie non consommée des gigantesques profits de la petite minorité est employée en opérations fructueuses. Comme la part du capital dans les profits de la production augmente dans la proportion où diminue la part du capital, les périodes de crises doivent être plus longues, et les intervalles entre elles plus courts. Dans ces courtes périodes de hausse on ne peut pas parler de reprise des affaires parce que même alors les intermédiaires, très nombreux par suite du manque de travail productif, dépriment les prix que les dépenses de réclame et de magasin réduisent encore.

Pour remédier à ces crises il faut empêcher la formation du capital-géant qui est la cause des manques d'équilibre entre la production et la consommation, c'est-à-dire qui engendre la question sociale. Les moyens sont tout trouvés si l'on admet que la prédominance du capital trouve son aliment dans la terre et disparaîtrait s'il ne le trouvait plus. La terre est la mère du capital, et lorsqu'il a grandi il asservit sa nourrice. Sans le droit d'appropriation privée du sol, il n'y aurait pas de capital dans sa signification moderne, comme valeur engendrant des profits. Pour le prouver Flürscheim se demande à qui appartient la plus-value, c'est-à-dire le profit net, déduction faite de toutes les dépenses de salaire? Ce n'est pas à l'entreprenenr : la concurrence limite sa part à une rémunération à peine suffisante pour le travail de direction et ne couvre même pas les primes de risque. Les véritables usurpateurs, ce sont la rente foncière et l'intérêt des capitaux. Quelle est l'origine de cet intérêt? Une compensation pour la privation du capital? Pour les services rendus par le capital? Non, parce que c'est le débiteur qui rend service en administrant et en faisant fructifier le capital pour le compte du créancier et en l'assurant contre tous les risques, et cela là même où les capitaux abondent et pourraient demeurer improductifs ou s'employer dans des industries qui ne rapportent plus, et qui devraient alors courir tous les risques du marché mondial. Mais étant donné l'existence de la propriété privée sur la terre, le capital peut se porter vers la terre, et ce fait seul détermine le profit-limite du capital mobilier accumulé et cherchant un emploi.

L'appropriation de la rente foncière par les particuliers devient ainsi la mère des profits sur le capital : par conséquent l'intérêt, et avec lui les crises et le paupérisme ne peuvent être supprimés que si la propriété

immobilière est soustraite au marché du capital. Et cette réforme ne peut être obtenue que si la terre cesse d'être propriété privée pour devenir propriété collective.

Il faudra exproprier. Flürscheim et les collectivistes agraires allemands, en effet, répugnent aux moyens révolutionnaires et ils veulent dédommager les propriétaires actuels. L'abolition de la propriété privée du sol aurait comme première conséquence de libérer la terre de tout monopole, et elle serait cédée moyennant un prix à tous ceux qui voudraient la travailler : une grande partie de la population retournerait aux champs et elle n'aurait plus à céder une partie de ses produits aux créanciers hypothécaires. On paierait à l'État un loyer qui ne pourrait être élevé parce que le juste rapport entre l'offre et la demande ne serait pas troublé par la présence des capitaux à la recherche d'un emploi. La terre ne serait plus un objet de valeur sur le marché du travail, et l'agriculture prospèrerait à nouveau. Les villes ne verraient plus la foule des sans travail, cette réserve de l'armée industrielle; les travaux industriels croîtraient; ces emplois improductifs qui amènent la hausse des prix diminueraient et peut-être disparaîtraient, et dans le prix des marchandises il n'y aurait plus aucun intérêt pour les capitaux prêtés.

Les villes retireraient des avantages immédiats de la réforme : la spéculation sur les terrains serait devenue impossible, les loyers diminueraient, les constructions suburbaines augmenteraient. Malgré la baisse de la rente foncière, les administrations communales verraient leurs entrées augmenter; elles pourraient ainsi mettre presque gratuitement en communication la périphérie avec le centre, et elles n'auraient plus de dettes.

Tout ouvrier offrant des garanties personnelles de moralité aurait gratuitement à sa disposition tant de capital, qu'il n'entrerait au service d'un entrepreneur que si le salaire était aussi élevé que les profits qu'il retirerait s'il travaillait à son compte : il n'y aurait donc d'entrepreneurs que ceux qui pourraient payer des salaires élevés, et qui auraient par conséquent, des dons spéciaux d'organisation ; ils ne pourraient rien enlever à ce qui constitue le droit du travail, et leur part de bénéfice serait représentée par le salaire de l'entreprise.

Flürscheim pense qu'avec la nationalisation du sol les salaires seraient bientôt triplés, que la dilapidation de richesse qui résulte de la production désordonnée et de la concurrence disparaîtraient et qu'en même temps les prix des marchandises ne monteraient pas. La puissance de consommation de chacun augmenterait assez pour qu'il

n'y eût plus à craindre ni les crises ni l'arrêt des consommations. On ne demanderait plus de droits protecteurs pour les industries nationales, parce que même les grands pays industriels opèreraient cette grande réforme agraire, et leur production suffirait désormais à couvrir les besoins intérieurs. La puissance de consommation de la nation s'étant énormément accrue, le producteur ne cherchera plus de nouveaux marchés, il n'aura plus intérêt à exporter : ce serait un non sens que de vouloir exporter au prix du coût de production. La suppression des barrières douanières ferait disparaître les rivalités nationales et la paix reposerait sur des bases plus sûres.

Pour l'agriculture, les effets seraient extraordinaires : plus de terres incultes, plus de cultures extensives, plus de misère dans les campagnes. Tout ce que la terre donne pourra lui être restitué lorsqu'il n'y aura plus à payer les intérêts et les loyers aux capitalistes absentéistes. Aujourd'hui, l'accumulation capitaliste est principalement empêchée par les intérêts que l'on paye. La circonstance la plus décisive est aujourd'hui de savoir si l'entreprise rapportera ou non, et dans notre société il n'y a de lucratif que ce qui donne un profit correspondant au capital employé. Après la nationalisation du sol, ce facteur ne pourra plus intervenir et la sphère d'emploi des capitaux s'étendra extraordinairement. De nombreuses industries, qui sont aujourd'hui regardées comme non lucratives, trouveront des développements imprévus : le résultat sera l'augmentation des salaires et une augmentation de la puissance de consommation et de la rente foncière dans les mains de la collectivité.

Dans la *terre libre*, *Freiland*, l'État sera le propriétaire du sol, auquel la plus grande partie du capital s'emploiera. Il sera, en quelque sorte, le seul capitaliste qui tire ses profits de la rente foncière.

Voici sur deux points une comparaison entre la situation économique actuelle et celle de la future organisation préconisée par ces partisans d'un collectivisme agraire dans une société capitaliste. Aujourd'hui : travail salarié, rente foncière pour le propriétaire des terres ou des maisons, profit sur les capitaux. Alors : travail salarié et louage des terres au profit de la collectivité. Aujourd'hui : les crises, les bas salaires, la concurrence, les grands profits des capitalistes, une prépondérance des capitaux improductifs. Alors : salaires élevés et augmentation générale et durable du bien-être. Et tout cela sans diminuer la liberté, sans supprimer le choix des professions, sans enrégimenter la société. On aura, dit Flürscheim, tous les avantages de l'individualisme sans ses inconvénients. L'aug-

mentation de la rente foncière dans les mains de la collectivité, État ou commune, la mettra à même de pourvoir à l'instruction intégrale gratuite et à un grand nombre de services publics gratuits. Tout le monde en jouira sans distinction de classe. Les mœurs et les instincts se modifieront : à la concurrence et à la lutte pour la vie succèdera la solidarité, à l'égoïsme la sympathie, à la misère la félicité universelle.

Comment réaliser tout cela? Les réformateurs allemands préconisent les moyens pacifiques, mais ils n'acceptent pas les idées de George, supprimer la propriété privée sans indemnité. Les propriétaires actuels, disent-ils, possèdent *bona fide* sous la garantie de la collectivité; des raisons d'équité obligent celle-ci au rachat. La *single tax* n'aurait que peu d'effet dans les pays allemands, parce que, d'un côté, l'abolition de tous les impôts élèverait la rente foncière et, d'un autre côté, l'impôt foncier serait rejeté par les capitalistes sur les cultivateurs. Les effets de la réforme ne seraient pleinement obtenus que lorsque toute la rente foncière serait assorbée par l'impôt, c'est-à-dire quand cette *single tax* ne serait que le loyer sous un autre nom. Alors, on ne pourrait plus la faire porter par autrui.

Il faudrait, en Allemagne, recourir à deux moyens : ou bien acheter la terre et les maisons, ou les racheter progressivement. C'est ce même système qu'il faudrait suivre en France, en Autriche, etc. : en Angleterre et en Irlande, l'achat devrait être accompagné de la *single tax*. La valeur de la propriété immobilière devrait être fixée par l'État, qui ferait les payements au moyen d'une émission de titres qui offriraient aux capitaux, auxquels on refuse les placements immobiliers, des emplois certains. Le cours de ces titres monterait certainement par suite d'une demande considérable, et l'État en réduirait l'intérêt, de sorte qu'en 25 ans à peine, avec l'accroissement de la rente foncière, c'est-à-dire des loyers, l'amortissement de la dette serait un fait accompli. Et ce jour-là, les grands capitalistes ou bien conserveraient leurs capitaux improductifs dans les banques de l'État, ou bien ils les placeraient dans l'industrie.

Si au lieu d'une grande opération, on procédait chaque année à l'achat partiel du sol, aucune émission ne serait nécessaire, parce que les moyens d'achat seraient donnés par l'augmentation de la rente foncière et par la baisse du taux de l'intérêt. Il faudrait aussi modifier le droit successoral, augmenter les taxes des successions et des donations entre vifs, introduire le monopole de la banque, transférer à l'État les biens immobiliers vendus aux enchères publiques. Tout cela accélère-

rait le transport de la propriété foncière dans les mains de la communauté.

De quelle manière les réformateurs allemands pensent-ils vaincre les difficultés que fera naître la constatation de l'augmentation de la rente foncière? Flürscheim répond qu'il n'est pas possible de la fixer sans connaître la valeur locative, parce que la rente foncière d'un pays est égale à cette valeur, déduction faite des intérêts des améliorations faites. Les prix moyens de location devront être fixés dans les cinq ans. La rente foncière résultera d'une série d'évaluations qui porteront sur les dépenses d'améliorations, les réparations, l'assurance, l'amortissement. L'évaluation de ces dépenses forme un point important dans tous ces projets de nationalisation du sol, de George ou de Flürscheim. Il n'y aura pas à craindre des erreurs de taxation ou d'évaluation, parce que les personnes qui en seront chargées seront soustraites à toute influence mauvaise et par leurs traitements élevés et par la sûreté de leur situation (1).

A côté du système de Flürscheim, il faut placer celui de Théodore Hertzka (2). Partant de ce point que la nature ne connait pas d'autre droit que celui du plus fort, d'autre morale que celle de l'évolution, il pense qu'il est arrivé à découvrir la loi de développement et de corrélation des faits et à résoudre le rébus du passé et du présent et même à arracher le voile qui cache à nos yeux l'avenir de notre race. Il ne demande que le collectivisme de la terre, après indemnité aux propriétaires actuels. Le sol sera ensuite concédé à des associations où tout le monde sera libre d'entrer. La compensation entre les terres bonnes et les terres inférieures s'opèrera d'une façon automatique par le flux et le reflux, semblable à la marée, de la force de travail.

Mais la pensée de Hertzka ne s'est pas immobilisée là. Il a reconnu lui-même que la réforme, en se limitant au sol, ne tranche pas la question, et dans son roman *Freiland* il a fait un pas en avant. Il a proposé une solution que personne, pense-t-il, n'avait donnée avant lui. Ce livre établit le communisme de tous les moyens de production, des forces de la nature et des capitaux, que la société doit mettre à la disposi-

---

(1) *Der einzige Rettungsweg*, 1890. *Deutschland in 100 Jahren*, 1890. *Papst und Sozialreform*, 1891. *Bausteine*, 1895.

(2) *Die Gesetze der socialen Entwickelung*, 1886. *Freiland*. Ein sociales Zukunftbild, 1890.

tion de chacun, sans intérêt, avec l'unique obligation de restitution dans un temps donné, la quantité de capitaux et la durée de la concession variant avec la nature des emplois. Pour la culture du sol, comme toutes les terres ne sont pas de même qualité, il demande la formation d'associations libres de travailleurs dont il a établi les statuts très détaillés. Ainsi, les fórces de travail se dirigeraient, en conservant toute leur mobilité, vers les terres fertiles ; et comme d'après une loi économique bien connue une plus grande dépense de la force de travail est liée à une rente proportionnellement décroissante, chaque travailleur, et pour chaque heure de travail sur une terre fertile, n'aurait pas une rente plus élevée que celle que l'on retire des terres inférieures mises en culture.

Nous ne parlerons pas des essais du système qui ont été tentés ou qui le sont actuellement dans l'Afrique équatoriale. Le socialisme de Hertzka appartient au socialisme utopiste, à cette littérature de reconstruction qui n'a pas de base scientifique. D'ailleurs, dans ses constructions *a priori*, Hertzka n'a fait que reproduire le vieux communisme, que depuis plus de 20 ans préconisent les anarchistes.

Nous ne nous occuperons pas davantage du système de Hertzka, et nous revenons à Flürscheim.

Comme cela résulte de l'exposé que nous avons fait, la base du système est dans la conception que Flürscheim se fait des crises. C'est, d'ailleurs, la conception de Hertzka, comme aussi celle de Godwin, de Thompson, ces deux précurseurs bien connus du socialisme moderne, de Proudhon, de Rodbertus et de Dühring (1), conception que repousse le socialisme marxiste. Pour Flürscheim, comme pour tous ces écrivains, l'explication de la crise est dans le défaut d'équilibre de la répartition des biens existants entre la production et la capacité d'achat de la société. Rodbertus, lui aussi, croyait que la cause des maux sociaux était dans le paupérisme et dans les arrêts de consommation, que la pauvreté et la crise avaient une source commune qui faisait que, par suite de la productivité croissante du travail social, le salaire représentait une part de plus en plus petite de la production nationale. Flürscheim admet cependant que même si le salaire augmentait proportionnellement à l'augmentation des profits,

(1) Eugen von Bergmann. — *Die Wirthschaftskrisen, Geschichte der nationalækonomischen Krisentheorien*, 1895, pag. 284-339.

les crises ne disparaîtraient pas si les capitaux pouvaient encore trouver en tout ou partie un emploi dans la terre. Sans le droit de propriété privée du sol, on n'aurait pas, dit-il en substance, le capital dans le sens aujourd'hui le plus fréquent de valeur productive. La rente foncière est la mère de l'intérêt du capital. C'est en cela qu'il diffère principalement de George, qui voit dans la rente foncière l'ennemi commun du travail et du capital, parce qu'elle déprime le salaire comme le profit. Flürscheim, au contraire, pense que le salaire est déprimé et par le profit et par la rente foncière, mais de telle sorte que cette dernière est la cause du premier et que l'abolition de la rente foncière ferait disparaître également le profit. Que faut-il penser du gain de l'entrepreneur? Ce gain est juste, ou plutôt l'entrepreneur n'est pas suffisamment rémunéré, et il souffre autant que l'ouvrier. En abolissant la propriété foncière, le profit disparaîtrait ou plutôt serait réduit à une prime de risque, le travail serait abondant et les salaires hausseraient : à une production plus grande correspondrait une consommation générale plus grande.

Tous ces projets de réforme, qui n'ont rien de commun avec le socialisme et qu'il ne faut pas confondre avec lui, tombent d'abord sous le coup des critiques que nous avons rappelées plus haut; de plus, leur erreur commune est dans leur point de départ, dans leur théorie de la crise. On méconnait la nature de la crise, lorsqu'on l'attribue à la facilité qu'a le capitaliste de faire des opérations sur la terre ou sur les maisons, de toucher à son choix des intérêts ou une rente. Tout au contraire, même si la rente foncière était abolie, comme le mode de production capitaliste ne cesserait pas pour cela, les crises ne disparaîtraient pas. C'est dans l'organisation économique actuelle et en particulier dans la forme capitaliste de la production qu'est la cause des crises, et non dans la rente ou dans le profit. Selon Flüscheim, il n'y aurait rien à changer dans la forme de production privée actuelle, parce que la question sociale ne dépend pas de la façon dont est dirigée la production, mais de la façon dont elle est influencée.

C'est une illusion que de croire que la cause du mal social est dans la pression exercée par le capital mobilier sur la terre et dans la soustration incessante du capital mobilier fait par la terre aux industries. La production capitaliste qui continuerait même dans cet état de l'avenir, dans la *Terre libre*, entraînerait avec elle l'exploitation des classes ouvrières qui continueraient à ne pas posséder les instruments de production. Le travail et le capital seraient en opposition comme aujourd'hui et le maître du marché du travail serait toujours le capi-

tal. Il tirerait toujours des profits de l'exploitation des ouvriers non possédants; et comme l'accumulation capitaliste augmenterait continuellement, tandis que les profits diminueraient, ce seraient toujours les ouvriers qui en porteraient le poids. Marx l'a dit : le capital n'a peur que du vide, c'est-à-dire de l'absence de profit. Tant qu'il y aura des salariés, il y aura des profits, et le prolétariat sera asservi. Il est certain que, même indépendamment de la nationalisation du sol, le profit tend à diminuer, tandis que, au contraire, l'exploitation ouvrière a une tendance à augmenter : mais il ne faut pas conclure de là que la soumission de la classe ouvrière au capital cessera. Le capital pourra avoir des profits si faibles, qu'il se jettera sur des entreprises considérées aujourd'hui comme peu lucratives; mais cela n'arriverait que si le taux des profits baissait continuellement, tandis que la quantité totale des capitaux restait la même. Il n'en est pas ainsi aujourd''hui, et il en sera de même dans la *Terre libre*. La masse des capitaux chez les nations capitalistes croît plus rapidement que la diminution du taux des profits. L'augmentation du capital est une des conditions du taux des profits, et si l'intérêt passait de 5 à 4, de 4 à 3, à 2 pour cent, la situation des capitalistes dont le capital est passé de 1 à 2, à 4, à 6, ne serait pas plus mauvaise. La baisse de l'intérêt ne signifie pas diminution des profits de la classe capitaliste, parce que la masse de plus-value croît d'une façon continue. Cette baisse ne réduit que les profits des capitalistes qui ne sont pas en état d'augmenter le champ d'action de leur capital.

La baisse des profits et du taux de l'intérêt ne peut pas avoir pour conséquence dernière la disparition de la classe capitaliste, mais seulement son ressèrement. Chaque année, le terrain serait couvert des cadavres des petits capitalistes morts dans ce duel avec les grands capitalistes, duel qui pourrait se prolonger plus ou moins, mais dont le résultat final est inévitable. Et ainsi ces ouvriers indépendants auxquels pense Flürscheim auraient leurs jours comptés et ils passeraient bientôt dans les rangs des salariés.

Dans le système proposé, dans la *Terre libre*, les crises et la surproduction n'auraient pas disparu. Nous savons que la révolution technique marche d'une façon ininterrompue et que, chaque jour, de nouvelles industries et de nouveaux pays sont conquis par la grande production capitaliste; la productivité du travail augmente comme aussi l'accumulation capitaliste, et plus l'exploitation de l'ouvrier augmente, plus augmente la quantité de plus-value et partant de richesse que la classe capitaliste peut épargner chaque année pour la trans-

former en capital. Ce qui a lieu aujourd'hui avec une certaine lenteur, prendrait une allure accélérée dans cette nouvelle société. La classe capitaliste se jetterait sur le travail avec plus de violence, parce que ce serait autrement se vouer à la mort; et ainsi cette augmentation de production que Flürscheim entrevoit comme un événement heureux, ne serait, comme aujourd'hui, qu'un mal insupportable. Les crises et le chômage forcé seraient aussi le lot de cette société, parce que toute société capitaliste est dans l'impossibilité de soutenir les forces de production qu'elle crée et l'on peut affirmer qu'alors, comme aujourd'hui, le capital privé entraînerait les mêmes maux pour la société.

La réponse la plus complète aux idées de Flürscheim sur les crises est donnée, d'une façon indirecte, par Marx, dans le troisième volume du *Capital*, où il a montré que la cause des crises est dans les défauts organiques de notre constitution économique, et comment le capital mobilier et le capital immobilier influent l'un sur l'autre. Cette impossibilité de les séparer l'un de l'autre démontre le manque de solidité des tentatives des réformateurs allemands de concilier l'individualisme et le socialisme. Il n'y a pas de compromis entre ces deux termes opposés. Le principe de l'individualisme n'est pas conservé du moment où l'on nie d'une manière absolue la propriété de la terre et qu'on y substitue un système de location. On n'admet qu'une partie du socialisme du moment que l'on maintient la forme de la production privée et qu'on reconnaît comme légitimes les profits du capital et les gains des entrepreneurs. Ces compromis sont la négation des idées philosophiques auxquelles se rattache le socialisme scientifique moderne, et font que les projets de Flürscheim sont aussi inconséquents que ceux de George. L'un et l'autre appartiennent au domaine des utopies et à la littérature des romans, contre lesquels se dresse majestueuse la conception historique de Marx, d'après laquelle l'état socialiste ne peut être créé d'après des plans préconçus de réforme, mais doit sortir de la nécessité logique même de la société actuelle.

GIUSEPPE SALVIOLI.

Palerme, Juin 1896.

Quelques Survivances dans les temps modernes (fin) [1].

Les nouveaux phénomènes qu'on constate dans le domaine de la création philosophique sous l'influence du choc entre les trois courants sociaux, nous amènent en général à des remarques analogues à celles que nous venons de faire lorsqu'il s'agissait des phénomènes de la création esthétique. A côté d'anciennes traditions matérialistes, sensualistes, dualistes, panthéistes, idéalistes, etc., remontant, pour la plupart, à la philosophie antique, on voit apparaître, à l'époque dont il s'agit, les nouvelles écoles des éclectiques, des positivistes, des agnostiques, des évolutionnistes, des utilitaristes, des pessimistes, dans lesquelles ont peut distinguer des traces des anciennes doctrines en même temps que des influences directes des courants sociaux de l'enthousiasme politique et de l'aversion de la bourgeoisie pour l'idéologie.

Ce qu'on constate le plus difficilement dans ces nouvelles écoles philosophiques, c'est une dépendance *directe* du courant socialiste qui, à première vue, restait le plus souvent dans ses manifestations philosophiques fidèle au matérialisme traditionnel. Cependant, ici aussi, celui qui étudie attentivement les procédés intellectuels peut saisir quelques traits caractéristiques qui méritent une attention particulière. D'abord, le nouveau matérialisme socialiste présente beaucoup de particularités très importantes qui le distinguent des tendances qui, autrefois, appartenaient à cette rubrique. Ensuite l'élément de la solidarité consciente et obligatoire entre les travailleurs, élément qui est inséparable de toute conception qui s'appelle socialiste, rend obligatoires des conceptions éthiques et sociologiques indépendantes tout autant du matérialisme théorique que de toute autre conception déterministe du monde. Enfin — et ce dernier point semble être le plus important — en appréciant les rapports de toutes ces conceptions nouvelles avec le socialisme, il s'agit — tout comme on vient

---

(1) Voir les numéros d'avril, de mai et de juin.

de le constater pour les phénomènes de la production esthétique — bien moins des emprunts directs, faits par ces constructions philosophiques aux principes positifs du socialisme, que du fait négatif de leur hostilité aux courants politico-révolutionnaire et bourgeois. Il s'agit surtout de savoir jusqu'à quel point les conceptions nouvelles sapaient les bases intellectuelles de ces deux tendances, laissant par cela même un champ plus libre et plus vaste aux conquêtes du socialisme?

Le problème de la pensée philosophique de la nouvelle civilisation laïque était posé à l'époque que nous examinons d'une façon très précise et la voie de son évolution était tracée avec une nécessité logique inexorable. Déjà, dans la période précédente, la religion, qui avait été un des moteurs conscients les plus puissants de l'histoire de l'humanité, était entrée dans une nouvelle phase de son évolution. Elle avait dépassé ces anciens problèmes : fournir une base fantastique à un système de coutumes préhistoriques et, plus tard, servir de lien entre les parties d'un organisme collectif isolé — État ou nation. Comme religion *universaliste*, elle se proposait désormais de créer une conception métaphysique ou scientifique capable de devenir la base d'une doctrine de vie pratique, embrassant toute l'humanité. Les religions universalistes tentaient de résoudre ce problème au moyen d'une combinaison complexe de croyances préhistoriques, de produits de la création fantastique, de dogmes de la métaphysique et de conceptions philosophiques contenant un élément plus ou moins grand de données expérimentales. Elles n'ont pas réussi. La civilisation laïque trouva devant elle le même problème qui s'était posé devant les religions universalistes : elle avait à créer une conception du monde capable de servir de base à une doctrine morale embrassant toute l'humanité. L'irréligion devait essayer ses forces à un travail, qui non seulement avait été trop difficile pour l'état d'esprit religieux, mais au cours duquel cet état d'esprit s'était transformé en une survivance nuisible. La science était et devait être désormais l'arme unique pour ce travail. C'est pourquoi, comme nous venons de le dire, le problème de l'évolution de la pensée philosophique était posé d'une façon très précise : il fallait créer la *philosophie scientifique*. Toutes les théories philosophiques qui surgissaient n'avaient désormais, dans leur évolution théorique, de l'importance pour celui qui les étudiait qu'autant qu'elles contribuaient à l'exposition précise de ce problème et qu'elles en préparaient la solution. Il fallait d'abord débarrasser le champ des survivances. Elle appartenait au passé, l'époque des tentatives de conciliation avec les dogmes traditionnels de la religion à l'aide des dogmes, non moins rigides, de la

métaphysique. C'était encore du passé déjà, que l'époque qui venait de succéder à la précédente, l'époque où l'enthousiasme révolutionnaire, passant de la politique à la philosophie, charme les esprits par les beautés des constructions métaphysiques de l'idéalisme allemand, qui essayaient de remplacer les religions fantastiques par des religions métaphysiques, et la marche lente de l'induction scientifique des empiriques par l'apperception immédiate et la contemplation directe de ce qui était réel et vrai d'une manière absolue. Au moment de la collision des trois courants sociaux ce fut avec une urgence croissante que s'imposa aux penseurs le problème logique de préparer et de créer une philosophie scientifique, d'où auraient été écartés tous les éléments de l'esprit religieux et des constructions métaphysiques.

Cette philosophie scientifique devait être, par la façon même dont son problème était posé, non seulement une conception du monde, mais aussi une *doctrine de la vie pratique*, et il fallait ne pas oublier cette condition dans la série de toutes les tentatives particulières de sa préparation. Les questions de cette doctrine pratique étaient déterminées non plus par la logique seule, mais encore par les intérêts des partisans de chacun des trois courants hostiles. Il s'agissait ici, avant tout, de l'influence de ces courants et de l'action réciproque qu'exerçaient leurs exigences, et celles, de plus en plus énergiques, de la critique scientifique et de la pensée strictement logique, tendant à la création d'une conception scientifico-philosophique du monde, une et conséquente avec elle-même.

Les nouveaux produits de la pensée philosophique, élaborés dans ces conditions, présentaient de grandes différences soit quant à l'étendue du domaine qu'ils comprenaient, soit quant à la quantité d'emprunts, faits aux doctrines du temps passé existant à l'état de survivances. Ce sont surtout leur rapports avec le courant politico-révolutionnaire et le courant bourgeois, qui nous importent ici, car c'est leur lutte contre ces courants qui déterminait leur concours conscient ou inconscient aux buts du courant socialsite. C'est pourquoi nous nous bornerons à quelques lignes pour ce qui touche au domaine propre de ces conceptions philosophiques et aux emprunts qu'elles ont fait à d'autres doctrines.

L'éclectisme français se formula dans une doctrine, qu'on peut considérer comme la plus pénétrée de toutes celles de l'époque par les survivances du passé, la plus éloignée de la tendance consciente à créer ou, au moins, à préparer une philosophie scientifique. Il était directement hostile aux méthodes exactes de la science — hostilité qu'il avait empruntée aux idéalistes allemands. Il paraît avoir été la doctrine qui

reflète le mieux les influences sociales de l'époque et s'être appliqué avec le plus de soin à l'idéalisation philosophique du règne naissant de la bourgeoisie; l'éclectisme voulut résoudre ce dernier problème en essayant de fournir une base d'idées à ce régime tout industriel; mais les formules métaphysiques et morales qu'il mit pour cela en avant étaient radicalement contradictoires à l'industrialisme. En cela l'éclectisme présenta un synchronisme exact et une analogie parfaite avec la glorification hypocrite des principes démocratiques du haut de la tribune parlementaire du temps de Charles X et Louis-Philippe, comme aussi avec le romantisme théâtral de cette même époque. La domination de l'éclectisme, c'était la domination de la fausse idéalisation du régime bourgeois; sa chute fut, dans la sphère de la pensée théorique, une des plus grandes défaites subies par la bourgeoisie tout à fait en dehors de l'opposition consciente du socialisme; mais cette défaite augmentait les chances du socialisme dans sa lutte bien plus que ne purent le constater les observateurs superficiels des faits historiques.

Le rôle théorique du *pessimisme* a été bien plus compliqué et il présenta plusieurs phases fort différentes. C'est que le sol qui lui donna naissance ne constitua pour lui qu'un lien fortuit avec le passé, tandis que son développement pratique ultérieur fut déterminé par des influences sociales d'autant plus puissantes que le terme même de pessimisme avait pour ses adeptes des différents groupes et des différentes époques des sens très différents. Lorsque le pessimisme philosophique de Schopenhauer se fit une place parmi les autres systèmes idéalistes comme professant l'impossibilité absolue pour l'homme de satisfaire à son besoin de bonheur ou même à diminuer ses souffrances, cette doctrine ne fut qu'un produit accidentel de l'une des ramifications de la métaphysique idéaliste de l'Allemagne et fut tout aussi accidentellement rattachée à la conception de la volonté absolue et inconsciente. Ce dernier élément métaphysique du système de Schopenhauer n'a eu que très peu d'importance plus tard dans l'évolution de la littérature pessimiste, son rôle dans la préparation de la philosophie scientifique se borna à attirer l'attention des penseurs sur la largeur du domaine de l'inconscient dans la psychologie individuelle et collective, qui ne s'occupait auparavant presqu'exclusivement que de l'élément conscient. Mais tout à fait en dehors des conceptions métaphysiques de Schopenhauer, son pessimisme a donné naissance, à l'époque suivante, à une vaste littérature, caractérisée par deux tendances très différentes. La fraction la plus importante et la plus influente donnait au terme pessimisme un sens relativement restreint :

il s'agissait, non pas de l'impossibilité du bien-être humain en général, mais de l'impossibilité, sous le régime social donné, grâce à ce régime même et vu la marche des événements, d'améliorer la situation de la majorité et de marcher dans la voie du progrès social. C'était aussi l'idée que certains hommes et groupes d'hommes sont condamnés par les circonstances à des souffrances sans issue, quoique non méritées. Ce pessimisme, qui s'est reflété dans les œuvres de Byron (surtout dans *Caïn*) et en général dans la littérature qui protestait contre l'époque de la domination des Metternich, des tory anglais et des Araktcheeff russes, se rattachait très intimement aux traditions de l'époque politico-révolutionnaire. Pour l'autre fraction (qui avait Leopardi pour représentant principal) le pessimisme n'était qu'un produit d'un état d'esprit bien plus général de protestation contre des formes d'existence qui ne satisfaisaient pas les exigences d'un être sensitif et intelligent; état d'esprit pathétique qu'on retrouve presque à toutes les époques de l'évolution de la poésie lyrique. Mais au moment de la renaissance du pessimisme de Schopenhauer (presque un quart de siècle après la première apparition du « *Monde, comme volonté et comme représentation* »), ce pessimisme trouva une base stable dans le courant social bourgeois, précisément pour ses éléments généraux, complètement étrangers aux idées révolutionnaires. C'était l'époque de la perte des espérances de l'époque précédente de l'enthousiasme politique; on voulait se persuader que l'abaissement du niveau des idées politiques était dû non pas au manque d'énergie des individus, mais à des lois naturelles inéluctables contre lesquelles toutes les protestations, théoriques ou pratiques, des révolutionnaires étaient et devaient rester vaines; il s'agissait, surtout pour les intellectuels bourgeois, de se persuader que c'était encore une loi naturelle tout aussi inexorable qui imposait à l'humanité l'état malheureux des prolétaires dont le travail crée toutes les richesses, tout le confort et toutes les jouissances de la bourgeoisie, de sorte que toutes les tentatives de réformes sociales faites au profit de ces prolétaires ne pouvaient être que complètement inutiles. Ce pessimisme n'avait rien de commun ni avec la métaphysique de la volonté absolue, ni avec la protestation du byronisme, ni même avec la lyrique maladive de Léopardi : c'était un produit immédiat de l'idéalisation du régime bourgeois et un de ses soutiens les plus efficaces. C'etait l'élément nécessaire du courant bourgeois.

Un rôle tout à fait différent dans la préparation et dans l'élaboration de la philosophie scientifique fut celui du *positivisme*, de *l'agnosticisme*

et de *l'évolutionnisme*. Ce sont eux qui ont fourni à cette philosophie, jusqu'à notre époque, les éléments les plus importants dans le procédé de délimitation de la pensée scientifique par rapport à la pensée métaphysique et religieuse, comme aussi des *conceptions théoriques* par rapport au *savoir-faire* technique. Ces doctrines contribuèrent d'une manière tout aussi efficace aux tentatives de créer une classification hiérarchique rationnelle des notions scientifiques d'après le degré de leur complexité et leur généralité. Nous ne nous arrêtons pas ici à l'évolutionnisme : nous avons eu l'occasion, plus haut, de voir que la notion de l'évolution était admise, comme méthode logique d'étude, dans les différents domaines de la science, avant la tentative de concevoir l'évolutionnisme comme un système général de philosophie. Cependant nous croyons devoir constater que, dans l'élaboration d'une philosophie scientifique, l'évolutionnisme ne fut pas un rival du positivisme, mais plutôt un complément de ce dernier dans tous les domaines des sciences concrètes qui étaient en dehors de la hiérarchie positiviste des sciences abstraites; l'évolutionnisme donne aussi au schéma, un peu formaliste, de cette hiérarchie plus de flexibilité et de largeur. Sans doute, dans l'élaboration de la philosophie scientifique dont il s'agit, on ne peut pas ne pas constater des survivances. Les traces d'anciennes discussions sur la nature des choses se retrouvent non seulement dans les dissertations des idéalistes de l'école critique sur « la chose en soi » et sur l'opposition des « phénomènes » et des « noumènes », mais aussi dans les discussions, plus récentes, des agnostiques et de certains évolutionnistes sur l'« inconnaissable » et sur ses rapports avec les méthodes et les limites de la connaissance. Il est possible, peut être, de constater cette tendance à rechercher « la nature des choses » dans la tendance à n'admettre qu'un mobile unique pour l'évolution des formes organiques, aussi bien biologiques (ce mobile unique est alors soit la sélection naturelle, soit l'habitude, soit les effets de l'usage des organes, etc.) que sociologiques (on discute alors sur l'influence prédominante ou même exclusive des idées, de la lutte consciente et de la violence, ou bien des conditions économiques de la production et de l'échange, etc.). Il est utile peut-être de noter ici même une circonstance, à laquelle nous reviendrons plus tard, en même temps qu'à d'autres, analogues : au moment même où le courant bourgeois faisait prévaloir l'industrialisme dans les travaux scientifiques et confondait dans la nouvelle « science » la technologie et les conquêtes de la science théorique, un des systèmes philosophiques les plus caractéristiques de l'époque — le positivisme — prenait

pour point de départ le principe que les applications techniques (« l'art ») restent complètement en dehors de la hiérarchie des sciences et contribuait ainsi à saper les procédés bourgeois de la pensée. Cependant ce même positivisme, par sa glorification des grandes périodes industrielles de l'histoire, pouvait servir de soutien à ces mêmes procédés.

Mais il est surtout intéressant de considérer les rapports entre toutes les constructions philosophiques de l'époque et la seconde partie du problème qui se dressait devant la philosophie scientifique en voie de préparation, et qui était, comme nous l'avons indiqué, hérité par cette dernière de la période des religions universalistes. Il s'agissait non seulement de comprendre le monde, mais d'établir une *doctrine pratique* qui se trouverait intimement liée à cette compréhension.

De tous les produits de la pensée philosophique que nous avons mentionnés, le seul qui se présentait d'abord comme une doctrine pratique, c'était *l'utilitarisme*, dont les origines remontaient aux anciennes écoles épicuriennes, mais qui maintenant subissait une élaboration particulière, propre. Il n'avait aucun lien théorique intime avec les bases du positivisme, de l'évolutionnisme ou du pessimisme. Cependant on ne peut pas ne pas admettre qu'il reflétait les tendances intellectuelles de l'époque qui a produit l'une comme les autres. Aux époques antérieures toute doctrine pratique était intimement liée à l'idée sacrée qui pour chaque époque, servait de principe dominant à la vie sociale (1). Lorsque cette domination appartenait à la coutume, au principe de la nationalité ou de l'État isolés et égoïstes, à celui de l'Église ou de l'absolutisme, la vie juste consistait à soutenir la domination du principe qui dominait alors. A l'époque des révolutions politiques (qui, comme nous l'avons vu, était en même temps celle de l'enthousiasme révolutionnaire dans le domaine philosophique et esthétique) la vie juste c'était le dévouement à l'idée qui s'imposait comme absolument obligatoire à tout individu convaincu ; c'était la réalisation de la formule de l'« impératif catégorique » de Kant ; c'était, dans la vie privée, l'élaboration du même enthousiasme que celui qui dictait les péripéties de la lutte pour les programmes politiques, pour les idéals de l'art et pour les constructions métaphysiques dans les domaines des créations sociales, esthétiques et philosophiques. Pour le courant socialiste moderne la doctrine pratique fut encore déterminée, sans aucune hésitation, par la nouvelle idée sacrée de l'époque, celle de la

---

(1) Voir le numéro de mai 1896.

solidarité de tous les travailleurs, tendant à embrasser l'humanité tout entière. Mais quelle pouvait être la doctrine pratique déterminée par le courant bourgeois, par le but que se proposait la bourgeoisie, la création des nouvelles coutumes, basées sur la concurrence générale des intérêts économiques, et hostiles à tout idéal ?

L'enthousiasme devint à cette époque une survivanee nuisible. Une doctrine philosophique de la vie pratique adoptée aux circonstances devait avoir pour base un calcul d'intérêts fait tout aussi soigneusement que pour tout autre domaine non philosophique. Tel fut l'utilitarisme. Il exigeait un calcul quantitatif des plaisirs et des douleurs. Il était ainsi, semblerait-il, dans le domaine des idées, un auxiliaire naturel du régime bourgeois en train de s'établir. Mais les contradictions inhérentes à ce régime devaient, ici aussi, amener leurs résultats logiques. D'abord le principe quantitatif de ce système devait prendre en considération, avec une logique inévitable, le nombre de ceux qui jouissent de la vie et celui de ceux qui souffrent. Ensuite, l'observation la plus élémentaire rendait impossible l'ignorance volontaire de la différence qualitative entre les plaisirs et les douleurs qui entrent dans la combinaison générale de la vie. C'est pourquoi nous voyons l'utilitarisme proclamer d'abord en principe qu'il s'agit du bien-être ou des souffrances « du plus grand nombre », ce qui allait à l'encontre de l'essence même de l'idéal bourgeois, car, d'après cet idéal, c'était une minorité de possesseurs d'instruments de travail qui devait se développer et augmenter son bien-être ; cela implique nécessairement l'existence d'une masse qui travaille et qui souffre en vue du bien-être de cette minorité. Ensuite, les utilitaristes les plus avancés ont ajouté une rectification, touchant la différence « qualitative » des plaisirs et des douleurs qui pouvaient être supérieurs « ou inférieurs ». Mais sous cette forme l'idéal utilitariste perdait, lorsqu'on l'étudiait de près, tout ce qui le distinguait essentiellement de la conception de l'« impératif catégorique » moral, de l'éthique qui avait pour point de départ le développement individuel et collectif, de celle qui se basait sur l'axiome de la solidarité, etc. A cette phase de son développement l'utilitarisme ne pouvait plus servir de soutient au courant bourgeois. Aussi n'a-t-il pas joué de rôle considérable dans la lutte, pendant les dernières époques, entre les trois courants sociaux. Il n'a fait qu'apporter à la littérature, que cette lutte provoqua, l'exigence d'avoir toujours en vue, pour les doctrines pratiques, l'élément quantitatif.

Nous constatons ainsi que les systèmes philosophiques surgis à cette époque et ayant surtout en vue de comprendre scientifiquement

le monde, n'ont introduit, comme tels, dans la pensée humaine aucun nouvel élément qui aurait pu préparer une doctrine pratique scientifique. Quant aux doctrines de ce genre que leurs créateurs et leurs principaux épigones rattachèrent à ces systèmes, elles n'y furent rattachées que d'une manière plus ou moins artificielle.

L'éclectisme a tiré entièrement ses doctrines pratiques des traditions des anciennes idées sacrées et de celles de l'enthousiasme révolutionnaire. Mais comme la concurrence économique formait la seule véritable idée sacrée de l'époque bourgeoise, pour laquelle tout enthousiasme n'est qu'une survivance nuisible, la doctrine pratique de l'éclectisme était condamnée à n'être, dans le milieu bourgeois, qu'une doctrine de fausseté et d'hypocrisie. Ce fut d'une façon assez artificielle que le pessimisme de Schopenhauer, aboutissait soit à la doctrine de la pitié envers tout ce qui existe, pitié provoquée par la condamnation de tous et de tout à la souffrance, soit à la propagande de l'ascétisme. Ces deux conceptions pratiques pouvaient facilement être séparées de la théorie pessimiste du monde et de celle de la volonté absolue et inconsciente. Cependant, les doctrines de la pitié et de l'ascétisme allaient à l'encontre des traits essentiels de la société bourgeoise, au sein de laquelle la pitié contredisait le principe de la concurrence, et la propagande de l'ascétisme était incompatible avec le désir très caractérisé de confort. Une des branches du positivisme donna naissance au culte de l'humanité, accompagné d'une foule de survivances, complètement étrangères aux problèmes et aux caractères particuliers de la civilisation laïque. Elle a perdu par là toute importance pour la préparation et l'élaboration d'une philosophie scientifique du monde et de la vie. Au point de vue social, cette tendance contredisait directement le principe bourgeois d'une concurrence économique générale; le culte de l'humanité peut être plutôt considéré comme un des chaînons intermédiaires dans la préparation inconsciente du principe socialiste de la solidarité de tous les travailleurs. Une autre branche du positivisme, seule importante pour l'élaboration de la philosophie scientifique, renonça à élaborer une doctrine pratique déterminée, bien *à elle*, et faisant partie d'un système philosophique d'ensemble; par cela même elle semblait reconnaître que l'industrialisme bourgeois, qu'elle glorifiait, était incapable de donner naissance à une pareille doctrine. Les représentants avancés de cette branche — la plus importante — du positivisme n'avaient rien autre chose à faire qu'à adhérer soit à l'un des systèmes de morale anciens, provoqués par des considérations théoriques complètement différentes de celles du positivisme, soit à la doctrine socialiste, prenant pour point de départ l'idée sacrée de la solidarité des travailleurs, idée à laquelle n'étaient pas hostiles les bases théoriques du positivisme.

L'ensemble de ces considérations nous amène à un autre résultat, fort intéressant. Pour ceux qui s'appliquent à idéaliser le régime social bourgeois, ce régime apparaît comme un procédé de sélection, au moyen de la concurrence, des individus les plus développés et les plus énergiques. Il s'ensuit que les buts fondamentaux de ce régime exigeaient des conceptions théoriques et pratiques qui contribueraient à former des individus possédant une volonté et un caractère énergiques, qualités absolument indispensables dans les procédés de la concurrence générale. La pratique de la vie mit, en effet, en évidence des individus caractérisés par ces qualités. La concurrence économique a produit des spéculateurs et des « brasseurs d'affaires » tout à fait éminents par l'énergie de leur volonté et par leur obstination à poursuivre habilement la défense de leurs intérêts. Mais ces individus n'étaient que des exceptions, tout comme au XVIII[e] siècle les adversaires du christianisme qui étaient sortis des écoles des jésuites. L'influence des conceptions philosophiques de l'époque du règne bourgeois n'y était pour rien. Au contraire : tous ces nouveaux systèmes sans exception tendaient soit à affaiblir chez les individus la force du caractère et l'énergie de la volonté, soit à mettre ces individus en opposition avec les bases mêmes du régime bourgeois.

Nous avons vu que l'éclectisme mettait en évidence des doctrines pratiques empruntées à d'autres époques et qui, pour les bourgeois de la nôtre, étaient des doctrines d'hypocrisie; or, la fausseté fut de tout temps, par rapport à l'énergie individuelle, un élément de décadence. Quant aux cas, assez rares, où l'éclectique était sincère, sa doctrine pratique ne pouvait que le rendre hostile soit à l'industrialisme dans le domaine de la théorie et de la vie pratiques, soit aux exigences de la concurrence. Le pessimisme — là où en réalité il avait droit à ce nom et où il représentait une philosophie, provoquée par le régime social bourgeois — affirmait l'impossibilité dans le présent et dans l'avenir d'une société harmonique et d'un plan de vie pouvant donner une satisfaction quelconque à un individu sensitif et intelligent; c'était la doctrine de l'inanité de tout problème pratique et de toute activité. Il sapait ainsi directement dans l'individu la force de la volonté et l'énergie du caractère. Dans son autre phase (celle qui était caractérisée par l'influence du byronisme et des traditions révolutionnaires) non seulement il ne pouvait pas servir de soutien à l'état d'esprit bourgeois, mais il tendait à pousser les individus énergiques à protester contre la bourgeoisie. Le même caractère négatif par rapport à la bourgeoisie est propre au positivisme, considéré soit comme une conception qui s'appuie sur une distinction de la technique et de la science, soit comme un système qui, dans une de ses

fractions, s'abstient d'établir une doctrine pratique de vie (ce qui affaiblit inévitablement l'énergie de la volonté), et, dans l'autre, professe le culte de l'humanité dans son ensemble. Nous avons constaté que l'utilitarisme était arrivé, par son évolution logique, à une formule hostile à la théorie bourgeoise du bien-être d'une minorité, au profit de laquelle la majorité est obligée de travailler. L'évolutionnisme tendait de plus en plus à souligner le principal du remplacement fatal de toute phase du développement par d'autres, et à laisser, dans son application à la sociologie, un rôle de plus en plus restreint à l'individu, luttant pour ses intérêts ou ses convictions. Un abaissement de l'énergie de la volonté en était le résultat inévitable. Quant aux fractions des adhérents de l'évolutionnisme, qui constataient que c'est l'individu qui, guidé par ses idées, constitue un chaînon nécessaire du cours de l'histoire, elles devaient forcément se rapprocher des doctrines révolutionnaires politiques ou socialistes, devenant par là hostiles à la stabilité du régime bourgeois.

Le développement de l'extension des théories philosophiques engendrées par l'époque de la domination bourgeoise, avait donc pour conséquence inévitable, d'un côté, d'abaisser, dans la majorité d'individus, l'énergie de la volonté et la vigueur du caractère — c'est-à-dire de saper la condition la plus essentielle pour le succès dans la lutte pour l'existence et pour le lucre à l'époque de la concurrence générale; — et de l'autre d'établir un lien entre ces doctrines et les phénomènes qui caractérisaient la protestation contre le régime bourgeois, et, par suite, entre elles et le courant social dans lequel s'incarnait cette protestation. De même que dans le domaine de l'évolution des formes sociales, la bourgeoisie travaillait à créer, pour ses intérêts immédiats, le prolétariat, destiné à devenir son ennemi et son successeur social; de même que, dans l'art et dans la littérature, toutes les œuvres vivantes et incarnant la vérité esthétique étaient, à cette époque, hostiles au courant bourgeois, — de même, dans le domaine des conceptions philosophiques, la pensée travaillait, avec une nécessité logique, contre le régime bourgeois, fournissant inconsciemment de nouvelles forces à ses adversaires.

En étudiant les péripéties de la lutte, théorique et pratique, des différents courants, il ne faut pas oublier que cette lutte avait lieu, pour la plupart, non seulement intentionnellement, mais même inconsciemment, qu'il s'agisse de la préparation de telle ou telle phase de cette lutte, ou de ses conséquences. Les révolutionnaires politiques préparaient, tout à fait inconsciemment, et l'indifférence politique de la bourgeoisie, et la protestation du socialisme contre le régime économique basé sur la pro-

priété privée et la concurrence. De même, Hégel et ses disciples immédiats étaient loin de prévoir la *Vie de Jésus*, l'*Essence du christianisme* et encore moins le *Capital*, qui devaient être leurs produits nécessaires. D'un autre côté, lorsque les ouvriers s'organisaient en trades-unions et en sections de l'Internationale pour la lutte des classes, ils étaient bien loin de concevoir l'idée que cette lutte avait pour condition absolue la nouvelle technique de la vapeur, de l'électricité et des instruments perfectionnés du travail, de même que la lutte précédente de la bourgeoisie contre l'absolutisme et les privilèges au nom de la devise : « liberté, égalité, fraternité ». Mais la façon *actuelle* de comprendre l'histoire et la sociologie ne peut pas se dispenser d'établir un lien étroit dans cette série d'événements, entre ceux qui ont précédé et ceux qui ont suivi. En étendant davantage la sphère des faits rapprochés, on peut de même admettre une influence réciproque, inconsciente, ou du moins inintentionnée, entre des séries d'événements, entièrement indépendantes entre elles, appartenant à des domaines absolument différents, et, néanmoins, rapprochés par des résultats communs qui consistaient dans le fait qu'une certaine tendance de la pensée en bénéficiait et une autre en souffrait. Ainsi, les travaux de Darwin, de Helmholz, de Broca, de Maine, de Morgan, de Tylor, de leurs alliés ou de leurs rivaux, appartiennent à un domaine absolument différent de celui des congrès socialistes, des lois contre les anarchistes, de l'impôt sur le revenu, de la protection accordée à la commune agricole russe ou de sa destruction artificielle. Mais, en examinant de plus près les tendances générales de la pensée et de la vie aux époques récentes, on arriverait peut-être à établir ici certains rapprochements entre ces domaines, si différents l'un de l'autre à première vue.

Tout ce que nous avons dit dans ce chapitre nous permet de distinguer, dans le travail de la pensée théorique pendant la période de la civilisation laïque, les éléments nécessaires qui subsistaient sans inconvénient (ou même comme moteurs de l'évolution ultérieure de la pensée) pendant plusieurs époques consécutives et au sein des courants hostiles, et ceux, qui devenaient des survivances, contre lesquelles devaient lutter les intellectuels conscients de chaque époque. Nous aurons surtout en vue, dans ce qui suit, les éléments nécessaires et les survivances qui ont gardé leur importance pour l'époque du socialisme.

Les procédés scientifiques en général et les méthodes scientifiques employées dans l'étude des questions théoriques et pratiques, doivent être, incontestablement, classés parmi les éléments nécessaires, aussi bien pour les problèmes de la conception du monde, dans tous les

détails de cette conception, que pour ceux de l'application technique de la science en vue de la domination de l'homme sur le monde environnant. Mais ces deux courants de la pensée scientifique ont joué un rôle différent à des époques différentes.

Les sociétés acquéraient fatalement des conceptions plus claires et plus larges. Cette évolution devait saper radicalement l'absolutisme, dans son caractère d'idée sacrée laïque. Elle était, pour l'époque des despotes-réformateurs une force auxiliaire puissante, qui agissait dans la direction de leur activité réformatrice, mais, en même temps, elle sapait la base même du régime : la croyance que le progrès n'était possible que par l'action d'un pouvoir illimité. A l'époque des révolutions politiques, le problème de la conception scientifique des choses donna lieu à une contradiction assez dangereuse. C'etait la tendance à considérer la séparation du domaine de la pensée scientifique de celui de la vie pratique — séparation dont nous avons parlé plus haut — comme aboutissant à une opposition hostile : les travaux du savant dans un laboratoire étant, croyait-on, éminemment contraires à tout esprit révolutionnaire et les problèmes de la vie active étaient tout aussi étrangers aux intérêts de la science spéciale. C'est arrivé à cette dernière forme que le problème des rapports entre la science et la vie passa à l'époque caractérisée par la lutte du capitalisme et du socialisme.

Les progrès de la technologie scientifique sous l'influence des acquisitions de la pensée théorique furent à toutes les époques un élément qui augmentait les forces des groupes juridiques ou des classes économiques alors dominant la vie sociale. De ces progrès bénéficiaient tour à tour les ministres de la monarchie absolue, les révolutionnaires élèves de Monge, et surtout la nouvelle bourgeoisie. Quant au socialisme ce ne fut qu'un épisode éphémère lorsque quelques-uns de ses adhérents (surtout parmi les premiers anarchistes russes) manifestèrent la survivance de l'illusion qui opposait la science aux problèmes pratiques de la vie. En général, arrivée à la phase du socialisme scientifique, la nouvelle doctrine s'assimile l'idée que seuls les procédés scientifiques de la pensée peuvent servir de base à la construction d'un régime social rationnel, et la conviction, non moins solide, que seuls les progrès ultérieurs de la technologie scientifique à l'époque où les instruments du travail passeront aux mains des ouvriers, pourront donner la stabilité au triomphe du socialisme. D'un côté, pour l'influence sociale des progrès de la science, on peut affirmer que la lutte de classe du prolétariat socialiste contre la bourgeoisie sera entravée

d'autant plus, que la conception scientifique du monde restera — par l'effet de la survivance de l'ancienne spécialisation du travail manuel et du travail intellectuel — d'une façon plus exclusive l'apanage de la bourgeoisie. De l'autre, pour l'influence du même genre des progrès techniques, il y a des raisons d'avancer que seule une extension considérable du savoir-faire technique, — qui sert actuellement presque exclusivement les intérêts de la bourgeoisie, — pourra permettre de réaliser les buts, posés dès maintenant par le socialisme.

La lutte entre les tendances métaphysiques et empiriques dans le domaine de la théorie, entre la « Wissenschaft » idéaliste, embrassant le connaissable et l'inconnaissable, et la « science » empirique, préoccupée surtout du rôle technique et industriel du savoir, n'est pour le partisan attentif du socialisme scientifique qu'une question du passé. Les conquêtes les plus larges de la technologie sont pour lui des problèmes vitaux, car seules elles pouvaient et peuvent actuellement réduire le travail musculaire à un minimum qui rendrait possible pour tous les ouvriers, le développement intellectuel intégral. Mais pour cela, le *savoir-faire* doit se baser sur la *compréhension* la plus exacte. La conception philosophique du socialisme scientifique ne peut exclure de son domaine rien de ce qui est *accessible à la connaissance*, car toutes les sciences exactes et tous les rapprochements hypothétiques entre les différents éléments exacts de la connaissance doivent former, pour aboutir à cette conception, un tout hiérarchisé, dont la *sociologie* forme le couronnement et le but. Elle se manifeste ainsi comme la conception théorique des problèmes du socialisme. Le même point de vue sert à déterminer le rôle de l'histoire, comprise scientifiquement. Elle doit faire passer le socialisme du domaine de la victoire *désirable* du travail dans la lutte des classes, du remplacement *désirable* du monde de la concurrence et de l'exploitation par celui de la solidarité et de la justice, — dans le domaine des résultats effectifs et logiquement nécessaires du processus historique dans son ensemble. C'est pourquoi on est forcé de considérer certains phénomènes, plus ou moins accidentels, de l'évolution théorique du socialisme, comme des moyens de lutte dans le domaine des idées, empruntés à des survivances de la pensée théorique dans ses phases primitives et affaiblissant, par conséquent, le sens scientifique du socialisme. Tel est, par exemple, le cas, lorsqu'un de ses partisans imprudents oppose les questions techniques aux questions philosophiques; lorsqu'il se borne aux affirmations dogmatiques ou aux hypothèses arbitraires dans sa recherche des arguments en faveur de

l'influence exclusive ou prépondérante sur la marche des événements historiques, dans un cas donné, soit des formes de production, soit des formes politiques, soit des courants d'idées; lorsqu'enfin, il se croit en droit d'affirmer, sans preuves suffisantes, que l'évolution sociale devra dans l'avenir suivre *partout* la même voie que celle qui a été observée dans un cas déterminé. Influencés par ces survivances, quelques pseudo-défenseurs du socialisme scientifique semblent travailler à diminuer son importance comme conception du présent et du passé servant à prévoir l'avenir.

Dans le vaste domaine des différentes connaissances, le degré de leur vitalité doit inévitablement être très différent, car une connaissance spéciale de tout le domaine est inaccessible à un seul individu. C'est pourquoi on est obligé de considérer comme *survivances* bien des phénomènes dans le domaine de la pensée.

Ce sont d'abord toutes les tentatives de spécialisation étroite, héritées de l'époque des grandes luttes entre la philosophie métaphysique et l'empirisme scientifique.

C'est ensuite la tendance à attribuer une importance égale, à l'égard du problème d'une conception rationnelle du monde et de la société, à toutes les branches du savoir : tendance inhérente à l'époque caractérisée par l'indifférence pour les conceptions et les idées en général, ne leur trouvant de l'importance qu'autant qu'elles avaient une utilité technique ou servaient à embellir la vie sociale par une érudition de façade.

En opposition à ces survivances on semble avoir le droit de considérer comme élément nécessaire des temps modernes les tentatives de créer un système d'éducation intégrale pour les jeunes générations et de « développement intégral » pour l'adulte. A la base de l'une et de l'autre on trouve le principe, que nous avons indiqué plus haut, suivant lequel la sociologie et l'histoire, comprise scientifiquement, forment, dans leur élaboration harmonique et philosophique, la base la plus stabledu socialisme. Dans l'« éducation intégrale » et le « développement intégral » individuel, le degré d'importance des différents éléments du savoir — et par conséquent leur place et leurs limites dans le système des connaissances — se trouve déterminé par leur capacité à servir de préparation à la compréhention scientifique et philosophique des problèmes de la sociologie et de l'histoire.

On subit encore l'influence d'une survivance nuisible au courant socialiste si on introduit dans l'éducation scolaire ou dans l'instruction personnelle la notion que la science n'a d'importance que par ses

applications techniques (notion caractéristique du régime bourgeois); ou si on érige en domaines spéciaux et indépendants les différents éléments de la sociologie. Dans ce dernier cas, on se trouve en contradiction directe avec les problèmes du socialisme, pour lequel la sociologie constitue une solution scientifique, non pas d'une série des « questions sociales », mais d'une « question sociale » unique.

Est-il possible de tirer des données que nous fournit le développement de la pensée théorique des dernières époques, quelques conclusions concernant les germes des phénomènes futurs appartenant aux mêmes domaines, germes qui existent actuellement? Cette tentative serait peut-être ici plus hypothétique que partout ailleurs, car, pour conclure logiquement du passé à l'avenir, nous ne pouvons faire autre chose que *continuer* la série des phénomènes déjà connus; nous avons, dans ce cas, devant nous une évolution déjà commencée et plus ou moins avancée des éléments que nous avons constaté. Serait-il exact alors d'employer le terme : *germes d'avenir?* Ainsi nous ne pouvons qualifier de germe de quelque chose qui soit entièrement nouveau pour notre temps, aucun des problèmes qui sont déjà actuellement posés comme but possible des travaux scientifiques, même s'ils restent jusqu'à présent presqu'à l'état d'utopie. Tels sont les problèmes suivants.

La disparition définitive, d'abord chez les esprits avancés et ensuite chez les esprits moyens, des éléments religieux et métaphysiques de la pensée.

Le développement de la partie technique de la mécanique, de l'analyse et de la synthèse chimique, enfin du transformisme artificiel dans le domaine de la biologie, allant jusqu'à la préparation artificielle des organismes albuminoïdes vivants, jusqu'à la modification radicale du système de l'alimentation, jusqu'à l'élaboration artificielle d'organismes nouveaux et jusqu'à un changement radical des formes et des fonctions des organismes, inférieurs et supérieurs, déjà existants.

La spécialisation de toutes les industries dans les pays où les conditions géographiques rendent telle ou telle production les plus avantageuses (c'est-à-dire exigeant une dépense moindre de forces et de temps), une fois écartés tous les obstacles que présentent pour la réalisation de ce problème la concurrence et l'hostilité politique des organismes collectifs.

Une éducation scolaire et une instruction personnelle systématiques qui rendraient tout individu non seulement apte au travail intellectuel de même qu'au travail musculaire, non seulement capable de prendre part utilement pour lui-même et pour la société aux domaines les plus

différents de l'activité, mais encore capable d'unifier et de faire concorder ces différents problèmes vitaux par son individualité harmonique.

La distribution habituelle de la population en groupes aussi différents des accumulations actuelles — si anti-hygiéniques — des grandes villes et des régions industrielles, que de certaines habitations isolées des campagnes, etc.

Tout ceci, y compris les idées les plus hypothétiques de la fantaisie des penseurs et des savants actuels (M. Berthelot vient de faire une tentative importante pour un petit nombre de questions), tout ceci ne serait que la solution du problème posé dès maintenant devant les savants et les penseurs : celui de continuer à travailler dans la même voie que celle, suivie sans interruption par leurs prédécesseurs depuis le XVIIe siècle. Le *nouveau* ne saurait être deviné qu'en suivant des voies nouvelles, soit dans les conceptions théoriques soit dans des problèmes pratiques.

Ce qui suit peut servir d'exemple.

Dans ces derniers temps, des tentatives ont été faites d'étendre le domaine de la psychologie comparée aux différentes espèces animales. Est-il permis de supposer qu'une élaboration ultérieure permettra d'introduire la majorité des animaux (que l'homme trouvera inutile d'exterminer) dans la communauté humaine et dans le système de l'éducation collective, et de les y associer beaucoup plus étroitement que nous ne pouvons nous l'imaginer maintenant, de sorte que la solidarité de l'*humanité*, vers laquelle depuis longtemps tend l'universalisme, s'étendra au monde *zoologique* terrestre en général ?

On ne peut encore classer que parmi les hypothèses douteuses celle, d'après laquelle les intérêts supérieurs, — ou, dans d'autres termes, les motifs moraux, — deviendront dominants dans l'humanité d'une période future. Cependant ce ne serait là qu'une *continuation* de l'évolution actuelle. Les hommes de la pensée et les hommes d'action de notre époque espèrent, en écartant les collisions économiques et politiques, diminuer considérablement l'hostilité entre les hommes avec toutes ses conséquences. Mais ils ne font pas entrer dans leur construction de l'avenir la diminution des crimes et de l'hostilité, provoqués par les passions et les entraînements personnels. Peut-on supposer que la domination dans l'humanité des intérêts supérieurs sur les inférieurs, établie par une éducation systématique collective et individuelle, créera une base à la domination de la raison sur les mouvements affectifs et sur les passions égoïstes ?

Pour répondre à ces questions, il faudrait non seulement constater

avec une probabilité plus ou moins grande la possibilité de poser ces problèmes, mais encore admettre que dans le passé ou dans le présent *existaient* ou *existent* des germes de pensée qui, en se développant, peuvent aboutir à les poser. Or, cette constatation et cette admission seraient encore fort téméraires.

CHAPITRE IV. — SURVIVANCES DANS LES FORMES DE LA CULTURE ET DANS LES TYPES INDIVIDUELS.

La société et les types individuels de l'époque de l'absolutisme laïque. — La société et les types individuels de l'époque du despotisme réformateur. — L'enthousiasme de l'époque révolutionnaire. — La décadence du monde politique sous l'influence de la domination de la bourgeoisie (Note : *Les savants au pouvoir*). — *Le type à la mode* (Note : *Compromis pathologiques*). — *Les trois voies. — L'hypocrisie. — La guerre franche.*
Éléments généraux et survivances.
Germes d'avenir.

Indépendamment des domaines du travail de la pensée que nous venons d'examiner, c'est-à-dire de la transformation sociale et de l'évolution de la pensée théorique aux différentes époques de la civilisation laïque moderne, nous devons encore nous arrêter au caractère général des buts pratiques que se posaient les individus à ces époques sous l'influence du milieu, et à l'élaboration des types individuels créés par ces influences et se modifiant à différentes époques, selon la puissance de tel ou tel courant : ici encore on peut constater l'existence simultanée et l'influence réciproque des éléments nécessaires et des survivances.

L'époque du nouvel absolutisme fut caractérisée par l'adaptation au pouvoir de l'État des rapports qui s'étaient établis au Moyen Age entre les intellectuels et l'Église. La soumission absolue et le respect fétichiste alla ici aussi quelquefois jusqu'au dévouement moral sincère. Des penseurs remarquables (Hobbes, par exemple) formulaient des théories politiques et sociales, dans lesquelles l'idéalisation de l'absolutisme était poussée à l'extrême. Contre ce fétichisme monarchique luttaient les « indépendants », qui faisaient monter un Stuart à l'échafaud, de même que les sectaires luttaient, au Moyen Age, contre l'Église qui représentait pour eux le fétiche du mal. De même que le clergé du Moyen Age se trouvait placé au-dessus des laïques et que la mode de l'époque en faisait un modèle pour le croyant, de même, du

temps du « roi-soleil », on opposait la « cour » à la « ville » et cette dernière puisait à la cour les opinions à la mode. Le type à la mode pour l'intellectuel avancé de la monarchie laïque, c'était « l'honnête homme », type qui n'avait encore à ce moment aucun trait caractéristique de ce que fut plus tard « l'homme honnête », le bourgeois idéal de la période suivante. Au-dessous de « l'être angélique » de ce régime social, du courtisan, qui admirait les vers de Racine et la prose de Bossuet et qui avait le droit d'assister aux fêtes de Versailles, descendait de plus en plus bas, en un mélange confus, toute une série de couches sociales. C'étaient d'abord les juristes des Parlements qui avaient servi aux monarques absolus d'appui pour affermir leur pouvoir et que la royauté pouvait écraser maintenant. C'étaient les nouveaux financiers, pionniers de la future grosse bourgeoisie, qui étaient déjà capables de rivaliser quelquefois avec le roi-soleil, dans la personne de Fouquet, et qui faisaient pressentir, dans le type de Turcaret, l'orgie de l'époque de Law. C'étaient les protestants de la Rochelle, hier encore révoltée, qui prêtaient l'oreille aux pamphlets publiés dans la libre Genève et en Hollande et aux débats parlementaires des *commoners* de Londres. C'était enfin, beaucoup plus bas encore, cette masse du peuple à moitié sauvage, dont parlait La Bruyère et qui restait nécessairement étrangère aussi bien aux mystères de la polémique théologique qu'aux généralisations philosophiques, à l'élégance de la littérature des courtisans qu'aux fêtes de Versailles. Le type à la mode de ce régime social — celui des représentants de la civilisation coutumière des courtisans — avec ses divisions en castes et ses formes élégantes, se répandait de Versailles à Whitehall, à l'Escurial, ensuite aux cours des petits despotes de l'Allemagne, et finissait souvent par n'être plus qu'une caricature.

L'époque des despotes-réformateurs et des despotes éclairés apporta à ces formes coutumières, qui prétendaient à devenir stables, une modification, insignifiante à première vue, mais très importante en réalité. D'abord, l'existence même de types comme Pierre Ier, Frédéric II, Pombal et leurs imitateurs, à côté de monarques, qui dépensaient des millions pour le luxe de leur cour et pour leurs favorites, était déjà une critique, et le rôle d'Église laïque que la monarchie avait eu la prétention de jouer, n'était plus de saison. Ensuite, les adorateurs aveugles du roi-soleil furent remplacés par la bureaucratie éclairée, encore plus dévouée peut-être, mais qui se considérait comme servant non plus une personne investie d'un droit divin à l'obéissance, mais l'homme qui représentait *ses* conceptions, *ses* idées, *ses* buts so-

ciaux *à elle*. C'était la critique au nom de l'idée qui prenait naissance, qui s'étendait et se reflétait dans l'activité des bureaucrates éclairés. La littérature populaire et édifiante (dont nous avons parlé plus haut) élargit rapidement le cercle des individus qui considéraient comme leur droit et comme un besoin de leur dignité personnelle de discuter les questions théoriques et sociales. Le type à la mode se modifiait. Ce n'était plus la « cour » qu'on opposait à la « ville » comme un foyer de culture supérieure : c'était la « ville » qui acquérait la conscience de son opposition à la « cour », depuis qu'elle était devenue un foyer plus énergique d'activité intellectuelle et d'idées plus avancées. Le bourgeois fait son apparition sur la scène à côté des Achille et des Cinna. Ce fait provoque un nouveau genre littéraire. Les salons modernes de Mme Joffrin et de Mlle Lespinasse, où l'héritier du trône impérial russe s'assied à côté du fils d'un horloger, acquièrent, à côté des salons les plus aristocratiques, une influence prépondérante. Aux types à la mode appartiennent les « cosmopolites » et les « amis des hommes ». Les Lafayette vont se battre pour la liberté des républiques transatlantiques et le bourgeois croit sincèrement qu'il forme, lui, le peuple. Les frontières politiques disparaissent pour l'union des « francs-maçons », qui embrasse les hommes avancés de tous les pays au nom de l'idée morale cosmopolite.

L'avènement de l'époque révolutionnaire se manifeste comme un passage immédiat à un régime intellectuel tout nouveau. Nous constatons que ce sont des idées abstraites qui déterminent des faits d'enthousiasme politique. Mais sous le voile de ces idées nous constatons aussi le développement fatal de la domination économique de la bourgeoisie, aussi bien sur le régime agonisant des castes juridiques que sur ce même peuple, dont les Camille Desmoulins, les Brissot, les Danton, les Robespierre et les Marat prenaient la défense, en envoyant à la guillotine et les enthousiastes du légitimisme et ceux de la république « une et indivisible ». C'était aussi l'époque où la bourgeoisie anglaise avait dans la Chambre des communes ses représentants les plus brillants : les Pitt, les Fox et les Burke. Au premier plan se trouvent maintenant les types de ceux qui luttent pour leurs convictions ou pour ce qui leur apparaît comme tel. C'est pour des convictions politiques que les uns combattent dans les rangs des armées de la Convention, qui vote l'exécution des rois, les autres dans ceux des Chouans de la Vendée. Ce sont des convictions esthétiques que défendent les poètes du « Sturm und Drang », en se révoltant, comme par une prévoyance de l'avenir, contre la vulgarité que le règne de la

bourgeoisie va introduire dans les formes de la vie et dans l'art; et c'est cette même lutte que continuent plus tard les poètes du romantisme. Dès que le nouvel idéalisme allemand a pris naissance une base se constitue aussi pour l'enthousiasme philosophique. Une façon tranchée de poser les idéals, une résolution ardente de les défendre jusqu'au bout, — quelquefois au prix de la vie, — et tout cela appuyé sur une critique très insuffisante — telle est la caractéristipue générale de la petite minorité qui guide la société à cette époque et dont l'influence ne permet pas la manifestation de l'opposition chez l'énorme majorité, qui est bien loin de s'être élevée dans son évolution générale jusqu'à un pareil empire des idées et des convictions. L' « impératif catégorique » de Kant formule ce courant historique juste à la veille du moment où la majorité des intellectuels devait prouver, par des faits, son manque de fermeté dans ses idées et dans ses buts pratiques.

Le nombre et l'énergie des représentants des idées dans la politique et ceux des partisans d'une politique idéaliste a rapidement diminué dans le courant du XIXe siècle. L'hostilité franche ou secrète contre les « idéologues », contre les « doctrinaires », et plus tard contre la « politique des principes » en général, ne faisait que grandir. Ceux qui, hier, avaient lutté pour la République une et indivisible devinrent des sénateurs et des membres du Tribunat de Napoléon Ier. Les chefs des whigs-réformateurs et des tory-conservateurs aboutirent d'abord au scepticisme des Melburn et des Palmerston, plus tard aux tours de passe-passe politiques des Disraëli. Les démocrates allemands de 1848 se transformèrent en admirateurs de Bismarck. Les personnalités de Mazzini, de Garibaldi, de Barbès semblaient, dans le milieu qui les entourait, des êtres d'un autre monde. Au point de vue de la dignité morale relative, on fut obligé de reconnaître comme adepte considérable de l'idéal dans la politique William Gladstone, bien qu'il ait souvent changé le drapeau, et par cela seul que ses métamorphoses allaient toujours dans la direction d'un élargissement de ces vues politiques. En général le personnel des esprits politiques, dignes de ce nom, commença à s'atrophier en qualité et en quantité, si on le compare à leurs prédécesseurs, aussi rapidement qu'à l'avènement de la nouvelle civilisation européenne l'avait fait, au point de vue du nombre et de l'influence, le personnel du clergé influent, si remarquable au Moyen Age et même encore à la veille de la civilisation laïque. Les esprits les plus éminents se trouvent, sous l'influence de la prépondérance du courant bourgeois sur le courant politique révolutionnaire (comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent), soit dans le domaine de la

science pure, soit et surtout dans le monde des spéculations à la Bourse, des entreprises industrielles, et il n'est plus rare, de nos jours, de rencontrer des héros du capitalisme et des génies de l'agiotage qui, ayant commencé avec rien, sont arrivés dans la suite à des fortunes énormes. En même temps, les intellectuels deviennent de plus en plus hostiles aux préocupations politiques. Les représentants de la science (comme de Candolle et beaucoup d'autres) considèrent toujours plus souvent l'activité dirigée vers les questions du bien-être politique et social comme un gaspillage de forces et quelque chose de puéril pour tout homme, capable de consacrer sa vie à l'étude des algues, de l'aniline ou des idiomes de la famille bantou. Des romanciers, des hommes de lettres et des journalistes disent franchement que ce serait pour eux un mauvais calcul matériel et une certaine diminution sociale que de chercher à prendre part à la législation dans leurs pays ou de diriger quelque branche importante de la vie politique. Le type à la mode ce n'est plus l'homme politique, qui lui-même avait jadis remplacé l'ecclésiastique.

Personne n'a été étonné, lorsque, en 1848, l'astronome François Arago fit partie du gouvernement provisoire et Lamartine devint l'un des hommes les plus influents dans la vie politique de la France. De même plus tard, la nomination de l'helléniste Barthélemy-Saint-Hilaire au poste de ministre des affaires étrangères, dans un moment difficile pour son pays, n'a pas provoqué un grand étonnement. Mais lorsque le chimiste Berthelot accepta ce poste, à la fin du XIXe siècle, ce fait a presque soulevé des railleries.

Pour la grande majorité de notre époque, le type à la mode c'est le « brasseur d'affaires », qui joint à l'habileté parfaite dans la lutte pour l'existence et surtout pour l'enrichissement, l'aptitude de donner à cette lutte une forme qui la justifie par des raisons empruntées au monde des idées. Qu'il soit homme de bourse, savant ou artiste, il doit avant tout, savoir calculer avec exactitude les profits matériels de sa spécialité. Une entreprise industrielle est généralement estimée dans la mesure du profit qu'elle rapporte aux entrepreneurs, et on ne se préoccupe que fort peu de ce qui peut en résulter pour le bien-être de la société. L'idée, comme telle, inspire à la majorité du dédain, sinon de l'hostilité. Elle peut être là pour embellir le régime bourgeois actuel, juste autant que jadis l'Académie des Inscriptions était bonne pour décorer les fêtes de l'absolutisme. Mais l'idée qui donne un moyen de s'enrichir est fort estimée. Quelle sorte d'idée — cela n'importe guère, pourvu

qu'elle assure le succès. Tant mieux si quelque brasseur d'affaires trouve son profit à proclamer les principes de 1789 ou à affirmer l'hypothèse historique, que le progrès a été toujours l'œuvre d'une petite minorité, à qui le travail de la majorité assurait les moyens de progresser. Mais il n'y a rien à objecter si un autre trouve bon de se placer sur le terrain du « strugle for life » le plus effronté, ou de la théorie de l'être « super-humain » méprisant toute doctrine morale. Si même quelqu'un trouvait son intérêt à spéculer sur les principes du socialisme, pourvu que sa spéculation réussisse, il trouverait, probablement, des imitateurs. Et il ne s'agit pas toujours d'une hypocrisie consciente. Notre époque, fertile en expédients intellectuels, a trouvé pour ce cas une explication. C'est un fait d'auto-suggestion. Dans tous les temps l'esprit fut sophiste et fournit aux individus, quelle qu'ait été leur valeur intellectuelle, des motifs suffisants pour idéaliser ce qui était pour eux plus avantageux ou plus agréable. Mais autrefois ce phénomène d'auto-suggestion trouvait un frein plus ou moins puissant dans la coutume inébranlable, dans la croyance traditionnelle dans le culte de l'idée sacrée admise par une certaine société ou par un certain pays, enfin dans l'enthousiasme de la conviction personnelle qui en imposait à la foule. Actuellement l'autorité de la coutume, de la tradition, de certaines idées sacrées concrètes se trouve — et a dû se trouver — sapée par la critique. Comme principe directeur il ne restait que la conviction personnelle, basée sur la critique et créant l'enthousiasme individuel et collectif. C'est précisément le rôle de ce principe qui se manifesta comme l'une des bases de l'hostilité du courant bourgeois et du courant socialiste. L'un d'eux était, comme nous l'avons vu, la négation même du principe de l'idée dans la vie et de l'enthousiasme individuel et collectif qui animait dans leurs luttes les partis politiques d'autrefois ; chez l'autre, les idées de la justice et de la solidarité internationale des travailleurs se manifestaient comme des motifs essentiels, et l'enthousiasme des luttes politiques était transporté en son entier aux luttes sociales. Aussi le trait caractéristique du type à la mode à l'époque de la domination de la bourgeoisie fut l'indifférence envers tous les motifs empruntés au monde des idées et même envers la sincérité des convictions, car ce qui différenciait cette sincérité de l'illusion produite par l'auto-suggestion de l'hypocrisie consciente, appartenait à un domaine de phénomènes psychiques qui n'avait plus, pour le moment, une grande importance. Dans cette indifférence pour l'idée, caractéristique du type à la mode de la domination du courant bourgeois, nous voyons apparaître une survivance de l'an-

cien « probabilisme » des jésuites, qui permettait, en cas d'hésitation, d'avoir recours à volonté à tout texte d'un théologien faisant autorité. Ce caractère s'implante dans toutes les habitudes, pratiques et mentales, des « sauvages civilisés » de nos jours.

Mais ces phénomènes eurent d'autres conséquences encore. Aux époques antérieures, lors de la domination de la coutume, des croyances en telle ou telle idée sacrée, le préjudice intellectuel de cette domination ne s'étendait pas au domaine de la volonté et de l'énergie du caractère. La pensée critique pénétrait plus difficilement; les intellectuels avaient plus de peine à acquérir de nouvelles forces; mais, aussi bien dans leur milieu qu'en dehors d'eux, pouvait se former un certain nombre d'hommes à volonté ferme et à l'action énergique. Les uns défendaient une coutume barbare ou une croyance absurde avec autant d'énergie que d'autres en mettaient à l'attaquer. L'apparition des héros de la vie pratique était complètement indépendante du degré de développement critique du groupe auquel ils appartenaient. Toutes les doctrines pratiques exigeaient, à toutes les époques, l'application énergique à la vie des prescriptions de la coutume ou de la conviction. Il en était de même pour les enthousiastes politiques du premier des trois courants sociaux récents et pour le courant socialiste. Mais il en était tout autrement du courant bourgeois. L'indifférence et l'hostilité pour les motifs idéaux écartaient inévitablement l'exigence d'une réalisation dans la vie des motifs, qui avaient perdu toute importance pour les habitudes mentales de la majorité des « sauvages civilisés » et pour les conceptions générales des intellectuels (dont il a été question dans le chapitre précédent). Le niveau des caractères baissa. L'énergie de la volonté s'affaiblit. Nous avons constaté plus haut que les conceptions philosophiques, qui avaient pris naissance sous le règne de la bourgeoisie, agissaient dans le même sens. C'était le cas aussi pour l'apparition des types à la mode que nous venons d'indiquer. Il ne faut pas oublier que cet abaissement de l'énergie de la volonté et de la force du caractère allait à l'encontre de la base même du régime bourgeois : du désir de réussir dans la concurrence générale.

De là l'apparition, aussi bien dans la masse vivant d'une vie non historique que parmi les intellectuels, d'une série de phénomènes pathologiques dépassant de beaucoup le champ de la lutte entre le courant bourgeois et le courant socialiste. Il est facile d'en citer quelques exemples. C'est d'abord le changement trop fréquent chez les individus de drapeaux politiques sous lesquels ils combattent, sans que

ces défaillances morales provoquent une forte indignation ni chez leurs amis ni dans la société en général. C'est ensuite la renaissance du mysticisme et de la métaphysique, comme habitudes mentales utiles ou à la mode, là même où il est impossible de l'expliquer par une aberration psychique. C'est encore une tendance à faire des concessions en vue du rapprochement des groupes intellectuels, moraux, politiques et sociaux, hostiles par leur essence même et dont le rapprochement ne peut que saper leur valeur sociale. On peut signaler encore beaucoup d'autres exemples.

Tel a été le rapprochement, en France, entre certains socialistes et les boulangistes; telle l'extention, dans la presse républicaine, même avancée, des sympathies envers les représentants les plus archaïques de l'absolutisme. Telle est aussi l'apparition et même un certain succès, en Russie, du vivant de la génération qui succéda immédiatement à l'époque de Tchernychewsky, des revues laïques, mais toute métaphysique et sympathique à l'esprit théologique, et la remise de la direction philosophique d'une publication fort importante et à la tête de laquelle se trouvent des noms très respectables, à un auteur qui, très franchement, se place sur le terrain métaphysico-théologique, etc.

Ceux, parmi les intellectuels contemporains, qui comprenaient ou sentaient instinctivement la nécessité de s'appuyer sur des motifs idéaux pour soutenir leur rôle historique, n'avaient à choisir qu'entre trois façons de traiter les problèmes de la vie sociale.

D'abord, les idéals vieillis ou en train de vieillir pouvaient être conservés comme un masque, destiné à cacher les motifs égoïstes des individus et des classes, et le soutien hypocrite des premiers en vue des derniers pouvait devenir le trait caractéristique de l'époque ou du courant dominant.

D'autre part, les individus incapables de se passer de motifs idéaux et du culte actif de l'idéal, durent s'efforcer d'élargir les idéals politiques du courant révolutionnaire, après leur échec évident, en les transformant en idéals nouveaux de la solidarité et du développement sur un terrain, fourni par l'extension de la conception socialiste; c'est-à-dire ils durent arriver, au nom des éléments nécessaires du courant révolutionnaire, à la lutte pour l'idéal socialiste.

Enfin, les individus hostiles à ce courant au nom des intérêts de classe, mais ayant gardé une répulsion morale pour les hypocrites, qui soutiennent des principes auxquels ils ne croient plus, durent essayer d'élaborer un nouveau type à la mode : celui de l'homme lut-

tant franchement pour ses intérêts personnels et ceux de sa classe, contre les intérêts de la majorité et contre le progrès, basé sur la solidarité de tous les hommes.

C'est précisément ce qui est arrivé.

En même temps que s'atrophiait le courant révolutionnaire purement politique, le courant bourgeois de la pensée fut marqué par un trait caractéristique; c'est que la lutte pour la domination de la classe bourgeoise et pour l'établissement d'une coutume stable, était marquée par des idéals entièrement empruntés, quant à la façon dont ils étaient formulés, soit au courant d'idées de l'époque révolutionnaire, soit à des époques encore plus reculées. C'était l'époque caractéristique de l'hypocrisie. Jamais peut-être autant que de notre temps, dans les meetings et à la tribune des assemblées législatives, dans la littérature destinée à la majorité et dans la presse périodique, dans les thèses défendues publiquement par les carriéristes et dans les déclarations ministérielles, on n'avait mis en avant, avec autant de pathos, les principes de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, du patriotisme de l'État et du patriotisme national, des vertus familiales et la préoccupation de l'éducation morale des jeunes générations, l'obligation d'une activité tendant au bien social, les soins philanthropiques envers les pauvres, etc. C'est, cependant, l'époque où la bourgeoisie est devenue la classe dominante, où l'industrie universelle et la spéculation à la Bourse eut pour conséquence un cosmopolitisme des intérêts tel, que les « citoyens du monde » et les « amis des hommes » du XVIIIe siècle n'avaient même pas pu y rêver. C'est l'époque où la liberté légale n'est devenue que la liberté pour le patron d'exploiter l'ouvrier; lorsque l'égalité des citoyens devant la loi s'illustre par des « *faits divers* », chroniques, racontant les morts de misère, les suicides provoqués par l'impossibilité de lutter pour l'existence. C'est l'époque des contrastes les plus tranchés entre la vie d'un pair d'Angleterre, propriétaire et rentier du terrain sur lequel est bâtie une grande partie de Londres, ou d'un milliardaire américain, et celle d'un vagabond sans gîte qui cherche, pour la nuit, un abri sous les ponts de la Tamise, pour aller de nouveau le lendemain matin aux docks, demander un travail, payé misérablement et que, d'ailleurs, il se verra peut-être refuser. C'est l'époque où les représentants les plus brillants du mouvement romantique, avec son idéalisation mystique de l'art, et ceux des formes ultérieures de l'adoration de la « pure beauté », ne dédaignèrent pas pourtant les moyens les plus mesquins de réclame et les marchandages les

mieux calculés pour obtenir le plus grand profit possible de leurs œuvres; l'époque où la prostituée est devenue le type à la mode de la littérature des classes dirigeantes, et où, dans la famille comme à l'école, l'exemple des parents enseigna aux jeunes générations le carrierisme le plus éhonté, le culte du succès et le mépris des idées élevées. La proclamation hypocrite des idéals auxquels ne croyaient pas et que ne servaient pas pour un moment ceux-là mêmes qui les proclamaient, forme un des traits les plus caractéristiques de la civilisation bourgeoise qui a essayé de s'étabtir sur les ruines du récent enthousiasme révolutionnaire, et celui de ce courant bourgeois de la pensée qui domine dans les mœurs de notre temps. Les individus qui incarnent en eux cette tendance, aussi bien dans la vie que dans les œuvres artistiques, sont si nombreux que l'observateur le plus superficiel ne peuvent manquer de les remarquer.

C'est précisément l'absence de cette hypocrisie fondamentale qui caractérise d'autres essais de résoudre le problème de la moralité sociale de notre temps. C'est d'abord celui de la doctrine socialiste, telle qu'elle a été préparée dans le courant du siècle et telle qu'elle s'est définitivement formulée récemment. C'est ensuite au sein même du courant bourgeois l'avènement d'une branche des mœurs et de la littérature où se manifeste un dégoût prononcé pour l'hypocrisie que nous venons de constater : on se met à « blaguer » les grands mots et les anciennes formules que les orateurs et les moralistes officiels de la bourgeoisie s'appliquent avec tant de soin à mettre en avant; enfin — et c'est une manifestation des plus éclatantes — plusieurs représentants, des plus éminents, du régime bourgeois renient franchement, tous les idéals de l'époque précédente. Ils admettent (avec Gumplovitz) que la lutte pour l'existence et pour les intérêts, la lutte inexorable entre les races et les nations forme le seul motif de l'histoire; ils renoncent franchement à l'intention de faire cesser cette lutte en réalisant une large solidarité; ils proclament (en empruntant cette doctrine à Max Stirner) le droit absolu de l'individu « souverain » à défendre ses intérêts purement égoistes; ou (avec Nitzche) le droit, tout aussi absolu, de celui qui se considère comme « super-humain », de ne se laisser guider dans sa conduite envers les autres hommes, par aucune considération de morale ou de symphathie; ils remplacent, enfin (comme le fait Marden), avec une impudence naïve toute éthique par la théorie du succès. Dès l'établissement d'une opposition aussi franche entre cette phase de la pensée bourgeoise et les principes du socialisme, qui se déclare tout aussi franchement adversaire du régime

bourgeois, on peut considérer comme terminée l'époque de la tentative d'établir une civilisation coutumière bourgeoise nouvelle, ayant pour base le culte hypocrite des idéals qu'on a reniés. Le courant socialiste se précise à ce moment nettement comme étant la seule doctrine qui réunisse la lutte pour les intérêts, franchement déclarés, du travail avec la lutte pour les idéals de la justice et de la solidarité de tous les travailleurs, idéals tendant tout aussi sincèrement à se réaliser dans la vie pratique.

Une fois constatés les traits caractéristiques des époques consécutives et des courants de la civilisation laïque, dans le domaine de la coutume et dans celui de l'élaboration des types individuels, il n'est plus très difficile de marquer quels phénomènes des phases passées de cette civilisation constituent des éléments nécessaires pour les phases ultérieures, et ce qu'on peut considérer, au contraire, comme une survivance nuisible.

Le remplacement des formes ecclésiastiques de la coutume et de la pensée par des formes laïques représente un élément nécessaire pour toute la période de la civilisation laïque. C'est pourquoi, aussi bien pour l'absolutisme mystique que pour l'absolutisme réformateur, pour l'époque des révolutions politiques et pour celle de la coutume bourgeoise, des survivances, capables de saper la base de toutes ces phases consécutives, étaient représentées par tous les éléments du cléricalisme qui ont continué de se manifester, qu'ils aient pris la forme des dragonnades du XVII[e] siécle, celle de la limitation des droits des catholiques en Angleterre au XVIII[e] siècle, du clergé constitutionnel et du culte de l' « Etre suprême » de la première République française, celle de l'observation, par mode, des rites de l'Église, ou de la propagande de la « banqueroute de la science ». dans la bourgeoisie actuelle. On peut, avec plus de raison encore, considérer comme des survivances au sein du socialisme toutes les tentatives récentes du « socialisme chrétien », de l'organisation des « ouvriers catholiques, » de l' « armée du salut », etc., de même que la tendance à considérer le socialisme comme un nouveau christianisme », à rapprocher les formes de ces deux doctrines et à introduire dans le type du Christ, qui a joué un rôle si important dans l'évolution du christianisme, un élément socialiste.

Mais, d'autre part, on ne peut aucunement considérer comme élément nécessaire les formes de la lutte contre les survivances du cléricalisme qui avait été déterminée par le régime de l'époque du nouvel absolutisme. Nous avons constaté plus haut — comme trait ca-

ractéristique de cette époque — que les formes du pouvoir laïque et les personnes qui possédaient ce pouvoir furent investies alors du même droit à l'obéissance absolue, n'admettant pas de critique, que celui qui, pendant le régime religieux de la société, détermina l'état d'esprit naturel du laïque envers l'Église qui était pour lui la « cité de Dieu ». Ce phénomène psychologique donna naissance à de nombreuses survivances nuisibles à toutes les époques ultérieures, sans excepter celle du socialisme.

Des survivances de ce genre continuent à subsister d'une façon plus ou moins manifeste dans tous les partis militants de notre époque; de là chez leurs chefs souvent une domination *personnelle* sur les partis, là même où le besoin et l'exigence de la critique forme l'essence même de ces derniers. L'élément du culte personnel loyaliste des chefs, n'admettant aucune critique soit au nom des idées générales soit sous le rapport de la conduite de tous les jours, forme pour le socialisme un élément d'autant plus démoralisateur que le socialisme s'affirme davantage comme un élément de la conscience de classe dans des masses, et comme un mobile de leur développement sous tous les rapports. De ce point de vue les groupes des « indépendants », qui gardent leur individualité en face de la majorité des partis au cours de la lutte sociale, peuvent présenter temporairement un élément utile, s'opposant à l'extension dans les partis d'une tendance à un absolutime laïque. Ces groupes protestataires conservent leur utilité tant qu'ils ne sapent pas la discipline du parti.

La discipline (consciente mais non automatique) présente un *élément nécessaire*, transmis aux époques ultérieures par le courant de l'absolutisme réformateur, qui groupait autour des Pierre Ier, Frédéric II, Pombal et Joseph II non plus des croyants automates d'une monarchie église laïque, étrangère à toute critique; mais des hommes qui servaient ces despotes au nom de *leur* idée, de *leur* conviction, au nom de la nécessité d'organiser, pour toute lutte historique, un parti fort et discipliné. La conception du pouvoir personnel d'un monarque ou d'un ministre, formant l'unique moyen de cette lutte pour l'idée, était un héritage de la période précédente et dut être abandonnée, comme inutile, dès l'origine de l'époque suivante. L'idée d'une bureaucratie éclairée, agissant en dehors de la société qu'elle dirige, devint une survivance nuisible (entre autres, dans le *socialisme d'État*) aussitôt que les idéals et les moyens purement politiques de la lutte pour le progrès se manifestèrent dans la pratique comme inefficaces et trop étroits. Mais l'idée de l'organisation d'un parti discipliné, *suivant le*

type de la bureaucratie inspirée par l'idée du progrès, se conserva, comme élément nécessaire, pour toutes les époques, où la lutte (lutte de classe, lutte politique ou lutte des idées) demeure le moyen inévitable pour faire triompher certains intérêts ou certaines idées. Les socialistes, en leur qualité de défenseurs des intérêts des masses ouvrières ne peuvent pas permettre, au risque de porter préjudice à leur cause, la formation dans leur milieu d'une bureaucratie socialiste dirigeante, agissant en dehors de ces masses. Mais ils restent un parti militant, et en cette qualité ils doivent, tant que le régime capitaliste reste *dominant*, maintenir dans leur milieu, une discipline aussi sévère, établie au nom de la communauté des idées et des besoins de rendre leur triomphe possible, que celle de la bureaucratie la plus mécanique. L'anarchisme, qui sape la discipline du parti, est, à ce point de vue, un élément aussi nuisible que la formation au sein de la masse du parti socialiste d'une bureaucratie socialiste dirigeante. Ces deux dangers sont également évidents. Cependant, un observateur attentif du mouvement socialiste de ce dernier temps ne peut pas nier que tantôt l'une tantôt l'autre de ces survivances nuisibles s'est manifestée et se manifeste encore dans l'évolution du socialisme.

Le courant révolutionnaire de l'époque qui a suivi a transmis au courant socialiste l'élément nécessaire de l'enthousiasme et de la sincérité dans la lutte pour les convictions, élément sans lequel nulle lutte ne peut aboutir à un triomphe dans le monde des idées, même dans le cas d'un triomphe de fait. Mais ce sont précisément l'attrait et la grandeur des épisodes dramatiques de cette lutte qui poussent souvent l'observateur à fermer les yeux sur les survivances actuelles de leurs éléments vieillis. Beaucoup de traits de cette époque ont été déterminés par le caractère exclusivement politique des idéals pour lesquels on luttait et par l'idée confuse qu'on se faisait des intérêts et du bien du « peuple », en ne faisant pas attention à l'existence au sein de ce « peuple » d'une bourgeoisie et d'un prolétariat. Tout ce qui porte des traces de cette confusion des notions économiques et de cette prédominance des intérêts politiques sur tous les autres, ne peut être qu'une survivance, dans le milieu socialiste, des éléments qui lui sont étrangers et quelquefois même directement hostiles. Le socialiste qui, pour un temps, laisse de côté la préoccupation des principes économiques de son activité et agit en qualité exclusive — ou même prédominante seulement — d'agitateur politique, introduit, d'une façon plus ou moins consciente, dans ses buts pratiques des sur-

vivances du passé qui risquent de saper ou, au moins, de retarder les succès de l'avenir.

C'est le courant bourgeois qui a apporté à la coutume socialiste et aux types des socialistes le moins d'éléments nécessaires, et en même temps le moins de survivances, car ici la lutte de classes devenait un obstacle aux emprunts réciproques. Cette lutte, qui armait les représentants du travail contre *toutes* les formes de la vie bourgeoise, pouvait plutôt les empêcher d'user, dans le courant de cette lutte, de certaines armes qui faisaient partie du régime bourgeois, mais dont le danger pour la réalisation des doctrines socialistes pouvait facilement être écarté. C'est ici, dans le monde des convictions personnelles des socialistes, que se dresse la question de ce qui est *permis* et de qui est *défendu*, au point de vue des intérêts de la *cause* socialiste en général et de la fidélité à l'*idée* socialiste; autrement dit — la question des rapports entre le problème de la lutte de classes qui, comme telle, doit avoir lieu dans les conditions de toute autre lutte, et le problème de la création du règne futur de la solidarité et de la coopération de tous les travailleurs. Tout ce qui se faisait en vue du triomphe dans la lutte immédiate pouvait mener à des emprunts plus ou moins considérables faits au régime bourgeois (qui, par suite de son motif fondamental de la concurrence, a élaboré des procédés de lutte assez habiles) ; pouvait aussi aboutir à des *concessions* trop considérables dans le domaine de la fidélité à l'idéal socialiste. Au contraire, tout ce qui visait *exclusivement* les conditions de la réalisation de la solidarité future était radicalement hostile à ces concessions et à ces emprunts, mais risquait de rendre le triomphe des socialistes dans leur lutte sinon impossible, du moins plus difficile, d'autant plus que c'est là que prenaient naissance des dissensions entre les fractions socialistes. Ces dissensions avaient et ont surtout pour point de départ la question : faut-il admettre que les socialistes peuvent employer telle ou telle arme, empruntée au monde bourgeois, lorsqu'il s'agit d'une transformation sociale dirigée précisément contre le régime bourgeois? Les réponses qui ont été faites à cette question redoutable arrivaient et arrivent d'un côté — à des procédés assez déterminés du *socialisme d'État*, et de l'autre — à l'*anarchisme*. Entre ces deux extrêmes, nous voyons surgir dans les programmes socialistes — surtout dans les programmes minimum — une série de questions discutables touchant l'admission des éléments du parlementarisme, du referendum, du suffrage universel et d'autres formes du self-government, de la centralisation et la décentralisation, etc. Lorsqu'il s'agit

de l'*utilité* de telle ou telle de ces formes pour la cause socialiste, les combinaisons des données locales offrent tant de diversité, qu'on peut considérer comme évidemment permis dans un pays ce qui, dans un autre, peut être fort nuisible au point de vue de la tactique, ou même entièrement impossible. Il est impossible de prévoir l'issue de la lutte pour chaque cas particulier et un individu isolé ne peut, au nom de ses convictions socialistes, qu'accomplir son devoir : être un soldat discipliné de l'armée du travail, tâchant de contribuer à ses victoires, mais supportant aussi avec patience ses dangers, ses échecs et même ses fautes.

Lorsqu'il s'agit de la fidélité aux convictions socialistes, la question devient plus compliquée dans le domaine même de la lutte des classes; elle s'étend, de plus, à toute la sphère de la vie privée du socialiste, et les difficultés attachées à cette question augmentent. Il est relativement plus facile d'écarter sa complexité pour le premier domaine. La sincérité des convictions et l'enthousiasme pour les idées forment, comme nous l'avons vu, les traits caractéristiques du courant socialiste. Les survivances les plus nuisibles de l'état d'esprit bourgeois dans le monde socialiste se manifestent dans le type des individus qui se placent hypocritement sous le drapeau des principes en vue de leurs intérêts personnels, surtout de la rivalité. Celui-là seul peut être considéré comme représentant d'un élément nécessaire dans le socialisme, qui ne soutient le programme qu'il a accepté qu'après s'être assuré de la concordance des principes que contient ce programme avec ses propres convictions socialistes. Il prend part à la lutte sociale et se soumet à la discipline du parti, alors seulement qu'il croit à la concordance de la tactique générale acceptée avec les principes du socialisme. Il *quitte* le parti aussitôt qu'il a perdu cette certitude. De cette façon, se trouve terminé tout conflit possible entre la discipline du parti comme un tout et les convictions personnelles de ses membres, en même temps que la question de savoir s'il est moralement permis au socialiste d'employer tel ou tel moyen bourgeois dans la lutte des classes. L'individu décide souverainement s'il appartient à tel ou tel parti. Une fois qu'il l'a accepté, c'est le parti qui décide dans les difficultés particulières.

Mais, en dehors de cette lutte des classes, tout socialiste est obligé de lutter pour son existence, pour son développement et pour ses convictions socialistes ou, plus généralement, morales, dans les circonstances les plus variées de sa vie privée. Il mène cette lutte individuelle dans un milieu où prédominent les conditions de la vie bourgeoise ou

les survivances des périodes encore plus éloignées. Et pour cette lutte, en dehors de l'organisation socialiste — très insuffisante encore pour aider à résoudre les questions de la vie privée — il ne peut choisir ses armes que dans ce même milieu. Les conditions du milieu permettent à tel socialiste d'exister, de se développer, de réaliser ses convictions dans la vie. Un autre se trouve écrasé par ces mêmes conditions. Mais l'un et l'autre — s'ils sont des socialistes convaincus — voient se dresser devant eux la même question : quelles sont les armes, empruntées à un milieu *non*-socialiste qu'il est *permis* au socialiste d'employer pour ces buts pratiques? Il ne s'agit plus ici de l'*utilité :* il s'agit, d'un côté, de constater ce qui est *nécessaire* à l'individu pour vivre et pour se développer et, d'un autre côté, ce qui est *moralement obligatoire* pour un socialiste convaincu, même au prix de grandes privations, de dangers et de catastrophes personnelles. Ici chaque socialiste, quelle que soit sa situation dans la société ou dans le parti, quelles que soient ses forces intellectuelles, mène, volontairement ou involontairement, par *l'exemple de sa vie privée*, une propagande très influente parmi ses camarades et ses ennemis, et presque chaque action minime dans sa vie profite à l'idée socialiste ou, au contraire, la sape. Cette propagande par l'exemple se fait dans tous les domaines : c'est la façon d'obtenir les moyens d'existence ou la manière d'influencer sur la marche des événements; ce sont les formes de la vie de famille; c'est la façon de considérer la question des femmes; ce sont les sympathies et les antipathies personnelles; c'est la part qu'on prend aux faits de la vie quotidienne, à l'observation des rites, aux fêtes ou manifestations ayant incontestablement un caractère bourgeois, etc. Dans tous ces domaines de la vie personnelle, de même que dans les programmes de telle ou telle fraction socialiste, un observateur attentif ne peut éviter de remarquer la présence d'un grand nombre de produits, intellectuels ou pratiques, du régime bourgeois, passés ici à l'état de survivances nuisibles. Les éléments nécessaires, les phénomènes indifférents de la vie quotidienne et les survivances plus ou moins nuisibles du régime bourgeois forment dans la vie privée de certains socialistes un tout complexe, dans lequel il n'est pas facile de se reconnaître. Qu'est-ce qui est permis et qu'est-ce qui ne l'est pas? La grande majorité des questions particulières qui se rapportent à ce domaine restent discutables. Elles sont résolues, dans des cas rares, par la conviction personnelle, ou plutôt par l'inclination personnelle du caractère; plus souvent — par la façon habituelle de penser du groupe auquel l'individu appartient. Dans ce dernier cas une responsabilité encore plus

grande pèse sur le groupe qui, par sa façon prédominante de penser, détermine l'activité et le type individuel des membres possédant moins d'initiative personnelle qui en font partie. On peut considérer comme un danger égal, d'un côté, la tendance à la formation du type d'un individu qui combat *exclusivement* pour les intérêts de sa classe et se préoccupe peu des principes pour lesquels il lutte; et, de l'autre, la tendance à donner peu de place dans la pensée des membres du groupe à la préoccupation pratique des conditions de la lutte des classes, étant sous le charme du tableau, qui se dessine dans l'imagination des enthousiastes, de l'état harmonique futur qu'ils ont en vue tout aussi *exclusivement*. A l'époque du socialisme, comme à toutes celles qui l'ont précédé, à côté de l'influence fatale de la marche des événements, des formes sociales et des courants généraux de la pensée, reste, comme élément puissant de l'évolution sociale, l'élaboration des individus de tel ou tel type, les particularités du travail de leur pensée et l'énergie plus ou moins grande de leur volonté.

Peut-on parler, dans ce domaine, des germes de l'avenir dans les types présents ou dans ceux du passé récent? De même que pour les phénomènes du domaine théorique, on est obligé ici de considérer certains événements qu'on attend ou qu'on désire comme la continuation d'une évolution déjà commencée. Les nouvelles coutumes et les types individuels s'élaborant inintentionnellement, en dehors de tout processus logique et régulier dont nous ayons conscience, c'est dans ce domaine que nous pouvons le moins nous représenter des formes de sociabilité et des types personnels qui ne nous sont pas habituels. Mais il est certain qu'ils *naîtront* et leurs germes existent déjà. Seulement, nous sommes probablement incapables de les constater. Pour apprécier toute la difficulté qu'il y a à se représenter ces types individuels non existants et n'ayant jamais existé, il suffit de se rappeler combien il est difficile pour chacun de nous, dans la vie réelle, de comprendre un individu qui vit à côté de nous, s'il a une tournure d'esprit et un caractère un peu originaux et combien faibles sont, pour la plupart, les tentatives des artistes pour créer un type positif, idéal, *possible* à notre époque. Chaque époque historique élabore, en même temps que ses types individuels réels, des types idéaux. Mais plus les types réels se rapprochent des types idéaux, plus la société sera prête à railler et à repousser unanimement les hommes qui ne ressemblent pas à *tout le monde*. Plus un artiste s'approche, dans les types créés par lui, de l'idéal de son époque, plus résolument la critique littéraire l'accusera de manquer de vérité, d'employer des pro-

cédés artificiels, et plus l'artiste lui-même comprendra l'insuffisance de sa création. Mais une fois nous avons compris combien il est difficile de *vivre*, au milieu des formes coutumières qui leur sont contemporaines, aux types individuels supérieurs — et, par suite, originaux — qui *ont pu* cependant apparaître dans ce milieu; combien il est difficile pour l'artiste de représenter un idéal qui *peut* déjà être posé devant la société de l'époque donnée — nous devons convenir de la difficulté, incomparablement plus grande, de se figurer ne fût-ce que les traits généraux des individus supérieurs qui apparaîtront à une époque plus ou moins éloignée. Les types de notre époque socialiste ont été préparés par l'évolution historique tout entière, avec les éléments nécessaires, les survivances et les problèmes d'actualité posés par chaque nouvelle époque. Parmi ces types, les meilleurs s'appliquent à résoudre, comme ils peuvent, par l'effort de leur intelligence, par les buts pratiques qu'ils se posent, par leur activité et leur exemple personnel, les problèmes de *leur* temps, les problèmes du socialisme. Mais en même temps, inconsciemment pour la plupart, ils préparent les types immédiats de l'avenir ou en élaborent les germes. L'art des romanciers et des dramaturges était jusqu'à présent impuissant à créer l'image vraie et vivante de « l'homme nouveau » de notre époque, dont on puisse dire : « Oui, tel il doit être et tel il peut être. » S'il en est ainsi, n'y a-t-il pas beaucoup d'ironie à poser des questions où il s'agit non plus du présent mais de l'avenir : Quand verra-t-on donc apparaître l'individu, assez présomptueux pour se décider à dire consciemment et se rendant compte de toutes les conditions du problème : « Je vais essayer de montrer par ma vie quel doit être, dans ses traits essentiels, et quel sera l'homme de l'époque non encore venue? » Quand verra-t-on donc un artiste, qui, en appelant à l'existence un type créé par lui, aura l'audace de penser, ne serait-ce que dans son for antérieur : « Voilà l'image vraie de l'homme idéal, dont les germes seuls existent actuellement? »

P. Lavroff.

La Force et l'Économie dans le développement social (suite) [1].

II

Considérons cependant d'un peu plus près cette « force » toute puissante de M. Dühring. Robinson asservit Vendredi « l'épée à la main ». D'où lui vient l'épée? Les épées ne poussent pas jusqu'à présent sur les arbres, même dans les îles fantaisistes des Robinsonnades, et M. Dühring nous doit une réponse à notre question. De même que Robinson pouvait se procurer une épée, de même nous devons admettre que Vendredi apparaît un beau matin avec un revolver chargé dans la main, et alors le rapport de « force » se trouve complétement renversé : Vendredi commande et Robinson doit trimer. Nous demandons pardon au lecteur d'être ramené ainsi logiquement à l'histoire de Robinson et de Vendredi, qui appartient au domaine de l'école enfantine et non à celui de la science, mais nous n'y pouvons rien faire. Nous sommes dans la nécessité d'employer scrupuleusement la méthode axiomatique de M. Dühring et ce n'est pas notre faute si nous nous mouvons ainsi sur le terrain de la puérilité pure. Ainsi le revolver l'emporte sur l'épée; il est par là nettement démontré à notre amateur d'axiomes enfantins que la force n'est pas un acte de la simple volonté, mais qu'elle exige pour sa manifestation des conditions préalables très réelles — des *outils* — dont le plus perfectionné triomphe de celui qui l'est moins; comme ces outils doivent, en outre, être produits et que le producteur des outils plus perfectionnés de la force, c'est-à-dire des armes, triomphe du producteur des outils moins perfectionnés, il en résulte que la victoire de la force repose sur la production des armes; celle-ci s'appuyant à son tour sur la production en général, il arrive que la victoire de la force repose sur la « puissance économique », sur

---

(1) Voir le précédent numéro.

la « situation économique », sur les moyens *matériels* mis à la disposition de la force.

La force est aujourd'hui l'armée et la flotte de guerre, et toutes deux, ainsi que nous le savons pour notre dommage, coûtent un argent fou. Mais la force ne peut pas faire d'argent; elle peut tout au plus prendre de l'argent déjà fait et cela ne sert même pas beaucoup, ainsi que nous l'avons précisément expérimenté à nos dépens avec les milliards français. L'argent doit donc être fourni finalement par l'intermédiaire de la production économique. La force est ainsi derechef déterminée par la situation économique qui lui procure les moyens d'équipement et d'entretien de ses outils. Mais ce n'est pas tout. Rien n'est plus dépendant des préconditions économiques que précisément l'armée et la flotte.

Armement, rassemblement, organisation, tactique et stratégie dépendent avant tout et toujours du degré de production et de l'état des communications. Ce ne sont pas les « libres créations de l'esprit » des généraux pleins de génie qui ont opéré ici révolutionnairement, mais l'invention de meilleures armes et le changement de composition matérielle des éléments militaires; dans les meilleures circonstances, l'influence des capitaines de génie se borne à adapter le mode de combat aux nouvelles armes et aux nouveaux combattants.

Au commencement du XIVe siècle, la poudre à canon vint des Arabes aux Européens occidentaux et bouleversa tout l'art de la guerre, ainsi que chaque écolier le sait. L'introduction de la poudre à canon et des armes à feu n'était en aucune manière un acte de la force, mais un progrès industriel, c'est-à-dire économique. L'industrie reste l'industrie, soit qu'elle s'applique à la production ou à la destruction des objets. Et l'introduction des armes à feu eut une action révolutionnaire non seulement sur la conduite de la guerre elle-même, mais aussi sur les rapports politiques de domination et de servitude. Pour obtenir de la poudre et des armes à feu, il fallait de l'industrie et de l'argent, et les bourgeois des villes possédaient ces deux choses. Les armes à feu furent donc, à l'origine, les armes des villes et de la monarchie grandissante, qui s'appuyait sur les villes contre la noblesse. Les murailles de pierre jusqu'alors inaccessibles des donjons féodaux tombèrent sous les coups des canons bourgeois; les balles des arquebuses bourgeoises percèrent les cuirasses des chevaliers. Avec la chute de la cavalerie féodale bardée de fer, tomba la domination de la noblesse elle-même; avec le développement de la classe bourgeoise, l'infanterie et l'artillerie devinrent de plus en plus les catégories d'armes décisives;

poussé par l'artillerie, le métier de la guerre dut s'adjoindre une subdivision nouvelle et complètement industrielle : le corps du génie.

Le perfectionnement des armes à feu se fit avec beaucoup de lenteur. L'artillerie resta pesante; le fusil resta grossier en dépit de nombreuses inventions de détail. Plus de trois cents ans passèrent jusqu'au moment où un fusil fut en état de servir à l'armement de toute l'infanterie. Ce fut seulement au début du XVIIIe siècle que le fusil à pierre avec baïonnette évinça définitivement la pique de l'armement de l'infanterie. A cette époque l'infanterie se composait de soldats enrôlés appartenant aux princes, manœuvrant avec raideur, mais auxquels il était impossible de se fier, tenus ensemble seulement par la schlague, formés des éléments les plus dépravés de la société et souvent de prisonniers de guerre ennemis qu'on enrôlait de vive force ; la seule forme de combat dans laquelle de tels soldats pouvaient arriver à l'utilisation de la nouvelle arme fut la tactique linéaire qui atteignit sous Frédéric II sa plus haute perfection. Toute l'infantrie d'une armée était disposée en trois membres, rangés en un quadrilatère vide, très long, et se mouvant en ordre de bataille comme un même tout; il était tout au plus permis à l'une des deux ailes de se porter un peu en avant ou en arrière. Cette masse maladroite ne pouvait se mouvoir en ordre que sur un terrain entièrement plat, et même sur ce terrain elle ne pouvait marcher que lentement (75 pas à la minute); un changement de l'ordre de bataille était impossible pendant l'action, et la victoire ou la défaite étaient décidées en peu de temps, d'un seul coup, dès que l'infanterie prenait part au feu.

A ces lignes d'un maniement difficile s'opposèrent, dans la guerre de l'Indépendance américaine, des masses de rebelles qui, en vérité, ne savaient pas faire l'exercice, mais qui pouvaient d'autant mieux faire usage de leurs longs mousquets; ces rebelles combattaient pour leurs intérêts les plus particuliers; ils ne désertaient donc pas comme les troupes enrôlées et ils ne firent pas aux Anglais le plaisir de s'avancer contre eux en ligne, sur une plaine découverte, mais ils se formèrent en essaims de tirailleurs épars se mouvant rapidement et se couvrant dans les forêts. La ligne fut ici impuissante et elle succomba contre des ennemis invisibles et inaccessibles. L'ordre en tirailleurs était retrouvé; une nouvelle forme de combat était la conséquence d'un changement dans la composition matérielle des soldats.

La révolution française compléta — même sur le terrain militaire — ce que la révolution américaine avait commencé. Aux soldats enrôlés de la coalition elle n'avait aussi à opposer que des massses mal

exercées, mais nombreuses, le ban de la nation tout entière. Mais il s'agissait de protéger Paris avec ces masses et, par suite, de couvrir un territoire déterminé, et la chose ne pouvait se faire sans victoire en bataille ouverte et par masses. Le simple combat de tirailleurs ne suffisait plus; il fallait trouver maintenant une forme pour l'emploi des masses et cette forme se trouva dans la *colonne*. La position en colonnes permit à des troupes, même peu exercées, de se mouvoir avec assez d'ordre et avec une plus grande vitesse (100 pas et plus à la minute); elle permit d'enfoncer les formes raides de l'ancien ordre linéaire, de combattre sur tout terrain et conséquemment sur celui qui était défavorable à la ligne, de grouper les troupes de toute manière jugée convenable, en relation avec le combat de tirailleurs dispersés, d'arrêter les lignes ennemies, de les occuper, de les exténuer jusqu'au moment où ces lignes étaient enfoncées, sur le point décisif de la position, par des masses tenues en réserve. Ce nouveau mode de combat, reposant sur la combinaison de tirailleurs et de colonnes et sur la répartition de l'armée en corps d'armée ou divisions indépendantes composées de toutes armes, complètement perfectionné par Napoléon dans son côté tactique et stratégique, était donc devenu nécessaire, surtout en raison du changement dans la composition matérielle des soldats de la Révolution française. Mais il avait encore deux conditions techniques préliminaires très importantes : premièrement, la légèreté plus grande des affûts construits par Gribeauval pour les pièces de campagne et par laquelle seule fut rendue possible la plus grande mobilité qu'on exigeait de ces pièces; deuxièmement, la courbure de la crosse du fusil, introduite en France en 1777 et empruntée à l'arme du chasseur; jusqu'alors la crosse du fusil se continuait en ligne droite avec le canon; avec la courbure il devenait possible de viser sur un homme isolé sans être dans l'obligation de tirer tout droit devant soi. Sans ce progrès il n'eût pas été possible de tirailler avec l'ancien fusil.

Le système révolutionnaire d'armement du peuple entier fut bientôt restreint à une conscription obligatoire (avec remplacement par rachat pour les riches); cette forme d'armement fut adoptée par la plupart des grands États du continent. Seule la Prusse essaya d'accaparer dans une plus grande mesure la force armée du peuple par son système de landwehr. Après que le fusil perfectionné, rayé et se chargeant par la bouche eut joué un court rôle, de 1830 à 1860, la Prusse fut, en outre, le premier État qui pourvut toute son infanterie de l'arme la plus nouvelle : le fusil rayé se chargeant par la culasse. Elle fut redevable de ses succès de 1866 à ces deux mesures.

Dans la guerre franco-allemande s'opposèrent, pour la première fois, deux armées également munies de fusils rayés se chargeant par la culasse, et ayant d'ailleurs toutes deux les mêmes formations tactiques essentielles qu'au temps de l'ancien fusil à silex et à âme lisse. Les Prussiens avaient seulement essayé de trouver dans l'introduction de la colonne de compagnie une nouvelle forme de combat plus appropriée au nouvel armement. Mais lorsque le 18 août 1870, à Saint-Privat, la garde prussienne essaya de prendre au sérieux la colonne de compagnie, les cinq régiments les plus engagés perdirent, en moins de deux heures, plus d'un tiers de leurs forces (176 officiers et 5,114 hommes); à partir de ce moment la colonne de compagnie fut aussi jugée comme forme de combat, au même titre que la colonne de bataillon et la ligne ; toute tentative fut abandonnée d'exposer désormais à la fusillade ennemie des troupes à rangs serrés; du côté des allemands, la bataille fut conduite seulement encore en files serrées de tirailleurs, semblables à celles qui s'étaient formées jusqu'alors d'elles-mêmes par la dissolution de la colonne sous la pluie battante de la mitraille, bien qu'on se soit opposé du haut en bas à cette formation comme étant contraire à l'ordre; ce fut maintenant le pas gymnastique qui devint l'unique mode de mouvement dans le rayon de la fusillade ennemie. Une fois encore le soldat avait été plus judicieux que l'officier ; il avait trouvé instinctivement la seule forme de combat qui ait jusqu'ici fait ses preuves contre le feu du fusil se chargeant par la culasse et il l'appliqua victorieusement en dépit de la résistance de ceux qui le commandaient.

Avec la guerre franco-allemande s'ouvre une nouvelle période d'une tout autre importance que les précédentes.

En premier lieu, les armes sont si perfectionnées que tout nouveau progrès d'une influence radicale quelconque n'est plus possible. Lorsqu'on a des canons qui permettent d'atteindre un bataillon aussi loin que l'œil le distingue, et des fusils donnant le même résultat contre un homme isolé pris pour cible, lorsque pour chacune de ces armes le temps de charge est moindre que le temps de visée, on peut dire que tous les progrès ultérieurs pour la guerre en rase campagne sont plus ou moins indifférents. — L'ère de développement est donc essentiellement fermée dans cette voie. Mais, en second lieu, cette guerre a poussé toutes les grandes puissances continentales à introduire et à aggraver chez elles le système prussien d'armée territoriale, et à se créer par suite un fardeau militaire qui doit les mener à la ruine en peu d'années.

L'armée est devenue le but principal de l'État — le but en soi; les peuples n'existent plus que pour fournir et nourrir des soldats. Le militarisme domine et dévore l'Europe. Mais ce militarisme porte aussi en lui le germe de sa propre destruction. D'un côté la concurrence des États particuliers les pousse à l'envie les uns des autres à dépenser chaque année plus d'argent pour l'armée, la flotte, l'artillerie et à accélérer ainsi de plus en plus la banqueroute de leurs finances; d'un autre côté, elle les pousse à prendre toujours plus au sérieux le service obligatoire général et à rendre ainsi, en définitive, la masse entière du peuple familière avec le maniement des armes; ainsi elle rend le peuple capable d'opposer à un certain moment sa volonté à la souveraineté militaire dominante. Et ce moment arrive aussitôt que la masse du peuple — travailleurs des villes et des campagnes et paysans — *a* une volonté. Arrivé à ce point, l'armée des princes se transforme en armée du peuple; la machine refuse de servir; le militarisme se détruit par la dialectique même de son propre développement. Ce que la démocratie bourgeoise de 1848 ne put réaliser, précisément parce qu'elle était *bourgeoise* et non prolétarienne, c'est-à-dire donner aux masses ouvrières une volonté dont la matière réponde à leur situation de classe, sera infailliblement réalisé par le socialisme. Et cela annonce la dissolution du militarisme et, avec lui, la dispersion des armées permanentes *de l'intérieur*.

C'est la première morale de notre histoire de l'infanterie moderne. La deuxième morale, qui nous ramène à M. Dühring, montre que toute l'organisation et le mode de combat des armées — et par suite la victoire et la défaite — dépendent de conditions matérielles, économiques, du matériel hommes et du matériel armes, c'est-à-dire de la qualité et de la quantité de la population ainsi que de la technique. Seul un peuple de chasseurs, comme les Américains, pouvait retrouver le combat en tirailleurs, et les Américains étaient chasseurs pour des motifs purement économiques, précisément comme aujourd'hui ces mêmes Yankees des anciens États se sont transformés, pour des motifs de même ordre, en paysans, en industriels, en navigateurs et en marchands qui ne tiraillent plus dans les forêts vierges, mais qui n'en tiraillent que mieux sur le terrain de la spéculation où ils sont aussi allés loin dans l'emploi des masses. Seule une révolution comme la Révolution française, qui émancipait économiquement le citoyen et surtout le paysan, pouvait trouver les armées de masses et simultanément les libres formes de mouvement sur lesquels se brisèrent les anciennes lignes rigides — véritables reflets militaires de l'absolutisme pour lequel elles com-

battaient. Et nous avons vu chaque fois comment les progrès de la technique, dès qu'ils étaient utilisables et utilisés militairement, contraignirent à des changements, voire même à des révolutions dans le mode de combat, et cela souvent contre la volonté de la direction supérieure de l'armée.

Combien la conduite de la guerre dépend de la productivité et des moyens de communication du propre pays qu'on laisse en arrière-plan, ainsi que du théâtre de la lutte, c'est là un point sur lequel aujourd'hui déjà un sous-officier plein de zèle peut édifier M. Dühring. En un mot, partout et toujours, ce sont les conditions économiques et les moyens de puissance qui aident la « force » à obtenir la victoire; sans eux, la « force » cesse d'être, et celui qui, d'après les principes de M. Dühring, voudrait réformer l'art de la guerre en partant du point de vue opposé, ne pourrait récolter que des horions (1).

Passons maintenant de la terre à la mer; une révolution encore bien autrement décisive s'offre à nous dans les vingt dernières années. Le navire de guerre de la guerre de Crimée était le deux-ponts et le trois-ponts en bois, armé de 60 à 100 canons, qui était mû de préférence à la voile et qui n'avait qu'une faible machine à vapeur à titre de secours. Il portait principalement des pièces de 32, pesant brut environ 50 quintaux et seulement quelques pièces de 68 pesant 95 quintaux.

Vers la fin de la guerre apparurent des batteries flottantes à cuirasse de fer, véritables monstres, lourds, presque immobiles, mais invulnérables en face de l'artillerie de cette époque. Bientôt le blindage de fer fut aussi appliqué au navire de guerre; il fut très mince à l'origine; une épaisseur de 4 pouces passait déjà pour une cuirasse extrêmement lourde. Mais le progrès de l'artillerie dépassa bientôt celui du blindage. Pour toute épaisseur de cuirasse qui fut successivement employée, il se trouva une bouche à feu nouvelle, plus lourde, qui la perçait avec facilité. C'est ainsi que nous sommes déjà arrivés d'un côté à des épaisseurs de cuirasse de 10, 12, 14, 24 pouces (l'Italie veut faire construire un navire ayant une cuirasse de 3 pieds d'épaisseur), et, d'un autre côté, à des canons rayés pesant brut 25, 35, 80 et même 100 tonnes, capables de lancer à des distances jusqu'alors incon-

(1) On sait cela très bien aussi dans l'état-major prussien. « La base de la guerre est en général, au premier rang, la situation économique des peuples, » dit M. Max Jähns, chef d'état-major, dans une conférence scientifique (*Gazette de Cologne*, 20 avril 1876, troisième feuille).

nues des projectiles de 300, 400 livres et de 1,700 jusqu'à 2,000 livres. Le vaisseau de guerre actuel est un gigantesque vapeur à hélice, revêtu d'une cuirasse, pouvant tenir 8 à 9,000 tonnes, disposant d'une force de 6 à 8,000 chevaux-vapeur, à coupoles tournantes, ayant 4 ou, au maximum, 6 bouches à feu très lourdes, et muni d'un éperon évoluant comme une sorte de bélier sous la ligne de flottaison de manière à pouvoir couler les navires ennemis; c'est une machine colossale, unique, dans laquelle la vapeur effectue non-seulement la locomotion rapide, mais aussi la manœuvre du gouvernail, du cabestan, la rotation des tourelles, la direction et la charge des pièces, le travail des pompes, le hissage et la mise à flot des bateaux, qui, eux-mêmes, portent en partie une force-vapeur, etc. Et la rivalité entre la cuirasse et la puissance de l'artillerie est si peu arrivée à son terme, qu'en ce moment, d'une façon presque régulière, un navire cesse de répondre aux exigences, est déjà suranné, avant d'avoir quitté le chantier de construction. Le navire de guerre moderne n'est pas seulement un produit, mais il est en même temps un échantillon de la grande industrie à notre époque, une fabrique flottante — produisant surtout, il est vrai, le gaspillage de l'argent. Le pays où la grande industrie est le plus développée possède presque le monopole de la construction de ces navires. Tous les cuirassés turcs, presque tous les cuirassés russes, la plupart des cuirassés allemands sont construits en Angleterre; des plaques blindées pour servir à un usage quelconque se font presque exclusivement à Sheffield; sur trois usines métallurgiques seules capables en Europe de fournir les pièces d'artillerie les plus lourdes, deux appartiennent à l'Angleterre (Woolwich et Elswick) et la troisième appartient à l'Allemagne (Krupp). Ici apparaît, de la façon la plus saisissante, combien « la force politique immédiate », que M. Dühring appelle « la cause décisive de la situation économique », se trouve au contraire complètement subordonnée à la situation économique; on voit ici comment non seulement la production, mais aussi la manœuvre de l'outil de force sur mer, du navire de guerre, arrivent à constituer une branche de la grande industrie moderne. Et que les choses en soient arrivées là, il n'y a pas de fait allant plus à l'encontre du vœu de la force elle-même ni du vœu de l'État auquel un navire coûte maintenant aussi cher que jadis une petite flotte et qui doit se résigner à voir des navires si coûteux, déjà vieillis, ayant perdu leur valeur, même avant d'avoir pris la mer; cet État éprouve non moins de dépit que M. Dühring certainement, lorsqu'il constate que l'homme de « la situation économique », l'ingénieur, est maintenant beaucoup

plus important à bord que l'homme de « la force immédiate », le capitaine.

Nous, au contraire, nous n'avons pas le moindre motif de nous fâcher en voyant, dans cette rivalité entre blindage et artillerie, le navire de guerre se perfectionner et devenir artificiel jusqu'au plus haut point, jusqu'à être aussi fabuleusement coûteux qu'inutilisable militairement (1); nous n'avons aucun motif de nous fâcher lorsque nous voyons comment cette lutte nous révèle, sur le terrain de la guerre navale, les lois immanentes dialectiques d'évolution selon lesquelles le militarisme, comme toute autre formation historique, meurt des conséquences de son propre développement.

Là aussi nous voyons clairement qu'il ne faut en aucune manière chercher « le primitif dans la force politique immédiate au lieu de le « chercher tout d'abord dans une force indirecte économique ». Au contraire. Qu'est-ce qui se montre comme « le primitif » de la force elle-même? La force économique, les moyens de disposer des éléments de force de la grande industrie. La force politique maritime reposant sur les vaisseaux modernes de guerre ne se révèle pas le moins du monde comme « immédiate », mais comme *due à l'intervention* de la force économique, au perfectionnement élevé de la métallurgie, au commandement sur des techniciens habiles et des mines de charbon abondantes.

Mais à quoi bon toutes ces choses? Que, dans la prochaine guerre navale, on donne donc le commandement supérieur à M. Dühring et il anéantira toutes les flottes cuirassées, asservies à la situation économique, sans avoir besoin de torpilles et autres trucs, uniquement au moyen de sa « force immédiate. »

Frédéric Engels.

(*A suivre*).

---

(1) Le perfectionnement du dernier produit de la grande industrie pour la guerre navale — la torpille automobile — semble devoir réaliser cette chose; le plus petit torpilleur serait par suite supérieur au cuirassé le plus puissant (qu'on se souvienne, du reste, que ces considérations furent écrites en 1878).

REVUE CRITIQUE

A. Fouillée. *Le mouvement idéaliste et la réaction contre la science positive*. 1 vol. in-8 de LXVIII 351 pages. Alcan, éditeur, Paris, 1896.

Ce qu'on nomme le mouvement idéaliste contemporain est une réunion de tendances fort obscures, n'ayant guère qu'un seul caractère commun, les luttes contre la *Science*. J'écris ce mot avec une majuscule parce qu'il possède ici un sens tout à fait spécial.

La Science ne consiste pas ici dans l'ensemble des connaissances établies d'une manière scientifique, mais dans une hypothèse métaphysique, dont on ne peut acquérir une idée exacte qu'en la considérant sous sa forme la mieux élaborée ; il faut pour cela se reporter à la théorie hégélienne, que M. Fouillée trouve aussi éloignée de la vérité que peut être le subjectivisme contemporain ; « il n'est pas certain que tout soit intelligible *per se* et *in se*, si on entend par intelligible ce qui est soumis à des relations capables d'être pensées ; il n'est point démontré que toute relation entre les choses soit, en même temps, une forme ou un acte d'intelligence » (p. 222). La vie affective nous fournit des exemples sans nombre de la différence signalée ici : « Ce sont les relations aveugles intellectuellement, mais sensitives d'une manière sourde, qui sont les plus primordiales » (p. 223). — « Autre est un réalisme relatif, en harmonie avec un idéalisme relatif ; autre est ce réalisme absolu identifié dogmatiquement par Hégel avec l'idéalisme absolu » (p. 223).

Dans l'application, cette hypothèse avait subi une forte dégénérescence ; on avait, généralement, réduit les formes de l'intelligence à un très petit groupe, à celui qui correspond aux formes mathématiques et mécaniques (p. XXIII). « L'intelligence demande des raisons, — arithmétiques pour ce qui tombe sous le nombre, géométriques pour ce qui est dans l'espace, mécaniques pour ce qui change de place dans l'espace, psychique pour ce qui est psychique, etc. ; le mécanisme n'est qu'une de ses applications, à laquelle elle ne tient que dans la mesure où il explique certains phénomènes situés dans son plan » (p. 239).

L'insuffisance de l'éducation philosophique des savants éclata d'une manière vraiment drôle quand les plus illustres d'entre eux voulurent répondre à l'article retentissant de M. Brunetière. M. Fouillée a réuni quelques-unes des naïvetés écrites à ce moment, et c'est avec raison qu'il peut écrire : « La science, pour son malheur, a été défendue par les savants » (p. XXXIII).

Pour bien comprendre cette polémique, il ne faut pas oublier que toute métaphysique puissante s'appuie sur une masse solide de préjugés et de croyances aveugles. Dans sa dernière brochure, M. Brunetière cite, avec beaucoup d'à-propos, un article de M. Ch. Bonnier, paru ici même, qui montre que la Science a été l'objet de la *dévotion* de la bourgeoisie et a été traitée comme une religion (*Renaissance de l'idéalisme,* p. 25). Une religion n'est pas simple affaire de théologiens : elle a besoin d'une forte constitution de manières de penser vulgaires. Aussi, je crois que M. Brunetière n'a pas exactement apprécié la situation, en reprochant aux savants d'être un peu les *complices* intellectuels de M. Homais : cette complicité était une nécessité.

Pour bien comprendre la réaction idéaliste, il faut, à mon sens, procéder d'une manière inverse; il faut partir de l'ensemble des croyances populaires pour s'élever à la métaphysique. S'il existe un préjugé bien ancré dans nos manières de penser, c'est celui du respect superstitieux dû aux talents : dans nos luttes politiques et sociales, on attend toujours qu'il surgisse des *hommes* venant faire et dire le bien, donnant la formule cherchée; — la tradition, aussi bien des révolutionnaires que des conservateurs, est idéaliste, en ce sens que tous croient à la vertu efficace des institutions décrétées; enfin le culte des grands citoyens n'est pas près de disparaître en France; la bourgeoisie républicaine a ses saints.

Dans une couche supérieure se placent les moralistes qui ne voient point qu'il y ait une raison suffisante pour sacrifier les conditions essentielles de la morale à des théories (dites scientifiques), qui ne semblent ne pas être nécessaires pour le progrès de la science. M. Boutroux trouve que le but de la recherche a changé : jadis on poursuivait la connaissance de l'*être* (1), maintenant on veut seulement prévoir et réaliser l'avenir (p. xxxv); — pour cette prévision, il suffit d'avoir une symbolique, « un subterfuge de méthode par lequel on réussit à agir sur la réalité » (p. 207).

Enfin se constitue une métaphysique de la contingence qui s'oppose au « fatalisme mathématique », mais qui a le grave tort de « faire de la volonté même une puissance irraisonnable » (p. 244).

M. Fouillée regrette l'exagération de cette réaction; il aurait voulu que l'on corrigeât le déterminisme en y réintégrant « le mental et ses modes essentiels », en y ajoutant « l'influence exercée selon ses propres lois par l'idée de liberté et, en général, par tous les idéaux » (p. xxiii).

---

(1) Je ne partage pas complètement la manière de voir du célèbre professeur : il faudrait, tout au moins, tenir compte de ce fait que la science ancienne est surtout dirigée vers la biologie et *par elle :* connaître la nature d'un animal suivant son espèce, c'est aussi savoir à quoi il peut servir.

Mais je ne trouve, nulle part, qu'il ait expliqué pourquoi cette voie de correction n'a pas été suivie : c'était cependant le vrai problème philosophique. A mon avis, la solution de M. Fouillée était impossible : 1° parce que la métaphysique ne procède point par voie d'addition comme les sciences, mais par voie de rénovation et d'antithèse; 2° parce que le moteur de cette réaction était populaire et ne pouvait recevoir satisfaction que par une doctrine acceptant pleinement le libre-arbitre dans sa totale indétermination vulgaire et imbécile.

M. Fouillée estime que la lutte engagée entre les deux métaphysiques contemporaines aura pour résultat d'amener une synthèse, « une philosophie de l'action, où la pensée ne soit plus seulement un reflet et une copie d'un modèle donné intérieurement, mais une création d'effets nouveaux, en harmonie avec ceux qui existaient déjà. — Aussi est-ce à la volonté des fins universelles, volonté qui n'ayant de soi dans la religion qu'une conscience obscure, prend dans la philosophie et dans la science la claire conscience de son but et de ses moyens, qu'appartient vraiment l'hégémonie » (p. LXVI).

Mais quand on cherche à pénétrer la pensée de l'auteur, on est loin de la trouver claire et satisfaisante. Il semble manifeste que toute doctrine faisant une large part à la volonté doit attribuer aussi une large influence à la théorie de la force en physique. A l'heure actuelle, la faiblesse de la philosophie scientifique consiste surtout en ce qu'elle néglige la force, c'est-à-dire ce qui donne aux phénomènes toute raison d'ensemble et de succession. M. Fouillée semble accepter sur ce point l'erreur fondamentale des mathématiciens (p. 118), erreur qui a engendré la formation d'une mécanique abstraite, sans liens sérieux avec le réel.

Il paraît difficile de croire que la psychologie puisse expliquer la mécanique et que « la loi psychique qui fait désirer le plaisir et repousser la peine » soit « plus profondément déterminée et déterminante que les lois du choc, qui, probablement, n'en sont elles-mêmes que des dérivés » (p. 240). Je serais fort désireux de connaître les lois du choc et de savoir comment elles peuvent dériver de tendances affectives.

La partie la plus intéressante du livre est, à mes yeux, celle qui est dirigée contre l'éthique des indéterministes. Ici on vérifie, une fois de plus, cette profonde vérité qu'il n'existe plus de règle morale, de principes susceptibles de guider le législateur et l'éducateur, quand les principes de la certitude scientifique sont ébranlés.

De très larges développements sont consacrés à discuter, d'une manière vraiment cruelle, les thèses finalistes de MM. Ravaisson, Janet, Lachelier; l'auteur ne ménage pas ses attaques : il nous apprend que le premier de ces écrivains n'a rien compris aux livres des savants qu'il a étudiés dans son *rapport sur la philosophie en France au* XIXe *siècle* (p. 104); — le premier et le second ont fort disserté sur cette belle proposition que « tout dessin suppose un dessinateur et que tout dessin est

en même temps son dessein » (p. 112); — enfin tous les trois s'imaginent qu'on peut encore raisonner sur la mécanique comme au temps de Leibniz (p. 115 et *passim*) ! (1)

M. Fouillée raille sans pitié ses adversaires qui veulent, à tout prix, trouver des motifs esthétiques aux phénomènes. « Deux monstres qui luttent et s'entredévorent sous les eaux produisent un tourbillon qui, à la surface et dans le lointain se propage en belles ondes symétriques, pendant que Bernardin de Saint-Pierre, à la vue de ces courbes gracieuses, admire les harmonies de la nature et la bonté du Créateur » (p. 132).

Quant à la prétendue *beauté* que la nature chercherait à réaliser, elle résulte souvent de causes mécaniques faciles à découvrir et de phénomènes qu'on a l'habitude de rapporter au hasard. « Au lieu d'être un éternel artiste, la nature semble être un éternel vanneur qui, agitant toutes choses en tous sens, produit mécaniquement l'assemblage et le concours des choses homogènes, la séparation et l'éloignement des choses hétérogènes » (p. 136). Souvent la beauté de certaines formes a pour raison d'être des atrophies partielles et, d'après M. Spencer : « l'utile devient beau quand il a cessé d'être utile » (p. 108). Il y aurait quelques critiques à présenter sur les théories esthétiques de M. Fouillée; ainsi, il me semble que celle-ci est bien contestable : « Si la pureté et la régularité des formes mathématiques nous plaisent, c'est uniquement parce qu'elles simplifient le travail de notre pensée et de nos yeux » (p. 142).

Une des idées singulières des spiritualistes modernes est de considérer un système de lois comme contingent par le seul fait qu'il ne peut pas être tiré, par voie syllogistique, des systèmes scientifiques moins compréhensifs. « A mesure qu'on monte de science en science... des éléments nouveaux s'ajoutent, donnés par l'intuition, qui n'étaient pas compris dans nos notions des éléments antérieurs. Dans notre idée d'étendue, on ne trouvera pas celles de masse et de mouvement, etc. » (p. 189). Si on ajoute à cela l'impossibilité d'éclairer les notions des sciences élevées par les idées les plus vulgaires (celles qui commandent dans les cervelles des vrais spiritualistes orthodoxes), il en résulte qu'il y a d'autant plus de contingence qu'on aborde des problèmes plus complexes : pour M. Janet, les lois du mouvement n'ont rien de nécessaire (p. 122); pour d'autres les lois de l'électro-magnétisme seront encore plus contingentes que celles de la mécanique. Cela revient à dire que la certitude diminue à mesure que l'on considère des questions moins familières aux lecteurs du *Petit Journal*.

---

(1) Je ne conteste pas le bien-fondé des critiques de M. Fouillée quand il s'agit des leibniziens contemporains; mais il n'aurait pas été inutile de chercher si les thèses de Leibniz ne correspondent point à des problèmes très importants, quoique très mal posés : Leibniz était obligé de raisonner avec une pré-mécanique et de voir les choses d'un point de vue tout à fait inexact.

Il y a deux points sur lesquels la critique de M. Fouillée semble un peu faible. « M. Lachelier reproche à la considération des causes efficientes de nous entraîner à l'infini pour l'explication des choses (1), puisque tout antécédent suppose d'autres antécédents » (p. 145). Notre auteur dit que la même chose a lieu pour le finalisme; ce n'est pas là ce qu'il faudrait répondre. Pour calculer les positions des astres à un instant donné, il n'y a pas lieu de considérer tout l'ensemble des positions précédentes, d'embrasser une infinité d'antécédents : on prend, au choix, un antécédent quelconque et *un seul* : la connaissance de la loi immuable de la gravitation suffit pour déterminer les autres états. Ce qui cause ici l'erreur de M. Lachelier, c'est qu'il ne tient pas compte de la force, c'est-à-dire de la réalité physique du système considéré.

Le second point sur lequel je veux appeler l'attention est relatif aux *commencements* : Lotze a renouvelé la question en introduisant le principe de « l'effet adéquat à la cause » (p. 162). Il est clair que les phénomènes du milieu artificiel manifestent, à chaque instant, des commencements. La machine à vapeur a été inventée à une certaine époque, elle a été appliquée à une autre à la navigation ou à la locomotion terrestre; on peut répondre que ces inventions et applications ont des antécédents, on peut suivre la filiation des idées, des tentatives successives. Mais à quoi peuvent servir ces recherches pour éclairer le vrai problème sociologique, c'est-à-dire pour nous apprendre comment la machine à vapeur a transformé les relations du monde moderne. Avant qu'elle fût arrivée à un certain degré de perfectionnement, elle n'était pas encore la machine à vapeur au sens que la science donne à ce terme.

K. Marx dit, de même (2) : « Le possesseur d'argent ou de marchandises ne devient en réalité *capitaliste* que lorsque la somme minima qu'il avance pour la production dépasse déjà de beaucoup le maximum du Moyen-Age. Ici se confirme la loi constatée par Hégel dans sa Logique, loi d'après laquelle de simples changements dans la quantité, parvenus à un certain degré, amènent des différences dans la qualité. » On sait combien de méprises se produisent dans les discussions entre socialistes et économistes à cause de cette notion du minimum nécessaire.

Il n'est peut être pas inutile de rappeler ici l'importance que cette notion avait dans la philosophie d'Aristote et chez les scolastiques : le son exige un choc d'une certaine importance; le mouvement exige un minimum de force ; il ne peut se produire que dans un temps dépassant un minimum (3); la matière a besoin d'avoir une certaine masse pour

(1) Cet argument pourrait servir à prouver que la théorie classique de la causalité est dépourvue de sens : dans n'importe quel changement, si limité qu'il soit, il y a une infinité d'antécédents au phénomène final.

(2) *Capital*, p. 133, col. 2.

(3) Cf. *Revue Scientifique*, 30 juillet 1892 : les sophismes de Zénon d'Élée se trouvent facilement expliqués quand on tient compte de ces principes.

garder ses propriétés, etc. De nos jours, la psycho-physique a réintroduit cette notion de minimum et nous a permis d'en mieux saisir la nature.

A la fin du livre sont reproduites quatre notes qui se lient assez médiocrement au reste : sur A. Franck, sur Descartes, sur l'enseignement philosophique et sur les concours d'agrégation ; — je dirai seulement quelques mots de la troisième. L'enseignement de la philosophie, tel qu'il est pratiqué dans les lycées, me semble beaucoup plus nuisible qu'utile : il paraît que les élèves du lycée Condorcet tiennent beaucoup à philosopher (p. 325) ; je trouve que c'est un très mauvais symptôme : n'est-ce point dans ce lycée que prophétisent l'apocalyptique M. Izoulet et l'occultiste M. Boirac? Les élèves apprennent du premier que *Dieu est un cœur de lion* et autres belles choses analogues ; et le second les initie à l'art des somnambules !

Dans cette note, M. Fouillée trace un programme pour l'enseignement secondaire ; voici quelques extraits de la page 339 : « Principe de la propriété. Sa nécessité au point de vue social, national et international. *Réfutation des utopies socialistes*... L'armée, le soldat. Le service obligatoire... La vraie et la fausse liberté... La vraie et la fausse égalité... » Cela ressemble fort à un développement du manuel civique et opportuniste de P. Bert.

M. Fouillée exagère, évidemment, quand il dit que si on abandonnait toutes ces dissertations, on commettrait « une véritable impiété nationale » (p. 334).

G. Sorel.

Livres déposés au Bureau de la Revue

G. Bonzo. — E se il socialismo non vuole dividere le ricchezze che cosa vuol fare adunque? broch. de 8 pag. à 1 centime, 1896.

Angiolini Cabrini. — Clericali e socialisti, broch. de 15 pag. à 1 centime, 1896.

Vilfredo Pareto. — La courbe de la répartition de la richesse. Lausanne, Viret-Genton, 1896.

Karl Marx. — Revolution and counter-revolution or Germany in 1840, edited by Eleanor Marx Aveling. London, Sonnenschein, 1896.

Henri Mazel. — La Synergie sociale, in-18, Paris, A. Colin, 1896.

Dr Julien Pioger. — Pierre Leroux socialiste, broch. de 16 pages, Revue socialiste, 1896.

Gaston Saugrain. — La baisse du taux de l'intérêt, Causes et conséquences, in-8, Larose, 1896.

Félix Baillet. — De l'Association. Son influence sur le rapprochement de l'ouvrier et du patron, in-8, Paris, Larose, 1896.

Alfred Fouillée. — Le mouvement positiviste et la conception sociologique du monde (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*), in-8, Paris, Alcan, 1896.

Le Propriétaire-Gérant : E. BRIÈRE.

Beaugency. — Imp. Laffray.

2e Année. Nos 7-8. Août-Septembre 1896

LE DEVENIR SOCIAL

Les Sentiments sociaux.

M. Th. Ribot vient de publier, sur *la psychologie des sentiments* (1), un livre qui était attendu avec impatience dans le monde savant; il nous apprend, dans sa préface, qu'il s'est proposé d'exposer la situation présente de la science sur ces questions et que, d'autre part, la psychologie des états affectifs est encore peu avancée. Je n'entrerai pas dans un examen critique de cette œuvre magistrale; je ne veux appeler l'attention que sur le chapitre consacré aux sentiments sociaux et moraux.

Il n'est pas sans intérêt de constater en passant que l'auteur n'a point discuté les théories de M. Tarde sur l'imitation; cependant il aurait eu l'occasion d'en parler à propos de la sympathie (2), qu'il considère comme une propriété psychologique très générale, en vertu de laquelle un individu tend à s'accorder avec les états actifs ou émotionnels des autres (p. 227).

On peut se demander si M. Ribot n'a pas été amené (par suite des liens d'une vieille camaraderie) à donner une place exagérée aux études

(1) *La psychologie des sentiments.* 1 vol. in-8 de XI-443 pages. Alcan, éditeur, Paris, 1896.

(2) Il est même remarquable qu'à ce propos il renvoie pour l'étude de l'imitation à M. Baldwin. Il pense que l'imitation n'est pas un instinct (p. 228).

de M. Espinas sur les sociétés animales : je ne veux pas dire de mal de la compilation laborieuse de l'ancien doyen de Bordeaux; il a résumé ce qu'on connaît de mieux sur cette question ; mais il faut savoir si l'on peut tirer quelques lumières de l'étude des animaux, au point de vue sociologique. Je trouve, à ce sujet, deux constatations d'une haute importance : « le développement de l'organisation et celui des instincts sociaux ne marchent pas toujours *pari passu* » (p. 270) : — « la polygamie et la monogamie sont réparties dans le monde animal d'une manière en apparence fortuite et sans rapport avec le développement intellectuel » (p. 273). Pour peu que l'on réfléchisse sur ces deux formules, on voit qu'elles constatent l'existence d'un hiatus entre les recherches zoologiques et les études faites au point de vue des sentiments sociaux : ceux-ci sont des faits isolés, pleins d'intérêt, mais incapables d'être reliés aux conditions de l'organisation, non plus qu'aux conditions psychologiques observables; — ce sont comme des phénomènes de pur hasard, des accidents sans explication approximative possible, actuellement, chez les animaux.

S'il en est ainsi, de quel secours peuvent être pour la sociologie les recherches sur les sociétés animales? En fait, n'est-ce point avec les idées acquises sur les sociétés humaines que nous nous représentons les autres? M. Ribot dit que les conditions fondamentales de toute société sont la réciprocité des services et la solidarité (p. 271 et p. 276). Mais, à regarder la chose de près, la première notion appartient à l'économie politique et la seconde au droit et à l'économie : ce sont donc des notions humaines et purement humaines. Si bas que l'on descende dans l'échelle des races sauvages, on constate toujours des relations économiques plus importantes que ne le supposaient les premiers explorateurs, — tant préoccupés de trouver chez les primitifs les traces de l'antique révélation ou la manifestation de prétendues lois de l'humanité.

Quand on nous a dit que le matriarcat doit être rapproché « de la forme prédominante chez les animaux, la société maternelle », — et que le patriarcat « répond à l'accession du mâle dans les sociétés animales » (p. 282), quelles lumières nouvelles nous a-t-on données? On a expliqué des phénomènes obscurs par tout ce qu'il y a de plus obscur au monde, les instincts des bêtes. Il me semble qu'il vaut mieux chercher à définir exactement les conditions de la vie économique dans les divers types de famille : nous arrivons ainsi à nous représenter des systèmes d'action intelligibles, à comprendre les sentiments qui se développent dans les groupes et à saisir, sinon leur origine, du

moins la raison d'être de leur maintien et la possibilité de leur changement (par le contact avec une nouvelle économie). Quand, au contraire, nous aurons rapproché le clan maternel du poulailler et le clan paternel du pigeonnier, nous n'aurons obtenu qu'un seul résultat, celui d'avoir écarté de notre chemin les considérations économiques, qui s'y présentaient tout naturellement (1).

Pour nos pères, le problème avait un tout autre aspect, parce qu'ils croyaient que la structure économique était un facteur historique susceptible d'être abstrait, par la science, du complexus social, capable d'engendrer un groupe bien déterminé de sentiments, mais incapable de fournir aucune aide à l'étude sociologique en dehors d'un champ rigoureusement limité. Pour le surplus, il fallait faire appel à d'autres facteurs, dont les effets devaient s'ajouter. L'économie politique a longtemps accepté cette doctrine et elle se donnait pour objet l'examen des actes et des désirs d'un être fictif appelé *homo œconomicus*, uniquement préoccupé de se procurer le maximum de bien-être : quelques-uns croyaient pouvoir se permettre cette hypothèse supplémentaire que l'homme abstrait était parfaitement éclairé (2); les économistes plus réalistes consentaient à examiner aussi les mœurs variables des peuples. Quoi qu'il en soit, dans ce système, on ne tient compte que d'une partie assez limitée de la nature humaine; on met fortement en évidence les goûts, les passions, les ridicules du marchand cossu (rapacité, ardeur de la concurrence, passion pour la spéculation, orgueil de l'argent, parade du luxe, etc.); mais on laisse de côté une quantité énorme de sentiments, qui sont loin d'être négligeables.

Dans ce résidu on fait un triage : il y a un certain nombre de sentiments qu'on rapporte assez facilement à des conditions politiques, comme le point d'honneur, la gloire militaire, l'orgueil de race, le goût du commandement, etc. Mais il reste encore une très grosse masse qui semble plus difficile à rattacher à des facteurs historiques et qu'on regarde, dès lors, comme étant plus *naturelle*, comme ayant des racines biologiques plus profondes. Ces sentiments peuvent d'autant plus facilement être rapportés à la source mystérieuse de la nature qu'on montre leur généralité et qu'on prouve leur existence simultanée chez

(1) Sans doute, l'économie n'absorbe pas toute la sociologie; mais elle en forme un élément nécessaire.

(2) Ou tout au moins éclairé comme doit l'être un homme ayant reçu une éducation libérale au temps où écrit l'auteur.

l'homme et chez les animaux. De là résulte l'énorme importance donnée à la psychologie comparée.

Cette manière de raisonner s'appuie, d'ailleurs, sur une hypothèse métaphysique dissimulée, d'après laquelle « toute la nature se reflète dans l'homme, qui la résume et la condense. » — Si on admet cette manière de voir, il devient raisonnable de comparer l'homme à n'importe quel groupe vivant, aussi bien aux pigeons qu'aux fourmis ou aux abeilles, puisque la nature vivante est comme la représentation développée et imagée de notre individu. Cette hypothèse est, en quelque sorte, l'inverse de celle de l'évolution : « les exemples de fidèle monogamie que l'on trouve chez les oiseaux ne prouvent rien pour l'homme, puisque précisément celui-ci ne descend pas de l'oiseau »; c'est ainsi que s'exprime Engels (1), se plaçant au point de vue darwinien et voulant connaître la chaîne qui unit deux êtres qu'on prétend rapprocher. Mais cette objection n'embarrasse point ceux qui admettent l'hypothèse unitaire; ils trouvent les exemples, dont ils se servent, épars sans règle au milieu des diverses espèces et ils les utilisent sans se demander quelle parenté réelle existe entre les individus considérés.

Dans ces dernières années, on a cru souvent devoir limiter les comparaisons aux quadrumanes et on s'est beaucoup occupé des mœurs des singes, sans trop se demander quelle hypothèse permettait de passer de ces intéressants personnages à l'homme. Engels fait sur cette méthode deux observations capitales (2). « Les notions que nous avons des tribus humaines à l'état sauvage sont déjà si pleines de contradictions et elles ont tant besoin d'être passées au crible de la critique! Mais les sociétés de singes sont encore plus difficiles à observer » (3). — « Avec des conditions comme celles où vivent aujourd'hui les singes anthropomorphes, le passage à l'humanité serait simplement inexplicable; ces singes font bien plutôt l'effet de lignes collatérales déviées marchant à l'extinction et se trouvant, dans tous les cas, sur le déclin » (4).

---

(1) *De l'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, trad. franç., p. 20.

(2) *Op. cit.*, p. 22.

(3) *Op. cit.*, p. 24.

(4) Il semble bien qu'on peut appliquer cette réflexion également à pas mal de tribus sauvages actuelles, qui sont loin de représenter nos véritables ancêtres.

Ces rapprochements ont pris une excessive étendue dans le système sociologique de M. Westermarck, qui attache une si grande importance à la *jalousie* des mâles. Le même professeur finlandais s'est aussi appuyé sur les mœurs des chimpanzés pour soutenir que « la famille, composée du père, de la mère et de la progéniture, est une institution universelle, qu'elle soit fondée sur un mariage monogame, polygame ou polyandre ». Pour prouver que la famille est plus ancienne que la tribu, il se fonde sur ce que les chimpanzés vivent par familles et que ce genre de vie est en rapport avec les difficultés qu'ils éprouvent à se nourrir et à assurer la conservation de l'espèce.

M. Ribot n'accepte point cette manière de raisonner; il ne croit pas beaucoup à la jalousie des primitifs (p. 282), et il déclare ne connaître aucune explication pour rendre compte de l'introduction du mâle dans la famille animale (p. 276); les mœurs des chimpanzés sont donc aussi difficiles à comprendre que celles des hommes ; à quoi bon donc s'en tant préoccuper ?

En définitive, l'étude des sociétés animales ne l'induit pas en erreur; mais aussi elle ne lui sert à rien.

On aurait pu espérer trouver dans la psychologie animale un éclaircissement à une question fort importante, celle de la signification primitive donnée à la coquetterie masculine. On n'a pas manqué d'y voir une analogie avec la beauté naturelle des mâles et on a fait intervenir à ce propos la sélection sexuelle. Mais on a fait observer que cette passion pour la parure se trouve extraordinairement développée chez des peuples où la femme n'a pas de choix à faire (1).

⁂

Je crois que M. Ribot n'a pas eu une idée très heureuse en cherchant les origines des sentiments sociaux. Il a suivi une tradition qui, pour être ancienne, n'est pas meilleure, c'est celle qui oblige à expliquer ce qui est plus simple que toute explication parlée. Il ne manque pas, à l'heure actuelle, de philosophes préoccupés de définir l'être vivant. M. Ribot nous dit que « la vie grégaire, c'est-à-dire des animaux

---

(1) Ce goût se rapporte plutôt à l'amour de soi, *self-feeling;* mais cet instinct existe-t-il chez les animaux? M. Ribot croit la chose probable, mais n'affirme pas (p. 237). Ici, comme très souvent, nous partons de la psychologie humaine pour faire des hypothèses sur les animaux, par analogie. Broussais ne doute pas de l'orgueil animal (*Cours de phrénologie,* p. 289).

vivant en troupes et hordes, est fondée sur *l'attraction du semblable pour le semblable* » (p. 276); c'est comme si on disait que la vie est fondée sur la force vitale. S'il a quelque chose d'obscur, c'est cette attraction du semblable pour le semblable; et nous ne pouvons la comprendre qu'en pensant justement aux troupes d'animaux sauvages.

Un peu plus loin il ajoute : « Les tendances sociales... ne reposent pas sur le plaisir, mais sur l'*affirmation inconsciente de la volonté de vivre* » (p. 277). Ceci semble plus satisfaisant au point de vue métaphysique, mais n'ajoute aucune lumière nouvelle; il valait tout autant poser les sociétés comme des choses qui existent.

Quand on entre dans cette voie, on ne trouve que problèmes moins intelligibles les uns que les autres. On peut bien accepter que « les tendances sociales dérivent de la sympathie » (p. 277); mais cette formule ne nous apprend rien du tout et elle a l'inconvénient d'ouvrir la porte à de dangereuses fantaisies, dont M. Ribot sait, parfaitement, se garder, mais qui ne manqueront pas de partisans. La sympathie ouvre la voie aux sociologies de l'imitation et de la suggestion; de plus elle permet de réintroduire la vieille distinction des lois naturelles et des lois artificielles, qui a vicié toutes les recherches de l'ancienne économie politique.

Si vraiment la sympathie, l'unisson psychologique et affectif, est à la base des tendances sociales, ne doit-on pas considérer comme seules *naturelles* les tendances qui favorisent l'évolution de la sympathie et qui ont pour but de renforcer l'unisson? Ce n'est pas là une vaine dispute et on sait que le problème a fait l'objet de longues et ardentes querelles : depuis le Moyen-Age l'Église n'a pas cessé de proclamer que l'unité des pensées et des cœurs est l'essence même de la société établie suivant la raison.

M. Ribot ajoute que la sympathie est, elle-même, insuffisante pour donner de la stabilité à la société; il faut y joindre les sentiments moraux de « bienfaisance ou d'altruisme actif, tels que la bienveillance, la générosité, le dévouement, la charité, la pitié, etc. » (p. 276), en un mot toutes les émotions tendres qu'il considère comme innées chez l'homme et que l'on trouve dans une certaine mesure chez les animaux (p. 234).

Ainsi, non seulement le législateur peut bien se croire autorisé à régler nos représentations des choses suivant les normes qu'il lui plaira d'assigner, mais encore il lui appartient de nous rendre bons, charitables, compatissants, tendres envers nos semblables. Tout cela est parfaite-

ment légitime, car la société poursuit « un but commun » aux divers associés (p. 284). L'Église ne pourrait réclamer une doctrine plus conforme à ses thèses éducatrices et moralisatrices.

La société, en se développant historiquement, fait jaillir de son sein des sentiments très variés, dont l'étude est d'une grande importance : c'est qu'en effet les sentiments sont comme les produits ultimes de l'élaboration historique : on peut les considérer comme les meilleures et les plus complètes définitions d'un état social déterminé; quand ils sont faciles à saisir et à comprendre (c'est le cas le plus fréquent) ils éclairent d'une vive lumière les conditions communes de la vie : ainsi le point d'honneur fournit, dans bien des cas, la manière de comprendre les actes des anciens hommes politiques espagnols, etc.

Mais précisément à cause de leur place élevée dans la hiérarchie sociologique, les sentiments ne sont pas des principes sur lesquels on puisse édifier quoi que ce soit par la voie déductive. Dans la vie sociale, on trouve certainement la sympathie et les sentiments moraux ; mais il serait inexact de dire que ce sont les principes de la vie sociale et il serait insensé de partir de cette donnée pour déduire les conditions rationnelles de toute société.

On m'accusera de chercher à M. Ribot une mauvaise querelle, parce qu'il n'y a rien de plus éloigné de sa pensée qu'une pareille sociologie métaphysique, fondée sur des définitions, sur des axiomes et sur *l'essence* des entités scientifiques. Mais nous avons vu trop souvent à l'œuvre les idéalistes pour qu'il ne faille point prendre des précautions contre eux. Je suis persuadé que plus d'un s'appuiera sur l'exposé de M. Ribot pour nous fournir de nouvelles constructions idéales de la *vraie société*. C'est pourquoi je trouve dangereuse la tentative d'explication du savant professeur.

Les législateurs ont été amenés, par la pratique, à se placer, en matière de sentiments, à un point de vue qui ressemble beaucoup à celui des écoles socialistes. Il leur est arrivé souvent de s'occuper des relations de famille et de chercher à les diriger dans un sens déterminé; ils ont toujours agi sur l'économie pour réaliser leurs fins; ils ont modifié les droits du père de famille; ils ont fait des lois sur les testaments, les partages, la dot, etc. Il n'est pas sans intérêt d'observer que les promoteurs les plus ardents de réformes successorales sont précisément les gens qui soutiennent, avec le plus de force, que la question sociale est une question morale. C'est que chacun de nous devient singulièrement perspicace lorsqu'il s'agit de trouver les moyens *pratiques* de faire aboutir ses idées!

Il est à regretter que le programme de M. Ribot ne lui ait pas permis d'aborder la genèse de ce qu'on appelle vulgairement les sentiments nationaux, ou même quelquefois les sentiments sociaux (car il est d'usage de confondre le plus souvent nation et société). Il faut, tout d'abord, rechercher s'il n'en est pas de ces sentiments comme de la richesse nationale et d'autres entités de même genre; il y a beau temps que la critique socialiste a détruit l'illusion que la primitive économie politique avait propagée. On trouve qu'il en est ainsi, en effet : les grands mouvements d'opinions, dont on parle à tout instant, n'existent réellement que dans des groupes assez limités, dans des *factions;* les masses répètent, applaudissent et suivent.

La psychologie des factions est très peu avancée, et je comprends que le savant professeur ait cherché à ne pas s'aventurer sur ce terrain : c'est dans cette étude, cependant, qu'on aurait pu surtout mettre en lumière le rôle de la sympathie. Il aurait été intéressant de voir comment la masse se laisse tromper par les décors moraux dont se parent les partis dans la poursuite acharnée de leurs intérêts économiques. Il est douteux même que les factions pussent se maintenir longtemps, si leurs membres ne parvenaient à s'illusionner eux-mêmes sur la nature de leur rôle.

L'importance des factions a été énorme dans l'histoire; elles constituent les causes essentielles des révolutions antiques, dans lesquelles la lutte des classes (au sens moderne) n'existe pas (1). Pour qu'elles existent, il faut qu'il y ait une structure sociale comportant deux conditions : 1° une part très importante de la richesse est concentrée entre les mains de groupes dont la fonction principale, au point de vue économique, est d'accumuler des prélèvements faits sur le travail; — 2° la politique donne à ceux qui détiennent le pouvoir le moyen d'exercer des exactions sur les riches. Il est clair que presque partout on a trouvé ces conditions.

La forme classique, démesurément grossie, est celle des factions américaines, qui se partagent, sans vergogne, les dépouilles des vaincus. Le parlementarisme constitue une forme atténuée. Mais de toutes les factions, la plus puissante, la plus persistante, n'est-elle pas formée par le corps ecclésiastique? Depuis que l'Église existe, elle a toujours cherché à attirer les richesses; et de là sont nées, dans son sein, de violentes querelles provoquées par l'appât des trésors dont elle

(1) K. Marx, *18 Brumaire*, p. 10.

dispose. L'Église présente bien le caractère d'une faction, car elle n'a jamais eu l'idée de transformer les modes de production; elle a toujours demandé à ceux qui prélevaient de lourdes dîmes sur le travail de partager avec elle. Peu importe qu'elle emploie, ensuite, une partie des exactions à faire la charité, à fonder des œuvres pies : cet emploi ne change pas le caractère du prélèvement opéré. Les factions n'ont jamais, ou presque jamais, employé toute leur fortune à faire faire bombance à leurs adhérents : elles ont toujours employé une partie en choses utiles; et, sans cela, elles ne pourraient conserver leur décor moral.

Je n'insiste pas sur cette question, malgré son extrême importance, parce que je serais amené à trop m'éloigner de mon sujet. Il n'est pas inutile d'observer que c'est à cause de ce caractère que l'Église, — en dépit de ses prétentions contraires, — n'a jamais été qu'un élément de désordre dans la société politique.

***

Une des questions sur lesquelles M. Ribot insiste le plus, est celle qui est relative aux relations primitives de la famille et de la tribu. On a beaucoup discuté sur ce problème et on ne l'a pas toujours fait dans un intérêt purement scientifique. Les écrivains conservateurs ont, généralement, cru utile à leur cause de faire dériver la société de la famille, en vue de justifier les gouvernements *paternels* modernes et d'empêcher le législateur contemporain de troubler les coutumes familiales données par la tradition. Il est clair qu'en admettant leur thèse sociologique, on ne saurait accepter les conséquences qu'ils en tirent sans recevoir, en même temps, une hypothèse métaphysique bien singulière : « l'élément social le plus ancien serait aussi le plus excellent, celui qui doit être respecté comme le moyen employé par la nature en vue de faire entrer l'homme dans la voie de l'humanité; toucher à cette base hypothétique, ce serait condamner l'homme à rétrograder vers la bestialité. »

Dans ces derniers temps, des préoccupations politiques (1) ont amené quelques sociologistes à soutenir que la famille n'a pu com-

(1) Les discussions sur l'ancienne propriété ont été également subordonnées à des préoccupations de ce genre. M. V. Pareto fait observer que cette question n'offre aucun intérêt pour la solution des problèmes économiques contemporains. (*Cours d'économie politique*, tome I, p. 410).

mencer que le jour où l'État a existé : c'est une manière de prendre l'offensive contre les conservateurs qui poussent des cris d'oie quand on parle d'attenter aux droits *sacrés* du père de famille.

Le premier livre de la *Politique* renferme sur cette question des remarques dont la sociologie contemporaine peut encore faire son profit. Aristote s'efforce de prouver (contre une opinion très répandue de son temps) qu'il ne faut pas ramener à un même type les couples que l'on reconnaît par le langage ordinaire dans la société : roi-sujet, magistrat-citoyen, père-fils, mari-femme, maître-esclave, patron-ouvrier; il s'attache à les caractériser par de subtiles analyses. Toutefois, il nous apprend que chez les barbares ces différenciations s'effacent et que tout est dominé par la considération des relations serviles entre gens également serviles.

Dans les groupes primitifs, il n'est pas possible d'établir les différenciations que la civilisation fera apparaître plus tard : tout se mélange et il faut attendre un certain développement pour que l'on puisse vraiment distinguer des sentiments analogues à ceux que nous sommes habitués à rencontrer dans la famille et sans lesquels la famille est pour nous un mot vide de sens. Il a pu exister des groupes très petits, vivant par maisons isolées (1) : mais on ne peut appeler ces groupes des familles qu'en entendant ce mot dans le sens économique que lui attribue Aristote : il y a là plus qu'un couple humain avec ses enfants; il y a là un atelier où la division du travail est commencée. Quand donc on lit dans la *Politique* que les familles en se réunissant forment des villages, personne ne met en doute la véritable nature de ces groupes.

M. Ribot n'admet pas l'opinion « la plus ancienne et la plus répandue [qui] fait sortir la vie sociale de la vie domestique » (p. 278); il croit qu'il y a deux principes distincts, que « la véritable unité sociale, c'est le clan (et les institutions analogues), agrégat fixe, stable, cohérent, fermé, fondé sur une affiliation religieuse ou une autre, mais non sur la descendance, indépendant des conditions familiales », — que la famille « est un groupe autonome appartenant à un maître et ayant pour but la jouissance des biens; [le clan] est un groupe d'une autre nature, dont le but est la lutte en commun pour l'existence »; (p. 283). La notion de la famille paraîtra, peut-être, un peu étroite à quelques personnes; mais il est clair qu'il faut accorder à chaque

---

(1) C'est ainsi que vivaient les Arcadiens.

auteur une certaine latitude pour déterminer le moment où la différenciation est assez accusée pour nécessiter l'emploi du terme *famille* par opposition au terme *société*. M. Ribot pense, en effet, que dans les tribus où a existé la promiscuité, on doit plutôt parler de société que de famille (p. 282).

L'évolution de la famille ne peut faire l'objet d'un doute, quand on se place à ce point de vue; cette évolution est liée d'une manière étroite à la division du travail dans la tribu et aux conditions générales de l'existence.

M. Ribot traite cette question d'une manière sommaire et il redoute les solutions trop générales. « L'évolution de la famille ne s'est certainement pas produite partout d'une manière identique, ce qui permet toujours au critique d'opposer des faits à la thèse qu'il combat. Par une maladie inhérente à l'esprit humain, chaque auteur tient à tout ramener à *une* formule, à imposer aux faits l'unité parfaite qui, en pareille matière, paraît peu vraisemblable » (p. 283).

Il ne considère pas la promiscuité primitive comme étant susceptible d'être érigée « en règle sans exception. » Le matriarcat lui semble élevé au-dessus de toute contestation. Il ne hasarde aucune explication; je crois qu'il a eu raison de ne pas chercher à expliquer, d'une manière abstraite, des institutions qui dépendent étroitement des conditions économiques et de l'histoire de chaque peuple (1).

Je trouve ici une lacune, qui me semble fort regrettable; M. Ribot a laissé de côté, d'une manière complète, l'histoire de la prostitution : cependant, au moins chez les peuples méditerranéens, la prostitution a joué un grand rôle dans la formation des groupes urbains; le lupanar complétait le marché. D'autre part, chez les Arabes (et ailleurs aussi, sans doute) il n'est pas possible de séparer l'histoire du mariage de celle de la prostitution; il y a eu très souvent mélange et combinaison, comme on le voit, par exemple, chez les Hassanyehs

(1) La famille Touareg donne lieu à des difficultés particulières : les biens conquis à la guerre vont au fils aîné de la sœur aînée; les autres sont partagés entre les enfants du père. La noblesse se transmet par les femmes. Chez la plupart des familles matriarcales, on observe plutôt le contraire, la succession maternelle ne portant, d'ordinaire, pas sur ce qui est de dignité politique : le système nobiliaire des Touaregs paraît dépendre de circonstances tout à fait particulières qui ont donné à la femme une position privilégié, développé des sentiments chevaleresques et fait attribuer une grande importance aux mésalliances.

du Nil blanc (1). Plusieurs des récits que les géographes grecs ont reçus des marins sur la promiscuité des femmes se rapportent, certainement, à l'histoire de la prostitution publique.

L'histoire des formes juridiques de l'union n'appartient pas, à vrai dire, à la psychologie des sentiments; mais il serait nécessaire de savoir, au moins, comment évoluent les sentiments familiaux. Sur ce point, on a peu de renseignements.

Vico avait observé que la jalousie, l'amour, la tendresse paternelle manquent dans ce qu'il appelait l'époque héroïque ; il rattachait le développement des sentiments tendres de famille à l'émancipation plébéienne. Cette explication peut être bonne ou mauvaise, je ne la discute pas ici, mais il est certain qu'elle a au moins la valeur d'une hypothèse historique. De nos jours, presque toutes les personnes âgées sont frappées d'étonnement en comparant l'ancienne éducation, si brutale des enfants, avec la nouvelle, si douce et si caressante. La transformation s'est faite dans toutes les classes de la société, en même temps que les habitudes de comfort, de propreté, de respectabilité et des idées démocratiques ont pénétré partout. Personne ne contestera que l'évolution des sentiments dépende de la nouvelle structure.

Voyons maintenant ce que l'on trouve dans les livres des professeurs de psychologie. M. Ribot n'a pas découvert grand'chose sur la nature du sentiment maternel, qui est « l'élément universel, stable, le nœud vital » des sociétés domestiques (p. 273). Bain a cherché à en déterminer l'origine; il « trouve à la base ce plaisir intense que donne l'étreinte du petit... L'origine de ce sentiment peut être purement physique (2) comme celle de l'amour. Il y a dans l'étreinte animale une satisfaction initiale, augmentée par la réciprocité » (p. 274). M. Espinas dépasse *de beaucoup* cette logomachie : « La femelle... n'a aucune peine à reconnaître la chair de sa chair... L'idée de propriété est le plus solide soutien de la sympathie (3)... L'amour de soi étendu à ceux qui sortent de soi change l'égoïsme en sympathie et l'instinct de propriété, en impulsion affectueuse. De même que l'amour sexuel implique l'idée

(1) Chez eux, la femme est *libre* plusieurs jours par semaine. Parmi les règles les plus curieuses du vieux droit arabe, il faut noter celle qui a trait à l'attribution d'un *père légal* à l'enfant d'une femme se livrant à la prostitution publique et ayant plusieurs maris.

(2) Cela veut dire qu'on renonce à expliqer.

(3) Qui s'était jamais douté de cela !

de propriété réciproque (1), de même l'amour maternel suppose celle de propriété subordonnée. »

Quant à l'amour paternel, on pourrait, avec M. Spencer, le considérer comme né des affections qui dérivent des services rendus (p. 276). L'observation montre que, d'une manière générale, « un homme s'attache à un autre bien plus en raison des services qu'il rend que des services qu'il en reçoit » (p. 288). On a expliqué par cette loi ce fait que durant les guerres civiles les pères, à Rome, ne livrèrent jamais leurs fils, et M. Friedmann dit que cela « tient à la constitution de la famille à Rome, où le père pouvait faire beaucoup de bien à son fils, tandis que celui-ci était toujours sous sa dépendance » (p. 289). Il y a là une loi psychologique d'une très grande importance, mais dont l'application suppose toujours que l'on connaisse exactement les structures sociales et les relations habituelles de la vie économique.

* * *

Les sentiments d'altruisme actif me semblent avoir été étudiés d'une manière vraiment excellente dans les trop courtes pages que leur a consacrées M. Ribot. Je vais essayer d'exposer cette belle et lucide théorie.

Le sentiment moral « n'est pas, *à son origine*, dû à une idée ou à un jugement; il est instinctif (2); c'est ce qui fait sa force. Il est inné, non à la manière d'un prétendu archétype, infus en l'homme,

---

(1) Je me permets de croire que l'on peut soutenir tout juste le contraire et que l'amour est précisément le sentiment qui s'oppose le plus énergiquement au sentiment de propriété. De cette opposition, il y a tout un chapitre de la psychologie à tirer.

(2) Je crois utile de reproduire ici quelques explications que donne M. Ribot sur l'instinct en général, en parlant de l'instinct sexuel. « Pendant la première moitié du siècle l'innéité de l'instinct est placé dans l'ordre de la connaissance, tandis que la psychologie moderne le place dans l'ordre des mouvements ou, plus exactement, dans un rapport fixe entre certains états de connaissance et certains mouvements... Il n'y a point de représentations innées ni même de mouvements innés, mais un raport préétabli entre des impressions fortuites et un groupe de mouvements : l'instinct est la *réaction motrice innée* à une excitation externe ou interne; il résulte de la nature de l'animal. L'impression ne fait que lâcher la détente » (p. 248). Ailleurs il donne comme caractères aux instincts vrais, l'*innéité* (ce qui veut dire qu'ils sont antérieurs à l'expérience), — la *spécificité* (c'est-à-dire qu'ils existent dans l'espèce entière) et la *fixité* relative (chez l'homme l'intelligence les modifie et les adapte à ses fins) (p. 193).

invariable, éclairant partout et toujours, mais à la manière de la faim, de la soif et des autres besoins constitutifs. Il est nécessaire; il force à agir, comme la vue de l'eau force le caneton à s'y plonger (quand il n'est pas tenu en échec par des tendances contraires). Aussi doit-on dire que l'homme qui se lance brusquement dans le péril pour sauver un autre est plus foncièrement moral que celui qui ne le fait qu'après réflexion... La moralité *naturelle* est un don, — les théologiens diraient une grâce; — c'est la moralité artificielle, acquise, qui se mesure à la quantité de résistance vaincue » (p. 286).

« Il y a dans la conscience morale deux éléments, le jugement, le sentiment. Le jugement d'approbation ou de désapprobation... est le résultat d'un processus plus profond, — non intellectuel, — d'une manière de sentir : il n'en est que la traduction claire et intelligible dans la conscience. Supposer qu'une idée toute nue, toute sèche, qu'une conception abstraite sans accompagnement affectif... ait la moindre influence sur la conduite humaine c'est une absurdité psychologique. Sans doute, on doit admettre que l'évolution est plutôt celle des idées morales que du sentiment moral, qui n'est lui-même qu'une tendance à agir, une prédisposition; mais une évolution d'idées *purement spéculative*, sans aucun accompagnement affectif, ne donnera rien dans l'ordre pratique » (p. 285).

Dans l'histoire de toute morale *réelle*, on distingue deux périodes. « L'une instinctive, spontanée, inconsciente, irréfléchie, déterminée par les conditions d'existence d'un groupe donné, à un moment donné. Elle s'exprime par les mœurs, mélange hétérogène de croyances et d'actes que, du point de vue de la raison ou d'une culture plus avancée, nous considérons tantôt comme moraux, tantôt comme immoraux, tant comme amoraux,... mais qui tous étaient d'observance rigoureuse. L'autre consciente, réfléchie, complexe comme les formes supérieures de la vie sociale et morale. Elle s'exprime dans les institutions, les lois écrites, les codes religieux ou civils, plus encore dans les spéculations abstraites des moralistes philosophes » (p. 284).

Je passe sur l'analyse très subtile des sentiments de bienfaisance et j'arrive à la question qui intéresse le plus la sociologie : « Comment se fait l'extension et l'accroissement de ce sentiment? » C'est « l'œuvre de certains hommes qui méritent d'être nommés des *inventeurs* en morale... Si on admet, — comme l'observation l'impose, — non une morale toute faite, mais une morale qui se fait, il faut bien qu'elle soit la création, la découverte d'un individu ou d'un groupe... Il y a eu des hommes qui, par leurs dispositions morales, étaient bien supé-

rieurs à leurs contemporains et ont été des promoteurs, des initiateurs » (p. 289).

Mais il ne s'agit pas ici de combinaisons logiques. « Il faut une émotion forte qui fasse agir et, par contagion, communique aux autres son propre élan. La marche en avant se proportionne à ce qui est *senti* et non à ce qui est conçu... Par des causes que nous ignorons, analogues à celles qui produisent un grand poète ou un grand peintre, il surgit des hommes d'une supériorité morale indiscutable, qui *ressentent* ce que d'autres ne sentent pas, tout comme fait un grand poète par rapport à la foule. Et pour un qui réussit, combien ont échoué faute d'un milieu favorable! Un saint Vincent de Paul chez les Canaques est aussi impossible qu'un Mozart chez les Fuégiens » (1) (pp. 290-291).

En dernière analyse, on peut dire qu'il n'y a pas de *sens moral*, c'est-à dire de sens inné distinguant le bien et le mal; il y a une somme de tendances que l'on peut ainsi classer: « 1° la sympathie, c'est-à-dire une communauté de nature et de dispositions; 2° la tendance altruiste ou bienfaisante (attraction du semblable vers le semblable, amour maternel, paternel), faible primitivement, mais à qui l'égoïsme en se restreignant permet plus d'extension; 3° le sentiment de justice avec son caractère obligatoire; 4° le désir de l'approbation ou des récompenses divines ou humaines, et la crainte de la désapprobation et des peines. Comme tous les sentiments complexes, [elle] doit varier suivant la prédominance variable de ses éléments constitutifs ». (pp. 293-294).

Il y a évidemment ici une lacune qui frappe le lecteur : n'y a-t-il pas moyen d'analyser, dans une certaine mesure, cette influence des innovateurs sur le milieu et cette résistance que le milieu oppose, si souvent, d'une manière victorieuse? Ce n'est pas qu'il n'existe sur ces questions une littérature abondante; mais il existe, sans doute, peu d'études scientifiques, car M. Ribot n'a pas cru pouvoir se hasarder sur ce terrain; il a écarté la psychologie des foules et des sectes.

---

(1) M. Ribot développe un peu plus la même idée dans l'introduction à la seconde partie : « Si on élimine l'hérédité comme facteur de l'évolution des sentiments, le rôle de conservation et de consolidation qu'on lui attribue d'ordinaire doit être assigné à d'autres causes; ce sont les influences de milieu, l'imitation, la tradition, l'éducation sous leurs formes multiples. Il est clair qu'un mode nouveau d'émotion, surgissant dans une conscience humaine isolée, ne peut durer, s'accroître, devenir contagieux, dans un milieu totalement différent et réfractaire Le mysticisme était inconciliable avec le culte sanglant des Aztèques; qu'aurait pu un saint Vincent de Paul indigène chez les cannibales et un Mozart chez les Fuégiens? » (p. 189).

Il est nécessaire de faire ressortir ici une cause très puissante du succès des grands innovateurs. Ils ne se contentent pas de prêcher, ils prouvent, par les faits, la possibilité de suivre leurs règles. A toute nouvelle doctrine morale, on oppose l'impossibilité de faire entrer dans la pratique des règles contraires aux usages reçus : ces usages sont liés à nos sentiments et rien ne paraît aussi difficile à changer qu'un système de sentiments (alors même que l'histoire montre que des transformations profondes se sont parfois produites en peu de temps). Tous les *inventeurs* répondent à ces objections en montrant des corporations de disciples qui poussent jusqu'à l'héroïsme le respect de leurs règles. C'est ce qui explique l'importance si grande des sociétés religieuses dans le développement du christianisme. Ces sociétés prennent les formes les plus diverses, suivant les circonstances, en raison des difficultés particulières que rencontre leur fondateur dans son apostolat. Lorsque les Saint-Simoniens s'établirent à Ménilmontant, ils voulaient reproduire des exemples célèbres; mais les conditions n'étaient plus favorables à un essai de ce genre. A l'heure actuelle, l'Église multiplie ses œuvres pies en vue de prouver, d'une manière visible, qu'elle possède une *loi de charité*, placée en dehors des modes de vivre qui peuvent se développer, d'une manière naturelle, dans le monde capitaliste; elle prétend prouver ainsi qu'elle a une mission surnaturelle et nécessaire.

Une autre considération me semble avoir autant d'importance que la précédente. Les moralistes ne se contentent pas de faire la critique de la société : — je crois que les récriminations de ce genre constituent une besogne parfaitement inutile; — ils cherchent à démontrer que l'histoire a un sens, une raison, qui se manifeste au milieu de mille perturbations économiques et politiques : la réalisation de leur réforme est la démonstration matérielle de ce sens, de cette raison. Dès que le christianisme fut sorti de ses formes primitives et qu'il eut pris conscience de ses destinées, il se sentit romain et impérial, encore que Rome eût été si dure pour lui; il vit dans l'histoire de la conquête la réalisation d'un dessein providentiel, la préparatiion à son œuvre d'évangélisation universelle; il se considèra comme l'héritier légitime de l'Empire. C'est par ce travail de la raison que les novateurs attirèrent à eux la partie la plus intelligente des classes élevées.

Je ne reviens pas sur ce que j'ai dit plus haut de la théorie ingénieuse de M. Friedmann, adoptée par M. Ribot, sur les effets de la bienfaisance. Cette théorie est bien loin d'embrasser tout le champ des problèmes que pose ici la sociologie. On sait avec quelle force M. Spen-

cer à soutenu que le vrai caractère de la bienfaisance est de rester individuelle; mais on a objecté, avec raison, que la science ne peut écarter, — sous prétexte qu'elle ne sait comment les expliquer, — les œuvres bien autrement importantes des collectivités et de l'État.

D'un autre côté on lit, tous les jours, que la véritable forme de l'assistance est celle que pratiquent les pouvoirs publics. Les médecins semblent considérer cette proposition comme évidente, parce qu'ils sont habitués à participer aux formes de l'assistance collective ou administrative, que pratiquent les hôpitaux, dispensaires, sociétés de secours mutuels, etc. Ils ne font que traduire en axiome des usages journaliers; mais quand les plus distingués d'entre eux cherchent à s'élever au-dessus de la routine, il ne savent plus quoi dire et, trop souvent, s'en tiennent à une théorie puérile de l'intérêt bien entendu (1).

Dans un article fort bien fait sur le livre de M. d'Haussonville (*Socialisme et charité*), M. Heurteau ne trouvait pas autre chose à dire que ceci (2) : « La sociologie, au nom d'une science qui est dans l'enfance, ...est-elle autorisée à nous prescrire de renoncer aux moyens empiriques et traditionnels qui jusqu'à présent ont servi à atténuer, dans la mesure du possible, les souffrances de l'humanité?... Il n'est pas possible de le croire ». Cet argument est bon, comme réponse aux théories de M. Spencer, qui, prétendant innover, doit apporter des preuves; mais c'est un argument *ad hominem*; il ne résout pas le problème scientifique.

K. Marx a indiqué, d'une manière sommaire, le point de vue qui me semble essentiel : dans une époque où toutes les positions anciennes se transforment d'une manière si révolutionnaire, ce bouleversement (3) « revêtira des formes plus ou moins brutales ou humaines suivant le degré de développement de la classe des travailleurs ». Et il ajoute que l'intérêt des classes régnantes est de tenir compte de l'expérience poursuivie en Angleterre par les lois industrielles.

Qu'il soit très nécessaire de faire pénétrer dans les esprits des idées

---

(1) M. Ch. Féré se demande pourquoi la société ne sacrifie pas les faibles de tout genre. « L'habitude d'abandonner à leur sort *tous* les vaincus deviendrait bientôt sans réserve et un instant de déchéance accidentelle pourrait priver la société de ses membres les plus féconds. *Tout porte à croire* que l'assistance de cette catégorie d'improductifs accidentels se traduit en fin de compte par un bénéfice social » (*Dégénérescence et criminalité*, p. 109).

(2) *Débats* du soir, 11 janvier 1895.

(3) *Capital*, p. 11.

libérales relativement à la *justice distributive*, qu'il soit également très nécessaire de faire comprendre aux hommes que les règles de la *justice commutative* ont besoin d'être appliquées avec bienveillance, — voilà ce que personnne ne conteste guère et c'est ce que Marx nous dit, bien des siècles après Aristote — qui avait assisté comme lui à des luttes violentes basées sur des différenciations économiques (1).

Mais cette constatation purement juridique et politique ne nous permet pas de résoudre le problème psychologique. Nous voyons seulement que la position est, en quelque sorte, inverse de celle du problème traité par M. Friedmann : car il s'agit de comprendre comment des œuvres *anonymes* peuvent agir surtout sur les *protégés*, tandis que l'auteur anglais nous apprenait comment des œuvres *personnelles* agissent sur le *protecteur*. Il semble bien que la législation industrielle anglaise ait développé dans les classes des travailleurs une manière de penser et surtout des manières de traiter pratiquement les problèmes qu'on ne trouve guère ailleurs). On comprend bien que des idées juridiques ne peuvent guère naître de la bienfaisance individuelle, qui a un caractère si accidentel, qui se prête si peu à la conception de règles; — mais ce n'est là qu'une vue sommaire; et je regarde la difficulté comme l'une des plus graves que puisse se poser la science.

Depuis quelques années, on a singulièrement insisté sur des considérations d'une nature fort différente, d'une grande importance dans la genèse de la morale. On a reconnu que la commodité de l'habitation, la propreté du corps, le soin apporté à la préparation des aliments, l'usage de boissons saines, la manière même de se vêtir, exercent une influence considérable sur la conduite des ouvriers. Certains patrons ont fait, à ce sujet, des observations pleines d'intérêt (2).

Je crois qu'on peut aller plus loin; si les usines agissent d'une manière si dépressive sur la masse de leurs travailleurs, il semble bien démontré que cet effet malheureux ne tient pas au travail mécanique en lui-même, mais à des conditions qui n'ont rien de substantiel (3). Ure prétendait que les ouvriers des filatures automatiques étaient fort

(1) Sans aucun doute ce ne sont pas les mêmes différenciations; mais les passions ne sont guère moins ardentes.

(2) Cf. un article de M. Chailley-Bert (*Débats* du soir, 21 janvier 1895). Je ne sais sur quoi s'appuie cet auteur pour soutenir que les socialistes sont opposés à « tout ce qui peut relever la condition de l'ouvrier ». On a vu plus haut tout le contraire dans une citation de K. Marx.

(3) *Capital*, p. 212, col. 2.

supérieurs aux artisans et aux paysans anglais; il y a quelque chose de vrai dans cette observation : dans les ateliers bien tenus, les ouvriers prennent des habitudes d'ordre, d'exactitude, de réflexion; et surtout ils arrivent à connaître la valeur du temps, l'importance de l'organisation du travail.

Il y aurait lieu d'examiner, encore ici, une autre question qui a fait couler beaucoup d'encre. Que n'a-t-on pas écrit sur la moralisation par le travail? Sur cette théorie on a fondé des expériences pénitentiaires, dont les résultats ont été déplorables. Je ne pense pas que les moralistes aient apporté aucune explication raisonnable des faits constatés et le problème psychologique est encore à résoudre dans sa totalité.

*
* *

Il me reste à parler, maintenant, de ce que M. Ribot appelle l'aspect négatif et restrictif du sentiment moral, c'est-à-dire du sentiment du juste. Voici comment il en décrit l'évolution.

Le premier moment est celui de la réaction immédiate contre l'offense. Le second « répond à la vengeance différée, par préméditation, réflexion ou cause analogue. Elle tend vers l'équivalence et elle y arrive sous la forme du talion... L'idée d'égalité s'est fait jour... De très bonne heure [la compensation réclamée] a *dû* prendre un caractère collectif, à raison de la solidarité étroite qui unit les membres du petit agrégat... L'opinion force à poursuivre la vengeance...; et quand la *vendetta* s'exerce de clan à clan, le moment de la responsabilité collective apparaît... Toutefois la vengeance réintègre dans l'agrégat social un état de guerre *qu'il faut éliminer;* de là une réaction de la communauté pour la supprimer ou l'atténuer. C'est le moment de l'arbitrage et de la composition... Elle établit moins une culpabilité qu'une indemnité à fournir aux ayants droit... A cet arbitrage temporaire et dénué de sanction, le *développement social* substitue *logiquement* un arbitrage permanent... La composition devient obligatoire... La notion de justice a pris un caractère nettement social. Enfin, il lui reste à s'universaliser... C'est surtout par l'œuvre des philosophes que la justice a cessé d'être nationale pour devenir universelle » (p. 291 — p. 293).

Qu'il y ait là un schéma satisfaisant en gros, je n'ose le nier; mais quand on y regarde de près, on découvre toutes sortes de difficultés. L'emploi seul du terme de *vendetta* indique une préoccupation qui ne me paraît pas correspondre à l'état social des primitifs. La *vendetta* est un phénomène qui appartient à une civilisation très différente de

celle des sauvages : en Corse, comme en Kabylie, le point d'honneur de l'homme porteur de fusil est extrêment chatouilleux; nous sommes en présence de civilisations qui ont traversé un état de guerre dont il est impossible de fixer la durée. Et même chez les Kabyles est-il permis de parler de vengeance, au sens vrai du mot, quand on sait que la dette du sang peut être prise, par l'intermédiaire d'un assassin payé, sur un membre quelconque de la famille du meurtrier? On choisit un homme tel que la victime ou meilleur; on a pu voir dans cette règle la préoccupation de réduire l'autre famille d'une quantité équivalente (1). Ce qu'il y a de plus curieux encore, c'est que le mari peut exercer la prétendue vengeance en cas d'infanticide commis par sa femme à son insu et frapper les enfants de même sexe dans la famille de celle-ci!

A l'heure actuelle, la loi du sang s'exerce encore en Kabylie, dans un pays de culture intensive et de population dense. Le développement social n'a introduit ni arbitrage permanent, ni même arbitrage officieux (2). C'est seulement quand il s'agit de meurtres involontaires que les marabouts peuvent intervenir et cette intervention offre des caractères qui ne rentrent pas facilement dans le schéma précédent : quand l'accord a été conclu, le meurtrier se présente et offre à la famille lésée de devenir un de ses enfants, si on ne le tue pas : il entre dans la famille de sa victime, qu'il remplace, et même (chose plus curieuse) dans le *Çof* ou parti auquel appartenait celui qu'il a tué.

Dans ces coutumes restées si primitives, on ne trouve nulle part (là où n'est pas intervenue l'influence d'une civilisation étrangère) rien qui ressemble à la puissance publique; il n'y a point de vraies délibérations, puisque la loi des majorités n'existe pas et que tout se passe en transactions et en accords. L'autorité est, en réalité, entre les mains d'hommes considérables, appartenant à l'aristocratie religieuse des marabouts, soit à des familles riches ou ayant la confiance de Çofs redoutés. Ainsi les marchés jouent un rôle capital dans la vie kabyle :

---

(1) Le premier meurtre ouvrant la *rekba* s'appelle *ortal*, prêt. Le meurtre commis par une femme ouvre la rekba contre les individus de sa famille, appartenant au même sexe que la victime. La rekba s'ouvre même quand on a tué pour faire respecter l'*anaïa* ou sauvegarde, que la coutume oblige à faire respecter.

(2) Dans quelques villages le droit arabe a exercé son influence, en modifiant la coutume; quelquefois la responsabilité est personnelle, quelquefois il y a composition en argent.

la surveillance en est confiée à un de ces hommes influents, qui applique des amendes d'après le tarif (*kanoun*); un marabout s'y tient pour juger les contestations de droit civil, quand le chef du marché lui envoie les parties en discussion. Mais survient-il un vol, c'est-à-dire un événement sortant des petites contestations qu'on veut bien soumettre à une décision, il n'y a plus aucune formalité judiciaire et le voleur est lynché; si, par bonheur pour lui, des hommes influents peuvent calmer la foule, on ce contente de le raser, de brûler ses vêtements et de le chasser à coups de pierre.

Appellerons-nous le lynchage une vengeance? Il me semble que ce serait abuser des mots. Dans presque tous les pays et à toutes les époques, on voit se manifester, avec plus ou moins de force, cet instinct des masses : l'observation montre que les foules contemporaines ont une tendance très marquée à revenir à cette justice expéditive, dès que l'émotion produite par un crime est un peu forte. Il me semble qu'il faut voir ici la forme la plus affective et la plus motrice, partant la plus primitive de l'instinct moral. Puisque cet instinct a été reconnu irréductible, je me refuse à faire dériver le lynchage de la vengeance.

Chez tous les peuples on ne retrouve, certainement, pas les mêmes principes; dans beaucoup de cas les superstitions magiques jouent un rôle capital (1) et alors se présentent les ordalies et la composition, qui semblent deux institutions inséparables à leur origine. Là encore on ne voit apparaître ni la vengeance, ni le rôle de la communauté poursuivant les fins logiques et scientifiques, que l'on trouve dans le schéma de M. Ribot.

Ce qui nous intéresse le plus, c'est le processus par lequel a passé la notion de justice pour arriver jusqu'à nous, c'est son histoire dans la civilisation héllénique (2). Je ne crois pas que cette étude puisse être faite, pour le moment, d'une manière certaine : mais il semble que les mœurs des temps héroïques de la Grèce ont de grandes analogies avec ce que nous connaissons des mœurs des Berbères.

C'est simplifier beaucoup trop la question que faire intervenir, dans le temps primitifs, de prétendus législateurs, cherchant à réaliser des fins analogues à celles que se proposent aujourd'hui nos hommes

(1) Chez les Kabyles, il est probable que les superstitions magiques ont joué aussi un certain rôle, car la coutume permet d'échapper à la rekba en sautant un certain nombre de jours sept fois sur la tombe de la victime.

(2) Il y a eu bien d'autres types que les deux précédents; mais ceux-ci méritent plus particulièrement l'attention à cause de leur simplicité.

d'État et nos auteurs de Codes, cherchant à créer l'ordre et le droit. Chez les Kabyles, j'ai signalé l'influence personnelle des hommes distingués; il faut aussi ajouter que tout le monde appartient à un Çof et, que, pour soutenir le Çof auquel il est rallié, le Kabyle se trouve souvent en opposition avec des membres de sa famille, — chose grave dans un pays où la communauté familiale est le régime coutumier. D'une manière générale, chez les primitifs, les sociétés, plus ou moins secrètes, jouent un rôle très important dans l'histoire des institutions. Certains peuples africains ont de véritables tribunaux secrets. Au Moyen-Age, le rôle de l'Église a été, bien souvent, le rôle d'une société indépendante, riche et forte, intervenant dans les affaires laïques pour corriger ce qui lui semblait mauvais et faire prévaloir des principes qu'elle regardait comme ceux de la vraie Justice. Il ne s'agit pas d'apprécier, ici, le rôle qu'elle a joué; il faut seulement constater la nature de son intervention.

D'après cela, l'évolution de la notion de Justice dépend bien moins de l'État, que des factions, des hommes respectés, des associations de toute nature : ceci rend l'étude accessible pour la psychologie; car l'État, la société, la volonté nationale, sont des abstractions qui échappent à toute analyse des sentiments.

*
* *

Le livre de M. Ribot ne nous apporte pas beaucoup de lumières sur les questions sociales; certainement, il aurait été facile de fournir quantité de solutions précises sur tous les problèmes que présente la sociologie; les professionnels de cette science ne sont jamais embarrassés pour poser des thèses générales; mais le savant professeur du Collège de France a voulu donner à ses lecteurs des propositions soutenables. Il a recueilli, sans se montrer trop exigeant, tout ce qu'il a trouvé d'à-peu près raisonnable chez les auteurs connus; il ne s'est pas hasardé souvent à donner ses opinions personnelles; plus d'une personne trouvera que la récolte est vraiment maigre; mais il n'y a pas autre chose.

Cette indigence était utile à constater, alors que la *littérature* entreprend de traiter les questions sociales par des procédés analogues à ceux qu'elle a pratiqués depuis longtemps pour le roman : les *psychologues*, ne trouvant plus d'intérêt à analyser le cœur humain, se mettent à analyser la société. Il n'est pas mauvais de mettre en face de leurs théories vaines et prétentieuses, l'inventaire des connaissances scientifiques dressé d'après le maître incontesté de la psychologie en

France. Comme les auteurs de livres de Sociologie pourraient m'accuser de dénigrer leur *science*, parce que je suis socialiste, je fais appel ici à l'autorité de l'un des hommes les plus compétents en ces matières, à l'un des adversaires les plus perpicaces du socialisme, à M. J. Bourdeau. Rendant compte du livre de M. Ribot dans les *Débats* (7 août 1896), il écrivait : « *on ne pourra songer à fonder la Sociologie tant que la psychologie scientifique ne sera pas constituée dans son intégrité* ». Qu'en pensent les gens de lettres qui prétendent s'élever au-dessus des compétitions des économistes et des socialistes, au nom d'une science dont les éléments sont encore si mal définis? J'imagine que cela leur est bien égal, pourvu que de naïfs bourgeois achètent leur prose.

X.



Le retour au passé.

Qui est-ce qui ne se rappelle d'avoir lu ou bien d'avoir entendu dire que l'idéal socialiste est un idéal de regrès et de barbarie parce qu'il se propose la réalisation d'un ordre social, qui, dans le cours de l'évolution, représente une phase déjà dépassée, une forme inférieure de société?

C'est une opinion que l'on répète volontiers, car elle est également partagée par les personnes d'une culture bornée et par les savants qui s'en servent comme d'une objection rigoureusement scientifique. Mais une fois réalisées les théories socialistes, cet ordre social sera-t-il réellement un véritable retour au passé? Et si cela était, la société socialiste, par cette raison même, sera-t-elle, sinon entièrement du moins en partie, une société d'un ordre inférieur et représentera-t-elle au sein du corps social un phénomène de dissolution et de réversion atavique?

Peut-on exactement concevoir, sans prétendre faire de la métaphysique évolutionniste, le développement successif des lois, des sentiments, des mœurs et de la vie, soit individuelle, soit collective, comme la réalisation non interrompue d'un plan hypothétique, selon un progrès indéfini et complètement différent de celui qui a été suivi dans un temps plus ou moins reculé?

Si l'on étudie les faits et les tendances en dehors de tout préjugé, on sera obligé de convenir que le retour au passé est un phénomène, pour ainsi dire, parfaitement physiologique de l'évolution qui se retrouve presque partout, ce qui permet de l'élever au rang de loi générale de l'évolution même.

Que l'humanité se déroule en cycles, c'est là une opinion qui date du temps d'Aristote : « *Res enim humanas et cœterarum eas quœ naturalem motum et ortum ac obitum, circulum esse dicunt* », et par Vico et Tcher-

nitchewsky et se retrouve chez beaucoup de sociologues modernes (1).

Toutefois, le retour au passé n'est pas une répétition exacte de ce qui a été, mais seulement une répétition modifiée. On peut le comparer à une seconde édition d'une œuvre, qui, tout en conservant ses caractères fondamentaux, s'est enrichie de toutes les notions acquises, de toutes les découvertes accomplies pendant le temps qui s'est écoulé entre la première et la seconde publication.

L'humanité ne suit pas sa marche en avant en ligne droite comme Saint-Simon le croyait, écrit Lafargue, dans son livre sur l'origine et l'évolution de la propriété (1) : l'homme parti du communisme simple et grossier des temps primitifs fait retour à un communisme complexe et scientifique. « Telle est l'histoire du genre humain; de la félicité sauvage de la communauté primitive, il est jeté dans les tempêtes et dans les vicissitudes de la propriété, et, sous les auspices de celle-ci, il traverse des siècles de batailles et de martyrs, jusqu'à ce qu'enfin arrivé au terme de ce triste voyage, il trouve, sous un ciel plus serein, dans une forme sociale plus équitable, la paix et la justice de l'âge primitif fécondées par la civilisation » (2).

Le retour au passé, soit dans les mœurs, soit dans les institutions, est un fait qui se confond avec un autre fait si bien exprimé, quoique d'une manière trop absolue, dans la maxime suivante : *nihil sub sole novi;* étant tous les deux déterminés par les mêmes causes, la constatation et l'explication de l'un sert à la constatation et à l'explication de l'autre.

De même que le retour au passé s'accomplit au moyen des changements apportés par les conquêtes matérielles et morales de l'association humaine pendant les siècles de son histoire, un grand nombre de découvertes dues au génie et à l'activité des hommes ne sont pas neuves dans leur concept fondamental, mais elles se représentent à nous plus complètes et renforcées par les progrès de la culture, des spéculations mentales, des arts, des industries et des sciences.

---

(1) Loria. *Les bases économiques de la constitution sociale,* Paris. Alcan, 1893, p. 281 et suiv. — Enrico Ferri. *Socialismo e scienza positiva*. Roma, 1894, p. 97 et suiv. — Novicow. *La lutte entre les sociétés humaines et leurs phases successives*. Paris, 1893, p. 530. — Asturaro. *I ritmi sociali*, in *Pensiero Italiano,* juin 1894, p. 138. — Gumplowicz. *La lutte des races*. Paris, 1893, p. 168.

(2) Lafargue. *La propriété. Origine et évolution*. Paris, 1895.

(3) Loria. *Op. cit.*, p. 391.

Des doctrines philosophiques et scientifiques, sur la struture et sur le développement du monde physique et social, sur la société et les fins auxquelles elle aspire, sur l'homme et ses conditions psychiques, qu'on disait neuves, existaient depuis des siècles dans une forme embryonnaire, incertaine ou partielle.

Ce qui se trouve en elles de réellement nouveau, c'est la perfection de l'ensemble, la précision des exposés et le grand nombre de données qui servent à leur explication, de même que la relation qu'il y a entre ces doctrines et le milieu où elles se manifestent, arrivé au point de maturité nécessaire pour les comprendre et les tolérer.

Il n'en est pas autrement des grandes découvertes qu'on croirait nécessairement neuves.

Mais si elles sont telles par les spécifications qu'on en a faites et par les modifications qu'on y a apportées, l'intuition était ancienne et les essais, plus ou moins grossiers, remontent souvent à la plus haute antiquité.

De nos jours, les auteurs des monographies qui s'occupent des questions les plus différentes ont pour système de retracer l'histoire du sujet qu'ils traitent et presque toujours ils réusissent à nous en dévoiler des origines très reculées.

La théorie sur le génie qui, dans les œuvres de Morel, de Moreau, de Jacoby et surtout de Lombroso, semble une hérésie toute moderne, n'a-t-elle pas eu un précurseur dans Aristote qui prétendait qu'il n'y a pas de génie sans folie et ajoutait que l'hypérémie cérébrale transforme les poètes en prophètes et en sibylles? (1)

La théorie de la sélection, remarque Lombroso (2), n'appartient pas exclusivement à Darwin : « les espèces actuelles, avait déjà dit Lucrèce, ne subsistent que grâce à leur force, à leur ruse et à leur vélocité.

« Plutarque, interrogé sur ce que les chevaux rapides à la course l'ont emporté sur les autres chevaux, répondit que ceux-ci étant les plus paresseux avaient été rejoints et dévorés par les autres animaux. »

M. Perrier, dans son livre sur *Le transformisme*, fait remonter à Anaximandre, qui vécut de l'an 611 à 526 avant J.-C., les premiers rudiments de la doctrine de Darwin (3).

---

(1) Lombroso. *L'uomo di genio*, 6e édit., p. 1.
(2) Lombroso. *L'uomo di genio*, 6e édit., p. 245.
(3) Perrier. *Le transformisme*. Paris, 1888, p. 7-8.

La bactériologie, si en vogue dans ces derniers temps, n'hésite pas à reconnaître que Varron et Columelle avaient déjà supposé que les agents de beaucoup de maladies étaient de petits organismes vivants.

L'idée du socialisme d'État, qu'on pourrait considérer comme une idée toute moderne, a des antécédents très anciens en Chine et en Perse (1).

L'anthropologie criminelle, qui soutient que le caractère se manifeste chez l'homme par les qualités physiques extérieures, a été conçue *ab antiquo*, et dans l'*Iliade* nous voyons que Thersite porte les empreintes de sa perversité dans la laideur de son visage et dans la difformité de son corps (2).

Dans le numéro 3 (1893) de la *Revue scientifique*, M. Laboulbène, dans un article très intéressant sur l'histoire de l'anesthésie chirurgicale, a pu en retrouver les traces jusque dans une époque très reculée.

Et qui est-ce qui ne connaît la vie du malheureux Papin, le premier constructeur de la machine à vapeur?

La daguerréotypie a été entrevue en Russie au XVIe siècle; la galvanoplastie a été d'abord découverte par Cotugno; les lois d'attraction de Newton se retrouvent comme intuition dans les œuvres du XVIe siècle et surtout dans celles de Copernic et de Képler, et elles nous ont été presque décrites par Hooke (3). Et on peut en dire autant pour le magnétisme, pour la chimie, etc., etc.

Pour ce qui regarde le retour au passé, on le retrouve partout, dans les grandes comme dans les petites choses, dans les institutions politiques ainsi que dans les institutions civiles et dans les habitudes populaires, etc., etc., comme un fait déjà accompli ou en voie de formation, annoncée par le courant des idées ou des événements.

M. Enrico Ferri, dans une polémique avec le professeur Morselli sur l'infériorité, selon ce dernier, du mariage auquel le divorce peut mettre fin, indique que le retour à la propriété communiste, comme beaucoup d'autres phénomènes, marque ce même retour des sociétés humaines à des institutions primitives (4).

Il rappelle très à propos que le droit de punir, dépouillé de toute

(1) Cognetti de Martiis. *Il Socialismo antico*. F^lli^ Bocca, 1883, p. 306 et suiv., 397 et suiv.

(2) Marro. *I caratteri dei delinquenti*. F^lli^ Bocca, 1887, p. 7.

(3) Lomboso. ' *p. cit.*, p. 245.

(4) *Scuola positiva*, 31 Août 1894 *Divorzio e sociologia*, p. 744.

intention théologique de justice rétributive tend à redevenir ce qu'il a été, c'est-à-dire une simple fonction défensive. Qu'en politique la volonté de la majorité, jadis souveraine, s'impose de nouveau (referendum, législation directe). Le mariage même tend à se replier vers sa source en devenant une société conjugale plus libre, soit par le divorce, soit pas les unions, si communes chez les nations les plus civilisées, contractées librement et consacrées par l'affection en dehors de tout lien religieux ou juridique.

Et la nation armée, à laquelle on aspire, ne représente-t-elle pas aussi un retour aux époques où les hommes étaient tous guerriers?

Tous ceux qui s'occupent de science pénale ne peuvent ignorer que la responsabilité collective a existé aux temps primitifs.

De même avec les théories sur l'hérédité des inclinations, sur la co-responsabilité du milieu par rapport à l'activité anormale et sur les foules criminelles, il se prépare dans la doctrine, pour la pratique, un retour au concept de cette co-responsabilité collective. Quel est le penseur, libre de tout préjugé, s'intéressant aux spéculations les plus élevées de l'esprit, qui ne s'aperçoit du retour assez rapide à un état d'âme et de croyances semblables à celles des peuples anciens, si pleins de vénération pour les forces puissantes de la nature et si croyants dans le merveilleux?

L'opinion anciennement répandue sur l'influence du climat et surtout sur l'influence des astres n'est-elle pas de nos jours de nouveau accréditée?

Et les actions populaires, le tribunat du peuple, les arbitrages — ces institutions si anciennes — ne se retrouvent-ils pas aujourd'hui dans l'aspiration des penseurs éclairés et ne reparaissent-ils pas dans les tendences sociales et juridiques contemporaines et çà et là dans les législations positives?

Et ne voyons-nous pas se renouveler en littérature et en art le symbolisme primitif?

Nous avons tâché de démontrer que grand nombre de doctrines et de découvertes qui passaient pour récentes, ne l'étaient pas.

Nous avons de même pu voir que bien des coutumes, bien des lois, et bien des institutions ne sont réellement qu'un véritable retour au passé.

Et cependant quelle différence entre les deux moments de ces découvertes et de ces doctrines fondamentalement identiques et les deux moments de ces lois, de ces institutions, de ces coutumes essentiellement égales. Quelle coordination, quelle abondance de démonstrations, d'explications et de données ne trouve-t-on pas dans la doctrine de

Lombroso sur le génie, au lieu des vagues et faibles indications que nous en a laissées Aristote?

Quelle différence entre l'œuvre magistrale de Darwin et les observations de Lucrèce, de Plutarque et d'Anaximandre?

Quelle différence aussi dans la clarté, dans la force persuasive, dans l'importance pratique et dans le développement de ces deux moments, l'ancien et le moderne, de toutes les autres théories, de toutes les autres inventions que j'ai mentionnées tout à l'heure!

Si l'on revient au passé, on peut vérifier vis-à-vis de l'égalité fondamentale, une énorme inégalité dans les conditions de développement et de perfection.

Nous sommes entraînés évidemment à redonner à la peine sa fonction de défense, mais de combien celle-ci n'est-elle pas plus civilisée que l'ancienne. De défense violente qu'elle était, elle s'est transformée en défense proportionnée, déférente aux sentiments humains les plus élevés, qui tend à se traduire en action en employant des moyens préventifs plutôt que répressifs.

La participation directe et complète du peuple à la vie publique est un fait plus ou moins établi chez quelques nations et en voie de l'être chez quelques autres, mais avec quelle différence, soit pour le degré d'instruction des masses, soit pour la facilité des discussions des intérêts publics, soit pour la commodité des lieux et des moyens de réunion! Sous certains rapports cette participation moderne est inférieure à l'ancienne, mais sous d'autres elle lui est infiniment supérieure et tout porte à croire qu'avec le temps elle le sera davantage.

Le mariage aussi, en se dépouillant des formalités qui y sont attachées et de l'indissolubilité sur laquelle il s'appuie, tend à remonter vers son origine. Mais ce retour n'est pas un regrès comme on pourrait le croire, puisqu'il s'accomplit au moyen des successives modifications dans les sentiments humains et des changements qui s'opèrent dans le milieu social. De manière que les unions libres ne seront pas une manifestation brutale et passagère des appétits charnels, mais des sociétés durables formées entre des personnes que l'amour réunit.

J'ai affirmé, d'après les faits et la logique expérimentale, que l'état psychique futur sera égal à l'état psychique primitif par rapport à l'origine du monde et à la croyance dans le merveilleux. Cependant l'état psychique futur différera de l'état psychique primitif de la même manière que la foi de nos ancêtres dans les phénomènes appelés jadis miracles diffère de la nôtre. La science par rapport à certains problèmes semble vouloir nous reconduire à l'ignorance d'autrefois. Mais

cette ignorance est et sera consciente, nourrie de savoir ; elle marquera pour la compréhension et la solution de ces mêmes problèmes le point de départ et non pas, comme dans le passé, le point d'arrêt.

Il en sera de même pour les autres retours au passé qui ne seront que relativement tels, par suite des modifications apportées par le temps et par le progrès.

Et les causes probables quelles en seront-elles?

Si l'énonciation de ces retours au passé nous donne plus d'une fois l'idée d'une combinaison artificielle des choses entre elles, d'une élucubration métaphysique s'efforçant de retrouver partout l'harmonie et la symétrie, à plus forte raison l'explication que nous voudrions donner de ces retours produira l'impression d'un travail de la fantaisie abstraite.

Et cependant il semble qu'une explication, voisine de la vérité, ne serait pas difficile à trouver.

Les théories et les découvertes, en apparence récentes, mais en réalité antiques, et le retour de lois et de coutumes autrefois vivantes, semblent vouloir nous montrer que l'esprit humain entrevoit, au premier coup d'œil, les institutions qui conviennent le mieux aux coassociations humaines ainsi que les moyens pour pourvoir au bien-être et aux commodités de la vie, mais que, survenant des conditions de milieu par suite desquelles il s'en suit une perturbation quelconque dans le procès d'adaptation de la société soit à l'intérêt des individus en particulier soit à celui de la collectivité, la société ne retourne à son procès d'adaptation et ne reprend les méthodes qu'elle avait quittées qu'au moment où les dites conditions ont disparu.

Pendant ce long intervalle la société, ayant fait grand nombre d'acquisitions matérielles et psychiques, il en résulte qu'à la réapparition du milieu social antique il se produit une réaction, en partie identique à cause de l'identité fondamentale du milieu même, et une réaction en partie transformée en vertu de ces mêmes acquisitions matérielles et psychiques.

Le milieu général qui, par son évolution, détermine les retours au passé des coutumes, des lois et des institutions, arrivé au faîte de sa marche évolutive, retourne à son tour sur ses pas et s'uniformise avec le milieu général antique. Le retour au passé représenté par le socialisme et expliqué par tous les retours partiels, les explique à son tour et les premiers, ainsi que les seconds, se manifestent clairement comme des phénomènes de l'évolution et non pas comme des phénomènes de dégénérescence ou de régression atavique. La société, en arrivant à

travers des transformations continues à pourvoir largement à son existence, sans tolérer plus longtemps la suprématie d'une classe sur les autres classes, se retrouvera dans les mêmes conditions de vie que les sociétés anciennes et elle retrouvera leur organisation économique.

Le socialisme, qui s'était adapté à une civilisation rudimentaire, à une société peu nombreuse, insuffisamment pourvue d'instruments de production, sans commerce et avec des besoins très bornés, s'adaptera aussi à une civilisation plus élevée, à une population nombreuse possédant des moyens de production complets, un riche commerce, et poussée par des besoins pressants et plus tyranniques. Et cela parce que les deux états qui, en apparence, présentent une antithèse entre eux, en réalité fournissent la même proportion entre la population et la consommation et empêchent la division en classe des exploités et classe des exploiteurs.

« Le socialisme, écrit Morgan, sera une réviviscence, mais sous une forme supérieure de la liberté, de l'égalité et de la fraternité des antiques *gentes*. »

Et après?

Quelle période sociale s'ensuivra-t-il donc pour retourner en arrière après des dizaines et des centaines de siècles?

Ce qui arrivera est en dehors de toute recherche sérieuse.

Probablement c'est alors que commencera la vraie société sociale, mais les lois qui en dirigeront l'évolution nous échappent complètement.

Quant à la marche que la société suivra jusqu'à ce jour-là, je crois, quoique cela puisse sembler étrange à bien des personnes, que ce que viens d'écrire représente dans son ensemble et en substance la réalité des choses.

ADOLFO ZERBOGLIO.

Pise, 12 août 1896.

La grande Industrie [1]

Cet ouvrage forme le treizième volume de la collection d'auteurs étrangers contemporains, éditée par la librairie Guillaumin et Cie. L'auteur, M. Schulze-Gavernitz, est professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau. Il se propose de démontrer comment « l'évolution économique » est suivie « pas à pas » par « l'élévation de la classe ouvrière » (p. 25), et comment « l'ouvrier s'élève dans la société existante au niveau de la classe moyenne par suite du développement technique et à cause de l'augmentation du rendement du travail » (p. 89).

Ainsi, plus de question sociale, plus d'antagonismes, plus de conflits, plus de trouble. Tout à la quiétude et à la béatitude. Les ouvriers ont tort de constituer dans tous les pays industriels du monde un parti de classe, de rassembler des cohortes toujours plus nombreuses sous les plis de leur rouge drapeau et de poursuivre partout un seul et même but: l'expropriation de la classe capitaliste et l'appropriation sociale de tous les moyens de production et de distribution. Pour complaire à l'optimisme de notre professeur, ils n'ont qu'une chose à faire: reconnaître que le régime bourgeois d'exploitation des forces économiques est éternel; remercier ce régime des bienfaits qu'il a semés — et qu'il sèmera chaque jour en plus grand nombre — sur sa route, boire les eaux du Léthé et laisser descendre leur barque prolétarienne sur l'aval du fleuve historique jusqu'à ce port libérateur où ils deviendront tous membres de « la classe moyenne » : le monde capitaliste guérit lui-même — et dans son propre moule — les maux qu'il a enfantés!

On pourrait doucement faire observer à l'auteur que l'existence d'une « classe moyenne » implique au moins l'existence de deux

(1) Schulze-Gavernitz. *La grande industrie*, 1 vol. in-8. Guillaumin et Cie, Paris, 1896.

autres classes... « extrêmes », la classe plus pauvre et la classe plus riche. Et même si l'idéal petit-bourgeois de M. Schulze-Gavernitz pouvait se réaliser — en opposition flagrante avec tous les faits économiques actuels qui poussent à l'anéantissement de toute classe moyenne, — si tous les salariés pouvaient devenir des *classe-moyenneux*, cela impliquerait toujours et encore l'existence d'une classe supérieure; la question sociale qui sort tout entière de la distinction des classes, de l'existence d'une classe exploitante et d'une classe exploitée n'en subsisterait pas moins, et l'auteur se heurterait derechef contre les éléments fondamentaux de la « rupture sociale » qu'il prétend éviter (p. 25).

Les manifestations dominantes de « rupture sociale » à notre époque, les grèves, les chômages, les liquidations, les faillites, les crises partielles et générales, accidentelles ou périodiques, sont intimement liées avec l'ordre — ou le désordre — capitaliste, et leur disparition nécessite d'abord celle du régime qui les engendre.

M. Schulze-Gavernitz ne voit rien de ces choses et n'en veut rien savoir. En sa qualité « d'anti-pessimiste », il se tourne vers les côtés lumineux du tableau et, là même, son analyse est d'une insuffisance décevante. Il reconnaît volontiers cette vérité banale que les applications de la grande industrie ont puissancié le rendement du travail humain; mais il n'en sait rien tirer. Il ne nie pas que le tisseur et le fileur d'aujourd'hui font dans le même temps l'un quarante fois, l'autre mille fois plus de cotonnade ou de filé que le tisseur et le fileur du siècle dernier; mais il ne songe même pas à aborder le problème immédiat qui surgit de tels faits et qui forme justement comme le pivot de la thèse qu'il prétend soutenir. Il fallait ici prendre les différents métiers produisant les choses utiles à la vie ouvrière; il fallait comparer la puissance productive de ces différents métiers considérés dans leurs rendements au XVIII[e] siècle, par exemple, et dans leurs rendements *les plus élevés* de nos jours; il suffisait alors d'établir, par une proportion très simple, le rendement moyen aux deux époques et si la production dans le même temps de la quantité des choses nécessaires à la vie ouvrière aux deux époques considérées était aujourd'hui, en moyenne, 4, 8 ou 10 fois plus grande, il fallait voir si, en vérité, notre société bourgeoise avait accru ou pouvait accroître, dans la proportion correspondante, le temps de liberté et la somme des moyens de vie de tous les travailleurs indistinctement.

Cette démonstration devait intéresser notre professeur avant toute autre. Par elle, il pouvait voir si la classe ouvrière bénéficiait des pro-

grès techniques dans la proportion où ils se réalisaient, et il était alors fondé à nous dire que le développement continuel et indéfini des applications mécaniques était le gage certain d'une situation toujours meilleure pour le prolétariat.

Mais voyez la malechance. Même en admettant que la bourgeoisie puisse garantir du travail à *tous* les ouvriers, même en admettant que ces derniers bénéficient de tous les progrès techniques dans le même rapport que la classe capitaliste, ce qui implique que le taux d'exploitation reste constant, même en admettant que ce taux diminue et que le « standard of living » de *tous* les ouvriers s'accroisse dans un rapport plus grand que celui qui marque l'accroissement de productivité des moyens de travail, le problème du salariat à supprimer resterait tout entier!

Imaginez un Schulze-Gavernitz de l'antiquité, plus complet que le nôtre, prêchant aux esclaves que leur situation s'améliore sans cesse, les persuadant — au nom de leur écuelle moins sale et toujours mieux garnie — que leur subordination sera éternelle, et s'imaginant avoir ainsi échappé au problème de l'esclavage!

Non seulement l'auteur du volume que nous examinons répugne à toute étude d'ordre général se rattachant de la façon la plus immédiate et la plus directe avec son sujet, mais il circonscrit le problème qu'il s'est posé jusqu'au point infime où sa prétendue solution conserve à peine un intérêt documentaire. La couverture du livre porte ce titre magique « *La Grande Industrie* ». A ces mots, il semble que vous allez voir tout le tourbillonnement et entendre tout le cliquetis de la production moderne. Il semble donc que vous allez apprendre dans ce livre comment et par quelle loi implacable tous les modes de l'activité économique sont saisis et terrassés par le machinisme, comment et par quelle loi salutaire se constituent, au sein même de la société bourgeoise en décomposition, les éléments matériels devant servir de base au monde prochain d'égalité et de solidarité, comment et par quelle loi les travailleurs sont successivement arrachés à leur particularisme, à leur individualisme étroit et stérile pour trouver dans la domination commune, dans la direction systématique et consciemment voulue du procès social universel de production, le point de départ de leur véritable et complète émancipation comme membres d'une classe et comme individus.

Détrompez-vous. Ici, comme chez les grands et petits droguistes, l'étiquette déborde de beaucoup sur le contenu du flacon. Les feuilles du livre, loin de couvrir l'arbre de la grande industrie et ses diffé-

rentes branches, se réunissent sur une seule branche, l'industrie cotonnière. Bien plus. Cette industrie, loin d'être étudiée dans tous les pays du monde, n'est étudiée qu'en Angleterre; là, elle est circonscrite au Lancashire, pour, dans le Lancashire, être presque exclusivement ramenée à une seule ville, à Oldham, dont la population a vingtuplé depuis le commencement du siècle et où « bourdonnent onze millions de broches » (p. 108).

C'est ce qu'on peut appeler la méthode infinitésimale. L'ouvrage aurait pu, sans grande inexactitude, s'intituler ainsi qu'une idylle : « *Mahdlo, ou l'histoire d'une cité qui ne file pas un mauvais coton.* »

On comprend sans peine combien la thèse de l'auteur se trouve ainsi compromise. Mais ce n'est pas tout. En faisant graviter son opinion autour du Lancashire, M. Schulze-Gavernitz ne se rend pas compte de ce fait que le Lancashire a occupé jusqu'ici dans l'industrie cotonnière une position de monopole, une position de privilège,et il ne songe pas à chercher si une telle situation se maintiendra indéfiniment ou si, au contraire, elle n'est pas déjà minée, en voie de destruction dans le milieu actuel. Pour lui c'est une chose normale, une situation type si l'industrie du coton compte pour *un tiers* dans la vie industrielle et *réelle* de l'Angleterre. Il déclare naïvement que « l'industrie anglaise du coton est aujourd'hui, en même temps que la grande industrie la plus ancienne, celle qui présente les caractères les plus essentiels du genre d'industrie moderne, tant sous le rapport économique que sous le rapport *social* » (p. 192). Un tiers de l'activité économique, un tiers de la vie sociale en cotonnades, cela n'est vrai pour personne, pas même pour les saltimbanques qui mangent de l'étoupe enflammée!

Rappelons quelques-uns des points principaux qui ont fait de l'Angleterre en général et du Lancashire en particulier le pays d'élection de la filature et du tissage de la « laine végétale ».

Au milieu du XVIIIe siècle, l'Amérique du Nord commence à s'occuper de la culture du cotonnier. L'Angleterre est alors maîtresse du pays et elle possède la suprématie maritime. Presque tous les navires sillonnant la grande route N.-E.-S.-O. de l'Atlantique portent son pavillon. Liverpool apparaît déjà comme le port avancé des États-Unis en Europe et reçoit :

En 1747, les 7 premières balles de coton.
En 1784, 71 balles de coton.
En 1790, 81 — —

Dès cette époque, la récolte commence à s'étendre dans une pro-

portion inouïe. En 1841, sur une récolte de 1,634,941 balles, le pays d'origine conservait 297,288 balles, et l'Angleterre consommait à elle seule 1,191,300 balles (1), soit la presque totalité du disponible. Voilà pour la matière première.

D'autre part, les inventions décisives, celles qui portèrent la révolution dans les procédés de filature et de tissage du coton, sont dues surtout à des Anglais, à James Hargreaves, Kay, Richard Arkwright, John Wyatt, Crompton, Kelley, Cartwright, etc., et des générations de techniciens habiles et ingénieux travaillèrent patiemment à maintenir, en Angleterre, les métiers les plus perfectionnés, les meilleures armes pour la lutte concurrentielle.

Mais l'approvisionnement facile des matières premières, l'application de l'outillage le plus productif, la direction de techniciens hors de pair, n'auraient pas suffi pour porter la Grande-Bretagne au sommet qu'elle a atteint dans l'industrie cotonnière. Pour une production toujours plus vaste, il faut un marché toujours grandissant, et l'Angleterre possédait précisément des débouchés dont aucune autre nation ne pouvait alors trouver l'équivalent. La grande industrie vit d'articles courants, d'articles qu'on fait en grandes quantités et sur la base certaine desquels on peut se permettre des quantités relativement petites de fantaisies. L'Angleterre avait précisément dans ses colonies aussi vastes que nombreuses — et notamment dans l'Inde — la clientèle dont elle avait besoin pour la consommation de ses cotonnades. M. Schulze-Gavernitz reconnaît lui-même qu'« environ un tiers de l'exportation totale de l'Angleterre appartient à l'industrie du coton » (p. 92), et que « la régularité des habitudes orientales garantit à la plus grande partie du coton du Lancashire l'avantage d'une industrie toujours égale à elle-même » (p. 101). Bowley, dans son ouvrage *England's Foreign Trade*, donne les chiffres suivants sur l'exportation anglaise des filés et tissus de coton (p. 111) :

ANNÉES	Longueur des tissus. Millions de yards.	Fils. Millions de livres anglaises.	Valeur totale de l'exportation de cotonnade (la livre st. à 25 »).	Pour cent de l'exportation totale
1861	2.563	183	Fcs 1.171.812 225 »	37 %
1870	3.266	193	— 1.785.408.625 »	35 %
1880	4 495	228	— 1.889.101.400 »	34 %
1890	5 124	276	— 1.868.268.725 »	28 %

(1) Andrew Ure. *The Philosophy of manufactures*, 1861 (p. 523).

Sur ces chiffres, rappelons que l'exportation dans l'Inde comptait pour :

250 millions	en 1861,	soit environ	22 0/0	de l'ensemble.
400 —	1870,	—	23 0/0	—
650 —	1880,	—	34 0/0	—
775 —	1890,	—	41 0/0	—

Il n'est donc pas douteux que l'Inde est le meilleur client de l'Angleterre et, si on considère le mouvement général de l'exportation britannique, on trouve que les États-Unis et l'Australie sont ensuite les premiers preneurs.

Mais voici qu'au simple toucher des événements, la situation jusqu'alors privilégiée de l'Angleterre se détruit peu à peu.

Le temps est passé où les États-Unis étaient considérés comme les uniques pourvoyeurs du monde en coton. La récolte générale du coton, pendant les années 1890 à 1893, a fourni annuellement un tonnage moyen de 2 milliards 500 millions de kilogrammes, dont voici l'origine :

États-Unis. . . .	1 milliard	710	millions	de kilogrammes.
Indes		514	—	—
Égypte.		184	—	—
Brésil, Pérou, Asie-Centrale, etc., ensemble environ .		92	—	—
Total. . .	2 milliards	500	millions	de kilogrammes.

Non seulement le coton est cultivé aux États-Unis, mais sa culture tient déjà un rang élevé aux Indes, en Égypte, etc., et commence à s'étendre avantageusement au Brésil, au Pérou, dans le Turkestan russe, dans quelques parties de la Chine et de la Perse, au Maroc, etc.

S'il est vrai que les États-Unis occupent encore et sans conteste le premier rang, avec une récolte représentant les deux tiers de la récolte terrestre, la consommation du coton est de moins en moins exclusivement anglaise. Elle s'est répartie comme suit dans les quinze dernières années (1) :

(1) Voir *Économiste français*, 20 juin 1894; ces chiffres sont purement indicatifs; c'est ainsi que les nombres de balles consommées aux États-Unis sont ici bien supérieurs à ceux donnés plus loin, d'après le 11e census.

PAYS	Milliers de balles de 400 livres anglaises.		Accroissement en 15 ans.	
	1880-1881.	1894-1895.	En millier de balles.	En pour cent.
Angleterre..........	3 572	4.080	508	14 %
Europe continentale .	2.956	5.096	2.140	72 %
Etats-Unis...........	2.118	3.219	1.101	52 %
Indes......	371	1.342	971	262 %
Totaux........	9.017	13.737	4.720	52 %

L'enseignement qui sort de ces chiffres est trop clair pour qu'il soit utile d'insister.

Or, ces masses de matières premières sont mises en œuvre dans les différents pays par des hommes dont la capacité technique s'élève peu à peu au niveau de celle des ouvriers anglais et dépasse même parfois celle de leurs initiateurs. Ainsi, la machine automatique à carder a été inventée par l'Américain Wellman (1). D'autre part, Frédéric Engels, qui a vécu pendant près de cinquante années en Angleterre, dont environ trente à Manchester, écrivait en 1889 :

« Les plus derniers perfectionnements dans les machines à filer et à tisser le coton sont venus presque tous de l'Amérique et Manchester a dû les adopter. En inventions industrielles de toutes sortes, l'Amérique a décidément pris la tête, tandis que l'Allemagne marche très près de l'Angleterre et lui dispute la seconde place. On commence à comprendre clairement, en Angleterre, que le monopole industriel de cette contrée disparaît sans espoir de retour, que le pays perd relativement du terrain pendant que ses rivaux font des progrès et qu'il est poussé vers une position où il devra s'estimer heureux d'être une nation industrielle parmi beaucoup d'autres, au lieu d'être « l'atelier de l'univers » (« The workshop of the world »), comme il l'avait jadis rêvé » (2).

L'Américain Shønhof corrobore cette opinion dans son ouvrage *The Economy of high wages*; parlant d'une récente invention américaine dans la filature du coton, il annonce que le procédé nouveau fut reconnu pratiquement avantageux en Angleterre, mais que son adop-

(1) Shulze-Gavernitz, pp. 140-141.

(2) *A Discourse on free trade*, Boston, 1889; préface, p. 21.

tion y rencontra d'insurmontables difficultés. Les industriels de ce pays, qui s'étaient eux-mêmes « montrés prêts à adopter l'invention, « après essai, prétendirent qu'elle était sans utilité. On découvrit vite « que l'opposition venait non des industriels eux-mêmes, mais de « leurs contre-maîtres et de leurs directeurs, dont la répugnance à « admettre de nouveaux procédés est proverbiale » (*l. c.*, p. 37). Le dernier qualificatif de Schönhof peut paraître dur, mais il suffit d'avoir fréquenté quelque peu le monde industriel anglais pour être péniblement surpris de sa lenteur à s'attacher aux nouvelles applications mécaniques. Non pas que l'esprit de telle ou telle nation devienne nécessairemeut moins apte à progresser; mais, en régime capitaliste, le pays industriel le plus nouveau est celui qui offre le plus vif excitant, la plus large perspective aux chercheurs; ce pays semble alors tenir — temporairement — le flambeau de l'ingéniosité. Nous n'avons pas à examiner ici comment l'esprit d'invention se généralisera, s'universalisera et gagnera en valeur sociale et en excitant moral dans le régime socialiste !

Voilà donc la suprématie anglaise en voie d'effondrement sur plusieurs points. Résisterait-elle davantage sur le marché universel ? Les anciens pays de consommation deviennent à leur tour des pays de production et s'organisent industriellement. Comme ils n'ont pas à traîner le poids mort d'un matériel suranné, ils peuvent adopter, dans chaque branche d'industrie, les machines les plus perfectionnées. Non seulement les colonies commencent à fabriquer pour elles-mêmes, pour leur marché intérieur, mais elles arrivent à faire une concurrence toujours plus étendue et toujours plus profonde à la métropole sur le marché du monde. Ce sont les capitalistes anglais qui portent leur argent dans l'Inde pour y dresser des filatures et pour y exploiter des forces de travail à bas prix.

PAYS	Nombre de broches dans l'industrie du coton.		Accroissement.	
	1884	1894	Absolu.	Par 1000 broches.
Angleterre	42.750.000	45.400.000	2.650.000	63
Autres pays d'Europe.	22.650.000	28.350 000	5.700.000	252
Etats Unis	13.500.000	16.133.000	2.633 000	202
Indes...............	1.790.000	3.850 000	2.060 000	1151
Totaux.......	80.690.000	93.733.000	13.043 000	» »

Ce tableau permettra de lire en chiffres les affirmations précédentes (1) :

Il apparaît clairement que l'Europe continentale est en pleine voie d'accroissement. Les Indes ont ajouté, en dix ans, à leur matériel de filature de coton, 2,060,000 broches, tandis que l'Angleterre ajoutait au sien 2,633,000 broches ! Non seulement la grande colonie anglaise commence à filer et à tisser pour ses 250 millions d'habitants, non seulement elle commence à détruire dans son *intérieur* les bases d'opération de la métropole, mais elle va limiter, réduire l'action de cette dernière à l'*extérieur*. L'Inde avait été, pour l'Angleterre, une source de richesses qui paraissait inépuisable. Les matières premières allaient approvisionner le Lancashire et revenaient chargées de travail, filées, tissées, vers leur point de départ, où elles trouvaient un débouché toujours suffisant. Ainsi tournait la vie économique ; mais voici que le mouvement inverse se dessine chaque jour plus violent et l'équipage insulaire du nord-ouest de l'Europe, aujourd'hui calme encore dans « l'œil de la tempête », sera un jour frappé par la « raffale de la renverse ». Pour préciser la situation, qu'on lise les chiffres de l'exportation des fils de coton en Chine, Hong-Kong et Japon, donnés par A.-L. Bowley (*l. c.*, p. 113) :

ANNÉES	PROVENANCE	
	De l'Inde	de l'Angleterre
1876	8 millions de livres	29 millions de livres
1880	26 — — —	46 — — —
1884	65 — — —	38 — — —
1887	113 — — —	35 — — —
1890	plus de 113 (2) — — —	38 — — —

Sans insister ici sur le développement des forces productives de l'industrie cotonnière dans l'Europe continentale et notamment en France, en Allemagne et en Russie, sans essayer d'indiquer l'action prochaine probable de ce dernier pays sur le marché de la Chine et peut-être même sur celui de l'Inde, il ne sera pas inutile de fixer la

(1) Voir *Économiste français, loc. cit.*, même observation que pour les nombres de balles.

(2) Tonnage non encore indiqué exactement mais qu'on juge supérieur à 113 millions.

situation aux États-Unis et au Japon. Les États-Unis forment, en effet, comme l'avant-garde de l'armée internationale en marche contre la suprématie anglaise et le Japon apporte à cette armée les recrues les plus récentes et les moins attendues.

Le 11e Census de 1890 (1) donne les chiffres suivants pour l'industrie qui nous occupe :

	1880	1890
Nombre d'établissements....	756	905
— de broches.........	10.653.435	14.188.103
— de métiers à tisser ..	225.759	324.866
Balles de coton consommées..	1.570.344	2.261.600
Livres (anglaises) consommées	750.343.891	1.117.945.776
Nombre d'ouvriers..........	174.659	221.585

Or, la population, qui était de 52 millions d'habitants en 1880, atteignait 62 millions en 1890. Pour préciser la comparaison, il faut donc réduire les forces industrielles par millions d'habitants aux deux époques considérées :

	Industrie cotonnière aux Etats-Unis. Nombres par millions d'habitants.	
	1880	1890
Etablissements..............	14,5	14,6
Broches....................	205.000	229.000
Métiers à tisser.............	4.340	5.240
Balles de coton..............	30.200	36.500
Livres de coton..............	14.430.000	18.030.000
Nombres d'ouvriers..........	3.360	3.575

Ainsi, le nombre des établissements s'est élevé à peu près comme la population, le nombre de broches et celui des métiers ont crû plus rapidement, la puissance productive monte toujours, les États-Unis s'avancent d'une allure rapide vers le point où ils suffiront à leur approvisionnement et l'heure n'est peut-être pas éloignée où leurs pro-

(1) Manins Ind. Part. III, Selected Industries, Washington, 1895.

duits viendront à leur tour se heurter contre ceux de l'ancien continent.

Nous n'avons pas à insister ici sur deux autres faits — intéressants au point de vue socialiste — confirmés par ce tableau; le premier se rapporte à la concentration du capital : les nombres de broches et de métiers existant en moyenne dans chaque établissement sont, en effet, sensiblement plus élevés en 1890 qu'en 1880; le deuxième se rapporte à la puissance productive du travail : en 1880, cent ouvriers mettaient en œuvre 9 balles ou, plus exactement, 4,295 livres de coton; en 1890, le même nombre d'ouvriers travaillait 10 balles ou 5,043 livres de coton ! On ne dira pas que la différence peut s'expliquer seulement par le numéro des filés ! En 1890, l'industrie étant plus développée devait vraisemblablement s'appliquer à des numéros dont la grosseur moyenne était plutôt moindre.

Prenons maintenant le steamer de San Francisco à Yokobama et refaisons avec M. William Eleroy Curtis, une partie du voyage qu'il fit au Japon en 1895 (1).

Voici d'abord l'impression générale de notre cicérone sur la capacité du Japonais : « L'ouvrier japonais est d'une habileté étonnante. Donnez-lui une pièce de mécanique compliquée — une montre ou un appareil électrique — il le reproduira exactement et le mettra en marche sans instructions. Il peut imiter tout procédé et copier tout échantillon ou dessin plus soigneusement et plus habilement que toute autre race de la terre. C'est cette faculté qui a rendu le Japonais capable de faire des progrès si rapides, et elle le placera bientôt parmi les grandes nations industrielles du monde » (p. 127).

La première fabrique de coton au Japon fut établie en 1867; elle comptait originellement 720 broches et aujourd'hui, selon les statistiques du *Board of Trade* d'Osaka, il y a 61 fabriques en activité, mettant en œuvre 580,564 broches, employant 8,899 hommes et 29,596 femmes. D'autres fabriques sont actuellement en construction et on estime que le nombre total des broches se raprochera de 820,000 cette année. Osaka est le centre principal de cette industrie; on y compte déjà 37 établissements; 4 d'entre eux ont plus de 50,000 broches et 13 plus de 25,000 broches; le plus important possède 82,000 broches; le plus petit 1,136. Les plus hauts salaires payés aux ouvriers indigènes habiles sont seulement de 40 sen par jour (un franc en-

(1) *Bulletin of the department of Labor*, n° 2. January 96, Washington.

viron). Les plus bas salaires sont de 10 sen par jour (env. 25 centimes (*l. c.*).

Il ne faut pas oublier que le Japon recevait déjà en 1894 $ 9,551,961 (environ 48 millions de francs) de coton brut et $ 7,974,543 (environ 40 millons) de machines diverses, et que le commerce extérieur (importation et exportation), qui s'élevait à 48,284,649 yen (1) d'argent en 1870 était déjà quadruplé en 1893 et se totalisait par 180 millions de yen, ou environ 900 millions de francs, constitués en parties à peu près égales par l'importation et par l'exportation.

On me pardonnera d'avoir peut-être donné trop de place à ces renseignements, mais je crois être agréable à un certain nombre de lecteurs du *Devenir Social* n'ayant pas sous la main les plus récentes statistiques.

Il me paraît nettement démontré qu'en prenant comme type l'industrie cotonnière du Lancashire, M. Schulze-Gavernitz a précisément choisi une industrie unique par ses antécédents, mais dont tous les avantages de la première heure sont déjà en voie de dissolution dans l'œuvre mondiale de production et d'échange qui caractérise notre époque. La thèse principale de notre auteur s'appuie donc sur une base toujours fuyant... plus vite!

Mais à côté de la thèse principale, notre professeur prétend défendre une thèse secondaire où perce toujours la préoccupation de classe. Il veut démontrer la prédominance croissante du capital dans le procès du travail. Mais en essayant de prouver que la part du capital — du travail mort — est toujours plus grande comparée à celle du travail vivant, il prétend légitimer la prédominance du capitaliste sur le travailleur. Ce n'est plus de la science, c'est de la police de classe. Police poussée si loin que M. Schulze-Gavernitz ose approuver cette déclaration : « L'ouvrier doit payer pour trouver les employeurs les plus capables » (p. 243).

Sur cette question secondaire, nous trouvons toujours le même manque de haute vue : l'auteur hannetonne et va battre à toutes les encoignures d'une statistique hasardeuse au lieu de placer le problème sur son véritable terrain : quel était le coût d'une bonne machine à filer il y a 60 ans, combien pouvait-elle produire pendant sa période d'activité ; quelle quantité de sa valeur transmettait-elle alors à l'unité du produit ? Quelles réponses obtiendrait-on aux mêmes questions avec

(1) Le yen vaut environ 5 francs.

une bonne machine actuelle? Quels sont les rapports des prix aux deux époques? Quelle est en conséquence la *diminution* (et non l'augmentation) de la valeur que la machine — le travail mort — transmet à l'unité du produit à notre époque? Pour compléter la série il fallait déterminer aussi la part de valeur transmise aux deux époques considérées par la force ouvrière — le travail vivant — à l'unité de produit. Par l'échelle comparative des rendements on aurait vu que le progrès technique n'est pas seulement caractérisé par ce fait que l'unité de produit exige une quantité toujours moindre de la force de travail de l'ouvrier, mais que malgré la valeur accrue des machines employées la part transmise par elles à l'unité de produit ne s'accroît pas d'une façon générale mais qu'elle tend plutôt à décroître pour un nombre grandissant d'industries.

En régime socialiste, les estimations devant être faites en heures sociales de travail, il sera beaucoup plus facile de déterminer l'accélération des progrès accomplis; avec la méthode bourgeoise des prix et malgré tous les « standards of prices » du monde, il est bien évident que les déterminations comparatives à quelques années de distance, ne peuvent jamais être exactes: cependant, un chercheur patient serait arrivé ici à une approximation instructive. Mais que nous donne M. Schulze-Gavernitz? Après avoir admis une puissance productive sextuplée entre deux époques, il cite un exemple qui se rapporte à « la même usine faisant à la fois de la filature et du tissage, dont le « capital, en 1883, représentait la même valeur qu'en 1840. Le prix « d'une aune de calicot exactement de même qualité a baissé de 22 0/0 « de 1840 à 1883, le prix de main-d'œuvre de 41 0/0, la part afférente « à l'intérêt et au profit de 63 0/0 et, pendant cette période, le salaire « hebdomadaire de l'ouvrier s'est élevé de 64 0/0 » (p. 240). Il n'est pas possible de comparer les prix de revient aux deux époques puisque l'auteur ne nous indique pas les valeurs des matières premières et des frais généraux. Mais nous pouvons cependant tirer quelque chose des chiffres précités. Si le prix de main-d'œuvre d'une aune a baissé de 41 0/0, cela veut dire que chaque aune contient aujourd'hui 59 0/0 du prix payé jadis en salaire à l'ouvrier et comme celui-ci cristallise ses 59 0/0 dans 6 fois plus de produit, il reçoit dans le même temps $\frac{6 \times 59}{100}$ soit $\frac{354}{100}$ de son salaire d'autrefois; mais l'auteur lui-même nous dit que l'expression monétaire de la main-d'œuvre ouvrière s'est élevée de 64 0/0, est devenue 164 0/0 de ce qu'elle était il y a 40 ans. Qu'est-ce à dire? Est-ce que la productivité, au lieu de sextupler, est devenue seulement 3 fois plus grande? Soyons généreux, ne chica-

nons pas sur cette contradiction et, pour donner satisfaction à tout le monde et à M. Schulze-Gavernitz, calculons la part du profit capitaliste dans les deux suppositions. Si « la part afférente à l'intérêt et au profit a baissé de 63 0/0 » sur chaque aune, cela veut dire que cette part est réduite à 37 0/0; mais comme la puissance de production a triplé... ou sextuplé, cela veut dire que le même capital, dans le même temps, a chargé la production d'un intérêt et profit de 3 × 37 = 111 0/0 ou de 6 × 37 = 222 0/0; si la production a seulement triplé, la part du capital n'a pas *décru*; elle s'est élevée de 100 0/0 à 111 0/0; elle a cru de 11 0/0. Si la production a sextuplé, cette part est devenue une part de lion, elle a plus que doublé!

Il eût été aussi très utile de montrer, à chaque époque, l'effet des inventions les plus récentes sur la durée d'existence des machines. Les machines ne vivent pas toujours leur existence *naturelle*; elle ont une vie *sociale*, souvent très écourtée par la venue sur la scène du monde de machines plus développées. C'est le « struggle for life » transplanté du monde organique dans le monde mécanique et passant du monde de la chair au monde du fer. Ainsi se trouvent réduites les périodes d'amortissement par la précipitation même du procès inventif, ainsi s'élève le poids mort — ou mourant — du capital dans le prix de revient. Même sans entrer dans cette analyse, l'auteur pouvait faire l'étude des deux effets dérivés, mais typiques, amenés par l'accroissement de valeur de l'outil travaillant en régime capitaliste : 1° toute innovation, pour se réaliser industriellement, exige du fabricant isolé la *mise au rancart* d'un matériel chaque fois plus coûteux; ainsi avec le progrès, il se forme une résistance croissante au progrès, une entrave à l'universalisation systématique des procédés les plus développés à chaque époque; 2° l'application nouvelle est souvent exploitée par de nouveaux capitalistes ou par une centralisation de capitaux existant déjà dans l'affaire : ces formations nouvelles à l'extérieur et à l'intérieur des sphères anciennes ne font qu'accroître les motifs de perturbation dans le monde de la production et de l'échange.

La grande Industrie est ici muette sur toute la ligne.

M. Schulze-Gavernitz fournit les quelques chiffres suivants qui montrent la physionomie générale de l'industrie cotonnière en Angleterre :

Tableau I (p. 131).

ANNÉES	Broches.	Métiers à tisser	Ouvriers et ouvrières
1830-1835	10 millions	80 mille	220.134 (1835)
1885 1890	50 —	500 —	504.069 (1885)

Tableau II (p. 144). — Filature de coton.

ANNÉES	Livres anglaises	Nombre d'ouvriers	Nombre des livres produites par ouvrier et par an.
1829-1831	216.500.000	140 000	1.546
1880-1882	1.324.000.000	240.000	5.520

Tableau III (p. 161). — Tissage de coton.

ANNÉES	Poids des tissus (Livres anglaises.)	Nombre d'ouvriers.	Poids en livres anglaises tissé par ouvrier et par an.
1829-1831	142 200.000	275.000	521
1880 1882	993.540.000	246.000	4.039

Ces tableaux n'ont malheureusement qu'une valeur indicative d'ordre très général. On ne comprend pas, par exemple, comment la population ouvrière totale est, d'après le tableau I, de 220,000 en 1830 et de 504,000 en 1880, tandis que les tableaux II et III donnent pour 1830 une population de 415,000 (140 + 275) et pour 1880 une population de 486,000 (240 + 246). Il y avait aussi à expliquer, par le double fait de l'exportation et des économies dans le rendement, pourquoi l'écart entre les poids des filés et des tissés est relativement beaucoup plus étendu en 1830 qu'en 1890. Mais M. Schulze-Gavernitz jette sur le papier les chiffres qu'il rencontre sans les soumettre à une critique même superficielle. Après avoir donné les chiffres du tableau I il écrit (p. 132), que « pour 1,000 broches et la machinerie accessoire, il y avait en Angleterre vers 1837 sept ouvriers et, vers 1887, trois ouvriers. » Si nous calculons les nombres d'ouvriers d'après le nombre des broches nous obtenons pour

$$1830\text{-}1835 \ \frac{10\ 000.000 \times 7}{1.000} = 70\ 000.$$

$$1880\text{-}1882 \ \frac{50.000.000 \times 3}{1.000} = 450.000.$$

de sorte qu'on y comprend plus rien! Le nombre des fileurs est tellement enchevêtré, embrouillé dans les feux de file d'une statistique abracadabrante, qu'on ne peut plus le trouver. De 140,000 en 1829-1831, d'après le tableau II, il tombe maintenant à 70,000; de 240,000 en 1880-1882 d'après le même tableau, il monte maintenant à 450,000.

Ajoutez à cela la répétition fréquente des expressions outrées qui n'ont rien à faire avec la science, telles que : formidable, considérable, énorme, extraordinairement, extrêmement, etc.. c'est à croire que Fribourg-en-Brisgau est près de Tarascon. Le traducteur, M. Georges Guéroult, qui est aussi le préfacier, a voulu se tenir à la hauteur, et en Barnum excellent il a glorifié en ces termes (p. XI) la haute mission de la bourgeoisie : « C'est comme si, au moment où les chemins de fer, remplaçant les diligences, ont mis sur le pavé un certain nombre de cochers et de postillons, on avait fait à la locomotive un crime de la misère de ces pauvres gens, misère d'ailleurs temporaire, puisqu'aujourd'hui le seul camionnage des voies ferrées emploie dans des conditions bien plus avantageuses pour eux, cent fois, mille fois, cent mille fois peut-être plus d'hommes que les antiques pataches ». Le bonhomme bavarde, bavarde et s'imagine qu'un nombre peut être à volonté 100 ou 1,000 ou 100,000 fois plus grand qu'un autre! Singulière mathématique! Il lit peut-être de droite à gauche et, dans ce cas, un ou deux zéros de plus ou de moins ne changent rien à l'affaire. On estime que la population entière vivant en France des transports sur routes, ponts et voirie, est de 201,000 personnes; si on accepte que chaque famille est de quatre personnes on obtient 50,000 camionneurs; mettons-en 100,000 pour faire plaisir à notre chiffreur aussi inversé que renversant. Si 100,000 représente aujourd'hui un personnel 100, 1,000 ou 100,000 fois plus grand qu'en 1840, cela veut dire qu'il y avait alors sur les routes de France comme conducteurs de coucous, rouliers, patachistes, mille, cent, ou une personne! N'est-ce pas édifiant? Si le grand-père de M. Guéroult était charretier en 1840, c'est peut-être pour son petit-fils une façon de s'assimiler aux familles royales. Il y avait alors Louis-Philippe conducteur du char de l'État, et papa Guéroult seul et unique conducteur de tous les autres chars — et chariots — de France!

On s'explique maintenant la terreur avec laquelle j'ai continué à

lire les différentes données statistiques d'un tel ouvrage. Les dernières dont je parlerai se rapportent à la vie ouvrière. J'en passerai et des... plus mauvaises.

Je m'arrêterai sur le « *formidable* accroissement de salaire qui a eu lieu dans le Lancashire depuis 50 ans » (p. 189), sur « l'accroissement *extraordinaire* des salaires de 20, 50, 100 0/0 et même plus » (p. 188). Ainsi emporté sur l'aile des qualificatifs sonores, nous atteignons jusqu'aux sommets d'un établissement qui « file surtout les numéros fins », dont les salaires sont « authentiques », mais malheureusement « en partie plus élevés que le salaire moyen » (p. 189), et malgré cette envolée de notre hippogriffe, voici ce que nous trouvons dans le nid de l'aigle :

	1834	1883	Statistique officielle de 1886.
Cardeurs de 1re classe.....	30/.—	32/.—	35s 11d
Filateurs................	35/.—	42/.—	35 6
Aides..................	14/.—	16/.—	14 2

Soit dans une fabrique de privilégiés parmi les privilégiés des augmentations de 6 2/3, 20 et 15 0/0, ces augmentations devant être modifiées à 27, 1 1/2 et 1 0/0, si on prend les chiffres de la statistique officielle.

Malgré cet enrichissement aussi « extraordinaire » que « formidable », on sait cependant qu'à la fin de 1892 les ouvriers du Lancashire furent menacés d'une réduction de salaires de 5 0/0 par le syndicat des patrons. Malgré tout le bonheur semé, paraît-il, sur leur route par la grande industrie, soixante mille ouvriers cessèrent le travail le 4 novembre 1892, laissant inactives 13 millions de broches.

En février 1893, le nombre des grévistes s'élevait à cent vingt-cinq mille, et c'est seulement en mars, après avoir traversé quatre mois de luttes et de privations, et accepté une réduction de salaires (environ 3 0/0), que les ouvriers reprenaient le travail.

M. Schulze-Gavernitz dédaigne ces vétilles. Tout entier à sa petite cuisine, il veut nous montrer « l'avilissement *extraordinaire* » — car rien n'est ordinaire avec cet homme — des principales denrées de première nécessité pendant le cours de ce siècle » (p. 196).

Et pour nous édifier, nous relevons dans son livre les prix suivants :

En 1839, 5 liv. de bœuf et 2 liv. de lard coûtaient 4 schillings 0 d. 1/4.
En 1887, 5 — — 2 — — — 3 — 11 d. 1/2.

Soit une diminution — « formidable », « extraordinaire » — de 7 centimes 1/2 sur 7 livres de viande. Un centime par livre, voilà l'avilissement en un demi-siècle!

A la même page 192, nous apprenons que : 40 livres de pommes de terre, 7 quarts (environ 8 litres) de lait, légumes, etc., coûtaient 4 schellings 3 d. en 1839, pour s'avilir (!) à 4 schellings 6 d. 3/4 en 1887. Un avilissement de 8 0/0 de... *hausse!* Il n'y a de diminution sérieuse que sur les denrées coloniales (café, thé, etc.), et ce fait nous montre une fois de plus les tendances de l'auteur vers le plus étroit particularisme; le thé joue peut-être, en effet, un rôle important dans la vie nutritive de l'ouvrier anglais, mais son usage est presque nul dans beaucoup de milieux ouvriers. Cependant, on avoue (p. 193) que « le loyer a un peu monté, mais sous ce rapport les exigences aussi sont plus grandes, les ouvriers étant devenus plus difficiles ». C'est ce qu'on peut appeler le cri du cœur, l'accès de tendresse de l'hypocrite philanthropie bourgeoise.

Ne faudrait-il pas, maintenant, pour éviter toute inquiétude à ce doux ami, que les ouvriers vivent dans des boîtes à lapins et que le prolétariat imite indéfiniment le dieu de d'Aubigné, qui

..... au désert pauvrement hébergé,
A bâti tout le monde et n'y est pas logé?

On trouvera peut-être cette analyse un peu longue, mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un ouvrage dirigé contre le socialisme et que c'est toujours un devoir pour le parti attaqué de pousser l'adversaire jusqu'à son dernier refuge. Cet adversaire — comme beaucoup d'autres — combat le socialisme pour ce qu'il n'est pas et non pour ce qu'il est. D'après lui, les socialistes pensent que « l'abolition de la liberté et de la propriété pourrait seule porter leur salut aux classes ouvrières », et « combattent par principe le développement économique actuel » (p. 14).

Est-ce ignorance ou mauvaise foi? Laissons aux défenseurs du régime capitaliste le soin de résoudre cette question.

Pour que nous puissions enlever propriété et liberté aux travailleurs, il faudrait que ces derniers fussent libres et propriétaires. On n'a pas à détruire ce qui n'existe pas.

C'est précisément parce que les membres de la classe ouvrière sont

privés de propriété, c'est parce que les membres de la classe moyenne sont de plus en plus expropriés, c'est parce que la *masse* rejetée hors de la propriété va sans cesse grandissant que seule l'appropriation *en masse*, l'appropriation sociale, peut redonner à tous et à chacun, en l'universalisant, la base indispensable à l'exercice de toute liberté.

Quant à la liberté ouvrière, à la liberté de ces hommes qui, chaque jour, sont condamnés à faire la vente, à trouver preneur de la seule chose qui leur reste — leur force de travail — sous peine de dépérir et de périr, je demanderai à M. Schulze-Gavernitz de dépouiller ses habits de professeur et de vivre exclusivement, pendant une dizaine d'années, de la vie du salarié! Nous aurons la patience de l'attendre au retour; nous étudierons alors les meurtrissures de sa conscience broyée et nous pourrons faire ensemble la dissection de ses libertés mortes!

Si, maintenant, nous combattons « par principe le développement économique actuel », comment se fait-il que Marx ait appuyé tout son édifice scientifique sur le développement des forces économiques? Pourquoi a-t-il consacré son *Capital* à « dévoiler la loi économique du mouvement de la société moderne »? Pourquoi les deux socialistes les plus éminents du siècle — Marx et Engels — ont-ils remis en honneur et presque systématisé l'emploi de la méthode dialectique? C'est en appliquant cette méthode à toutes les formations de la société bourgeoise et particulièrement aux formations économiques qu'ils ont trouvé les éléments essentiels d'une formation supérieure historique — la formation socialiste — dans laquelle il n'y aura plus de classes ni d'antagonismes de classes, mais où le libre développement individuel sortira du développement général consciemment voulu et poursuivi.

Les socialistes sont les seuls évolutionistes logiques, les seuls partisans résolus de la théorie du développement. C'est « le déchaînement des forces économiques » sous sa forme capitaliste qui, pour eux, prépare à la fois l'universel conflit et l'universelle solution de tous les conflits.

Pour voir clair dans les destinées prochaines du monde, les socialistes n'attendent aucun ouvrage apocalyptique. Ils n'ont qu'à suivre la marche des phénomènes se déroulant chaque jour devant eux. C'est *la grande industrie* qui prépare tous les éléments matériels et personnels de l'émancipation ouvrière. C'est elle aussi qui prépare les conditions réelles du sentiment nouveau d'égalité et de solidarité qui sera comme le reflet moral de la nouvelle organisation socialiste du

monde. Ce sentiment ne s'échappe pas du cœur des élus, ni du cerveau privilégié de dépositaires choisis et jusqu'alors exclusifs de la flamme confuse de justice et de bonté, mais il sortira — il sort chaque jour davantage — du mouvement des choses et, sous l'action coalisée du parti international des travailleurs, il débordera bientôt — irrévérencieusement — sur tous!

Ed. Fortin.

La Force et l'Économie dans le développement social (suite) [1].

III

« Une circonstance très importante c'est que, en fait, la domination de la nature n'a eu lieu en général (!) que grâce à celle de l'homme. L'administration de la grande propriété foncière ne s'est jamais et nulle part réalisée sans la sujétion préalable de l'homme à une espèce de servage ou d'esclavage. L'établissement d'un pouvoir économique sur les choses a supposé le pouvoir politique, social et économique de l'homme sur l'homme. Comment aurait-on pu se représenter un grand propriétaire foncier sans qu'aussi son autorité sur des esclaves, des sujets, ou sur des gens indirectement asservis ne fût impliquée? Que pourrait bien avoir signifié, que pourrait bien signifier au point de vue d'un domaine agricole important la force de l'individu isolé, même appuyée sur toutes les forces de la famille? L'exploitation du pays ou l'extension du pouvoir économique sur celui-ci, dans une mesure qui dépasse les forces naturelles de l'individu isolé, n'est devenue possible jusqu'à ce jour que parce que, antérieurement ou concurremment à l'établissement de la propriété du sol, s'est établi aussi l'asservissement de l'homme qui en dépend. Dans les périodes postérieures de l'évolution cet asservissement a été adouci... sa forme actuelle est dans les pays les plus civilisés un salariat plus ou moins assujetti à l'autorité de la police. C'est donc sur le salariat que repose la possibilité pratique de cet aspect de la richesse qui se présente dans la domination du sol sur une grande étendue et (!) dans la grande propriété foncière. Il va de soi que tous les autres genres de biens doivent être historiquement

(1) V. les numéros de juin et de juillet.

expliqués d'une façon analogue, et l'assujettissement indirect de l'homme à l'homme qui forme aujourd'hui le trait principal des états les plus développés économiquement, ne peut ni se comprendre ni s'expliquer de soi. C'est un héritage un peu atténué d'une sujétion et d'une expropriation autrefois directes. » Ainsi s'exprime M. Dühring.

Thèse : La domination de la nature (par l'homme) suppose la domination de l'homme (par l'homme).

Preuve : La mise en valeur de la grande propriété foncière n'est jamais et nulle part réalisée qu'au moyen de valets.

Preuve de la preuve : comment peut-il y avoir de grands propriétaires fonciers sans valets, puisque le grand propriétaire foncier avec sa famille mais sans valets ne pourrait cultiver qu'une petite partie de sa propriété.

Donc pour montrer que l'homme pour dominer la nature devait auparavant asservir l'homme M. Dühring change tout simplement « la nature » en « grande propriété foncière » et cette propriété foncière — indéterminée — en propriété d'un grand propriétaire foncier qui naturellement ne peut cultiver sa terre sans valets.

D'abord « domination de la nature » et exploitation de la propriété foncière ne sont nullement mêmes choses. La domination de la nature est exercée dans l'industrie sur une échelle bien autrement colossale que dans l'agriculture qui, jusqu'à présent, a dû se laisser dominer par le temps au lieu de dominer le temps.

Puis, si nous nous en tenons à l'exploitation de la grande propriété foncière, la question se pose de savoir à qui appartient cette propriété foncière. Nous trouvons, au début de l'histoire de tous les peuples agricoles, non le grand propriétaire foncier que suppose M. Dühring par un de ces tours de passe-passe qu'il appelle la « dialectique naturelle », — mais des communauté de familles et de villages possédant la terre en commun. Depuis les Indes jusqu'en Irlande, l'exploitation de la propriété foncière a commencé à l'origine par de semblables communautés et tantôt on cultivait la terre en commun au profit de la communauté, tantôt on partageait la terre en parcelles isolées que l'on abandonnait aux familles pendant un certain temps tandis que l'usage des bois et des prairies restait commun. Encore un passage caractéristique qui montre que les « études profondes » de M. Dühring, « dans le domaine politique et juridique », se réduisent à rien; toutes ses œuvres manifestent une ignorance totale des écrits de Maurer sur la conception de l'origine de la mark germanique, sur le fondement de l'ensemble du droit allemand, et de la littérature que

Maurer a fait naître et qui s'accroit encore tous les jours, qui s'occupe de prouver la communauté originelle de la propriété foncière chez tous les peuples civilisés d'Europe et d'Asie et d'exposer les différentes formes de son existence et de sa disparition. Dans le domaine du droit français et anglais, M. Dühring « s'était conquis une ignorance complète », quelque grande qu'elle fût. Sur le terrain du droit allemand elle est encore bien plus considérable. L'homme qui s'était emporté si violemment contre le rétrécissement de l'horizon des professeurs d'Université, s'en tient encore dans la sphère du droit allemand à ce qu'enseignaient les professeurs il y a au moins vingt ans.

C'est « pure création et imagination » de la part de M. Dühring que de prétendre, comme il le fait, que l'exploitation de la grande propriété foncière exigeait des seigneurs fonciers et des valets. Dans tout l'Orient, où la commune ou l'État est propriétaire foncier, le terme seigneur foncier manque. M. Dühring aurait pu se renseigner auprès des juristes anglais qui se sont autant causé de tourments en se demandant qui était propriétaire foncier — qu'autrefois le prince Henri LXXII de Reuss-Greiz-Schleitz-Lobenstein-Eberswalde en cherchant qui était veilleur de nuit. Ce sont les Turcs qui, les premiers, ont introduit dans les pays qu'ils avaient conquis une espèce de grand féodalisme foncier. La Grèce de l'époque héroïque entre dans l'histoire avec une différenciation des conditions qui est la preuve patente d'une longue préhistoire inconnue; mais là encore le sol est pour la plus grande partie exploité par des paysans indépendants; les grandes propriétés des nobles et des chefs de famille forment l'exception et ne tardent pas à disparaître. L'Italie a été défrichée principalement par des paysans; quand dans les derniers temps de la république romaine les grandes agglomérations de biens, les « *latifundia* » opprimèrent les paysans isolés et les remplacèrent par des esclaves, on remplaça la culture par l'élève du bétail et on ruina, comme le savait déjà Pline, l'Italie (*latifundia Italiam perdidere*). Au Moyen Age, dans toute l'Europe (et particulièrement grâce au défrichement de terrains incultes), c'est la culture paysanne qui prédomine, et pour la question présente il est indifférent de savoir si les paysans avaient à payer des redevances au seigneur féodal et quelles elles étaient. Les colons de la Frise, de la Basse-Saxe, des Flandres, du Bas-Rhin, qui mirent en culture à l'est de l'Elbe le pays enlevé aux Slaves, le firent en paysans libres dans des conditions très favorables, mais nullement assujettis a une espèce de corvée. — Dans l'Amérique du Nord, de beaucoup la plus grande partie du pays a été ouverte à la

culture par le travail de paysans libres. Les grands seigneurs fonciers du Sud, au contraire, avec leurs esclaves et leurs déprédations épuisèrent le sol si bien qu'il en vint à ne plus produire que du sapin et que la culture du coton dut émigrer de plus en plus vers l'Ouest. En Australie et dans la Nouvelle-Zélande, toutes les tentatives du gouvernement anglais pour créer artificiellement une aristocratie foncière ont été inutiles. Bref, si nous exceptons les colonies tropicales et subtropicales, où le climat interdit à l'Européen de se livrer à la culture, le grand seigneur foncier asservissant la nature au moyen de ses esclaves ou de ses corvéables et défrichant le sol apparaît comme une création de pure fantaisie. Au contraire quand il se montre dans l'antiquité, en Italie, par exemple, il ne défriche pas les déserts, mais il transforme les terres défrichées par le paysan en prairies, dépeuple et ruine le pays. Ce n'est que dans les temps modernes, depuis que la plus grande densité de la population a élevé la valeur des terres, et qu'en particulier le développement de l'agronomie a rendu les mauvais terrains plus utilisables — que la grande propriété foncière a commencé à participer sur une grande échelle au défrichement des terrains incultes et des prairies, et cela d'ailleurs en volant les terrains communaux des paysans aussi bien en Angleterre qu'en Allemagne. Et ce n'a pas été sans qu'un inconvénient ne vienne en contrebalancer les avantages. Pour chaque acre de terrain communal que les grands propriétaires fonciers ont défriché en Angleterre, ils ont transformé en Ecose au moins trois acres de terre cultivable en pâturage à mouton et enfin en simple terrain de chasse pour le gros gibier.

Nous n'avons ici à nous préoccuper que de l'opinion de M. Dühring quand il prétendait que le défrichement de grandes étendues de terre, c'est-à-dire de presque tout le terrain cultivé, n'avait nulle part et jamais été réalisé que par des seigneurs fonciers et des valets, — opinion qui « suppose » une ignorance de l'histoire vraiment inouïe. Nous n'avons donc pas à nous préoccuper ici ni de savoir en quelle mesure à différentes époques de grandes étendues de terrain cultivable ont été en totalité ou en grande partie cultivés par des esclaves (comme à l'époque de l'apogée de la Grèce) ou par des serfs (comme au temps des corvées du Moyen Age), ni quelle a été la fonction sociale des grands propriétaires fonciers à différentes époques.

Après nous avoir présenté ce tableau digne d'un maître de la fantaisie, où l'on ne sait ce que l'on doit plus admirer, de l'art d'escamoter dont il a fait preuve dans la déduction ou de la falsification de l'histoire, M. Dühring s'écrie triomphalement : « Il va de soi que tous

les autres genres de la richesse répartie *doivent être historiquement expliqués d'une façon analogue.* » Ce qui lui épargne naturellement la peine de dire un seul petit mot sur la constitution du capital, par exemple.

M. Dühring, en posant comme condition préalable de la domination de la nature par l'homme la domination de l'homme par l'homme, ne veut-il dire en somme que tout notre état économique actuel, la période présente de développement de l'agriculture et de l'industrie, est le résultat du développement historique d'une société suivant des antagonismes de classe, suivant des conditions de domination et de servitude? Mais c'est dire quelque chose qui depuis le Manifeste des communistes est un lieu commun. C'est ici le moment d'expliquer la constitution des classes et des conditions de domination, et si M. Dühring n'a pour le faire qu'un mot, le mot « force », nous sommes alors aussi avancés qu'au début. Le seul fait que les opprimés et les exploités de tous les temps sont bien plus nombreux que les oppresseurs et les exploiteurs, que par suite c'est sur eux que repose la véritable force suffit pour démontrer la folie de toute la théorie de la force. La question est donc toujours d'expliquer les conditions de domination et de servitude :

Elles se sont produites suivant trois modes.

Quand l'homme sort du règne animal — au sens étroit du mot — c'est pour entrer dans l'histoire : mi-animal, brute, il n'a pas de pouvoir sur les forces de la nature et ignore les siennes propres; aussi est-il pauvre comme les animaux et à peine plus productif qu'eux. Il règne alors une certaine égalité dans les conditions de la vie, et pour les chefs de famille une certaine égalité de situation sociale — les classes sociales au moins n'existent pas et cela dure encore dans l'état communautaire naturel, agricole des peuples civilisés qui suivent. Dans des états communautaires de cette sorte naissent dès le début certains intérêts généraux dont la défense doit être confiée à des individus, encore que ce soit sous le contrôle de la communauté : jugement des différends; répression d'empiètements d'individus sur les droits des autres, surveillance des eaux, surtout dans les pays chauds; enfin les onctions religieuses. De pareilles fonctions se rencontrent dans les communautés primitives, à toutes les époques, dans les plus anciennes marks germaniques, comme maintenant encore dans les Indes. Elles sont naturellement armées d'un certain pouvoir et constituent le commencement des pouvoirs publics. Les forces productives augmentent de plus en plus; la densité plus grande de la population crée entre les communautés isolées des intérêts communs ici, là antagonistes. L'agglomération de ces

communautés en groupes plus considérables appelle une nouvelle division du travail et la création d'organes pour défendre les intérêts communs et détruire les antagonismes. Ces organes, qui représentent les intérêts communs de tout le groupe, ont par rapport aux communautés isolées une position qui peut être particulière à celles-ci dans certaines circonstances. Ils se rendent de plus en plus indépendants soit par l'hérédité de la fonction qui va presque de soi dans un monde où tout se produit naturellement, soit parce qu'ils deviennent de plus en plus indispensables à mesure que se multiplient les conflits entre groupes. Nous n'avons pas à nous étendre ici sur la question de savoir comment cette indépendance des fonctions sociales vis-à-vis de la société s'éleva avec le temps jusqu'à la domination sur la société; comment le serviteur primitif se changea en seigneur là où l'occasion le favorisa; comment suivant les conditions ce seigneur devint despote oriental ou satrape, chef de famille chez les Grecs, chef de clan celte, etc.; en quelle mesure il se servit de la force dans cette transformation; comment enfin ces individus isolés se réunirent en une classe dominatrice. Il ne s'agit ici que d'établir que l'autorité se fonda partout sur l'exercice de fonctions sociales; et cette autorité politique n'a acquis de la durée que par l'accomplissement de ces fonctions sociales. Si nombreux qu'aient été les despotes de Perse ou des Indes qui se sont établis ou ont été renversés, chacun d'eux savait exactement qu'il était avant tout le maître unique des irrigations sans lesquelles aucune agriculture n'est possible dans ces pays. Il était réservé à l'intelligence des Anglais de l'éprouver dans les Indes. Ils laissèrent se ruiner les canaux d'irrigation et les écluses, et découvrent maintenant seulement, grâce aux famines qui reviennent régulièrement, qu'ils ont négligé la seule action qui aurait pu rendre leur domination sur les Indes aussi légitime que celle de ceux qui les ont précédés.

A côté de ce mode de formation des classes il s'en trouve un autre. La division naturelle du travail à l'intérieur de la famille agricole permettait quand on était arrivé à un certain degré de bien-être, d'introduire une ou plusieurs forces de travail étrangères. C'était principalement le cas dans les pays où l'ancienne propriété commune du sol n'existait déjà plus ou bien encore dans ceux où l'ancienne mise en culture collective s'était effacée devant l'exploitation individuelle des portions de terrain par les familles. La production était si développée que la force de travail de l'homme pouvait alors produire plus qu'il n'était nécessaire à son simple entretien, on disposait des moyens d'entretenir des forces de travail plus nombreuses; il en était de même des

moyens de les employer; la force de travail acquit une *valeur*. Mais la communauté, et l'agglomération de communautés à laquelle elle appartenait, n'offrait pas de force de travail disponibles, superflues. La guerre en fournissait et la guerre était aussi vieille que l'existence concomitante de plusieurs groupes sociaux vivant les uns à côté des autres. Jusque-là on n'avait su que faire des prisonniers de guerre, aussi les avait-on tout simplement tués, auparavant on les avait mangés. Mais dans le degré de développement atteint par « l'état économique » ils acquéraient une valeur. Ainsi la force au lieu de dominer l'état économique fut au contraire mise au service de l'état économique. *L'esclavage* était trouvé. Il devint bientôt la forme dominante de la production chez tous les peuples dont l'évolution procédait de l'ancienne communauté, mais il devint aussi une cause principale de la chute de cette dernière. C'est tout d'abord l'esclavage qui a rendu possible sur une grande échelle la division du travail entre le commerce et l'industrie, elle a permis au monde ancien et à la Grèce de fleurir. Sans l'esclavage, pas d'état grec, pas d'art, pas de science grecque. Sans esclavage, pas de Rome. Sans esclavage sur lequel reposaient la Grèce et l'empire romain, pas d'Europe moderne. Nous ne devrions jamais oublier que tout notre développement économique, politique et intellectuel suppose un état où l'esclavage était aussi nécessaire que généralement reconnu.

En ce sens, nous sommes fondés à dire : sans esclavage antique, pas de socialisme moderne. Il coûte très peu de s'attaquer à l'esclavage, etc., en termes généraux et de se répandre en une colère supérieurement morale sur l'ignominie de semblables institutions. Le malheur est qu'ainsi on ne dit que ce que chacun sait savoir; que ces organisations antiques n'expriment plus les conditions actuelles ni nos sentiments qui sont déterminés par ces conditions. Mais nous n'apprenons rien sur la façon dont se sont produites ces organisations, sur la cause de leur maintien, sur le rôle qu'elles ont joué dans l'histoire. Si nous en parlons, il faut dire, quelque contradictoire, quelque hérétique que cela puisse paraître, que l'établissement de l'esclavage dans les conditions où il s'est produit a été un grand progrès. C'est un fait que l'humanité née de l'animalité a eu besoin d'employer des moyens barbares, presque animaux, pour arriver à sortir de la barbarie. Les anciennes communautés, là où elles ont subsisté, sont depuis des siècles la base des formes d'état les plus brutales, du despotisme oriental, depuis les Indes jusqu'en Russie. Ce n'est que là où elles se sont dissoutes que les peuples se sont développés d'eux-mêmes et

leur premier progrès économique a consisté dans l'accroissement de la production au moyen du travail des esclaves, ce qui l'a conduit à une forme supérieure de l'évolution. Il est clair que tant que le travail de l'homme était assez peu productif pour ne donner que peu de superflu, l'accroissement des forces productives, l'extension du commerce, le développement de l'État et du droit, la naissance des arts et des sciences n'étaient possibles que par une plus grande division du travail. Celle-ci devait avoir pour base la grande division du travail entre les masses occupées au simple travail manuel et les quelques privilégiés qui dirigeaient le travail, se livraient au commerce, exerçaient les fonctions d'état ou, par la suite, s'occupèrent d'art ou de science. La forme la plus simple, la plus naturelle de cette division du travail était précisément l'esclavage. D'après les hypothèes que l'on peut faire sur les anciens et spécialement sur le monde grec, le progrès consistant à passer à une société fondée sur des antagonismes de classe ne pouvait se réaliser que sous la forme de l'esclavage. Et il y avait progrès même pour les esclaves; les prisonniers de guerre, où se recrutait la masse des esclaves, conservaient au moins la vie, tandis que précédemment ils étaient tués, et auparavant encore ils étaient même rôtis.

Profitons de cette occasion pour ajouter que, jusqu'à présent, tous les antagonismes historiques de classes spoliatrices et exploitées, dominatrices ou opprimées trouvent leur explication dans ce développement non proportionné de la productivité du travail de l'homme. Tant que la masse de ceux qui travaillent réellement est tellement occupée par son travail nécessaire qu'il ne lui reste pas de temps pour s'inquéter des affaires générales de la société — direction du travail, affaires d'État, affaires juridiques, art, science, etc., — il fallait que se maintint une classe spéciale qui, déchargée du travail véritable, prenait soin de toutes ces affaires : et elle ne manque pas d'augmenter de plus en plus pour son plus grand profit le fardeau que porte la classe qui travaille. Ce n'est que la grande industrie, en développant dans des proportions énormes les forces productives, qui permet au travail de participer à l'œuvre de tous les organes sociaux sans exception. Elle délimite le temps de travail de chacun de telle façon qu'il reste à tous des loisirs pour prendre part aux affaires générales de la société — théoriques ou pratiques. Ce n'est donc que maintenant seulement que toute classe dominatrice et spoliatrice est inutile; bien plus, elle devient même un obstacle au développement social; aussi sera-t-elle implacablement supprimée, possédât-elle encore la « force immédiate ».

Quand donc M. Dühring fait mauvaise figure à l'empire grec parce qu'il était fondé sur l'esclavage, il fait aux Grecs un reproche aussi juste que s'il leur en voulait, parce qu'ils n'avaient ni machines à vapeur, ni télégraphes électriques. Et quand il prétend que notre salariat moderne n'est que l'héritage un peu transformé et adouci de l'ancien esclavage et ne peut s'expliquer par lui-même (c'est-à-dire par les lois économiques de la société moderne), cela signifie qu'ou bien le salariat, comme l'esclavage, ne sont que des formes d'asservissement et de domination de classe, et cela un enfant le sait, ou bien encore cela est faux. Car nous pourrions dire aussi justement que le salariat ne peut s'expliquer que comme une forme adoucie de l'anthropophagie, emploi primitif et maintenant bien établi que l'on faisait des ennemis vaincus.

Le rôle historique que la force joue dans le développement économique est donc bien établi. D'abord tout pouvoir politique repose à l'origine sur une fonction économique sociale et s'accroît dans la mesure où, par suite de la dissolution de la communauté primitive, les membres de la société se transforment en producteurs privés et se distinguent de plus en plus de ceux qui administrent les fonctions générales de la société. Ensuite, quand le pouvoir politique s'est séparé de la société, de serviteur est devenu maître, il peut agir en deux sens. Ou bien il agit dans le sens et dans la direction du développement économique régulier. Dans ce cas, il n'y a pas opposition entre eux deux, le développement économique s'accélère. Ou bien le pouvoir politique agit en sens contraire, alors il cède régulièrement à peu d'exceptions près devant le développement économique. Ces quelques exceptions sont des cas particuliers de conquête. Les conquérants barbares ont alors exterminé ou dépossédé la population, ont dévasté ou laissé se ruiner des forces productives dont ils ne savaient que faire. Mais dans l'immense majorité des cas où la conquête est faite par des barbares et persiste, le conquérant barbare doit s'adapter à « l'état économique » supérieur qui suit la conquête; il est assimilé par le vaincu et doit même souvent adopter la langue de ce dernier. Mais là où, — sauf les cas de conquête — le pouvoir public d'un pays est entré en lutte avec son développement économique, comme cela s'est produit à peu près pour tout pouvoir politique, la lutte s'est chaque fois terminée par la chute du pouvoir politique. Sans exception, implacablement l'évolution économique s'est frayé un chemin — le dernier est le plus remarquable exemple en a déjà été donné par nous : c'est la Révolution française. Si, comme

l'enseigne M. Düring, l'état économique et, avec lui, la constitution économique d'un pays déterminé dépendaient uniquement du pouvoir politique, on ne pourrait comprendre pourquoi il a si mal réussi à Frédéric Guillaume IV après 1848, d'avoir voulu appliquer ses corporations du Moyen Age et ses autres marottes romantiques aux chemins de fer, aux machines à vapeur et à la grande industrie de son pays qui se développait précisément alors ; on ne pourrait s'expliquer comment l'empereur de Russie, qui est encore bien plus puissant, ne peut non seulement pas payer ses dettes, mais ne maintient son pouvoir (Gewalt) que par des emprunts continuels à l'état économique de l'Europe occidentale.

Pour M. Dühring, la force est le mal absolu, le premier acte de force est un cas de péché ; toute son exposition est une gérémiade sur le péché originel qui a infecté toute l'histoire jusqu'à maintenant, sur la corruption honteuse de toutes les lois naturelles et sociales par cette puissance infernale, la force. Mais la force joue encore un autre rôle dans l'histoire, le rôle révolutionnaire ; elle est, suivant le mot de Marx, l'accoucheuse de toute vieille société qui en porte une nouvelle dans son sein, elle est l'outil qui surprend et achève le mouvement social, qui brise les formes politiques qui ont vécu. — De tout cela, M. Dühring ne dit pas un mot. Ce n'est qu'avec des soupirs et des gémissements qu'il conçoit comme possible la nécessité d'employer peut-être la force pour détruire l'exploitation — quel malheur ! car chaque emploi de la force démoralise celui qui s'y livre. Et cela quand on sait le grand développement intellectuel et moral qui a suivi toute révolution victorieuse ! Et en Allemagne, la lutte violente à laquelle le peuple pourrait être contraint aurait au moins l'avantage de détruire la servilité qui a pénétré la conscience nationale à la suite de l'abaissement de la guerre de trente ans ! Et c'est cet esprit de frère prêcheur sans résistance, sans saveur et sans force qui prétendrait s'imposer à un parti révolutionnaire qui sait l'histoire ? (1).

---

(1) Ici s'arrêtent les trois chapitres qui portent le titre de « théorie de la force » dans l'ouvrage d'Engels, *Herrn Eugen Dührings Umwälzung der Wissenschaft*. Nous les faisons suivre de l'étude posthume publiée dans les n° 22 et 23, XIV° année, de la *Neue Zeit* « comme contribution à la fête commémorative du 25° aniversaire de l'établissement de l'empire allemand ». Engels s'était proposé d'étudier le rôle de la force dans l'histoire des trente dernières années de l'Allemagne, mais la mort l'a empêché de terminer ce travail et de lui donner une forme définitive.

IV

Appliquons maintenant notre théorie à l'histoire de l'Allemagne actuelle et à sa pratique de la force, pratique de fer et de sang. Nous verrons clairement pourquoi la politique de fer et de sang devait avoir un succès momentané et pourquoi elle doit à la fin disparaître.

I. — Tendandes et idées unitaires jusqu'au début de l'année 1860.

Le Congrès de Vienne avait en 1815 partagé, détaillé l'Europe de façon à démontrer au monde entier l'incapacité totale des potentats et des hommes d'État. La guerre générale des peuples contre Napoléon était la réaction du sentiment national de tous les peuples que Napoléon avait foulé aux pieds. En récompense, princes et diplomates du Congrès de Vienne foulèrent aux pieds ce sentiment national avec une insolence encore bien plus grande. La plus petite dynastie eut plus d'importance que la nation la plus considérable. L'Allemage et l'Italie furent encore une fois découpées en petits États, la Pologne fut partagée pour la quatrième fois, la Hongrie resta asservie. Et l'on ne peut dire que ce fut injuste pour les peuples. Pourquoi le permettaient-ils, pourquoi avaient ils salué dans le tzar russe leur libérateur?

Mais cela ne pouvait durer. Dès la fin du Moyen Age l'histoire travaille à constituer en Europe de grands États nationaux. De pareils États sont la conception politique normale de la bourgoisie européenne ainsi que la condition indispensable de l'action commune, internationale, harmonique des peuples sans laquelle ne peut s'établir la domination du prolétariat. Pour que la paix internationale soit assurée, il faut que toutes les difficultés nationales soient aplanies et que chaque peuple soit indépendant et maître dans sa maison. Avec le développement du commerce, de l'agriculture, de l'industrie, avec l'établissement de la puissance sociale de la bourgeoisie, le sentiment national se réveilla donc partout, les nations démembrées, opprimées, réclamèrent l'unité et l'indépendance.

Partout, sauf en France, la Révolution de 1848 tendait autant à donner satisfaction aux exigences nationales qu'aux revendications progressistes. Mais derrière la bourgeoisie, victorieuse au premier engagement, déjà se dressa partout le prolétariat menaçant qui, lui, avait réellement gagné la victoire et cela jeta la bourgeoisie dans les bras de ses ennemis qui venaient d'être vaincus, de la réaction monarchique, bureaucratique, mi-féodale et militaire. Grâce à celle-ci la

Révolution de 1849 échoua. En Hongrie, où le cas était différent, les Russes intervinrent et étouffèrent la Révolution. Non content de cela, le tzar russe s'en vint à Varsovie et se posa comme arbitre de l'Europe. Il nomma Christian, sa créature soumise, héritier du trône de Danemark. Il humilia la Prusse comme elle ne l'avait pas encore été, interdisant même les plus timides velléités d'exploiter les tendances unitaires allemandes et il fallut rappeler la Diète fédérale, se soumettre à l'Autriche. Tout le résultat de la Révolution parut donc être au premier abord que l'Autriche et l'Allemagne étaient désormais gouvernées dans la forme constitutionnelle, mais suivant l'esprit ancien, et que le tzar russe dominait l'Europe plus que jamais.

Mais en réalité, à la suite de la Révolution, la bourgeoisie, même dans les pays non unifiés comme en Allemagne, avait énergiquement secoué la vieille routine traditionnelle. Elle avait gagné une part, modeste il est vrai, de la puissance politique; et tout succès politique de la bourgeoisie est exploité au profit d'une extension de l'industrie. « L'année de folie » qui, heureusement, était passée, démontrait d'une façon éclatante à la bourgeoisie que c'en était fini une fois pour toutes avec la somnolence et la léthargie anciennes. La pluie d'or des mines australiennes et californiennes, d'autres circonstances encore furent suivies d'une extension sans précédent des conventions commerciales et des affaires. Il devint important pour la bourgeoisie de rendre sa situation plus solide, et plus sûre la part qu'elle avait gagnée. Les tentatives d'établir de grandes exploitations industrielles, qui avaient eu lieu depuis 1830 et surtout depuis 1840 sur le Rhin, en Saxe, en Silésie, à Berlin et dans quelques villes du Sud, furent rapidement élargies et développées, l'industrie à domicile dans les pays agricoles prit une extension de plus en plus grande, la construction des chemins de fer fut rendue plus active, et l'émigration qui croissait dans des proportions énormes créa une ligne allemande de transatlantiques qui n'eut pas besoin de subvention. Plus que jamais des marchands allemands s'établirent dans toutes les places de commerce des pays d'outre-mer, prirent une part de plus en plus considérable au commerce du monde et commencèrent à négocier non plus seulement des produits de l'industrie britannique, mais aussi de l'industrie allemande.

Pour cette industrie qui se développait puissamment et pour le commerce qui s'y rattachait, les petits États allemands, avec leurs différences de législations commerciales et industrielles, devinrent bientôt une gêne insupportable. A une distance de quelques lieues c'étaient d'autres règles d'échange, d'autres conditions pour exercer une indus-

trie; partout d'autres chicanes, des pièges bureaucratiques, fiscaux, souvent encore des restrictions corporatives contre lesquelles jamais une concession ne réussit. De plus, les nombreuses législations nationales, les limitations au droit de séjour rendaient impossible aux capitalistes de jeter les forces de travail disponibles en nombre suffisant sur les points où le minerai le charbon, la force hydraulique et d'autres avantages naturels, offraient des facilités pour des exploitations industrielles. La faculté d'exploiter d'une façon illimitée la masse des forces de travail de la patrie, voilà quelle étai la première condition du développement industriel. Mais partout où le fabricant patriote cherchait à réunir des travailleurs étrangers, la police et l'assistance des pauvres s'opposaient à ce que les immigrants de domiciliassent. Un même code pour l'Empire allemand, plein droit se mutation de domicile pour tous les citoyens de l'Empire, une législation commerciale et industrielle unique, tout cela n'étaient plus des fantaisies d'étudiants exaltés, mais les conditionsd'existence de l'industrie.

Dans chaque État ou petit État, la monnaie, les poids, les mesures étaient différents; il y avait souvent deux ou trois étalons dans le même État. Et de toutes les espèces de monnaie, poids, mesures, il n'y en avait pas une qui fût admise sur le marché du monde. Rien d'étonnant alors que marchands et fabricants, qui faisaient des affaires sur le marché général, ou étaient en concurrence avec des articles importés, ne joignissent aux nombreuses monnaies, poids, mesures, d'Allemagne, les monnaies, mesures, poids étrangers. Le fil de coton était établi en livres anglaises, les soieries se comptaient par mètres, les comptes pour l'étranger étaient calculés en livres sterling, dollars, francs. Comment les grandes institutions de crédit auraient-elles pu exprimer en banknotes ici des florins, là des thalers prussiens, des thalers d'or, thalers « neue zweidrittel », marks de banque, marks courants, des 20 guldenfuss, des 24 guldenfuss, avec leurs indéfinies variations de cours et tout les calculs que cela nécessitait.

Quand on réussissat à la fin à vaincre tout cela, combien de force n'avait-on pas dépensée dans toutes ces difficultés, combien de temps et d'argent avaient été perdus! Or on commençait enfin à s'apercevoir en Allemagne qu'aujourd'hui le temps c'est de l'argent.

Sur le marché du monde la jeune industrie allemande avait encore à faire ses preuves. Elle ne pouvait se développer que par l'exportation. Mais il était nécessaire pour cela quelle pût, à l'étranger, jouir de la protection du droit international. Le marchand anglais, français, américain, pouvait à l'extérieur se permettre un peu plus de liberté

que dans sa patrie. Son ambassade le représentait ainsi que quelque vaisseau de guerre si cela allait mal. Mais le marchand allemand! Dans le Levant, l'Autrichien pouvait au moins se fier dans une certaine mesure à son ambassade, quoique, à vrai dire, cela ne lui servît pas beaucoup. Mais quand un marchand prussien se plaignait à son consul d'une injustice qu'il avait subie, on lui répondait presque toujours : « Voilà qui est bien fait pour vous; que venez-vous chercher ici, pourquoi ne restez-vous pas tranquillement chez vous? » Le citoyen d'un petit État était partout complètement hors la loi. En quelque lieu que l'on allât, les marchands allemands étaient placés sous une protection étrangère, française, anglaise, américaine, ou se faisaient très rapidement naturaliser citoyens de leur nouvelle patrie (1). Il n'eût servi de rien que leurs consuls s'employassent pour eux. Les consuls allemands étaient à l'étranger traités comme de simples décrotteurs.

On voit donc que le désir d'une « patrie » unitaire avait un fondement très matériel. Il n'y avait plus rien là de commun avec les impulsions nébuleuses des étudiants de la Wartburg « où le courage et la force enflammaient les cœurs allemands », où, comme dans la mélodie française, « un soufle de tempête entraînait le jeune homme à combattre et à mourir pour la patrie ». Il ne s'agissait alors que de restaurer à la façon romantique la majesté impériale du Moyen Age, et le tempétueux jeune homme devenait sur ses vieux jours un sujet très ordinaire, très piétiste et très absolutiste de son prince. Ce n'était plus l'unité déjà bien moins nuageuse qu'avaient demandé les avocats et les idéologues bourgeeois de l'époque, qui croyaient aimer la liberté et l'unité pour elles-mêmes, sans remarquer que faire de l'Allemagne une Suisse, une république divisée en cantons, — l'idéal que réclamaient les plus précis d'entre eux, — était tout aussi impossible que la restauration de l'empire des Hohenstaufen que demandaient les étudiants. Non. C'était le désir, né des nécessités commerciales immédiates, qu'avait le marchand et l'industriel, gens pratiques, de rejeter la défroque vieillie des petits États qui s'opposait au libre développement du commerce et de l'industrie. Ils voulaient supprimer les obstacles inutiles que l'homme d'affaires avait à surmonter en Allemagne quand il essayait de paraître sur le marché du monde et dont tous ses con-

(1) A cet endroit se trouve à la marge, écrit au crayon : « Weerth ». Probablement Engels voulait ici citer quelques remarquables exemples que lui avait communiqués Georg Weerth, alors voyageur de commerce.

currents étaient affranchis. L'unité allemande était devenue une nécessité économique. Les gens qui la réclamaient savaient ce qu'ils voulaient. Élevés dans les affaires et pour les affaires, ils s'y entendaient et n'étaient pas intraitables. Ils savaient que l'on doit demander le plus possible, mais que l'on doit aussi libéralement en rabattre. Ils chantaient la patrie des Allemands, riche en gloires et en victoires, qui comprend la Styrie, le Tyrol et l'Autriche, et « de la Meuse au Memel, de l'Etsch au Belt, l'Allemagne, l'Allemagne avant toutes choses sur la terre, » mais ils étaient tout disposés à consentir à un rabais très considérable, à un escompte de 25 à 30 0/0 sur cette patrie qui devait toujours s'accroître. Leur plan d'unité élaboré était immédiatement praticable.

L'unité de l'Allemagne n'était pas une question exclusivement allemande. Depuis la guerre de Trente ans aucune difficulté générale n'avait été résolue en Allemagne sans l'intervention très sensible de l'étranger. Frédéric II avait, en 1740, conquis la Silésie avec l'aide des Français. La France et la Russie, en 1803, avaient littéralement dicté la réorganisation du Saint-Empire romain (1). Ensuite Napoléon avait arrangé l'Allemagne à sa convenance. [Ici se trouve ajouté après coup : « Allemagne-Pologne! »] Enfin, au Congrès de Vienne, principalement la Russie et ensuite l'Angleterre et la France avaient de nouveau partagé l'Allemagne en 63 États et en plus de 200 parcelles plus ou moins grandes; les chefs des dynasties allemandes, exactement comme comme en 1802 et en 1803 au Congrès de Ratisbonne, y avaient consciencieusement aidé et avaient augmenté encore le morcellement. Enfin quelques parties de l'Allemagne étaient livrées à des princes étrangers. L'Allemagne n'était pas seulement sans force et sans aide, s'épuisant en dissensions intestines, vouée à la nullité politique militaire et même industrielle; mais, ce qui était encore bien plus déplorable, la France et la Russie avaient, par l'usage répété quelles en avaient fait, acquis un droit au morcellement de l'Allemagne, précédemment

---

(1) Ici, se trouve à la marge une croix avec ces mots : « Paix de Westphalie et de Teschen. » A la paix de Westphalie, en 1846, grâce à la basse cupidité et à la mesquine jalousie des dynasties allemandes, la France avait eu le rôle prépondérant dans le règlement de la situation intérieure de l'Allemagne. A la paix de Feschen (1779), Frédéric II de Prusse avait encore une fois, pour affaiblir l'Autriche, permis à la Russie de décider des affaires intérieures de l'Allemagne et de se prétendre garant solidaire des conditions de souveraineté dans ce pays.

comme la France et l'Autriche s'étaient ménagé le droit de veiller à ce que l'Italie restât morcelée. C'était ce droit que le tzar Nicolas avait fait valoir en 1850 en s'opposant brutalement à toute modification constitutionnelle et en exigeant la constitution de la Diète fédérale, cette expression de l'impuissance de l'Allemagne.

Il fallait donc conquérir l'unité allemande non seulement contre les princes et contre ses ennemis d'Allemagne, mais encore contre l'échanger. Ou bien — avec l'aide de l'étranger. Et que se passait-il alors à l'étranger (1)?

En France, Louis Bonaparte avait utilisé la lutte entre la bourgeoisie et la classe ouvrière pour s'emparer de la présidence avec l'aide des paysans, et du trône impérial avec l'aide de l'armée. Mais un nouvel empereur Napoléon, créé par l'armée et qui aurait régné sur une France ayant les frontières de 1815 était un monstre mort-né. La renaissance de l'empire napoléonien signifiait l'extension de la France jusqu'au Rhin, la réalisation du rêve héréditaire du chauvinisme français. Seulement Louis Bonaparte ne pouvait pas posséder le Rhin. Toute tentative dans cette direction aurait été suivie d'une coalition européenne contre la France. Par contre, une occasion s'offrait de fortifier la puissance de la France et d'offrir à l'armée de nouveaux lauriers en conduisant une guerre contre la Russie d'accord avec presque toute l'Europe. La Russie avait, en effet, mis à profit la période révolutionnaire traversée par l'Europe occidentale pour s'attribuer en silence les principautés danubiennes et préparer une nouvelle guerre de conquête contre la Turquie. L'Angleterre s'allia à la France, l'Autriche leur était favorable; seule l'héroïque Prusse baisa le fouet dont la Russie la frappait encore hier et resta dans une neutralité sympathique aux Russes. Mais ni l'Angleterre ni la France ne désiraient remporter une victoire complète sur leur adversaire, et la guerre se termina par un léger abaissement de la Russie et une alliance franco-russe contre l'Autriche (2).

---

(1) Il se trouve ici une croix et un trait qui sépare ce paragraphe du suivant, indiquant qu'il aurait fallu ajouter encore une phrase à cet endroit.

(2) La guerre de Crimée n'est qu'une colossale comédie à qui proquo oùl'on se demande à chaque scène à qui d'être dupé? Mais la comédie coûta des trésors immenses et largement un million de vies humaines. La guerre était à peine engagée que l'Autriche marcha contre les principautés danubiennes, les Russes se retirèrent devant elle. Tant que l'Autriche restait neutre, toute guerre contre la Turquie et partant de la frontière russe était impossible.

La guerre de Crimée fit, de la France, la première puissance de l'Europe et de l'aventurier Louis Napoléon, le grand homme du jour, ce qui, à vrai dire, ne signifie pas grand'chose. Mais la guerre de Crimée n'avait pas agrandi le territoire français, aussi portait-elle dans son sein une nouvelle guerre qui permettrait à Louis Napoléon de jouer son véritable rôle et d'étendre l'empire. Cette nouvelle guerre avait déjà été engagée pendant la première quand on permit à la Sardaigne de s'allier aux puissances occidentales, elle devenait ainsi satellite de la France impériale, et son poste avancé contre l'Autriche; l'expédition fut précipitée par l'accord où étaient tombés Louis Napoléon et la Russie à la conclusion de la paix; rien ne pouvait être plus agréable à cette dernière puissance que le châtiment de l'Autriche.

Louis Napoléon était maintenant l'idole de la bourgeoisie européenne. Non pas seulement parce qu'il avait « sauvé la société » le 2 décembre 1851, où il avait, il est vrai, détruit le pouvoir politique

---

Mais on pouvait avoir l'Autriche comme alliée dans une guerre éclatant à cette frontière, à condition que la guerre fût menée sérieusement dans le but de restaurer la Pologne et de reculer d'une facon durable la frontière occidentale de la Russie. La Prusse aurait dû se joindre à la coalition, car c'est par chez elle que la Russie tirait tous ses approvisionnements. La Russie aurait été bloquée sur terre et sur mer et aurait dû rapidement succomber. Mais telle n'était pas l'intention des alliés. Ils étaient au contraire satisfaits de se voir délivrés de tout danger de guerre sérieuse.

Palmerston proposa de transporter en Crimée le théâtre de la guerre — ce que désirait la Russie — et Louis Napoléon n'adopta ce plan que trop volontiers. La guerre pouvait n'être qu'une guerre apparente et dans ce cas tous les intéressés se trouvaient satisfaits. Mais l'empereur Nicolas se mit dans la tête de mener la guerre sérieusement et oublia que si le terrain où il s'était placé lui était favorable dans une guerre simulée, il lui était défavorable dans une guerre sérieuse. Ce qui fait la force de la Russie dans la défense — l'énorme étendue de son territoire, peu habité, impraticable, pauvre en ressources, — se retourne contre elle dans toute guerre offensive, et bien plus encore du côté de la Crimée. Les steppes du sud de la Russie qui auraient dû servir de tombeau à l'envahisseur, devinrent le tombeau des armées russes que Nicolas, sans hésitation, avec une brutalité stupide, envoya à Sébastopol les unes après les autres, la dernière au cœur de l'hiver. Quand la dernière colonne, rassemblée à la hâte, à peine suffisamment armée, misérablement approvisionnée, eut perdu en marche les deux tiers de son effectif (des bataillons entiers se perdirent dans les tempêtes de neige) et que ce qui restait ne fut pas en état de chasser l'ennemi du sol russe, Nicolas, perdit misésérablement la tête et s'empoisonna. A partir de ce moment la guerre redevint une guerre simulée et la paix se conclut rapidement.

de la bourgeoisie, mais sauvé sa domination sociale. Non seulement parce qu'il avait montré comment on pouvait, dans des conditions favorables, changer le suffrage universel en un instrument d'oppression des masses; non seulement parce que sous son autorité, l'industrie et le commerce, et, en particulier, la spéculation et les opérations de Bourse avaient pris une extension inconnue jusqu'à ce jour. Mais surtout et avant tout parce quelle avait reconnu en lui, le premier « grand homme politique » qui fût la chair de sa chair. C'était un homme arrivé comme tout bon bourgeois. « Ayant navigué dans toutes les eaux », conspirateur carbonaro en Italie, officier d'artillerie en Suisse, mais partout et toujours prétendant, il s'était préparé à être l'empereur des Français et à porter les destinées de l'Europe par un passé d'aventurier et un manque complet de morale, comme le bourgeois modèle, l'Américain se prépare à devenir millionnaire par une suite d'honorables banqueroutes frauduleuses. Comme empereur, il ne mit pas seulement la politique au service de l'industrie capitaliste et de la spéculation, mais il traita la politique d'après les principes de la Bourse et se mit à spéculer sur le « principe des nationalités ». Le morcellement de l'Allemagne et de l'Italie avait été jusqu'à ce moment un principe fondamental de la politique française; Louis-Napoléon s'employa aussitôt à débiter ce principe au détail contre ce qu'on appelle des compensations. Il était prêt à aider l'Italie et l'Allemagne, à remédier à leur morcellement, à condition que l'Allemagne et l'Italie lui payassent chaque progrès qu'elles feraient dans le sens de leur unité par des cessions de territoire. Et non seulement l'on contentait ainsi le chauvinisme français, non seulement on donnait à l'empire les frontières de 1801, mais la France redevenait aussi la puissance éclairée, libératrice des peuples, et Louis-Napoléon le protecteur des nationalités opprimées. Et toute la bourgeoisie éclairée, pleine d'enthousiasme pour les nationalités — vivement intéressée aussi à la suppression de tous les obstacles commerciaux sur le marché général — donnait joyeusement son adhésion à cette libération universelle. On fit ses débuts en Italie (1). L'Autriche y règnait depuis 1849 sans conteste, et l'Autriche était alors le bouc émissaire de toute l'Europe. Les maigres résultats de la guerre de Crimée ne furent pas

(1) A la marge se trouve en note : « *Orsini* ». L'attentat d'Orsini (15 janvier 1858) avait rappelé très énergiquement à Napoléon III que, pour se maintenir au pouvoir et continuer à vivre, il lui fallait faire quelque chose pour l'Italie.

attribués à l'indécision des puissances de l'Ouest, qui n'avaient jamais voulu qu'une guerre simulée, mais à la conduite irrésolue de l'Autriche dont personne n'était plus responsable que les puissances de l'Ouest. La Russie avait été si choquée de la marche des Autrichiens sur le Pruth — récompense de l'appui prêté par la Russie en Hongrie en 1849 — qu'elle voyait avec joie toute attaque dirigée contre l'Autriche. La Prusse ne comptait plus et avait déjà été traitée « en canaille » au Congrès de Paris. C'est ainsi que s'engagea la guerre pour la délivrance de l'Italie « jusqu'à l'Adriatique », avec la connivence de la Russie; commencée au printemps de 1859, elle était déjà terminée en été, au Mincio. L'Autriche n'était pas chassée de l'Italie. L'Italie n'était ni unifiée, ni libre jusqu'à l'Adriatique; la maison de Sardaigne avait accru son importance; mais la France avait conquis Nice et la Savoie, c'est-à-dire, vis-à-vis de l'Italie, les frontières de 1801.

Mais les Italiens n'étaient pas satisfaits. En Italie régnait encore à cette époque la manufacture, la grande industrie était encore au berceau. Il s'en fallait de beaucoup que la classe ouvrière fût, en général, expropriée et prolétarisée; dans les villes, elle possédait encore ses moyens de production; dans les campagnes, le travail industriel n'était qu'une source de profit supplémentaire pour des paysans petits propriétaires ou fermiers. Aussi l'énergie de la bourgeoisie n'y était-elle pas affaiblie par l'antagonisme d'un prolétariat moderne conscient de ses intérêts de classe. Et comme en Italie le morcellement du pays ne s'appuyait que sur la domination étrangère de l'Autriche, sous la protection de laquelle les princes avaient poussé la mauvaise administration à ses dernières limites, la noblesse qui possédait la grande propriété foncière et les masses populaires des villes se mirent du côté de la bourgeoisie combattant pour l'indépendance nationale. Mais en 1859, sauf à Venise, on avait secoué le joug de l'étranger, la France et la Russie avaient rendu son immixtion ultérieure impossible. Personne ne la craignait plus, et l'Italie possédait en Garibaldi un héros au caractère antique qui pouvait faire des miracles et en fit. Avec mille partisans il l'emporta sur tout le royaume de Naples, unifia l'Italie en fait et rompit la trame que la politique bonapartiste avait mis tout son art à ourdir. L'Italie était libre et réellement unifiée — mais non grâce aux artifices de Louis Bonaparte, mais grâce à la Révolution.

Depuis la guerre d'Italie, la politique extérieure du second Empire français n'était un mystère pour personne. Les vainqueurs du grand Napoléon devaient être châtiés — mais « l'un après l'autre ». La

Russie et l'Autriche avaient déjà reçu leur part de châtiment; c'était le tour de la Prusse. La Prusse était plus méprisée que jamais; sa politique pendant la guerre d'Italie avait été lamentable, lâche, comme au temps de la paix de Bâle de 1795. Avec sa « polititique » des mains libres elle en était arrivée à se trouver complètement isolée en Europe. Ses voisins, grands et petits, se réjouissaient de voir la Prusse taillée en pièces, ses mains n'étaient plus libres que d'une chose : donner à la France la rive gauche du Rhin.

En fait, dans les premières années qui suivirent 1859, partout, et sur les bords du Rhin plus qu'ailleurs, se répandait la conviction que la rive gauche du Rhin tomberait irrémédiablement entre les mains de la France. On ne le désirait pas précisément, mais on voyait cet événement arriver comme une fatalite inévitable, et — pour dire vrai — sans beaucoup de crainte. Chez les paysans et les petis bourgeois se réveillèrent les vieux souvenirs du temps des Français qui véritablement avait apporté la liberté; dans la bourgeoisie, l'aristocratie financière était déjà profondément engagée dans les « Crédit mobilier » de Paris et autres compagnies industrieuses et bonapartistes et réclamait l'annexion à grands cris (1).

Mais la perte de la rive gauche du Rhin n'était pas seulement un affaiblissement pour la Prusse, mais aussi pour l'Allemagne. Et l'Allemagne était plus divisée que jamais. L'Autriche et la Prusse devenaient de plus en plus étrangères l'une à l'autre par suite de la neutralité de la Prusse dans la guerre d'Italie. Toute la gent des petits princes jetaient sur Louis Napoléon, protecteur d'une nouvelle confédération du Rhin, des regards mi-craintifs, mi-favorables. Telle était la situation de l'Allemagne officielle à un moment, où seules, les forces réunies de toute la nation étaient en état d'écarter le danger d'un démembrement.

Mais comment unir toutes les forces de la nation? Il y avait trois moyens possibles après l'échec presque général des nébuleuses tentatives de 1848.

Le premier moyen était la réunion réelle par la suppression de tous les États isolés; c'était le moyen publiquement révolutionnaire. Il

(1) Marx et moi, nous nous sommes suffisamment convaincus sur les lieux mêmes que c'était là l'opinion générale sur les bords du Rhin. Des industriels de la rive gauche du Rhin m'ont demandé entre autres choses, comment leur industrie s'accommoderait des tarifs de douanes français.

avait réussi en Italie; la dynastie de Savoie s'était ralliée à la Révolution et s'était ainsi approprié la couronne d'Italie. Mais nos Savoyards allemands, les Hohenzollern, et même leurs plus audacieux Cavours à la Bismarck en étaient tout à fait incapables. Le peuple aurait dû tout faire lui-même — et dans une guerre pour la rive gauche du Rhin il aurait bien été en état de faire le nécessaire. Le recul irréparable des Prussiens sur le Rhin, la guerre aux portes des forteresses rhénanes, la trahison indubitable des princes de l'Allemagne du Sud, pouvaient donner l'occasion d'un mouvement national qui emporterait toutes les dynasties. Ce fut Louis Bonaparte qui le premier remit l'épée au fourreau. Le second Empire ne pouvait avoir d'adversaires qu'en des États réactionnaires auxquels il apparaîtrait comme continuateur de la Révolution française et comme libérateur du peuple. Il était impuissant à l'égard d'un peuple convaincu de la néceseité de la Révolution. Et même une révolution allemande victorieuse pouvait donner le coup fatal à l'empire français tout entier. C'était le cas le plus favorable; dans le cas le moins favorable et si les chefs des dynasties se rendaient maîtres du mouvement, on abandonnait pour un temps la rive gauche du Rhin à la France, la trahison active ou passive des chefs des dynasties se découvrait aux yeux de tout le monde, créait un état de contrainte dont l'Allemagne ne pourrait sortir que par la Révolution, l'expulsion de quantité de princes et l'établissement de la République allemande unitaire.

Dans l'état des choses ce moyen d'unification de l'Allemagne ne pouvait être employé que si Louis Napoléon commençait la guerre pour la conquête du Rhin Cette guerre n'eut pas lieu pour des raison faciles à connaître. Mais aussi la question de l'unité nationale cessa d'être une question vitale irrémissible devant être résolue aujourd'hui ou demain sous peine de mort. La nation pouvait attendre un peu.

Le second moyen était l'unification sous l'hégémonie de l'Autriche. L'Autriche avait gardé en 1815 la situation que lui imposait la guerre avec Napoléon, un territoire compacte. Elle ne réclamait plus ses anciennes possessions de l'Allemagne du Sud. Elle se contentait de l'adjonction d'anciens et de nouveaux domaines qui convenaient bien stratégiquement et géographiquement au noyau qui restait de cette monarchie. La séparation de l'Autriche allemande du reste de l'Allemagne, commencée par les tarifs douaniers de Joseph II, aggravée par la police italienne de François Ier, poussée à son comble par la dissolution de l'empire allemand et de la Confédération du Rhin était

encore un fait en 1815. Metternich entoura l'empire du côté allemand d'une façon de muraille de Chine. Les tarifs empêchaient les produits matériels, la censure, les produits intellectuels de l'Allemagne de pénétrer. Des chicanes sans nom à propos des passe-ports restreignaient la circulation personnelle au minimum indispensable. A l'intérieur s'établissait un arbitraire absolutiste unique même pour l'Allemagne à l'égard de tout mouvement politique, si faible fût-il. Aussi l'Autriche était-elle restée complètement étrangère à tout le mouvement libéral bourgeois de l'Allemagne. Avec 1848, la séparation intellectuelle tomba en grande partie; mais les événements de cette année et leurs conséquences étaicnt peu propre, à rapprocher l'Autriche de l'Allemagne. Au contraire, l'Autriche se prévalait de plus en plus de sa position de grande puissance indépendante. Et il arriva que bien que les soldats autrichiens, en garnison dans les forteresses de la Confédération, fussent aimés tandis que les soldats prussiens étaient haïs et plaisantés, et bien que l'Autriche fût encore populaire et considérée dans les pays catholiques du Sud et de l'Ouest, personne ne pensait sérieusement à l'unité de l'Allemage sous l'hégémonie autrichienne, sauf quelques petits princes du centre de l'Allemagne.

Ce ne pouvait être autrement. L'Autriche ne voulait elle-même pas autre chose, bien qu'on y nourrît encore et dans le silence des rêves d'empire romantiques. La frontière douanière de l'Autriche était, avec le temps, la seule séparation qui eût subsisté à l'intérieur de l'Allemagne et on la sentait d'autant mieux. La politique de grande puissance indépendante perdait tout sens si elle, ne signifiait pas l'abandon d'intérêts allemands au profit d'intérêts spécialement autrichiens, c'est-à-dire italiens, hongrois, etc. Avant comme après la révolution, l'Autriche resta l'État allemand le plus réactionnaire, suivant le moins volontiers le courant moderne, et de plus — c'était la seule grande puissance spécifiquement catholique qui subsistât. Plus le gouvernement qui suivit les événement de mars tendait à rétablir la prêtraille et les jésuites dans leur ancienne situation, plus son hégémonie sur un pays aux deux tiers protestants devenait impossible. Enfin l'unité de l'Allemagne sous l'Autriche n'était possible que par la destruction de la Prusse. En soi, ce n'aurait pas été un grand malheur pour l'Allemagne. Cependant la destruction de la Prusse par l'Autriche était aussi désastreuse que serait la destruction de l'Autriche par la Prusse dans l'hypothèse de la victoire de la Révolution en Russie [cette destruction serait alors inutile, car l'Autriche, rendue par cela même inutile, tomberait d'elle-même].

Bref, l'unité allemande sous les auspices de l'Autriche était un rêve

romantique et se manifesta bien comme tel quand les petits princes et les princes du centre de l'Allemagne se réunirent en 1864 à Francfort pour proclamer François-Joseph d'Autriche empereur d'Allemagne. Le roi de Prusse resta tout simplement à l'écart, et la comédie de l'Empire tomba misérablement à l'eau.

Restait le troisième moyen : l'unité de l'Allemagne sous la domination de la Prusse. Comme c'est ce qui s'est réalisé, nous passons du domaine de la spéculation sur le terrain plus solide, encore qu'un peu sale de la pratique, de la « politique réelle ».

II. — La « mission allemande » de la Prusse, l'union nationale et Bismarck.

Depuis Frédéric II, la Prusse voyait dans l'Allemagne comme dans la Pologne un simple domaine à conquérir, dont on prend ce que l'on peut, mais où il va de soi que l'on peut avoir à partager avec d'autres. Partager l'Allemagne avec l'étranger — en dernier avec la France — telle était la « mission allemande » de la Prusse depuis 1740. « Je vais, je crois, jouer votre jeu ; si les as me viennent, nous partagerons » ; c'était sur cette phrase que Frédéric avait quitté l'ambassadeur français en partant pour sa première guerre. Conformément à cette « mission allemande », la Prusse trahit l'Allemagne en 1795 à la paix de Bâle, consentit d'avance (traité du 24 août 1796), en échange de la garantie de ses acquisitions, à la cession de la rive gauche du Rhin à la France et toucha véritablement le salaire de sa trahison envers l'Empire grâce aux décisions de la députation de l'Empire que la France et la Russie avaient dictées. En 1805, elle trahit encore ses alliés, la Russie et l'Autriche, dès que Napoléon lui eut offert le Hanovre — amorce où elle mordait chaque fois. — Mais elle se prit elle-même à sa stupide habileté, si bien qu'elle se trouva en guerre avec Napoléon et reçut à Iéna le châtiment quelle avait mérité. En souvenir de ces étrivières, Frédéric-Guillaume III voulait, même après les victoires de 1813 et de 1814, renoncer à toutes les places avancées de l'Allemagne occidentale ; se borner à la possession de l'Allemagne du Nord-Est ; comme l'Autriche, se retirer de l'Allemagne le plus possible, ce qui aurait fait de toute l'Allemagne occidentale une nouvelle Confédération du Rhin sous le protectorat de la Russie ou de la France. Le plan ne réussit pas. La Westphalie et les provinces rhénanes furent impo-

sées au roi tout à fait contre son gré; ce fut ainsi que la Prusse fut investie d'une nouvelle « mission allemande ».

Le moment des annexions — il faut mettre à part l'achat de quelques chétifs petits morceaux de territoire — était bien passé. A l'intérieur on vit peu à peu la vieille bureaucratie féodale fleurir de nouveau. Les promesses de constitution faites au peuple sous le coup de pénibles nécessités furent ouvertement rompues. Mais malgré tout, même en Prusse, la bourgeoisie augmenta de plus en plus d'importance, car sans commerce et sans industrie l'orgueilleux État prussien lui-même devenait un zéro. Doucement, à regret, par doses homéopathiques, il fallut faire à la bourgeoisie des concessions économiques. Et à un certain point de vue ces concessions parurent aider à la mission allemande de la Prusse, quand, pour supprimer les limites douanières qui existaient aux frontières de ses deux moitiés, elle invitait les États allemands dont elle comprenait le territoire à pratiquer l'unification des tarifs. C'est ainsi que naquit le « Zollverein », resté à l'état de pieux désir jusqu'en 1830 (seule la Hesse-Darmstadt y avait adhéré), mais qui, plus tard, quand le mouvement économique et politique prit une allure un peu plus vive, annexa bientôt économiquement à la Prusse la plus grande partie du centre de l'Allemagne. Les pays côtiers non prussiens restèrent à l'écart presque jusqu'en 1848.

Le « Zollverein » était un grand succès pour la Prusse. Que ce fût une victoire sur l'influence autrichienne, c'était encore là ce qu'il y avait de moins important. Ce qui était principal c'était de mettre du côté de la Prusse toute la bourgeoisie des États moyens ou petits. A l'exception de la Saxe, il n'y avait pas d'État allemand dont l'industrie se fût même approximativement développée dans la même mesure que l'industrie prussienne. Cela ne tenait pas exclusivement à des conditions naturelles ou historiques, mais à la grandeur du territoire que comprenaient ces tarifs douaniers et au marché intérieur. Et plus le « Zollverein » se développait, plus il faisait rentrer de petits États dans ce marché intérieur, plus les bourgeois de ces États prenaient l'habitude de regarder la Prusse comme leur guide en économie et, par suite aussi, en politique.

Et ce que chantaient les bourgeois, les professeurs le sifflaient. Si les disciples de Hegel établissaient philosophiquement à Berlin que la Prusse était appelée à être à la tête de l'Allemagne, à Heidelberg les disciples de Schlosser, Haeuser et Gervinus le démontraient historiquement. On supposait naturellement que la Prusse changerait tout

son système politique, et remplirait les désirs des idéologues bourgeois (1).

Mais tout cela n'était pas l'effet d'une tendresse spéciale qu'on aurait eue pour l'État prussien, comme les bourgeois italiens acceptèrent l'hégémonie du Piémont, quand celui-ci se fut mis à la tête du mouvement national constitutionnel. Non, cela ne se faisait pas de bon gré, les bourgeois prenaient la Prusse comme moindre mal; parce que l'Autriche les excluait de son marché, parce que la Prusse comparée à l'Autriche conservait, malgré tout, un certain caractère bourgeois à cause même de son avarice dans les questions de finance. La Prusse avait, vis-à-vis d'autres grands États, l'avantage de deux bonnes mesures : le service militaire général et l'instruction obligatoire. Elle les avait prises à une époque où l'on désespérait de la situation et dans des jours meilleurs on s'était contenté de les dépouiller de leur caractère, dangereux dans certaines circonstances, en ne les appliquant qu'avec négligence et en les estropiant à dessein. Mais ces dispositions existaient toujours sur le papier et la Prusse avait ainsi la possibilité de déployer un jour l'énergie potentielle qui sommeille dans les masses populaires à un degré que ne pouvait atteindre nulle part une nation numériquement égale. La bourgeoisie trouvait son compte dans ces deux dispositions. Le service personnel des volontaires d'un an était, en 1840, facile et peu dispendieux à éviter en employant la corruption, et, en même temps, à cette époque, dans l'armée, on faisait peu de cas des officiers de Landwehr recrutés dans les cercles commerçants et industriels. Et la grande quantité de gens pourvus d'une certaine somme de connaissances élémentaires que l'instruction obligatoire fournissait incontestablement au moins en Prusse, était des plus utiles à la bourgoisie. Il devint même insuffisant avec les progrès de la grande industrie (2). Les plaintes qui s'élevaient contre le coût considérable de ces deux

---

(1) La *Gazette rhénane* de 1842 discutait, de ce point de vue, la question de l'hégémonie prussienne. Gervinus me disait déjà, dans l'été de 1843 : « La Prusse doit être à la tête de l'Allemagne; pour cela trois choses sont nécessaires, la Prusse doit donner une Constitution, accorder la liberté de la presse, et adopter une politique étrangère qui ait une certaine couleur. »

(2) Encore à l'époque du « Kulturkampf », des fabricants des bords du Rhin se plaignaient à moi de ne pouvoir faire des inspecteurs d'excellents ouvriers qu'ils avaient faute d'instruction suffisante. C'est principalement le cas dans les pays catholiques. (En face du passage précédent, il y a à la marge, en note : « Écoles secondaires pour la bourgeoisie »).

institutions qui se traduisait par de lourds impôts furent suffisamment vives de la part de la petite bourgeoisie; mais la grosse bourgeoisie, dont la situation était en train de se faire, calcula que les dépenses dues à l'augmentation de sa puissance, fatales, mais que l'avenir rendaient inévitables, seraient richement payées par l'augmentation des profits.

Bref, les bourgeois allemands ne se faisaient pas d'illusions sur l'amabilité de la Prusse. S'ils avaient de la considération pour l'hégémonie prussienne, c'était uniquement parce que, et dans la mesure où la bourgeoisie prussienne, grâce à la plus grande rapidité de son développement écononomique, était économiquement et politiquement à la tête de la bourgeoisie allemande, dans la mesure où les Rotteck et les Welker, Allemands du Sud, qui en tenaient pour l'ancien ordre de choses, avaient été éclipsés par les Camphausen, les Hausemann et Milde, du Nord de l'Allemagne, Prussiens devenus les avocats et les maîtres des commerçants et des fabricants. Et, en fait, chez les libéraux prussiens et principalement chez ceux des bords du Rhin, on pouvait remarquer un souffle bien autrement révolutionnaire que chez les libéraux des petits cantons du Sud. C'est à cette époque que furent faites les deux meilleures chansons politiques depuis le XVI[e] siècle, la chanson du *Bourgmestre Tschesch* et celle de *La Baronne de Drosvet-Vischering*, deux chansons d'un caractère criminel qui effraient aujourd'hui les mêmes gens (ils ont pris de l'âge) qui, en 1846, ne se privaient pas de chanter : « Jamais homme eut-il tant de malheur — que le bourgmestre Tschesch — de ne pouvoir en deux pas — atteindre ce gros homme? »

Mais tout cela allait bientôt changer. La Révolution de Février se produisit; puis les journées de Mars à Vienne; puis la Révolution de Berlin du 18 Mars. La bourgeoisie avait vaincu, sans jamais combattre sérieusement; elle n'avait jamais souhaité une lutte sérieuse quand elle se présenta. Car, ayant fait sa coquette avec le socialisme et le communisme de cette époque, elle se prit à remarquer subitement qu'elle n'avait pas seulement éduqué quelques travailleurs isolés, mais une classe ouvrière, un prolétariat qui rêvait encore, mais qui s'éveillait de plus en plus et dont la nature intime était révolutionnaire. Et ce prolétariat, qui partout avait vaincu pour la bourgeoisie, ne tarda pas, surtout en France, à formuler des revendications incompatibles avec le maintien de l'ordre bourgeois tout entier; à Paris, un combat effroyable se livra pour la première fois entre ces deux classes, le 23 juin 1848; après une lutte de quatre jours, le prolétariat

riat succomba. A partir de ce moment, la bourgeoisie se rangea en masse du coté de la réaction et s'unit à ceux qu'elle venait de renverser avec l'aide des travailleurs, les bureaucrates absolutistes, les féodaux, les prêtres, pour se tourner contre ces mêmes ouvriers, les ennemis de la société.

En Prusse cela se passa de la façon suivante : la bourgeoisie abandonna les représentants qu'elle avait choisis et assista, en novembre 1848, à leur dispersion par le gouvernement avec une joie secrète ou avouée. Le ministère féodal et bureaucratique, qui tirait orgueil des dix ans qu'il durait, était obligé de gouverner dans des formes constitutionnelles. Mais il s'en vengeait par un système de petites chicanes et de vexations inouïes même pour la Prusse et dont personne n'avait plus à souffrir que la bourgeoisie. Mais celle-ci se repentait d'elle-même, accepta avec humilité les étrivières, les coups de pieds qui pleuvaient sur elle en expiation de ces anciennes vélléités révolutionnaires, et elle apprit à penser ce qu'elle dit plus tard : des chiens, mais nous le sommes pourtant.

Puis vint la régence. Pour manifester sa fidélité au roi, Manteuffel avait entouré le successeur au trône, empereur aujourd'hui (1), d'autant d'espions que Puttkammer maintenant en emploie à l'égard de la rédaction du « *Sozialdemokrat* ». Quand le successeur au trône devint régent, un coup de pied vint immédiatement payer Manteuffel et le mettre à l'écart et l'on entra dans une ère nouvelle. Ce n'était qu'un changement de décor. Le prince régent daigna permettre aux bourgeois d'être libéraux. Les bourgeois usèrent avec plaisir de la permission, mais se figurèrent avoir la haute main et crurent que l'état prussien se plierait à leurs fantaisies. Cette conception n'était nullement celle des « sphères dirigeantes » comme on dit en style de reptile. La réorganisation de l'armée était le prix dont les bourgeois libéraux devaient payer cette ère nouvelle. Le gouvernement ne demandait que l'exécution du service militaire obligatoire tel qu'il avait été accepté en 1816. Du point de vue de l'opposition libérale on ne pouvait rien dire qu'il n'eût été possible de réfuter précisément avec les propres phrases des libéraux sur l'hégémonie prussienne et sa mission allemande. Pourtant l'opposition libérale posa comme condition à son adhésion un temps de service maximum de deux ans. En soi, c'était très rationnel; mais la question se posait de savoir si l'on pouvait aller

(1) Guillaume Ier.

jusqu'au bout, si la bourgeoisie libérale du pays était prête à garantir cette condition par les moyens extrêmes, par tous les moyens. Le gouvernement s'ent tint fermement aux trois années de service, la chambre à deux, le conflit éclata. Et avec ce conflit la politique extérieure redevint aussi tranchante que l'était la politique intérieure (Ici se trouve un signe qui indique qu'il aurait fallu introduire un développement à cet endroit).

Nous avons vu comment la Prusse, par sa conduite pendant la guerre de Crimée et la guerre d'Italie, avait perdu toute considération. Cette lamentable politique se justifiait cependant en partie par le mauvais état de l'armée. Déjà avant 1848, comme on ne pouvait sans une autorisation des États ni établir de nouveaux impôts ni faire d'emprunt et qu'on ne voulait pas convoquer les États, il n'y avait jamais assez d'argent disponible pour l'armée, et une lésinerie infinie la réduisait à rien. Les tendances à la parade et à la minutie qui régnèrent sous Frédéric-Guillaume III firent le reste. Le peu de puissance de cette armée de parade qui se manifesta en 1848 sur les champs de bataille danois put être connue par les œuvres du comte Waldersée. La mobilisation de 1850 fut un fiasco complet; tout manquait et ce qui ne manquait pas était inutilisable. Le vote de crédits par la Chambre y avait remédié. L'armée était tirée de son vieux bourbier; le service en campagne réduisait, au moins en grande partie, le service de parade. Mais la force de l'armée était toujours la même qu'en 1820, tandis que toutes les autres grandes puissances, et en particulier la France qui menaçait précisément à cette époque, avaient beaucoup augmenté leur puissance militaire. Et pourtant en Prusse l'obligation du service était générale; tout Prussien était soldat sur le papier et la population s'était élevée de 10 millions 1/2 (1817) à 17 millions 3/4 (1858); les cadres de l'armée ne permettaient pas d'admettre et d'instruire plus d'un tiers des gens reconnus aptes au service. Voilà que le gouvernement réclamait une augmentation de l'armée qui exprimait presque exactement l'augmentation de la population depuis 1817; mais les mêmes députés libéraux qui ne cessaient de demander au gouvernement de se mettre à la tête de l'Allemagne, de veiller sur la puissance extérieure de l'Allemagne, de rétablir son prestige, — ces mêmes gens lésinaient et discutaient et ne voulaient rien voter qui ne fût pas basé sur un service de deux ans. Avaient-ils donc la force nécessaire pour faire réaliser cette volonté où ils étaient si intransigeants? Le peuple, la bourgeoisie même étaient-ils derrière eux prêts à agir?

Tout au contraire. La bourgeoisie se réjouissait des combats oratoires

qu'ils livraient contre Bismarck, mais en réalité elle organisait un mouvement qui, bien qu'encore inconscient, était en fait dirigé contre la politique de la majorité de la Chambre. Les atteintes portées par le Danemarck à la Constitution du Holstein, les tentatives violentes de rendre le Schleswig danois indignaient le bourgeois allemand. Il était habitué à être maltraité par les grandes puissances, mais recevoir un coup de pied du petit Danemark enflammait sa colère. L'union nationale fut fondée: c'était précisément la bourgeoisie des petits États qui faisait sa force. Et l'union nationale, profondément libérale, demandait avant tout l'unité nationale sous la conduite de la Prusse, d'une Prusse libérale si possible, d'une Prusse telle qu'elle avait toujours été s'il était nécessaire. L'union nationale réclamait principalement que l'on s'avançât, que la misérable situation des Allemands sur le marché du monde, où on les regardait comme des hommes d'une classe inférieure, cessât, que le Danemark fût châtié, que dans le Schleswig-Holstein l'on montrât les dents aux grandes puissances.

Il n'y avait plus, comme jusqu'en 1850, la moindre obscurité, la plus petite incertitude à réclamer l'hégémonie de la Prusse. On savait très exactement qu'elle signifiait l'expulsion de l'Autriche hors de l'Allemagne, la suppression en fait de la souveraineté des petits États et que les deux choses ne pouvaient s'obtenir sans guerre civile et sans partage de l'Allemagne. Mais on ne craignait plus la guerre civile, et le partage de l'Allemagne résultait de son exclusion des tarifs douaniers autrichiens. L'industrie et le commerce de l'Allemagne s'étaient développés à un tel degré, le réseau des maisons de commerce allemandes répandues sur le marché du monde était si grand et si serré qu'on ne pouvait plus tolérer ni les petits États à l'intérieur, ni la privation de protection et de droits à l'extérieur. Et pendant que la plus forte organisation politique que les bourgeois aient jamais eue entre leurs mains donnait aux députés de Berlin cette marque réelle de défiance, ceux-ci marchandaient sur le temps de service.

Telle était la situation quand Bismarck se décidait à entrer dans la vie politique.

Bismarck est un Louis Napoléon qui, au lieu d'être un aventurier français prétendant à la couronne, était un futur hobereau prussien et un étudiant allemand. Tout comme Louis Napoléon, Bismarck est un homme d'un grand sens pratique, d'une grande habileté, un homme d'affaire né, accompli, qui, dans d'autres circonstances, à la Bourse de New-York aurait disputé leur rang à Jay-Gould et à Vanderbilt, aussi bien qu'il a su tirer son épingle du jeu. Mais très souvent une intelli-

gence aussi développée dans le domaine de la vie pratique ne se sépare pas d'une étroitesse de vue correspondante, et ici Bismarck l'emporte sur son prédécesseur français. Car celui-ci avait encore élaboré à lui seul ses « idées napoléoniennes » pendant sa période de vagabondage — et elles s'en ressentaient — tandis que Bismarck, comme nous le verrons, n'a jamais montré même la trace d'une idée politique qui lui fût propre. Mais il s'assimilait les idées élaborées par d'autres. Cette étroitesse fut un bonheur pour lui. Sans elle il ne serait jamais parvenu à se représenter l'histoire universelle à un point de vue spécifiquement prussien. Si cette conception du monde foncièrement prussienne présentait une lacune laissant passer la clarté, il était perdu et c'en était fait de sa mission tout entière et de sa gloire. Même quand il avait rempli sa mission spéciale, qui lui venait ainsi du dehors, il était au bout de son latin ; nous verrons à quels sauts il était forcé par son manque absolu d'idées rationnelles et son incapacité à saisir une situation historiques qu'il avait créée lui-même.

Si le passé de Louis Napoléon l'avait accoutumé à avoir peu d'hésitation sur le choix de ses moyens, Bismarck apprit de l'histoire de la politique prussienne, de ce qu'on appelle le Grand-Électeur et de Frédérié II, à se conduire avec moins de scrupules encore; et il pouvait ainsi avoir noblement conscience de rester fidèle à la tradition nationale. Son entente des affaires lui apprit à réprimer ses velléités de hobereau là où il le fallait; quand cela ne lui parut plus nécessaire, elles se manifestèrent de nouveau d'une façon éclatante; c'était certainement un signe de déclin. Sa méthode en politique était la méthode suivie dans les corps d'étudiants : l'interprétation burlesque et littérale du « Bierkomment » nécessaire pour se tirer des difficultés d'une réunion du corps, il l'appliqua sans se gêner à la Constitution prussienne; quantité d'innovations qu'il introduisit dans la diplomatie sont empruntées aux mœurs d'étudiants. Mais si Louis Napoléon fut souvent irrésolu au moment décisif, comme au coup d'État de 1851, où Morny dut positivement lui faire violence pour le forcer à achever ce qu'il avait commencé, et à la veille de la guerre de 1870, où son incertitude gâta toute sa situation, il faut ajouter que cela n'arriva jamais avec Bismarck. Et c'est là qu'est le secret de son succès. En Allemagne, dans beaucoup de classes dirigeantes, chez les hobereaux comme chez les bourgeois, le dernier reste d'énergie a si bien disparu, l'habitude s'est si bien implantée dans l'Allemagne « instruite » de ne pas avoir de volonté que le seul homme qui a vraiment encore une volonté est devenu leur grand homme et leur tyran devant lequel,

contre leurs idées et leurs sentiments, ils s'aplatissent. A la vérité, dans l'Allemagne « ignorante » on n'en est pas encore là; les travailleurs ont montré qu'ils avaient une volonté dont même la forte volonté d'un Bismarck ne peut venir à bout.

Notre hobereau des vieilles Marches avait une brillante carrière devant lui s'il avait l'intelligence et le courage de la parcourir. Est-ce que Louis Napoléon n'était pas devenu l'idole de la bourgeoisie précisément parce que s'il avait supprimé son Parlement, il avait augmenté ses profits? Bismarck n'avait-il pas les mêmes talents d'homme d'affaires qui émerveillaient si fort les bourgeois chez Louis Napoléon? Est-ce qu'il ne marchait pas à la suite de son Bleichrœder comme Louis Napoléon à la suite de son Fould? Est-ce que, en 1864, il n'y avait pas, en Allemagne, une opposition entre les députés bourgeois qui, à la Chambre, chicanaient sur le service militaire, et les bourgeois de l'union nationale qui voulaient à tout prix que la nation agisse, des actes pour lesquels on a besoin de soldats? L'opposition n'était-elle pas de tous points semblable à celle qui se poursuivait en France en 1851 entre les bourgeois de la Chambre, qui voulaient contenir le président, et les bourgeois du pays qui voulaient la paix et un gouvernement fort, la paix à tout prix — contradiction que Louis Napoléon avait résolue en supprimant les bavards du Parlement et en donnant la paix à la masse des bourgeois? Les choses n'étaient-elles pas, en Allemagne, encore plus favorables à un coup de main audacieux? Le plan de réorganisation absolument fixé par la bourgeoisie, — et ne réclamait-elle pas hautement l'homme d'État prussien assez énergique pour réaliser son plan, séparer l'Autriche de l'Allemagne, unir les petits États sous l'hégémonie de la Prusse? Et s'il fallait traiter un peu rudement la Constitution prussienne et mettre au besoin à l'écart les idéologues de la Chambre ou du pays, ne pouvait-on, comme Louis Bonaparte s'appuyer sur le suffrage universel? Que pouvait-il y avoir de plus démocratique que l'établissement du suffrage universel? Louis Napoléon n'en avait-il pas montré toute la sécurité — si on savait bien le prendre? Et ce suffrage universel n'offrait-il pas précisément le moyen d'en appeler aux grandes masses populaires, d'être un peu en coquetterie avec le mouvement social qui naissait, au cas où la bourgeoisie se fût montrée récalcitrante?

Bismarck se mit à l'œuvre. Il était possible de recommencer le coup d'État de Louis Napoléon, de faire comprendre à la bourgeoisie, d'une façon évidente, quelles étaient les véritables conditions du pouvoir, de détruire violemment ses illusions libérales, mais de réaliser ses reven-

dications nationales qui s'accordaient avec les désirs de la Prusse. Bientôt le Schleswig-Holstein fournit l'occasion d'agir. Le terrain de la politique extérieure était tout préparé. Le tzar avait été gagné par le rôle de bourreau que Bismarck avait rempli en 1863 vis-à-vis des Polonais insurgés; Louis Napoléon avait été travaillé et pouvait, d'ailleurs, excuser son indifférence, sinon son approbation tacite aux plans de Bismarck, par son cher « principe des nationalités ». En Angleterre, Palmerston était premier ministre, mais il avait placé aux affaires étrangères le petit lord Jhon Russel, pour qu'il s'y rendît complètement ridicule. Mais l'Autriche était la rivale de la Prusse dans la question de l'hégémonie allemande et devait dans cette question d'autant moins prendre le pas sur la Prusse, qu'en 1850 et en 1851, au service de l'empereur Nicolas, elle s'était conduite dans le Schleswig-Holstein encore plus brutalement que la Prusse. La situation était exceptionnellement favorable : quelle que fût la haine de Bismarck pour l'Autriche, et le désir de l'Autriche de passer encore une fois son dépit sur la Prusse, à la mort de Frédéric VII de Danemark il ne leur resta qu'une chose à faire : marcher en commun contre le Danemark avec l'autorisation tacite de la Russie et de la France. Le succès était assuré d'avance tant que l'Europe resterait neutre : ce fut le cas. Les duchés furent conquis et évacués sans difficultés.

La Prusse, dans cette guerre, avait eu un second but : elle avait voulu éprouver son armée que, depuis 1850, elle cherchait à rendre plus parfaite, qu'elle avait renforcée et réorganisée en 1860. Elle s'était montrée supérieure à ce qu'on attendait d'elle, et cela dans les circonstances les plus différentes. Le combat de Lyngby, dans le Jutland, montra que le fusil à aiguille était bien préférable au fusil se chargeant par la gueule et qu'on savait l'utiliser. Quatre-vingts Prussiens, postés derrière un abri, mirent en fuite par leur feu rapide un nombre triple de Danois. En même temps, on pouvait remarquer que les Autrichiens n'avaient appris de la guerre d'Italie et de la manière de se battre des Français qu'une chose : c'est que le tir ne servait à rien, que le véritable soldat devait immédiatement mettre en fuite l'ennemi à la baïonnette, qu'il fallait bien s'en souvenir, et qu'on ne pouvait opposer de meilleure tactique aux fusils se chargeant par la culasse. Et pour permettre aux Autrichiens de s'en persuader pratiquement le plus vite possible, on mit à la paix les duchés sous la souveraineté commune de l'Autriche et de la Prusse, créant ainsi une situation purement provisoire d'où devaient naître conflits sur conflits ; on mettait ainsi à la disposition de Bismarck la possibilité d'employer un pareil

conflit dans sa grande lutte contre l'Autriche. Il va de soi qu'avec les habitudes de la politique prussienne, c'était une situation « à exploiter complètement, sans ménagement », comme le dit M. de Sybel, et que, sous le couvert de délivrer les Allemands de l'oppression danoise, on annexa à l'Allemagne 200,000 Silésiens du Nord qui étaient Danois : seul le duc d'Augustenburg, le candidat au trône du Schleswig-Holstein présenté par les petits États et la bourgeoisie allemande, s'en alla les mains vides.

Ainsi, dans ces duchés, Bismarck avait réalisé les désirs de la bourgeoisie contre le désir de celle-ci. Il avait chassé les Danois, il avait bravé l'Europe et l'Europe ne s'était pas émue. Mais les duchés, à peine délivrés, furent traités en pays conquis, nullement consultés, bref, partagés provisoirement entre la Prusse et l'Autriche. La Prusse était redevenue une grande puissance, elle n'était plus la cinquième roue du carrosse européen. L'exécution des désirs nationaux de la bourgeoisie était en excellent chemin, mais le chemin choisi n'était pas le chemin libéral de la bourgeoisie. Le conflit militaire prussien durait toujours, il devenait de plus en plus inextricable. Il fallait que Bismarck passât au second acte.

La guerre du Danemark avait rempli une partie des espérances nationales. Le Schleswig-Holstein était délivré, les traités de Londres et de Varsovie, où les grandes puissances avaient scellé l'abaissement de l'Allemagne devant le Danemark, avaient été foulés aux pieds et les grandes puissances n'avaient pas bougé. La Prusse et l'Autriche étaient toujours l'une à côté de l'autre ; les armées de ces deux États avaient vaincu ensemble, et pas un potentat ne pensait à toucher encore à une terre allemande. L'envie que Louis Napoléon avait du Rhin, refoulée jusqu'à ce moment par d'autres occupations — la révolution italienne, la révolte polonaise, les complications danoises, enfin l'expédition du Mexique — n'avait plus chance d'être satisfaite. Pour un homme d'État prussien et conservateur, la situation extérieure était donc à souhaits. Mais Bismarck, jusqu'en 1871, n'avait jamais été, et à ce moment n'était sûrement pas un conservateur, et la bourgeoisie allemande n'était pas du tout satisfaite.

Avant et après ces événements, la bourgeoisie allemande s'agitait dans la même contradiction. D'un côté elle réclamait le pouvoir politique exclusivement pour elle, c'est-à-dire pour le ministère choisi dans la majorité libérale de la Chambre. Un tel ministère aurait eu à lutter pendant dix ans contre le vieux système que la couronne soutenait pour obtenir que son pouvoir fût définitivement reconnu ; c'étaient donc dix

ans d'affaiblissement à l'intérieur. D'un autre côté elle réclamait une transformation, révolutionnaire de l'Allemagne qui ne pouvait être obtenue que par la violence, c'est-à-dire par une dictature de fait. Et la bourgeoisie de 1848 avait montré coup sur coup, à tous les moments décisifs qu'elle n'avait pas trace de l'énergie nécessaire de mener à bien soit l'un, soit l'autre de ces moyens — pour ne pas parler des deux ensemble. En politique, il n'y a que deux puissances décisives : la force publique organisée, l'armée, et la force élémentaire, inorganisée des masses populaires ; 1848 avait instruit la bourgeoisie du danger d'en appeler aux masses ; elle les craignait encore plus que l'absolutisme. L'armée, elle, n'était nullement à sa disposition, mais bien à celle de Bismarck.

Bismarck avait, dans ce conflit constitutionnel qui durait encore, combattu très ouvertement les exigences parlementaires de la bourgeoisie. Mais il brûlait du désir de satisfaire ses revendications nationales. Elles s'accordaient avec les désirs les plus secrets de la politique prussienne. Si de nouveau il réalisait les désirs de la bourgeoisie contre le désir de celle-ci, s'il faisait l'unité de l'Allemagne comme la bourgeoisie l'avait formulée, le conflit était de lui-même écarté et Bismarck devait devenir l'idole des bourgeois, comme son modèle Louis Napoléon.

La bourgeoisie lui fournissait le but, Louis Napoléon le moyen d'y arriver ; l'exécution seule restait l'œuvre propre de Bismarck.

Pour placer la Prusse à la tête de l'Allemagne, il ne fallait pas seulement chasser violemment l'Autriche de l'Allemagne, mais encore soumettre les petits États. Une guerre semblable, guerre joyeuse, Allemands contre Allemands avait été depuis longtemps le moyen employé par la politique prussienne pour accroître son territoire ; il n'y avait pas un brave Prussien qui craignît de l'employer. Le second moyen, l'alliance avec l'étranger contre des Allemands, pouvait tout aussi peu prêter à réflexion. On avait sous la main le sentimental Alexandre de Russie. Louis Napoléon n'avait jamais méconnu que la Prusse dût jouer en Allemagne le rôle du Piémont et il était tout prêt à entrer en affaires avec Bismarck. S'il pouvait obtenir pacifiquement, sous forme de compensation, ce dont il avait besoin, c'était préférable pour lui. Il ne lui était pas nécessaire d'obtenir toute la rive du Rhin gauche d'un seul coup ; si on la lui donnait par morceaux, s'il obtenait un lopin à chaque nouveau progrès de la Prusse, cela paraîtrait moins extraordinaire et conduirait pourtant au but. Puis, aux yeux des chauvins français. une lieue carrée sur les bords du Rhin valait largement Nice et la Savoie. On

traita donc avec Louis Napoléon et on obtint son autorisation d'agrandir la Prusse et de former une Confédération de l'Allemagne du Nord. [Il y a ici en surcharge ces mots : « Partage — ligne du Main. »] Qu'un morceau de territoire allemand ait été promis, cela est hors de doute; au cours des négociations avec Govone, Bismarck parla de la Bavière et de la Hesse rhénanes. Il l'a à la vérité nié plus tard. Mais un diplomate et spécialement un diplomate prussien a son opininion sur les limites dans lesquelles on peut ou même on doit faire quelque violence à la vérité. La vérité est une femme et cela ne lui est pas désagréable d'après la conception qu'un hobereau peut en avoir. Louis Napoléon n'était pas assez sot pour permettre l'extension de la Prusse sans que celle-ci lui promît une compensation; Bleichroeder aurait plutôt prêté de l'argent sans intérêt. Mais il ne connaissait pas suffisamment la Prusse et fut dupé à la fin du compte. Bref, quand on se fut assuré de Louis-Napoléon, on conclut une alliance avec l'Italie pour « frapper au cœur ».

Les Philistins des différents pays se sont beaucoup élevés contre cette expression. C'est tout à fait injuste. *A la guerre comme à la guerre.* L'expression montrait seulement que Bismarck avait compris ce qu'était la guerre civile allemande de 1848, que c'était une révolution, et qu'il était prêt à compléter révolutionnairement cette révolution. C'est ce qu'il fit. Sa conduite envers la Diète fédérale fut révolutionnaire. Au lieu de se soumettre constitutionnellement au jugement des autorités fédérales, il prétexta une rupture du pacte fédéral — ce qui n'était qu'une façon de parler — le rompit lui-même, proclama une nouvelle constitution avec le Reichstag élu au suffrage révolutionnaire, au suffrage universel, et chassa enfin la Diète fédérale de Francfort. Dans la Haute-Silésie, il organisa une légion hongroise sous le commandement du général révolutionnaire Klapka et d'autres officiers de l'armée révolutionnaire, dont les hommes, déserteurs hongrois et prisonniers de guerre, devaient combattre ceux qui les avaient légitimement conquis (1). Après la conquête de la Bohême, Bismarck lança une proclamation « aux habitants du glorieux royaume de Bohême », dont le contenu était tout aussi peu conforme aux traditions du loyalisme. La paix conclue, il s'empara des possessions d'une ville libre et de trois princes allemands de la Confédération, trois princes légitimes, qui

---

(1) A la marge est écrit : « Serment! » Les déserteurs autrichiens furent poussés à se *parjurer*.

n'étaient pas moins « par la grâce de Dieu » que le roi de Prusse lui même, sans que cette expulsion de princes ne pesât sur sa conscience de chrétien et de loyal sujet. Bref, c'était une révolution complète, révolutionnairement faite. Nous sommes naturellement les derniers à lui en faire reproche. Ce que nous lui reprochons, au contraire, c'est de ne pas avoir été suffisamment révolutionnaire, de n'avoir été qu'un révolutionnaire prussien agissant d'en haut, d'avoir commencé toute une révolution de telle façon qu'il ne pouvait mener à bien qu'une demi-révolution, et de s'être contenté, une fois entré dans la voie des annexions, de quatre misérables petits États.

C'est alors que Napoléon le Petit vint par derrière réclamer son salaire. Il aurait pu, pendant la guerre, prendre sur le Rhin ce qui lui aurait plu. Non seulement le pays, mais encore les forteresses étaient dégarnies. Il temporisa; il attendait une longue guerre qui eût épuisé les deux États — et voilà que les coups se précipitaient, l'Autriche était battue en huit jours. Louis Napoléon réclama d'abord — ce que Bismarck avait désigné au général Govone comme compensation possible — la Bavière et la Hesse rhénane avec Mayence. Mais Bismarck ne pouvait plus le donner, même l'eût-il encore voulu. Le succès extraordinaire de la guerre lui créait de nouveaux devoirs. Au moment où la Prusse s'érigeait en protectrice de l'Allemagne, elle ne pouvait vendre à l'étranger la clef du Rhin moyen, Mayence. Bismarck refusa. Louis Napoléon chercha à négocier. Il ne demandait plus que Luxembourg, Laudau, Saarlouis et le bassin houiller de Saarbruck. Mais Bismarck ne pouvait pas non plus s'en dessaisir, d'autant moins qu'il s'agissait là de territoires prussiens. Pourquoi Louis Napoléon n'avait-il pas mis la main sur ces pays, quand la Prusse était établie en Bohème? Bref, la France n'eut pas de compensations. Bismarck savait bien que cela amènerait une guerre ultérieure avec la France; mais peu lui importait.

A la conclusion de la paix, la Prusse ne tira pas parti de la situation avec aussi peu de ménagements qu'elle en avait l'habitude, quand la fortune lui souriait. Et pour de bonnes raisons. La Saxe et la Hesse-Darmstadt furent attirées dans la Confédération de l'Allemagne du Nord et on les épargna. Il était nécessaire de traiter avec douceur la Bavière, le Wurtemberg et Bade, parce que Bismarck avait à conclure avec ces pays des alliances défensives secrètes. Et l'Autriche? — Est-ce que Bismarck ne lui avait pas rendu service en brisant les complications traditionnelles qui la liaient à l'Allemagne et à l'Italie? Ne lui avait-il pas permis de devenir une grande puissance indépendante,

ce qu'elle désirait depuis si longtemps? Vainqueur en Bohême, n'avait-il pas réellement mieux compris les intérêts de l'Autriche que ne l'avait fait l'Autriche elle-même? L'Autriche ne devait-elle pas voir que, la situation géographique, la délimitation réciproque des deux Empires faisaient de l'Allemagne sens toute l'hégémonie prussienne, son alliée nécessaire et naturelle?

Ainsi la Prusse, pour la première fois depuis sa naissance, pouvait s'entourer d'une auréole de générosité, parce qu'elle pouvait — mettre maintenant les bouchées doubles.

(*A suivre.*) FRÉDÉRIC ENGELS.



REVUE CRITIQUE

Ant. Labriola. *Del materialismo storico. Dilucidazione preliminare.* 1 vol. in-8 de 253 pages. Lœscher, éditeur, Rome, 1896.

Le terme *matérialisme historique* n'offre plus, en France surtout, un sens parfaitement satisfaisant : on est habitué à désigner sous le nom d'idéalistes les sentiments antiégoïstes, et des écrivains légers ont pu conclure de là que le socialisme de K. Marx, en proclamant le matérialisme historique, prétendait subordonner toutes choses aux calculs des intérêts matériels (p. 9). Malheureusement cette erreur a fini par s'imposer et M. Fouillée s'exprime ainsi, dans son dernier ouvrage : « C'est la réduction du corps social à son ventre. Mais la vie est plus que nourriture et l'homme plus qu'estomac... Le matérialisme économique de Marx explique l'histoire par ce que les Allemands appellent les courants inférieurs. Rapportant tout à l'égoïsme animal et à la jouissance individuelle, *il cache sous son apparent socialisme un individualisme brutal* » (*Le mouvement positiviste et la conception sociologique du monde*, p. 250).

M. Labriola insiste, avec beaucoup de force, sur l'erreur que l'on commet lorsque, dans un but de simplification, on soutient : que la seule chose essentielle est le moment économique et le reste un simple produit de l'imagination (p. 21); — que la situation économique engendre *automatiquement* les institutions, les lois, les coutumes, les pensées et les idéologies (p. 61); — que la morale, l'art, la religion, la science sont les produits des conditions économiques (p. 112).

Ces fautes proviennent de ce qu'on s'en tient souvent à une théorie élémentaire des facteurs historiques. Pour mettre un peu de clarté dans les recherches, il faut procéder par voie analytique et séparer, autant que possible, les choses qui semblent susceptibles d'être étudiées à part : c'est ainsi qu'on donne, généralement, tant d'importance aux formes politiques, à la législation et aux passions des partis (p. 53). Cette manière de procéder rappelle les méthodes des anciens qui considérèrent longtemps les organes comme des êtres réunis en systèmes (p. 56).

Cette représentation amène à poser la question de quantité; on se demande quelles sont, pour chaque espèce de mouvements, les forces prépondérantes. Beaucoup de personnes ont cru que la doctrine de Marx consistait à affirmer simplement l'action décisive du facteur économique (p. 55).

Cette manière de raisonner est, évidemment, opposée au principe fondamental du matérialisme historique, d'après lequel l'histoire forme un complexus unitaire (p. 50 et *passim*). Ce qui est vrai, c'est que toute explication complète et satisfaisante doit parvenir à traverser tout ce complexus pour arriver *méthodiquement*, en suivant toutes les médiations réelles, jusqu'à l'infrastructure économique (p. 22).

La conception est matérialiste, en ce sens qu'elle ne permet l'introduction d'aucune explication idéologique (p. 34); elle s'identifie, à ce point de vue, avec la conception fondamentale qui dirige les historiens modernes des institutions. Les choses sont considérées comme des œuvres purement humaines, sans que l'on fasse intervenir la Providence, ou le progrès, ou toute loi formelle qui règle les évolutions, ou la marche vers une fin : toutes ces choses sont des facteurs idéalistes. On applique dans le sens le plus strict la règle de Vico : « Le monde social est l'ouvrage des hommes, » règle que l'auteur de la *Science nouvelle* a combinée avec une théorie de la Providence et que Marx a reprise d'une manière rigoureuse. La nouvelle doctrine ne prétend pas représenter toute l'histoire par une formule unique (1), donner l'aspect intellectuel d'un grand plan (p. 45); elle n'est qu'un fil conducteur (p. 46).

La théorie marxiste offre, encore, de très grandes analogies avec les principes reçus pour la critique des institutions, en ce qu'elle considère la société comme un tout, dans lequel on ne peut faire de séparations véritables; il n'y a pas plusieurs histoires; il n'y en qu'une : M. Labriola insiste, avec raison, sur ce point.

Ce sont là les côtés négatifs de la doctrine, ceux que l'on peut appeler les aspects réalistes. Mais il y aussi à tenir compte des principes positifs, qui appartiennent, d'une manière plus marquée, au marxisme.

La société n'est pas considérée comme un tout homogène, dont on puisse parler comme d'un être : c'est un complexus multiforme d'intérêts contradictoires (p. 94). Tout développement y produit des contradictions nouvelles, un progrès unilatéral (p. 49); les institutions, qui ont été établies avec la prétention de profiter à tout le monde, ne tardent pas à

---

(1) Il est manifeste que cette méthode simplifiée serait infestée d'idéalisme; elle peut servir, comme certaines méthodes idéalistes, pour un exposé très sommaire; mais elle manque de valeur scientifique et elle peut entraîner à de graves erreurs.

devenir des instruments utiles seulement à des groupes (p. 94). La réalité de l'État est mise à nu par le socialisme scientifique, qui a montré quelles sont ses origines et sa raison d'être (p. 99); il a été prouvé que l'État est un organisme préposé à la défense d'un système économique, qu'il a pour base soit une forme de production économique, soit une transaction entre diverses formes (p. 96). L'État engendre, lui aussi, dans son développement, des contradictions contre lui-même, par ses énormes budgets, le militarisme, le suffrage universel, l'extension de la culture (p. 99).

Cette analyse nous montre que la société est, par elle-même, quelque chose de fort instable, qui ne peut pas s'accommoder, d'une manière à peu près permanente, aux conditions d'existence, comme cela se produit chez les animaux (p. 62).

L'histoire apparaît donc comme une *dialectique :* la société engendrant ses contradictions et en triomphant par le passage à une forme nouvelle (p. 79). Cette dialectique est réelle, tandis que celle de Hégel était purement intellectuelle. C'est un des principes les plus importants de la nouvelle doctrine.

Puisque l'homme fait, lui seul, son histoire, il faut connaître sa manière d'agir; les historiens n'ont pas négligé ces considérations, qui étaient particulièrement propres aux développements littéraires. Cette psychologie sociale n'est pas susceptible d'être réduite en formules logiques; elle n'est pas un développement abstrait et générique de l'esprit humain; elle dépend des circonstances, des conditions de l'existence (p. 24). Quant à la manière dont s'effectue cette dépendance, on ne peut la ramener à une loi unique : si l'économie est comme une anatomie de la société, il y a sur ce squelette de nombreuses et variées formes de l'action sociale. Les traditions jouent ici un grand rôle; les systèmes d'idéologie antérieurs se cristallisent et s'opposent aux nouveautés (p. 127).

On est amené à diviser le complexus social en deux grands groupes, suivant que les éléments considérés ont plus ou moins d'affinités avec l'infrastructure économique. Dans le premier on place : l'activité pratique des citoyens, la formation, la lutte et la transformation des classes, les réflexions de la vie économique sur le droit et la morale, les modes de subordination des hommes les uns vis-à-vis des autres et l'État. Dans le second groupe on ne trouve plus qu'une action indirecte et partielle sur les objets de l'imagination et de la pensée, dans la production de l'art, de la religion et de la science (p. 109).

Il est clair que cette théorie est incompatible avec l'ancienne doctrine du sens moral, jugeant le bien et le mal, d'après un code immuable et préétabli : cette opposition ne peut avoir ici aucune importance, parce que tous les psychologistes, — ayant qualité pour parler, — rejettent la conscience morale entendue à la manière des vieux auteurs,

Le problème éthique moderne est surtout un problème pédagogique (p. 115); la pédagogie n'offre aucun sens lorsqu'on veut la traiter en dehors des conditions économiques. Le marchand de cochons de Chicago ne peut comprendre les idées de bien, de beau, d'héroïsme, comme les citoyens des républiques athénienne et romaine. Des règles abstraites comme celle de l'amour du prochain (1) n'offrent aucune prise sur l'âme du prolétaire opprimé (p. 117).

Il serait absurde de vouloir déterminer la morale individuelle par la condition économique; le mécanisme psychique est trop élastique pour qu'on puisse ramener le développement d'un individu à un type de classe ou de situation sociale; la science ne peut s'occuper que des choses qui sont susceptibles d'entrer dans une statistique morale, faite d'une manière raisonnable, — ce qui n'est guère encore le cas de ces statistiques (p. 118).

L'étude de l'art est précieuse pour nous faire voir, sous une apparence plus grossie et plus saisissable, les nombreuses causes de la complication psychologique, qui viennent rendre l'histoire, parfois, si difficile à suivre. C'est que nous ne vivons pas seulement dans la société, mais aussi dans la nature (p. 124).

Enfin, il ne faut pas oublier que nous ne sommes pas des machines fabriquées sur un modèle uniforme; les tempéraments ne sont pas complètement transformés par l'éducation et se reflètent dans les produits de l'art et de la religion (p. 128).

La théorie matérialiste n'éprouve aucune difficulté devant le prétendu mystère des grands hommes; elle n'admet pas la conception de Carlyle; mais elle ne prétend pas considérer les génies comme des êtres sans efficacité personnelle (ainsi que font certains sociologistes); elle ne se borne pas à suivre les empiristes qui additionnent, au hasard, les hommes et les choses (p. 138). Elle comprend, très bien, que l'homme décisif donne une figure personnelle aux événements et elle ne confond pas Napoléon, Monk et Boulanger (p. 139).

La formation de la doctrine marxiste doit présenter une illustration de la thèse fondamentale; elle doit mettre en évidence l'interdépendance des phénomènes et l'influence de l'infrastructure économique. C'est là une épreuve indispensable à faire subir aux thèses de Marx; et M. Labriola a, parfaitement, compris l'importance de cette question; c'est pourquoi il a commencé ses études sur le matérialisme historique par un essai sur le *Manifeste du parti communiste* (2), dont la traduction a

---

(1) Il est clair, d'ailleurs, que cette règle a été posée pour des gens vivant dans un monde tout différent du nôtre et qu'on peut retrouver ses conditions historiques.

(2) Le Manifeste est, en effet, un résumé historique et un programme d'ac-

paru ici même en 1895. La société capitaliste a produit le socialisme, comme sa négation pratique et le matérialisme historique comme sa négation théorique, mettant en évidence ses contradictions et sa structure intime (p. 69). Marx et Engels n'ont pas fait une exposition subjective, destinée à expliquer le monde; ils ont utilisé les grandes expériences qui s'étaient déroulées en Angleterre et en France, pour poser la théorie objective des révolutions sociales.

L'expérience révolutionnaire a été surtout fructueuse pour permettre de saisir, d'une manière tangible, l'erreur fondamentale de la philosophie traditionnelle sur l'État. Une longue élaboration du droit abstrait avait amené le XVIII[e] siècle à attacher une importance extrême aux actes du législateur, que l'on croyait capable de diriger la société suivant la raison (p. 108). Il n'a pas fallu longtemps pour qu'on s'aperçoive que la législation est, dans la réalité, tout autre chose que ce qu'elle est dans les livres, qu'elle est un simple *fait*, qu'elle est réglée par la compétition des partis (p. 107).

Puis sont arrivés des problèmes nouveaux, que soulevait l'existence du prolétariat; les savants se sont trouvés désarmés devant les difficultés nouvelles. Dans le combat acharné que se sont livré les groupes politiques, il est devenu évident que le droit est relié aux intérêts et qu'il a une base économique (p. 108).

Ces constatations avaient une importance considérable puisque l'État et le droit avaient été, jusque-là, les deux principaux objets de l'histoire (p. 88). La poursuite de la raison (vue idéaliste) fut ainsi remplacée par la lutte des groupes (p. 108), comme principe d'explication de l'État et du droit.

Il est clair qu'il serait difficile de trouver un accord quelconque entre la doctrine matérialiste de l'histoire et l'hypothèse du progrès. L'étude scientifique du développement ne peut comprendre des appréciations subjectives sur les événements. D'ailleurs, la conception du progrès ne se prête qu'à des vues d'ensemble, car lorsqu'on regarde les choses de près, on voit que l'histoire ne peut être systématisée suivant aucun plan exact, qu'elle forme une énorme accumulation d'antithèses (p. 148). Si on veut serrer de près la question et se représenter la réalité avec toutes ses qualités successives, on trouve que le progrès ressemble plutôt à un mouvement en zig-zag qu'à une marche régulière suivant une loi.

Mais il ne suffit pas de montrer l'insuffisance ou l'erreur d'une théorie de ce genre, il faut l'expliquer; il faut montrer quels sont les phéno-

---

tion, liés de la manière la plus intime et inspirés, l'un et l'autre, par la doctrine matérialiste. On y voit clairement comment Marx et Engels ont été amenés, pour se rendre compte de la révolution prolétarienne imminente, à faire une rcheerche réaliste fondée sur l'économie.

mènes qui ont permis de faire une induction illégitime et de donner une apparence scientifique à l'hypothèse; — il faut montrer quelles sont les conditions spéciales qui ont motivé l'influence si prépondérante de cette illusion.

Les partisans du progrès supposent que l'histoire forme un système qui se développe d'une manière continue. Cette hypothèse s'appuie sur un fait réel, sur la loi conservatrice des produits utiles, qui passent d'un peuple à un autre : cela est manifeste pour l'Italie, qui, au moment de sa décadence, transmit aux pays appelés à prendre une action décisive l'élaboration de son génie (p. 144).

Le XVIIIe siècle est l'époque où le capitalisme commence à prendre une conscience très exacte de son importance : le capitalisme apparaît comme un moyen d'unifier tous les peuples; et les philosophes considèrent cet état comme l'état définitif de la civilisation; — pour K. Marx, c'est bien aussi un état définitif, mais à un autre point de vue, puisque le capitalisme engendre la force qui doit détruire les formes antagonistes du processus social (p. 147).

Nous éprouvons le besoin de juger, de donner des valeurs; et nous ne manquons jamais de le faire, dès qu'une apparence d'unité systématique se présente à nos yeux. C'est encore une loi de notre esprit de mesurer toutes les choses au moyen de ce qui paraît être leur terme. Nos pères se sont conformés aux traditions idéalistes : en effaçant dans le processus historique tout ce qui troublait les tableaux d'ensemble, — en considérant tout le développement antérieur comme devant être subordonné au terme final, — en regardant l'histoire comme une *préparation* au régime capitaliste et appréciant les faits d'après leur valeur dans cette préparation (p. 146).

Il est impossible, même par une analyse détaillée, de bien faire apprécier l'importance de ce livre, si court, mais si riche en idées. M. Labriola a rendu un signalé service au socialisme, en formulant, sous une forme précise, des principes dont on a journellement besoin et qu'on ne trouvait nulle part. Il lui a fallu se pénétrer de l'esprit qui avait guidé K. Marx et F. Engels dans leurs travaux historiques, et dégager la logique qu'ils avaient pratiquée (1). Il faut espérer que le savant professeur italien complètera cette introduction théorique par des études sur des périodes révolutionnaires importantes, de manière à montrer la richesse de la doctrine.

G. SOREL.

---

(1) Cf. deux lettres de F. Engels, dans le *Socialistische Akademiker* des 1er et 15 octobre 1895, sur la manière d'étudier le matérialisme historique.

Annales de l'Institut international de Sociologie. Travaux du second congrès tenu à Paris en septembre-octobre 1895. 1 vol. in-8° de 462 pages. Giard et Brière, éditeurs, Paris, 1896.

Lorsque M. R. Worms, secrétaire général de cet Institut, a passé sa thèse de doctorat devant la Faculté des lettres, il a trouvé parmi ses juges un de ses confrères de la Société, M. Espinas; celui-ci, tout en le complimentant sur son activité, lui a fait observer que les congrès de sociologie étaient peut-être un peu prématurés et qu'ils ne répondraient pas aux espérances de leur créateur.

Un membre hollandais, M. Steinmetz, s'écriait douloureusement dans la séance du 2 octobre : « Est-ce que les physiciens ou les hommes d'une science plus parfaite que la nôtre seraient contents d'une discussion comme la précédente? Je ne le crois guère. Une telle discussion peut être poursuivie éternellement. sans arriver à des résultats précis... Il m'a frappé douloureusement que les éminents orateurs n'ont pas essayé d'appliquer quelque méthode plus rigoureuse... pour découvrir la vérité... Nous sommes encore trop avocats; nous devons devenir des chercheurs infatigables et ingénieux » (pp. 311-312). Mais la Sociologie pourrait-elle subsister si elle cherchait « des vérités précises, durables »? c'est ce qu'il faudrait examiner de plus près; je reviendrai sur ce sujet en terminant.

Il est difficile d'imaginer une méthode de travail (il paraît que le congrès a travaillé d'après la couverture du livre) plus extraordinaire que celle qui a été adoptée ici. Un auteur lisait rapidement un mémoire sur des questions très générales, résumant en quelques lignes des problèmes très complexes : puis les auditeurs devaient présenter des objections sans avoir pu réfléchir, alors qu'il aurait fallu souvent des recherches longues et patientes pour réunir et condenser les éléments d'une critique. Je crois même que des orateurs ont parlé, avec abondance, sans avoir entendu le mémoire lu avant leur entrée en séance!

A quoi peuvent servir des tournois de ce genre? Je ne leur vois qu'une utilité : il est certain que, grâce à ces congrès, le charabia fait des progrès sensibles, et je m'en voudrais de priver mes lecteurs d'un court extrait emprunté au discours d'un professeur d'économie politique, sur les thèses métaphoriques de M. de Lilienfeld, relatives à la société-organisme. « Impossible de mieux rendre compte scientifiquement de ce que nous comprenons d'instinct, à savoir que, dans un groupe humain, l'État qui n'est qu'une fiction, reçoit sa forme des personnalités qui s'agitent dans son sein (autre fiction) et que ce sont ces êtres en chair et en os qui pétrissent, naturellement suivant les idées et conditions prévalant à

chaque fois parmi eux, la pâte constitutionnelle dans le sens des rapports que les citoyens entendent avoir entre eux et avec l'ensemble » (p. 260). N'est-ce pas vraiment beau !

Le mémoire présenté par M. Westermarck sur le matriarcat nous montre quelle singulière méthode suivent les sociologistes *illustres* dans leurs recherches. Dans une question aussi obscure, il serait utile d'établir des classifications, comme l'a dit fort bien le sage M. Steinmetz (p. 154). Il serait nécessaire de ne plus considérer le *Mutterrecht* d'une manière abstraite, mais de considérer, chez chaque peuple, les institutions familiales dans leur synthèse avec tous les autres usages.

L'auteur nous promène dans le monde, sans tenir compte du temps et des distances ; et comme les races humaines ne peuvent suffire à son activité dévorante, il s'étend avec complaisance sur les mœurs des chimpanzés. Il s'occupe bien moins, d'ailleurs, d'exposer des thèses précises que de répondre à des objections qu'on a présentées à son *Histoire du mariage humain*. Il nous apprend qu'il a établi dans ce livre « les principes auxquels le chercheur devrait strictement s'en tenir pour puiser l'information en ce qui concerne l'histoire primitive de l'homme » (p. 125) ; il ne revient pas sur les principes qu'il a *décrétés*.

M. Westermarck a une manière originale d'écarter les témoignages si nombreux et si concordants que nous donnent les voyageurs sérieux sur les mœurs des sauvages. Ces bons sauvages ont été corrompus par les mauvais Européens ; et la raison donnée est admirable : « Le contact avec une civilisatisn plus élevée a souvent pour effet d'égarer les instincts de la nature » (p. 141). Le professeur finlandais retarde d'un siècle et demi environ.

Il attache une grande importance à une méthode statistique conseillée par M. Tylor : on fait des tables des coutumes et on cherche « les adhésions ou relations de coexistence de chaque coutume, montrant quels peuples ont les mêmes coutumes, quelles autres coutumes accompagnent celles-ci ou sont exclus par elles. Si alors, en partant de deux coutumes quelconques, on trouve que le nombre des adhésions est bien supérieur au nombre de fois qu'elles coexisteraient suivant la loi ordinaire de la distribution du hasard, nous pouvons inférer qu'il y a quelque lien causal entre ces coutumes » (p. 127). Par ce procédé, M. Tylor a trouvé que « le système matriarcal est lié à la coutume suivant laquelle un homme, en se mariant, doit quitter son foyer et aller vivre avec sa femme dans la maison de son beau-père. »

Cette lecture a été faite si rapidement que les auditeurs ont eu peine à comprendre de quoi il s'agissait (p. 152). En réalité, M. Tylor a réédité une théorie qui a joui d'une certaine autorité autrefois et que personne ne discute plus aujourd'hui : les géomètres du XVIII[e] siècle croyaient qu'il existe une relation causale entre deux phénomènes, quand leurs

coexistences se produisent plus souvent que ne se produisent des coups du même genre au jeu de dés. M. Westermarck nous donne comme du neuf des vieilleries universellement condamnées.

Enfin, l'auteur laisse presque complètement de côté les régimes familiaux les mieux étudiés, ceux pour lesquels on a des documents nombreux. M. Kovalewsky s'est étonné de ne pas voir examiner les témoignages de Morgan sur les Iroquois et de Fison sur les Australiens (p. 152). De même, il n'est pas question des Touaregs (aujourd'hui bien connus), ni des Abyssins décrits par M. Munzinger (dont le nom est cité en passant pour un détail sans importance).

M. Gumplowicz a traité aussi le problème de la famille, et a cherché à le rattacher à ses thèses favorites. Ce qui l'intéresse surtout, c'est la formation de la famille patriarcale : elle ne se compose pas seulement du père, de la mère et des enfants; elle comprend un « ensemble de personnes et de biens soumis à un maître » (p. 165); elle suppose un pouvoir et un système de droit, c'est-à-dire qu'elle n'a pu naître qu'avec l'État (p. 163). « Le même processus social, la conquête, qui donne la vie à l'État par l'organisation de la domination des vainqueurs sur les vaincus, le même processus établit aussi nécessairement la propriété individuelle et la famille paternelle » (p. 164). L'évolution de l'État se répercute sur la famille; l'affaiblissement des privilèges des classes nobles se traduit par une émancipation de plus en plus grande aussi bien dans les cadres domestiques que dans les cadres politiques (p. 168).

Le mérite de M. Gumplowicz est de replacer la famille dans le complexus social, de la considérer comme une unité secondaire se développant dans la société, — tandis que M. Westermarck (trop préoccupé des singes pour penser aux hommes), veut faire de la famille une chose isolée. Quant aux détails de la thèse, ils ne sont pas en rapport avec la réalité. Il ne serait pas mauvais que les sociologistes ne montrassent plus tant du dédain pour l'histoire des institutions.

Le seul mémoire vraiment important lu au Congrès est celui de M. Kovalewsky sur « *le passage historique de la propriété collective à la propriété individuelle* ». La partie la plus curieuse est, je crois, l'introduction, dans laquelle l'auteur expose l'évolution de la propriété primitive, telle qu'on peut la voir encore en Russie.

Dans le gouvernement d'Arkhangel chaque famille s'approprie la quantité de terrain dont elle a besoin dans les limites du territoire communal. « Un vieux proverbe russe déclare que les limites d'un champ peuvent être indiquées, non seulement par la charrue, mais également par la faux et la hache. » Chacun établit librement des limites autour de ce qu'il veut s'approprier *temporairement*. Ces procédés existent également chez les Cosaques du Don et en Sibérie. « Il ne s'agit ici ni d'*occu-*

patio, mode primitif latin de constituer la possession individuelle du sol, ni de *dominium*, ou possession éternelle » (pp. 183-184).

A un stade plus élevé, on voit apparaître le partage en lots égaux; on borne la terre; mais il est sous-entendu qu'on remet tout en commun lorsque les lots deviennent trop inégaux. La périodicité s'établit lentement et elle peut être déterminée par une cause extérieure, comme sont les recensements fiscaux (p. 185).

C'est tout récemment qu'on a procédé au partage d'immenses territoires occupés par les Cosaques du Don, en prenant pour base le nombre des familles. Dans quelques communes les prés n'ont pas été divisés : les habitants se partagent le produit fauché par tous; après la récolte, tout est soumis à la vaine pâture (p. 193).

L'égalité ne semble pas être d'une règle absolue; dans les partages effectués aux XVII[e] et XVIII[e] siècles sur les bords de la Mer Blanche entre colons venus de Novgorod, il semble qu'on tenait compte dans un même groupe familial des degrés de parenté (p. 190).

Avant d'aller plus loin, il est impossible de ne pas observer que cette évolution est dominée par une idée juridique, plus ou moins confuse, relative aux droits que les gens d'un même lieu ont sur les terres qui les entourent. Cette idée est variable, comme le montrent les exemples de M. Kovalewsky et elle a eu une origine historique. « Les hameaux ou *choutora* ne sont point soumis, à leur origine, aux partages périodiques. Ceux qui en font partie possèdent le sol de père en fils. A la longue pourtant, ils finissent par ériger une nouvelle commune agricole, un mir nouveau, qui, pareil en cela à toutes les colonies, *imite l'exemple de la métropole*, du village dont il est sorti et établit dans son milieu le partage périodique » (p. 214).

Le collectivisme agricole russe nous apparaît donc, non plus comme un état primitif, mais comme le résultat d'une longue évolution, durant laquelle se sont constituées certaines idées de justice qui président à la réglementation de l'ancienne forme simplement anarchique de la possession.

Une fois la terre ainsi aménagée sous forme de *mir*, celle-ci devient-elle rebelle aux améliorations agricoles? C'est là une grosse question qui a beaucoup échauffé les économistes. Je crois que dans certaines régions (où l'irrigation par les eaux torrentielles est très utile pour améliorer le sol) ce mode d'aménagement est fort supérieur au nôtre; c'est ce qui résulte de l'expérience des pays où le *flurzwang* est bien indiqué par la nature du sol. M. Kovalewsky nous apprend qu'en Russie on a pu introduire l'usage des prairies artificielles sur les terrains collectifs et que la division à intervalles assez longs (de dix à vingt-cinq ans) ne gêne point l'agriculture. Il peut donc dire que la dissolution du *mir* ne provient pas de causes purement agronomiques (p. 205).

La dissolution du *mir* se produit d'autant plus facilement que la terre donne un plus fort revenu net; alors les usuriers et marchands de bestiaux s'efforcent d'empêcher les nouveaux partages et d'arriver au domaine définitif. Le pâturage commun est surtout l'objet de leurs désirs, parceque les règlements, inspirés par l'*esprit d'égalité*, interdisent d'y envoyer des bestiaux qui n'ont pas hiverné dans la commune (p. 220). C'est ainsi que la Petite-Russie est passée, en grande partie, à l'individualisme; dans la Grande-Russie, l'impôt emporte le plus souvent le revenu et on est resté fidèle à la vieille coutume (p. 222).

Il faut aussi reconnaître que le *flurzwang* présente les plus gros inconvénients pour ceux qui sont obligés de se déplacer, pour tous ceux qui ne vivent pas exclusivement à la vieille mode et ont des occupations accidentelles en dehors du village (p. 234).

Ces causes sont anciennes; mais elles agissent avec une intensité beaucoup plus forte qu'autrefois. Dans un discours prononcé à l'ouverture du congrès, M. Kovalewsky disait : « Le gouvernement a beau s'opposer aux partages, en les faisant dépendre du consentement du chef de famille; il a beau déclarer inaliénables les lots possédés dans le champ commun; — les associations de parents, habitant le même foyer, finissent par disparaître et la terre, sinon par achat, du moins par fermage, devient de plus en plus l'apanage d'une vaste minorité de paysans enrichis et de marchands en bétail et en liqueurs fortes. Le paysan se détache du sol et passe à la fabrique, à l'état de pur prolétaire, ni plus ni moins que dans n'importe quelle autre contrée de l'Europe » (p. 38).

Dans le *Capital*, K. Marx a tracé un tableau singulièrement vivant de la transformation agricole de l'Angleterre et de ses relations avec le développement industriel. Une étude du même genre serait du plus haut intérêt pour la Russie, et nul ne pourrait la mener à bonne fin mieux que M. Kovalewsky.

Je considère comme des hors-d'œuvre les cinq notes que MM. Tœnnies, Ferri, Garofalo, Tavaros de Medeiros, Puglia, ont présentées sur « *le crime considéré comme phénomène social* ». Ces notes sont intéressantes, surtout la seconde. Elles démontrent, à mon sens, que la criminologie n'a pas de points de contact bien intimes avec la sociologie. M. Ferri nous a appris qu'en passant de l'école positiviste au socialisme marxiste, il n'avait pas éprouvé le besoin de changer ses idées (p. 414).

M. de Krauz a présenté un mémoire assez étendu et assez confus sur « *la loi de la rétrospection révolutionnaire* »; M. Tarde lui a répondu des choses qui m'ont paru être absolument inintelligibles. Cette loi consiste dans « la nécessité sociologique de l'idéalisation d'un passé lointain par les tendances réformatrices, — idéalisation basée sur la conviction et sur le pressentiment que ses principes rappelés à la vie fusionneraient avec les conquêtes de l'époque donnée, leur fourniraient un

essor nouveau et produiraient ainsi une véritable synthèse, un équilibre meilleur des besoins en contradiction » (p. 316). Il y a du vrai dans ce système; mais l'auteur aurait bien fait de se guider sur les observations que fait K. Marx, dans le *18 Brumaire.*

Dans le *Manifeste du parti communiste,* on lit que « tous les mouvements historiques ont été jusqu'ici des mouvements de minorités au profit des minorités »; M. de la Grasserie, qui ne connaît pas ce texte, découvre que les aristocraties se succèdent et se succéderont toujours dans le monde; — et là-dessus s'engage la discussion la plus étrange qu'on puisse lire.

M. Golberg a présenté, sur « *l'origine des races et la division du travail* », une série d'observations très ingénieuses (1). Il trouve comme base ce qu'il appelle l'adaptation simple aux conditions physiques de la contrée; « l'agriculteur, le pasteur, le sorcier et le forgeron forment des unités distinctes, inséparables de leur milieu naturel... : la division du travail (2), le culte, l'alimentation sont les résultats immédiats de l'adaptation de l'homme au milieu direct, au milieu naturel » (p. 350). Ces spécialisations sont transformées sous le régime de l'adaptation complexe, où fonctionnent l'échange et la conquête (p. 352). Dans les plaines où affluent des émigrations diverses, se forment des fédérations et se produit l'adaptation composée où la division du travail est complète; on voit apparaître alors « un groupe particulier qui unifie toutes les qualités sélectives des peuplades et qui correspond, non seulement au vaste milieu naturel, mais aussi à une vaste coopération sociale » (p. 361).

Je ne crois pas que le moment soit encore venu de présenter une synthèse scientifique aussi vaste.

M. Abrikossoff a lu sur « *l'individualité et les formes du mariage* » un mémoire assez singulier, dont l'objet semble être de prouver qu'il ne peut pas y avoir une histoire du mariage, parce que l'instinct sexuel se manifeste d'une manière désordonnée. La question a son importance et elle se présente, pour tous les problèmes sociologiques, sous des formes diverses : comment peut-il y avoir une science de choses livrées en apparence aux hasards?

M. de Lilienfeld, à propos de « *l'évolution des formes politiques* », a reproduit, une fois de plus, ses comparaisons entre la société et l'organisme. M. R. Worms a réédité, « *sur les diverses conceptions de la sociologie* », un article qu'il a déjà fait bien des fois et qui manque toujours de précision. M. Combes de Lestrade a jeté une note gaie au

---

(1) L'auteur s'occupe uniquement des peuples du centre de l'Afrique.

(2) Il y a dans le *Capital* (p. 148, col. 1) une idée analogue sur l'origine des castes.

milieu de ses graves collègues; il leur a appris que « la sociologie n'exige pas le moins du monde, pour être comprise, soit une force intellectuelle hors de pair, soit une somme considérable de connaissances » (p. 85). Je m'en doutais bien; j'ai été heureux de lire cet aveu dans le discours d'un sociologiste de marque.

J'appelle enfin l'attention sur quatre pages de M. Steinmetz, que l'on pourrait nommer les *lamentations d'un sociologiste*. L'auteur, privat-docent à Utrecht, déplore les tristes résultats obtenus par ses confrères, trop préocupés de disserter sur la nature de la sociologie, à la poursuite de grandes hypothèses. » Tel livre de sociologie... contient une quantité de lois, en quelques pages, naturellement sans ombre de preuve. Combien s'en amusait un physicien, auquel je montrais ces pages humiliantes!... Un sociologue intépide les établit par douzaines et ses collègues y passent outre et font de même... Les découvertes et les hypothèses... durent ce que dure la vie d'une rose et même moins... Il est assez rare qu'un auteur se fasse lui-même des objections; au contraire, il égale les femmes naîves par son contentement facile... Ce qui frappe surtout dans les livres de sociologie, c'est le manque absolu de sagacité... Notre technique ne vaut pas grand'chose. Et pourtant on ne peut le contester; c'est la bonne technique qui fait la bonne science... L'homme de science... ne doit pas épater le bourgeois; il doit découvrir quelque petite vérité solide... n'oublier jamais que la plus humble vérité bien prouvée vaut cent fois mieux que la plus frappante fantaisie » (p. 78-80).

Il me semble que ce Hollandais dit d'excellentes choses; personne n'a trouvé utile de lui répondre. Le secrétaire général, qui ne manque (1) « jamais de répandre son grain de sel sur les vues qui se sont fait jour », a trouvé la communicaiion de M. Steinmetz sans doute assez salée et n'a point parlé!

Mais pourquoi la sociologie est-elle si vide? J'entends ici la sociologie qu'on pratique à l'Institut où M. R. Worms centralise(2), « pour ainsi dire, tout le mouvement sociologique contemporain »; car il y a une sociologie socialiste dont « l'épanouissement merveilleux et fécond » est signalé par M. Ferri (p. 412). La réponse me semble très facile et elle résulte de l'étude de ce volume même. Ces messieurs sont des disciples d'A. Comte; ils ne veulent pas aller toutefois jusqu'au bout et ils entendent se tenir

---

(1) J'extrais cette appréciation d'un article paru dans la *Revue de Sociologie* dirigée par M. R. Worms (mars 1896, p. 187).

(2) Article déjà cité. L'auteur est un très intime ami du secrétaire généra et je me reprocherais de ne pas reproduire son jargon : « le secrétaire général, sous forme d'Institut, de Revue, de Société, de bibliothèque, a centralisé, etc. ».

sur le terrain aride du *Cours de philosophie positive*. Qu'on me dise quelle science a tiré un parti quelconque de ce positivisme étriqué? A. Comte n'a jamais indiqué que des voies sans issue et n'a émis aucune idée féconde, dans les questions qu'il connaissait bien. Espère-t-on que le hasard l'aurait mieux servi pour les questions qu'il connaissait mal?

Mais alors pourquoi s'intituler sociologistes et ne pas prendre le nom de positivistes ? Si ces messieurs ont peur d'être confondus avec les dévots de la rue Monsieur-le-Prince, qu'ils s'intitulent *positivistes de la petite observance*; mais qu'ils ne prétendent pas accaparer pour eux la sociologie, alors que leur apport aux études sociales est des plus médiocres.

G. Sorel.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

H. Mazel. *La Synergie sociale*. 1 vol. in-18 de 356 pages. A. Colin, éditeur, Paris, 1896.

Le directeur de l'*Ermitage* appartient à l'école des *aristes;* il n'a que mépris pour la démocratie et croit que le monde ne peut rien que s'il est dirigé par des groupes d'hommes forts. Il a essayé, après beaucoup d'autres, de reprendre les thèses de Carlyle sur les héros, et plus de la moitié de son livre est consacrée à une histoire (un peu fantaisiste) des civilisations.

L'auteur croit fort à l'action des écrivains : « On ne lit pas à plusieurs reprises ces verbes Énergie, Fierté, Amour, Liberté, Grandeur d'âme, sans qu'il ne reste dans l'air quelque battement d'aile. » Son idéal serait d'amener une fusion des tendances les plus opposées : « Nietzsche, Ibsen et Tolstoï, Carlyle, Balzac et Taine..., harmonisés sont d'un exemple parfait » (p. 354). « Que chacun dans sa sphère porte sa propre action à son maximum d'intensité, et le bien social jaillira » (p. 346).

L'aristocratie, telle qu'il la conçoit, serait formée de chefs d'industrie hardis (dans le genre de M. Carneggie de Pittsburg), ramassant beaucoup d'argent et l'employant à des œuvres destinées à l'agrandissement du savoir humain ou à aider ceux qui veulent s'élever (p. 317). La disparition de l'héritage, la nécessité du travail personnel, lui paraissent, — comme aux saint-simoniens, — les conditions de la société future (p. 323).

Il n'est pas vraisemblable que ce rapprochement entre certaines tendances contemporaines et le saint-simonisme soit fortuit. Il est probable, au contraire, que bien des conceptions du pré-socialisme sont destinées à retrouver une certaine vigueur dans les milieux capitalistes actuels.

L'auteur parle, en plusieurs fois, du socialisme; mais il ne connaît pas le premier mot des doctrines qu'il combat : il fait de K. Marx un représentant de vieilles idées asiatiques! D'ailleurs il est fort peu au

courant des questions sociales : Le Play aurait, d'après lui, détruit l'économie politique et M. Tarde aurait révélé au monde que la société n'est pas un organisme (p. 331 et p. 335).

L. Say. *Dix jours dans la Haute Italie. Crédit populaire, épargne, coopération.* 1 vol. in-18 de LII-211 pages. Guillaumin, éditeur. Paris, 1896.

La première édition de ce livre a paru en 1883; la nouvelle est précédée d'une longue lettre de M. E. Rostand, qui fait connaître l'état actuel des institutions étudiées par M. Léon Say.

Les caisses d'épargne et les banques coopératives de l'Italie ne sont pas des auxiliaires du Trésor, chargées d'alimenter le gouffre de la dette flottante; elles emploient leurs ressources dans les conditions normales des entreprises privées. Elles ne sont pas établies d'après des règles uniformes, élaborées par les bureaucrates du Ministère des Finances; leurs formes sont très variables et se sont adaptées à des conditions locales diverses.

Cette végétation spontanée et luxuriante a eu à subir de terribles orages depuis 1883 : l'expérience a été favorable; tandis que les grandes entreprises du pur capitalisme ont sombré avec fracas, les caisses d'épargne et les banques coopératives ont, presque partout, bien résisté. A Ivrée, à Barletta et ailleurs, il a fallu liquider les caisses, parce qu'on n'avait pas établi une bonne proportion entre les divers genres de placements (p. VIII); — à Naples, le Banco avait été livré au pillage d'une espèce de parlement (p. XLII).

Depuis quelques années, le clergé s'est mis à la tête de caisses rurales, où le prêt est en raison des bons sentiments et la tartuferie des emprunteurs. M. Rostand croit que cette tentative donnera d'assez tristes résultats (p. XXXVII).

Parmi les règles qui frappèrent M. L. Say, je signale : l'emploi très généralisé des livrets de caisse d'épargne au porteur (p. 59); — l'attribution d'un intérêt supplémentaire à des catégories de déposants uniquement salariés (p. 73); — l'ouverture de comptes-courants à des sociétaires garantis par deux cautions (p. 102); — les prêts d'honneur consentis à des artisans pauvres appartenant aux sociétés de secours mutuels (p. 75); — la constitution de puissantes organisations banquières, comme la caisse de Bologne, ne donnant pas de dividendes (p. 142).

Un des gros embarras du crédit agricole provient en Italie comme en

France du privilège du propriétaire; une note intéressante de M. Luzzati est consacrée à combattre le système légal de nos Codes. Il est très difficile au fermier de porter ses récoltes dans un magasin général pour emprunter sur gage; il serait essentiel de pouvoir emprunter sur gages non déplacés (p. 91). M. L. Say estime d'ailleurs qu'on devra arriver au vrai prêt commercial qui se fait sans gage matériel (p. 94).

L'auteur concluait de ses études que le socialisme d'État est impuissant en matière de crédit ; nulle part, en effet, les grosses et lourdes machines administratives, montées à gros frais, difficilement adaptables aux milieux divers, ne sont moins à leur place qu'en matière de *petit crédit*. L'expérience, tentée en 1869, des banques coopératives agricoles ayant le droit d'émettre des billets a complètement échoué.

F. Baillet. *De l'Association. Son influence sur le rapprochement de l'ouvrier et du patron.* — 1 vol. in 8° de VII-184 pages. Larose, éditeur, Paris, 1896.

L'auteur est un ancien conseiller de préfecture; le mémoire a été lu à la Société académique de Laon; le sous-titre indique dans quel esprit il est rédigé. Je passe sur la partie historique, peu intéressante et peu exacte, pour arriver aux descriptions des principales associations et participations actuelles.

La note sur les sociétés de crédit est fort insuffisante; ainsi, les caisses Raiffeissen et les principes particuliers qui en font l'originalité, ne sont pas étudiées. Les notes sur les sociétés de production ne sont pas assez complètes; d'ailleurs, M. Baillet appelle aussi bien de ce nom un petit groupe de graveurs travaillant, sans statuts, sous la direction d'un homme de confiance (p. 63), que les unions de propriétaires faites en vue de l'exploitation commune de leur lait ou du battage de leurs grains (p. 65 et p. 67).

A propos des coopérations de consommation, l'auteur expose une singulière théorie : il est très bon de développer ces institutions pour faire disparaître les *abus* des intermédiaires; mais, « le défaut d'intermédiaires ne serait autre chose que l'abolition même du commerce, et le commerce a son rôle essentiel et nécessaire dans notre organisation économique » (p. 73). Il s'élève, avec force, contre les gens qui veulent employer les bénéfices des coopératives dans l'intérêt de la classe ouvrière (p. 72); cependant, c'est le seul emploi utile que l'on puisse assigner à ces bonis. Dans plusieurs cas, les sociétés de consommation ne sont que des institutions patronales déguisées, comme à Saint-Gobain et à Anzin

(pp. 75 et 76) : l'auteur trouve cela parfait parce que, pour lui, l'idéal de l'ouvrier est l'individu rendu souple par une savante gymnastique d'abrutissement; il n'a pas assez d'admiration pour la coopérative du Val-des-Bois (p. 107), dont l'existence est une honte pour la démocratie du XIX[e] siècle.

M. Baillet déplore vivement le mauvais esprit des syndicats ouvriers, qui n'ont pas répondu aux espérances du législateur (p. 84).

L'auteur ne me semble pas he ureux dans ses appréciations sur les sociétés, d'ailleurs fort curieuses, de l'ancienne maison Leclaire, du familistère de Guise. Il n'y a point là des « associés égaux entre eux » (p. 136), mais des oligarchies très fortement organisées et ayant beaucoup de ressemblances avec des hiérarchies ecclésiastiques.

Je crois que M. Baillet apprécie fort bien l'esprit qui anime les promoteurs de presque toutes ces réformes : « Il faut déblayer le terrain et s'occuper de procurer à l'ouvrier les *satisfactions qui apaiseront sa rancune,* avant d'aborder le traitementmoral, qui sera mieux accueilli et complètera la cure » (p. 150). On ne peut avouer plus naïvement qu'on travaille à mettre la main sur les ouvriers, on faisant quelques sacrifices en vue de leurs intérêts matériels; que le but est l'asservissement des prolétaires que l'Église sera chargée de *guérir moralement.*

Les socialistes voient clair dans le jeu des patrons; mais il n'est pas mauvais que des livres comme celui-ci montrent aux sceptiques les vraies intentions des philanthropes.

MARIA DERAISMES (M[lle]). *Œuvres complètes.* Tome III. *Nos principes et nos mœurs. L'ancien devant le nouveau.* 1 vol. in-12 de 328 pages. Alcan, éditeur, Paris, 1896.

Ce volume est à peu près uniquement consacré à la morale; mais une note de M[me] Féresse-Deraismes nous apprend que les idées de sa sœur changèrent beaucoup sur ce point : en 1869, elle était déiste et combattait, avec énergie, la morale indépendante de Massol comme insuffisante ; depuis lors, elle embrassa les doctrines de la libre-pensée (p. 186). Je ne crois pas qu'il y ait lieu, d'ailleurs, de s'arrêter aux thèses philosophiques de l'auteur : on ne peut pas présenter des argumentations métaphysiques dans des conférences. Il me semble plus intéressant de mettre en relief quelques idées ingénieuses, dont l'importance pratique est incontestable.

On dit souvent que nous devons nous respecter les uns les autres; mais notre société est hiérarchique, divisée en zones : « dans les rapports

de supérieur à inférieur la disproportion du respect est énorme; il devient servile chez l'un, il est volontiers nul chez l'autre » (p. 260). — — On parle d'échange, d'équivalence; mais « la vraie morale ne s'occupe ni de retour, ni d'échange; elle donne rarement l'équivalent des sacrifices qu'elle exige. Elle dit à l'homme de pratiquer la justice; mais elle ne se charge pas de la lui rendre » (p. 272). — « Si la morale est oubliée, délaissée, c'est parce qu'on en fait peu de cas et qu'on la croit le partage de natures faibles et médiocres » (p. 50).

Très préoccupée de l'amélioration du sort de la femme, l'auteur attache une grande importance à la vie de famille. Je relève ici une pensée sur laquelle j'appelle toute l'attention : « Le jour où deux intelligences se croisent sur une même idée, où deux cœurs s'unifient dans un même sentiment, l'union existe, elle est indissoluble, immuable » (p. 65). Cette thèse originale n'est malheureusement pas développée.

Parmi les objections adressées au positivisme, il y en a de fort bonnes; j'en choisis une; on demande en vertu de quel principe on peut affirmer que « la loi nécessaire, fatale, universelle, perd de son action directe à mesure que les phénomènes se compliquent » (p. 238). Il n'y a aucune réponse raisonnable à faire.

On peut reprocher à l'auteur de se maintenir un peu trop sur le terrain de l'ancienne théorie du sens moral (mais il faut penser qu'elle écrivait il y a trente ans) et d'abuser parfois des philosophes d'Extrême-Orient.

V. Pareto. *La courbe de la répartition de la richesse.* 1 brochure in-4 de 15 pages. Viret-Genton, imprimeur, Lausanne, 1896.

Dès que l'on veut raisonner sur les grands nombres de la statistique, il est fort utile d'avoir des formules mathématiques, qui doivent satisfaire aux deux conditions suivantes : 1° leur forme permet de les employer facilement dans le calcul intégral; 2° pour les cas simples, elles se prêtent à une première approximation.

M. Pareto a été assez heureux pour trouver une formule commode pour représenter la répartition des revenus, — en partant des déclarations faites pour l'impôt. Dans presque tous les cas, on peut se contenter de la première approximation.

L'auteur pense que « la tendance des revenus à se grouper suivant une certaine loi, pourrait bien dépendre de la nature même des hommes »; mais il n'insiste pas et il a raison de ne pas insister. Les ordres purement statistiques doivent être pris pour des faits rebelles à l'explica-

tion ; M. Chandler a bien donné une formule pour représenter la répartition des assurés sur la vie, suivant leur âge d'entrée dans une compagnie !

Cette découverte fait le plus grand honneur à la perspicacité du savant professeur de Lausanne.

R. Worms. *La science et l'art en économie politique*. 1 vol. in-18 de 131 pages. Giard et Brière, éditeurs, Paris, 1896.

La question traitée dans cette brochure offrirait un réel intérêt si l'auteur était au courant de la science contemporaine; malheureusement il n'en est rien. Il prétend fonder la distinction de la science et de l'art sur la psychologie et même la physiologie, puisque la racine de la distinction est l'existence des nerfs moteurs et des nerfs sensoriels ! Mais, puisqu'il parle de psychologie, pourquoi veut-il nous faire croire qu'on reconnait généralement trois facultés de l'esprit ? Il semble n'avoir rien lu de ce qui a été écrit sur les émotions depuis quelques années, et il ignore le rôle capital des mouvements dans la perception.

Les anciens traités d'économie politique renfermaient beaucoup plus d'art que de science. Les auteurs contemporains ont été amenés à séparer ces deux choses; il aurait été bon de dire dans quel esprit ce travail a été effectué et de nommer, au moins, les études qui se rapportent à l'économie pure.

M. R. Worms n'a sur toutes ces questions difficiles que les vues très vagues d'un débutant; et vraiment peut-on imaginer une proposition plus naïve et plus vieille que celle-ci sur l'art économique ? « Il pose les aspirations idéales de l'homme comme majeure, les données du réel comme mineure, et il en déduit une formule générale d'action. La pratique s'empare de cette formule et, l'appliquant aux circonstances concrètes et particulières, s'efforce de la réaliser » (p. 126).

Il paraît que cette mirifique découverte va faire disparaître les querelles qui existaient entre socialistes et économistes. M. Walras a annoncé, il y a bien longtemps, que la synthèse était possible en distinguant la théorie et la pratique !

Mais ne serait-il pas bon, avant de s'élever au-dessus des opinions particulières des écoles, de connaître leurs doctrines ? A la page 53, M. R. Worms trace un tableau des partis socialistes français, et il ajoute : « L'armée socialiste compte une *avant-garde dont elle répudie parfois les actes*, mais qui n'en a pas moins un lien assez étroit avec

son corps le plus avancé, celui des communistes : nous voulons parler des anarchistes. » Si on se reporte à la page précédente, on voit que ce parti des communistes est identifié par l'auteur avec le parti des « anciens socialistes français. » M. Tarde nous avait appris que Ravachol procède de K. Marx par l'intermédiaire de Kropotkine; M. R. Worms corrige son savant ami, mais ne semble pas mieux renseigné.

Livres déposés au Bureau de la Revue

GEORGE KENNAN. — Les prisonniers politiques en Russie, traduit de l'anglais par Alf. Testuz, in-18, Genève, Stapelmohr, 1896.

MARIA DERAISMES. — Œuvres complètes, t. III (Nos principes et nos mœurs. L'ancien devant le nouveau), in-18. Paris, Alcan, 1896.

RENÉ WORMS. — La science et l'art en économie politique, in-12, Paris, Giard et Brière, 1890.

ANTONIO LABRIOLA. — Del materialismo storico. Dilucidazione preliminare, in-8, Roma, Loescher, 1896.

ELEANOR MARX-AVELING. — The working-class movement in England. A brief historical sketck. Broch. de 40 pages, Londres, Tiventieth century press, 1896.

LÉON SAY. — Dix jours dans la Haute-Italie. Crédit populaire, épargne, coopération. 2e édit. in-18, Paris, Guillaumin, 1896.

CH. ANTOINE (R. P. S. J.) — Cours d'économie sociale, in-8°, Paris, Guillaumin, 1896.

Dr PAUL AUBRY. — La contagion du meurtre. Etude d'anthropologie criminelle (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*). 3e édit., Paris, Alcan, 1896.

E. TARBOURIECH. — La responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail. Histoire, jurisprudence et doctrine. Bibliographie, travaux parlementaires. In-8°, Paris, Giard et Brière, 1896.

JULIEN PIOGER (Dr). — Les revendications ouvrières en hygiène (Extrait de la « Revue socialiste » Broch., Giard et Brière, 1896.

Rapport du parti socialiste italien au Congrès ouvrier international de Londres, broch. de 19 pages, Milan, direction du parti socialiste, 1896.

Rapport sur la politique italienne et résolutions présentées au Congrès international des travailleurs socialistes et trades-unions, broch. de 16 pages, Londres, Société Italienne, 1896.

FILIPPO TURATI. — Date la libertà alla Sicilia (discours prononcé à la Chambre des députés), Milan, Critica sociale, 1896.

LOUIS LUMET. — Contre ce temps (préface de Jean Baffier), Paris, Bibliothèque de l'Association, 1896.

Le Propriétaire-Gérant : E. BRIÈRE.

Beaugency. — Imp. Laffray.

2e Année. N° 9. Octobre 1896

LE DEVENIR SOCIAL

Étude sur Vico

En 1839 Michelet publia une traduction abrégée de la « *Science nouvelle* ». Dans un discours préliminaire, il faisait ressortir l'originalité et la valeur des idées de Vico : le grand historien français exprimait l'opinion que bientôt le philosophe napolitain serait apprécié à sa juste valeur et qu'alors on pourrait mettre sous les yeux du public l'œuvre entière : il jugeait nécessaire, en attendant, de faire d'assez grands retranchements (1).

L'œuvre de Vico est restée peu connue en France ; on ne la cite guère que pour rappeler le principe de l'histoire idéale, commune à tous les peuples et destinée à se renouveler éternellement. — Cette partie de la *Science nouvelle* offre pour nos contemporains un réel intérêt : car si les idées de Vico avaient une réelle valeur scientifique, il faudrait désespérer de voir jamais se produire la transformation socialiste. — C'est à juste titre qu'on a abandonné la mythologie développée dans ce livre : Michelet l'avait jugée si mauvaise qu'il l'avait presque complètement supprimée, demandant l'indulgence du lecteur pour ces combinaisons arbitraires. Je crois qu'on doit se montrer tout aussi

(1) Michelet a suivi l'édition de 1744, bien qu'elle soit, à son avis, assez médiocre.

Les citations que je ferai se rapportent toutes à la traduction de Michelet, édition de 1894 : ce volume comprend, en plus de la *Science nouvelle*, l'autobiographie de Vico, le traité sur l'antique sagesse de l'Italie et quelques opuscules.

sévère pour l'histoire idéale, qui ne peut servir à rien et qui vient se superposer, d'une manière fâcheuse, à de belles théories qui ont encore aujourd'hui toute leur importance.

Dans une note du *Capital* (1), K. Marx observe de quel puissant intérêt serait une histoire de la technologie et il ajoute : « Darwin a attiré l'attention sur l'histoire de la *technologie naturelle*, c'est-à-dire sur la formation des organes des plantes et des animaux considérés comme moyens de production pour leur vie. L'histoire des organes productifs de l'homme social ne serait-elle pas digne de semblables recherches? Et ne serait-il pas plus facile de mener cette entreprise à bonne fin, puisque, comme dit Vico, l'histoire de l'homme se distingue de l'histoire de la nature en ce que nous avons fait celle-là et non celle-ci? »

C'est cette conception de la construction de l'histoire par l'homme, qui constitue la partie originale de l'œuvre de Vico ; c'est cette partie de la *Science nouvelle* qui mérite d'être encore, aujourd'hui, approfondie et qui peut fournir d'utiles renseignements à l'historien des institutions et des révolutions. Mais pour apprécier toute la valeur des thèses, auxquelles Marx fait allusion, il faut débarrasser, tout d'abord, le chemin des obstacles ; il faut enlever toutes les parties superficielles du système, surtout celle qui est la plus connue, mais qui est accessoire.

I

La conception d'une histoire idéale, — c'est-à-dire d'une succession univoque des formes politiques dans un système, qui se produit toujours de la même manière, — devait séduire l'esprit des anciens, par sa ressemblance avec la conception des âges de la vie. Lorsque l'être vivant disparaît un autre le remplace et la même évolution s'observe, au moins autant que l'espèce ne change pas ; mais le changement des espèces était écarté par presque tous les philosophes.

Aristote, se plaçant sur le terrain de l'observation et de l'histoire des institutions, avait critiqué les théories de Platon relatives à l'ordre dans lequel se succèdent les formes politiques ; il avait fait voir que, dans la réalité, les choses ne se passent pas aussi simplement qu'il plaît aux théoriciens de l'imaginer et qu'il n'existe aucune loi vérifiée par l'expérience.

---

(1) *Capital*, trad. franç. ; p. 162, col. 1, note.

L'influence des idées préconçues est tellement forte que la critique d'Aristote ne semble pas avoir excercé une grande influence sur les les esprits (1). Polybe reprend la thèse de l'histoire idéale et il trace un tableau qui, d'après lui, représente l'ordre naturel (Livre VI, §§ 4-9) ; mais il nous avertit que ce schéma n'est pas d'une exactitude rigoureuse. « On pourra se tromper sur le temps, si l'on esssaie de prédire la durée de tel ou tel gouvernement ; mais il sera rare que l'on se trompe sur le point d'accroissement ou de décadence où il sera parvenu — ou sur la nature des changements qu'il doit subir. C'est surtout à propos de la constitution romaine que cette méthode sagement appliquée nous fera connaître les origines, les développements, la maturité, ainsi que les changements à venir. Car, plus que toute autre, cette république s'est établie et a *grandi selon les lois de la nature* ; et les révolutions qui l'attendent suivront le même ordre » (§ 9). L'idée qu'il se fait de la constitution romaine (qui contient à la fois des éléments empruntés à la monarchie, à l'aristocratie et à la démocratie) ne permet pas de la placer dans le schéma qui nous présente l'évolution suivante des *formes simples* : monarchie arbitraire, — royauté consentie par tout le monde, — tyrannie, — aristocratie préoccupée du bien général, — oligarchie, — démocratie — ochlocratie livrée aux pillages des factions jusqu'au jour où la multitude trouve un chef qui la ramène à la monarchie. Il résulte du texte de Polybe que l'historien grec considérait la contitution romaine comme ayant perdu, de son temps, son ancienne force et comme devant être entraînée, malgré sa perfection et sa complexité, dans le mouvement théorique décrit ci-dessus (§ 57).

C'est dans Machiavel que l'on trouve poussé au plus haut degré ce respect superstiteux des formules : au chapitre II du premier livre des discours sur Tite-Live, il copie à peu près textuellement Polybe et il ne cherche point à appliquer cette théorie aux nombreuses révolutions dont l'Italie lui offrait le spectacle. Au-dessus de l'observation, il croit que le développement logique des choses, suivant les relations idéales, occupe une place supérieure. La vieille conception platonicienne l'empêche de fonder une science sociale sur l'étude des faits : la réalité si complexe ne semble pouvoir être ramenée à aucune loi exacte, parce

(1) Il est, d'ailleurs, assez remarquable que la science grecque, — par des raisons qui n'ont pas été bien débrouillées, — dépend plus de Platon que d'Aristote. Cela est très visible dans Galien, par exemple.

qu'elle n'est qu'une imitation imparfaite des formes idéales, qui peuvent, seules, avoir assez de dignité pour occuper le philosophe.

Cette considération va se retrouver chez Vico, qui était fortement nourri de l'étude de Platon. Le nombre des documents sur lesquels travaillait le philosophe napolitain n'était pas considérable (1); l'histoire de l'Orient lui était inconnue; et celle des Juifs est mise systématiquement de côté, parce que le peuple élu n'a pas pu se développer suivant les lois communes.

Parmi les peuples classiques, il ne trouve même pas une régularité parfaite (2). « Les Carthaginois furent arrêtés de bonne heure dans cette carrière par la subtilité naturelle de l'esprit africain, encore augmentée par les habitudes du commerce maritime. Les Capouans le furent par la mollesse de leur beau climat et par la fertilité de la Campanie heureuse... Mais les Romains, ne rencontrant aucun de ces obstacles, marchèrent d'un pas égal, *guidé dans cette marche par la Providence*, qui se sert de l'instinct des peuples pour les conduire. Les trois formes du gouvernement se succédèrent chez eux conformément à l'ordre naturel; l'aristocratie dura jusqu'aux lois *Publilia* et *Petilia*, la liberté populaire jusqu'à Auguste, la monarchie tant qu'il fut humainement possible de résister aux causes, intérieures et extérieures, qui détruisent un tel état politique ».

Je reviendrai souvent sur le rôle si important de la Providence dans la théorie sociologique de Vico; on peut, déjà, observer ici que la régularité de l'histoire romaine n'est pas rapportée aux seules causes humaines, mais est rapportée à une cause supérieure au monde. Les Romains eurent la bonne fortune d'avoir des instincts de nature à permettre l'exécution complète du dessein providentiel; — chez eux se réalisa, mieux que chez les autres peuples, le plan rationnel de l'histoire.

Il faut ajouter, encore, que cette réalisation dépend, en partie, d'un phénomène tout à fait extraordinaire. Romulus, en fondant Rome, ouvrit un asile et fit ainsi une création archaïque (3). « Il dut fonder sa

(1) Il cite à la fin du chapitre III du premier livre divers auteurs, qui sont probablement les seuls qu'il connût sur les mœurs des peuples étrangers à notre civilisation : « pour les Péruviens et les Mexicains, Acosta; pour les peuples de la Virginie, Thomas Aviot; pour ceux de la Nouvelle-Angleterre, Richard Waitborn; pour ceux de la Guinée, Hugues Linschotan, pour les Siamois, Joseph Scultenius ». — Aucun historien ou géographe arabe n'a été lu par lui.

(2) Liv. V, chap. III, p. 627.

(3) Axiome 21.

ville sur la même base qui avait été donnée aux premières cités du monde. La civilisation romaine partit de ce principe »; mais en même temps, elle devait user du langage employé par les villes déjà beaucoup plus avancées du Latium, de là résultèrent deux conséquences importantes, d'une part « l'héroïsme [romain] était jeune, lorsqu'il avait commencé à vieillir chez les autres peuples du Latium »; — d'autre part la période héroïque des Romains fut racontée en langue vulgaire et sous une forme en partie historique.

En Grèce, il y eut un phénomène contraire; l'histoire, au lieu d'être ainsi artificiellement allongée, fut raccourcie; les philosophes font passer brusquement le pays de l'état barbare à la civilisation la plus raffinée. Les temps héroïques ne laissèrent de traces que dans des légendes, qui ne nous sont pas même parvenues sous une forme primitive. Vico imagine que les fables furent, à l'origine, des récits relatifs à l'histoire des peuples (1); plus tard les philosophes cherchèrent à leur trouver de la profondeur (2): « c'est ce qui fit Manéthon, grand prêtre d'Egypte, qui prêta à l'histoire de son pays le sens profond d'une théologie naturelle ». En Grèce, il suppose qu'il y eut, bien avant la culture classique, une autre transformation (3); « les fables furent altérées, détournées de leur premier sens, obscurcies dans les temps de corruption et de dissolution qui précédèrent même l'existence d'Homère. Les Grecs, craignant de trouver les dieux aussi contraires à leurs vœux, qu'ils devaient l'être à leurs mœurs, attribuèrent ces mœurs aux dieux eux-mêmes, et donnèrent souvent aux fables un sens honteux ou obscène ». Aucune espèce de preuve n'est donnée en faveur de cette théorie (4), qui ne semble être invoquée ici que pour avoir une raison de plus de rejeter les légendes helléniques et pour pouvoir les reconstruire au moyen des ressources que fournit l'histoire romaine.

---

(1) Axiome 43. Vico n'a aucune idée des migrations des fables; il les considère comme auctochtones.

(2) Axiome 55.

(3) Axiome 54.

(4) Si Vico s'est ici gravement trompé et a fait une hypothèse gratuite, en attribuant aux poètes anté-homériques une casuistique si raffinée, — que dire des auteurs modernes qui vont chercher dans des poèmes de l'époque philosophique des témoignages sur les coutumes antiques? C'est ce qu'a fait cependant M. Giraud-Teulon en prétendant trouver dans les *Euménides* d'Eschyle une preuve à l'appui de sa thèse matriarcale (*Les origines de la famille*, 1re édit., p. 238). Avec des arguments de ce genre on rend suspectes les meilleures thèses.

L'histoire ancienne de Rome ne présente pas un très haut caractère de certitude, jusqu'à la deuxième guerre punique; mais elle présente des descriptions d'ordre général, qui permettent de se rendre compte de l'évolution des mœurs et des lois. Cette évolution doit, d'après Vico, se retrouver dans la véritable période héroïque des Grecs; il devient, dès lors, possible de retrouver, derrière les fictions intéressées des poètes-casuistes, les évènements, qui se sont réfléchis dans l'histoire de Rome antérieure à la loi Publilia.

Pour permettre de juger cette méthode de reconstruction, j'extrais de l'analyse faite par Michelet le passage suivant (1) : « Les prétentions des plébéiens sont marquées par les fables d'Ixion, amoureux de Junon; de Tantale toujours altéré au milieu des eaux; de Marsyas et de Linus qui défient Apollon au combat du chant, c'est-à-dire qui lui disputent le privilège des auspices. Le succès ne répond pas toujours à leurs efforts. Phaéton est précipité du char du soleil, Hercule étouffe Antée, Ulysse tue Irus et punit les amants de Pénélope. Mais, selon une autre tradition, Pénélope se livre à eux, comme Pasiphaé à son taureau (les plébéiens obtiennent le privilège des mariages solennels); et de ses unions criminelles résultent des monstres, tels que Pan et le Minotaure. Hercule s'efféмine et file sous Iode et Omphale; il se souille du sang de Nessus, entre en fureur et expire ».

Il est clair que Michelet était bien inspiré en dissimulant de son mieux de pareilles extravagances : elles montrent jusqu'où peut aller un homme du plus haut génie quand il se laisse guider par les sophismes de la raison suffisante. Tout cela est assez bien enchaîné; les origines n'offrent, dit Vico (2), « qu'incertitude et obscurité »; c'est comme « un champ sans maître, qui appartient au premier occupant »; il ne faut pas s'arrêter aux opinions émises sur les premières formes de la civilisation, mais il faut les ramener « à des principes scientifiques ».

Bien des auteurs contemporains, qui n'ont pas le génie de Vico, ont procédé avec autant de sans-façon que lui et nous ont reconstruit des mondes primitifs, qui offrent des aspects assez satisfaisants, qui constituent des romans assez agréables,... mais qui sont, comme la mythologie grecque de Vico, trop *raisonnés* pour être *vraisemblables*. Fort heureusement, la *Science nouvelle* renferme les théories d'un plus

---

(1) Page 510. Ce fragment du livre second a été analysé brièvement à part et mis en appendice.

(2) Liv. I, chap. I, p. 305.

grand intérêt que celle-ci et je ne l'ai citée que pour montrer comment la préoccupation de l'histoire idéale peut être dangereuse.

D'après la théorie de Vico, le Moyen-Age doit reproduire une deuxième fois le cours de l'histoire idéale : cette opinion sembla singulièrement paradoxale aux premiers écrivains qui ont étudié la *Science nouvelle*, et Michelet (1) approuve Mario Pagano d'avoir pensé que « la seconde barbarie n'a pas été aussi semblable à la première que Vico paraît le croire ». Il est certain qu'au XVIIIe siècle, on connaissait trop peu la féodalité du Haut-Moyen-Age pour qu'il fût possible d'établir des rapprochements scientifiques entre elle et les anciennes institutions romaines; cette partie de l'œuvre de Vico manque souvent de solidité. Le philosophe napolitain n'a pas cherché à retrouver, dans la période médiévale, la reproduction des événements qui s'étaient produits à Rome, et il n'a pas cherché à appliquer aux légendes les procédés si étranges qu'il avait mis en pratique pour expliquer la mythologie grecque. Il y a un point sur lequel ses idées semblent bien confirmées par les recherches contemporaines; le Moyen-Age a bien débuté par un retour aux mœurs des peuples primitifs : jusqu'au XIe siècle, il faut, pour bien comprendre les choses, se reporter aux coutumes des peuples pillards et féroces du centre de l'Afrique ou à celles des Peaux-Rouges. Ce retour à la barbarie devait frapper un Italien plus que les auteurs des pays où la tradition du Moyen-Age a laissé tant de survivances dans les éléments les plus intimes de la vie nationale moderne; en Italie, la féodalité a été une monstruosité sociologique.

Dans la *Science nouvelle*, Vico ne donne point d'indications relatives à l'avenir de l'Europe; mais on trouve dans une lettre écrite, en 1726, au Père de Vitré (S. J.) de curieuses explications (2). Le génie de l'Europe semble épuisé; on a abandonné les études classiques si brillantes à l'époque de la Renaissance; on ne fait plus de recherches sur le droit; la méthode expérimentale est méprisée (3); on ne s'occupe que

---

(1) *Appendice à la vie de Vico*, p. 142.

(2) Page 170.

(3) L'auteur fait ici allusion aux cartésiens qu'il regardait comme surtout responsables de la décadence des études. Dans une lettre à G. L. Esperti, il apprécie mieux, je crois, le rôle du cartésiannisme et dit que son succès tient au caractère d'un « siècle de légèreté dédaigneuse, où l'on veut paraître éclairé sans étude » (p. 177) : la philosophie cartésienne n'est plus ici considérée comme cause, mais comme effet.

Dans le numéro de juillet 1896 de la *Revue de métaphysique et de morale*,

de rédiger des abrégés et des dictionnaires, pour remplacer les travaux personnels. Le monde semble revenir aux pratiques du Bas-Empire. De là à conclure que le moment d'une grande révolution est proche, il n'y a qu'un pas ; mais Vico ne conclut pas.

II

L'histoire idéale s'applique très imparfaitement à la réalité des choses, surtout pour la seconde évolution; mais il y a dans cette notion des positions d'inégale valeur; ce qui semble surtout essentiel, aux yeux de Vico, c'est l'obligation de commencer par un gouvernement aristocratique barbare pour finir par un gouvernement monarchique civilisé, appliquant l'équité naturelle. C'est ce qu'il désigne sous le nom de *loi royale*, et il reproche aux interprètes modernes du droit romain de ne pas l'avoir reconnue (1).

Il revient, à plusieurs reprises, sur la loi royale et il en donne plusieurs explications. Il dit d'abord : « Voici la formule éternelle dans laquelle l'a conçue la nature : lorsque les citoyens des démocraties ne considèrent plus que leurs intérêts particuliers et que, pour atteindre ce but, ils tournent les forces nationales à la ruine de leur patrie, alors il s'élève un seul homme, qui, se rendant maître par la force des armes, prend pour lui tous les soins publics et ne laisse à ses sujets que le soin de leurs affaires particulières. Cette révolution fait le salut des peuples... Lorsque les citoyens sont ainsi devenus étrangers à leur propre pays, il est *nécessaire* que les monarques les dirigent et les représentent. » On ne saisit pas encore bien ici la pensée de l'auteur, qui s'éclaircit, — pour une partie, — dans un autre passage (2) : « La puissance libre d'un État, par cela même qu'elle est libre, doit en quelque sorte se réaliser. Ainsi, toute la force que perdent les nobles, le peuple la gagne, jusqu'à ce qu'il devienne libre; toute celle que

---

on peut lire d'excellentes observations faites par M. Lanson sur les rapports intimes qui existent entre le cartésianisme et la littérature de second ordre au XVIIe siècle. Les remarques, pleines de sagacité du savant professeur, confirment les vues de Vico. Le génie *personnel* de Descartes n'a rien a voir dans cette affaire, comme Vico l'a dit, d'ailleurs (*Discours sur le système et la vie de Vico*, p. 14 et *Réponse à un Journal littéraire*, p. 168).

(1) Livre IV, chap. VI, § 2, p. 595.

(2) Livre V, chap. II. p. 626, note.

perd le peuple libre tourne au profit des rois, qui finissent par acquérir le pouvoir monarchique. Le droit naturel du moraliste est celui de la *raison*; le droit naturel des gens est celui de l'*utilité* et de la *force*. »

Mais on se trouve encore en présence d'évolutions purement idéalistes : de ce que nous voyons la convenance, la nécessité pour le salut de l'État, il ne résulte pas nécessairement que les choses convenables doivent se produire. La cause prochaine, la médiation réelle à travers laquelle s'opère le changement, nous échappent. Dans le premier passage cité, Vico dit bien que le monarque s'élève par la force des armes; mais on ne voit pas pourquoi cette force est efficace à ce moment précis et non à un autre. Dans le second passage, il ne nous donne que des arguments d'ordre logique.

L'explication détaillée se trouve au chapitre quatrième du livre V : c'est une des parties les plus importantes de l'œuvre, parce qu'elle nous permet de comprendre, d'une manière très complète, le rôle que Vico attribue à la Providence. Les citoyens veulent faire servir leurs richesses à obtenir le pouvoir, troublent la paix et font tomber leur pays dans l'anarchie. « A cette affreuse maladie sociale, la Providence applique *les trois grands remèdes* dont nous allons parler ». La monarchie s'établit par la force des armes et ce gouvernement « n'est ni tranquille ni durable, s'il ne sait point satisfaire ses peuples sous le rapport de la religion et de la liberté naturelle». Le deuxième procédé est employé quand « la Providence ne trouve point un tel remède au-dedans; elle le fait venir du dehors »; le peuple devenu esclave de ses passions devient esclave d'un peuple conquérant « par une loi du droit des gens ». Mais les deux méthodes précédentes peuvent être remplacées par un remède extrême (1). « Ces hommes se sont accoutumés à ne penser qu'à l'intérêt privé; — Ils vivent dans une profonde solitude d'âme et de volonté. Il sont devenus plus féroces... par la *barbarie réfléchie* qu'ils ne l'avaient été par *celle de la nature*. » Des guerres civiles rongent le pays ; « les peuples deviennent comme engourdis et stupides... Le petit nombre d'hommes qui restent à la fin, se trouvant dans l'abondance des choses nécessaires, redeviennent naturellement sociables ; l'antique simplicité des premiers âges reparaissant parmi eux, ils connaissent de nouveau la religion, la véracité, la bonne foi qui sont les bases naturelles de la justice ».

(1) On doit observer ici que la Providence peut avoir recours à trois procédés fort distincts les uns des autres, ce qui enlève beaucoup de la régularité de l'histoire idéale.

Appliquant ces principes au Haut-Moyen-Age, il avait écrit : (1) « Dieu permit qu'un nouvel ordre des choses naquit parmi les nations. Il ramena les mœurs du premier âge, qui méritèrent mieux alors [qu'autrefois] le nom de *divines* ».

Il résulte, très clairement, de ces citations que *le retour de l'histoire idéale est un miracle* et que la loi royale est la manifestation d'une volonté providentielle cherchant à corriger les hommes par l'emploi de moyens aussi peu rigoureux que possible.

Les origines de la civilisation nous montrent des phénomènes d'un genre tout à fait analogue, c'est-à-dire un ensemble incontesté d'actions miraculeuses. L'histoire commence au moment où nos ancêtres ont commencé à penser en hommes (2); mais on se demande comment on peut parvenir à se représenter ces premières pensées. (3) « Dans l'état sans lois, la Providence réveilla dans l'âme des plus violents et des plus fiers une idée confuse de la divinité, afin qu'ils entrassent dans la vie sociale et qu'il y fissent entrer les nations. » Effrayés par la foudre, certains hommes abandonnent la vie errante et commencent à mettre un frein à leurs passions; ils connurent (4) « la pudeur, qui, après la religion, est le principal lien des sociétés. Ainsi s'établit le mariage, c'est-à-dire l'union charnelle faite selon la pudeur et avec la crainte d'un dieu ». Vico trouve trois survivances de ce processus primitif dans les rites du mariage : « La première est celle des auspices de Jupiter, auspices tirées de la foudre qui avait décidé les géants à les observer » ; la seconde consiste dans le voile en souvenir de « ce premier mouvement de pudeur qui détermina l'institution des mariages » ; enfin chez les Romains on conserva le simulacre du rapt, « pour rappeler la violence véritable avec laquelle les géants entraînèrent les premières femmes dans leurs cavernes. » Junon fut le premier des symboles divins créé après Jupiter. Enfin, sur je ne sais quels indices, le philosophe napolitain croit que les primitifs se contentaient d'une seule femme pour la vie. Un troisième progrès amena l'institution des sépultures, qui eut d'abord pour cause (5) « la nécessité de cacher les objets qui choquaient les sens. » Bientôt commença la croyance universelle à l'im-

(1) Livre V, chap. I, p. 616.
(2) Livre I, chap. IV, p. 358.
(3) Axiome, 31.
(4) Livre II, chap. IV, p. 436.
(5) Livre II, chap. V, § 1, p. 444.

mortalité des âmes humaines. Tels sont les trois premiers principes de la *Science nouvelle*.

Je ne m'arrête point à discuter cette reconstitution du passé, faite par l'imagination de Vico; je veux seulement appeler l'attention sur l'impossibilité de rendre ces processus intelligibles, d'une manière complète, sans l'intervention d'une cause surnaturelle. Le grand mérite de l'auteur de la *Science nouvelle* me semble avoir été, ici, de reconnaître, d'une manière parfaitement claire, les conditions du problème et de ne pas avoir cherché à dissimuler l'insuffisance de ses théories.

L'histoire idéale commence et finit par le miracle; mais peut-on même concevoir l'uniformité, plus ou moins apparente, des causes des événements, si on ne fait pas intervenir une cause commune et supérieure? La réponse ne saurait être douteuse (1). « La *Science nouvelle* sera, sous l'un de ses principaux aspects, une *théologie civile de la Providence divine*... Les philosophes ont ou entièrement méconnu la Providence, comme les stoïciens et les épicuriens, ou l'ont considérée seulement dans l'ordre des choses physiques... La *Science nouvelle* sera, pour ainsi dire, une démonstration de fait, une *démonstration historique de la Providence* (2), puisqu'elle doit être l'histoire des décrets par lesquels cette Providence a gouverné, à l'insu des hommes et souvent malgré eux, la grande cité du genre humain. » La Providence emploie les moyens les plus simples, dispose tout avec harmonie, et « n'ordonne rien qui ne tende à un bien toujours supérieur à celui que les hommes se sont proposé. » Par suite de ces origines divines de l'histoire, « la destinée des nations a dû, doit et devra suivre le cours indiqué par la *Science nouvelle*, quand même des mondes infinis en nombre naîtraient pendant l'éternité. De cette manière, la *Science nouvelle* trace le cercle éternel d'une histoire idéale, sur lequel tournent, dans le temps, les histoires de toutes les nations, avec leur naissance, leur progrès, leur décadence et leur fin. »

Il parait donc que Vico a fort bien vu quel est le fondement métaphysique de son histoire idéale; c'est pour lui le principe providentiel.

---

(1) Livre I, chap. IV, p. 361.

(2) Michelet dit que quelques auteurs ont cru pouvoir rapprocher Vico des philosophes du XVIII[e] siècle et supposer que son christianisme était purement superficiel; il pense que c'est là une erreur grave (*Appendice à la vie de Vico*, p. 134).

III

Les observations précédentes sont loin d'épuiser la question; car l'action divine, dans l'ancienne philosophie, était entendue de deux manières : tantôt, elle correspond à la Volonté agissant avec réflexion, suscitée par des motifs et ayant en vue une fin (1); — tantôt, elle n'est que la force inconsciente réglant, suivant une loi fixe, les changements successifs. Vico, comme beaucoup de penseurs, confond, assez souvent, ces deux notions si distinctes; il écrit que (2) « le lecteur éprouvera un plaisir divin lorsqu'il *contemplera dans l'uniformité des idées divines ce monde des nations, par toute l'étendue et la variété des lieux et des temps*. Ainsi, nous aurons prouvé par le fait aux épicuriens que leur hasard ne peut errer selon la folie de ses caprices et aux stoïciens que leur chaîne éternelle des causes est elle-même suspendue à la main puissante et bienfaisante du Dieu, très grand et très bon. »

Lorsque Vico nie le hasard, il affirme l'intelligibilité unilatérale des causes historiques et il l'affirme sans ambiguïté : « Notre esprit peut-il imaginer des causes plus nombreuses, moins nombreuses ou autres que celles dont le monde social est résulté? » Il ne parlerait pas autrement, s'il traitait une question physique. Quand il rapporte à *l'uniformité des idées divines* la permanence des lois, il ne fait pas autre chose que reproduire l'ancienne notion du premier moteur inchangeable, qui garantit la stabilité du monde. — Mais, en même temps, il attribue à ce moteur des prévisions, des motifs de sagesse et de bonté : c'est par ce côté qu'il s'éloigne de la science moderne et reste enfermé dans la sphère du finalisme.

Il faut nous demander pourquoi cet esprit perspicace a fait un tel abus de la Providence dans ses explications. Ce qui a été dit au paragraphe précédent permet, déjà, de se rendre compte, en partie, des motifs de Vico : c'est que les causes scientifiques ne suffisaient pas à démontrer les lois historiques qu'il croyait avoir découvertes; mais l'illusion de Vico est fondée sur des raisons d'une autre nature, qui devaient l'empêcher de voir la vérité et d'exercer sur ces théories une critique rigoureuse.

---

(1) Ici la fin est « la conservation du genre humain », (livre I, chap. IV, p. 361).

(2) Livre I, chap. IV, p. 363.

C'est de nos jours seulement que l'on a commencé à voir, bien clairement, que les appréciations morales n'appartiennent pas à l'étude scientifique des institutions : celles-ci sont des phénomènes ; l'historien s'efforce d'en bien saisir le fonctionnement et d'en suivre les changements ; mais il ne pourrait les juger que d'une manière subjective, prenant une mesure qui ne peut être donnée comme scientifique. Les thèses sur le progrès sont épiphénoménales (1). Jadis, on considérait les choses à un autre point de vue : on s'occupait beaucoup de qualifier les actions et on cherchait, ensuite, la raison de cette succession de phénomènes moraux : cette raison échappait à toute investigation scientifique; et on était ainsi entraîné à imaginer des causes plus ou moins surnaturelles, des tendances immanentes, des lois idéales de l'esprit, etc., c'est-à-dire à forger, à tout instant, de nouvelles chimères idéalistes.

Vico se place sur ce terrain et, de même que l'on avait beaucoup décrit les harmonies de la nature, il donne la formule éthique qui domine tous les états de l'humanité : cette formule est remarquable, parce qu'elle était destinée à avoir un immense succès de nos jours, dans des écoles qui ne connaissaient certainement pas la *Science nouvelle*. Le dernier chapitre du livre V est consacré à exposer que, depuis l'origine des sociétés, le *pouvoir appartient aux meilleurs*, formant une aristocratie naturelle.

J'ai dit, plus haut, comment il se figurait la formation des premières familles, vivant, comme il dit, d'une manière monastique. Les chefs de famille étaient (2), à la fois, religieux et barbares, soumis à une superstition fanatique, semblable à Polyphème, craignant la foudre. Des sauvages restés dans les plaines, livrés à la promiscuité primitive, vinrent se réfugier dans les lieux forts où habitaient les pre-

(1) Il ne faudrait pas conclure que les appréciations morales sont des épiphénomènes; cela n'est pas plus exact que de dire que la conscience est un épiphénomène en psychologie. Sans entrer dans de longs détails, je ferai observer que les appréciations morales jouent un rôle capital dans la lutte des ordres antiques et dans la lutte des classes modernes. Mais c'est parce que ces appréciations ne sont pas scientifiques et démontrables qu'elles jouent ce rôle : la lutte ne saurait s'engager sur un théorème de mécanique. Les jugements moraux sont donc, à un certain point de vue, la base de tout le mouvement historique.

(2) Livre II, chap. v, § 1, p. 441, Vico fait observer qu'il faut bien se défier des descriptions de l'âge d'or, tel qu'il a été décrit par des « poètes efféminés ».

mières familles; ils travaillèrent pour les maîtres qui les protégeaient; « étrangers à la pudeur, ils obéissaient à des hommes qui se contentaient pour toute leur vie d'une compagne que leur avait donné la religion; faibles et jusque-là errants, ils obéissaient à des hommes *prudents* qui cherchaient à connaître par les auspices la volonté des dieux, à des héros qui domptaient la terre par leurs travaux, tuaient les bêtes farouches et secouraient les faibles en danger. » La première forme de famille, purement naturelle, avait été fondée sur la religion et l'instinct d'espèce (1); la seconde, en partie civile, eut pour cause d'extension l'utilité et elle contint le principe des servitudes futures. Dans celle-là, le pouvoir appartenait aux pères, « qui avaient la supériorité du sexe, de l'âge et de la vertu »; dans celle-ci, c'étaient encore les « meilleurs qui régnaient, *optimi*. »

Les serviteurs furent opprimés et s'insurgèrent: les chefs de famille s'unirent pour former des corps politiques aristocratiques, parmi lesquels se formèrent des sénats dirigeants et furent choisis les *rois* de l'époque héroïque, si peu puissants. On abandonna des terres aux plébéiens (2), mais dans des conditions inférieures à celles des domaines patriciens. Les nobles font (3) « consister le bien public dans la conservation de ce pouvoir absolu qu'ils avaient originairement sur leurs familles et qu'ils ont maintenant dans l'État, de sorte qu'ils entendent le mot *patrie* dans le sens étymologique qu'on peut lui donner, *l'intérêt* des pères. »

Les plébéiens voulurent participer aux rites religieux et aux « droits politiques et privés, qui en étaient regardés comme autant de dépendances. Le zèle même du peuple pour la religion, le conduisait à la société civile ». Ici la Providence intervint d'une manière vraiment singulière : elle suscita l'invention du cens, afin que « les hommes industrieux, économes et prévoyants,... les hommes généreux et magnanimes,... les riches doués de quelque vertu ou de quelque image de vertu fussent regardés comme les plus dignes de gouverner, comme les meilleurs ».

Enfin, la loi royale et la conquête au besoin viennent, en cas de nécessité, donner le gouvernement à ceux qui sont les plus capables.

Dans ce tableau schématique on distingue, facilement, deux espèces

---

(1) Livre II, chap. v, § 2, p. 445.
(2) Livre II, chap. vi, § 1, p. 456.
(3) Livre II, chap. vi, § 8, p. 482.

de causes. Inspiré par l'histoire romaine, Vico rapporte une grande partie des changements aux luttes des ordres; mais le résultat tout brut de ces luttes lui répugne : le pouvoir serait exposé à être distribué au hasard; c'est pourquoi il fait intervenir la Providence, chargée de ramener un certain ordre moral dans le monde.

Les raisons historiques semblent, à Vico, insuffisantes pour produire cet ordre, qu'il regarde comme un postulat accepté par tout philosophe; nous verrons au § suivant la raison de ce postulat.

Un paradoxe éthique se présente à ses yeux dès le début : l'homme a des vices; ces vices ne peuvent pas être changés en vertus et cependant la législation tire parti de ces mauvais côtés de la nature humaine (1). « Ainsi, de trois vices, l'orgueil féroce, l'avarice, l'ambition, qui égarent tout le genre bumain, elle tire le métier de la guerre, le commerce, la politique, dans lesquels se forment le courage, l'opulence, le sagesse de l'homme d'État. Trois vices capables de détruire la race humaine produisent la félicité publique ». Cela lui semble impossible à comprendre sans l'intervention d'une puissance extérieure : « grâce à elle, les passions des hommes, livrés tout entiers à l'intérêt privé, qui les ferait vivre en bêtes féroces dans la solitude, ces passions ont formé la *hiérarchie civile*, qui maintient la société humaine ».

La pensée de Vico n'est pas ici complètement développée; en effet, ces trois vices ne servent pas à constituer la société, mais la *hiérarchie civile*, dont l'importance historique est énorme, sans aucun doute, mais qui peut être *métaphysiquement* séparée de la société, — en attendant que le socialisme expulse l'État et le capitalisme (2).

Nous trouvons un moment plus avancé de la théorie dans le chapitre sur la méthode (3). « Les hommes toujours tyrannisés par l'égoïsme, ne suivent guère que leur intérêt; chacun voulant pour soi tout ce qui est utile sans en faire part à son prochain, ils ne peuvent donner à leurs passions la direction salutaire qui les rapprocherait de la justice ». Cependant, on voit l'homme élargir continuellement le cercle de ses préoccupations : il s'occupe d'abord de sa famille, puis de sa ville, puis de son pays, et enfin « il embrasse dans un même désir sa conservation et celle du genre humain. Dans toutes ces cir-

(1) Livre I, chap. IV, p. 360.
(2) Livre V, chap. IV, p. 639.
(3) Axiome 7.

constances, l'homme est principalement attaché à son intérêt particulier. Il faut donc que ce soit la Providence elle-même qui le retienne dans cet ordre de choses et qui lui fasse suivre dans la justice, la société de famille, de cité, et enfin, la société humaine. Ainsi conduit par elle, l'homme, *incapable d'atteindre toute l'utilité qu'il désire*, obtient ce qu'il doit prétendre et c'est ce qu'on appelle le *juste*. La dispensatrice du juste parmi les hommes, c'est la justice divine, qui, appliquée aux affaires du monde par la Providence, conserve la société humaine ».

Mais Vico va encore plus loin et se pose un grand problème qui préoccupe toujours la pensée philosophique. Les hommes vont très souvent où ils ne comptaient pas aller (1). « Sans doute, les hommes ont fait eux-mêmes le monde social,... mais ce monde n'en est pas moins sorti d'une intelligence qui souvent s'écarte des fins particulières que les hommes s'étaient proposées, qui leur est *quelquefois contraire* et toujours supérieure. Ces fins bornées sont pour elle des moyens d'atteindre les fins plus nobles, qui assurent le salut de la race humaine sur cette terre. Ainsi, les hommes *veulent* jouir du plaisir brutal, au risque de perdre les enfants qui naîtront, et il en résulte la sainteté des mariages, première origine des familles. Les pères de famille *veulent* abuser du pouvoir paternel qu'ils ont étendu sur les clients et la cité prend naissance. Les corps souverains de nobles *veulent* appesantir leur souveraineté sur les plébéiens et ils subissent la servitude des lois, qui établissent la liberté populaire. Les peuples libres *veulent* secouer le frein des lois et ils tombent dans dans la sujétion des monarques... Qui put faire tout cela? Ce fut, sans doute, l'*esprit*, puisque les hommes le firent avec intelligence. Ce ne fut point la *fatalité*, puisqu'ils le firent avec choix. Ce ne fut point le *hasard*, puisque les mêmes faits se renouvelant produisent régulièrement les mêmes résultats ». La réponse n'est pas douteuse; cette ordonnance vient de la Providence.

IV

Cet ordre moral ne doit pas, d'ailleurs, être assimilé au vulgaire optimisme; il se rattache à une conception qui est d'une très haute

(1) Il n'est pas inutile d'observer, en effet, que cette hiérarchie n'est point autre chose que cela dans le passage cité.

importance dans la *Science nouvelle*. Il s'agit de savoir, en effet, d'où vient le droit : c'est un problème qui est encore loin d'être parfaitement résolu, à l'heure actuelle.

Vico (1) considère comme un des résultats acquis par les inductions des jurisconsultes que « la raison de la loi [est] vivante, impérissable... Les droits étant *éternels* dans l'intelligence, autrement dit dans leur idéal, et les hommes existant dans le temps, les droits ne peuvent venir aux hommes que de Dieu ». Ce raisonnement devait paraître assez probant autrefois : la même question se pose pour la science de la nature, que l'on a, si longtemps, cru nécessaire de placer en dehors de la mobilité et au-dessus de l'expérience humaines.

D'un autre côté, il pose un principe extrêmement fécond et difficilement conciliable avec le précédent : il nous apprend à chercher l'origine de nos constructions métaphysiques dans les constructions plus ou moins empiriques de la vie sociale, — de même que nous trouvons l'origine de nos thèses scientifiques dans les observations faites dans les arts par les techniciens. Bien des fois, il insiste sur la préexistence de la sagesse vulgaire; il dit que (2) « les auteurs des nations sont antérieurs de plus de mille ans aux auteurs des livres »; il compare la sagesse vulgaire à la connaissance du monde par les sens et la sagesse réfléchie à la connaissance intellectuelle (3). On peut dire de l'espèce ce qu'Aristote dit de l'individu : « Il n'y a rien dans l'intelligence qui n'ait été auparavant dans les sens... L'intelligence agit lorsqu'elle tire de ce qu'on a senti quelque chose qui ne tombe point sous les sens ». C'est dans la pratique plus ou moins mal réfléchie ou savante de la vie que les philosophes ont puisé leurs idées : il a fallu une réalisation avant l'idéation, qui nous paraît aujourd'hui isolée de sa source.

Sa manière de voir est bien expliquée par le passage suivant (4) : « S'il est certain qu'il y eut des lois avant qu'il existât des philosophes, on doit inférer que le spectacle des habitants d'Athènes, s'unissant par l'acte de la législation, dans l'idée d'un intérêt égal qui fût commun à tous, aida Socrate à former les *genres intelligibles* ou les *universaux abstraits*, au moyen de l'*induction*, opération de l'esprit qui recueille les particularités uniformes capables de composer un genre sous le

(1) Livre IV, chap. VII, § 2, p. 610.
(2) Livre I, chap. IV, p. 364.
(3) Livre II, chap. I, § 1, p. 376.
(4) Livre IV, chap. VII, § 2, p. 608, note. Cf. aussi la note de la page 636.

rapport de leur uniformité. Ensuite Platon remarqua que, dans ces assemblées, les esprits des individus, passionnés chacun pour son intérêt, se réunissaient dans l'idée non passionnée de l'utilité commune... Ainsi fut préparée la définition vraiment divine qu'Aristote nous a laissée de la loi : *volonté libre de passion*... Aristote comprit la *justice*, reine des vertus qui habite dans le cœur du héros [de la philosophie], parce qu'il avait vu la justice légale, qui habite dans l'âme du législateur et de l'homme d'État, commander à la *prudence* dans le Sénat, au *courage* dans les armées, à la *tempérance* dans les fêtes, à la *justice particulière*, tantôt *commutative* comme au forum, tantôt *distributive* comme au trésor public. D'où il résulte que c'est de la place d'Athènes que sortirent les principes de la métaphysique, de la logique et de la morale. La liberté (1) fit la législation et de la législation sortit la philosophie. »

C'est en s'inspirant de ces idées que la *Science nouvelle* cherche à déterminer les principes du droit ; elle ne suit ni l'exemple de ceux qui veulent construire un droit par la pure raison, ni de ceux qui prétendent se borner à la constatation des faits de l'histoire; elle raisonne sur les institutions pour chercher à faire sortir la vérité (2), par une opération analogue à celle qui a été décrite plus haut. Au lieu de considérer une cité, on considère l'ensemble des nations (3). « Le principe du droit naturel est le *juste dans* son *unité*, autrement dit l'unité des idées du genre humain concernant les choses dont l'utilité ou la nécessité est commune à toute la nature humaine... La seule doctrine de Platon présente le juste dans son unité; ce philosophe pense qu'on doit suivre comme règle du vrai ce qui semble *un*, ou le même à tous les hommes ».

Il définit le sens commun (4) « un jugement sans réflexion, partagé

---

(1) Ce mot est entendu ici dans le sens d'État républicain. Cf. le commencement des *Annales* de Tacite : « libertatem et consulatum L. Brutus instituit ». Vico dit ailleurs : « C'est dans les républiques populaires que naquit la philosophie ».

(2) « La *philosophie* contemple la *raison*... ; la *philologie* étudie les actes de la liberté humaine... Les philosophes sont restés à moitié chemin en négligeant de donner à leurs raisonnements une certitude tirée de l'autorité des philologues; les philologues sont tombés dans la même erreur puisqu'ils ont négligé de donner aux faits le caractère de vérité qu'ils auraient tiré des raisonnements philosophiques » (Axiome 10).

(3) Note de l'axiome 5, tirée de l'édition de 1725.

(4) Axiome 12.

par tout un ordre, par tout un peuple, par toute une nation, par tout le genre humain » ; et il dit ensuite (1) : « le sens commun du genre humain est le critérium indiqué par la Providence aux nations pour déterminer la certitude dans le droit naturel des gens. On arrive à cette certitude en connaissant l'unité, l'essence de ce droit, auquel toutes les nations se conforment avec diverses modifications ».

Mais le droit ne se compose pas de croyances métaphysiques, analogues à celles que les philosophes ont parfois voulu appuyer sur le consentement universel; il a pour objet les conditions de la vie; pour l'étudier il faut considérer les nécessités et les utilités de la vie sociale (2). Il semblerait donc que le droit devrait présenter des différences énormes d'un pays à l'autre et qu'il devrait être livré à tous les accidents de la vie économique. Vico ne pens pas qu'il en soit ainsi : il lui semble qu'il existe une uniformité remarquable dans les règles morales et il ne croit pas que ces ressemblances puissent venir des migrations (3). « Le droit naturel des gens naquit chez chaque peuple en particulier, sans qu'aucun d'eux sût rien des autres; ensuite, à l'occasion des guerres, ambassades, alliances, relations de commerce, ce droit fut reconnu commun à tout le genre humain ». Les relations entre les nations eurent ainsi une influence sur la période de la pensée réfléchie et servirent à donner une base solide à l'opinion des philosophes qui généralisèrent les idées juridiques.

Il existe une nature commune aux nations, qui se révèle, non seulement, par cette uniformité du droit, mais surtout par l'uniformité des pensées appliquées à la vie pratique (4). « Toutes les choses qui occupent l'activité de l'homme en société sont uniformément comprises, mais exprimées avec autant de modifications qu'on peut considérer les choses sous divers aspects. Nous le voyons dans les proverbes : ces maximes de la sagesse vulgaire sont entendues dans le même sens par les nations anciennes et modernes » (5).

Ceci posé, revenons en arrière et cherchons à nous faire une idée

(1) Axiome 13.
(2) Axiome 11.
(3) Axiome 13.
(4) Axiome 22,
(5) Cette doctrine a eu un très grand succès de nos jours parmi les etnographes, qui ont, longtemps, considéré les sauvages comme formant une masse homogène, représentant l'humanité primitive : ils mêlaient tous les témoignages des voyageurs, sans se demander pourquoi tel usage avait persisté ici et était mort ailleurs.

générale des conceptions juridiques de Vico, en partant des principes qui ont été posés au commencement de ce paragraphe. Il nous faut voir comment doit se comporter l'histoire pour que le *droit existe en Dieu* et pour qu'il soit susceptible de nous être connu par la raison appliquée aux pratiques de la vie sociale.

1° Il faut que dans une très large mesure, les actes de l'autorité soient conformes au droit et puissent servir de base aux inductions du philosophe (1); c'est pourquoi le gouvernement ne peut appartenir qu'aux meilleurs, à ceux qui sont les plus capables de diriger les hommes. Nous arrivons ainsi à trouver la raison de l'optimisme, qui nous avait paru un peu singulier au paragraphe précédent.

2° Il faut que les bases expérimentales de la science éthique présentent assez d'uniformité pour que la pensée réfléchie ne soit pas exposée à trouver des morales contradictoires, quand elle a embrassé une quantité suffisante de faits. Ces contradictions dans l'esprit humain ne pourraient se concilier avec l'existence du droit en Dieu : celui-ci serait alors comme s'il n'existait pas. De même qu'il n'y a (chez Aristote) qu'un moteur immuable assurant la rigueur éternelle de la science, de même l'éthique doit pouvoir être constituée d'une manière rigoureuse, en pénétrant *la vérité sociale*, — comme la science pénètre *la vérité physique* (2). Il faut donc qu'il y ait une nature commune des peuples, un sens commun, conduisant à un droit naturel des gens (3).

---

(1) « Le droit civil est ainsi défini dans Ulpien : » un droit qui ne s'écarte pas en tout du droit naturel des gens, qui ne s'en rapproche pas en tout, mais qui tantôt y ajoute, tantôt en retranche ». Dans la partie où il s'en rapproche, il n'est autre que le droit naturel; dans celle où il s'en éloigne, il est proprement le droit civil » (*Unité du principe et de la fin du droit universel;* p. 181).

(2) Nous verrons plus loin que la science, d'après Vico, ne pénètre pas complètement la vérité physique; j'ai exprimé ici l'analogie sous un aspect moderne et par suite plus clair.

(3) Vico observe ailleurs que les jurisconsultes ont trop séparé la raison et l'autorité, « comme si l'autorité naissait du caprice » (*Unité du principe*, etc., etc. p. 182).

Il est remarquable qu'Aristote se soit si peu soucié dans son *Ethique* du souverain bien; Barthélémy-Saint-Hilaire ne manque pas de le blâmer à ce sujet. Nous savons par le témoignage de Vico que c'est « la lecture de Platon [qui éveilla dans son esprit] la première conception d'un droit idéal éternel, en vigueur dans la cité universelle qui est renfermée dans la pensée de Dieu et dans la forme de la quelle sont instituées les cités de tous les temps et de tous les pays. Voilà la République que Platon devait déduire de sa méta-

Nous arrivons ainsi à concevoir la nécessité d'une histoire idéale, sans laquelle le droit manquerait de base pour nous.

3° Les philosophes n'aiment pas à avouer que leurs systèmes soient incomplets : cela est surtout un danger en morale, parce que nous sommes habitués à croire que la morale est un bloc et parce que l'idée du développement éthique nous est encore très peu familière. Ces préoccupations étaient bien plus graves du temps de Vico. Il aurait paru scandaleux, à son époque, de voir mettre en doute la possibilité de connaître tous les principes de la morale. Mais puisque ces principes doivent être trouvés par induction, en étudiant le mouvement historique, il faut admettre que le mouvement historique a été opéré déjà d'une manière complète. Ceci justifie l'idée du doublement de l'histoire idéale et de la reproduction de ses phases antiques depuis l'invasion des barbares.

4° Presque tous les créateurs de systèmes prennent leur époque pour l'époque où l'humanité a achevé sa progression et leur école pour l'ultime expression de la pensée humaine. Fr. Engels écrit à propos de Hégel (1) : « D'après toutes les conventions, un système philosophique qui se respecte doit se clore par une vérité absolue quelconque. Aussi, tout en affirmant que cette vérité absolue n'est rien autre que le procès logique, le procès historique lui-même, il se voit forcé de mettre un terme à ce procès, parce qu'il faut bien, à la fin, mettre un terme à son système... Le contenu du système hégelien est proclamé vérité absolue... Ce qui vaut pour la connaissance philosophique, vaut pour la pratique historique. L'humanité qui, dans la personne de Hégel, est parvenue à élaborer l'idée absolue, doit être assez avancée pour réaliser cette idée absolue dans la pratique ». Engels ajoute que, dans la *philosophie du droit*, Hégel a été ainsi amené à proclamer l'excellence de la monarchie prussienne limitée par les « États-Généraux, style ancien régime, que Frédéric-Guillaume III promettait à ses sujets » — et à « démontrer, par voie spéculative, la nécessité d'une aristocratie ».

Vico n'échappe point à cette nécessité qui pèse sur presque toutes les philosophies; il constate que (2), de son temps, les grands États

physique » (*Vie de Vico*, p. 69). Vico revendique ici ce qui fait son originalité, la recherche de cette cité idéale dans l'histoire.

(1) *Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie classique allemande;* traduit dans l'*Ère nouvelle;* avril 1894, p. 144.

(2) Livre V, chap. III, p. 629.

d'Europe sont monarchiques; il ne voit plus que « cinq aristocraties proprement dites : Venise, Gênes et Lucques en Italie, Raguse en Dalmatie et Nuremberg en Allemagne; elles n'ont qu'un territoire peu étendu »; il estime que la Pologne et l'Angleterre, qui « semblent soumises à un gouvernement aristocratique », ne tarderont pas à devenir « des monarchies pures. » La constitution politique la plus répandue, celle des pays les plus civilisés, lui semble être aussi la plus parfaite (1). « La monarchie est le gouvernement le plus conforme à la nature humaine, aux époques où la raison est la plus développée ».

Mais on objetcte, d'ordinaire, aux philosophes qu'ils se font une singulière idée de l'histoire, puisqu'ils la supposent capable de s'épuiser. Vico ne peut recevoir ce reproche; car il enseigne que ce gouvernement royal, si conforme à la nature humaine, ne saurait durer et que le monde a devant lui un avenir indéfini pour le retour des périodes. Cette considération ne doit pas être laissée de côté, quand on apprécie l'idée générale de la *Science nouvelle*. La conception d'un progrès indéfini a fort embarrassé la pensée du XVIII[e] siècle; et on éprouve, en effet, des difficultés très grandes pour la rendre à peu près intelligible. La répétition des périodes, des évolutions historiques, ne présente pas les mêmes obscurités et peut se concilier avec une durée indéfinie du monde, — comme les anciens l'avaient reconnu.

5° Il faut tenir compte, enfin, des conditions spéciales dans lesquelles vivait Vico, du milieu intellectuel dans lequel s'était formé son esprit. Michelet dit à ce sujet (2) : « L'Italie méridionale conservait ce goût de l'universalité, qui avait caractérisé le génie de la Grande-Grèce. Dans l'antiquité, l'école pythagoricienne avait allié la métaphysique et la géométrie, la morale et la politique, la musique et la poésie. Au XIII[e] siècle, l'*Ange de l'école* avait parcouru le cercle des connaissances humaines, pour accorder les doctrines d'Aristote avec celles de l'Église. Au XVII[e] siècle encore, les jurisconsultes du royaume de Naples restaient *seuls* fidèles à cette définition antique de la jurisprudence: *Scientia rerum divinarum atque humanarum*. C'était dans une telle contrée qu'on devait, pour la première fois, fondre toutes les connaissances qui ont l'homme pour objet dans un vaste système, qui rapprocherait l'une de l'autre l'histoire des faits et celle des langues, en les éclairant toutes les deux par une critique nouvelle et qui accorderait la philosophie et l'histoire, la science et la religion. »

(1) Livre IV, chap. VI, p. 597.

(2) *Discours sur le système et la vie de Vico*, p. 12.

Le respect superstitieux pour le droit romain s'était conservé en Italie plus que dans les autres pays; c'est dans la compilation de Justinien qu'on avait appris à prendre en considération le droit naturel des peuples civilisés; Michelet vient de nous dire que l'on faisait de la jurisprudence le centre des études philosophiques; Vico s'était lui-même beaucoup pénétré de cette méthode; son esprit était fort peu porté vers les choses qui préoccupaient alors le plus vivement les écrivains des autres pays. « Ses maîtres, dit encore Michelet (1), furent les jurisconsultes romains, le divin Platon et ce Dante, avec lequel il avait lui-même tant de rapports par son caractère mélancolique et ardent. Tandis que tout le siècle se précipitait dans les routes nouvelles que lui ouvrait la philosophie (2), Vico eut le courage de remonter vers cette antiquité si dédaignée et de s'identifier avec elle. »

Il était donc tout naturel que l'histoire du développement du droit romain occupât une place d'honneur dans les préoccupations d'un penseur ainsi élevé et se subordonnât toutes les questions relatives à la philosophie de l'histoire : non seulement cette histoire était bien connue; mais elle était vraiment l'histoire de l'esprit marchant de la barbarie vers la lumière de la raison et arrivant à formuler le vrai *par ses propres forces* (3).

Je crois en avoir assez dit pour montrer comment l'ordre providentiel, qui se réalise par l'histoire idéale, est dominé par les préoccupations éthiques de Vico. C'est la question morale qui domine toute sa philosophie de l'histoire : l'homme moderne doit être en état de connaître le vrai bien.

Aujourd'hui, les historiens ont été détournés des théories éthiques par suite de la nécessité de faire des recherches d'érudition. Les nécessités de la *technique* ont produit les mêmes conséquences dans les sciences humaines et dans les sciences physiques; le chimiste, ou le naturaliste ne se pose jamais la question finaliste du *pourquoi*, de la raison harmonique des choses; il observe et il tâche de trouver des lois. Si la vieille philosophie de la nature est morte, — au moins pour

---

(1) *Discours sur le système et la vie de Vico*, p. 12.

(2) Michelet juge sévèrement cette tendance : « Les peuples, pas plus que les individus, n'abdiquent impunément leur originalité. Le génie italien voulait suivre l'impulsion philosophique de la France et de l'Angleterre, et il s'annulait lui-même. »

(3) C'est parce que les Hébreux ont eu des secours surnaturels que Vico les écarte de son étude, comme je l'ai déjà fait observer.

es savants, — la philosophie de l'histoire n'existe plus pour les érudits; elle n'intéresse plus que les amateurs qui font de la Sociologie ou les auteurs d'ouvrages *bien pensés*, sagement républicains et béatement patriotiques, que le gouvernement français entretient aux frais des contribuables.

De même que la science a supprimé le finalisme dans la nature, le matérialisme historique a fait disparaître la grande antinomie qui embarrassait Vico : nous n'avons plus à nous demander comment l'ordre existe en dépit des tendances mauvaises, puisque l'ordre n'existe que dans notre imagination. Fr. Engels relève, comme le philosophe napolitain, la contradiction qui se produit entre les fins qu'on veut et les choses qui se réalisent; mais il en tire de tout autres conclusions. (1) « Dans le domaine de l'histoire, l'enchevêtrement des innombrables volontés et actions individuelles crée un état de choses qui est de tout point analogue à celui qui règne dans la nature inconsciente... Les événements historiques semblent être dominés eux aussi par le hasard (2). Si le hasard entre en jeu à la surface, il n'en est pas moins régi par des lois immanentes et cachées... (3). L'important n'est pas tant de connaître le mobile de l'individu, si marquant qu'il soit, que de rechercher les mobiles qui mettent en branle de grandes masses, des peuples entiers, et, chez chaque peuple, des classes entières ».

De même que dans la science de la nature, on se contente du « propre enchaînement » des choses, sans éprouver le besoin de rien ajouter, — de même il n'est plus permis de remplacer la suite réelle de l'histoire par une loi quelconque existant dans la tête du philosophe. Fr. Engels signale, avec force, la nécessité d'abandonner « dans ce domaine, tout comme dans celui de la nature, les liaisons fabriquées artificiellement ».

Ainsi l'histoire idéale a péri, ensevelie par le développement des recherches historiques; elle ne constitue plus qu'un souvenir; mais le problème éthique, dont elle donnait une solution jugée jadis si

---

(1) Article déjà cité; mai, 1894, p. 14.

(2) Le mot hasard est ici opposé aux « liaisons idéales et fantaisistes, que l'ancienne philosophie de la nature établissait pour obtenir un tableau de l'enchaînement naturel sous une forme systématique approximative, en suppléant aux faits qui manquaient par des conceptions intellectuelles, comblant les lacunes à l'aide de la seule imagination. » (Article cité, p. 13).

(3) Article cité, p. 16.

simple et si satisfaisante, reste entier et ne peut pas être laissé de côté comme une vieillerie. Dans la science de la nature existe aussi une question de même genre que la philosophie contemporaine s'est montrée, également impuissante à résoudre. La critique de l'idée divine a ébranlé toutes les bases des connaissances, qui appuyaient leur certitude sur l'ancienne conception de « Dieu dans la nature ». La science ne semble plus, aujourd'hui, garantie contre la contingence; le point fixe a disparu; il suffit de lire les titres de tant de thèses contemporaines sur la connaissance et sur la contingence, pour se rendre compte de la vive préoccupation qui domine les esprits réfléchis.

Il ne paraît pas qu'il soit facile de donner non plus une réponse aux gens qui demandent ce que devient le droit dans les conceptions matérialistes de l'histoire (1). La difficulté est la même que ci-dessus, le droit immuable et posé dans l'Idée divine a disparu comme la science possédée totalement par Dieu. Rien ne servirait de nier les difficultés qui résultent des nouveaux principes; mais ce n'est pas une raison pour restaurer des doctrines dont l'inexactitude est notoire. La notion de l'histoire idéale était bien commode; mais, elle est fausse; nous n'irons pas la reprendre pour donner une solution illusoire au problème éthique, si grave et si pressant. C'est justement parce que nous en reconnaissons l'importance que nous ne voulons pas accepter de solutions illusoires et que nous refusons de rien fausser dans la réalité historique en vue d'une convenance pédagogique.

V

Avant d'aborder l'examen des théories explicatives de la *Science nouvelle*, il nous faut revenir sur le passage auquel Marx a fait allusion dans le *Capital* et en préciser le sens. Vico dit que les origines de l'histoire sont plongées dans une nuit profonde, mais qu'on peut jeter quelque lumière sur ces questions en partant de cette vérité incontestable (2) : « *Le monde social est certainement l'ouvrage des hommes;* d'où il

(1) Cf. les observations par lesquelles se termine la curieuse brochure de M. B. Croce « *Sulla concezione materialistica della storia* ».

(2) Livre I, chap. III, p. 353. Le plus souvent, Vico paraît borner ses recherches à la découverte des origines de la civilisation; en tout cas, l'étude des origines est la partie la plus développée de son livre.

résulte que l'on en peut, que l'on en doit trouver les principes dans les modifications même de l'intelligence humaine. Cela admis, tout homme qui réfléchit ne s'étonnera-t-il pas que les philosophes aient entrepris sérieusement de connaitre le *monde de la nature,* que Dieu a fait et dont il s'est réservé le secret, et qu'ils aient négligé de méditer sur ce *monde social*, que les hommes peuvent connaître, puisqu'il est leur ouvrage? »

C'est cette dernière phrase qui avait vivement frappé l'esprit de Marx; il la commente de la manière suivante (1) : « La technologie met à nu le mode d'action de l'homme vis-à-vis de la nature, le procès de production de sa vie matérielle et, par suite, l'origine des rapports sociaux et des idées ou conceptions intellectuelles qui en découlent. »

Nous ne pouvons pas demander à Vico de se placer exactement au même point de vue que Marx; les questions économiques lui étaient étrangères, bien que les Italiens de son temps eussent fait déjà des recherches dans cet ordre d'idées; d'autre part, il vivait loin de tout mouvement industriel et dans un milieu étranger aux discussions scientifiques; il ne pouvait donc se faire une notion claire du rôle que Marx devait attribuer plus tard à la technologie.

Pour se rendre compte exactement de la pensée de Vico, il faut se reporter à la polémique dirigée par lui contre les cartésiens. Michelet approuve fort les arguments de l'illustre Napolitain et signale l'originalité de son talent (2). « Nulle part, les abus de la nouvelle philosophie n'ont été attaqués avec plus de force et de modération : l'éloignement pour les études historiques, le dédain du sens commun de l'humanité, la manière de réduire en art ce qui doit être laissé à la prudence individuelle, l'application de la méthode géométrique aux choses qui comportent le moins une démonstration rigoureuse, etc. » Je m'arrêterai sur cette polémique, parce que M. Tocco y a consacré un article dans la *Revue de métaphysique et de morale* (3), organe officiel de la haute Université de France, et que cet article dénature d'une manière complète et malheureuse les théories de notre philosophe.

On doit surtout remarquer, dans Vico, l'éloignement qu'il éprouve pour les thèses purement intellectualistes et spiritualistes, qui dominaient alors toute la pensée européenne; cela est d'autant plus curieux

---

(1) *Capital,* trad. franç., p. 162, col. 1, note .
(2) *Discours sur le système et la vie de Vico,* p. 14.
(3) Numéro de juillet 1896, p. 568.

que Descartes n'avait fait que donner un corps à des tendances, depuis longtemps, latentes dans le monde. On trouvait dans les scolastiques des propositions telles que celle-ci : l'intelligence n'a d'autres raisons pour affirmer l'objectivité des perceptions que la science certaine qu'elle a de sa propre nature et de sa propre véracité. Lorsque la réaction contre les sysptêmes philosophiques du Moyen-Age poussa les esprits cultivés vers des platonismes plus ou moins mitigés, les conceptions spiritualistes devinrent dominantes, le dualisme se substitua insensiblement à l'ancienne théorie unitaire de l'homme, et on en vint à concevoir l'intelligence isolée raisonnant seule sur elle-même. Descartes parvint à formuler, le premier, un système complet de philosophie, embrassant presque toute l'encyclopédie traditionnelle et si bien présenté qu'il devait s'attendre à le voir accueilli avec enthousiasme par les collèges catholiques : le besoin de nouvelles théories se faisait sentir de toutes parts; et il semble que l'Église aurait dû être heureuse de trouver un si grand et si habile rénovateur des études. Quand on réfléchit à cette situation, on comprend mieux les précautions infinies que prenait Descartes pour ne pas effaroucher les docteurs catholiques, ses professions de foi, qui ont paru à tant de personnes trop bruyantes pour être complètement sincères, la suppression du livre de la *Lumière* après le jugement prononcé contre Galilée. Vico avait très bien signalé en vue de quelles fins le philosophe français se montrait si bon catholique; il dit (1) que l'intention de Descartes « était d'établir un jour son empire dans les cloîtres, où, depuis le xie siècle, on avait introduit la métaphysique d'Aristote. » Pour atteindre ce grand résultat, il était bien excusable d'employer un peu de diplomatie (2) : c'est par les collèges des Jésuites que cette réforme pouvait se faire le plus facilement; les Jésuites avaient été les instigateurs du procès de Galilée; Descartes affectait donc, — avec raison, — d'être fort éloigné des idées émises par le physicien italien.

Le doute cartésien semblait à Vico un véritable leurre; ce n'est

---

(1) *Vie de Vico*, p. 68.

(2) Il n'est pas très facile de savoir pourquoi l'Église n'a jamais voulu accepter le spiritualisme cartésien : elle avait, dans la scolastique, corrigé Aristote au moyen du spiritualisme platonicien; elle aurait pu faire des corrections sur ce qui la gênait trop, relativement à la transsubstantiation. Cette question n'a pas été abordée dans l'article consacré par M. Blondel au « christianisme de Descartes », dans la *Revue de métaphysique et de morale*, juillet 1896.

point par la méthode qu'il a formulée, que Descartes pouvait être arrivé à constituer sa philosophie; il prétendait avoir fait table rase du passé et ses partisans négligèrent la lecture des anciens auteurs; mais lui-même était fort savant (1).

Cet appel au sentiment individuel, cette prétention de reconstruire par un effort personnel ce que les générations antérieures avaient eu tant de peine à édifier, semblaient à Vico des moyens de détruire toute science; l'expérience avait montré déjà qu'entre (2) « cartésiens eux-mêmes, l'idée claire et distincte pour l'une est souvent pour l'autre obscure et confuse ».

« Le sceptique, disait-il (3), ne doute pas qu'il pense... mais s'il est certain de penser, il soutient que ce n'est que conscience et non pas science, rien autre chose qu'une connaissance vulgaire qui appartient au plus ignorant... Dans la pratique de la vie, quand il s'agit de choses dont nous ne pouvons donner aucun signe, aucune preuve, nous donnons le témoignage de la conscience ». Nous dirions, aujourd'hui, que ce témoignage de la conscience nous semble d'autant plus fort *subjectivement*, qu'il est appuyé sur une masse plus considérable de souvenirs subconscients et de tendances affectives, qu'il est, en un mot, plus aveugle.

Ce qui préoccupe Vico c'est la science : les sceptiques, que l'on rencontre dans la vie s'entendent avec tout le monde sur les choses de l'opinion, de la croyance; mais ils mettent en doute les résultats de la démonstration; ils entendent les accepter dans les limites où ces résultats leur semblent avantageux. C'est là ce qui parait être au philosophe italien destructif de toute recherche scientifique.

Une chose frappe fortement Vico : la science n'est pas née d'hier; elle a une histoire derrière elle; c'est en consultant cette histoire, qu'on peut seulement la bien connaître. Elle n'est pas un objet qui réclame la croyance ou l'adhésion personnelle; elle intéresse la vie de l'homme comme *espèce* et le développement de l'humanité; *elle n'est pas individuelle, elle est sociale*, dirions-nous aujourd'hui. (4) « Le sceptique de l'état de communauté sociale rappelle [l'homme] à l'état solitaire ». Voilà une belle pensée qui peut entrer telle quelle dans la philosophie moderne.

(1) *Réponse à un journal littéraire*, p. 169.
(2) *Lettre à G. L. Esperti*, p. 177.
(3) *De l'antique sagesse de l'Italie*; chap. I, § 2; p. 225.
(4) *Lettre de 1729 à D. Francisco Solla*; p. 173.

La science est l'œuvre d'un immense travail de coopération à a quelle ont participé les générations successives; il n'est donc pas conforme à la raison de négliger l'autorité de la tradition : celle-ci doit être étudiée et discutée (1). Mais la science n'apparait pas, tout d'abord, comme science. Plus tard, Hégel devait comparer la philosophie à l'oiseau de Minerve qui se montre au moment où la nuit commence; Vico dit (2) : « Dans les premiers temps, les hommes avaient à trouver, à inventer toutes les choses nécessaires à la vie. Quiconque y réfléchira, trouvera que les choses utiles ou nécessaires à la vie et même celles qui ne sont que de commodité, d'agrément ou de luxe, avaient déjà été trouvées par les Grecs, avant qu'il y eût des philosophes... Les premiers peuples, qui nous représentent *l'enfance* du genre humain, fondèrent ainsi le monde des *arts;* les philosophes, qui vinrent longtemps après et qui en représentent la *vieillesse*, fondèrent le monde des *sciences*, qui compléta le système de la civilisation ». Ce processus n'est pas spécial aux origines de l'humanité, il continue : c'est par l'art que l'humanité prépare sa connaissance scientifique. Vico dit encore (3) : « Ceux qui ont écrit sur les inventeurs nous apprennent que tous les arts et toutes les commodités de la vie, dont le travail a enrichi le genre humain, ont été trouvés ou par *hasard*, ou par similitude qu'indiquaient les animaux ou qu'imaginait l'industrie des hommes ».

Il y a plusieurs observations importantes à faire sur ces textes. Si les arts précédent les sciences et leur servent de préambules, il faut reconnaître que cette antériorité chronologique doit se traduire dans la méthaphysique par une loi posant la technologie à la base de toutes les idéologies possibles. Vico ne tire pas cette conséquence; mais nous la trouvons exprimée d'une manière très précise dans le passage de K. Marx rapporté au commencement de ce paragraphe.

D'un autre côté, si la *topique* précède la *critique*, comme le dit Vico, si l'histoire, la tradition, l'autorité, ont une si grande importance dans la formation de la science due à la pensée réfléchie, il faut penser que l'homme ne se met pas, comme le disent d'ordinaire les philosophes,

---

(1) *Réponse à un journal littéraire*, p. 168.

(2) Livre II, chap. III, § 6, p. 431.

(3) *De l'antique sagesse de l'Italie*; chap. VII, § 4, p. 272. C'est sans doute à cela que M. Tocco fait allusion quand il dit : « Vico préférait à l'analyse minutieuse la synthèse créatrice, aux idées distinctes le clair-obscur de l'intuition divinatrice » (*art. cité*, p. 569.)

en face de la nature, pour l'observer et la connaître. Le savant travaille sur une matière qui lui a été fournie par les générations antérieures; cette matière appartient à ce que nous appelons aujourd'hui le *milieu artificiel*; c'est donc dans un milieu fait par l'humanité que nous pratiquons l'induction et non dans le milieu cosmique. Cette conséquence nous apparaît bien plus claire qu'elle ne pouvait être pour les esprits du XVIII[e] siècle, qui n'avaient aucune idées de l'industrie scientifique, formée par des appports successifs des inventeurs et ayant acquis un caractère anonyme ou social, grâce à la multiplicité et à la variété des combinaisons qui s'y sont réalisées (1).

En passant de l'empirisme à la connaissance raisonnée, de la pratique à la science, nous ne faisons que nous mouvoir dans un ordre historique, fondé sur la nature des idées humaines. (2) « La *Science nouvelle* procède par une analyse sévère des pensées relatives aux nécessités ou utilités de la vie sociale (2), qui sont les deux sources naturelles du droit des gens. Ainsi considérée la *Science nouvelle* est *une histoire des idées humaines*, d'après laquelle semble devoir procéder la métaphysique de l'esprit humain. S'il est vrai que les sciences doivent commencer au point même où leur sujet a commencé, la métaphysique commence à l'époque où les hommes se mirent à penser humainement et non point à celle où les philosophes se mirent à réfléchir sur les actions humaines. » Dans l'origine, on trouve une métaphysique de l'imagination, se servant de rapprochements barbares et enfantins; plus tard apparaissent des formes plus élevées du raisonnement, depuis le syllogisme (qui semble assez pauvre à Vico) jusqu'à l'induction dont « les Anglais tirent les plus grands avantages dans la philosophie expérimentale (4). » Dans cette opération, nous ne sortons jamais du milieu artificiel; la connaissance se perfectionne suivant la loi de progression métaphysique, propre à l'esprit humain; mais elle reste toujours sociale comme aujoud'hui « l'humanité est son œuvre à elle-même »; c'est, comme dit Michelet, « le mot de la *Science nouvelle* (5) ».

(1) K. Marx dit : « une histoire critique de la technologie ferait voir combien il s'en faut généralement qu'une invention quelconque du XVIII[e] siècle appartienne à un seul individu. (*Capital*, p. 162, col. 1, note).

(2) Livre I, chap. IV; p. 364.

(3) A rapprocher de l'idée de K. Marx sur l'infrastructure économique; le pas franchi par l'auteur du *Capital* est considérable et en rapport avec l'extraordinaire développement de l'industrie moderne qu'il avait sur les yeux.

(4) Livre II, chap. III, § 6 ; p. 204.

(5) *Avant-propos*, p. 3. Il ajoute : « la science sociale date du jour où cette

Cette homogénéité dans le processus nous fait déjà comprendre que la science doit participer, comme l'art, aux catégories de l'invention, de la combinaison, de l'action.

A l'époque de Vico l'arithmétique et la géométrie étaient les sciences regardées comme complètes et parfaites; on n'avait pas une idée nette de leurs origines expérimentales et on croyait qu'elles sortaient toutes faites du cerveau humain. Notre philosophe dit donc que le savant crée, sans matière, des abstractions, qui forment des éléments purs de la science mathématique (1); « il construit un monde de formes et de nombres qu'il peut embrasser tout entier » (2); — « l'esprit humain contient les éléments des vérités qu'il peut ordonner et harmoniser et de l'arrangement desquels sort le vrai qu'il démontre; en sorte que la *démonstration est une opération créatrice* et que le vrai est identique avec le fait. »

La physique lui semblait bien inférieure à la mathématique, parce qu'elle ne peut devenir entièrement humaine (3); « la physique sera vraie pour moi quand je l'aurai faite; de même que la géométrie est vraie pour les hommes parce qu'ils la font ». Quant à l'interrogation de la conscience, à la manière de Descartes, elle semble à Vico tout à fait fallacieuse (4). « Le criterium du vrai c'est de l'avoir fait; par conséquent l'idée claire et distincte que nous avons de notre esprit n'est pas un criterium du vrai; elle n'est pas même un criterium de notre esprit, car en se connaissant, l'âme ne se fait point et puisqu'elle ne se fait point elle ne sait pas la manière dont elle se connaît ».

Vico dit que Dieu connaît les choses du monde par les causes, — c'est la doctrine traditionnelle. Les physiciens ne peuvent avoir la prétention de recréer le monde; les éléments sont hors d'eux (5); par suite la méthode déductive de Descartes n'est qu'une pseudo-géométrie. On se contente donc d'*opinions fondées sur l'observation*; mais pour observer, nous divisons ce qui était uni (6). « Cet être, cette unité, cette figure, ce mouvement, ce corps, cette intelligence, cette volonté,

---

grande idée a été exprimée pour la première fois. Jusque là l'humanité croyait devoir ses progrès aux hasards du génie individuel ».

(1) *De l'antique sagesse de l'Italie*; chap. I, § 1; p. 221.

(2) *Id.*, chap. III; p. 236.

(3) *Id.*; chap. VII; p. 276.

(4) *Id.*; chap. I, § 1 : p. 221.

(5) *Id.*; chap. III, p. 236.

(6) *Id.*; chap. I, § 1, p. 219. Ici Vico dit que nous partageons l'homme en corps et en âme et l'âme en intelligence et volonté; c'est à cette analyse psychologique que se rapporte ce qui suit.

sont autres en Dieu, où ils ne font qu'un, autres dans l'homme où ils sont divisés (1). *Ils vivent ce Dieu en dans l'homme ils sont morts* ». La vraie science devrait pouvoir se modeler sur celle de Dieu qui se compose de causes (2). « Savoir, dit-il encore (3), c'est connaître la manière, la forme dont les choses se font ». Ce savoir existe complètement dans la mathématique; mais il manque en physique : nous pouvons cependant en approcher par l'*expérimentaion*, dont Vico se fait une idée assez peu précise et qu'il appelle (4) une *imitation de la nature;* mais il en reconnaît toute l'importance et la considère comme la base de la supériorité attribuée à certaines doctrines par rapport à d'autres.

Aujourd'hui, nous pouvons nous faire une idée plus exacte des conditions de la science. Nous ne voyons plus de différences essentielles entre la géomètrie et la mécanique rationnelle, ni même entre celle-ci et toute physique mathématique : nous savons que dans tous les cas, il faut partir de données fondées sur l'expérience et obtenues par la voie inductive (5) : les axiomes de la géométrie n'échappent pas à cette loi universelle qui domine toute recherche scientifique. Avec ces éléments nous construisons quelque chose qui est bien à nous, qui est notre création et qui, par conséquent, est à la foi le vrai et le fait, comme disait Vico. Quand nous faisons une expérience, nous n'imitons pas la nature : nous employons des combinaisons, des outils, qui sont bien les nôtres; nous cherchons à produire des mouvements qui ne se réalisent jamais dans le milieu cosmique. L'expéri-

---

(1) M. Tocco se trompe en disant que l'homme doit reconstruire ce qu'il a divisé (*art. cité*, p. 571). Ce n'est pas du tout cela; il faut construire avec des éléments humains, faire des combinaisons humaines, pour atteindre le vrai. Il ne s'agit pas de faire succéder la synthèse à l'analyse, la physiologie à l'anatomie (comme dit M. Tocco); mais de s'émanciper des conditions naturelles.

(2) *Id.*; chap. I, § 3, p. 227.

(3) *Id.*; chap. I, § 2, p. 225.

(4) *Id.*; chap. I, § 1, p. 229.

(5) Vico se rend très bien compte que la géométrie appliquée à des questions *particulières* de la physique et fondée sur des *lois expérimentales* peut être d'un grand secours : il cite l'exemple donné par Galilée (*id.* chap. VII, p. 274). C'est ainsi que procède aujourd'hui la physique mathématique créée par Galilée et notre grand Pascal (que les Jésuites semblent encore vouloir persécuter); *L'esprit nouveau* préfère Descartes; voir dans le numéro cité de la *Revue de métaphysique* (page 488) une regrettable injure adressée par M. P. Tannery, à « *l'auteur des Provinciales.* »

mentation est donc une création (1); elle appartient tout entière au milieu artificiel : elle est à la fois le fait et le vrai. L'expérimentation diffère de l'exposition mathématique par la différence qui existe entre le langage muet (pour parler comme Vico) et le langage parlé ou écrit.

Dans la science moderne on cherche toujours à obtenir une déterminisme expérimental rigoureux, ayant le caractère d'une machine automatique, analogue à celles que nous fournit la grande industrie. C'est à la perfection de cet outillage que l'on juge de la valeur de la loi physique proposée. Quand on n'a à sa disposition que la simple observation, on ne peut obtenir rien de certain : sur ce point Vico avait vu juste : nous ne connaissons la manière dont les phénomènes se développent que dans les cas, de plus en plus nombreux, où nous réglons cette manière artificiellement. C'est donc avec raison que le philosophe italien se montrait si défiant devant le témoignage de la conscience. Les prétendues expériences psychologiques poursuivies avec tant d'ardeur par nos contemporains ont produit plus d'absurdités qu'on n'en trouve dans les contes des paysans (2).

Nous ne connaissons jamais vraiment le monde cosmique; mais nous devons connaître le monde artificiel parce que nous le faisons; — sur le premier nous pouvons avoir des opinions et former des hypothèses; le second nous fournit la science. Cl. Bernard a exprimé des idées analogues sur lesquelles il semble inutile de revenir; il est intéressant, seulement, de constater, combien peu la pensée moderne a pu ajouter à la thèse de Vico; elle l'a seulement éclaircie et précisée.

(*La suite à un prochain numéro.*) G. SOREL.

---

(1) Cf. *Capital*. p 16, col. 2.

(2) Les livres faits par les auteurs les plus connus (MM. Beaunis, Féré et Binet) sont remplis de sottises qui ne valent guère mieux que les hâbleries des spirites.

La théorie des facteurs historiques et la conception matérialiste de l'histoire (1)

I

Il est une question à laquelle nous ne pouvons pas nous soustraire : qu'est-ce qui a donné naissance à la croyance aux *facteurs historiques ?* C'est là une expression familière à beaucoup d'esprit et que l'on retrouve fréquemment dans les écrits de beaucoup d'érudits, de savants et de philosophes, et de ces commentateurs qui, par leurs raisonnements ou leurs combinaisons, ajoutent un peu à la simple narration historique, et se servent de cette opinion comme d'une hypothèse pour s'orienter dans la masse immense des faits humains, qui, à première vue et après un premier examen, apparaissent si confus et irréductibles. Cette croyance, cette opinion courante est devenue pour les historiographes qui raisonnent, ou même rationnalistes, une demi doctrine, qui a été récemment plusieurs fois alléguée, comme un argument désisif, contre la théorie unitaire de la conception matérialiste. Et même, cette croyance est si bien enracinée et cette opinion si répandue, qu'on ne peut comprendre l'histoire que comme la rencontre et l'incidence de divers facteurs, de sorte que beaucoup de ceux qui parlent de matérialisme social, qu'ils en soient partisans ou adversaires, croient se tirer d'embarras en affirmant, que toute cette doctrine consiste en ceci, qu'elle attribue la prépondérance ou l'action décisive au *facteur économique*.

Il est très important de se rendre compte de la façon dont est née

---

(1) Chapitre extrait d'un ouvrage, *Essai sur la conception matérialiste de l'histoire* qui paraîtra en novombre dans la *Bibliothèque socialiste internationale,* Giard et Brière, éditeurs.

cette croyance, cette opinion, ou cette demi-doctrine, parce que la critique véritable et féconde consiste principalement à connaître et à comprendre ce qui a motivé ce que nous proclamons une erreur. Il ne suffit pas de repousser une opinion, en la qualifiant de fausse. L'erreur doctrinale est toujours née de quelque côté mal compris d'une expérience incomplète, ou de presque imperfection subjective. Il ne suffit pas de repousser l'erreur : il faut la vaincre, et la dépasser, en l'expliquant.

Tout historien, au début de son œuvre, fait, pour ainsi dire, un acte d'abstraction. D'abord il pratique comme une coupure dans une série continue d'événements; puis il ne tient pas compte de présuppositions et de précédents nombreux et variés; bien plus il déchire et il décompose un tissu embrouillé. Pour commencer il faut pourtant qu'il fixe un point, une ligne, un terme de son choix, et qu'il dise par exemple : je veux raconter les débuts de la guerre entre les Grecs et les Perses, rechercher comment Louis XVI fut amené à convoquer les États Généraux. Le narrateur se trouve, en un mot, devant un complexus de faits arrivés, et de faits sur le point de se produire, qui, dans leur ensemble, présentent une certaine configuration. C'est de cette attitude que dépend la façon d'être et le style de toute narration; parce que, pour la composer, il faut prendre comme point de départ des choses déjà arrivées, pour voir ensuite comment elles ont continué à devenir.

Cependant dans ce complexus il faut introduire un certaine part d'analyse, en le résolvant en groupes et en aspects de faits, ou en éléments concourants, qui apparaissent ensuite à un certain moment comme des catégories autonomes. C'est l'État dans une certaine forme et avec certains pouvoirs; ce sont les lois, qui déterminent, par ce qu'elles commandent ou ce qu'elles prohibent, certains rapports; ce sont les mœurs et les coutumes, qui nous révèlent des tendances, des besoins, des façons de penser, de croire, d'imaginer; dans l'ensemble c'est une multitude d'hommes vivant ensemble et collaborant, avec une certaine répartition des tâches et des occupations; on note ensuite les pensées, les idées, les inclinations, les passions, les désirs, les aspirations, qui naissent et se développent de ce mode varié de coexistence et de ses frottements. Qu'un changement se produise, et il se révèlera dans un des côtés ou des aspects du complexus empirique, ou dans tous ceux-ci dans un temps plus ou moins long : par exemple, l'état agrandit ses frontières, ou change ses limites internes envers la so-

ciété, en augmentant ou en diminuant ses pouvoirs et ses attributions, ou en changeant le mode d'action de celles-ci ou de ceux-là; ou bien le droit modifie ses dispositions, ou il s'exprime et s'affirme dans de nouveaux organes; ou bien finalement, derrière le changement des habitudes extérieures et quotidiennes, on découvre un changement dans les sentiments, et dans les pensées, et dans les inclinations des hommes diversement distribués dans les différentes classes sociales, qui se mêlent, s'altèrent, se déplacent, disparaissent ou se renouvellent. Pour comprendre tout cela dans ses formes et contours extérieurs suffisent les dons courants de l'intelligence normale, j'entends, de celle qui n'est pas aidée encore, ni corrigée ou complétée, par la science proprement dite. Enfermer dans des confins précis un ensemble de tels changements, c'est l'objet véritable et propre de la narration, qui est d'autant plus nette, vivante et exacte, qu'elle prend la forme d'une monographie : c'est par exemple Thucydide dans la *Guerre du Péloponèse*.

La société déjà devenue d'une certaine façon, la société déjà arrivée à un certain degré de développement, la société déjà si compliquée qu'elle cache l'infrastructure économique qui supporte tout le reste, ne s'est pas révélée aux simples narrateurs, sinon dans ces faits visibles, dans ces résultats les plus apparents, dans ces symptômes les plus significatifs, que sont les formes politiques, les dispositions légales et les passions des partis. Le narrateur, et parce qu'il lui manque une doctrine théorique sur les sources véritables du mouvement historique, et par l'attitude même qu'il prend au sujet des choses qu'il réunit dans les apparences de leur devenir, ne peut pas les réduire à l'unité, sinon comme un résultat de la seule intuition immédiate, et, s'il est artiste, cette intuition se colore dans son esprit, et s'y transforme en action dramatique. Sa tâche est terminée s'il réussit à encadrer un certain nombre de faits et d'événements dans des limites et des confins sur lesquels le regard peut se mouvoir comme sur une claire perspective; de la même manière, le géographe purement descriptif a accompli toute sa tâche, s'il renferme dans un dessein vif et net le concours des causes physiques qui déterminent l'aspect intuitif du golfe de Naples, par exemple, sans remonter à sa genèse.

C'est dans ce besoin de la configuration narrative qu'est l'occasion première, intuitive, palpable, et je dirai presque, esthétique et artistique, de toutes ces abstractions et de ces généralisations, qui finalement se résument dans la demi-doctrine des soi-disants facteurs.

Voici deux hommes insignes, les Gracques, qui voulurent mettre un

terme au processus d'appropriation de l'*ager publicus*, et empêcher l'agglomération du *latifundium*, qui diminue ou fait disparaître complètement la classe des petits propriétaires, c'est-à-dire des hommes libres, qui sont le fondement et la condition de la vie démocratique de la *cité antique*. Quelles furent les causes de leur insuccès? Leur but est clair : leur esprit, leur origine, leur caractère, leur héroïsme l'illustrent. Ils ont contre eux d'autres hommes, avec d'autres intérêts et avec d'autres desseins. La lutte n'apparaît d'abord à l'esprit que comme une lutte d'intentions et de passions, qui se déroule et se termine à l'aide des moyens que permettent les formes politiques de l'État, et l'emploi ou l'abus des pouvoirs publics. Voici le milieu : la cité dominatrice de différentes manières sur d'autres cités, ou sur des territoires ayant perdu tout caractère d'autonomie; et à l'intérieur de cette cité une assez grande différenciation de riches et de pauvres; et à côté de la troupe peu nombreuse des oppresseurs et des tout-puissants, la masse immense des prolétaires, qui sont en train de perdre ou qui ont déjà perdu la conscience et la force politique d'une plèbe de citoyens, la masse qui se laisse par suite tromper et corrompre, et qui bientôt sera pourrie, comme un accessoire servile des exploiteurs de haut bord. C'est là la matière du narrateur, qui ne peut se rendre compte du fait, sinon dans les conditions immédiates du fait lui-même. L'unité intuitive forme la scène sur laquelle les événements se déroulent, et pour que la narration ait du relief, un thème et une perspective, il faut des points d'orientation et des moyens de réduction.

C'est en cela que consiste l'origine première de ces abstractions qui dépouillent petit à petit de leur qualité de simples côtés ou aspects d'un ensemble, ces côtés divers d'un complexus social donné, et c'est ensuite leur généralisation qui petit à petit conduit à la doctrine des facteurs.

Ceux-ci, en d'autres termes, je veux parler des facteurs, naissent dans l'esprit, comme une suite de l'abstraction et de la généralisation des aspects immédiats du mouvement apparent, et ils ont une valeur égale à celle de tous les autres concepts empiriques. Quel que soit le domaine du savoir où ils sont nés, ils persistent jusqu'à ce qu'ils soient réduits et éliminés par une nouvelle expérience, ou qu'ils soient absorbés par une conception plus générale, génétique, évolutive ou dialectique.

N'était-il pas nécessaire, que dans l'analyse empirique et dans l'étude immédiate des causes et des effets de certains phénomènes déter-

minés, par exemple, des phénomènes de la chaleur, l'esprit s'arrêtât d'abord à cette présomption et à cette persuasion qu'il pouvait et devait attribuer à un sujet, qui, s'il ne fut jamais pour aucun physicien une véritable entité substantielle, fut certainement considéré comme une force déterminée et spécifique, la *chaleur*. Or voici qu'à un moment donné, à la suite de nouvelles expériences, cette chaleur se résoud, dans des conditions données, en une certaine quantité de mouvement. Bien plus, la pensée est en train de résoudre tous ces *facteurs physiques*, y compris l'atome, dans le flux d'une *energétique* universelle.

N'était-il pas inévitable, comme stade premier de la connaissance en ce qui concerne le problème de la vie, de dépenser un temps considérable dans l'étude séparée des organes et de les réduire en systèmes? Sans cette anatomie, qui semble trop matérielle et trop grossière, aucun progrès dans les études n'eût été possible; et pourtant au-dessus de la genèse et de la coordination inconnues d'une telle multiplicité analytique, tournoyaient incertains et vagues les concepts génériques de vie, d'âme, etc. Dans ces créations mentales on vit, pendant longtemps, cette unité biologique, qui a finalement trouvé son objet dans le commencement certain de la cellule, et dans son processus de multiplication immanente.

Plus difficile fut certainement le chemin, que la pensée dut parcourir pour reconstruire la genèse de tous les faits de la vie psychique, depuis les sensations les plus élémentaires jusqu'aux produits dérivés les plus complexes. Non seulement pour des raisons de difficultés théoriques, mais par suite de préjugés populaires, l'unité et la continuité des phénomènes psychiques appurut même à Herbart, comme séparée et divisée en autant de facteurs, les facultés de l'âme.

L'interprétation des processus historico-sociaux est passée par les mêmes difficultés; elle aussi a dû s'arrêter d'abord dans la vue provisoire des facteurs. Et, cela étant, il nous est facile maintenant de retrouver l'origine première de cette opinion dans le besoin qu'ont les historiens narrateurs de trouver dans le fait qu'ils racontent avec plus ou moins de talent artistique, et dans des vues différentes d'enseignement, des points d'orientation immédiate, comme en peut offrir l'étude du mouvement apparent des choses humaines.

Mais dans ce mouvement apparent, il y a les éléments d'une vue plus exacte. Ces facteurs concourants, que l'abstraction conçoit et qu'elle isole ensuite, on ne les a jamais vus agissant chacun pour soi,

parce que, bien plus, ils agissent d'une manière telle, qu'elle donne naissance au concept de l'action réciproque. De plus, ces facteurs sont eux aussi nés à un moment donné, et ils ont plus tard seulement acquis cette physionomie qu'ils ont dans la narration particulière. Cet État, on savait bien qu'il était né à un moment donné. Pour chaque règle de droit, ou bien on se souvenait, ou bien on conjecturait, qu'elle était entrée en vigueur dans telle ou telle circonstance. Pour beaucoup de coutumes, on se souvenait qu'elles avaient été introduites à un moment donné; et la plus simple comparaison des faits, dans divers temps ou divers lieux, montrait comment la société dans son ensemble, et en tant que somme de classes différentes, avait pris et prenait continuellement des formes diverses.

L'action réciproque des différents facteurs, sans laquelle pas même la plus simple narration ne serait possible, comme les renseignements plus ou moins exacts sur les origines et les variations des facteurs eux-mêmes, sollicitaient la recherche et la pensée, plus que ne le faisait la narration configurative de ces grands historiens qui sont de véritables artistes. Et, en effet, les problèmes qui naissent spontanément des données de l'histoire, combinés avec d'autres éléments théoriques, donnèrent naissance aux différentes disciplines dites pratiques, qui, d'une façon plus ou moins rapide et avec des succès divers, se sont développées, depuis les anciens jusqu'à nos jours : l'Éthique et la Philosophie du droit, la Politique et la Sociologie, le Droit et l'Économie.

Or, avec la naissance et la formation de tant de disciplines, par l'inévitable division du travail, se multiplient hors de mesure, les *points de vue*. Il est certain que pour l'analyse première et immédiate des aspects multiples du complessus social, il fallait un long travail d'abstraction partielle; ce qui a toujours pour inévitable conséquence des vues unilatérales. C'est ce qu'on a pu constater, d'une manière plus nette et plus évidente que pour tout autre domaine, pour le droit et pour ses diverses généralisations y compris la philosophie du droit. Par suite de ces abstractions, qui sont inévitables dans l'analyse particulière et empirique, et par l'effet de la division du travail, les divers côtés et les manifestations diverses du complexus social furent, de temps en temps, fixés et immobilisés en concepts généraux et en catégories. Les œuvres, les effets, les émanations, les effusions de l'activité humaine, — droit, formes économiques, principes de conduite, etc. — furent comme traduits et transformés en lois, en impératifs et en principes qui demeurèrent placés au-dessus de l'homme lui-même. Et de temps en temps on a dû à nouveau découvrir cette vérité simple

que le seul fait permanent et sûr, c'est-à-dire la seule donnée, d'où part et à laquelle se réfère toute discipline pratique particulière, ce sont : les hommes groupés dans une forme sociale déterminée, au moyen de liens déterminés. Les différentes disciplines analytiques, qui illustrent les faits qui se développent dans l'histoire, ont fini par faire naître le besoin d'une science sociale commune et générale, qui rende possible l'unification des processus historiques. Et la doctrine matérialiste marque précisément le terme dernier, la cime de cette unification.

Mais ce n'a pas été, comme ce ne sera jamais du temps perdu que celui qui est dépensé dans l'analyse préliminaire et latérale des faits complexes. Nous devons à la division méthodique du travail l'érudition précise, c'est-à-dire la masse des connaissances passées au crible, systématisées, sans lesquelles l'histoire sociale planerait toujours dans un domaine purement abstrait, dans les questions de forme et de terminologie. L'étude séparée des facteurs historico-sociaux a servi, comme sert toute autre étude empirique qui ne dépasse pas le mouvement apparent des choses, à perfectionner les instruments d'observation, et à permettre de retrouver dans les faits eux-mêmes, que l'on a abstraits artificiellement, les pierres d'attente qui les lient au complexus social. Les différentes disciplines qui sont considérées comme isolées et indépendantes dans l'hypothèse des facteurs concourant à la formation historique, et par suite du degré de développement qu'elles ont atteint, des matériaux qu'elles ont recueilli, et par les méthodes qu'elles ont élaborées, sont devenues aujourd'hui pour nous tout à fait indispensables, lorsqu'on veut reconstruire une partie quelconque des temps passés. Qu'en serait-il de notre science historique sans l'unilatéralité de la Philologie qui est l'instrument fondamental de toute recherche, et où aurait-on jamais trouvé le fil d'une histoire des institutions juridiques, qui renvoit ensuite d'elle-même à tant d'autres faits et à tant d'autres combinaisons, sans la foi obtinée des romanistes dans l'excellence universelle du Droit Romain, qui a engendré, avec le droit généralisé et avec la Philosophie du Droit, tant de problèmes qui servent de point de départ à la Sociologie?

C'est ainsi, après tout, que les facteurs historiques, dont tant de monde parle et dont il est parlé dans tant d'ouvrages, indiquent quelque chose qui est beaucoup moins que la vérité, mais beaucoup plus que la simple erreur, dans le sens grossier de bévue, d'illusion. Ils sont le produit nécessaire d'une connaissance, qui est en voie de développe-

ment et de formation. Ils naissent du besoin de s'orienter dans le spectacle confus que les choses humaines présentent à qui veut les raconter; et ils servent ensuite, pour ainsi dire, de titre, de catégorie, d'indice à cette division inévitable du travail, par l'extension de laquelle a été jusqu'à maintenant théoriquement élaborée la matière historico-sociale. Dans ce domaine des connaissances, de même que dans celui des sciences naturelles, l'unité de principe réel et l'unité de traitement formel ne se trouvent jamais de prime abord, mais seulement après un long chemin embarrassé : de sorte que, de ce point de vue encore, l'analogie affirmée par Engels entre la découverte du matérialisme historique et celle de la *conservation de l'énergie* nous semble excellente.

L'orientation provisoire, d'après le système commode de ce qu'on appelle les facteurs, peut, dans des circonstances données, nous être utile à nous aussi, qui professons un principe tout à fait unitaire de l'interprétation historique c'est-à-dire, si nous ne voulons pas simplement rester dans le domaine de la théorie, mais si nous voulons, par une recherche personnelle, illustrer une période déterminée de l'histoire. Comme, dans ce cas, il nous faut procéder à la recherche directe et de détail, il faut tout d'abord que nous suivions les groupes de faits qui semblent, ou prééminents, ou indépendants, ou détachés, dans les aspects de l'expérience immédiate. Il ne faudrait pas s'imaginer, en effet, que le principe unitaire de si grande évidence auquel nous sommes arrivés dans la conception générale de l'histoire puisse, comme un talisman, valoir toujours, et à première vue, comme un moyen infaillible pour résoudre en éléments simples l'appareil immense et l'engrenage compliqué de la société. La structure économique sous-jacente qui détermine tout le reste, n'est pas un simple mécanisme, d'où émergent, comme des effets automatiques et machinaux immédiats, les institutions, les lois, les coutumes, les pensées, les sentiments, les idéologies. De cette infra-structure à tout le reste, le processus de dérivation et de médiation est très compliqué, souvent subtil et tortueux, pas toujours déchiffrable.

L'organisation sociale est, comme nous le savons déjà, continuellement instable, bien que cela ne semble évident à tout le monde, que lorsque l'instabilité entre dans cette période aiguë que l'on appelle une révolution. Cette instabilité, avec les luttes continuelles dans le sein de cette même société organisée, exclut la possibilité pour les hommes de s'accommoder d'un acquiescement, qui pourrait faire que les hommes recommencent à vivre d'une vie animale. Ce sont les antago-

nismes qui sont la cause principale du progrès (Marx). Mais il est également vrai, cependant, que dans cette organisation instable, dans laquelle nous est donnée la forme inévitable de la domination et de la sujétion, l'intelligence s'est toujours développée, non seulement inégalement, mais assez imparfaitement, incongrûment et partiellement. Il y eut et il y a encore dans la société comme une hiérarchie de l'intelligence, et des sentiments et des idéations. Supposer que les hommes, toujours et dans tous les cas, ont eu une conscience à peu près claire de leur propre situation, et de ce qu'il était le plus rationnel de faire, c'est supposer l'invraisemblable, bien plus l'inexistant.

Formes de droit, actions politiques et tentatives d'organisation sociale, furent, comme elles le sont encore, tantôt heureuses, tantôt erronées, c'est-à-dire disproportionnées et impropres. L'histoire est pleine d'erreurs; ce qui signifie, que si tout fut nécessaire, étant donnée l'intelligence relative de ceux qui avaient à résoudre une difficulté ou à trouver une solution à un problème donné, etc., si tout a une raison suffisante, tout ne fut pas raisonnable, dans le sens que les optimistes donnent à ce mot. A la longue, les causes déterminantes de toutes les mutations, c'est-à-dire les conditions économiques modifiées, ont fini et finissent par faire trouver, quelquefois par des voies assez tortueuses, les formes de droit conformes, les ordres politiques adaptés, et les modes plus ou moins parfaits de l'accommodation sociale. Mais il ne faut pas croire que la sagesse instinctive de l'animal raisonnable se soit manifestée, ou se manifeste, *sic et simpliciter*, dans l'intelligence pleine et claire de toutes les situations; et qu'il ne nous reste à faire très simplement que le chemin déductif de la situation économique à tout le reste. L'ignorance — qui, à son tour, peut être expliquée — est une raison d'importance de la manière dont l'histoire s'est faite; et, à l'ignorance, il faut ajouter la bestialité qui n'est jamais complètement vaincue, et toutes les passions et toutes les injustices, et les diverses formes de corruption, qui furent et sont le produit nécessaire d'une société organisée de telle sorte que la domination de l'homme sur l'homme y est inévitable, et que de cette domination le mensonge, l'hypocrisie, l'outrecuidance et la lâcheté furent et sont inséparables. Nous pouvons, sans être *utopistes*, mais seulement parce nous sommes *communistes critiques*, prévoir, comme nous prévoyons, en effet, l'avènement d'une société, qui se développant de la société présente et de ses contrastes mêmes, par les lois immanentes du devenir historique, aboutira à une association sans antagonismes de classes : ce qui aurait pour conséquence que la production réglée éliminerait

de la vie le hasard, qui se révèle jusqu'ici dans l'histoire comme une cause multiforme d'accidents et d'incidences. Mais c'est là l'avenir, et ce n'est, ni le présent, ni le passé. Si nous nous proposons, au contraire, de pénétrer dans les événements historiques qui se sont développés jusqu'à nos jours, en prenant, comme nous le faisons, pour fil conducteur les variations des formes de la structure économique sous-jacente, jusqu'à la donnée plus simple des variations de l'instrument, nous devons avoir une pleine conscience de la difficulté du problème que nous nous proposons : parce qu'il ne s'agit pas ici d'ouvrir les yeux et de regarder, mais d'un très grand effort de la pensée, qui se propose de triompher du spectacle multiforme de l'expérience immédiate, pour en réduire les éléments dans une série génétique. C'est pour cela que je disais que, dans les recherches particulières, il nous faut, nous aussi, partir de ces groupes de faits en apparence isolés, et de cet ensemble bariolé, de l'étude empirique en un mot, d'où est née la croyance aux facteurs, devenue ensuite une demi-doctrine.

Il ne sert de rien de vouloir contrebalancer ces difficultés de fait par l'hypothèse métaphorique, souvent équivoque, et après tout d'une valeur purement analogique, du soi-disant *organisme social*. Il fallait aussi que l'esprit passât même par cette hypothèse, devenue en si peu de temps de la pure et simple phraséologie. Elle couve, en effet, la compréhension du mouvement historique, comme naissant des lois immanentes de la société elle-même, et exclut par là l'arbitraire, le transcendant et l'irrationnel. Mais la métaphore n'a pas plus de portée; et la recherche particulière, critique et circonstanciée des faits historiques est la seule source de ce savoir concret et positif, qui est nécessaire au développement complet du matérialisme économique.

ANTONIO LABRIOLA.



Economie sociale catholique [1].

Depuis quelques années on mène grand bruit autour du socialisme chrétien, du parti social-catholique, de la démocratie cléricale, sans qu'il soit très facile de savoir, — en lisant les articles des revues consacrées à ces questions, — de quoi il s'agit au juste. Les auteurs qui ont prétendu mettre le public français au courant des doctrines énoncées dans l'encyclique *rerum novarum* se sont, presque tous, montrés d'une incompétence extraordinaire : amis et adversaires de l'Église étaient également ignorants.

Le livre que le P. Antoine, de la Compagnie de Jésus, vient de publier, me semble arriver fort à point pour permettre aux gens sérieux de se rendre compte des théories ecclésiastiques.

Les écoles catholiques ne sont d'accord sur aucun point essentiel; leurs divergences tiennent surtout à des questions de politique locale. En Belgique, il y a des écrivains qui ne songent qu'à une véritable révolution sociale, parce que l'essentiel est à leurs yeux de ruiner les industriels libéraux; — en Italie, le parti catholique espère amener la banqueroute de toutes les affaires, puis celle du Trésor et il croit ne pouvoir restaurer le pape que grâce à une anarchie povisoire; — en Autriche, les féodaux et les anti-sémites poursuivent des fins sur lesquelles je n'ai pas besoin d'insister. En France, on est, généralement, beaucoup plus modéré : le parti catholique est, ici, très solidaire de la classe capitaliste; M. de Mun semble avoir, définitivement, abandonné les réformateurs. Les noms de MM. Claudio Jannet, Hubert-Valleroux, Keller, Périn, Gibon, Ludovic de Besse reviennent à chaque instant sous la plume de notre auteur, comme des noms d'adversaires. Le P. Antoine suit, en effet, surtout, les écrivains italiens et allemands, les

(1) Antoine (S.-J.). *Cours d'économie sociale*. 1 volume in-8° de x-658 pages. Guillaumin éditeur, Paris, 1896.

PP. Liberatore, Pesch, Cathrein. Ses sympàthies secrètes sont pour les anti-sémites. Il dénonce l'agiotage des Juifs qui soutiennent les cours de la rente italienne (p. 348), — la richesse exagérée des Rotschild, qui peuvent, grâce à leurs douze milliards, provoquer des crises monétaires et amener des baisses factices (p. 352). Il demande que la loi empêche le sol national de passer, en trop grande quantité, « en des mains étrangères, » dans les pays où « les sémites exproprient, lentement et sans bruit, les chrétiens enfants du pays » (p. 477).

Ces observations générales montrent dans quel esprit est rédigé cet ouvrage : la doctrine catholique y est exposée dans sa plénitude : c'est un grand avantage pour la discussion (1).

Il ne faut pas demander à l'auteur une grande largeur de vues dans sa réfutation des thèses socialistes; il épilogue, — comme tous ses confrères, — en homme de collège; mais il n'est pas grossier, comme sont trop souvent les gens habitués à argumenter en langue latine. Je ne m'occuperai pas de ces controverses.

***

La philosophie de l'Église étant traditionnelle, il est intéressant d'observer comment elle transforme les notions qu'elle emprunte à la pensée grecque : notre auteur cite, très souvent, Aristote (2); voyons comment il suit sa doctrine.

D'après Aristote, la société civile à une fin; mais quand on examine les choses de près, on voit que la fin de la Cité est le bonheur d'une classe; — aujourd'hui, dans une société formée de plusieurs classes, quel peut être le bien commun, dont il est si souvent question dans ce livre? Notre auteur trouve, en effet, que la division en classes est une loi naturelle; « la Révolution française, en détruisant les classes sociales légitimement existantes, a commis une injustice à l'égard des droits historiques acquis par les différentes classes »; l'État doit

---

(1) Je me permets de renvoyer le lecteur à un compte-rendu publié dans le numéro de septembre 1895 sur le livre de M. Sabatier : *L'Église et le Travail manuel;* j'ai traité là diverses questions relatives aux doctrines sociales de l'Église sur lesquelles je ne reviendrai pas.

(2) Naturellement saint Thomas est aussi mis fort à contribution; mais l'auteur, comme presque tous ses confrères, se soucie peu de distinguer les écrits authentiques et les autres : le « *de regimine principum* » est plus que contestable.

« favoriser par des mesures opportunes l'organisation et le développement des classes, conformément au bien commun de la société politique » (p. 104).

Aristote avait reconnu dans la famille trois sortes de relations, la société conjugale, la société filiale et la *société hérile*; notre jésuite s'en réfère à cette distinction, mais il prétend que les relations de l'entrepreneur et de ses ouvriers forment une sorte de société hérile, qu'il appelle la *société patronale* (p. 296). Cette théorie occupe une très grande place dans sa doctrine; le patron « possède une autorité réelle, un reflet de la majesté divine; il est, dans sa sphère d'action, *minister Dei in bonum* » (p. 297). Si on se reporte à la *Politique*, on trouve une conception opposée : la société hérile est, pour le Philosophe, celle du maître et de l'*esclave domestique;* mais Aristote fait ressortir qu'il y a une énorme différence entre l'ouvrier et cet esclave, — et que la nature ne nous prédestine pas à une profession, tandis que, d'après lui, il existe des esclaves naturels (liv. I, chap. v, § 10).

Je ne pense pas que le P. Antoine ait cru trouver dans Aristote l'opinion suivante : « le gouvernement familial est monarchique et absolu » (p. 92); d'après l'auteur grec, le mari exerce une autorité républicaine et le père une autorité royale (liv. I, chap. v, § 2); dans la langue de la *Politique*, ces expressions ont des significations qui ne rappellent guère l'idée de gouvernement monarchique et absolu.

Voici une différence encore plus forte : le P. Antoine rappelle que, d'après Aristote, la société est une union de familles (p. 91) et il part de là pour poser l'indépendance de la famille vis-à-vis de l'État. « Le grand, l'impérieux droit du législateur est de reconnaître, de protéger, de fortifier les droits essentiels de la famille, droits qu'elle a reçus indépendamment de l'État, de Dieu, auteur la nature » (p. 94). Il est inutile de montrer comment une telle notion est incompatible avec les idées d'Aristote; — d'ailleurs l'auteur ne fournit aucune démonstration (1).

*
* *

Dans bien des cas, l'argumentation est purement verbale; l'auteur discute fort sur la propriété privée, mais il ajoute : « la propriété privée,

---

(1) On ne voit, non plus, aucun essai de démonstration à l'appui de l'étrange proposition suivante : « pour que la famille remplisse le but moral que nous avons indiqué et surtout son rôle social, il est indispensable qu'elle soit stable, c'est-à-dire qu'elle vive d'une manière permanente dans une même localité et, c'est si possible, dans une même demeure » (p. 475).

nécessaire dans un État avancé de civilisation, ne l'est pas dans un État social rudimentaire, auquel la propriété collective communale ou familiale est mieux adaptée » (p. 455). Mais dans un État plus avancé que l'État capitaliste, pourquoi n'y aurait-il pas une *propriété* différente? Le mot propriété n'effraie pas Marx et il l'emploie (*Capital*, p. 342 col. 2).

Cette question de la propriété fait divaguer presque tous les écrivains catholiques. L'un d'eux prétend que chaque Français a droit à un morceau de terre, comme « héritier direct de ceux qui ont défriché les forêts de l'ancienne Gaule » (p. 462); — notre auteur trouve cette opinion insoutenable, mais il demande que l'on restitue en Irlande les terres à leurs légitimes propriétaires (p. 461) : pourquoi ne pas en faire autant chez nous pour tous les domaines paysans envahis par les aïeux des détenteurs actuels?

Comme presque tous ses confrères, le P. Antoine a appris l'histoire dans des manuels d'une faiblesse déplorable. Il nous convie, — sans rire, — à admirer la sagesse de l'Église qui n'a pas provoqué au IV[e] siècle l'émancipation générale des esclaves; cette émancipation aurait causé des « ruines physiques et morales » analogues à celles que l'on a constatées de nos jours dans l'Amérique du Sud et aux colonies françaises (p. 150). L'Église a ennobli le travail (p. 146). Tant que les corporations ont été soumises à l'Église, elles ont été une source de bonheur et de prospérité (p. 151). Il n'a aucune notion de l'histoire du prêt à intérêt et il prend pour premiers textes les conciles de Vienne et de Latran (cinquième) : ce ne sont pas des documents bien anciens, ni très intéressants.

Bien souvent, il ne sait pas distinguer ce qui appartient à l'économie et ce qui appartient à la casuistique de la théologie morale. Ainsi, parlant du prêt à intérêt, il soutient qu'aujourd'hui, les capitalistes ayant le pouvoir de tirer des revenus de leur argent et n'ayant plus de trésors improductifs comme jadis, l'argent possède une productivité virtuelle; au *mutuum* s'ajoutent des titres extrinsèques légitimant la perception de l'intérêt (p. 500). Cela est parfait au point de vue de la *conscience* du créancier pieux; mais ceci ne nous explique point par quel mécanisme le régime capitaliste donne à l'argent cette productivité; c'est le point que la science économique doit résoudre et que Marx a résolu.

Le P. Antoine se donne beaucoup de mal pour soutenir que « le rentier vit du profit *légitime* de son capital et reçoit la *juste* rémunération des concours qu'il prête à la production » (p. 323). Personne ne s'avise de contester que la légalité et la justice dans l'ordre capitaliste sont

adaptés à ce *fait*; mais la question posée par les socialistes est tout autre; il s'agit de savoir : 1° comment ce fait est engendré dans le processus de la production, 2° si on ne peut pas conclure de ce mode de génération la possibilité de le remplacer par un autre *fait*, correspondant à une légalité et une justice tout à fait distinctes de celles d'à-présent. Ce ne sont point là des « déclamations surchauffées de socialistes militants », mais des questions d'économie politique scientifique.

Une des plus grosses préoccupations des théologiens est l'opération à *juste prix*; ils n'admettent point que l'on puisse vendre aussi cher que l'on peut (p. 149 et p. 263). Dans un sens, il semble que le juste prix soit fourni par les frais de production, majorés d'un taux normal de profit; c'est là « ce qu'il est juste que l'acheteur consente à payer » (p. 264). Mais d'autre part, il est conforme aussi à la nature que le vendeur profite de la rareté de la chose (1); en sorte que la loi de l'offre et de la demande revient ici, Il faut observer toutefois que le marchand ne peut *moralement* agir d'une manière artificieuse pour créer des hausses factices; le prix juste est donc celui qui se produit sur un marché soumis à ce que les économistes appellent la *libre concurrence théorique*. La libre concurrence est l'état *naturel* pour les économistes classiques, qui se trouvent, au fond, d'accord avec les écrivains catholiques : seulement ceux-ci ajoutent que tout trouble apporté à cet état naturel est une *faute* morale, qui rend la convention injuste.

Les considérations de l'auteur sur le *capitalisme* sont également curieuses : il désigne sous ce nom un système des rapports économiques, dans lesquels le capital mobilier joue un rôle prépondérant et souvent *illégitime* (p. 349). Ce qui le choque surtout, c'est que les profits du capitalisme viennent de la banque et de la Bourse, que leur origine est *injuste* et malhonnête. Mais il ne cherche pas à se rendre compte des raisons qui ont amené ces rapports et de l'impossibilité où est l'industrie moderne d'exister sans l'intervention des hommes de la haute banque, — à moins de passer en régime socialiste.

L'auteur habitué à vivre dans une solitude laborieuse, au milieu de livres, est parfois d'une extraordinaire naïveté; il parle, avec force, contre le *sweating system*, sans se douter qu'il n'est pratiqué, nulle part, avec plus de cruauté que dans les ouvroirs et les orphelinats catholi-

---

(1) Il semble que pour l'auteur le profit ait surtout pour base les changements de prix du marché, ce qu'il appelle « l'évolution économique des prix » (p. 491 et p. 326), c'est-à-dire la spéculation modérée et sage sur les cours.

ques; — il est persuadé que la morale indépendante et l'instruction laïque ont provoqué un accroissement effrayant de crimes, de suicides, de folies et développé l'alcoolisme (p. 145); — ce dernier trait paraîtra surtout topique à ceux qui connaissent la tempérance traditionnelle des Bretons et des Irlandais. — Il n'eût pas été aussi dur pour les agioteurs s'il eût connu l'histoire de l'Union générale et du Crédit fondé par M. Cottu.

Les prêtres sont tous fort préoccupés du problème de la population; pour empêcher la dépopulation de la France, il ne voit qu'un remède efficace, « ressuciter la sainteté du mariage, arrêter la stérilité systématique par la crainte des châtiments de l'au-delà » (p. 552). Il est difficile d'être plus naïf (1); mais cette naïveté est une qualité, ici; elle nous est un sûr garant de l'autorité de l'écrivain, qui ne se laissera détourner par aucune considération étrangère aux principes de la doctrine.

∴

Un principe général domine toutes les recherches de l'auteur : « les lois de l'économie sociale ne consistent pas à exprimer ce qui *est*, mais ce qui *doit être*, c'est-à-dire ce qui est conforme à l'ordre naturel des choses » (p. 293); — il dit ailleurs : « le parti social chrétien veut une réforme qui ramène la société à son état naturel » (p. 235). — « Comment découvrir les desseins de la nature? Vous les reconnaîtrez facilement en considérant les conditions de vie, les penchants innés du sujet dont il s'agit et les moyens dont il a besoin pour les satisfaire » (p. 446).

Ici encore nous trouvons une pensée grecque dégénérée : Aristote cherche ce qui doit être suivant la nature; mais il pense en citoyen d'une ville démocratique grecque (2) : il suppose toujours qu'il s'agit d'une petite république analogue à celle d'Athènes. Il est donc assez facile de rapporter la *notion* (telle qu'il la comprend) aux conditions sociales de son temps. Ici nous nous trouvons en présence d'une théorie un peu plus difficile à bien entendre.

L'encyclique *rerum novarum* dénonce comme origine de tous les maux actuels cette « soif d'innovations... qui s'est emparée des sociétés et les tient dans une agitation fiévreuse [et qui] devait tôt ou tard

---

(1) A la page 97 il se montre très effrayé du progrès de l'ovariotomie.

(2) Cf. Labriola, *Del materialismo storico*, p. 71.

passer des régions de la politique (1) dans la sphère voisine de l'économie sociale » (p. 157). Il est important de signaler ici la singulière ressemblance qui existe entre les vues du pape et celles d'A. Comte sur le Moyen-Age : nous vivons aujourd'hui dans un état *critique et révolutionnaire* qui ne peut pas durer indéfiniment. Ce n'est pas qu'il faille restaurer le passé ; notre auteur s'en défend avec force. « Nous entendons tenir compte des progrès légitimes et des changements nécessaires ; mais nous croyons, avec Léon XIII, que la réforme sociale consiste à rendre à la société sa forme naturelle, en la ramenant aux principes qui lui ont donné la vie » (p. VII). Et jetant un regard vers le passé, le pape disait dans l'encyclique *immortale Dei* : « Il y a eu un temps où la philosophie de l'Évangile gouvernait les États... Ainsi organisée, la société civile donna des résultats bien supérieurs à tout ce qu'on peut imaginer. Le souvenir en subsiste encore et il demeurera consigné dans d'innombrables monuments de l'histoire, qu'aucune habileté des adversaires ne pourra jamais ni corrompre, ni obscurcir » (p. VIII).

Je ne m'arrête pas à discuter la question de fait ; il est manifeste que le Moyen-Age de notre auteur, comme celui d'A. Comte, est surtout fantastique ; il est clair que le raisonnement porte sur des phénomènes transfigurés par l'imagination, sur des contes presque aussi vrais que les rêveries grecques relatives aux Hyperboréens.

Ce qui a duré longtemps possède un certain prestige ; sur cette donnée se sont développées les constructions morales et juridiques, au moyen desquelles la sagesse vulgaire juge toutes choses, et, notamment, apprécie le présent. C'est ainsi que, le plus souvent, on statue sur ce qui est légitime : dans le livre du P. Antoine, il serait facile de montrer beaucoup d'exemples de ce sophisme. Je signalerai seulement ce qu'il dit du capitalisme contemporain ; il lui est impossible de concilier une organisation si nouvelle et si extraordinaire de la production avec les idées traditionnelles ; aussi est-il scandalisé de l'énorme puissance des dépositaires d'argent, qui dirigent la vie économique, mettent au second rang les « producteurs, qui, par leur intelligence, par leur persévérance, par leur contact de tous les jours avec les classes ouvrières, forment le groupe des entrepreneurs sérieux et sont le nerf du progrès national » (p. 351). C'est pourquoi le rôle du capitalisme est réputé *illégitime*.

(1) Il n'est pas du tout certain que les tendances innovatrices aient suivi cette marche au XVIe siècle.

Il ne faut donc pas s'étonner du rôle énorme que jouent les corporations dans la conception économique du P. Antoine; c'est à elles qu'il a recours notamment pour empêcher l'industrie moderne de suivre une voie révolutionnaire; il n'est pas douteux, en effet, que ces organismes constituent un formidable obstacle opposé aux changements; les économistes l'on répété assez souvent.

Les relations juridiques et économiques sont, pour les auteurs catholiques, placées sous la dépendance d'entités; et fidèles à la tradition antique, les néo-scolastiques conçoivent ces entités sous la forme d'être vivants. Ainsi, par exemple, le P. Antoine soutient que la société civile est naturelle et il ajoute : « Tous les *êtres de la nature* ont une activité naturelle; or, toute activité est une tendance vers un terme; par conséquent, tous les êtres de la nature ont un terme naturel. » (p. 34); il en résulte que la société civile a une fin, qui est « l'ensemble des conditions nécessaires pour que les citoyens aient la possibilité d'atteindre leur vrai bonheur temporel » (p. 35) (1).

Si donc nous rattachons tous les phénomènes sociaux à des êtres ayant chacun leur loi propre et interne d'évolution, nous devons chercher à connaître ces lois, en nous plaçant dans les meilleures conditions possibles pour l'observation scientifique. Dans bien des cas, en effet, les mouvements *naturels* seront plus ou moins *forcés* (2), en raison de la présence des circontances extérieures, difficiles à définir et dont l'action perturbatrice est impossible à corriger.

Les époques critiques et révolutionnaires ne nous permettent point de faire des constatations utiles, parce qu'il y a un mélange de beaucoup de causes et que les natures des êtres ne peuvent pas se développer en toute liberté. Il en est tout autrement dans les époques stables : lorsque les choses arrivent au repos, chacune d'elle prend sa place. Dans un liquide, dont les tourbillons s'apaisent, les particules solides en suspension se rangent dans l'ordre des densités : cet ordre est l'ordre naturel pour l'ancienne physique. Lorsqu'une race cesse de varier et

(1) L'auteur suppose toujours que dans une société réglée suivant les lois de la nature, on trouve des arbitres capables d'apprécier les meilleurs moyens d'arriver à cette fin; c'est une hypothèse que les économistes n'accepteront pas facilement; il n'est expliqué nulle part comment on recrutera ces hommes éclairés et supérieurs.

(2) On sait qu'elle fut l'importance de cette distinction dans l'ancienne philosophie de la nature.

se fixe, elle peut être classée et étudiée : elle a acquis une activité propre et naturelle; si elle n'est pas *naturelle*, elle disparait.

Le Moyen-Age, par sa plus grande stabilité (admise par hypothèse) est donc bien plus propre que tout autre époque aux recherches sur la sociologie. Il offre un autre avantage précieux, c'est qu'il était « plus éclairé sur les vrais droits et les vrais devoirs » (p. VII); par suite, les êtres de la nature avaient pu se produire d'une manière plus conforme aux véritables fins morales. Pour les docteurs catholiques, il y a là une raison très importante de reporter leurs regards vers le passé (1); — il est vrai qu'il leur serait assez difficile de démontrer que les institutions du Moyen-Age révèlent une connaissance remarquable des vrais droits et des vrais devoirs; c'est encore une hypothèse ajoutée à toutes les autres.

Il faut aussi bien considérer que notre société renferme encore beaucoup de traits empruntés au passé (p. VII) : ce sont ces survivances qui jouent un si grand rôle dans nos appréciations sur la légitimité de certaines pratiques nouvelles, sur le progrès, etc. (2).

A côté de la corporation se place la petite industrie où « le patron travaille avec ses ouvriers, qui sont en petit nombre »; c'est une forme que notre auteur voudrait pouvoir conserver; mais il comprend très bien que la petite industrie ne peut prospérer là où elle est soumise à la pression énergique de la fabrique capitaliste; aussi demande-t-il au gouvernement d'intervenir par des mesures fiscales dont l'effet serait de maintenir le grand commerce et les grandes industries pour les échanges internationaux, tandis que la consommation intérieure serait réservée au petit commerce et à la petite industrie (p. 314). Ce vœu semble d'une exécution assez difficile.

A la fin du chapitre de la production, l'auteur nous apprend quelles sont les règles qu'il faudrait observer; elle « doit suivre la consommation et ne point la dépasser d'une manière excessive » (p. 277). Comment cela peut-il être réalisé dans notre société capita-

---

(1) L'Église a ainsi pour s'inspirer du Moyen-Age une raison qui manque au positivisme; l'école d'A. Comte, attachant une importance majeure au progrès des connaissances, ne peut pas admettre que le droit vrai ait été trouvé alors que les sciences étaient encore en tutelle.

(2) C'est ce qui fait porter tant de jugements défavorables sur le présent et sur les choses qui commencent; c'est aussi ce qui a fait parfois regarder la morale comme étant uniquement basée sur des survivances. Le capitalisme est apprécié par le P. Antoine, surtout, en partant de survivances.

liste? Le P. Antoine croit la chose facile, grâce à des ententes entre les producteurs et aux corporations; mais il ne se demande pas ce qui se passera lorsqu'un fort capitaliste, armé d'une invention nouvelle, viendra apporter le trouble dans ce qui a été si bien réglé; il faut toujours supposer que le monde est revenu de son goût si malheureux pour les innovations! Je relève encore deux lois assez curieuses : 1° on ne doit pas produire des choses mauvaises, telles que livres irréligieux et une quantité « immodérée d'alcool de mauvaise qualité »; 2° la production doit s'occuper d'abord du nécessaire, puis de l'utile et enfin du luxe (p. 278). Je ne ferai ici que deux courtes observations : pourquoi est-il permis de fabriquer une quantité *modérée* du mauvais alcool? Est-ce que la théologie aurait reconnu la nécessité de transiger avec la passion des catholiques pour le tord-boyau? Le P. Antoine croit-il, vraiment, que les temps bénis du Moyen-Age ont pratiqué la production dans l'ordre des besoins? Il me semble que l'Église n'a pas prêché d'exemple et qu'elle a singulièrement donné dans le travers du luxe à des époques où l'utile manquait et où le nécessaire était toujours sur le point de faire défaut.

*
* *

Après avoir examiné, d'une manière générale, les principes, entrons dans le détail du problème social. Il faut, tout d'abord poser les conditions. J'ai dit, plus haut, que la division en classes a été reconnue par le P. Antoine une loi naturelle et que le patron est un chef établi par la loi divine pour diriger l'ouvrier. Il résulte déjà de là que la société est fondée sur un vaste régime d'inégalités : l'auteur le proclame à plusieurs reprises. « L'inégalité réelle des hommes et des conditions concrètes de leur existence est le fait fondamental qui donne naissance à la société » (p. 283). Il ne s'agit pas ici d'une simple inégalité des facultés, des forces, mais d'une inégalité de classes et de rangs.

Le salariat lui paraît un système très convenable et très favorable aux intérêts de l'ouvrier. « Il a existé de tout temps : toujours il y a eu, dans les classes libres d'un État, à côté des grands et des riches qui usent de l'esclavage, des pauvres qui doivent mettre leurs bras au service d'autrui » (p. 524). Il se présente des abus; mais il faut améliorer et non supprimer (p. 526). Le P. Antoine s'élève, avec force, contre le programme bavarois, connu sous le nom de *thèses de Haid*, d'après lequel le salaire doit s'élever quand l'industrie est prospère (p. 555). Il dit que dans le contrat l'ouvrier a vendu toute l'utilité que le patron peut retirer de son travail; « l'entrepreneur acquiert le droit

de disposer de la force-travail de l'ouvrier; par conséquent l'utilité produite par le travail revient de plein droit au patron et reste sa propriété exclusive » (p. 556).

L'expérience montre qu'en fait les progrès de l'industrie sont très loin d'avoir profité aux classes ouvrières dans la proportion qu'enseignent les économistes optimistes (p. 583, p. 589). Partout les ouvriers s'efforcent d'échapper à ce que l'encyclique appelle une situation d'infortune et de misère imméritée « et un joug presque servile » (p. 158). Habitués par l'étude de la théologie morale à se préoccuper surtout de l'usage des richesses, les docteurs catholiques ont cherché comment les conflits soulevés par la division trop tranchée des classes pouvaient être apaisés : le P. Cathrein écrit : « la question sociale est principalement une question de fortune et de revenus »; et le célèbre archevèque Ketteler : « la question sociale est dans son essence (1) *eine Magenfrage* » (p. 170). Tout cela est parfaitement conforme d'ailleurs à la doctrine de l'encyclique.

Pour Léon XIII le travail de l'ouvrier est la source principale des produits nécessaires à la vie dans nos sociétés. « L'équité demande donc que l'État se préoccupe des travailleurs et fasse en sorte que de tous les biens, qu'ils procurent à la société, il leur en revienne une part convenable, comme l'habitation et le vêtement, et qu'ils puissent vivre au prix de moins de privations » (p. 276).

La fixation du *juste salaire* est donc le point essentiel de la réforme sociale à entreprendre. Dans un discours adressé à des pèlerins français, le pape disait : « la parfaite justice réclame que le salaire réponde *adéquatement* au travail » (p. 567). Mais quoi? allons-nous voir l'Église condamner le sur-travail? Notre auteur, qui connaît bien les livres écrits par les catholiques allemands, a appris d'eux à distinguer le travail et la force de travail; il corrige donc ce qu'a de trop vague le langage du Pape et il sait bien que c'est la force de travail qui est louée dans le contrat. Quoiqu'il proteste énergiquement contre les économistes (p. 558), il reconnait cependant que le salaire se règle comme les prix des marchandises et que la rareté, soit de l'offre, soit de la demande, le fait ou monter ou descendre (p. 567).

Il y a un salaire minimum relatif, qui se calcule sur la valeur économique du travail; c'est le plus bas salaire pratiqué dans le corps

(1) Il est intéressant de constater cette formule dans un écrit classique de l'un des plus célèbres auteurs catholiques allemands.

de métier (p. 562). Des experts choisis par les patrons et les ouvriers peuvent, en cas de contestation, faire les assimilations nécessaires (p. 568). L'encyclique ne s'occupe pas de ce salaire réglé par l'économie sauf pour donner une règle bien singulière : l'ouvrier peut consentir à une réduction, mais il faut qu'il consente librement. S'il est soumis à une contrainte morale, « le contrat de salaire est injuste, nul ou rescindible, suivant le degré de contrainte morale » (p. 563); — telle est, du moins, la conséquence que le P. Antoine tire de la doctrine, à juste titre, selon moi. Le sens de cette règle nous est donné plus bas : le patron, après avoir embauché des ouvriers à faible salaire (femmes, enfants, étrangers), ne doit pas imposer la même rémunération aux nationaux adultes (p. 565); mais il peut les renvoyer; et je pense que les patrons dévots ne seront jamais, dans la pratique, gênés pour le faire.

L'encyclique pose une autre règle : « Le salaire ne doit pas être insuffisant pour faire vivre un ouvrier probe et honnête. » Sur quoi se fonde le pape pour donner cette formule? Il invoque « une loi de justice naturelle, élevée et ancienne » (p. 560). Il faut ici remarquer qu'il ne fait aucune citation; c'est, qu'en effet, il s'agit ici d'une appréciation de la morale profane et que la révélation n'avait rien à apprendre aux simples mortels, sur ce point. Le commentaire du P. Antoine ne laisse aucun doute; il dit : « Le juste salaire, minimal absolu, est égal à la subsistance journalière de l'ouvrier dans les conditions normales » (p. 565), et il pose les égalités suivantes (p. 574).

Salaire minimal = force-travail = subsistance.

S'il y avait innovation, elle consisterait, seulement, dans le fait que le pape déclarerait insuffisant le salaire de famine : je crois que, sur ce point, tout le monde était d'accord et qu'il était inutile de faire appel aux lumières surnaturelles pour arriver à une conclusion si banale!

Dans la pratique, cette règle souffre une exception : en cas de *crise générale*, « le patron peut, sans violer la justice, diminuer le salaire de ses ouvriers, plutôt que de les exposer à la misère noire en les congédiant » (p. 564). Les crises générales sont bien fréquentes aujourd'hui et la casuistique pourra étendre, singulièrement, l'exception reconnue par notre auteur.

Il existe une autre difficulté bien plus grave : en général, l'ouvrier est marié; il a été dit, plusieurs fois, dans ce livre, que la société n'est pas formée d'individus, mais de familles; « la famille est l'unité écono-

mique par excellence et non l'individu » (p. 91). On a conclu de là que le salaire devait être suffisant pour nourrir la famille, à peine de violation de la justice commutative (p. 572). Mais la cour de Rome n'entendait pas aller jusqu'à des conséquences dépassant les limites de la règle qu'elle avait ramassée dans l'arsenal surabondant des lieux communs moraux ; le cardinal Zogliara, sa plus haute lumière philosophique, a donc déclaré que, le travail étant l'œuvre personnelle de l'ouvrier, la famille n'est pas à considérer dans la fixation du salaire (p. 570).

Notre auteur est trop respectueux de la hiérarchie pour ne pas trouver « cet argument convaincant » ; mais il n'est pas convaincu et il revient à la charge par un procédé détourné. Il soutient que le salaire familial ne dépend pas de la justice commutative, mais qu'il est exigé par l'ordre social. Il affirme que le patron le doit « en vertu d'une loi d'honnêteté naturelle », que le patron chrétien le donne quand il peut (1). « Il faut réformer l'ordre social, afin qu'une organisation basée sur la justice place tous les chefs d'industrie dans l'obligation et la possibilité de faire ce que font aujourd'hui quelques-uns seulement » (p. 571). L'État devrait limiter, à cet effet, les excès de la concurrence (p. 595) ; — on ne nous apprend pas comment.

Il ne semble point qu'il y ait lieu, pour la sociologie catholique, d'être si fière d'un si médiocre résultat. Le pape déclare, solennellement, que « l'Église puise dans l'Évangile des doctrines capables de mettre fin au conflit, soit au moins de l'adoucir en lui enlevant tout ce qu'il a d'âpreté et d'aigreur » (p. 137). Les thèses que l'on trouve dans le livre du P. Antoine ne montrent nulle part le secours que la théologie a pu apporter à l'étude laïque de l'économie sociale !

*
* *

Mais l'Église n'est pas seulement un corps de docteurs, elle est surtout une hiérarchie gouvernante. A l'heure actuelle, il existe un mouvement démocratique universel (2) qui entraîne les ouvriers vers le socialisme (p. 219) ; « les meneurs se font du peuple un tremplin politique » (p. 220) ; il faut opposer aux organisations socialistes des organisations chrétiennes ; et beaucoup de gens croient les hommes

---

(1) Quelques exemples auraient été intéressants.

(2) Je ne vois pas qu'il eût fallu une extraordinaire pénétration à Léon XIII pour découvrir un pareil phénomène : tel ne semble pas être l'avis de notre auteur.

d'Église capables de faire ce travail, parce qu'ils les voient former facilement des archiconfréries et conduire des pèlerinages (1).

L'Église apprendra à l'ouvrier qu'il faut savoir se contenter de son sort. Un ouvrier « imbu des doctrines athées ou matérialistes... ne dira jamais : assez! Ses besoins réels seront satisfaits; mais ses besoins factices le seront-ils? Assurez-lui le pain à lui et à sa famille, il vous demandera les moyens d'assurer sa soif de jouissance, et cela peut-être au nom même de la justice, puisqu'il n'en a que des notions erronées » (p. 141). Pour parler net, l'Église croit pouvoir apprendre à l'ouvrier à se contenter de la pitance qu'elle juge suffisante pour son *rang* (2).

Examinons, maintenant, la tactique conseillée par les autorités catholiques. Patrons et ouvriers hésitent à entrer dans les associations constituées suivant l'esprit de l'Église; les premiers manquent de zèle, les seconds ont une tendance à rechercher des sociétés purement ouvrières : il faut savoir se contenter de ce que fournissent les circonstances actuelles et former, quand cela est nécessaire, des corporations exclusivement ouvrières; mais celles-ci doivent « respecter la hiérarchie du travail, c'est-à-dire l'autorité et le droit de direction du patron » et être complétées par des conseils mixtes (p. 381). On obtient ainsi ce que l'auteur appelle les syndicats parallèles, position provisoire que l'on s'efforcera de traverser aussi vite que possible pour arriver à « la corporation mixte, dans laquelle se réalisera pleinement l'union du capital et du travail » (p. 382).

A l'origine, pour écarter les méfiances, le prêtre devra « se conten-

---

(1) « Les ouvriers sont trompés par les socialistes et les francs-maçons »; il faut suivre les conseils que le Pape donnait au peuple italien, opposer « presse à presse, école à école, association à association, action à action » (p. 391).

(2) Dans la *société naturelle*, toute pénétrée d'inégalité, le *rang* joue un grand rôle. « Nul n'est tenu de soulager le prochain en prenant sur son nécessaire..., ni même de rien retrancher de ce que les convenances ou la bienséance imposent à sa personne. Nul ne doit vivre contrairement aux convenances » (p. 608). L'ouvrier n'est pas tenu à une parcimonie excessive; « on ne peut demander que la moyenne commune de la vertu, raisonnablement exigible chez les gens de cet état » (p. 565). Mais il ne faut pas, non plus, que l'ouvrier se montre trop exigeant et veuille s'élever au-dessus de son rang. Cette conception des rangs semble difficilement conciliable avec le mouvement démocratique universel, que le pape a eu tant de peine à découvrir.

ter de quelques pratiques strictement nécessaires pour donner à l'association un caractère publiquement chrétien » (p. 383) ; mais il faut, en principe, combattre les associations extra-confessionnelles, comme on combat les écoles neutres (p. 384). Le but à atteindre est de faire de toutes les corporations des sociétés confessionnelles (p. 390).

Si l'on réfléchit à l'importance énorme que de ces associations possède raient dans un pays ramené à l'*état naturel*, on peut dire que tout travail serait interdit à qui ne pratiquerait pas. L'Église aurait ainsi un moyen excellent de réduire ses adversaires par la faim.

Quelques auteurs catholiques ont demandé que la corporation soit obligatoire et ont soutenu leurs théories par des arguments tirés du droit naturel. Le P. Antoine estime que si « la famille et l'État sont exigés [par le droit naturel], la corporation est permise » (p. 387). Ses sympathies sont cependant pour le système obligatoire réclamé par les féodaux autrichiens et les catholiques allemands ; il voit bien que sans l'obligation il sera difficile de détruire la libre concurrence, de fixer les prix et de régler la production (p. 385). Mais si la corporation était commandée par le droit naturel, il faudrait se résigner à subir les syndicats obligatoires en France; or ceux-ci seraient laïques, anti-chrétiens, un « instrument docile entre les mains du socialisme et de la politique radicale » (p. 386). Les lois de la nature ne peuvent évidemment favoriser le socialisme.

Ce régime comporte un code prodigieusement étendu ; et à chaque pas notre auteur rencontre les objections des économistes ou des semi-économistes chrétiens, qui répètent qu'il est impossible d'interdire tant de choses. Ces observations ne l'arrêtent jamais et, en effet, elles n'ont aucune valeur pour un homme d'Église. Ce que cherchent les théologiens, c'est d'avoir des textes pour punir à l'occasion même les méfaits les plus rares : la casuistique intervient pour modérer l'application ou renforcer la répression ordinaire suivant les cas et *toujours d'une manière subjective*. Une législation ouvrière draconienne ne gênera jamais les patrons pieux, — dans un pays gouverné par des catholiques ; — mais elle permettrait de mettre à la raison les libéraux et c'est le point essentiel, au moins pour les militants catholiques.

*
* *

Il n'est pas difficile de constater deux caractères très marqués dans la société naturelle et chrétienne : 1° elle offre une résistance considérable au progrès, elle est misonéiste et au bout de vingt ans elle se serait fort en retard sur toutes les sociétés civilisées d'Europe ; — 2° elle est

au moins aussi chimérique que les rêveries des utopistes du présocialismes dont les économistes ont fait si souvent la critique.

Pour la réaliser, il faudrait qu'il existât, quelque part, un pouvoir militaire très fort, dévoué à l'Église : depuis la chute de Napoléon III, on ne voit guère où pourrait se trouver ce bras séculier de la papauté.

Mais ce qui nous intéresse le plus, c'est le résultat immédiat que peut produire la doctrine nouvelle. En Belgique, le parti catholique a été amené à faire des lois sociales, qu'on aurait vainement demandées aux libéraux; en France, on ne se trouve pas dans les mêmes conditions; cependant les économistes chrétiens ébranlent la confiance que les classes riches avaient dans le régime capitaliste et, par suite, ils apportent un appoint qui peut être sérieux dans l'œuvre législative provisoire (1), poursuivie par les socialistes.

Enfin, alors que les professeurs de l'Université prétendent (presque tous) faire dépendre la sociologie de la morale, de la charité et de l'amour, il est utile que les docteurs catholiques (aussi experts en morale que les agrégés de philosophie) viennent déclarer que l'Église est impuissante à éloigner les maux qui oppriment la société (p. 152). Il devient plus difficile aux *capitalistes moralisateurs* de demander l'ajournement des lois ouvrières, sous prétexte que leur action individuelle est seule efficace, quand les théologiens font appel au bras séculier, pour défendre les classes inférieures contre les exigences de l'industrie et adoucir leur misère.

Nous avons constaté que l'Évangile ne fournit aucune lumière sur les problèmes sociaux, que le pape et les docteurs catholiques sont obligés d'avoir recours aux considérations profanes sur le droit naturel. Le livre du P. Antoine consacre donc, tout à la fois, la banqueroute de la sociologie religieuse et celle de la sociologie moralisitoire.

B.

---

(1) Le P. Antoine demande que l'État fixe la durée maximum de la journée à dix heures dans les usines et à neuf heures dans les mines (p. 422); — que la loi interdise les salaires de famine du *sweating system* et que les administrations publiques inscrivent dans leurs cahiers des charges des salaires minima (p. 591); — que les choses de la première nécessité soient soustraites à la concurrence (p. 413) et que les prix du pain, de la viande et du *logement* soient fixés par l'autorité (p. 270); — que l'État intervienne dans les grèves pour empêcher le triomphe trop brutal et trop répété du capital (p. 435). Enfin il soutient la nécessité d'étendre beaucoup l'assistance légale, qui d'après lui est « un devoir de justice » (p. 615).

La Force et l'Économie dans le développement social (suite et fin) [1].

III. — RÉALISATION EN 1870-71.

Ce n'était pas seulement l'Autriche qui avait été battue en Bohême, — la bourgeoisie allemande l'avait été avec elle. Bismarck lui avait montré qu'il savait mieux ce qui lui était utile quelle ne le savait elle-même. La chambre ne pouvait songer à perpétuer le conflit. Les tendances libérales de la bourgeoisie étaient depuis longtemps mortes et enterrées, ses revendications nationales se réalisaient de plus en plus. Avec une précision et une rapidité qui l'étonnait elle-même, Bismarck accomplissait son programme. Et après lui avoir montré manifestement, *in anima vili* sa mollesse et son manque d'énergie ainsi que son incapacité totale à mener à bien son propre programme, il se mit à jouer au généreux avec elle et demanda devant la chambre, maintenant désarmée en fait, une indemnité pour effacer les trous du conflit qu'avait fait naître un gouvernement anticonstitutionnel. Touchée jusqu'aux larmes, elle se contenta de ce misérable progrès.

La bourgeoisie se souvint pourtant qu'à Kœniggraetz elle avait, elle aussi, été vaincue. La constitution de la confédération de l'Allemagne du Nord fut taillée sur le patron de la constitution prussienne authentiquement interprétée par le dernier conflit. Le refus d'impôt fut défendu. Le chancelier fédéral et ses ministres furent nommés par le roi de Prusse indépendamment de toute majorité parlementaire. L'indépendance de l'armée vis-à-vis du Parlement, assurée par le récent conflit, fut maintenue vis-à-vis de la Diète fédérale. Les membres de

(1) Voir les numéros de juin, de juillet et d'août et septembre.

cette Diète avaient pourtant la noble conscience d'avoir été élus par le suffrage universel. La vue de deux socialistes, siégeant au milieu d'eux, le leur rappela d'une façon désagréable. Pour la première fois des députés socialistes, représentants du prolétariat, paraissaient dans une assemblée parlementaire. C'était un signe qui ne préjugeait rien de bon.

Mais tout cela n'avait pas grande importance. Il s'agissait maintenant d'établir cette nouvelle unité de l'empire qui existait au moins dans le Nord et de l'exploiter au mieux des intérêts de la bourgeoisie. Pour cela il fallait attirer les bourgeois de l'Allemagne du Sud dans la confédération. La constitution fédérale enleva aux États particuliers la réglementation des questions économiques les plus importantes et la remit à la confédération : droit civil général et libre circulation sur tout le territoire fédéral, droit de domicile, législation de l'industrie, commerce, douanes, navigation, monnaies, poids et mesure, chemins de fer, canaux, postes et télégraphes, patentes, banques, la politique extérieure toute entière, les consulats, la protection du commerce à l'étranger, la police sanitaire, le droit pénal, la procédure, etc. La plupart de ces objets furent réglementés par voie législative, rapidement et en somme d'une façon libérale. C'est ainsi qu'enfin — enfin ! furent anéantis les plus regrettables des empiètements des petits États qui barraient la route d'un côté au développement capitaliste, de l'autre à l'hégémonie prussienne. Mais ce n'était pas une conquête historique que l'univers avait fait là, comme le proclame maintenant le bourgeois chauvin ; c'était une imitation très tardive et incomplète de ce que la Révolution française avait déjà fait 70 ans plus tôt et de ce que tous les autres peuples civilisés avaient déjà réalisé. Au lieu de se vanter, il aurait mieux valu rougir de ce que l'Allemagne, la nation « éclairée », soit arrivée la dernière de toutes.

Pendant tout le temps que dura cette confédération de l'Allemagne du Nord, Bismarck se posa en adversaire de la bourgeoisie dans le domaine économique, et dans les débats parlementaires ne fit sentir sa main de fer que sous un gant de velours. Ce fut sa meilleure période ; on pouvait de temps en temps douter de l'étroitesse spécifiquement prussienne de son esprit, de son incapacité à comprendre qu'il y avait dans l'histoire universelle d'autres forces plus puissantes que les armées et les artifices diplomatiques qui s'appuient sur ces dernières.

Bismarck non seulement savait que la guerre avec l'Autriche portait dans son sein la guerre avec la France, mais encore il le désirait. Cette guerre devait lui fournir le moyen de réaliser l'empire prusso-

allemand tel que l'avait conçu la bourgeoisie allemande (1). Les tentatives qu'il fit pour transformer le Parlement douanier en Diète fédérale et entraîner ainsi peu à peu les États du Sud dans la confédération du Nord se heurtèrent aux protestations véhémentes des députés de l'Allemagne du Sud : « Pas d'extension de compétence ! » Les sentiments des États que l'on venait de battre n'étaient pas plus favorables. Seule une preuve nouvelle, palpable, que la Prusse était devenue une puissance supérieure à eux, qu'elle était assez puissante pour les protéger, par conséquent seule une nouvelle guerre, commune à toute l'Allemagne, pouvait avancer le moment de leur capitulation. Et la ligne du Mein objet de la contestation, dont pendant la paix il avait été convenu entre Bismarck et Louis Napoléon, devait après la victoire être imposée par ce dernier aux Prussiens ; s'unir avec l'Allemagne du Sud c'était méconnaître aux Français le droit qui leur avait été formellement reconnu de démembrer l'Allemagne ; c'était un cas de guerre.

---

(1) Interpellé par un ministre d'un petit État, au sujet de la démagogie de sa politique allemande, Bismarck avait répondu (c'était avant la guerre avec l'Autriche) que malgré toutes les phrases il chasserait l'Autriche de l'Allemagne et briserait la confédération. — « Et les États du centre, croyez-vous qu'il resteront tranquillement à vous regarder faire? » — « Vos États du centre ne feront rien du tout. » — « Et que deviendront les Allemands? » — « Je les conduirai à Paris et là je les unirai. » (Cela a été raconté à Paris par le ministre cité plus haut, avant la guerre d'Autriche, et publié pendant cette guerre dans le « Manchester Guardian » par sa correspondante de Paris Mad. Crawford.)

[Puis que l'on nomme ici le « Manchester Guardian », notons en passant que, au début des hostilités et pendant la durée de la guerre de 1866 en Bohême, Frédéric Engels publia dans cette feuille des articles sur l'armement, les opérations des deux armées. Ces articles sont entre autres choses intéressant parce qu'ils montrent combien Engels était prêt à s'instruire des événements. Il n'avait pronostiqué rien de favorable de l'armée prussienne sans contester d'ailleurs les progrès certains qu'elle avait faits — et maintenant il est établi que sans les grands ducs Benedek lui aurait rendu la vie dure. Mais dès qu'on put s'apercevoir que les commandants de l'armée prussienne ont rejeté bien loin leurs préjugés de vieilles perruques, Engels le reconnut immédiatement et deux jours après Kœniggraetz il écrit : « Il n'y a plus à se tromper. L'armée prussienne a dans l'espace d'une semaine conquis une place aussi élevée qu'elle en a jamais eue ; elle peut risquer de se mesurer avec n'importe quel adversaire. » Sauf la bataille d'Iéna qui décima les Prussiens d'abord, et, pour ne pas parler de la défaite de Ligny, sauf la bataille de Waterloo, l'histoire ne connaît pas de campagne où l'on ait remporté un succès aussi complet dans un espace de temps aussi court et sans retour digne d'être retenu. E. B.

Cependant Louis Napoléon était obligé de chercher quelque part sur la frontière allemande une parcelle de territoire qu'il eut pu s'annexer comme compensation à Sadowa. Quand on avait réformé la confédération de l'Allemagne du Nord, Luxembourg avait été exclue. Elle était alors en union personnelle avec la Hollande, mais était d'ailleurs un État parfaitement indépendant. Elle était presqu'aussi francisée que l'Alsace et avait certainement beaucoup plus d'inclination pour la France que pour la Prusse qu'elle haïssait positivement.

Luxembourg est un exemple probant de ce que la misère politique de l'Allemagne depuis le Moyen-Age a fait des pays frontières franco-allemands, et d'autant plus probant que Luxembourg jusqu'en 1866 a appartenu nominalement à l'Allemagne. Formée par moitié de pays français et d'allemands jusqu'en 1830, la partie allemande avait depuis longtemps laissé la civilisation française bien supérieure à la sienne s'exercer sur elle. Les empereurs allemands de Luxembourg étaient français pour la langue et la culture. Depuis son incorporation à la Bourgogne (1440) Luxembourg ne fut comme le reste des Pays-Bas qu'en union purement nominale avec l'Allemagne. Son entrée en 1815 dans la confédération allemande n'y changea rien. Après 1830 la partie française et un beau morceau de la partie allemande tomba au pouvoir de la Belgique. Mais dans le Luxembourg allemand tout encore restait français, les tribunaux, les fonctionnaires, la chambre se servaient du français, tous les actes publics ou privés, les livres de commerce étaient écrits en français, dans toutes les écoles secondaires les classes étaient faites en français, la langue des gens instruits était et resta le français; un français qui clochait un peu par suite de la substitution des voyelles propres au haut allemand. Bref à Luxembourg on parlait deux langues, un dialecte populaire rhénan, franconien, et le français. Mais le haut allemand restait une langue étrangère. La garnison prussienne de la capitale aggravait encore la chose. Tout cela est suffisamment honteux pour l'Allemagne, mais cela est. Le fait que Luxembourg se soit ainsi librement francisée jette un jour sur les mêmes phénomènes qui se sont passés en Alsace et dans la Lorraine allemande.

Le roi de Hollande, duc souverain du Luxembourg, aurait très bien accepté de l'argent et on le trouva prêt à vendre le duché à Louis Napoléon. Les Luxembourgeois auraient sans aucun doute ratifié leur incorporation à la France, leur attitude pendant la guerre de 70 le prouve. La Prusse ne pouvait pas intervenir au nom du droit des gens

puisque c'était grâce à elle que le Luxembourg avait été exclu de l'Allemagne. Ses troupes se trouvaient dans la capitale comme garnison fédérale d'une forteresse fédérale. Dès que Luxembourg cesserait d'être forteresse fédérale, elles n'avaient plus de droit à y rester. Mais pourquoi ne se retiraient-elles pas? Pourquoi Bismarck ne pouvait-il permettre l'annexion?

Simplement parce que maintenant apparaissaient les contradictions où il s'était engagé. *Avant 1866*, l'Allemagne n'était pour la Prusse qu'un simple domaine où celle-ci pouvait pratiquer des annexions et où l'on devait partager avec l'étranger. *Après 1866*, l'Allemagne était devenue un domaine confié à la *protection* de la Prusse et qu'il fallait défendre contre les prétentions de l'étranger. A vrai dire on avait dans l'intérêt de la Prusse exclu des parties entières des pays allemands de cette Allemagne que l'on venait de fonder. Mais le droit que la nation allemande avait sur son propre territoire faisait un devoir à la couronne de Prusse d'empêcher l'incorporation de ces morceaux de l'ancien territoire fédéral à des états étrangers, et de leur ménager ainsi dans l'avenir la possibilité d'une nouvelle adhésion au nouvel État prusso-allemand. C'était pour cela que l'Italie avait dû s'arrêter aux frontières du Tyrol, c'est pour cela que le Luxembourg ne put passer à Louis Napoléon. Un gouvernement vraiment révolutionnaire aurait pu le dire ouvertement. Il n'en était pas de même du révolutionnaire royalement prussien qui était enfin arrivé à faire de l'Allemagne une « notion géographique », à la Metternich. Il s'était mis dans son tort lui-même au point de vue du droit des gens et il ne pouvait s'en tirer qu'en interprétant le droit des gens en étudiant.

Si l'on en rit pas immédiatement, c'est que Louis Napoléon n'était nullement prêt à une grande guerre au printemps de 1867. On se réunissait à la conférence de Londres. Les Prussiens évacuèrent Luxembourg, la forteresse fut démantelée, le duché déclaré neutre. La guerre était de nouveau retardée.

[Il y a ici une lacune dans le manuscrit].

Louis Napoléon ne pouvait se contenter de cela. L'augmentation de puissance de la Prusse lui était bien indifférente, s'il recevait, sur le Rhin, les compensations promises. Il voulait se contenter de peu, il en avait bien rabattu, mais il n'avait rien obtenu du tout, il était complètement joué. Un empire bonapartiste en France n'était possible s'il avançait la frontière dans la direction du Rhin, et si la France — en réalité ou en imagination — restait l'arbitre de l'Europe. On n'avait pas réussi à avancer la frontière, la position d'arbitre était compro-

mise, la presse bonapartiste réclamait hautement la revanche de Sadowa. — Si Louis Napoléon prétendait garder son trône il devait jouer son rôle fidèlement et prendre par la force ce qu'il n'avait pu obtenir pacifiquement malgré tous les services qu'il avait rendus.

Des deux côtés on se préparait ardemment à la guerre, diplomatiquement et militairement. C'est alors que se présenta le cas diplomatique suivant :

L'Espagne cherchait un candidat au trône. En mars 1869, Benedetti, l'ambassadeur français à Berlin entend courrir le bruit d'une candidature au trône du prince Léopold de Hohenzollern; il reçoit de Paris l'ordre d'éclaircir l'affaire. Le sous-secrétaire d'État, de Thile, donne sa parole d'honneur que le gouvernement prussien n'en sait rien. Dans un voyage à Paris, Benedetti apprend l'opinion de l'empereur sur la question : « cette candidature est essentiellement anti-nationale, le pays n'en voudra pas, il faut l'empêcher de se produire ».

Louis Napoléon montrait ainsi qu'il déclinait beaucoup. Quelle plus belle « revanche » de Sadowa pouvait-on désirer que la royauté d'un prince prussien en Espagne, les désagréments qui s'en suivraient incontestablement, l'introduction de la Prusse dans les conditions intérieures de l'Espagne, peut-être bien une guerre, la défaite de la flotte prussienne naissante, en tous cas la situation grotesque de la Prusse vis-à-vis de l'Europe. Louis Napoléon ne pouvait plus se permettre cette comédie. Son crédit était si ébranlé qu'il s'en tint au point de vue traditionnel d'après lequel un prince allemand sur le trône d'Espagne placerait la France entre deux feux, ce qui ne pouvait être toléré — point de vue enfantin depuis 1830.

Benedetti chercha à obtenir de Bismarck de nouvelles explications et à lui notifier l'opinion de la France (11 mai 1869). Il n'obtint de Bismarck rien de précis. Mais Bismarck en apprit ce qu'il voulait savoir, que la déclaration de la candidature de Léopold signifiait la guerre immédiate avec la France. On fournissait ainsi à Bismarck le moyen de déclarer la guerre quand il le voudrait.

En fait la candidature de Léopold se produisit en juillet 1870 et amena aussitôt la guerre malgré l'opposition qu'y mit Louis Napoléon. Non seulement il voyait qu'il était tombé dans un piège, mais il savait aussi que c'était son trône qui se jouait et il avait peu de confiance dans la véracité de la bande de ses suivants bonapartistes qui lui assuraient que tout était prêt jusqu'au dernier bouton de guêtre, il avait encore moins confiance dans leur activité militaire et

administrative. Les conséquences logiques de son propre passé le conduisaient à sa perte; ses hésitations précipitèrent sa chute.

Bismarck n'était pas seulement complètement prêt au point de vue militaire, il avait encore tout le peuple réellement derrière lui qui, dans les mensonges diplomatiques réciproques, ne voyait qu'une chose: qu'il s'agissait ici d'une guerre dont l'objet n'était pas seulement le Rhin, mais l'existence de la nation. Pour la première fois depuis 1813, réserve et landwehr se précipitèrent volontiers, joyeusement sous les drapeaux. Peu importait comment tout cela s'était produit, peu importait quel était le morceau de l'héritage national vieux de deux mille ans que Bismarck avait ou n'avait pas promis à Louis Napoléon : il fallait montrer une fois pour toutes que l'étranger n'avait pas à se mêler des choses allemandes, et que l'Allemagne ne pouvait faire métier de consolider le trône chancelant de Louis Napoléon par la cession de territoires allemands. Devant ce réveil national disparurent toutes les distinctions de classes, s'évanouirent toutes les velléités de confédération du Rhin dans les cours du Sud, toutes les tentatives de restaurations des princes chassés.

Des deux côtés on s'était ménagé des alliances. Louis Napoléon était sûr de l'Autriche et du Danemark, presque sûr de l'Italie. Bismarck avait la Russie. Mais comme toujours l'Autriche n'en finit pas, ne put attaquer avant le 2 septembre — et le 2 septembre Louis Napoléon était prisonnier de guerre des Allemands et la Russie avait prévenu l'Autriche qu'elle-même attaquerait l'Autriche dès que l'Autriche attaquerait la Prusse. En Italie on se vengeait de la politique hypocrite de Louis Napoléon. Il avait voulu faire aboutir l'unité nationale et en même temps protéger le Pape contre cette unité; il avait occupé Rome avec des troupes dont il avait maintenant besoin chez lui et qu'il ne pouvait rappeler tant que l'Italie ne se serait pas engagée à respecter Rome et la souveraineté du Pape; cela empêcha l'Italie de le secourir. Le Danemark reçut de la Russie l'ordre de se tenir tranquille.

Les coups rapides que les Allemands lui portèrent de Spickeren et de Wœrth jusqu'à Sedan eurent une action plus forte sur la localisation de la guerre que toute la diplomatie. L'armée de Louis Napoléon fut battue à chaque engagement et en dernier lieu partit pour les trois quarts pour l'Allemagne, prisonnière de guerre. Ce n'était pas la faute des soldats qui s'étaient battus assez bravement, mais celle des chefs et de l'administration. Mais quand, comme Louis Napoléon on a fondé son empire avec l'aide d'une bande de malandrins, quand on n'a gouverné cet empire pendant 18 ans uniquement pour livrer la France à

l'exploitation de cette bande, quand on a pourvu les postes les plus importants de l'État avec des gens de cette bande, et les places subalternes avec les créatures des premiers, on ne doit pas engager une lutte à mort si l'on ne veut pas être abandonné. En moins de cinq semaines s'écroula tout l'édifice impérial, objet d'admiration pendant des années pour les Philistins de toute l'Europe. La révolution du 4 Septembre en balaya les ruines; et Bismarck qui était parti en guerre pour fonder un empire petit allemand se trouva un beau matin le fondateur d'une république française.

D'après la proclamation même de Bismarck la guerre n'était pas menée contre le peuple français, mais contre Louis Napoléon. Avec sa chute tombait toute la raison d'être de la guerre. C'est ce que se figura le gouvernement — pas trop naïf cependant — du 4 Septembre qui fut très étonné de voir le hobereau prussien apparaître dans Bismarck.

Personne au monde n'a la haine du Français comme le hobereau prussien. Car exempt jusque-là d'impôt non seulement il a eu fort à souffrir de la correction que lui infligèrent les Français; mais, ce qui est bien plus grave, ces Français impies ont par leur révolution si bien troublé les têtes que même dans la vieille Prusse l'ancienne féodalité a été frappé à mort, et que bon an mal an elle a eu à lutter durement, et une bonne partie d'elle-même a du s'astreindre à un dégoûtant parasitisme. Il fallait donc se venger de la France et les hobereaux officiers dans l'armée y pourvurent sous la conduite de Bismarck. On avait dressé en Prusse des listes des contributions de guerre levées par les Français et on fixa d'après elles les tributs qu'il fallait exiger des villes et des départements en tenant compte naturellement de la richesse beaucoup plus grande de la France.

On réquisitionna vivres, fourrages, vêtements, chaussures, avec un sans-gêne allant jusqu'à l'affectation. Un maire, dans les Ardennes, qui déclara ne pas pouvoir livrer les objets demandés, reçut pour cela vingt-cinq coups de bâton. Le gouvernement de Paris en a publié la preuve administrative. Les francs-tireurs qui se conduisaient d'une façon si exactement sembable à la Landsturm, en 1813, qu'on eut dit qu'il l'avait étudiée, furent fusillés sans merci là où on les trouva. Même l'histoire des pendules envoyées en Allemagne est vraie, la *Gazette de Cologne* a publié des articles à ce sujet. Seulement, ces pendules n'auraient pas été volées, mais trouvées sans propriétaires dans les maisons de campagne autour de Paris et annexées au profit des êtres chers qui restaient au pays. Les hobereaux, sous la direction de

Bismarck, firent en sorte que, malgré la conduite irréprochable aussi bien des hommes que de la pluspart des officiers, le caractère spécifiquement prussien de la guerre fut conservé et enseigné aux Français d'une manière frappante; et toute l'armée fut par ceux-ci rendue responsable des petits actes de haine des hobereaux.

Et, pourtant, il était réservé à ces hobereaux de donner au peuple français une marque d'honneur qui n'a rien de semblable dans tout le cours de l'histoire. Quand toutes les tentatives de délivrer Paris eurent été déjouées, toutes les armées françaises battues, que la dernière grande attaque, conduite par Bourbaki, se fut brisée sur les lignes allemandes, quand toute la diplomatie européenne abandonnait la France à son mauvais destin, sans faire le moindre mouvement en sa faveur, Paris, affamé, fut obligé de capituler. Les cœurs des hobereaux battirent plus vite, quand ils purent enfin entrer en triomphe dans le nid de l'impiété et songer à se venger pleinement des Parisiens, ces rebelles par excellence — pleine vengeance que, en 1814, Alexandre de Russie et, en 1815, Wellington leur avait interdite, et à châtier à leur gré la Patrie de la révolution.

Paris capitula, paya 200 millions de contribution de guerre; les forts furent livrés aux Prussiens; la garnison déposa les armes aux pieds des vainqueurs, et livra ses pièces de campagne; les canons des murs d'enceinte furent enlevés à leurs affûts; tous les moyens de résistance qui appartenaient à l'État furent livrés pièce par pièce — mais les vrais défenseurs de Paris, la garde nationale, le peuple de Paris en armes, restèrent intangibles; personne n'exigea qu'ils livrassent ni leurs fusils, ni leurs canons (1); et pour que tout l'univers vit que l'armée allemande victorieuse s'était arrêtée respectueusement devant le peuple parisien armé, les vainqueurs n'entrèrent pas à Paris, mais se contentèrent d'occuper pendant trois jours les Champs-Élysées — un jardin public! — gardés et entourés par les sentinelles parisiennes! Pas un soldat allemand ne mit le pied dans l'hôtel de ville de Paris, pas un ne parcourut les boulevards, et ceux qui purent entrer au Louvre pour en admirer les trésors artistiques durent en demander l'autorisation. C'était en contradiction avec la capitulation.

(1) Ce furent ces canons appartenant à la garde nationale et non à l'État, et qui à cause de cela ne furent pas livrés aux Prusssiens que Thiers, le 18 mars 1871, ordonna de *voler* aux Parisiens, ce qui occasionna l'insurrection d'où sortit la Commune.

La France était battue. Paris était affamé, mais le peuple de Paris s'était assuré un tel respect par son glorieux passé, que pas un vainqueur n'osa exiger son désarmement, pas un n'eut le courage de pénétrer chez lui et de parcourir triomphalement ces rues, théâtre de tant de révolutions. C'était comme si le nouvel Empereur allemand se découvrait devant les révolutionnaires parisiens vivants, comme son frère l'avait fait devant le corps des combattants de mars à Berlin, et comme si toute l'armée allemande était derrière lui et présentait les armes.

Mais ce fut le seul sacrifice que Bismarck eut à s'imposer. Sous le prétexte qu'il n'y avait pas de gouvernement en France avec qui il put conclure la paix, — ce qui était aussi vrai ou aussi faux le 4 septembre que le 20 janvier, — il avait exploité ses succès en vrai Prussien jusqu'à la dernière limite, et il ne se déclara prêt à la paix qu'après la ruine totale de la France. A la paix, suivant la méthode de la vieille Prusse, « la situation favorable fut exploitée sans scrupule. » On n'exigea pas seulement la somme inouïe de 5 milliards comme contribution de guerre, mais encore deux provinces, l'Alsace et la Lorraine allemande, avec Metz et Strasbourg, furent arrachées à la France et incorporées à l'Allemagne. C'est la première fois que Bismarck se montrait homme politique original, n'exécutant plus à sa manière un programme préparé par un autre, mais réalisant en fait les produits de son propre cerveau. C'est alors aussi qu'il fit sa première bévue, bévue colosale...

[Il y a ici une lacune dans le manuscrit].

IV. — L'ANNEXION DE L'ALSACE-LORRAINE.

L'Alsace avait été pour sa partie principale conquise par la France pendant la guerre de Trente Ans. Richelieu avait ainsi abandonné le solide principe de Henri IV : « Que le pays de langue espagnole appartienne à l'Espagnol, le pays de langue allemande à l'Allemand; mais tous les endroits où l'on parle français doivent me revenir. » Il s'appuyait sur ce que le Rhin était la frontière naturelle, la limite historique de l'ancienne Gaule. C'était de la folie. Mais l'Empire allemand, qui comprenait des territoires belges et lorrains où l'on parlait le français, n'avait pas le droit de reprocher à la France l'annexion de pays de langue allemande. Et quand Louis XIV, en 1681, au milieu de

la paix, s'appropria Strasbourg avec l'aide du parti français de cette ville, il sied peu à la Prusse de s'en indigner, puisqu'en 1796 elle s'empara d'une façon exactement semblable, quoique sans le même succès, de la ville impériale libre de Nuremberg, sans avoir été appelée par un parti prussien (1).

La Lorraine fut à la paix de Vienne vendue par l'Autriche à la France, en 1735, et devint, en 1766, territoire français. Elle n'appartenait que nominalement à l'Empire allemand depuis des siècles. Ses ducs étaient Français à tous les points de vue et avaient presque toujours été alliés à la France.

Dans les Vosges, il y eut jusqu'à la Révolution française une quantité de petites principautés qui se conduisaient vis-à-vis de l'Allemagne en états d'empire immédiats, mais avaient reconnu la suzeraineté de la France. Ils tiraient profit de cette double situation, et si l'Empire d'Allemangne la souffrit au lieu d'en demander compte à MM. les princes souverains, on ne pouvait se plaindre quand la France, en vertu de cette suzeraineté, prit les habitants sous sa protection contre les souverains chassés.

En somme ce territoire allemand ne fut jusqu'à la révolution nul-

---

(1) On reproche à Louis XIV d'avoir déchaîné ses chambres de réunion au milieu de la paix sur un territoire allemand qui ne lui appartenait pas. La plus basse jalousie ne peut reprocher quelque chose d'approchant aux Prussiens. Au contraire. Après avoir, en 1795, par une violation directe de la constitution de l'Empire, conclu séparément la paix avec la France et réuni autour d'eux les petits voisins tout aussi peu fidèles derrière la ligne de démarcation de la première Confédération de l'Allemagne du Nord, ils profitèrent de la situation difficile des pays d'Empire de l'Allemagne du Sud qui continuaient maintenant seuls la guerre en commun avec l'Autriche pour tenter des annexions en Franconie. Ils établirent, à Anspach et à Bayreuth (alors Prussiens), des chambres de réunion sur le modèle de celles de Louis XIV, élevèrent sur quantité de territoires voisins des prétentions au prix desquelles les chicanes de Louis XIV étaient aussi légitimes que possible; et quand les Allemands, battus, prirent la fuite et que les Français pénétrèrent en Franconie, les Prussiens occupèrent en sauveurs tout le territoire de Nuremberg, les faubourgs de la ville y compris, et jusqu'au mur de fortification et soutirèrent aux enragés bourgeois de Nuremberg, qui tremblaient de peur, un traité (2 septembre 1796) par lequel la ville se rangeait sous la domination de la Prusse, à la condition que jamais — les Juifs ne seraient admis à l'intérieur de la ville. Mais, peu après, le grand-duc Charles reprit l'offensive, battit les Français à Würzburg, les 3 et 4 septembre 1796, et ainsi s'évanouit en fumée cette tentative d'enseigner d'une manière frappante aux Nurembourgeois quelle était la mission allemande de la Prusse.

lement francisé. L'allemand resta la langue administrative, enseignée dans les écoles à l'intérieur du pays, au moins en Alsace. La domination française fut favorable aux provinces allemandes qui après une dévastation que les guerres y avaient amenée pendant de longues années, ne virent plus un ennemi dans le pays depuis le début du XVIIIe siècle. L'Empire allemand déchiré par d'éternelles guerres intestines n'était vraiment pas bien placé pour décider les Alsaciens à rentrer au sein maternel. Ils avaient au moins paix et tranquillité, ils savaient où ils en étaient, les philistins qui donnaient le ton s'en remettaient aux desseins impénétrables de la Providence. Leur sort n'était pas sans exemple, les habitants du Holstein se trouvaient aussi sous une domination étrangère, celle du Danemark.

Alors se produisit la Révolution française. Ce que l'Alsace et la Lorraine n'avaient jamais osé espérer de l'Allemagne, la France le leur donna. On brisa les entraves féodales. Le paysan serf, corvéable devint un homme libre, en beaucoup de cas, propriétaire de sa ferme et de son champ. Le patriciat et les privilèges corporatifs s'évanouirent. La noblesse fut chassée. Et sur les territoires des petits princes et des petits seigneurs, les paysans suivirent l'exemple des voisins, chassèrent leurs maîtres, les chambres impériales, les nobles, et se déclarèrent libres citoyens français. Le peuple n'adhéra, en aucune partie de la France, plus joyeusement à la Révolution que dans les pays de langue allemande. Et quand l'Empire allemand déclara la guerre à la Révolution, que les Allemands, non contents de porter docilement leurs propres chaînes, voulurent encore s'employer à imposer aux Français l'ancienne servitude, et aux paysans alsaciens les seigneurs féodaux qu'ils venaient de chasser, c'en fut fait de ce qu'il y avait encore de sentiment allemand chez les Alsaciens et les Lorrains; c'est alors qu'ils apprirent à haïr et à mépriser les Allemands. C'est à Strasbourg que fut composée la *Marseillaise*, ce furent des Alsaciens qui la chantèrent les premiers, c'est alors que les Français-Allemands, malgré leur langue et leur passé, ne firent plus qu'une nation avec les Français purs et se battirent pour la Révolution, sur des centaines de champs de bataille.

Est-ce que la grande Révolution n'a pas produit le même prodige dans les pays flamands de Dunkerque, chez les Celtes de Bretagne, chez les Italiens de Corse? Et si nous nous plaignons que cela se soit aussi produit chez des Allemands, avons-nous donc oublié toute notre histoire qui rendait ce sentiment possible? Avons-nous oublié que toute la rive gauche du Rhin, qui n'avait participé que passivement à

la révolution, avait des idées françaises quand les Allemands en 1814 rentrèrent dans ce pays, et resta avec des idées françaises jusqu'en 1848 quand la révolution réhabilita les Allemands aux yeux des pays rhénans? Que l'enthousiasme de haine pour les Français et même son bonapartisme n'étaient que l'écho de ce que pensait tout le peuple qui habitait la rive gauche du Rhin?

En 1814, dans leur marche, les alliés trouvèrent précisément en Alsace et en Lorraine l'hostilité la plus déclarée, la résistance la plus vive au sein du peuple lui-même; c'est que là on sentait le danger d'être obligé de redevenir Allemand. Et pourtant dans ces pays on ne parlait presque encore uniquement que l'allemand. Mais quand se posa la possibilité d'une séparation d'avec la France, quand le désir d'une annexion put se produire chez les romantiques chauvins allemands, on vit la nécessité d'augmenter de plus en plus, même au prix de la langue, les liens qui unissaient à la France; et ce fut à partir de ce moment qu'on commença à franciser les écoles, chose que les Luxembourgeois avaient exécutée chez eux de leur plein gré. Le procès de transformation fut pourtant très lent; maintenant seulement la génération actuelle de la bourgeoisie est seule francisée, pendant que paysans et ouvriers parlent allemand. Il en est à peu près de même en Luxembourg, l'allemand écrit (il faut en excepter en partie la littérature religieuse) est obligé de céder devant le français, mais le dialecte populaire allemand n'a perdu du terrain qu'en extension et s'emploie comme langue ordinaire beaucoup plus que ce n'est le cas en bien des parties de l'Allemagne.

C'est là le pays que Bismarck et les hobereaux prussiens, soutenus par le réveil romantique et le chauvinisme qui est inséparable à ce qu'il semble de toutes les questions qui s'agitent en Allemagne, entreprirent de germaniser à nouveau. Vouloir rendre allemande la patrie de la Marseillaise, Strasbourg, était aussi fou que de franciser la patrie de Garibaldi, Nice. Mais à Nice, Louis Napoléon respecta les convenances et fit voter sur l'annexion — et la manœuvre réussit, mais sans rappeler que les Prussiens ont horreur pour d'excellentes raisons de mesures aussi révolutionnaires — jamais en effet on n'a vu que la masse du peuple ait réclamé quelque part l'annexion à la Prusse — on ne savait ici que trop que la population était uniformément attachée à la France, tout autant que les purs Français eux-mêmes. On accomplit ce coup de force uniquement grâce à la force. C'était une sorte de vengeance de la révolution française. C'était arracher à la France un pays qui précisément s'était soumis à elle par la révolution.

Au point de vue militaire, l'annexion avait un but. Avec Metz et Strasbourg, l'Allemagne acquiert un front de défense d'une force effrayante. Aussi longtemps que la Belgique et la Suisse restent neutres, les Français ne peuvent attaquer en masse que par l'étroite bande de terrain qui sépare Metz des Vosges. Et alors Coblentz, Metz, Strasbourg, Mayence constituent le plus puissant carré de fortifications du monde. Mais aussi ce carré, comme celui des Autrichiens en Lombardie, a une de ses moitiés qui se trouvent en pays étranger et dont les forteresses servent à maintenir la population. Bien plus, pour le compléter il fallait sortir du domaine de la langue allemande, il fallait annexer un quart de million de Français purs.

Le grand avantage stratégique est donc la seule chose qui puisse excuser l'annexion. Mais ce gain est-il en rapport avec le dommage qu'on se causait?

Le grand préjudice moral que se causait le jeune empire allemand en déclarant publiquement et ouvertement la force brutale comme son principe fondamental — touche peu le hobereau prussien. Au contraire, des sujets récalcitrants, maintenus par la violence, sont un besoin pour lui; ils sont une preuve de l'augmentation de la puissance prussienne, et au fond il n'en a jamais eu d'autres. Mais il avait le devoir de porter son attention sur les suites politiques de l'annexion. Elles étaient claires. Avant que l'annexion eut force de loi, Marx proclama bien haut dans une circulaire de l'Internationale : « L'annexion de l'Alsace et de la Lorraine fait de la Russie l'arbitre de l'Europe. » Et les socialdémocrates l'on souvent répété à la tribune du Reichstag jusqu'à ce que la vérité de cette proposition fut reconnue par Bismarck lui-même dans le discours prononcé au Reichstag, le 6 février 1888 où il gémit devant le Tzar tout puissant, dispensateur de la paix et de la guerre.

C'était pourtant clair comme le jour. En arrachant à la France deux de ses provinces les plus fanatiquement patriotes c'était la jeter dans les bras du premier venu qui lui en ferait espérer le retour, c'était se faire de la France une éternelle ennemie. Mais Bismarck, représentant dignement et consciemment le philistin allemand, demanda aux Français de renoncer à l'Alsace-Lorraine non seulement en matière de droit international, mais encore moralement; ils devraient se rejouir encore convenablement de ce que ces deux parties de la France révolutionnaire « aient fait retour à leur vieille patrie », dont à la vérité elles ne voulaient pas entendre parler. Mais les Français malheureusement le font tout aussi peu que les Allemands n'ont, pendant les guerres de Napoléon,

renoncé moralement à la rive gauche du Rhin, bien qu'alors ce pays lui aussi ne montrât pas pour eux une grande inclination. Aussi longtemps que les Alsaciens et les Lorrains réclameront leur retour à la France, aussi longtemps la France répondra et devra favoiser leur retour, chercher les moyens de la réaliser, et, entre autre chose, des alliés. Or l'allié naturel contre l'Allemagne c'est la Russie.

Quand les deux plus grandes nations continentales de l'Occident se neutralisent réciproquement par leur inimitié, quand par exemple une éternelle pomme de discorde les sépare et les excite à la guerre, la Russie seule en retire profit, parce que ses mains en sont d'autant plus libres, la Russie, dont les desseins de conquête peuvent être d'autant moins contrariés par l'Allemagne, qu'elle peut attendre de la France une aide plus large. Et Bismarck n'a-t-il pas mis la France dans une position telle qu'elle doit mendier l'alliance de la Russie, et lui abandonne volontiers Constantinople, si la Russie lui accorde ses provinces perdues? Et si la paix a été maintenue pendant dix-sept ans, quelle en est la raison, sinon que le système d'armées de réserve introduit en France et en Russie exige au moins seize, et même après ses nouvelles améliorations allemandes, vingt-cinq ans, pour que soit complet le nombre des années nécesssaires pour avoir des hommes exercés? Et après que depuis dix-sept ans cette annexion a été le fait qui a pesé sur toute la politique de l'Europe, n'est-elle pas en ce moment même la cause fondamentale de toute la crise qui menace de guerre une partie de l'univers? Supprimez ce fait et la paix est assurée!

Le bourgeois alsacien qui prononce son français en haut allemand, ce niais qui se démène d'une façon plus française que n'importe quel archi-français, qui méprise Gœthe et s'enthousiasme pour Racine, qui n'est pas débarrassé des remords de conscience que lui donne ce qu'il y a encore de secrètement allemand chez lui, et qui à cause de cela même doit faire le hableur plein de mépris pour tout ce qui est allemand, pour qu'il ne puisse jamais passer pour un conciliateur entre l'Allemagne et la France — ce bourgeois alsacien est vraiment un être méprisable, que ce soit d'ailleurs un fabricant de Mulhouse ou un journaliste parisien. Mais qui donc en a fait ce qu'il est maintenant, sinon les trois derniers siècles de l'histoire d'Allemagne? Et jusqu'à tout récemment, presque tous les Allemands à l'étranger et particulièrement les commerçants n'étaient-ils pas de vrais Alsaciens qui reniaient leur qualité d'Allemand, qui se torturaient avec une véritable cruauté pour s'adapter à la nationalité étrangère de leur nou-

velle patrie, et qui par suite se rendaient volontairement au moins aussi ridicules que les Alsaciens qui y sont obligés plus ou moins par les circonstances? En Angleterre, par exemple, tout le commerce allemand qui avait émigré de 1815 à 1840 s'était anglicisé presque sans exception, on ne parlait presque qu'anglais entre soi, et aujourd'hui encore on rencontre de-ci de-là, à la Bourse de Manchester par exemple, quelques vieux philistins allemands qui donneraient la moitié de leur revenu pour passer pour de vrais Anglais : ce ne fut qu'en 1848 que se produisit un revirement, et depuis 1870, époque depuis laquelle le moindre lieutenant de réserve va en Angleterre et où Berlin y envoie son contingent, l'ancienne platitude a disparu devant une morgue prussienne qui ne nous rend pas moins ridicule aux yeux de l'étranger.

Est-ce que la réunion de l'Alsace à l'Allemagne depuis 1871 lui a apporté quelque justice au moins nominale? Au contraire. On les a placés sous le régime de la dictature, pendant qu'à côté la République régnait. On y a introduit le système odieux et pédantesque du Landrath prussien au prix duquel le système préfectoral français — strictement réglé par la loi — ressemble à l'âge d'or. On mit rapidement fin au dernier reste de liberté de la presse, de réunion et d'association, on dissout les conseils municipaux récalcitrants et on nomma maires des bureaucrates allemands. Par contre, on flatta les « notables », c'est-à-dire les nobles et les bourgeois francisés, et on les protégea dans leur exploitation des paysans et des ouvriers qui, s'ils n'avaient pas des sentiments allemands, parlaient pourtant encore l'allemand — et ce sont ces derniers cependant qui formaient l'élément susceptible d'amener une réconciliation. Et que gagna-t-on? C'est qu'en février 1887, quand toute l'Allemagne se laissait intimider et envoyait au Reichstag en majorité le cartel bismarkien, l'Alsace-Lorraine n'élut que des Français déclarés et repoussa quiconque pouvait être soupçonné de la moindre sympathie à l'égard de l'Allemagne.

Si les Alsaciens sont ce qu'ils sont, avons-nous le droit de nous en irriter? Pas du tout. Leur répugnance à l'annexion est un fait historique qui ne doit pas être écarté, mais expliqué. Il faut nous demander combien de colossales fautes historiques l'Allemagne a dû faire pour que cet état d'esprit fut possible en Alsace? Et quel air doit avoir notre nouvel Empire allemand, quand après dix-sept ans de tentatives de germanisation, les Alsaciens nous répondent unanimement : faites-nous en grâce? Avons-nous le droit de nous figurer que

deux campagnes heureuses et dix-sept années de dictature bismarkienne suffisent pour effacer tous les effets d'une honteuse histoire qui a duré trois cents ans.

V. — ÉTABLISSEMENT DU NOUVEL EMPIRE ALLEMAND.

Bismarck était arrivé à son but. Son nouvel Empire prusso-allemand avait été publiquement proclamé à Versailles, dans les salles d'apparat de Louis XIV. La France gisait à ses pieds sans défense. Le fier Paris, auquel il n'avait osé toucher lui-même, avait été jeté par Thiers dans l'insurrection de la Commune, puis abattue par les soldats de l'armée impériale qui, prisonniers de guerre, revenaient d'Allemagne. Les philistins de toute l'Europe admirèrent Bismarck, comme ils avaient quinze ans auparavant admiré son modèle, Louis Napoléon. L'Allemagne était devenue avec l'aide de la Russie la première puisance de l'Europe, et toute la puissance de l'Allemagne était entre les mains du dictateur Bismarck. Alors on vit ce qu'il sut faire de toute cette puissance. Il avait jusqu'alors mis à exécution les projets d'unité de la bourgeoisie, avec des moyens il est vrai autres que ceux des bourgeois, avec des moyens bonapartistes. Mais ce thème était suffisamment épuisé, il lui fallut alors trouver personnellement des plans et montrer quelles idées sa seule tête était capable de produire.

La société allemande se compose de grands propriétaires fonciers, de paysans, de bourgeois, de petits bourgeois et d'ouvriers, qui se groupent tous en trois classes principales.

La grande propriété foncière est entre les mains de quelques magnats peu nombreux (en particulier en Silésie) et d'une assez grande quantité de propriétaires fonciers moyens, qui se rencontrent surtout dans la vieille Prusse à l'ouest de l'Elbe. Ce sont ces hobereaux prussiens qui dominent plus ou moins toute cette classe. Ils sont même agriculteurs dans la mesure où ils font exploiter leurs biens par des régisseurs, et possèdent aussi beaucoup de distilleries d'alcool et de fabriques de sucre de pommes de terre. La propriété foncière est, quand cela est possible, constituée en majorat dans la famille. Les fils les plus jeunes prennent du service dans l'armée ou dans les carrières civiles de l'État, de sorte que de cette petite noblesse foncière dépend encore une noblesse encore plus petite d'officiers et de fonctionnaires qui s'augmente encore de la nombreuse noblesse fabriquée, que l'on

rencontre dans les hauts grades et chez les hauts fonctionnaires. Au degré inférieur de toute cette clique nobiliaire se trouve naturellement une noblesse parasite, une noble canaille (Lumpenproletariat) qui vit de dettes, de jeu douteux, d'intrigue, de mendicité et d'espionnage politique. L'ensemble de cette société forme la noblesse prussienne et est un des piliers de l'État vieux prussien. Mais même le noyau de propriétaires fonciers de cette noblesse ne repose que sur une base faible. Le devoir de vivre suivant son rang coûte tous les jours plus cher. Soutenir les cadets jusqu'à ce qu'ils soient lieutenants ou assesseurs, les filles jusqu'à ce qu'elle soient mariées, tout cela coûte cher; et comme ce sont des devoirs qui imposent silence à toutes les considérations, il n'est pas étonnant que les revenus ne suffisent pas, que l'on signe des billets ou même que l'on laisse prendre hypothèque. Bref la noblesse reste toujours sur le bord du précipice; tout malheur, guerre, mauvaise récolte, crise commerciale, risque de l'y précipiter, et il n'y a plus à s'étonner qu'elle n'ait pu se maintenir que grâce à l'aide de l'État pendant ces cent dernières années et qu'en réalité elle ne subsiste plus que grâce à l'État. Cette classe qui n'existe plus que par artifice est destinée à la ruine. Il n'est pas d'aide de l'état qui à la longue puisse la sauver. Mais avec elle disparait aussi le vieil État prussien.

Le *paysan* est politiquement peu actif. Comme propriétaire il disparait de plus en plus par suite des mauvaises conditions de production où se trouve le paysan parcellaire, a qui on a volé les pâturages communs de l'ancienne Marck ou de la commune sans lesquels l'élève du bétail lui est impossible. Comme fermier sa situation est encore plus mauvaise. L'exploitation par le petit paysan suppose l'économie naturelle (Naturalwirthschaft), avec l'économie qui repose sur la monnaie (Geldvirthschaft) elle se ruine. Il s'ensuit une augmentation continuelle des dettes, des expropriations en masse par les créanciers hypothécaires, on se réfugie dans l'industrie à domicile pour ne pas être chassé complètement de sa motte de terre. Politiquement le paysan est généralement indifférent ou réactionnaire : sur les bords du Rhin, par haine des Prussiens, il est ultramontain, dans d'autres pays, il est particulariste ou conservateur protestant. Dans cette classe le sentiment religieux est encore l'expression des intérêts politiques ou sociaux.

Nous avons déjà parlé de la *bourgeoisie*. Elle avait eu une expansion économique inouïe depuis 1848. L'Allemagne avait pris une part croissante à la colossale extension industrielle qui suivit la crise com-

merciale de 1847 causée par l'établissement à cette époque d'une ligne transatlantique de bateaux à vapeur, par l'énorme extension des chemins de fer et par la découverte des mines de Californie et d'Australie. La Révolution de Bismarck leur avait donné l'impulsion après qu'on eut supprimé les obstables commerciaux qui étaient du fait des petits états et qu'on leur eut donné l'égalité de traitement sur le marché du monde vis-à-vis de leurs concurrents étrangers. Maintenant que les milliards français inondaient l'Allemagne une ère d'activité fiévreuse survint pour la bourgeoisie allemande qui se manifesta pour la première fois comme grande nation industrielle par un crack national allemand. Elle était alors déjà économiquement la classe la plus puissante de la nation; l'état devait se soumettre à ses intérêts économiques. La Révoluttion de 1848 avait donné à l'état la forme constitutionnelle extérieure dans laquelle elle pouvait dominer politiquement et exercer sa suprématie. Elle était pourtant encore bien loin de la suprématie politique réelle. Elle ne l'avait pas emporté dans le confit avec Bismarck. La solution du conflit lui avait appris que pour un moment encore le pouvoir exécutif n'était encore dépendant d'elle que d'une façon très indirecte, qu'elle ne pouvait ni renverser des ministres ni peser sur eux et quelle ne pouvait se fier à l'armée. Elle était molle et flasque vis-à-vis d'un pouvoir exécutif énergique, mais la noblesse l'était aussi et elle avait plus de raison de l'être que cette dernière, étant en antagonisme économique direct avec une classe ouvrière révolutionnaire. Mais il était sûr quelle devait anéantir la noblesse et que des classes possédantes elle était la seule qui eût encore à espérer en un avenir.

La petite bourgeoisie se composait d'abord de restes des métiers du Moyen-Age qui se trouvaient encore représentés en quantité plus considérable dans l'Allemagne restée très arriérée, plus que toute l'Europe occidentale, puis de bourgeois ayant périclité, enfin des éléments de la population qui n'avaient pas de propriétés et qui comprenaient jusqu'à de la petite noblesse. Avec l'extension de la grande industrie l'existence de la petite bourgeoisie perdit le dernier reste de stabilité; les bouleversements industriels et la banqueroute périodique devinrent la règle. Cette classe autrefois si stable, qui était le noyau de la bourgeoisie allemande, tomba de sa satisfaction d'autrefois, de sa docilité, de sa platitude, de sa dévotion, de sa modestie dans le mécontentement avec la grâce qui lui a été départie par Dieu; ce qui restait des métiers réclama à grands cris le rétablissement des privilèges corporatifs, d'autres devinrent pieusement démocrates progressis-

tes, d'autres encore se rapprochèrent de la socialdemocratie et se joignirent même en partie directement au mouvement ouvrier.

Enfin les travailleurs. Ceux de l'Est du moins vivaient encore dans un demi-servage et n'étaient pas capables de discernement. Par contre chez les ouvriers des villes la socialdemocratie avait fait des progrès énormes et s'accroissait dans la mesure où la grande industrie prolétarisait les masses populaires et mettait ainsi au premier plan les antagonismes de classes entre capitalistes et travailleurs. Si les travailleurs socialdémocrates étaient encore divisés en deux partis qui se combattaient, depuis l'apparition du « Capital » de Marx l'antagonisme de principe avait presque disparu entre eux. Le lassalléanisme pur avec sa revendication exclusive de sociétés de production avec l'aide de l'État », disparut peu à peu et se montra de moins en moins capable de fournir le noyau d'un parti ouvrier socialiste d'État à la façon bonapartiste. Ce que quelques chefs avaient commis dans cette direction fut corrigé par le bon sens des masses. La réunion des deux tendances sociales démocratiques, retardée presque exclusivement par des questions de personnes était assurée dans un avenir prochain. Mais déjà pendant que durait cette scission et malgré la scission le mouvement était assez fort pour inspirer la terreur à la bourgeoisie industrielle et paralyser la lutte qu'elle menait contre le gouvernement qui était encore indépendant.

Cette division des classes était le fondement de la division des partis au Reichstag et dans les Landtag. La grande propriété foncière et une partie des paysans formaient la masse des conservateurs; la bourgeoisie industrielle formait l'aile droite du libéralisme bourgeois, les nationaux libéraux, pendant que l'aile gauche — le parti démocrate modéré ou ce que l'on appelait le parti progressiste, — se composait de petits bourgeois soutenus par une partie de la bourgeoisie et des travailleurs. Les travailleurs enfin avaient leur parti spécial, la socialdémocratie, à laquelle appartenaient aussi des petits bourgeois.

Un homme dans la situation de Bismarck et ayant le passé de Bismarck, après avoir quelque peu considéré l'état des choses, devait se dire que les hobereaux tels qu'ils étaient ne formaient pas une classe capable de vivre, que de toutes les classes possédantes la bourgeoisie seule promettait un avenir, et que par suite (nous ne parlons pas de la classe ouvrière, car nous ne pouvons exiger qu'il en eût compris la mission historique) son nouvel empire s'assurait une existence d'autant plus certaine qu'il se préparait plus à se transformer en un

État bourgeois. N'exigeons pas de lui ce qui était impossible dans l'état des circonstances. Passer immédiatement au gouvernement parlementaire, en donnant au Reichstag le pouvoir décisif que possède la Chambre basse en Angleterre, n'était ni possible, ni prudent à ce moment; la dictature de Bismarck, avec des formes parlementaires, devait lui paraître à lui-même encore nécessaire; nous ne lui faisons pas du tout un crime de l'avoir laissé subsister, mais nous demandons seulement à quoi on devait l'employer. Et on peut difficilement douter que l'établissement d'un régime analogue à la constitution anglaise ne fût le seul moyen qui offrit quelque espoir de fournir au nouvel Empire un fondement solide et un développement intérieur tranquille. Pendant qu'on abandonnait à la ruine la plus grande partie, la partie condamnée de la noblesse, il parut encore possible de laisser s'établir sur ses restes et avec de nouveaux éléments, une classe de grands propriétaires fonciers, une classe qui ne serait que le couronnement de la bourgeoisie, une classe à laquelle la bourgeoisie, même dans la pleine jouissance de son pouvoir, devrait abandonner la représentation nationale, et avec celle-ci les postes les plus gros et une influence très considérable. En ne faisant à la bourgeoisie de concessions politiques que rarement et à petites doses, concessions qu'on ne pourrait lui refuser à la longue (à en juger d'après l'opinion des classes possédantes), on mettait au moins le nouvel Empire en mesure de suivre tous les États de l'Europe occidentale qui, politiquement, l'avaient de beaucoup dépassé, de secouer les vieux restes de féodalisme et de tradition toute puissante encore dans la bureaucratie, et de pouvoir avant tout rester debout, quand ses fondateurs qui n'étaient nullement jeunes viendraient à disparaître.

Et cela n'était pas difficile. Ni hobereaux, ni bourgeois n'avaient une énergie même moyenne. Les hobereaux l'avaient montré depuis soixante ans, où continuellement l'État n'avait cherché qu'à faire leur bonheur, malgré leur opposition de Don Quichottes. De même, la bourgeoisie assouplie par une longue période historique antérieure, souffrait encore cruellement du dernier conflit; à ce moment, les succès de Bismarck brisèrent toute sa force de résistance et la crainte du mouvement ouvrier qui menaçait fit le reste. Dans ces conditions, il ne devait pas être difficile à l'homme qui avait satisfait les désirs nationalistes de la bourgeoisie de retarder un peu la satisfaction de ses désirs politiques qui étaient très modérés. Il ne s'agissait pour lui que de saisir clairement le but à atteindre.

Au point de vue des classes possédantes, c'était la seule chose qui

fut rationnelle. Au point de vue de la classe ouvrière, on peut voir qu'il était déjà trop tard pour fonder une domination bourgeoise durable. La grande industrie, et avec elle la bourgeoisie et le prolétariat, se formèrent à une époque où le prolétariat put se produire presque simultanément sur la scène politique, où par conséquent la lutte entre les deux classes avait déjà commencé avant que la bourgeoisie ait pu s'emparer exclusivement ou d'une façon prédominante du pouvoir politique. Mais, s'il était trop tard pour que la bourgeoisie pût fonder solidement sa suprématie et en jouir tranquillement, cependant, en 1870, la meilleure des politiques était encore de favoriser cette suprématie de la bourgeoisie dans l'intérêt général des classes possédantes, car c'était le seul moyen d'écarter les survivants nombreux encore du féodalisme qui se corrompait; c'était le seul moyen d'introduire en Allemagne la totalité des résultats de la grande Révolution française, de délivrer l'Allemagne des vieux préjugés qui duraient depuis si longtemps, de la mettre enfin et d'une manière consciente sur la voie d'une évolution moderne, d'adapter son état politique à sa situation industrielle. S'il se produisait alors l'inévitable lutte entre la bourgeoisie et le prolétariat, elle s'accomplirait au moins dans des conditions normales où chacun pourrait voir de quoi il s'agissait, et non dans le trouble, l'obscurité, la confusion d'intérêts, l'embarras qu'on a pu voir en 1848. Avec cette différence que l'embarras serait du côté des classes possédantes; la classe ouvrière sait ce qu'elle veut.

Dans la situation de l'Allemagne, en 1871, un homme comme Bismarck était en fait poussé à une politique qui convoierait entre les différentes classes. On ne peut lui en faire reproche. Mais ce qui est à considérer, c'est le but de cette politique, si elle tendait consciemment, résolument, avec une rapidité d'ailleurs quelconque à la suprématie de la bourgeoisie, elle était d'accord avec l'évolution historique, dans la mesure où cette évolution peut partir du point de vue des classes possédantes. Si elle tendait au maintien du vieil État prussien, elle était réactionnaire et condamnée à un échec. Si elle ne tendait qu'au maintien pur et simple de l'autorité de Bismarck, elle était bonapartiste et devait finir comme tout bonapartisme.

Le devoir le plus pressant était de rédiger la constitution impériale. On avait pour cela la constitution de la fédération de l'Allemagne du Nord et les traités avec les Etats du Sud. Les facteurs, dont Bismark avait besoin pour obtenir la constitution impériale, étaient d'un côté les dynasties, représentées dans le Bundesrath, et d'un autre côté le peuple,

représenté dans le Reichstag. La constitution de l'Allemagne du Nord et les traités mettaient des restrictions aux prétentions des dynasties. Le peuple, au contraire, avait la prétention de voir augmenter sa participation au pouvoir politique. Il avait conquis sur le champ de bataille l'indépendance d'une immixtion étrangère et l'unité — autant qu'on en peut parler; il était même appelé à décider en première ligne sur la façon dont devait être utilisée cette indépendance, et comment on devait réaliser cette unité dans ses détails. Si d'ailleurs le peuple acceptait les bases juridiques qu'on trouvait dans la constitution de l'Allemagne du Nord et dans le traité, cela n'empêchait nullement qu'il obtînt dans la nouvelle constitution une part de pouvoir plus considérable que dans la constitution antérieure. Le Reichstag était le seul corps qui représentait en réalité la nouvelle « unité ». Plus on donnait de poids à la voix du Reichstag, plus la constitution impériale était libre à l'égard des constitutions particulières, plus le nouvel empire devait se sentir uni, plus le Bavarois, le Saxon, le Prussien devaient disparaître dans l'Allemand.

Pour tous ceux qui voyaient plus loin que leur nez cela était évident. Au contraire, il utilisa l'ivresse patriotique que la guerre avait fait naître pour amener la majorité du Reichstag à renoncer non seulement à l'extension, mais même à l'affirmation nette des droits du peuple et à se borner à faire passer simplement dans la constitution impériale les principes juridiques qui se trouvaient dans la constitution de l'Allemagne du Nord et dans les traités. Toutes les tentatives des petits partis pour faire reconnaître les libertés populaires furent repoussées, même la proposition du centre catholique qui demandait l'insertion de cet article de la constitution prussienne qui contenait la garantie de la liberté de la presse, de la liberté de réunion, de la liberté d'association, et de l'indépendance des églises. La constitution prussienne, malgré les deux ou trois coupures subies, resta toujours plus libérale que la constitution impériale. Les impôts furent votés non pas annuellement mais une fois pour toute « par une loi » de sorte que le rejet des impôts par le Reichstag devint impossible. La doctrine prussienne fut appliquée à l'Allemagne, c'est-à-dire la représentation populaire n'a que le droit de repousser les dépenses sur le papier tandis que le Gouvernement tient dans son sac les recettes en espèces sonnantes. Mais tandis qu'on dépouillait le Reichstag des meilleurs moyens de faire sentir sa puissance, et qu'il était réduit à la position inférieure qui avait été faite à la chambre prussienne par les révisions de 1848 et de 1850, par la politique de Manteuffel, par le conflit, par

Sadowa, le Bundesrath jouissait de toutes les attributions que l'ancien Bundestag ne possédait que nominalement; et il en jouissait réellement, car il était débarrassé de toutes les entraves qui gênaient la liberté du Bundestag. Le Bundesrath n'a pas seulement dans l'œuvre législative une voix décisive à côté du Reichstag, il est aussi la plus haute autorité administrative, en ce qu'il a le pouvoir réglementaire pour les lois votées par le Reichstag, et qu'il décide en outre « sur les lacunes qui se révèlent dans l'application des lois impériales » c'est-à-dire sur les lacunes auxquelles une loi seule peut remédier dans les autres pays civilisés (article 7, al. 3).

Conséquemment Bismarck a cherché un appui non pas dans le Reichstag qui représente l'unité nationale, mais dans le Bundesrath qui représente le particularisme. Il n'avait pas le courage — lui qui s'affichait le représentant de la pensée nationale — de se placer réellement à la tête de la nation ou de ses représentants; la démocratie devait le servir, mais il ne voulait pas être son serviteur; il préféra, au lieu de s'appuyer sur le peuple, prendre son point d'appui dans les coulisses, sur la possibilité de s'assurer par des moyens diplomatiques, des douceurs et le fouet, une majorité même rébarbativedans le Reichstag. L'étroitesse de cette vue, la bassesse de ce point de vue, qui se montre ici à nous, correspondent bien au caractère de l'homme, que nous avons appris à connaître. Cependant nous devons nous étonner que ses grands succès n'aient pas pu même pour un moment l'élever au dessus de lui-même.

Mais il arriva qu'on dût donner à la constitution impériale un seul engrenage solide, le chancelier de l'Empire. Le Bundesrath devait obtenir une situation qui rendait impossible toute autre autorité exécutive responsable que celle de chancelier, et excluait ainsi la possibilité de ministres responsables. En fait, toute tentative de soumettre l'administration impériale à un ministre responsable, rencontra une opposition insurmontable comme étant une atteinte aux droits du Bundesrath. La constitution était, comme on s'en aperçut bientôt, « tout à fait taillée » pour Bismarck. Elle était un pas en avant sur le chemin de sa toute puissance personnelle, par les balancements des partis dans le Reichstag, des états particuliers dans le Bundesrath — un pas en avant sur la voie du Bonapartisme.

Du reste on ne peut pas dire, que — en dehors de quelques concessions à la Bavière et au Wurtemberg — la nouvelle constitution marque un recul direct. Mais c'est ce qu'on en peut dire de mieux. Les besoins économiques de la bourgeoisie étaient complètement satisfaits,

quant à leurs prétentions politiques — autant qu'elle en avait encore — elles étaient mises sous clef qu'au temps du conflit.

Autant qu'elle avait encore de prétentions politiques. Car il est indéniable que ces prétentions se réduisirent de beaucoup aux mains des nationaux-libéraux et se réduisent encore journellement. Les maîtres, loin de demander à Bismarck de leur faciliter l'action commune avec lui, étaient plutôt poussés à se soumettre à sa volonté sur les questions qui le comportaient, sur celles qui ne le comportaient pas, sur celles qui n'auraient pas dû le comporter. Que Bismarck les méprisât, on ne peut pas lui en faire reproche — mais ses Junker valaient-ils mieux ?

Le premier terrain sur lequel devait s'affirmer l'unité impériale, le système monétaire, fut organisé par les lois monétaires et bancaires de 1873 à 1875. L'introduction de l'étalon monétaire or fut un progrès important; mais il ne fut introduit qu'avec hésitation et il n'est pas encore solidement assis aujourd'hui (1888). Le système monétaire accepté — le tiers de thaler sous le nom de marck comme unité avec la division décimale — fut proposé vers 1830 par Soetbeer; l'unité réelle était la pièce de 20 marcks en or. Avec un changement de valeur presque imperceptible on pouvait le rendre absolument de même valeur que le souverain or, que la pièce de 25 francs or, que la pièce de 5 dollars or américaine, et obtenir ainsi une correspondance avec un des trois grands systèmes monétaires du marché mondial. On préféra créer un système monétaire particulier et rendre ainsi plus difficile inutilement les relations commerciales et la supputation des cours. Les lois sur les billets de la banque impériale et sur les banques, limitèrent l'abus du papier des petits états et des banques des petits états et observèrent une certaine inquiétude à l'égard du krach qui était survenu, comme il convenait bien à l'Allemagne encore inexpérimentée sur ce domaine. Ici encore les intérêts économiques de la bourgeoisie étaient garantis.

Enfin vint l'unification des lois d'organisation judiciaire. L'opposition des états moyens à l'extension de la compétence impériale fut vaincu par le droit civil matériel; le code civil est encore à venir, tandis que le code pénal, le code de procédure civile, le code de commerce, la législation des faillites et la constitution des tribunaux sont réglés d'une façon unitaire. La suppression des règles juridiques bariolées des divers petits états était déjà un besoin pressant du développement croissant de la bourgeoisie, et c'est dans cette suppression que

réside le mérite principal des nouvelles lois bien plus que dans leur contenu.

Le juriste anglais s'appuie sur une histoire juridique qui a sauvé une partie de la vieille liberté germanique, qui ne connait pas l'état de police étouffé en germe dans les deux Révolutions du XVIIe siècle, et qui s'est surtout développé dans les deux siècles de développement constant de la liberté bourgeoise. Le juriste français s'appuie sur la grande révolution qui, après la destruction totale de la féodalité et de l'arbitraire policier absolutiste fit passer les conditions économiques vitales de la société moderne dans la langue juridique, dans son code classique, proclamé par Napoléon. Quelle est la base historique de nos juristes allemands? Rien que le processus de décomposition passif pendant des siècles, poussé par des coups venus de l'extérieur, non encore terminé; une société économiquement arriérée, dans laquelle le Junker féodal et le maître des corporations demeurent comme des revenants et cherchent une nouvelle vie; un état juridique, dans lequel l'arbitraire policier — même si la justice princière a disparu — fait chaque jour des brèches. C'est de ces écoles les plus mauvaises parmi les mauvaises que sont sortis les pères des nouveaux codes impériaux, et le travail s'en est ressenti. Si l'on fait abstration du côté purement juridique, la liberté politique est assez maltraitée dans ces codes. Si les tribunaux d'échevins mettent dans les mains de la bourgeoisie un moyen de tenir en laisse la classe ouvrière, l'État prend cependant des précautions contre le danger d'une nouvelle opposition bourgeoise en limitant les tribunaux à jury. Les paragraphes politiques du code pénal sont très souvent d'une telle indétermination et d'une telle souplesse comme s'ils étaient taillés sur les tribunaux impériaux actuels et ceux-ci sur ceux-là. Il va sans dire que les nouveaux codes marquent un progrès sur le droit prussien. Mais les provinces, qui avaient joui jusqu'ici du droit français ne ressentent que trop la différence qu'il y a entre la copie et l'original classique. C'est l'abandon de leur programme par les nationaux libéraux qui rendit possible cette augmentation de la puissance publique aux dépens de la liberté civile, ce premier recul positif.

Il nous faut mentionner encore la loi impériale sur la presse. Le code pénal avait réglé sur les points essentiels les questions matérielles ; l'introduction de règles formelles semblables pour tout l'empire et la suppression des cautionnements et des autorisations qui subsistaient encore çà et là constituent le principal objet de cette loi et en même temps le seul progrès réalisé.

Comme la Prusse était tenue pour l'état modèle, on introduisit son autonomie administrative. Il s'agissait de faire disparaître les restes de la féodalité et, autant que possible de tout laisser dans l'ancien état. La puissance policière des Junker étant devenue un anachronisme, on fit disparaître son nom — comme privilège féodal — et on rétablit la chose par la création de circonscriptions autonomes, dans lesquelles le propriétaire foncier est lui-même l'administrateur avec la compétence d'un maire rural, ou nomme cet administrateur, et comme en même temps on confie toute la force policière du district à un chef de district, qui était presque toujours sans exception un grand propriétaire, et qui tenait ainsi les communes sous son autorité, le privilège féodal des individus fut supprimé, mais toute sa puissance passa à la classe tout entière. C'est avec un escamotage semblable qu'on transforma les grands propriétaires anglais en juges de paix et en maîtres de l'administration rurale, de la police et de la basse justice, et qu'on leur assura sous un nom modernisé la jouissance de toutes les places principales, qu'on ne pouvait plus conserver sous leur forme ancienne. Mais c'est là la seule ressemblance qu'il y ait entre l' « autonomie » anglaise et l' « autonomie » allemande. Je voudrais voir le ministre anglais qui oserait proposer au Parlement la confirmation des conseillers communaux élus et le remplacement par des fonctionnaires en cas d'élection contestée, l'introduction d'employés d'état avec pouvoir des Landrathe, Bezirksregierungen, Oberpræsidenten prussien, l'immixtion de l'administration dans les affaires de la commune et des autres circonscriptions odmtnistratives. Et ces Kreistage comme les Provinziallandtage sont toujours composés à la mode féodale des représentants des trois ordres : les grands propriétaires, les villes et les communes rurales. En Angleterre un ministère hautement conservateur a proposé un bill qui remet toute l'administration du comté à des employés élus au suffrage presque universel.

Le projet de l'organisation en district pour les six provinces de l'est (1871) fut le premier signe que Bismarck ne pensait pas supprimer en Allemagne ce qu'il y avait de Prussien, mais au contraire, fortifier le solide rempart de la vieille Prusse, les six provinces de l'Est. On changea les noms, mais les Junker conservèrent toutes les positions importantes, les ilotes de l'Allemagne, les ouvriers agricoles de tous les parages — domestiques ou salariés — restèrent dans leur ancienne servitude réelle; ils ne participèrent qu'à deux fonctions publiques : devenir soldat et servir de troupeau électoral aux Junker pour les élections au Reichstag. Le service que Bismarck a rendu au

parti socialiste révolutionnaire est inénarrable et digne de remerciements.

Mais que doit-on dire de ces Junker qui se démenèrent des pieds et des mains, comme font les enfants, contre cette organisation en district qui n'avait été créée que dans leur seul intérêt, dans l'intérêt du maintien de leurs privilèges féodaux, mais en modernisant le nom? La chambre des seigneurs ou plutôt la chambre des Junker prussienne rejeta d'abord le projet après avoir traîné une année sa discussion, et l'accepta seulement après une fournée de pairs de 24 nouveaux « seigneurs ». Les Junker prussiens se montrèrent là des réactionnaires mesquins, endurcis, incapables de fournir lè noyau d'un grand parti autonome pouvant jouer un rôle historique, ce que sont en réalité les grands propriétaires anglais. Leur manque d'intelligence était ainsi caractérisé et Bismarck n'eut qu'à montrer à tout le monde leur manque absolu de caractère, et une légère pression les transforma en un parti Bismarck sans phrase.

A cela devait servir le Kulturhampf.

L'introduction du plan impérial, prussien-allemand, devait avoir pour contre coup la réunion de tous les éléments anti-prussiens, qui avaient un développement antérieur propre, en un parti unique. Ces éléments bariolés trouvèrent un drapeau commun dans l'ultramontanisme. La rébellion de la saine intelligence humaine, même de nombreux catholiques orthodoxes, contre le dogme nouveau de l'infaillibilité papale d'un côté, la destruction de l'état de l'Église, et le soi-disant emprisonnement du pape dans Rome d'autre part, groupèrent étroitement toutes les forces viriles du catholicisme. Ainsi se forma même pendant la guerre — automne 1870 — dans le Landtag prussien le parti catholique du centre; il pénétra dans le premier Reichstag allemand de 1871 avec 57 mandats, mais il se renforça à chaque élection nouvelle, et atteignit le chiffre de 100. Il était composé d'éléments très différents. En Prusse, ses forces principales lui venaient des petits propriétaires de la vallée du Rhin, qui se considéraient toujours comme des « prussiens malgré eux », puis les grands propriétaires et des paysans catholiques des évèchés de Munster et de Paderborn, et de la Silésie catholique. Le second gros contingent était fourni par les catholiques allemands du sud, principalement par les Bavarois. Mais la force du centre était moins dans la religion catholique que dans les antipathies des masses populaires contre la domination de la Prusse sur toute l'Allemagne. Ces antipathies étaient particulièrement vives dans les pays catholiques; elles avaient des sympathies en Autriche, rejetée

maintenant hors de l'Allemagne, Conformément à ces deux courants populaires le centre était nettement particulariste et fédéraliste.

Ce caractère essentiellement anti-prussien du centre fut reconnu immédiatement par les autres petites fractions du Reichstag qui étaient anti-prussiennes pour des raisons locales et non comme la démocratie socialiste pour des raisons nationales et générales. Non seulement les Polonais et les Alsaciens catholiques, mais même les Guelfes protestants se rattachèrent au centre comme alliés. Et bien que les fractions bourgeoises libérales n'aient jamais bien compris le caractère véritable des ultramontains, ils avaient comme un sentiment de la vérité lorsqu'ils qualifiaient le centre de « sans patrie » et d' « ennemi de l'empire » (1).

FRÉDÉRIC ENGELS.

---

(1) Ici s'arrête le manuscrit. Nous donnerons dans le prochain numéro les notes qui devaient servir de point de repère pour la fin de ce travail.

REVUE CRITIQUE

André Réville. — *Les Paysans au moyen âge* (xiiie et xive siècles), extrait de la *Revue Internationale de Sociologie*, broch. in-8, Giard et Brière.

La Revue Internationale de Sociologie a publié quatre conférences que M. Réville, le regretté professeur de l'Histoire du Travail à l'Hôtel de Ville, avait faites à Genève. Ces conférences ont été réunies dans une brochure, ce qui indique évidemment que leurs éditeurs leur attribuent une valeur importante au point de vue sociologique.

Les faits qui y sont contenus sont exacts, et il suffira de signaler, non des erreurs, mais quelques exagérations, quelques inexactitudes pour n'y plus revenir. Ainsi (p. 7) M. Réville compte le sarrazin parmi les plantes universellement cultivées aux xiiie et xive siècles; or le sarrazin était bien connu depuis les Croisades, mais il ne se répandit dans le Nord qu'au xvie siècle. De même, le lin et le chanvre ne furent cultivés dans la Flandre, la Champagne et le Beauvaisis qu'à la fin du xive siècle; aux pages 40 et 41, M. Réville parle à plusieurs reprises du hareng salé parmi les aliments de cette époque; or, d'après M. Dareste, l'art des salaisons n'aurait été inventé qu'au xve siècle en Hollande par Guillaume Benkelens. Voici une contradiction plus grave : M. Réville nous dit à la page 16 : « L'agriculture de ce temps payait fort peu l'agriculteur; il suffisait d'une simple élévation du prix de la main d'œuvre pour réduire le bénéfice à néant; » et plus loin, p. 26 : « Ces chiffres sont assez éloquents par eux-mêmes; — tous les cultivateurs aujourd'hui ne gagnent pas autant (les 3/5 du produit total), — mais ils deviennent plus éloquents encore, si l'on se souvient que la vie était d'une simplicité primitive. »

On pourrait relever d'autres inexactitudes. Mais, en somme, M. Réville apporte beaucoup de faits précis : aucun d'eux n'est nouveau ; ils sont tous consignés dans des ouvrages déjà anciens, non seulement dans

des œuvres d'érudition pure (1), mais dans des études générales (2), dans des manuels mêmes, comme l'Histoire de la Civilisation française de M. Rambaud. Depuis le livre de M. Dareste cependant, qui est le plus complet et qui date 1854, on a trouvé des documents de premier ordre, notamment dans le Midi de la France; ils sont encore épars dans des études régionales; M. Réville ne paraît pas s'en être servi.

A-t-il donc repris les faits anciennement connus par une méthode originale? Il faut le féliciter d'avoir résolument laissé de côté tout l'appareil juridique dont on nous a jusqu'ici écrasés sous couleur d'étudier les institutions. Les lois, les règlements, ne sont pour la plupart que l'expression de rapports antérieurs à la société contemporaine de leur rédaction. Au Moyen-Age en particulier, ils ne furent que peu ou point observés. Ce n'est pas par leur étude qu'il faut tenter une reconstitution de la vie réelle, concrète, sociale.

M. Réville nous parle donc des conditions matérielles et économiques de l'exploitation agricole, de l'habitation des paysans, de leurs vêtements, de leur nourriture, de leur état d'esprit. Malheureusement tous les renseignements donnés concernent seulement l'Angleterre, la Normandie, un peu l'Alsace. Ainsi nous apprenons que le vin de Picardie et de Bretagne était mauvais; mais quelle était la conditon des vignerons dans le Midi et le Centre de la France? Au ton dont est fait le récit nous pouvons croire que l'élevage des bestiaux dans les pâturages naturels, la culture extensive, était générale en France: peut-être; mais les exemples cités ne se rapportent qu'à la Normandie dont le caractère agricole n'a pas sensiblement changé jusqu'au temps présent. On pourrait multiplier les preuves. Mais nous en avons dit assez pour faire voir que M. Réville a étudié un petit coin de l'Europe occidendate et qu'il a fait de ces conditions économiques les conditions de l'Europe entière. C'est un très mauvais système de généralisation. Si l'on recueillait des faits sociaux concernant huit ou dix régions bien distinctes et qu'on les mit en regard, on s'apercevrait qu'au Moyen-Age, plus qu'à tout autre époque, il est difficile de généraliser. On ne construit pas des moyennes de vêtements, de nourriture, d'instruments agricoles. On peut d'autant moins établir des comparaisons de similitude que les relations étaient plus rares, que le milieu géographique local avait plus d'influence.

Les généralisations ne sont possibles que quand des causes générales

---

(1) Guérard, *Prolégomènes du Cartulaire de Saint-Père de Chartres*. — Leber, *Mémoire sur le pouvoir de l'argent au Moyen Age*. — Cibrario, *Economia politica del medio evo*. — Dupré de Saint-Maur, *Essai sur les monnaies*. — L. Delisle, *Etude sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au Moyen Age*.

(2) Dareste, *Histoire des classes agricoles en France depuis saint Louis jusqu'à Louis XIV*. — Doniol, *Histoire des classes rurales en France*.

interviennent. Celles-là, M. Réville ne les a pas vues ou les a défigurées. A la fin du Moyen-Age, du XIe au XVe siècles, se produisent deux phénomènes absolument généraux : l'affranchissement des serfs et le développement, non pas de la propriété, mais de l'exploitation individuelle. Parmi les causes d'affranchissements, M. Réville parle à peine de la principale : le besoin d'argent qui tenait les seigneurs et les rois partant à la Croisade ou vers toute autre entreprise. — M. Réville constate bien qu'au Xe siècle un seigneur serait mort de faim avec de l'or dans ses coffres, s'il n'avait eu un domaine, et s'il n'eût levé des *impôts en nature ;* mais il signale à peine que le cas était le même pour le paysan ; c'est pourquoi il était nécessaire que chacun d'eux eût sa terre, son exploitation qui fût pour lui la source de tous produits. C'est l'isolement, c'est le manque de relations commerciales, c'est la prépondérance passée des villes aux campagnes qui a fait naître l'individualisme du Moyen-Age, et non le sentiment inné de la propriété. Aux XIIIe et XIVe siècles, ces conditions se transforment : les villes reprennent peu à peu la prépondérance qu'elles avaient eues pendant la période romaine ; les relations s'étendent ; mais combien peu encore ! Les Croisades n'ont vraiment mis en relations que les pays méditerranéens ; l'influence de l'Orient ne pénètre pas au nord du Massif central. M. Réville avait une belle occasion de rattacher ses études sur les paysans au mouvement de la société européenne à l'étroit chez elle, dont l'évolution se trouve gênée et retardée jusqu'à la découverte de l'Amérique et de la route des Indes. On peut regretter qu'il ne l'ait pas fait.

Le seul phénomène général que M. Réville ait longuement décrit, c'est l'esprit révolutionnaire des paysans au Moyen-Age. Mais là encore il a affaibli son œuvre par la mesquine préoccupation de prouver que les mouvements révolutionnaires sont l'œuvre de *meneurs.* Ce seraient les jongleurs, les ménestrels, les prêtres, comme John Ball, ceux que M. Réville appelle des *politiciens,* des *provocateurs,* des *aboyeurs* qui auraient soulevé les Jacques et les paysans anglais ! La misère y suffisait.

Il n'y a dans ces conférences ni faits nouveaux, ni conception originale de la méthode historique ; ce n'est pas une œuvre de science. Mais, dira-t-on, le but de M. Réville n'était pas de faire une telle œuvre. Nous le croyons sans peine. Pourquoi alors faire à ces conférences l'honneur de deux éditions dans une revue scientifique ? A-t-on voulu nous donner un modèle de conférences de vulgarisation ? On peut encore contester que ce soit par là un modèle. Le ton est tantôt larmoyant, tantôt protecteur ; on dirait un prédicateur en chaire. Et puis, pour parler des choses de l'agriculture, il faudrait au moins donner l'illusion qu'on a vécu au milieu d'elles. M. Réville se complaît dans des descriptions peu exactes d'instruments ou d'opérations agricoles (voir l'échardonnage, les effets de la marne, etc.) ; il a des extases quand il parle du colza et du topi-

nambour; il plaint les paysans du Moyen-Age de n'avoir pu assaisonner leur salade qu'avec de l'huile de pavot; sans compter qu'il oublie l'huile de noix et l'huile de faîne, il aurait pu apprendre de son épicier que l'huile d'œillette est encore la meilleure des huiles blanches.

Enfin, pourquoi entrer dans l'esprit des programmes officiels et traiter l'enseignement *primaire*, comme un enseignement de troisième qualité? Si l'histoire n'a qu'une valeur pédagogique, comme quelques-uns le pensent, l'enseignement primaire ne doit-il pas se préoccuper, lui aussi, d'être un enseignement de grande envergure? Le but suprême que devrait se proposer un conférencier populaire n'est-il pas de donner à ses auditeurs le sens de l'évolution?

M. Réville n'en a pas tant cherché. Il a même construit ses conférences très facilement : si l'on prend dans sa brochure depuis la ligne 35 de la page 11 jusqu'à la ligne 18 de la page 12; puis de la ligne 36, p. 12, à la ligne 1, p. 14; puis de la ligne 13 à la ligne 21, p. 15; puis de la ligne dernière, p. 34, à la ligne 2, p. 35, on constatera que non seulement les faits, mais la forme même, et jusqu'aux traits spirituels ou ironiques, sont textuellement copiés dans le tome I, pages 401 et 402, de l'*Histoire de la Civilisation française*, par M. Rambaud. Même pour une leçon d'agrégation, qui doit être préparée en vingt-quatre heures, on n'oserait prendre si grande liberté.

En résumé, la brochure de M. Réville n'existe pas comme œuvre scientifique; comme œuvre de vulgarisation elle est médiocre. Quel besoin y avait-il donc d'en encombrer la littérature sociologique.

LUDOVIC MARCHAND.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

A. Chirac. *Le droit de vivre. Analyse socialiste.* 1 vol. in-12 de xliv-334 pages. Savine, éditeur, Paris, 1896.

Ce volume est composé d'anciennes conférences prononcées en 1848 au xviii° arrondissement, refondues et mises au point, nous apprend M. Chirac dans un avis au lecteur. L'idée générale est clairement posée à la première page : l'homme plaide contre la société parcimonieuse au tribunal de la généreuse nature. C'est là un procédé qui rappelle tout à fait les thèses des anarchistes, qui considèrent l'homme abstrait, alors que la production nous montre des hommes divisés en groupes et en classes. Le capitalisme ne consiste pas dans un simple parasitisme; il a créé l'organisation industrielle moderne : la question est de savoir si son rôle ne touche pas à sa fin; mais cette discussion historique et économique n'apparaît point dans l'ouvrage.

Comme tous les livres de M. Chirac, celui-ci est rempli d'histoires peu vraisemblables et de potins. On y trouve des théories étonnantes; ainsi nous apprenons que le droit d'accroissement et l'anti-cléricalisme ont été inventés par les capitalistes désireux de mobiliser les biens de mainmorte (p. 235). Il dit : « j'étonnerais, peut-être, profondément mes lecteurs si je leur démontrais que toutes les révoltes, imputées depuis Louis XV aux colères du « peuple », ont été l'œuvre de la classe des possédants » (p. 238) : — cela ne m'étonnerait pas du tout, étant habitué aux procédés de démonstration de M. Chirac.

Suivant son usage, l'auteur use et abuse de la statistique; il est très difficile à suivre, parce que pour comprendre ses calculs, il faut se reporter à des ouvrages antérieurs. Ses calculs sont parfois ingénieux; mais ils sont fantaisistes dans un nombre considérable de cas. Il raille « l'école officielle [qui] suerait sang et eau pour accumuler les statistiques les plus contradictoires et les plus compliquées. Elle serait d'autant plus obligé » de suer qu'elle a une sainte terreur d'user des formules de M. Chirac (p. 72). Elle n'a pas complètement tort.

M. Chirac a passé longtemps pour le Lagrange du socialisme, parce qu'il aime à assaisonner ses livres de formules : ses mathématiques ne

dépassent, pas, d'ordinaire, *la règle de trois*; mais je crois qu'il abuse un peu de la naïveté de ses lecteurs; il a assez d'esprit pour comprendre que les bonnes *charges* ne doivent pas se prolonger indéfiniment; il sait, tout aussi bien que personne, à quoi s'en tenir sur la valeur de certains raisonnements : quand on parle de rapports dans la langue ordinaire on n'a pas toujours en vue une relation mathématique et encore moins le quotient d'une division.

Sur la foi de M. G. Renard, je m'attendais à trouver une forte discussion sur la théorie marxiste de la valeur : il n'y a rien de semblable. M. Chirac observe que Marx n'a pas expliqué dans son livre classique la manière de faire la répartition dans la société socialiste; c'est cette lacune qu'il prétend combler. Il cherche comment les salaires doivent se combiner d'après les productivités pour que l'égalité des hommes soit obtenue; pour les détails il renvoie à un livre précédent (p. 120).

Je ne discute pas cette petite fantaisie arithmétique; je me borne à faire connaître quelques uns des aperçus théoriques : « la valeur est un rapport; ce rapport est celui de l'effort au résultat; il est égal à l'unité; ainsi seulement il peut satisfaire la vie » (p. 150).

Malgré tous ses défauts, ce livre mérite d'être lu, parce qu'il est écrit avec beaucoup de verve et avec une bonne foi qui désarme.

E. Deschaumes. *La banqueroute de l'amour*. 1 vol. in-12 de 282 pages. Stock, éditeur, Paris, 1896.

Ce livre est consacré, pour la plus grande partie, à la question de la dépopulation, qui préoccupe tous les écrivains modernes; la forme est légère, mais le fond est sérieux; les intentions sont excellentes.

M. Deschaumes accepte comme une donnée la nécessité de lutter contre la dépopulation; il fait ressortir brièvement que les gouvernants et les grands capitalistes ont intérêt à voir augmenter en grandeur et qualité le nombre des citoyens (p. 200). Il sait très bien que la solution ne peut pas être cherchée pour les classes riches; on n'a aucun moyen efficace pour réagir contre les usages entraînant de graves maladies pour les femmes (p. 179). Il croit cependant qu'on pourrait persuader aux grandes dames d'avoir des enfants et que leur exemple serait profitable (p. 105); mais, en général, il se place sur un autre terrain : le malthusianisme est inconscient (p. 174); les enfants sont devenus une source de misères (p. 132); la question est surtout une question économique : « le seul moyen de repeupler gît dans l'amélioration de la condition des trois quarts des Français » (p. 135); « quand les économistes auront su faire baisser le prix du pain et de l'air respirable, le nombre des naissances légitimes augmentera notablement » (p. 163).

Aux gens qui parlent toujours de faire des enfants sans se préoc-

cuper des conséquences, M. Deschaumes adresse une objection typique : « Avant de chercher à grossir le nombre des naissances, efforcez-vous de diminuer celui des morts volontaires » (p. 152). Il fait, à ce sujet, une critique fort juste de l'Assistance publique, incapable de secourir les misères les plus profondes, employant des revenus énormes à entretenir des professionnels de la pauvreté.

L'auteur croit que des réformes fiscales pourraient apporter une sérieuse atténuation aux maux qu'il signale; « faites-nous de bonnes finances et nous ferons beaucoup d'enfants » (p. 209). Cette conclusion semblera douteuse à beaucoup de lecteurs, surtout à ceux qui se souviennent de ce qui a été écrit à la page 145 : « le socialisme nous mène vers l'évolution imminente et fatale que tous les esprits prévoyants attendent après l'avoir annoncée ».

G. P. Laffite. *Le parti modéré, ce qu'il est, ce qu'il devrait être.* 1 broch. in-16 de 60 pages, A. Colin, éditeur, Paris, 1896.

M. Laffite passe pour l'une des meilleures têtes du parti libéral; il est de ceux qui pensent qu'il « y a quelque chose à faire »; il voudrait voir le parti conservateur ne plus se borner à un programme négatif, mais opposer aux radicaux des projets de réforme.

Il est contre l'impôt progressif, parce qu'il est habitué à entendre dire que chacun doit payer au prorata de son avoir; mais pourquoi la proportionnalité est elle plus juste, plus avantageuse socialement que la progression? Je crois que l'idée de progression entrera vite dans l'esprit populaire : M. Poincaré a appliqué le principe progressif aux droits de succession et cette application est ici plus discutable que pour l'impôt.

La prévoyance sociale le préoccupe beaucoup; il faudrait réorganiser les caisses des retraites; mais l'auteur ne se demande point jusqu'à quelle limite peut fonctionner une institution fondée sur l'intérêt composé, alors que le taux de l'intérêt diminue tous les jours.

Si M. Laffitte avait habité la province longtemps, il aurait supprimé le chapitre sur la décentralisation; il n'y a pas d'éléments sérieux pour la vie provinciale qu'il imagine.

Est-ce pour rire que l'auteur parle de la loi de 1884 comme d'une loi faite en faveur des ouvriers? Cette loi a réduit la liberté d'association; les tribunaux ont dissous les anciens syndicats libres; tout a été arrangé en vue de rendre les administrations syndicales impuissantes.

Livres déposés au Bureau de la Revue

Bernard Lazare. — L'écrivain et l'art social. broch. de 31 pag. Paris, Bibliothèque de l'Art social.

Fr. Robertson Jones. — History of taxation in Connecticut 1636-1776, in-8°, publication de la *Johns Hopkins University*. Baltimore. 1896.

Celso Ferrari. — La Nazionalità e la vita sociale, in-12. Palerme, Remo Sandron, 1896.

John A. Hobson. — The problem of the unemployed. An inquiry and an economic policy, in-12. Londres, Methuen, 1896.

J. E. Lagarrigue. — Lettre à Mgr Ireland, broch. de 35 pag. Santiago du Chili, 1896.

Ch. Antoine. (R. P. C. J.). — Cours d'économie sociale, in-8°. Paris, Guillaumin, 1896.

L. Say. — Dix jours dans la Haute-Italie. Crédit populaire. Epargne. Coopération, 2e édit. Paris, Guillaumin, 1896.

Edmomd Deschaumes. — La banqueroute de l'amour, 2e édit. in-18, Paris, Stock, 1896.

Yves Guyot. — L'économie de l'effort, in-18. Paris, A. Colin, 1896.

Jean-Paul Laffitte. — Le Parti modéré. Ce qu'il est, ce qu'il devait être, broch. in-16 de 60 pag. Paris, A. Colin, 1896.

Kergall. — L'impôt sur le revenu, broch. in-16 de 72 pag. Paris, A. Colin, 1896.

Carlo Marx. — Il diciotto Brumaio di Luigi Bonaparte con prefazione di Federico Engels, broch. gr. in-8° de 119 pag. Rome, Amministrazione dell' *Asino*, 1896.

Le Propriétaire-Gérant : E. BRIÈRE.

Beaugency. — Imp. Laffray.

2e Année. N° 11. Novembre 1896

LE DEVENIR SOCIAL

Les théories historiques de M. Loria [1].

Le nom de M. Achille Loria, professeur à l'Université de Padoue, a acquis une certaine notoriété internationale. Quelques-uns de ses livres ont été traduits en français et en allemand; on peut lire fréquemment dans les revues non italiennes d'économie et de sociologie des articles signés de son nom, des renvois à ses *théories*. Et même dans un des derniers numéros du *Devenir social* M. Kovalewsky a eu l'occasion d'exposer et de discuter les vues du professeur italien sur l'histoire économique. En Italie, enfin, il a joui, dans ces dernières années, non seulement d'une réputation générale de penseur original qui a ouvert de *nouveaux horizons*, mais il a été particulièrement cher au parti socialiste qui, sans le compter en réalité parmi ses membres, l'a presque considéré comme le théoricien italien du mouvement socialiste. M. Loria a résolu ce problème difficile d'être à la fois honoré du grand prix royal de l'Académie *dei Lincei* et collaborateur estimé de

(1) Voici les œuvres de M. A. Loria que je citerai le plus fréquemment: *La rendita fondiaria e la sua elisione naturale*, Milan, Hoepli, 1880; *La teoria economica della costituzione politica*, Rome, Bocca, 1886; *Analisi della proprietà capitalista*, id., 1889, 2 vol.; *La terra ed il sistema sociale*, leçon d'ouverture, Vérone, Drucker, 1892; *Les bases économiques de la constitution sociale* (développement de *La teoria economica*, etc.), Paris, Alcan, 1893; *Problemi sociali contemporanei*, Milan, Kantorowicz, 1894; et quelques articles de revue que je mentionnerai à l'occasion.

la *Critica sociale*; anti-bourgeois, et décoré de ces ordres chevaleresques qui sont le point de mire préféré même de la satire bourgeoise; célèbre pour avoir rudement critiqué Karl Marx, et aussi pour l'avoir continué et perfectionné.

Comment s'explique cette double fortune inconcevable? Comment s'expliquent ces amours variées fondées sur des jugements contradictoires? L'explication commençait, déjà depuis quelque temps, à circuler à voix basse parmi les Italiens qui connaissent vraiment les œuvres de Marx et la littérature marxiste. Mais l'année dernière elle prit une forme publique et solennelle dans la préface qu'Engels a mise au troisième volume du *Capital;* quelques pages y sont consacrées à M. Achille Loria. Voici ce secret en deux mots! M. Loria a commis un audacieux plagiat, adroitement dissimulé d'ailleurs, des idées fondamentales de Marx, qu'il a marquées et transformées de façon à pouvoir les présenter comme siennes, et quelquefois comme une construction ou une démolition du système de Marx. En plagiant et en altérant Marx il était facile de paraître, en même temps, un écrivain de génie parmi les littérateurs, et un penseur socialisant pour le parti socialiste! La connaissance rudimentaire qu'ont de Marx nos économistes officiels, et la confusion doctrinaire du mouvement socialiste, encore à ses débuts en Italie, ont fait le reste, en fournissant à M. Loria un terrain favorable pour la réussite de son double jeu (1).

L'accusation d'Engels et plus encore la défense, embarrassée et vraiment pitoyable de M. Loria qui mendie des excuses, permettent de considérer le procès comme terminé (2). Le public a sous la main tous les éléments pour porter lui-même un jugement sur le plagiat (3). Et

---

(1) L'Académie *dei Lincei,* dans son rapport officiel sur le prix royal qui était attribué à son *opus magnum,* l'*Analisi della proprietà capitalistica,* s'exprimait ainsi : « œuvre vraiment originale dans le sens le plus précis et le plus élevé du mot ». — Voici d'ailleurs une anecdote que j'emprunte à M. Loria luimême: « Un de nos meilleurs député M Giustino Fortunato, disait à la Chambre italienne, le 17 février 1890: « En la réalité, Loria à raison! Tous les systèmes politiques, toutes les constitutions de gouvernement, sous quelque forme que ce soit, s'inspirent toujours, consciemment ou non, des intérêts prédominants des classes sociales qui ont la direction suprême de l'Etat. » *Les bases économiques,* etc., p. 144, note 2.

(2) *Intorno ad alcune critiche dell' Engels,* in *Riforma sociale,* 25 février 1895.

(3) Toutes les pièces du procès ont été réunies dans un opuscule : *Dal terzo volume del Capitale di Carlo Marx, prefazione e commenti di Fderico Engels,* trad. di P. Martignetti, Rome, 1896.

je n'ai pas l'intention de rouvrir le débat, ou de le réexposer, et moins encore d'y prendre part : les paroles dont Engels s'est servi contre M. Loria, et dans la préface d'un livre comme le *Capital*, sont très graves, et il serait peu utile et peu généreux de revenir sur ce sujet. Laissons de côté la question de plagiat; supposons que M. Loria ait, dès les débuts, rempli son devoir, en faisant connaître nettement sa position par rapport à Marx; que dans le texte et dans les introductions à ses ouvrages, il ait toujours mis ces avertissements, et aux pieds des pages toutes ces notes.... qui ne s'y trouvent pas, et recherchons ce qu'est son œuvre et comment il a rectifié, appliqué, ou simplement compris les idées de Marx. S'il eu le tort de vouloir paraître plus qu'il n'est en réalité, ce tort, moral, ne nous intéresse pas. Laissons-le expier sa faute sous le fouet du viel Engels qui, comme par testament a eu soin de lui administrer une seconde correction (1), — et contentons-nous d'examiner l'élaboration scientifique ou même purement littéraire, qu'il a faite de ces idées d'autrui. La diffusion des livres de M. Loria, la position qu'il occupe en Italie, rendent cet examen nécessaire. Récemment encore on combattait le matérialisme historique dans son représentant le plus remarquable, M. Loria (2). Voyons donc si, tout en étant un plagiaire, il a perfectionné l'œuvre, ou tout au moins s'il est un bon commentateur.

I

La conception matérialiste a une histoire et des précédents, dans le domaine des faits comme dans celui de la pensée. Dans la première édition de son livre *La teoria economica della costituzione politica*, M. Loria semble ignorer complètement cette histoire. Dans la préface, il raconte

---

(1) Je fais allusion aux notes posthumes éditées par la *Neue Zeit*, XIV, vol. I, p. 4-11, 35-44, traduites dans le *Devenir social*, nov. 1895. Ce travail, le dernier d'Engels, a été également reproduit dans la brochure italienne de la note précédente.

(2) Voir le travail de M. C. F. Ferraris, *Il materialismo storico e lo Stato*, in *Nuova Antologia*, avril et mai 1896. M. Ferraris croit que M. Loria a donné au matérialisme historique « une forme originale et qu'il a ajouté des développements qui manquent dans les livres des deux Pères du socialisme scientifique (Engels et Marx). » M. le Dr Paul Barth, *Die sogennante materialistische Geschichtsphilosophie*, in *Jahrbücher* d'Hildebrand, nº de février 1896, a consacré plusieurs pages à la critique de M. Loria, p. 21-28.

— dans cette phraséologie de littérateur qui lui est propre — la légende d'un guerrier anglo-saxon qui trouva chez lui, après une longue absence, un petit enfant que sa femme lui dit être né d'un flocon de neige. Il le prit avec lui, le conduisit en Italie, et le tua. A son retour il déclara que *le flocon de neige s'était fondu sur la terre du soleil.* De même la nébuleuse conception allemande du socialisme d'État s'est fondue devant l'esprit limpide italien (Loria) qui en a dissipé les illusions, et qui a opposé à l'idée éthique de l'état l'analyse de sa base économique. En résumé, d'après cet exposé, le matérialisme historique serait né en Italie, grâce à M. Loria, et comme une suite de la critique du socialisme d'État (1). Dans la seconde édition, augmentée, qu'il a publiée en français, il a conservé cette allure et ce ton d'inventeur. Il a été amené à cette découverte par « un long pélerinage intellectuel à travers le champ si vaste de la sociologie économique ». Il attribue l'accueil flatteur fait à son ouvrage « à la sereine franchise avec laquelle il dénonce les énormités de la morale et de la politique contemporaines, opposant à la falsification systématique des choses, habituelle à la sociologie moderne, la sincère affirmation de la vérité. » Ce livre a montré que « là où l'on croyait trouver la mystique Isis, il n'y avait qu'un avide et impitoyable crocodile » ! Comme tous les livres de génie il « a révélé le secret de tout le monde ». Cependant dans un des derniers chapitres (IIIe part., ch. v) il se résout à recueillir quelques notes historiques sur ses prédécesseurs. Et quelles notes ! Il commence par Harrington (1656), qui semble d'ailleurs lui servir de pont jusqu'à Aristote, et il continue par Davenant, Montesquieu, Hertzberg, les Physiocrates, Adam Smith; il trouve ce concept « bien qu'avec quelque hésitation », chez Marlo; et finalement il le trouve « exposé de la manière la plus nette par Jones, Proudhon (!), Marx (lequel, à ce propos aussi, a *quelques vues lumineuses*), Engels, Lassalle, Schell, de Molinari, Gumplowicz et de Greef ». Marx et M. de Molinari ! Engels et M. de Greef (2) ! C'est ce qu'on appelle faire l'histoire des idées ! En se

(1) Cette préface a été incorporée dans l'édition française; on la retrouve aux pages 374 et suiv.

(2) Quant à M. de Greef, cf. p. 429, note, où il est dit que ses idées à ce sujet « ne sortent pas des platebandes fleuries de la littérature phraséologique ». Il y a là, évidemment, une raison de plus pour accoler son nom à ceux de Marx et d'Engels ! — Il est étrange enfin que M. Loria n'ait nulle part fait mention d'un livre italien publié dès 1883 par M. Amilcare Puviani, *Del sistema economico borghese in rapporto alla civiltà*, Bologne, Zanichelli, 1883.

servant du même procédé on pourrait conclure que les idées n'ont pas d'histoire, et que *toutes* les idées ont *toujours* existé. M. Loria méconnaît avec une admirable franchise les canons élémentaires de ces sortes de recherches. Autre chose est faire une observation en passant, qu'on abandonne sans la développer, autre chose proclamer un principe dont on a vu déjà toutes les conséquences fécondes; autre chose l'énoncé d'une vue abstraite, autre chose l'application faite à des cas concrets. Cette conception historique vivifie toute l'œuvre de Marx, et elle a été développée par lui dans quelques œuvres capitales comme le *18 Brumaire de Louis Bonaparte* et ses séries d'articles sur les *Luttes de Classes en France en* 1848-1849 et la *Révolution en Allemagne* en 1848-1849 (1).

Sur sa portée scientifique, dans la pensée de Marx, j'ai déjà eu l'occasion, récemment, d'exposer ma manière de voir. Marx et Engels n'ont jamais fait de cette conception une théorie absolue; et il ne pouvaient le faire, parce qu'il n'y a pas là les éléments constitutifs d'une théorie. L'un et l'autre ne nous ont laissé sur la matière que des *aphorismes* généraux et des *applications* particulières. Et cette conception, pour demeurer vraie et féconde vis-à-vis de l'historiographie ne doit pas sortir de ces limites : de la forme aphoristique de la formule et de la forme pratique des applications. Les tentatives faites dans une direction différente risquent de la dénaturer. Elle doit servir d'avertissement et d'indication à qui veut comprendre l'histoire, et elle doit vivre dans les œuvres historiques qu'elle a inspirées et dans celles

---

Cependant il le connaissait, car il en a fait un compte-rendu dans la *Rivista critica delle scienze giuridiche e sociali* (Rome, 1883), p. 118. Les ressemblances qu'il y a entre ce livre et ceux de M. Loria sont frappantes. L'œuvre de M. Puviani est une étude du développement du système bourgeois, des influences des faits économiques sur la vie politique, sociale et intellectuelle, et un essai de prévision de la façon dont le système bourgeois se dissoudra. Étant donné le temps où il fut écrit et l'intention qui le guidait il n'est pas sans intérêt, bien qu'il soit, du reste, l'œuvre d'un jeune encore inexpérimenté. Il faut remarquer aussi que le livre de M. Puviani ne dit rien de l'histoire des vues qu'il expose; il y manque de plus la pleine conscience de leur importance et de leur valeur philosophique.

(1) On pourrait appliquer à M. Loria ce qu'il dit lui-même de la théorie de l'évolution : « c'est une chose connue, quand un penseur découvre une vérité, il y a toujours un *professeur* qui découvre..... qu'elle a déjà été dite par un autre » *Problemi sociali* p. 97.

qu'elle inspirera. Qui la comprend bien s'enrichit de ses suggestions; mais les suggestions ne sont pas des conclusions (1).

Seuls, les disciples pressés, qui veulent avoir toute l'histoire dans leur poche, et les adversaires qui veulent en faire une réfutation facile, peuvent trouver commode de la transformer en *théorie*; elle se transforme alors en une longue et inutile logomachie. Chez M. Loria cette simplification touche à son point culminant.

Pour lui le seul homme qui existe véritablement c'est l'*homo œconomicus*, cette abstraction de l'économie pure. Toutes les autres manifestations de l'esprit sont les instruments dont l'*homo œconomicus* se sert. Le monde si divers des sentiments et de l'imagination est un simple « mirage» des intérêts économiques. Tout fait a « un noyau essentiellement économique ».

Les exploiteurs, maîtres d'esclaves, ou seigneurs de serfs, ou patrons de salariés, ont besoin d'une série *d'institutions connectives* — comme il les appelle — pour s'assurer la soumission de leurs exploités. Ces institutions connectives ce sont l'État, le droit, la morale, la religion, sans parler de la science et de l'art. L'essence de ces différents faits est, comme nous l'avons déjà dit, purement économique.

Mais les exploiteurs ne peuvent être les administrateurs directs de toutes ces institutions; aussi emploient-ils une classe de mandataires que M. Loria appelle, ressuscitant une vieille dénomination économique, les *travailleurs improductifs*. Ce sont, pour la morale et la religion, les prêtres, les moralistes; pour le droit, les juristes et les magistrats; pour l'État, les souverains absolus, les députés élus par les exploiteurs ou qu'ils ont fait élire par la force et par la corruption; et dans les autres domaines, ce sont encore les poètes, les artistes, les savants, les philosophes (2).

Il y aurait là une invention infernale et invincible; mais l'augmentation de la population et la décroissance de la productivité de la terre obligent, à un moment donné, les exploiteurs à diminuer ou à suspendre les

---

(1) B. Croce : *Sulla concezione materialistica della storia, osservazioni* (a proposito del libro del prof. Antonio Labriola), Naples, 1896.

(2) « Le matérialisme historique, dit M. Ferraris, *art. cit.*, révèle toute sa grossièreté, sa conception vulgaire de la vie, quand, ne trouvant pas chez eux de caractère économique parce qu'ils ne sont pas producteurs de richesses matérielles, il est amené nécessairement à désigner comme *travailleurs improductifs* Dante, Shakespeare, etc. ». Mais pourquoi le matérialisme historique doit-il être responsable des énormités de M. Loria?

émoluments de leurs mandataires, de leurs prêtres, de leurs savants, de leurs avocats, etc. Que feriez-vous en semblable occurrence? Vous chercheriez un autre maître. Et les travailleurs improductifs se mettent au service des exploités; c'est là l'origine des crises historiques. Pour M. Loria elles trouvent leur expression dans une question de renvoi de domestiques!

De crise en crise on arrivera à la crise dernière, et on aboutira à la *forme-limite*. Alors s'établira le libre jeu des égoïsmes : ce sera l'incarnation complète non seulement de l'*homo œconomicus*, mais de la *societas œconomica*.

Cette exposition nous frappe, d'abord, par l'incapacité étrange de M. Loria à saisir la différence du fait et de l'idéal, du fait particulier et du concept du fait, distinctions fondamentales dans toute discussion scientifique.

Quelques exemples rendront ma pensée plus claire, et je commence d'abord par ce qu'il dit de la morale. M. Loria parle inconsidérément des différentes théories sur l'éthique, et, sans avoir saisi le point de la discussion, se met à les critiquer. Il y a, dit-il, la théorie qui réduit la morale à l'égoïsme : mais cette théorie est unilatérale parce que, si elle s'applique admirablement aux classes dominantes, elle ne s'applique pas aux classes opprimées, qui agissent en apparence d'après les impulsions de leur égoïsme, mais en réalité d'une façon altruiste. Il en est une autre — continue-t-il — qui la réduit à l'altruisme, mais, pour la même raison, elle résiste moins encore à l'épreuve des faits, et elle a à peine une apparence de vérité en ce qui concerne les classes opprimées. Il y a une troisième théorie qui admet l'égoïsme d'espèce, c'est-à-dire des instincts altruistes qui trouvent leur satisfaction dans des actions justes et bienfaisantes. Mais si cette théorie était exacte, — objecte-t-il d'un air triomphant —, s'il existait un tel instinct, la séparation des hommes en deux classes n'aurait aucun inconvénient. Et de même sorte il continue à exposer d'autres théories, en acceptant enfin celle de l'égoïsme, qui suit une évolution et trouve sa réalisation complète et universelle dans la forme-limite de la société. Or, l'absurdité de ces critiques saute aux yeux quand on remarque que la discussion ne porte pas sur le fait de l'existence d'individus égoïstes ou altruistes, de personnes qui cherchent et trouvent leur utilité propre, et de personnes qui se trompent de route, etc. La discussion, qui s'élève entre ces philosophes que critique M. Loria et qu'il combat sans les comprendre, porte au contraire sur le *caractère* de l'idéal moral. Dans l'âme humaine il y a des sentiments

d'obligation inconditionnée, les sentiments moraux. Sur quoi se fondent-il? sur un commandement divin? sur un principe spécial d'évidence, qui est un jugement absolu de valeur? sur une illusion, comme l'ont soutenu les sophistes de l'antiquité, et tant d'autres dans les temps modernes, dont nos éminents Spencer sont les derniers et non classiques représentants? Ce sont là les questions qui ont été et qui sont traités par les moralistes théoriciens. M. Loria est libre d'accepter la théorie de l'égoïsme (la plus superficielle) et de croire pour son compte à une réduction facile et incontestable, celle par exemple de la bienveillance à l'égoïsme, que personne n'a jamais pu jusqu'ici démontrer d'une manière logique. Mais il ne peut pas se débarrasser des autres théories au nom des conditions de fait, parce que ce n'est pas de cela qu'il s'agit. — Une erreur fondamentale semblable (*ignorantia elenchi*) se retrouve çà et là dans ses critiques du droit et de l'état. Par exemple : la conception éthique de l'état est, jusqu'à aujourd'hui, une absurdité *pratique*, mais ce n'est pas une absurdité en tant que conception idéale. L'État pédagogue, qu'ont pensé et presque hypostasié tant de philosophes allemands, est quelque chose d'analogue (idéalement au moins) au gouvernement technique rêvé par les socialistes, surtout par l'école saint-simonienne. L'erreur commence quand on confond cette construction rationnelle avec les états existants dans lesquels, par suite des conditions de fait (c'est-à-dire par suite des antithèses des intérêts de classe, disent les marxistes), l'idée éthique de l'état ne peut pas se réaliser (1). Le *contrat social* lui-même auquel M. Loria lance des traits inutiles a sa part de vérité quand on y voit la recherche du fondement rationnel de l'État et non sa genèse historique. L'on sait en effet, que chez les écrivains du siècle passé, il y a une continuelle incertitude sur la façon de conprendre *l'état de nature*, le *contrat social*, etc. : faut-il y voir l'expression des réalités historiques ou de simples positions intellectuelles (2)?

---

(1) « Ailleurs, et particulièrement en Allemagne les vieilles habitudes féodales, l'hypocrisie protestante et la lâcheté d'une bourgeoisie qui exploite les contingences économiques favorables sans y porter ni esprit ni courage révolutionnaire maintiennent à *l'entité État* les apparences menteuses d'une mission éthique à accomplir. A combien de sauces peu appétissantes vous avez servi cette éthique de l'état, *prussien* par-dessus le marché, lourds et pédantesques professeurs allemands! (A. Labriola, *Del materialismo storico*, Rome, 1896, p. 43). L'illusion est ici dévoilée dans ses causes réelles.

(2) Je cueille cette belle explication historique des vues ethico-religieuses

Cette incapacité vient de son esprit anti-philosophique. Engels a dit — et ce n'est pas là une nouveauté, mais je le cite parce qu'on ne le soupçonnera pas de métaphysique et de vides abstractions — que l'art de travailler sur des concepts n'est pas quelque chose d'inné ou de donné dans la conscience courante, mais que c'est un travail *technique* de la pensée, qui a une longue histoire ni plus ni moins que la recherche expérimentale des sciences naturelles (1). M. Loria est tout à fait étranger à cette attitude et à cette habitude mentale sans laquelle on pourra peut-être faire de l'histoire narrative ou de l'économie descriptive, mais jamais travailler sur les principes ou sur les concepts fondamentaux de la science. Voyons en effet la position prise par M. Loria à l'égard des deux essais de conception de la *valeur* faits en partant de deux points de vue différents, mais dans un esprit également rigoureux : la conception que j'appellerai classique et objective de l'école ricardo-marxiste, qui réduit la valeur au travail, et la conception utilitaire, qui est défendue par l'école autrichienne. Après avoir discuté pendant plus de dix ans un nombre indéfini de fois la première, voici sa conclusion : « aucun économiste sensé ne s'est jamais occupé et ne voudra s'occuper de la valeur à laquelle les marchandises ne se vendent pas ni ne peuvent se vendre jamais (?), parce que cette valeur étrange et non réalisable serait une espèce de *noumène* qui ne se manifesterait jamais dans les choses (?), et dont le théoricien pourrait affirmer (?) impunément tout ce qu'il veut. Or, Marx, en soutenant que la valeur des marchandises est déterminée par le travail, mais que les marchandises ne se vendent jamais à leur valeur, arrive précisement à la conception absurde d'une *valeur noumène*, séparée non seulement de la réalité, mais des lois mêmes de la pensée (?) » (2). M. Loria ne se doute pas

---

de Kant. La théorie kantienne qui fait de Dieu un postulat de la raison pratique « répond merveilleusement à l'âge féodal, auquel l'Allemagne de Kant appartenait encore, âge qui, pour détourner les masses des actions conformes à leur égoïsme réel, a besoin de recourir aux croyances religieuses ». *Les bases économiques*, etc. p. 40. Et dire que Kant fut toujours un admirateur de Rousseau, qu'il a toujours défendu la doctrine égalitaire extrême du droit et que ses œuvres ont permis de voir en lui un inspirateur de la constitution de 1793. Et toi, pauvre Heine, qui l'a placé à côté de Robespierre, reçois le démenti de notre Loria !

(1) *Anti-Dühring*, préf. 3e édit. Stuttgart, 1894, p. XIX.

(2) *L'opera postuma di Carlo Marx*, in *Nuova Antologia*, 1er février 1895, p. 477-478. C'est à cet article que se réfèrent les observations d'Engels dans l'article posthume cité plus haut.

que ces *noumènes* (comme il les appelle, ou, pour parler prosaïquement, ces concepts généraux ou concepts typiques, ou concepts-limites, selon les cas), qui lui paraissent si monstrueux, abondent dans toutes les sciences, et non pas seulement dans les sciences seules, puisqu'il s'agit d'un procédé intellectuel nécessaire. Et le concept de valeur de la seconde école, qui s'applique aux produits obtenus sous un régime de libre concurrence comme aux produits obtenus sous un régime de monopole, ce qui constitue une unification de deux concepts particuliers dans un concept plus compréhensif, lui semble une « unification *verbale* », qui « élève une condition très générale de l'échange en loi de la valeur elle-même » (1) !

Voici, enfin, un autre exemple qui concerne le concept même de la science économique, et que j'emprunte à une critique qu'il a faite de Messedaglia. Cet illustre économiste italien distingue entre une théorie des faits économiques fondamentaux, qui serait la science générale, et une discipline descriptive des formes concrètes (ou historiques) de l'économie. M. Loria objecte que cette vue est désormais dépassée. Dans l'histoire de la science on peut distinguer — dit-il — trois périodes (il a imaginé je ne sais combien de divisions en trois périodes dans l'histoire de la science, en parodiant, de tous points, Turgot, Hegel et Comte!) : dans la première période, la nature et la société sont compris comme stationnaires ; dans la seconde on continue à les concevoir de la même manière; mais ensuite « l'esprit s'abandonne subsidiairement et par débordement d'imagination, à des élucubrations plus ou moins fondées sur la loi de transformation des phénomènes ou de leurs apparences extérieures (?) » C'est à cette période qu'appartient la division de Messedaglia. Mais nous sommes maintenant

---

(1) *La scuola austriaca nell' economia politica*, in *Nuova Antologia*, 1er avril 1890, p. 496-497. Dans cette article il émet cet idée, répétée depuis par d'autres que la direction de l'école hédoniste est une expression du besoin de défendre le système social actuel contre les théories de l'école socialiste et évolutionniste. C'est une erreur et une injustice : l'économie pure, parce qu'elle est *pure*, n'est dirigée ni pour ni contre le socialisme et le capitalisme. Engels lui-même (IIIe vol. du *Capital* préf. p. XI-XIII) a reconnu que sur la théorie du degré final d'utilité on peut construire également le socialisme — il dit un *socialisme vulgaire*; — et un des représentants de cette école, M. Pantaleoni, déclare que l'économie pure veut simplement corriger et améliorer la *forme* scientifique des théorèmes économiques de Ricardo, de Mill et de Cairnes (*Principî di economia pura*, Florence, Barbèra, 1889, p. 172, note).

dans la troisième période, dans la grande lumière de la doctrine de l'évolution, et cette distinction n'a plus de raison d'être. « Pour une philosophie qui conçoit toute chose en mouvement, il n'existe pas de donnée fondamentale, qui ne soit le produit du mouvement; par elle, en effet, l'étude scientifique ne peut jamais avoir pour objet l'immobilité, ce qui est un non sens, mais elle doit parvenir jusqu'au mouvement même (1) ». Il est vrai que l'humble logique enseigne que les choses changent, mais que leurs concepts peuvent être fixés, de sorte qu'ils apparaissent comme *extratemporarii*. Mais M. Loria entend l'évolution de la façon suivante : elle rend impossible la pensée logique du concept ! En un mot, je ne pourrai pas même repenser (ou comprendre) ce qu'à pensé Aristote. Mais c'est tranformer la dialectique — en fatuité.

Nous avons une idée de sa finesse d'interprétation psychologique dans la classe, imaginée par lui, des travailleurs improductifs. Elle laisse complètement de côté l'efficacité que les convictions intellectuelles et morales ont dans la psychologie individuelle. L'homme, pour lui, est poussé toujours par des intérêts personnels, ou consciemment ou inconsciemment. Les penseurs se mettent au service des prolétaires quand ils ne sont plus suffisamment rétribués par les capitalistes. Il faudrait maintenant lui demander si même ce *rôle modeste et pratique* qu'il attribue à la science vis-à-vis de l'évolution ne se développera que quand les savants et les professeurs d'université verront diminuer leurs honoraires ! Qu'on ne se méprenne pas : je ne nie pas que les idées ne soient parfois et même souvent des intérêts larvés, conscients ou inconscients, mais ce sont aussi, quelquefois, des convictions qui agissent comme telles et qui sont telles réellement dans l'esprit de l'individu. Le processus psychologique est souvent l'inverse de celui que décrit M. Loria. Voici, par exemple, un idéologue qui, tout en se proposant ce qu'il appelle le triomphe du bien, par suite d'une connaissance incomplète de la situation réelle des choses, arrive à des conclusions et à des expédients pratiques qui aident et consacrent le triomphe du mal ! Comment parler ici de la suggestion des intérêts? que viennent faire ici les intérêts? La suggestion, dans ce cas, est une suite des erreurs intellectuelles. De même l'augmentation des penseurs et des idéalistes, qui se mettent au service des classes révolutionnaires dans

(1) *La terra ed il sistema sociale*, p. 48-53. [Publié dans la *Revue d'économie politique*, juin 1892 ; mais la traduction est incomplète, nous n'y pouvons pas renvoyer. — N. D. L. R.]

les périodes critiques, pourra être un effet, en partie, et pour beaucoup, de la suggestion consciente ou inconsciente des intérêts ; mais elle provient aussi, d'autre part, et chez beaucoup d'autres, de ce sentiment et de cette vision que des idéaux et des aspirations qu'on croyait d'abord irréalisables trouvent dans la nouvelle condition des choses la possibilité de se réaliser : là où on ne croyait pas qu'il y eut une porte de sortie, tout à coup apparaît nettement le chemin à parcourir. Pour l'historien des mouvements sociaux ces différences psychologiques peuvent avoir une importance secondaire, mais pour le moraliste elles sont *tout*.

M. Loria nous trace un délicieux tableau de l'éthique dans sa société parfaite, c'est-à-dire dans la forme-limite de la société. Là l'égoïsme individuel suffira à lui seul à déterminer un système d'actions morales qui assureront le bien être social, et « répondront à l'idéal de vertu le plus élevé qu'on puisse imaginer (?) » Non seulemement le *neminem læde*, mais le *quantum potes juva* se réaliseront par l'effet immédiat de l'égoïsme individuel, puisque du mal causé à un associé résultera un mal pour celui qui l'aura causé, et que le bien se résoudra en bien. Le producteur de capital en se montrant bienfaisant envers l'ouvrier simple, ou envers l'autre associé producteur de capital, augmentera l'action productive de ces derniers, et par suite le produit total, et partant la quote part qui lui reviendra à lui, bienfaiteur, dans la répartition finale !

Autour de ses théories M. Loria a recueilli un grand nombre de faits historiques. En parlant ci-dessus du matérialisme historique de Marx, j'ai dit que, selon moi, cette conception doit s'affirmer dans la pratique de l'historiographie : c'est-à-dire qu'elle doit chercher à résoudre ces problèmes historiques que les vues antérieures n'ont pas résolus, ou n'ont résolu que d'une façon peu satisfaisante. Mais l'histoire est une chose infiniment délicate et compliquée, et demande le doute continuel, le contrôle, la patience : elle ne supporte pas d'être traité avec brusquerie et pour elle, comme l'a dit Machiavel, rien ne vaut sinon ce que l'on décrit dans le détail.

Pour ces raisons je n'entrerai pas dans l'examen des matériaux recueillis par M. Loria. Comme *preuves* de ses théories elles n'ajoutent et n'enlèvent rien : les faits historiques ne sont pas une preuve et ils ont besoin d'être expliqués. En tant que tentatives historiques je ne pourrai leur accorder une grande importance, car il s'agit d'une série de faits non présentés et éclairés dans leur ordre réel, mais disposés selon des catégories préétablies, et d'une manière si générale et si indéterminée

qu'on ne peut dire s'ils sont exacts ou inexacts. M. Ferraris en Italie et M. Barth en Allemagne ont pris à tâche d'énumérer, à leur point de vue, les erreurs de fait et surtout d'interprétation de M. Loria, et ils ont dressé d'assez longues listes. Récemment, dans cette revue, M. Kovalewsky a montré que M. Loria se trompe lorsqu'il assimile l'histoire des colonies du nouveau monde avec celle du développement économique de l'Europe primitive. Il faut, cependant, reconnaître que le matériel recueilli par M. Loria dans les ouvrages les plus variés, italiens, français, espagnols, allemands, hollandais, anglais, russes, etc., est une preuve de ses vastes lectures, et peut avoir son utilité pour ceux qui s'en serviront avec la prudence et le discernement qui lui font défaut.

II

M. Loria ne s'est pas contenté de chercher la base de la constitution sociale en la plaçant (comme nous l'avons vu) dans la vie économique. Il a voulu découvrir, à son tour, la base, c'est-à-dire la cause dernière, de la vie économique qui serait — par suite de la réduction indiquée — la cause de toute la vie sociale et de toute histoire. Il a voulu découvrir la *loi des lois* — selon son expression — : la loi de l'évolution économique. C'est là son auréole scientifique.

Il a fait aussi l'histoire de cette recherche, qui passe par les *trois* périodes inévitables. Et même je suis ici fort embarrassé parce que je trouve, sur ce sujet, une double série de *trois* périodes. En 1889, voici quelles étaient les trois périodes : dans la première « l'homme considère les phénomènes sociaux comme l'émanation de sa volonté ou du caprice individuel, et voit la cause du mouvement historique humain dans lui-même, dans ses passions, dans ses habitudes. Puis ce concept se perfectionne, et l'intelligence se proclame la cause du progrès humain, elle voit dans son propre développement le développement social ». Il ne dit pas dans quels temps et dans quels lieux s'est développé ce premier stade. Braves philologues, qui vous efforcez de trouver chez les poètes et les historiens grecs d'un côté, et chez les prophètes hébreux de l'autre, les premiers germes de la philosophie de l'histoire, je vous indique ce vaste territoire, découvert par M. Loria, et qui vous était, jusqu'ici, inaccessible et inconnu ! Mais passons à la seconde période, qui nous donne quelques indications qui nous

permettent de la situer dans le temps et dans l'espace. Dans cette seconde période « naît le concept que ce n'est plus l'esprit humain dans son universalité, mais son application technique ou l'instrument de production, qui est la cause du mouvement historique humain et que les grandes métamorphoses sociales ne sont que le produit des métamorphoses de l'instrument de production ». Comme représentants de ce stade il cite Fourier, Marx et Engels. Nous sommes donc au XIX[e] sciècle, et dans l'Europe occidentale. Enfin! Dans la troisième période — représentée toute entière par son système à lui, — prend naissance le concept que la cause de l'histoire est dans la nature elle-même : que « l'histoire humaine est un phénomène de la nature »; et que « comme base de l'évolution sociale siège et préside, reine inconnue, la terre » (2).

Cette succession de périodes prend un autre aspect dans ses travaux publiés deux ans plus tard. Le premier stade s'identifie avec les théories sociales de l'économie classique, du darwinisme, de la doctrine des races et — de l'anthropologie criminelle! Le second avec les théories historiques du socialisme, et — soyez bien attentifs! — avec celles des économistes qui défendent le mono- ou le bi-métallisme, le protectionnisme et le libre échange, etc. Et le troisième est toujours représenté, tout entier, par M. Loria, qui se constitue lui-même en *époque historique!* (2).

Je renonce à m'occuper de tout cela, où je ne vois qu'une magnifique confusion, et je m'arrête à ce qui importe ici, à l'exposé et à la critique que M. Loria fait de la théorie de Marx. D'après lui, donc, Marx réduit le développement économique aux changements de l'instrument technique. Le passage auquel il se réfère est celui de la préface de *Zur Kritik*, etc. Marx dit : « Dans la production sociale de leur vie les hommes entrent dans des rapports déterminés, nécessaires, et indépendants de leur volonté, c'est-à-dire dans des rapports de production, qui correspondent à un degré déterminé du développement des forces matérielles de la production. L'ensemble de ces rapports constitue la structure économique de la société, c'est-à-dire la base réelle sur laquelle s'élève une superstructure politique et juridique, et à laquelle correspondent des formes sociales déterminées de conscience... A un moment déterminé de leur développement les forces productives matérielles de la

(1) *Analisi*, II, 455 et suiv.
(2) *La terra*, etc., p. 9, et suiv.

société se trouvent en contradiction avec les rapports préexistants de la production (c'est-à-dire avec les rapports de la propriété, ce qui est l'équivalent juridique de cette expression) dans lesquelles ces forces s'étaient développées. Ces rapports de la production, de forme de développement des forces productives, deviennent autant d'empêchements. Et alors arrive une époque de révolution sociale. Avec le changement du fondement économique se révolutionne et se précipite, plus ou moins rapidement, la colossale superstructure qu'il supportait..... Une formation sociale ne périt pas tant que ne se sont pas développées toutes les forces productives auxquelles elle offre un terrain suffisant; et de nouveaux rapports de production ne naissent pas avant que les conditions matérielles de leur existence n'aient été couvées au sein de la société qui devient ».

Et voici maintenant un des retapages burlesques de ce passage que l'on trouve dans les œuvres de M. Loria. « A un stade donné de *l'instrument productif* correspond et sur lui s'élève un système donné de production, partant de rapports économiques, qui à leur tour déterminent toutes les manières d'être de la société. Mais *l'évolution incessante* des méthodes productives engendre tôt ou tard une métamorphose radicale de l'instrument technique, qui rend intolérable le système de production et d'économie, qui était fondé sur le stade antérieur de la technique. Alors la forme économique vieillie est détruite par une révolution sociale et elle est remplacée par une forme économique supérieure qui correspond à la nouvelle phase de *l'instrument productif* » (1).

La substitution de l'expression « *instrument productif* » ou « *instrument technique* » à l'expression « forces matérielles de production » est tout à fait arbitraire. Dans ce passage Marx parle; 1° de la dépendance de tout le reste de la vie sociale de l'économie; 2° du développement objectif et *naturel* de l'économie; 3° de la naissance des révolutions comme une suite de la contradiction qui se produit entre le développement des moyens matériels de production et l'organisation (juridique) de la propriété (par exemple, dans la période bourgeoise, les crises et la production capitaliste sur la base de la propriété privée). Mais bien qu'il ait mis en relief l'importance historique des inventions techniques, et qu'il en ait appelé à une histoire de la technique, il n'a jamais songé à faire de l'instrument technique la cause *unique* et *suprême* du développement économique. « Degré de développement des forces

(1) *La terra*, etc, p. 19.

matérielles de la production », « mode de production de la vie matérielle », « conditions économiques de la production », toutes ces expressions et d'autres semblables que l'on trouve dans le passage cité sont des constatations du développement économique comme déterminé par des conditions matérielles : mais non des réductions à la seule « métamorphose de l'instrument technique ». Et bien plus, Marx ne s'est jamais proposé cette recherche de la *cause dernière* de la vie économique. Sa philosophie n'était pas si simpliste. Il n'avait pas coquetté en vain avec la dialectique de Hegel pour s'en aller en suite à la recherche des *causes dernières*!

Qu'est-ce que cela signifie en effet que la *terre* est la cause de la vie économique? M. Loria lui-même ne réussit pas, avec la terre seule, à faire marcher l'histoire Il a besoin de recourir, si j'ai fait un compte exacte, à cinq éléments au moins : 1° la terre; 2° la population; 3° le rapport changeant de l'une à l'autre; 4° l'*homo œconomicus*; 5° la force brutale ou la tromperie qui rend possible l'usurpation qu'une partie de la population fait sur l'autre. Et si l'histoire est aussi simple que la fait M. Loria, on pourrait dire également que la reine du développement c'est la *terre*, ou la *population*, ou la *force brutale*, etc. La vérité est qu'il y a une contradiction à chercher la cause unique d'un fait qui résulte de divers éléments concourants. La loi suprême de l'évolution ou du développement ce n'est pas autre chose qu'une phrase : *loi* et *évolution* sont deux mots qui ne vont pas ensemble. L'évolution peut se décrire, mais on n'en cherche pas la loi : sauf à faire comme les positivistes qui ajoutent le fait au fait, et après l'avoir ainsi prolongé l'appellent loi!

Marx a si peu pensé faire mouvoir l'histoire par le seul instrument technique sans tenir compte de la terre, que la prétendue correction de M. Loria est empruntée à Marx lui-même. Il ne faut pas s'en laisser imposer par le ton sur lequel M. Loria nous fait part « des résultats de sa surprise », des découvertes qu'il fit quand, « par suite de circonstances accidentelles » il fut mis sur l'heureux chemin, et qu'il songea à « analyser » l'histoire des colonies du nouveau monde. Il ne faut pas se laisser tromper par cet appel au lecteur : *Dirige bien, lecteur, les yeux vers le vrai*! Bien que l'architecture de son livre soit différente, bien qu'il ait mis dans les interstices une grand masse de détails, l'inspiration lui est venue tout entière du *Capital*, et plus particulièrement du dernier chapitre du premier volume (ch. xxv), où il est parlé de la *systématic colonisation* de Wakefield, et où Marx adopte l'exemple de la terre libre pour faire mieux ressortir le caractère oppressif

de la production capitaliste. Marx lui-même rappelle qu'un certain Peel, parti d'Angleterre pour Swan River dans la Nouvelle Hollande avec cinquante mille livres sterling et trois mille ouvriers, hommes, femmes et enfants, arrivé à destination, se trouva en peu de jours, toujours avec ses cinquante mille livres sterling, mais sans un domestique pour lui faire son lit ou lui apporter de l'eau « Pauvre M. Peel ! — ajoute Marx — il avait pensé à tout, mais il avait oublié de transporter à Swan River les conditions économiques de l'Angleterre ! » Mais Marx ajoute qu'il n'entend pas s'occuper des colonies, qu'il suffit de les avoir citées en passant. M. Loria exploite ce thème abandonné dans le *Capital* pour refaire l'œuvre de Marx dans l'ordre inverse, avec des matériaux différents, avec quelques changements théoriques, mais en conservant les mêmes vues fondamentales. Avec une bonne élaboration cela peut faire un livre utile, mais ce n'est pas là une découverte, ce n'est pas non plus une correction.

Avec ses cinq éléments ou données M. Loria ne déduit pas, d'ailleurs, comme il se l'imagine, l'évolution nécessaire de la constitution économique. Il ne fait pas autre chose que de les grouper diversement, et, selon les différents groupements et les différentes hypothèses, établir des vérités comme les suivantes :

I. — Etant donné la terre libre, et une certaine population, dont chaque membre a pour guide l'intérêt économique, il n'y a de possible que l'économie dissociée ou que l'association libre à des conditions égales et sans profit.

II. — Le profit ne peut naître, sinon :

a) De la séparation violente du travailleur et de la terre sous la forme de l'esclavage, et avec l'accroissement de la population, sous la forme mitigée du servage ;

b) De l'occupation de la terre, c'est-à-dire de la cessation de la terre libre, rendue possible par la population croissante, dont la partie exclue de la terre par la violence tombe dans la condition de salarié.

Voici le contenu de la *loi des lois*, qu'il énonce dans cette formule générale : « La loi générale de l'évolution économique est la suivante : la terre libre détermine la négation de l'économie capitaliste, qui, par conséquent, ne peut se fonder que sur la suppression de la terre libre, par des méthodes différentes en raison des degrés différents de l'occupation de la terre, et qui conditionnent autant de formes successives de la constitution économique. »

Je ne rechercherai pas ici si ces déductions sont de tous points cor-

rectes, car, à regarder de près, on découvrirait plus d'un saut et un mélange peu légitime d'analyse pure et de données historiques. Je noterai cependant une autre illusion de M. Loria qui s'imagine qu'il réussit à prouver la vérité de ses lois non seulement « *par les libres errements* (la phrase est de lui) *de la déduction* », mais par l'induction, par la méthode de concordance et de différence. En réalité, il ne peut que montrer comment ses groupements abstraits se sont réalisés plus d'une fois et dans telle ou telle portion de l'histoire, — quand d'autres éléments ne sont pas survenus pour en empêcher l'action. Tout le matériel des faits qu'il a recueillis dans le second volume de son *Analisi della proprietà capitalista* peut servir d'exemple, il est même instructif, mais il n'a pas de force probante.

Parmi les déductions de M. Loria, il en est une qui a une importance particulière, parce qu'elle nous met à même de connaître avec sûreté la phase prochaine de l'évolution économique, et partant de l'évolution sociale. M. Villari, après avoir été toute sa vie positiviste, dans une nostalgie métaphysique inconsciente, adressant une série d'accusations à la *méthode historique*, disait entre autres choses : que l'histoire « ne nous renseigne pas sur les tendances ultérieures de la société, sur ses destins ultérieurs, sur la route qu'elle doit suivre, sur la fin vers laquelle elle doit tendre ». M. Loria est prêt à lui répondre : que l'histoire scientifique, comme il la construit, lui Loria, n'est pas entachée de ce vice, et *prédétermine* les destins ultérieurs de l'humanité.

Pour M. Loria, en effet, la chose est assez simple : l'augmentation de la population brisera la forme capitaliste actuelle pour faire place à une forme plus productive, par le rétablissement de la terre libre, qui sera la forme dernière et définitive de la société.

Mais, puisque nous sommes ici sur le terrain de la déduction, je ne vois, dans le jeu des éléments établis par M. Loria, aucune raison pour que l'augmentation de la population doive faire disparaître le salariat. La surpopulation, dans certaines limites, est, comme on sait, une condition indispensable du système capitaliste. Si nous supposons qu'elle devient inutile ou dangereuse, on ne voit pas pourquoi on ne doit pas accepter les conclusions de Malthus, au lieu des conclusions de M. Loria.

L'état futur dont il parle avec tant d'assurance, non comme de quelque chose que l'on conjecture, mais dont la Science *détermine* l'avènement, n'a pour nous aucun caractère subjectif de nécessité : les prévisions de l'histoire, d'ailleurs, même celles du socialisme, ne peuvent jamais avoir ce caractère. En histoire, on a affaire à des forces presque toutes indéter-

minées, et pour leur nombre et pour leur intensité; et il n'y a de possible, pour ainsi dire, qu'un calcul de probabilité. Ce calcul fait naître en nous le sentiment de l'*espérance*, quand il favorise les idéaux que nous rêvons; mais pour avoir quelque chose de plus, c'est-à-dire pour l'activité pratique et politique, il faut que nous ayons en nous la persuasion de l'efficacité des efforts individuels et collectifs, comme éléments coordonnant et coopérant avec les forces objectives.

Que cette persuasion soit vive et active dans le mouvement socialiste, tel qu'il a été conçu par Marx et par Engels, cela n'est pas ici en question : si même les expressions philosophiques, dont Marx et Engels se sont quelquefois servis, semblent engendrer l'équivoque, leur action politique est claire, et exclut toute équivoque. M. Loria, au contraire, tandis que, d'un côté, il exagère la portée du mouvement objectif des choses en le changeant presque en une nécessité transcendentale, d'un autre côté, il lui enlève des forces en le privant de l'élément subjectif et humain. Aussi, malgré ses grands airs, malgré ses phrases, ses déclamations, le système de M. Loria a au fond un caractère *conservateur* : et, en effet, en Italie, les conservateurs, avec ce flair de l'intérêt personnel qui est peut-être le plus certain des instincts intellectuels, n'ont pas manqué de faire à M. Loria un accueil extrêmement bienveillant et de le combler d'honneur.

Il me faut maintenant examiner la seconde objection que M. Loria fait à la conception historico-économique de Marx. Nous avons vu la première : c'est qu'elle prend l'instrument technique comme la cause dernière de l'évolution. Voici l'autre : il ne lui semble pas qu'on puisse accepter « le concept mystique d'une coïncidence presque providentielle entre les exigences nouvelles de l'instrument de production et l'explosion volcanique des passions, qui résulte des métamorphoses des rapports productifs. Parce qu'on ne sait pas voir quelle connexion il y a entre l'accord imparfait du processus technique avec les rapports productifs et le développement psychologique réagissant chez ceux qui participent à la production. Si vraiment l'instrument de production, arrivé à un certain stade, pose le problème, mais au lieu de le résoudre lui-même, en confie la solution aux passions humaines, il faut démontrer que ces résolvants du problème entrent en action à ce moment précis, et ni avant, ni après. Or, cette maturité simultanée de deux phénomènes absolument séparés et différents, dont l'un appartient au monde de la technique et l'autre au monde psychique, ne semblent pas du tout susceptibles de démonstration » (1). M. Loria n'a pas compris

(1) *La rendita della terra*, p. 683.

que Marx ne fait pas de l'histoire quelque chose d'automatique. L'organisation capitaliste produit la prolétarisation et l'anarchie sociale mondiale : ce sont des conditions de fait; et ces conditions rendent possible l'action prolétarienne pour une nouvelle organisation sociale. « *L'humanité ne se propose que les problèmes qu'elle peut résoudre* » (1). Voilà la connexion véritable entre le fait économique et l'action révolutionnaire qui semble à M. Loria un *concept mystique!*

Que pense M. Loria de ces organisations prolétariennes qui se développent toujours davantage? Cette question nous permet de pénétrer au fond de sa pensée. Il ne croit possible aucune action, dans aucun sens : ni l'action de l'État, ni l'action violente des masses. Mais par cette action violente fait-il allusion au socialisme? Mystère! Il dit aussi quelquefois que les *travailleurs improductifs* s'uniront aux classes opprimées pour en *rendre plus claires les revendications*. Mais comment se déploiera cette action des travailleurs improductifs, et — de nouveau — en quelle relation se trouve-t-elle avec le mouvement réel du socialisme démocratique? Mystère! — Après beaucoup de circonlocutions, il ne voit aucun autre salut que dans la Science, qui doit éclairer (voilà un autre éclaircissement!) la classe capitaliste, en *guider la législation*, et la préparer à céder de bonne grâce la place à la forme supérieure. M. Loria ne ménage pas ses louanges et ses compliments aux socialistes démocratiques, mais il les confond dans les mêmes embrassements avec les socialistes d'État, avec les socialistes chrétiens, avec les libres échangistes, etc. (2). Son cœur est large! Aux théoriciens socialistes, c'est-à-dire aux disciples de Marx, se souvenant peut-être de quelque petites dettes envers eux et reconnaissant que les sophistes (Marx) ont ouvert la voie à Socrate (Loria) (3), il est disposé à faire une place à part. Ils forment une « légion irrégulière, qui parfois

(1) *Zur Kritik*, préface.

(2) *La terra*, etc., pp. 58-60. Pour connaître la portée de ses tendresses, il suffit de lire la page entière, et on verra que le socialisme chrétien et le socialisme d'État, « bien qu'ils soient en apparence inspirés par la philanthropie et la protection des faibles, se révèlent à la recherche impartiale comme l'organe inconscient des intérêts de la propriété foncière, qui tirent avantage des limites posées au commerce des céréales, comme des entraves mises à la liberté de l'industrie. » Pour partie cette critique n'est pas neuve, pour partie elle n'est pas exacte; mais ce qui importe ici, c'est de connaître son opinion sur le socialisme chrétien et le socialisme d'État, qu'il vient de mettre sur la même ligne que le socialisme démocratique.

(3) *Problemi sociali*, p. 77.

indisciplinée, qui souvent empêche les mouvements de l'armée régulière, mais qui cependant, au jour du péril, peut être (à l'armée des savants) d'un aide précieux, et décider du sort de la bataille » (1). De quelle bataille? De quel péril? La bataille et le péril apparaîtront-ils lorsqu'il s'agira d'allumer des lampes pour éclairer la classe des capitalistes? Ou s'agit-il de quelque chose de plus grave? Ici encore, mystère.

Il est bon de montrer clairement que la forme future, la forme-limite, qu'entrevoit M. Loria, n'est pas la forme *communiste*. Elle est bien différente du communisme cette forme qu'il rêve et qu'il *prédétermine* : « loin d'imposer une intervention suffocante de la puissance collective dans le mécanisme de la production, de la distribution et de la consommation, elle limite l'œuvre de l'État à garantir la propriété libre de la terre, à conserver intacte la base sur laquelle l'intérêt personnel illuminé réalisera spontanément la forme économique adéquate et l'équilibre social. Cet idéal, qu'il nous soit permis de le faire remarquer, répond beaucoup mieux que l'idéal socialiste à notre caractère national : parce que cette terrible omnipotence de la collectivité, qui plût tant à l'esprit allemand, a quelque chose d'effrayant et de rebutant pour nous, gens de race latine, qui nous la rend plus intolérable que toutes les déséquilibres modernes » (2). Je n'oserai, d'ailleurs, pas affirmer qu'il réussit à déterminer d'une facon nette les caractères de cette forme future, ni capitaliste ni communiste. Comme toujours, beaucoup de phrases : on peut dire de cette forme qu'elle différera moins que toutes les formes précédentes, de la forme de l'humanité primitive : « de même que le visage de l'homme exprime sa suprême beauté au moment de sa naissance et à celui de sa mort »! Les peuples primitifs l'ont devinée; et c'est le mystérieux Kneph, emblême du retour éternel des choses, le paradis terrestre, l'âge d'or, etc., etc.; c'est encore la légende touchante de Mazeppa « symbole merveilleux et pittoresque du mouvement historique humain » (3). Mais c'est un retour à l'organisation de l'humanité primitive, cette *association mixte* dont il parle souvent « dans laquelle un ou plusieurs pro-

(1) *Problemi sociali*, p. 77.

(2) *La terra*, etc., p. 60-61. Jusqu'à il y a quelques annés la *liberté* passait pour caractériser l'esprit germanique, maintenant M. Loria nous apprend le contraire : je ne dis qu'il ait tort, mais je pense qu'il serait temps d'en finir avec l'esprit *germanique* et l'esprit *latin* qui peuvent servir à toutes les thèses. — Contre la forme communiste, voir aussi : *Probl. soc.*, p. 73-74.

(3) *Les bases économ.*, p. 390-391.

ducteurs de capital, s'adjoint un ou plusieurs ouvriers simples pour travailler avec lui, partageant le produit en parties égales »? D'ailleurs il semble lui-même assez embarrassé, comme le prouve cette affirmation, que l'on ne pourra rien dire de précis sur cette forme future jusqu'au jour où tous les élus de la pensée (tous les Loria de l'univers) « feront converger vers elle leur force dans une alliance fraternelle! » (1).

III

Ces contradictions et cette irrésolution dans les idées ont leur forte racine dans un défaut radical de son intelligence. Il me faut le dire : M. Loria n'a pas l'air de se soucier beaucoup de la science et de la société. C'est un vrai tempérament de littérateur, de ceux qui aiment écrire des livres, donner des preuves d'ingéniosité et d'éloquence, recevoir des éloges et se faire applaudir par les étudiants. Je crois que c'est ce que pensait Engels quand, dans un passage un peu raide, il l'appelle « un aventurier littéraire qui, dans son âme, se moque de toute l'économie politique » (2).

Voyez sa façon d'écrire. M. Loria est un écrivain facile, abondant, plein d'imagination, fleuri. Il cherche évidemment à imiter la forme pleine d'humour et d'imagination de Karl Marx, et sa manière de personnifier presque les catégories abstraites de l'économie politique. Mais la forme de Marx répond à son caractère, elle est intime et significative, alors que chez M. Loria elle est étrangère et vide : chaleur, indignation, ironie, ont un but purement d'ornementation. Écoutez-le : « Le rugissement bestial de la propriété, dépouillée de son profit par la terre libre, fait écho dans la croisade honteuse qu'elle mène contre la liberté du travailleur. » (3). Et sur le même sujet : « La destruction de la terre libre c'est Dalila, qui coupe les cheveux de l'ouvrier géant; c'est la puissance démoniaque qui fait de l'homme nominalement libre le serf de la propriété foncière et du capital; c'est la force mystérieuse et mauvaise, qui accepte qu'à côté d'une liberté juridique universelle, s'élabore et s'accroisse la servitude des masses,

---

(1) *Ibid.*, p. 389.

(2) « Ein literarischer Abenteuer, der im Grunde seines Herzens, auf die ganze Oekonomie pfeift ».

(3) *Analisi*, II, 172.

et que le capital, sans usurpations, sans oppressions et sans violences, puisse conquérir un profit. De même que la retraite de la mer laisse les continents à découvert, de même la disparition de la terre libre laisse à découvert le profit automatique, qui fait à l'improviste son apparition dans l'histoire » (1). Voilà ce que ce rhéteur a fait de Marx! (2)

Remarquez aussi son attitude à l'égard de ses adversaires. M. Loria est tout à fait exempt de cette aigreur, qui est un défaut peut-être, mais un défaut propre à ceux qui ont des convictions fermes. Il a des révérences pour tous, il s'enflamme pour tous, et il donne un grand poids à l'opinion de tout le monde. Dans les dernières pages du volume *Les bases économiques*, etc., au chapitre *Examens d'objections*, etc., vous trouverez une masse de « écrivain éminent », « un de nos plus spirituels écrivains », deux autres « écrivains de grand talent », un « éminent publiciste », un « éminent philosophe » et un « illustre écrivain » et un autre « très distingué », puis un « splendide article » (dirigé contre lui), un autre « plein de la grâce du style que tout le monde reconnaît à son auteur » et qui contient « une page d'une éloquence exquise »; et encore et toujours! *Veniam petimus damusque vicissim* : il s'enni-

(1) *Analisi*, II, 233.

(2) Voici quelques autres exemples. A propos du troisième volume du Capital : « Seulement ça et là, à travers les pages abstraites et les digressions mathématiques, apparaît quelque mot courroucé de menace et de dédain, comme dans la solitude tranquille de nos campagnes apparaît de place en place une croix qui rappelle quelque antique méfait ». Il compare le second volume du Capital à la seconde partie de Faust : « car si nous trouvons là une série de scènes inanimées splendidement interrompues par l'épisode enchanteur d'Hélène, dans le second volume de Marx, les pages délicieuses sur la circulation du capital, sont la pierre précieuse, brillante et solitaire, qu'entoure une triste couronne d'inutiles raisonnements. Si tu voulais, ô lecteur, une autre analogie, je dirai que le premier Capital est au troisième comme le premier Bonaparte l'est au troisième, que le second se niche entre l'un et l'autre et qu'il a toute la lassitude mourante et la teinte cadavérique du roi de Rome ». Art. cit. in *Nuova Antologia*, p. 464, 471. Si c'est là de la rélhorique de mauvais goût, parfois, mais rarement, elle devient tout à fait extravagante : comme lorsque, à un moment donné, il se propose « de désosser le phénomène compliqué de la propriété ». *Probl. soc.*, p. 60. Un phénomène qui a des os! Et encore ce début de sa leçon d'ouverture à l'Université de Padoue, *La terra ed il sistema sociale* où il dit qu'il monte sur cette chaire d'économie politique « comme l'époux qui pour la première fois passe sur le seuil de la chambre nuptiale ».

vre d'éloges, mais il offre à la ronde des coupes écumantes du même vin.

C'est pour cela que ses expressions contradictoires au sujet de Marx me semblent avoir quelque chose de naïf. Pour lui, Marx est « le plus grand penseur qu'ait eu la science sociale depuis Ricardo », « un des plus grands penseurs du siècle », son œuvre « est un livre magistral, merveilleux, le plus beau, le plus parfait, le plus symétrique (?) qu'il connaisse », c'est un « chef d'œuvre », il a « un caractère hautement scientifique »; le troisième volume du *Capital* lui fait éprouver le besoin « d'une génuflexion morale devant la puissance merveilleuse de cet esprit sans égal ! » Inversement le *Capital* est « plein des sophismes les plus vicieux »; Marx fait des « paralogismes les sachants tels »; quand il ne réussit pas à résoudre une difficulté par un « expédient ingénieux », il la renvoie à un volume qu'il n'a pas l'intention d'écrire. Comme le volume dont M. Loria avait audacieusement affirmé la non existence, paraît posthume, M. Loria, après la génuflexion citée plus haut, et après avoir éprouvé « les joies intellectuelles les plus hautes », proclame que la solution donnée par Marx est « le jeu de phrases le plus vulgaire », bien plus, c'est « une mystification »! Comment concilier l'insulte et l'estime, l'insinuation méchante et l'effusion enthousiaste du cœur ? Mais M. Loria habitué qu'il est à s'admirer, c'est-à-dire à admirer l'habileté, l'ingéniosité et les faux brillants de la phraséologie et de la rhétorique, n'a pas dû se rendre compte de la gravité des accusations qu'il lançait.

Si le socialisme se développe lentement et souvent avec incohérence en Italie, ce n'est certes la faute de personne. Cela résulte des conditions du prolétariat, du développement tardif de l'industrie, des modes de formations politiques de notre pays, et de tant d'autres choses qui sont ce qui constitue l'histoire. Mais il est certainement remarquable que le socialisme des propagandistes ne fut, jusqu'à il y a quelques années, que du Bakouninisme rance, et que toutes les discussions doctrinaires de ces dix dernières années — à l'exception de quelque penseur solitaire dont la culture et le développement intellectuel a une autre origine — ont roulé sur l'équivoque d'un Loria qui, croyait-on, avait découvert le matérialisme historique, et qui avait corrigé et perfectionné Marx, dont personne ne savait rien d'assez précis pour dire en quoi il l'avait corrigé et perfectionné.

Et je termine par une comparaison qui est en même temps une anecdote de l'histoire du socialisme en Italie. Lors de la constitution de la première section de l'*Internationale* à Naples en 1867, au milieu de la

séance on introduisit, en ouvrant la porte à l'improviste et d'une façon mélodramatique, un personnage étranger, de haute stature et fort blond, aux façons de vieux conspirateur et au langage mystérieux. Il intervint comme pour consacrer la section. Il y a à peine plus de cinq ans, un avocat napolitain, excellent homme, survivant de cette *section*, racontait encore avec une conviction profonde que cet homme grand et blond c'était Marx venu à Naples pour une aussi grande affaire. Il fallut toute la science d'une personne mieux informée pour persuader à l'avocat (ô désillusion!) que le véritable Marx était de moyenne stature, de carnation brune, et les cheveux très noirs. — Il faut reconnaître que beaucoup des idées de Marx ont été introduites plus tard et répandues en Italie par l'œuvre de M. Loria, mais hélas! c'était un Marx, celui-là aussi, grand et blond!

Benedetto Croce.

Etude sur Vico [1]

(Suite)

VI

Au paragraphe précédent, j'ai rapporté cette formule fondamentale de Vico : « la science nouvelle est une histoire des idées humaines, d'après laquelle semble devoir procéder la métaphysique de l'esprit humain ». Cette proposition était d'une singulière hardiesse à une époque où la psychologie n'avait pas encore été sérieusement cultivée et où l'on croyait avoir fait une grande découverte en lui donnant pour base le sentiment personnel. Il était alors impossible de se faire une idée scientifique des lois objectives que Vico annonçait : notre philosophe, lui-même, devait se tromper à chaque pas dans ses recherches; mais les grands hommes ont cette bonne fortune que leurs erreurs sont fécondes et méritent d'être étudiées avec le plus grand soin.

Dans la suite de ces recherches, je ferai très souvent usage du principe qui a été énoncé au § IV, sur la formation de la philosophie sous l'influence du spectacle offert par la pratique de la vie politique. L'importance de cette loi est des plus grandes et il y aurait toute une branche de la psychologie à constituer sur cette base; aussi je propose de lui donner le nom de *loi idéogénétique de Vico*. Je crois devoir attirer l'attention sur un passage du *Capital* (2) où se trouve signalé le rôle de cette loi d'une manière indiscutable : il s'agit de la valeur et K. Marx se demande pourquoi Aristote n'a pu découvrir la relation qui existe entre la valeur et « le travail humain indistinct »; c'est, dit-il, que « la société grecque avait pour base naturelle l'inégalité des hommes...

---

(1) Voir le numéro d'octobre.
(2) *Capital*, p. 23, col. 2.

Le secret de l'expression de la valeur; l'égalité et l'équivalence de tous les travaux, par ce que et en tant qu'ils sont du travail humain, ne peut être déchiffré que lorsque l'idée d'égalité humaine a déjà acquis la ténacité d'un préjudice populaire ». Ce préjugé populaire appartient à l'ordre juridique et n'a pas pu se produire que d'une manière historique, en raison des formes de la justice civile et des théories des professeurs de droit.

Il serait facile de chercher souvent querelle à Vico sur les faits; il ne pouvait connaître l'histoire romaine comme on la connaît aujourd'hui; et surtout les faits ne pouvaient se présenter sous l'aspect qui est devenu familier aux érudits contemporains. Il serait donc hors de propos de se livrer à une critique détaillée de ses expositions historiques. J'utiliserai, à plusieurs reprises, des notes prises au cours que M. Flach professe au Collège de France sur les institutions primitives : ces leçons n'ont encore porté que sur un groupe assez limité des peuples connus, mais elles renferment, déjà, un très grand nombre d'observations d'ordre général d'un haut intérêt.

Vico n'est pas toujours fidèle à sa méthode d'observation historique; très souvent, il se contente de remarques appartenant à une psychologie superficielle et il les applique à l'interprétation des faits anciens : il n'a pas été le dernier à commettre cette erreur. Voici, par exemple, comment il explique l'origine du sentiment religieux (1) : « l'homme, n'espérant aucun secours de la nature, appelle de ses désirs quelque chose de surnaturel qui puisse le sauver... Une observation vient à l'appui de cette idée, c'est que les libertins, qui vieillissent et qui sentent la force naturelle leur manquer, deviennent ordinairement religieux ». Il est manifeste qu'on ne saurait, cependant, comparer les primitifs et les vieux libertins du XVIIIe siècle : ceux-ci avaient reçu une éducation chrétienne et vivaient dans un milieu tout imprégné de christianisme; on sait quelle est l'extrême importance de la réminiscence des formules abstraites apprises dans l'enfance et quel rôle déterminant elles jouent dans les crises de la vie. Rien de semblable ne peut se produire chez des êtres qui ne pensent pas encore humainement; c'est l'état de ces primitifs d'après l'hypothèse de Vico; ils vivent comme des bêtes et c'est quand la foudre éclate pour la première fois qu'ils remarquent l'existence du ciel (2).

(1) Livre I, chap. IV, p. 359.

(2) Livre II, chap. II, § 1, p. 383. Vico suppose que durant très longtemps la terre fut trop humide pour que l'orage pût éclater. Cet état bestial aurait

Plusieurs fois il établit des raisonnemants fondés sur l'observation des populations ignorantes de la campagne : sans doute, elles offrent certaines analogies remarquables avec les tribus à demi sauvages de la vieille Grèce héroïque (1). « Les héros étaient barbares, orgueilleux, difficiles, obstinés dans leurs résolutions et en même temps très mobiles. Ceci n'est pas contradictoire ; vous pouvez observer tous les jours l'opiniâtreté de nos paysans, qui cèdent à la première raison que vous leur dites, mais qui, *par faiblesse de réflexion*, oublient vite le motif qui les avait frappés et reviennent à leur première idée ». L'analogie est ici fondée sur une cause, sur la faiblesse de la réflexion, qui existe, en effet, dans les deux cas. Mais voici des principes bien contestables obtenus par des rapprochements erronés : (2) « la physique des ignorants est une métaphysique vulgaire, dans laquelle ils rapportent les causes des phénomènes qu'ils ignorent à la volonté de Dieu, sans considérer les moyens qu'emploie cette volonté » ; — (3) « au commencement les hommes, encore simples et grossiers, divinisèrent de bonne foi ce qui excitait leur admiration, tantôt la vertu, tantôt une puissance secourable, tantôt la bienfaisance de ceux qui les avaient civilisés » ; — « (4) dès que notre intelligence est éveillée par l'admiration,... la curiosité, *fille de l'ignorance et mère de la science*, nous porte à nous demander : que signifie ce phénomène? »

Cette psychologie de l'ignorant, vivant côte à côte avec le savant, ayant reçu des rudiments de philosophie religieuse, est-elle vraiment celle que l'on observe chez les peuples primitifs? Vico suppose que les sauvages ont sur la religion des idées déjà très développées et on ne peut les attribuer à des êtres qu'il représente comme si analogues à des animaux.

La curiosité n'est pas seulement fille de l'ignorance ; elle suppose tout un ensemble de connaissances acquises, appartenant soit au monde de la science, soit plutôt à celui de l'imagination. Hégel est dans le vrai quand il dit, en parlant des primitifs (5) : « Ici nous avons

---

duré un siècle après le déluge universel et aurait été une dégénération provoquée par leur vie sauvage (axiome 42).

(1) Livre II, chap. VII, § 3, p. 490. Un rapprochement analogue se trouve dans Aristote (*Politique*, livre II, chap. V, § 12).

(2) Axiome 33.

(3) Axiome 38.

(4) Axiome 39.

(5) *Philosophie de la religion* ; trad. franç. ; tome II, p. 53.

l'homme avec sa force propre immédiate, avec ses désirs, avec l'activité et les rapports de sa volonté immédiates. L'homme ne se pose pas encore des questions théoriques telles que : qui a fait cela, etc.? Il ne distingue pas encore dans les objets le côté essentiel, le côté causal et le côté engendré, l'effet ».

Bien plus fréquemment Vico compare le développement historique au développement individuel de l'homme : c'est une idée fort ancienne, qui entraîne le philosophe napolitain dans les plus singulières erreurs : il lui semble évident que le monde primitif a dû reproduire les caractères que l'on observe aujourd'hui chez les enfants.

(1) « Il est ordinaire aux enfants de prendre dans leurs jeux les choses inanimées et de leur parler comme à des personnes vivantes. *Les hommes du monde enfant* durent être naturellement des poètes sublimes », parce que « le plus sublime effet de la poésie est d'animer et de passionner les choses insensibles ». Mais pourquoi les enfants ne font-ils pas de combinaisons poétiques sublimes? Qui leur apprend à s'adresser aux choses inanimées dans un langage imagé? N'est-ce point une qualité apprise comme tout le langage actuel?

On peut admettre, dans une certaine mesure, que les primitifs, comme les enfants, transportent (2) « l'idée et le nom des premières choses qu'ils ont vues à toutes les choses qui ont avec elles quelque ressemblance ». En effet, on comprend ici qu'il y a une cause commune : les uns et les autres ne disposent que d'un mécanisme verbal très imparfait et ne prennent pas intérêt aux différenciations que la connaissance scientifique relèvera plus tard (3).

Voici des rapprochements moins satisfaisants (4) : « Dans l'enfance, la mémoire est très forte; aussi l'imagination est vive à l'excès; car l'imagination n'est autre chose que la mémoire avec extension ou composition. Voilà pourquoi nous trouvons un caractère si frappant de vérité dans les images poétiques que dut former le monde enfant. » — (5) « Les enfants ont à un très haut degré la faculté d'imiter; tout ce qu'ils peuvent connaître déjà, ils s'amusent à l'imiter. Au temps du

---

(1) Axiome 37.

(2) Axiomes 48 et 49.

(3) Cependant Vico semble ici mieux séparer que dans d'autres cas les primitifs et les enfants, puisqu'il parle des premiers à l'axiome 49 et des seconds à l'axiome 48.

(4) Axiome 50.

(5) Axiome 52.

monde enfant, il n'y eut que des peuples poètes; la poésie n'est qu'imitation... Tous les arts... furent trouvés dans les siècles poétiques...; les arts ne sont qu'autant d'imitations de la nature (), une *poésie réelle*, si j'ose le dire. » — (2) « Les langues durent commencer par des monosyllabes. Maintenant encore, au milieu de tant de facilités pour apprendre le langage articulé, les enfants, dont les organes sont si flexibles, commencent toujours ainsi. »

Les analogies psychologiques, du genre de celles dont il a été question jusqu'ici, pèchent par l'omission des conditions historiques du développement. Bien qu'il soit toujours dangereux de passer de la biologie à la sociologie, il n'est pas inutile de rappeler ici qu'une question analogue a joué un rôle important dans les discussions zoologiques. On sait qu'on a établi des parallèles entre le développement phylogénétique et le développement de l'embryon, et soutenu que celui-ci reproduisait toute la chaîne des espèces ancestrales. F. Müller a fait observer que les documents historiques sont souvent *effacés*, parce que le processus embryonnaire a pris un chemin plus court et souvent aussi *falsifiés* par suite des conditions de l'adaptation durant l'existence larvaire. Les peuples sauvages ont eu une histoire, qui paraît beaucoup plus compliquée qu'on ne pensait autrefois, et ils ont à soutenir des luttes de natures fort variées. Cette histoire et ces luttes se révèlent aujourd'hui par leurs conséquences psychologiques aux yeux des voyageurs, qui ont beaucoup de peine à comprendre des états mentaux et des manières de raisonner si différents des nôtres. Ces difficultés seraient vaincues, en grande partie, si on se pénétrait des principes du matérialisme historique et si on ne supposait pas toujours, d'une manière inconsciente, que l'homme est pourtant identique à lui-même, et que son système d'idées est indépendant des besoins et des désirs particuliers qui résultent de sa manière de vivre.

Les véritables lois psychologiques ne réunissent pas des choses de diverses espèces, entre lesquelles aucun lien apparent ne peut être

(1) Vico n'a pas approfondi ce qu'est l'imitation; quand il parle des hommes, il entend par là *adaptation aux besoins humains*, ce qui est tout autre chose que l'imitation proprement dite, celle que pratiquent les enfants. M. Flach dit : « Rien n'est fait par imitation, mais par transformation. » (Leçon du 11 mars 1896). Sur la différence qui existe entre les outils de la technique humaine et les organes naturels, consulter Reuleaux (*Cinématique*, trad. franç., p. 554).

(2) Axiome 60.

saisi : des coïncidences, des analogies ne peuvent, en effet, constituer des lois scientifiques. Dans beaucoup de cas, la psychologie peut, assez facilement, déterminer les divers aspects d'un constant groupement d'états de conscience, au moyen d'observations faites un peu partout; c'est ainsi que Vico peut dire (1) : « Dès que les hommes ont laissé surprendre leur âme par une superstition pleine de terreurs, ils y rapportent tout ce qu'ils peuvent imaginer, voir, ou faire eux-mêmes. »

Mais ce qui caractérise le plus la psychologie, c'est l'existence des *lois de suites*, qui définissent l'évolution des états par lesquels passe l'esprit d'une manière uniforme, pour aller des origines affectives et irraisonnées aux développements intelligibles et scientifiques. Le dernier livre de M. Ribot sur les sentiments est consacré, pour la plus grande partie, à décrire ces transformations, dont l'importance est capitale et sur laquelle Vico ne cesse d'appeler l'attention, quand il nous parle des états divins, héroïques et humains. Une différence considérable existe entre le point de vue moderne et celui de Vico : celui-ci croyait que l'évolution psychologique se produit d'une masse, dans toute l'étendue de la société et se développe exactement comme l'histoire des peuples elle-même; une fois achevée, elle ne pourrait se reproduire, si l'histoire elle-même ne se renouvelait. Aujourd'hui, nous voyons la chose tout autrement : les évolutions psychologiques sont des suites ayant leur existence propre, leur autonomie, se produisant à toutes les époques, se mêlant dans la société de la manière la plus confuse. Au lieu d'un bloc homogène, nous avons un enchevêtrement d'évolutions, qui ne sont susceptibles d'aucune définition générale, parce qu'à un instant donné on les trouve à tous les moments de leur développement. Mais les conditions économiques, les rapports sociaux, tous les complexus historiques agissent sur ces évolutions pour favoriser certains développements.

Cette analyse de l'histoire est d'une importance capitale pour l'interprétation des faits d'après la doctrine du matérialisme historique. Il semble, en effet, au premier abord, que l'on supprime toute science possible, quand on abandonne les points de vue idéalistes. S'il n'existe que des faits, susceptibles seulement d'une connaissance empirique, on peut se demander quel intérêt ces montagnes d'*atomes historiques* offrent pour l'esprit; c'est pourquoi Véra (2) regardait l'idéalisme

(1) Axiome 34.

(2) *Philosophie de la religion*, de Hégel, traduction : introduction au deuxième volume, p. cv.

comme une nécessité, dont l'intelligence percevait facilement l'évidence; c'est encore pour cette raison que M. Jaurès (1) affirme que tout le monde est d'accord pour admettre que le mouvement humain a une direction déterminée. Sans doute, par ce procédé on rend l'histoire intelligible; mais on la falsifie, ce qui a bien son importance.

Vico a très bien vu qu'il était nécessaire de combiner les événements : il a très bien vu qu'il fallait les assembler, par ce qui est concret et vivant, par ce qui est humain, c'est-à-dire par les lois de la psychologie. Qu'il n'ait point réussi dans sa tentative, cela ne nous importe pas; il suffirait à sa gloire d'avoir reconnu que l'histoire a une *identité de substance* (2). Sans doute, il n'entendait pas cette identité de substance exactement comme les modernes; mais il ne lui était pas possible de franchir, dans la première moitié du XVIII[e] siècle, le chemin que devait indiquer K. Marx au milieu du siècle suivant, chemin qui a été encore peu fréquenté et délimité aujourd'hui même.

Dans sa réponse aux critiques qui lui étaient faites dans les *acta eruditorum*, Vico disait (3) que l'objet essentiel de ses recherches est la nature commune des nations; mais il ne disait pas ce qui fait cette unité. Au commencement du livre quatrième, il expose la division tripartite qu'il adopte pour l'exposition des mouvements historiques : « Ces trois sortes d'unités d'espèces, avec beaucoup d'autres qui en sont la suite, se rassemblent elles-mêmes dans une unité générale, celle de la religion honorant la Providence; c'est là l'unité d'esprit qui donne la forme et la vie au monde social. » Dans le dernier chapitre du livre cinq, il revient sur ce point et dit (4) : « Les premiers gouvernements, fondés sur la croyance en une Providence, ont eu la religion pour leur *forme entière*, et elle fut la seule base de l'état de famille. La religion fut encore le fondement principal des gouvernements héroïques... Si la religion se perd parmi les peuples, il ne leur reste plus le moyen de vivre en société; ils perdent à la fois le lien, le fondement, le rempart de l'état social, la *forme* même de peuple, sans laquelle ils ne peuvent subsister (5). »

---

(1) *Idéalisme de l'histoire* (*Jeunesse socialiste*, janvier 1895, p. 20).

(2) Liv. V, chap. III, p. 631.

(3) *Notæ in acta eruditorum Lipsiensia*, p. 202.

(4) Livre V, chap. IV, p. 641.

(5) Vico appelle *matériaux* des institutions civiles, « les religions, les langues, les terres, les mariages, les noms propres et les armes ou emblèmes, enfin les magistratures et les lois »; ces matériaux existaient déjà

Il était naturel que les idées religieuses fussent placées par Vico au premier rang, car c'est dans la religion que l'existence autonome des causes psychologiques apparaît, peut être, de la manière la plus claire (1). Aujourd'hui, nous pouvons nous élever à un point de vue plus général, et comprendre dans cette substance de l'histoire tout l'ensemble des manifestations de l'activité humaine, en tant qu'elles sont rapportées aux lois propres du développement de l'esprit. Entre toutes les choses qui se succèdent, nous trouvons de la sorte, un lien humain qui leur donne leur véritable unité fondamentale, cachée aux yeux de l'observateur superficiel.

Sans doute, nous perdons, une fois de plus, l'espoir de faire une unification des choses d'après des formules abstraites, de constituer une science historique ayant une analogie quelconque avec les sciences physiques; mais ce résultat négatif nous est une garantie de la valeur même des considérations propres au matérialisme historique. A la place d'une unité factice, nous avons trouvé l'unité concrète et vivante de l'homme obligé de suivre certaines voies, toujours les mêmes, pour s'élever à la connaissance intellectuelle et rajeunissant toujours son histoire sans jamais pouvoir l'épuiser (2). Nous savons, maintenant, que les lois historiques ne traduisent pas l'effet d'une cause, mais qu'elles représentent sous un aspect facticement unitaire une complexité infinie de causes : ce qu'elles décrivent ne se reproduira jamais et ne s'est jamais produit, parce que pour trouver la reproduction de combinaisons aussi multiples, dont la coïncidence est si accidentelle, il faut faire une hypothèse n'ayant aucune probabilité. Nous ne cherchons plus l'unité dans les *tendances immanentes* de l'homme, que l'on imagine

---

avant l'organisation politique, comme choses *propres à l'individu*, (livre II, chap. VI, § 5, p. 467), c'est en considération du passage de l'individuel au social qu'on les considère comme *matières*.

(1) On peut même observer aujourd'hui que les religions reproduisent d'une manière particulièrement frappante les évolutions qui font passer l'homme de la vie affective à la vie intellectuelle. On peut dire que tout phénomène psychologique est surtout visible dans le domaine religieux.

(2) J'ai déjà appelé l'attention sur la position particulière de Vico au sujet du progrès. Michelet dit que, dans la première édition, notre auteur concevait « pour l'humanité l'espoir d'une perfection stationnaire. Cette idée, que tant d'autres philosophes devaient reproduire, ne reparaît plus dans les éditions suivantes » (*Discours*, p. 18). Cette remarque est importante; elle montre que Vico avait eu conscience de la nouveauté de la doctrine que devait produire la *Science nouvelle*.

pour donner un corps aux apparences de l'histoire, — mais dans les évolutions psychologiques, qui sont cachées sous le manteau des lois historiques.

VII

Dans les explications que donne Vico sur le développement de l'esprit humain, il faut avoir soin de distinguer deux catégories : tantôt il part de son histoire idéale et range les phénomènes psychologiques pour cadrer avec ses données; — tantôt il prend pour base des faits observés *empiriquement et historiquement* et il cherche à se rendre compte de leurs causes. Enfin parfois il complète ses recherches par des remarques faites sur les états d'esprit qu'il a pu reconnaître chez des contemporains : les essais de ce genre ne sont pas les plus heureux et j'en ai déjà signalé d'assez médiocres exemples au paragraphe précédent.

Lorsque les évolutions sont rapportées aux divisions de l'histoire idéale, elles ne sont pas bien précises; car ces divisions s'étendent parfois sur des durées d'une longueur démesurée: (1) la première période (*divine*) correspond à l'âge d'or des Grecs et à l'âge de Saturne des Latins; la seconde (*héroïque*) est caractérisée par Hercule, Orphée et autres « types idéaux des fondateurs des sociétés et des poètes théologiens »; — la troisième date en Grèce de la première Olympiade.

Je commence par l'examen des sentiments : cette partie est, certainement, la plus facile et celle où la psychologie moderne peut fournir le plus de renseignements; — d'autre part Vico a très bien reconnu que les « *principes de l'histoire idéale* » consistent dans l'étude des transformations des sentiments. Le philosophe napolitain devait être amené à ce point de vue par les considérations morales si importantes à ses yeux. « Les gouvernements, dit-il (2), doivent être conformes à la nature de ceux qui sont gouvernés. D'où il résulte que l'école des princes, c'est la science des mœurs des peuples ».

L'évolution des sentiments n'est pas examinée par lui d'une manière purement psychologique; il ne cherche pas comment ils se succèdent dans *toutes* les conditions normales de développement, ce qui serait

(1) Livre I, chap. I; pp. 296-300.
(2) Axiome 69.

l'objet propre d'une science de l'esprit; il examine les sentiments tels qu'il les trouve (ou croit les trouver) dans l'histoire typique; et il ne se propose pas de faire le départ entre les lois psychologiques, qui produisent (ou tendent à produire) des développements uniformes, et les conditions sociales, qui accélèrent, retardent, limitent ou font avorter certains bourgeons trop faibles. Comme on l'a fait remarquer au paragraphe précédent les documents historiques sont souvent *falsifiés :* cela est surtout vrai pour les sentiments; si on peut considérer leur évolution comme règlant « les principes de l'histoire idéale », c'est surtout parce qu'ils représentent d'une manière parfaite l'ensemble des mouvements internes, qui restent obscurs et parfois insaisissables pour l'historien, uniquement préoccupé des événements.

M. Caird (1) a fait observer qu'on s'est mépris très souvent sur le rôle de la métaphysique : les métaphysiciens ont moins inventé que mis en forme; ils ont donné une exposition méthodique des idées qui existaient dans leur milieu. « Ce qui est réellement dû à la métaphysique ce n'est pas l'erreur, c'est plutôt cette clarté et cette détermination dans l'expression de l'erreur, qui en est la réfutation même et qui rend possible pour nous un point de vue plus élevé ». L'idée devient ainsi non le premier mobile, mais le produit ultime d'une civilisation donnée.

On peut dire quelque chose d'analogue pour les sentiments : ils marquent, avec une délicatesse parfois infinie (2), les états par lesquels passe un peuple; ils fournissent d'excellentes explications pour les mouvements, les résolutions des individus; mais ils doivent, à leur tour, être rapprochés des conditions générales de l'existence. Les sentiments ne se décrètent pas; c'est à peine même si on peut agir sur eux par l'éducation, d'une manière efficace et durable, si les relations sociales ne sont pas favorables à leur épanouissement.

Les théories de Vico ne sont pas toujours satisfaisantes à ce point

(1) Cité par M. Fouillée (*Le mouvement positiviste et la conception sociologique du monde*, p. 270).

(2) Cette délicatesse de mesure entraîne à des conséquences d'une haute importance : il n'est pas possible d'attribuer un caractère sentimental uniforme à une longue période, comme le fait Vico; on dénature ainsi le procédé si précis qu'on avait adopté pour caractériser les phénomènes. L'erreur de Vico est d'autant plus excusable que les historiens ont continué à suivre le même procédé et à parler des sentiments d'une manière vague. Je crois, d'ailleurs, que pour arriver à une véritable précision scientifique, il faut ajouter à la dénomination des sentiments l'exposé des conditions économiques principales.

de vue; les divers sentiments s'y succèdent dans un ordre artificiel et sont détachés de leur souche historique; mais il me semble que le philosophe napolitain est encore bien supérieur à nos auteurs modernes, qui considèrent un homme abstrait et lui mettent dans la carcasse des quintessences de sentiments. La sociologie a beaucoup reculé.

Dans une conférence sur l'*idéalisme de l'histoire*, M. Jaurès nous expose une de ces conceptions sociologiques où les sentiments sont considérés d'une manière aussi peu réelle que possible (1). « Qu'était l'anthropophagie? dit-il. Elle était doublement contradictoire : car en *obligeant* l'homme à égorger l'homme même en dehors de l'excitation du combat, elle *faisait violence* [au] premier sentiment de sympathie : *contradiction morale*; et de plus, elle faisait de l'homme, qui a une *aptitude certaine* au travail réglé, à la production, une sorte de bête de proie, dont on ne peut utiliser que la chair : *contradiction économique*. Dès lors l'esclavage devait naître, parce que la domestication de l'homme blessait moins l'instinct de sympathie et ménageait mieux l'intérêt du maître, en tirant de l'homme, par le travail, beaucoup plus qu'il ne donnait par sa substance ».

Il serait inutile de demander des preuves historiques à l'appui d'une conception si poétique (2). L'instinct de sympathie et l'aptitude au travail ne sont pas des moteurs de l'homme : ces choses n'existent que pour la pensée réfléchie, pour le savant; les contradictions morales ne blessent que le philosophe; les contradictions économiques n'apparaissent qu'à l'économiste; et, comme dit Vico, les penseurs ne sont venus que longtemps après la formation des institutions classiques.

Passons maintenant à l'examen des principes de l'histoire idéale (3) : l'axiome 66 est ainsi conçu : « Les hommes *sentent* d'abord le nécessaire, puis font *attention* à *l'utile*, puis *cherchent* la *commodité;* plus tard ils *aiment* le *plaisir, s'abandonnent* au *luxe*, en viennent enfin à *tourmenter leurs richesses* ». Dans nos sociétés développées et divisées en classes, ces phénomènes ne se présentent pas dans un ordre successif; mais

---

(1) *Loc. cit.*, p. 24. Certainement les textes des orateurs ne peuvent être soumis à la discussion scientifique; je ne citerais donc pas ce passage si la forme scolastique donnée à l'exposition n'indiquait chez l'auteur l'intention bien nette d'affirmer des doctrines : nous n'avons donc pas à faire simplement à des métaphores, comme cela pourrait résulter d'une lecture rapide.

(2) Parler de la contrainte exercée sur les instincts humains par une entité sociologique exige une conception singulièrement mythologique de l'histoire.

(3) L'axiome 68 sera discuté à part au paragraphe IX.

on les trouve à l'état simultané; il faudrait pouvoir retrouver cette suite dans l'histoire d'une classe quelconque.

Dans les classes riches, le luxe et même le gaspillage, que Vico qualifie en termes empruntés à Salluste (1), se manifestent bien avant que les besoins d'hygiène et même de confort se fassent sentir. Les apologistes du capitalisme font souvent observer que l'ouvrier (de certaines régions tout au moins) trouve à sa disposition des commodités de l'existence qui étaient inconnues à des personnages considérables il y a un siècle. La propreté du corps avait fini par disparaître en France, au grand siècle; l'hygiène des villes ne s'est guère améliorée que depuis le jour où la terreur des épidémies a été habilement exploitée comme un moyen de bouleverser les vieilles habitudes; quant à l'hygiène domestique, il faudra encore bien du temps pour qu'elle soit généralement pratiquée.

Dans cette matière, Vico aurait pu, utilement, semble-t-il, faire appel aux phénomènes que l'on observe facilement chez les enfants et les paysans; les uns et les autres, faute de réflexion et de *prévision*, sont surtout attirés par les choses de luxe et dépensent sans compter les jours de fête. Il faut ici faire intervenir les sentiments provoqués par les relations économiques. Le paysan, tout comme le sauvage, ne savait pas compter autrefois; il n'avait qu'une idée confuse des conditions de production; il ne comparait pas les peines qu'il s'était données et les satisfactions d'un sot amour-propre qui l'entraînait à faire boire son vin. Le développement des marchés a fait pénétrer partout la notion de valeur : la transformation a été surtout rapide dans les pays où l'agriculture est mêlée à l'industrie, parce que le régime du salaire met le paysan-ouvrier en présence des deux catégories du prix et du temps de travail et les lui présente dans une union profonde.

Mais ce n'est là qu'un des éléments de la question : un progrès dans l'appréciation de la valeur, dans le calcul du bilan, ne constitue guère qu'un progrès formel : il y a eu une série de transformations de diverses natures qui ont fait disparaître, en partie, la *stupidité paysanne*, qui se manifestait, avec tant d'éclat, par le goût des procès, la dissipation rapide des utilités créées à grande peine, l'égoïsme barbare du maître de la maison, et autres belles qualités fort vantées par les écrivains moralistes et conservateurs. Ces changements ne peuvent pas s'expliquer par la psychologie; ils dérivent, comme tout le monde le

---

(1) *Divitias suas trahunt, vexant.*

comprend, des nouvelles manières de vivre ; et celles-ci sont reliées, d'une manière intime, aux conditions de la production contemporaine. Parmi ces conditions il faut signaler, tout d'abord, comme très importantes : la possibilité clairement conçue d'améliorer le budget familial par l'intensification du travail, — l'abandon des routines et le désir de suivre les nouveaux procédés mis en pratique par les cultivateurs progressifs, — la nécessité de mieux apprécier le rôle de chaque entreprise particulière, — un soin plus grand apporté à l'entretien d'outils plus perfectionnés, — l'habitude de travailler avec plus de célérité et de mieux combiner les travaux pour rendre la journée moins poreuse.

Grâce à tous ces changements il s'est établi entre l'homme et les produits de son travail une union plus intime, qui ne devait pas exister autrefois (1). Par le passage à travers les chemins de la production marchande, l'homme est arrivé à mieux se rendre compte des utilités des choses. A la place de la formule de Vico, il y aurait lieu de poser les divers moments de ce processus; il paraît certain qu'il faudrait établir des types assez nombreux, si l'on voulait suivre la question de près.

L'axiome 67 est un peu plus satisfaisant que le précédent : « le caractère des peuples est d'abord *cruel*, ensuite *sévère*, puis *doux* et bienveillant, puis *ami de la recherche*, enfin *dissolu* ». Il est manifeste que les trois premiers états forment bien une suite homogène; mais les deux autres n'ont été placés ici que pour pouvoir embrasser dans un même schéma l'histoire romaine complète. Il est, d'ailleurs, assez difficile de bien préciser ce qu'il faut entendre par le caractère d'un peuple : tantôt on veut parler de ce qui est le plus répandu, tantôt de ce qui exerce une action prépondérante sur les institutions.

Il est certain que le goût de la recherche et la dissolution peuvent se rencontrer dans des civilisations, qui sont assez peu avancées sous le rapport de la culture et dont les coutumes sont restées assez primitives. Ces deux caractères auraient dû être examinés de plus près, car l'érotisme a joué un rôle très considérable dans l'histoire et l'érotisme peut revêtir bien des formes. Vico fait au sujet des relations sexuelles

---

(1) C'est un point dont on n'a pas toujours tenu assez compte dans les discussions relatives au matérialisme historique et à l'influence de l'économie. Les changements survenus dans l'armement ont, à plusieurs reprises, exercé une action prépondérante sur le cours de l'histoire, aux époques où les instruments de travail étaient stationnaires et ils doivent être pris en considération à titre de progrès dans les *outils dominants*.

dans l'antiquité deux remarques très importantes (1) : « Achille, qui fait tant de bruit pour l'enlèvement de Briséis et dont la colère suffit pour remplir une Iliade, ne montre pas une fois dans tout ce poème un *sentiment d'amour;* Ménélas, qui arme toute la Grèce contre Troie pour reconquérir Hélène, ne donne pas, dans tout le cours de cette longue guerre, le moindre signe *d'amoureux tourment* ou de jalousie. »

L'étude de l'érotisme offre d'autant plus d'intérêt pour la science sociale que c'est le sentiment qui semble être le plus rebelle aux influences politiques et économiques : les partisans de la doctrine des races ne manquent pas de s'appuyer sur cette circonstance pour soutenir que l'histoire peut être fortement influencée par les sentiments innés. C'est ainsi qu'on a souvent mis en évidence la sensualité des races sémitiques (2). Il faut dire, cependant, que les conditions sociales exercent une influence considérable sur l'érotisme comme Aristote l'avait reconnu; il avait signalé l'influence énorme que les femmes peuvent avoir sur les hommes lorsque ceux-ci sont uniquement guerriers comme à Sparte (3). Mais il s'en faut de beaucoup que cette recherche de plaisirs sexuels entraîne nécessairement ce que Vico appelle « l'héroïsme galant des modernes », qu'il oppose aux mœurs homériques. Un passage célèbre d'Aristote nous apprend que les Grecs primitifs étaient toujours armés et se vendaient leurs femmes (4), ce qui n'indique pas une très grande jalousie chez des guerriers. Mais cette question est beaucoup trop complexe pour être traitée ici.

VIII

L'adoucissement des mœurs, décrit dans cet axiome 67, constitue une des questions les plus importantes et les plus difficiles de la science sociale; Vico y revient souvent; mais il ne parvient point à bien expliquer le processus, ou plutôt les processus qui engendrent ce résultat : il résulte, en effet, de ses observations que l'adoucissement des mœurs a un grand nombre de causes.

La cruauté des peuples primitifs est, tout d'abord, rapportée à la

---

(1) Livre II, chap. VII, § 3; p. 491.
(2) Leçons de M. Flach au Collège de France, 20 mai 1896.
(3) *Politique*; livre II, chap. VI, § 6.
(4) *Politique*; livre II, chap. V, § 12.

superstition qui remplit l'âme de terreur (1) : notre auteur observe que cette cruauté s'est conservée aux temps plus rapprochés de nous dans les mystères des magiciennes. Il pense qu'il y a là une loi bien constante : car, dans tous les pays, on a retrouvé l'usage des sacrifices humains, qui ne peut avoir été transmis de peuple à peuple et qui a dû se produire d'une manière spontanée (2). La question est certainement plus compliquée : on peut admettre que la terreur rend féroce ; c'est un fait bien constaté, mais déjà difficile à expliquer ; — quant à l'immolation des victimes humaines, c'est une pratique qui peut venir de plusieurs causes très différentes les unes des autres (3).

Les superstitions magiques ne renferment pas, nécessairement, un élément religieux, au sens propre des termes : Hégel l'a fort bien reconnu (4) et aujourd'hui on est assez d'accord pour admettre que la magie renfermait enveloppée aussi bien des germes des sciences que des germes de religion ; souvent le magicien est bien plus apparenté au médecin qu'au prêtre futur.

Dans notre époque, les superstitions n'ont pas disparu, tant s'en faut ; mais elles n'exercent plus une influence aussi directe et aussi prépondérante sur les institutions. Toutefois, il y a au moins deux exceptions à noter. J'ai déjà parlé de l'action considérable produite par la peur des épidémies : les savants exploitent, trop souvent, la terreur des populations avec autant d'effronterie que les féticheurs africains; mais les directeurs de l'hygiène, dans presque tous les grands pays d'Europe, s'efforcent de calmer cette terreur et de l'utiliser. Il y a là une évolution curieuse à suivre : on convient, assez généralement, que l'hygiène renferme beaucoup de superstitions, que la thérapeutique archi-scientifique n'est pas exempte d'un snobisme ridicule; mais la superstition et la sottise sont dirigées autrement qu'autrefois : elles sont employées, en partie, à nous donner confiance dans des mesures

(1) Axiome 40.

(2) Livre II, chap IV, p. 138.

(3) Les ethnographes se sont souvent trompés en admettant qu'un usage est d'autant plus primitif qu'il nous cause plus d'horreur; c'est dans cette erreur que tombe ici Vico et que sont tombés beaucoup de modernes au sujet de l'anthropophagie. M. Flach fait voir que le cannibalisme, quand il est fort étendu, peut très bien se concilier avec un développement des institutions qu'on ne trouve pas chez des peuples pratiquant seulement le cannibalisme d'une manière intermittente (Leçon du 18 mars 1895).

(4) *Philosophie de la religion*; trad. franc., tome II, p. 80.

provisoires d'amélioration, que l'on aurait hésité à adopter si on avait pu en faire une critique complète. C'est ainsi, par exemple, que l'on a exécuté des travaux colossaux pour amener de l'eau en abondance dans les grandes villes, — encore que les théories reçues sur l'influence des mauvaises eaux reposent au moins autant sur des légendes que sur des faits constatés. Le résultat est bon en gros; c'est tout ce qu'on peut demander.

Les superstitions patriotiques ne semblent pas moins importantes que les précédentes : elles s'opposent, au moins aussi fort, à l'adoucissement des mœurs, en provoquant de folles terreurs : nous sommes particulièrement sensibles à la peur des trahisons et cette sottise a fait commettre beaucoup de crimes. Il n'y pas beaucoup de stupidités plus grandes que celle qui consiste à croire qu'il puisse y avoir des armements secrets, des recettes mystérieuses. Les savants qui devraient être les premiers à dissiper ces erreurs, les propagent pour réhausser le prestige des corps scientifiques. Je ne vois pas trop ce qui sort d'utile de ces superstitions, qui, de temps à autre, se réveillent avec une sauvagerie digne des cannibales.

Vico rapportait aux idées religieuses l'atrocité des guerres héroïques (1); « les vaincus sont regardés comme des hommes sans Dieux et perdent, non seulement, la liberté civile, mais la liberté naturelle ». Il ne semble pas que cette raison puisse expliquer la cruauté du Moyen Age, non plus que les grands massacres exécutés à l'époque philosophique par les Grecs dans leurs guerres intestines et par les Romains. De nos jours, on a vu des atrocités dignes des temps les plus lointains reparaître dans nos guerres civiles et notamment les exécutions faites de sang-froid, après le combat, ordonnés par des hommes habitués à la vie civilisée (2).

La transformation des mœurs familiales n'est pas facile à expliquer

---

(1) Livre II, chap. vi, § 8; p. 481.

(2) Dans les guerres coloniales l'Européen devient un barbare, pour d'autres raisons : c'est, en effet, une chose bien constatée que la tendance très forte qui amène l'Eropéen à imiter les mœurs des barbares qu'il prétend civiliser. Dans les premiers temps des guerres d'Afrique nos officiers se conduisaient comme auraient fait des officiers turcs. Il y a là un phénomène qui n'est pas des plus faciles à expliquer par les théories psychologiques connues : la cruauté des Européens tient en partie à la peur : ils sont peu nombreux et ils tremblent d'être détruits par leurs ennemis; leur férocité les débarasse des hommes dangereux et augmente leur prestige.

et son influence est énorme sur tout l'ensemble de la civilisation moderne. Vico ne s'est pas mépris sur le rôle primitif de la femme (1): Il la voit partout *esclave* chez les barbares et considérée comme un instrument nécessaire pour avoir des enfants; il attribue à la constitution de dot l'affranchissemet de la femme : « elle achète la liberté du mari et obtient de lui un aveu public qu'il est incapable de supporter les charges du mariage. C'est peut être l'origine des privilèges importants dont les empereurs favorisaient les dots ». L'explication de la dot est plus que contestable; mais ce qui nous intéresse ici c'est l'effet juridique du contrat et non son côté subjectif. Vico a bien raison de rapporter au régime des biens l'importance que prend la femme dans l'union conjugale; c'est faute d'avoir tenu compte du côté économique des choses qu'on s'est donné tant de mal pour expliquer l'influence prépondérante des femmes dans certains pays (2). M. Giraud-Teulon a ainsi rattaché à un passé problématique ce qui était, souvent, un développement juridique tenant à de causes économiques.

On trouve ici sur la famille deux opinions vraiment singulières.

1° Les testaments auraient été favorisés par les gouvernements démocratiques en vue d'amener la division des fortunes (3); cependant leur effet est souvent tout contraire et Aristote (4) s'élevait déjà contre les inconvénients des testaments et des donations entre-vifs à Sparte; grâce à la grande liberté donnée par la loi, la propriété était répartie d'une manière trop disproportionnée. Il est, d'ailleurs, impossible qu'une *liberté* puisse produire quoique ce soit par soi-même; il faut tenir compte des sentiments et de tous les mobiles particuliers. Le testament peut amener des effets très différents les uns des autres.

2° Vico observant que dans Homère les bâtards succèdent au trône (5), pense qu'à l'époque où les poèmes homériques furent composés, « le droit héroïque tombait en désuétude dans la Grèce, pour faire place au droit populaire » plus favorables aux simples liens du sang. Il est facile de voir que l'accession des bâtards aux dignités politiques est

---

(1) Livre II, chap. VI, p. 481.

(2) Leçons de M. Flach au Collège de France : 29 avril 1896 sur le Beni-Amer, d'après M. Münzinger, — 27 mai 1896 sur l'Egypte et notamment sur les contrats postérieurs au VIIe siècle.

(3) Livre IV, chap. V, § 2; p. 586.

(4) *Politique*, livre II, chap. VI, p. 10.

(5) Livre III, chap. III, p. 525.

très fréquente chez les primitifs. Les mêmes phénomènes se retrouvent très fréquemment dans les tyrannies italiennes.

La tendresse paternelle est rapportée à une cause politique et sociale : l'éducation cruelle des temps héroïques (1) avait été une survivance de la barbarie primitive; mais (2) « lorsque l'empire passa des nobles au peuple, les plébéiens, qui faisaient consister toutes leurs richesses, toute leur puissance, dans la multitude de leurs fils commencèrent à sentir la tendrese paternelle. Ce sentiment avait dû rester inconnu aux plébéiens des côtés héroïques, qui n'engendraient des fils que pour les voir esclaves des nobles ». Il dit un peu plus loin : « Les démocraties sont bienveillantes pour les fils, les monarchies veulent que les pères soient occupés par l'amour de leurs enfants » ; et il pense que les empereurs « se montrèrent favorables aux droits de la nature humaine », parce que l'éclat de la noblesse leur faisait ombrage. Ces explications paraîtront bien superficielles à tout le monde et surtout trop artificielles.

Le fait, en lui-même, est exact et facile à vérifier dans nos sociétés contemporaines : l'extension des idées démocratiques amène un adoucissement des coutumes familiales; Aristote, qui vivait dans un pays où la démocratie était fort avancée, regarde l'autorité du père comme fondée sur l'affection et sur l'âge (3); il ne voit point dans les enfants des êtres abandonnés au caprice d'un chef de famille, mais de futurs membres de l'État, qu'il faut élever pour remplacer leurs parents (4). Les relations démocratiques sont incompatibles avec la rigide puissance paternelle (5).

D'après le philosophe napolitain le progrès des mœurs est venu des familles plébéennes. Dans notre temps, nous voyons se produire un

---

(1) On ne voit pas trop pourquoi. Cependant il est digne de remarque qu'en effet l'éducation est presque toujours en retard sur les mœurs et les institutions dans tous les pays : les punitions corporelles ont persisté avec une déplorable cruauté alors que les relations sociales étaient devenus raffinées.

(2) Livre IV, chap. v, § 2; p. 586.

(3) *Politique*, livre I, chap. v, § 2.

(4) *Politique*, livre I, chap. v, § 11 et livre IV, chap. xiv, § 2.

(5) Il est probable que c'est pour cette raison qu'il a été plus facile de faire reconnaître dans nos législations contemporaines le droit de l'enfant que le droitde la femme mariée. On a compris qu'il y a certaines choses qu'on ne pourrait permettre sur les futurs citoyens et qu'il y a certaines obligations à imposer aux parents au point de vue de l'instruction,

phénomème analogue : la liberté relative des membres de la famille s'est développée, tout d'abord, dans les couches médiocres de la population, dans celles qui n'avaient pas de raisons pour maintenir les traditions aristocratiques. La partie supérieure du Tiers-État imitait jadis les mœurs de familles nobles et formait ses idées de justice d'après les usages qu'elle voyait pratiquer au-dessus d'elle. Vico (1) s'est efforcé de montrer comment les règles du droit qui avaient cours entre patriciens servirent de modèle aux plébéiens de Rome pour se constituer à leur tour en familles propriétaires : nous ne dirons pas que c'est une imitation; mais nous voyons là une application de la loi idéogénétique de Vico, à laquelle nous devons avoir recours pour comprendre comment se forment les idées et comment elles naissent des formes existantes. Les familles roturières de France se sont transformées quand elles n'ont pas cherché à s'élever au rang de la noblesse et qu'elles n'ont plus eu de motifs pour considérer les mœurs nobiliaires comme les mœurs parfaites (2).

Actuellement, le prolétariat se trouve ballotté entre deux tendances opposées; quelques-uns de ses membres cherchent à faire les bourgeois et *s'élever* comme faisaient les ancêtres des bourgeois actuels; — d'autres, au contraire, pénétrés des sentiments de classe s'émancipent des idées et des préjugés des couches supérieures de la société. Chez les prolétaires, la conception de la famille est tout autre que dans la noblesse et elle ne comporte pas la puissance paternelle; on se rapproche beaucoup de la conception péripatéticienne; la division du travail est physiologique et elle engendre des sentiments d'affection qui n'ont aucun rapport avec ceux que la tradition nous avait appris à considérer comme fondamentaux. Le jour où le prolétariat sera assez fort, ses usages serviront à former les idées de justice, que le Code consacrera. On peut déjà prévoir que l'*union libre* ne tardera

---

(1) Livre II, chap. VI, § 1, p. 457.

(2) Je trouve un curieux exemple de ce qu'on appelle les *fortes mœurs d'autrefois* dans les *Mémoires de M. Jaume*, publiés par M. Ph. Torreilles en 1894. L'auteur était professeur de droit à l'Université de Perpignan : il raconte que son grand-père, procureur au Conseil souverain de Roussillon, éleva avec ses enfants légitimes, un enfant adultérin, qu'il imposa à sa femme et qui fut expulsé de la maison à la mort du chef de la famille. Cet enfant était entré, sous les auspices de son père, dans l'ordre des procureurs avec le nom de celui-ci (*Introduction*, p. XIII). On pourrait trouver d'assez nombreux exemples de faits analogues dans la vieille bourgeoisie française.

pas à exercer sur la législation une influence considérable et à transformer tous les rapports juridiques de la famille.

Contrairement à une opinion généralement reçue, je crois que l'on devrait dire que la constitution de la famille (influencée par la vie politique) est la source principale de nos idées morales : ce serait une seconde loi idéogénétique dont l'importance ne serait pas moins grande que celle que Vico a énoncée. Cette théorie réduirait à néant la prétention des moralistes qui veulent baser la réforme sociale sur l'amélioration morale de l'individu : cette amélioration ne peut venir que de causes générales, de formes constituées dans la pratique journalière. Vico n'est pas sans avoir reconnu l'influence des lois réglant les rapports familiaux; mais il ne me semble pas avoir eu une conception assez étendue de leur importance extérieure, de leur reflet sur toute la vie morale.

Notre siècle a assisté à une transformation considérable des pénalités; l'adoucissement des peines est un phénomène qui semble se produire automatiquement dans tous les pays du monde; mais il n'est pas aisé de s'en rendre compte; il est même assez difficile de bien poser la question. Vico est loin d'avoir traité le problème d'une manière un peu complète : il fait ressortir, avec force, la dureté des vieilles lois romaines (1), mais il ne suit pas les changements dans les temps modernes; il ne parle pas des cruelles inventions des criminalistes italiens à l'époque de la Renaissance; il ne dit rien de ce qui se passait dans les tribunaux de son temps. Quant aux causes, il les rapporte aux formes politiques nouvelles, mais d'une manière un peu confuse (2) Les jugements *humains* (3) « sont dictés par une sorte de *pudeur naturelle*, de *respect de nos semblables*, qui accompagnent les lumières (4). Ils conviennent à l'esprit de franchise qui caractérise les républiques populaires... ; ils conviennent encore plus à l'esprit généreux des monarques ». — (5) « Les peines s'adoucissent sous la démocratie. La faiblesse même de la multitude la rend plus portée à la compassion. Enfin, dans les monarchies, les princes s'honorent du titre de *clément* ».

(1) Livre IV, chap. VII, § 1, p. 601.

(2) Livre IV, chap. IV, § 1, p. 579.

(3) C'est-à-dire de l'époque humaine ou postérieure à l'époque héroïque.

(4) On ne s'en aperçoit pas toujours, quand les magistrats ne sont pas talonnés par l'opinion publique.

(5) Livre IV, chap. VII, § 1, p. 602.

Beaucoup d'auteurs modernes ont dénoncé la douceur croissante de la justice criminelle comme une aberration de l'esprit, et ont soutenu que l'on revenait par cette voie à l'indifférence juridique, qui se manifeste à un si haut degré chez certains peuples. Je ne serais pas surpris que Vico ait pensé à son pays en disant que la faiblesse de la multitude la porte à la compassion : il vivait, en effet, dans un milieu où l'indifférence juridique du peuple était singulièrement développée. Dans presque tous les cas, on observe que cette compassion provoque des réactions féroces, soit que l'État éprouve le besoin de secouer la torpeur de ses sujets par des tortures intimidantes, soit que certains groupes organisent des lynchages pour se défendre. Au fond, il n'y a pas de différence essentielle entre les deux systèmes de réactions : il s'agit toujours d'effrayer les gens qui vivent du crime et de défendre des intérêts menacés par des groupes dangereux.

Je ne veux pas entrer ici dans une théorie de criminologie, qui ne rentrerait pas dans le cadre de la revue; je veux seulement montrer comment l'évolution des peines peut s'interpréter et s'éclairer, en la rapprochant des autres phénomènes concomittants. Cette évolution, que Vico nous décrit comme s'étant produite de la barbarie à la civilisation, se répète indéfiniment dans l'histoire moderne.

Il y a des moments où la société effrayée ne pense qu'à se débarrasser des gens qui troublent sa vie normale : de là, naissent des lois inexorables, que l'on justifie par diverses théories, toutes fondées sur l'utilité sociale. Puis, quand la terreur est passée, vient une époque d'atténuation, de transformation; on hésite à appliquer des règles dont le sens utilitaire apparaît trop nettement et qui s'opposent aux sentiments moraux qui prennent le dessus.

Opposant les temps héroïques aux temps humains (1), Vico observe que primitivement la raison d'État était la loi suprême; les chefs de famille avaient un intérêt très direct à la conservation de l'ordre; leur intérêt privé s'identifiait avec l'intérêt public; sans cela, la société aurait péri faute de liens suffisants. Nous avons vu que c'est aussi le temps des peines féroces : nous trouvons donc ici l'application de la règle posée plus haut, d'après laquelle la cruauté des peines est fondée sur un principe utilitaire.

Dans les gouvernements humains, Vico trouve « désir du repos, amour paternel et conjugal, attachement à la vie ». Il observe que

(1) Livre IV, chap. III, § 4, p. 565.

dans les démocraties, le pouvoir est divisé à l'infini entre tous les citoyens, que dans les monarchies, les sujets ne s'occupent que de leurs affaires particulières; il n'y a plus cette forte identification de la raison d'État avec la pensée individuelle (1). « Voilà pourquoi les hommes d'aujourd'hui sont portés naturellement à considérer les choses d'après les circonstances les plus particulières qui peuvent rapprocher les intérêts privés d'une justice égale... La multitude ne peut en comprendre d'autre, parce qu'elle considère les motifs de justice dans leur application directe aux causes, selon l'espèce individuelle des faits ».

Ceci demande quelques explications; les trois caractères des époques humaines peuvent parfaitement convenir aux pays où règne l'indifférence juridique et où se produisent, — d'une manière irrégulière, — des scènes de sauvagerie juridique (2). Vico ne semble pas avoir assez tiré parti de la belle observation qu'il fait sur la raison d'État; la division à l'infini du pouvoir politique *peut* avoir pour effet, d'annuler pratiquement le sentiment de cet ancien principe : il tombe dans la conscience au rang des choses qui dorment et ne produisent plus d'effets apparents, — au moins en temps normal. Chaque citoyen, appelé à être juge, se place en même temps à la place de l'accusé : les actes et leurs conséquences ne sont plus considérés par un *maître* qui dirige des sujets et qui châtie des hommes ayant désobéi aux règles; — ils sont considérés dans le for intérieur de chacun, comme s'ils étaient *personnels*. De là résulte, nécessairement, une certaine indulgence et une atténuation de l'appréciation sociale du fait incriminé.

Nous arrivons ainsi à comprendre pourquoi dans les pays où existe une justice populaire, les choses ne sont plus rapportées à ces règles générales que peut édicter un juriste uniquement préoccupé de la raison d'État, mais sont examinées une à une et rapprochées des motifs que le juge apprécie d'après son propre caractère, ses propres manières de penser. Comme le dit Vico, les circonstances les plus particulières forment la base des décisions. C'est ce que nous montre le fonctionnement du jury, dont les verdicts ne se lient pas en règles, d'une manière très apparente, ni en France, ni en Italie.

Le droit civil est partout, plus ou moins, l'affaire des techniciens,

---

(1) Livre IV, chap. III, § 4, p. 566.

(2) C'est pourquoi les monarchies, dont Vico vante la clémence, ne semblent pas avoir été toujours très douces au XVIII[e] siècle.

des gens qui ont appris les formules : mais il n'en est pas de même pour le droit pénal, au moins dans un pays civilisé : chaque citoyen le considère à son point de vue personnel, il soumet tous les cas à des appréciations particulières, il le traite comme une dépendance de la conscience-de-soi (1). Beaucoup d'actes délicteux (qu'ils le soient suivant le Code ou qu'ils le soient au point de vue de la conscience), sont liés d'une manière très intime à des intérêts civils ; les crimes passionnels, les drames de famille, les banqueroutes, les grandes escroqueries, saisissent le public de questions de droit civil. C'est par les décisions du jury, par les discussions ouvertes dans les journaux, que les citoyens sont saisis de problèmes sur lesquels ils ne se seraient jamais avisés de réfléchir : peut-être même n'auraient-ils jamais osé mettre en doute la parfaite sagesse des législateurs, si des catastrophes sanglantes ou scandaleuses n'avaient posé le problème sous une forme criminelle. Quand on se place sur ce terrain, on ne voit plus autant les décisions pénales sous forme de moyens d'agir sur le monde criminel pour le châtier, l'effrayer, le proscrire; on les regarde surtout comme des moyens d'agir sur la Cité pour développer en elles des idées nouvelles sur les relations normales et l'engager dans la voie du perfectionnement juridique. La justice criminelle est un des facteurs du changement de la législation civile; elle agit en vertu de la loi idéogénétique de Vico pour faire naître des théories morales au moyen de la pratique de la vie publique.

Les explications précédentes nous montrent pourquoi la démocratie a vraiment un sentiment moins féroce de la peine que les aristocraties, dominées par le point de vue utilitaire. Je ne crois pas que Vico ait songé à l'importance des sentiments que développe dans une société d'égaux la participation à la justice criminelle; ce qu'il voyait sous ses yeux ne le conduisait pas à étudier ce côté du problème, qui est le plus intéressant pour nous autres modernes. Il était, d'ailleurs, persuadé que l'inégalité était une loi logique fondée sur la distinction de la matière et de la forme, du corps et de l'âme (2). « Cette souveraineté civile, considérée comme une personne, eut son âme et son corps; l'âme fut une compagnie de sages... Les plébéiens représentèrent le corps. Aussi est-ce une loi éternelle dans les sociétés que les

(1) Il va sans dire que, dans bien des cas, la conscience de classe est ici prédominante : les jurys de France où l'esprit de classe exerce une influence notable sont surtout préoccupés du point de vue utilitaire et sont très durs.
(2) Livre II, chap. VI, § 5, p. 467.

uns y doivent tourner leurs esprits vers les travaux de la politique, tandis que les autres appliquent leur corps à la culture des arts et métiers. Mais c'est aussi une loi que l'âme doit toujours y commander, et le corps toujours servir ». Lorsque le groupe judiciaire est choisi dans les classes des dirigeants, des prétendus sages qui représentent l'âme de la société, leurs décisions sont, d'ordinaire, très dures.

Il est bon de noter un caractère curieux de notre civilisation contemporaine; il s'en faut de beaucoup que les peines atroces soient devenues impossibles, comme on le dit trop souvent; elles sont devenus seulement moins avouables qu'autrefois, parce que tout le monde prétend se régler d'après les principes démocratiques et les mœurs que la pratique démocratique a développées. Les classes supérieures se placent, toujours, au point de vue utilitaire; mais elles se préoccupent moins de faire des *exemples* que des *sélections* : elles ont donc adopté une tactique mal comprise par leurs adversaires; elles s'efforcent de conserver des moyens de répressions terribles, mais elles ne veulent pas que ces répressions soient connues (1). Tandis que le principe de la justice démocratique est l'identité, dans la conscience de chaque citoyen, des états psychologiques propres au juge et à l'accusé, — le principe de la séparation de ces états, fondé sur la séparation réelle des classes et sur les distinctions du *maître* et de l'*être servile*, reste toujours pour régler la pensée de nos dirigeants. Il est donc naturel que ceux-ci cherchent à empêcher dans la conscience populaire, à l'occasion des peines, l'éveil des sentiments de justice démocratique qui empêcherait la politique utilitaire de prendre tout son développement. Les hommes *supérieurs* ne croient avoir qu'un rapport fort indirect avec les couches inférieures de la société; mais ils n'osent montrer leur véritable pensée et braver ouvertement les idées populaires.

Dans cette étude sommaire de l'adoucissement de mœurs, nous avons constaté deux fois, l'importance prédominante de la plèbe; quelques auteurs ont été frappés de cette *contagion des sentiments* qui opère de bas en haut, tandis que *l'imitation* devrait plutôt être descendante..., mais ils n'ont tenté aucune explication et M. Le Bon se borne à écrire (2) : « le mécanisme de la contagion est si puissant que, devant son action, l'intérêt personnel même s'évanouit ». Mais quel est ce

(1) C'est dans ce but qu'elles pratiquent la rélégation, la transportation et qu'elles envoient les *disciplinaires* militaires en Algérie.

(2) *Psychologie des foules*, p. 116.

mécanisme? c'est ce qu'on se garde bien de nous apprendre : la psychologie est ici en défaut, — comme souvent.

D'autre part, l'histoire idéale nous montre aussi les choses sur un aspect trompeur; les systèmes de mœurs, qui semblaient à Vico si généraux et liés d'une manière si simple aux formes politiques, présentent plus de variété et de complexité qu'il ne pouvait le supposer. Il soutient avec beaucoup de tenacité que la puissance paternelle a existé sous une forme partout identique à la forme classique de Rome (1). C'est une opinion qui n'est pas soutenable : l'histoire de l'ancienne Égypte nous montre même un phénomène tout à fait opposé et assez paradoxal : tous les êtres vivants semblent placés sur la même ligne et les enfants ne sont pas soumis à la puissance (2). L'histoire de la Chine nous montre un gouvernement parvenu à la forme monarchique pure — à la plus pure, peut-être, d'après les idées de Vico (3), — mais où la férocité du droit pénal n'a jamais disparu. Notre philosophe ne semble pas avoir connu, d'ailleurs, ce pays; car il se borne à dire en parlant des régions barbares (4) : le « Kan de Tartarie, qui a réuni à son vaste empire celui de la Chine, gouverne un peuple efféminé, tels que furent *Sères* des anciens »

Nous voyons donc ici une preuve nouvelle de l'impossibilité de se tenir sur le terrain abstrait; ce qu'il nous faut chercher ce sont les conditions de vie des classes, l'histoire de leurs conflits et les idées qui se sont développées au cours de leurs luttes.

IX

Le mouvement historique ne consiste pas dans un développement homogène; on ne peut même pas dire que les causes produisent des effets immédiats, comme en physique : il y a une grande complexité de changements réagissant les uns sur les autres; et l'un des objets

---

(1) Livre II, chap. IV, p. 438, note, et livre II, chap. VI, § 1, p. 451, note.

(2) Leçons de M. Flach au Collège de France, 27 mars 1896.

(3) D'après Vico le gouvernement monarchique se montre populaire, veut que ses sujets soient égaux, occupés de leurs affaires, qu'ils jouissent « de la liberté naturelle » (livre VI, § 2, p. 596). Voir aussi ce qui a été plus haut sur les mœurs familiales encouragées par les monarchies.

(4) Livre II, chap. III, p. 628.

les plus considérables de la sociologie est l'étude des retards et des accélérations.

Vico a très bien vu l'importance de ces phénomènes; et peut-être même sur certains points, a-t-il mieux vu que les modernes sociologistes, trop préoccupés de relations abstraites. « Chaque état, dit-il (1), se combine avec l'état précédent, mélange fondé sur l'axiome : quand les hommes changent, ils conservent quelque temps l'impression de leurs premières habitudes. Les pères de famille, ayant passé de la vie bestiale à la vie humaine, gardèrent, dans l'*état de nature* où il n'existait encore d'autre gouvernement que celui des dieux, leur caractère originaire de férocité et de barbarie et conservèrent, à la formation des premières aristocraties, le souverain empire qu'ils avaient eu sur leurs femmes et leurs enfants dans l'état de nature... Les cités furent dans l'origine des aristocraties mêlées à la monarchie domestique des pères de famille ». Plus tard quand les plébéiens parvinrent à conquérir les droits politiques, ils ne détruisirent pas encore l'aristocratie; « le peuple souverain, faible encore sous le rapport de la sagesse politique se confiait à son Sénat, comme un roi dans sa minorité à son tuteur. Ainsi les états populaires furent gouvernés par un corps aristocratique ».

Cet exposé nous permet, déjà, de constater que les formes d'État renferment des survivances, que l'État est un être rétrograde; mais ce n'est pas sur cette question, — si intéressante qu'elle soit, — que je veux appeler l'attention. La permanence des institutions ne tient pas seulement à l'axiome psychologique énoncé plus haut : on n'aurait qu'une explication insuffisante, qui ne tiendrait pas compte du fait capital, qui domine l'histoire primitive, de la lutte des groupes. Vico ne s'y est pas trompé : il insiste fortement sur les *concessions réciproques* par lesquelles se fonde l'ordre politique. (2) « Lorsque la réunion des familles forma les premières cités, les *nobles*, qui sortaient à peine de l'indépendance de la vie sauvage, ne voulaient point se soumettre au frein des lois, ni aux charges publiques : voilà les aristocraties où les nobles sont seigneurs. Ensuite les plébéiens étant devenus nombreux et aguerris, les nobles se soumirent comme les plébéiens aux charges publiques : voilà les nobles dans les démocraties ». L'histoire contemporaine nous montre dans l'ordre du droit économique, des luttes et

(1) Livre IV, chap. VI, § 1, p. 593. Cf. sur la continuité, livre II, chap. VI, § 5, p. 468.

(2) Axiome, 96.

des transactions qui rappellent, par bien des côtés, l'histoire antique de Rome : quand on propose une réforme quelconque, les classes supérieures protestent contre la tyranie à laquelle on veut les soumettre et réclament au nom de la liberté individuelle que la loi nouvelle va restreindre. Nos industriels sont comme les anciens nobles; ils ne veulent (1) « laisser perdre par leur négligence ce qu'ils ont acquis par leur *courage*, mais ne céder qu'à la nécessité ou à l'intérêt et cela peu à peu et le moins qu'ils peuvent. » Il suffit de traduire courage par mérite ou talent, pour transporter l'axiome de Vico dans la politique contemporaine.

A l'origine le droit constitue une sorte de *propriété* (2) des familles patriciennes; c'est à cette propriété que s'attaque la plèbe, qui demande à jouir de droits que l'ancien régime réserve aux seuls nobles : ceux-ci voulent rester maîtres et posséder un pouvoir libre. (3) « Les faibles veulent la loi; les puissants la repoussent... Les nobles font de la connaissance des lois le *secret* de leur ordre, afin qu'elles dépendent de leurs caprices et qu'ils les appliquent aussi arbitrairement que des rois... C'est aussi la cause de la répugnance que montrèrent les sénateurs pour accorder cette législation : *mores patrios servandos ; leges ferri non oportet* ». Toute l'histoire romaine n'est qu'une suite de transactions, qui assure une continuité qui fait la grandeur de Rome (4).

Dans l'axiome 91, Vico dépeint de la manière suivante, la situation des partis en lutte : « confiance magnanime des plébéiens, qui veulent que les patriciens leur communiquent les droits civils, en même temps que ces lois dont ils se réservent la connaissance mystérieuse; courage des praticiens, qui retiennent dans leur ordre un privilège si précieux; sagesse des jurisconsultes qui interprètent ces lois et qui en étendent peu à peu l'utilité. Voilà les trois caractères qui distinguent exclusivement la jurisprudence romaine ».

On peut tirer de ses observations plusieurs conséquences très importantes au point de vue des problèmes posés dans les temps contemporains.

Les transactions possèdent, aux yeux de tous les hommes, un carac-

---

(1) Axiome 82.
(2) Livre IV, chap. v, § 2, p. 588.
(3) Axiome 92.
(4) Livre IV, chap. v, § 3, p. 592.

tère plus respectable que les décisions imposées; quand donc les réformes se présentent à la conscience individuelle sous cette forme, elles ne provoquent pas un aussi vif désir de revanche et elles peuvent rapidement se placer parmi les institutions intangibles. Nous voyons souvent les conservateurs accepter assez facilement les lois faites contre eux et ne plus vouloir entendre parler d'un retour en arrière, lorsque le pouvoir arrive entre leurs mains : la vie industrielle moderne est, en effet, si intense que toute innovation se lie très rapidement à une masse d'intérêts et qu'il deviendrait, parfois, plus difficile de la faire disparaître qu'il n'a été de l'introduire.

Toute transaction suppose qu'il existait antérieurement une *région douteuse du droit*, une situation précaire justifiée par les habitudes anciennes, mais destinée à disparaître le jour où des circonstances nouvelles en montreraient les inconvénients. C'est dans cette région que s'opère la réforme; et la sagesse des jurisconsultes a pour objet de limiter l'étendue du mouvement, de manière à pas dépasser ce qu'on peut appeler le *seuil de l'accord possible*. Tant qu'on se tient à ce parti moyen, le passage prend dans la conscience du juriste un caractère progressiste : l'état ancien correspondant à la sagesse vulgaire, à l'ordre des choses fondées seulement sur des usages sans raison, à la pratique d'un empirisme grossier; — l'état nouveau étant amené par la discussion, la comparaison, et manifestant la réaction désirable de la pensée réfléchie sur la matière historique. Cette manière de considérer les phénomènes joue un rôle capital dans l'histoire moderne : en effet, les évolutions psychologiques de ce genre sont irréversibles, comme Vico l'avait reconnu; pour peu que nous ayons le sentiment qu'une transformation juridique s'est faite dans l'ordre naturel de la psychologie, nous n'avons pas le sentiment de la révolte et l'esprit du retour en arrière. La réforme devient intangible, parce qu'elle nous apparaît avec ce ton de sentiment particulier qui correspond à la notion vulgaire du progrès (1).

(1) Ces considérations éclairent d'un jour nouveau la conception du progrès : les hommes du XVIIIe siècle ne se trompaient pas complètement en donnant une si grande importance au *progrès des lumières*; ils traduisaient (d'une manière incorrecte, il est vrai) le processus psychologique, bien mieux compris par Vico que par eux et définitivement élucidé par la science moderne, qui nous fait passer continuellement d'un état moins intellectualisé à un état plus intellectualisé. L'erreur de Vico a été de ne pas voir que le passage ne se fait pas en bloc et qu'il se régénère continuellement des bases affectives

L'histoire ne montre pas, toujours, des transformations faites par ce procédé transactionnel; Vico n'est pas tellement trompé par le sophisme de l'histoire idéale qu'il ne voie bien que Rome présente, à ce point de vue, un caractère exceptionnel. Bien des fois, on a essayé de franchir les limites de la région douteuse du droit, pour établir un nouveau régime par la force. Cette opération ne peut réussir que si on arrive à faire disparaître le vaincu; et elle a plus d'une fois réussi, comme nous montre l'histoire des persécutions religieuses Les guerres civiles sont si féroces parce qu'elles ont justement pour objet la transformation des institutions par la violence et par la destruction des adversaires. Dans leurs guerres de conquête, les Romains sont arrivés si facilement à imposer leurs mœurs, leurs lois, leur langue, parce que leur grande préoccupation était de faire disparaître les anciennes classes dirigeantes, qui auraient pu garder un souvenir trop vivace de l'ancienne culture.

On a souvent objecté aux socialistes que la révolution prolétarienne sera obligée de subir cette loi, qu'elle devra prendre le caractère féroce d'une guerre d'extermination et qu'elle pourra compromettre la civilisation européenne, acquise par un labeur si patient. Ce reproche serait fondé si le prolétariat était une *masse exaltée, affolée par la prédication des idéalistes* (1), se ruant à la destruction des choses séculaires et rompant brusquement avec le passé, sous le prétexte fallacieux

---

d'évolutions psychologiques : c'est un point sur lequel il ne faut jamais cesser d'insister.

Contre Bodin, Vico soutient que l'aristocratie ne peut pas succéder à l'état populaire, ni au gouvernement royal; ce serait « inconciliable avec la nature sociale de l'homme ». D'autre part la monarchie et l'état populaire peuvent permuter (liv. V, chap. II, p. 625, note) Nous trouvons ici une application de deux principes de psychologie : 1° l'irréversibilité des évolutions psychologiques; 2° la substitution des équivalents. J'ai appelé l'attention sur une de ces substitutions dans un article précédent (février 1896, p. 126, note); ces substitutions ne peuvent se faire que sur la base d'un sentiment profond commun, comme on le voit facilement dans le cas que j'ai examiné.

(1) Je ne dis pas *conduite* par des idéalistes. car ces *messieurs* ne conduisent rien : ils se contentent de troubler la raison populaire par leurs illusions, leurs promesses, leurs revendications ; et quand l'enthousiasme a rendu les hommes incapables de raisonner, ils se lavent les mains du sang versé et parlent de la pureté de leurs intentions. Il est difficile qu'une révolution idéaliste ne soit pas sanguinaire : nous autres, nous sommes pour une révolution fondée sur la connaissance du possible, et une pareille transformation ne comporte point de proscriptions.

de réaliser quelque plan merveilleux élaboré dans quelques cervelles. Mais il n'en sera pas ainsi, car la première condition de la révolution future est le développement de la conscience de son rôle historique dans le prolétariat; — la seconde condition est que l'organisation du travail par la grande industrie soit tellement adaptée aux besoins et aux conditions de la production collective que les *réalités économiques constituent le pont* par lequel le passage d'un état à l'autre devra s'effectuer; — enfin, il faut que les hiérarchies sociales ne soient plus que des ombres.

La continuité juridique ne sera pas même violemment rompue par la révolution prolétarienne, si la civilisation actuelle a élaboré un système de lois réglant d'une manière prudente les rapports des coopérateurs industriels : la partie capitaliste des Codes pourra disparaître, comme a disparu le régime féodal, sans apporter beaucoup de trouble dans les idées juridiques. Il est donc d'une très haute importance pour les socialistes d'accélérer le mouvement des réformes juridiques et d'accepter ce qu'on apporte, alors même que les nouvelles lois laisseraient beaucoup à désirer.

On objecte souvent aux socialistes que leur conception de la révolution totale est en opposition avec les lois de l'histoire, parce que le caractère le plus apparent de toute transformation ayant existé est la transaction. K. Marx connaissait parfaitement cette objection et il n'a pas dissimulé ce qu'avait de nouveau l'idée de la révolution dont il esquissait la théorie : mais il a montré aussi que les forces prolétariennes développées par la grande industrie n'étaient pas insuffisantes pour produire le renversement de l'ordre capitaliste. La transaction est le caractère nécessaire d'une lutte entre deux minorités actives se battant pour le partage ; elle assure la continuité en agrégeant les nouveaux venus à la civilisation des anciens *possesseurs du droit*. Mais si le prolétariat arrive à être, dans l'industrie, la seule organisation vivante; s'il ne reste à côté de lui qu'une infime minorité impuisante et nuisible ; s'il ne renferme dans son sein aucune forme hiérarchique, susceptible de se séparer de sa masse pour former une faction gouvernante; si enfin le développement de la législation sociale l'a pénétré de droit : — la continuité économique et juridique sera assurée sans transaction. On peut même ajouter, en se référant à la théorie des guerres civiles exposée plus haut, que la plus grande révolution que l'esprit puisse concevoir sera la plus pacifique, — puisqu'elle ne trouvera pas, devant elle, des forces capables de renaître.

Quand on examine l'histoire au point de vue objectif, — qui est le

nôtre, — on ne trouve plus aucun intérêt à disserter sur les mobiles moraux, qui ont inspiré les hommes; on ne prétend plus juger les institutions anciennes d'après une norme éthique quelconque; l'historien philosophe ne se considère plus comme le directeur de conscience des peuples. On se propose seulement de savoir quel rôle ont joué certaines règles sociales dans les passages d'une forme à une autre. Tous les lecteurs du *Capital* savent que cette manière de procéder est celle de K. Marx et il me semble inutile de faire des citations à ce sujet. Vico se demande aussi quels résultats ont produit des institutions disparues et il les apprécie comme *préparation à des institutions ultérieures*. Ainsi, par exemple, il soutient (1), contre Plutarque, l'utilité des religions barbares, qui ont servi de premier échelon à la civilisation et il dit, en parlant, des premières familles si féroces (2) : « les hommes sortis de leur liberté native et domptés, par la sévérité du gouvernement de la famille se trouvèrent préparés à obéir aux lois du gouvernement civil, qui devait lui succéder ».

Dans Vico, cette *théorie de la préparation* est subordonnée, comme toujours, à la sagesse providentielle et, par suite, unie d'une manière étroite à des appréciations morales et religieuses. Il est évident que la science moderne peut effectuer la dissociation sans la moindre difficulté et conserver la théorie historique sans garder la théorie de la Providence. Il est inutile d'insister sur ce point.

Les causes du mouvement historique ne sont pas des abstractions ou des considérations logiques (3) : les présocialistes se sont donné beau-

---

(1) Livre II, chap. IV, p. 439.

(2) Livre II, chap. V, § 1er, p. 441.

(3) Ici encore je retrouve la théorie de M. Jaurès sur les contraditions qui provoquent les révolutions; il emprunte à Spinoza cette idée que toute tyranie doit disparaître par le jeu des forces provoquées par elle : si elle est trop dure, elle provoque l'insurrection du désespoir ; si elle est douce, elle prépare les hommes à la liberté (*Idéalisme de l'histoire* p. 23). Il ne serait pas inutile de relire les derniers chapitres la *Politique* d'Aristote où sont racontées tant de révolutions : on verrait que dans l'antiquité les choses ne se passaient pas aussi simplement. Et maintenant que nous connaissons mieux les grandes monarchies asiatiques, que pouvons-nous penser de cette prétendue *démonstration* de Spinoza? Aristote savait, déjà, très bien que chez les barbares les choses ne se passaient point comme chez les Grecs et que chez ceux-ci il y avait une grande quantité de causes, dérivant des *sentiments vrais* et non des *sentiments théoriques de l'homme abstrait*, fabriqué pour les besoins de la sociologie contemporaine.

coup de mal pour montrer que tout n'était pas parfait dans le monde et ils concluaient à l'extirpation de tout ce qui leur semblait de nature à engendrer les contradictions (1); — autant aurait valu conclure à la mort de l'humanité, car c'était prononcer l'arrêt de tout développement.

L'histoire nous montre, toujours, des *personnages décisifs*, dont le caractère, les tendances, le génie, doivent faire l'objet d'une étude spéciale. Vico a cherché à tracer un tableau général, embrassant tous les traits essentiels de cette psychologie politique (2). « Nous voyons d'abord s'élever des caractères grossiers et barbares, comme le Polyphème d'Homère; puis il en vient d'orgueilleux et de magnanimes tels qu'Achille; ensuite de justes et de vaillants, des Aristide, des Scipion; plus tard nous apparaissent, avec de nobles images de vertus et en même temps de grands vices, ceux qui, au jugement vulgaire, obtiennent la véritable gloire; plus tard des caractères sombres, d'une méchanceté réfléchie, des Tibère; enfin des furieux qui s'abandonnent, en même temps à une dissolution sans pudeur, comme les Caligula, les Néron, les Domitien. La dureté des premiers fut nécessaire afin que l'homme, obéissant à l'homme dans l'état de famille, fût préparé à obéir aux lois; — les seconds, incapables de céder à leurs égaux, servirent à établir à la suite de l'état de famille les républiques aristocratiques; les troisièmes, à frayer le chemin à la démocratie; les quatrièmes à élever les monarchies; les cinquièmes à les affermir; les sixièmes à les renverser ».

J'ai cité ce long extrait pour bien montrer combien la considération de l'histoire idéale embrouille les questions : les caractères sont rangés dans un ordre empirique, sans qu'aucun lien apparaisse entre eux; et leur rôle n'est pas toujours du même ordre dans les événements : la régularité, la connexion uniforme de la cause et de l'effet, tout ce qui pourrait donner une valeur scientifique à cet exposé manque. L'historien ne sait dire la cause qui produit un César à une date donnée; mais ce qu'il peut chercher ce sont les causes qui rendent un César *décisif* dans des circonstances données.

Dans un autre passage, Vico cherche à poser des principes d'un ordre

---

(1) Les écrivains catholiques ont continué à pratiquer ce genre de discussion, qui n'offre aucun intérêt depuis que le socialisme a été placé par Marx sur une base scientifique.

(2) Axiome 68.

tout différent : il examine les buts poursuivis par les parties actives des classes en lutte et le situation du peuple dans chacun des cas considérés (1). « Les hommes aiment, d'abord, à sortir de la sujétion et désirent l'égalité; — voilà les plébéiens dans les républiques aristocratiques, qui finissent par devenir des gouvernements populaires. Ils s'efforcent ensuite de surpasser leurs égaux; — voilà le petit peuple dans les états populaires qui dégénèrent en oligarchies. Il veulent ensuite se mettre au-dessus des lois et ils en résulte une démocratie effrénée... Alors le petit peuple cherche un remède en se réfugiant dans la monarchie ». La noblesse accepte aussi cette solution parce qu'elle y trouve une garantie de repos et la possibilité de mener une vie facile (2).

Je ne m'arrête pas à critiquer l'inexactitude de ce tableau un peu trop sommaire; mais je crois utile de signaler ici, très brièvement, une particularité importante. Les groupes actifs, qui forment l'armée des révolutions, sont mus par des considérations qui ne sont pas tout à fait les mêmes que celles que l'on trouve au premier rang chez les hommes décisifs. Ceux-ci ont une très forte individualité et leurs sentiments individuels jouent un rôle capital; mais dans les groupes se développent des sentiments d'un genre différent, ou plus exactement les sentiments individuels se colorent d'une autre manière. Ce sont ces *tons affectifs de groupe* que l'historien doit surtout s'efforcer de mettre en lumière et que Fr. Engels signale comme étant susceptibles d'être étudiés d'une manière tout à fait objective (3).

Ces tons affectifs de groupe s'expriment par des revendications et, à ce titre, ils ont été souvent confondus avec des *idéalités juridiques* : ainsi la recherche de l'égalité que Vico signale comme un des moteurs révolutionnaires se confondra avec une théorie métaphysique des droits égaux; et ainsi de suite. Nous touchons ici une des causes qui ont tant fait errer les idéalistes dans leur interprétation de l'histoire.

Cette erreur est d'autant plus facile à commettre que rarement les révolutions n'aboutissent pas à quelque transformation profonde des caractéristiques juridiques de la société : on imagine que les motifs des acteurs du drame étaient tous commandés par la vue claire du résultat obtenu et on juge leur conduite en la comparant à celle qu'aurait tenu un homme *théorique* cherchant à atteindre cette fin.

(1) Axiome 95.
(2) Axiome 96.
(3) Cf. le passage déjà cité au § IV.

Toutes les révolutions dépendent de deux types bien distincts : la lutte peut avoir pour objet l'exploitation de la force publique, ou bien elle peut avoir pour objet un changement dans la situation des classes. Vico savait parfaitement distinguer les deux cas : le premier lui semblait appartenir à la décadence des états populaires et à l'époque ou se prépare la monarchie; le second était seul fécond. Les luttes du pauvre et du riche dans les républiques grecques représentent bien le premier type; celles des plébéiens contre les patriciens le second. En réalité les deux choses sont presque toujours mélangées dans l'histoire. Une des grandes difficultés qu'éprouve le socialisme contemporain consiste à acquérir la claire idée de la révolution prolétarienne, à bien comprendre ce qui la sépare d'une guerre des pauvres contre les riches et à perdre la superstition de l'État (1).

A ces problèmes se rattachent une question fort obscure, sur laquelle on n'a encore que des études très incomplètes; je veux parler des survivances. Vico a présenté sur la survivance des fables helléniques des observations qui me semblent avoir une valeur considérable, encore qu'il n'ait pas résolu toutes les difficultés. « (2) Elles furent à leur origine des histoires véritables et d'un caractère sérieux. Les fables naquirent, pour la plus part, bizarres et devinrent successivement moins appropriées à leurs sujets primitifs, altérées, invraisemblables, obscures, d'un effet choquant et enfin incroyables. » L'époque philosophique leur donna des interprétations n'ayant aucun rapport avec leurs origines historiques; mais elles n'en continuèrent pas moins à jouer un rôle considérable dans le développement de la pensée. Voici comment Vico s'explique ce phénomène. Les fables donnaient aux philosophes (3) « la facilité d'exposer les idées les plus sublimes en se servant des expressions des poètes, héritage heureux qu'ils avaient

(1) Aussi une école très nombreuse s'efforce-t-elle de s'opposer aux progrès du socialisme par les procédés suivants : diviser le prolétariat et en faire sortir les minorités les plus actives auxquelles on attribue des avantages exceptionnels; — demander aux riches de très grands sacrifices pécuniaires en vue de montrer aux pauvres que les classes élevées ne reculent devant aucun dévouement; réorganiser tout l'Etat pour donner plus de satisfaction aux ambitieux des classes pauvres. Cf. les réflexions d'Aristote sur les moyens de conserver les oligarchies (*Politique*, livre VIII, chap. VII). Ces efforts ne peuvent aboutir parce que le *socialisme prolétarien* se propose tout autre chose qu'un partage de richesses et d'honneurs.

(2) Livre III, chap. V, p. 531.

(3) Livre II, chap. I, § 1, p. 375.

recueilli; — la facilité [de] consacrer leurs opinions par l'autorité de la sagesse poétique et par la sanction de la religion ».

Je ne sais pas si cette dernière considération a une grande valeur, car il est très douteux que la religion ait joué à l'origine des sociétés le rôle prépondérant que lui attribue notre auteur. Nous savons qu'un très grand nombre de récits, de pratiques, d'origine des plus profanes sont devenus des exposés dogmatiques et des rites à une époque avancée de l'histoire. Cela n'est guère contesté pour l'histoire israélite : il est difficile de croire qu'on ait attaché un sens religieux à beaucoup de légendes juives; la fête de la Pâque et le rite de la circoncision ne paraissant pas avoir des origines religieuses. En général, un usage dont le sens primitif se perd, mais qui continue à se maintenir à l'état de *solennité* prend son caractère rituel et peut grouper autour de lui une riche littérature de légendes : les causes de ce phénomène paradoxal sont encore à donner.

Quelle que soit d'ailleurs la théorie que l'on donne pour expliquer les choses primitives, on ne peut nier le respect des Grecs pour leurs fables. Beaucoup d'entre elles, celles qui avaient passé par les mains des grands poètes, possédaient en plus le prestige de l'esthétique. Enfin les poèmes et chants nationaux, ayant servi à l'éducation de la jeunesse, évoquaient dans la mémoire affective un grand nombre de tendances à des émotions. En introduisant dans leur exposé beaucoup de fragments connus, les philosophes transportaient à leurs œuvres une partie des sentiments que ces fragments avaient évoqués. Il est très essentiel, en effet, qu'un novateur trouve moyen de développer à son profit les sympathies de ses lecteurs : aucun système philosophique n'a dû son succès à la seule valeur logique de ses arguments; toujours il a fallu que l'auteur trouvât moyen de provoquer des émotions faisant pencher le balance de son côté dans notre esprit. Sans doute la foi cherche à se justifier devant la raison, mais les raisons qui les justifient n'auraient aucune valeur s'il n'existait pas des états affectifs profonds donnant de la consistance à un commencement de croyance (1).

On peut en dire autant de toutes les théories philosophiques : il faut bien observer aussi que l'action de ces moyens affectifs est d'autant plus efficace que notre esprit est moins en garde, que tout se passe dans

---

(1) Lire à ce sujet le chap. III du troisième livre de la *Croyance* de M. J. Payot.

un domaine échappant à l'aperception. Nous voyons ici l'importance des survivances : en citant des fragments de poèmes respectés, les philosophes grecs ne présentaient pas leurs doctrines comme des conséquences des fables, auxquelles ces expressions étaient empruntées; — la raison se serait révolté contre ce système; — ils provoquaient seulement des états ignorés de la conscience, éveillant la mémoire affective par de simples *signaux* (1).

Vico va plus loin encore; il a très bien compris que le novateur éprouve la plus grande difficulté à exposer des idées révolutionnaires dans une langue qui a été adaptée à de tout autres systèmes. Sur la langue, le public a, comme il dit, un pouvoir souverain et tout le monde est obligé d'entendre les choses comme les entend la masse (2). Il faut donc parler une langue nouvelle et l'expérience montre qu'il n'y a pas de langue plus riche en formes nouvelles que celle que l'on combine avec des expressions anciennes, ayant perdu leur signification primitive. L'histoire du premier christianisme offre de très belles illustrations de ce principe : en se servant d'expressions empruntées, presque toutes, aux livres familiers aux Juifs, saint Paul est parvenu à constituer une théologie, qui était en opposition absolue, non seulement avec le sens historique de ces livres (3), mais encore avec les interprétations que les écoles rabinniques avaient rendues familières à ses auditeurs. On ne citerait, sans doute, pas beaucoup d'exemples aussi extraordinaires; mais on retrouve bien des exemples moins marqués de ce procédé. La Réformation a suivi les méthodes pauliniennes avec un grand succès et a mis des idées nouvelles dans un moule en apparence fort ancien. On sait que des tentatives de même genre ont été faites par les présocialistes; mais elles ont échoué : le sentiment de l'histoire vraie est aujourd'hui trop développé pour que des *interversions exégétiques* aient beaucoup de chance de réussir. Le socialisme doit suivre une voie purement scientifique, si pénible soit parfois le chemin de la science.

(*La fin à un prochain numéro*). G. SOREL.

---

(1) Détachés de leurs souches ces fragments étaient devenus de simples abstractions poétiques et à ce titre ils se réglaient par la loi connue de la *permanence des abstraits*; tout ce que nous avons appris dans l'enfance se maintient de la sorte et agit sur nous à notre insu.

(2) Livre IV, chap. II, § 2, p. 559.

(3) Personne d'ailleurs, ne se souciait du sens historique; saint Paul était moins hardi que n'étaient les docteurs juifs de la tradition talmudique.

La dépression économique (1)

Depuis une vingtaine d'années on ne cesse d'entendre des récriminations relatives aux prix, à leur décadence, aux souffrances de l'agriculture et de l'industrie : on a donné le nom de *dépression économique* à cette longue crise, qui a fait sentir ses effets dans tous les pays du monde civilisé. M. H. Denis, le savant statisticien belge, a fait sur cette question un cours en 1886-1887 à Bruxelles; il a réuni et complété ses leçons dans un magnifique ouvrage, qui renferme à peu près tout ce que l'on peut trouver de sérieux sur le problème.

I

Je ne suivrai pas dans cette analyse l'ordre adopté par M. Denis et je m'écarterai souvent de ses méthodes, parce que je crois fort dangereux de subordonner des recherches statistiques à des idées préconçues et surtout aux idées positivistes. Il me paraît nécessaire de laisser de côté toute vue générale sur les destinées futures de l'humanité; je ne saurais accepter, par exemple, les affirmations suivantes : « Nous approchons à grands pas du moment où l'outillage industriel sera achevé; — aujourd'hui les pays riches en sont pourvus à profusion et il est donné dans des limites raisonnables aux pays moins avancés... Nous atteignons pour ainsi dire une phase organique définie (p. 366). » Bien loin qu'il en soit ainsi, le mouvement des inventions ne s'arrête jamais ; plus nous avançons et plus nous voyons devant nos yeux des problèmes nombreux et difficiles à résoudre. La phase orga-

(1) Hector Denis. *La dépression économique et sociale et l'histoire des prix.* Ixelles-Bruxelles, Huysmans, imprimeur, 1895.

nique, l'époque calme, que rêvent les élèves d'A. Comte, ne semble pas devoir se rencontrer de sitôt, si même elle a pu se rencontrer dans aucune histoire.

L'auteur est animé d'un sentiment peut-être un peu optimiste, comme le montre ce passage de ses conclusions : « A l'exercice d'un droit individuel absolu (1) faut-il que succède la constitution d'un droit collectif absolu, la subordination exclusive de l'individu aux fonctions de l'être collectif?... Est-ce là l'antinomie qui, sous des formes diverses, divisera la pensée humaine? et les déchirements de la philosophie sociale vont-ils rayonner dans le drame de l'histoire comme les combats des Dieux? (p. 404)... Le droit économique nouveau, national et international, s'élabore et, empreint de solidarité, est destiné à mettre graduellement un terme à la dissociation du travail, du capital, de la propriété, et à nous élever à l'égalité des conditions... La forme supérieure de justice, à laquelle doit aboutir la douloureuse élaboration du siècle, embrassera, dans une unité puissante, le *consensus social* le plus parfait qui soit accessible et la plus haute expression de la dignité humaine » (p. 405).

Cet optimisme amène l'auteur à concevoir la question sociale sous une forme un peu trop simple. « Placer d'abord le capital et le travail, l'un en présence de l'autre, dans des conditions telles qu'ils traitent d'égal à égal; amener le capital et le travail, une fois constitués en forces collectives, à traiter contractuellement pour régler le salaire, au lieu de se livrer à un redoutable antagonisme. C'est là la fonction des Conseils de conciliation qui ouvrent la voie directe qui mène à la participation des ouvriers aux bénéfices et à la coopération, c'est-à-dire à la réunion définitive du capital et du travail » (p. 90).

Je ne discuterai pas les théories de M. Denis ; je les ai signalées ici pour montrer dans quel esprit les problèmes sont examinés.

Une autre prénotion plus fâcheuse est celle d'organisme, entendue dans le sens étroit de l'ancienne zoologie, c'est-à-dire subordonnée à l'idée d'espèce invariable et supérieure aux forces extérieures. C'est à Cuvier que se réfère notre auteur et à ses lois. « La première exprime l'ordre selon lequel les fonctions et les organes sont subordonnés les uns aux autres dans leur manifestation et leur développe-

---

(1) Les économistes classiques pourraient demander où et quand a existé ce droit individuel absolu? Ils protestent continuellement contre les entraves que la législation apporte à la *liberté*.

ment; selon la seconde, expression de la solidarité des parties coexistantes, toute modification subie par l'une d'elles retentit sur toutes les autres » (p. 380). A l'heure actuelle cette conception est étroite en zoologie; le transformisme nous a appris que des organes peuvent changer beaucoup, devenir très complexes, alors que d'autres se simplifient, suivant les moyens d'existence des différentes espèces, qui adaptent leur *outillage* aux conditions de la lutte. Mais quand on aborde l'étude sociologique, il faut se placer à un point de vue encore plus général : pour les animaux la notion d'espèce constitue une approximation parfois utile; pour les sociétés elle n'existe pas.

Ce qui domine dans la science économique c'est l'idée d'une très grande indépendance entre les diverses formes étudiées, unie à une influence réciproque des choses les unes sur les autres; c'est ce qui ressort de toutes les études faites par K. Marx sur les diverses périodes de l'histoire qu'il a abordées. Il est regrettable qu'un homme aussi perspicace que M. Denis n'ait aucune idée des doctrines marxistes (1), qui lui auraient beaucoup facilité ses études. Je trouve à la page 387 une conclusion, qui me semble être un véritable démarquage du matérialisme historique et un démarquage pas heureux. La « loi de subordination des fonctions et des organes a, dans le corps social, une manifestation fondamentale que toutes les écoles économiques et sociologiques modernes ont contribué à dégager, l'école des socialistes de la chaire aussi bien que celle de Comte. Les modes d'activité économique de la société apparaissent comme les plus essentiels, ils tiennent en leur dépendance la manifestation et l'expansion des formes les plus élevées de la vie sociale, intellectuelle, morale, esthétique et reproduisent, dans la vie collective, la subordination de la vie de relation à la vie organique ». Si M. Denis avait connu la théorie de Marx, il l'aurait citée ici, sans aucun doute; cette théorie est autrement large que celle qui vient d'être résumée.

Une dernière observation me reste à présenter sur l'esprit de ce livre: à plus d'une reprise, on se demande quelle peut être l'utilité de certaines recherches laborieuses. C'est que l'auteur croit que la statistique raisonnée peut résoudre des problèmes d'art social, d'une manière directe; — car tout le monde convient qu'elle est nécessaire pour raisonner sur toute réforme. En tête de la préface, il dit qu'il poursuit une étude sociologique portant sur les faits et les doctrines

(1) Il cite parfois des opinions de K. Marx, mais de seconde main.

dont la quatrième partie est « le *socialisme* expérimental et la constitution d'un droit économique nouveau. Cette dernière partie est le couronnement naturel des autres; le *socialisme scientifique* (1) est, à mes yeux, inséparable de la constitution d'une dynamique sociale-économique positive. *C'est son prolongement idéal* ».

C'est sous l'influence de cette préoccupation que M. Denis attache une si grande importance à la question de savoir si la part relative du travail dans le revenu de la nation augmente ou diminue, suivant une loi. Si cette part augmente, c'est qu'il y a une force qui produit « une évolution spontanée vers l'égalité » (2), comme le croit M. Pirmez (p. 78 et p. 110). L'auteur ne trouve pas de moyen de prouver qu'il existe une loi déterminant le mouvement *nécessaire* dans un sens ou dans l'autre; mais il ne désespère pas et il croit que la recherche de cette loi « est un problème capital » (p. 399). Cela paraît, tout d'abord, assez singulier; car il n'y a rien de moins vraisemblable qu'une loi des salaires; mais, en y réfléchissant, on voit que M. Denis est, comme Rodbertus, très préoccupé de l'équilibre entre les diverses classes de la nation; si l'équilibre est rompu dans un sens, le mouvement doit continuer au profit d'une classe et au détriment de l'autre; si on ne peut pas atteindre l'égalité, il faudrait au moins « selon le vœu de Rodbertus un rapport constant »; car qui dit *équilibre* en économie pense à *rapport* en statistique.

Je crois que sur ce point encore les doctrines de Marx conduisent à des vues plus larges et donnent une idée plus juste de la complexité des phénomènes.

II

M. Denis commence par ce que les positivistes appellent la *statique*, terme assez impropre puisque dans cette étude on ne considère pas des forces, mais qu'on décrit des phénomènes. Je crois nécessaire de commencer par l'étude des causes : les statistiques fournissent, en effet,

(1) Ce terme est entendu dans un tout autre sens que celui adopté par K. Marx et F. Engels.

(2) Une pareille loi est incompréhensible à moins qu'on ne suppose que le *génie social* poursuit l'égalité : K. Marx s'est beaucoup moqué de cette idée dans la *Misère de la philosophie*.

des résultats si embrouillés qu'il faut, tout d'abord, savoir quelle est la nature des choses qu'on examine, avant de classer les rapprochements à faire entre les diverses manifestations.

En se plaçant au point de vue de la théorie de l'organisme, on doit dire que la dépression est une chose ayant une nature, une réalité propre, susceptible d'être étudiée comme un être ou comme un mouvement ; — elle a une unité scientifique cachée. Pour ceux qui suivent les méthodes de K. Marx, c'est plutôt un ensemble de phénomènes accumulés, comme on en a vu à plusieurs reprises à l'origine de l'ère moderne, au moment de l'établissement des fabriques et enfin dans la période du haut capitalisme qui fait l'objet principal des descriptions du *Capital*. L'indépendance relative est présumée, jusqu'à preuve du contraire. Les divers auteurs, qui ont écrit sur les causes de la crise se sont attachés chacun à mettre en relief un aspect particulier : l'*appréciation* de l'or, la réduction des frais de transport, le perfectionnement de la science industrielle, la surproduction et la sous-consommation. Toutes ces raisons sont, par elles-mêmes, indépendantes les unes des autres et il semble, donc bien, qu'on doit se trouver en présence d'une accumulation d'effets et non d'un mouvement ayant une unité.

M. Denis rapporte, avec beaucoup d'impartialité, toutes les opinions et il pense « qu'elles renferment chacunes une portion de vérité » (p. 179); mais il est difficile de savoir quelle idée exacte il se fait de l'ensemble. A plusieurs reprises, il nous donne des évaluations de chacune des causes prises isolément; les chiffres sont prodigieusement variables, ce qui montre qu'il existe une raison de douter de pareilles méthodes de calcul. L'effet des mines de Californie s'est produit de 1850 à 1870 : on estime la dépréciation de l'or tantôt à 24 p. 100 (M. Laspeyres), tantôt à 8 p. 100 (M. Mulhall); il n'est donc pas probable qu'on puisse parvenir à fixer un chiffre pour la période d'appréciation actuelle. D'ailleurs plusieurs économistes nient l'appréciation. M. Mulhall, grand adversaire de la théorie quantitative de la monnaie, insiste beaucoup sur la réduction des prix de transport, qu'il fixe à 5 p. 100 (p. 242), par un calcul, qui paraît, à bon droit suspect à M. Denis (1).

(1) Je crois utile de donner ce calcul à titre d'exemple de la *haute statistique*, qui n'aboutit qu'à des chiffres arbitraires. Les moyennes annuelles des importations et exportations dans le monde ont été de 1851 à 1880 de 1.151 millions et 1.023 millions de *l. s.*; la différence 128 millions représente le

Il est tout à fait arbitraire de décomposer un phénomène aussi complexe en ses parties constituantes et de le recomposer par l'addition des effets. La superposition des mouvements n'existe, en mécanique, que dans des cas assez rares et on ne saurait transporter une pareille théorie dans l'économie. D'autre part, toutes les causes s'entremêlent et agissent les unes sur les autres.

Je n'entrerai pas dans de longs développements relatifs à l'or, parce que j'ai déjà parlé de cette question dans un article précédent (1). Personne ne conteste l'influence considérable qu'ont eue la découverte de l'Amérique et celle des mines de Californie (p. 185-187); il semble donc difficile de croire que le ralentissement de la production aurifère et la démonétisation de l'argent n'ont pas pu agir sur le mouvement commercial; il ne s'agit pas, en effet, d'une action immédiate sur le prix, mais d'une action médiate et complexe. Les besoins ne cessent d'augmenter dans le monde entier, parce que partout les produits deviennent de plus en plus des marchandises, parce que la grande industrie se développe dans des pays restés longtemps en arrière et parce que les régions barbares sont colonisées avec une extrême rapidité. Malgré la grande quantité d'or fournie par la Californie, les prix se sont bien maintenus jadis (p. 259), parce que l'or avait à satisfaire de grands besoins; ces besoins n'ont pas cessé de croître, mais les métaux monnayables sont devenus plus rares (p. 260).

Ce qui doit surtout frapper c'est l'ensemble des mesures financières prises par divers Etats au commencement de la crise. L'Allemagne adopte l'étalon d'or en 1873, la Suède et la Hollande suivent son exemple presque immédiatement; l'Amérique reprend le paiement en espèces en 1879 et fait rentrer des masses énormes d'or de l'Europe (p. 195-197). « M. Sauerbeck estime à 80 millions de livres sterlings le tribut d'or exceptionnel que l'Allemagne, les états Scandinaves, la Hollande ont dû prélever sur la circulation générale, pour opérer leurs réformes, soit 2 milliards de francs. Ajoutez-y les 950 millions drainés par les États-Unis et même les 444 millions drainés par l'Italie (2), et

---

transport, l'assurance et les charges du commerce; le tonnage moyen a été de 75,500,000 tonnes par an, ce qui fret dix schellings par tonne; en 1884 on trouve 23 schillings. M. Mulhall estime le fret à 80 p. 100 du prix total; il a baissé de 27 à 18 schellings, soit 9 schellings qui représentent 5 p. 100 de la valeur des marchandises.

(1) *Etudes d'économie rurale*, janvier 1896, p. 21-27.

(2) Par un emprunt effectué pour la reprise du paiement en espèces qui commença le 12 avril 1883.

vous obtenez 3 milliards 394 millions de francs » (p. 197). Il est vrai que de l'or a circulé d'un pays dans l'autre et que ce chiffre global se trouve ainsi un peu exagéré.

A mon sens, M. Denis se place un peu trop sur le terrain des partisans de la théorie quantitative et simplifie la question, qui est fort complexe et ne peut pas se mettre en formules (1). La théorie quantitative séduit parce qu'elle correspond bien à une tendance malheureuse de notre esprit : nous sommes toujours portés à croire qu'avec de la science et de la bonne volonté, nous pouvons changer le cours des phénomènes. Etablir des tarifs protectionnistes, augmenter la masse de la monnaie, ce sont des choses que peut faire le gouvernement; et nous avons tous un peu la superstition gouvernementale.

Je ne crois pas beaucoup à la valeur des calculs empruntés à divers statiticiens sur la quantité de monnaie qu'il faut par tête d'habitant, sur le rapport entre les variations du stock monétaire et celle du commerce (p. 200 et 201). Dans les pays avancés, les affaires se traitent en grande partie sans monnaie : celle-ci joue un rôle très important, mais surtout à titre de réserve (2) et il n'est pas du tout démontré que ces réserves soient proportionnelles à la population et au chiffre des affaires. Des calculs de ce genre faits en Amérique par les partisans de l'argent avaient conduit à prouver que les bills passés en faveur des *silvermen* correspondaient aux besoins du commerce, qui s'est refusé, cependant, à utiliser le métal blanc acheté par le Trésor.

M. Denis rapporte que M. Frewen, devant la commission d'enquête anglaise, a divisé en trois groupes les marchandises dont le prix a baissé : celles dont le coût de production et le coût de transport ont varié, celles dont le coût de transport seul a varié, celles dont ni le coût de transport et ni le coût de production n'ont varié (p. 217). Des tableaux de ce genre seraient d'un grand intérêt et permettraient de se rendre compte des véritables effets de la raréfaction relative de l'or; il est malheureux que l'auteur se soit borné à cette indication.

Il semble bien difficile d'admettre que le perfectionnement des instruments de crédit n'aît pas déterminé une économie d'or (p. 211.)

Il me paraît fort peu vraisemblable que la bimétallisme augmente

---

(1) Ceci tient à ce que M. Denis est bi-métalliste; il insiste plutôt sur le manque normal de monnaie, que sur le rôle exceptionnel que la raréfaction relative de l'or a joué à diverses reprises.

(2) *Capital*, trad. franç., p. 59.

la stabilité monétaire : cela a pu être autrefois dans une certaine mesure, à l'époque de Wolowski (p. 222); mais aujourd'hui la métallurgie de l'argent est si perfectionnée que ce métal peut être produit en quantités beaucoup plus grandes que celles que la statistique nous indique : dès que les Monnaies seraient ouvertes de nouveau à la frappe libre, on verrait la production s'accroître dans des proportions inouïes.

Personne ne saurait dire que l'inflation monétaire n'ait jamais eu des conséquences momentanées heureuses, au point de vue du développement industriel; les entrepreneurs ont pu augmenter le chiffre de leurs affaires, trouvant plus facilement de l'argent; mais à ces époques le taux de l'intérêt était élevé; aujourd'hui le rétrécissement monétaire est compensé par la réduction du taux de l'intérêt.

L'expérience montre que l'inflation favorise fort les entrepreneurs d'industrie : elle crée durant assez longtemps une situation fâcheuse pour les ouvriers, dont les salaires suivent rarement la marche ascendants des prix. C'est là une considération qu'à bien sa valeur.

III

La surproduction a beaucoup fait divaguer les anciens écrivains qui voyaient la cause principale des crises dans les folies d'une spéculation analogue à un jeu de loterie. Éclairés par l'expérience, nous pouvons nous faire de la surproduction une idée plus exacte et comprendre le rôle qu'elle joue dans l'industrie capitaliste. Lorsque le capitalisme est développé à un haut degré, les grands profits ne peuvent plus se produire que par l'exploitation, faite *en temps opportun*, des inventions nouvelles ou des débouchés nouveaux. M. Denis signale bien ce caractère. « Au début se place une circonstance qui doit déterminer un acccroissement considérable de la demande d'un produit et qui éveille l'espoir de réaliser des profits extraordinaires. L'offre des produits et, avant tout, la réunion des moyens de produire et de réaliser cette offre répondent non pas à une demande réelle, mais à une *demande virtuelle* » (p. 295) (1). Ainsi, par exemple, quand on a commença la

(1) On consultera avec fruit ici de précieuses observations de K. Marx sur la surproduction (*Capital*, p. 279, col. 2.)

construction des chemins de fer en Belgique, il se créa un nombre considérable de sociétés métallurgiques; la production de la fonte qui était de 8,760 tonnes en 1829 passe à 106,000 tonnes en 1837; le prix s'élève de 100 à 180 fr. La crise éclate en 1837 et beaucoup de hauts-fourneaux sont éteints (p. 294). Après 1871 il faut réparer les pertes produites par la guerre et construire des chemins de fer, non seulement en Europe, mais aussi dans les pays neufs : l'outillage devient vite surabondant : en 1876, il y avait dans le monde 2,537 hauts-fourneaux pouvant produire 20 millions de tonnes, la moité seulement était en marche (p. 297). Les brevets Bessemer étant tombés en 1870 dans le domaine public, on monta rapidement des aciéries; en 1876 on pouvait produire 3,170 mille tonnes, alors que la consommation mondiale était de 1,400 mille seulement (p. 298).

Ces transformations de l'outillage forcent rapidement les industriels à abandonner aux acheteurs le bénéfice qui résulte de l'invention et même réduit, presque toujours, le taux du profit courant. La surproduction devrait être plutôt appelée *inflation technique*, car le principe est la modification de l'outillage. Ce qui donne un caractère aigu à ce phénomène c'est l'extrême rapidité avec laquelle se produisent aujourd'hui ces extensions industrielles. « Il a fallu vingt ans à la Belgique pour transformer la fonte au bois en fonte au coke et il a suffi, aujourd'hui, de quelques années à l'Europe pour s'outiller de deux fois plus d'appareils destinés à la fabrication de l'acier que ne le comportaient les besoins » (p. 298).

La réduction continuelle du taux de l'intérêt exerce ici une influence bien connue des financiers et qui aurait pu être mieux mise en évidence par M. Denis. Dès qu'un fonds d'État est converti, les rentiers cherchent à compenser leurs pertes en portant une partie de leurs capitaux sur les placements fructueux, ou les industries nouvelles.

Les capitalistes prudents jouent dans ce processus un rôle particulièrement curieux : ils attendent que les innovateurs aient récolté le plus clair des bénéfices-extra et ils se décident à monter des usines peu de temps avant le moment où la crise va éclater : de là résultent d'énormes pertes et en même temps une longue période de vente à vil prix : on ne veut pas fermer des établissements nouveaux et on s'ingénie à travailler sans bénéfice : les usines de ce genre amènent vite les prix à des chiffres très bas.

IV

La Belgique a singulièrement souffert de la réaction protectionniste qui s'est produite partout; il n'est pas de pays, en effet, qui travaille autant pour l'exportation; si on compare la production totale à ce qui est expédié au dehors, on obtient les chiffres suivants (p. 305) :

France	Allemagne	Angleterre	Belgique
—	—	—	—
7,5	6	4	3,15

« Les neuf dixièmes des verres à vitres, des glaces, des fils de laine, des toiles à voiles, — les huit dixièmes des fils de lin, — les deux tiers de la gobeleterie, — plus de cinq dixièmes des produits sidérugiques, en y comprenant les machines, alimentent la consommation étrangère; la houille y concourt pour 26 à 33 p. cent de la production » (p. 316). Il faut ajouter que la Belgique n'a point de colonies capables d'absorber une grande partie de ses produits et qu'elle fait beaucoup d'affaires avec les pays protectionnistes.

Le tableau ci-après montre les quantités de marchandises exportées par tête d'habitant à diverses époques (p. 315).

	1865-69	1870-74	1875-79	1880-84	1885-89
	—	—	—	—	—
Pour les pays protecteurs.	79	108	111	150	146
En tout	134	187	200	263	283

M. Denis signale avec un légitime orgueil l'effet extraordinaire accompli par l'industrie belge pour lutter contre le protectionnisme de de ses voisins. « C'est le témoignage de l'énergie merveilleuse d'un peuple dans des efforts de réadaptation à un milieu qui a subi des modifications brusques » (p. 315). Mais cette réadaptation n'a pu se faire que par un abaissement considérable du prix de revient et par suite au prix de grandes souffrances intérieures.

Les articles qui jouent un grand rôle dans l'exportation belge ont été particulièrement atteints; en comparant l'année 1887 à la période

1867-1877 (prise pour type de comparaison (1), d'après M. Sauerbeck) on trouve que la baisse moyenne sur les prix étant de 26 p. 100, les verres à vitres ont baissé de 17, les fils de laine de 48, les fils de lin de 36, le fer de 52, l'acier de 85, les machines de 16.8, la houille de 3 et le coke de 38 (p. 46). On peut chercher à se rendre compte des phénomènes d'une manière plus juste en comparant les importations et les exportations. D'après les chiffres de la douane on a, de 1874 à 1890 (p. 42) :

Importations.	25.245.678.000 fr.
Exportations	20.962.606.000 fr.

On corrige ensuite ces chiffres en les ramenant aux prix de 1867-1877, au moyen des index-membres, calculés à part pour l'importation et l'exportation; on trouve ainsi :

Importations.	27.773.000.000 fr.
Exportations.	24.710.900.000 fr.

Les exportations auraient été payées 3,748,294,000 francs de plus et les importations auraient coûté 2,527,000,000 plus cher; la Belgique a donc été en perte de 1,221,000,000, soit de 71 millions par an. Ce chiffre « serait *l'expression de l'effort* que nous avons dû faire pour maintenir les conditions antérieures de l'équilibre dans notre commerce international et qui correspondrait, toutes choses supposées égales d'ailleurs, à 6 p. 100 de la quantité de travail appliqué à la production des marchandises exportées ».

Il possible de se faire, d'autre part, une idée approximative des pertes que l'agriculture a subies; le commerce intérieur, qui se produit entre la ville et la campagne, est encore, aujourd'hui, le plus important (p. 327). L'avilissement du prix des céréales a dépassé notablement l'abaissement moyen qui est de 26 p. 100 en 1887 : on a pour le fro-

(1) M. Denis se sert des index-numbers calculés comme ceux de M. Sauerbeck; toutefois il a pris d'autres marchandises : il a établi trois espèces d'index-numbers, les uns relatifs aux 22 principaux articles importés en Belgique, les seconds aux 28 principaux articles exportés; enfin les troisièmes comprennent ces deux catégories et correspondent aux deux tiers du commerce belge. Les prix sont ceux de la commission des valeurs en douane (p. 10 et *passim*.)

ment 41.6, pour le seigle 44.5, pour l'orge 31.7, pour l'avoine 36. M. Denis considère que, pour mesurer la sous-consommation agricole, il faut appliquer à chaque article la différence de pourcentage entre ces chiffres et 26. Il ne fait d'ailleurs entrer en ligne de compte que les valeurs des produits qui excèdent les consommations de la ferme. Il obtient aussi le tableau ci-après (p. 336) :

	Valeur en mille francs	Pertes en pour cent sur la moy. du prix	Pertes sur la valeur en mille francs
Froment . .	69.665	15,6	10.868
Seigle. . . .	48.840	18,5	9,035
Orge	16.832	5,7	959
Avoine . . .	36.939	10	3.697
	172.306		24 559 soit 14 %

On peut essayer de suivre le commerce intérieur en étudiant le mouvement de la population à la ville et à la campagne. M. Denis pose le principe que « l'expression générale des besoins à satisfaire par le commerce intérieur, toutes choses égales d'ailleurs, est dans l'importance relative de la population agricole et de la population industrielle » (p. 327). Tout en reconnaissant que l'on trouve dans ce rapprochement un indice utile, il me semble que la formule de M. Denis est trop absolue et qu'on ne peut saisir par cette méthode qu'un aspect du phénomène économique.

Les recensements de la population donnent (p. 329) :

Années	Producteurs agricoles	Producteurs industriels	Rapports à la population totale des agriculteurs	Rapports à la population totale des industriels
1846	1.075.000	7.33000	24,8	16,9
1856	1.062.000	867.000	23,4	19,1
1880	874.000	953.000	15,8	17,3
1890	734.000	1.081.000	12,1	17.8

Ces chiffres paraissent renfermer d'assez nombreuses erreurs; cependant, même en faisant les corrections probables (1), on arrive au résul-

(1) Les proportions de 1880 et 1890 devraient être ainsi modifiées :

	Agriculteurs	Industriels
1880	21,77	21,05
1890	16,52	19,82

tat déjà signalé par ce tableau : « la population agricole tend à se réduire relativement et absolument, et avec elle, toutes choses égales d'ailleurs, les demandes des produits des manufactures » (p. 328).

On sait comment les anciens économistes pessimistes se représentaient les contradictions de la société moderne : tandis que la grande industrie multiplie les produits, elle réduit le nombre des consommateurs en employant moins d'ouvriers; elle combine la surproduction et la sous-consommation et aboutit à semer la ruine partout. Que ce schéma ne corresponde pas du tout aux faits, c'est ce qu'il est trop facile de voir. Comme tous les paradoxes, celui-ci correspond à une vérité approximative, aperçue dans un aspect trompeur. La fabrique moderne ne ressemble pas à l'ancienne fabrication des artisans : elle ne poursuit pas l'exécution soignée et artistique d'objets rares destinés soit à satisfaire le goût de luxe des classes riches, soit à devenir des meubles immobilisés entre les mains des classes pauvres, qui conservent durant une génération des étoffes ou des instruments. De nos jours on produit surtout des articles à très bon marché, à renouvellement fréquent, qui doivent être consommés par ce qu'on appelait jadis le *menu peuple*. Il est clair que si l'on pouvait apprécier la proportion de ce menu peuple dans la population totale, on aurait des chiffres donnant une indication intéressante sur la clientèle de la grande fabrique.

Le paradoxe ancien renferme encore une certaine part de vérité en ce qu'il met en évidence (d'une manière peu scientifique, il est vrai) la formation de l'armée de réserve. Dans les époques de crise, le nombre des non-employés, des déclassés, peut devenir assez important pour influer sur la consommation. Il est donc bon de demander à la statistique des chiffres permettant de se faire une idée des changements survenus dans la composition du corps des travailleurs.

M. Denis donne les proportions suivantes pour les rapports existant entre le nombre des ouvriers et la population totale en Belgique (p. 347).

	1846	1880		1896	
	—	—		—	
Mines et métallurgie. . .	1,6	4,02		4,40	
Agriculture.	15,7 %	5,94		3,69	
Manufactures travaillant :					
1° les mat. végétales.	8	3,20	4,22	3,25	3,95
2° — animales.		1,02		0,70	
Industries diverses	4,7	14,20		14,39	
	30,0	28,38		26,43	

Il y a un décroissement constant de la population ouvrière, mais ce décroissement porte sur l'agriculture; en Belgique, l'ouvrier rural est très pauvre et son rôle dans la consommation est faible. Les autres catégories ouvrières donnent ensemble :

1846	1880	1890
—	—	—
14,3	22,44	22,74

De ce côté il y a augmentation; mais le changement est si faible durant la dernière période 1880-90, que la situation peut être considérée comme stationnaire.

Il n'est, peut-être, pas inutile de comparer ce tableau avec celui que la commission anglaise, chargée d'étudier les causes de la dépression a dressé en 1886; les chiffres donnent les pourcentages de la population ouvrière dans la population totale (p. 344) :

	1856	1862	1868	1874	1885
	—	—	—	—	—
Laine.	0,596	0,592	0,814	0,851	0,764
Lin, chanvre. .	0,286	0,322	0,437	0.528	0,452
Coton	1,354	1,546	1,306	1,475	1,388

Par des calculs dont il ne donne pas le détail, M. Denis arrive aux conclusions suivantes par la Belgique : depuis 1880 à 1890 une population de 171,816 personnes s'est trouvée disponible dans les industries travaillant les substances animales, l'agriculture et les industries diverses; une partie a été absorbée par les autres branches du travail et il est resté 118,012 travailleurs inoccupés (p. 350). Pour certaines catégories on peut se faire une idée précise des transformations accomplies sous l'influence de la crise. Les employés à l'extraction du minerai étaient de 4,248 en 1876 et 1788 en 1886; — ceux des hauts-fourneaux étaient 3,060 en 1873 et 1,341 en 1885; — le nombre des houilleurs en 1886 avait décru de 7,625 depuis 1874 (p. 66).

Enfin on peut tirer quelques indications utiles des chiffres donnés par la statistique du paupérisme, bien que ce ne soient là que des indices indirects, car le paupérisme est, suivant l'énergique expression de K. Marx (1), « l'hôtel des invalides de l'armée active du travail, le poids mort de sa réserve ». En Angleterre M. Giffen a trouvé un fait

(1) *Capital*, p. 284, col. 2.

assez curieux, c'est que le nombre des pauvres secourus par l'administration se réduit depuis 1880. M. Denis pense que cette anomalie tient en partie à ce que l'émigration a beaucoup augmenté (1) et à ce que les *trade-unions* (2) secouraient beaucoup de leurs sans-travail (p. 64). En Belgique le nombre des entrées aux dépôts de mendicité a beaucoup augmenté (p. 346).

1870-1873	moyenne par an	4.818
1874 1878	—	6.213
1879-1883	—	9.378
1884-1888	—	13.500
1889-1891	—	17.391

On obtiendrait des résultats meilleurs si l'on pouvait se faire une idée un peu exacte de la manière dont le revenu se partage entre la classe ouvrière et les autres classes; mais ici les calculs deviennent arbitraires. M. Giffen trouve (3) que la part du travail manuel serait pour l'Angleterre (p. 360).

1843	1883	1873
32,2 %	43,3	42,2

Un autre statisticien trouve seulement 36 et 39 0/0 en 1851 et 1881; enfin M. Lloyd Jones dit « que les progrès de la classe ouvrière en confort et en indépendance ne sont pas proportionnels à l'accroissement de la puissance productive et de la richesse en général » (p. 360). La seule chose qui semble se dégager des faits, c'est que la crise

(1) M. Denis fait ici une observation d'une haute importance : l'émigration ne s'augmente pas immédiatement; il y a une période d'attente.

(2) M. Burnett donne les proportions suivantes, que M. Denis reproduit à la page 65 et que je résume ci-après pour les ouvriers ainsi secourus :

	1874	1877	1879	1883	1886
Constructions maritimes.	2,4	7,7	20,4	1,2	22,2
Constructions de machines	0,81	2,7	10,1	1,4	5,8
Fondeurs en fer.	2,9	9,1	22,3	4,3	13,9
Verriers du Yorkshire. . .	0,85	6,1	13,4	4,2	7,5

(3) Dans les chiffres de M. Giffen sont compris les domestiques. Sur la question des domestiques, lire quelques observations importantes de K. Marx (*Capital*, p. 192, col. 2).

frappe davantage la classe ouvrière, prise dans son ensemble que la moyenne de la population : c'est là un résultat qui suffit, à lui seul, pour montrer que la sous-consommation prend des proportions graves durant la dépression, encore que les salaires ne soient pas autant affectés que les profits, comme on le verra plus loin : cela tient à l'accroissement du nombre des non-employés et aux fluctuations du travail (1).

Une partie très considérable du livre est consacrée à l'étude des salaires; M. Denis se montre, peut être, trop préoccupé de la loi d'airain, qui n'est admise par personne; l'argumentation qu'il dirige contre la théorie optimiste offre beaucoup d'intérêt. M. Pirmez a essayé de démontrer, au moyen des statistiques relatives aux houillères la loi suivante, qui n'est qu'un perfectionnement de la théorie de Carey et de Bastiat : « A mesure que les capitaux s'accroissent, la part absolue des capitalistes augmente et leur part relative diminue; au contraire, les travailleurs voient leur part augmenter dans les deux sens » (p. 79). M. Pirmez avait étudié les mines du Hainaut de 1860 à 1883; les salaires n'avaient pas éprouvé des chutes proportionnelles aussi profondes que les profits; puis comparant les totaux et ramenant les chiffres à une même population ouvrière, il trouvait (p. 81) :

	1860-70	1877-83
	—	—
Salaires.	52 millions.	61, millions 557
Profits	10 —	744,1 —
Salaire moyen.	797 fr.	897 fr.
Part du travail.	84,9 p. c.	97,3 p. cent.
— capital	15,1 —	2,7 —

Cette théorie n'est pas confirmée par les faits, quand on fait des observations sur une plus longue période; mais on ne peut formuler aucune loi. Voici quelques documents intéressants pour le Hainaut (2) (p. 91) :

(1) Je crois que c'est bien l'opinion de M. Denis; mais il n'est pas aussi affirmatif que moi sur les effets de la crise.

(2) Voici les salaires nominaux des ouvriers dans les houillères belges (p. 125) : 1850-54 : 556 fr.; — 1860-64 : 727 fr.; — 1870-74 : 1076 fr.; — 1880 84 : 944 fr.; — 1885-89 : 820fr.

Périodes	Nature des variations	Proporiion du produit net	Part relative des salaires	Part relative des profits
—	—	—	—	—
1845-48	Baisse	54,97	85,22	14,78
1849-56	Hausse	61 61	76,40	23,60
1857-64	Baisse	61,46	82,37	17,63
1865-67	Hausse	63,40	80;30	19,70
1868-69	Baisse	59,40	88,50	11,50
1870-73	Hausse	64,06	77,39	22,61
1874-79	Baisse	56,86	94,50	5,50
1880-83	Hausse	58,35	96,60	3,40
1884-87	Baisse	58,68	92,40	7,60
1888-90	Hausse	65,75	80,40	19,60

Voici encore quelques chiffres relatifs à l'agriculture : leur valeur est bien moindre que celle de ceux qui précèdent (p. 104, p. 113) :

Périodes	Prix du blé par hect.	Récolte par hect.	Salaire par hect.	Fermages par hect.	Salaire par jour
—	—	—	—	—	—
1846-49	22,20	449,45 fr.	61,02 fr.	68 fr.	1,18 en 1846
1850-54	22,70	425,25	61,60	70	1,19 en 1850
1855-59	24,88	478,39	70,00	82	1,36 en 1856
1860-74	24,13	515,72	105,00	116	2,03 en 1874
1875-79	22,16	437,57	105,00	110	»
1880-82	»	454,71	124,00	107	2,40 en 1880
1886	14,69	»	»	»	1,92 en 1886

M. Denis a recueilli de nombreux renseignements sur le machinisme; en Belgique la force des machines employées dans l'industrie a cru plus vite que la moyenne mondiale, dans la période de 1850 à 1885 (p. 262).

Dans les années qui touchent à la crise (1870-1875) le développement des machines est en Belgique plus rapide qu'auparavant; il y a ensuite ralentissement; mais à partir de 1880 « le développement des machines reprend avec une énergie sans précédents (1), comme stimulé au plus degré par la lutte pour l'existence » (p. 264). Voici d'ailleurs les chiffres calculés par M. Denis depuis 1850 (p. 265) :

---

(1) C'est pendant la crise que la verrerie belge a réalisé un des progrès les plus importants de cette industrie, la substitution des fours à bassin aux fours à pots : l'effet utile de l'ouvrier a été doublé (p. 372).

Années	1850	1860	1865	1870	1875	1880	1885	1890
Force des machines.	100	195	266	346	446	475	623	746
Différences. . . .	»	95	71	80	100	29	148	123

Il donne ailleurs un tableau qui fait ressortir « que relativement au nombre des travailleurs humains, la force des machines croît toujours, pendant que le rapport des travailleurs industriels à la population tend à devenir stationnaire » (p, 349) :

Années	Nombre d'ouvriers industriels	Rapport à la population totale.	Force des machines en ch. x-v.	Equivalent en hommes	Rapport du travail humain à la force totale.
1846	620,197	14,3	37.007	296,056	67 p. c.
1880	1,238,690	22,44	273,409	2,187,272	36
1890	1,380,163	22,74	380,933	3,047,464	31

Si on prend les chiffres relatifs à des industries déterminées, on trouve la progression suivante de 1880 à 1890 (p. 350) :

	Verreries et céramiques.	Laine.	Coton et lin.	Métallurgies.
Hommes.	+ 14 p. c.	− 30	+ 20	+ 30
Force des mach..	+ 127	+ 54	+ 47	+ 46

La productivité par homme employé s'est accrue partout. C'est l'industrie houillière qui fournit les statistiques les plus complètes et les plus sures. L'interprétation des résultats donne lieu à une difficulté : d'après M. Pirmez « l'accroissement de l'effet utile vient des améliorations apportées à toutes les branches de l'exploitation ; — c'est le capital qui a réalisé ce progrès ». M. Denis trouve cette opinion trop absolue ; il pense que l'accroissement de l'effet utile dû au seul capital peut être évalué à une tonne par ouvrier et par an (p. 84). Il donne p. 348 :

Périodes.	Nombre d'ouvriers.	Rapport à la population	Production par ouvrier.	La loi d'accroissement.	Loi de la population.
1831-40	31,795	0,76 p. c.	92	100	100
1841-50	42,807	1,00	112	131	103
1851-60	66,429	1,45	123	209	110
1861-70	85,407	1,73	138	269	118
1871-80	103,096	1,92	146	324	128
1881-90	104,964	1,79	175	330	140

On voit que la production par tête a beaucoup augmenté et on s'explique pourquoi, les débouchés étant réduits, le nombre des ouvriers houilleurs ne s'est pas maintenu en proportion avec la population totale.

En Belgique la situation de cette industrie est particulièrement difficile : les mines sont anciennes et profondes; les couches sont minces. La production de 175 tonnes par tête est inférieure à celle de certains pays : France 200, Prusse 280, Angleterre 314; — l'accroissement si remarquable qui s'est produit entre les deux dernières périodes (20 p. 100) est supérieur à celui qui s'est produit en Angleterre (14 p. 100) mais inférieur à celui que l'on constate dans les deux pays voisins : France, 23 p. 100 et Prusse, 25 p. 100 (p. 270). (1)

L'industrie du zinc, à la Vieille-Montagne, fournit aussi des chiffres intéressants, bien qu'ils aient moins de portée générale (p. 271 et p. 349).

Périodes.	Production par ouvrier.	Nombre d'ouvriers.	Rapport à la population totale.	Salaire par tonne.
—	—	—	—	—
1838-46	4,32 tonnes	1079	0,025	121,60
1847-56	3,62 —	3313	0,074	183,30
1857-66	4,76 —	5625	0,117	158,30
1867-76	5,90 —	6840	0,132	158,70
1877-86	7,24 —	6683	0,114	137,30

« Le salaire annuel de l'avenir tend à augmenter d'une période à l'autre et le gain de l'entrepreneur, par ouvrier moyen aussi bien que par tonne, à diminé » (p. 271).

M. Denis arrive a quelques conclusions intéressantes par l'examen détaillé des documets :

1° « Le profit de l'entrepreneur est atteint avant le salaire du travail et la rente du propriétaire » (p. 60).

2° « Les variations des salaires présentent, relativement à celles des prix, ce contraste avec les variations des profits, que leur amplitude

(1) La productivité de l'ouvrier houilleur est sujette à des variations; — l'effet utile tend à diminuer quand les prix augmentent : quand les prix sont bons et les salaires élevés, l'ouvrier cherche à se donner un peu plus de repos; dans les moments difficiles le travailleur s'efforce d'améliorer son sort par un travail excessif. M. Denis voit dans ce fait la manifestation saisissante « *des causes morales dans l'ordre économique.* » (p. 84).

est moindre; ils ne s'élèvent jamais relativement aussi haut, ni ne descendent aussi bas » (p. 69). Cela se prouve facilement pour les houillères de Hainaut (p. 62 et p. 69).

Années.	Prix de la tonne.	Salaire par tonne.	Profit par tonne.
1869	100	100	100
1873	203	166	949
1879	88	90	10
1883	95	102	49
1887	74	76	83
1890	120	111	445

3° Avant la crise le mouvement des salaires avait été plus lent et le mouvement des profits plus rapide qu'aux époques antérieures (p. 88).

Années.	Prix de la tonne.	Salaire par tonne.	Profit par tonne.
1869	100	100	100
1870	102	102	144
1871	106	102	177
1872	125	115	387
1873	203	166	949
1852	100	100	100
1853	108	114	115
1854	134	137	187
1855	158	169	239
1856	167	174	230

Ces oscillations si considérables ont exercé une grande influence sur les sentiments et ont donné aux revendications des travailleurs une aigreur particulière. M. Denis pose en règle : « que les grèves sont d'autant plus nombreuses que les fluctuations des prix sont plus profondes et plus prolongées ; et que la prolongation, soit de la hausse, soit surtout de la baisse, tend à les porter au plus haut degré de fréquence et d'intensité » (p. 72). Je crois qu'on peut ajouter que la grève paraît aux travailleurs d'autant plus motivée que leur salaire paraît moins en rapport avec les profits maxima du capital : ce ne sont pas les moyennes qu'il faut comparer, ce sont les termes extrêmes des oscillations.

4° Il existe « une tendance historique à l'élévation de la part absolue du travail, du salaire nominal, à travers les fluctuations qu'il subit » (p. 92).

5° « La tendance fondamentale à l'élévation de la part absolue du travaillenr est en rapport avec l'accroissement de l'effet utile moyen de l'ouvrier et de la valeur du produit moyen par ouvrier, [et] avec la force mécanique qui coopère avec le travailleur moyen » (p. 92).

Il est clair que ces observations n'ont qu'une valeur relative et ne peuvent pas être transformées en lois absolues.

Dans quelques industries il s'est formé des syndicats ayant pour objet d'arrêter la dépréciation; cela a été facile pour le zinc; les industriels depuis 1885 se sont entendus pour faire hausser les prix. « La demande de travail a été plus régulière, la population ouvrière présente moins de fluctuations qu'avant 1885; si le taux des salaires a reçu un lent accroissement, il est sans proportion avec l'élévation du prix du produit... Le travailleur n'a pas réellement participé aux profits extraordinaires du syndicat » (p. 303).

Années	Prix du zinc	Production	Nombre d'ouvriers	Salaire
1880	465,60 fr.	59.880 t.	2.869	3,38 fr.
1885	334,35	80.298	3.588	3,11 (1)
1888	429,34	80.675	3.696	3,26
1891	561,30	85.701	4.103	3,51
1892	509 30	86.037	3.899	3,47 (2)

M. Denis déplore que les ouvriers n'aient pas pu, au moyende syndicats, faire sentir leur force et obtenu une part plus grande de ces profits. Ces difficultés ne peuvent, en général, se trancher d'une manière efficace que par la grève; en Belgique les coalitions ouvrières ont été généralement malheureuses; il n'en a pas été de même en Amérique : les chiffres abstraits d'insuccès ne prouvent pas grand'chose, car il faut tenir compte de deux éléments, de la force du syndicat et des profits que réalise le patron au moment du conflit; de 1874 à 1887 beaucoup de grèves ont échoué parce que les ouvriers les engageaient sous la pression du besoin, alors que les prix étaient bas et les bénéfices très réduits (p. 74).

(1) C'est l'année du prix minimum.
(2) En renouvelant le syndicat, les industriels ont abaissé les prix.

Les renseignements américains sont les plus exacts que l'on ait sur l'influence économique directe des grèves. Lorsque l'issue a été favorable « l'amélioration du salaire a permis de compenser en 76 jours la perte qu'elle ont fait subir » aux ouvriers (p. 76). Dans une série de grèves s'étant produites de 1881 à 1886 le capital aurait perdu 34,169,814 dollars et les ouvriers presque le double (p. 76). On ne pourrait pas transporter ces proportions en Europe.

M. Denis fait, un sujet de ces statistiques, des observations fort importantes : la production ne se réduit pas d'une quantité proportionnelle à la durée du chômage ; d'ordinaire, la grève est suivie d'une période d'activité compensatrice ; les effets indirects sont, souvent, considérables : soit qu'elle produise un esprit favorable à l'établissement de nouveaux tarifs avantageux pour les ouvriers appartenant à d'autres industries —, soit, au contraire, qu'elle provoque des crises dans des branches voisines du commerce (p. 77). En tout cas, il y a une dépense énorme de forces et s'il « est impossible de ne pas considérer la grève comme une nécessité, encore est-il vrai qu'il faut tendre énergiquement à réduire sans cesse son domaine » (p. 74) : on a vu plus haut que M. Denis est grand partisan des Conseils de conciliation.

VI

Le passage du salaire nominal au salaire réel présente les plus grandes difficultés ; il n'est pas aisé de se rendre compte de l'influence des variations des prix sur les conditions de la vie ouvrière ; l'ouvrier se fournit, presque toujours, à des petites boutiques dont les tarifs ne suivent que d'assez loin les variations du grand commerce. M. Denis a fait quelques recherches très patientes et très intéressantes à ce sujet, voici, à titre d'exemple, un résumé des tableaux de la page 135, donnant les prix les plus marquants du pain à Bruxelles.

Années	Administration des hospices.	Coopérative. « Les ateliers réunis. »	Boulangers. Minimum.	Boulangers. Maximum.	Prix du blé par hect.
—	—	—	—	—	—
1873	0,44	»	0,36	0,55	27,69
1875	0,31	0,38	0,36	0,48	20,44
1877	0,38	0,38	0,36	0,48	24,96
1879	0,32	0,38	0,36	0,45	21,25
1882	0,34	0,38	0,36	0,46	21.15
1885	0,29	0,29	0,30	0,38	15,51

Pour obtenir des résultats un peu exacts, il faut déterminer les prix réels des produits consommés par les ouvriers et les rapprocher des salaires : M. Denis comparant les prix de 1885-1889 à ceux de 1850 trouve une amélioration incontestable (p. 131). De son côté M. Atkinson a fait des calculs encore plus précis pour l'Amérique; en partant d'une étude détaillée des budgets ouvriers, il a formé une combinaison qu'il appelle journée d'entretien et qui constitue la mesure proportionnelle du salaire réel; il trouve que de 1865 à 1885 le salaire réel s'est accru pour certains ouvriers de 66 p. 0/0, pour les plus favorisés de 108 p. 0/0. Le bureau du travail du Massachusetts a fait des calculs analogues et a comparé les années 1860 et 1878 : le salaire nominal se serait élevé de 24,4 p. 0/0, tandis que les dépenses croissaient de 14.5 p. 0/0 (p. 132).

Je ne m'arrête pas à ces calculs qui sont toujours un peu douteux; il y a, en effet, à faire intervenir ici un élément dont les statisticiens ne tiennent pas assez compte. M. Denis fait observer que le travailleur moderne ne reste pas « enchaîné irrévocablement par l'habitude » à un genre de vie très bas. « L'idéal d'une vie supérieure pénètre peu à peu dans les couches les plus déshéritées et stimule les énergies morales » (p. 153). Ce sont ces sentiments qui empêchent la société de s'engourdir dans un immobilisme oriental, qui provoquent le mouvement, mais qui causent les souffrances les plus vives. Il ne semble pas impossible d'aborder le problème d'une manière scientifique. En étudiant, avec assez de précision, les conditions de vie d'une classe à diverses époques, on peut fixer, à peu près, le montant du salaire désiré, du *living wage* (mot qui n'a pas d'équivalent exact en français). C'est cet état qui sert de norme pour l'appréciation des conditions actuelles et c'est le déficit proportionnel qui mesure le *sentiment du manque*.

Si l'on compare les années 1873 et 1885 pour l'ouvrier houilleur, on trouve que son salaire a baissé de 44 p. 0/0, que le prix des céréales a baissé de 32, celui de la viande de 7 et celui des tissus de 23. La souffrance a dû être considérable, car toutes les jouissances qui forment le rudiment d'aisance ont dû être refoulées pour permettre d'acheter le nécessaire. Il y a eu à la fois réduction notable sur l'ensemble et changement dans la composition des budgets : ce sont là deux causes considérables de malheur (p. 124 et p. 130). La diminution de consommation de la viande a été surtout déplorable (p. 125).

Les renseignements que l'on peut tirer de l'établissement des budgets ouvriers seraient précieux si l'on pouvait avoir confiance dans ces documents. Pour la Belgique, il existe un travail de Ducpétiaux, dont

K. Marx s'était servi (1); depuis lors, il n'a été fait aucune étude satisfaisante (p. 160). M. Denis a comparé les chiffres qu'il a pu réunir, avec ceux de M. Caroll Wright au Massachussetts et les a rapprochés des résultats donnés par M. Engel pour la répartition des dépenses.

D'après le savant directeur de la statistique prussienne, on peut poser les proportions moyennes suivantes (p. 161) :

	Budget de 1250 à 1500	Budget de 2250 à 3000	Budget de 3750 à 5600
	—	—	—
Nourriture.	62 %	55 %	50 %
Vêtement	16	18	18
Logement.	12	12	15
Feu et lumière. . . .	5	5	5
Education, culte, santé, impôt, confort, etc..	5	10	15

Au Massachussetts on trouve pour des revenus croissant de 1500 à 6000 fr. (p. 162) :

Nourriture.	64	63	60	56	51
Vêtement..	7	10,5	14	15	19
Logement..	20	15,5	14	17	15
Feu et lumière.. . .	6	6	6	6	5
Divers..	3	5	6	6	10

Les budgets dressés par Ducpétiaux ne fournissent pas des chiffres aussi réguliers : mais aussi, il s'agit de travailleurs presque partout réduits au salaire d'airain, tandis qu'en Amérique la vie est un peu plus large. M. Denis reconnaît d'ailleurs que le système de M. Engel est trop simple; les proportions ne dépendent pas uniquement du revenu.

Le premier article a une importance considérable parceque pour les temps anciens il est souvent le seul que l'on puisse retrouver; K. Marx (2) observe que l'indépendance de l'ouvrier est en raison inverse de l'importance de cette proportion. M. Denis considère le dernier article comme mesurant le *degré de bien-être* (p. 161).

---

(1) *Capital*, p. 296, note.

(2) *Capital*, p. 117, col. 2, note.

Ces budgets ne mettent pas assez en évidence un chapitre très important, la part que le travailleur consacre à sa famille; M. Denis estime que « les travailleurs tendent à appliquer une proportion croissante de leurs revenus à améliorer leur sort (1) et une proportion décroissante à élever des générations nouvelles » (p. 153 et 387). C'est à cette cause qu'il rapporte le ralentissement que l'on observe dans le mouvement de la population.

Il est fâcheux que M. Denis n'ait pas consacré une étude approfondie à l'alcoolisme; il nous apprend que depuis la crise la consommation de l'eau-de-vie a diminué (p. 124); mais il serait important de savoir l'importance de ce luxe malheureux dans les budgets ouvriers.

L'intensification du travail donne lieu à des problèmes sur lesquels il est fort difficile de faire la lumière. Les auteurs anglais sont assez portés à attribuer aux ouvriers de leur pays une valeur particulière; lord Brassey a soutenu à ce sujet une thèse assez paradoxale, destinée à montrer que le travailleur anglais bien payé et bien alimenté revient, généralement, meilleur marché que son concurrent continental (p. 274). On lui a fait observer que l'industrie allemande fait cependant une terrible guerre à son aînée, grâce aux faibles salaires (p. 275). Je crois aussi qu'on ne peut accepter qu'avec beaucoup de réserve l'opinion de ce manufacturier anglais qui dit avoir à Roubaix une usine qui ne fait point de bénéfice, parce que les ouvriers du pays sont très inférieurs à ceux d'Angleterre (p. 280).

Le problème est complexe; dans une certaine mesure, on peut admettre qu'une nourriture abondante permet à la machine humaine de produire davantage : c'est à cette question de mécanique physiologique que MM. J. Simon et Spencer ont réduit la difficulté (p. 277). Je crois cette manière de voir très insuffisante; l'intensification du travail tient pour une très large part à des phénomènes affectifs et intellectuels : les ouvriers réduits à l'état servile, au rôle d'instruments, produisent peu: K. Marx (2) l'avait fait observer. L'importance du sentiment a été mise en évidence, depuis, par M. de Molinari (3).

Quelques observations intéressantes ont été recueillies sur la possibilité de compenser la perte due à la réduction de la journée du travail. On est parvenu dans certaines usines suisses à augmenter le

---

(1) C'est ce qu'il appelle le *progrès d'individuation*.

(2) *Capital*, p. 84, col. 1, note.

(3) *Science et religion*, p. 53.

produit tout en ne faisant plus que 11 heures au lieu de 12, et cela sans changer l'outillage; il a suffi d'accélérer la marche des machines (p. 285). On peut voir ici, encore, l'effet des états affectifs : rien n'est, en effet, plus difficile que de faire accepter une accélération des machines par les ouvriers, quand ceux-ci ont pris l'habitude d'un système de travail : pour gagner une heure, tout le monde a mis de la bonne volonté et on a apporté à l'emploi de l'outillage un perfectionnement, qui paraissait impossible à réaliser auparavant (p. 284).

VII

Au fur et à mesure qu'on approfondit ces questions économiques, on s'aperçoit que leur complexité dépasse tout ce qu'on aurait pu prévoir tout d'abord. A chaque page de son livre, M. Denis exprime cette opinion et met en garde ses lecteurs contre des conclusions hâtives. La dépression nous apparaît comme une suite de mouvements de hausse et de baisse, qui ne peuvent être soumis à aucune loi déterminée. Il ne suffit pas de dire que les prix s'abaissent, que le commerce souffre, il faut pouvoir examiner des divers momonts, il faut pouvoir suivre les phénomènes connexes d'une manière systématique.

Est-il possible de déterminer des quantités dont les variations mesureraient les mouvements généraux de l'économie d'un pays? C'est la question que nous avons encore à traiter.

Les mouvements du commerce extérieur constituent une précieuse indication, que les statisticiens ont cherché à perfectionner, en éliminant les changements qui tiennent aux variations des prix; il peut, en effet, arriver que les quantités achetées ou vendues augmentent beaucoup, alors que l'avilissement des prix dissimule cet accroissement. M. Denis procède à la correction de la manière suivante : il divise le chiffre des importations ou des exportations par les index-numbers correspondants et il obtient un nombre qui n'a pas de signification mathématique, mais qui peut être considéré comme mesurant, d'une manière très convenable, les quantités (p. 17). On trouve, d'une manière générale, que les dépressions du commerce portent beaucoup plus sur les prix que sur les quantités.

Les recettes brutes des chemins de fer constituent un des éléments les plus précieux pour connaître l'état économique d'un pays : elles

donnent, comme dit M. Denis, la mesure du *degré d'activité* (p. 52). Il y a lieu de remarquer même que les changements économiques sont presque toujours préparés par une série de causes difficiles à démêler au moment où elles se produisent, que, par suite, on peut dire que les phénomènes s'élaborent, tout d'abord, dans une sphère cachée, pour apparaître aux yeux des savants seulement quand leur intensité est devenue déjà notable; la période de gestation échappe aux regards. Les recettes des chemins de fer constituent un des meilleurs indices pour saisir la nature des phénomènes économiques, alors qu'ils ne sont pas encore bien manifestes dans d'autres branches de la statistique.

M. Spuller a proposé d'utiliser un autre indicateur, la consommation de la houille (p. 52); il va sans dire que les chiffres ainsi obtenus ne peuvent servir que durant une période où l'outillage industriel subit peu de changements. M. Denis, dans des recherches faites en 1882 sur la statistique des mariages, avait pris pour indicateur les prix de la houille (p. 149).

Les chiffres des émissions sont en rapport avec la prospérité d'un pays, mais d'une manière tout à fait particulière; les mouvements sont très violents : en 1873, on a en Belgique 362 millions; en 1875, seulement 29, et 8 en 1877; la reprise de 1879 fait brusquement monter à 212, et en 1884 on retombe à 11 (p. 56). Ces données sont interprétées par les statisticiens comme des indices de la *confiance;* je ne crois pas que ce soit là leur interprétation directe; en tout cas, c'est une confiance d'une espèce bien particulière; il me semblerait plus exact de dire que ce sont les indices de l'*esprit de spéculation*, ou si l'on veut de l'esprit d'entreprise (p. 55).

La confiance dans l'avenir, en entendant ce mot dans le sens général, ou l'*esprit d'espérance*, dépend d'une manière très directe de la statistique des mariages (p. 167). Dans beaucoup de cas, on n'a pas d'autres nombres sérieux pour suivre l'état économique d'un pays et ceux-ci paraissent être des indices très sensibles.

L'*esprit de désespérance* se manifeste, au contraire, par l'élévation des chiffres des suicides (p. 167).

Le nombre des faillites dépend, tout naturellement, de la prospérité du pays, parce que le moindre abaissement des prix amène la ruine des entreprises trop faibles (p. 58). Il est clair que ce nombre dépend aussi du développement plus ou moins exagéré des affaires qui a eu lieu durant la période antérieure. Les faillites résultent donc de la coexistence de phénomènes très complexes; mais, d'autre part, elles

exercent une influence considérable sur l'esprit du pays, en lui montrant l'état de dépression sous une forme tragique, sans compter qu'elles sont liées à des actes délictueux extrêmement nombreux. Beaucoup de pratiques commerciales courantes ne deviennent justiciables des tribunaux que si les affaires ne marchent pas : le pays est alors fortement impressionné par les récits des faits qui sont présentés aux tribunaux.

Les anciens auteurs cherchaient à traiter les problèmes de statistique d'une manière analogue à celle que l'on suit en physique; ils cherchaient quel est l'*argument* général qui doit donner la clef de tous les phénomènes, fournir des indices pour mesurer toutes choses. Jadis, on a tout rapporté au prix du blé et on a tiré de l'emploi de cet argument les conclusions les plus singulières : on a considéré, en effet, que ce prix servait à déterminer le degré de misère et on a cru, par exemple, que les chiffres de la statistique prouvaient une relation directe entre le crime et la faim; les recherches modernes montrent « la baisse lente et graduelle du prix du froment qui correspond avec une augmentation persistante de la criminalité » (p. 165).

On a longtemps rapproché les prix du blé et le nombre des mariages : M. Denis nous montre que, depuis 1870, ce rapprochement ne peut plus servir; « on voit, en effet, la matrimonialité tendre à se réduire en même temps que le prix du blé baisse » (p. 149). Il a, comme je l'ai dit plus haut, pris en 1882 pour argument le prix de la houille; aujourd'hui, il propose de se servir des index-numbers (p. 150). En Angleterre, M. Marshall a comparé la matrimonalité avec le mouvement du commerce extérieur et avec les opérations du Clearing-House.

Je crois que ces exemples suffisent à montrer que l'ancienne interprétation physico-mathématique n'offre plus aucun sens pour la science moderne. De ce que deux diagrammes sont très analogues, on ne peut pas conclure qu'ils révèlent une relation de cause à effet; personne ne s'avisera de dire que le nombre des mariages est fonction du chiffre des compensations du Clearing-House. Il faut voir les choses comme elles sont, avec leur extrême complexité et se servir, suivant la nature des questions traitées, d'un argument ou d'un autre; parfois même, il est bon de recourir à deux méthodes de comparaison à la fois, parce que chacune d'elle est insuffisante.

Peut-être M. Denis a-t-il une tendance à donner une importance trop exclusive aux index-numbers; ces chiffres sont très utiles; je crois même qu'il est indispensable de les avoir toujours sous les yeux; mais il faut reconnaître aussi qu'ils ne fournissent pas toujours des indices assez précis pour permettre de bien reconnaître la marche des phénomènes.

Il ne faudrait pas qu'après avoir tout ramené au prix du blé, on nous enfermât dans une théorie exclusive des index-numbers.

Ce que je veux surtout faire comprendre ici, c'est la grande complexité et la grande indépendance qui existent dans l'économie : il n'existe aucun procédé pour traduire sous forme physico-mathématique les phénomènes, et les statistiques doivent être traitées avec les procédés d'une science qui n'a d'analogies avec aucune autre. A ce point de vue, l'étude du livre de M. Denis est précieuse; car la véritable nature des recherches statistiques ressort d'une manière très claire. J'ajoute, en terminant, que la probité scientifique de l'auteur est au-dessus de tout éloge et qu'il n'a jamais cherché à simplifier les problèmes, en travaillant les chiffres. Quelques lecteurs lui reprochent de ne pas avoir donné des conclusions assez nettes : on ne peut mieux faire son éloge; sa prudence est fondée dans sa perspicacité et sur une science profonde.

F.

REVUE CRITIQUE

Gustave Isambert. *La vie à Paris pendant une année de la Révolution* (1791-1792). Paris, Alcan, 1896, 1 vol. in 12 de 325 p.

M. Isambert a développé et réuni en volume une série d'articles publiés dans le *Temps* en 1891-92, pour ressusciter aux yeux des lecteurs la physionomie de Paris cent années auparavant, quand la Constituante finissait et que les élections se faisaient pour l'Assemblée législative.

Une résurrection de ce genre devait être superficielle et elle l'est en effet dans le bon et le mauvais sens du mot. L'extérieur de Paris en 1891 est décrit avec couleur et vie dans différents chapitres de M. Isambert. Avec le chapitre IX (p. 175-180), et quelques passages du chapitre X on peut se représenter les galeries et la cour du Palais-Royal propriétés de Philippe d'Orléans (plus tard Egalité) interdites à la police par les privilèges de leur possesseur, qui avaient été l'un des centres d'agitation entre la réunion des Etats-Généraux et la prise de la Bastille et qui demeurérent pendant toute la révolution le rendez-vous des amateurs de bonne chère et de plaisirs, des joueurs, le quartier général des tripots et des petits-théâtres.

Le chapitre sur les « sociétés politiques » (p. 119-161) est un exposé clair et suffisant tiré de la masse de documents édités dans la collection publiée par le conseil municipal de Paris (*La Société des Jacobins* de M. Aulard, 6 vol. in-8 dont 5 parus), *Les Clubs contre-révolutionnaires* de M. Challamel (1 vol. in-8). Le fait important qui ressort de ce chapitre est le schisme qui s'est produit, après la fuite à Varennes dans le sein de la Société des Amis de la Constitution séante aux Jacobins de la rue Saint-Honoré. Les monarchistes constitutionnels s'en séparent et fondent le Club conservateur des Feuillants. Il ne reste aux Jacobins que les membres les plus radicaux, les futurs Girondins et les futurs Montagnards. Néanmoins le Club des Jacobins reste le plus nombreux et celui qui compte dans les départements les ramifications les plus vivantes.

Le chapitre sur « la Presse » (p. 230-258) montre la continuation de la

pluie de brochures dont Paris était inondé depuis l'annonce de la convocation des Etats-Généraux (1788). Il montre aussi le développement de la *presse périodique*, instrument presque nouveau en France et qui sous le régime de la Constitution de 1791 va prendre une grande importance entre les mains des différents partis. M. Isambert nomme trop de journaux et il ne caractérise pas suffisamment les principaux d'entre eux. Il était inutile de chercher à indiquer la liste des périodiques, puisqu'elle est faite d'une façon complète dans le 2e volume de la *Bibliographie de Paris pendant la Révolution*, publié par M. Maurice Tourneux (in-4° dans la collection du conseil municipal de Paris).

Les derniers chapitres sur « le Clergé », « les Elections » (de 1791) « l'Assemblé nationale » (Législative) ne sont que des résumés très rapides. M. Isambert expose avec exactitude mais trop succintement (p. 306-308) les opérations électorales d'après M. *Charavay, L'Assemblée électorale* de Paris (in-8, coll. du conseil municipal de Paris). Il faudrait insister davantage sur ce fait que sous toutes les constitutions révolutionnaires le vote ne fut jamais *direct*, mais toujours à deux degrés (même après l'institution du suffrage universel après le 10 août 1792). M. Isambert dit seulement que les « citoyens actifs » réunis dans les « assemblées primaires » de leurs sections nommaient les « électeurs » qui réunis en assemblée électorale désignaient les députés et les principaux fonctionnaires. Il eut fallu mettre ces détails caractéristiques plus en lumière dans une étude consacrée spécialement aux « élections ».

La plus grosse lacune se trouve à la place qui devait être occupée par un exposé de l'Etat économique de Paris. La question des subsistances a tourmenté la capitale pendant toute la Révolution (comme elle faisait du reste sous l'Ancien Régime). La cherté du pain et des aliments de première nécessité a été presque toujours le prétexte qui a servi aux agitateurs pour soulever le peuple. On en trouve l'écho dans le journal de Marat dès 1789. M. Isambert (chap. v. Le commerce et la crise du numéraire) n'étudie bien qu'une des causes de la cherté des vivres, la dépréciation des assignats. Il ne parle pas de la hausse brusque des prix qui fut la conséquence de la très mauvaises récolte de 1786 et de la récolte insuffisante de 1789. Il n'étudie pas les difficultés de l'approvisionnement de Paris, fait par charriotou par bateaux et continuellement arrêté.

Il ne montre pas la municipalité achetant les farines pour les revendre à perte aux boulangers, mais obligée de régler son concours non sur ses ressources financières et non sur les besoins de la population.

Il n'a pas étudié non plus les ateliers de charité (analogues aux ateliers nationaux de 1848) subventionnés par la municipalité de Paris pour occuper les sans-travail, et brusquement supprimés en juin-juillet 1791.

(Voir Tuetey, l'*Assistance publique à Paris pendant la Révolution.* Coll. du conseil municipal de Paris, 1896, 2 vol. in 4°).

M. Isambert n'a pas cherché à caractériser les différentes classes de la population parisienne. Son chapitre II. « Configuration de la ville » est une simple lecture de plan. « Le faubourg Saint-Antoine, écrit-il (p. 20), « le faubourg de gloire qui respire et crie sa joie depuis qu'il a cessé « d'être sous la menace des canons de la Bastille, est, quoique tout en « longueur, considéré comme immense. De même, sur l'autre rive, le « faubourg Saint-Marceau et le faubourg Saint-Jacques, sont les gardes « civiques qui font souvent parler d'elles, s'allongent sans cesse au delà « des enceintes successives, mais ne sont à leurs extrémités que de minces « rubans. »

Et c'est tout sur les grands faubourgs où s'étaient établies la plupart des manufactures où résidaient un grand nombre de salariés, qui firent comme sans-travail, comme grévistes et plus tard comme gardes nationaux les journées de la Révolution de 1789 à 1795.

La partie économique est insuffisante, la partie sociale absente dans la collection des études publiées par M. Isambert. Il est vrai que peu d'historiens de la Révolution se sont engagés dans cet ordre de recherches. C'est précisément une raison pour y pénétrer maintenant.

En somme M. Isambert a vulgarisé très utilement et avec talent le résultat des recherches déjà faites. Il indique d'ailleurs ses références qui montrent une connaissance parfaite de la bibliographie révolutionnaire. Les études ont été d'excellents articles de journal.

A.-M.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

KERGALL. *L'impôt démocratique sur le revenu.* 1 broch. in-16 de 72 pages. A. Colin, éditeur, Paris, 1896.

L'auteur oppose l'excellent et démocratique projet financier de M. Cochery au détestable et monarchique système de M. Doumer; le premier s'inspire des institutions libres de l'Angleterre, le second des procédés prussiens. La plus grande partie de cette brochure est rédigée sous forme de pamphlet à la portée des présidents des sociétés agricoles. Il faut reconnaître qu'il y avait dans le projet Doumer une innovation très grave : pour la première fois le fisc atteignait les revenus des entrepreneurs de culture d'une manière directe; la crise actuelle rendait cette mesure peu opportune. Sur la question de la rente, on sent que l'auteur voudrait l'exempter;mais ii ne donne aucune bonne raison.

On ne comprend guère qu'une œuvre polémique aussi peu pondérée et aussi médiocre ait trouvé place dans la collection des « questions du temps présent », éditée par la maison Colin.

C. LEPAGE. *Le mal social, ses causes, ses remèdes, suivi d'une analyse psychologique du peuple français à notre fin de siècle.* — 1 vol. in-12 de 150 pages. Audiger, libraire, Dreux, 1896.

L'auteur nous apprend qu'il a commencé à exposer ses plans de réforme sociale en 1875 et que, depuis lors, il n'a pas cessé de faire une propagande active; des idées analogues aux siennes ont été plusieurs fois exprimées, mais il croit pouvoir revendiquer « l'idée du travail obligatoire alliée avec la valeur temporaire de l'argent au moyen de bons et de tickets » (p. 42). Il y a de grandes ressemblances entre son plan et celui que M. Brissac a plusieurs fois exposé.

M. Lepage a voulu fonder son système sur la science; et la première partie de sa brochure est intitulée « sociologie » : il définit la sociologie : « le résultat d'une analyse des faits qui peuvent conduire à l'art de vivre en paix en société » (p. 7); — cette définition en vaut bien une autre. Il prend pour base trois axiomes : « le bonheur est possible pour tous,

l'homme est limité, nous sommes tous solidaires » (p. 13). Je crois que l'auteur a peu lu, car il cite souvent une phrase assez insignifiante d'un *économiste anglais* qui s'appelle René Worms : il y a certainement confusion.

La révolution sociale sera l'œuvre du prolétariat intellectuel, que l'auteur appelle « *les classes du paraître sans être* » (p. 121). Il nous apprend, dans l'introduction, qu'il appartient à cette catégorie, dont il connait bien le genèse et les souffrances : il signale la rapidité foudroyante avec laquelle la classe moyenne verse dans le prolétariat (p. 124).

MUSÉE SOCIAL. *L'assurance contre le chômage involontaire en Suisse.* 1 broch. in-4 de 32 pages.

Le *Musée Social* publie sous la rubrique de circulaires des études généralement bien faites sur les questions ouvrières : ce fascicule (circulaire nº 2, série B.) offre un très grand intérêt.

L'expérience tentée à Saint-Gall est encore trop récente pour qu'on puisse formuler des conclusions : cependant on prévoit déjà que les populations agricoles et celles qui vivent du travail à peu près régulier des fabriques s'opposeront à une extension du système. On reproche à la loi de Saint-Gall de ne pas avoir organisé une véritable assurance, parce qu'elle n'a pas proportionné la prime au risque ; dans le projet établi pour Bâle-Ville on a essayé de faire mieux, en divisant les ouvriers en catégories suivant la probabilité de chômage. Les adversaires font observer que le chômage n'est pas toujours complètement involontaire, qu'il est difficile de déclasser un ouvrier d'état et de lui imposer un travail de manœuvre en temps de crise ; enfin, il est fort difficile de recouvrer les cotisations.

Beaucoup de personnes pensent qu'on pourrait atténuer le chômage en organisant mieux les bureaux de placement et que l'assurance, au lieu d'être confiée à des comités locaux, devrait être faite par des syndicats ayant une grande extension territoriale, mais ne renfermant que des travailleurs d'une même profession.

A noter, en terminant, que le projet de loi pour Bâle-Ville n'admet pas aux secours de chômage les grévistes, mais seulement les ouvriers frappés par un *lock-out*.

ERRATUM. — Par suite d'une erreur matérielle le compte-rendu du livre de M. Chirac, paru dans le nº d'Octobre, donne la date de 1848 pour les conférences de cet auteur ; il faut lire 1886.

Livres déposés au Bureau de la Revue

J. Bouvery. — Le spiritisme et l'anarchie devant la science et la philosophie, in-8°, Paris, Chamuel, 1897,

W. A. Shaw. — Histoire de la monnaie, 1252-1894, traduit par Ar. Raffalovich, in-8°, Paris, Guillaumin, 1896.

Fr. S. Nitti. — La population et le système social, avec une préface de René Worms (*Bibliothèque sociologique internationale*), in-8°, Paris, Giard et Brière, 1897.

Adolphe Posada. — Théories modernes sur les origines de la famille, de la société et de l'état, traduit par Fr. de Zeltner, avec une préface de René Worms (*Bibliothèque sociologique internationale*), in-8°, Paris, Giard et Brière, 1896.

Sigismond Balicki. — L'État comme organisation coercitive de la société politique (*Bibliothèque sociologique internationale*), in-8°, Paris, Giard et Brière, 1896.

J. Novicow. — Conscience et volonté sociales (*Bibliothèque sociologique internationale*), in-8°, Paris, Giard et Brière, 1897.

Gaston Richard. — Le socialisme et la science sociale (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*), in-18°, Paris, Alcan, 1897.

Gustave Nercy. — La future débâcle, in-8°, Paris, Stock, 1897.

Villary. — Parti d'union socialiste. Projet de programme, broch. in-8°, Paris, Giard et Brière, 1896.

Annuaire statistique de la ville de Paris, XV° année, 1894, in-4°, Paris, Masson, 1896.

G. Caruso-Rasa. — La questione degli zolfi (*Blibliotheca di scienze sociali*, vol. XX), in-8°, Turin, Bocca, 1897.

Federico Flora. — La finanza e la questione sociale (*Bibliotheca di scienze sociali*, vol. XXI), in-8°, Turin, Bocca, 1897.

E. Masé-Dari. — La imposta progressiva. Indagini di storia e d'economia della finanza (*Bibliotheca di scienze sociali*, vol. XXII), in-8°, Turin, Bocca, 1897.

Le Propriétaire-Gérant : E. BRIÈRE.

Beaugency. — Imp. Laffray.

2e Année. N° 12. Décembre 1896

LE DEVENIR SOCIAL

Les ouvriers du Bâtiment

et leurs anciennes corporations en Roussillon.

S'il est vrai que l'étude des anciens Métiers peut à juste titre intéresser les esprits — j'entends ceux qui voient dans l'histoire autre chose que la glorification bourgeoise des individualités ou le récit dramatisé des événements exceptionnels — les ouvriers du bâtiment offrent à l'investigation un sujet particulièrement notable. Dans toute ville un peu importante, ils ont toujours été assez nombreux pour avoir des intérêts collectifs; à toute époque, dès que la population est sortie de l'état primitif, leur travail a exigé une discipline de l'atelier et une organisation technique assez compliquée. Toute construction considérable suppose l'existence d'*équipes*, c'est-à-dire d'efforts concertés pour arriver à un seul but : tirer les cordons de la sonnette, tourner la roue du treuil, mettre en les poutres ou les pierres. Par là, les travailleurs dont il s'agit se distinguent des ouvriers d'art, pour qui le facteur personnel de l'habileté domine tout; de même ils diffèrent des gens adonnés aux industries que l'on pourrait appeler domestiques, comme les tailleurs, les bouchers, les boulangers, qui ne font qu'exécuter, pour un cercle restreint de clients, une besogne que chacun faisait auparavant soi-même et à la maison.

En outre, dans nul corps de métier, on ne trouve, d'aussi bonne heure et avec une démarcation mieux établie, la division entre patrons

et ouvriers, entre maîtres et compagnons. Ce mot même de *compagnon* n'a survécu que pour les ouvriers du bâtiment à la ruine des corporations, prenant comme une signification particulière et cachée, sous-entendant l'association secrète et les initiations mystérieuses; et la perpétuation du mot semble venir ici de l'intensité de la chose, de ce fait que les compagnons maçons ou charpentiers furent, plus que tous les autres gens de métiers du Moyen-Age, des ouvriers au sens que nous connaissons aujourd'hui, des prolétaires n'ayant que leurs salaires journaliers, sans intérêt dans le chantier où ils sont embauchés momentanément, et ne pouvant avoir de forces que par la solidarité. Sans doute, il en fut un peu de même dans la tannerie et la draperie, qui sur certains points du territoire arrivèrent bien avant la période moderne à la production capitaliste; mais ces industries ont disparu, en général, sans avoir été l'origine des manufactures qui les ont remplacées, tandis que pour le bâtiment la continuation n'a pas été interrompue, et que les ouvriers actuels sont la suite des gens des anciens métiers.

Comme l'histoire de toute institution, celle des anciennes corporations semble devoir se faire par voie d'études particulières, de monographies très précises, aussi complètes que le permet la nature des informations locales. C'est une contribution de cette nature que je voudrais apporter ici au sujet des ouvriers du bâtiment en Roussillon, c'est-à-dire à Perpignan, car cette ville seule eut dans le pays un régime corporatif relativement développé et qui lui fût propre : dans les autres bourgs on ne trouve que des essais rudimentaires, où l'imitation de Perpignan est très sensible (1).

Le sujet que j'aborde pèche sans doute par le peu d'importance des corporations qui en font l'objet. Dans l'ancien comté de Roussillon, devenu le gouvernement de Roussillon, puis le département des Pyrénées-Orientales, la bâtisse a toujours été dans une certaine médiocrité, due soit à la pénurie des ressources soit à un manque réel de goût pour les belles constructions (2); on n'y trouve ni l'habileté ni la richesse des

(1) Collioure et Villefranche, dont la période de prospérité correspond au Moyen-Age, pourraient seuls faire exception; mais je ne connais sur les Métiers de ces deux petites villes que des documents trop rares pour être utilement employés.

(2) Voyez : Brutails. *Notes sur l'art religieux en Roussillon*, in-8°, Paris, Picard, 1894; extrait du *Bulletin archéologique du ministère de l'Instruction publique*.

constructeurs d'autres régions de la France. En revanche, sur ces métiers sans gloire ni puissance, les documents sont nombreux et faciles à utiliser. Ils permettent d'établir assez nettement : 1° l'organisation corporative des ouvriers du bâtiment; 2° les fonctions publiques ou la participation de ces ouvriers à l'administration de l'État et de la commune; 3° la réglementation professionnelle des métiers qu'ils exerçaient; et ce seront les divisions de cette étude. J'y ajouterai, comme appendice, quelques détails sur la condition économique des ouvriers et sur les œuvres diverses, chapelles, hôpitaux, aumônes, annexées à leurs corporations.

I

L'ORGANISATION CORPORATIVE.

Lorsqu'en 1460 sur l'ordre de Pierre IV, roi d'Aragon, les Métiers de Perpignan furent répartis en quinze groupes différents (3), les consuls de cette ville en formèrent trois avec les ouvriers du bâtiment. Ce furent ceux des ouvriers en bois, en fer ou en métaux, et en pierres ou maçonnerie (3). L'on eut en vue, en les créant, moins les produits de chaque métier que la matière du travail et l'espèce des outils, la hache, l'enclume et la truelle, et cette manière de procéder était conforme à l'origine des choses. Historiquement en effet, les professions ne se subordonnent que très tard à la nature des objets qu'elles produisent; avant d'arriver à un perfectionnement bien accentué, tout artisan, comme la terre rêvée par le poète antique, fait tout ce qu'il peut faire avec les instruments qu'il possède et qu'il sait manier. De nos jours encore, dans les milieux archaïques, comme les villages, le maréchal-ferrant est, en même temps, serrurier, poêlier, ferblantier; il pose les ferrures aux charrettes (5) les gonds aux

(3) Ordonnance du 25 mars 1360 : *Arch. comm. de Perpignan*, AA, 1, f° 212. Voyez sur ce point mon *Etude sur la corporation primitive* dans le *Devenir social*, année 1896, p. 46.

(4) *Ibid*. p. 47.

(5) C'est ce qui ressort très clairement du recueil d'Alart intitulé : *Titres et privilèges des communes du Roussillon et Cerdagne*. (Perpignan, Latrobe, 1874, in-4°). L'auteur a relevé dans l'introduction l'antériorité de la com-

portes, il fabrique les bêches, les hachettes, tous les outils, il fait tout ce qui est en métal, tout ce qui doit aller à la forge ou à l'étau; et le charron, à la fois, charpentier, menuisier, tourneur, ébéniste qui de son côté a construit la porte et la charette, qui a taillé le manche des outils, a coutume de les faire ferrer par le maréchal : de sorte que, dans cet état rudimentaire de l'industrie, il faut, pour terminer l'objet le plus simple, le concours de deux ouvriers occupés aux besognes les plus diverses, et que si l'on n'y réfléchissait pas, on pourrait prendre pour un commencement de la division du travail, ce qui n'est en réalité qu'un reste de la *subordination primitive de la profession à l'outil*.

C'est ainsi que fut créée à Perpignan, dans la seconde moitié du XIV[e] siècle, la division des ouvriers du bâtiment en charpentiers, forgerons et maçons, appelés dans la vieille langue catalane, *fusters* de *fusta* (ou bois à ouvrer), *ferrers* de *ferro* (fer) et *peyrers* de *peyre* (ou pierre à bâtir). De cette origine, il résulta deux choses : la première que le travail du bâtiment ne fut jamais l'occupation exclusive d'une catégorie d'ouvriers, la seconde que les corporations du bâtiment se composèrent toujours d'ouvriers hétérogènes, ayant des spécialités très distinctes, manquant par suite de solidarité, sujets même aux dissensions intestines.

La suite de leur histoire s'en ressentit d'autant plus que les trois groupes, constitués au XIV[e] siècle, se perpétuèrent jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. C'est donc l'histoire de ces trois groupes qui compose celle de l'organisation corporative des ouvriers du bâtiment, et c'est elle que nous allons suivre. Cette histoire est assurément particulière à chaque groupe et doit être étudiée séparément; mais sur beaucoup de points cependant elle est commune à tous les trois : les origines, les transformations, le mécanisme de ces institutions, ainsi que leur suppression — leur évolution en un mot — tout cela se comprendra mieux, je l'espère, en l'examinant en bloc.

*
* *

Je viens de parler des origines : rien de positif n'est connu sur ce point en ce qui concerne les corporations de Perpignan; et c'est là

---

mune sur les institutions communales du Moyen-Age; mais il n'arrive à aucune conclusion positive sur l'origine des communautés d'habitants. De même Brutails : *Etude sur la condition des populations rurales du Roussillon*. (Paris, Picard, 1891, in-8°), p. 242 et suivantes.

une particularité qui n'est sans doute pas spéciale à cette ville. On se trouve d'ailleurs dans une situation analogue quand il s'agit des communautés d'habitants du Roussillon, devenues les villes et les villages actuels : on peut, dans bien des cas, en constater de bonne heure l'existence, relever le moment où elles ont acquis leurs premiers organes administratifs, leurs chefs, leurs règlements écrits (6); les renseignements manquent pour établir leur formation première — la création même de la communauté d'habitants ou du métier.

Ce qui est certain c'est que pour le Roussillon le régime corporatif n'est en rien une dérivation d'institutions préexistantes, léguées par la civilisation romaine ou apportées par les populations barbares. Ni la *ghilde*, ni les *collegia opificum* ne peuvent être mis ici au rang des causes. Non seulement les analogies font complètemeut défaut; mais, s'il y a eu une organisation ouvrière antérieure au Moyen-Age dans l'ancienne marche d'Espagne, une telle lacune sépare ces institutions de celles que l'on trouve ensuite que toute persistance est impossible. C'est un fait établi historiquement que l'invasion arabe puis la reconquête franque supprimèrent en ce pays tout système policé, firent complètement table rase du passé (7); d'autre part comme on le verra plus loin, le métier roussillonnais du XIIIe et du XIVe siècle n'a nullement le caractère d'une association individuelle, volontaire; un serment et des épreuves ne lient point ses membres les uns vis-à-vis des autres; et par là, il échappe à ce que l'on pourrait supposer une influence du monde barbare.

Il est donc une création du Moyen-Age. Maintenant est-ce une création spontanée, ou l'imitation de ce qui s'était passé dans les villes du Languedoc et du bassin méditerranéen? Il faudrait pour avoir une opinion sur ce point, posséder des monographies précises des corporations primitives de ces diverses villes, et c'est bien ce qui fait complètement défaut. Le peu qu'on en sait montre seulement qu'il y a eu une filiation, mais sans permettre de déterminer d'où elle part et quelles en sont les ramifications.

On ne saurait d'ailleurs trancher la question en s'appuyant sur la date, relativement récente, où l'on voit réglementer pour la première fois les Métiers de Perpignan. C'est en 1315, à propos du mode de nomination des chefs des Métiers (2); mais il est évident que ces

(6) Voyez l'ouvrage de Brutails cité ci-dessus : *Introduction*.

(7) *Arch. comm. de Perpignan*, BB. 7, f° 56. Voy. *Etude sur la corporation* (ouvr. cité), dans le *Devenir social*, 1896, p. 42, note.

Métiers sont bien antérieurs. Les ordonnances de 1275 sur les boulangers, de 1284 sur les armuriers, de 1286 sur les revendeurs le prouvent suffisamment (8); et si l'on ne trouve pas de mentions plus anciennes, il faut se rappeler que les documents remontant plus haut que le dernier quart du XIIIe siècle sont excessivement rares pour Perpignan, au point que les consuls de cette ville, créés en 1197, ne sont plus mentionnés par aucun texte avant 1266 (9). On peut supposer par analogie que les choses se passèrent de même pour les corps de métiers, dont certains, comme les drapiers et tisseurs, sont désignés en 1247 et en 1249 (10); leur origine remonterait ainsi au début du XIIIe siècle, à l'époque où la fabrication des ouvrages commença à se développer. J'ajoute qu'il est infiniment probable que ces premiers groupements ne firent pas l'objet d'actes écrits.

Il semble en effet qu'ils reposent sur l'usage, la coutume lentement établie. Ils n'ont pas de statuts parce qu'ils ne constituent pas des *associations*, mais des *communautés*. L'essence de ce type de groupement est bien connue en général; pour le Roussillon en particulier, il a été examiné, au sujet des communautés rurales d'habitants, par M. J. A. Brutails (11); et, moi-même, dans un numéro précédent de cette Revue, j'ai cherché à le définir en ce qui concerne les Métiers (12). Ce qui le caractérise théoriquement, ce qui est « sa raison d'être », ce sont des « droits collectifs ». Ce qui donne ces droits ce n'est pas une convention entre particuliers qui s'associent dans un but déterminé; ce qui les donne ce sont deux faits : le premier, la cohabitation dans la même ville; le second, l'exercice de la même profession. Notez ici la similitude de la communauté de métier et de la communauté d'habitants, cette dernière formée aussi par deux choses, l'une la cohabitation, l'autre la qualité de propriétaire dans le lieu où l'on habite; ce qui est encore une espèce de profession. En conséquence, de même que la communauté d'habitants est, dans le Roussillon, au Moyen-Age, la collectivité des propriétaires de la localité, la communauté de métier est la collectivité des gens qui vendent en fabriquant la même chose dans

---

(8) *Devenir social*, no de décembre 1895, p. 816.

(9) Alart, *Privilèges et titres*, p. 280; Brutails, *Condition des populations*, p. 257.

(10) Alart, *Privilèges et titres*, p. 264.

(11) Brutails, *Condition des populations rurales*, (ouvrage cité), Chap : *La communauté d'habitants*, p. 242 et suivantes.

(12) *Devenir social*, n° de décembre 1895 et janvier 1896.

la même ville. Or, comme pour vendre ou fabriquer, il faut avoir une boutique ou un atelier, ceux-là seuls qui en ont composent la communauté; leurs enfants, leurs serviteurs n'en font partie qu'indirectement, au même titre que les enfants et les serviteurs de chaque propriétaire font partie de la communauté d'habitants. Il en résulte que l'unité de la collectivité corporative n'est pas l'ouvrier ou le patron, mais l'*ouvroir*, la boutique. C'est ainsi que l'on disait : le Métier de la draperie compte tant d'ouvroirs et non tant de personnes; c'est ainsi que les veuves faisaient partie de droit de la communauté, jusqu'à ce qu'un fils eût repris la boutique du père (13).

Les droits collectifs dont jouissait le Métier consistaient d'abord dans la possession en commun ou plutôt en indivis de certains biens, servant à l'exercice de la profession : étendoirs à draps, chantier de dépôt pour les bois, usage d'outils rares ou dispendieux appartenant au corps; mais c'étaient surtout la participation par Métier au pouvoir communal et à l'administration municipale et la répartition par Métier des charges publiques : service militaire, taxes municipales, impôts royaux. Pour la justice seulement les Métiers n'ont pas leur individualité propre; et encore n'est-ce qu'en matière civile ou criminelle; quand il s'agit de contentieux professionnel, ils sont sous l'autorité de leurs chefs, les prévots ou *sobreposats* (14).

Ces *sobreposats* sont élus annuellement par tous les membres de la communauté de métier. Ils en portent la bannière, ils la commandent à la guerre, ils la représentent avec les prud'hommes, ou *prohoms* aux assemblées générales de la communauté; ils répartissent les taxes; ils jugent les différents soulevés du fait de la profession; ils représentent le groupe pour les marchés à passer, les ventes, les acquisitions; ils administrent les fonds de la caisse commune.

En 1315 le mode d'élection est changé; et les *sobreposats* doivent

---

(13) Cette admission des veuves dans la corporation dura jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Demande d'une veuve de maçon pour être rayée de la communauté, attendu qu'elle ne continue pas le métier de son mari, 25 avril 1722 : *Arch. dép. des Pyr. orient.*, série E, non classé. — Sur la manière de renoncer à la communauté, voyez un acte de renonciation d'un *fuster* du 6 avril 1695 : le renonçant s'engageait par serment reçu devant notaire à ne plus travailler : *Arch. dép.*, E. non classé. — Les statuts des *ferrers* de 1558 sont particulièrement explicites sur les droits des veuves. (*Arch. dép.* E, non classé).

(14) Voyez, *Devenir social*, n° de décembre 1895, p. 808 et suivantes.

par ordre du roi être nommés annuellement par les *sobreposats* sortants: mais ce système de renouvellement paraît en général n'être pas appliqué avant 1395, époque où sont créés les conseillers des Métiers. Etablis proportionnellement au nombre des membres de chaque communauté, ces conseillers sont nommés chaque année par les *sobreposats* dont l'exercice va expirer et de concert avec eux ils nomment les sobreposats qui vont entrer en charge. C'est la première atteinte au caractère démocratique des anciens Métiers (15).

Auparavant, en 1360, a lieu la répartition des communautés primitives en nouveaux groupes ou communautés dont il a déjà été question; et vers cette date, en 1356 et en 1387 on trouve les premières listes des Métiers de Perpignan; ils sont au nombre de 15. Je n'en donnerai pas la nomenclature qui a été publiée dans un numéro précédent (16).

Avec ces réformes, les communautés de métiers, les *offices*, comme l'on disait en Roussillon, arrivent au début du XVe siècle. C'est au cours de ce siècle qu'ont lieu les changements qui doivent en modifier la physionomie, et le premier est la création des confréries.

Il en est de la confrérie pour la corporation, comme de la paroisse pour la commune. Elle est avec la communauté de Métier la principale des sources d'où dérive cette corporation. « La religion unit plus fortement des individus déjà groupés par l'intérêt (17) ». Dès la fin du XIV[e] siècle, chaque Métier honorait particulièrement un saint, quelque fois deux (18). Pour satisfaire cette dévotion, il avait à l'instar des familles riches, dans les églises paroissiales ou conventuelles, une chapelle, qu'il entretenait (19), dont il était en certain cas le patron, au sens canonique du mot (20). Les principaux membres de la communauté de Métier y faisaient brûler des cierges, y maintenaient une lampe toujours allumée (21); tous les membres avec leur famille et

(15) Voyez *Devenir social*, janvier 1896, p. 42.

(16) *Devenir social*, janvier 1896, p. 47.

(17) Brutails, *Condition des populations*, p. 242.

(18) Ainsi les maçons, Ste-Anne et St-Thomas.

(19) Statuts de la confrérie des *peyrers*, du 6 août 1408; — des *ferrers*, du 4 février 1466. Délibération des *fusters*, du 15 juin 1446 (*Arch. dép.*, E, non classé). Il en ressort que la chapelle est antérieure à la fondation de la confrérie.

(20) C'était le cas du métier des *fusters*, pour ne citer que les corporations du bâtiment (*Arch. dép.*, E, non classé, fonds des *fusters*).

(21) Statuts de la confrérie des *peyrers* du 6 août 1408, art. 8; des *ferrers*,

leurs gens y célébraient la fête de leur saint (22), y invitaient leurs camarades pour leurs solennités de famille, mariages, sépultures, offices funèbres (23). Des dons spontanés (24) et des quêtes ou collectes (25) subvenaient aux dépenses qui se réduisaient à deux chefs : entretien de la chapelle et de son luminaire, frais de la fête annuelle. Tout est libre d'ailleurs dans cette organisation; chacun n'est forcé d'y contribuer de sa personne et de sa bourse que par l'usage ou la vanité. Supposez maintenant que l'on s'engage à payer des cotisations fixes, que l'on promettent d'assister à la fête: voilà la confrérie constituée.

En général, elle comprend tous ceux qui sont rangés dans le Métier, à quelque titre que ce soit : les notables prud'hommes, les autres gens établis, les compagnons et les novices en font partie indistinctement (26); exceptionnellement, dans certaines professions il y a deux confréries, l'une pour les prud'hommes et les maîtres, l'autre pour les compagnons, *joves*, *fadrins* ou *macips* (27).

Le but que se proposent les gens de Métier en formant leurs confréries c'est d'abord l'honneur de Dieu et de la Vierge, le culte du saint patron et le salut de leurs âmes. Ils veulent mettre leur chapelle en

---

de 1466, art. 1 : « hi cremara una altre lantia, com aquella dels prohomens del dit offici crema hi a cremat perpetualment » (*Arch. dép*. E, non classé).

(22) Statuts de la confrérie des *ferrers*, de 1456 (pièce citée) art. 2 : « salabreran la lur festa... en aquella forma e manera que los prohomens la sollemnitzan ». Dans cet exemple, comme le précédent, on voit le désir de tout le métier d'imiter les *prohoms*. De plus les *prohoms* faisaient dire en commun des messes pour leurs défunts.

(23) Statuts de la confrérie des *peyrers* de 1408, (pièce citée), art. 4 et 5.

(24) Ainsi le testament de Jacques Seré, *fuster* de Perpignan. (*Arch. de l'hôpital civil de Perpignan*, fonds de la Miséricorde, B. 1).

(25) Lettre de Marie, reine d'Aragon, du 10 septembre 1444, parlant d'une « collecta per generale consilium ejusdem officii (le Métier des *fusters* de Perpignan), cum approbatione bajuli dicte ville, facta gracia divini cultus et subsidii pauperum fusteriorum ». (*Arch. dép.*, E, non classé). Beaucoup de *fusters* refusèrent de contribuer à cette collecte et les *sobreposats* ayant voulu les y forcer, il y eut comme une espèce d'émeute (*Ibid*).

(26) C'est le cas de la confrérie des *peyrers* (statuts de 1408, pièce citée, articles 6 et 7). Voyez aussi sur ce point les procès-verbaux d'assemblée des confréries (*Arch. dép*. E. non classé, corporations).

(27) Ainsi pour la confrérie des *ferrers* (statuts de 1466 et procès-verbaux d'assemblée).

meilleur état, et garnir l'autel et la sacristie de nappes, d'ornements sacerdotaux, de vases sacrés, y assurer un éclairage plus brillant, y faire dire des messes et des services pour les confrères, vivants ou défunts, tous les ans, et même toutes les semaines (28). A cela s'ajoute l'intention de relever et d'améliorer le Métier, de rehausser l'éclat à sa fête, de paraître en plus bel ordre aux processions, avec plus de cierges, une plus riche bannière, des pennons mieux historiés aux trompettes, enfin d'augmenter la part de plaisir et de gloriole de chaque confrère, en se joignant tous à lui quand il sera de noce, ou d'enterrement, quand il fera célébrer les bouts de l'an et les obits de ses proches, ou quand son fils dira sa première messe. Cette association nouvelle permettra d'ailleurs d'améliorer le sort des indigents ou des malades de la communauté, d'accroître et de mieux répartir les fonds de la bourse des pauvres, *la bossa dels pobres*, qui existe déjà dans plusieurs Métiers. C'est en outre une occasion de renouveler les prescriptions relatives aux élections, aux pouvoirs des *sobreposats*, aux devoirs des membres de la confrérie (29).

Le Métier s'assemble pour ces motifs. Avec l'autorisation du gouverneur des comtés de Roussilon et de Cerdagne, il délibère, discute les conditions de la société pieuse que veut fonder la communauté et les fait sanctionner par le gouverneur. Chose assez curieuse, les consuls de la ville n'ont aucun rôle dans cette opération, et l'agent administratif du roi, le bayle, n'intervient pas davantage dans ce pacte (30).

Quand il est conclu, les gens de Métier se trouvent soumis à de nouvelles obligations. La première est le payement d'une cotisation hebdomadaire ou annuelle et d'un droit d'entrée quand ils commencent à user de leur profession, ils doivent ensuite assister à toutes les réunions de la confrérie. Les cotisations sont exigibles en droit; le maître en

---

(28) Statuts des confrèries des *peyrers* et des *ferrers* (1408 et 1466, pièces citées), préambule et divers articles.

(29) Pour tous ces détails, voyez les deux pièces citées ci-dessus. Les secours à donner aux confrères malades sont mentionnés dans les statuts des *ferrers* (article 5). La bourse des pauvres des *fusters* paraît dans une délibération de ce Métier du 15 juin 1446 (pièce déjà citée) et dans une autre du 18 juillet 1456 (*Arch. dép.* E, non classé. Corporations).

(30) Approbation par le gouverneur des statuts de la confrérie des *peyrers* (10 février 1419); — des *ferrers* (7 février 1466). Ces approbations sont jointes aux statuts.

répond pour ses serviteurs ou apprentis et le retient sur leur salaire. Celui qui est établi en donne ses biens en garantie. Des amendes peu élevées frappent ceux qui manquent aux réunions; et ces amendes peuvent comme les cotisations faire l'objet de retenues. A ces premières dispositions qui caractérisent la confrérie s'en joignent souvent d'autres, sans relation avec l'association religieuse : mise en demeure à un Métier uni au groupe de participer aux charges collectives, mode de nomination des conseillers et des *sobreposats;* obligation de laisser de préférence les *sobreposats* faire les expertises; défense de travailler pour les personnes qui n'ont pas payé un confrère; situation à accorder aux ouvriers étrangers; et, point plus important, interdiction absolue de travailler avant d'avoir fait l'apprentissage — ce qui est une disposition exceptionnelle à cette époque (31).

La confrérie ainsi formée garde à sa tête les chefs de la communauté; ils dirigent à la fois l'une et l'autre, sauf quand la même communauté renferme plusieurs confréries, soit parce que les métiers qui la composent ont chacun la leur, comme c'est le cas des pareurs unis aux teinturiers, soit parce que les maîtres et les compagnons constituent deux associations distinctes, ainsi qu'on le verra pour les forgerons. Quand il en est de la sorte, les *sobreposats* de la communauté administrent la confrérie la plus importante, et l'on nomme pour l'autre des *sobreposats* spéciaux. Ces directeurs, si l'on peut parler ainsi, sont aussi les caissiers de la société, et à ce titre, ils sont assez souvent tenus de donner des cautions ou de remettre à une personne sûre, quelques vieux *prohom* non suspecté, une troisième clé de la caisse qu'ils ont en dépôt et qui renferme l'argent, les cierges, les vases sacrés. Mais ils ne s'occupent en rien de la rentrée des cotisations, ces fonctions de percepteurs sont remis à d'autres agents, nommés ici *bolsers*, là *obrers*, ou encore *caixers*, qui sont en outre chargés de la garde des biens meubles de la confrérie. Ils sont aidés dans cette besogne par un autre fonctionnaire, l'*andador* ou *manater*, que l'on pourrait assez exactement appeler le bedeau, qui convoque pour les réunions, fait la police des assemblées, entretient le matériel (32).

---

(31) Cette obligation de l'apprentissage se trouve dans les statuts des *peyrers* de 1408, art. 3. Les amendes dont il est question ci-dessus étaient exigibles devant les tribunaux, en vertu de la convention passée entre les parties associées. Un tiers de ces pénalités revenait au juge, un autre au dénonciateur, et le dernier à la caisse de la confrérie.

(32) *Arch. dép.* E. non classé. Corporations. On trouve encore dans cer-

Ces emplois nouveaux, qui passaient chaque année dans de nouvelles mains, donnaient satisfaction au besoin d'occuper des fonctions dont on remarque si vivement l'existence dans tous les groupes organisés; ce fut une cause de succès auprès des populations. La multiplication des fêtes patronales ainsi que le relief qu'on leur donnait en fut une autre dans un pays où l'on aime à s'amuser dans la rue et où les réjouissances publiques, les cortèges et les processions doivent être encore aujourd'hui un objet de préoccupation pour toute municipalité soucieuse de son avenir. La confrérie prospéra donc. Successivement chaque communauté fonda la sienne; dans celles, où les maîtres seuls s'étaient associés d'abord, les compagnons s'unirent bientôt pour en former une seconde; et les conséquences de ce succès ne tardèrent pas à se faire sentir. Peu à peu le principe corporatif apparut introduisant l'esprit d'association individuelle entre privilégiés — entre *confrères* — à la place de l'esprit de solidarité entre gens de même état, qui avait été la base de la communauté de métier primitive.

Dès la seconde moitié du XV[e] siècle, on peut dire que cette évolution est accomplie. Au point de vue politique et administratif, Perpignan compte environ 15 communautés de métier, qui concourent au gouvernement de la cité, entre qui se répartissent les charges publiques (33). Au point de vue professionnel, les gens de métier se divisent en un plus grand nombre de confréries, correspondant plus ou moins aux communautés de métier, et qui vont devenir, sous ce même nom de confréries, les vraies corporations de Perpignan. Pour cela, il ne leur manque que la maîtrise et jurande : elles vont l'acquérir.

---

taines confréries des officiers dont le nom d'auditeurs des comptes explique les fonctions et des examinateurs chargés de faire passer les examens à la maîtrise, quand elle fut instituée. — Sur les *sobreposats* des confréries de *compagnons*, voyez les statuts des *ferrers* du 22 août 1534 et 16 décembre 1538 (*Arch. dép.* E, non classé). Pour l'obligation des *bolsers* de recueillir les cotisations, voyez les statuts de la confrérie des *ferrers* de 1466, articles 11, 12, 13, 14.

(33) La constitution communale donnée en 1499 à Perpignan, qui restreignit à 15 communautés de Métier le droit d'entrer au Consulat et au Conseil communal et qui dans ces communautés enleva aux gens de métier toute participation à la nomination des *sobreposats*, contribua beaucoup aussi à la séparation entre la communauté de métier et la confrérie (Constitution communale de 1499, dite privilège de l'Insaculation : *Arch. comm. de Perpignan*, A.-A. 4, f° 529).



Jusqu'ici, quand nous avons trouvé le mot de *maître* en opposition avec celui de *compagnon*, aucune idée d'épreuve ou d'initiation ne s'attachait à ce terme. Il s'appliquait à tout homme du métier, ayant sa maison et sa femme — choses sans lesquelles il ne pouvait être réputé comme domicilié dans la ville — et dans sa maison, ou ailleurs, l'éventaire, l'établi ou les outils nécessaires à son travail. On devenait maître, comme on devenait propriétaire, en arrivant à un certain degré de richesse. Mais de bonne heure, on se préoccupa, chez les gouvernants, de l'inconvénient de laisser ainsi le premier venu exercer une profession, uniquement parce qu'il avait les moyens de l'exercer. Aux Cortès catalanes de 1289, on avait voté un article interdisant aux avocats de se charger de procès avant d'avoir passé un examen et d'avoir juré d'observer les bonnes règles de leur art; le même article avait été étendu aux médecins et aux chirurgiens, puis aux notaires; et, en 1359, après le retour à l'Aragon des comtés de Roussillon, Pierre IV avait fait promulguer, aux Cortès de Cervera, le renouvellement de ces constitutions, en ce qui concernait spécialement les villes de Puycerda et de Perpignan (34). Les consuls de cette ville suivirent bientôt les Cortès dans cette voie; et, en 1381, ils appliquaient les mêmes prescriptions aux apothicaires (35).

Toutefois, ce n'est qu'à la fin du xve siècle que leurs ordonnances se généralisent en ce qui concerne les professions manuelles, et la première pour les ouvriers du bâtiment est celle du 18 septembre 1488, sur les *fusters* ou ouvriers en bois (36). Les raisons qui justifient l'intervention de l'autorité municipale, — car c'est elle seule qui paraît toujours dans ces règlements — sont invariablement les mêmes : l'incapacité des maitres ouvriers actuels, les dommages qui en résultent pour le public, les procès, nuisibles à tous, qui sont une conséquence des malfaçons. Et je croirais assez que ces motifs ne sont ni inventés

---

(34) *Constitutions de Catalogue*, Liv. II, tit. VI, *Corts* de Moonzon de 1289, cap. 17, 18 et 19 : « Ordenam e statuim que algun savi endret nous en alguna cort... entro sera examinat, e los qui seran e lets juran » (p. 179 de la 1re édit.); *Ibid.*, p. 180, *Corts* de Cervera, de 1359, cap. 12; — *Corts* de Monzon, de 1363, cap. 17.

(35) *Arch. comm. de Perpignan*, B.-B. 8, f° 133 : ordonnance consulaire du 7 mai 1381. Cf. *Devenir social* de décembre 1895, p. 813, note.

(36) Voyez l'article cité ci-dessus même page.

pour les besoins de la cause, ni dictés par l'amour de la phraséologie. Il nous reste de la même époque d'autres ordonnances des consuls, sur les tuiles notamment, où les dégâts provenant de la maladresse des ouvriers sont décrits avec tant de précision, ainsi que les remèdes à y apporter qu'il est difficile d'y voir des allégations en l'air (37).

Les confréries, qui semblent ne pas les avoir sollicitées, acceptent sans réclamations ces réformes qui portent sur trois points (38). Le premier est l'apprentissage ; il devient obligatoire, dans tous les états où il n'était pas institué ; il fait l'objet de prescriptions techniques, pour sa durée et ses prescriptions ; sans y avoir passé, nul ne peut aspirer à la maîtrise ; mais il n'est pas nécessaire de l'avoir fait à Perpignan (39) ; seuls, les fils de maîtres peuvent en être dispensés, s'ils ont travaillé dans la boutique de leur père.

Voilà le *noviciat* établi. Après lui, vient l'*agrégation*. Personne n'a le

---

(37) *Arch. comm. de Perpignan*, B.-B. 7. f° 273 v° : Ordonnance du 27 mars 1436. « Com per clara e manifesta experiencia, qui es mare e maestra de totes coses, se veja clarament que totes les cubertes, axi de gleses com de cases e altres he difficis, qui s'on fetes o reparades de x o xII anys en ça an aquesta vila, en temps de pluges, per falta dels teules, deploren e trescolen l'aygua, e en tant e especialment aquelles, qui son estades pus derrerament fetes e reparades, lexen axi anar l'aygua que es quasi axi com si no y havia cuberta, e tostemps va de mal en pejor ; de que s'seguexen, oltra lo desplaser que es importable, infinits dampnatges, car podrexense les fustes de lesdites gleses cases e altres edifficis e finalment ne venen a total perdicis e ruyna : laqual cosa ubertament es vist succehir per la factura dels dits teules qui no son aquells que esser deuen ni tals com abans dels dits x o xII anys se fahien ; car clarament veu hom que les cubertes, abans del dit temps fetes, tenen l'ayga, e quant se reparen, cuydant les hom adobar se destruen per culpa dels dits teules que s'i meten nous : dels quals dampnatges son en culpa aquells qui fan los dits teules, e segons disposicio de dret son tenguts à restitutio e esmena de aquells, car aquell dona lo dampnatge qui es causa o occasio de aquell ». Comparez ce que l'on dit ailleurs de la maladresse des ouvriers menuisiers qui font des ouvrages « dignes de esser cremades ».

(38) Acte de création par les consuls de Perpignan de la maîtrise pour le Métier des *fusters*, 18 septembre 1488 (*Arch. comm. de Perpignan* B.-B. 7, f° 385) ; — pour le Métier des *ferrers*, 20 juin 1497 (*Ibid.* f° 404) ; — pour le Métier des *peyrers*, 13 décembre 1505. (*Ibid.* f° 418). Le métier des *peyrers* n'adhéra à ce règlement que le 8 octobre 1508. (*Arch. dép.*, E, non classé, corporations). En revanche les *ferrers* paraissent avoir sollicité la maîtrise. Il est à noter que le préambule de ces trois actes est identique.

(39) Disposition confirmée par arrêt du Conseil d'État, du 25 mars 1755, publié par l'intendant du Roussillon, le 6 mai 1755. (*Arch. dép.*, C. 1051).

droit de travailler à son compte, ni de vendre en son nom, s'il ne s'est fait recevoir *maître*, et pour cela il faut subir avec succès un examen et payer des droits d'entrée, au profit des examinateurs et de la confrérie. Cet examen peut n'être pas le même pour tous les membres de la communauté; quand elle est composée de plusieurs métiers différents, il y a autant de maîtrises que de métiers, et il n'est licite d'exercer que le métier dont on est passé maître. Pareillement, les frais d'admission ne sont pas les mêmes pour tous; les fils de maîtres en sont déchargés en partie, et il en est de même pour les étrangers, reçus maîtres dans une autre ville, et qui peuvent user de leur profession, en justifiant de leur réception.

En troisième lieu, après avoir été apprenti, après avoir passé son examen, chaque maître doit se faire recevoir dans le corps, s'y agréger individuellement, et jurer l'observation des statuts de la confrérie; elle devient par là une véritable corporation, érigée en maîtrise et jurande, comme l'on disait en France au XVIIIe siècle; et des conséquences, que n'avaient point établies les actes de création des maîtrises, en découlent immédiatement (40).

C'est d'abord la séparation des membres de la confrérie en classes bien tranchées : les apprentis, les anciens apprentis non devenus maîtres, et les maîtres. Certaines de ces classes se subdivisent même en catégories facilement hostiles l'une contre l'autre; ainsi, parmi les apprentis, on met à part les fils de maîtres, parmi les maîtres, les maîtres étrangers. La maîtrise crée ensuite les spécialités professionnelles invariables; car chaque ouvrier, ne pouvant exercer que le métier pour lequel il a pris un brevet, les ouvrages de ce métier doivent être forcément très exactement délimités, sans quoi le brevet et ses privilèges seraient une pure formalité, n'ayant aucun résultat pratique (41). Par suite, forcée de préciser les ouvrages que chaque maître peut faire, la réglementation arrive fatalement à formuler le mode de

(40) Les statuts instituant la maîtrise ne sont pas tous aussi complets les uns que les autres. Ainsi le serment n'est pas stipulé dans la pièce relative aux maçons ou *peyrers*. Voyez plus loin les détails relatifs à chaque corporation. On trouve souvent d'ailleurs dans le même acte, à côté des dipositions qui concernent la maîtrise d'autres prescriptions différentes relatives aux prix de la journée, aux expertises, aux dettes envers les confrères, etc.

(41) Sur cette restriction de la maîtrise à un seul des métiers dont se compose la confrérie, voyez en particulier l'acte de création de la maîtrise des *ferrers* (1497, pièce citée).

fabrication, les conditions techniques du travail. Il y a enchaînement entre ces deux points, et on le voit encore se manifester aujourd'hui à propos des pharmaciens : seuls, ils ont le droit de vendre des médicaments, mais pour savoir ce que c'est qu'un médicament, il a fallu déclarer qu'on entendrait par là toutes les drogues dont la préparation est indiquée au *Codex*, et par conséquent réglementer la fabrication même des médicaments.

Enfin, de tout cela résulte l'établissement du monopole absolu. Il est bon de remarquer qu'il n'existait ni au temps de la communauté de métier, ni au temps de la confrérie : alors si un homme d'un métier s'occupait d'un travail étranger à sa profession, une seule question surgissait, celle de savoir auquel des divers métiers qu'il exerçait, il devait appartenir, et la jurisprudence avait décidé que c'était le métier qui lui rapportait le plus, à peu près comme un propriétaire actuel dans plusieurs localités est réputé domicilié dans celle où il a le plus d'intérêts. Tandis qu'après la création de la maîtrise, le monopole est complet, soit en ce qui concerne les confréries vis-à-vis l'une de l'autre, soit en ce qui concerne les maîtres vis-à-vis des non-maîtres. Et comme le monopole de la fabrication entraîne celui de la vente, le débit même des marchandises venant du dehors est entouré de précautions minutieuses.

Ce régime nouveau va faire sentir ses effets. La création de diverses catégories de travailleurs amènera l'antagonisme entre elles. Sans doute, auparavant, il y avait aussi une classification des gens de chaque métier; mais pour passer d'une classe à une autre, il suffisait de réussir, d'acquérir comme on l'entendait, un établissement; et dans ces conditions, les hommes d'esprit ordinaire et de sens rassis se résignèrent facilement à leur sort : il en sera autrement maintenant que pour devenir patron, il faut se faire admettre par d'autres patrons, de futurs rivaux chez qui on peut supposer toute mauvaise intention, toute partialité concertée. En outre, la formation des règles techniques obligatoires produira l'immobilisation des procédés, la difficulté des perfectionnements, la routine de l'atelier. Avec les spécialités étroitement circonscrites, paraîtront ces ridicules discussions entre corporations, pour savoir si les armuriers peuvent polir le bois des mousquets (42), si les épiciers peuvent vendre des chandelles au détriment

---

(42) *Arch. dép.*, E, non classé, corporations : procès en 1639 entre les *ferrers* et les *fusters*.

des ciriers, si les cordiers peuvent enlever aux natiers le droit de faire des cordes d'aloès (43). Ces distinctions apparaissent dès la création des maîtrises. On insérera, comme une disposition importante, que les maçons, en construisant une maison, peuvent placer les poutres des planchers et du toit, sans offenser les privilèges des charpentiers (44). Tout nouveau produit fera l'objet d'un différend, pour décider à qui appartient le privilége de le vendre ou de le fabriquer. Et en même temps, les anciens produits n'ayant plus d'usage et étant remplacés par d'autres, les confréries qui en ont le monopole — mais qui n'en ont que celui-là — iront se perdant et bientôt même disparaîtront. Au milieu du XVIe siècle, il n'y aura plus que deux pelletiers (45), et bientôt ce corps même cessera d'exister.

∴

Les mœurs ne font pas toujours la législation. Il y a des cas où les règlements modifient les usages et les hommes, et leur donnent leur physionomie; c'est ce qui arrive pour les organisations artificielles, et c'est ce qui eut lieu pour les corporations roussillonnaises. Mais pour obtenir ce résultat, il faut que les pouvoirs publics contrarient le cours des choses et répriment l'instinct humain, chaque fois qu'ils vont à l'encontre du système factice institué arbitrairement. La réglementation est permanente, ainsi que la répression.

La dissension règne dans la corporation, la fête n'est plus célébrée dignement, la chapelle est mal tenue, la baisse des monnaies rend insuffisants les salaires des officiers de la confrérie, les amendes contre les délinquants aux statuts : les consuls ou les *sobreposats* ordonnent une réunion du corps; il s'assemble, propose une modification, en rédige parfois les articles, parfois charge des syndics de les formuler et de les présenter à l'autorité communale, qui approuve la délibération et la rend exécutoire, tantôt pour un certain laps de temps et tantôt jusqu'à nouvel ordre. Et cette intervention se renouvelle incessamment, non dans un sens de réforme, mais dans un sens de conservation, embrassant, pour les remplacer, sans toucher au système lui-même, toutes les parties des institutions ouvrières : la communauté,

(43) *Arch. comm. de Perpignan*, H.-H, 6 et 7.
(44) Acte de création de la maîtrise des *fusters* (1488, pièce citée).
(45) *Arch. comm. de Perpignan*, A.-A. 3, f° 621 v°.

la confrérie; la maîtrise avec ses détails, examen, spécialités, monopole (46).

Des communautés de métier ont disparu, les unes parce que leur profession n'existe plus à Perpignan, les autres parce que ceux qui les composaient ont renoncé à leurs anciens droits collectifs, et se sont formés en un groupe unique, formé des professions les plus relevées dans l'opinion publique, comme celles des pharmaciens, chirurgiens, des marchands d'étoffes, etc. Cette nouvelle communauté qui s'intitule le *collège des artistes* par opposition aux *confréries des menestrals*, qui continuent à subsister, correspondrait assez bien à ce que nous appelons la *boutique*, dont on connaît le dédain superbe pour les ouvriers proprement dits. Elle fut reconnue officiellement en 1622 : (47) je n'en dirai pas davantage attendu qu'aucun métier du bâtiment n'en fit jamais partie. Mais la création de ce groupe des artistes a diminué le nombre des communautés de métiers ; les *sobreposats* qui les représentent au conseil de la commune ne sont plus que 27, figurant 14 groupes, (48) c'est un motif pour les consuls d'en former de nouveaux. La première est celui des maçons, tombé au cours du XVIe siècle au rang de simple confrérie et qui redevient communauté en 1672. Puis sont reconnus successivement les tisseurs de lin en 1677, les boulangers en 1680, les poissonniers en 1680, les potiers et sparliers en 1687, les rôtisseurs-pâtissiers-traiteurs en 1698, les briquetiers en 1715, les hommes de place, c'est-à-dire ceux qui ne rentrent dans aucune catégorie en 1731, enfin les serruriers en 1756 (49) : en tout 8 communautés qui jointes aux 14 qui existaient déjà, font 22 communautés de métiers, ou confréries, comme l'on disait couramment, bien, qu'à proprement parler le nombre des confréries fût de beaucoup supérieur. De sorte que, vers 1770, au moment où l'administration française prépare le projet de la suppression des corporations, la division de

---

(46) Pour tous ces détails, voyez les ordonnances de réforme des confréries contenues dans B.-B. 7 et 8, (*Arch. comm. de Perpignan*) et dans E, non classé, corporations (*Arch. dép.* des Pyrénées-Orientales).

(47) *Arch. comm. de Perpignan*, A.-A. 1, f° 524, Pragmatique de Philippe III : elle classe parmi les *artistas* et sépare des *menestrals*, 1° les apothicaires, 2° les *adroguers* ou épiciers, 3° les hommes de place, 4° les notaires, 5° les marchands d'étoffes, 6° les chirurgiens.

(48) *Arch. comm. de Perpignan*, B.-B. 39, f° 141 v° : Ordonnance consulaire du 17 juin 1672.

(49) *Arch. comm. de Perpignan*, B.-B. 123 et 124 : Listes des insaculations de la Main Mineure.

la population perpignanaise, sous le rapport des communautés professionnelles, existe encore, fait la base de la représentation au pouvoir municipal et de la répartition des charges publiques. Cette division est la suivante; les communautés appelées *corps*, les communautés appelées *collèges d'artistes*, les communautés appelées *confréries menestrales* (50).

Les corps se divisent en 6 catégories :

La noblesse, comprenant les *cavallers* et les *bourgesos ;* — les *mercaders* et notaires; — les procureurs; — les huissiers; — les employés aux fermes et autres services de l'État; — les hommes de place ou bourgeois vivant de leurs revenus.

De ces catégories les quatre premières formaient de vrais corps dont nul ne faisait partie qu'après une réception personnelle, et avoir prouvé à défaut d'un examen, — quand il ne s'agissait pas de l'exercice d'une profession — qu'on avait les moyens d'existence requis pour y figurer dignement; (51) les autres ne sont que de simples groupes où l'on entre sans autre formalité que celle de l'inscription. Les deux variétés qui composent la noblesse ont les mêmes privilèges, mais elles sont divisées dans un interminable procès pour savoir si les uns n'auraient pas la possession de la noblesse dont les autres ne détiendraient que la jouissance. Quant aux *mercaders*, ce sont des privilégiés, d'espèce inférieure, qui forment la descendence des anciens commerçants disparus.

Les collèges d'*artistes* ou notables artisans sont au nombre de 11, on les divise ainsi :

Apothicaires.

Boutonniers, qui comprennent les passementiers et les enjoliveurs.

Chapeliers et garnisseurs.

Chirurgiens.

Mangonniers (ou revendeurs de toute marchandise).

Droguistes, qui comprennent les épiciers, sucriers et ciriers.

Marchands qui comprennent les drapiers, toiliers, soyers, merciers, quincaillers et canevassiers (de *canem*, chanvre en catalan).

---

(50) *Arch. dép.*, C. 1052 : Etat de la population d'après les professions, dressé par les Consuls le 16 novembre 1767. On remarquera que les hommes de place, rangés en 1622 parmi les *artistas,* en 1731 parmi les *menestrals*, sont classés en 1767 dans la catégorie des corps.

(51) Ainsi les bourgeois devaient prouver qu'ils avaient une fortune « honnête ».

Orfèvres, qui comprennent les metteurs en œuvre, joaillers grossiers et graveurs.

Peintres, qui comprennent les doreurs, sculpteurs et brodeurs.

Perruquiers et baigneurs.

Parfumeurs et gantiers.

Chacun de ces collèges fait l'objet d'une maîtrise particulière; mais tous ces arts réunis ne forment qu'une communauté en ce qui concerne la participation aux affaires publiques. Après les messieurs des corps et les boutiquiers des collèges viennent les ouvriers, les *menestrals*, répartis en 21 communautés, à savoir (52) :

1, les *parayres :* pareurs ou apprêteurs de draps;

2, les *sastres :* tailleurs;

3, Les *calsaters :* chaussetiers, bonnetiers ;

4, les *tixedors* : tisseurs de laine et de soye;

5, les *fusters :* charpentiers, menuisiers, tonneliers, tourneurs et charrons.

6, les *jerrers* ou *fabres :* maréchaux, ferblantiers, cloutiers, fourbisseurs, fondeurs, vitriers, chaudronniers, armuriers, taillandiers, éperonniers et potiers d'étain;

7, les *sabaters :* cordonniers et savetiers;

8, *assahonadors :* corroyeurs-hongroyeurs;

9, les *blanquers* et *aluders :* tanneurs, chamoiseurs et parcheminiers.

10, les *corders :* cordiers;

11, les *basters :* bourreliers, bâtiers, vanniers;

12, les *hostes :* hôteliers;

13, les *carnicers :* bouchers;

14, les *ortolans :* jardiniers;

15, les *peyrers :* maçons, plâtriers ou gypsiers, couvreurs et tailleurs de pierres;

16, les *texidors de lli :* tisserands de lin;

17, les *flaquers :* boulangers ;

18, les *peixoners :* poissonniers;

19, les *esparrters* et *ollers :* spartiers et potiers de terre;

20, les *rostissors :* rôtisseurs, traiteurs, pâtissiers;

21, les *tenlers :* tuiliers, briquetiers.

La 22e communauté est celle des hommes de place, que l'usage pla-

---

(52) Je donne cette classification d'après les listes d'insaculation de la Main Mineure (*Arch. comm. de Perpignan*, B.-B. 123 et 124).

çait, à cause de la richesse de ses membres, avec les corps, avant les collèges. Il y a de plus trois groupes, assimilables en partie aux communautés de métiers, ce sont :

Les *moliners* ou meuniers.

Les *corredors* ou crieurs, divisés en *corredors de coll* et *corredors de animals*, au nombre de 12 en tout.

Les *roquers*, confrères de Saint-Roch, comprenant les traballadors ou *brassers*, travailleurs agricoles à la journée, les *traginers* ou voituriers et les *borricaires* âniers ou muletiers (53).

Voilà le résultat des efforts administratifs au point de vue de la division politique des gens de métiers. Les divisions sociales en découlent ; et c'est pourquoi l'autorité revient souvent sur la manière d'élire les chefs de ces communautés, sur l'interdiction à toute personne étrangère au royaume d'en faire partie (54).

Entre ces communautés et les confréries, il ya une étroite connexité. Mais la confrérie, plus vivante, plus agissante que la communauté, est aussi représentée par plus de types. Non seulement les 22 communautés de *menestrals* ont chacune leur confrérie; mais les corps et les collèges ont aussi les leurs ; les nobles sont groupés pour honorer St-Georges (55), comme les marchands d'étoffes en l'honneur de St-Christophe (56). Il y a plus. Indépendamment des communautés il s'est formé quantité de confreries professionnelles, les unes disparues à la fin du XVIIIe siècle, comme celles des maîtres de danse et des maîtres d'escrime (57), les autres subsistant encore, comme celles des cabaretiers aubergistes et des selliers. Il même difficile de préciser l'existence de certaines de ces confréries. Ainsi tantôt les vitriers sont placés comme confrères des maréchaux, tantôt ils forment une association séparée. Il en est de même des maîtres d'école, dont l'union avec les peintres et sculpteurs n'est pas bien définie (58). Souvent d'ailleurs, l'érection en confrérie précise la formation en communauté,

---

(53) Etat du 18 novembre 1767 (pièce citée).

(54) Ordonnance de 1619, sur les *peyrers* (*Arch. dép.*, E, non classé, corporations). Pragmatiques et privilèges sur l'*insaculation* dont on doit exclure les étrangers (*Arch. comm. de Perpignan : Livre Vert Majeur*).

(55) *Arch. comm.* B. 1.

(56) *Ibid.*

(57) *Ibid.* B.-B. 8, f° 22.

(58) Listes des confréries de Perpignan (*Arch. dép.* C. 1052). Les vitriers sont considérés comme formant une confrérie dans un état de 1745 (C. 1056).

(il en est ainsi pour les briquetiers, confrérie en 1678, communauté en 1715) (59), et l'insuccès seul de la confrérie l'empêche de devenir une institution publique, de prendre place parmi les communautés admises à l'hôtel de ville.

Au reste, l'autorité consulaire veille avec soin sur les simples confréries ; elle règle la participation aux fêtes et aux cotisations des apprentis et des garçons ou compagnons (60) ; elle élève les droits de chapelle (61) ; fixe la préséance entre les divers officiers de la confrérie (62). Les confrères se doivent assistance dans leurs peines, comme ils se doivent partage dans leurs plaisirs ; s'il y a feu chez l'un d'eux tous seront tenus d'y porter secours (63). On entre même dans des petits détails, la caisse aura trois clefs et trois serrures ; la cire jaune dont on fait les cierges coule trop et brûle trop vite, il faudra à l'avenir se servir de cire blanche et surtout la bien enfermer parce que certains en emportent chez eux pour s'éclairer (64).

Les charges de la confrérie, objets d'envie dans les premiers temps, ne donnent plus que des ennuis : on les impose aux derniers admis dans la confrérie ; les fonctions de *manater* et celles de trésorier sont dans ce cas : on ne peut s'en dispenser, même à prix d'argent et nul, sans les avoir remplies, n'a droit d'arriver à la tête du corps (65). Au contraire, pour relever les *sobreposats* et diminuer leurs peines, on crée de nouveaux officiers, chargés d'examiner les aspirants à la maîtrise (66), et on rehausse leur importance en permettant à eux seuls d'assister aux processions, à l'exclusion de tout le reste des confrères.

La maîtrise surtout est protégée par des prescriptions nombreuses.

---

(59) Ordonnance consulaire, du 16 juin 1715 (*Arch. comm. de Perpignan*, B.-B. 72).

(60) Ordonnances consulaires de 1534 et 1538 sur les *ferrers* ; — de 1624 sur les *fusters* (*Arch. dép.*, E, corporations).

(61) Ordonnances consulaires de 1589 sur les *peyrers* ; — de 1632 et 1639 sur les *ferrers* ; — de 1715 sur les *fusters* (*Arch. dép.*, corporations.)

(62) Ordonnance consulaire de 1565 sur les *ferrers* (*Arch. comm. de Perpignan*, B.-B. 22, f° 118). Ordonnance de 1758 sur les *fusters* (*Arch. dép.*, corporations) ; — sur les *ferrers* en 1632, (*Ibid.*).

(63) Ordonnance consulaire, de 1639, sur les *ferrers*.

(64) *Ibid.*

(65) Ordonnances consulaires de 1639 sur les *ferrers* ; — de 1645, sur les *fusters* ; — de 1715, sur les *fusters* ; de 1721, sur les *ferrers* (*Arch. dép.*, corporations).

(66) Ordonnance sur les *peyrers* de 1593 (*Arch. dép.*, corporations).

L'apprentissage doit être prouvé par un certificat, la *carta de aprendisatge* (67); les droits d'examen s'élèvent progressivement; ils sont payables en partie à la confrérie, (c'est ce qu'on appelle le *droit de chapelle*) en partie aux examinateurs, (c'est le *droit de proprines*); à cela s'ajoutent la cire que donne le récipiendaire, et les cadeaux qu'il est dans l'obligation de faire au jury qui l'examine, au secrétaire de la confrérie et à son bedeau ou *manater* (68). A l'origine ces cadeaux sont et se composent de dragées et sucreries (*confits*) en nature, mais la nécessité aidant, vu aussi la malice des aspirants qui n'ont pas honte d'aller chercher dans les boutiques les confiseries de dernière qualité, on convertit ces bonbons en argent (69).

Des ordonnances sont rendues, des procès ont lieu, au sujet des attributions de chaque confrérie, pour déterminer les maîtrises qui en font partie. Il s'agit de savoir si les *bugdadors* ou fondeurs sont annexées aux *nercers* ou aux *ferrers* (70); si les *relogers* ou horlogers se trouvent sous le patronage de St-Eloy (71); si un architecte, artiste nouveau dans la ville, est un sculpteur ou un menuisier (72); si les fabricants de crosses de fusils, mousquets et pistolets, peuvent ajuster les canons aux futs des armes, mettre en place les gâchettes, et donner un coup de lime à la mire et à sa visière (73).

De même il convient de maintenir dans chaque confrérie le monopole de chaque métier. Aucun maître ne pourra prendre un compagnon pour faire des ouvrages dont, lui maître, n'a pas la maîtrise (74). S'il y a une soudure à faire, le fondeur la fera si les pièces à souder sont en laiton, le chaudronnier, si elles sont en cuivre rouge, le fer-

(67) Ordonnance de 1589, sur les *peyrers* (*Arch. dép.*, corporations).

(68) Ordonnances de 1589 sur *peyrers*; — de 1632 sur les *ferrers*; — de 1762, sur les *peyrers* (*Arch. dép.*, corporations).

(69) Ordonnances de 1632 et 1639, sur les *ferrers* (*Arch. dép.*, corporations 9, et *Arch. Comm. de Perpignan*, B.-B, 8, f° 214 v°).

(70) Arrêt des consuls du 7 novembre 1496 (*Arch. comm. de Perpignan*, B.-B. 7, 399).

(71) Enquête faite en 1578 à la demande des *ferrers* (*Arch. dép.*, E. corporations).

(72) Autorisation donnée à Lazare Tramullas de « traballar de son art d'arquitectura », 6 mai 1646 (*Arch. dép.*, E. corporations).

(73) Procès entre la confrérie de St-Eloy et celle de St-Joseph, au sujet des « encepadors de mosquets y arcabussos ». 1638-1639 (*Arch. dép.*, E. corporations).

(74) Ordonnance consulaire de 1513, sur les *ferrers* (*Arch. comm. de Perpignan*, B.-B. 7, f° 404 v°)

blantier si elles sont en étain (75). Nul ne pourra travailler au tour à moins d'avoir la maîtrise de tourneur; nul ne pourra tailler la pierre sans justifier de son brevet de maître (76).

Entre maîtres, en dernier lieu, il faut se surveiller. Défense aux patrons de prêter leur nom à des manœuvres, pour travailler à leur compte; défense aux garçons, manœuvres ou compagnons de travailler à l'entreprise ou à la journée pour un particulier, de piquer la pierre de taille: de faire même les petits travaux, blanchissage à la chaux, carrelage, etc. (77). Si dans leurs heures de loisirs ils ont fabriqué de mêmes articles, ils ne pourront les vendre en public au rabais, en faire une *joya*, sans payer des droits à la confrérie (78). Les fils de maîtres ont la liberté de s'établir avant d'avoir passé l'examen; mais ils sont tenus de le subir dans un délai d'un an; et s'ils prennent un métier qui n'est pas celui de leur père, ils ne sont dispensés d'aucune partie des droits (79). La veuve d'un maître est autorisée à tenir ouverte la boutique de son mari ou son atelier, tant que ses filles soient mariées, ou en âge de l'être et tant que ses fils aient pu passer leur examen de maîtrise; toutefois pour montrer leur intention de subir cet examen ils devront se mettre en apprentissage vers 12 ou 13 ans (80). Le maître, qui a quitté la ville et revient s'y établir, n'est admis à reprendre son travail comme maître qu'après avoir payé le montant de toutes les cotisations dues depuis son départ à la caisse de la confrérie; et il en est de même du fils d'un maître absent qui retourne en ville pour passer son examen en franchise (81). Entre maîtres, régulièrement établis grâce à ces précautions, la concurrence sera régularisée elle aussi. Chacun aura sa marque de fabrique,

---

(75) Ordonnance consulaire, de 1639 sur les *ferrers* : « que ningu puga soldar ninguna cosa ni pessa de coure o llanto, sino lo mestre de tal offici, so es lo buydador lo de llanto y lo calderer de aram y lo estanyer lo de estany » (*Arch. dép.*, E. corporations).

(76) Procès contre un *torner* en 1678 (*Arch. dép.*, corporations). Statuts des *peyrers* de 1762 (*Arch. comm. de Perpignan*. Liasse au greffe, à la date).

(77) L'interdiction de travailler pour son compte, en se couvrant du nom d'un autre, se retrouve dans presque tous les statuts des Métiers; et surtout pour celui des maçons ou *peyrers* est fréquemment renouvelée (Cf les derniers statuts des *peyrers* de 1762, pièce citée ci-dessus),

(78) Ordonnance, de 1534, sur les *ferrers* (*Arch. dép.*, E. corporations).

(79) Ordonnance, de 1639, sur les *ferrers* (*Arch. dép.*, E. corporations).

(80) Ordonnance, de 1558, sur les *ferrers* (*Arch. dép.*, E. corporations).

(81) Ordonnance, de 1639, sur les *ferrers* (*Arch. dép.*, E. corporations).

déposée au consulat de la ville et qui permet de reconnaître qui est responsable de tout ouvrage non *loyal*, fait au détriment des confrères (82). Pour le même motif, les prix seront fixés, en ce qui concerne les salaires aussi bien que les marchandises. De même encore l'accaparement sera interdit, ainsi que les spéculations, susceptibles d'amener des crises et des embarras. Et enfin, prescription souvent répétée, comme celle de ne pas travailler sous un nom d'emprunt, tout artisan ou boutiquier se rappellera qu'il faut mettre à l'index les mauvais payeurs et que si un client quitte un confrère sans le régler et vient s'adresser à vous, vous devez, sous peine d'amende refuser de le servir (83).

*
* *

La confrérie s'assemble au moins tous les ans. C'est en général dans l'enceinte de l'église ou du couvent où se trouve la chapelle du Métier, quelquefois dans la chapelle même, le plus souvent dans une dépendance, la sacristie, le cloître, le réfectoire ou le parloir des religieux (84). Pour se réunir, il lui faut l'autorisation du bayle ou de son juge (85), qui la donne par écrit aux *sobreposats*, et leur permet de convoquer les gens de leur métier, dans « tout lieu honnête », pour y « délibérer et ordonner et généralement faire tout ce qui conviendra au bien dudit Métier », à condition de ne rien entreprendre bien entendu contre « les régalies du seigneur roi ». Sans cette permission, accordée parfois verbalement, la réunion était réputée illicite et sévèrement interdite (86). Au surplus un agent du pouvoir royal y assis-

(82) Ordonnances sur les *briquetiers* du 27 mars 1436 (*Arch. comm. de Perpignan*, B.-B. 7, f° 273 v° ; — de 1516, sur les *ferrers* (*Arch. comm. de Perpignan*, B.-B. 8, f° 58 v°).

(83) Ces prescriptions se trouvent dans tous les statuts. Quant à la défense de travailler pour les débiteurs des confrères, on la trouve déjà en 1448 (*Arch. comm. de Perpignan*, BB. 7, f° 333 v°). Les mesures contre l'accaparement sont plus rares; mais on en trouve, notamment celles qui furent prises contre les briquetiers.

(84) Procès-verbaux des assemblées des *fusters, peyrers et ferrers*, du XV° au XVIII° siècle (*Arch. dép.*, E. non classé, corporations).

(85) Voyez l'original d'une autorisation de ce genre, accordée le 30 avril 1443 par le bayle Guillem Arnal de Pallol au Métier des *fusters* (*Arch. dép.*, E. non classé, corporations). Il semble qu'au XV° siècle on exigeait l'autorisation que s'ils s'agissait d'assemblées extraordinaires. On trouve des réunions pour les élections qui sont faites sans permission.

(86) Mandement du roi d'Aragon au lieutenant du gouvernement de Rous-

tait toujours, pour faire la police et empêcher de délibérer sur les matières prohibées : c'étaient tantôt le sous-bayle, tantôt le chef du Guet, tantôt un des *porters* ou sergents du bayle, du viguier ou du gouverneur (87). La juridiction du bayle étant exclusive sur tous les habitants de Perpignan, qui n'étaient pas privilégiés (88), les communautés de métier et les confréries se trouvaient soumises à son autorité; et à partir du milieu du xve siècle, le gouverneur et le viguier n'évoquent plus leurs affaires, attendu que désormais le pouvoir royal refuse de reconnaître les Métiers pour de vraies communautés, ayant droit par conséquent à des juges spéciaux.

Les réunions des confréries sont de deux sortes. Les unes, qui sont les assemblées de la confrérie à proprement parler, comprennent tous les confrères, et les confrères seulement, de façon que, s'il y a deux confréries dans la communauté, il y a deux réunions, et que s'il n'existe qu'une confrérie pour les maîtres et les garçons, ces derniers y prennent part et ont voix délibérative. Les autres assemblées sont celles du Métier, et les membres de la communauté, c'est-à-dire les gens établis avant la création des maîtrises, les maîtres après l'établissement de cette institution sont seuls à y assister. Je n'ai pu établir si les veuves de maîtres pouvaient s'y faire représenter. L'édit de réforme de mai 1779 (89) leur dénie formellement ce droit, d'où l'on pourrait induire qu'elles l'avaient auparavant, mais il faudrait des preuves plus positives.

La grande affaire de ces assemblées est la nomination des officiers du Métier. Il y a lieu de distinguer sur ce point entre les *sobreposats* et les autres fonctionnaires de l'association. A l'origine les uns et les autres étaient créés de la même façon; mais à partir de 1499, dans les 15 communautés du métier officiellement autorisées (90), la désignation des *sobreposats* devient une affaire purement municipale, dans laquelle les gens du métier ne jouent aucun rôle; nous verrons donc

---

sillon, le blâmant d'avoir toléré des assemblées illicites, du 2 septembre 1417 (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 3, f° 380).

(87) Voyez procès-verbaux d'assemblées déjà cités.

(88) Cette juridiction fut reconnu en 1249, confirmée en 1372 et maintenue contre toute contestation en 1448 (*Arch. comm. de Perpignan*, AA. 1, f° 254 v°; AA. 3, f° 492 v°).

(89) Édit de mai 1779 (*Arch. comm. de Perpignan*, BB. 109).

(90) On a vu plus haut (page 000) qu'en 1499, 15 communautés de Métier seulement furent admises à envoyer leurs *sobreposats* siéger au Consulat.

le mécanisme de ces élections en parlant plus loin de la participation des corporations du bâtiment à l'administration de la commune.

Pour les autres officiers des communautés, conseillers, trésoriers, boursiers ou *bolsers* le mode de nomination, resté libre, ne fait l'objet d'aucune règle générale; et il en est de même de tous les officiers, y compris les *sobreposats,* des communautés exclues de la représentation au consulat et au conseil général de la ville. Chaque métier ou chaque confrérie décide elle-même comment elle nommera ses fonctionnaires. Ordinairement celui qui sort de charge présente pour l'année suivante une *terne* ou une liste de trois candidats, et, soit les conseillers, soit tous les assistants, selon les usages particuliers, en désignent un pour remplacer le sortant. Cette méthode est générale jusqu'à la fin du XVIe siècle. A ce moment on voit apparaître, au moins pour la nomination des *sobreposats,* la coutume d'avoir une bourse renfermant les noms des confrères jugés dignes de remplir des charges, et l'on tire au sort annuellement parmi ces noms.

Après les élections a lieu chaque année dans l'assemblée la reddition des comptes; elle est suivie du récolement de l'inventaire des meubles et effets de la confrérie, bannière, tambour, trompettes, fifres, vases sacrés et ornements sacerdotaux, registres et papiers (91). On porte ensuite la bannière chez le *sobreposat* en chef, qui la garde comme le colonel le drapeau du régiment (92).

Aux assemblées ordinaires s'ajoutent les réunions accidentelles. Les *sobreposats,* sur leur initiative, ou par ordre du gouverneur, de l'intendant, des consuls, font des convocations pour régler l'exécution des corvées imposées à la confrérie (93), répartir les taxes entre les confrères (94), recenser les armes qu'ils possèdent et leur en faire acheter (95). L'assistance aux processsions, aux funérailles des souverains,

(91) Voyez les procès-verbaux de récolement et les inventaires (*Arch. dép.*, E. non classé, corporations). On trouve aussi des procès-verbaux de reddition de comptes.

(92) Les consuls décident que la bannière, la *bandera,* du Mé'ier doit toujours rester chez les *sobreposats,* attendu que la place du drapeau est chez le capitaine « e veritat sia que los capitans de cada una de las banderas dels officis son los sobreposats de aquells », 20 décembre 1534 (*Arch. comm. de Perpignan*, BB. 8, f° 56 v°).

(93) Assemblées des *peyrers,* 1537 (*Arch. dép.*, E. non classé, corporations).

(94) Assemblée des *ferrers,* 1680 (*Ibid.*).

(95) Assemblée de *peyrers,* 1593 (*Ibid.*). Je passe les références des autres mentions.

les soldats de milieu que le corps doit fournir, les robes de cérémonies des *sobreposats*, les procès à intenter sont autant de motifs de délibération. On demande aux confrères s'ils veulent refaire la bannière, qui est démodée, donner le pain bénit d'une nouvelle manière, prendre part à la quête que fait faire l'évêque pour la reconstruction du bordel (96), louer des musiciens aux jours de fête. C'est toute la vie des corporations que l'on retrouve dans les procès-verbaux de ces assemblées.

En 1642, Perpignan fut pris par Louis XIII. En 1660, le Rousillon cédé par l'Espagne, devenait une des généralités du royaume, avec une organisation analogue à toutes les autres : un gouverneur résidant à Paris, un commandant de la province, toujours militaire, chef des troupes en garnison et remplaçant presque en tout le gouverneur, un intendant, généralement sorti d'un tribunal administratif (Cour des Aides ou des Comptes, Conseil d'État), enfin une cour suprême, ayant en appel une compétence à peu près universelle. En principe, d'après des conventions solennelles, dont on se proclama toujours très respectueux, aucune loi, aucune coutume locale ne devraient être modifiées. En fait, dès les premiers temps l'administration française fit prévaloir ses tendances et transforma, peu à peu, selon son esprit, les institutions ouvrières comme toutes les autres du Roussillon.

La confrérie fut assimilée en pratique à la corporation telle qu'elle existait en France. Sans tenir compte des nuances assez subtiles, mais très réelles, qu'on y remarque comme dans beaucoup de choses catalanes et espagnoles, on cessa de distinguer entre la communauté de métier, organisation purement politique, la confrérie, association religieuse et de secours mutuels, et enfin la maîtrise, groupement professionnel n'ayant pour but que de réglementer le travail et le commerce. On discerna seulement les corps d'arts des confréries de métiers; et sous cette désignation de confréries, on plaça toutes celles qu'on trouva dans la classe ouvrière, qu'elles fussent ou non formés en communautés ou érigées en maîtrises; mais, chose curieuse, on traita toutes ces confréries cependant comme des communautés par rapport aux charges publiques, et peu s'en fallut qu'on ne les mît aussi sur le

(96) Assemblée des *peyrers*, 1606. L'évêque demandait de l'argent ou des journées de travail; beaucoup de maçons refusaient tout concours à cette singulière bonne œuvre. Un d'eux, Jean Ainart, s'engagea pour une journée, à condition que toutes les femmes publiques seraient enfermées sans distinction : « fara un jornal si fan partit (bordel) général, per posar totes, sino no » (*Arch. dép.*, E. non classé, corporations).

même pied en ce qui regarde les obligations professionnelles. C'est ainsi que les selliers, les meuniers, les musiciens, les maîtres d'école, les travailleurs de terre, les vitriers, etc. qui ne constituaient pas de communautés, figurent sur les listes de l'intendance comme des êtres collectifs pour le paiement des impôts et le service militaire; c'est ainsi que des arrêts de la cour suprême, le Conseil Souverain, imposèrent le chef-d'œuvre et la maîtrise à des confréries comme les boulangers, les hôteliers, les bouchers, qui ne l'auraient jamais connu sous le régime espagnol, et qu'on songea même à réglementer la profession de jardinier.

Ces tendances d'unification et de simplification venaient de l'intendant et du Conseil Souverain, qui s'inspiraient en somme du Ministère. La Cour, c'est-à-dire le gouverneur et le commandant exercèrent une autre influence sur l'ancien état de choses; ce fut de faire de la maîtrise une affaire de faveur, ou du moins de protection, et en même temps de lui donner un but fiscal, de transformer toutes les professions en charges vénales, dont le roi nommerait le titulaire moyennant finance.

Le gouverneur du Roussillon, en qualité disait-on, de successeur de l'ancien *portant-veus de general governador* espagnol, avait un privilège particulier. Il nommait deux maîtres dans chaque corps érigé en maîtrise et jurande. En réalité il n'avait acquis ce droit que par abus. Le gouverneur espagnol avait simplement l'habitude de donner à divers artisans, dans un but politique, des *guiatges*, ou sauvegardes (97), par lesquels il les prenait sous sa protection spéciale. Il les mettait ainsi au-dessus de toutes les juridictions ordinaires, les soumettant seulement à son autorité; et il n'est pas douteux que dans ces conditions, ces artisans ne pussent exercer leur métier sans se faire recevoir à l'examen de maître. Mais c'était irrégulièrement, par tolérance, tandis que les deux maîtres brevetés par le gouverneur français furent officiellement admis, et quoique entrés par la porte de derrière, participaient à toutes les prérogatives de leurs confrères.

Aux maîtres nommés par le gouverneur, il faut ajouter ceux que

---

(97) D'où le nom de « sauve-gardes ». donnés aux artisans pourvus de brevets de maîtrise de cette espèce. Sur l'organisation du pays, après l'annexion à la France, voyez un *Mémoire de Poeydavant sur l'intendance de Roussillon*, publié dans le *Bulletin de la Société scientifique des Pyrénées-Orientales*, par l'archiviste de ce département, années 1894 et 1896.

créait le roi de France. Le premier privilège de ce genre date de 1686. Dans le but de favoriser en Roussillon l'établissement des ouvriers français et l'introduction des usages et procédés techniques de leur nation, il fut permis pendant quatre ans à tous les sujets des autres provinces du royaume de se faire recevoir à la maîtrise à Perpignan, en payant seulement le quart des droits accoutumés, avec exemption complète du payement des impôts durant ces mêmes quatre années. Les ouvriers du bâtiment, dont on manquait d'une façon très sensible pour les travaux d'art des places de guerre et des routes, étaient même dispensés de tous droits à verser; ils n'avaient également aucun examen à subir : un certificat d'aptitude délivré par les ingénieurs leur en tenait lieu. Ces avantages faits aux étrangers furent renouvelés pour quatre ans en 1691 (98).

Bientôt apparurent les brevets de maîtres achetés à prix d'argent. Sous prétexte de joyeux couronnement, six places furent ainsi mises aux enchères dans chaque corporation du Roussillon, en l'année 1723 (99). Mais comme toutes les inventions fiscales du XVIIIe siècle, celle-ci eut peu de succès en Roussillon. Pour stimuler le zèle des acquéreurs, qui ne se présentaient point, l'intendant défendit le 18 mars 1725 (100) de recevoir de nouveaux maîtres, avant que les brevets n'aient trouvé preneur; malgré ses efforts on arriva qu'à des résultats dérisoires. La création de 1767 (101), qui établissait par corps de métier huit places à occuper sans les examens et les droits d'usage, au profit de ceux qui verseraient une somme au Trésor royal, produisit également de maigres bénéfices, tout en désorganisant le système des confréries. Les places ne furent pas payées le quart de ce qu'on l'avait supputé à Paris.

Les écarts de calcul avaient été aussi sensibles quand on avait voulu

---

(98) Arrêts du Conseil d'État du 23 mars 1686 et du 26 décembre 1691 (*Arch. dép.*, C. 1546 et C. 1051).

(99) Édit de novembre 1722, enregistré au Conseil Souverain de Roussillon, le 8 janvier 1723 (*Arch. dép.*, C. 1051, C. 1056; *Arch. comm. de Perpignan*, BB. 76). Cet édit fut renouvelé en juin 1725 (*Arch. dép.*, *ibid.*; *comm. de Perpignan*, BB. 77).

(100) Ordonnance de l'intendant (*Arch. dép.*, C. 1056).

(101) Édit de mars 1767, enregistré à Perpignan le 8 juillet 1767, avec règlement d'administration publique, donné par lettres patentes du 23 juin 1767 et arrêt du Conseil d'État de la même date, enregistré le 18 janvier 1768 (*Arch. dép.*, C. 1051 et C. 1056).

obliger les corporations à racheter le droit de s'admnistrer elles-mêmes. Un édit de 1745 (102) avait créé des charges vénales de contrôleurs et d'inspecteurs des jurés des communautés d'arts et métiers. Il fallait supporter ces chefs étrangers, ou acquérir soi-même ces charges en les payant et les faire réunir à la corporation. Le second parti fut adopté sans exception par les gens de métier de Perpignan; mais l'État dut consentir des réductions énormes sur les évaluations primitives. Au lieu de 10,432 livres, les *fusters*, par exemple, en donnèrent 705 pour la réunion; et il leur fallut pour cela s'endetter, contracter un emprunt dont ils payaient encore les intérêts lors de la suppression des communautés professionelles, en 1776 (103).

A ce moment la suppression devait fatalement arriver, car la corporation ne fonctionnait plus. C'était bien alors un « abus de l'Ancien Régime », une de ces institutions toutes en façade, où la véritable activité était à côté de l'organisation officielle. En Roussillon, ce qui se passait réellement, sous le voile des vieilles traditions, ce n'était pas l'exercice libre des professions, pratiqué irrégulièrement et ne demandant que la situation légale pour prendre tout son essor et amener la prospérité. Si l'on excepte ceux qu'on appelait les *négociants*, c'est-à-dire les marchandis en demi-gros, vendant des produits fort divers — catégorie nouvelle, dont le développement correspond en effet ici à celui de la liberté commerciale — toutes les professions ne progressaient qu'en raison de la tutelle administrative, des améliorations techniques que leur imposaient, non plus les *sobreposats* des confréries ou les consuls de la ville aussi ignorants des perfectionnements les uns que les autres, mais les intendants et les agents des services publics. En réalité le régime qui fonctionnait c'était la réglementation par l'État, sous la surveillance d'une sorte de préfet de police. Aussi la liberté absolue accordée par Turgot en 1776, puis celle de 1790, donnèrent pendant longtemps dans le pays de très mauvais résultats. La véritable condition de succès pour une réforme c'est de substituer l'état de chose qui existe — au moins en puissance — à l'état de choses qui paraît exister.

Dès 1761, le ministère avait songé à réformer les corporations du

---

(102) Édit de février 1745 (*Arch. dép.*, C. 1056).

(103) États de situation des corporations dressés en vue de la suppression en 1762 et 1767 (*Arch. dép.*, C. 1052).

Roussillon (104). On songeait principalement alors à en restreindre le nombre; et l'intendant était très disposé à entrer dans ces vues. Quant à la suppression complète, il la jugeait impraticable (105). Bien qu'enregistré au Conseil Souverain le 20 mai suivant, le fameux édit de février 1776, obtenu par Turgot, ne reçut d'abord aucune exécution. Au mois d'août de la même année, quand un second édit (106) vint surseoir à l'exécution du premier et rétablir pour la ville de Paris de nouveaux corps d'arts et métiers, rien n'avait encore été fait en Roussillon (107). Le contrôleur général avait approuvé cette réserve (108); l'expérience faite à Paris devait servir à simplifier et à préciser les dispositions à établir en province. Un projet dressé par l'intendant, amendé par le Conseil Souverain fut adopté par l'édit de mai 1779 (109). C'était une réforme sage, capable de donner d'assez bons résultats; elle n'en produisit aucun parce qu'elle fut à peine appliquée, par un effet de cette étrange inertie des pouvoirs publics qui a frappé tous ceux qui se sont occupés des vingt dernières années de l'ancienne monarchie. Pendant cette période, comme l'a remarqué Tocqueville, l'application des lois est un fait exceptionnel.

Les métiers étaient divisés en deux classes : les uns réputés libres, et dont l'exercice n'entraînait que la soumission aux lois générales de police, les autres nécessitant l'obtention d'un brevet de maîtrise et la réception dans un groupe corporatif, appelé communauté de métier. Ces communautés étaient au nombre de 20. Les anciennes corporations du bâtiment étaient divisées en 6 nouveaux groupes, dont 4 seulement continuaient à participer à la construction des édifices. En voici la nomenclature exacte : elle a un certain intérêt, parce qu'elle semble

---

(104) Bertin à Intendant de Roussillon, 10 décembre 1761 (*Arch. dép.*, C. 1052).

(105) Édit de février 1776 (*Arch. dép.*, C. 1052).

(106) Édit d'août 1776, rétablissant pour la ville de Paris 6 corps de marchands et 44 confréries de métiers, dont les brevets seront levés en finance (*Arch. dép.*, C. 1053).

(107) Intendant au Contrôleur général, avec « observations sur les changements à faire à l'édit d'août 1776... pour rendre cette loi applicable au ressort du Conseil Souverain de Roussillon... L'édit de février n'a pas été exécuté en Roussillon, on peut donc simplifier beaucoup celui d'août », 19 septembre 1776 (*Arch. dép.*, C. 1053).

(108) Contrôleur à Intendant, 30 avril 1776 (*Arch dép.*, C. 1053).

(109) Édit de mai 1779 (*Arch. comm. de Perpignan*, BB. 109). Ce projet est dans C. 1053.

avoir été l'origine de spécialités professionnelles, telles qu'elles existaient exactement dans le pays, il y a quelques années.

Groupe 12 : maçons, couvreurs, plombiers, paveurs, tailleurs de pierre, et tous constructeurs en pierre, plâtre et ciment.

Groupe 13 : charpentiers et autres constructeurs en bois.

Groupe 14 : menuisiers, ébénistes, layetiers, tonneliers, boisseliers, coffretiers, peigneurs et autres ouvriers en bois.

Groupe 16 : serruriers, maréchaux ferrants, maréchaux grossiers, taillandiers, cloutiers, éperonniers, ferrailleurs, ferblantiers et autres ouvriers en fer.

Les professions de peintres, vitriers, briquetiers demeuraient libres. Pour les autres les droits de réceptions se payaient d'après un double tarif, l'un pour Perpignan, l'autre pour les bourgades de Thuir, Elne, Arles, Prats de Mollo, Céret, Villefranche, Prades et Vinça. Collioure, qui avait eu au Moyen-Age des corporations intéressantes, ne figurait plus sur la liste.

Les maîtres des anciens corps pouvaient continuer à exercer leur métier, sans se faire agréger aux nouvelles communautés, et s'ils voulaient en faire partie les droits étaient réduits au quart en leur faveur.

L'administration de la communauté était confiée à un syndic adjoint : ils exerçaient leurs fonctions pendant deux années consécutives, la première comme adjoint et la seconde comme syndic; ils admettaient les nouveaux maîtres dans la communauté, présidaient les assemblées et percevaient au profit de cette association le quart des droits de réception; les trois autres quarts devaient être versés au trésor royal; un cinquième du premier quart revenait à l'adjoint et au syndic pour leurs honoraires. D'autres dispositions concernaient la reddition annuelle des comptes, les pouvoirs du syndic et de son adjoint en matière de dépenses, de procès, de police intérieure du corps. Enfin les statuts de chaque communauté devaient être rédigés aussitôt après sa fondation. Ces statuts régleraient de quelle façon s'obtiendraient les brevets de maître dans chaque communauté et à la suite de quel examen. Avant la formation des communautés le certificat d'apprentissage tiendrait lieu de brevet.

Peu d'artisans crurent devoir se soumettre à l'obligation de déclarer qu'ils continuaient l'exercice de leur métier. Quelques-uns cependant se présentèrent devant les consuls, à l'hôtel de ville et prêtèrent serment « de bien et fidèlement se comporter en l'exercice dudit mé-

tier » (110). Un arrêt du Conseil d'État donna en 1787 (111) un délai de trois mois pour accomplir cette formalité, à peine de déchéance; il y eut cette fois un grand nombre de déclarations, faites en général collectivement par les maîtres des anciennes corporations.

La création des nouveaux maîtres fut encore plus laborieuse (112). Dès qu'il y en avait trois ou quatre (113), les consuls les constituaient en communauté, nommaient pour la première fois le syndic et son adjoint, leurs faisaient prêter serment et leurs remettaient les sommes afférentes à la communauté sur les droits de réception payés par les nouveaux maîtres et gardés jusque-là en dépôt par le secrétaire de la ville (113). Chaque année la communauté nouvelle se réunissait ensuite pour nommer, à la pluralité des suffrages, l'adjoint qui devait remplacer celui de l'année précédente, promu de droit aux fonctions de syndic (114). En 1789, sur 20 communautés prévues, 9 seulement étaient constituées, et ne comptaient que quelques membres : de ce nombre étaient deux corporations du bâtiment, celle des maçons et celle des menuisiers (115).

L'édit de février 1776, confirmé sur ce point par celui de mai 1779, avait totalement supprimé et éteint les anciennes corporations rousillonnaises. Leurs biens se trouvaient donc sans possesseur et il y avait lieu de procéder à la liquidation de leurs dettes et créances, ainsi qu'à la vente de leurs biens.

Dès l'origine de l'affaire en 1776, l'intendant avait été chargé de ces

---

(110) Déclarations faites du 2 septembre 1779 au 27 avril 1789 (*Arch. comm. de Perpignan*, HH. 12).

(111) Arrêt du Conseil d'État du 30 juin 1787 (*Arch. dép.*, C. 1053); il fut enregistré le 23 août 1787 (*Arch. comm. de Perpignan*, HH. 12). Sur ces opérations, voyez, dans ce même n° HH. 12, un « agenda pour l'exécution de l'édit de mai 1779 », qui indique bien la marche suivie par les administrations locales.

(112) Un arrêt du Conseil d'État du 9 août 1779 (C. 1052) avait prorogé jusqu'au 1er janvier 1780 les délais pour l'acquisition des nouveaux brevets de maîtrises; on en tint aucun compte.

(113) Réception des nouveaux maîtres du 2 septembre 1779 au 15 janvier 1790 (*Arch. comm. de Perpignan*, HH. 13).

Procès-verbaux de formation des nouveaux corps (*Arch. comm. de Perpignan*, HH. 13).

(114) Procès-verbaux des réunions électorales des nouveaux corps (*Ibid.*)

(115) Les corporations formées étaient celles des merciers, quincailliers, — droguistes, — maçons, — boulangers, — tailleurs, — cordonniers, — menuisiers, — aubergistes, — potiers d'étain (*Arch. comm. de Perpignan*, HH, 13).

deux opérations (116) : il ordonna en conséquence la production des titres de créances et la mise sous séquestre des biens, des ci-devant corporations. Le 26 octobre et jours suivants, les scellés furent apposés dans toute la province, sur leurs meubles, deniers, titres et papiers, par les soins de Balanda et Vilor-Hams, juges au bailliage, et de Pierre Lacroix et Joseph Ferrer, avocats. Pierre Lacroix en fut constitué séquestre, comme préposé de Rouillé de L'Étang, garde des deniers des corps supprimés (117). Les biens saisis étaient de peu de valeur, attestant la décadence des Métiers de Perpignan : de vieux étendards de damas ou de taffetas, quelques ornements d'église, quelques rentes; les droguistes seuls possédaient deux immeubles; le tout ne valait pas les frais faits pour la mise sous scellés qui s'élevèrent à 1532 livres, 17 sous, 6 deniers (118).

Les choses en restèrent là jusqu'en 1779. L'intendant, pour des motifs de décence religieuse, autorisa pourtant dans cet intervalle les confréries à retirer du séquestre leurs drapeaux et étendards afin d'assister aux processions (119). L'édit de mai 1779, qui établissait de nouvelles communautés de métiers en Roussillon, régla définitivement le sort des biens des anciennes communautés (120). Des commissaires furent nommés le 31 juillet de cette année, et un arrêt du Conseil d'État, du 9 août suivant, ordonna la levée des scellés (121). Meubles et effets de toute nature furent transportés au domicile de Lacroix ; en 1780 il vendit les pièces d'argenterie (122); les autres objets furent conservés chez lui, où l'émeute du 27 juillet 1789 les trouva déposés dans trois appartements fermant à clé. Effrayé, Lacroix demanda à être déchargé de ses fonctions, à rendre compte de sa gestion et à remettre en mains sûres les biens dont il avait la garde. Le comité permanent de la commune en prescrivit la remise à l'hôtel de ville le

---

(116) Arrêt du Conseil d'État du 30 avril 1776, et du 1er septembre de la même année (*Arch, dép* , C. 1053).

(117) Ordonnance de l'intendant du 24 octobre 1776 (*Arch. dép.*, C. 1053). Procès-verbaux de mise sous scellés (*Ibid.*)

(118) États de frais (*Arch. dép.*, C. 1054).

(119) Ordonnance de l'intendant du 28 mai 1777 (*Arch. comm. de Perpignan*, BB. 108; et *Arch. dép.*, C. 1541).

(120) Article 32 de l'édit. Voyez une lettre de l'Intendant du 5 juillet ou 7 juillet 1779 (*Arch. dép.*, C. 1053).

(121) Arrêts du Conseil d'État des 31 juillet et 9 août 1779 (*Arch. dép.*, C. 1053).

(122) Arrêt du Conseil d'État du 19 août 1780 (*Arch. dép.*, C. 1053).

24 août suivant, et c'est ainsi que la mairie et la bibliothèque publique de Perpignan possèdent une partie des archives des anciennes corporations de cette ville.

*
* *

Et si l'on résume enfin l'organisation passée du travail en Roussillon, à quoi se réduisent les traits de son histoire communs à toutes les professions? Des métiers d'abord, c'est-à-dire des collectivités correspondant à l'outil qu'emploie chaque travailleur et n'ayant d'institutions qu'en vue de la participation aux affaires publiques; puis la création, dans ces métiers, de sociétés pieuses et utilitaires à la fois : les confréries; enfin la transformation de ces confréries en associations fermées, possèdant le monopole d'une classe de productions et conservant en partie les droits politiques et les liens religieux des groupements précédents. Cet état de choses semble encore exister quand arrive la Révolution française et la suppression radicale des corporations. Mais en réalité cette existence n'est qu'officielle. La solidarité a disparu, les attaches de la collectivité sont fictives, les habitudes de dévotion en commun subsistent seules; en dehors d'elles, des organisations successives du travail, il ne reste que la plus ancienne, celle qui repose sur la nature même des choses : le *Métier*, c'est-à-dire la divison des ouvriers en groupes divers d'après ce qu'ils ont appris à faire et ce qu'ils font couramment. Cette division est subordonnée à deux lois : l'usage local et l'instruction professionnelle; et cette réglementation, quoiqu'elle ne soit pas écrite ou qu'elle le soit peu, n'en est pas moins impérieuse, très complète, très minutieuse. L'erreur de la législation révolutionnaire fut peut-être de confondre dans une même abolition et ces coutumes pratiques des Métiers et les statuts surannés de leurs corporations.

(*A suivre*) FLORENT SERRURIER

---

(123) Voyez les diverses pièces de cette affaire dans C. 1054 (*Arch. dép.*). Les pièces à l'appui de gestion de Lacroix sont dans C. 1055.

Etude sur Vico [1]

(Fin).

X

Vico a fait des efforts très intéressants pour déterminer les lois de l'expression des idées humaines. A l'époque où il écrivait, la science disposait d'un nombre trop petit d'éléments; ses étymologies sont généralement très arbitraires et plutôt imposées que démontrées. Michelet a éliminé beaucoup de ces interprétations aventurées; mais il en reste encore une surabondante provision; il me paraît oiseux d'insister sur ce point.

Pour bien entendre la pensée de Vico et en apprécier toute la valeur, il n'est pas inutile de rappeler les principes de la philosophie scolastique sur la connaissance et sur le langage. Le professeur de Louvain, M. Mercier, débute, dans sa théorie des idées, en posant cette proposition (2) : « L'intelligence n'a pour objet propre que des choses matérielles »; et parmi les preuves qu'il donne se trouve celle-ci, tirée du langage: « en remontant aux étymologies des idées supérieures, telles que les idées d'être, de connaissance, de pensée, d'intelligence, de sagesse, celles de vertu, de relation, de devoir, de droit, de justice, enfin celles d'âme, d'esprit, de Dieu, on aboutit toujours à des notions dont le sens est tout matériel. » Il dit encore (3) : « l'objet propre [de l'intelligence], ce sont les objets matériels; son objet impropre ou indirect, ce sont les êtres immatériels, l'âme humaine, les esprits, Dieu. »

(1) Voir le numéro de novembre.

(2) *Psychologie*, p. 293.

(3) *Op. cit.*, p. 288.

Il est donc très facile de comprendre que Vico ait écrit (1) : « Nous voyons dans toutes les langues les choses de l'âme et de l'intelligence exprimées par des métaphores qui sont tirées des corps et de leurs propriétés. » Cette proposition, il aurait eu quelque peine à la démontrer; mais elle devait lui paraître évidente, puisqu'elle était conforme aux doctrines traditionnelles. Son affirmation ne se présentait pas avec le caractère paradoxal qu'on lui a, parfois, attribué de notre temps.

La difficulté commence lorsqu'on veut passer de ces conceptions très générales aux applications historiques. Les axiomes 17 et 18 sont bien vagues: « Les façons de parler vulgaires sont les témoignages les plus graves sur les usages nationaux du temps où se formèrent les langues. Une langue ancienne, qui est restée en usage doit, considérée avant sa maturité, être un grand monument des premiers temps du monde. » Mais, comment peut-on raisonner avec sûreté sur des textes si anciens? Une curieuse tentative a été faite, dans ces dernières années, pour interpréter les Védas d'après un système analogue à celui que Vico propose. M. P. Regnaud a observé que les mots, auxquels la tradition attache un sens religieux, devaient avoir eu un sens matériel, qu'il est possible de retrouver; il a donc transformé les hymnes en les traduisant avec le dictionnaire ainsi formé ; cet essai lui semblait d'autant plus soutenable que les orientalistes sont obligés de recourir à des hypothèses pour trouver le sens de bien des expressions qui ont disparu de la langue des commentateurs indous. Les résultats auxquels est parvenu M. P. Regnaud ont paru généralement paradoxaux et n'ont pas été admis par les orientalistes.

Vico cherche, suivant son habitude, à déterminer les divers moments du processus, dans les axiomes 64 et 65: « L'ordre des idées doit suivre l'ordre des choses. — Tel est l'ordre que suivent les choses humaines : d'abord les *forêts*, puis les *cabanes*, puis les *villages*, ensuite les *cités* ou réunions de citoyens, enfin les *académies*, ou réunions de savants. L'histoire des langues indigènes doit suivre cette série de changements que subissent les choses. Ainsi, dans la langue latine, nous pouvons observer que tous les mots ont des origines sauvages et agrestes. »

Cette dernière observation dérive naturellement des principes qui ont été posés précédemment : les mots primitifs n'ont pu être pris,

---

(1) Axiome 63.

tout d'abord, que dans le vocabulaire des paysans; mais il est singulier que Vico considère les langues comme étant subordonnées aux académies, à l'époque de la complète civilisation, alors qu'il dit, si souvent, que le peuple est le maître absolu du sens des mots (1).

Vico suppose qu'à l'origine les hommes ne parlaient pas; (2) « la langue divine fut très peu articulée et presque entièrement muette ; la langue des héros muette et articulée par un mélange égal ; la langue des hommes n'eut presque rien de muet et fut à peu près entièrement articulée. » Mais de quoi pouvait bien se composer cette langue à peine articulée? Nous devons, pour suivre les principes de Vico, chercher à quoi elle pouvait servir, comment elle était liée au développement intellectuel des hommes barbares; — la diversité des langues (3), comme la diversité des usages, a, en effet, pour cause la variété des aspects sous lesquels on voit les choses utiles ou nécessaires à la vie. Ce ne sont pas les choses elles-mêmes que l'homme voulait désigner; cette considération n'appartient qu'à des époques d'un plus haut développement ; à l'origine, l'homme se met en relation d'une manière très sommaire avec le monde et il ne le voit qu'à travers sa nature passionnée, (4) « alors qu'il [est] étranger à toute abstraction, à toute subtilité, tout émoussé par les passions, plongé dans les sens et comme enseveli dans la matière. » Il résulte de là que les premières expressions du langage se rapportaient aux émotions.

Vico n'a peut-être pas tiré tout le parti qu'il aurait pu de cette théorie. Il fait plusieurs remarques ingénieuses. (5) « Les premiers hommes ne devaient s'essayer à parler que lorsqu'ils éprouvaient des passions très violentes. De telles passions s'expriment sur un ton de voix très élevé qui multiplie les diphtongues et devient une sorte de chant. Ce premier chant vint naturellement de la difficulté de prononcer. » Il appuie cette doctrine sur quelques observations assez faibles : il dit que les bègues s'arrêtent sur les syllabes qu'il leur est

(1) Livre IV, chap. III, § 5, p. 558 et Livre II, chap. III, § 4, p. 416.

(2) Livre II, chap. III, § 4, p. 419.

(3) Livre II, chap. III, § 4, p. 418.

(4) Livre II, chap. II, § 1, p. 386. Il dit ailleurs : « Les premiers hommes étaient presque aussi incapables de généraliser que les animaux, pour qui toute sensation nouvelle efface entièrement la sensation analogue qu'ils ont pu éprouver; ils ne pouvaient combiner des idées et discourir. » (Livre II, chap. VII, § 1, p. 487, note).

(5) Livre III, chap. III, § 5; p. 424.

facile de prononcer et font alors entendre une sorte de chant, — que les anciens « prosateurs grecs et latins employaient des nombres poétiques, — [qu'au] Moyen-Age les Pères de l'Église latine en firent autant et [que] leur prose semble faite pour être chantée. »

Il y aurait lieu de se demander encore ce que Vico entend ici par le chant : veut-il parler du rythme seulement ou de la mélodie ? Il semble bien probable que le rythme a joué, en effet, un rôle très considérable dans la consolidation des premières expressions émotionnelles ; le geste primitif de son (*Klanggeberde*) est bien moins lié à la représentation des choses que la pantomime et on a peine à comprendre comment il a pu devenir fixe par ses propres principes et donner naissance au langage articulé.

Il n'est pas vraisemblable que le langage ait été employé à l'origine pour les usages simples auxquels il sert aujourd'hui : c'était un moyen très exceptionnel de s'exprimer. Notre philosophe signale (1) comme une des premières formes du langage les oracles des Sybilles, chantés en vers héroïques. Il développe longuement cette idée (2) que le vieux droit romain fut un *poème sérieux* et il attache une grande importance à l'expression *carmina*, employée pour désigner les antiques formules juridiques, qu'on voulait fixer d'une manière invariable. Dans les temps qui précédèrent le langage articulé, les hommes éprouvèrent le besoin d'avoir des signes pour constituer des affirmations solennelles, pour déterminer le *certain* : on employait alors des *actes du corps* (3), une mimique bien rythmée, ce qu'on pourrait appeler une danse juridique. Plus tard, on employa des formules verbales, aussi rigoureusement arrêtées que les mouvements antérieurs. Il semble donc très vraisemblable que les gestes de corps et les gestes de son ont été soumis à la même évolution et qu'ils se sont fixés de la même manière, au moyen du rythme. L'hypothèse d'un chant primitif, soit dans les consultations d'oracles, soit dans les constitutions judiciaires, est donc très naturelle.

On trouve encore une autre idée féconde dans Vico, (4) c'est qu'il ne faut pas séparer l'histoire des langues de celle des lettres (ou plutôt des signes qui ont servi à exprimer graphiquement les idées). Il

---

(1) Livre II, chap. III, § 5 ; p. 426.
(2) Livre IV, chap. VII, § 2 ; p. 608.
(3) Livre IV, chap. VII, § 2 ; p. 611.
(4) Livre II, chap. III, § 4 ; p. 408.

dit : « Les premières nations ont pensé au moyen des symboles ou caractères poétiques, ont parlé en employant pour signes les fables, ont écrit en hiéroglyphes » (1). Il faut entendre qu'à l'origine, on ne cherchait pas à exprimer une chose, mais à *rappeler des actions*.

C'est avec raison que Vico signale (2) comme des formes primitives de langage, « les cinq paroles matérielles que le roi des Scythes envoya à Darius, fils d'Hystape, les pavots que Tarquin-le-superbe abattit avec sa baguette devant le messager de son fils » (3). Lorsque M. Schweinfurth entra dans le pays des Niams-Niams, il trouva attachés sur un arbre un épi, une plume de coq et une flèche : cela constituait une inscription sur le sens de laquelle il ne se méprit pas un seul instant. On voit ici clairement que chaque objet rappelait une action complète et le doute n'était pas possible, parce que les sentiments que chacun des objets peut évoquer dans l'esprit simpliste des sauvages sont en petit nombre. Le sens est déterminé par les états affectifs que peut remémorer le signe. Bien plus compliqué était le message des Scythes ; aussi ne fut-il pas compris par Darius (4) ; il était déjà intellectualisé, tandis que celui des Niams-Niams ne faisait appel qu'à la mémoire affective.

Les signes juridiques jouent encore ici un très grand rôle et Vico les signale parmi les éléments qui ont servi à la formation du langage (5). « Les premières nations païennes s'exprimèrent par des gestes ou des signes matériels, qui avaient un rapport avec les idées ; elles durent assurer par des signes les limites de leurs champs et conserver des monuments durables de leurs droits (6) ; toutes employèrent la

(1) Il dit ailleurs que Varron avait réuni les noms de trente mille dieux ; c'était le vocabulaire au moyen duquel « les nations du Latium pouvaient exprimer *les besoins de la vie humaine* ». Ces noms étaient nombreux, parce que chaque fontaine, chaque rocher avait sa fable. « Les fables divines des Grecs et des Latins durent être pour eux les premiers hiéroglyphes, les caractères sacrés de cette langue divine. » (Livre II, chap. III, § 4 ; p. 414).

(2) Livre II, chap. III, § 4 ; p. 414.

(3) On peut rappeler ici, encore, les pantomimes auxquelles se livraient les prophètes hébreux.

(4) Observation faite par M. Flach dans sa leçon du 25 mars 1896. (Cours du Collège de France).

(5) Livre II, chap. III, § 4 ; p. 412.

(6) L'importance de ces signes dans la formation des idées juridiques, et notamment dans l'évolution de l'idée de propriété foncière, est souvent signalée par M. Flach ; parfois, on peut pénétrer jusqu'au point où le signe

monnaie (1). Toutes les vérités que nous venons d'énoncer nous donnent l'origine des langues et des lettres, dans laquelle se trouve comprise celle des hiéroglyphes, des lois, des noms, des armoiries, des médailles, des monnaies, et en général de *la langue que parla, de l'écriture qu'employa, dans son origine, le droit naturel des gens.* »

Si aujourd'hui il peut paraître un peu paradoxal à beaucoup de personnes d'attribuer au droit très primitif (et à l'oracle qui ne s'en sépare point) une si grande place dans l'histoire des langues, il faut se rappeler ici une pensée très importante d'Aristote (2) : « La voix peut bien exprimer la joie et la douleur ; aussi ne manque-t-elle pas aux animaux... Mais la parole est faite pour exprimer le bien et le mal et, par suite, le juste et l'injuste ; et l'homme a ceci de spécial, parmi tous les animaux, qu'il conçoit le bien et le mal, le juste et l'injuste, et tous les sentiments de même ordre qui, en s'associant, constituent la famille et l'État. »

S'il en est ainsi, on doit considérer que le langage n'a point pour objet les choses elles-mêmes, mais bien plutôt certaines relations particulièrement humaines relatives à l'emploi des choses ; d'après le Stagirite, ce qu'il y a de plus humain est l'éthique, et sur ce point Vico ne semble pas se séparer d'Aristote. Il est donc naturel de chercher les causes les plus fortes et les plus vivantes dans les relations juridiques ; ceci n'empêche pas de penser que le langage a pu se former, aussi partiellement, en utilisant d'autres éléments du milieu artificiel ; mais il est raisonnable de s'attacher surtout à ce qui est plus spécialement humain.

Le philosophe napolitain cherche à aller plus loin et à déterminer l'ordre de formation des formes grammaticales (3) : interjection, pronoms, particules et prépositions, noms et verbes. Je signale ici un des singuliers raisonnements psychologiques de Vico : « Nous pouvons observer que les enfants disent des noms, des particules et point des verbes : c'est que les noms éveillent des idées qui laissent des traces durables ; il en est de même des particules qui signifient des modifi-

---

a encore toute sa valeur matérielle, sa signification d'objet ayant eu une utilité (par exemple, clôture en plantes qui conservent la trace des pieds, chez les Mongoutous : leçon du 25 mars 1896).

(1) Voilà un bel exemple d'histoire idéale et raisonnée !

(2) *Politique* ; livre I, chap. I, § 10.

(3) Livre II, chap. III, § 4 ; p. 420.

cations. Mais les verbes signifient des mouvements accompagnés des idées d'antériorité et de postériorité et ces idées ne s'apprécient que par le point indivisible du présent, si difficile à comprendre... Il existe ici un homme qui, à la suite d'une attaque d'apoplexie, se souvenait bien des noms, mais avait entièrement oublié les verbes. » Dans ce cas, comme dans bien d'autres, Vico abandonne totalement la méthode de l'induction historique.

Il n'y a aucune analogie à établir entre l'enfant qui apprend à parler sous l'influence de ses parents (1) et le sauvage qui a dû former son langage au milieu des péripéties d'une existence très complexe. Quant à l'ordre dans lequel un malade perd les mots de diverses espèces, cet ordre n'a aucun rapport avec l'ordre de formation des langues. D'après M. Wundt, d'ailleurs, les verbes résistent, en général, plus longtemps que « les mots qui sont liés à des représentations sensorielles concrètes. »

Voici encore une très singulière théorie; chez tous les primitifs on observe (2) que les dieux et les héros sont représentés comme ayant des proportions surhumaines; au Moyen-Age « la figure du Père, de Jésus-Christ et de la Vierge [sont] d'une grandeur colossale. » Vico trouve une raison d'une espèce bien singulière. « C'est le propre des barbares d'agrandir et d'étendre toujours les idées particulières. La raison doit en être que l'esprit humain, infini de sa nature, étant resserré par la grossièreté des sens, ne peut exercer ses facultés presque divines qu'en étendant les idées particulières par l'imagination. C'est pour cela peut-être etc. ». Il semble plus simple de penser que les auteurs des anciens dessins ont voulu représenter des forces telles qu'ils les concevaient, et non faire des portraits au sens moderne du mot. En général les primitifs ne s'occupent pas du tout de la ressemblance, de la perspective, de la coordination des formes : ils mettent, dans un ordre subjectif tout ce qui les frappe. Les personnages royaux, ayant

(1) M. Wundt dit : « les mères et les nourrices sont les inventeurs du langage de l'enfant. » La mémoire visuelle joue un très grand rôle dans l'éducation : de là l'importance considérable de substantifs, qui n'ont pas le même sens que pour les primitifs : ceux-ci rapportent à chaque nom un certain groupe d'actions. Dans notre langue civilisée le substantif est encore employé très souvent pour désigner non ceci ou cela, mais la *nature* d'une chose ou plutôt encore d'une classe de choses. Il en est tout autrement pour l'enfant, qui joint le son et la vue.

(2) Livre III, chap. v, p. 532.

beaucoup plus de force que leurs sujets, sont représentés avec une taille plus haute : les modernes beaucoup plus objectifs veulent une figure raisonnée et quasi-scientifique; les barbares veulent traduire d'une manière claire *toutes leurs impressions* et se soucient peu de la science.

Vico observe (1), avec beaucoup de raison, que les enfants et les barbares parlent en termes très généraux; cela paraît tout naturel parce que leur langue ne cherche pas à saisir les caractères objectifs d'un être particulier, mais à rappeler des impressions, des états affectifs. Lorsque la pensée commence à se développer, elle doit se servir de ce matériel verbal qui n'a pas été préparé pour elle, et alors commencent les équivoques et les contre-sens; il faut raisonner en ramenant les choses à des genres, mais à des genres qui n'ont encore rien de scientifique. « Sans les genres il n'y aurait pas d'équivoques... Je ne sais, en vérité, si les genres n'ont pas été causes d'autant d'erreurs pour les philosophes que les sens l'ont été pour le vulgaire d'opinions fausses et de préjugés. Les genres rendent les idées confuses autant les préjugés les obscurcissent. »

Nous trouvons indiquée, d'une manière très claire, ici la doctrine qui devait guider une école très importante de nos jours, dans la recherche des interprétations mythologiques.

XI

La grande difficulté que l'on éprouve dans l'étude des anciennes civilisations provient de ce qu'on ne sait trop comment fonctionnait cette logique de l'imagination, qui remplaçait alors la logique du philosophe. Par bien des points cette étude est cependant abordable et, plus d'une fois, Vico a jeté sur ces questions difficiles une vive lumière.

Toutes ces recherches sont dominées par un principe général, dont M. Flach fait le plus grand usage dans son cours du Collège de France et que Vico a développé de plusieurs manières : les primitifs ne connaissent pas les subtilités de notre pensée réfléchie; les figures, les images, les fictions, n'existent point pour eux ; tout est réel au même degré ; il leur est impossible de séparer la chose et son simulacre.

(1) *De l'antique sagesse de l'Italie*, chap. II, § 4, p. 233.

A l'origine, suivant Vico (1), « Jupiter, Cybèle, Neptune, étaient simplement le ciel, la terre, la mer, que les premiers hommes, muets encore, exprimaient en les montrant du doigt ; avec les noms de ces trois divinités, ils exprimaient toutes les choses relatives au ciel, à la terre, à la mer. Il en était de même des autres dieux; ils rapportaient toutes les fleurs à Flore, tous les fruits à Pomone. » Il convient de rappeler ici que ce ne sont pas les choses elles-mêmes qu'on désignait, mais les actions qu'ils rapportaient au ciel, à la terre, à la mer, etc. Il est beaucoup plus facile de comprendre, en effet, que l'on confonde sous un même signe des actions semblables que des êtres dont l'aspect est très différent (2). Vico insiste souvent sur ce qu'il appelle le *principe d'uniformité*, en vertu duquel une même personne reçoit les attributs de celles qui ont quelque ressemblance avec elle ; mais il ne distingue pas assez les divers sens dans lesquels on peut entendre ce principe.

Dans l'axiome 47 (3), Vico observe que le vulgaire attribue aux hommes fameux des aventures en rapport avec leur caractère; nous sommes ici en présence d'un principe de la logique imaginative, dont l'application peut se faire tous les jours. C'est le *caractère*, c'est la manière d'agir qui forme le principe de l'agglutination des fables : il est clair que ce travail ne peut se faire que dans des cerveaux déjà *humainement* développés et que les enfants ne peuvent nous fournir aucune indication sur ce genre de travail intellectuel, bien que notre auteur ne manque pas d'invoquer à l'axiome 48 l'exemple des enfants.

Ailleurs, Vico émet l'opinion que, même aux époques historiques, on a attribué à des législateurs, Solon, Lycurgue, des lois dont l'honneur ne leur revient en aucune façon. (4) « Peut-être Solon n'est-il que le peuple d'Athènes, considéré comme reconnaissant ses droits, comme fondant la démocratie. Les Égyptiens avaient rapportés à Hermès toute les découvertes utiles ; les Athéniens rapportaient à Solon toutes les institutions démocratiques. » Les mêmes observations sont ensuite présentées pour les premiers rois de Rome.

---

(1) Livre II, chap. III, § 1, p. 397.

(2) C'est pourquoi un changement dans la physionomie leur paraissait un nouveau visage, une nouvelle passion dénotait un nouveau cœur (Livre II, chap. VII, § 1, p. 487).

(3) Cet axiome est placé en tête de ceux qui se rapportent à la poétique ; ceux qui traitent de l'uniformité portent les numéros 48 et 49.

(4) Livre II, chap. III, § 3, p. 404.

En commentant l'axiome 49, il précise mieux encore sa pensée : « Les Egyptiens rapportaient aux *types du sage dans les choses de la vie sociale* toutes les découvertes utiles ; et comme ils ne pouvaient atteindre cette abstraction et encore moins celle de la *sagesse sociale*, ils personnifiaient le genre tout entier sous le nom d'Hermès. » Ainsi c'est bien une catégorie très large de relations existant dans le milieu qui forme un genre et qui reçoit un signe unique. Ce ne sont pas des choses qui sont assimilées, mais des actions.

L'imagination possède la faculté d'abstraire; mais elle abstrait à sa manière, choisissant dans un vaste tableau des traits qui lui conviennent pour rappeler l'ensemble des relations que la totalité évoquait d'une manière plus primitive. « Ces vastes imaginations, dit Vico, se resserrèrent et furent désignées par des signes plus petits. Jupiter, Neptune, Cybèle, devinrent si petits et si légers que le premier vola sur les ailes d'un aigle, le second courut sur la mer, porté dans un mince coquillage, et la troisième fut assise sur un lion. » Mais chacun de ces signes fut, tout aussi bien que les choses qu'il remplaçait, le porteur de toutes les relations; et ces relations ne pouvaient être séparées du signe.

Cette impossibilité, où est la pensée vulgaire de faire la séparation, se retrouve dans toute la poésie, qui accumule sur un personnage les qualités qu'il n'a pas eues. (1) « Ces mensonges de fait [sont] des vérités d'idée. Le vrai capitaine, par exemple, c'est le Godefroi de Tasse; tous ceux qui ne se conforment pas en tout à ce modèle ne méritent point le nom de capitaine. » On ne peut donc pas dire qu'il s'agit là seulement d'une loi propre aux peuples primitifs et aux enfants : il s'agit bien d'une loi générale de notre imagination créatrice de tous les temps.

Le culte des *icones* nous montre le même principe en action dans la vie religieuse; et on ne saurait se lasser de répéter que la vie religieuse fournit à l'observateur les phénomènes les plus faciles à étudier de la psychologie. N'a-t-on pas, bien des fois, demandé pourquoi une image était plus vénérée dans une circonstance particulière, ou par un groupe déterminé, que toute autre représentation du même personnage? Cette différenciation semble absurde à celui qui se place au point de vue de la raison réfléchie et calculatrice. Mais la religion provoque bien plutôt des états affectifs que des états purement intellec-

(1) Axiome 47.

tuels. L'imagination obéit, toujours, aux mêmes lois : la madone est une entité unique; mais le fidèle n'est point mu par des considérations simplement théologiques; s'il s'adresse à un icone, c'est que cette figure lui rappelle un ensemble de souvenirs : chacun possède sa légende miraculeuse, qu'évoque le signe plastique. Adorer une madone particulière, c'est donc évoquer tous les souvenirs des prodiges qu'on rapporte à son culte. C'est donc encore ici un ensemble de relations qui est figuré par un signe et qui ne peut être séparé. M. de Molinari a bien raison quand il dit (1) : « Si on pouvait pénétrer dans les âmes [d'une] foule, on y ferait sans doute d'étranges découvertes : on reconnaîtrait que son concept religieux ne diffère que par la forme de ce qu'il était au temps du paganisme. »

La différence qui existe entre les primitifs et les modernes réside surtout dans le goût pour une représentation plus esthétique. Le sauvage est persuadé que son dessin, si grossier qu'il soit, représente parfaitement le personnage dont il veut conserver le souvenir (2). De nos jours, on est plus exigeant : on peut observer que ces exigences esthétiques appartiennent au processus intellectuel et qu'elles ne renferment pas des états affectifs d'ordre religieux. Le caractère de signe est affaibli d'une manière notable par le caractère d'œuvre d'art (3).

Parmi les survivances de la notion primitive (4), il faut noter les préoccupations occultistes, qui ne peuvent encore disparaître de l'esprit humain : vouloir atteindre une personne ou une chose en se mettant en relation avec son signe, c'est un désir qui ne s'élève pas au-dessous des fétichismes du Dahomey. La permanence d'un pareil préjugé, qui renaît toujours, montre quelle force possède la logique de l'imagination.

Une curieuse conséquence de cette doctrine est celle qu'on en tire pour l'explication des monstres et des métamorphoses poétiques; ils

---

(1) *Religion*, 2e édit., p. 165. Je crois que l'éminent économiste se trompe quand il borne son observation aux foules; elle a une portée plus générale.

(2) Leçons de M. Flach, 18 mars 1896.

(3) On sait avec quelle ardeur certains critiques ont dénoncé le caractère *areligieux* des chefs-d'œuvres de Raphaël et de la très grande majorité des artistes italiens du XVIe siècle. Dans ces discussions on n'a pas assez tenu compte du principe signalé ici : quand les formes religieuses s'intellectualisent, elles perdent leur force sur les âmes.

(4) La théorie platonicienne des idées n'est-elle pas aussi une survivance? Les choses doivent leur réalité à leur ressemblance à un type parfait : à titre de signes, elles participent aussi de la force active de ce type.

(1) « furent le résultat nécessaire de cette incapacité d'abstraire la forme et les propriétés du sujet. Guidés par leur logique grossière [les premiers hommes] devaient mettre ensemble des sujets lorsqu'ils voulaient mettre ensemble des formes, ou bien détruire un sujet pour séparer sa forme première de la forme opposée qui s'y trouvait jointe. »

Vico remarque (2), fort justement, qu'à l'origine les figures du langage ne furent pas des figures, mais les expressions naturelles des hommes. Plus tard, quand l'esprit fut habitué aux abstractions, on sut distinguer entre le sens propre et le sens figuré. A ce moment se produisit un phénomène sur lequel la science moderne a beaucoup insisté : les figures poétiques furent souvent interprétées d'une manière prosaïque et de là découlèrent des contresens nombreux. Que n'a-t-on pas écrit à propos du fameux miracle de Josué! Tous les interprètes contemporains sont d'accord pour ne voir dans ce récit qu'un malentendu (3).

Si on ne peut pas concéder à Vico que les fables soient, en général, l'histoire du passé, il faut reconnaître qu'il a eu raison de montrer que les anciens eurent beaucoup de peine à séparer les compositions poétiques et les compositions historiques, la fiction et le récit. Dans l'antiquité, comme au Moyen-Age, les auteurs hésitèrent beaucoup à inventer des personnages purement imaginaires analogues à ceux de nos romanciers. (4) « La tragédie prenait pour sujets des personnages de l'histoire poétique : l'ancienne comédie jouait sur la scène des hommes célèbres encore vivants. Enfin la nouvelle comédie, née à l'époque où les Grecs étaient les plus capables de réflexion, crée des personnages tout d'invention. » Dante a composé sa *Divine Comédie* avec des « personnages réels et des faits historiques. »

Dans l'histoire de cette transformation, il faut, bien évidemment, mettre de côté ce qui appartient aux préjugés, aux modes littéraires, aux règles académiques, pour considérer seulement ce qui est vraiment vivant. Vico n'a pas bien fait cette distinction : car si Dante a, sans aucun doute, écrit d'après les lois du développement de l'esprit humain en prenant des personnages historiques, il est certain que Pétrarque a fait œuvre de pur littérateur en consacrant un poème à

(1) Livre II, chap. III, § 2; p. 403.
(2) Livre II, chap. III, § 2; p. 403.
(3) Renan. *Histoire d'Israël*; tome I, p. 243.
(4) Livre III, chap. V; p. 533.

la seconde guerre punique; cependant notre philosophe rapproche ces deux faits, qui sont d'espèces fort dissemblables.

Pour les peuples de l'âge héroïque, les aventures des chefs illustres formaient le groupe le plus compact, le mieux connu, le plus intelligible des formes existantes et mises à la disposition des narrateurs. Les aventures de guerre se prêtent facilement au travail de l'imagination, parce qu'il est toujours impossible de savoir ce qui s'est passé dans une bataille : deux témoins oculaires ne sont pas d'accord. Bien que les guerres de la Révolution et de l'Empire soient bien près de nous, il semble difficile de se faire une idée exacte de ces grands évènements; dans les cas où il est possible de saisir la formation des légendes modernes, on trouve qu'elles ne dépendent guère d'un lent travail de transformation, mais qu'elles se forment, surtout, par une représentation fantastique, provoquée dès le premier moment, par des émotions violentes. C'est parceque j'ai eu l'occasion de reconnaitre ce système de formation que je considère comme très douteuses les idées émises par Vico sur le caractère historiqne des fables. D'ailleurs d'après la théorie exposée dans le paragraphe précédent, ces fables n'ont pu être, à l'origine, la description objective d'une réalité externe, mais des signes développés d'émotions : ce ne sont donc pas des histoires au sens que nous attachons à ce mot.

Le caractère propre et éternel de la poésie est de représenter (1) « l'impossible [qui est] pourtant croyable. » Tout est croyable dans les aventures de guerre; et la crédulité de nos contemporains, qui ont dévoré sans sourciller les mémoires les plus mensongers sur les prouesses des armées napoléoniennes, n'a pas été moins grande que celle des anciens Grecs. Les esprits plus cultivés se montrent un peu plus exigeants sur la vraisemblance : ce qui semble naturel aux primitifs leur semble le comble de l'incroyable et dès lors ne les intéresse plus Pour les satisfaire, le poète crée des personnages imaginaires, vivant dans les conditions de la vie réelle; il raconte (2) « des aventures particulières qu'il est tout simple qu'on ignore et que pour cette raison l'on croit véritables. » Les aventures extraordinaires ne peuvent être acceptées que si elles sont présentées avec beaucoup de précaution, de manière à ne pas blesser trop l'esprit cultivé.

Il faut aussi observer que les primitifs ne cherchent pas à établir

(1) Livre II, chap. II, § 1; p. 388.
(2) Livre III, chap. V, p. 534.

des différenciations savantes et qu'ils ne peuvent pas le faire, leur vie étant beaucoup plus affective qu'intellectuelle. (1) « Au caractère d'Achille, dont la peinture est le principal sujet de l'Iliade, [les Grecs] rapportèrent toutes les qualités propres à la vertu héroïque... Dans le caractère d'Ulysse, principal sujet de l'Odyssée, ils firent entrer tous les traits distinctifs de la sagesse héroïque... Ils attribuèrent à ces deux caractères les actions particulières dont la célébrité pouvait assez frapper l'attention d'un peuple encore stupide pour qu'il les rangeât dans l'un ou dans l'autre genre. » Ceci nous ramène à ce que Vico appelle le principe d'uniformité : cette littérature a quelque chose d'impersonnel, de mal déterminé, qui se trouve bien en harmonie avec une civilisation où l'homme est si peu différencié encore dans le groupe.

Dans les imitations de ces poèmes antiques faites aux époques du développement critique, les défauts nous frappent si vivement que ces imitations deviennent rapidement assommantes. Les héros de la tragédie classique parlent un très noble langage, manifestent des sentiments très beaux; mais ce sont des automates; ils ne sont pas assez individualisés; ils représentent beaucoup trop des types.

La comédie classique a fini par devenir intolérable aussi par le même caractère de généralité : l'avocat, le médecin, le juge, etc., ne nous intéressent plus aujourd'hui; nous voulons être mis en contact avec des personnages parfaitement déterminés, sortant des types professionnels. Le même processus d'individuation a conduit nos auteurs modernes à inventer des figures de pure imagination, que le spectateur ne puisse pas rapprocher de figures trop connues.

Il ne faut pas confondre, comme le font souvent nos contemporains, le mélange de l'histoire et de la fable, propre à des périodes où règne l'imagination en opposition avec la science, avec l'interprétation frelatée du passé : ce dernier phénomène se produit dans les époques où l'intellectualisme est très développé. Vico s'était fort préoccupé de cette sophistication de l'histoire; et c'est en partie pour combattre les erreurs transmises par les auteurs anciens sur les temps primitifs, qu'il a essayé de donner à la science sociale une forme si déductive. Dans le premier axiome, il rappelle cette phrase de Tacite : *omne ignotum pro magnifico est.* Il s'élève souvent contre les préjugés qui ont fait attribuer aux peuples primitifs, une vie sage et une intelligence

---

(1) Livre III, chap. IV, p. 529.

qu'ils ne pouvaient encore avoir. Il n'a pas la moindre confiance dans les vertus de l'âge d'or (1) inventé par « les savants ».

Dans toutes les œuvres frelatées, on peut retrouver l'application de l'axiome 54 : « Les hommes interprètent les choses douteuses ou obscures qui les touchent, conformément à leur propre nature et aux passions ou usages qui en dérivent. » Vico applique ce principe aux fables grecques et à leurs altérations; j'ai dit, au § 1er, que son interprétation ne me paraissait pas soutenable en général, parce qu'il attribuait aux poètes anté-homériques des finesses qu'ils n'avaient pas eues. Nous voyons, aujourd'hui, beaucoup d'auteurs traiter l'histoire du Moyen-Age d'une manière sophistique, en raison des passions qui dominent le pays : certains font acte de patriotisme en accablant les Anglais, de la guerre de Cent-Ans, de leurs invectives; d'autres nous vantent le bonheur des ouvriers au temps des corporations; jadis, on s'est beaucoup échauffé au sujet des revendications démocratiques des bourgeois et des artisans. Rien n'est plus difficile, dans un pays passionné, que d'écrire l'histoire d'une manière scientifique : le milieu domine même les meilleurs esprits.

XII

Le problème de l'anthropomorphisme se rattache d'une manière très étroite à la logique de l'imagination; il présente un si grand intérêt que je crois devoir le traiter à part. Comme cela arrive souvent, on trouve deux points de vue distincts dans Vico; tantôt il pense à la manière d'agir des enfants et des primitifs, tantôt il pose des lois qui s'appliquent encore et qui sont peut-être éternelles.

Les premiers hommes (2) « donnèrent des sentiments et des passions aux êtres matériels et même aux plus étendus de ces êtres, au ciel, à la terre, à la mer. » Nous autres, dit-il, « nous suivons encore une marche analogue à celle de ces premiers hommes, mais c'est à l'égard des choses intellectuelles, telles que les facultés de l'âme, les passions, les vertus, les vices, les sciences, les arts; nous nous en formons ordinairement l'idée comme d'autant de femmes (la justice, la poésie, etc.),

(1) Livre II, chap. IV, p. 439.
(2) Livre II, chap. III, § 1, p. 398.

et nous ramenons à ces êtres fantastiques toutes les causes, toutes les propriétés, tous les effets des choses qu'ils distinguent. C'est que nous ne pouvons exposer au dehors les choses intellectuelles contenues dans notre entendement, sans être secondés par l'imagination, qui nous aide à les expliquer et à les peindre sous une image humaine. »

Cette théorie ne paraît pas bien satisfaisante : on ne saurait, en effet, l'appliquer aux notions scientifiques et même à celles qui ont revêtu un caractère épuré par l'étude critique. Il paraît aujourd'hui passablement ridicule de faire de la rhétorique, d'enfourcher Pégase, à propos de questions de droit, d'économie, de stratégie, d'agriculture : les poèmes philosophiques ne semblent pas destinés à avoir beaucoup de succès de notre temps. Cela tient à ce que les représentations sous forme humaine n'existent plus pour toutes ces choses qu'à titre de survivances dans la langue, et qu'elles sont conservées pour la symétrie des formations verbales, mais qu'elles n'ont plus aucune influence sur la pensée. Il s'est produit une transformation sur laquelle il est nécessaire de dire quelques mots.

J'ai déjà appelé l'attention sur le rôle que joue le milieu artificiel pour la combinaison des choses de l'intelligence. L'homme trouve deux espèces de relations dans ce qu'il fait : les unes sont psychologiques, les autres mécaniques; les premières appartiennent au domaine de l'observation vulgaire, réglée par l'imagination; les secondes au domaine de la recherche réfléchie. Chez les primitifs les pensées (1) « sont l'expression des passions et des sentiments, à la différence des pensées philosophiques, qui sont le produit de la réflexion et du raisonnement. » Celles-ci ont surtout pour objet les œuvres les plus parfaites de l'intelligence scientifique, c'est-à-dire les mécanismes rigoureusement réglés, les théories mathématiques, les démonstrations logiques, en un mot tout ce qui échappe au caprice (2). Celles-là sont, au contraire, tout sentiment et tout imagination, au moins dans leur forme

(1) Axiome 53. Vico dit aussi dans ce passage que « les hommes ***sentent*** d'abord, sans remarquer les choses senties; ils les ***remarquent*** ensuite, mais avec la confusion d'une âme agitée et passionnée; enfin éclairés par l'intelligence, ils commencent à ***réfléchir***. »

(2) « La ***métaphysique*** détache l'âme des sens; la ***faculté poétique*** l'y plonge pour ainsi dire et l'y ensevelit; la métaphysique s'élève aux généralités, la faculté poétique descend aux particularités. » (Livre III, chap. v, p. 535). C'est pourquoi Vico ne peut admettre que l'on puisse « être à la fois et au même degré poète et métaphysicien sublimes. »

primitive. Dans nos sociétés civilisées, beaucoup plus complexes, personne ne peut se soustraire aux influences scientifiques; alors apparaissent des formes mixtes, mais les apports scientifiques ne jouent jamais qu'un rôle passif dans ces combinaisons. D'autre part, la science n'est arrivée à la forme vraiment et purement scientifique que dans un très petit nombre de cas; le plus souvent on désigne sous le nom de science un ensemble assez confus de raisonnements plus ou moins scientifiques, parfois simplement analogiques, appliqués à des données empiriques : l'imagination joue ici encore un rôle très important, tant dans la formation des éléments que dans la force démonstrative attachée à certaines analogies.

A l'origine, l'homme ne peut se rendre compte des choses qu'en construisant des représentations avec ce qu'il éprouve, c'est-à-dire avec les manifestations psychologiques les plus marquées, avec des émotions et des passions. C'est bien ce que Vico a signalé plus haut. Il dit, ailleurs, que les primitifs, entendant le bruit du tonnerre, crurent que le ciel leur parlait (1) que « le tonnerre et la foudre étaient les signes de Jupiter. » Ils ne pouvaient comprendre le monde qu'à l'image de leur nature et au moyen de leurs propres états affectifs : *tout bruit était un geste de son*, puisqu'eux mêmes s'exprimaient au moyen de ces formes tout à fait grossières de langage.

A mesure que l'homme s'est élevé et qu'il a accompli des actes plus complexes, plus réfléchis, plus savants, il a transporté dans la nature physique les nouveaux moyens dont il disposait. Il a construit le monde avec ses propres ressources, suivant la théorie générale de Vico. Les ressources nouvelles ont été tirées de son outillage, des procédés employés dans les arts, et enfin des études théoriques faites sur cette technologie en vue de la comprendre et de la perfectionner. De là résulte l'introduction des relations que j'appelle mécaniques, parce que c'est en effet, la mécanique rationnelle qui nous en fournit le type le plus parfait et le plus clair.

Vico a cherché à se rendre compte de cette opposition; il dit en effet : (2) « De même que la métaphysique de la raison nous enseigne que par l'intelligence l'homme devient tous les objets (*homo intelligendo fit omnia*), la métaphysique de l'imagination nous démontre que l'homme devient tous les objets faute d'intelligence (*homo non intelligendo*

---

(1) Livre II, chap. II, § 1, p. 386.
(2) Livre II, chap. III, § 2, p. 400.

fit omnia); et peut-être le second axiome est-il plus vrai que le premier, puisque l'homme, dans l'exercice de l'intelligence, étend son esprit pour saisir les objets et que, dans la privation de l'intelligence, il fait tous les objets de lui-même, et par cette transformation devient à lui seul toute la nature. »

Non seulement l'homme explique toutes les actions par la volonté, mais encore il transporte tout son *outillage organique* dans le monde pour désigner les objets : (1) « la plus grande partie des expressions relatives aux choses inanimées sont tirées, par métaphore, du corps humain et de ses parties, ou des sentiments et passions humaines. »

J'ai dit, plus haut, que d'après Vico, les modernes appliquent encore le même procédé à diverses choses intellectuelles qu'ils se représentent sous forme de femmes. C'est qu'il y a beaucoup de relations très importantes dans la vie humaine qu'on ne peut se représenter qu'en passant par les manifestations de la volonté. Par exemple, on parle de la *patrie*, comme d'une femme et on ne voit pas qu'il soit possible de faire autrement : ce n'est pas qu'on n'ait fait beaucoup d'efforts, de notre temps, pour donner une apparence scientifique à la notion de patrie; mais tout ces efforts ont échoué misérablement : on ne peut pas, sans ruiner de fond en comble les idées de ce genre, les considérer indépendamment de la psychologie des sentiments. On pourrait en dire autant de la charité, de la bienveillance, de bien d'autres entités affectives.

Nos pères ont cru, souvent, que le progrès de l'humanité consistait surtout dans l'élimination des états émotionnels, que par suite on arriverait à transformer en choses de science la charité, la bienveillance, l'idée de patrie, etc. C'est dans cet ordre d'idées que la morale utilitaire a été proposée; elle devait se constituer par la raison et remplacer l'ancienne morale trop sentimentale. Je pense qu'on n'aurait pas beaucoup de peine à trouver dans Vico des arguments pour appuyer cette manière de voir, qui concorde très bien avec la conception de l'histoire idéale; mais j'ai déjà fait observer que dans cette philosophie l'histoire idéale était la partie lourde, qu'il faut séparer des thèses destinées à survivre. Vico dit à propos des facultés des anciens poètes (2) : « Les peuples qui, à cette époque, étaient, pour ainsi dire, tout corps sans réflexion, furent tout sentiment pour sentir les parti-

---

(1) Livre II, chap. III, § 2, p. 399.
(2) Livre III, chap. V, p. 534.

cularités, tout imagination pour les saisir et les agrandir, tout invention pour les rapporter aux genres que l'imagination avait créés (*generi fantastici*), enfin tout mémoire pour les retenir. Ces facultés appartiennent sans doute à l'esprit; mais *elles tirent du corps leur origine et leur vigueur.* » S'il en est ainsi, on ne voit pas trop comment le domaine de l'imagination, la manière de représenter avec des volontés, la faculté de produire des genres fanstastiques, pourraient disparaître.

L'homme ne peut devenir un être purement intellectuel; c'est pourquoi nous devons trouver, à toutes les époques, des phénomènes qui nous rappellent les procédés auxquels on donne le nom d'anthropomorphisme. Ce n'est pas sans peine que la physique est parvenue à éliminer les théories sur les *facultés des atomes*, que l'on nommait propriétés de la matière, mais qui n'étaient rien autre chose que l'introduction d'entités psychologiques dans le domaine propre de la mécanique. La victoire n'est pas encore complète; car, de temps à autre, on voit se produire des retours offensifs de l'atomisme, qui se déguise sous des costumes nouveaux et qui dissimule habilement les facultés qu'il introduit. Les physiologistes contemporains sont, presque tous, anthropomorphistes. Ceux qui s'occupent du système nerveux ne peuvent s'empêcher de donner volonté et conscience aux éléments qu'ils considèrent. Ils croient arriver ainsi à expliquer scientifiquement la volonté et la conscience ! Si encore ils se bornaient à dire qu'ils se servent de ces constructions parcequ'elles sont les plus commodes et qu'elles leur paraissent, pour le moment, les plus propres à représenter d'une manière claire les phénomènes, il n'y aurait rien à dire; — mais la dignité de la *Science* ne permet pas de regarder de trop près et de savoir ce que l'on fait.

Faut-il dire, avec Vico (1), que le procédé des modernes (qui consiste à matérialiser les choses intellectuelles) est contraire au procédé des primitifs (qui consistait à animer les choses matérielles) ? La différence n'est pas aussi grande qu'elle peut paraître au premier abord. Les barbares ne séparent point encore l'objet et le simulacre : aujourd'hui nous sommes obligés de faire cette séparation au moins dans le langage. Lorsque la réflexion est arrivée à un état moyen, elle place dans les choses une idée, une notion, une entité, que nous cherchons à connaître, que nous parvenons à atteindre par l'exercice de l'intel-

(1) Livre II, chap. III, § 1, p. 398.

ligence, que nous nommons : chaque mot correspond à une réalité objective. Les primitifs n'ont pas encore atteint les abstractions et ils mêlent encore l'idée avec l'objet ; quant aux philosophes plus avancés, ils réalisent leurs abstractions.

Il nous est impossible de parler d'aucune chose sans lui donner une figure matérielle ; c'est ce qui arrive pour les abstractions, que nous sommes obligés de rapporter à des volontés d'êtres fantastiques. Nous différons seulement des barbares en ce que nous faisons sortir ces êtres du milieu sensible, pour en faire les habitants d'un monde d'imagination, dépourvu de poésie. Vico a bien raison de dire que la méthode suivie par les modernes n'a pas le caractère sublime de celle des anciens : elle engendre à la fois l'erreur et le pédantisme.

Ce n'est qu'en prenant les plus grandes précautions qu'il est possible de ne pas tomber dans les erreurs qu'engendre cette logique de l'imagination toujours présente, toujours prête à s'imposer, pour peu que la logique scientifique se montre un instant moins exigeante (1).

Il resterait à examiner pourquoi les poètes anciens, en animant la nature, ont produit des inventions sublimes : Vico parle très souvent de cette qualité de la vieille poésie, mais ne fournit point d'explications bien claires. Il faut retenir, cependant, cette règle importante (2) : « le sublime poétique doit toujours avoir quelque chose de populaire. » On peut bien en conclure qu'il est plus voisin des méthodes de représentations psychologiques que de la logique ou de la science ; mais cela n'épuise pas le sujet.

L'observation de Vico nous permet de comprendre pourquoi A. Comte et ses disciples ont été souverainement ridicules dans leurs prétendus essais d'élévation religieuse ; c'est qu'ils appartenaient à des classes absorbées par le travail intellectuel et incapables de comprendre les choses d'une manière populaire. On observe au Moyen-

(1) L'esprit éprouve toujours beaucoup de peine à ne pas mettre un être derrière le mot ; un des exemples les plus curieux de cette superstition est celui que nous offre l'histoire du concept du *milieu*. On emploie ce mot pour désigner, non pas une chose, mais un ensemble de relations ; on n'en a pas moins fait une personne que les positivistes ont divinisée, le Grand Milieu ? J'ai lu quelque part que l'homme est soumis aux influences *mésologiques* ; ainsi l'évolution est complète : les relations sont synthétisées au moyen d'un mot abstrait, celui-ci devient un être, et il engendre des influences ; tout est ainsi pris à rebours. Oh ! les savants ! les savants !

(2) Livre III, chap. IV, p. 530.

Age un phénomène analogue : les écrivains ecclésiastiques ont eu rarement des idées sublimes ; ils vivaient d'une vie étrangère à celle du peuple et leurs ouvrages montrent qu'ils ignoraient, à peu près totalement, le monde contemporain.

Dans l'esprit de Vico le sublime est propre aux civilisations primitives et il ne pourrait plus se reproduire avant que le retour de l'histoire idéale ramène les temps barbares; et, en effet, à plusieurs reprises, Vico fait intervenir la puissance exceptionnelle des facultés sensitives des primitifs: ils suppose qu'ils étaient organisés autrement que nous (1). « La Providence .. voulut qu'à l'époque où l'homme était tombé dans un état de brutalité, il eût pour sa conservation les sens les plus actifs et les plus subtils et qu'ensuite ces sens s'affaiblissent lorsque viendrait l'âge de la réflexion et que cette faculté prévoyante protégerait le corps à son tour. On doit comprendre, d'après ce qui précède, pourquoi les descriptions héroïques, telles que celles d'Homère, ont tant d'éclat et sont si frappantes, que tous les poètes des âges suivants n'ont pu les imiter, bien loin de les égaler. » Dans d'autres passages, il parle de la même manière de l'extraordinaire mémoire et de la forte imagination des peuples barbares.

Je ne pense pas que cette dégénérescence physiologique soit facile à démontrer; en tous cas, l'expérience devait démontrer durant le siècle qui suivit la mort de Vico que la poésie lyrique la plus élevée était encore possible.

Il y a toutefois quelque chose de juste dans la thèse de Vico : la manière de sentir des primitifs est bien plus poétique que la manière de se représenter les choses qui appartient aux âges de la réflexion. Les premiers animent la nature sans la décomposer, tandis que les classiques superposaient à la nature un monde de personnages fictifs, dont l'intervention est une des choses les plus nauséabondes qu'on puisse imaginer : les génies, les fées, les nymphes, rendent odieuse toute description. La poésie moderne a retrouvé la nature et s'est mise directement en contact avec elle : il a fallu l'animer dans une certaine mesure, parce qu'il a fallu parler un langage tout plein d'images tirées des états affectifs; mais on a trouvé moyen de ne pas reproduire les formes du passé : de nos jours, il eut été impossible de refaire une mythologie naturelle, même très barbare, sans arriver tout de suite à la plate mythologie de nos classiques (2).

---

(1) Livre II, chap. VII, § 2, p. 489.

(2) Voilà bien un exemple remarquable de créations étrangères à la théorie des retours de l'histoire idéale.

On peut encore rapprocher la poésie moderne de la poésie primitive par un autre caractère : le sublime exige que l'âme ressente des émotions qui appartiendraient au domaine de la crainte pour peu qu'elles fussent plus développées. Les barbares éprouvent des terreurs qui nous semblent bien puériles, quand nous fréquentons les lieux qu'ils ont peuplés d'êtres fantastiques ; la littérature classique s'attacha à décrire les lieux que la tradition avait consacrées et elle ne pouvait produire aucune émotion. Pour retrouver le sublime, il fallait se transporter dans des milieux tout autres, mais capables de provoquer sur nos âmes civilisées des émotions analogues à celles que les primitifs avaient connues. La mer, la montagne, la grande solitude, sont capables de donner cette impression de sous-terreur (si on peut employer ce mot barbare) sans laquelle il n'y a pas de sublime (1).

XIII

Les transformations du droit occupent une grande place dans la *Science nouvelle;* il faut, tout d'abord, se rendre bien compte d'un certain nombre de notions d'une haute importance. Vico (2) emprunte à Ulpien cette définition de l'*équité civile* : « c'est une présomption de droit, qui n'est point connue naturellement à tous les hommes, mais seulement à un petit nombre d'hommes, qui, réunissant la sagesse, l'expérience et l'étude, ont appris ce qui est nécessaire au maintien de la société. C'est ce que nous appelons la *raison d'État.* » Au contraire (3) « l'*équité naturelle* de la jurisprudence humaine dans son plus grand développement est une pratique, une application de la sagesse aux choses de l'utilité ; car la sagesse, en prenant ce mot dans le sens le plus étendu, n'est que la science de faire des choses l'usage qu'elles ont dans la nature .» Ces formules ne sont pas très satisfaisantes, car la première suppose que les chefs des primitifs possèdent déjà une culture assez avancée pour raisonner sur le *maintien de la société*, ce

---

(1) Dans le troisième livre, Vico s'attache à montrer qu'on ne peut plus trouver dans les milieux civilisés des épisodes analogues à ceux dont Homère s'est servi : « la poétique, la critique peuvent faire des esprits cultivés, mais non pas leur donner de la grandeur. » (Livre III, chap. v, p. 535).

(2) Axiome 110.

(3) Axiome 114.

qui ne peut se rencontrer que dans un état de civilisation beaucoup plus voisin de nous. Ulpien pensait à une époque où la jurisprudence romaine était déjà constituée et ce n'était pas une époque primitive, tant s'en faut! Quand à la seconde définition, on voit qu'elle dépend de l'idée fausse que l'ancienne philosophie se faisait de la Justice. Vico croyait, comme presque tout le monde, que le Bien existe et que l'homme peut arriver à le connaître, au moins dans la limite que sa faiblesse impose à ses facultés; j'ai déjà insisté sur l'importance de cette théorie dans la *Science nouvelle*

Le mouvement juridique est encore défini d'une autre manière dans les axiomes 112 et 113 : « La certitude de la loi n'est qu'une ombre effacée de la raison appuyée sur l'autorité. Nous trouvons les lois dures dans leur application et pourtant, nous sommes obligés de les appliquer en considération de leur certitude. La certitude est le principe de la jurisprudence inflexible naturelle aux âges barbares et dont l'équité civile est la règle. — Dans les lois le vrai est une lumière certaine dont nous éclaire la raison naturelle. »

Ces différences sont fondées sur une loi psychologique et sur un décret providentiel. Vico dit à l'axiome 9 : « Faute de savoir le vrai, les hommes tâchent d'arriver au certain, afin que, si l'intelligence ne peut être satisfaite par la science, la volonté du moins se repose sur la conscience. » A la fin de l'axiome 114 on lit : « Les nations devant vivre pendant une longue suite de siècles encore incapables de connaître la vérité et l'équité naturelle, la Providence permit qu'en attendant elles s'attachassent à la certitude et à l'équité civile, qui suit religieusement l'expression de la loi, même lorsqu'elle devenait dure et rigoureuse dans l'application, pour assurer le maintien de la société humaine. » Cette pensée est encore reproduite sous une forme un peu différente plus loin (1). « Les hommes furent longtemps incapables de connaître le vrai et la raison, sources de la justice intérieure, qui peut seule suffire aux intelligences. Mais en attendant, ils se gouvernèrent par la certitude de l'autorité, par le sens commun du genre humain, sur le témoignage duquel se repose la conscience de toutes les nations. Ainsi, sous un [certain] aspect, la *Science nouvelle* devient une philosophie de l'autorité, source de la justice extérieure. »

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous figurer les choses comme faisait Vico, nous ne pouvons plus parler d'un mouvement vers le Bien.

(1) Livre I, chap. IV, p. 365.

Nous voyons que dans la transformation le sentiment de justice reçoit un grand développement chez les hommes; nous pouvons dire qu'il fournit l'énergie nécessaire à la lutte; mais nous ne saurions reconnaître qu'il soit une force ayant une direction constante, capable d'entraîner le monde dans un sens déterminé.

A l'origine, il ne semble pas que l'autorité ait eu pour justification une idée de justice quelconque. Dans le droit héroïque Vico ne trouve qu'un droit de la force, (1) « le droit d'Achille qui place toute sa raison à la pointe de son glaive. » Notre philosophe a fait une étude détaillée des caractères homériques et il s'élève, avec force, contre les erreurs de ceux qui ont interprété les mœurs du passé au moyen des théories modernes; (2) « ils ont fait entrer dans l'héroïsme des premiers âges trois idées naturelles à des esprits éclairés et adoucis par la civilisation : l'idée d'une justice raisonnée et conduite par les maximes d'une morale socratique; l'idée de cette gloire qui récompense les bienfaiteurs du genre humain; enfin l'idée d'un noble désir d'immortalité. » La vertu d'Achille « c'est la susceptibilité, la délicatesse du point d'honneur, dans laquelle les duellistes faisaient consister toute leur morale, lorsque la barbarie antique reparut au Moyen-Age. »

Dans ces temps passés l'autorité est pure et simple; (elle n'est pas identifiable cependant à la simple volonté arbitraire, car il y a une certaine régularité, assurant à la société une stabilité relative). Mais alors on se demande comment on peut passer du certain au vrai, de l'autorité héroïque à l'autorité raisonnée : il semble que ce mouvement est inintelligible parce qu'il ne se fait pas dans le même genre et que, partant d'un état amoral, l'humanité arrive à la Justice.

Beaucoup d'auteurs ont cru devoir introduire dans les civilisations primitives des idées philosophiques qui en étaient absentes. Sumner Maine n'a éprouvé aucun embarras et il dit que le droit a été formé d'abord des *thémistes* (3), sentences fondées « sur une inspiration venue d'en haut dans l'esprit du juge, au moment où il prononce son jugement. » Il lui paraît tout naturel de penser que ces décisions sont réputées *justes*, à cause de leur origine divine. Mais Vico fait obser-

---

(1) Livre IV, chap. I, § 4; p. 555.
(2) Livre II, chap. VI, § 8, p. 477. Cf. le chapitre premier du livre III.
(3) *Ancien droit;* trad. franc., p. 8.

ver (1) que dans l'*Iliade* les dieux ne semblent pas plus avancés que les hommes en morale : on ne voit donc pas quelle idée de justice pourrait correspondre à cette inspiration. Enfin aucun texte ne peut être invoqué à l'appui de l'opinion de Sumner Maine; Aristote parle des jugements royaux et nous dit (2) que les rois prêtaient serment en levant le sceptre; mais que signifiait ce langage muet? N'était-ce pas l'équivalent des formules des chancelleries, un simple signe de commandement?

Il est regrettable que Vico n'ait pas appliqué ici sa méthode de comparaison, qui aurait pu lui fournir des indications utiles; l'autorité des temps héroïques peut être rapprochée de celle du Haut-Moyen-Age. S'il y a une époque où l'idée de Justice soit complètement absente, c'est bien celle-là; l'autorité poursuit ses propres satisfactions, recherche les profits que peut lui donner sa puissance et considère l'administration judiciaire surtout comme une source de revenus : c'est un des chapitres les plus curieux de l'histoire de l'État.

Quelle est la nature du terme vers lequel se dirige une transformation juridique; j'entends ici un terme provisoire et réel? Vico rappelle une phrase de Dion Cassius (3) : « La coutume est semblable à un roi, la loi à un tyran. » Cette formule a une très grande importance pour la détermination des idées juridiques; il faut donc nous y arrêter, car il est clair que, dans l'esprit de Vico, le régime vraiment naturel est celui de la coutume.

Lorsque de nos jours une réforme s'accomplit, le pays se trouve partagé en deux partis : ceux contre lesquels la loi a été faite se soumettent parce qu'ils ne peuvent faire autrement et parce qu'il n'ont pas la force; d'ordinaire ils espèrent prendre leur revanche plus tard; — quant aux vainqueurs, ils prétendent que le Droit s'identifie avec leurs désirs, leurs intérêts, et ils s'empressent de profiter des avantages que leur donne la force (4). Si au bout de quelques années les nouvelles règles parviennent à se faire accepter et si elle passent dans les mœurs, alors on ne s'occupe plus de connaître leur origine; on les

(1) Livre III, chap. I, p. 516, et livre IV, chap. IV, § 1, p. 576.

(2) *Politique*, livre III, chap. IX, § 7.

(3) Axiome 104.

(4) J'entends ici le mot *force* dans le sens général; toute loi, votée, s régulièrement qu'elle soit par un Parlement, n'est que la manifestation de la force du parti qui la réclame.

les prend telles quelles et deviennent des coutumes. Il arrive même assez souvent que les gens qui avaient combattu le changement opéré, deviennent les meilleurs défenseurs de l'organisation nouvelle.

Tant qu'on vit dans la période provisoire, la loi est une gêne pour beaucoup de personnes : elle se présente toujours comme l'expression de la volonté d'un groupe. Plus tard elle n'est plus qu'un fait, que l'on considère d'une manière objective, sans discuter la légitimité de son origine et sans chercher à connaître exactement les motifs qui ont agi pour le produire. Cette transformation est éclatante pour les institutions nées de la Révolution : peu de gens s'intéressent aux causes qui les ont fait adopter; ces causes sont, le plus souvent, très difficiles à déterminer; quand on peut les pénétrer on ne les trouve pas, d'ordinaire, très recommandables; — mais aujourd'hui, il importe peu de savoir si les désirs de richesses, si les passions et les haines, ont eu une influence plus ou moins considérable sur les lois votées à cette époque. Nous ne vivons plus en 1789 et les choses doivent être appréciées au point de vue d'aujourd'hui.

Quant la loi est devenue coutume, on se contente de la justifier par des raisons généralement fort médiocres (1) : la vraie raison de son maintien, c'est qu'elle existe depuis assez longtemps pour avoir été acceptée et pour s'être mise en rapport avec les usages nouveaux. Ce n'est pas sa conformité plus ou moins grande avec l'idéal de Justice qui la rend bonne; mais on peut dire qu'elle n'éveille plus de protestations suffisantes pour que les sentiments de justice soient excités d'une manière notable dans le pays.

Lorsqu'il en est ainsi, la règle ne paraît plus être un ordre extérieur fondé sur la force du coercitive, mais elle semble être purement naturelle : c'est ainsi que les philosophes ne sont pas tout à fait déraisonnables quand ils prétendent rapporter à la nature humaine les usages les plus généraux et les moins contestés. Vico dit (2) : « La

---

(1) D'ordinaire les raisons que l'on donne sont des contre-sens historiques.

(2) Livre V, chap. IV, p. 639. Cf. livre II, chap. V, § 1, p. 442. A rapprocher un passage connu d'Aristote : « La loi pour se faire obéir n'a d'autre puissance que celle de l'habitude, et l'habitude ne se forme qu'avec le temps et les années. » (*Politique*, livre II, chap. V, § 14). Quand la coutume est ainsi établie, elle agit sur notre conscience et elle engendre nos manières de penser spéculatives au moyen des lois idéogénétiques : c'est dans ces conditions que l'on peut dire que la manière de vivre engendre la conscience et que la structure sociale se réflète dans l'esprit humain. La coutume de Vico, la loi

sagesse divine n'a pas besoin de la force des lois; elle aime mieux nous conduire par les coutumes que nous observons librement, puisque les suivre, c'est suivre notre nature. » Quand on abandonne la théorie morale traditionnelle, on voit que le droit naturel ne justifie pas les coutumes, mais qu'il est seulement une manière de traduire les coutumes dans une langue métaphysique, en vue de les grouper, de les coordonner et d'en déduire des règles de détail. La Justice n'apparaît plus comme un terme vers lequel on marche, ni comme une force intérieure qui nous meut; elle n'exerce son action que d'une manière intermittente, quand nous éprouvons le besoin de changer nos règles juridiques : elle n'est pas plus dans le terme extrême que dans le terme de départ : elle n'est que dans le mouvement.

Le droit antique présente une très grande difficulté sur laquelle Vico insiste beaucoup, sans parvenir à donner une explication satisfaisante, aussi ne faut-il pas s'étonner de lui voir invoquer la Providence pour rendre compte de la rigidité de la jurisprudence primitive. (5) « Ces jugements inflexibles étaient nécessaires dans les temps où les héros plaçaient dans la force la raison et le bon droit. Pour prévenir des plaintes, des rixes et des meurtres, la Providence voulut qu'ils fissent constituer toute la justice dans l'expression précise des formes solennelles. » Il croit que cette pratique de la jurisprudence est une survivance; « généralement les choses divines sont exprimées par des formules consacrées dans lesquelles on ne peut changer une lettre; ainsi dans les anciennes formules de la jurisprudence romaine, imitée des formules sacrées, on disait : une virgule de moins, la cause est perdue. » On n'est pas plus avancé en rappelant l'importance du serment dans l'antique procédure; Vico se rend bien compte de la difficulté car il invoque encore (6) « le dessein de la Providence qui voulut qu'aux temps héroïques la parole fût considérée comme irrévocable. »

A cette première difficulté s'ajoute celle d'expliquer la fiction du droit, au moyen desquelles on parvient à conserver des textes vénérés, tout en les appliquant d'une manière nouvelle à des situations nouvelles. Il ne semble pas que l'on soit jamais parvenu à donner de ces

---

d'Aristote, sont, en quelque sorte, assimilées par l'individu et produisent, dans nos cerveaux, leurs conséquences intellectuelles.

(5) Livre IV, chap. IV, § 1, p. 575.

(6) Livre IV, chap. IV, § 1, p. 577.

phénomènes des interprétations complètes et scientifiques. Summer Maine a bien essayé de formuler les lois d'une évolution générale de la jurisprudence, qu'il trouve applicables d'une manière approximative à Rome et en Angleterre; mais il n'a point essayé de faire voir que sa théorie soit exacte pour les autres pays, il n'a même pas cherché à rendre compte du mécanisme de ces fictions; il a montré leur importance historique et a cru que leur utilité expliquait leur existence.

On trouve dans Vico des vues du plus grand intérêt sur ce mécanisme, qu'il a, fort ingénieusement, rapproché des formes successives de l'expression. (1) « L'homme n'étant proprement qu'intelligence, corps et langage, et le langage étant comme l'intermédiaire des deux substances qui constituent sa nature, le *certain* en matière de justice fut déterminé par des actes du corps, dans les temps qui précédèrent l'invention du langage articulé. Depuis cette invention, il le fut par des formules verbales. Enfin, la raison humaine ayant pris tout son développement, le certain alla se confondre avec le *vrai* des idées relatives à la justice, lesquelles furent déterminées par la raison d'après les circonstances les plus particulières des faits. » Nous voyons ainsi que le droit a suivi une évolution en rapport avec les lois qui lient l'expression et la pensée.

Pour Vico, ces lois sont d'une importance majeure; la formation des genres intelligibles fut, en effet, à ses yeux, précédée d'un long travail opéré sur les langues (2); « les poètes ayant d'abord formé le langage poétique par l'association des idées particulières, les peuples formèrent ensuite les langues de la prose, en ramenant à un seul mot, — comme les espèces au genre, — les parties qu'avait mises ensemble le langage poétique... Cette méthode abrégée donna plus d'activité aux esprits et les rendit capables d'abstraire; ensuite purent venir les philosophes qui, préparés par cette classification vulgaire des mots et des lettres, travaillèrent à celle des idées et formèrent les genres intelligibles. »

Le vulgaire a une sorte de souveraineté sur les langues civilisées (3). « Le pouvoir absolu des peuples sur les langues s'étend sous un rapport à la législation : le peuple donne aux lois le sens qu'il lui plaît, et il faut, bon gré, mal gré, que les puissants en viennent à observer

---

(1) Livre IV, chap. VII, § 2, p. 611. Déjà cité partiellement au § X.
(2) Livre II, chap. III, § 5, p. 423.
(3) Livre IV, chap. II, § 2, p. 559.

les lois dans le sens qu'y attache le peuple. Les monarques ne peuvent ôter aux peuples cette souveraineté sur les langues. »

Ainsi, le mécanisme de la transformation juridique est commandé par l'outillage des langues; c'est ce qui permet de se rendre compte de ce qu'était l'ancien droit romain, que Vico appelle (1) « un poème sérieux que les Romains représentaient sur le forum. » C'est par des procédés identiques à ceux qu'employaient les auteurs de fables que les jurisconsultes procédaient pour mettre en scène des combinaisons nouvelles. (2) « Incapables de se créer par l'intelligence des formes abstraites, ils en imaginèrent de corporelles et les supposèrent animées d'après leur propre nature. Ils réalisèrent dans leur imagination l'hérédité comme souveraine des héritages et la placèrent tout entière dans chacun des effets dont ils se composaient... La première jurisprudence fut toute poétique; par une suite de fictions, elle supposait que ce qui n'était pas fait l'était déjà, que ce qui était né était à naître, que le mort était vivant *et vice versa*. Elle introduisait une foule de déguisements, de voiles qui ne couvraient rien, de droits traduits en fables par l'imagination. Elle faisait consister tout son mérite à trouver des fables assez heureusement imaginées pour sauver la gravité de la loi et appliquer le droit au fait. »

Le juge, incapable de suivre des raisonnements philosophiques, n'avait d'autre garantie contre l'erreur possible que la très exacte propriété des termes. (3) « Les barbares, n'ayant que des idées particulières, sont satisfaits, pourvu que les termes de la loi soient appliqués avec précision. Telle est l'idée qu'ils se forment du droit. » Vico dit encore (4) : « Dans les gouvernements aristocratiques, la cause (la forme extérieure) des obligations consistait dans une formule où l'on cherchait une garantie dans la précision des paroles et la propriété des termes. »

Pour comprendre les transformations juridiques, il faut, de toute nécessité, suivre, à la fois, le mécanisme dont l'homme dispose et les changements d'ordre psychologique. (5) « La sagesse est la faculté qui domine toutes les doctrines relatives aux sciences et aux arts dont se

---

(1) Livre IV, chap. VII, § 2, p. 608.
(2) Livre IV, chap. VII, § 2, p. 607.
(3) Axiome 3.
(4) Livre IV, chap. VII, § 2, p. 610.
(5) Livre II, chap. I, § 2, p. 376.

compose l'humanité. Platon définit la sagesse la faculté qui perfectionne l'homme... La sagesse commença par la *muse*, définie par Homère, dans un passage très remarquable de l'Odyssée, la science du bien et du mal; cette science fut ensuite appelée divination... Ensuite la sagesse fut attribuée aux hommes célèbres pour avoir donné des avis utiles au genre humain; tels furent les sept sages de la Grèce. Plus tard, la sagesse passa dans l'opinion aux hommes qui ordonnent et gouvernent sagement les États, dans l'intérêt des nations. Plus tard encore, le mot sagesse vint à signifier la science naturelle des choses divines, c'est-à-dire la métaphysique. »

Cette sagesse ne se trouve pas nécessairement représentée par les hommes qui détiennent l'autorité civile; le plus souvent, elle appartient à des penseurs qui vivent indépendants et dont les paroles sont recueillies comme des maximes.

Dans l'histoire des institutions, le mouvement est, peut-être, plus facile à comprendre que la conservation; tous les peuples n'ont pas eu pour les formules le respect superstitieux des Romains; il faut donc rechercher les causes qui ont déterminé le caractère conservateur de leur législation. Vico voit bien que tout dépend ici de leur constitution aristocratique; « le secret est l'âme des aristocraties » (1), dit-il, pensant probablement à Venise; (2) « la conservation des ordres entraîne avec elle celle des magistratures et des sacerdoces et, par suite, celle des lois et de la jurisprudence...; la connaissance des lois fut le dernier privilège que les patriciens cédèrent aux plébéiens. » S'il existe un corps privilégié, ayant la garde et l'application des lois, pouvant tenir le droit caché, il ne se produira pas beaucoup de changements dans les expressions juridiques : l'intérêt de ce corps est, en effet, de ne pas laisser toucher aux formules dont il est propriétaire. L'expérience prouve que, partout, les magistrats se montrent fort opposés aux innovations.

Il ne semble pas que la *religion des paroles* ait une cause unique, produisant des effets sensibles dans tous les pays. Là où elle existe, elle ne s'est pas produite tout d'un coup; il a fallu que le corps des formules ait été considéré comme fermé (au moins d'une manière générale). Nous savons, par l'histoire des Israélites, que ce moment est arrivé assez tard pour eux et sous l'influence de raisons historiques

(1) Livre IV, chap. III, § 5, p. 568.
(2) Livre IV, chap. V, § 3, p. 589.

très particulières (1). Summer Maine rapproche d'une manière ingénieuse (2), le droit romain de la théologie morale du catholicisme; il semble bien qu'il y a eu ici tradition et que c'est la pratique des jurisconsultes qui a engendré certaines habitudes de raisonnement chez les théologiens latins; mais l'histoire du christianisme présente une très grande difficulté; on ne sait pas à quelle époque et sous quelles influences le *Canon* a été arrêté : c'est à partir de ce moment que la religion des paroles a pris une importance prépondérante.

Ce moment est caractérisé par la mort des associations sentimentales et le développement incontesté des associations régulières, faites d'après une science quelconque, science parfois très absurde aux yeux des modernes, mais très respectable pour les anciens. Les antiques décisions n'avaient pas besoin d'une grande précision, tant qu'on ne les traitait pas d'une manière scientifique; elles servaient seulement à rappeler certains états affectifs : elles étaient, dans un sens, très vagues, puisqu'elles n'étaient que des signaux d'émotions; elles étaient d'une étroitesse extrême, si on les examinait dans leur sens scientifique, puisqu'elles ne pouvaient encore contenir des définitions de genres, mais seulement des appréciations de choses particulières. Les savants n'auraient pu faire adopter leurs théories, s'ils n'avaient eu des moyens ingénieux pour utiliser les formules. Dans chaque cas particulier, il faut chercher l'origine historique des procédés.

*
* *

Examinons, en terminant, l'idée que Vico se faisait de la jurisprudence complètement développée (3) : « Les jugements humains ne sont pas aveugles et inflexibles comme les jugements héroïques. La règle qu'on y suit, c'est la vérité des faits... Les monarques, dans ces jugements, se font gloire d'être supérieurs aux lois et de ne dépendre que de leur conscience et de Dieu. » Il dit ailleurs (4) : « Constantin

---

(1) Il serait impossible de tenter une théorie solide sur l'histoire générale du droit, sans avoir fait une étude approfondie du Talmud.

(2) *Ancien Droit*, p. 335. Vico dit que les docteurs du Moyen-Age opéraient comme les jurisconsultes romains; ils cherchaient à « précautionner les consultants et les préparer à circonstancier le cas contesté. » (Livre IV, chap. III, § 1, p. 561).

(3) Livre IV, chap. IV, § 1, p. 578.

(4) Livre IV, chap. V, § 3, p. 591.

abolit entièrement les formules et il fut reconnu que tout motif d'équité prévaut sur la loi. Tant les esprits sont disposés à reconnaître docilement l'équité sous les gouvernements humains! »

Vico ne faisait ici que mettre en forme philosophique la pratique courante : les cours souveraines avaient fait reconnaître qu'elles étaient, dans une certaine mesure, des successeurs du *sacré conseil* et qu'elles pouvaient *juger en conscience* ; le XVIII[e] siècle ne devait pas se terminer sans que ce principe fût appliqué aux jugements criminels par le jury. Il n'est pas inutile de rappeler ici qu'Aristote se faisait une idée tout à fait opposée du jugement et qu'il recommandait de laisser aux juges peu de latitude pour se mouvoir (1) ; l'expérience des tribunaux grecs lui avait appris le danger des décisions prises en conscience.

A mon avis, il faut considérer la question à un point de vue tout différent de celui de Vico. Ces jugements, dans lesquels les monarques se placent au-dessus des lois, n'ont jamais été que des exceptions; on ne saurait donc les considérer comme caractéristiques d'un état de jurisprudence avancée. Le philosophe napolitain, qui croyait à l'existence du Bien absolu, devait penser que le monde marche pour atteindre la pleine conscience de ce Bien ; c'est ce que nous ne pouvons plus admettre aujourd'hui. Si l'équité semble commander parfois à certains tribunaux de ne pas respecter les lois, il faut voir là, d'après la théorie exposée plus haut, un mouvement ayant pour objet la modification de la règle : ce mouvement existe dans tous les temps et toujours il se fait de la même manière, en partant d'un cas particulier, d'un fait exceptionnel.

Vico avait parfaitement reconnu le caractère de certaines formules, trop vieilles pour être bien comprises (2) : « Les lois anciennes semblent s'adresser à un seul homme; d'un premier cas, elles s'étendaient à tous les autres, car les premiers peuples étaient incapables d'idées générales ; ils ne pouvaient les concevoir avant que les faits qui les appelaient se fussent présentés. Dans le procès du jeune Horace, la loi de Tullus Hostilius n'est autre chose que la sentence portée contre l'illustre accusé par les duumvirs, qui avaient été créés par le roi pour ce jugement... Il fallait que les exemples fussent d'abord réels ; ensuite vinrent les exemples abstraits. Mais lorsqu'on eut acquis des

---

(1) *Rhétorique*, livre I, chap. I, §§ 6-7.
(2) Livre II, chap. III, § 6 ; p. 433.

idées générales, on reconnut que la propriété essentielle de la loi doit être l'universalité, et l'on établit cette maxime de jurisprudence : *legibus, non exemplis, est judicandum.* »

D'après une opinion très répandue et soutenue notamment par Summer Maine, le changement de la loi est, dans les civilisations avancées, l'œuvre du législateur seul. Cette théorie ne rend pas compte des faits : le plus souvent le législateur n'intervient que pour régulariser et coordonner : son rôle est celui d'un rédacteur mettant, dans une langue juridique, des décisions éparses et souvent discordantes. Le véritable mouvement doit être saisi là où se produisent ces décisions particulières.

Les jugements particuliers ne sont pas de deux espèces : les uns provenant de l'ignorance et de la simplicité des primitifs incapables de généraliser, — les autres révélant la pleine connaissance de l'équité chez les princes civilisés. Dans tous les temps, ils sont là source du droit et ils constituent le moyen normal par lequel se modifient les institutions.

A mesure que les relations deviennent plus complexes dans la société moderne, on éprouve le besoin de provoquer davantage ces mouvements juridiques; et on les provoque par la méthode que je viens de décrire, et qui est une des manifestations les plus claires du matérialisme historique : *la théorie suit la pratique et ne la précède pas.* Pour que le droit puisse s'adapter facilement aux besoins nouveaux, on s'efforce partout de créer des juridictions d'exception, étrangères à l'enseignement des écoles et aux traditions de la magistrature professionnelle. Souvent des fanatiques de l'unité ont réclamé le retour aux principes de la Révolution et l'unification de tous les tribunaux. Nous voyons, à l'heure actuelle, de nombreux auteurs attaquer le jury. En fait, le nombre des *commissions laïques* va toujours en augmentant (1).

Depuis que les progrès de la grande industrie ont tant modifié les conditions du contrat de travail, il a été souvent question de mettre

(1) Dans le milieu où se recrutent ces commissions, on retrouve presque toujours, et d'une manière très claire, les phénomènes que l'on reconnaît à l'origine du droit ; les opinions se suivent et se coordonnent non point d'une manière logique et scolastique, mais en vertu des affinités sentimentales. Aristote avait très bien vu ce caractère dans la justice criminelle à Athènes ; il dit que la gravité d'un crime se mesure à la terreur et à la pitié que son récit provoque chez ceux qui l'entendent. (*Rhétorique*, livre I, chap. XIV, § 3).

le Code civil en rapport avec les besoins nouveaux; mais on en est toujours resté à d'assez vides déclamations sur le travail, parce qu'il est impossible de dire ce qu'il faudrait faire. Les mesures efficaces prises jusqu'ici ont été celles que divers pays ont réalisées en instituant soit des conseils de conciliation, soit des chambres de travail : ces organes nouveaux n'ont pas donné encore grand'chose, mais cela tient en partie à ce qu'on a voulu les faire fonctionner d'une manière trop judiciaire et en tirer ce qu'ils ne pouvaient pas fournir. On devrait les considérer comme des commissions chargées d'élaborer des *opinions* particulières, plus encore que de préparer des transactions. Lorsque le grand public aura été bien familiarisé avec les difficultés qui se présentent dans la pratique industrielle, quand beaucoup d'exemples auront été appréciés, il sera possible de songer à formuler des règles nouvelles et à rédiger un Code du travail. A l'heure actuelle on ne saurait quoi mettre dans ce Code.

Ces commissions ont surtout pour fin de mettre en forme juridique des conflits, de les préciser, de reconnaître exactement les forces en présence et de les définir. Mais il ne faut pas que leur nom (conseils arbitraux, conciliateurs, etc.) dissimule à nos yeux le fonds même, la cause fondamentale du mouvement, c'est-à-dire *la lutte des classses pour la conquête de droits*. J'ai déjà eu l'occasion de faire observer que Vico avait parfaitement distingué la lutte pour la conquête des avantages procurés par le pouvoir et la lutte pour les droits (1). C'est une distinction d'une très haute importance, qui doit être présente, toujours à notre esprit, quand nous examinons l'histoire des conflits contemporains, au point de vue de l'évolution des idées juridiques.

G. SOREL.

---

(1) Au point de vue du matérialisme historique, il ne serait pas très exact de parler de *lutte pour le droit*.

DISCUSSION DOCTRINALE

Le socialisme et la science sociale [1]

Il y a une quinzaine d'années, quand devant les docteurs, les philosophes et les économistes, on s'aventurait à faire allusion au caractère scientifique du socialisme moderne, ces hommes à science honnête et modérée haussaient les épaules : les socialistes ne pouvaient être que de dangereux démagogues ou des illuminés se repaissant de chimères. Mais force a été de chanter sur un autre ton, depuis que ce socialisme si méprisé a remué les masses populaires dans tous les pays capitalistes, les a organisé et les a lancé à l'assaut des pouvoirs publics : hier encore le monde attendait avec anxiété le résultat des élections présidentielles aux Etats-Unis; derrière les *silveristes* de Bryan et les *goldistes* de Mac-Kinley, se disputant la frappe de la monnaie, on voyait se dresser les fermiers du Far West et les ouvriers des villes, travaillé par un socialisme encore ondoyant et divers dans la République Américaine. Il ne peut se produire dans les nations civilisées de mouvements politiques et sociaux sans que le socialisme ne fasse son apparition et ne jette son cri de guerre contre l'ordre capitaliste.

Les capitalistes remplis d'inquiétude ont exigé que leur savants patentés et rétribués sortissent de leur confiante quiétude et fourbissent leurs arguments les plus irrésistibles pour combattre et terrasser le monstre. Les économistes, ainsi que le voulait leur position de gardiens émasculés des saines doctrines de l'économie, sont les premiers descendus dans l'arène. Ils n'ont pas remportés de brillants succès, ainsi que l'espéraient ceux qui ajoutent une foi aveugle dans la solidité de leur science, ils ont du se retirer piteusement de la lutte, tout meurtris de coups :

(1) *Le Socialisme et la Science sociale*, par Gaston Richard, agrégé de philosophie, docteur ès-lettres, publié par la Bibliothèque de philosophie contemporaine. Félix Alcan, 1897.

maintenant c'est le tour des politiciens, des sociologues, des philosophes et des historiens de donner. Le dernier en date des champions du capitalisme, M. Richard, agrégé de philosophie et docteur ès-lettres, descend dans l'arène un volume au poing; il étouffe le socialisme sous la science sociale et étrangle le marxisme, qui pour lui, ainsi que pour M. Leroy-Beaulieu est le véritable représentant du socialisme moderne.

.˙.

M. Leroy-Beaulieu avait reconnu que Marx « a des armes puissantes et sait en faire un adroit usage : subtilité d'argumentation, connaissances historiques, érudition en ce qui a trait aux conditions de l'industrie moderne, pureté et élégance de style, richesse d'images, éloquence, satire, violence de langage, il dispose de toutes ses ressources. » Venant à parler de sa théorie de la circulation des marchandises, M. Beaulieu condescend jusqu'à admettre que « l'analyse de Marx n'est pas dépourvue d'intérêt. Elle est de nature à frapper les esprits » (1). M. Beaulieu étant tenu en sa qualité de professeur d'économie politique, au collège de France, de posséder quelques notions d'économie, fut impressionné par la science économique de Marx. Mais M. Richard a sur lui l'incontestable supériorité pour critiquer le socialisme, de n'être pas gêné par des connaissances économiques, s'il est encombré par des titres universitaires, aussi professe-t-il une mince estime pour la valeur intellectuelle et la science de Marx et d'Engels, qui ne sont que des « plagiaires d'Auguste Blanqui et de Proudhon »; ils n'ont fait que « délayer Proudhon en y ajoutant des contre sens historiques » (p. 75).

Il est de mode de ne reconnaître à Marx et à Engels aucune originalité; ce qu'ils ont dit a été cent fois mieux dit par Saint-Simon, Aristote, Harrington, Pecqueur, et par une foule d'autres. Mais si l'on veut découvrir par centaines les pères intellectuels de Marx et d'Engels, il ne faut qu'ouvrir le premier volume du *Capital* et parcourir ses nombreuses notes, qui peuvent paraître oiseuses à un critique universitaire, mais qui permettent au lecteur curieux de la filiation des idées, d'esquisser l'histoire de la théorie. « Je suis un justicier, me disait Marx, je cite toujours l'auteur chez qui je trouve l'idée formulée pour la première fois, fut-il des plus inconnus : d'ordinaire cette première expression est la plus caractéristique. » *La Misère de la Philosophie*, dont Messieurs Giard et Brière, viennent de donner une nouvelle édition et que M. Richard n'a pas lu, montre Marx turlupinant Proudhon dont il ne serait que le plagiaire, et lui signalant que les erreurs qu'il s'imagine avoir

---

(1) Paul Leroy-Beaulieu. *Le collectivisme, examen critique du nouveau socialisme*, 1re édit., p. 206 et 258.

découvert et dont il se fait si grande gloire dans les *Contradictions économiques* ont été dites et réfutées.

M. Richard, supposant que la critique des théories économiques de Marx revient de droit aux économistes, ne s'attarde pas à leur réfutation, mais comme il tient à convaincre le lecteur de son ignorance en la matière, il imite le singe de la fable et confond dans la formule qu'il donne de la valeur, le prix d'une marchandise avec sa valeur « La valeur d'un produit, dit-il, p. 114, dépend primo de l'étendue de ses débouchés et du nombre des producteurs qui se les disputent; secondo de la valeur des produits que doivent consommer ceux qui l'élaborent. » Si M. Richard était capable d'ironie, on croirait qu'il persifle les industriels qui se lamentent si fort quand accidentellement le prix d'une marchandise baisse sur le marché de 50, 60 et 80 0/0 tandis que les frais de sa production, comme disaient Ricardo et Smith, n'ont pas diminué d'un centime. C'est avec une telle confusion et contradiction, dont il n'a pas conscience, que notre mirobolant économiste prétend acculer la théorie marxiste de la valeur dans un dilemme, où elle laissera toute sa valeur.

Avant que sa formule de la valeur n'ait le temps de refroidir, M. Richard l'applique au travail, qui a « deux facteurs : l'un est l'étendue des débouchés ouverts aux produits, l'autre l'entretien des producteurs. » (p. 117). Il est sans doute prêt à prouver que depuis que les débouchés d'Asie et d'Afrique ont été ouverts aux produits européens les salaires industriels ont continuellement progressé. Il va plus loin, à la page suivante il affirme que « la valeur du travail croit avec les machines et la coopération, c'est-à-dire avec la capitalisation. » Sont ils ignorants ces industriels qui emploient les machines et pour augmenter la production, et pour remplacer l'intelligence de la main-d'œuvre par son mouvement automatique, afin d'avilir par conséquent son prix d'achat.

Tout guilleret de ses énormes découvertes, M. Richard passe avec désinvolture et incapacité de la théorie de la valeur à celle du sur-travail. « Si la moitié seulement du travail est payé à l'ouvrier, écrit-il p. 141, s'il ne reçoit que la valeur de la moitié de son produit, la totalité des salaires versés aux travailleurs équivaudra qu'à la moitié des valeurs produites; bref, ils ne pourront racheter sur le marché que la moitié de la production. Les capitalistes devront donc trouver des débouchés pour l'autre moitié; sinon ils auront produit en pure perte. Ce débouché ne pourra leur être ouvert que par leur propre classe. Il en résulte qu'avec la diminution du nombre des capitalistes la plus-value du capital diminuerait nécessairement. Le raisonnement sur lequel Marx échaffaude la loi d'accumulation renferme une première contradiction. » Contentons-nous de cette première contradiction; elle est une perle. M. Richard très ferré sur l'histoire sacrée et profane, s'imagine être encore au Moyen-Age; à cette époque reculée, où les produits de la petite industrie domes-

tique étaient consommés sur place par les travailleurs de la localité; de sorte que sa prospérité était en raison directe de leur pouvoir d'achat; il croit que ce sont les mineurs, les tisseurs de soie et de dentelle, les ouvriers des hauts fourneaux, qui consomment les minerais qu'ils extraient, les tissus qu'ils ouvrent et les métaux qu'ils travaillent; et il ignore que toute nation capitaliste souffrirait d'une crise plétorique permanente si le marché international n'absorbait constamment le surplus de sa production.

Donc la théorie de l'accumulation est fausse, archi-fausse : d'ailleurs « les entreprises capitalistes ne sont-elles pas là pour disséminer au lieu de concentrer le capital! » C'est écrit en toutes lettres, p. 151! Mirès et Pereire, ces financiers de haut vol, qui après le coup d'Etat inaugurèrent la finance moderne et lançaient circulaires sur prospectus pour démontrer au thésauriseur l'avantage qu'ils retireraient à leur confier les pièces de cent sous, au lieu de les enfouir dans de secrètes cachettes, ont parlé pour ne rien dire, comme M. Richard : et le Crédit Mobilier, qui en dix ans centralisa et rejetta dans la circulation plus de 4 milliards n'a donc fonctionné que dans la lune; en tout cas les Pereires ont sauvé de son krach un petit magot d'une centaine de millions, qui auparavant étaient disséminés dans des milliers de tire-lires. Les sociétés et les entreprises par actions et obligations ne sont créés et mises au monde dans la plus voleuse des sociétés, que pour donner aux financiers le maniement des capitaux disséminés et pour leur permettre de les confisquer avec leurs tours de bâton. M. Richard vous n'êtes pas si moyenageux que vous n'ayez entendu parler du Panama et de son pouf de treize cent millions, qui ne sont pas perdus; ils ont simplement passé des petites bourses dans les grands coffre-forts : vous croyez peut-être que ce tour de passe-passe est un conte de fées. Ce que c'est que d'être agrégé de philosophie et docteur ès-lettre.

M. le docteur accable cette misérable théorie de l'accumulation de ce dernier et renversant argument. « Le trait dominant de l'évolution actuelle, conclut-il, p. 164, n'est pas comme nous l'avons prouvé, la concentration des capitaux, mais l'abaissement des revenus », comme notre lettré ignore la langue des affaires, il veut dire l'abaissement de l'intérêt de l'argent, qui a pour conséquence l'abaissement des revenus pour les petits rentiers à capital limité. L'abaissement de l'intérêt de l'argent qui est, pour Proudhon une panacée socialiste, est une des premières conséquences de l'abondance des capitaux. Mais, très savant docteur, si le taux de l'intérêt diminue sans entraîner avec lui la réduction des revenus des financiers et des grands capitalistes, ainsi que le démontre leur luxe croissant, c'est donc que la masse de leur capitaux s'accroît constamment. La bourse est l'officine, non mystérieuse, où se pratique cette opération : à mesure qu'une industrie prospère ou périclite la valeur de ses

actions varie, pour qu'au taux de l'intérêt corresponde le taux de capitulisation. Par exemple le chemin de fer du Nord double ses bénéfices, immédiatement ses actions doublent leur prix : aujourd'hui il faut donner dans les 1,800 fr. pour une de ses actions parce qu'elle rapporte un intérêt de 62 fr., ce qui fait 3,44 0/0; quand le dividende n'était que 31 fr. il ne fallait donner que 800 ou 900 fr. L'action émise au-dessous de 500 fr. a quadruplé en moins d'un demi-siècle. Proudhon qui cependant a écrit un gros bouquin sur la Spéculation et la Bourse, avait perdu de vue l'importante opération de la capitalisation, quand il voyait dans l'abaissement de l'intérêt et de l'argent la fin de l'exploitation capitaliste. L'intérêt tomberait à 1 0/0 et même à un dixième pour cent que l'exploitation du travail continuerait : à mesure que le taux de l'intérêt baisse, le capital étend son exploitation dans le monde et l'intensifie.

.˙.

Mais M. Richard est docteur ès-lettres et agrégé de philosophie et il n'est pas obligé de connaître les phénomènes économiques, qui crèvent les yeux, s'il est forcé d'en parler; plaignons-le de la dure nécessité qui lui a imposé une tâche au-dessus de ses capacités et pour l'apprécier à sa valeur, attendons-le à la partie historique : là il parle en maître et docteur; aussi « la méthode historique et comparative est à ses yeux supérieure à toute espèce d'argumentation déductive. »

Le doctissisme docteur nourrit le mépris le plus souverain pour les ignorants, qui comme Marx et les socialistes, se servent des termes esclavage, servage et salariat pour désigner les trois formes évolutives du travail servil; ce qui ne l'empêche pas, sans doute, par condescendance pour l'ignorance crasse de ses lecteurs, d'employer ces trois termes tout le long de son argumentation.

Marx compare le salariat au servage : le serf, dit-il, travaillait sur son champ et pour lui, trois jours de la semaine et sur le champ du seigneur les trois autres jours; le salarié travaille dans l'atelier capitaliste, six heures pour lui, c'est-à-dire pour payer son salaire et six heures pour l'exploiteur; ces six heures de sur-travail engendrent la plus-value capitaliste. Le serf savait très bien distinguer le travail qu'il faisait pour lui de celui qu'il accomplissait pour le seigneur; le salarié est incapable de faire cette distinction et cette incapacité constitue une des supériorité au point de vue capitaliste du salariat sur le servage. C'est le génie satanique de Marx qui découvre cette aggravation qui n'existe pas dans la réalité.

Mais M. Richard qui sait son histoire sur le bout des doigts, c'est pour cela sans doute qu'il ne l'a pas dans sa tête, ne sait donc pas que sous Louis XVIII pour consoler les aristocrates de la perte de leurs privilèges, on leur faisait valoir la supériorité du métayage et de l'emploi des jour-

naliers sur le servage. Le comte de Gasparin, qui fut ministre de l'agriculture, dans son petit manuel sur le *Métayage*, qui fut publié et 1821 et qui eut une large circulation, emploie le même argument que Marx. « Les intérêts du maître et du serf se séparent, dit-il, chacun d'eux prend une individualité; le serf sait que le travail qu'il fait sur les terres qui lui sont concédées est le gage de son aisance; il le rend plus actif... En est-il de même pour les journées consacrées au seigneur? Les mains qui étaient libres trois jours la semaine redeviennent esclaves les trois autres. Le serf apprend à distinguer ce qu'il fait pour lui et pour son maître; cette distinction est fatale aux intérêts de ce dernier... Dans les métairies l'impossibilité ou se trouve le colon de distinguer dans son travail ce qui sera son profit, ou celui de son maître, le force à mettre partout la même application. »

M. Richard oppose à la ridicule transformation de l'esclavage en servage et en salariat, une évolution du travail qu'il reconnait avoir emprunté à Spencer, le prolixe philosophe qui s'est donné la mission de fournir aux sociologues une partie de leurs idées erronnées. Le travail, dit-il, a parcouru trois formes évoluant de l'une dans l'autre : « l'atelier domestique, la corporation et l'entreprise capitaliste. »

M. Richard, dont la terminologie est très vague, entend par atelier domestique, l'atelier que possédait le patricien antique et le baron féodal, dont on peut trouver la description chez Olivier de Serres, qui ainsi que les agronomes romains, recommandait au propriétaire terrien de tout produire chez lui pour ne rien acheter du dehors : cet atelier, qui existait, mais moins complet, dans les grandes exploitations agricoles du Brésil et des Etats du Sud, avant l'abolition de l'esclavage, ne peut être désigné sous l'épithète de domestique, qui doit être réservé pour celui de la petite industrie primitive, alors que le père, se fait aider dans son travail par les membres de sa famille et un nombre limité d'apprentis et de compagnons, vivant sous son toit et mangeant à sa table. De quelque nom qu'on l'affuble, l'atelier féodal ne se rattache par aucun lien à la corporation, qui le précède historiquement, du moins dans l'époque moderne et que l'on peut rapprocher au contraire des sociétes fraternitaires des barbares, des *Ghildes* scandinaves; en anglais les corporations portent le nom de *Guilds*. Les affiliés des primitives corporations de métiers, ainsi que les guerriers et les Ghildes scandinaves s'engageaient par serment à se défendre et s'entraider comme des frères.

L'entreprise capitaliste débute avec la manufacture, qui était un atelier réunissant un nombre plus ou moins considérable d'ouvriers de même métier; dans la manufacture prirent naissance la division du travail ou la décomposition du travail synthétique de l'artisan en tâches parcellaires, et la coopération ou combinaison du travail de plusieurs ouvriers parcellaires à la création d'un produit exécuté auparavant par un seul

artisan. La manufacture bien que ne faisant son apparition qu'après l'atelier du maître de corporation, ne provient pas de l'atelier corporatif, au contraire elle entre immédiatement en lutte avec la corporation. Les chefs des manufactures n'étaient pas des maîtres corporatifs, pas plus que les directeurs des premiers chemins de fer ne furent des maîtres de diligences; c'étaient des marchands, enrichis dans le commerce colonial ou commandités par des enrichis de toute provenance. Ils ne pouvaient ouvrir des manufactures dans des villes où existaient des corporations, mais dans des villages et des ports de mer qui d'ordinaire ne possédaient pas de corporations, et en dehors de l'enceinte des villes à corporations. Si notre savant historien connaissait son histoire de Paris, il saurait que les manufacturiers durent se réfugier au faubourg Saint-Antoine, en dehors de l'enceinte fortifiée, comme ils avaient été obligés de s'établir hors de la cité de Londres à Southwark, de l'autre côté de la Tamise.

Il est vrai que la manufacture recruta une partie de ses premiers travailleurs parmi les compagnons des corporations ayant rompu avec la corporation : mais dès le Moyen-Age il existait déjà une masse flottante d'ouvriers n'appartenant à aucune corporation, que les maîtres de métiers attiraient dans leurs villes au moment de presse, quitte à les expulser dès qu'ils n'avaient pas besoin de leurs services, à les fouetter en place publique et à les marquer au fer rouge, comme vagabonds, quand ils s'avisaient d'y rester ou d'y revenir sans permission. Ces ouvriers étaient sans *état*, c'est-à-dire qu'ils n'appartenaient à aucune corporation ayant des lois, des droits et des privilèges.

A mesure que s'accomplissait la concentration féodale, cette masse de travailleurs, *sans feu ni lieu* s'accroissait de serfs fugitifs, et des hommes d'armes et des artisans des ateliers féodaux que les barons, vaincus et expropriés, étaient obligés de licencier, tandis que leurs terres allaient grossir le domaine du vainqueur. Ces expulsés de partout étaient parfois si nombreux, qu'ils devenaient un danger social, dont on se préservait par les mesures les plus impitoyables et par des croisades et autres expéditions guerrières : La manufacture naissante les absorba en grande partie. Il faut que notre érudit docteur ignore l'histoire populaire du Moyen-Age pour affirmer « que la formation d'un prolétariat sans feu, ni lieu, cette condition préalable d'après Marx, de l'accumulation du capital fait complètement défaut chez nous » (p. 149). Ce prolétariat ne pouvait se produire en France assure t-il parce que la petite propriété existait bien avant la révolution : mais la propriété paysanne existait aussi en Angleterre, où, M. Richard, quit fait de l'histoire comparative admet la possibilité de la formation d'un tel prolétariat. Le servage avait disparu de l'Angleterre, au XIVe siècle et à partir de cette époque, dit Macau-

lay, l'immense majorité de la population se composait de *yeomen*, c'est-à-dire de paysans propriétaires (1).

Un historien du calibre de notre docteur ne pouvait manquer de pulvériser sous ses arguments le matérialisme économique. On sait que cette théorie, qui bouleverse l'histoire officielle, enseigne que tout mode de production, car ce n'est pas ce qu'on produit qui importe, mais la manière dont on produit, se développe suivant un mouvement qui lui est propre dans quelque région du globe qu'il se manifeste, sans pouvoir être enrayé ou dévoyé par le climat, la race et son passé historique, et en se développant il transforme le milieu social dans lequel il évolue, de sorte que « le pays le plus développé industriellement ne fait que montrer à ceux qui le suivent sur l'échelle industrielle, l'image de leur propre avenir. » (Préface du *Capital.*)

Notre sociologue prétend au contraire que ce sont des types sociaux qui évoluent chacun selon sa tête; il en cite deux, le type communiste et le type individualiste, dont les développements sont absolument opposés et c'est pour cela que l'Angleterre ne peut servir d'exemple à la France: car il n'y a nulle analogie ni dans le développement économique ni dans l'histoire de ces deux pays. Quand, sous l'empire, les libéraux réclamaient la liberté de la presse, qui florissait en Angleterre, Troplong, président du Sénat et domestique rompu aux plates besognes, se fâchait tout rouge : « la liberté de la presse n'est bonne que pour les Anglo-Saxons, les latins de France et d'ailleurs ont besoin de la muselière. » Taine, un savant historien de même farine que M. Richard, soutenait la même thèse. Quand en 1863, Napoléon III fit voter pour ces dociles mamelucks de la Chambre et du Sénat le traité de commerce avec l'Angleterre, lés Pouyer-Quertier de la cotonade et les Dupin du Sénat clamaient : « jamais, non jamais l'industrie à bon marché de l'Angleterre ne régnera en France! On a décrété la mort de l'industrie française. » Ce sont ces vieilles et intéressées rengaines, que M. Richard nous sert comme le dernier effort de la sociologie des docteurs et des académiciens.

Les économistes et les encyclopédistes du siècle dernier, qui n'avaient pas le bonheur de marivauder avec les théories des races et les types sociaux pensaient autrement; l'Angleterre était leur modèle, ils lui empruntaient

---

(1) MACAULAY *History of England*, 1858, vol. I, p. 413. Notre docteur ès-lettres, qui ne connaît pas ces lettres anglaises et qui ne fait pas de contre sens historique comme Marx et Engels, prend les *yeomen* pour des nobles et la *yeomanry* pour la noblesse campagnarde. — En souvenir des vaillants services que les *yeomen* avaient rendu à Cromwell, il se forma pendant les guerres contre la révolution française, un corps de cavaliers volontaires prit le nom de *yeomanry*. Il existe encore.

sa littérature et ses idées philosophiques et réclamaient l'application de sa constitution parlementaire, qui est la forme gouvernementale qu'adoptent les nations capitalistes les unes après les autres, sous quelque latitude qu'elles se trouvent et quelles que soient les races qui les peuplent. Pendant les premières années de la révolution, on lisait et relisait l'histoire de la révolution d'Angleterre, avec l'intention d'en tirer des exemples; Louis XVI a dû faire de tristes réflexions sur le sort de Charles Ier. Qui connaît l'histoire de ces deux révolutions bourgeoises reste étonné de voir reparaître à des siècles de distance et chez des peuples de races différentes des évènements si étrangement analogues.

M. Richard est indigné de ce que Engels compare les Iroquois d'Amérique aux ancêtres primitifs des nations européennes; Chateaubriand, et bien d'autres retrouvaient chez eux les mœurs des Franks barbares Mais ces écrivains, ainsi que « les socialistes ne savent pas pratiquer la méthode historisque et comparative » (p. 123.)

Mais qu'elle est donc l'histoire historique et comparative que connait le brillant docteur ès-lettres ? On est en droit de lui poser cette question quand on l'entend affirmer que la révolution de 1789 apporta « des garanties à la propriété littéraire et intellectuelle, la dernière forme de la propriété qui en réclama » (p. 147); les autres formes étaient depuis longtemps pleinement satisfaites des garanties qu'elles possédaient, « la propriété mobilière dès le xve siècle » et la propriété foncière dès les temps préhistoriques.

Cependant les socialistes et autres gens qui « ne savent pas pratiquer la méthode historique et comparative » s'imaginent que les financiers du XVIIIe siècle, qui s'intéressaient spécialement à la propriété mobilière, étaient loin de trouver qu'elle possédait toutes les garanties désirables, puisque le roi ne se gênait pas pour suspendre en partie et en totalité le paiement des rentes sur l'Etat et que le grand œuvre de la Révolution, est d'avoir créé le Grand-Livre de la Dette publique, cette bible du Capital, et d'avoir proclamé que le premier et le plus saint des devoirs de l'Etat était le paiement de la rente. — Les socialistes croient que les grands propriétaires fonciers et les agronomes d'avant la Révolution se plaignaient amèrement que les servitudes féodales (droit de vaine pâture, interdiction de clôturer les champs, droit de glanage, etc.), enlevaient toute garantie à la propriété privée et la transformaient *en propriété commune* d'après leur expression; et que la loi de 1791 sur les *biens et les usages ruraux* donna à la propriété foncière les garanties dont elle avait besoin pour affirmer son caractère de propriété privée et transformer son mode de culture. — Si M. Richard ignore à ce point l'histoire de la Révolution ; qu'elle est donc l'histoire comparative ou non comparative qu'il connaît?

***

M. Richard historien vaut M. Richard économiste : M. Richard philosophe va sans doute corriger l'impression produite par les insuffisances de l'économiste et de l'historien.

Un philosophe, fut-il agrégé, s'il n'est tenu de penser raisonnablement, doit avoir au moins une certaine suite dans les idées et savoir grouper et sérier ses preuves et arguments pour appuyer son opinion. La logique est le moindre défaut de notre agrégé de philosophie; et c'est heureux pour lui, ce manque de logique l'amène à dire des choses raisonnables : sans y attacher malice, il ruine les thèses qu'il soutient et consolide celles qu'il se propose de démolir.

Le volume de M. Richard fourmille de tant de perles, qu'on a l'embarras du choix : la trop grande longueur de cet article m'oblige à ne présenter aux lecteurs que deux spécimens de ses procédés de raisonnements.

M. Richard a entendu dire que Spencer déclarait que le communisme était l'esclavage, la suppression de l'individualité humaine et comme l'écho, il répète la parole du maître et jure sur la tête de Messieurs Durkheim et Tarde que le socialisme va à l'encontre de l'évolution sociale qui tend à l'exaltation de l'individu. Voyons les preuves et arguments qu'il fournit pour soutenir la thèse de ces illustres sociologues.

« Le progrès se fait par assimilation croissante des sociétés simples, indépendantes, dit-il. Cette assimilation répond à une coopération des parties, mais non, comme on l'a prétendu à une différenciation des classes et des personnes » (p. 176). La civilisation en empêchant la différenciation des personnes tend donc à leur égalisation. Il avait déjà constaté, page 152, d'après M. Tarde, que « le succès des grandes entreprises capitalistes dérive de l'affaiblissement de la tradition. L'homme du Moyen-Age ressemblait à la série des ancêtres; il n'avait pas d'autre goûts, d'autres besoins que les leurs, sauf par les croyances religieuses, il ne ressemblait qu'à un petit nombre de ses contemporains. Chaque société locale avait sa vie propre, ses besoins propres... La grande entreprise est devenue possible et nécessaire quand des millions d'hommes ont été assimilés les uns aux autres, ont eu, sans distinction de localité et de classe, les mêmes besoins et mêmes tendances. » Vous avez mille fois raison, M. Richard, jamais société n'a si bien égalisé dans la même imbécilité, les individus des classes régnantes, dont les goûts et les opinions sont fabriqués par des salariés; jamais aucune société n'a courbé sous le même niveau de misère et de douleur les producteurs : ce n'est que dans un milieu communiste que les uns et les autres retrouveront une individualité.

Le matérialisme économique est la bête noire des sociologues et des penseurs du Capital : « il laisse une si faible part aux aspirations morales, ou même simplement à l'action, assure M. Richard, les conclusions

pratiques y sont si vagues, enfin l'observation inflige à ses vues abstraites sur l'histoire et le mouvement économique des démentis si énergiques que des tentatives pour le modifier étaient inévitables... Malon l'a complété avec des aspirations morales et des sentiments altruistes et humanitaires; M. Enrico Ferri a essayé de le concilier avec les exigences de l'esprit scientifique » (p. 48).

Admirez maintenant l'aisance inconsciente avec laquelle M. Richard réfute les assertions accumulées dans les précédentes lignes.

« Une population très clairsemée telle que celle des Iroquois, peut vivre des fruits spontanés de la terre ; mais plus une population devient dense, plus elle doit agir sûr le monde extérieur, créer, produire, sortir de l'indivision, pratiquer la coopération et en accepter les conséquences sociales, sauf à la modifier peu à peu dans le sens des exigences de la raison » (p. 177). Ainsi donc le manque de subsistances et non des causes morales, abstraites et idéalistes a forcé l'humanité à sortir de l'indivision communiste des Iroquois et à s'organiser sur un autre plan pour se procurer des moyens d'existence.

Mais l'humanité, dépouillée de sa peau d'Iroquois, va se mettre à la remorque de la justice, de la philantropie, de la religion pour parvenir à la société capitaliste : ainsi, c'est par respect de la dignité humaine qu'elle a évolué de l'éclavage au servage. — Tout ça, c'est d'aflreuses blagues, réplique M. Richard. « Quelle est la différence du servage et de l'esclavage? Le droit et la morale n'y sont pour rien; la réciprocité des intérêts a tout fait. Le serf est un esclave *manant* (*servus manens*) un esclave *casé* (*servus casatus*); c'est un esclave qui a reçu du maître un lot de terre; en revanche il est astreint à une redevance, à un certain nombre de jours de corvées sur les terres du maître. Ainsi pour consolider ses profits, le maître a du les abandonner en partie » (p. 109). Le maître n'a obéi qu'à son intérêt en émancipant l'esclave, comme le cochon n'écoute que sa gourmandise, en déterrant la truffe.

Cet adversaire du matérialisme économique va au moins défendre le libre arbitre. Pas si bête, il l'immole sur l'autel de la statistique. Quetelet. dit-il nous a démontré « le rapport du nombre des accusés à la population, la distribution régulière des faits criminels entre les sexes, les âges, les saisons; l'effet contraire que le renchérissement des subsistances exerce sur le nombre des mariages et sur celui des attentats à la propriété; voilà autant des relations constantes qui autorisent la prévision » (p. 170). L'homme s'imagine être libre, et il est rattaché par la patte à des phénomènes économiques, climatériques et physiologiques qui le font choir à chaque pas.

Tout s'écroule. Enfoncés la morale, l'humanitarisme, l'altruisme, le libre arbitre, le progrès de l'individualité! — Enfoncée aussi la logique de notre éminent philosophe!

M. Richard était donc des mieux qualifiés pour exposer la nouvelle science sociale et pour tomber le socialisme. Ce qui le rend intéressant et nous a engagé à nous occuper si longuement de son livre, c'est qu'il est un type représentatif des fortes têtes de l'université. Les Deschanel, les Izoulet et autres semblables philosophes, historiens, politiciens, sociologues, psychologues, physiologues doctorisés et académisés, qui dernièrement ont « introduit les méthodes scientifiques dans les études sociales », sont tous taillés sur le même patron que M. Gaston Richard, docteur ès-lettres et agrégé de philosophie.

PAUL LAFARGUE.

REVUE CRITIQUE

E. Ferri. *Socialisme et Science positive* (*Darwin; Spencer; Marx*). 1 vol. in-8 de 220 pages; V. Giard et Brière, éditeurs, Paris, 1896.

Quelques observations préliminaires sont nécessaires pour permettre au lecteur français de tirer tout le parti convenable de ce livre, qui présente un haut intérêt et qui peut servir fort utilement à la propagande socialiste dans les classes lettrées. Il ne faut pas oublier que c'est un ouvrage de polémique, écrit avec cette chaleur communicative spéciale aux orateurs; mais il s'agit ici d'une polémique d'un genre tout spécial Le parti ouvrier italien compte parmi ses adhérents beaucoup de professeurs, qui ne se contentent pas de lui accorder une approbation académique, mais qui participent à la lutte quotidienne et qui écrivent dans les petits journaux populaires. Les membres des Universités, qui sont ainsi entrés dans le nouveau courant, sont amenés, tout naturellement, à justifier leur doctrine devant le public savant, à combattre les écrivains conservateurs ou libéraux, appartenant au même milieu qu'eux-mêmes. Pour réussir, ils font ce que font presque toujours les propagateurs de doctrines nouvelles; ils se placent sur le terrain même de leurs adversaires et cherchent à introduire petit à petit des principes nouveaux en montrant leur accord avec des principes anciens.

Les esprits cultivés éprouvent tous le besoin d'unifier et de coordonner leurs idées scientifiques : le *marxisme de Marx*, — de même que le *darwinisme de Darwin*, — ne constitue qu'un système peu étendu; mais ces deux systèmes amènent l'homme à prendre de nouvelles habitudes de raisonnement, à remplacer les anciennes explications par des méthodes nouvelles d'éclaircissement; et, finalement, bouleversent toute la philosophie, bien qu'ils ne puissent pas fournir de solutions à tous les problèmes. Dans l'impossibilité où nous sommes de pouvoir nous passer d'une coordination, il nous faut constituer, chacun pour notre usage personnel, quelque métaphysique, — à moins que nous ne fassions rentrer les théories nouvelles dans une philosophie antérieure, au moyen de quelques efforts. C'est ainsi que M. Plekhanow a cherché à

ramener le marxisme au monisme; M. Ferri, pour les besoins de sa polémique, devait se placer sur le terrain de la philosophie de M. Spencer, dont il a été toujours un ardent partisan et qui jouit en Italie d'une haute autorité.

Cette méthode ne permet point de présenter des exposés rigoureux, d'écrire des traités didactiques, de constituer une sociologique socialiste classique, — de suivre la voie que parcourt avec tant d'éclat M. le professeur Labriola. Il y a toujours quelque chose de défectueux dans une coordination de ce genre; mais ne sommes-nous pas habitués à voir mêler le darwinisme à la philosophie de M. Spencer, avec laquelle il jure, et même à des systèmes transformistes encore moins adaptés?

M. Ferri entend prendre la défense du « socialisme marxiste, le seul qui ait une méthode et une valeur scientifique positives » (p. 9). Il jette par dessus bord les utopies de l'ancien socialisme utopique, contre lequel il avait eu maille à partir en 1883, à propos de ses études criminologiques (p. 20, p. 36, p. 85, p. 127). Il est vrai aussi qu'il considère comme représentants du marxisme certains auteurs qui n'ont pas une grande autorité et qu'il tient beaucoup trop compte des théories de M. Loria : (p. 37) ce professeur passe, bien à tort, en Italie, pour un disciple et un continuateur de Marx.

Il résulte de tout ce qui précède que certaines propositions de M. Ferri peuvent donner lieu à des confusions.

Je ne m'arrêterai pas à ce qui est dit du matérialisme historique (p. 90 et p. 149), parce que cette question a été traitée d'une manière magistrale dans le dernier ouvrage de M. Labriola, dont le compte-rendu se trouve dans le *Devenir social*, août-septembre 1896, et dont la traduction française va paraître dans peu de temps.

A plusieurs reprises, M. Ferri fait usage d'une loi de régression apparente, que M. Loria a beaucoup contribué à rendre populaire en Italie (1) (p. 94, p. 99, p. 212) : il croit répondre ainsi aux arguments des économistes qui accusent le socialisme de constituer un retour vers le passé. Cette loi, trop souvent, pourrait servir à justifier des analogies purement verbales : je crois donc devoir fournir ici quelques éclaircissements sur ce sujet. A la page 342 (col. 2) de la traduction française du *Capital*, on

---

(1) M. Ferri se réfère en plus à un livre de M. Cognetti de Martiis, paru en 1881 (*Forme primitive nell' evoluzione economica*), et à un article de M. Dramard (*Revue socialiste*, janvier et février 1885). M. Colajanni, dans le *Socialismo* (1884), avait formulé cette loi d'une manière très explicite; il signale, parmi les partisans de cette loi, M. Gumplowicz (*Der Rassenkampf*, 1883, et *Grundriss der Sociologie*, 1885); il insiste beaucoup sur ce fait que le retour est *formel* et que le contenu change (*Di alcuni studi recenti sulla proprietà collectiva*, in *Giornale degli economisti*, 1887).

lit : « L'appropriation capitaliste constitue la première négation de cette propriété privée qui n'est que le corollaire du travail indépendant et individuel. Mais la production capitaliste engendre elle-même sa propre négation... c'est la négation de la négation. Elle rétablit non la propriété privée, mais la propriété individuelle fondée sur les acquêts de l'ère capitaliste, sur la coopération et la possession commune de tous les moyens de production. » Transportons cette progression métaphysique dans l'empirisme, nous la traduirons par une loi de régression apparente, qui sera vraie ou fausse, suivant qu'on donnera un sens ou un autre à des termes sans précision, — mais qui dissimulera toute la richesse que la formule marxiste emprunte à la philosophie hégélienne.

La loi de solidarité croissante ne me semble pas heureuse (p. 45 et p. 204); il est difficile d'en avoir une idée exacte; le mot solidarité est emprunté à la langue du droit et il n'a pas de sens bien déterminé en économie. Dans les villages de l'Inde la solidarité est certainement fort développée; et l'œuvre de civilisation moderne apparaît aux individualistes comme étant surtout caractérisée par la rupture de tous les liens traditionnels; à l'heure actuelle, on peut observer facilement que les solidarités de la famille, de la race, de la religion, de la province, sont partout en voie de dissolution. Si donc on dit que la solidarité s'accroît, il faut aussi reconnaître qu'elle décroît; — tout dépend du point de vue auquel on se place. Marx signale la contradiction en excellents termes à propos de la division du travail; « l'anarchie dans la division sociale et le despotisme dans la division manufacturière caractérisent la société bourgeoise » (*Capital*, p. 155, col. 1), et il rappelle qu'il avait posé comme loi empirique, dans la *Misère de la Philosophie*, « que l'autorité dans l'atelier et celle dans la société, par rapport à la division du travail, sont en raison inverse l'une de l'autre. »

Ce qui se développe, aujourd'hui, c'est l'esprit collectif de l'organisation du travail par la grande industrie : c'est une solidarité si l'on veut; mais l'expression n'est pas très appropriée. On pourrait, peut-être, encore ici considérer que l'état socialiste réalisera une négation de négation; mais le mouvement devrait être posé dans l'ordre métaphysique.

Il existe une certaine contradiction entre le paragraphe 3 et le paragraphe 8; dans ce dernier, la lutte de classe est bien distinguée de la lutte pour la vie; dans le premier, elles sont presque confondues, ou tout au moins considérées comme espèce d'un même genre. M. Ferri dit que les luttes politiques, religieuses, économiques diffèrent par « leur contenu » (p. 38); elles sont donc très distinctes les unes des autres et ne peuvent en rien être rapprochées de la lutte darwinienne.

La confusion que semble faire parfois M. Ferri est d'autant plus singulière qu'il prend, en général, une position très matérialiste; ainsi il dit (p. 149) : « la fonction [est] déterminée par l'organe et chaque individu

est le résultat des conditions innées et acquises de son organisme physiologique vivant dans un milieu donné ». L'importance du changement des parties (1) n'aurait dû la frapper d'une manière toute particulière; et cependant dans une note de la page 202 il reproche à M. Labriola de ne pas accepter le darwinisme, parce que le savant professeur romain ne veut point admettre que (2) « la lutte qui se développe et s'exerce dans le domaine supernaturel de la société [peut se] réduire simplement à la lutte plus générale que les plantes et les animaux, — et les hommes eux-mêmes, en tant qu'ils sont des animaux, — combattant au sein de la nature ».

Je ne puis comprendre quelles conclusions sociologiques M. Ferri peut tirer d'une autre loi biologique, d'après laquelle le nombre des victimes diminue au fur et à mesure que l'on considère des animaux plus élevés dans l'échelle des êtres (p. 35). Quand on lit le chapitre x du *Capital*, où sont résumés les faits les plus intéressants de la lutte pour la durée de la journée de travail, on voit que les phénomènes dépendent uniquement des causes politiques et économiques.

La loi de conservation est énoncée sur une forme bien peu satisfaisante : M. Ferri dit, d'après M. Ardigò, que chaque phase de l'évolution conserve ce qu'avait de vital la phase précédente et « élimine seulement les manifestations pathologiques » (p. 102). On ne voit guère comment on pourrait appliquer cette thèse à la science et à l'industrie; une hypothèse ou une machine imparfaites n'ont rien de pathologique. N'est-ce pas un des cas où la théorie marxiste de l'*outil* jette une vive lumière sur l'histoire : c'est l'outillage matériel et intellectuel qui me paraît faire l'objet principal de cette loi de conservation (3).

Sur tous ces points, je ne suis guère en désaccord avec M. Ferri que sur le système d'exposition et de la coordination des idées; je crois qu'il y a intérêt à se rapprocher davantage des principes marxistes purs; mais, peut être, la méthode adoptée par M. Ferri est-elle la meilleure pour la propagande. Je suis en véritable désaccord avec lui sur deux questions.

M. Ferri reproche à M. Garofalo d'avoir fait, dans son livre « *Superstition socialiste* », des concessions importantes au socialisme en acceptant les assurances contre les accidents, les pensions aux vieux ouvriers,

---

(1) Sur les changements qui résultent même de variations quantitatives, consulter : *Capital*, p. 133, vol. 2 et un célèbre passage d'Aristote, *Politique*, livre VIII, chap. II, § 7.

(2) *En mémoire du manifeste du parti communiste; Devenir social*, juillet 1895, p. 332.

(3) Cf. Labriola. *Del materialismo storico*, p. 144.

la participation aux bénéfices, l'assistance légale (p. 214). MM. Y. Guyot et du Puynode pensent, en effet, que les législations ouvrières contemporaines sont empreintes de socialisme; beaucoup de gens répètent leur argumentation; mais il semble plaisant d'accuser MM. Poincaré et Deschanel de socialisme (comme fait le directeur du *Siècle*) : bien que le terme socialisme ait un sens bien vague, il faut, tout au moins, respecter les limites que l'usage assigne à l'emploi de ce mot. Aujourd'hui, la grande majorité des économistes pense que ces lois ne sortent pas d'un principe socialiste; la lecture de l'encyclique *rerum novarum*, à laquelle se réfère d'ailleurs M. Garofalo, suffirait pour dissiper tout malentendu.

M. Ferri reproche très vivement à M. Spencer d'avoir abandonné, en grande partie, les idées exprimées dans les *Principes de sociologie* (trad. franç., tome III, p. 737) sur la propriété foncière; il lui semble que la *Justice* « constitue un douleureux document sur l'involution sénile à laquelle n'a pu échapper même M. Spencer » (p. 98). Les idées émises dans les *Principes* n'étaient pas si hardies et les idées actuelles de l'auteur anglais ne sont pas aussi rétrogrades qu'on l'a dit souvent. Que le *genre humain* soit le vrai propriétaire de la terre, que le mode d'amodiation soit fondé sur des *raisons de fait*, que la haute souveraineté de l'État existe au-dessus du domaine privé, — ce sont des propositions qui étaient courantes dans les écoles, des siècles avant M. Spencer; au surplus je renvoie encore ici à l'encyclique *rerum novarum*. Le mérite du philosophe anglais a été d'ajouter que les raisons de fait sont historiques; mais cela n'exigeait pas une extraordinaire hardiesse à l'époque où il écrivait.

Appelé à examiner la question de plus près dans la *Justice*, M. Spencer observe que la propriété foncière a cessé d'être un *domaine de puissance* pour devenir une possession engendrant des revenus et de tous points assimilable à la propriété d'une fabrique. Le postulat du droit est fondé pour lui sur l'exploitation industrielle; l'évolution du domaine primitif sera complète quand il se sera bien subordonné au système du droit d'une société purement marchande. La question est mal posée par M. Spencer, qui ne voit les choses qu'au point de vue du *capitaliste-rentier*, plaçant son argent soit en terre soit en actions de fabriques ou de mines; il néglige complètement les lois de la production; suivant les principes marxistes, c'est, au contraire, de la production qu'il faut partir pour comprendre les relations économiques.

Pour apprécier exactement les projets de nationalisation du sol dans une société capitaliste, il faut se rappeler que, de tout temps, l'industriel a réclamé le droit d'exercer des privilèges sur les propriétés, d'être soutenu à la fois contre ses ouvriers et contre ses fournisseurs de matières premières. Il y a trente ans les maîtres de forges possédaient encore des droits à l'encontre des propriétaires des mines de fer d'alluvion. Si en

Angleterre le prix de la houille devenait trop élevé, que le gaspillage parût trop fort aux directeurs de fabriques, ceux-ci n'hésiteraient pas à demander la création d'une commission nationale des houillières pour assurer la fourniture du charbon à bon marché. Les cotonniers anglais sont très fort anti-militaristes, tous philanthropes; mais ils veulent avoir des débouchés sûrs et ils n'hésitent pas à faire de grands sacrifices pour entretenir une formidable marine de guerre.

Le sol ne semble plus avoir assez de valeur en Angleterre pour donner lieu, en général, à des exploitations fructueuses : les capitalistes s'en désintéressent : ils considèrent la terre comme un lieu où se produit la main-d'œuvre dont les villes font une effroyable consommation et qui nourrit la réserve où ils peuvent aller puiser. Si la terre ne peut plus remplir son rôle dans l'ordre capitaliste, les maîtres de fabrique pourront bien, un jour ou l'autre, la nationaliser, — pourvu qu'ils arrivent à penser que cette mesure soit favorable à leur industrie.

Bien qu'en Italie le problème agraire ne soit pas de même nature qu'en Angleterre, M. Garofalo me semble avoir eu raison de le considérer à part (p. 215). Il ne s'agit pas de choisir entre deux abstractions, socialisme et individualisme; il faut examiner chaque mode de production dans ses rapports avec le capitalisme.

Si je me sépare de M. Ferri sur ces questions, je ne saurais rendre un trop éclatant hommage au talent qu'il déploie pour mettre le socialisme en garde contre les dangers qui le menacent de deux côtés à la fois. L'orthodoxie dogmatique et le socialisme d'État constituent, en France, plus encore qu'en Italie, des obtacles de la plus haute importance, qui s'opposent aux progrès de nos théories.

Les personnes instruites objectent, chaque jour. aux socialistes que leurs prétentions scientifiques sont étranges, qu'il est au moins singulier de les voir contester avec violence les dires des savants autorisés et opposer aux doctrines enseignées des théories surannée que les propagandistes présentent comme des dogmes. Par le seul fait que l'école de Marx déclare se placer sur un terrain scientifique, elle rejette toute prétention à la dogmatique et elle ne veut plus, — comme les pré-socialistes, — subordonner l'histoire à des vues idéalistes sur le monde; la difficulté est de rendre la pratique conforme à la théorie. M. Ferri dit, à ce sujet : « Le socialisme utopique a laissé comme habitude mentale, *même chez les disciples les plus conscients du socialisme marxiste* (1), l'affirmation de certaines égalités, qui ne peuvent, en aucune manière être sou-

(1) Il s'agit ici de M. Bebel qu'il appelle « le propagandiste et le continuateur des théories marxistes, ce stratégiste habile et éloquent du socialisme démocratique » (p. 20).

tenues « (p. 19). A bien des reprises, il affirme son indépendance scientifique; mais ce passage m'a paru le plus caractéristique.

Tous les professeurs italiens partagent, sur ce point essentiel, la manière de voir de M. Ferri; nul homme politique n'occupe dans les partis socialistes une place plus considérable que lui; il faut donc espérer que sa voix sera entendue, non seulement en Italie, mais aussi en France : un romantique dirait que le moment est venu d'écheniller le socialisme.

Chez nous, le socialisme consiste, pour la grande majorité des électeurs, dans une savante organisation du travail par un gouvernement plein de bonnes intentions, sinon d'initiative. M. Ferri n'est pas moins intransigeant sur la question du socialisme d'État que M. Labriola lui-même (1) (p. 125); il observe, avec raison, que les arguments de M. Spencer s'appliquent à ce socialisme artificiel, qui lui semble différer fort peu des anciennes utopies.

Ce livre est, sûrement, l'un du meilleurs que l'on puisse mettre entre les mains d'un jeune homme, appartenant au milieu universitaire, désireux de se faire une idée générale des problèmes socialistes.

J. DAVID.

---

(1) Cf. *art, cit. : Devenir Social*, juin 1895 p. 230 et juillet p. 339.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

L. Walras. *Éléments d'économie politique pure*. 1 vol. in-8 de xxiv-495 pages. Rouge, éditeur, Lausanne; Pichon, éditeur, Paris, 1896.

Ce volume se prête fort mal à un compte-rendu, parce que l'auteur semble avoir accumulé les difficultés et mis tout en œuvre pour être obscur. L'appareil mathématique est surabondant et ne sert, trop souvent, qu'à donner une apparence de rigueur à des paradoxes. Je me bornerai à quelques observations générales.

Le principe d'une économie politique pure ne me semble pas contestable; il est impossible de soumettre directement les phénomènes économiques à la science; il faut, de toute nécessité, construire des systèmes à complexité croissante, susceptibles d'être parfaitement connus et capables de représenter, d'une manière plus ou moins approchée, les ordres phénoménaux. Mais si le principe est placé au-dessus de toute contestation, il faut savoir choisir le chemin à suivre : l'école à laquelle appartient M. Walras suppose des êtres humains simplifiés dont elle soumet les opérations psychologiques à des raisonnements mathématiques ; Ricardo avait défini les mouvements au moyen de règles économiques et de postulats objectifs.

La méthode psychologique donne lieu à beaucoup de difficultés ; j'en signale seulement deux ici.

Est-il vrai qu'il y ait jamais satiété dans l'échange des marchandises? La richesse d'argent poursuit un but illimité ; Aristote l'a dit, il y a longtemps; et Marx rapporte son opinion dans le *Capital* (trad. franc. p. 64, note); l'économie marchande est dominée tout entière par ce postulat de l'infinité.

En admettant que, dans une certaine mesure, on puisse appliquer la notion de quantité aux désirs, besoins, utilités, il faudrait, tout au moins, observer que ce mode de raisonnement devient impossible quand on approche du moment où l'échange va s'opérer : la discontinuité apparaît ici d'une manière frappante, de même que dans tous les cas où l'on

est aux environs d'un point théoriquement neutre : l'esprit oscille sans raison déterminable, et cette oscillation est parfois si marquée que dans certains pays aucun contrat n'a lieu entre paysans s'il n'intervint une tierce personne.

En fait, on pourrait reprendre les théories psychologiques sous une autre forme et leur donner un caractère plus objectif; mais alors on serait amené à abandonner tout le système d'exposition et ce qui fait l'originalité de la doctrine, pour énoncer des postulats économiques.

Il me paraît douteux que les théories de M. Walras puissent servir à quoi que ce soit. Ce n'est pas que l'auteur n'ait des prétentions considérables : avant lui, les économistes n'avaient pas compris grand'chose aux problèmes qu'ils discutaient ; ils n'étaient point parvenus à formuler correctement la loi de l'offre et de la demande (p. 162); ils n'avaient que des idées confuses sur la monnaie (p. 397) ; etc. !

Je termine en montrant par un exemple le genre de découvertes auxquelles conduit l'économie pure de M. Walras. « Il est *très facile* à l'État de maintenir un rapport fixe entre la valeur de l'or monnaie et la valeur de l'argent monnaie ; et ce rapport, une fois institué, tend indirectement à s'établir entre la valeur de l'or marchandise et celle de l'argent marchandise » (p. 397). Qu'une pareille proposition puisse être démontrée, n'est-ce pas une preuve que l'économie de M. Walras voltige dans le vide absolu? Les amis de l'auteur le considèrent comme un génie méconnu ; je crois que les économistes français n'ont pas tout à fait tort de le considérer comme un esprit paradoxal et *obscur par système*.

Livres déposés au Bureau de la Revue

ROISEL. — L'Idée spiritualiste (*Bilbliothèque de philosophie contemporaine*), in-18. Paris, Alcan, 1896.

CRÉPIEUX-JAMIN. — L'écriture et le caractère (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*), 4e édit., in-8. Paris, Alcan, 1897.

C. W. KAMBLI. — Haben Christentum und Socialdemocratie ein Interesse zu bekämpfen, broch. de 36 pag. Berne, A. Siebert, 1896.

A. MONTUPET. — Etude sur la solution pratique de la question sociale, broch. de 24 pag. Nevers, Mazeron, 1896.

FERDINAND BRUNETIÈRE. — La Moralité de la doctrine évolutive, broch. de 92 pag. Paris, Firmin-Didot, 1896.

PABLO LAFARGUE. — El Derecho à la pereza. Refutación del Derecho al trabajo de 1848, broch. de 45 pag. Buenos-Aires, P. Tonini, 1896.

ALFREDO NICEFORO. — Il Gergo nei normali, nei degenerati e nei criminali (*Biblioteca antropologico-guiridica*, série II, vol. XXX), in-8, Turin, Bocca, 1897.

LÉON BOURGEOIS. — Solidarité, 2e édit., in-18, Paris, Colin, 1897.

YVES GUYOT. – La morale de la concurrence (*Questions du temps présent*), broch. de 59 pag. Paris, Colin, 1896.

G. DE GREEF, L. DE BROUKÈRE et E. ROBERT. — Discours à la séance solennelle de rentrée de l'Université nouvelle de Bruxelles, broch. de 64 pag. Bruxelles, F. Larcier, 1896.

L. LE FOYER. — L'avenir par le poète. Une ébauche d'esthétique, broch. Paris, imprimerie Noizette, 1896.

A. HAMON. — Le socialisme et le congrès de Londres (*Bibliothèque sociologique*, no 11), in-18. Paris, Stock, 1897.

CHARLES MALATO. — Les joyeusetés de l'exil (*Bibliothèque sociologique*, no 12), in-18. Paris, Stock, 1897.

PAUL DE ROUSIERS. — Le Trade-Unionisme en Angleterre (*Bibliothèque du Musée Social*), in-18. Paris, Colin, 1897.



TABLE DES MATIÈRES

DU TOME II JANVIER A DÉCEMBRE 1896.

Numéro 1er. — Janvier.

Histoire des doctrines révolutionnaires. — Bernard Lazare . . 1
Études d'économie rurale d'après M. Zolla. — F. 15
Étude locale sur la forme primitive de la corporation au Moyen-Age (fin). — Florent Serrurier. 34
REVUE CRITIQUE. — Annales de l'Institut International de Sociologie (*G. Sorel*). — R. Schüler : Les économistes classiques et leurs adversaires (*X.*). — Office de travail : Statistique des grèves et des recours à la conciliation (*G.*).. 64
NOTES BIBLIOGRAPHIQUES. — Labour Annual. — Maria Deraismes. — Zerboglio. — Varlez. 91

Numéro 2. — Février.

Le socialisme contemporain. — Gabriel Deville 97
La science dans l'éducation. — G. Sorel. 110
La lutte des classes dans la législation pénale. — Adolfo Zerboglio 142
Étude d'économie rurale d'après M. Zolla. (fin). — F 153
REVUE CRITIQUE. — E. Ferri : L'Omicidio nell'antropologia criminale (*A. Zerboglio*). — G. Rumelin : Problèmes d'économie politique et de statistique (*David*). — J. Lourbet : La femme devant la science contemporaine (*X.*). — B. Croce. Il concetto della storia, etc. 175

Numéro 3. — Mars.

Progrès et développement. — B. 193
La science dans l'éducation (suite). — G. Sorel 208

La question du fédéralisme et du particularisme cantonal en Suisse. — L. Héritier. 240
Socialisme et droit privé. — Alfredo Tortori 250
REVUE CRITIQUE. — A. Lichtenberger : Le socialisme au XVIIIe siècle (*A. Métin*). — G. Renard : Critique de combat (*Sorel*). — J. Pioger : La question sanitaire (*G.*) 266
NOTES BIBLIOGRAPHIQUES. — Sydney Webb. — Maria Desraismes. — J. Sautarel. — M. Block. 283

Numéro 4. — Avril.

Historique du premier Mai. — G. Deville 289
Quelques survivances dans les temps modernes. — Lavroff. . 310
La science dans l'éducation (suite). — G. Sorel 339
REVUE CRITIQUE : G. de Greef : L'évolution des croyances et des doctrines politiques (*M. M.*). — Virgilii : Il problema agricolo e l'avvenire sociale (*F.*). — Max Nordau : Paradoxes psychologiques (*B.*) 366

Numéro 5. — Mai.

Le Mythe de l'Immaculée-Conception. — Paul Lafargue . . . 385
Histoire des manifestations de mai pour la journée légale de huit heures en Angleterre. — Edward Aveling. 393
Quelques survivances dans les temps modernes (suite). — P. Lavroff. 404
La science dans l'éducation (fin). — G. Sorel 425
REVUE CRITIQUE. — Rodoconachi : Les corporations ouvrières à Rome depuis la chute de l'empire romain (*Platon*). — L. Say : Contre le socialisme (*X.*). — Pareto : Cours d'économie politique (*G. Sorel*). 462
NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : H. Gayraud. — P. Valera. — De la Heunière. — Biré. — Guilleminot. — De Luca 475

N° 6. — Juin.

Coup d'œil sur l'évolution du régime économique et sa division en périodes. — Maxime Kovalewsky 481
L'idéalisme de M. Brunetière. — J. David. 500
Quelques survivances dans les temps modernes (suite). — Pierre Lavroff. 517

La force et l'économie dans le développement social. — Frédéric Engels. 548
Revue critique. — Berton : Liguons-nous contre le socialisme. (*Gabriel Deville*). — E. Lewy : La réglementation de la production du charbon (*G*). — De Lapouge : Sélections sociales (*X.*). 561
Notes bibliographiques : Chambers. — Tarassof. 573

N° 7. — Juillet.

Les origines du romantisme. Etude critique sur la période révolutionnaire. — Paul Lafargue.. 577
La nationalisation du sol en Allemagne. — Guiseppe Salvioli.. 608
Quelques survivances dans les temps modernes (fin). — Pierre Lavroff. 623
La force et l'économie dans le développement social (suite). — Frédéric Engels. 658
Revue Critique. — A. Fouillée : Le mouvement idéaliste et la réaction contre la science positiviste (*G. Sorel*).. 658

Nos 8-9. — Août-Septembre.

Les sentiments sociaux. — X. 673
Le retour au passé. — Adolfo Zerboglio. 696
La grande industrie. — Ed. Fortin. 704
La force et l'économie dans le développement social (suite) — Frédéric Engels. 724
Revue Critique : Antonio Labriola : Del materialimo storico. — Delucidazione preliminare (*Sorel*). — Annales de l'intitut international de Sociologie (*Sorel*). 761
Notes bibliographiques. — Mazel. — Léon Say. — Baillet. — Maria Deraismes. — Pareto. — René Worms. 775

N° 10. — Octobre.

Etude sur Vico. — G. Sorel. 785
La théorie des facteurs historiques et la conception matérialiste de l'histoire. — Antonio Labriola. 818
Economie sociale catholique. — B. 828
La force et l'économie dans le développement social (suite et fin). — Fréderic Engels. 844

Revue Critique : André Réville : Les Paysans au Moyen-Age. — (*L. Marchand*). 873
Notes Bibliogaphiques : A. Chirac. — E. Deschaumes. — G. Laffite. 877

N° 11. — Novembre.

Les théories historiques de M. Loria. — Benedetto Croce. . 801
Etude sur Vico (suite). — G Sorel. 906
La dépression économique. — F. 942
Revue Critique. — G. Isambert : La vie à Paris pendant une année de la Révolution (A. M.). 971
Notes Bibliographiques. — Kergall. — C. Lepage. — Musée social.. 955

N° 12. — Décembre.

Les ouvriers du bâtiment et leurs anciennes corporations en Roussillon. — Florent Serrurier. 977
Etude sur Vico (fin). — G. Sorel. 1013
Discussion doctrinale. — Le socialisme et la science sociale. — Paul Lafargue 1047
Revue critique. — Ferri : Socialime et science positive (*David*). 1059
Notes bibliographiques. — Walras. 1066

Le Propriétaire-Gérant : E. BRIÈRE.

Beaugency. — Imp. Laffray.